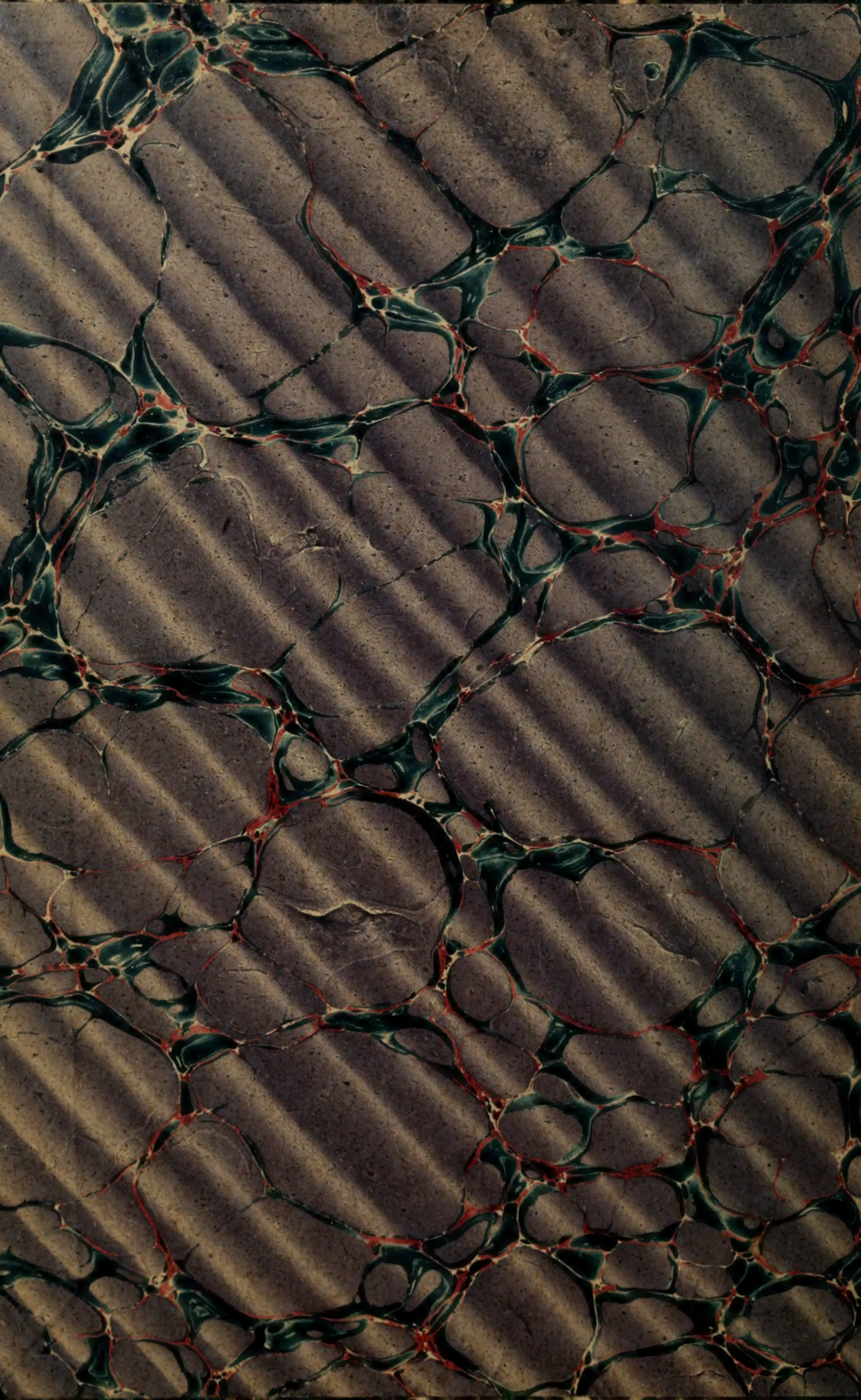






REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C[IE],
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME TREIZIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1838

LA

DERNIÈRE ALDINI.

SUITE ET FIN.[1]

— N'aie pas peur, ma bonne Lila, dit la signora en passant un de ses bras au cou de sa sœur de lait, et en lui donnant un gros baiser sur la joue; tout cela s'arrangera. L'abbé Cignola n'a pas encore vu mon cousin, et il est impossible qu'il ait assez bien vu le seigneur Lélio aujourd'hui pour s'apercevoir plus tard de la supercherie.

— Oh! signora, l'abbé Cignola est un homme qu'on ne trompe pas.

— Eh! que m'importe ton abbé Cignola? Je te dis que je fais croire à ma tante tout ce que je veux.

— Et le seigneur Hector dira bien qu'il ne vous a pas accompagnée à la messe, dis-je à mon tour.

— Oh! pour celui-là, je vous réponds qu'il dira tout ce que je voudrai; au besoin, je lui persuaderais à lui-même qu'il était à la messe tandis qu'il se figurait être à la chasse.

— Mais les domestiques, signora? Le valet de pied a regardé M. Lélio avec un air singulier, et tout d'un coup il a reculé de surprise, comme s'il eût reconnu l'accordeur de piano.

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 décembre 1837.

— Eh bien! tu leur diras que j'ai rencontré cet *homme-là* dans l'église, et que je lui ai dit bonjour; qu'il m'a dit avoir une course à faire dans nos environs, et que, comme je suis très bonne, j'ai voulu lui éviter la peine d'y aller à pied. Nous allons le déposer devant la première maison de campagne que nous trouverons sur la route. Et tu ajouteras que je suis bien étourdie, que ma tante a bien sujet de gronder; mais que je suis une excellente personne, quoique un peu folle, et que c'est bien affligeant de me voir toujours réprimandée. Comme ils m'aiment et que je leur ferai à chacun un petit cadeau, ils ne diront rien du tout. En voilà bien assez; n'avez-vous pas autre chose à me dire tous deux que des condoléances sur un fait accompli? Seigneur Lélio, comment trouvez-vous cette triste ville de Florence? Tous ces vieux palais noirs ferrés jusqu'aux dents n'ont-ils pas l'air de prisons?

J'essayai de soutenir la conversation d'un air dégagé, mais je n'étais rien moins que content. Je ne me sentais aucun goût pour des aventures où tout le risque était pour la femme, et tout le tort de mon côté. Il me semblait que j'étais lestement traité, puisqu'on s'exposait pour moi à des dangers et à des malheurs qu'on ne me permettait pas de combattre ou de conjurer.

Je retombai malgré moi dans un silence pénible. La signora, ayant fait de vains efforts pour le rompre, se tut aussi. La figure de Lila restait consternée. Nous étions sortis de la ville. Deux fois je fis remarquer que le lieu me semblait favorable pour arrêter le cocher et me déposer sur la route. Deux fois la signora s'y opposa d'un ton impérieux, disant que c'était trop près de la ville, et qu'on courait encore risque de rencontrer quelque figure de connaissance.

Depuis un quart d'heure, nous ne disions plus un mot; cette situation devenait horriblement désagréable. J'étais mécontent de la signora, qui m'avait engagé sans mon consentement dans une aventure où je ne pouvais marcher à ma guise. J'étais encore plus mécontent de moi-même pour m'être laissé entraîner à des enfantillages dont toute la honte devait retomber sur moi; car aux yeux des hommes les moins scrupuleux, corrompre ou compromettre une fille de quinze ans, doit toujours être considéré comme une lâche et mauvaise action. J'allais décidément arrêter le cocher pour descendre, lorsqu'en me retournant vers mes compagnes de voyage, je vis le visage de la signora inondé de larmes silencieuses. Je fis une exclamation de surprise, et par un mouvement irrésistible, je pris sa main; mais elle me la retira brusquement, et se jetant au cou de

Lila qui pleurait aussi, elle cacha, en sanglotant, sa tête dans le sein de sa fidèle soubrette.

— Au nom du ciel! qu'avez-vous à pleurer d'une manière si déchirante, ma chère signora? m'écriai-je, en me laissant glisser presqu'à ses genoux. Si vous ne voulez pas me voir partir désespéré, dites-moi si cette malheureuse aventure est la cause de vos larmes, et si je puis détourner de vous les malheurs que vous redoutez?

Elle releva sa tête penchée sur l'épaule de Lila, et me regardant avec une sorte d'indignation :

— Vous me croyez donc bien lâche? me dit-elle.

— Je ne crois rien, répondis-je, rien que ce que vous me direz. Mais vous vous détournez de moi et vous pleurez; comment puis-je savoir ce qui se passe dans votre ame? Ah! si je vous ai offensée ou si je vous ai déplu, si je suis la cause involontaire de votre chagrin, comment pourrai-je jamais me le pardonner?

— Ah! vous croyez que j'ai peur? répéta-t-elle avec une sorte d'amertume tendre. Vous me voyez pleurer, et vous dites : C'est une petite fille qui craint d'être grondée?

Elle se remit à pleurer à chaudes larmes en cachant son visage dans son mouchoir. Je m'efforçais de la consoler, je la suppliais de me répondre, de me regarder, de s'expliquer; et dans cet instant de trouble et d'attendrissement, je fus entraîné par un mouvement si paternel et si amical, que le hasard amena sur mes lèvres, au milieu des doux noms que je lui donnais, le nom d'un enfant qui m'avait été bien cher. Ce nom, j'avais gardé depuis longues années l'habitude de le donner involontairement à tous les beaux enfans que j'avais l'occasion de caresser. — Ma chère signorina, lui dis-je, ma bonne Alezia... Je m'arrêtai, craignant de l'avoir encore offensée en lui donnant par mégarde un nom qui n'était pas le sien. Mais elle n'en parut pas offensée, elle me regarda avec un peu de surprise et me laissa prendre sa main, que je couvris de baisers.

Cependant la voiture avançait rapide comme le vent, et avant que j'eusse pu obtenir l'explication que je demandais ardemment, Lila nous avertit qu'elle apercevait la villa Grimani, et qu'il fallait absolument nous séparer. — Eh quoi! vais-je vous quitter ainsi? m'écriai-je, et combien de temps vais-je me consumer dans cette affreuse inquiétude?

— Eh bien! me dit-elle, venez ce soir dans le parc, le mur n'est pas bien haut. Je serai dans la petite allée qui longe le mur, auprès

d'une statue que vous trouverez aisément en partant de la grille et en marchant toujours à droite. A une heure de la nuit!

Je baisai de nouveau les mains de la signora.

— Oh! signora, signora! dit Lila d'un ton de reproche doux et triste.

— Lila, ne me contrarie pas, dit la signora avec véhémence; tu sais ce que je t'ai dit ce matin.

Lila parut consternée.

— Qu'a donc dit la signora? demandai-je à la jeune fille.

— Elle veut se tuer, répondit Lila en sanglotant.

— Vous tuer, signora! m'écriai-je. Vous si belle, si gaie, si heureuse, si aimée!

— Si aimée, Lélio! répondit-elle d'un air désespéré, et de qui donc suis-je aimée? de ma pauvre mère seulement, et de cette bonne Lila.

— Et du pauvre artiste qui n'ose pas vous le dire, repris-je, et qui pourtant donnerait sa vie pour vous faire aimer la vôtre.

— Vous mentez! dit-elle avec force; vous ne m'aimez pas!

Je saisis convulsivement son bras et je la regardai stupéfait. En ce moment la voiture s'arrêta brusquement. Lila venait de tirer le cordon. Je m'élançai à terre, et j'essayai, en saluant, de reprendre l'humble attitude de l'accordeur de piano. Mais ces deux jeunes filles, qui avaient les yeux rouges, n'échappèrent point à l'œil clairvoyant du valet de pied. Il me regarda avec une attention très grande, et quand la voiture s'éloigna, il se retourna plusieurs fois pour me suivre des yeux. Je crus bien me rappeler confusément ses traits; mais je n'avais pas osé le regarder en face, et je ne pensais guère à chercher où j'avais rencontré cette grosse face pâle et barbue.

— Lélio, Lélio! me dit Checchina en soupant, vous êtes bien joyeux aujourd'hui. Prenez garde de pleurer demain, mon enfant.

A minuit, j'avais escaladé le mur du parc; mais à peine avais-je fait quelques pas dans l'allée, qu'une main saisit mon manteau. A tout évènement, je m'étais muni de ce que dans mon village nous appelions un petit couteau de nuit; j'allais en faire briller la lame, lorsque je reconnus la belle Lila.

— Un mot bien vite, seigneur Lélio, me dit-elle à voix basse; ne dites pas que vous êtes marié.

— Qu'est-ce à dire, mon aimable enfant? je ne le suis pas.

— Cela ne me regarde pas, reprit Lila; mais, je vous en supplie, ne parlez pas de cette dame qui demeure avec vous.

— Tu es donc dans mes intérêts, ma bonne Lila?

— Oh! non, monsieur, certainement, non! Je fais tout ce que je peux pour empêcher la signora de commettre toutes ces imprudences. Mais elle ne m'écoute pas, et si je lui disais ce qui peut et ce qui doit l'éloigner pour toujours de vous... je ne sais ce qui en arriverait!

— Que veux-tu dire? Explique-toi.

— Hélas! vous avez vu aujourd'hui combien elle est exaltée. C'est un caractère si singulier! Quand on la chagrine, elle est capable de tout. Il y a un mois, lorsqu'on l'a séparée de sa mère pour l'enfermer ici[1], elle parlait de prendre du poison. Chaque fois que sa tante, qui est bien grondeuse à la vérité, l'impatiente, elle a des attaques de nerfs qui tournent presque à la folie, et hier soir, comme je me hasardai à lui dire que peut-être vous aimiez quelqu'un, elle s'est élancée vers la fenêtre de sa chambre, en criant comme une folle : Ah! si je le croyais!... Je me suis jetée sur elle, je l'ai délacée, j'ai fermé ses fenêtres, je ne l'ai pas quittée de la nuit, et toute la nuit elle a pleuré, ou bien elle s'endormait pour se réveiller en sursaut et courait dans la chambre comme une insensée. Ah! monsieur Lélio, elle me donne bien du chagrin : je l'aime tant! car, malgré ses emportemens et ses bizarreries, elle est si bonne, si aimante, si généreuse! Ne l'exaspérez pas, je vous en supplie; vous êtes un honnête homme, j'en suis sûre, je le sais, et puis à Naples tout le monde le disait, et la signora écoutait avec passion toutes les bonnes actions qu'on raconte de vous. Vous ne la tromperez donc pas, et puisque vous aimez cette belle dame que j'ai vue chez vous...

— Et qui te prouve que je l'aime, Lila? C'est ma sœur.

— Oh! monsieur Lélio, vous me trompez! car j'ai demandé à cette dame si vous étiez son frère, et elle m'a dit que non. Vous penserez que cela ne me regarde pas, et que je suis bien curieuse. Non, je ne suis pas curieuse, seigneur Lélio, mais je vous conjure d'avoir de l'amitié pour ma pauvre maîtresse, de l'amitié comme un frère pour sa sœur, comme un père pour sa fille. Songez donc, c'est une enfant qui sort du couvent et qui n'a pas l'idée du mal qu'on peut dire d'elle. Elle dit qu'elle s'en moque; mais je sais bien, moi, comment elle prend les choses quand elles arrivent. Parlez-lui bien doucement, faites-lui comprendre que vous ne pouvez la voir en cachette, mais promettez-lui d'aller la voir chez sa mère, quand nous retournerons à Naples; car sa mère est si bonne, et elle aime tant sa fille, que pour lui faire plaisir, je suis sûre qu'elle vous inviterait à venir chez elle. Peut-être qu'ainsi la folie de mademoiselle s'apaisera peu à peu. Avec des amusemens, des distractions, on lui fait souvent changer

d'idée. Je lui ai parlé du beau chat angora que j'ai vu dans votre salon et qui vous caressait pendant que vous lisiez sa lettre, si bien que vous lui avez donné un grand coup de pied pour le renvoyer. Ma maîtresse n'aime pas du tout les chiens; mais, en revanche, elle a l'amour des chats. Il lui a pris une si grande envie d'avoir le vôtre, que vous devriez lui en faire cadeau; je suis sûre que cela l'occuperait et l'égaierait pendant quelques jours.

— S'il ne faut que mon chat, répondis-je, pour consoler ta maîtresse de mon absence, le mal n'est pas bien grand, et le remède est facile. Sois bien sûre, Lila, que je me conduirai avec ta maîtresse comme un père et un ami. Aie confiance en moi, mais laisse-moi la rejoindre, car elle m'attend peut-être.

— Oh! monsieur Lélio, encore un mot. Si vous voulez que mademoiselle vous écoute, n'allez pas lui dire que les gens du peuple valent les gens de qualité. Elle est entichée de sa noblesse... Que cela ne vous donne pas mauvaise opinion d'elle, c'est une maladie de famille; ils sont tous comme cela dans la maison Grimani. Mais cela n'empêche pas ma jeune maîtresse d'être bonne et charitable. C'est seulement une idée qu'elle a dans la tête, et qui la fait entrer dans de grandes colères quand on la contrarie. Figurez-vous qu'elle a déjà refusé je ne sais combien de beaux jeunes gens bien riches, parce qu'elle dit qu'ils ne sont pas assez bien nés pour elle. Enfin, monsieur Lélio, dites d'abord comme elle à tout propos, et bientôt vous lui persuaderez tout ce que vous voudrez. Ah! si vous pouviez la décider à épouser un jeune comte qui l'a demandée en mariage dernièrement!...

— Le comte Hector, son cousin?

— Oh! non! celui-là est sot, et il ennuie tout le monde, jusqu'à ses chiens, qui bâillent dès qu'ils l'aperçoivent.

Tout en écoutant le babil de Lila, que mes manières paternelles avaient complètement mise à l'aise, je l'entraînais vers le lieu du rendez-vous. Ce n'est pas que je ne l'écoutasse avec beaucoup d'intérêt; tous ces détails, puérils en apparence, étaient fort importans à mes yeux, car ils me conduisaient par induction à la connaissance de l'énigmatique personnage à qui j'avais affaire. Il faut avouer aussi qu'ils refroidissaient beaucoup mon ardeur, et que je commençais à trouver bien ridicule d'être le héros d'une passion, en concurrence avec le premier jouet venu, avec mon chat Soliman, et qui sait? peut-être avec le cousin Hector lui-même au premier jour. Les conseils de Lila étaient donc précisément ceux que je me donnais à moi-même et que j'avais le plus envie de suivre.

Nous trouvâmes la signora assise au pied de la colonne et toute vêtue de blanc, costume assez peu d'accord avec le mystère d'un rendez-vous en plein air, mais par cela même très conforme à la logique de son caractère. En me voyant approcher, elle demeura tellement immobile, qu'on l'eût prise pour une statue placée aux pieds de la nymphe de marbre blanc.

Elle ne répondit rien à mes premières paroles. Le coude appuyé sur son genou et le menton dans sa main, elle était si rêveuse, si noblement posée, si belle, drapée dans son voile blanc au clair de la lune, que je l'eusse crue livrée à une contemplation sublime, sans l'amour du chat et celui du blason qui me revenaient en mémoire.

Comme elle me semblait décidée à ne pas faire attention à moi, j'essayai de prendre une de ses mains; mais elle me la retira avec un dédain superbe en me disant d'un ton plus majestueux que Louis XIV :
— J'ai attendu !

Je ne pus m'empêcher de rire, en entendant cette citation solennelle; mais ma gaieté ne fit qu'augmenter son sérieux.

— A votre aise ! me dit-elle. Riez bien : l'heure et le lieu sont admirablement choisis pour cela !

Elle prononça ces mots avec un dépit amer, et je vis bien qu'elle était réellement fâchée. Alors, redevenant grave tout d'un coup, je lui demandai pardon de ma faute involontaire, et lui dis que pour rien monde je ne voudrais lui causer un instant de chagrin. Elle me regarda d'un air indécis, comme si elle n'eût pas osé me croire. Mais je me mis à lui parler avec une effusion si sincère de mon dévouement et de mon affection, qu'elle ne tarda pas à se laisser persuader.

— Tant mieux, tant mieux, me dit-elle; car, si vous ne m'aimiez pas, vous seriez bien ingrat, et je serais bien malheureuse.

Et comme je restais moi-même étonné de ses paroles :

— O Lélio ! s'écria-t-elle, ô Lélio ! je vous aime depuis le soir où je vous vis à Naples pour la première fois, jouant Roméo, où je vous regardais de cet air froid et dédaigneux qui vous épouvantait si fort. Ah ! vous étiez bien éloquent dans vos chants et bien passionné ce soir-là. La lune vous éclairait comme à présent, mais moins belle, et Juliette était vêtue de blanc comme moi. Et pourtant vous ne me dites rien, Lélio !

Cette étrange fille exerçait sur moi une fascination perpétuelle qui m'entraînait toujours et partout, au gré de sa mobile fantaisie. Tant qu'elle était loin de moi, ma pensée échappait à son empire, et j'analysais librement ses actions et ses paroles; mais une fois près d'elle,

j'arrivais à mon insu à n'avoir bientôt plus d'autre volonté que la sienne. Cet élan de tendresse réveilla mon ardeur assoupie. Tous mes beaux projets de sagesse s'en allèrent en fumée, et je ne trouvai plus sur mes lèvres que des paroles d'amour. A chaque instant, il est vrai, je me sentais saisi de remords; mais j'avais beau faire, tous mes conseils paternels finissaient en paroles amoureuses. Une fatalité bizarre, ou plutôt cette lâcheté du cœur humain qui vous fait toujours céder à l'entraînement des délices présentes, me poussait toujours à dire le contraire de ce que me dictait ma conscience. Je me donnais à moi-même les meilleures raisons du monde pour me prouver que je n'avais pas tort; c'eût été une cruauté inutile de parler à cette enfant un langage qui eût déchiré son cœur, il serait toujours temps de l'éclairer sur la vérité, et mille autres choses pareilles. Une circonstance qui semblait devoir diminuer le péril contribuait encore à l'augmenter. C'était la présence de Lila. Si elle n'eût pas été là, mon honnêteté naturelle m'eût fait veiller sur moi avec d'autant plus de soin, que tout m'eût été possible dans un moment d'emportement, et je n'eusse probablement pas avancé d'un pas, de peur d'aller trop loin. Mais sûr de n'avoir rien à craindre de mes sens, je m'inquiétai bien moins de la liberté de mes paroles. Aussi ne fus-je pas long-temps sans arriver au ton de la passion la plus ardente, quoique la plus pure, et, poussé par un mouvement irrésistible, je saisis une mèche des cheveux flottans de la jeune fille, et la baisai à deux reprises.

Alors, je ne sais pourquoi, je sentis le besoin de m'en aller, et je m'éloignai rapidement de la signora, en lui disant : A demain.

Pendant toute cette scène, j'avais peu à peu oublié le passé, et je n'avais pas un seul instant songé à l'avenir. La voix de Lila, qui me reconduisait, me tira de mon extase.

— O monsieur Lélio, me dit-elle, vous ne m'avez pas tenu parole. Vous n'avez été ce soir ni le père, ni l'ami de ma maîtresse.

— C'est vrai, lui répondis-je assez tristement; c'est vrai, j'ai eu tort. Mais sois tranquille, mon enfant; demain je réparerai tout.

Le lendemain vint, et fut pareil, et l'autre lendemain encore. Seulement je me sentis chaque jour plus fortement épris; et ce qui n'était au premier rendez-vous qu'une velléité d'amour, était déjà devenu au troisième une véritable passion. L'air désolé de Lila me l'eût bien fait voir, si je ne m'en fusse moi-même aperçu le premier. Tout le long du chemin je rêvai à l'avenir de cet amour, et je rentrai à la maison triste et pâle. Checca ne fut pas long-temps à voir de quoi il s'agissait.

— Povero, me dit-elle, je t'avais bien dit que tu pleurerais bientôt.

— Et comme je levais la tête pour nier : — Si tu n'as déjà pleuré, ajouta-t-elle, tu vas pleurer; et il y a de quoi. Ta position est triste et, qui pis est, absurde. Tu aimes une jeune fille que ta fierté te défend de chercher à épouser, et que ta délicatesse t'empêche de séduire. Tu ne veux pas lui demander sa main, d'abord parce que tu sais qu'en te l'accordant elle te ferait un immense sacrifice, et s'exposerait pour toi à mille souffrances (tu es trop généreux pour vouloir d'un bonheur qui coûterait si cher), ensuite parce que tu craindrais même d'être refusé, et que tu es trop orgueilleux pour t'exposer au dédain. Tu ne veux pas non plus prendre ce que tu es résolu à ne pas demander, et tu aimerais mieux, j'en suis sûre, aller te faire moine que d'abuser de l'ignorance d'une fille qui se confie à toi. Il faut pourtant te décider, mon pauvre camarade, si tu ne veux pas que la fin du monde te trouve soupirant pour les étoiles et envoyant des baisers aux nuages. Que les chiens aboient après la lune; nous autres artistes, nous devons vivre à tout prix et toujours. Prends donc un parti.

— Tu as raison, lui répondis-je gravement. Et j'allai me coucher.

La nuit suivante, je retournai au rendez-vous. Je trouvai la signora exaltée et joyeuse, ainsi que la veille; mais je restai quelque temps sombre et taciturne. Elle me plaisanta d'abord sur ma mine de carbonaro et me demanda en riant si je songeais à détrôner le pape, ou à reconstruire l'empire romain. Puis, voyant que je ne répondais pas, elle me regarda fixement; et, me prenant la main : — Vous êtes triste, Lélio. Qu'avez-vous?

Je lui ouvris alors mon cœur, et lui dis que la passion que je nourrissais pour elle était un malheur pour moi.

— Un malheur! Et pourquoi?

— Je vais vous le dire, signora. Vous êtes l'héritière d'une noble et illustre famille. Vous avez été nourrie dans le respect de vos aïeux et dans la pensée qu'on ne vaut que par l'ancienneté et l'éclat de sa race. Je suis un pauvre diable sans passé, un homme de rien, qui me suis fait moi-même le peu que je suis. Pourtant, je crois qu'un homme en vaut un autre, et ne m'estime l'inférieur de personne. Or, il est évident que vous ne m'épouseriez pas. Tout vous le défendrait, vos idées, vos habitudes, votre position. Vous qui avez refusé des patriciens, parce qu'ils n'étaient pas d'assez bonne maison, vous pourriez ou voudriez moins que toute autre vous abaisser jusqu'à un misérable comédien comme moi. De princesse à histrion il y a loin, signora. Je ne puis donc pas être votre mari. Que me reste-il? La perspective d'un amour partagé, mais malheureux, s'il n'était jamais

satisfait, ou l'espoir d'être plus ou moins long-temps votre amant. Je ne puis accepter ni l'un ni l'autre, signora. Vivre en face l'un de l'autre, pleins d'une passion toujours ardente et jamais assouvie, s'aimer avec crainte et réserve, et se défier de soi-même autant que de l'objet aimé, c'est se soumettre volontairement à une souffrance insupportable, parce qu'elle n'a ni sens, ni espoir, ni but. Quant à vous posséder comme amant, quand je le pourrais, je ne le voudrais pas. Trop d'inquiétudes assiégeraient mon bonheur pour qu'il pût être complet. D'un côté, j'aurais toujours peur de vous compromettre; je ne dormirais pas avec la crainte de devenir pour vous la cause d'un grand chagrin ou d'une ruine complète; le jour je passerais mes heures à rechercher tous les accidens qui pourraient amener votre malheur et par conséquent le mien, et la nuit je perdrais le temps de nos rendez-vous à trembler au bruit d'une feuille emportée par le vent, ou au cri d'un oiseau de nuit. Que sais-je? tout me serait un épouvantail. Et pourquoi jeter ainsi ma vie en proie à mille vains fantômes? pour un amour dont je ne pourrais jamais prévoir la durée, et qui ne compenserait pas les incertitudes de la journée par la sécurité du lendemain; car tôt ou tard, il faut bien le dire, signora, vous vous marieriez. Et ce serait avec un autre; ce serait avec un homme noble et riche comme vous. Cela vous coûterait, je le sais; je sais que votre ame est généreuse et sincère; vous éprouveriez un vif désir de me rester fidèle, et votre cœur se révolterait à la pensée de prononcer un mot qui dût tuer, sinon ma vie, au moins tout mon bonheur. Mais les continuelles obsessions de votre famille, l'obligation même de veiller à votre réputation, tout vous pousserait malgré vous à prendre ce parti. Vous lutteriez long-temps peut-être et fortement, mais vous souffririez d'autant plus; votre affection pour moi serait toujours douce et tendre, mais moins expansive : et moi qui verrais vos chagrins, et qui ne suis pas homme à accepter de longs et pénibles sacrifices sans les rendre, je vous forcerais moi-même, en m'éloignant, à ce mariage devenu nécessaire, aimant mieux vouer ma destinée tout entière à la douleur que de changer la vôtre par une lâcheté. Voilà, signora, ce que j'avais à vous dire, et vous devez comprendre maintenant pourquoi je crains que cet amour ne soit un malheur pour moi.

Elle m'avait écouté dans le calme le plus parfait et le plus grand silence. Quand j'eus fini de parler, elle ne changea rien à son attitude. Seulement, comme je l'observais attentivement, je crus remarquer sur son visage l'expression d'une profonde incertitude. Je me dis

alors que je ne m'étais pas trompé, que cette jeune fille était faible et vaine comme toutes les autres; qu'elle avait seulement la bonne foi de le reconnaître dès qu'on le lui disait, et qu'elle aurait probablement celle de me l'avouer de même. Je lui gardai donc mon estime, mais je sentis mon enthousiasme s'évanouir en un instant. Je me félicitais de ma clairvoyance et de ma résolution, quand je vis la signora se lever brusquement et s'éloigner de moi sans rien dire. Je n'étais pas préparé à ce coup, et je fus saisi d'une surprise douloureuse.

— Quoi! sans un seul mot! m'écriai-je. Me quitter, et pour jamais peut-être, sans m'adresser une parole de regret ou de consolation!

— Adieu! me dit-elle en se retournant. De regret, je n'en puis avoir; et de consolation, c'est moi qui en ai besoin. Vous ne m'avez pas comprise; vous ne m'aimez pas.

— Moi!

— Et qui me comprendra, ajouta-t-elle en s'arrêtant, si vous ne me comprenez pas? et qui m'aimera, si vous ne m'aimez pas?

Elle secoua tristement la tête, puis croisa les bras sur sa poitrine en fixant les yeux à terre. Elle était à la fois si belle et si désolée, que j'eus une folle envie de me précipiter à ses pieds, et qu'une crainte vague de l'irriter m'en empêcha au même instant. Je restai immobile et silencieux, les regards attachés sur elle, attendant avec anxiété ce qu'elle allait faire ou dire. Au bout de quelques secondes, elle vint à moi lentement et d'un air recueilli, et, s'appuyant en face de moi contre le piédestal de la statue, elle me dit:

— Ainsi, vous m'avez crue lâche et vaniteuse; vous avez cru que je pourrais donner mon amour à un homme et accepter le sien, sans lui donner en même temps toute ma vie. Vous avez pensé que je resterais près de vous tant que le vent serait propice, et que je m'éloignerais dès qu'il deviendrait contraire. Comment cela se fait-il? Cependant vous êtes ferme et loyal, et vous ne commencez, j'en suis sûre, une action sérieuse que quand vous êtes résolu à la continuer jusqu'au bout. Pourquoi donc ne voulez-vous pas que je puisse faire ce que vous faites, et n'avez-vous pas de moi la bonne opinion que vous sentez que je dois avoir de vous? Ou vous méprisez bien les femmes, et je ne pourrais le croire sans vous en estimer moins, ou vous vous êtes laissé bien tromper par mon étourderie. Je suis souvent folle, je le sais, mais c'est peut-être un peu la faute de mon âge, et cela ne m'empêche pas d'être ferme et loyale. Du jour où j'ai senti que je vous aimais, Lélio, j'ai été résolue à vous épouser. Cela vous étonne. Vous vous rappelez non-seulement les pensées que j'ai dû

avoir dans ma position, mais encore mes actions et mes paroles passées. Vous songez à tous ces patriciens que j'ai refusé d'épouser, parce qu'ils n'étaient pas assez nobles. Hélas! mon pauvre ami, je suis esclave de mon public, comme vous vous plaignez quelquefois de l'être du vôtre, et je suis obligée de jouer devant lui mon rôle, jusqu'à ce que je trouve l'occasion de m'échapper de la scène. Mais, sous mon masque, j'ai gardé une ame libre, et, depuis que je possède ma raison, je suis résolue à ne me marier que selon mon cœur. Cependant, pour éloigner tous ces fades et impertinens patriciens dont vous me parlez, il me fallait un prétexte; j'en cherchai un dans les préjugés mêmes qui étaient communs à mes prétendans et à ma famille, et, blessant à la fois l'orgueil des uns et flattant celui des autres, je me prévalus de l'antiquité de ma race pour refuser la main d'hommes qui, tout nobles qu'ils étaient, ne se trouvaient pas encore, disais-je, assez nobles pour moi. Je réussis de la sorte à écarter tous ces importuns, sans mécontenter ma famille; car elle avait beau traiter mes refus de caprices d'enfant, et faire à ces poursuivans rebutés des excuses sur l'exagération de mon orgueil, elle n'en était pas moins, au fond, enchantée de ma fierté. Pendant un certain temps, je gagnai à cette conduite une plus grande liberté. Mais enfin le prince Grimani, mon beau-père, me dit qu'il était temps de prendre un parti, et me présenta son neveu, le comte Ettore, comme l'époux qu'il me destinait. Le nouveau fiancé qu'il m'offrit me déplut comme les autres, plus encore peut-être, car l'excès de sa sottise m'amena bientôt à le mépriser complètement; ce que voyant le prince, et pensant que ma mère, qui est excellente et m'aime de toute son ame, pourrait bien m'aider dans ma résistance contre lui, il résolut de m'éloigner d'elle, pour me contraindre plus aisément à l'obéissance. Il m'envoya ici vivre en tête-à-tête avec sa sœur et son neveu. Il espère que, forcée de choisir entre l'ennui et mon cousin Ettore, je finirai par me décider pour celui-ci; mais il se trompe bien. Le comte Ettore est, en tout point, indigne de moi, et j'aimerais mieux mourir que de l'épouser. Je ne le leur avais pas encore dit, parce que je n'aimais personne, et que, sigisbé pour sigisbé, j'aimais autant celui-là qu'un autre. Mais maintenant je vous aime, Lélio; je dirai à Ettore que je ne veux pas de lui; nous partirons ensemble, nous irons trouver ma mère, nous lui dirons que nous nous aimons, et que nous voulons nous marier; elle nous donnera son consentement, et vous m'épouserez. Voulez-vous?

Dès ses premières paroles, j'avais écouté la signora avec un pro-

fond étonnement, qui ne cessa pas même lorsqu'elle eut fini. Cette noblesse de cœur, cette hardiesse de pensée, cette force d'esprit, cette audace virile, mêlée à tant de sensibilité féminine; tout cela, réuni dans une fille si jeune, élevée au milieu de l'aristocratie la plus insolente, me causa une vive admiration, et je ne sortis de ma surprise que pour passer à l'enthousiasme. Je fus sur le point de céder à mes transports, et de me jeter à ses genoux pour lui dire que j'étais heureux et fier d'être aimé d'une femme comme elle; que je brûlais pour elle de la plus ardente passion, que je serais joyeux de donner ma vie pour elle, et que j'étais prêt à faire tout ce qu'elle voudrait. Mais la réflexion m'arrêta à temps, et je songeai à tous les inconvéniens, à tous les dangers de la démarche qu'elle voulait tenter. Il était très probable qu'elle serait refusée et sévèrement réprimandée; et quelle serait alors sa position, après s'être échappée de chez sa tante, pour faire, publiquement avec moi, un voyage de quatre-vingts lieues? Au lieu donc de m'abandonner aux mouvemens tumultueux de mon cœur, je m'efforçai de redevenir calme, et au bout de quelques secondes de silence, je dis tranquillement à la signora : — Mais votre famille?

— Il n'y a au monde qu'une seule personne à qui je reconnaisse des droits sur moi, et dont je craindais d'encourir la colère, c'est ma mère; et, je vous l'ai dit, ma mère est bonne comme un ange, et m'aime par-dessus tout. Son cœur consentira.

— O chère enfant! m'écriai-je alors en lui prenant les mains, que je serrai contre ma poitrine, Dieu sait si ce que vous voulez faire n'est pas le but de tous mes désirs. C'est contre moi-même que je lutte quand je cherche à vous arrêter. Chaque objection que je vous fais est un espoir de bonheur que je m'enlève, et mon cœur souffre cruellement de tous les doutes de ma raison. Mais c'est de vous, mon cher ange bien-aimé, c'est de votre avenir, de votre réputation, de votre bonheur qu'il s'agit pour moi avant toutes choses. J'aimerais mieux renoncer à vous que de vous voir souffrir à cause de moi. Ne vous alarmez donc pas de tous mes scrupules, n'y voyez pas l'indice du calme ou de l'indifférence, mais bien la preuve d'une tendresse sans bornes. Vous me dites que votre mère consentira, parce que vous la savez bonne. Mais vous êtes bien jeune, mon enfant; malgré votre force d'esprit, vous ne savez pas quelles bizarres alliances se font souvent entre les sentimens les plus opposés. Je crois tout ce que vous me dites de votre mère; mais savez-vous si son orgueil ne luttera pas contre son amour pour vous. Elle croira peut-être, en empêchant votre union avec un comédien, remplir un devoir sacré.

— Peut-être, me répondit-elle, avez-vous raison à moitié. Ce n'est pas que je craigne l'orgueil de ma mère. Quoiqu'elle ait épousé deux princes, elle est de naissance bourgeoise, et n'a pas assez oublié son origine pour me faire un crime d'aimer un roturier. Mais l'influence du prince Grimani, une certaine faiblesse qui la fait céder presque toujours à l'opinion de ceux qui l'entourent, peut-être, en mettant les choses au pire, le besoin de se faire pardonner dans le monde où elle vit maintenant la médiocrité de sa naissance, l'empêcheraient de consentir facilement à notre mariage. Il n'y a alors qu'une chose à faire : c'est de nous marier d'abord, et de le lui déclarer ensuite. Quand notre union sera consacrée par l'église, ma mère ne pourra pas se tourner contre moi. Elle souffrira peut-être un peu, moins de ma désobéissance, dont sa nouvelle famille la rendra pourtant responsable, que de ce qu'elle prendra pour un manque de confiance; mais elle s'apaisera bien vite, soyez-en sûr, et, par amour pour moi, vous tendra les bras comme à son fils.

— Merci de vos offres généreuses, chère signora; mais j'ai mon honneur à garder, aussi bien que le plus fier patricien. Si je vous épousais sans le consentement de vos parens, après vous avoir enlevée, on ne manquerait pas de m'accuser des projets les plus bas et les plus lâches. Et votre mère! si, après notre mariage, elle vous refusait son pardon, ce serait sur moi qu'elle ferait tomber toute son indignation.

— Ainsi, pour m'épouser, reprit la signora, vous voudriez avoir au moins le consentement de ma mère?

— Oui, signora.

— Et si vous étiez sûr de l'obtenir, vous n'hésiteriez plus?

— Hélas! pourquoi me tenter? Que puis-je vous répondre, étant certain du contraire?

— Alors.....

Elle s'arrêta tout d'un coup incertaine, et pencha sa tête sur son sein. Quand elle la releva, elle était un peu pâle, et deux larmes brillaient dans ses yeux. J'allais lui en demander la cause; mais elle ne m'en laissa pas le temps.

— Lila, dit-elle d'un ton impérieux, éloigne-toi.

La suivante obéit à regret, et alla se placer assez loin de nous pour ne pas nous entendre, mais encore assez près pour nous voir. Sa maîtresse attendit qu'elle se fût éloignée pour rompre le silence. Alors elle me prit gravement la main, et commença :

— Je vais vous dire une chose que je n'ai jamais dite à personne, et que je m'étais bien promis de ne jamais dire. Il s'agit de ma mère,

objet de toute ma vénération et de tout mon amour. Jugez de ce qu'il m'en coûte pour réveiller un souvenir qui pourrait, devant d'autres yeux que les miens, ternir sa pureté et sa bonne renommée; mais je sais que vous êtes bon, et que je puis vous parler comme je parlerais à Dieu, sans craindre de vous voir supposer le mal.

Elle se tut un instant pour rassembler ses souvenirs, et reprit :

— Je me rappelle que dans mon enfance j'étais très fière de ma noblesse. C'étaient, je crois, les flatteries obséquieuses des gens de notre maison qui m'avaient inspiré de si bonne heure ce sentiment, et m'avaient portée à mépriser tout ce qui n'était pas noble comme moi. Parmi tous les serviteurs de ma mère, un seul ne ressemblait point aux autres, et avait su garder dans son humble position toute la dignité qui sied à un homme. Aussi me paraissait-il insolent, et peu s'en fallait que je ne le haïsse. Toujours est-il que je le craignais, surtout depuis un jour que je l'avais vu me regarder d'un air très sérieux pendant que je piquais au cœur avec une grande épingle noire mes plus belles poupées.

Une nuit, je fus réveillée dans la chambre de ma mère, où mon berceau se trouvait placé, par la voix d'un homme. Cette voix parlait à ma mère avec une gravité presque sévère, et celle-ci lui répondait d'un ton douloureusement timide et comme suppliant. Étonnée, je crus d'abord que c'était le confesseur de maman; et comme il semblait la gronder, selon sa coutume, je me mis à écouter de toutes mes oreilles, sans faire aucun bruit ni laisser soupçonner que je ne dormisse plus. On ne se méfiait pas de moi. On parlait librement. Mais quel entretien inoui! Ma mère disait : *Si tu m'aimais, tu m'épouserais*, et l'homme refusait de l'épouser! Puis ma mère pleurait, et l'homme aussi; et j'entendais... ah! Lélio, il faut que j'aie bien de l'estime pour vous, puisque je vous raconte cela, j'entendais le bruit de leurs baisers. Il me semblait connaître cette voix d'homme, mais je ne pouvais en croire le témoignage de mes oreilles. J'avais bien envie de regarder, mais je n'osais pas faire un mouvement, parce que je sentais que je faisais une chose honteuse en écoutant, et comme j'avais déjà quelques sentimens élevés, je faisais même des efforts pour ne pas entendre. Mais j'entendais malgré moi. Enfin, l'homme dit à ma mère : *Adieu! je te quitte pour toujours, ne me refuse pas une tresse de tes beaux cheveux blonds*. Et ma mère répondit : Coupe-la toi-même.

Le soin que ma mère prenait de mes cheveux m'avait habituée à considérer la chevelure d'une femme comme une chose très précieuse,

et lorsque je l'entendis donner une partie de la sienne, je fus prise d'un sentiment de jalousie et de chagrin, comme si elle se fût dépouillée d'un bien qu'elle ne devait sacrifier qu'à moi. Je me mis à pleurer silencieusement; mais entendant qu'on s'approchait de mon lit, j'essuyai bien vite mes yeux et feignis de dormir. Alors on entr'ouvrit mes rideaux, et je vis un homme habillé de rouge que je ne reconnus pas d'abord, parce que je ne l'avais pas encore vu sous ce costume : j'eus peur de lui; mais il me parla, et je le reconnus bien vite; c'était.... Lélio! vous oublierez cette histoire, n'est-ce pas?

— Eh bien! signora?... m'écriai-je en serrant convulsivement sa main.

— C'était Nello, notre gondolier. Eh bien! Lélio, qu'avez-vous? Vous frémissez, votre main tremble... O ciel! vous blâmez beaucoup ma mère!...

— Non, signora, non, répondis-je d'une voix éteinte; je vous écoute avec attention. La scène se passait à Venise?

— Vous l'avais-je dit?

— Je crois que oui, et c'était au palais Aldini, sans doute?

— Sans doute, puisque je vous dis que c'était dans la chambre de ma mère... Mais pourquoi cette émotion, Lélio?

— O mon Dieu! ô mon Dieu! vous vous appelez Alezia Aldini?

— Eh bien! à quoi songez-vous? dit-elle avec un peu d'impatience. On dirait que vous apprenez mon nom pour la première fois.

— Pardon, signora, votre nom de famille... Je vous avais toujours entendu appeler Grimani à Naples.

— Par des gens qui nous connaissaient peu, sans doute. Je suis la dernière des Aldini, une des plus anciennes familles de la république, orgueilleuse et ruinée. Mais ma mère est riche, et le prince Grimani, qui trouve ma naissance et ma fortune dignes de son neveu, me traite tantôt avec sévérité, tantôt me cajole, pour me décider à l'épouser. Dans ses bons jours, il m'appelle sa chère fille; et quand les étrangers lui demandent si je suis sa fille en effet, il répond, fesant allusion à son projet favori : — Sans doute, puisqu'elle est comtesse Grimani. — Voilà pourquoi à Naples, où j'ai passé un mois, et où l'on ne me connaît guère, et dans ce pays-ci que j'habite depuis six semaines, où je ne vois ni ne connais personne, on me donne toujours un nom qui n'est pas le mien...

— Signora! repris-je en faisant effort sur moi-même pour rompre le silence pénible où j'étais tombé, daignerez-vous m'expliquer quel

rapport peut avoir cette histoire avec notre amour, et comment, à l'aide du secret que vous possédez, vous pourriez arracher à votre mère un consentement qui lui répugnerait?

— Que dites-vous là, Lélio? Me supposez-vous capable d'un si odieux calcul? Si vous vouliez m'écouter, au lieu de passer vos mains sur votre front d'un air égaré... Mon ami, mon cher Lélio, quel nouveau chagrin, quel nouveau scrupule est donc entré dans votre ame depuis un instant!

— Chère signora, je vous supplie de continuer.

— Eh bien! sachez que cette aventure n'est jamais sortie de ma mémoire, qu'elle a causé tous les chagrins et toutes les joies de ma vie. Je compris que je ne devais jamais interroger ma mère sur ce sujet, ni en parler à personne. Vous êtes le premier, Lélio, sans en excepter ma bonne gouvernante Salomé, et ma sœur de lait, à qui je dis tout, qui ait reçu cette confidence. Mon orgueil souffrit de la faute de ma mère, qui semblait rejaillir sur moi. Cependant je continuai d'adorer ma mère. Je l'aimai peut-être d'autant plus que je la sentais plus faible, plus exposée au secret anathème de mes parens du côté paternel. Mais ma haine pour le peuple s'accrut de toute mon affection pour elle.

Je vécus dans ces sentimens jusqu'à l'âge de quatorze ans, et ma mère ne parut pas s'en occuper. Au fond de l'ame, elle souffrait de mon dédain pour les classes inférieures, et un jour elle se décida à m'adresser de timides reproches. Je ne lui répondis rien, ce qui dut l'étonner, car j'avais l'habitude de discuter obstinément avec tout le monde et à propos de tout. Mais je sentais qu'il y avait une montagne entre ma mère et moi, et que nous ne pouvions raisonner avec désintéressement de part ni d'autre. Voyant que j'écoutais ses reproches avec une soumission miraculeuse, elle m'attira sur ses genoux, et, me caressant avec une ineffable tendresse, elle me parla de mon père dans les termes les plus convenables; mais elle m'apprit beaucoup de choses que je ne savais pas. J'avais toujours gardé pour ce père que j'avais à peine connu une sorte d'enthousiasme assez peu fondé. Quand j'appris qu'il n'avait épousé ma pauvre mère que pour sa fortune, et qu'après l'avoir épousée, il l'avait méprisée pour son obscure naissance et son éducation bourgeoise, il se fit en moi une réaction, et peu s'en fallut que je ne le haïsse autant que je l'avais chéri. Ma mère ajouta bien des choses qui me parurent très étranges et qui me frappèrent beaucoup, sur le malheur de faire un mariage de pure convenance, et je crus comprendre que déjà elle n'était pas

beaucoup plus heureuse avec son nouveau mari qu'elle ne l'avait été avec celui dont elle me parlait.

Cet entretien me fit une profonde impression, et je commençai à réfléchir sur cette nécessité de faire du mariage une affaire, et sur l'humiliation d'être recherchée à cause d'un nom ou à cause d'une dot. Je résolus de ne pas me marier, et quelque temps après, causant encore avec ma mère, je lui déclarai ma résolution, pensant qu'elle l'approuverait. Elle en sourit et me dit que le temps n'était pas éloigné où mon cœur aurait besoin d'une autre affection que la sienne. Je lui assurai le contraire; mais peu à peu je sentis que j'avais parlé témérairement, car un insupportable ennui me gagnait à mesure que nous quittions notre vie douce et retirée de Venise, pour les voyages et pour la société brillante des autres villes. Puis, comme j'étais très grande et très avancée pour mon âge, à peine étais-je sortie de l'enfance qu'on me parlait déjà de choix et d'établissement, et chaque jour j'entendais discuter les avantages et les inconvéniens d'un nouveau parti. Je ne sentais pas encore l'amour s'éveiller en moi, mais je sentais la répugnance et l'effroi qu'inspirent aux femmes bien nées les hommes sans cœur et sans esprit. J'étais difficile. Ayant vécu avec une si bonne mère, ayant été idolâtrée par elle, quel homme ne m'eût-il pas fallu rencontrer pour ne pas regretter amèrement son joug aimable et sa tendre protection! Ma fierté, déjà si irritable par elle-même, s'irrita chaque jour davantage à l'aspect de ces hommes si vains, si nuls et si guindés, qui osaient prétendre à moi. Je tenais à la naissance, parce que jusque-là je m'étais imaginé que les races illustres étaient supérieures aux autres en courage, en mérite, en politesse, en libéralité. Je n'avais vu la noblesse que du fond de la galerie de portraits du palais Aldini. Là tous mes aïeux m'apparaissaient dans leur gloire, ayant tous leurs grands faits d'armes ou leurs pieuses actions consignées sur des bas-reliefs de chêne. Celui-ci avait racheté trois cents esclaves à des corsaires barbaresques pour leur donner la vraie religion et la liberté; celui-là avait sacrifié tous ses biens pour le salut de la patrie dans une guerre; un troisième avait versé pour elle tout son sang au champ d'honneur. Mon admiration pour eux était donc légitime, et je ne sentais pas leur sang couler moins chaud et moins généreux dans mes veines. Mais combien les descendans des autres patriciens me parurent dégénérés! ils n'avaient plus de leur race qu'une insupportable suffisance et des prétentions révoltantes. Je me demandais où était la noblesse; je ne la trouvais

plus que sur les écussons, aux portes des palais. Je résolus de me faire religieuse, et je priai ma mère avec tant d'instances de me laisser entrer au couvent, qu'elle y consentit. Elle versa beaucoup de larmes en m'y laissant; le prince Grimani donnait les mains à mon caprice, car depuis qu'il avait déterré, dans je ne sais quel coin de la Lombardie, une espèce de neveu qui pouvait devenir riche à mes dépens et porter avec éclat, grace à ma dot, l'impérissable nom des Grimani, il ne songeait qu'à me rendre obéissante, et il se flattait que la dévotion allait assouplir mon caractère. Quelle ardente piété, quelle soif du martyre il eût fallu avoir pour accepter Hector! On me retira du couvent, il y a trois mois; le fait est que j'y périssais d'ennui, et que la discipline inflexible que j'avais à subir était au-dessus de mes forces. D'ailleurs je fus si heureuse de retourner chez ma mère, et elle de me reprendre! Cependant six semaines de couvent avaient bien changé mes idées. J'avais compris Jésus, que je n'avais prié jusqu'alors que du bout des lèvres. Dans mes heures de solitude, à l'église, dans l'enthousiasme de la prière, j'avais compris que le fils de Marie était l'ami des pauvres laborieux, et qu'il avait méprisé avec raison les grandeurs de ce monde. Enfin que vous dirai-je? en même temps que j'ouvrais mon cœur à de nouvelles sympathies, ce que dans mon enfance j'appelais intérieurement la honte de ma mère, se présenta à moi sous d'autres couleurs, et je n'y pensai plus qu'avec attendrissement. Puis, que se passait-il en moi? je l'ignore; mais je me disais : « Si je venais à faire comme maman, si je me prenais d'amour pour un homme d'une autre condition que la mienne, tout le monde me jetterait la pierre, excepté elle. Elle me prendrait dans ses bras, et, cachant ma rougeur dans son sein, elle me dirait : — Obéis à ton cœur, afin d'être plus heureuse que je ne l'ai été en brisant le mien. » — Vous êtes ému, Lélio! O mon Dieu! c'est une larme qui vient de tomber sur ma main. Vous êtes vaincu, mon ami! Vous voyez que je ne suis ni folle, ni méchante; à présent, vous direz *oui*, et vous viendrez me chercher demain. Jurez-le!

Je voulus parler, mais je ne pus trouver un mot, j'avais le frisson. Je me sentais défaillir. Les yeux fixés sur moi, elle attendait avec anxiété ma réponse. Pour moi, j'étais anéanti. Aux premières paroles de ce récit, j'avais été frappé de son étrange ressemblance avec ma propre histoire; mais quand elle en vint aux circonstances qu'il m'était impossible de méconnaître, je restai confondu et ébloui, comme si la foudre eût passé devant mes yeux. Mille pensées contraires et toutes sinistres s'emparèrent de ma tête. Je vis s'agiter devant moi, pareilles

à des fantômes, les images de l'inceste et du désespoir. Ému du souvenir de ce qui avait été, effrayé de l'idée de ce qui eût pu être, je me voyais à la fois l'amant de la mère et le mari de la fille. Alezia, cette enfant que j'avais vue au berceau, était là, devant moi, me parlant en même temps de son amour et de celui de sa mère.

Un monde de souvenirs se déroulait devant moi, et la petite Alezia s'y présentait comme l'objet d'une tendresse déjà craintive et douloureuse. Je me rappelais son orgueil, sa haine pour moi, et les paroles qu'elle m'avait dites un jour lorsqu'elle avait vu la bague de son père à mon doigt. Qui sait, pensais-je, si ses préjugés sont à jamais abjurés? Peut-être que, si en cet instant elle apprenait que je suis Nello, son ancien valet, elle rougirait de m'aimer. — Signora, lui dis-je, vous aimiez autrefois, dites-vous, à percer le cœur de vos poupées avec une grande épingle. Pourquoi faisiez-vous cela? — Que vous importe, me dit-elle, et pourquoi êtes-vous frappé de cette minutie? — C'est que mon cœur souffre, et que vos épingles me reviennent naturellement à la mémoire. — Je veux bien vous le dire, pour vous montrer que ce n'était pas un mouvement de férocité, répondit-elle. J'entendais dire souvent, quand on parlait d'une lâcheté : « C'est n'avoir pas de sang dans le cœur; » et je prenais comme réelle cette expression figurée. Ainsi, quand je grondais mes poupées, je leur disais : « Vous êtes des lâches, et je m'en vais voir si vous avez du sang dans le cœur! »

— Vous méprisez bien les lâches, n'est-ce pas, signora? lui dis-je, me demandant quelle opinion elle aurait un jour de moi, si je cédais en cet instant à sa passion romanesque. Je retombai dans une pénible rêverie.

— Qu'avez-vous donc? me dit Alezia.

Sa voix me rappela à moi. Je la regardai avec des yeux humides. Elle pleurait aussi, mais à cause de mon hésitation. Je le compris tout d'abord, et lui serrant paternellement les mains :

— O mon enfant, lui dis-je, ne m'accusez pas! Ne doutez pas de mon pauvre cœur. Je souffre tant! si vous saviez!

Et je méloignai à grands pas, comme si en m'éloignant d'elle j'eusse pu fuir mon malheur. Rentré chez moi, je devins plus calme. Je repassai dans ma tête toute cette bizarre suite d'évènemens, je m'en expliquai à moi-même tous les détails, et fis disparaître ainsi à mes propres yeux l'espèce de mystère qui m'avait d'abord glacé d'une terreur superstitieuse. Tout cela était étrange, mais naturel, jusqu'à ce nom de baptême, ce nom d'Alezia, que j'avais toujours voulu savoir et que je n'avais jamais osé demander.

Je ne sais si un autre à ma place aurait pu conserver de l'amour pour la jeune Aldini. A bien prendre, je l'aurais pu sans crime, car vous vous rappelez que j'étais resté l'amant chaste et soumis de sa mère. Mais ma conscience se soulevait à la pensée de cet inceste intellectuel. J'aimais la Grimani avec son prénom inconnu, je l'aimais de tout mon cœur et de tous mes sens; mais Alezia, mais la signorina Aldini, la fille de Bianca, en vérité je ne l'aimais pas ainsi, car il me semblait que j'étais son père. Le souvenir des graces et des qualités charmantes de Bianca était resté frais et pur dans ma vie; il m'avait suivi partout comme une providence. Il m'avait rendu bon envers les femmes et vaillant envers moi-même. Si j'avais rencontré depuis beaucoup de beautés égoïstes et fausses, du moins cette certitude m'était restée, qu'il en existe de généreuses et de naïves. Bianca ne m'avait fait aucun sacrifice, parce que je ne l'avais pas voulu; mais si j'eusse accepté son abnégation, si j'eusse cédé à son entraînement, elle m'eût tout immolé, amis, famille, fortune, honneur, religion, et peut-être même sa fille! Quelle dette sacrée n'avais-je pas contractée envers elle! Étais-je pleinement acquitté par mes refus, par mon départ? Non, car elle était femme, c'est-à-dire faible, asservie, en butte à des arrêts implacables et aux insultes plus amères encore de l'ironie. Elle eût affronté tout cela, elle, si craintive, si douce, si enfant à mille égards. Elle eût fait une chose sublime, et moi en acceptant j'eusse fait une lâcheté. Je n'avais donc accompli qu'un devoir envers moi-même, et elle s'était exposée pour moi au martyre. Pauvre Bianca, mon premier, mon seul amour peut-être! comme elle était restée belle dans mon souvenir! Mon Dieu, me disais-je, pourquoi ai-je peur qu'elle soit vieillie et flétrie? ne dois-je pas être indifférent à cela? l'aimerais-je encore? non sans doute; mais, laide ou belle, pourrais-je aujourd'hui la revoir sans danger?—Et à cette pensée mon cœur battit si fort, que je compris combien il m'était impossible d'être l'époux ou l'amant de sa fille.

Et puis, me prévaloir du passé (ne fût-ce que par une muette adhésion aux volontés d'Alezia), pour obtenir la fille de Bianca, c'eût été une action déshonorante. Faible comme je connaissais Bianca, je savais qu'elle se croirait engagée à nous donner son consentement; mais je savais aussi que son vieux mari, sa famille et son confesseur surtout, l'accableraient de chagrin. Elle avait pu se remarier et faire un second mariage de convenance! Elle était donc au fond femme du monde, esclave des préjugés, et son amour pour moi n'était qu'un sublime épisode, dont le souvenir peut-être faisait sa honte et son

désespoir, tandis qu'il faisait ma gloire et ma joie. Non, pauvre Bianca! pensais-je, non, je ne suis pas quitte envers toi. Tu as bien assez souffert, assez tremblé peut-être à l'idée qu'un valet colportait de maison en maison le secret de ta faiblesse. Il est temps que tu dormes en paix, que tu ne rougisses plus des seuls jours heureux de ta jeunesse, et qu'apprenant l'éternel silence, l'éternel dévouement, l'éternel amour de Nello, tu puisses te dire, pauvre femme, qu'au milieu de ta vie enchaînée ou déçue, tu as une fois connu l'amour, et que tu l'as inspiré!

Je marchais avec agitation dans ma chambre; le jour commençait à poindre. C'est, dans la vie des hommes qui dorment peu, une heure décisive, qui met fin aux incertitudes nourries dans les ténèbres, et qui change les projets en résolution. J'eus un élan de joie enthousiaste et de légitime orgueil, en songeant que Lélio le comédien n'était pas tombé au-dessous de Nello le gondolier. Quelquefois, dans mes idées de démocratie romanesque, je m'étais pris à rougir d'avoir abandonné le toit de joncs marins où j'aurais pu perpétuer une race pauvre, laborieuse et frugale; je m'étais fait un crime d'avoir dédaigné l'humble profession de mes pères pour rechercher les amères jouissances du luxe, la vaine fumée de la gloire, les faux biens et les puérils travaux de l'art. Mais en accomplissant, sous les oripeaux de l'histrion, les mêmes actes de désintéressement et de fierté que j'avais accomplis sous la bure du batelier, j'ennoblissais deux fois ma vie, et deux fois j'élevais mon ame au-dessus de toutes les fausses grandeurs sociales. Ma conscience, ma dignité, me semblaient être la conscience et la dignité du peuple; en m'avilissant, j'eusse avili le peuple. Carbonari! carbonari! m'écriai-je, je serai digne d'être l'un de vous. Le culte de la délivrance est une foi nouvelle; le libéralisme est une religion qui doit anoblir ses adeptes et faire, comme autrefois le jeune christianisme, de l'esclave un homme libre, de l'homme libre un saint ou un martyr.

J'écrivis la lettre suivante à la princesse Grimani :

« MADAME,

« Un grand danger a menacé la signorina; pourquoi vous, tendre et courageuse mère, avez-vous consenti à l'éloigner de vous? N'est-elle pas dans l'âge où tout peut décider de la vie d'une femme, un instant, un regard, un soupir? N'est-ce pas maintenant que vous devez veiller sur elle à toute heure, la nuit comme le jour, épier ses moindres soucis, compter les battemens de son cœur? Vous, ma-

dame, qui êtes douce et pleine de condescendance pour les petites choses, mais qui, pour les grandes, savez trouver dans le foyer de votre cœur tant d'énergie et de résolution, voici le moment où vous devez montrer le courage de la lionne qui ne se laisse point arracher ses petits. Venez, madame, venez; reprenez votre fille, et qu'elle ne vous quitte plus. Pourquoi la laissez-vous dans des mains étrangères, livrée à une direction malhabile qui l'irrite et la pousserait à de grands écarts, si elle n'était votre fille, si le germe de vertu et de dignité déposé par vous dans son sein pouvait devenir le jouet du premier vent qui passe? Ouvrez les yeux; voyez que l'on contrarie les inclinations de votre enfant dans des choses légitimes et sacrées, et qu'ainsi l'on s'expose à la voir résister aux sages conseils et se faire une habitude d'indépendance que l'on ne pourra plus vaincre. Ne souffrez pas qu'on lui impose un mari qu'elle déteste, et craignez que cette aversion ne la porte à faire un choix précipité, plus funeste encore. Assurez sa liberté. Qu'elle ne soit enchaînée que par la sollicitude de votre amour éclairé, de crainte que se méfiant de votre énergie protectrice, elle ne cherche dans sa fantaisie un dangereux appui. Au nom du ciel, venez!

« Et si vous voulez savoir, madame, de quel droit je vous adresse cet appel, apprenez que j'ai vu votre fille sans savoir son nom, que j'ai failli devenir amoureux d'elle; que je l'ai suivie, observée, cherchée, et qu'elle n'était pas si bien gardée que je n'eusse pu lui parler et employer (en vain sans doute) tous les artifices par lesquels on séduit une femme ordinaire. Graces au ciel! votre fille n'a pas même été exposée à mes téméraires prétentions. J'ai appris à temps qu'elle avait pour mère la personne que je vénère et que je respecte le plus au monde, et dès cet instant les abords de sa demeure sont devenus sacrés pour moi. Si je ne m'éloigne pas à l'instant même, c'est afin d'être prêt à répondre à vos plus sévères interrogations, si, vous méfiant de mon honneur, vous m'ordonnez de paraître devant vous et de vous rendre compte de ma conduite.

« Agréez, madame, les humbles respects de votre esclave dévoué,

« NELLO. »

Je cachetai cette lettre, songeant au moyen de la faire parvenir à son adresse avec le plus de célérité possible, sans qu'elle tombât en des mains étrangères. Je n'osais la porter moi-même, dans la crainte qu'Alezia irritée ne fît quelque acte de folie ou de désespoir en apprenant mon départ. D'ailleurs il était bien vrai que je voulais pou-

voir m'ouvrir complètement à sa mère au moment où elle recevrait ma confidence tout entière, car je prévoyais bien qu'Alezia ne lui cacherait aucun détail de ce petit roman, dont je n'avais pas le droit de me faire l'historien exact sans son ordre. Je craignais d'ailleurs que l'énergie de cette jeune fille effrayant la faiblesse de sa mère du tableau de sa passion, celle-ci ne vînt à lui donner un consentement que je ne voulais pas ratifier. L'une et l'autre avaient besoin du secours de ma volonté calme et inébranlable, et c'était peut-être lorsqu'elles seraient en présence l'une de l'autre que j'aurais besoin d'une force qui manquerait à toutes deux.

J'en étais là, lorsqu'on frappa à ma porte, et un homme s'approcha dans une attitude respectueuse. Comme il avait eu soin d'ôter sa livrée, je ne le reconnus pas d'abord pour le domestique qui m'avait tant regardé le jour de l'aventure de l'église; mais comme nous avions maintenant le loisir de nous examiner l'un l'autre, nous jetâmes spontanément un cri de surprise.— C'est bien vous! me dit-il; je ne me trompais pas, vous êtes bien Nello? — Mandola, mon vieil ami! m'écriai-je, et je lui ouvris mes deux bras. Il hésita un instant, puis il s'y jeta avec effusion en pleurant de joie. — Je vous avais bien reconnu, mais j'ai voulu m'en assurer, et au premier moment dont je puis disposer, me voilà. Comment se fait-il qu'on vous appelle dans ce pays le seigneur Lélio? à moins que vous ne soyez ce chanteur fameux dont on parlait tant à Naples, et que je n'ai jamais été voir, car, voyez-vous, je m'endors toujours au théâtre, et, quant à la musique, je n'ai jamais pu y rien comprendre... Aussi, la signora ne me force jamais de monter à sa loge avant la fin du spectacle. — La signora! oh! parle-moi de la signora! mon vieux camarade. — Moi, je parlais de la signora Alezia, car pour la signora Bianca, elle ne va plus au théâtre. Elle a pris un confesseur piémontais, et elle est dans la plus haute dévotion depuis son second mariage. Pauvre bonne signora! je crains bien que ce mari-là ne la dédommage pas de l'autre. Ah! Nello, Nello, pourquoi n'as-tu pas... — Tais-toi, Mandola; pas un mot là-dessus. Il est des souvenirs qui ne doivent pas plus revenir sur nos lèvres que les morts ne doivent revenir à la vie. Dis-moi seulement où est ta maîtresse en ce moment, et le moyen de lui faire parvenir une lettre en secret et sur-le-champ. — Est-ce que c'est quelque chose d'important pour vous? — C'est quelque chose de plus important pour elle. — En ce cas, donnez-la-moi; je prends la poste à franc étrier, et je vais la lui remettre à Bologne, où elle est maintenant. Ne le saviez-vous pas? — Nullement. Oh! tant mieux! Tu

peux être auprès d'elle ce soir? — Oui, par Bacchus! Pauvre maîtresse, qu'elle sera *renversée* de recevoir de vos nouvelles! car, vois-tu, Nello, voyez-vous, signor... — Appelle-moi Nello quand nous sommes seuls, et Lélio devant le monde, tant que l'affaire de Chioggia ne sera pas assoupie tout-à-fait. — Oh! je sais. Pauvre Masattone! Mais cela commence à s'arranger. — Que me disais-tu de la signora Bianca? C'est là ce qui m'importe. — Je disais qu'elle deviendra bien rouge et bien pâle quand je lui remettrai une lettre en lui disant tout bas: C'est de Nello! Madame sait bien, Nello! celui qui chantait si bien..... Alors elle me dira d'un ton sérieux, car elle n'est plus gaie comme autrefois, la pauvre signora: « C'est bien, Mandola, allez-vous-en à l'office. » Et puis elle me rappellera pour me dire d'un ton doux, car elle est toujours bonne: « Mon pauvre Mandola, vous devez être bien fatigué?... Salomé, donnez-lui du meilleur vin! » — Et Salomé! m'écriai-je; est-elle mariée aussi? — Oh! celle-là ne se mariera jamais. C'est toujours la même fille, pas plus vieille, pas plus jeune; ne souriant jamais, ne versant jamais une larme, adorant toujours madame, et lui résistant toujours, chérissant mademoiselle, et la grondant sans cesse; bonne au fond, mais point aimable... La signora Alezia vous a-t-elle reconnu? — Nullement. — Je le crois; j'ai eu bien de la peine moi-même à vous reconnaître. On change tant! vous étiez si petit, si fluet! — Mais pas trop, ce me semble? — Et moi, continua Mandola avec une tristesse comique, j'étais si leste, si dégagé, si alerte, si joyeux! Ah! comme on vieillit!

Je me pris à rire en voyant combien l'on s'abuse sur les graces de sa jeunesse quand on avance en âge. Mandola était à peu près le même Hercule lombard que j'avais connu; il marchait toujours de côté comme une barque qui louvoie, et l'habitude de ramer en équilibre à la poupe de la gondole lui avait fait contracter celle de ne jamais se tenir sur ses deux jambes à la fois. On eût dit qu'il se méfiait toujours de l'aplomb du sol, et qu'il attendait le flot pour varier son attitude. J'eus bien de la peine à abréger notre entretien; il y prenait grand plaisir, et moi, j'éprouvais un bonheur douloureux à entendre parler de cet intérieur de famille où mon ame s'était ouverte à la poésie, à l'art, à l'amour et à l'honneur. Je ne pouvais me défendre d'une secrète joie pleine d'attendrissement et de reconnaissance en entendant le brave Lombard me raconter les longs regrets de Bianca après mon départ, sa santé long-temps altérée, ses larmes cachées, sa langueur, son dégoût de la vie; puis elle s'était ranimée. Un nouvel amour avait effleuré son cœur. Un homme fort séduisant,

mais assez mal famé, espèce d'aventurier de haut lieu, l'avait recherchée en mariage; elle avait failli croire en lui. Éclairée à temps, elle avait frémi des dangers auxquels l'isolement exposait son repos et sa dignité; elle avait frémi surtout pour sa fille, et s'était rejetée dans la dévotion.

— Mais son mariage avec le prince Grimani? dis-je à Mandola. — Oh! c'est l'ouvrage du confesseur, répondit-il. — Allons, il y a une fatalité, et l'on n'y échappe pas. Pars, Mandola; voici de l'argent, voici la lettre. Ne perds pas un instant, et ne retourne pas à la villa Grimani sans m'avoir parlé, car j'ai des recommandations importantes à te faire. — Il partit.

Je me jetai sur mon lit, et je commençais à m'endormir, lorsque j'entendis les pas rapides d'un cheval dans l'allée du jardin sur laquelle donnait ma fenêtre. Je me demandai si ce n'était pas Mandola qui revenait, ayant oublié une partie de ses instructions. Je vainquis donc la fatigue, et me mis à la croisée. Mais au lieu de Mandola, je vis une femme en amazone et la tête couverte d'une épaisse mantille de crêpe noir qui tombait sur ses épaules et voilait toute sa taille, aussi bien que son visage. Elle montait un superbe cheval tout fumant de sueur; et, sautant à terre avant que son domestique eût trouvé le temps de lui donner la main, elle parla à voix très basse à la vieille Cattina, que la curiosité bien plus que le zele avait fait accourir à sa rencontre. Je frissonnai en songeant qui ce pouvait, qui ce devait être; et, maudissant l'imprudence de cette démarche, je me rhabillai à la hâte. Quand je fus prêt, Cattina ne venant point m'avertir, je m'élançai précipitamment dans l'escalier, craignant que la téméraire visiteuse ne restât sous le péristyle exposée à quelque regard indiscret. Mais je rencontrai sur les dernières marches Cattina, qui retournait à son travail, après avoir introduit l'inconnue dans la maison. — Où est cette dame? lui demandai-je vivement. — Cette dame! répondit la vieille; quelle dame, mon *béni* seigneur Lélio? — Quelle ruse veux-tu essayer là, vieille folle? N'ai-je pas vu entrer une dame en noir, et n'a-t-elle pas demandé à me parler? — Non, sur la foi du baptême, monsieur Lélio. Cette dame a demandé la signora Checchina, et sans vous nommer. Elle m'a mis ce demi-sequin dans la main pour m'engager à cacher sa présence *aux autres habitans de la maison*. C'est ainsi qu'elle a dit. — Est-ce que tu l'as vue, Cattina, cette dame? — J'ai vu sa robe et son voile, et une grande mèche de cheveux noirs qui s'était détachée, et qui tombait sur une petite main superbe..... et deux grands yeux qui brillaient sous la dentelle

comme deux lampes derrière un rideau. — Et où l'as-tu fait entrer? — Dans le petit salon de la signora Checchina, pendant que la signora s'habille pour la recevoir. — C'est bien, Cattina; sois discrète, puisqu'on te l'a commandé.

Je restai incertain si c'était Alezia qui venait se confier à la Checchina. Je devais l'empêcher sur-le-champ et à tout prix de rester dans cette maison où chaque instant pouvait contribuer à la perte de sa réputation; mais si ce n'était point elle, de quel droit irais-je interroger une personne qui sans doute avait quelque grave intérêt à se cacher de la sorte? De ma fenêtre je n'avais pu juger la taille de cette femme voilée qui tout à coup s'était trouvée placée de manière à ce que je ne visse que le sommet de sa tête. J'avais examiné le domestique pendant qu'il emmenait les chevaux à l'écart dans un massif d'arbres que sa maîtresse lui avait désigné d'un geste. Je n'avais jamais vu ce visage, mais ce n'était pas une raison pour qu'il n'appartînt pas à la maison Grimani, dont, certes, je n'avais pas vu tous les serviteurs. Je répugnais à l'interroger et à tenter de le corrompre. Je résolus d'aller trouver la Checchina; je savais le temps qu'il lui fallait pour faire la plus simple toilette; elle ne devait pas encore être en présence de la visiteuse, et je pouvais entrer dans sa chambre sans traverser le salon d'attente. Je connaissais le mystérieux passage par lequel l'appartement de Nasi communiquait avec celui de ses maîtresses. Cette villa de Cafaggiolo étant une véritable *petite maison* dans le goût français du XVIIIe siècle.

Je trouvai en effet la Checchina à demi vêtue, se frottant les yeux et s'apprêtant avec une nonchalance seigneuriale à cette matinale audience.

— Qu'est-ce à dire? s'écria-t-elle en me voyant entrer par son alcôve. — Vite, un mot, Checchina, lui dis-je à l'oreille. Renvoie ta femme de chambre. — Dépêche-toi, me dit-elle quand nous fûmes seuls, car il y a là quelqu'un qui m'attend. — Je le sais, et c'est de cela que je viens te parler. Connais-tu cette femme qui te demande un entretien? — Qu'en sais-je? elle n'a pas voulu dire son nom à ma femme de chambre, et là-dessus je lui ai fait répondre que je ne recevais pas, surtout à sept heures du matin, les personnes que je ne connais point; mais elle ne s'est pas rebutée, et elle a supplié Teresa avec tant d'insistance (il est même probable qu'elle lui a donné de l'argent pour la mettre dans ses intérêts), que celle-ci est venue me tourmenter, et j'ai cédé, mais non sans un grand déplaisir de sortir si

tôt du lit, car j'ai lu les amours d'Angélique et de Médor fort avant dans la nuit.

— Écoute, Checchina, je crois que cette femme est... celle que tu sais. — Oh! crois-tu? en ce cas va la trouver, je comprends pourquoi elle me fait demander, et pourquoi tu entres par le passage secret. Allons, je serai discrète, et charmée surtout de me rendormir tandis que tu seras le plus heureux des hommes.

— Non, ma bonne Francesca, tu te trompes. Si je m'étais ménagé un rendez-vous sous tes auspices, sois sûre que je t'en aurais demandé la permission. D'ailleurs je n'en suis pas à ce point, et mon roman touche à sa fin, qui est la plus froide et la plus morale de toutes les fins. Mais cette jeune personne se perd si tu ne viens à son secours. N'accueille aucun des projets romanesques qu'elle vient sans doute te confier, fais-la partir sur-le-champ, qu'elle retourne chez ses parens à l'instant même. Si par hasard elle demande à me parler en ta présence, dis-lui que je suis absent, et que je ne rentrerai pas de la journée.

— Quoi, Lélio! tu n'es pas plus passionné que cela, et on fait pour toi des extravagances! Peste! Voyez ce que c'est que d'être fat, on réussit toujours! Mais si tu te trompais, cugino; si par hasard cette belle aventurière, au lieu d'être ta Dulcinée, était une de ces pauvres filles dont tout pays fourmille, qui veulent entrer au théâtre pour fuir des parens cruels? Écoute, j'ai une inspiration. Entrons ensemble dans le petit salon; en faisant avancer le paravent devant la porte, au moment où nous entrerons tu peux te glisser en même temps que moi dans la chambre, te tenir caché, tout entendre et tout voir. Si cette femme est ta maîtresse, il est important que tu saches bien et vite ce dont il s'agit, car ce qu'elle me dira, je te le répéterais mot à mot; il sera donc plus tôt fait de l'entendre.

J'hésitais, et pourtant j'avais bien envie de suivre ce mauvais conseil.

— Mais si c'est une autre femme, objectai-je, si elle a un secret à te confier?

— Avons-nous des secrets l'un pour l'autre? dit Checchina, et as-tu moins d'estime que moi pour toi-même? Allons, pas de sot scrupule, viens.

Elle appela Teresa, lui dit deux mots à l'oreille, et quand le paravent fut arrangé, elle la renvoya et m'entraîna avec elle dans le salon. Je ne fus pas caché deux minutes sans trouver, au paravent protecteur, une brisure par laquelle je pouvais voir la dame mystérieuse.

Elle n'avait pas encore relevé son voile, mais déjà je reconnaissais la taille élégante et les belles mains d'Alezia Aldini.

La pauvre femme tremblait de tous ses membres; je la plaignais et la blâmais, car le boudoir où nous nous trouvions n'était pas décoré dans un goût très chaste, et les bronzes antiques, les statuettes de marbre qui l'ornaient, quoique d'un choix exquis sous le rapport de l'art, n'étaient rien moins que faits pour attirer les regards d'une jeune fille ou d'une femme timide. Et en pensant que c'était Alezia Aldini qui avait osé pénétrer dans ce temple païen, j'étais malgré moi, par un reste d'amour peut-être, plus blessé que reconnaissant de sa démarche.

La Checchina, tout en se hâtant, n'avait pourtant pas négligé le soin si cher aux femmes d'éblouir par l'éclat de la toilette les personnes de leur sexe. Elle avait jeté sur ses épaules une robe de chambre de cachemire des Indes, objet d'un grand luxe à cette époque; elle avait roulé ses cheveux dénoués sous un réseau de bandelettes d'or et de pourpre, car l'antique était alors à la mode, et sur ses jambes nues, qui étaient fortes et belles comme celles d'une statue de Diane, elle avait glissé une sorte de brodequin de peau de tigre, qui dissimulait ingénieusement la vulgaire nécessité des pantoufles. Elle avait chargé ses doigts de diamans et de camées, et tenait son éventail étincelant comme un sceptre de théâtre, tandis que l'inconnue, pour se donner une contenance, tourmentait gauchement le sien, qui était simplement de satin noir. Celle-ci était visiblement consternée de la beauté de Checca, beauté un peu virile, mais incontestable. Avec sa robe turque, sa chaussure mède et sa coiffure grecque, elle devait assez ressembler à ces femmes de satrapes qui se couvraient sans discernement des riches dépouilles des nations étrangères.

Elle salua son hôtesse d'un air de protection un peu impertinent; puis, s'étendant avec nonchalance sur une ottomane, elle prit l'attitude la plus romaine qu'elle pût imaginer. Tout cet étalage fit son effet, la jeune fille resta interdite et n'osa rompre le silence. — Eh bien! madame ou mademoiselle, dit la Checca en dépliant lentement son éventail, car j'ignore absolument à qui j'ai le plaisir de parler, je suis à vos ordres.

Alors l'inconnue d'une voix claire et un peu âpre, avec un accent anglais très prononcé, répondit en ces termes :

— Pardonnez-moi, madame, d'être venue vous déranger si matin, et recevez mes remerciemens pour la bonté que vous avez de m'accueillir. Je me nomme Barbara Tempest et suis fille d'un lord établi

depuis peu à Florence. Mes parens me font apprendre la musique, et j'ai déjà quelque talent; mais j'avais une très excellente institutrice qui est partie pour Milan, et mes parens veulent me donner pour maître de chant cet insipide Tosani, qui me dégoûtera à jamais de l'art avec sa vieille méthode et ses cadences ridicules; j'ai ouï dire que le signor Lélio (que j'ai entendu chanter plusieurs fois à Naples) allait venir dans ce pays, et qu'il avait loué, pour la saison, cette maison dont je connais le propriétaire. J'ai un désir irrésistible de recevoir des leçons de ce chanteur célèbre, et j'en ai fait la demande à mes parens, qui me l'ont accordée; mais ils en ont parlé à plusieurs personnes, et il leur a été dit que le signor Lélio était d'un caractère très fier et un peu bizarre; qu'en outre, il était affilié à ce qu'on appelle, je crois, la charbonnerie, c'est-à-dire qu'il a fait serment d'exterminer tous les riches et tous les nobles, et qu'en attendant il les déteste. Il ne laisse échapper, a-t-on dit à mon père, aucune occasion de leur témoigner son aversion, et quand par hasard il consent à leur rendre quelque service, à chanter dans leurs soirées, ou à donner des leçons dans leurs familles, c'est après s'être fait prier dans les termes les plus humbles. Si on lui prouve, par des instances très grandes, combien on estime son talent et sa personne, il cède et redevient fort aimable; mais si on le traite comme un artiste ordinaire, il refuse sèchement et n'épargne pas les moqueries. Voilà, madame, ce qu'on a dit à mes parens, et voilà ce qu'ils redoutent, car ils tirent un peu vanité de leur nom et de leur position dans le monde. Quant à moi, je n'ai aucun préjugé, et j'ai une admiration si vive pour le talent, que rien ne me coûterait pour obtenir de M. Lélio la faveur d'être son élève.

Je me suis dit bien souvent que si j'étais à même de lui parler, certainement il ferait droit à ma requête. Mais, outre que je n'aurai peut-être pas l'occasion de le rencontrer, il ne serait pas convenable qu'une jeune personne s'adressât ainsi à un jeune homme. Je pensais à cela précisément ce matin en me promenant à cheval; vous savez, madame, que dans mon pays les demoiselles sortent seules, et vont à la promenade accompagnées de leur domestique. Je sors donc de grand matin, afin d'éviter la chaleur du jour, qui nous paraît bien terrible, à nous autres gens du Nord. Comme je passais devant cette jolie maison, j'ai demandé à un paysan à qui elle appartenait. Quand j'ai su qu'elle était à M. le comte Nasi, qui est l'ami de ma famille, sachant précisément qu'il l'avait louée à M. Lélio, j'ai demandé si ce dernier était arrivé. — Pas encore, m'a-t-on répondu; mais sa femme

est venue d'avance pour préparer son établissement de campagne; c'est une dame très belle et très bonne. Alors, madame, il m'est venu en tête l'idée d'entrer chez vous et de vous intéresser à mon désir, afin que vous m'accordiez votre protection toute puissante auprès de votre mari, et qu'il veuille bien accéder à la demande de mes parens, lorsqu'ils la lui adresseront. Puis-je vous demander aussi, madame, de vouloir bien garder mon petit secret, et de prier M. Lélio de le garder également; car ma famille blâmerait beaucoup cette démarche, qui n'a pourtant rien que de très innocent, comme vous le voyez.

Elle avait débité ce discours avec une volubilité si britannique, en saccadant ses mots, en traînant sur les syllabes brèves, et en étranglant les longues; elle faisait de si plaisans anglicismes, que je ne songeai plus à voir Alezia dans cette jeune lady à la fois prude et téméraire. La Checchina, de son côté, ne songea plus qu'à se divertir de son étrangeté. Moi, qui n'étais guère en train de prendre plaisir à ce jeu, je me serais volontiers retiré, mais le moindre bruit eût trahi ma présence et jeté l'épouvante dans le cœur ingénu de miss Barbara.

— En vérité, miss, répondit la Checchina en cachant une forte envie de rire derrière un flacon d'essence de rose, votre demande est fort embarrassante, et je ne sais comment y répondre. Je vous avouerai que je n'ai pas sur M. Lélio l'empire que vous voulez bien m'attribuer....

— Ne seriez-vous pas sa femme? dit la jeune Anglaise avec candeur.

—Oh! miss, s'écria la Checchina en prenant un air de prude du plus mauvais ton, une jeune personne avoir de telles idées! Fi donc! Est-ce qu'en Angleterre l'usage permet aux demoiselles de faire de pareilles suppositions?

La pauvre Barbara fut tout-à-fait troublée.

— Je ne sais pas si ma question était offensante, dit-elle d'un ton ému, mais plein de résolution. Il est certain que ce n'était pas mon intention. Vous pourriez n'être pas la femme de M. Lélio, et vivre avec lui sans crime. Vous pourriez être sa sœur... Voilà tout ce que j'ai voulu dire, madame.

— Et ne pourrais-je pas aussi bien, dit Checca, n'être ni sa femme, ni sa sœur, ni sa maîtresse, mais demeurer ici chez moi? Ne puis-je pas aussi bien être la comtesse Nasi?

— Oh! madame, répliqua ingénuement Barbara, je sais bien que M. Nasi n'est pas marié.

— Il peut l'être en secret, miss.

— Ce serait donc bien récemment, car il m'a demandée en mariage il n'y a pas plus de quinze jours.

— Ah! c'est vous, mademoiselle? — s'écria la Checchina avec un geste tragique qui fit tomber son éventail. Il y eut un moment de silence. Puis la jeune miss, voulant absolument le rompre, sembla faire un grand effort sur elle-même, quitta sa chaise, et ramassa l'éventail de la prima donna. Elle le lui présenta avec une grace charmante, et lui dit d'un ton caressant que rendait plus naïf encore son accent étranger :

— Vous aurez la bonté, n'est-ce pas, madame, de parler de moi à monsieur votre frère?

— Vous voulez dire mon mari? répondit Checchina en recevant son éventail d'un air moqueur et en toisant la jeune Anglaise avec une curiosité malveillante. L'Anglaise retomba sur sa chaise, comme si elle eût été frappée à mort; et la Checchina, qui détestait les femmes du monde et prenait une joie féroce à les écraser quand elle se trouvait en rivalité avec elles, ajouta, en se pavanant d'un air distrait dans la glace placée au-dessus de l'ottomane : Écoutez, chère miss Barbara. Je vous veux du bien, car vous me paraissez charmante; mais il faut que vous me disiez toute la vérité : je crains que ce ne soit pas l'amour de l'art qui vous amène ici, mais bien une sorte d'inclination pour Lélio. Il a inspiré sans le vouloir beaucoup de passions romanesques dans sa vie, et je connais plus de dix pensionnaires qui en sont folles.

— Rassurez-vous, madame, répondit l'Anglaise avec un accent italien qui me fit tressaillir, je ne saurais avoir la moindre inclination pour un homme marié; et quand je suis entrée dans cette maison, je savais que vous étiez la femme de M. Lélio.

La Checchina fut un peu déconcertée du ton ferme et dédaigneux de cette réponse; mais résolue de la pousser à bout, et redoublant d'impertinence, elle se remit bientôt et lui dit avec un sourire étudié : — Chère Barbara, vous me rassurez, et je vous crois l'ame trop noble pour vouloir m'enlever le cœur de Lélio; mais je ne puis vous cacher que j'ai une misérable faiblesse. Je suis d'une jalousie effrénée, tout me fait ombrage. Vous êtes peut-être plus belle que moi, et je le crains si j'en juge par le joli pied que j'aperçois et par les grands yeux que je devine; vous serez indifférente pour Lélio, puisqu'il m'appartient; vous êtes fière et généreuse, mais Lélio peut devenir amoureux de vous : vous ne seriez pas la première qui lui aurait tourné la tête. C'est un volage, il s'enflamme pour toutes les belles femmes

qu'il rencontre. Chère signora Barbara, ayez donc la complaisance de relever votre voile, afin que je voie ce que j'ai à craindre, et, pour parler à la française, si je puis exposer Lélio au feu de vos batteries.

L'Anglaise fit un geste de dégoût, puis sembla hésiter, et, se levant enfin de toute sa hauteur, elle répondit, en commençant à détacher son voile : — Regardez-moi, madame, et rappelez-vous bien mes traits, afin d'en faire la description au seigneur Lélio; et si en vous écoutant, il paraît ému, gardez-vous de l'envoyer vers moi, car s'il venait à vous être infidèle, je déclare que ce serait un malheur pour lui, et qu'il n'obtiendrait que mon mépris.

En parlant ainsi, elle avait découvert sa figure. Elle me tournait le dos, et j'essayais vainement de surprendre ses traits dans la glace. Mais avais-je besoin du témoignage de mes yeux, et celui de mes oreilles ne suffisait-il pas? Elle avait oublié tout-à-fait son accent anglais et parlait le plus pur italien, avec cette voix sonore et vibrante qui m'avait si souvent ému jusqu'au fond de l'ame.

— Pardon, miss, dit la Checchina sans se déconcerter, vous êtes si belle, que toutes mes craintes se réveillent; je ne puis croire que Lélio ne vous ait pas déjà vue, et qu'il ne soit pas d'accord avec vous pour me tromper.

— S'il vous demande mon nom, dit Alezia en arrachant avec violence une des grandes épingles d'acier bruni qui retenaient sur sa tête le pli de son voile, remettez-lui ceci de ma part, et dites-lui que mon blason porte une épingle avec cette devise : « Au cœur qui n'a pas de sang! »

En ce moment, ne pouvant rester sous le coup d'un tel mépris, je sortis brusquement de ma cachette et m'élançai vers Alezia avec assurance. — Non, signora, lui dis-je, ne croyez pas aux plaisanteries de mon amie Francesca. Tout ceci est une comédie qu'il lui a plu de jouer, vous prenant pour ce que vous vouliez paraître, et ne sachant pas l'importance de ses mensonges; c'est une comédie que j'ai laissé jouer, vous reconnaissant à peine, tant vous avez imité avec talent l'accent et les manières d'une Anglaise.

Alezia ne parut ni surprise, ni émue de mon apparition. Elle avait le calme et la dignité que les femmes *de condition* possèdent entre toutes les autres, lorsqu'elles sont dans leur droit. A voir son impassibilité, éclairée peu à peu d'un charmant sourire d'ironie, on eût pu croire que son ame n'avait jamais connu la passion, et qu'elle était incapable de la connaître.

— Vous trouvez que j'ai bien joué mon rôle, monsieur? répliqua-

t-elle; cela vous prouve que j'avais peut-être quelque disposition pour cette profession que vous ennoblissez par vos talens et vos vertus. Je vous remercie profondément de m'avoir ménagé l'occasion de vous donner la comédie, et je rends graces à madame, qui a bien voulu me donner la réplique. Mais je suis déjà dégoûtée de cet art sublime. Il faut y porter une expérience qui me coûterait trop à acquérir, et une force d'esprit dont vous seul au monde êtes capable.

— Non, signora, vous êtes dans l'erreur, repris-je avec fermeté. Je n'ai point l'expérience du mal, et je n'ai de force que pour repousser des soupçons déshonorans. Je ne suis ni l'époux, ni l'amant de Francesca. Elle est mon amie, ma sœur d'adoption, la confidente discrète et dévouée de tous mes sentimens; et pourtant elle ignore qui vous êtes, bien qu'elle vous soit aussi dévouée qu'à moi-même.

— Je déclare, signora, dit Francesca en s'asseyant d'une manière plus convenable, que je comprends fort peu ce qui se passe ici, et comment Lélio vous a laissé concevoir de pareils soupçons, lorsqu'il lui était si facile de les détruire. Ce qu'il vous dit en ce moment est la vérité, et vous n'imaginez pas, j'espère, que je voulusse me prêter à vous tromper, si j'étais autre chose pour lui qu'une amie bien calme et bien désintéressée.

Alezia commença à trembler de tous ses membres, comme saisie de fièvre, et elle se rassit pâle et recueillie. Elle doutait encore.

— Tu as été méchante, ma cousine, dis-je tout bas à la Checchina. Tu as pris plaisir à faire souffrir un cœur pur pour venger ton sot amour-propre. Ne devrais-tu pas remercier ta rivale, puisqu'elle a refusé Nasi?

La bonne Checca s'approcha d'elle, lui prit les mains familièrement, et s'accroupit sur un coussin à ses pieds. — Mon bel ange, lui dit-elle, ne doutez pas de nous; vous ne connaissez pas la douce et honnête liberté des bohémiens. Dans votre monde, on nous calomnie, et on nous fait un crime de nos meilleures actions. Puisque vous avez permis à Lélio de vous aimer, c'est que vous ne partagez pas ces préventions injustes. Croyez donc bien qu'à moins d'être la plus vile des créatures, je ne puis m'entendre avec Lélio pour vous tromper. Je comprends à peine quel plaisir ou quel profit j'en pourrais tirer. Ainsi, calmez-vous, ma jolie signora. Pardonnez-moi de vous avoir arraché votre secret par mes folles plaisanteries. Vous devez avouer que, si la signora marchesina se fût jouée des comédiens, ce n'eût pas été dans l'ordre. Mais, au reste, tout ceci est fort heureux, et vous avez eu là une idée bonne et courageuse. Vous auriez conservé

des soupçons et souffert long-temps, tandis que vous voilà rassurée, n'est-il pas vrai, *marchesina mia?* et vous croyez bien que j'ai un trop grand cœur pour vous trahir en aucune façon ? Allons, mon cher ange, il faut retourner auprès de vos parens, et Lélio ira vous voir aussitôt que vous le voudrez. Soyez tranquille, je vous l'enverrai, moi, et j'empêcherai bien qu'il ne vous donne d'autres sujets de chagrin. Ah! *poverina mia*, les hommes sont au monde pour désoler les femmes, et le meilleur d'entre eux ne vaut pas la dernière d'entre nous. Vous êtes une pauvre enfant qui ne connaît pas encore la souffrance. Cela ne viendra que trop tôt, si vous livrez votre pauvre cœur au tourment d'amour, *oïmè!*

Francesca ajouta bien d'autres choses toutes pleines de bonté et de sens. En même temps qu'Alezia était un peu blessée de cette familiarité naïve, elle était touchée de tant de bienveillance et vaincue par tant de franchise. Elle ne répondait pas encore aux caresses de Checca; mais de grosses larmes roulaient lentement sur ses joues livides. Enfin son cœur se brisa, et elle se jeta en sanglotant sur le sein de sa nouvelle amie.

Je m'étais mis à genoux devant elle auprès de Checca, car son agitation continue m'avait effrayé. Elle me tendit sa main, que je baisai respectueusement, et que je gardai ensuite serrée dans les miennes d'une façon toute paternelle.

— O Lélio! me dit-elle, me pardonnerez-vous l'outrage d'un pareil soupçon? N'accusez que l'état maladif où je suis, depuis quelques jours, de corps et d'esprit. C'est Lila qui, croyant me guérir et voulant m'empêcher de faire ce qu'elle appelle un coup de tête, m'a confié cette nuit que vous viviez ici avec une très belle personne qui n'était pas votre sœur, ainsi qu'elle l'avait cru d'abord, mais votre femme ou votre maîtresse. Vous pensez bien que je n'ai pu fermer l'œil; j'ai roulé dans ma tête les projets les plus tragiques et les plus extravagans. Enfin, je me suis arrêtée à l'idée que Lila avait pu se tromper, et j'ai voulu savoir la vérité par moi-même. Au point du jour, tandis que, vaincue par la fatigue, cette pauvre fille dormait dans ma chambre sur le tapis, je suis sortie sur la pointe du pied; j'ai appelé le plus soumis et le plus stupide des domestiques de ma tante, je lui ai fait seller le cheval de mon cousin Hector, qui est très fougueux, et qui a failli dix fois me renverser. Mais que m'importait la vie? Je me disais : « Hélas! n'est pas tué qui veut! » et j'ai pris la route de Cafaggiolo, sans savoir ce que j'allais y faire. Chemin faisant, j'ai trouvé le conte que je me suis permis de faire à madame. Oh! qu'elle me le pardonne!

Je voulais savoir si elle vous aimait, Lélio; si elle était aimée de vous, si elle avait des droits sur vous, si vous me trompiez. Pardonnez-moi tous deux; vous êtes si bons : vous me pardonnerez, et vous m'aimerez aussi, n'est-ce pas, madame?

— Chère madonetta! je t'aime déjà de toute mon ame, répondit la Checchina en lui passant ses grands bras nus autour du cou et en l'embrassant à l'étouffer.

Je désirais terminer cette scène et renvoyer Alezia chez sa tante. Je la suppliai de ne pas s'exposer davantage, et je me levai pour faire avancer son cheval; mais elle me retint en me disant avec force : — A quoi songez-vous, Lélio? Renvoyez chevaux et domestique chez ma tante; demandez la poste, et partons sur-le-champ. Votre amie sera assez bonne pour nous accompagner. Nous irons trouver ma mère, et je me jetterai à ses pieds en lui disant: « Je suis compromise, je suis perdue aux yeux du monde, je me suis enfuie de chez ma tante en plein jour, avec éclat. Il est trop tard pour réparer le tort que je me suis fait volontairement et délibérément. J'aime Lélio, et il m'aime; je lui ai donné ma vie. Il ne me reste sur la terre que lui et vous. Voulez-vous me maudire! »

Cette résolution me jetait dans une affreuse perplexité. Je la combattis en vain. Alezia s'irrita de mes scrupules, m'accusa de ne pas l'aimer, et invoqua le jugement de Francesca. Celle-ci voulait monter en voiture avec Alezia, et la conduire à sa mère sans moi. Moi, je voulais décider la signora à retourner chez elle, à écrire de là à sa mère, et à attendre sa réponse pour prendre un parti. Je m'engageais à ne plus avoir aucun scrupule de conscience, si la mère consentait; mais je ne voulais pas compromettre la fille: c'était une action odieuse que je suppliais Alezia de m'épargner. Elle me répondait que, si elle écrivait, sa mère montrerait la lettre au prince Grimani, et que celui-ci la ferait enfermer dans un couvent.

Au milieu de ce débat, Lila, que Cattina s'efforçait en vain d'arrêter dans l'escalier, se précipita impétueusement au milieu de nous, rouge, essoufflée, près de s'évanouir. Quelques instans se passèrent avant qu'elle pût parler. Enfin elle nous dit, en mots entrecoupés, qu'elle avait devancé à la course le seigneur Hector Grimani, dont le cheval était heureusement boiteux, et ne pouvait passer par les prairies fermées de haies vives, mais qu'il était derrière elle, qu'il s'était informé tout le long du chemin de la route qu'Alezia avait suivie, et qu'il allait arriver dans un instant. Toute la maison Grimani savait, grace à lui, la fuite de la signora. En vain la tante avait voulu faire des

recherches avec prudence et imposer silence aux déclamations extravagantes d'Hector. Il faisait si grand bruit, que tout le pays serait informé dans la journée de sa position ridicule et de la démarche hasardée de la signora, si elle n'y mettait ordre elle-même en allant à sa rencontre, en lui fermant la bouche, et en retournant avec lui à la villa Grimani. Je fus de l'avis de Lila. Alezia pliait son cousin à toutes ses volontés; rien n'était encore désespéré, si elle voulait sauter sur son cheval et retourner chez sa tante; elle pouvait prendre un autre chemin que celui par lequel venait Hector, tandis qu'on enverrait au-devant de lui des gens pour le dépister et l'empêcher d'arriver jusqu'à Cafaggiolo. Tout fut inutile, Alezia resta inébranlable. — Qu'il vienne, disait-elle, laissez-le entrer dans la maison, et nous le jetterons par la fenêtre s'il ose pénétrer jusqu'ici. La Checchina riait comme une folle de cette idée, et sur la description railleuse qu'Alezia faisait de son cousin, elle promettait, à elle seule, d'en débarrasser la compagnie. Toutes ces bravades et cette gaieté insensée, dans un moment décisif, me causaient un chagrin extrême.

Tout à coup une chaise de poste parut au bout de la longue avenue de figuiers qui conduisait de la grande route à la villa Nasi. — C'est Nasi! s'écria Checchina. — Si c'était Bianca! pensai-je. — Oh! s'écria Lila, voici madame votre tante elle-même qui vient vous chercher.

— Je résisterai à ma tante aussi bien qu'à mon cousin, répondit Alezia, car ils agissent indignement à mon égard. Ils veulent publier ma honte, m'abreuver de chagrins et d'humiliations, afin de me subjuguer. Lélio, cachez-moi, ou protégez-moi. — Ne craignez rien, lui dis-je; si c'est ainsi qu'on veut agir envers vous, nul n'entrera ici. Je vais recevoir madame votre tante au seuil de la maison, et puisqu'il est trop tard pour vous en faire sortir, je jure que personne n'y pénétrera.

Je descendis précipitamment; je trouvai Cattina qui écoutait aux portes. Je la menaçai de la tuer, si elle disait un mot; puis, songeant qu'aucune crainte n'était assez forte pour l'empêcher de céder au pouvoir de l'argent, je me ravisai, et retournant sur mes pas, je la pris par le bras, la poussai dans une sorte d'office qui n'avait qu'une lucarne où elle ne pouvait atteindre; je fermai la porte sur elle à double tour malgré sa colère, je mis la clé dans ma poche, et je courus audevant de la chaise de poste.

Mais de toutes nos appréhensions, la plus embarrassante se réalisa. Nasi sortit de la voiture et se jeta à mon cou. Comment l'empêcher d'entrer chez lui, comment lui cacher ce qui se passait? Il était fa-

cile de l'empêcher de violer l'incognito d'Alezia, en lui disant qu'une femme était venue pour moi dans sa maison, et que je le priais de ne point chercher à la voir. Mais la journée ne se passerait pas sans que la fuite d'Alezia et le désordre de la maison Grimani ne vinssent à ses oreilles. Une semaine suffirait pour l'apprendre à toute la province. Je ne savais vraiment que faire. Nasi, ne comprenant rien à mon air troublé, commençait à s'inquiéter et à craindre que la Checchina n'eût fait, par colère ou désespoir, quelque coup de tête. Il montait l'escalier avec précipitation; déjà il tenait le bouton de la porte de l'appartement de Checca, lorsque je l'arrêtai par le bras, en lui disant d'un air très sérieux que je le priais de ne pas entrer.

— Qu'est-ce à dire, Lélio? me dit-il d'une voix tremblante et en pâlissant; Francesca est ici et ne vient point à ma rencontre, vous me recevez d'un air glacé, et vous voulez m'empêcher d'entrer chez ma maîtresse? C'est pourtant vous qui m'avez écrit de revenir près d'elle, et vous sembliez vouloir nous réconcilier; que se passe-t-il donc entre vous?

J'allais répondre, lorsque la porte s'ouvrit, et Alezia parut, couverte de son voile. En voyant Nasi, elle tressaillit et s'arrêta.

— Je comprends maintenant, je comprends, dit Nasi en souriant; mille pardons, mon cher Lélio! dis-moi dans quelle pièce je dois me retirer. — Ici, monsieur! dit Alezia d'une voix ferme en lui prenant le bras, et en l'entraînant dans le boudoir d'où elle venait de sortir et où se trouvaient toujours Francesca et Lila. Je la suivis. Checchina, en voyant paraître le comte, prit son air le plus farouche, précisément celui qu'elle avait dans le rôle d'Arsace, lorsqu'elle faisait la partie de soprano dans la *Sémiramis* de Bianchi. Lila se mit devant la porte pour empêcher de nouvelles visites, et Alezia, écartant son voile, dit au comte stupéfait :

— Monsieur le comte, vous m'avez demandée en mariage, il y a quinze jours. Le peu de temps pendant lequel j'ai eu le plaisir de vous voir à Naples a suffi pour me donner de vous une plus haute idée que de tous mes autres prétendans. Ma mère m'a écrit pour me conjurer, pour m'ordonner presque d'agréer vos recherches. Le prince Grimani ajoutait en postcriptum que, si définitivement j'avais de l'éloignement pour mon cousin Hector, il me permettait de revenir auprès de ma mère à condition que je vous accepterais sur-le-champ pour mari. D'après ma réponse, on devait ou venir me chercher pour me conduire à Venise et vous y donner rendez-vous, ou me laisser indéfiniment chez ma tante avec mon cousin. Eh bien! malgré l'aversion que mon cousin

m'inspire, malgré les tracasseries dont ma tante m'abreuve, malgré l'ardent désir que j'éprouve de revoir ma bonne mère et ma chère Venise; enfin, malgré la grande estime que j'ai pour vous, monsieur le comte, j'ai refusé. Vous avez dû croire que j'accordais la préférence à mon cousin... Tenez! dit-elle en s'interrompant et en portant avec calme ses regards vers la croisée, le voilà qui entre à cheval jusque dans votre jardin. Arrêtez, monsieur Lélio, ajouta-t-elle en me saisissant le bras, comme je m'élançais pour sortir; vous m'accorderez bien qu'en cet instant il n'y a ici d'autre volonté à écouter que la mienne. Placez-vous avec Lila devant cette porte jusqu'à ce que j'aie fini de parler.

Je dérangeai Lila, et je tins la porte à sa place. Alezia continua :

— J'ai refusé, monsieur le comte, parce que je ne pouvais loyalement accepter vos honorables propositions. J'ai répondu à l'aimable lettre que vous aviez jointe à celle de ma mère.

— Oui, signora, dit le comte, vous m'avez répondu avec une bonté dont j'ai été fort touché, mais avec une franchise qui ne me laissait aucun espoir; et si je reviens dans le pays que vous habitez, ce n'est point avec l'intention de vous importuner de nouveau, mais avec celle d'être votre serviteur soumis et votre ami dévoué, si vous daignez jamais faire appel à mes respectueux sentimens.

— Je le sais, et je compte sur vous, répondit Alezia en lui tendant sa main d'un air noblement affectueux. Le moment est venu, plus vite que vous ne l'auriez imaginé, de mettre ces généreux sentimens à l'épreuve. Si j'ai refusé votre main, c'est que j'aime Lélio; si je suis ici, c'est que je suis résolue à n'épouser jamais que lui.

Le comte fut si bouleversé de cette confidence, qu'il resta quelques instans sans pouvoir répondre. A Dieu ne plaise que je blasphème l'amitié du brave Nasi; mais en ce moment, je vis bien que chez les nobles il n'est pas d'amitié personnelle, de dévouement ni d'estime qui puissent extirper entièrement les préjugés. J'avais les yeux attachés sur lui avec une grande attention, je lus clairement sur son visage cette pensée: « j'ai pu, moi comte Nasi, aimer et demander en mariage une femme qui est amoureuse d'un comédien et qui veut l'épouser! »

Mais ce fut l'affaire d'un instant. Le bon Nasi reprit sur-le-champ ses manières chevaleresques. — Quoi que vous ayez résolu, signora, dit-il, quoi que vous ayez à m'ordonner en vertu de vos résolutions, je suis prêt.

— Eh bien! monsieur le comte, reprit Alezia, je suis chez vous, et

voici mon cousin qui vient, sinon me réclamer, du moins constater ici ma présence. Froissé par mes refus, il ne manquera pas de me décrier, parce qu'il est sans esprit, sans cœur et sans éducation. Ma tante feindra de blâmer l'emportement de son fils, et racontera ce qu'il lui plaira d'appeler ma honte, à toutes les dévotes de sa connaissance qui le rediront à toute l'Italie. Je ne veux point par de vaines précautions, ni par de lâches dénégations, essayer d'arrêter le scandale. J'ai appelé l'orage sur ma tête, qu'il éclate à la face du monde ! Je n'en souffrirai pas si, comme je l'espère, le cœur de ma mère me reste, et si, avec un époux content de mes sacrifices, je trouve encore un ami assez courageux pour avouer hautement la protection fraternelle qu'il m'accorde. A ce titre, voulez-vous empêcher qu'il n'y ait des explications inconvenantes, *impossibles*, entre Lélio et mon cousin? Voulez-vous aller recevoir Hector, et lui déclarer de ma part que je ne sortirai de cette maison que pour aller trouver ma mère, et appuyée sur votre bras?

Le comte regarda Alezia d'un air sérieux et triste, qui semblait dire : « Vous êtes la seule ici qui compreniez à quel point mon rôle, dans le monde, va paraître étrange, coupable et ridicule, » mit gracieusement un genou en terre, et baisa la main d'Alezia qu'il tenait toujours dans la sienne, en lui disant : — Madame, je suis votre chevalier à la vie et à la mort. — Puis il vint à moi et m'embrassa cordialement sans me rien dire. Il oublia de parler à la Checchina, qui du reste, appuyée sur le rebord de la fenêtre, les bras croisés sur sa poitrine, contemplait cette scène avec une attention philosophique.

Nasi se préparait à sortir. Moi, je ne pouvais souffrir l'idée qu'il allait s'établir, à ses risques et périls, le champion de la femme que j'étais censé compromettre. Je voulais du moins le suivre et prendre sur moi la moitié de la responsabilité. Il me donna, pour m'en empêcher, des raisons excellentes tirées du code du grand monde. Je n'y comprenais rien, et me sentais dominé en cet instant par la colère que me causaient l'insolence d'Hector et ses indignes intentions. Alezia essaya de me calmer en me disant : — Vous n'avez encore de droits que ceux qu'il me plaira de vous accorder. — J'obtins du moins d'accompagner Nasi, et de faire acte de présence devant Hector Grimani, à la condition de ne pas dire un mot sans la permission de Nasi.

Nous trouvâmes le cousin qui descendait de cheval, tout haletant et couvert de sueur. Il donna un grand coup de fouet, en jurant d'une manière ignoble, au pauvre animal, parce que s'étant déferré et blessé en chemin, il n'était pas venu assez vite au gré de son impa-

tience. Il me sembla voir dans ce début et dans toute la contenance d'Hector qu'il ne savait comment se tirer de la position où il s'était jeté à l'étourdie. Il fallait se montrer héroïque à force d'amour et de folle jalousie, ou absurde à force de lâche insolence. Ce qui mettait le comble à son embarras, c'est qu'il avait recruté en chemin deux jeunes gens de ses amis qui se rendaient à la chasse et avaient voulu l'accompagner dans son expédition, moins sans doute pour l'assister que pour se divertir à ses dépens.

Nous nous avançâmes jusqu'à lui, sans le saluer, et Nasi le regarda de près au milieu du visage, d'un air glacé, sans lui dire un mot. Il parut ne pas me voir ou ne pas me reconnaître. — Ah! c'est vous, Nasi! s'écria-t-il incertain s'il le saluerait ou s'il lui tendrait la main, car il voyait bien que Nasi n'était disposé à lui rendre aucune espèce de révérence. — Vous n'avez pas sujet de vous étonner, je pense, de me trouver chez-moi, répondit Nasi. — Pardonnez-moi, pardonnez-moi, reprit Hector en feignant d'être accroché par son éperon à un magnifique rosier qui se trouvait là, et qu'il écrasait de tout son poids. Je ne m'attendais pas du tout à vous trouver ici; je vous croyais à Naples. — Que vous l'ayez cru ou non, peu importe. Vous voici, et me voici. De quoi s'agit-il? — Pardieu, mon cher, il s'agit de m'aider à retrouver ma cousine Alezia Aldini, qui se permet de courir seule à cheval sans la permission de ma mère, et qui, m'a-t-on dit, est par ici?

— Qu'entendez-vous par ce mot : *par ici?* Si vous pensez que la personne dont vous parlez soit dans les environs, suivez la rue, cherchez. — Mais que diable, mon cher, elle est ici, dit Hector forcé par le ton de Nasi et par la présence de ses témoins de se prononcer un peu plus nettement. Elle est dans votre maison ou dans votre jardin, car on l'a vue entrer dans votre avenue, et, sang de Dieu! voilà son cheval là-bas! c'est-à-dire mon cheval, car il lui a plu de le prendre pour courir les champs, et de me laisser sa haquenée. — Et il essayait par un gros rire forcé d'égayer un entretien que Nasi ne semblait pas disposé à traiter aussi légèrement.

— Monsieur, répondit-il, je n'ai pas l'honneur de vous connaître assez pour que vous m'appelliez *mon cher;* je vous prie donc de me traiter comme je vous traite. Ensuite, je vous ferai observer que ma maison n'est point une auberge, ni mon jardin une promenade publique, pour que les passans se permettent de l'explorer. — Ma foi, monsieur, si vous n'êtes pas content, dit Hector, j'en suis bien fâché. Je croyais vous connaître assez pour me permettre d'entrer chez

vous, et je ne savais pas que votre maison de campagne fût un château fort. — Telle qu'elle est, monsieur, palais ou chaumière, j'en suis le maître, et je vous prie de vous tenir pour averti que personne n'y entre sans ma permission. — Par Bacchus! monsieur le comte, vous avez bien peur que je vous demande la permission d'entrer chez vous, car vous me la refusez d'avance avec une aigreur qui me donne beaucoup à penser. Si, comme je le crois, Alezia Aldini est dans cette maison, je commence à espérer pour elle qu'elle y est venue pour vous; donnez-m'en l'assurance, et je me retire satisfait.

— Je ne reconnais à personne, monsieur, répondit Nasi, le droit de m'adresser aucune espèce de questions, et à vous, moins qu'à tout autre, celui de m'interroger sur le compte d'une femme que votre conduite outrage en cet instant.

— Eh! mordieu, je suis son cousin! Elle est confiée à ma mère, que voulez-vous que ma mère réponde à mon oncle, le prince Grimani, lorsqu'il lui demandera sa belle-fille? Et comment voulez-vous que ma mère, qui est âgée et infirme, coure après une jeune écervelée qui monte à cheval comme un dragon? — Je suis certain, monsieur, dit Nasi, que madame votre mère ne vous a pas chargé de chercher sa nièce d'une manière aussi bruyante, et de la demander à tout venant d'une manière aussi déplacée; car, dans ce cas, sa sollicitude serait un outrage plus qu'une protection, et mettre l'objet d'une telle protection à l'abri de votre zèle serait un devoir pour moi.

— Allons, dit Hector, je vois que vous ne voulez pas nous rendre notre fugitive. Vous êtes un chevalier des anciens temps, monsieur le comte! Souvenez-vous que désormais ma mère est déchargée de toute responsabilité envers la mère de Mlle Aldini. Vous arrangerez cette affaire désagréable comme vous l'entendrez pour votre propre compte. Quant à moi, je m'en lave les mains, j'ai fait ce que je devais et ce que je pouvais. Je vous prierai seulement de dire à Alezia Aldini qu'elle est bien libre d'épouser qui bon lui semblera, et que pour ma part je n'y mettrai pas d'obstacle. Je vous cède mes droits, mon cher comte; puissiez-vous n'avoir jamais à chercher votre femme dans la maison d'autrui, car vous voyez par mon exemple combien on y fait sotte figure. — Beaucoup de gens pensent, monsieur le comte, répondit Nasi, qu'il y a toujours moyen d'ennoblir la position la plus fâcheuse et de faire respecter la plus ridicule. Il n'y a de sottes figures que là où il y a de sottes démarches.

A cette réponse sévère, un murmure significatif des deux amis fit sentir à Hector qu'il ne pouvait plus reculer.

— Monsieur le comte, dit-il à Nasi, vous parlez de sottes démarches. Qu'appelez-vous sottes démarches, je vous prie?

— Vous donnerez à mes paroles l'explication que vous voudrez, monsieur.

— Vous m'insultez, monsieur?

— C'est vous qui en êtes juge, monsieur. Pour moi, cela ne me regarde pas.

— Vous me rendrez raison, je présume?

— Fort bien, monsieur.

— Votre heure?

— Celle que vous voudrez.

— Demain matin à huit heures, dans la prairie de Maso, si vous le voulez bien, monsieur. Mes témoins seront ces messieurs.

— Très bien, monsieur; mon ami que voici sera le mien.

Hector me regarda avec un sourire de dédain, et, emmenant à l'écart Nasi avec ses deux compagnons, il lui dit :

— Ah! ça, mon cher comte, permettez-moi de vous dire que c'est pousser la plaisanterie trop loin. Maintenant qu'il s'agit de se battre, il faudrait, ce me semble, un peu de sérieux. Mes témoins sont gens de qualité : monsieur est le marquis de Mazzorbo, et voici monsieur de Monteverbasco. Je ne pense pas que vous puissiez leur associer comme témoin ce monsieur à qui j'ai fait donner 20 francs l'autre jour pour avoir accordé un piano chez ma mère. Vraiment, je n'y conçois rien. Hier, on découvre que ce monsieur a une intrigue avec ma cousine, et aujourd'hui vous nous dites que c'est votre ami intime. Veuillez nous dire au moins son nom.

— Vous vous trompez positivement, monsieur le comte. Ce *monsieur*, comme vous dites, n'accorde point de pianos, et n'a jamais mis le pied chez votre cousine. C'est le signor Lélio, l'un de nos plus grands artistes, et l'un des hommes les plus braves et les plus loyaux que je connaisse.

J'avais entendu confusément le commencement de cette conversation, et, voyant qu'il s'agissait de moi, je m'étais rapproché assez rapidement. Quand j'entendis le comte Hector parler tout haut d'une *intrigue* à propos d'Alezia, la mauvaise humeur où m'avait mis ce combat engagé sans moi se changea en colère, et je résolus de faire payer à quelqu'un de nos adversaires la fausseté de ma position. Je ne pouvais m'en prendre au comte Hector, déjà provoqué par Nasi; ce fut sur M. de Monteverbasco que tomba l'orage. Le digne gentillâtre, en apprenant mon nom, s'était contenté de dire d'un air étonné :

— Tiens!

Je m'approchai de lui, et le regardant en face d'un air menaçant :

— Que voulez-vous dire, monsieur?

— Moi, monsieur, je n'ai rien dit.

— Pardonnez-moi, monsieur, vous avez dit : *C'est encore pire.*

— Non, monsieur, je ne l'ai pas dit.

— Si, monsieur, vous l'avez dit.

— Si vous y tenez absolument, monsieur, mettons que je l'ai dit.

— Ah! vous en convenez enfin. Eh bien! monsieur, si vous ne me trouvez pas bon pour témoin, je saurai bien vous forcer à me trouver bon pour adversaire.

— Est-ce une provocation, monsieur?

— Monsieur, ce sera tout ce qui vous plaira. Mais je vous avertis que votre nom ne me revient pas, et que votre figure me déplaît.

— C'est bien, monsieur; nous prendrons donc, si cela vous convient, le rendez-vous de ces messieurs.

— Parfaitement. Messieurs, j'ai l'honneur de vous saluer.

Après quoi nous rentrâmes, Nasi et moi, dans la maison, non sans avoir recommandé le silence aux domestiques.

La conduite d'Hector Grimani en cette occurrence me fit connaître un type d'homme du monde que je n'avais pas encore observé. Si j'avais songé à porter un jugement sur Hector, les premières fois que je l'avais vu à la villa Grimani, alors qu'il se renfermait dans sa cravate et dans sa nullité pour paraître supportable à sa cousine, j'aurais prononcé que c'était un homme faible, inoffensif, froid et bon. Cet homme si grêle pouvait-il nourrir un sentiment d'hostilité? Ces manières si méthodiquement élégantes pouvaient-elles cacher un instinct de domination brutale et de lâche ressentiment? Je ne l'aurais point cru; je ne m'attendais pas à le voir demander raison à Nasi de sa dure réception, car je le croyais plus poli et moins brave, et je fus étonné qu'ayant été assez sot pour s'attirer de telles leçons, il fût assez résolu pour s'en venger. Le fait est qu'Hector n'était pas un de ces hommes sans conséquence qui ne font jamais ni mal ni bien. Il était maussade, présomptueux; mais, sentant malgré lui sa médiocrité intellectuelle, il se laissait toujours dominer dans les discussions; puis, bientôt poussé par la haine et la vengeance, il demandait à se battre. Il se battait souvent et toujours mal à propos, de sorte que sa bravoure tardive et entêtée lui faisait plus de tort que de bien.

Avant de laisser Nasi retourner auprès d'Alezia, je le pris à l'écart et lui dis que tout ce qui venait de se passer était arrivé bien malgré

moi, que mon intention n'avait jamais été de séduire, d'enlever, ni d'épouser Mlle Aldini, et que ma ferme résolution était de m'éloigner d'elle sur-le-champ et pour toujours, à moins que je ne fusse forcé par l'honneur à l'épouser en réparation du tort qu'elle venait de se faire à cause de moi. Je voulais que Nasi en fût juge. — Mais avant de vous raconter toute cette histoire, lui dis-je, il faut songer au plus pressé, et nous arranger de manière à compromettre le moins possible notre jeune hôtesse. Je dois vous confier un fait qu'elle ignore, c'est que sa mère sera ici demain soir. Je vais établir un homme de planton au prochain relai, afin qu'au lieu d'aller chercher sa fille à la villa Grimani, elle vienne ici directement la prendre. Dès que j'aurai remis la signora Alezia entre les mains de sa mère, j'espère que tout s'arrangera; mais, jusque-là, quelle explication vais-je lui donner de l'extrême réserve dans laquelle je veux me renfermer envers elle?

— Le mieux, dit Nasi, serait de la décider à sortir d'ici, et à retourner chez sa tante. Ou du moins à se retirer dans un couvent pendant vingt-quatre heures. Je vais essayer de lui faire comprendre que sa position ici n'est pas tenable.

Il alla trouver Alezia. Mais toutes ses bonnes raisons furent inutiles. Checca, fidèle à ses habitudes de jactance, avait dit à Alezia qu'elle était la maîtresse de Nasi, que le comte s'était détaché d'elle après une querelle, et qu'alors il avait pu demander Alezia en mariage; mais que guéri par son refus, et ramené par un invincible amour aux pieds de sa maîtresse, il était prêt à l'épouser. Alezia se croyait donc très convenablement chez Nasi, elle était charmée de le voir prendre, comme elle, le parti de se livrer au penchant de son cœur et de rompre avec l'opinion. Elle se promettait de trouver dans ce couple heureux une société pour toute sa vie et une amitié à toute épreuve. En quittant la maison de Nasi, elle craignait mes scrupules, et les efforts de sa famille pour la réconcilier avec le monde. Elle voulait donc obstinément se perdre, et elle finit par déclarer à Nasi qu'elle ne sortirait de chez lui que contrainte par la force.

— En ce cas, signora, lui dit le comte, vous me permettrez d'agir de mon côté comme l'honneur me l'ordonne. Je suis votre frère, vous l'avez voulu. J'ai accepté ce rôle avec reconnaissance et soumission, et j'ai déjà fait acte de protection fraternelle en éloignant de vous les insolentes réclamations du comte Hector. Je continuerai d'agir d'après le conseil de mon respect et mon dévouement; mais si les droits d'un frère ne s'étendent pas jusqu'à commander à sa sœur, du moins ils

l'autorisent à écarter d'elle tout ce qui pourrait nuire à sa réputation. Vous permettrez donc que j'empêche Lélio de rentrer dans cette maison tant que votre mère n'y sera pas, et je viens de lui envoyer un exprès, afin que demain soir vous puissiez l'embrasser.

— Demain soir? s'écria Alezia, c'est trop tôt. Non, je ne le veux pas. Quelque bonheur que j'aie à revoir ma mère bien-aimée, je veux avoir le temps d'être compromise aux yeux du monde, et perdue sans retour pour lui. Je veux partir avec Lélio, et courir au-devant de ma mère. Quand on saura que j'ai voyagé avec Lélio, personne ne m'excusera, personne ne pourra me pardonner, excepté ma mère.

— Lélio n'obéira pas à votre volonté, ma chère sœur, répondit Nasi, il n'obéira qu'à la mienne; car son ame n'est que délicatesse et loyauté, et il m'a pris pour arbitre suprême. — Eh bien! dit Alezia en riant, allez lui ordonner de ma part de venir ici. — Je vais le trouver, répondit Nasi, car je vois que vous n'êtes disposée à écouter aucune parole sage. Et je vais avec lui faire préparer deux chambres pour lui et pour moi dans l'auberge du village que vous voyez d'ici au bout de l'avenue. Si vous étiez encore exposée à quelque offense de la part de M. Hector Grimani, vous n'auriez qu'à faire signe de votre fenêtre et à faire sonner la cloche du jardin, nous serions sous les armes à l'instant même. Mais soyez tranquille, il ne reviendra pas. Vous allez donc vous emparer de l'appartement de Lélio, qui est plus convenable pour vous que celui-ci. Votre femme de chambre restera ici pour vous servir et pour m'apporter vos ordres, s'il vous plaît de m'en donner.

Nasi étant venu me rejoindre et m'ayant rapporté cet entretien, je lui ouvris mon cœur et lui confiai à peu près tout ce que j'éprouvais, sans toutefois lui parler de Bianca. Je lui expliquai comment je m'étais étourdiment engagé dans une aventure dont l'héroïne m'avait d'abord semblé coquette jusqu'à l'effronterie, comment, en découvrant de jour en jour la pureté de son ame et l'élévation de son caractère, je m'étais trouvé amené malgré moi à jouer le rôle d'un homme prêt à tout accepter et à tout entreprendre. — Vous n'aimez donc pas la signora Aldini? dit le comte avec un étonnement où je crus voir percer un peu de mépris pour moi. — Je n'en fus pas blessé, car je savais ne pas mériter ce mépris, et il me rendit son estime quand il sut quelles luttes j'avais soutenues pour rester vertueux, quoique dévoré d'amour et de désirs. Mais quand il fallut expliquer au comte comment il se faisait que je fusse si positivement décidé à ne pas épouser Alezia, quelque indulgence qu'elle trouvât dans le cœur de sa mère, je fus embarrassé. Je lui fis alors une question : je lui

demandai si Alezia serait tellement compromise par l'action qu'elle venait de faire, qu'il fût de mon devoir de l'épouser pour réhabiliter son honneur. Le comte sourit, et, me prenant la main avec affection : — Mon bon Lélio, me dit-il, vous ne savez pas encore à quel point le monde où Alezia est née renferme de sottise, et combien sa sévérité cache de corruption. Sachez, afin d'en rire et de mépriser de semblables idées autant que je les méprise, sachez qu'Alezia séduite par vous dans la maison de sa tante, après avoir été votre maîtresse pendant un an, pourvu que la chose se fût passée sans bruit et sans scandale, pourrait encore faire ce qu'on appelle un bon mariage, et qu'aucune grande maison ne lui serait fermée. Elle entendrait chuchotter autour d'elle, et quelques femmes austères défendraient à leurs filles, nouvellement mariées, de se lier avec elle; mais elle n'en serait que plus à la mode et entourée de plus d'hommages par les hommes. Mais si vous épousiez Alezia, fût-il prouvé qu'elle est restée pure comme un ange jusqu'au jour de son mariage, on ne lui pardonnerait jamais d'être la femme d'un comédien. Vous êtes un de ces hommes sur lesquels aucune calomnie n'a de prise. Beaucoup d'hommes sensés penseraient peut-être qu'Alezia a fait un noble choix et une bonne action en vous épousant; bien peu l'oseraient dire tout haut, et je suppose qu'elle devînt veuve, les portes fermée sur elles ne se r'ouvriraient jamais, car elle ne trouverait jamais un homme du monde qui voulût l'épouser après vous; sa famille la considérerait comme morte, et il ne serait même plus permis à sa mère de prononcer son nom. Voilà le sort qui attend Alezia si vous l'épousez. Réfléchissez, et si vous n'êtes pas sûr de l'aimer toujours, craignez un mariage malheureux, car il ne vous sera plus possible de la rendre à sa famille et à ses amis quand elle aura porté votre nom. Si, au contraire, vous vous sentez la force de l'aimer toujours, épousez-la, car son dévouement pour vous est sublime, et nul homme au monde n'en est plus digne que vous.

Je restai rêveur, et le comte craignit de m'avoir blessé par sa franchise, malgré les réflexions obligeantes par lesquelles il avait essayé d'en adoucir l'amertume. Je le rassurai. — Ce n'est point à cela que je songe, lui dis-je; je songe à la signora Bianca, je veux dire à la princesse Grimani, et aux chagrins dont sa vie serait abreuvée, si j'épousais sa fille. — Ils seraient grands en effet, répliqua le comte, et si vous connaissiez cette aimable et charmante femme, vous y regarderiez à deux fois avant de l'exposer à la colère de ces insolens et implacables Grimani. — Je ne l'y exposerai point, répondis-je avec force, et comme me parlant à moi-même. — Cette résolution ne part

peut-être point d'un cœur fortement épris, dit le comte, mais, ce qui vaut mieux, elle part d'un cœur généreux et noble. Quoi que vous fassiez, je reste votre ami, et je soutiens votre détermination envers et contre tous.

Je l'embrassai, et nous passâmes le reste de la journée tête à tête, à l'auberge voisine. Il me fit raconter encore toute mon aventure, et l'intérêt avec lequel il m'interrogeait sur les plus petits détails, l'air d'anxiété secrète dont il écoutait le récit des circonstances périlleuses où ma vertu s'était trouvée à l'épreuve, me firent bien voir que ce noble cœur était fortement épris d'Alezia Aldini. En même temps qu'il souffrait d'entendre ces récits, il était évident pour moi que chaque preuve de courage et de dévouement que m'avait donnée Alezia enflammait son enthousiasme, et malgré lui ranimait son amour. A chaque instant il m'interrompait pour me dire : — C'est beau, cela, Lélio! c'est beau! c'est grand! A votre place, je n'aurais pas tant de courage! Je ferais mille folies pour cette femme. — Cependant, quand je lui donnais mes raisons (et je les lui donnais toutes, sans toutefois lui parler de l'amour que j'avais eu autrefois pour Bianca), il approuvait ma sagesse et ma fermeté; et lorsque malgré moi je redevenais triste, il me disait : — Courage! allons, courage! Encore dix-huit ou vingt heures, et Alezia sera sauvée. Je crois que nous traiterons demain les Grimani de manière à leur ôter l'envie d'ébruiter l'affaire. La princesse emmènera sa fille, et un jour Alezia vous bénira d'avoir été plus sage qu'elle, car l'amour ne vit qu'un jour, et les préjugés ont des racines indestructibles.

Nous passâmes quelques heures de la nuit à mettre ordre à nos affaires; à tout évènement, Nasi légua sa villa à la Checchina. La conduite de cette bonne fille envers Alezia avait rempli d'estime et de reconnaissance l'ame généreuse du comte.

Quand nous eûmes fini, nous prîmes quelques heures de sommeil, et, à la pointe du jour, je m'éveillai. Quelqu'un entrait dans ma chambre. C'était Checca. — Tu te trompes, lui dis-je; la chambre de Nasi est ici proche. — Ce n'est pas lui, mais toi que je cherche, dit-elle. Écoute : il ne faut pas que tu épouses cette marchesina. — Pourquoi, ma chère Francesca? — Je vais te le dire : les obstacles et les dangers exaltent son amour pour toi; mais elle n'est ni si forte d'esprit, ni si libre de préjugés qu'elle le prétend. Elle est bonne, aimable, charmante; crois-moi, je l'aime de tout mon cœur, mais elle m'a dit sans s'en apercevoir, en causant avec moi, plus de cent choses qui me prouvent qu'elle croit faire pour toi un sacrifice immense, et qu'elle

le regrettera un jour, si tu n'en sens pas le prix aussi bien qu'elle. Et, dis-moi, pouvons-nous apprécier ces sacrifices, nous autres qui sommes pleins de justes préventions contre le monde, et qui le méprisons autant qu'il nous méprise? Non, non; un jour viendrait, Lélio, je te le prédis, où, même sans regretter le monde, elle t'accuserait d'ingratitude au premier grief qu'elle aurait contre toi, et c'est un triste rôle pour un homme que d'être l'obligé insolvable de sa femme.

En trois mots, je fis savoir à la Checca quelles étaient mes intentions à l'égard d'Alezia. Quand elle vit que j'abondais dans son sens: — Mon bon Lélio, dit-elle, il m'est venu une idée. Il n'est pas question ici de penser à soi seul, ou du moins il faut penser à soi noblement, et assurer l'orgueil de la conscience pour l'avenir. Nasi aime Alezia; elle n'a point été ta maîtresse. Il peut l'épouser; il faut qu'il l'épouse. — Je ne savais trop si Checca, mue par un sentiment d'inquiétude jalouse, ne me parlait pas ainsi pour me faire parler à mon tour; mais elle ajouta, sans me donner le temps de répondre: — Sois sûr de ce que je te dis, Lélio, Nasi est fou d'elle. Il est triste à mourir. Il la regarde avec des yeux qui semblent dire: *Que ne suis-je Lélio!* et quand il me témoigne de l'affection, je vois bien que c'est par reconnaissance de ce que je fais pour elle. — En vérité, le crois-tu, ma bonne Checca? lui dis-je, frappé de sa pénétration et du grand sens qu'elle déployait dans les grandes occasions, elle, si absurde dans les petites. — Je te dis que j'en suis sûre. Il faut donc qu'ils se marient. Laissons-les ensemble. Partons sur-le-champ.

— Partons la nuit prochaine, je le veux bien, répondis-je; jusque-là c'est impossible. Je t'en dirai la raison dans quelques heures. Retourne auprès d'Alezia avant qu'elle ne s'éveille. — Oh! elle ne dort pas, répondit Checca; elle n'a fait que se promener en long et en large toute la nuit avec agitation. Sa soubrette Lila, qui a voulu coucher dans sa chambre, cause avec elle de temps en temps, et l'irrite beaucoup par ses remontrances, car elle n'approuve pas l'amour de sa maîtresse pour toi, je t'en avertis. Mais quand elle se met à soupirer et à dire: *Povera signora Bianca! Povera principessa madre!* la belle Alezia fond en larmes et se jette sur son lit en sanglotant. Alors la soubrette la supplie de ne pas faire mourir sa mère de chagrin. J'entends tout cela de ma chambre. Adieu, j'y retourne. Si tu es bien décidé à repousser ce mariage, songe à mon projet, et prépare-toi à servir l'amour de notre pauvre comte.

A huit heures du matin, nous nous rendîmes sur le terrain. Le comte Hector tirait l'épée comme Saint-Georges, et bien lui prenait de

s'être beaucoup exercé à ce détestable argument, car c'était le seul qu'il eût à son service. Nasi fut blessé peu dangereusement, par bonheur. Hector se conduisit assez bien; sans faire d'excuses pour sa conduite à l'égard de Nasi, il convint qu'il avait mal parlé de sa cousine dans un premier mouvement de colère, et il pria Nasi de lui en demander pardon de sa part. Il termina en demandant à ses deux amis leur parole d'honneur de garder le secret sur toute cette aventure, et ils la donnèrent. Comme nous étions témoins l'un de l'autre, Nasi ne voulut point quitter le terrain avant que je ne me fusse battu. Son domestique pansa sa blessure sur le lieu même, et le combat commença entre M. de Monteverbasco et moi. Je le blessai assez grièvement, mais non à mort, et, son médecin l'ayant transporté dans sa voiture, nous rentrâmes, Nasi et moi, à la villa. Comme il ne voulait point faire savoir à l'auberge qu'il était blessé, il se fit transporter dans le kiosque de son jardin. La Checchina, prévenue en secret de ce qui venait de se passer, vint nous joindre, et l'entoura des soins que son état réclamait. Quand il fut de force à se montrer, il pria la Checchina de dire à Alezia qu'il avait fait une chute de cheval, et il se présenta pour lui souhaiter le bonjour. Mais la vieille Cattina, qu'on avait délivrée, et qui, malgré la leçon, ne pouvait s'empêcher de s'enquérir de tout, afin de le redire à tous, savait déjà que nous nous étions battus, et déjà elle avait été le dire à Alezia, qui courut se jeter dans les bras du comte dès qu'il entra au salon. Quand elle l'eut remercié avec effusion, elle lui demanda où j'étais. Ce fut en vain que le comte répondit que j'étais aux arrêts par son ordre dans le kiosque, elle s'obstina à croire que j'étais dangereusement blessé, et qu'on voulait le lui cacher. Elle menaçait de descendre au jardin pour s'en assurer par elle-même. Le comte tenait beaucoup à ce qu'elle ne fît pas d'imprudence devant les domestiques. Il aima mieux venir me chercher et m'amener devant elle. Alors Alezia, sans s'inquiéter de la présence de Nasi et de Checchina, me fit de grands reproches sur ce qu'elle appelait mes scrupules exagérés. — Vous ne m'aimez guère, me disait-elle, puisque, quand je veux absolument me compromettre pour vous, vous ne voulez pas m'aider. — Elle me dit les choses les plus folles et les plus tendres, sans manquer à l'instinct d'exquise pudeur que possèdent les jeunes filles quand elles ont de l'esprit. Checchina, qui écoutait ce dialogue au point de vue de l'art, était émerveillée, comme elle me dit par la suite, *della parte della marchesina*. Quant à Nasi, je rencontrai dix fois son regard mélancolique attaché sur Alezia et sur moi avec une émotion indicible.

Alezia devenait embarrassante par sa véhémence. Elle me trouvait froid, contraint; elle prétendait que mon regard manquait de joie, c'est-à-dire de franchise. Elle s'alarmait de mes dispositions, elle s'indignait de mon peu de courage. Elle avait la fièvre, elle était belle comme la sibylle du Dominiquin. J'étais fort malheureux en cet instant, car mon amour se réveillait, et je sentais tout le prix du sacrifice qu'il fallait faire.

Une voiture entra dans le jardin et nous ne l'entendîmes pas, tant l'entretien était animé. Tout à coup la porte s'ouvrit, et la princesse Grimani parut.

Alezia poussa un cri perçant et s'élança dans les bras de sa mère qui la tint long-temps embrassée sans dire une seule parole, puis elle tomba suffoquée sur une chaise; sa fille et Lila, à ses pieds, la couvraient de caresses. Je ne sais ce que lui dit Nasi, je ne sais ce qu'elle lui répondit en lui serrant les mains. J'étais cloué à ma place; je revoyais Bianca après dix ans d'absence. Combien elle était changée! mais qu'elle me paraissait touchante, malgré la perte de sa beauté première! que ses grands yeux bleus, enfoncés dans leurs orbites creusés par les larmes, me parurent plus tendres encore et plus doux que je ne me les rappelais! combien sa pâleur m'émut, et comme sa taille, amincie et un peu brisée, me parut mieux convenir à cette ame aimante et fatiguée! Elle ne me reconnaissait pas, et lorsque Nasi me nomma, elle parut surprise, car ce nom de Lélio ne lui apprenait rien. Enfin je me décidai à lui parler; mais à peine eut-elle entendu le premier mot, que, me reconnaissant au son de ma voix, elle se leva et me tendit les bras en s'écriant : — O mon cher Nello!

— Nello! s'écria Alezia en se relevant avec précipitation; Nello le gondolier?—Ne le savais-tu pas, lui dit sa mère, et ne le reconnais-tu qu'en en cet instant! — Ah! je comprends, dit Alezia d'une voix étouffée, je comprends pourquoi il ne peut pas m'aimer! — Et elle tomba évanouie de toute sa hauteur sur le parquet.

Je passai le reste du jour dans le salon avec Nasi et Checca. Alezia était au lit, en proie à des attaques de nerfs et à un violent délire. Sa mère était enfermée seule avec elle. Nous soupâmes fort tristement tous les trois. Enfin, vers dix heures, Bianca vint nous dire que sa fille était calmée, et que bientôt elle reviendrait causer avec moi. Vers minuit elle revint, et nous passâmes deux heures ensemble, tandis que Nasi et Checchina étaient allés tenir compagnie à Alezia, qui se trouvait beaucoup mieux et avait demandé à les voir. Bianca fut bonne comme un ange avec moi. En toute autre circonstance peut-être,

son titre de princesse et sa nouvelle position l'eussent gênée; mais la tendresse maternelle étouffait en elle tout autre sentiment. Elle ne songeait qu'à me témoigner sa reconnaissance; elle l'exprima dans les termes les plus flatteurs, et de la manière la plus affectueuse. Elle ne sembla pas un instant avoir conçu l'idée que je pusse hésiter à lui rendre sa fille et à repousser la pensée de l'épouser; je lui en sus gré. Ce fut la seule manière dont elle m'exprima que le passé était vivant dans sa mémoire. J'eus la délicatesse de n'y faire aucune allusion; cependant j'eusse été heureux qu'elle ne craignît pas de m'en parler avec abandon; c'eût été une marque d'estime plus grande que toutes les autres.

Sans doute Alezia lui avait tout raconté; sans doute elle lui avait fait une confession générale de toutes les pensées de sa vie, depuis la nuit où elle avait surpris ses amours avec le gondolier jusqu'à celle où elle avait confié ce secret au comédien Lélio. Sans doute les souffrances mutuelles d'un tel épanchement avaient été purifiées par le feu de l'amour maternel et filial. Bianca me dit que sa fille était calme, résignée, qu'elle désirait me revoir *un jour*, et me témoigner son amitié inaltérable, sa haute estime, sa vive reconnaissance... En un mot, le sacrifice était consommé.

Je ne quittai pas la princesse sans lui témoigner le désir que j'avais de voir un jour Alezia agréer l'amour de Nasi, et je l'engageai à cultiver les bonnes dispositions de ce brave et excellent jeune homme.

Je retournai à mon auberge à quatre heures du matin. J'y trouvai Nasi, qui, selon mes instructions, avait tout fait préparer pour mon départ. Lorsqu'il me vit arriver avec Francesca, il crut qu'elle venait me reconduire et me dire adieu. Quelle fut sa surprise, lorsqu'elle l'embrassa en lui disant d'un ton vraiment impérial : — Nasi, soyez libre! Faites-vous aimer d'Alezia, je vous rends vos promesses et vous conserve mon amitié. — Lélio, s'écria-t-il, m'enlevez-vous donc aussi celle-là? — Croyez-vous à mon honneur? lui dis-je; ne vous en ai-je pas donné assez de preuves depuis hier? et doutez-vous de la grandeur d'ame de Francesca? Il se jeta dans nos bras en pleurant. Nous montâmes en voiture au lever du soleil. Au moment où nous passâmes devant la villa Nasi, une persienne s'ouvrit avec précaution, et une femme se pencha pour nous voir. Elle avait une main sur son cœur, l'autre tendue vers moi en signe d'adieu, et elle levait les yeux au ciel en signe de remerciement : c'était Bianca.

Trois mois après, Checca et moi, nous arrivâmes à Venise par une belle soirée d'automne. Nous avions un engagement à la Fenice, et

nous allâmes nous loger sur le grand canal, dans le meilleur hôtel de la ville. Nous passâmes les premières heures de notre arrivée à déballer nos malles et à mettre en ordre toute notre garde-robe de théâtre. Nous ne dînâmes qu'ensuite. Il était déjà assez tard. Au dessert, on m'apporta plusieurs paquets de lettres, parmi lesquels un seul fixa mon attention. Après l'avoir parcouru, j'allai ouvrir la fenêtre du balcon, j'y fis monter avec moi Checca, et lui dis de regarder vis-à-vis. Parmi les nombreux palais qui projetaient leurs ombres sur les eaux du canal, il y en avait un, placé en face même de notre appartement, qui se distinguait par sa grandeur et son antiquité. Il venait d'être magnifiquement restauré. Tout avait un air de fête. A travers les fenêtres, on apercevait, à la lueur de mille bougies, de riches bouquets de fleurs et de somptueux rideaux, et l'on entendait les sons harmonieux d'un puissant orchestre. Des gondoles illuminées, glissant silencieusement sur le grand canal, venaient déposer à la porte du palais des femmes parées de fleurs ou de pierreries étincelantes, avec leurs cavaliers en habit de cérémonie.

— Sais-tu, dis-je à Checca, quel est ce palais qui est devant nous, et pourquoi se donne cette fête?

— Non, et je ne m'en inquète guère.

— C'est le palais Aldini, où l'on célèbre le mariage d'Alezia Aldini avec le comte Nasi.

— Bah! me dit-elle avec un air demi-étonné, demi-indifférent.

Je lui montrai le paquet que j'avais reçu. Il était de Nasi. Il contenait deux lettres de faire part, deux autres lettres autographes, l'une de Nasi pour elle, l'autre d'Alezia pour moi, charmantes toutes deux.

— Tu vois, repris-je lorsque Checca eut fini de lire, que nous n'avons pas à nous plaindre de leurs procédés. Ce paquet nous a cherchés à Florence et à Milan, et, s'il ne nous est parvenu qu'ici, c'est la faute de nos voyages. Ces lettres sont, du reste, aussi bienveillantes et aussi agréables que possible. On reconnaît aisément qu'elles ont été écrites par de nobles cœurs. Tout grands seigneurs qu'ils sont, ils ne craignent pas de nous parler, l'un de son amitié, l'autre de sa reconnaissance.

— Oui, mais en attendant ils ne nous invitent pas à leurs noces.

— D'abord, ils ne nous savent pas ici; et puis ensuite, ma pauvre sœur, les nobles et les riches n'invitent les chanteurs à leurs réunions que pour les faire chanter, et ceux qui ne veulent pas chanter pour amuser les amphitryons, on ne les invite pas du tout. C'est là la jus-

tice du monde; et, tout bons et tout raisonnables que sont nos deux jeunes amis, vivant dans ce monde, ils sont obligés de se soumettre à ses lois.

— Ma foi! tant pis pour eux, mon brave Lélio! qu'ils s'arrangent. Ils nous laissent nous amuser sans eux; laissons-les s'ennuyer sans nous. Narguons l'orgueil des grands, rions de leurs sottises, dépensons gaiement la richesse quand nous l'avons, recevons sans souci la pauvreté, si elle vient; sauvons avant tout notre liberté, jouissons de la vie quand même, et vive la Bohême!

Là finit le récit de Lélio. Quand il eut cessé de parler, nous gardâmes un silence mélancolique. Notre ami paraissait plus triste encore que tous les autres. Tout à coup, il releva sa tête qu'il avait appuyée sur sa main, et nous dit :

— Le dernier soir dont je vous parle, il y avait beaucoup de Français invités à la fête, et, comme ils étaient alors très engoués de la musique allemande, ils avaient fait jouer pendant toute la nuit les valses de Weber et de Beethoven. C'est pour cela que ces valses me sont si chères; elles me rappellent une époque de ma vie que je regretterai toujours, malgré les souffrances dont elle fut remplie. Il faut avouer, mes amis, que le destin s'est montré cruel envers moi, en me faisant trouver deux amours si ardens, si sincères et si dévoués, sans me permettre de jouir d'aucun. Hélas! mon temps est fini maintenant, et je ne retrouverai plus de ces nobles passions dont il faut avoir épuisé au moins une pour pouvoir dire qu'on a connu la vie.

— Ne te plains pas, lui répondit Beppa qu'avait réveillée le chagrin de son camarade; tu as derrière toi une vie irréprochable, autour de toi une belle gloire et de bonnes amitiés; dans l'avenir et toujours, l'indépendance; et je te dis que quand tu le voudras, l'amour ne te fera pas défaut. Remplis donc encore une fois ton verre de ce vin généreux, trinque joyeusement avec nous, et fais-nous répéter en chœur le refrain sacré.

Lélio hésita un instant, remplit son verre, fit un profond soupir; puis un éclair de jeunesse et de gaieté jaillissant de ses beaux yeux noirs, humides de larmes, il chanta d'une voix tonnante, à laquelle nous répondîmes en chœur : Vive la Bohême!

George Sand.

ROMANCIERS

MODERNES

DE LA FRANCE.

XXVII.

EUGÈNE SUE.

Latréaumont.

Jusqu'ici M. Eugène Sue s'était proposé, dans ses romans, de démontrer, ou du moins de mettre en scène, le triomphe du mal. *Atar-Gull, la Salamandre* et *la Vigie de Koatven* sont, dans la pensée de l'auteur, autre chose que de simples romans, et viennent à l'appui du système qu'il a embrassé. Il est impossible de se méprendre sur les prétentions philosophiques de M. Eugène Sue, car il a pris soin de formuler ce qu'il veut démontrer dans de nombreuses préfaces. Si les principes qu'il croit avoir découverts, et qui lui semblent régir les sociétés humaines, ne sont pas nettement exposés dans les préfaces qui précèdent chacun de ses ouvrages, c'est surtout à la diffusion, à la prolixité de son langage qu'il faut attribuer l'obscurité dont sa doctrine demeure enveloppée. Toutefois, il est permis d'ajouter sans

injustice que M. Eugène Sue, chaque fois qu'il a voulu exposer ses principes, a prouvé qu'il n'avait jamais étudié les questions philosophiques au milieu desquelles il se fourvoie. Le public s'est montré plein d'indulgence pour l'auteur d'*Atar-Gull* et de *la Salamandre*, et n'a cherché dans les romans de M. Eugène Sue qu'une pure distraction. A l'exemple du public, la critique n'a pas semblé attacher grande importance aux préfaces pessimistes du romancier, et sans doute ces nombreuses et inutiles professions de foi seraient aujourd'hui effacées de toutes les mémoires, si l'auteur n'avait pris la peine de les rappeler et de les contredire dans les premières pages de son nouveau livre. Les lecteurs qui ont trouvé dans *Atar Gull*, dans *la Salamandre* et dans *la Vigie de Koatren* intérêt ou plaisir, n'ont pas songé à se demander si chacun de ces trois récits étayait ou ruinait les doctrines pessimistes de M. Eugène Sue; mais il paraît que la réputation de romancier est loin de suffire au philosophe, et nous sommes duement averti, par la préface de *Latréaumont*, que l'auteur, sans renoncer d'une façon irrévocable au système qu'il a professé jusqu'ici, croit cependant devoir suspendre ses hostilités contre les esprits candides qui confondent l'idée de bonheur et l'idée de vertu. A notre avis, cette déclaration n'est qu'une maladresse. Puisque les doctrines philosophiques de M. Sue avaient passé parfaitement inaperçues, l'auteur aurait dû se résigner au rôle modeste de romancier, et ne plus tenter d'enseigner la sagesse à ses contemporains. Le point important pour lui était d'écrire *Latréaumont* avec plus de simplicité, plus de correction que ses précédens ouvrages. Pourquoi faut-il qu'il ait méconnu sa nullité philosophique et réveillé malencontreusement le souvenir de ses préfaces lourdes et diffuses? Le succès d'*Atar-Gull*, de *la Salamandre* et de *la Vigie de Koatren* a été ce qu'il devait être; il y avait dans ces trois récits de quoi émouvoir la foule, et la foule émue a battu des mains. La plupart des personnages étaient exagérés; la farce, la bouffonnerie, la caricature, s'y mariaient au mélodrame, et la critique sérieuse ne pouvait, sans oublier ses devoirs et sa mission, classer M. Sue parmi les représentans littéraires du roman. Mais comme l'auteur d'*Atar-Gull* semblait traiter la langue avec un dédain absolu, et sautait à pieds joints par-dessus toutes les lois du style, la critique s'est abstenue de protester contre les applaudissemens prodigués à M. Sue. Elle a dû croire, elle a cru que l'auteur d'*Atar-Gull* se contenterait d'un succès de trois mois, et ne prétendrait pas à la durée. Aujourd'hui, cette illusion n'est plus possible; il n'est plus permis d'ajouter foi à la modestie de l'auteur, et nous sommes forcé

de le juger sévèrement, car la manière dont il parle de lui-même et de ses ouvrages éloigne toute pensée d'indulgence.

Pourquoi l'auteur, en écrivant *Latréaumont*, s'est-il abstenu de soutenir le triomphe du vice? Pourquoi a-t-il modifié ses doctrines philosophiques? La préface de son nouveau livre est loin de nous donner des renseignemens complets sur ce sujet important. Nous savons seulement que M. Sue, à mesure qu'il *expérimentait* la vie, a vu les idées absolues, qu'il avait professées jusque-là, exposées à de nombreux démentis, et qu'il a fini par reconnaître ce qu'il appelle le néant des idées absolues. Malgré sa prédilection obstinée pour les thèses philosophiques, il ne paraît pas soupçonner la différence qui sépare l'expérience de l'expérimentation, et confond, comme à plaisir, le langage des sciences physiques et celui des sciences sociales. Si nous relevons cette faute, qui semble, au premier aspect, toute vénielle, c'est qu'elle nous paraît de nature à expliquer clairement pourquoi M. Sue est si mal assuré de ses propres idées. Il est impossible, en effet, de faire quelque progrès dans une science quelconque sans avoir préalablement étudié la langue de cette science. Or, puisque M. Sue ignore complètement la langue philosophique, comment serait-il reçu à parler philosophie? Le bégaiement de sa parole n'est que l'écho du bégaiement de sa pensée. Obscur pour lui-même, comment serait-il clair pour le lecteur?

Malheureusement, outre ses prétentions philosophiques, M. Sue affiche encore des prétentions historiques. Il croit sincèrement avoir fait une découverte en exhumant des manuscrits de la bibliothèque royale la conspiration du chevalier de Rohan, décapité sur la place de la Bastille en 1774. A l'entendre, tous les historiens qui ont écrit sur le règne de Louis XIV se sont mépris sur le caractère de cette conspiration. Personne, avant l'auteur de *Latréaumont*, n'avait entrevu le mot de cette énigme. *Latréaumont* n'est pas seulement un roman, mais bien aussi et surtout un ouvrage historique de la plus grande nouveauté, destiné à mettre en lumière une découverte authentique, irrécusable, à compléter, pour la postérité curieuse, le récit du règne de Louis XIV. Cependant les six dernières pages du septième chapitre des Mémoires du marquis de Lafare contiennent de nombreux détails sur la conspiration du chevalier de Rohan. Tous les personnages mis en scène par M. Sue sont indiqués par le marquis de Lafare; le caractère de ces personnnages est nettement défini; toute leur conduite est exposée avec précision. A quoi donc se réduit la découverte de l'auteur de *Latréaumont?* En vérité cette prétendue découverte est bien peu de

chose, et je crois même qu'il est permis de la considérer comme nulle. M. Sue prétend que la conspiration du chevalier de Rohan était républicaine et que les historiens ont ignoré le véritable caractère de cette conspiration ; à l'appui de cette assertion, il cite plusieurs fragmens des statuts républicains rédigés en latin par l'un des agens de la conspiration, par un maître d'école hollandais. Mais ce maître d'école figure dans la conspiration comme agent et non comme acteur. A vrai dire, il n'est qu'un instrument passif dont tous les mouvemens sont réglés par la volonté de Latréaumont. Or, de l'aveu de M. Sue, comme d'après le témoignage du marquis de Lafare, Latréaumont n'a jamais nourri de principes républicains. Il a trouvé sous sa main un homme savant, probe et crédule, capable d'un dévouement sans bornes aux idées républicaines, et, pour l'associer à ses projets, il lui a montré dans un prochain avenir l'établissement d'une république. Il avait besoin, pour obtenir les vaisseaux et l'argent de l'Espagne et de la Hollande, du nom d'un grand seigneur, et il a trouvé un cadet de famille ruiné, le chevalier de Rohan, qui a vendu son nom pour cent mille écus. Or, le chevalier de Rohan, en s'avilissant pour cent mille écus, ne songeait pas à fonder une république.

Il est probable que le public, habitué à ne voir, à ne chercher dans M. Eugène Sue qu'un romancier, ne le chicanera pas sur sa prétendue découverte, et oubliera ses prétentions historiques comme il a oublié ses prétentions philosophiques. Pour notre part nous renonçons de grand cœur à prolonger cette discussion et nous acceptons volontiers *Latréaumont* comme un roman. Un bon roman n'est pas chose si commune que la critique ait le droit de le dédaigner; et puisque M. Sue, en commençant une série de romans historiques, semble promettre de s'amender et de traiter sérieusement, avec soin, avec patience, l'invention des personnages et des épisodes qu'il avait jusqu'ici traitée cavalièrement, nous étudierons son œuvre nouvelle avec toute l'attention que l'auteur ne craint pas de solliciter. Est-ce orgueil ou modestie de sa part? peu nous importe. Il croit avoir fait un bon livre; s'il se trompe, le public saura bien l'éclairer; s'il a raison, si la bonne opinion qu'il a de lui-même ne trouve pas de contradicteurs, les applaudissemens qu'il aura recueillis seront pour lui un utile encouragement.

Les personnages de *Latréaumont* ne sont pas nombreux, et cependant, à mesure qu'un de ces personnages entre en scène, le lecteur se sent saisi d'un mouvement d'impatience. Pourquoi? C'est que chacun de ces personnages est annoncé comme un évènement de la plus

haute importance, et que la curiosité, d'abord vivement excitée, ne se trouvant pas satisfaite, provoque dans l'esprit du lecteur une sévérité inévitable. Pour juger impartialement les acteurs de cette tragédie singulière qui a passé presque inaperçue dans le récit du règne de Louis XIV, mais qui cependant, comme nous l'avons montré, n'a pas été omise dans les mémoires des contemporains, il faut consentir à effacer de sa mémoire les préfaces interminables et innombrables qui servent comme de piqueurs à toutes les figures qui passent sous nos yeux. Nous nous résignons de bonne grâce à cet oubli, car nous voulons offrir à l'auteur de *Latréaumont* toutes les chances d'une épreuve loyale.

Or, nous avons vu avec regret le caractère de Louis XIV réduit à deux élémens fort simples assurément, et enregistrés par l'histoire, mais qui sont loin, à notre avis du moins, de composer le personnage entier. M. Sue ne voit dans Louis XIV que l'égoïsme et la brutalité. Il nous semble que ces deux vices ne suffisent pas à expliquer tous les évènemens accomplis en France et en Europe, par l'intervention de la France, depuis 1652 jusqu'en 1715. Que Louis XIV fût égoïste et brutal, qu'il fût puérilement jaloux de tous les hommes de sa cour, et qu'il traitât ses maîtresses comme une chose dévouée à ses plaisirs, nous ne songeons pas à le nier; car, malgré les pompeux récits tracés par la main des courtisans, à l'appui des vices que M. Sue prête à Louis XIV, les témoignages abondent. Cependant le roi gourmand, grossier, impérieux, n'est pas le roi de l'histoire, mais seulement le roi de Versailles et de Fontainebleau. La France et l'Europe qui n'assistaient pas au petit lever de Louis XIV, qui n'étaient conviées ni à sa table, ni à son jeu, ni à ses parties de chasse, étaient forcées de voir en lui autre chose que l'égoïsme et la gourmandise. Le devoir du romancier, même en racontant des scènes où la politique ne joue pas le premier rôle, était de ne pas effacer, de ne pas rejeter dans l'ombre les qualités qui assurent à Louis XIV un rang si glorieux dans l'histoire. Quelles que soient les fautes commises par l'élève de Mazarin, quelles que soient les railleries qu'il ait méritées, par son ignorance et son entêtement, de la part de ses ministres et de ses ambassadeurs, il est impossible néanmoins de ne voir en lui qu'un homme vulgaire, et l'amour le plus passionné pour les institutions démocratiques n'excuserait pas une pareille injustice. Nous inclinons à penser que M. Sue, en traçant le portrait de Louis XIV, a cédé au désir de le présenter sous une face nouvelle, plutôt qu'à un sentiment de haine contre la monarchie absolue. A notre avis, le désir d'être nouveau l'a égaré bien

loin de la vérité. Sans doute les mémoires du duc de Saint-Simon sont excellens à consulter en mainte occasion, mais il s'en faut de beaucoup que le témoignage de Saint-Simon soit à l'abri de tout soupçon. N'interroger, n'écouter que lui pour peindre Louis XIV, c'est se condamner à l'ignorance et souvent à l'injustice. M. Sue paraît avoir pris à tâche de renchérir sur Saint-Simon, car il a supprimé tous les traits avantageux du modèle pour ne garder que les traits misérables et grossiers. Aussi la critique la plus bienveillante est-elle forcée de déclarer que l'auteur de *Latréaumont* a complètement défiguré le personnage de Louis XIV en le mutilant.

Louis de Rohan n'est guère traité avec plus de justice. Insouciant, faible, sans volonté, il pouvait être généreux; du moins l'histoire ne défendait pas de lui attribuer des mouvemens de franchise et de bonté. Mais en dessinant ce personnage, M. Sue est revenu malgré lui à son ancienne prédilection pour le mal. Il n'a pas compris la nécessité de corriger la faiblesse par la bonté, et il a fait de Louis de Rohan un caractère plus odieux peut-être que celui de Louis XIV; car l'égoïsme sans volonté, sans persévérance, se pardonne plus difficilement que l'égoïsme habitué à gouverner sa conduite avec prévoyance, avec suite. Je pense donc que le personnage de Louis de Rohan est conçu d'après une donnée fausse.

Latréaumont, à qui est confié le rôle le plus important, a le malheur d'être dessiné avec une vérité grossière. C'est ce qu'on appelle, en langage vulgaire, un sacripan, et une fois cette donnée acceptée, je ne puis contester que M. Sue ne l'ait mise en œuvre avec assez de vraisemblance. Toutefois je dois ajouter que ce personnage, quoique vrai en lui-même, n'a pas la vérité que réclame son rôle. En présence de vauriens de son espèce, il pourrait tout à son aise étaler ses maximes cyniques et professer librement le mépris du juste et de l'injuste; mais placé entre Louis de Rohan et Van den Enden, il n'excite qu'un profond dégoût et force le lecteur à se demander comment un homme faible, mais éclairé, et un homme crédule, mais intègre, peuvent ajouter foi aux paroles de Latréaumont. A coup sûr si Latréaumont a trouvé moyen d'engager dans une conspiration absurde un prince de la maison de Rohan, s'il a réussi à faire, d'un savant justement vénéré, un instrument docile à toutes ses volontés, il n'a pas dû tenir le langage que lui prête M. Sue; car, s'il en était ainsi, Louis de Rohan et Van den Enden passeraient nécessairement pour deux enfans.

Van den Enden est une conception évidemment laborieuse, mais en même temps vulgaire. Je suis sûr que l'auteur, en dessinant ce per-

sonnage, s'est applaudi et félicité. Mais j'ai peine à comprendre qu'un savant du premier ordre, lorsqu'il se mêle de conspirer ou du moins d'intervenir comme agent dans une conspiration, ne se croie pas obligé d'étudier le peuple et le pays qu'il veut, qu'il espère régénérer par une révolution. C'est là, si je ne m'abuse, une étrange invraisemblance. Bien que Van den Enden s'occupe à la fois de mathématiques, de philologie, de jurisprudence et de chimie, il est impossible qu'il n'éprouve pas le besoin de s'éclairer avant de s'engager dans un complot où il risque sa tête. Ses études, si ardentes et si multipliées qu'elles soient, ne justifient pas son imprévoyance.

Je ne dis rien du personnage d'Auguste Des Préaux, qui soupire tendrement pour une femme digne de son amour, et qui joue sa tête avec une inconcevable étourderie.

La marquise de Vilars, dont la vertueuse résistance jette Auguste des Préaux dans la folle entreprise de Latréaumont, est à mon avis la meilleure figure du livre. Elle aime bien, et sait se faire bien aimer. Lorsqu'elle se résout à partager le sort de son amant, sa conduite paraît toute naturelle. Elle s'élève jusqu'à l'héroïsme sans renoncer à sa première simplicité.

Quant à Maurice d'O, fille d'honneur de la reine, qui se dévoue à la fortune de Louis de Rohan, je ne saurais ni l'aimer, ni l'approuver; car une femme ne peut aimer long-temps, sans s'avilir, un homme qu'elle méprise.

Quels que soient les défauts, les lacunes et les contradictions que présentent les personnages choisis ou créés par M. Sue, assurément il n'était pas impossible de construire, avec ces données imparfaites, une fable intéressante, animée, pareille, en un mot, aux précédens ouvrages de l'auteur; car, malgré notre prédilection bien légitime pour les ouvrages d'un mérite vraiment littéraire, nous serions injuste si nous méconnaissions l'intérêt qui anime *la Salamandre* et *la Vigie de Koatven*. Mais en écrivant *Latréaumont*, M. Sue a rompu brusquement ses habitudes. Au lieu d'entrer de plain pied dans l'action qu'il veut raconter, il a cru devoir se condamner à une longue exposition. Préoccupé de sa tâche d'historien, il a presque oublié sa tâche de romancier. L'exposition de *Latréaumont* remplit tout le premier volume, et quoique chacun des renseignemens contenus dans cette première moitié du livre ait par lui-même une véritable importance, cependant il est impossible de ne pas reconnaître que cette exposition n'est pas en proportion avec le drame proprement dit. Je dois ajouter que la lenteur et le nombre des moyens à l'aide desquels l'auteur prépare son récit ne

sont pas les seuls défauts du premier volume. Non seulement, en effet, les personnages et les incidens se multiplient sans que l'action principale s'engage ou promette de s'engager, mais il n'y a aucune relation nécessaire entre les différens chapitres de ce premier volume. De vingt pages en vingt pages, le lecteur assiste au début d'une action nouvelle qui ne se continue pas; il voit paraître de nouveaux personnages qui ne demeurent pas en scène. Le rapport de succession est perpétuellement substitué au rapport de génération. L'action, au lieu d'être préparée par cette énumération préliminaire d'incidens et de personnages, semble être ajournée indéfiniment, et l'esprit impatient croit voir dans chaque nouveau chapitre la promesse d'un nouveau livre qui ne commence jamais. Certes, c'est là un défaut grave et qui ne se rencontrait pas dans les premiers ouvrages de M. Sue. Comment l'auteur, dont les débuts datent déjà de sept ans, est-il tombé dans cette singulière méprise? comment est-il arrivé à confondre la succession et l'enchaînement? Il est probable qu'il s'est exagéré la nécessité des préparations en raison directe de l'importance du sujet. Abordant l'histoire pour la première fois, il s'est cru obligé de prouver son érudition; préoccupé de sa prétendue découverte, il s'est imposé comme un devoir de multiplier les preuves destinées à en démontrer l'authenticité. C'est là, si je ne m'abuse, l'origine de l'exposition interminable qui remplit le premier volume de *Latréaumont*. Pris en eux-mêmes, abstraction faite de l'action qui va suivre, et qu'ils devraient préparer, les différens chapitres de ce premier volume ne manquent certainement pas d'intérêt; mais pour trouver quelque plaisir dans cette lecture, il est indispensable d'oublier que l'auteur nous a promis une tragédie; car pour peu que l'esprit se souvienne de cette promesse, il arrive naturellement à s'interroger d'heure en heure, et chacune des questions qu'il s'adresse n'obtient d'autre réponse qu'un perpétuel désappointement.

L'exposition de *Latréaumont* se divise en trois parties. Je me sers du mot division, faute d'en trouver un qui traduise plus nettement ma pensée; car, en vérité, il serait permis de placer la seconde partie avant la première, la troisième avant la seconde, sans que cette transposition nuisît à la clarté du récit. Or, il est évident que là où les parties d'un tout ne sont pas ordonnées d'une façon nécessaire, le tout n'existe pas, et que, par conséquent, les parties elles-mêmes sont réduites à l'état de purs élémens et attendent, pour mériter le nom de parties, une organisation définitive. Que si cette distinction paraissait à M. Sue et aux lecteurs de *Latréaumont* plus subtile que vraie, je prierais l'au-

teur et les lecteurs de vouloir bien descendre en eux-mêmes et se demander à quelles conditions un récit quelconque leur paraît doué de vie; je m'assure qu'après quelques minutes de réflexion ils arriveraient à la conclusion que j'énonce.

Après ces réserves, nous pouvons sans danger employer le langage ordinaire. Donc, dans la première partie, nous voyons Latréaumont chez Van den Enden. Le contraste de ces deux figures est heureusement marqué. Peut-être cependant eût-il mieux valu dessiner plus sobrement la famille de Van den Enden. Quoique la femme et la fille du savant hollandais reparaissent dans le second volume, il n'était pas nécesssaire d'insister sur le caractère de Clara Van den Enden, ni de nous la montrer suppléant son père dans l'enseignement de la politique. Tous ces détails absorbent sans profit l'attention du lecteur et le tiennent sur le qui vive. En voyant se dessiner toute la famille de Van den Enden, l'esprit se demande naturellement si le drame promis va se concentrer dans cette famille. Quant à Latréaumont, il dépasse les limites de l'insolence permise au plus hardi vaurien; il traite Van den Enden avec une grossièreté qui devrait lui fermer la porte de son hôte; il professe et déduit la théorie de sa fainéantise, de sa gloutonnerie, de sa prodigalité, avec un cynisme révoltant. Ce que Latréaumont dit de lui-même, l'auteur pourrait le dire. Mais un tel personnage, qui s'explique si franchement, s'expose à de nombreuses mésaventures et ne peut duper personne.

La seconde partie de l'exposition se passe à Fontainebleau. Le chevalier Louis de Rohan paraît enfin sur la scène; mais ce nouveau personnage, sans qui l'action tout entière du livre deviendrait impossible, ne pressent pas le rôle qui lui est réservé, et le lecteur, en le voyant agir, demeure dans la même ignorance. Aussi cette seconde partie n'est guère plus utile que la première. Nous voyons s'ouvrir devant nous l'intérieur de la cour. Nos yeux se promènent de la marquise de Montespan à la duchesse de La Vallière, de Mme de Navailles à M. de Villarceaux; mais rien ne présage la tragédie qui doit éclater cinq ans plus tard. Les acteurs de Fontainebleau ont l'air de poser devant nous dans l'unique dessein de nous initier aux misères et aux souffrances de la grandeur. Ils continuent leur vie habituelle, mais ne tendent vers aucun but déterminé. Plus tard, il est vrai, le souvenir des paroles échangées à Fontainebleau expliquera clairement la conduite de Louis de Rohan; mais jusqu'au moment où le grand veneur se décide à la trahison, toute cette seconde partie demeure obscure et inutile.

La troisième partie, qui se passe à Eudreville, en Normandie, a le

même défaut que les deux premières. Auguste des Préaux et son père, la marquise de Vilars et son mari, sont dessinés avec bonheur, et remplissent, à mon avis, les meilleurs chapitres du livre. Mais à quoi bon peindre minutieusement la tendresse austère du père pour son fils, la tendresse respectueuse de la marquise pour son mari? Chacun de ces tableaux nous distrait d'Amsterdam et de Fontainebleau, et nous offre une nouvelle promesse pour nous conduire à un nouveau désappointement. Les amours d'Auguste des Préaux et de la marquise de Vilars, le dévouement filial de la marquise pour son mari, le départ désespéré d'Auguste, nous emportent bien loin de Latréaumont, de Van den Enden et du chevalier de Rohan. C'est un troisième livre qui commence, et qui ne s'achèvera pas plus que les deux premiers. Cette triple conception et ce triple avortement sont si évidens, qu'ils n'ont pu échapper au regard de l'auteur; car M. Sue, dans la préface de *Latréaumont*, réclame l'indulgence du lecteur pour ce qu'il appelle les innombrables perspectives de son exposition.

Le drame si longuement et si laborieusement préparé par M. Sue se noue et se dénoue avec une simplicité qui peut convenir à l'histoire, mais qui, à coup sûr, ne convient pas au roman. Sans exiger, en effet, de l'auteur de *Latréaumont* qu'il construisît sur les données de l'histoire un imbroglio à l'espagnole, le lecteur avait le droit d'espérer que la catastrophe ne serait pas imminente et prévue dès les premières pages. Or, dès que M. Sue a terminé la revue de ses personnages, dès qu'il se décide à les mettre aux prises, il n'est plus possible de conserver le doute le plus léger, de nourrir la plus faible espérance. Chacun des acteurs marche à la mort sans qu'aucun incident, aucune passion retarde la catastrophe. Latréaumont traîne Louis de Rohan au supplice comme une victime prédestinée; à vrai dire, il n'y a pas de lutte engagée entre le grand seigneur disgracié et le soldat de fortune. Aussi le lecteur le moins clairvoyant, le plus étranger à l'histoire de Louis XIV, prévoit l'inévitable dénouement de cette tragédie. L'absence de toute incertitude équivaut évidemment à la négation même de la poésie. Réduit à ces mesquines proportions, le récit de la conspiration n'est plus qu'un procès-verbal, et ne peut légitimement prétendre au titre de poème ou de roman. C'est tout simplement une série de chapitres qui s'appellent l'un l'autre et n'excitent aucune curiosité. Cependant je ne puis me refuser à reconnaître que M. Sue a traité la seconde moitié de son livre avec un soin remarquable, dont jusqu'ici il n'avait pas donné l'exemple. Quoique le drame proprement dit, conçu selon les lois poétiques, demeure perpétuellement à l'état

d'embryon, les élémens dramatiques sont triés avec soin. Si le drame n'est pas fait, du moins les matériaux ne manquent pas, et l'auteur les a rassemblés, sinon combinés, avec une louable vigilance. La rencontre de Latréaumont et de Louis de Rohan dans la forêt de Fontainebleau est présentée avec habileté. La rivalité du grand-veneur et de M. de Villarceaux, de la grande meute et des chiens du cabinet, est peut-être exposée avec prolixité; mais les détails, quoique trop multipliés, sont ingénieusement mis en scène et ne provoquent pas d'impatience. Quant à la subite intervention de Maurice d'O, je ne saurais l'approuver; c'est tout au plus si je puis accepter la blessure faite à Louis de Rohan par le cerf aux abois, comme pour donner à Latréaumont l'occasion de mériter la reconnaissance du chevalier.

A peine l'action s'est-elle ainsi nouée, à peine Latréaumont a-t-il saisi sa proie, que le récit fait une halte inexplicable. Pour le lecteur, il n'y a aucune incertitude sur l'issue du complot; mais l'auteur paraît prendre plaisir à éloigner indéfiniment ce qui est prévu. La retraite de Louis de Rohan à Saint-Mandé, ses entretiens avec Maurice et avec Latréaumont, son désespoir, son repentir, ses projets de réforme et de bonheur, ses larmes, ses promesses, et sa misérable frayeur devant les menaces et les railleries de son complice, encadrés autrement, c'est-à-dire précédés et suivis de chapitres engendrés l'un de l'autre, et non juxtaposés sans aucune raison nécessaire, offriraient assurément un touchant tableau. Placé entre une femme qui l'aime et un démon qui l'entraîne au fond de l'abîme, entre Maurice, qui lui sacrifie son honneur, qui lui offre sa fortune, et Latréaumont, qui l'a ruiné afin de pouvoir acheter son nom, Louis de Rohan pouvait devenir un personnage vraiment tragique. Mais, pour opérer cette transformation, il fallait ne pas promener l'attention du lecteur de Saint-Mandé à Eudreville, d'Eudreville à Versailles; car ce continuel éparpillement de la pensée fatigue l'esprit, et n'éveille aucune sympathie. La tendresse de Maurice s'exprime avec effusion, mais souvent d'une façon vulgaire. Le lecteur reconnaît avec surprise dans les paroles prononcées par une fille d'honneur de la reine plusieurs phrases qui ont acquis, sur les théâtres du boulevart, une célébrité proverbiale. Quant aux railleries de Latréaumont, quant aux menaces qu'il adresse au chevalier tremblant, elles surpassent en cynisme, en effronterie, les tirades récitées par Frédérick Lemaître dans le plus populaire de ses rôles.

Nous quittons bientôt Saint-Mandé pour retourner à Eudreville. Le marquis de Vilars est mort; Auguste des Préaux, toujours amoureux

de Louise, se prépare à l'épouser. La marquise a promis à son mari mourant de rester veuve pendant deux ans; et ce serment, qui retarde le mariage d'Auguste et de Louise, donne à Latréaumont le temps de rappeler à son neveu, au chevalier des Préaux, la promesse imprudente qu'il a reçue. Marié à Louise, peut-être le chevalier des Préaux eût-il renoncé à conspirer; car le bonheur détourne facilement du goût des aventures. Le terme fixé par Louise change la destinée d'Auguste; et Latréaumont, avec deux ou trois tirades sur l'honneur et la loyauté, ressaisit son autorité sur son neveu. Dès que Louise connaît l'engagement pris par Auguste, elle n'hésite pas à entrer dans la conspiration, avec l'unique espérance de partager le sort du chevalier des Préaux.

L'arrestation de Latréaumont par Brissac, sa résistance désespérée, sa mort, nous amènent rapidement aux dernières scènes du livre, à la Bastille, à l'échafaud. Je ne dis rien de l'interrogatoire subi par Latréaumont pendant son agonie. Je passe sous silence l'inutile torture à l'aide de laquelle la justice essaie d'obtenir des aveux; mais je ne puis omettre les hautaines railleries du patient. Je ne pense pas que ces paroles servent à dessiner le caractère de Latréaumont, et je suis sûr qu'elles exciteront un dégoût universel. Il n'y a là rien de tragique, rien qui émeuve, qui effraie; c'est tout simplement une grimace sanglante. Sans doute les derniers momens de Latréaumont méritaient d'être racontés, mais il fallait mettre dans ce récit plus de mesure et de choix.

Arrivé au terme de sa tâche, l'auteur, comme saisi d'une subite défaillance, abandonne la forme narrative, et divise l'interrogatoire et la mort des conjurés en plusieurs dialogues. Pourquoi? Rien ne motive ce changement. M. Sue avait déjà pris ce parti malencontreux dans *la Vigie de Koatven;* mais il aurait dû recueillir les voix et ne pas renouveler une faute généralement blâmée. Cette multiple agonie, partagée en chapitres dialogués, soulève le cœur, et n'ajoute rien à la vraisemblance du récit. L'auteur a pris la peine de transcrire, d'après les pièces du procès, tous les cris poussés par chacun des patiens pendant les épreuves successives de la torture. A mon avis, c'est une triste manière de comprendre et de peindre la vérité. Je ne crois pas qu'il se trouve un seul lecteur capable de s'intéresser à ce catalogue d'exclamations. Les réponses des accusés aux juges-commissaires chargés d'instruire le procès suffisaient amplement à prouver la réalité historique du dénouement. Mais ces réponses, malgré leur importance, devaient être résumées plutôt que transcrites. L'auteur, en

insistant sur tous les détails de cet interrogatoire, a cru, sans doute, donner à son livre un caractère d'authenticité irrécusable; je pense qu'il s'est trompé. Personne ne songe à contester la mort du chevalier de Rohan et de ses complices, ni les causes qui l'ont amenée; la transcription de l'interrogatoire se propose donc de réfuter des doutes imaginaires.

L'entretien de Louis XIV avec Louvois et Colbert, avant l'exécution, est empreint d'une cruauté froide, et appelle la haine sur la tête du roi sans exciter aucune sympathie en faveur de Louis de Rohan. Quel que fût l'égoïsme de Louis XIV, je ne puis voir dans cet entretien une scène historique; je n'y vois qu'un pamphlet très inutile.

Trois épisodes de *Latréaumont* méritent un blâme spécial, car ces trois épisodes sont à la fois inutiles et traités avec une grande prétention. Le premier est l'entretien des filles d'honneur de la reine; le second, la chasse à courre de Fontainebleau; et le troisième, le duel de Latréaumont et de Châteauvillain au cabaret des Trois Cuillers. Quand ces trois épisodes seraient entièrement supprimés, non-seulement l'action principale n'y perdrait rien, mais elle deviendrait, par cette élimination, plus simple et plus digne. M. Sue, pour expliquer la subite colère de Louis XIV contre le chevalier de Rohan, suppose que le roi, placé dans une logette séparée de la chambre des filles d'honneur par une mince cloison, écoute leurs mutuelles confidences, et entend, de la bouche même de Maurice, l'éloge amoureux de Louis de Rohan. L'égoïsme orgueilleux du roi ne peut se résigner à cette humiliation; pour se venger d'une jeune fille qui a osé dire à ses compagnes : Louis de Rohan est plus beau, plus élégant dans sa toilette, plus habile à manier un cheval que le roi de France, il forme le projet de témoigner publiquement au grand-veneur son mécontentement et sa colère. Après avoir ordonné à Louis de Rohan de préparer la chasse à courre, il commande à M. de Villarceaux de lancer le cerf avec la meute des chiens du cabinet. Louis de Rohan, indigné de cette injustice, renonce à la charge de grand-veneur et quitte la cour. Ainsi la disgrace de Louis de Rohan et le complot insensé dans lequel il se laisse entraîner par sa haine contre Louis XIV, ont pour cause première un babillage de jeunes filles. Non-seulement cette explication me semble mesquine, mais l'entretien des filles d'honneur manque d'élégance et de finesse, et se prolonge au-delà de toute mesure. L'auteur se complaît dans le récit de ces puériles confidences comme s'il oubliait entièrement le sujet principal de son livre. Avant d'arriver aux paroles prononcées par Maurice, qui vont changer la destinée

du grand-veneur, le lecteur est obligé de subir des causeries sans fin et qui n'ont aucun rapport direct ou indirect avec les personnages engagés dans l'action. Cet inconvénient, très grave assurément, passerait peut-être inaperçu, si le ton du dialogue avait de la grace et de l'élévation; mais, en vérité, les filles d'honneur de la reine parlent entre elles comme des caillettes de province, et n'ont pas l'air d'avoir vécu dans la cour la plus élégante de l'Europe. Elles causent lourdement, s'expriment en termes vulgaires et ne mettent dans leurs propos ni vivacité, ni jeunesse. L'action gagnerait beaucoup à se dégager de ce dialogue diffus.

Le second épisode que je blâme non moins sévèrement, celui de la chasse à courre, présente un défaut assez rare jusqu'ici dans les livres de M. Sue. Il est empreint d'un remarquable pédantisme. L'auteur semble prendre à tâche de prouver qu'il connaît à fond l'art de la vénerie; et, pour arriver à cette démonstration, il accumule dans vingt pages tous les termes techniques que sa mémoire peut lui fournir. Dans la peinture de la vie maritime, il n'avait pas fait parade de son érudition; sans se refuser au plaisir de nommer les agrès d'un vaisseau, il avait traité son lecteur avec ménagement, avec politesse. Dans le tableau de la chasse à courre il n'a pas su garder la même mesure. Il a exposé en vrai professeur de vénerie la division des enceintes, la différence du cerf dix cors, et du cerf dix cors *jeunement*, toutes choses fort bonnes à connaître assurément, mais qui ne sont pas à leur place dans *Latréaumont*. Tous ces détails, tous ces hors-d'œuvre, ralentissent le récit et provoquent l'impatience. S'il prenait fantaisie au lecteur de s'instruire dans l'art de la vénerie, ce n'est pas dans un roman qu'il irait chercher cet enseignement. Il a donc le droit de se fâcher ou du moins de sourire dédaigneusement, lorsque M. Sue, à propos d'une chasse à courre, déploie un luxe d'érudition parfaitement inutile. Je veux croire que l'auteur de *Latréaumont* n'a pas appris la vénerie dans les livres, et qu'il a lui-même mis en pratique les savans et excellens préceptes qu'il expose dans le texte et dans les notes de son roman; j'irai même, si l'on veut, jusqu'à espérer qu'il ne se tromperait pas de trois mois sur l'âge d'un cerf en interrogeant les fumées du gibier. Je lui fais belle part, et je le tiens pour un maître consommé. Mais toute cette érudition théorique et pratique n'ajoute rien à l'intérêt du récit. Si le lecteur consent à suivre Louis de Rohan dans une chasse, c'est avec l'unique espérance de voir se dessiner le personnage du chevalier; or, tous les préceptes de la vénerie ne lui apprennent rien sur ce qu'il désire savoir. M. Sue,

en traitant avec de nombreux développemens de l'âge et des mœurs du gibier, n'a pas réussi à contenter les chasseurs de profession qui, sans doute, lui reprocheront plus d'une lacune, et j'ai l'assurance qu'il n'a pas acquis un disciple à l'art savant de la vénerie. Plus d'un lecteur ignorant verra dans cette érudition empressée le symptôme d'une étude récente, et se demandera si l'auteur n'a pas fait un extrait de ses lectures pour graver dans sa mémoire les préceptes qu'il n'avait pas eu l'occasion de pratiquer. Nous serons plus généreux ou plus crédule; mais nous avouerons franchement que l'érudition de M. Sue n'a réussi ni à nous instruire, ni à nous amuser.

Le duel de Latréaumont et du marquis de Châteauvillain, dans le cabaret des *Trois Cuillers*, donne lieu à des remarques semblables. L'auteur, en racontant les chances diverses du combat, oublie qu'il ne parle pas devant les élèves d'une salle d'armes; il décrit les coups de tierce et de quarte, les engagemens d'épée, les demi-cercles, les temps de prime et de seconde, avec une précision très louable assurément, mais parfaitement inutile. Ce reproche n'est pas le seul que je doive adresser au duel de Latréaumont et de Châteauvillain. Lors même, en effet, que l'auteur, docile aux lois du goût, se fût abstenu de prodiguer les termes techniques dans le récit de ce combat, le lecteur aurait encore le droit de demander à M. Sue à quoi sert ce duel. Si querelleur que soit Latréaumont, il n'est guère probable qu'il aille jouer sa vie pour lire trois lignes de la *Gazette de Hollande*. Au moment de partager avec Louis de Rohan l'or promis aux conjurés, quand il touche au but de ses vœux, ira-t-il au-devant d'un coup d'épée pour lire, avant personne, les trois lignes qu'il attend? Cette gazette, qui joue un si grand rôle dans le roman de M. Sue, pouvait très bien arriver entre les mains de Latréaumont sans coûter une goutte de sang; d'ailleurs, en la demandant pour la vingtième fois, le chef de la conspiration commet une imprudence inexplicable. Il excite l'attention, tandis qu'il devrait éviter tout ce qui peut appeler les regards sur lui.

Je ne saurais non plus accepter comme un personnage utile le convive de Latréaumont, l'avocat Nazelles, dont j'ai négligé de parler jusqu'ici, parce qu'en effet cette figure joue, dans l'action, le rôle de la mouche du coche. M. Sue me répondra que Nazelles dénonce Latréaumont et Louis de Rohan; mais cette réponse est loin de me satisfaire, car la police de Louis XIV suffisait amplement à découvrir le complot. D'ailleurs, les motifs qui décident Nazelles à trahir le secret de Latréaumont ne conviennent qu'au mélodrame. Nazelles, en

effet, s'est mis en pension dans l'école de Van den Enden pour faire plus librement la cour à Clara, qui supplée son père dans ses leçons. Si Clara consentait à lui céder, il n'écrirait pas à Louvois, il ne lui révélerait pas le nom des conjurés. S'il parle, c'est pour se venger, c'est pour châtier la résistance dédaigneuse de Clara; c'est qu'il espère l'envelopper dans la ruine de Van den Enden, l'un des conjurés. Dans la pensée de M. Sue, Nazelles est donc un ressort utile; mais l'action pouvait très bien se passer de ce ressort, et l'absence de Nazelles n'eût laissé aucune lacune. Cette ignoble trahison, toutes ces têtes livrées au bourreau pour punir l'orgueilleuse vertu d'une jeune fille, font tache dans le récit, et compliquent tristement la marche de la tragédie.

Puisque M. Sue se propose d'écrire une série de romans historiques empruntés à la France, nous croyons utile de lui dire franchement qu'il s'est trompé en écrivant *Latréaumont*. La nouvelle série qu'il commence lui impose des conditions qu'il paraît ignorer. Nous sommes loin de lui conseiller l'imitation, car nous ne croyons pas que l'imitation la plus habile, la plus patiente, puisse jamais produire une œuvre vivante; nous ne lui dirons pas de relire *Ivanhoé* ou *les Puritains d'Écosse*, car ces modèles si justement admirés du roman historique veulent être étudiés, et non copiés. Mais nous appellerons son attention sur le vrai caractère de l'histoire et des personnages historiques. Dès que l'écrivain aborde la biographie d'une nation, dès qu'il cherche dans cette biographie les élémens d'un poème ou d'un roman, il ne peut, sans manquer au dessein qu'il a conçu, bannir de la scène la nation à laquelle appartiennent les personnages de son poème ou de son roman. Or, dans *Latréaumont*, la nation proprement dite ne paraît pas une seule fois. Tous les incidens du drame se préparent et s'accomplissent sans que la nation intervienne comme acteur ou comme témoin. *Latréaumont* n'est donc pas un roman historique; car toutes les fois que la nation est absente, l'histoire disparaît et fait place à l'anecdote. Il est possible de trouver dans une seule famille le sujet de plusieurs tragédies; mais si la nation ne prend aucune part directe ou indirecte aux malheurs de cette famille, les tragédies ou les romans dont cette famille aura fourni le sujet ne seront pas historiques. Pour encadrer le roman dans l'histoire, quelques rapides lectures ne suffisent pas. Il ne s'agit pas en effet d'accumuler à la hâte, à propos du personnage principal, une masse de documens connus ou inconnus, mais bien de parler de tous les épisodes qui se rattachent au sujet, de tous les acteurs subalternes qui ont hâté ou ralenti la marche de l'ac-

tion, en parfaite connaissance de cause, c'est-à-dire après s'être familiarisé avec ces épisodes, avec ces acteurs, par des lectures nombreuses, lentes, sagement choisies, et interprétées à loisir par la réflexion. Or, il est évident que M. Sue n'a satisfait à aucune de ces conditions. Les acteurs de son roman portent des noms historiques, mais l'histoire ne joue aucun rôle dans son ouvrage; car ni Louis XIV, ni Louvois, ni Colbert, ne sont présentés d'une façon sérieuse. Quoique la nation, sous Louis XIV, différât singulièrement de la génération à laquelle nous appartenons, cependant il est impossible que la disgrace, la conjuration et la mort de Louis de Rohan n'aient pas produit une impression profonde sur la France du XVIIe siècle. M. Sue nous devait compte de cette impression. Eh bien! tout se passe dans *Latréaumont* comme si la France était muette, comme si la nation se réduisait aux conspirateurs qui ont joué leur tête, aux juges qui les condamnent.

Pour donner à son livre une couleur historique, M. Sue a multiplié les fragmens biographiques. Ainsi, avant de mettre en scène Louis de Rohan, il s'est cru obligé de nous donner une notice tout à la fois très prolixe et très incomplète sur Henri de Rohan, avec qui le cardinal de Richelieu fit plusieurs fois la paix. Cette notice, démesurément longue, puisqu'elle est inutile, ne dispensera pas les lecteurs qui voudront connaître Henri de Rohan d'étudier attentivement les guerres de religion du règne de Louis XIII. Elle n'explique pas un seul trait du caractère de Louis de Rohan, et par conséquent n'ajoute rien à l'intérêt du livre. Sans doute le lecteur qui n'aurait jamais entendu parler du guerrier habile et hardi devant qui plia plusieurs fois la volonté de Richelieu, aurait peine à comprendre comment l'Espagne et la Hollande ont pu traiter avec Louis de Rohan; mais pour mettre le lecteur au courant du passé, il n'était pas nécessaire de rédiger ou de transcrire une notice biographique. Quelques phrases pleines et concises suffisaient amplement. Cette substitution de la biographie à l'histoire est si fort du goût de M. Sue, qu'il s'est donné le plaisir de rédiger une notice sur la plupart de ses personnages. Il a cru nécessaire de nous raconter les travaux et la vie de Van den Enden avant de l'introduire devant nous. Latréaumont, Auguste des Préaux et la marquise de Vilars ont été annoncés par le même procédé. Ainsi conçu, le roman historique manque évidemment d'animation et d'unité. Ce perpétuel éparpillement de la pensée convertit en une lecture fastidieuse, ou du moins très monotone, un récit qui devrait être nourri d'émotions.

A quelle cause faut-il attribuer ce défaut? Je ne crois pas qu'il soit

possible de conserver un doute à cet égard. Il est évident que M. Sue, en substituant la biographie à l'histoire, a cédé à un instinct de paresse. Habitué à de faciles succès, il n'a pas eu le courage de consulter les sources qu'il devait connaître, avant de se mettre à l'œuvre; puis, une fois l'œuvre commencée, il a feuilleté à la hâte quelques livres choisis presque au hasard, et il a pris pour nouveau ce qui n'était nouveau que pour lui. Il nous a présenté comme renseignemens importans et généralement ignorés, des anecdotes, des idées et des faits qui sont entrés depuis long-temps dans le domaine public. Cette erreur était inévitable. La science incomplète et recueillie à la hâte doit toujours produire chez l'écrivain cette enfantine illusion. Plus éclairé, il serait sobre dans ses leçons et ne parlerait du passé qu'avec réserve; à demi instruit des choses et des hommes qu'il veut peindre, il exagère à son insu la valeur et la nouveauté des idées qu'il expose.

Quant au style de *Latréaumont*, bien qu'il vise à l'élégance, à la pureté, il n'est vraiment ni plus élégant ni plus pur que le style des précédens ouvrages de l'auteur. Les mots sont souvent détournés de leur sens naturel, ou même pris à contresens. Quelquefois M. Sue applique au passé une expression qui n'a jamais signifié qu'une pensée contemporaine de la parole. Ainsi, par exemple, il lui arrive de dire, en parlant d'un personnage de son livre : Il était *apparemment* généreux, au lieu de : Il était généreux en apparence. Ce contresens se représente plus de trente fois. Souvent même, j'ai regret à le dire, M. Sue commet des fautes prévues et corrigées expressément dans les traités destinés aux écoles primaires; il ne se refuse ni les femmes *prêtes* à pleurer, ni les femmes *prêtes* à s'évanouir. Assurément, il y aurait de l'enfantillage à insister sur ces fautes grammaticales; mais nous sommes forcé de les indiquer, car si la grammaire ne contient pas le style tout entier, du moins elle expose les lois sans lesquelles il n'y a pas de style possible. La correction ne peut dissimuler ni l'absence de la pensée, ni la pauvreté de l'imagination; mais elle ajoute constamment à la clarté de la pensée, à la richesse de l'imagination.

M. Sue déclare, dans la préface de *Latréaumont*, qu'il croit avoir fait une œuvre sérieuse; la critique, en le prenant au mot, est obligée de se montrer sérieuse à son tour. Elle oublie volontiers les précédens romans de l'auteur, qui sont plutôt des ébauches que des œuvres; mais elle ne peut voir dans *Latréaumont* un livre d'une valeur vraiment littéraire. En examinant successivement tous les élémens de ce livre, en discutant le choix et l'ordonnance de ces élémens, elle fait preuve d'impartialité. Mais, bien qu'elle désire encourager la conver-

sion de M. Sue, bien qu'elle ait hâte de le compter parmi les écrivains et de le rayer de la liste des improvisateurs, il ne lui est pas permis cependant d'identifier l'intention et l'action. M. Sue a voulu faire un livre sérieux, il ne l'a pas fait. Tout en lui tenant compte du louable dessein qu'il avait conçu, nous ne pouvons nous dispenser de l'éclairer sur les fautes qu'il a commises. Il ne peut mettre en doute la loyauté de nos reproches; s'il veut bien descendre en lui-même, interroger sa conscience, il reconnaîtra qu'il a été jusqu'ici récompensé au-delà de ses mérites, et qu'il n'a rien fait encore pour obtenir une renommée de quelque durée. Si l'auteur d'*Atar-Gull* et de *la Salamandre*, de *la Vigie de Koatven* et de *Latréaumont* avait dès à present sa place marquée parmi les premiers noms de l'art contemporain, le public serait coupable d'une grande injustice. C'est à l'étude, c'est au travail qu'appartient légitimement la renommée; le devoir de M. Sue est donc de mériter par l'étude, par le travail, l'approbation et les suffrages de ses juges.

GUSTAVE PLANCHE.

RŒDERER,

SA VIE ET SES TRAVAUX.

MESSIEURS,

Les sciences dont vous vous occupez et auxquelles notre siècle devra, je l'espère, une partie de sa gloire, sont d'un ordre encore plus relevé et d'un accès encore moins facile que toutes les autres. Leur objet est l'homme même. Elles l'étudient depuis des siècles et ne le connaissent pas suffisamment. Elles ne sont point parvenues à déterminer ce qu'il y a d'immuable en lui et ce qu'il y a de changeant, à séparer les élémens éternels de son organisation des accidens successifs de son histoire, et à donner ainsi l'explication de sa nature et les lois de son développement.

Il ne faut point être surpris que les sciences relatives à l'homme, compliquées comme ses facultés, variées comme ses rapports, étendues comme les phases de sa longue histoire, aient été poursuivies dans tous les temps et n'aient pas encore été fixées dans le nôtre. Les législateurs immortels des nombres qui ne varient pas, des cieux dont les évènemens sont si réguliers, du mouvement qui obéit à des forces constantes, de l'espace qui affecte ou qui admet des formes géométriques, nous ont à peine précédés de quelques générations; plusieurs même ont vécu au milieu de nous. Les fondateurs de la physique et de la chimie sont presque tous nos contemporains. La belle théorie et l'imposante histoire de la terre ont commencé de nos jours et se continuent sous nos yeux. Les sciences qui ont pour but les lois, non

(1) Cette notice a été lue le 27 decembre à la séance annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.

plus de la matière, mais de l'humanité même, étaient naturellement appelées à suivre et à couronner toutes les autres.

Le XVIIIe siècle crut, cependant, les avoir découvertes, et il en confia le dépôt à votre Académie, qui fut une de ses dernières créations. Ce siècle éminemment analytique, après avoir agrandi les sciences mathématiques, étendu et renouvelé les sciences naturelles, refait les sciences physiques, aspira à fonder les sciences morales. Il eut la belle prétention de tout juger selon la raison et de tout arranger selon la justice. Il recommença les théories philosophiques, chercha le fondement terrestre de la morale, trouva les principes de l'économie politique, remania hardiment la société humaine, et plaça sur d'autres bases le droit de l'individu, la puissance du souverain et l'organisation de l'état. On peut, on doit même se tromper souvent en se livrant à des essais aussi hardis et aussi nombreux. Aussi, en négligeant trop, dans ses conclusions précipitées, l'élément de l'histoire et l'expérience du genre humain, le XVIIIe siècle tomba-t-il dans de graves erreurs. Mais il donna au monde quelques principes désormais impérissables : il proclama l'indépendance entière de la raison, il fonda l'ordre social sur l'utilité réciproque, il consacra l'égalité civile comme le dogme principal de la loi, et soutint le progrès successif de l'espèce humaine qui avance toujours, même en paraissant s'arrêter quelquefois. Quant à ses erreurs, le temps en a déjà emporté la plus grande partie avec lui, et le reste aura le même sort. Le monde ne demeure jamais long-temps privé des vérités qui lui sont nécessaires; et, dans sa marche admirable vers des destinées toujours plus complètes, il ne tarde pas à recouvrer ce qu'il peut avoir perdu.

La plupart des hommes de ce siècle mémorable ont appliqué, en matière politique surtout, la science aussitôt après l'avoir découverte. Ils ne sont pas seulement des savans, ils sont des hommes d'état. Leur vie se partage entre les recherches de la pensée et les vicissitudes de l'action. Leurs expériences se font sur les hommes dans le grand amphithéâtre du monde et au milieu même des révolutions. L'histoire de leurs travaux ne peut pas se séparer de celle de leur pays. C'est à cette classe de savans qu'appartient M. Rœderer : penseur, écrivain, législateur, ministre, il a éprouvé les plaisirs purs de l'intelligence et les jouissances mélangées de l'ambition; sa vie est un composé d'idées et d'évènemens, de livres et d'agitations, de grands travaux dont nous retrouverons les traces vivantes dans l'organisation actuelle de notre société, et de tous les incidens d'une révolution dont il a vu le commencement et la fin, et dans laquelle il a souvent figuré comme un des principaux acteurs.

Pierre Louis Rœderer naquit le 15 février 1754, à Metz. Son père était premier substitut du procureur-général au parlement de Metz. C'est sur son réquisitoire que l'ordre puissant des jésuites avait été expulsé du ressort de ce parlement, en 1766, et sur ses démarches que ce parlement lui-même, supprimé, en 1771, par le chancelier Maupeou, avait été rétabli en 1775. Aussi, les trois états de la ville de Metz, pénétrés de reconnaissance pour ses efforts et pour leur succès, lui donnèrent le titre de *grand et généreux citoyen*. Ils ne bornèrent point à cette flatteuse manifestation le témoignage de leur gratitude. Ils lui offrirent d'acheter eux-mêmes une charge d'avocat-général, dans le parlement rétabli, pour le jeune Pierre Rœderer son fils. Touché de ces marques de la bienveillance publique, l'austère magistrat refusa cependant une adoption dont l'honneur, à ses yeux, était peut-être un peu gâté par l'argent, et qui devait être remplacée plus tard par une adoption plus glorieuse, l'envoi de Pierre Rœderer à l'assemblée constituante comme député même des trois états.

Le jeune homme sur lequel se portaient ainsi les regards et les faveurs de ses concitoyens n'avait alors que vingt-un ans, et déjà depuis quatre années il était avocat et avait plaidé avec distinction. Dès qu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, il acheta une charge de conseiller au parlement de Metz. Tout était alors à refaire; les juges n'étaient pas contens des lois, les sujets du gouvernement, ni le gouvernement de lui-même.

Les membres nouveaux des parlemens, disciples des philosophes du XVIIIe siècle, étaient à l'avant-garde du parti réformateur; et, de la haute position qu'ils occupaient, ils montaient à l'assaut de la vieille monarchie. M. Rœderer fut un de ceux qui s'y présentèrent avec le plus de résolution. Le parlement de Metz, frappé de son ardeur et fier de son talent, s'empressa de les mettre à profit, en le chargeant de rédiger ses remontrances, fréquentes alors, contre la cour.

Ce rôle plus politique que judiciaire convenait à M. Rœderer. Il s'y était préparé par ses études et par ses idées. Il avait reçu cette forte culture du temps qui a donné tant d'hommes supérieurs à l'état et tant de grands hommes à la science. Il avait appris la législation compliquée d'après laquelle se rendait la justice et s'administrait le royaume. Mais la science des lois, quoique plus vaste à cette époque que dans la nôtre, précisément parce qu'elle était moins simplifiée, ne suffisait point aux jurisconsultes. Ils y joignaient des études plus hautes encore. L'homme, l'histoire, la morale, la politique, objets du travail universel des intelligences, appelaient aussi leurs méditations. Tout le monde étudiait alors, et l'on regardait les connaissances comme la

matière des idées, et les idées comme l'appui le plus solide du talent. M. Rœderer s'était formé d'après cette méthode féconde. En politique, il était élève de Montesquieu, et sur quelques points de Rousseau. En philosophie, il appartint à l'école de Bacon et était disciple de Locke et de Condillac. Il s'était nourri de toutes les connaissances que possédait son époque, et il adopta les idées généreuses qui formaient la croyance de ses hardis contemporains. Venu trop tard pour participer à leur découverte, il put au moins contribuer à leur application; et, s'il ne compta point au nombre des grands esprits qui avaient posé les nouveaux principes, il appartint à la génération non moins glorieuse qui entreprit de les réaliser. Enrôlé dans l'armée philosophique, M. Rœderer fit ses premières armes, pendant la grande campagne qui précéda la révolution, en qualité d'économiste.

L'économie politique était d'origine récente. L'analyse s'était fortement portée pour la première fois sur la nature et le mécanisme de la richesse dans l'intérieur des états, et sur les moyens les plus propres à en favoriser le développement. Jusque-là les nations étaient parvenues instinctivement à s'enrichir ou à se ruiner. Mais de savantes théories vinrent leur apprendre alors à le faire ou à l'éviter avec méthode. Elles ramenèrent la prospérité comme l'appauvrissement à des causes et à des lois certaines. Le docteur Quesnay avait commencé cette science en rétrécissant toutefois beaucoup trop sa base. Élevé jusqu'à douze ans à la campagne, et vivant dans un pays agricole, il considéra la production de la terre comme la source exclusive de la richesse, sa possession comme le principe naturel du droit, son revenu comme la matière unique de l'impôt. Cette économie politique, qui n'embrassait pas tous les faits et qui s'écartait de l'observation par la logique, comme cela arrive souvent, proposait, dans l'application d'utiles réformes, l'abolition des corvées, la libre circulation des grains, la suppression des douanes provinciales au milieu du royaume; et ses partisans voulaient, comme le reste de leurs contemporains, substituer l'action fixe des lois aux volontés arbitraires du prince.

Pendant que le docteur Quesnay fondait l'économie territoriale, le conseiller d'état Vincent de Gournay, intendant du commerce en 1755, plaçait la richesse dans le travail manufacturier. Il demandait comme condition de son développement une liberté absolue, et prétendait que le gouvernement se montrait assez protecteur s'il était indifférent. Aussi émettait-il la fameuse maxime, *laissez faire*, *laissez passer*, qui était à la constitution économique de l'état ce que le *Contrat social* de Rousseau était à sa constitution politique. Tous les systèmes de cette

époque étaient de larges voies ouvertes pour conduire à une révolution.

Élève de Quesnay, ami de Gournay, Turgot avait ajouté, en 1766, à la doctrine de l'un sur la richesse territoriale, et à celle de l'autre sur la richesse manufacturière, la théorie fondamentale des capitaux. Les capitaux, ces grands instrumens du travail, qui sont à la génération de la richesse ce que la vapeur est à la production du mouvement, Turgot en saisit le mécanisme à peu près vers la même temps où le marquis Verry le découvrait à Milan, et Adam Smith l'expliquait à Glascow. Mais il fut le premier à l'exposer par écrit, et il est le fondateur réel de cette partie de la science en vertu de la maxime que la propriété d'une grande idée appartient à celui qui l'a d'abord démontrée. Turgot fut plus qu'un penseur profond; il devint un hardi réformateur. Il essaya de réaliser ses doctrines économiques et ses vues sociales dans la généralité de Limoges comme intendant, et plus tard dans tout le royaume comme ministre. Il parvint à supprimer les corvées; mais en voulant détruire toutes les autres entraves intérieures, il rencontra les invincibles obstacles de la routine et de l'intérêt, qui ne cèdent jamais qu'au temps, et qui, cette fois, ne devaient se rendre qu'à la force. L'année même où Turgot quitta le ministère pour rentrer dans la retraite, après avoir échoué dans le grand dessein de prévenir une révolution par une réforme, Adam Smith publiait ses immortelles *Recherches sur la nature et les causes des richesses des nations*. Il créait la véritable économie politique. Il donnait pour fondement à la richesse le travail de l'homme; il lui assignait pour instrumens la terre, les capitaux, les machines, l'intelligence; et, la suivant dans toutes ses transformations, il en présentait la théorie la plus complète d'après l'observation la plus exacte.

M. Rœderer avait approfondi ces diverses doctrines, et avait adopté la meilleure. Ami de M. Dupont de Nemours, qui avait rédigé le système de Quesnay, admirateur de Turgot, il se fit le disciple français de Smith, et fut l'un des premiers propagateurs de ses idées. L'occasion de rendre ses connaissances utiles à son pays ne tarda point à se présenter. La question du maintien ou de l'abandon des douanes intérieures fut soulevée par la première assemblée des notables. M. Rœderer se prononça hardiment pour leur abolition, que Colbert avait désirée sans oser l'entreprendre, et que Turgot avait entreprise sans pouvoir la réaliser. Dans un ouvrage qu'il publia en 1787 sur cette matière, en réponse aux objections faites par l'assemblée provinciale de Lorraine, M. Rœderer ne conseilla pas seulement de reculer les

douanes jusqu'aux frontières; il prouva l'urgence et l'utilité d'une pareille mesure. Cet ouvrage fut un véritable traité sur le commerce intérieur et sur la théorie des douanes. M. Rœderer montra que la Hollande prospérait avec un tarif de droits très rigoureux, mais uniquement payés à la frontière; que le fisc anglais retirait trois fois plus de sa douane unique que le fisc français de toutes les siennes; que l'Espagne devait une partie de sa ruine à l'*alcavala*, impôt perçu plusieurs fois sur la même marchandise, comme l'était l'impôt de traite en France. Il concluait avec Smith *qu'un grand pays est le marché le plus avantageux pour la plus grande partie de ses productions*, et il ajoutait spirituellement, avec Swift, que *dans l'arithmétique des douanes deux et deux ne font pas quatre, mais souvent ne font qu'un*. M. Rœderer ne parvint pas alors à son but, mais il en rapprocha tout le monde.

Une année après ce premier ouvrage, M. Rœderer en publia un second, plus important encore, sur les états-généraux. La réorganisation future du pays était alors au concours. Après s'être vainement adressé à tous les patriciens financiers pour avoir de l'argent, le gouvernement consultait tous les théoriciens politiques pour savoir quelle forme il conviendrait de donner aux états-généraux, devenus sa dernière ressource pécuniaire. Mais si la royauté en attendait de l'argent, la nation en attendait des lois, et tout le parti philosophique une révolution. C'est sous ce dernier point de vue que M. Rœderer examina la question dans son écrit sur la *Députation aux états-généraux*. « Depuis quarante années, dit-il, cent mille Français s'entre-« tiennent avec Locke, Rousseau, Montesquieu; chaque jour ils reçoi-« vent d'eux de grandes leçons sur les droits et les devoirs des « hommes en société. Le moment de les mettre en pratique est arrivé. »

M. Rœderer exposait les opinions les plus hardies sur la forme et les pouvoirs des états-généraux; il repoussait l'ancien mode d'élection par classes, et au lieu de députés des trois ordres, il ne voulait que des députés de la nation. Il demandait une assemblée unique, dont les membres seraient élus par les suffrages du plus grand nombre, dont les pouvoirs seraient souverains, et dont les décisions seraient prises à la *pluralité des voix*, qui, disait-il, bannit seule *l'arbitraire des lois comme les lois bannissent seules l'arbitraire du gouvernement*.

Un an s'était à peine écoulé depuis la publication de cet ouvrage, que la distinction des ordres contre laquelle M. Rœderer s'était élevé, était abolie; que la souveraineté populaire qu'il avait réclamée, était consacrée; et que, conformément à ce qu'il avait soutenu, le droit

d'élire était accordé au plus grand nombre, le pouvoir de faire les lois était dévolu à une seule assemblée, et le principe de l'égalité civile s'élevait sur la ruine de tous les anciens priviléges. Cette révolution dont il avait, je ne dirai point préparé, mais désiré les résultats, était déjà accomplie lorsque M. Rœderer fut député à l'assemblée constituante, par la ville de Metz, en octobre 1789. La ville de Metz avait le droit unique de nommer aux états-généraux un député qui était le représentant des trois ordres. La noblesse avait fait pencher le choix de la ville sur un concurrent de M. Rœderer, dont les opinions lui convenaient davantage et dont l'élection avait été cassée. Cette fois M. Rœderer fut choisi et alla siéger dans l'assemblée qui avait tout détruit, mais à laquelle il restait tout à fonder.

Il y fut accueilli comme un des généreux serviteurs de la cause qui venait de triompher. Il s'associa à tous les changemens qui furent alors opérés, et il professa les principes les plus démocratiques.

Venu trop tard pour être nommé membre du comité de constitution qui était déjà formé, M. Rœderer fit partie du comité de contribution dans lequel l'appelaient ses vastes connaissances en matière économique. Il y eut pour principaux collègues le duc de Larochefoucault, Dupont de Nemours, Adrien Duport, Defermont, M. de Talleyrand. L'assemblée constituante, qui donnait à la France une nouvelle division territoriale, une nouvelle organisation intérieure, une nouvelle forme de gouvernement, une nouvelle législation civile, devait lui donner un nouveau système d'impôts. Sur quels principes ce système devait-il reposer désormais? Sur le principe politique de l'égalité des personnes et sur le principe économique de la répartition pondérée de l'impôt. La justice sociale voulait que les charges fussent en rapport avec les avantages, et que celui qui recevait le plus de l'état en protection contribuât le plus de son argent à alimenter sa force. La raison économique voulait que l'impôt ne fût pas demandé à un seul genre de richesses de peur de l'épuiser, et qu'il fût tiré des sources diverses de la fortune privée, avec assez de prévoyance pour suffire au besoin public, et avec assez de mesure pour n'en tarir et même n'en altérer aucune.

Devant cette idée du droit et cette vue de la science, disparurent les priviléges de la société du moyen-âge et les imperfections du système financier de la monarchie absolue. Les terres furent égales devant l'impôt comme les personnes devant la loi. Le travail fut imposé, mais ne fut pas écrasé. On ne le saisit plus sur la terre qu'il venait de rendre féconde en lui demandant la dîme de ses produits; on n'ar-

rêta plus ses échanges sur les limites des provinces par les douanes intérieures; on ne le détourna plus de ses propres voies par les corvées; on ne le comprima plus dans ses élans par les jurandes. Délivré de ses vieilles entraves, relevé de ses longues humiliations, le travail devint la force future de l'état et l'honneur nouveau des citoyens.

Dans le système de contributions publiques conçu par l'assemblée constituante et auquel M. Rœderer contribua puissamment, l'impôt ne fut pas demandé à la terre seule ainsi que le désiraient les anciens économistes. D'après eux, la répartition égale de cet impôt unique devait se faire toute seule entre les citoyens, à l'aide du temps et en vertu d'un équilibre naturel. En supposant que leur opinion fût vraie et que la distribution des charges publiques atteignît à la longue et à travers bien des injustices privées, les diverses espèces de biens et les divers ordres de personnes dans une proportion convenable, ne valait-il pas mieux que l'état l'opérât lui-même avec discernement, avec équité, avec promptitude? Sans doute. Dans cette science, comme dans toutes celles qui ont l'homme pour objet, la transition mérite autant de ménagemens que la théorie de respect, et l'art de l'application est aussi nécessaire dans l'intérêt de l'individu que l'adoption des principes dans l'intérêt de la masse.

C'est ce que pensa sagement et ce que fit habilement l'assemblée constituante. Elle distribua l'impôt sur plusieurs matières, afin d'en diminuer la charge et d'en amener plutôt l'équilibre. Tous les revenus furent imposés : ceux de la terre et des maisons, par la contribution foncière; ceux des capitaux, par la contribution mobilière; ceux de l'industrie, par les patentes; ceux du commerce, par les douanes transportées aux frontières. L'état qui demandait au citoyen une partie de son revenu pour lui assurer la libre jouissance du reste, se fit également payer les autres garanties qu'il lui accorda. L'acquisition de la propriété, par héritage ou par contrat, fut assujétie à un enregistrement qui constata sa transmission, et à l'acquittement d'un droit qui fut le prix de sa sanction. Il en fut de même des divers actes devant les tribunaux et de quelques opérations de la vie économique, qui, exigeant l'intervention de l'état ou son appui, durent lui payer tribut par l'enregistrement ou le timbre. A ces contributions s'en joignirent quelques autres d'une moindre importance sur certains services publics. L'impôt sur les consommations fut beaucoup plus ménagé qu'il ne l'a été depuis, parce que regardé comme prélevé sur les salaires, et par les salaires sur le peuple, on le crut moins bon sous le rapport économique et moins juste sous le rapport politique.

De cette manière l'impôt portait sur la terre et son revenu, sur le travail et son produit, sur le commerce et ses grains, sur les capitaux et leurs jouissances, sur les actes et leurs garanties. Ce système, qui était savant et juste, rendait les charges publiques moins onéreuses en variant leur matière et en distribuant leur poids, et il complétait les vastes établissemens de l'assemblée constituante. Il devenait un des ressorts les plus efficaces de cette puissante machine sociale qui devait permettre à la France, unie sur un territoire compact, animée d'un même esprit, régie par la même loi, mue par la même organisation, d'exécuter avec promptitude ce qu'elle voulait avec ensemble. Il donnait à un grand peuple la facilité des grandes choses.

Ce système n'a été entièrement réalisé que sous le consulat, après les troubles de la période dont les finances furent révolutionnaires comme les principes et les actes. Mais adopté depuis lors avec des perfectionnemens successifs dans son mécanisme, sans que le fond en ait été changé, il est resté comme une des plus belles conceptions de la grande assemblée dont les idées, sur ce point, n'ont pas eu besoin cette fois des rectifications de l'expérience. M. Rœderer a pris une part considérable à cette organisation financière. Ce fut lui en effet qui exposa le plan général des contributions directes et indirectes, qui montra les liens de ses diverses parties entre elles, de chacune d'elles avec le tout, et du tout avec la reproduction annuelle de la richesse publique. Ce fut lui qui coopéra le plus à la combinaison de la contribution foncière avec la contribution mobilière, combinaison par laquelle les revenus des capitaux étaient inévitablement atteints. Le moyen qu'il découvrit et qu'il fit admettre était très ingénieux. Il se demanda quel était le signe le plus visible de la richesse invisible des capitaux. Il se répondit que la richesse mobilière signalait son existence par son emploi, et son emploi par le loyer de son possesseur, qui devait dès-lors servir de base à sa contribution et en donner la plus exacte mesure. Ce fut lui qui présenta la loi sur le timbre, qui rédigea celle sur les patentes, qui proposa l'organisation du trésor, qui fit abandonner le projet d'imposer les rentes comme attentatoire au crédit public, qui obtint le reculement des douanes à l'extrême frontière, qui fut chargé de réviser le tarif des droits d'entrée et de sortie dressé par le comité d'agriculture et de commerce, qui fut enfin le défenseur habituel du système nouveau dans l'assemblée. J'ai insisté sur cette époque de la vie de M. Rœderer, afin de lui rendre des pensées qui ne portent point son nom, et qui, pour être devenues des actes de l'histoire et en partie la règle financière de l'état, n'en res-

tent pas moins l'œuvre de son esprit et l'un de ses meilleurs titres à la gloire.

Après l'assemblée constituante, M. Rœderer fut nommé par les électeurs de Paris procureur-général syndic du département de la Seine. C'était la première magistrature élective de la France. Le procureur-général syndic était un préfet populaire. Ces hautes fonctions furent confiées à l'habileté reconnue de M. Rœderer, qui réalisa les plans qu'il avait en grande partie conçus, et pourvut à l'application des lois, dont il connaissait parfaitement l'esprit, puisqu'il avait contribué à les faire. En moins de deux mois, les rôles des contributions foncière et mobilière furent dressés dans Paris, grace à l'activité organisatrice de M. Rœderer; et sous ce chef entreprenant et capable, le département de la Seine devint une école normale administrative pour le reste du royaume.

Mais les travaux paisibles de M. Rœderer furent bientôt interrompus par une nouvelle et grande crise révolutionnaire. La situation devint peu à peu formidable. Les armées de l'Europe coalisée s'avançaient contre la France pour remettre Louis XVI sur son ancien trône, et les partis populaires se soulevaient pour le faire descendre de son trône nouveau. Ce trône nouveau, occupé par un prince d'une ame sereine, mais d'une volonté indécise, que son esprit rendait modéré et sa position suspect, ce trône protégé par une constitution mourante, confié à la garde d'une assemblée désunie, d'une bourgeoisie dissoute, de magistrats impuissans, se trouvait ainsi placé, sans appui et sans défense, entre les principes contraires et les passions furieuses des deux grandes masses prêtes à se heurter pour se disputer le monde. Il devait être renversé par le choc de celle qui le rencontrerait la première. Le flot populaire en était le plus rapproché; ce fut le flot populaire qui l'engloutit.

Le 20 juin et le 10 août trouvèrent M. Rœderer à son poste. Mais il ne put pas empêcher dans l'une de ces journées l'humiliation de la royauté, et dans l'autre sa chûte. Et comment l'aurait-il pu? Si la loi lui en imposait le devoir, elle ne lui en donnait pas le moyen. Il passa toute la nuit du 9 au 10 août au château des Tuileries. Dans cette terrible nuit, remplie des bruits du tocsin et des lents préparatifs de l'insurrection, il vit Louis XVI, calme et presque impassible, attendre son sort sans chercher à l'éviter, et la noble compagne de son péril tantôt vouloir résister comme une reine, tantôt pleurer comme une femme.

M. Rœderer, touché de cette royale détresse et ému des dangers non moins grands que courait l'état, voulut d'abord assurer, dans les

limites de son autorité, la défense légale du château. Tant que cette défense lui parut possible, il la seconda. Mais le matin du 10 août, lorsqu'il fut séparé de ses deux auxiliaires, le maire de Paris et le commandant-général de la garde nationale, dont l'un avait été retenu prisonnier par la nouvelle commune insurrectionnelle, et dont l'autre avait été massacré sur les marches de l'Hôtel-de-Ville; lorsque les bataillons armés du peuple arrivèrent autour du château, non plus, cette fois, pour le traverser, comme au 20 juin, mais pour le prendre; lorsque les batteries des insurgés furent braquées contre les appartemens même du roi; lorsque, à la tête du directoire du département, il eut requis le bataillon de la garde nationale et les canonniers restés sous les armes pour la défense des Tuileries, de repousser la force par la force, et que, pour toute réponse, les canonniers eurent éteint leurs mèches et ôté la charge de leurs pièces, M. Rœderer fut persuadé que la résistance serait vaine, et que la tenter serait se perdre. Voulant sauver la constitution en évitant le combat, et préserver le roi en le plaçant dans un asile plus sûr que le château et sous la protection d'une autorité mieux obéie que la sienne, il pressa Louis XVI de se rendre au milieu même de l'assemblée nationale, l'y décida, et l'y conduisit. Arrivé heureusement dans son enceinte, M. Rœderer, après avoir exposé les périls de la situation et les efforts inutiles que les membres du département et lui avaient faits pour les conjurer, dit à l'assemblée : « Les ordres donnés n'étant plus suivis par personne, « nous ne nous sommes plus sentis en état de conserver le dépôt qui « nous était confié. Ce dépôt était le roi; ce roi est un homme, cet « homme est un père. Les enfans nous demandent d'assurer l'existence « du père, la loi nous demande d'assurer l'existence du roi, l'huma- « nité nous demande d'assurer l'existence de l'homme. Ne pouvant « plus défendre ce dépôt, nous n'avons conçu d'autre idée que de « prier le roi de se rendre avec sa famille au sein de l'assemblée na- « tionale. » On applaudit; mais bientôt le bruit du canon se fit entendre; le château fut pris, et Louis XVI, qui avait été reçu en roi par l'assemblée, sortit de l'assemblée en prisonnier.

Cette catastrophe, que M. Rœderer avait voulu prévenir, et dans laquelle s'abîma la constitution, la monarchie et sa propre magistrature, fut pour lui une source de dangers et d'amertumes. Comme il avait donné l'ordre de la défense, il fut accusé par les vainqueurs d'avoir fait tirer sur le peuple; comme il avait conseillé la retraite, il fut accusé par les vaincus d'avoir livré le roi à l'insurrection. En butte à des accusations violentes et contradictoires, qui se réfutaient mu-

tuellement, il aurait dû attendre des temps plus calmes pour y répondre. L'heure des grandes crises n'est pas l'heure des explications, et dans de pareils momens la parole peut altérer le véritable caractère de la conduite.

Dénoncé par la commune du 10 août, qui lança contre lui un mandat d'arrêt, il se cacha pendant toute la durée de son règne sanglant. Sous la convention, il sortit un moment de sa retraite pour défendre, dans le *Journal de Paris*, les principes de droit et d'humanité qui lui paraissaient favorables à la cause de Louis XVI, et pour professer publiquement, à l'Athénée, dans un cours sur l'organisation sociale, les doctrines d'ordre et de propriété contre les maximes subversives qui régnaient alors. Mais, après la défaite et la proscription des girondins, il fut obligé de se cacher de nouveau pour sauver sa tête. Il regagna son ancien asile. Il s'y enferma une année entière comme dans un tombeau. En apprenant l'emprisonnement ou la mort de ses amis, et les immolations publiques, il était rempli de douleur et d'indignation. « Je jurai au malheur, dit-il, pendant qu'il me donnait ses leçons « sévères, de ne me livrer à aucun sentiment d'intérêt personnel, de « plaisir, de peine, d'espérance, pas même au repos, tant que j'aurais « quelque chose à faire pour rendre à leur patrie et à leur famille des « victimes de la tyrannie dont j'étais accablé moi-même. »

Après le 9 thermidor, il tint cette pieuse promesse. A peine libre, et toujours suspect, il emprunta d'abord la voix de deux conventionnels, naguère menacés et alors plus puissans, Tallien et Merlin de Thionville, dont il rédigea les discours contre le régime de la terreur, pour le retour de la paix, et en faveur des enfans des condamnés. Lorsqu'il put parler en son nom, il le fit avec une véritable verve d'humanité. Le *Journal de Paris* redevint sa tribune. Il se joignit à ceux qui provoquèrent l'élargissement des soixante-treize députés détenus pour avoir protesté contre les violences du 31 mai et le retour dans le sein de la convention des nobles et malheureux restes de la Gironde. Il y écrivit pour ouvrir les cœurs et pour ramener les lois à des sentimens humains envers les pères et les mères des émigrés, pour faire restituer leurs biens aux enfans des condamnés et rendre leur patrie à ceux qui s'étaient réfugiés sur la terre étrangère, non par choix, mais par nécessité, et afin de se soustraire à la mort. Il attaqua tous les effets de la terreur, et il contribua à la réaction contre ses actes sans concourir aux vengeances contre les personnes, ayant le rare bonheur, dans ces temps de violences publiques, de ne se souvenir de sa proscription que pour aider des proscrits et non pour en faire.

Ce fut alors que, la convention ayant fondé l'Institut national et les écoles centrales, M. Rœderer fut nommé membre de votre classe et professeur d'économie politique. Le premier de ces titres était un hommage rendu à sa science et à ses travaux; le second était un appel fait à son habile enseignement. Ces honneurs intellectuels étaient les seuls qui convinssent aux désirs, ou pour mieux dire aux dégoûts de M. Rœderer. Il ne voulait plus relever que de sa pensée. Le souvenir du 10 août le détournait des fonctions publiques. Il aimait mieux juger les autres qu'agir lui-même. Ce fut le rôle qu'il prit et qu'il conserva sous le directoire. Il lut des mémoires excellens à l'Institut; il fit un cours remarquable au Lycée sur l'économie publique; il rédigea le *Journal de Paris*, en même temps qu'une *revue* politique et littéraire, et dit son avis sur toutes choses et son opinion sur tout le monde. Il avait renoncé aux idées absolues de 1789 : l'expérience l'avait corrigé de l'exagération des théories. « La politique, écrivait-il, est un champ qui n'a été parcouru jusqu'à présent qu'en aérostat; il est temps de mettre pied à terre. » Ses goûts le rattachaient à l'ordre, et ses doctrines l'éloignaient du parti conventionnel qui dominait dans le directoire. Il se livra à une polémique vive, spirituelle, courageuse, qu'il aurait expiée par la déportation au 18 fructidor, si l'un de ses plus illustres collègues à l'Institut et à l'Assemblée constituante, M. de Talleyrand, n'avait pas obtenu sa radiation de la liste fatale où son nom était inscrit avec celui des deux directeurs dissidens, des chefs de la majorité des conseils et de cinquante-quatre journalistes.

M. Rœderer se tut et s'effaça jusqu'au 18 brumaire, dont il fut un des premiers confidens et des principaux coopérateurs. M. de Talleyrand et lui ménagèrent les premières entrevues du directeur Sieyès et du général Bonaparte, et préparèrent, de concert avec eux, le plan, les moyens et les résultats de cette grande entreprise. « Je fus chargé, dit M. Rœderer, de négocier les conditions politiques d'un arrangement entre Bonaparte et Sieyès; je transmettais de l'un à l'autre leurs vues respectives sur la constitution qui serait établie et sur la position que chacun d'eux y prendrait. »

Après le 18 brumaire et la nomination des consuls provisoires, M. Rœderer continua entre les deux vainqueurs la même mission; mais il ne trouva plus les projets de Bonaparte d'accord avec les idées de Sieyès. Le général Bonaparte admit bien les principaux ressorts de la constitution de Sieyès, en les accommodant toutefois à ses vues, mais il ne voulut pas consentir à être le grand et l'insignifiant électeur universel de France. « Sieyès, Roger Ducos et moi, dit-il à M. Rœ-

derer, exerçons le pouvoir exécutif sous le nom de consuls; il n'y a pas besoin d'autre autorité dans le gouvernement. » — M. Rœderer transmit ce vœu à Sieyès, qui lui répondit : — « Le général Bonaparte, « consul et général, entre Roger Ducos et moi, n'a qu'un coup de « coude à donner pour nous mettre de côté. » — Il le chargea en même temps d'annoncer à son irrésistible collègue qu'il bornait son ambition à entrer dans le sénat.

Quel était le rôle destiné à M. Rœderer, sous ce régime nouveau qui avait non-seulement à pacifier les partis, mais à réorganiser la société dissoute, en l'asseyant sur la base profonde de l'égalité civile, à fortifier l'esprit de liberté par l'esprit de discipline, et à donner à la France révolutionnaire la science du gouvernement, l'habitude des grandes entreprises et une longue possession de la gloire? M. Rœderer, doué d'un esprit inventif et organisateur, pouvait être un utile auxiliaire pour le premier consul, qui ne mit pas seulement alors au service de la France son propre génie, mais les rares facultés et la pratique supérieure de tous ces hommes qui, s'étant mesurés aux choses du premier ordre, se réduisirent avec une puissance dès-lors plus grande aux choses du second. Bonaparte comprit tout le parti qu'il pourrait tirer de M. Rœderer. Il avait d'abord voulu le faire consul avec Cambacérès pour que l'un représentât la constituante et l'autre la convention dans le gouvernement nouveau, que l'un en fût le légiste et l'autre l'administrateur, tandis qu'il en resterait lui-même le chef politique et le défenseur militaire. Mais il avait été arrêté par le nombre des ennemis de M. Rœderer, et il s'était borné à prendre, sur sa désignation même, Lebrun, son ancien collègue à l'assemblée constituante, comme troisième consul. Lorsque la liste des trente et un premiers sénateurs fut formée par Sieyès et Roger Ducos, ceux-ci y comprirent M. Rœderer. Le premier consul était seul avec lui au moment où il reçut cette liste. — « N'acceptez pas votre nomination, dit-il à M. Rœderer; qu'iriez-vous faire là? Il vaut mieux entrer au conseil d'état. Il y a là de grandes choses à faire. »

M. Rœderer se laissa facilement persuader, et il fut nommé, quelques jours après, membre du conseil d'état et président de la section de l'intérieur où se trouvaient des hommes éminens et où avait été même placé le frère aîné du premier consul, Joseph Bonaparte. Ce fut un grand moment pour M. Rœderer. Il travailla, sous l'impulsion du premier consul, à la pacification des partis et à la réorganisation de la France. Cinquante-neuf des membres les plus exaltés du conseil des

cinq cents ayant été condamnés à une déportation arbitraire, M. Rœderer fit un appel aux pensées de douceur et de clémence politiques du premier consul, et il écrivit dans le *Journal de Paris* : — « Bonaparte a dit plusieurs fois avant le 18 brumaire : *La révolution qui se prépare sera le contraire des autres; elle n'entraînera pas une proscription et elle en fera cesser plusieurs.* » Ces paroles furent comprises, et cinq jours après l'arrêté de déportation fut révoqué.

M. Rœderer concourut avec non moins de succès à l'abolition des mesures de guerre et de rigueur, précédemment adoptées contre les émigrés. Il eut une grande part à la législation qui les rayait avec prudence de la liste d'exil. Ainsi, il contribua à faire conserver aux uns leur patrie, et à la faire rendre aux autres. Voilà son rôle comme conciliateur; voici maintenant son œuvre comme organisateur. Il s'occupa des lois organiques destinées à mettre la constitution en vigueur, et rédigea le réglement qui fixait les rapports entre le conseil d'état, le tribunat et le corps législatif. Le conseil d'état n'était pas à cette époque le simple régulateur de la machine administrative; il préparait encore les lois et inspirait le gouvernement. M. Rœderer, qui en était l'un des principaux chefs, rédigea, et défendit devant le corps législatif, les trois grandes lois sur l'établissement des préfectures, sur la formation de la liste des *notabilités* et sur la fondation de la légion d'honneur. Tout le monde connaît la dernière de ces lois, destinée à unir dans les mêmes récompenses les divers services rendus à l'état. La seconde devait concilier le système électoral et l'action de l'autorité exécutive, en faisant concourir la nation et le gouvernement au choix des divers fonctionnaires; elle n'était pas assez naturelle et elle était trop compliquée. Décourageant l'élection publique et gênant le gouvernement, elle n'eut ni durée, ni succès. La première fut la plus importante; elle organisa l'administration de la France. M. Rœderer montra une grande supériorité dans la conception et la défense de cette loi qui fonda les préfectures et sous-préfectures, qui établit les arrondissemens territoriaux actuels, un peu différens de ceux que l'assemblée constituante avait tracés dans les districts; qui sépara l'action et la délibération, jusqu'alors confondues ensemble; qui plaça l'action dans un préfet et la délibération dans un conseil; qui donna ainsi à la première l'unité et la promptitude, à la seconde la lenteur et la maturité; qui fixa avec précision les objets relevant de l'une ou de l'autre; qui, à côté d'elles, plaça un tribunal contentieux pour les matières dans lesquelles l'état et les citoyens pouvaient ne pas s'entendre, et qui fonda ainsi le mécanisme simplifié de l'administration

sur la connaissance de son principe et de son but. M. Rœderer ne parut pas seulement un praticien expérimenté, mais un analyste puissant. Il exposa dans un discours remarquable une haute théorie de l'action publique. C'est par ce côté qu'il vous appartient encore plus, messieurs, puisqu'il a rattaché les dispositions de la loi aux fondemens mêmes de la science. M. Rœderer a uni son nom à un système qui dure depuis plus de trente ans, qui lie les extrémités du territoire au centre, qui fait circuler la volonté nationale du centre aux extrémités, et qui est l'action publique exécutée avec ensemble pour le plus prompt accomplissement de la loi et la plus grande utilité du pays.

M. Rœderer continua à seconder les vues du premier consul; et, comme son zèle répondait à son habileté, il fut en même temps chargé de diriger l'instruction publique et associé à Joseph Bonaparte pour négocier le traité de paix avec les États-Unis d'Amérique. Mais il voyait s'accroître chaque jour les penchans impérieux du maître de l'état; et à la fin de cette période réparatrice, il écrivit ces nobles paroles pour le féliciter et le contenir :

« Qu'il nous soit permis de la célébrer cette glorieuse année, à « nous petite poignée de citoyens qu'il remarqua dans leur obscurité, « à nous qui, en nous attachant à lui, avons voulu nous attacher, non « au plus fort, mais au plus grand, qui avons ambitionné, non ses « bienfaits, mais son estime parce qu'il avait la nôtre, qui avons lié « notre existence, non-seulement à son existence, mais à sa vertu, en « courant pour lui le plus grand danger auquel puissent s'exposer des « hommes qui ont quelque respect pour eux-mêmes, celui de louer « publiquement un homme vivant, jeune et revêtu du suprême « pouvoir. »

M. Rœderer appartenait au XVIIIe siècle par son éducation, à l'assemblée constituante par ses engagemens et ses souvenirs. Les hommes sont beaucoup moins changeans qu'on ne le croit, même dans les temps les plus troublés et les plus mobiles. Au fond, ils tiennent aux premières idées sous l'empire desquelles ils se sont formés et qui ont enchanté leur esprit, aux sentimens qui ont fait battre leur cœur, aux convictions qui ont obtenu leur dévouement. Aussi M. Rœderer aurait voulu que le pouvoir protecteur du premier consul fût tempéré par une certaine liberté des citoyens. Il aurait voulu que, dans la grande manœuvre à l'aide de laquelle le pilote nouveau tirait des écueils le vaisseau de la révolution, on ne jetât point les idées à la tempête pour sauver uniquement les intérêts.

Mais ces désirs ne s'accordaient point avec les desseins du premier consul. Celui-ci souhaitait qu'on le secondât sans le contredire. Il demandait aux hommes éminens qui avaient concouru à la révolution et qui lui avaient survécu, de faire de son autorité leur croyance comme il en faisait leur asile; de mettre à son service l'habileté dont ils étaient doués et l'expérience qu'ils avaient acquise; de l'aider à établir une administration, à créer des codes, à former une magistrature, à fonder une jurisprudence, à élever par le mérite de l'ordre et par la gloire des armes la société nouvelle au niveau et même au-dessus des sociétés d'une autre origine; et enfin de se contenter d'être puissans sans exiger que les autres fussent libres. Les vues de M. Rœderer ne lui convenaient donc pas. Il l'appelait *métaphysicien*, et, quoique le mot de métaphysicien ne fût pas une déclaration d'hostilité, comme le devint plus tard le mot d'idéologue, ce n'était pas dans sa bouche un mot de bon augure. Être métaphysicien signifiait pour lui n'être pas politique; il signifiait encore avoir des idées en propre et y tenir. Aussi, en expiation de ces torts d'esprit, M. Rœderer fut relégué du conseil d'état, où tout se faisait, dans le sénat, où tout se conservait. Il apprit sa nouvelle destination par *le Moniteur*. Lorsque le premier consul le vit, il lui dit en riant : — « Eh bien! nous vous avons placé parmi nos pères conscrits. » — « Oui, répondit gaiement M. Rœderer, vous m'avez envoyé *ad patres*. »

Les grands travaux intérieurs finirent vers cette époque pour M. Rœderer. Mais, si Napoléon n'employa plus au dedans cet esprit actif et fécond, dont les principes économiques ne s'accordaient pas avec les siens, et qui voulut donner pour contrepoids à l'hérédité de l'empire l'hérédité du sénat, il s'en servit utilement au dehors. Les armées alors irrésistibles de la France passaient à travers la vieille Europe en y renversant tout ce qui était usé et en y renouvelant tout ce qui était mort. M. Rœderer fut un de ceux qui jetèrent les semences de la révolution française dans les grands sillons ouverts au milieu des landes du moyen-âge.

En 1803, il coopéra à l'acte important de médiation qui procura à la Suisse une existence nouvelle et paisible. Nommé avec les sénateurs Barthélemy, Fouché et Demeunier, membre de la commission chargée de conférer avec les cinquante-six députés helvétiques, il fut le rédacteur de l'acte fédéral élaboré dans ces conférences sous l'inspiration du premier consul, et des constitutions cantonales de Berne, de Zurich, de Soleure, de Fribourg et du Valais. Cette organisation, qui rétablissait la primitive souveraineté cantonale détruite sous le di-

rectoire, renforçait néanmoins le pouvoir fédéral en lui donnant plus d'unité; elle consacrait l'égalité helvétique en faisant des anciens pays sujets de Saint-Gall, de Thurgovie, d'Argovie et de Vaud, des cantons indépendans; et elle rapprochait les diverses parties de la Suisse en abolissant dans son intérieur tous les droits de douane. On y voit les progrès du temps et l'une des idées chères à M. Rœderer.

En 1806, M. Rœderer, envoyé par le sénat à Naples pour complimenter Joseph Bonaparte, fut appelé à réorganiser les finances de ce royaume. Il s'y prit si bien, il changea d'une manière si habile et si équitable le système des contributions de ce pays, il en fonda si solidement le crédit, que les résultats de son passage se sont maintenus jusqu'à ce jour, et que ses établissemens financiers, respectés par les gouvernemens postérieurs, subsistent encore.

Enfin, en 1810, l'empereur lui confia l'administration du grand duché de Berg, qui, placé hors des limites du fisc impérial, permettait à M. Rœderer d'appliquer à l'Allemagne ses principes économiques, sans être gêné ou sans se montrer désobéissant. *Cette administration*, lui dit l'empereur en la lui remettant, *doit être l'école normale des autres états de la confédération du Rhin*. M. Rœderer ne demandait pas mieux; et c'est ainsi qu'après avoir laissé la trace de ses idées dans les institutions de la France, il travailla à rendre heureuse et féconde l'action de la France sur l'Europe, en y introduisant les bienfaits de ses innovations, et en y réparant les désastres de la guerre par les progrès dans l'ordre civil.

L'empereur, qui avait conféré à M. Rœderer le titre de comte et lui avait accordé la sénatorerie de Caen, recourut encore à lui dans des momens difficiles ou des périls pressans. Il l'envoya deux fois en Espagne auprès de son frère le roi Joseph, en 1809, pour faire cesser entre eux une mésintelligence qui pouvait devenir grave, et en 1813 pour préparer Joseph, après la défaite de Vittoria, à céder le commandement des troupes et la conduite de la retraite au maréchal Soult. Cette mission délicate fut suivie d'une autre plus intime encore. Les grands désastres se succédaient; les pays qui servaient d'avant-postes à l'empire étaient perdus. L'Allemagne entière s'était soulevée; la Suède marchait d'accord avec la Russie; Naples négociait avec l'Angleterre; l'Espagne était évacuée; après s'être toujours battu en Europe, il fallait se défendre en France et contre tout le monde.

Dans cette dure extrémité, l'empereur essaya de diminuer le nombre de ses ennemis en replaçant Ferdinand VII sur le trône d'Espagne. Pendant que M. de Laforest négociait à Valençay le rétablissement

amical de ce prince encore prisonnier, M. Rœderer fut envoyé à Morfontaine où s'était retiré le roi Joseph, pour obtenir de lui une abdication déjà consommée par la défaite. A son retour, et je cite ce fait à cause de sa profonde signification, il trouva l'empereur avec le jeune roi de Rome sur ses genoux. — Eh bien! lui dit Napoléon, à quoi se décide mon frère? — Sire, répondit M. Rœderer, le roi Joseph croit toujours que, si votre majesté le veut, elle est assez puissante pour lui conserver son trône d'Espagne. — Il demande, répliqua l'empereur, que je lui conserve son trône d'Espagne; et cet enfant que voilà, ajouta-t-il en montrant son fils, ne règnera jamais sur la France! — L'empereur insista, et M. Rœderer réussit.

A la suite de cette négociation, M. Rœderer partit pour Strasbourg, où il devait, en qualité de commissaire impérial, pourvoir à la défense du territoire envahi. Mais tout fut inutile, et l'empire tomba en entier comme l'avait prévu l'empereur. Fidèle jusqu'au bout à Napoléon, M. Rœderer lui prêta de nouveau son assistance dévouée pendant les cent jours. Nommé par lui commissaire impérial dans le midi de la France et membre de la chambre des pairs, il se condamna à la retraite sous la seconde restauration, et il y resta pendant quinze ans.

Ici s'ouvre pour M. Rœderer une nouvelle carrière. Il passa de la vie agitée des affaires à la culture paisible des lettres, et l'homme d'état se fit historien. Ce fut au moment où la restauration ne le jugea point digne de rester membre de l'Institut, et prétendit sans doute, en l'excluant de ce grand corps, ajouter à ses autres disgraces celle de l'esprit, que M. Rœderer acquit de nouveaux titres à la renommée littéraire, et se montra écrivain d'un ordre élevé et d'un talent rare.

Les hommes qui ont été long-temps dans les grandes affaires aiment l'étude de l'histoire; elle les replace dans la société de leurs pareils, continue pour eux les spectacles auxquels ils sont accoutumés, et leur redonne par l'imagination une partie de ce qu'ils ont perdu. L'histoire nationale attira surtout M. Rœderer, et il se plongea avec une ardeur passionnée dans les temps qui, par leurs troubles et leurs mutations, ressemblaient le plus aux nôtres. Les querelles des Armagnacs et des Bourguignons, les réformes des états-généraux en 1483, après la mort de Louis XI, le règne populaire de Louis XII, les dissipations financières et les établissemens monarchiques de François Ier, les guerres du protestantisme et de la ligue, furent l'objet de ses recherches et de ses explications. Il adopta, pour rendre ses impressions qui étaient toujours vives et ses jugemens qui n'étaient pas toujours impartiaux, des formes variées, tantôt celle du drame,

quelquefois celle du récit, le plus souvent celle de la dissertation. Dans deux pièces politiques fort spirituelles, sur la recherche du pouvoir sous Charles VI et sur l'enfance de Louis XII, intitulées *le Marguillier de Saint-Eustache* et *le Fouet de nos pères*, il s'égaya des travers des hommes au milieu des intrigues de parti et des précautions de cour, et montra les côtés comiques de l'histoire. Dans son drame sur *la Saint-Barthélemy*, il la présenta sous son aspect tragique, tâchant de rendre les passions, de pénétrer les intérêts, de surprendre les combinaisons qui avaient conduit à cette grande catastrophe. Dans ses importantes et longues considérations sur les règnes de Louis XII et de François Ier, et dans son récit animé des guerres protestantes, il se proposa de faire connaître l'organisation du royaume sous ces deux princes, leur administration, leurs desseins, leur caractère, et il eut peut-être trop l'ambition de donner d'autres causes aux évènemens, d'autres motifs aux partis, et une autre réputation aux acteurs.

M. Rœderer sortait d'une école intellectuelle qui avait de grandes et fortes qualités, mais qui était plus dogmatique qu'historique. Elle tenait trop à ses idées pour entrer dans celles d'autrui. Elle aimait, méprisait, rejetait, approuvait, beaucoup plus qu'elle ne comprenait. Aux préventions de son temps M. Rœderer joignait l'amour de la controverse et un certain tour belliqueux dans l'esprit. Au barreau, il avait pris l'habitude d'avoir une cause; pendant la révolution, d'avoir un parti; dans les matières politiques et économiques, d'avoir un système; il éprouva le même besoin en histoire. Il lui fallut des cliens et des adversaires; c'est ce qui se remarque dans son histoire de Louis XII et de François Ier, qui est trop le panégyrique de l'un et l'acte d'accusation de l'autre. Louis XII avait été un prince modéré; M. Rœderer en fait un prince parfait et va jusqu'à lui accorder l'établissement du système constitutionnel dans toute l'étendue de ses droits et avec la diversité de ses pouvoirs. François Ier avait été un prince déréglé, dissipateur, qui avait rendu son autorité plus pesante parce que sa mission royale avait été plus difficile; M. Rœderer en fait un vrai tyran et lui conteste jusqu'à ses goûts chevaleresques, son amour des arts, sa protection pour les lettres, et une sorte de grandeur acquise pendant trente ans de lutte contre Charles-Quint. Quant aux guerres protestantes, M. Rœderer voyant des motifs d'intérêt se mêler chez la noblesse à des sentimens religieux, ne les croit entreprises que dans un but aristocratique, et il les transforme en pures guerres d'ambition. Ce qu'il y a de vrai dans cette opinion de-

vient contestable en étant trop exclusif, car il n'est pas possible d'admettre qu'on se soit laissé dépouiller, proscrire, brûler en France pendant trente ans, et qu'on s'y soit battu pendant quarante, au nom de la religion, sans que celle-ci ait été pour rien dans ce qui s'est fait. Les noms que prennent les choses sont les signes certains des passions qu'ont éprouvées les hommes; et lorsqu'une époque a été remplie de divisions religieuses, il n'est pas raisonnable de lui attribuer uniquement des impulsions politiques. On ne saurait transporter ainsi son propre temps partout, faire de ses sentimens la règle de l'histoire, et de sa pensée la mesure des siècles. Ce haut tribunal d'où l'on plane sur l'étendue des temps, d'où l'on instruit le procès des évènemens, d'où l'on pénètre l'intention des hommes, d'où l'on juge la vie des peuples, il faut y monter avec un regard serein, un esprit libre, une conscience ferme. Ce que l'époque où l'on vit a acquis de plus que les autres doit servir à les mieux connaître, et la lumière plus vive du présent est destinée à éclairer toutes les obscurités du passé. Bien comprendre aide d'ailleurs à mieux juger, et la haute intelligence est ce qui se rapproche le plus de la souveraine justice.

Ce n'est pas que M. Rœderer ait manqué de pénétration; il en avait même trop, et à force d'être spirituel, il lui arrivait d'être paradoxal. Il avait aussi le désir d'être juste, et c'était un goût trop passionné pour le bien qui l'éloignait quelquefois du vrai. Quant au talent, il péchait plutôt par excès que par défaut, discutant avec verve là où il aurait dû exposer avec simplicité, et mettant de l'esprit là où il ne fallait que du simple bon sens. Mais ses travaux historiques furent variés et considérables, ses aperçus ingénieux, ses intentions honnêtes, et ses livres originaux.

M. Rœderer vécut quinze ans dans cette laborieuse retraite qu'il sut honorer et embellir. Il passait une grande partie de l'année à la campagne, entouré de l'affection de sa famille et des empressemens de ses amis, également charmés de la vivacité de ses entretiens et des agrémens de son commerce. Il y préparait ses livres qu'il publiait et donnait ensuite libéralement, et il s'y procurait le plaisir du théâtre en faisant représenter de petites pièces fort amusantes qu'il composait lui-même. C'est au milieu de ces hautes occupations et de ces délassemens que le surprit la révolution de 1830. Le vieux patriote de 89 fut fier de la nouvelle victoire de son pays, heureux de sa liberté, ravi de sa modération. C'est ce moment qu'il choisit pour publier ses deux ouvrages sur *l'esprit de la revolution de* 1789, et sur *les évènemens du* 20 *juin et du* 10 *août*, qui serviront à faire mieux apprécier les bien-

faits et mieux connaître quelques incidens de cette grande époque. M. Rœderer, resté capable et actif, malgré ses soixante-seize ans, ne demeura point enseveli dans sa retraite. Il en fut tiré pour entrer dans la chambre des pairs, où il remplit ses devoirs avec le zèle qu'il mettait à tout et sa distinction ordinaire. Lorsque le gouvernement nouveau, né de la pensée du siècle et ne pouvant dès-lors pas la craindre, rétablit l'Académie des Sciences morales et politiques, que les ombrages de l'empire avaient supprimée, M. Rœderer fut rappelé dans son sein. A part un très petit écrit qui a fait trop de bruit pour le passer sous silence, et qui était une fausse interprétation du système représentatif par un homme qui avait mieux compris la révolution démocratique de 1789 et la révolution dictatoriale de 1800, que la révolution de 1830, destinée à fonder le gouvernement monarchique-parlementaire, à part cet écrit, M. Rœderer se livra uniquement aux travaux de la chambre et de l'Académie. Assidu à vos séances, il les animait par ses spirituelles discussions et par ses attrayantes lectures. C'est au milieu de vous qu'il a produit ce livre charmant sur *l'influence de la société polie*, qui semble avoir été composé avec la finesse d'observation d'une femme et écrit avec l'imagination d'un jeune homme. Dans cet ouvrage d'un mérite si particulier, M. Rœderer a saisi ce qui se succède sans se fixer et se laisse plus deviner qu'atteindre, le mouvement intime de la société. Il a surpris l'action de la conversation sur les mœurs, et du grand monde sur la langue. Il a pénétré dans les couches les plus profondes de cette société qui a produit les merveilles du temps de Louis XIV; et il a montré où et par les soins de qui a poussé cette fleur de politesse dont le parfum s'est répandu sur tout le grand siècle. Il a fait l'histoire de cet hôtel de Rambouillet, qui, loin d'être une école de pédantisme, fut le modèle suivi du bon goût. Il a cherché comment se forma ce langage précieux qui, employé par les gens d'esprit, ne fut qu'élégant, et qui, exagéré par les sots, devint ridicule. Il a signalé les phases de cette réforme, qui, en donnant plus de mesure et de délicatesse au style, lui laissa moins d'indépendance et d'abandon, et corrigea ce qui lui restait de son vieux désordre et de son ancienne grossièreté, aux dépens de la hardiesse de ses formes et de la naïveté originale de ses expressions. Il a saisi ce qu'il y avait de plus fin et de plus subtil dans ces temps encore plus éloignés de nous par les mœurs que par les années; et ce vieillard, qui sortait des révolutions et des affaires, semblait avoir vécu dans la société exquise dont il retraçait si vivement les souvenirs, et avoir été un contemporain de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon par la grace de son esprit et le naturel de son talent.

Cette œuvre fut la dernière de M. Rœderer. Bien qu'il fût parvenu à un âge très avancé, il ne paraissait pas être encore au terme de sa carrière. Il conservait toutes ses forces, et il était loin de croire sa fin prochaine. Il disait en plaisantant qu'il n'était pas très sûr qu'on dût mourir, quoiqu'il y eût beaucoup d'exemples contraires à ce doute, mais donnés par des gens qui n'avaient pas su vivre. Il se piquait de le savoir, c'est-à-dire d'être sobre et animé, d'entretenir, en l'exerçant sans le forcer, ce principe intérieur de vie qui fait durer le corps sous l'habile direction de l'ame. Toujours de l'action, jamais de l'excès : tel fut le régime au moyen duquel il vécut long-temps et beaucoup. Aussi passa-t-il de cette existence active et régulière au repos éternel tout d'un coup, sans voir ses facultés diminuées, sa volonté affaiblie, son existence décolorée. Il eut jusqu'au bout une vieillesse saine, vigoureuse, riante. La mort, qui l'atteignit tard et en entier, lui épargna, non-seulement ses approches, mais ses douleurs. Le 17 décembre 1835, il se coucha en pleine santé, et dans la nuit il expira sans s'y attendre et presque sans le sentir. M. Rœderer avait quatre-vingt-un ans lorsqu'il fut si subitement enlevé à l'affection de sa famille, au commerce de ses amis et à la culture de la science.

Ainsi s'éteignit cette vie qui s'était mêlée, pendant soixante années, aux grandeurs et aux vicissitudes de son temps et qui en avait été remplie. M. Rœderer a été remarquable par l'extrême diversité de ses aptitudes, le nombre, la distinction et quelquefois la supériorité de ses œuvres. S'il n'a pas eu le génie qui découvre, il a eu, au plus haut degré, celui qui applique. Économiste plus vigoureux qu'original, historien plus original que sûr, il a été un organisateur du premier ordre, comme l'atteste la part qu'il a prise au système de contributions sous la constituante, à l'établissement administratif sous le consulat, à la régénération financière du royaume de Naples et à l'acte constitutif de la Suisse. Dans les temps de violence, humain; dans le maniement des deniers publics, honnête; dans l'action, inventif; dans la retraite, digne; dans le commerce de la vie, aimable; il a de plus uni le mérite des idées à la célébrité des actes. A cinquante ans de distance, il a publié le savant ouvrage sur le *reculement des barrières*, et le livre ingénieux sur la *société polie*. Il a été l'un des écrivains spirituels de notre temps, et l'un des pères de notre ordre social. A tous ces titres, M. Rœderer a mérité le souvenir reconnaissant de ses contemporains et l'estime de la postérité.

MIGNET.

LETTRES
SUR L'ÉGYPTE.

Budget et Administration.

Je vous envoie le budget de l'Égypte pour l'année 1250 de l'hégire (10 mai 1834 — 29 avril 1835.) Le budget d'un peuple est le tableau en raccourci de sa vie, l'expression la plus nette et la plus mathématique de sa personnalité. Vous devez bien penser pourtant que ceci n'est point un état de recettes et de dépenses contrôlé par une chambre de députés. Les nations constitutionnelles de l'Occident ne craignent pas d'exposer leur situation financière ; elles rendent publiquement leurs comptes. Mais, en administration comme en amour, les Orientaux aiment encore le mystère. Aussi, ce document est-il le fruit de beaucoup de recherches et de travaux. J'en ai puisé les données à des sources, je ne dis pas officielles (car il n'y a rien ici d'officiel en matière du budget), mais authentiques et désintéressées. Pour les recettes, j'ai consulté les négocians, qui connaissent assez exactement le chiffre de chaque récolte ; pour les dépenses, j'ai consulté les employés des diverses branches d'administration. Pour les impôts fonciers et personnels, j'ai eu recours aux principaux *mallems*. Sans garantir l'exactitude absolue des chiffres (exactitude qu'il est impossible d'obtenir dans un pays administré comme l'Égypte), je puis dire qu'ils se rapprochent très près de la vérité. J'a accompagné les chiffres de quelques observations comparées.

Dresser le budget de l'Égypte est chose fort difficile, car les Turcs craignent autant de montrer le fond de leur bourse que le fond de leur harem. Au lieu de faire connaître l'état financier du pays, le gouvernement s'efforce de le cacher. Aussi, est-ce avec beaucoup de peine que l'on peut obtenir

des employés les renseignemens nécessaires pour un semblab'e travail. Cependant, le pacha a dit à quelques Européens, et notamment à notre ancien consul-général, que ses revenus s'élevaient à 150 millions de francs. Mais il est certain que c'est là une exagération orientale; et d'après mes calculs, qui sont le plus exacts que peuvent le comporter les difficultés de l'œuvre, le revenu actuel de l'Égypte ne dépasse pas 78 millions de francs. Il est vrai qu'il y a un excédant des recettes sur les dépenses, et point de dette publique, ce qui permettrait aisément d'organiser un bon système de finances, mais cette idée n'a pas encore atteint sa maturité en Égypte. Il sera difficile de transformer ces deux grands principes qui ont pénétré jusque dans la fibre des Orientaux : « Cache ta bourse et ta femme; ne prête jamais à intérêts. » Quoi qu'il en soit, voici le budget détaillé d'une nation orientale; c'est un essai, sans doute encore informe; mais cela pourra donner l'éveil, et engager enfin à porter quelque ordre et quelque lumière dans le chaos financier et monétaire de l'Orient, que l'on peut regarder comme un des principaux obstacles qui s'opposent au progrès des populations dans ces contrées si belles, si fertiles et si favorisées de la nature.

Budget de l'Égypte pour l'année 1250.

(10 MAI 1834. — 29 AVRIL 1835.)

RECETTES.

IMPOTS :

SUR LES BIENS.

	Piastres.
Miri, ou impôt foncier (60 et 40 piastres par feddan, selon la qualité des terres)	140,500,000
Droit sur les dattiers (10 à 20 piastres par pied)	10,700,000
Droit sur les successions des propriétés urbaines	300,000
Droit sur les okels, les bazars et les maisons	550,000
SUR LES PERSONNES.	
Ferdeh-ourrhous, ou imposition personnelle (3 p. 100 sur les revenus connus ou présumés)	37,500,000
Kharach, ou droit de capitation des chrétiens et juifs (36, 18 et 9 piastres par tête)	400,000
Droit sur les danseuses, almés, jongleurs et escamoteurs	200,000
SUR LES CHOSES ET LEUR TRANSFORMATION.	
Droit sur les barques et le poisson	1,700,000
Id. sur le sel	300,000
Id. sur la boucherie, les peaux et graisses	5,000,000
Bénéfices de l'hôtel des monnaies	500,000
Droit sur la fonte de l'argent et des galons pour les orfèvres	225,000

OCTROIS.	Piastres.
Hamleh, ou droit d'octroi sur les comestibles.	11,000,000
Droit sur les blés qui entrent au Kaire.	750,000

DOUANES ET APALTES :

DOUANES.

Douane d'Alexandrie.	3,750,000
Id. de Damiette.	2,500,000
Id. de Boulak.	2,250,000
Id. de Suez.	2,500,000
Id. de Kosséir.	1,500,000
Id. de Déraoui.	150,000
Id. de Siouth.	35,000
Id. sur les marchandises venant de la Syrie par terre. .	125,000

APALTES.

Apalte de la pêche du lac Menzaleh.	300,000
Id. du lac Fayoum et du canal de Joseph.	450,000
Id. des vins, eaux-de-vie et liqueurs.	1,500,000
Id. du séné.	125,000
Id. de l'huile de graines.	250,000

BÉNÉFICES SUR LA VENTE DES PRODUITS :

INDIGÈNES-AGRICOLES.

Bénéfices sur le coton longue soie (200,000 quintaux). . .	32,500,000
Id. sur le coton beledi pour les divans (6,000 quint.). .	250,000
Id. sur le sucre (32,000 quint.).	1,000,000
Id. sur l'indigo (77,300 okes raffiné; 100,000 okes brut).	3,000,000
Id. sur l'opium (15,000 okes).	300,000
Id. sur le miel et la cire.	750,000
Id. sur le safranum (2,500 quint.).	280,000
Id. sur le lin et la graine de lin (50,000 quint. de lin; 60,000 ardebs de graine).	4,000,000
Id. sur les soies brutes (65,000 okes).	1,000,000
Id. sur la graine de sésame, de carthame, de laitue. .	600,000
Id. sur le tabac (100,000 quint.).	5,000,000
Id. sur le riz (Damiette, 80,000 ardebs; Rosette, 50,000).	2,600,000
Id. sur les blés, fèves, lentilles, orge, maïs, etc., etc., (3,300,000 ardebs).	13,000,000

MANUFACTURÉS.

Bénéfices sur les toiles (2,000,000 de pièces de toile de coton; 3,000,000 de toile de lin).	6,000,000
Id. sur les soieries (15,000 pièces, coton, soie et or). .	1,400,000
Id. sur les indiennes et mouchoirs peints (25,000 pièces d'indienne; 12,000 mouchoirs imprimés). . . .	640,000
Id. sur les cuirs bruts et apprêtés, cornes et carnasses (100,000 cuirs de vache, buffle, chèvre, mouton).	3,500,000

		Piastres.
Bénéfices	sur le sel natron (carbonate de soude).	250,000
Id.	sur le nitre (50,000 quint. vendus pour l'exportation; 100,000 q. employés à la confection de la poudre).	200,000
Id.	sur le sel ammoniac.	500,000
Id.	sur la chaux, le plâtre et les *balates* (pavés pour le plancher des maisons).	2,000,000
Id.	sur les nattes.	400,000
	EXOTIQUES.	
Bénéfices	sur le gomme de Sennâr (6,000 quint.).	480,000
Id.	sur le café d'Yémen et d'Abyssinie.	5,400,000
Id.	sur les dents d'éléphant.	50,000
	Total des recettes.	311,410,000

DÉPENSES.

	Piastres.
GUERRE.	
Solde et entretien de l'armée de terre.	105,000,000
Id. de l'armée de mer.	40,000,000
Traitement des pachas, beys et grands-officiers.	29,300,000
Solde de l'infanterie et cavalerie turque irrégulière.	7,500,000
Id. des Arabes-Bédouins	10,000,000
Construction des bâtimens de guerre.	27,500,000
Achat d'un bateau à vapeur.	6,000,000
Dépenses des hôpitaux militaires, conseil de santé.	570,000
INDUSTRIE.	
Édifices en construction.	4,000,000
Puits à roues, plantations d'arbres.	1,400,000
Travaux publics, carrières, barrage du Nil.	10,500,000
Creusement et nettoiement des canaux, entretien des ponts, digues et chaussées.	5,500,000
Entretien des fabriques, traitement des employés européens, salaire des ouvriers arabes.	16,300,000
Montant des objets tirés d'Europe pour les fabriques (fer, cuivre, plomb, étain, tôle, fer-blanc, bois, etc.).	4,200,000
ADMINISTRATION.	
Appointemens des mallems, drogmans et employés des différentes administrations	18,000,000
Administration départementale, traitement des moudirs, maimours, etc.	6,000,000
Conseil d'état, police, bacha-aga.	500,000
Pensions aux anciens moultezims, ou propriétaires de villages.	1,250,000
CULTE ET REPRÉSENTATION.	
Envois à Constantinople.	8,750,000
Traitement des cheyks et entretien des mosquées.	1,100,000

	Piastres.
Frais pour la caravane des pélerins et offrandes aux mosquées de Médine et de la Mekke.	1,000,000
Pensions à plusieurs harems.	1,000,000
Frais extraordinaires et cadeaux.	1,500,000
Entretien de la cour du vice-roi.	5,000,000
SCIENCE.	
Dépenses pour les écoles civiles et militaires.	2,500,000
Id. pour les écoles arabes primaires.	150,000
Imprimerie et Moniteur arabe	175,000
Imprimerie française et Moniteur égyptien.	125,000
Frais d'éducation et entretien des élèves égyptiens en France et en Angleterre.	600,000
Total des dépenses.	305,600,000

	Piastres.
TOTAL DES RECETTES.	311,410,000
TOTAL DES DÉPENSES.	305,600,000
EXCÉDANT.	5,810,000

OBSERVATIONS SUR LES DÉPENSES.

Ce qui frappe d'abord, en jetant les yeux sur le budget égyptien, c'est son air de famille avec les budgets européens, soit pour l'assiette de l'impôt, soit pour l'emploi des fonds. En effet, l'article le plus saillant à la colonne des recettes, c'est l'impôt foncier; à la colonne des dépenses, c'est la solde de l'armée. Vous pouvez voir que, plus encore qu'en Europe, les hauts fonctionnaires militaires sont énormément rétribués. Les pachas ont 432 bourses par an, et les beys 196. Un pacha coûte 350 fois autant qu'un soldat; un maréchal de France ne coûte que 50 fois autant. Le traitement d'un pacha est de 1/1,425 du budget; celui d'un maréchal de France n'est que de 1/375,000 seulement (1).

Le chiffre de la marine est respectable; la flotte compte 26 grandes voiles; mais les hommes spéciaux disent que ces navires, construits à la hâte, résisteraient peu aux boulets et à la tempête.

Le chiffre de l'industrie est encore bien lilliputien, à côté du chiffre géant de la guerre. Dans le budget d'un pays tel que l'Égypte, on s'attend à trouver, pour l'agriculture, un chiffre prépondérant; mais, grâce à la fertilité du sol, toutes les améliorations agricoles introduites par Mohammed-Ali, n'ont presque rien coûté à l'état, et lui ont rapporté des bénéfices considérables.

(1) Il y a maintenant 75,000 hommes d'infanterie (20 régimens); chaque homme a une paie de 15 piastres par mois. L'infanterie de la garde a 25 piastres (2 régimens). — 10,000 hommes de cavalerie (15 régimens), 25 piastres par homme. — 6 régimens d'artillerie de 800 hommes; 30 piastres par homme. — 12,000 hommes sur la flotte (marins et soldats), 15 et 20 piastres par homme. — 15,000 hommes d'infanterie et cavalerie turque irrégulière. — Plus de 40,000 Bedouins.

La dépense pour les canaux n'est que de 1/60 du budget; ce chiffre paraîtra bien mesquin, surtout si l'on se rappelle cette lettre d'Amrou au Kalife Omar : « Trois choses, ô prince des fidèles, contribuent essentiellement à la prospé-« rité de l'Égypte, et au bonheur de ses habitans ; la première de ne point « adopter légèrement des projets inventés par l'avidité fiscale, et tendant à « accroître l'impôt; la seconde *d'employer le* TIERS *des revenus à l'entretien « des canaux, des ponts et des digues ;* la troisième de ne lever l'impôt qu'en « nature, sur les fruits que la terre produit. » L'Égypte a aujourd'hui 14 canaux, la plupart délabrés; ils forment un développement de 250 lieues. Sous les kalifes, on comptait plus de 600 lieues de canaux.

A l'inverse de l'agriculture, les fabriques ont coûté énormément (car il a fallu tout faire venir d'Europe, jusqu'aux ouvriers-instructeurs), et les recettes ont bien de la peine à surpasser les dépenses. Le chiffre des objets tirés d'Europe pour les fabriques était autrefois très considérable, alors que le pacha faisait venir les machines à vapeur, les métiers à tisser, et tout le matériel de ses manufactures ; c'est sur la vente de ces objets que les négocians anglais et français ont fait de si exorbitans bénéfices. Ce chiffre est aujourd'hui bien réduit, soit parce que ces bénéfices ont diminué, soit parce l'Égypte tend à trouver en elle-même, ou en Syrie, presque tout ce qui est nécessaire à sa fabrique.

L'exiguité du chiffre de la police, branche d'administration identique à la justice, n'est-elle pas une leçon pour les gouvernemens européens? Quelques centaines de chiaoux armés de kourbatchs, voilà tout le système pénitentiaire de l'Égypte. On ramène les Orientaux au devoir en s'adressant à la plante de leurs pieds, et non en les mettant à réfléchir entre quatre murailles. Les Européens se figurent que ce système est plus cruel que le leur ; ils se trompent. En matière de correction, la célérité et l'actualité sont ce qu'il y a de moins cruel et en même temps de plus efficace. Aussi, le chiffre des crimes est-il proportionnellement bien moindre qu'en France ou en Angleterre.

Le chiffre des pensions accordées aux anciens moultezims, ou propriétaires de villages, diminue chaque année par le décès des pensionnaires; il est réduit à 1,250,000 piastres; c'est le restant-prix de la propriété de l'Égypte, qui est, je pense, un assez beau domaine.

L'envoi à Constantinople des 8,750,000 piastres, ou 17,500 bourses, forme le tribut que le pacha est tenu de payer au grand-seigneur; il y a 12,000 bourses pour l'Égypte, et 5,500 pour la Syrie (1,500 pour le pachalik de Damas, 1,500 pour celui d'Alep, 1,500 pour les pachaliks d'Acre, de Tripoli et de Séida; 1,000 pour le district d'Adana.—Traité de Kutohia, du 5 mai 1833—22 zil-edje 1248).

Le chiffre du culte indique assez que la religion de Mahomet est encore plus négligée par le gouvernement égyptien, que celle de Jésus par les gouvernemens européens. La moitié des mosquées du Kaire (150 au moins) tombent en ruine ; et, dans la grande mesure générale, leurs propriétés n'ont

pas été plus épargnées que les autres. Le pacha a réduit le clergé égyptien à la portion congrue; en politique habile, il a très bien senti que le mahométisme, comme toutes les autres religions, était aujourd'hui à l'état historique; qu'il n'avait plus aucune influence sur le présent, et qu'il fallait tout au plus le conserver comme un antique. Or, chez les musulmans, et principalement chez les Turcs, le culte de l'antiquité est un sentiment très peu développé, et ils ne se font aucun scrupule de porter la main sur les plus anciens monumens, pour y prendre ce qui est à leur convenance. Mohammed-Ali n'en agit pas autrement à l'égard du mahométisme.

Vous remarquerez l'allocation pour la caravane des pélerins, et l'offrande aux mosquées de Médine et de la Mekke; le pacha, qui a détruit tant de préjugés et d'usages religieux, a conservé celui-ci à cause de son utilité pratique. Ces voyages annuels établissent, en effet, une communication régulière entre deux pays séparés par des déserts, et appartenant au même maître, Mohammed-Ali; ils attirent chaque année au Kaire 12,000 pélerins-commerçans, et activent les échanges d'idées et de denrées entre toute la côte d'Afrique et la côte arabique de la mer Rouge.

Si l'on compare le chiffre des pensions aux harems à celui de la rétribution aux cheyks, on verra que le pacha donne à peu près autant à ses femmes qu'à ses prêtres, et range sur la même ligne le plaisir et la religion. C'est qu'en effet, dans la manière de sentir des Orientaux, le plaisir est une religion, et les harems en sont les temples. Seulement on peut dire que la religion du plaisir y est encore à l'état d'individualisme et de privilége.

Le chiffre de la dépense du pacha paraît d'abord fort modeste, surtout pour un souverain absolu, et qui dispose de tout le revenu de l'Égypte; mais, comparé à la liste civile du roi des Français, on trouve que celle-ci n'est que de 1/114 du budget de France, tandis que la dépense du pacha est de 1/62 du budget de l'Égypte.

L'allocation pour l'enseignement public paraîtra peut-être moins forte qu'on pouvait s'y attendre, d'autant plus que, dans les écoles du gouvernement, au lieu de payer une pension, les élèves reçoivent un traitement. On peut diviser les écoles en trois classes : 1° écoles spéciales, 2° écoles élémentaires du gouvernement, 3° écoles des mosquées. Il y a dans les premières 4,500 élèves(1); dans les secondes, 4,000; dans les troisièmes, 9,000. C'est un

(1)

École polytechnique	600
— — des ingénieurs des mines	150
— — des ingénieurs des ponts-et-chaussées	50
— — d'artillerie	600
— — d'infanterie	500
— — de cavalerie	400
— — préparatoire	1,150
— — d'administration	50
— — de médecine	700
— — vétérinaire	350
Total	4,500

total de 17,500 élèves; ce qui fait à peu près, sur 2,500,000 ames de population, 1/140 d'étudiant. Il n'y a pas, en Égypte, d'écoles de femmes. Les écoles des mosquées ne sont pas comprises dans le budget; elles sont entretenues par des fondations pieuses, ou par la rétribution des élèves.

OBSERVATIONS SUR LES RECETTES.

Quant aux recettes, on peut en faire trois catégories principales : 1o les impôts proprement dits, 2o les douanes et les apaltes, 3o les bénéfices de l'exploitation agricole et manufacturière.

On se figure généralement que les bénéfices sur les produits agricoles et manufacturés sont le revenu le plus important de l'Égypte; vous voyez pourtant que l'impôt foncier et personnel est encore en possession des plus gros chiffres. Néanmoins, si l'on supprimait les monopoles, dont les bénéfices donnent un chiffre total de 84,860,000 piastres, les recettes ne balanceraient plus les dépenses. Il résulte de là que, tant que le pied de guerre actuel devra être maintenu, l'existence du pacha sera liée à celle des monopoles.

Il n'y a guère aujourd'hui que 3 millions de feddans en culture et payant le miri. Ce nombre s'élevait, sous les kalifes, à 8 millions. Le barrage du Nil permettra de tripler le chiffre actuel, et par conséquent celui du miri, pourvu toutefois que l'on trouve des bras pour la culture.

Le chiffre du droit sur la translation des propriétés par succession vous paraîtra bien exigu; c'est que ce droit ne se prélève que sur les propriétés urbaines et les jardins, toutes les autres propriétés appartenant à l'état (1).

Le revenu des douanes est peu considérable; c'est qu'il n'y a de droits qu'à l'importation. Si le pacha établissait des droits à l'exportation, il devrait se résoudre à vendre meilleur marché ses produits, ou à supprimer les monopoles. Au surplus, cette exiguité du revenu des douanes est plus que compensée par les bénéfices sur les produits indigènes (2).

(1) L'état n'est pas propriétaire selon l'acception que l'on donne en Europe à ce mot; il règle seulement la nature des plantations et des cultures, et achète les récoltes des grands produits. Il est vrai qu'il donne l'investiture de la terre, quand elle se trouve sans cultivateurs-usufruitiers; mais c'est un droit qu'ont tous les gouvernemens possibles; car, d'une manière ou d'une autre, il faut toujours que la possession se transmette. Au reste, le gouvernement égyptien n'est point assez injuste pour dépouiller le cultivateur du capital qu'il aurait créé sur sa terre. Ainsi, a l'exception des grandes concessions faites à quelques Européens, à quelques Arméniens et à quelques Grecs (concessions dont la condition première est la restitution de la terre au bout d'un certain laps de temps, dans l'état où elle se trouvera), si le cultivateur égyptien veut vendre sa terre avec le capital immobilier qu'il y a créé, il le peut, et le gouvernement ne met aucun obstacle, n'impose aucun droit, à ces sortes de transactions, pourvu que les terres soient cultivées comme il l'entend, et qu'on lui cède les récoltes au prix fixé par lui. L'état ne donne la possession des terres que lorsqu'elles sont sans cultivateurs, ou que les cultivateurs ne savent pas ou ne veulent pas les cultiver; mais, comme il y a encore en Égypte six millions de feddans cultivables, vous voyez que l'état a de la marge pour faire des concessions et donner des investitures.

(2) On avait proposé au pacha d'établir de forts droits à l'exportation, et de laisser libres

L'apalte des vins, eaux-de-vie et liqueurs, qui n'était d'abord qu'à 1,250,000 piastres, a été achetée dernièrement à 1,500,000 ; ce n'est pas que l'importation augmente, mais c'est que la taxe suit une progression arbitraire, malgré le tarif de 1816; elle a atteint aujourd'hui le taux monstrueux de 200 pour 100.

C'est avec le miri qu'on paie la plus grande partie des récoltes, et le surplus en bons sur le trésor ; cette opération financière (si toutefois elle mérite ce nom) est très avantageuse à l'état, car il ne débourse presque rien, et réalise d'assez beaux bénéfices sur la vente des produits.

Les bénéfices de plusieurs fabriques ne sont pas portés aux recettes ; c'est que leurs produits ne sont pas vendus, et servent pour l'armée. Ce sont les fabriques de drap, de tarbouchs, d'armes, de poudre, et en général toutes les fabriques situées à la citadelle (1).

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il y a en France 35 millions d'habitans, et le budget est de 1,600 millions de francs ; il y a en Égypte 2,500,000 habitans, et le budget est de 311 millions de piastres, ou 78 millions de francs environ. L'individu paie donc en France 41 francs, et en Égypte 31 francs seulement ; et pourtant le budget égyptien nourrit au moins 1/6 de la population (l'armée, les fabriques, les chantiers, les fellahs levés pour les travaux publics, les écoles, le clergé, les employés des administrations) ; ce qui n'a pas lieu en France, où l'on ne compte guère que 1/30 de la population vivant du budget. Ce résultat n'étonnera pas, si l'on fait attention qu'une journée de travail ne coûte en Égypte que 2 piastres (52 cent.), tandis qu'elle coûte en France 1 fr. 50 cent. ; qu'un soldat ne coûte que 600 piastres par an (150 francs), tandis qu'il coûte en France 700 francs. Ne faut-il pas en conclure que, plus les impôts et les salaires sont élevés, plus un peuple est riche et heureux ?

la culture et la vente des produits; mais le pacha a très bien senti : 1° que l'ensemble du travail agricole avait besoin d'être réglé et ordonné, et que, si l'on abandonnait le fellah à lui-même, il se laisserait aller à l'incurie et à la paresse, et ne planterait que des fèves et du doura ; 2° que, par conséquent, les droits à l'exportation deviendraient illusoires et impossibles ; 3° que, quelque élevés que fussent ces droits, ils n'équivaudraient pas aux bénéfices faits sur la vente des produits, et exciteraient en pure perte les plaintes du commerce, qu'ils gêneraient et entraveraient nécessairement ; 4° qu'il faudrait ajouter à tout cela les inconvéniens de la contrebande, plus difficile à réprimer (car elle serait faite par des Européens) que la vente frauduleuse des produits, que l'on peut regarder comme presque nulle ; car, en vérité, les fellahs ne sauraient trop à qui s'adresser pour vendre leurs cotons ou leurs indigos.

(1) A l'exception des filatures, les fabriques d'Égypte ont pour objet la confection du matériel militaire. Il semble que l'on n'ait appelé l'industrie d'Europe que pour la mettre au service de la guerre. C'est un reproche que l'on peut adresser à Mohammed-Ali ; mais il répond que son système militaire lui a été indispensable, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour lancer l'Égypte, et avec elle l'Orient, dans la carrière du progrès moderne.

Il y a en France 400,000 soldats, sur 35 millions de population ; il y a en Égypte 120,000 soldats, sur 2,500,000 ames de population. Cela fait 1 soldat sur 87 personnes en France, et 1 soldat sur 21 personnes en Égypte. C'était le pied de guerre de l'Empire. Aussi, tandis qu'en France le budget de la guerre n'est que le cinquième du budget général, il s'élève en Égypte à plus du tiers, quoiqu'un soldat coûte quatre fois moins. Il est évident que si la guerre était aussi chère en Égypte qu'en France, l'Égypte serait depuis long-temps ruinée. Sa population, et surtout son agriculture, n'en souffrent pas moins d'un pareil pied de guerre.

Vous voyez qu'il y a un excédant des recettes sur les dépenses de 5,810,000 piastres, et que par conséquent le trésor égyptien est dans un état satisfaisant. C'est cet excédant qui entre dans les coffres particuliers du pacha, et qui les a, dit-on, garnis depuis une quinzaine d'années, de manière à faire face aux évènemens imprévus.

De tous les budgets connus (j'entends les budgets de nations), le budget égyptien est à peu près le seul où ne figure pas l'inévitable chiffre de la dette publique. Pourtant, malgré cette absence de dette publique, malgré l'excédant des recettes sur les dépenses, il y a toujours des retards et des lenteurs dans les paiemens que fait le trésor. Cela tient à l'absence complète de mécanisme financier et à l'irrégularité du système monétaire. Donnez à l'Egypte de bonnes institutions financières, et employez à l'agriculture les bras et les capitaux employés à la guerre, vous en ferez le plus riche pays du monde.

Il faut dire enfin que le budget égyptien n'a rien de fixe, soit dans son assiette générale, soit dans le chiffre des divers articles ; car l'administration dépend tout entière de la volonté du chef, qui lui fait subir de fréquentes modifications. Ceci me conduit naturellement à vous présenter quelques réflexions sur l'état actuel de l'administration en Égypte.

ADMINISTRATION.

La loi, ou la volonté arrêtée dans la lettre, prédomine chez les nations d'Occident ; le gouvernement, ou la volonté mobile dans l'homme, l'emporte chez les peuples orientaux. L'administration des nations européennes est montée comme une horloge ; c'est une machine merveilleusement bien organisée, mais sans vie progressive. En Égypte, l'administration n'a pas la même régularité, la même fixité ; tout entière dans la main du souverain, elle est changeante comme sa volonté, comme les évènemens. Le gouvernement n'est point emprisonné dans l'administration ; mais il improvise et détruit les formes administratives, selon ses vues et les exigences de sa position Cette mobilité a sans doute ses avantages ; elle permet de s'accommoder aux circonstances, à l'imprévu de la vie sociale ; elle facilite la prompte répression des abus et l'introduction des progrès ; mais, poussée à l'extrême, elle a ses inconvéniens ; et le corps administratif perd en intensité et en énergie ce

que la société gagne en améliorations souvent incomplètes et inachevées. L'administration égyptienne pèche par cette excessive mobilité. Mohammed-Ali, homme d'activité et de désir, façonne sans cesse dans ses mains absolues ce système qui est son ouvrage, si bien qu'il est impossible d'en dresser la carte précise, et que le tableau qu'on en ferait aujourd'hui devrait être refait demain.

Frappés de cette instabilité, quelques Européens ont cherché récemment, par leurs conseils, à introduire dans l'administration égyptienne l'élément de régularité et de fixité, et même l'élément de statistique. Une sorte d'état civil vient d'être organisé; les cheyks de justice ou de religion, qui déjà, comme nous l'avons vu, dressent les actes de mariage et de divorce, ont reçu l'ordre du gouvernement, dans toutes les villes et tous les villages d'Égypte, de tenir des registres de naissance et de décès. Dans l'exercice de ces fonctions, les cheyks ressortiront des moudirs et des maimours; c'est encore une prépondérance de l'autorité militaire sur l'autorité civile et religieuse, et ce secret motif a sans doute aidé à l'adoption de ce projet. Tous les décès devront être déclarés à l'autorité, et les cadavres ne pourront être enlevés qu'avec sa permission. La facilité de punir les contrevenans donnera quelque exactitude au chiffre des décès; mais les déclarations de naissance seront moins complètes; les riches, qui ont des harems, ne seront pas bien aises de divulguer ainsi leur paternité, et l'exécution de la mesure éprouvera des difficultés peut-être insurmontables.

Les inhumations dans les villes sont prohibées. D'après une ancienne coutume, les musulmans qui possédaient quelque fortune, achetaient le privilége d'être ensevelis à Imân-Châfi, dans le Delta; le gouvernement a ordonné l'abolition de cet usage, et dorénavant tous ceux qui mourront de l'autre côté du fleuve y recevront la sépulture. Les chrétiens ne pourront plus être enterrés au Vieux-Kaire. Ces mesures hygiéniques, qui semblent inspirées par le travail du docteur Pariset sur les causes de la peste en Egypte, ont été combinées avec la suppression des deux okels les plus sales du Kaire, que l'on pouvait regarder comme deux foyers permanens d'infection. L'un, l'okel du *fissir*, ou poisson salé, a été transporté à un quart de lieue en-deçà de Boulak; l'autre, l'okel du marché des esclaves noirs, a été placé à un quart d'heure au-delà du Vieux-Kaire. L'apalte de la boucherie a été supprimée; mais on ne pourra tuer les bêtes qu'aux abattoirs désignés par le gouvernement, qui conservera seul le droit d'acheter les peaux.

Tant qu'on s'est tenu dans la limite de semblables détails, les améliorations proposées ont été aisément agréées; mais on a voulu aller plus loin, et toucher à l'œuvre même de Mohammed-Ali, pour lui donner une sorte de régularité constitutionnelle. Il existe un conseil chargé de l'examen des affaires administratives, agricoles et industrielles, avec lequel correspondent les nazirs, les chefs des départemens et des provinces. On a proposé de modifier et d'étendre les attributions et l'organisation de ce conseil; il devait être com-

posé de deux notables de chaque rit, arménien, grec, catholique, juif, etc., de douze cheyks arabes, et de douze notables turcs, pris dans la classe des commerçans. Ses principales attributions auraient été de contrôler les actes des ministres, d'émettre une opinion sur les propositions qui seraient faites par eux, d'examiner le budget des recettes et des dépenses. On entrevoit là une sorte d'assimilation aux chambres représentatives d'Europe, et telle a été la pensée des personnes sous l'inspiration desquelles ce remaniement devait être fait. On devait aussi créer dans les villages des espèces de municipalités, et dans les départemens des conseils départementaux, qui auraient été en rapport avec le ministre de l'intérieur, responsable devant le grand conseil, ainsi que tous les autres ministres. C'était placer en dehors de la surveillance immédiate du pacha tout le système agricole et industriel, constituer des corps indépendans, et une sorte de représentation politique. Mais tout cela a été formellement désapprouvé et rejeté par Mohammed-Ali, qui a senti que l'on touchait à son pouvoir. La composition du conseil continuera à appartenir au pacha; ce sera toujours, comme par le passé, une réunion de personnes affidées, auxquelles il distribue les affaires, et dont il se sert pour surveiller, ordonner, activer le systeme politico-industriel. Ce n'est point proprement un conseil, c'est-à-dire une machine à délibération, ou même à vote consultatif; c'est plutôt une pépinière d'agens, dont le pacha se fait suivre partout, et auxquels il assigne des rôles actifs; ce sont autant de représentans en mission d'une petite convention dont le pacha est l'ame. Quant à la responsabilité des chefs des administrations, ce n'est pas chose nouvelle en Egypte; mais c'est vis-à-vis du pacha que cette responsabilité existe, et c'est lui seul qui approuve ou blâme la conduite de ses mandataires politiques. Il les tient, en effet, dans sa main, non-seulement comme ministres, mais encore comme hommes, comme époux, comme fils d'adoption, comme créatures; et certes il y a là des liens bien plus profonds, une responsabilité bien plus intime, bien plus fatale, que tout ce qu'ont pu imaginer les publicistes d'Occident.

On avait songé aussi à créer un budget officiel. Nous croyons que ce budget peut bien être une œuvre historique, comme celle que nous avons faite, mais non une œuvre d'administration, de prévision. Le budget vivant, c'est le pacha; sa volonté seule règle les dépenses et les recettes, et cette volonté varie selon les évènemens; les recettes dépendent aussi des circonstances commerciales. Dans les différens ministères, il ne peut y avoir que des comptes, et non un budget. Ce sont ces comptes qui seront soumis à l'examen du conseil, comme ils l'ont au reste toujours été. Mais, attendu le mobilité et l'imprévu de la vie administrative, attendu la négligence et l'incurie des écrivains, ces comptes sont ordinairement de véritables hiéroglyphes; et le pacha juge plutôt la bonne administration du comptable, plutôt par la connaissance qu'il a de l'homme, que par les chiffons de papier appelé en Egypte des comptes. Ce n'est que lorsqu'il a quelques doutes sur la

probité de son agent, qu'il fait approfondir ces comptes, et l'on sait bien alors y découvrir les élémens d'une condamnation. Ainsi, en définitive, c'est le sentiment de la moralité de l'administrateur qui guide le pacha; et les comptes ne servent guère qu'à occuper et faire vivre quelques écrivains cophtes. Tous les administrateurs dilapident, par conséquent, tous les écrivains sont inexacts ou infidèles; mais quand cela n'excède pas certaines limites, l'administration égyptienne est dans son état normal.

Tout cet arrangement est tellement éloigné de la régularité européenne, que vouloir assimiler les choses par les noms, c'est faire de la logomachie, et rien de plus. Il semblerait au reste que le chiffre n'est pas absolument indispensable au monde administratif, puisque l'administration égyptienne marche bien sans le chiffre; le coup d'œil d'aigle du pacha, et la connaissance profonde qu'il a de ses hommes, tiennent lieu de la donnée arithmétique. Le chiffre n'existe pas même dans la finance égyptienne, et le ministre de ce département vit au jour le jour, comme le fellah, sans savoir ce qu'il doit dépenser ou recevoir. Préoccupés du chiffre, les Européens ont cherché à élucider les mystères de l'administration égyptienne, en lui donnant une expression arithmétique. J'ai essayé un semblable travail, et j'ai dressé un budget égyptien. Mais, je vous l'ai déjà dit, c'est une histoire, et non un budget. L'élément budgétaire entrera-t-il jamais dans l'administration égyptienne? Oui, sans doute; mais, en y entrant, il n'en exclura point l'appréciation morale des individus. Pendant long-temps encore, cette face sera prédominante, et le chiffre sera subalternisé par le sentiment. Le laisser-aller panthéistique de l'Egyptien répugne à l'arithmétique administrative, le soleil des pyramides fond le chiffre; mais, en revanche, il illumine tellement l'instinct, qu'il devient bien plus pénétrant que le chiffre, et presque toujours aussi sûr.

D'après l'organisation la plus récente, l'administration égyptienne se compose de six grands départemens ou ministères. Le ministère de l'intérieur a dans ses attributions la police de surveillance, les marchés, les approvisionnemens, les corporations, la justice et le culte. Le ministère de l'instruction publique renferme l'enseignement de l'agriculture, les haras et les bergeries, le génie, les travaux publics et les bâtimens, l'inspection des canaux, les télégraphes, les écoles et les imprimeries. Le ministère de la guerre comprend tout ce qui est relatif à la levée des régimens, à leur instruction, à leur distribution, les expéditions à l'extérieur de l'Egypte, et l'entretien des troupes qui y tiennent garnison, les hôpitaux militaires, les fortifications. Le ministère des finances comprend les receveurs des contributions, les payeurs publics, la monnaie, la banque du Kaire. Le ministère de la marine a dans son ressort la construction des navires et les arsenaux, les troupes de mer et la flotte. Le ministère des affaires étrangères et du commerce a la direction des *schounas*, les apaltes et les douanes, les ventes de produits et les enchères, les rapports diplomatiques avec les consuls, et la correspondance avec l'Europe.

Au surplus, ces différentes formes, divisions et attributions administratives, sont peut-être déjà changées au moment où j'écris; car, autant il y a d'uniformité dans l'aspect physique du pays, et dans les mœurs des classes inférieures, autant il y a d'instabilité et de mouvement au sommet de l'administration. C'est une mer dont la surface est agitée, tandis que la masse des eaux demeure immobile. Une bonne administration doit avoir de l'unité, de la régularité, comme aussi de la mobilité, de l'élasticité. Dans la constitution administrative, comme dans l'architecture navale et urbaine, il faut marier la courbe à la droite, le défini à l'indéfini, la prévision à la soudaineté. L'indéfini et la soudaineté donnent aux administrations orientales de grands avantages; les administrations européennes doivent les réintégrer en elles, sans perdre ceux qui résultent de la régularité et de la fixité. L'instrument administratif oriental est trop lâche; ses pièces ont trop de jeu, se transforment et se substituent trop aisément; mais il a une aisance, un à-propos, un *Allah kérim* qui plaît. Le corps administratif européen est bien plus parfait comme organisation; mais cette perfection elle-même, dépourvue d'inspiration progressive, lui donne l'apparence d'un modèle anatomique, plutôt que d'un être vivant. C'est Hercule au repos, ou plutôt c'est son anatomie. Il faut rendre à Hercule sa vie puissante, ses gigantesques travaux, sa protection pour le faible, sa générosité, sa soudaineté d'action. Alors la vie administrative ne sera point une fastidieuse répétition, ni une agitation désordonnée, mais une marche libre et régulière dans les domaines indéfinis du progrès social.

AUGUSTE COLIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1837.

Le pays se trouve depuis quelques jours dans une situation toute nouvelle; non-seulement parce que la chambre est constituée, mais parce qu'elle a manifesté son esprit, et qu'au lieu de conjectures à faire sur la tendance politique des dernières élections ou sur les dispositions de la majorité future, on a maintenant à compter avec des réalités. Ces réalités, tout épineuses et délicates à manier qu'elles soient, sont au reste ce qu'elles devaient être, ni plus, ni moins, et ne devraient avoir, à bien dire, rien de surprenant, rien d'inattendu pour personne. On n'avait pas sans doute, après tout ce qui s'était passé dans le cours de la dernière session, fait un appel à l'opinion publique; on n'avait pas avancé, d'une année au moins, le terme de la législature, pour demander au pays la réintégration complète de la majorité précédente, de cette majorité qui d'ailleurs n'avait pas suffi et qui ne répondait plus aux besoins de la situation. Aussi, même avant de connaître le résultat des élections, voyait-on bien qu'il allait s'opérer un changement considérable dans le sein de la puissance parlementaire, et que le centre gauche allait former le noyau de la majorité, au détriment du centre droit, qui n'en serait plus que l'appendice. On ne pouvait se méprendre au caractère des principaux évènemens qui avaient précédé la dissolution, et qui l'avaient rendue inévitable. La signification précise de ces évènemens avait été assignée par M. Thiers dans ce discours si politique, si habile, si vrai, qui, après l'éloquente improvisation de M. Guizot, fit une sensation plus profonde et plus durable, parce qu'il marquait la fin d'une époque et en inaugurait une autre. Pourquoi donc aujourd'hui serait-on étonné de voir M. Benjamin Delessert remplacé au fauteuil de la vice-présidence par M. Hippolyte Passy, et M. Jaubert par M. Dubois (de la Loire-Inférieure)? N'est-ce pas la conséquence rigoureuse d'une dissolution prononcée contre le parti doctrinaire et malgré lui, qui était elle-même la conséquence de la formation d'un ministère sans lui et contre lui? Assurément, si nous croyons que ces deux grandes mesures eussent été accomplies au hasard et les yeux fermés, nous concevrions sans peine que les suites en pussent causer quelque surprise : mais ce serait méconnaître l'intelligence et la sagacité politique dont elles portent l'empreinte, et nous ne supposons pas que le ministère de M. Molé en soit à se repentir ou de son existence ou de ses actes. Nous ne voyons pas, en vérité, comment il aurait eu à se féliciter du triomphe de M. Jaubert, ni à quel titre il aurait dû accorder à M. Benjamin Delessert une préférence décidée sur M. Passy.

Qu'on y prenne garde! le cabinet du 15 avril aurait bientôt perdu son caractère primitif, sa signification véritable, s'il se livrait à cet esprit d'exclusion contre le centre gauche, s'il entrait en défiance de certains hommes qui lui ont été bien plus favorables qu'hostiles, qui ont la même origine que lui, et appartiennent au même ensemble de traditions et d'idées politiques. On se demande quelle force il pourrait se flatter d'obtenir, en inclinant vers le centre droit, qu'il s'est proposé d'affaiblir en prononçant la dissolution, et à qui, certes, il n'a pas tenu que l'existence du cabinet fût bien courte; ce qu'il pourrait gagner en s'éloignant de ses premiers amis, qui aujourd'hui même n'auraient pas l'air de lui être opposés, si, libre d'opter, il n'avait pas paru pencher vers l'autre parti. Mais, dit-on, le ministère se plaint de ce que la nouvelle chambre se fractionne, comme l'ancienne, en diverses réunions qui arborent chacune un drapeau, et qui ont eu l'intention de le combattre, ou celle de lui faire la loi en le soutenant, et pour prix de leur assistance. Ainsi, à la réunion Périer, M. Guizot dirait : Nous appuierons le ministère, s'il fait ce que nous voulons; à la réunion du centre gauche, chez M. Ganneron, M. Thiers en dirait tout autant; et il ne se trouverait pas une autre réunion dont les membres diraient : Nous appuierons le ministère pour qu'il fasse librement et en sécurité ce qu'il veut. Il y a de l'exagération en ceci, car le ministère a son parti dans la chambre; mais il y a aussi du vrai, et selon nous, en voici la cause : ce sera peut-être en même temps indiquer jusqu'à un certain point le remède.

Le ministère, qui a fait l'amnistie si à propos et avec tant de bonheur, semble croire que ce grand acte puisse suffire à la plus longue carrière d'un cabinet, répondre à tout, défrayer toutes les discussions, et qu'il soit destiné à clore l'ère de la politique dans notre gouvernement parlementaire. C'est trop demander à l'amnistie. L'amnistie a honoré le souverain vis-à-vis de l'Europe; elle lui a rendu sa liberté; elle a noblement caractérisé le système du nouveau cabinet, et prouvé dans l'homme d'état qui le dirige un instinct sûr et prompt. Maintenant est-il raisonnable de partir de là pour demander à la politique sa démission? Nous ne le croyons pas. La politique ne veut point donner sa démission; le gouvernement constitutionnel est son œuvre, sa plus vaste carrière, son champ le plus fécond. En certains momens, elle consentira tout au plus à se calmer, à baisser la voix, à moins exiger pour elle; mais elle voudra rester maîtresse de son domaine, et elle ne souffrira de longtemps que les partis cessent de s'appeler des noms qu'elle leur a donnés, et de se battre pour les intérêts qu'elle leur a faits. Voilà pourquoi nous trouvons que le ministère se prive d'une grande force en désavouant trop tôt la politique, et en prétendant l'exclure du terrain qu'elle a le droit d'occuper. Non pas que ce ne fût peut-être fort beau d'abolir les classifications de partis, au profit des chemins de fer et des canaux, des réformes industrielles et des projets philantropiques. Mais il est bien clair que maintenant ce serait tenter l'impossible, et que la politique, chassée par la porte, rentrera par la fenêtre. Eh bien! s'il en est ainsi, pour qu'une chambre n'échappe pas à la direction d'un ministère, pour qu'elle ne se fractionne pas en coteries plus ou moins nombreuses, d'où parte l'impulsion, et qui annullent de fait un ministère, il faut que celui-ci soit toujours à la tête d'une grande idée, d'un grand intérêt politique, susceptible de passionner et de rallier autour de lui une majorité. Le gouvernement y gagnera en dignité, et le pouvoir n'en sera que plus fa-

cile. La marche du monde, les révolutions de la société, si variées dans leurs principes, leurs élémens, les rapports qu'elles détruisent, qu'elles créent, qu'elles affectent, donneront toujours à une administration intelligente, qui saura s'en emparer, le moyen de diriger et d'alimenter ainsi ce besoin d'action et de mouvement que le système représentatif ne tend que trop, mais tend de toute nécessité, à développer chez nous. Si le gouvernement, au contraire, par une sagesse mal placée, ou par une réserve mal entendue, repousse les occasions d'agir qui se présentent, d'autres les saisissent et s'en font une arme contre lui, arme d'autant plus dangereuse qu'ils ne sont point retenus par les difficultés de l'application, et qu'ils n'ont à faire que de la critique et de la théorie. Mais en agissant lui-même, en prenant la conduite d'une affaire, quand elle est arrivée à sa maturité, le pouvoir aurait le double avantage de remplir sa mission, et de prévenir ces écarts de la théorie contre lesquels il a constamment tant de peine à lutter.

Nous pourrions nous en tenir à ces généralités. Néanmoins, pour qu'on ne nous reproche pas d'abuser du droit de *critique et de théorie*, nous allons essayer de sortir du vague où elles laissent la question du moment; et pour les appliquer à ce qui se passe, nous dirons que le ministère qui a fait l'amnistie et qui a passionné les esprits au nom de cette habile mesure, doit maintenant se présenter sur le champ de bataille parlementaire avec un drapeau dont les couleurs soient plus fraîches, et avec une idée politique qui ait le mérite de ne pas encore être réalisée. Nous ajouterons que le centre gauche ayant, de l'aveu de tout le monde, le dessus dans la chambre, ne devant sous aucun rapport effrayer le ministère, et lui offrant la force dont il a besoin pour mener une existence tranquille et assurée, le ministère doit, sinon lui dérober absolument telle ou telle question pratique, du moins lui emprunter sa tendance générale, pour se l'attacher sans en être dominé. C'est une expérience à renouveler sur les erremens du 22 février, qui doivent être familiers à M. de Montalivet. Le ministère du 22 février avait très décidément pour lui le centre gauche tout entier, jusqu'à M. Odilon Barrot exclusivement, ce qui n'empêchait pas le juste milieu, même doctrinaire, de vivre avec lui en fort bonne intelligence, malgré les velléités belliqueuses de quelques-uns de ses adeptes; et à la fin de la session de 1836, M. Thiers avait certainement conquis, tout en gardant ses couleurs, une des plus imposantes majorités sur lesquelles ait jamais pu compter un ministère. L'ordre et la monarchie ne seraient donc pas en si grand danger, si le cabinet du 15 avril, retenu par les premiers votes de la nouvelle chambre dans ses voies originaires et dans les traditions de son berceau, réclamait d'abord et obtenait du centre gauche un honorable appui, sans perdre ses droits à être soutenu par l'autre fraction du parti gouvernemental.

Il y a eu dans la vérification des pouvoirs deux votes importans, celui sur la validité de l'élection de M. Jacques Lefebvre, en concurrence avec M. Laffitte, et celui sur l'élection de M. Flourens à Béziers, en concurrence avec M. Viennet. La chambre a validé l'une et infirmé l'autre; et, dans ces deux circonstances, c'est le centre gauche qui a décidé la question, la première fois contre M. Laffitte, la seconde fois contre M. Viennet. Le rapport de M. Vivien et les explications données par M. Ganneron sur les opérations électorales du deuxième arrondissement ont fait, à double titre, une vive sensation; et pendant que l'opposition en masse, M. Odilon Barrot à sa tête, votait pour M. Laffitte, le vote contraire du centre gauche ne pouvait

manquer d'être pris pour ce qu'il était réellement, pour une manifestation politique. Il est vrai que la même fraction de la chambre a donné beaucoup de voix à M. Odilon Barrot pour la vice-présidence; mais c'était moins une tactique pour faire nommer le lendemain M. Teste et M. Passy, qu'un témoignage de considération personnelle accordé à M. Barrot, pour la conduite qu'il avait tenue à l'époque de la formation du comité électoral. Du reste, nous ne croyons pas à la prétendue alliance de M. Thiers avec M. Barrot, ni à la fusion de l'opposition dynastique avec le centre gauche, et encore moins du centre gauche avec l'opposition dynastique. M. Thiers et M. Odilon Barrot ont chacun des vues particulières sur la politique intérieure comme sur la politique extérieure; ils ne songent ni l'un ni l'autre à les abdiquer, et ils ne peuvent pas les mettre en commun. Sans récriminer sur le passé, on peut dire que ces deux hommes d'état ont des idées trop différentes sur l'organisation même du pouvoir, sur les ressorts et les moyens d'action du gouvernement, pour s'associer utilement dans l'accomplissement de la même tâche. Le premier demande beaucoup, et avec raison, pour la force et la grandeur de l'ensemble; le second sacrifierait trop volontiers la force de l'ensemble à la liberté des parties. Le premier veut surtout voir la France grande, puissante et respectée, quoique libre; le second veut surtout la voir libre dans tous les actes de sa vie intérieure, dans tous les ressorts de son action sur elle-même. Les idées de l'un se reportent toujours à la constitution si lâche de 1791; les idées de l'autre à la vigoureuse et puissante organisation du consulat. M. Odilon Barrot est essentiellement un homme de théorie; il a la rigueur et la subtilité d'esprit du légiste; il a besoin de constituer la société sur un certain modèle, d'après certains principes bien arrêtés; M. Thiers, c'est la pratique, l'action, le mouvement; ce qu'il cherche d'abord à connaître, ce sont les intérêts et les forces auxquelles il peut avoir affaire dans un moment donné, et quand il les a reconnus, quand il en a calculé la puissance, il s'arrange avec eux, ce qui a toujours été toute la politique. Comme ministre du commerce, c'est l'esprit qu'il a apporté dans les questions de liberté commerciale; et comme ministre des affaires étrangères, c'est ainsi qu'en 1836, ne pouvant faire l'intervention, il a cherché à faire la coopération, c'est-à-dire essayé d'atteindre, quoique plus lentement, le même but par d'autres moyens. Plus les hommes qui ont étudié et compris le caractère de M. Thiers y réfléchiront, plus ils seront convaincus qu'il n'y a pas d'alliance gouvernementale possible entre M. Barrot et lui, quand même le premier se rapprocherait encore davantage de la politique dont il est resté l'adversaire, bien qu'avec plus de modération et des intentions plus nettement définies.

Il s'est fait, dit-on, du côté opposé, un travail inattendu pour le renouvellement d'une autre alliance. On ajoute qu'il n'a pas réussi. Nous ignorons si le moment en viendra; mais assurément il n'est pas venu. S'il fallait en accuser les hommes plutôt que les choses, ce ne serait pas à M. Thiers qu'en serait la faute. On est, il faut le dire, et de plus d'une part, coupable envers lui de beaucoup d'injustice et d'une bien maladroite ingratitude.

La nomination des membres de la commission de l'adresse a caractérisé, mieux encore que tout le reste, les tendances de la chambre nouvelle. On n'y compte qu'un seul doctrinaire, et les chefs du parti se sont effacés à dessein, pour faire reporter leurs voix sur des noms moins significatifs. Ainsi M. Guizot, qui, dans la formation des bureaux, avait échoué pour la présidence du deuxième bureau contre M. Bérigny, a fait voter ses amis en faveur de ce dernier pour

la commission de l'adresse; et, malgré ce revirement, M. Chaix-d'Est-Ange l'aurait certainement emporté, si M. Glais-Bizoin, un de ces hommes qui n'apprennent et n'oublient rien, n'avait demandé de prime abord, avec toute l'intempérance de langage qu'on lui connaît, l'abrogation des lois de septembre. A ne consulter que les antécédens de ses membres, la commission de l'adresse sera partagée, pour le choix du rédacteur, en deux fractions égales : MM. Dufaure, Étienne, Passy, Dupin et Boissy-d'Anglas d'un côté; MM. Saint-Marc Girardin, de Belleyme, Bernard (de Rennes), Bérigny et Jacqueminot de l'autre. Ce sera au ministère de faire pencher la balance, par l'action qu'on lui suppose sur M. Boissy-d'Anglas.

Le gouvernement anglais s'est décidé à frapper un coup vigoureux dans le Canada. Il a donné l'ordre d'y arrêter les principaux chefs des mécontens ou du parti français, qui, dans la dernière session du parlement provincial, s'étaient distingués par leur animosité contre l'administration coloniale, et qui depuis avaient organisé toutes ces réunions des comtés, où l'on avait menacé l'Angleterre d'une insurrection générale. En conséquence, des arrestations nombreuses ont été faites à Quebec et à Montréal, sous la prévention du crime de haute trahison; le peu de troupes qui occupaient la province du Haut-Canada, dont le gouvernement se croit sûr, ont été concentrées dans la province inférieure, et des régimens se sont mis en marche du Nouveau-Brunswick pour la même destination. Mais le nombre des troupes anglaises, à Quebec et à Montréal serait encore insuffisant, malgré toutes ces mesures, si la population se soulevait en masse, et si les forces de la métropole n'étaient soutenues par quelques corps de volontaires, recrutés parmi les Canadiens d'origine anglaise.

Quoique les ordres d'arrestation aient été exécutés à l'improviste, les plus dangereux meneurs du parti de l'indépendance canadienne ont échappé aux magistrats anglais chargés de cette mission. Ainsi le docteur Cote et M. Papineau n'avaient pu être saisis, et c'est pour s'emparer de leurs personnes qu'ont été tentées à la fin du mois de novembre deux expéditions simultanées, dirigées, l'une contre Saint-Denis, par le colonel Gore, et l'autre contre Saint-Charles, par le lieutenant-colonel Wetherall. On savait que ces deux villages servaient de point de ralliement aux insurgés, qui s'y étaient fortifiés et rassemblés en grand nombre. De plus, tout le pays était en armes et les patriotes avaient détruit plusieurs ponts sur les routes qui y conduisent. Arrivés, non sans d'immenses difficultés, à cause de l'affreux état des chemins, à une portée de fusil des deux villages qui étaient le but de leur expédition, les deux commandans anglais trouvèrent les patriotes retranchés derrière des barricades et autres ouvrages de défense élevés à la hâte, mais néanmoins assez forts. Le lieutenant-colonel Wetherall en triompha cependant et détruisit le village de Saint-Charles, où il fit quelques prisonniers, et où les insurgés perdirent beaucoup de monde. Le colonel Gore fut moins heureux; ses troupes, épuisées et à moitié mortes de froid (une forte gelée avait succédé soudain à la pluie), après avoir inutilement attaqué un grand bâtiment en pierre, qui défendait l'entrée du village et sur lequel on lança en vain une soixantaine de boulets, se retirèrent en assez bon ordre, pour ne pas être coupés sur leurs derrières, et se replièrent sur le point d'où elles étaient parties. Mais il fallut enclouer l'obusier qui retardait le mouvement de retraite.

Les communications entre Montréal et les comtés du nord sont souvent interceptées. Le lieutenant-colonel Wetherall ayant, après la prise de Saint-

Charles, demande par courrier des instructions au général Colborne, commandant militaire de la province, l'officier chargé de porter la réponse tomba entre les mains des insurgés, à peu de distance de Montréal; et quand Wetherall, qui ne pouvait se maintenir dans le village ruiné de Saint-Charles, se replia en arrière, il fut obligé de disperser des bandes d'insurgés qui voulaient lui disputer le passage. C'est dans cette retraite qu'il a enlevé aux patriotes deux petits canons montés sur des charrettes, les seuls qu'ils parussent avoir. Mais ils ne manquent pas de poudre, comme l'atteste le feu bien nourri qu'ils ont entretenu contre les Anglais à Saint-Denis et à Saint-Charles.

Voilà donc la guerre engagée dans le Canada. Le gouvernement anglais ne reculera certainement pas, et sera soutenu sur cette question par une immense majorité dans les deux chambres du parlement. Le député radical de Westminster, M. Leader, demandant hautement la séparation, n'a trouvé aucune sympathie dans la chambre des communes; et, malgré les ménagemens obligés du ministère de lord Melbourne pour les radicaux, ses organes habituels dans la presse, toujours plus libéraux qu'il ne l'est lui-même, ont fort maltraité M. Leader pour son apologie de la rébellion des Canadiens. Il faut ajouter que MM. Leader, Roebuck et Hume, ardens défenseurs de M. Papineau, viennent de perdre leur interprète quotidien, le journal le *True-Sun*, et ne disposent plus que d'un ou deux recueils hebdomadaires.

Nous croyons *à priori* que les Canadiens-Français ont des griefs réels et sérieux contre l'administration coloniale. Il s'était depuis long-temps établi entre les deux chambres du parlement provincial du Bas-Canada, la chambre d'assemblée, composée presque entièrement de Français, et le conseil législatif, nommé par le parlement, une lutte qui devait se rattacher à des intérêts positifs, sur lesquels les deux partis étaient en dissidence. Mais on doit reconnaître que le gouvernement anglais ne peut pas abandonner les colons d'origine anglaise, qui ont compté sur sa constante protection, d'autant plus que le Haut-Canada, qui est tout anglais, ne remuant pas, si la province inférieure devenait indépendante, les relations de la métropole avec la colonie seraient à la merci d'un état rival, et maître du Saint-Laurent sur une grande partie de son cours jusqu'à son embouchure.

Ce sera la première question soumise au parlement lors de sa très prochaine réunion, qui est fixée au 16 janvier, car l'insurrection canadienne est précisément le motif qui a fait prononcer un ajournement de si peu de durée. Lord Stanley jouera un des principaux rôles dans la discussion qui ne peut manquer de s'engager aussitôt sur les affaires du Canada. C'est sous son administration, comme secrétaire des colonies, que se sont développés les évènemens qui aboutissent à la crise actuelle, et s'il n'est pas entièrement de l'avis du ministère sur tous les détails de la question, il partagera au moins avec lui les fatigues de la guerre contre les radicaux.

Jusqu'à ces derniers temps, les ordonnances du roi de Hanovre contre la constitution de 1833, et tous les changemens qu'il introduit dans l'administration supérieure de ses états, n'avaient entraîné aucune violence contre les personnes, et la résistance se bornait dans le pays à discuter paisiblement la question constitutionnelle, soulevée par le premier acte du nouveau souverain, la fameuse patente d'avènement du 5 juillet. Mais à mesure que les vues du roi se développent, et que les mesures destinées à les réaliser sont mises à exécution, les évènemens prennent un caractère plus grave, la résistance une attitude plus décidée, toutes les conséquences de la sourde lutte

engagée dès à présent entre le pouvoir et la nation une tournure plus fâcheuse pour le Hanovre.

Quelque temps après la promulgation de l'ordonnance royale du 1er novembre, qui a définivement rétabli les états de 1819, c'est-à-dire substitué le régime consultatif à la monarchie parlementaire, sept des plus illustres professeurs de l'université de Gœttingue, qui envoie un député à l'assemblée des états, ont déclaré, par une protestation adressée au curatoriat universitaire, que leur conscience ne leur permettait de prendre aucune part à l'élection du député qui serait à nommer, et qu'ils entendaient y rester étrangers. A peine signée, cette protestation se répandit en Allemagne et fut aussitôt rendue publique par la voie de la presse dans plusieurs pays voisins du Hanovre, où la question constitutionnelle excite le plus vif intérêt. Trois des signataires, MM. Dahlmann, Jacob Grimm et Gervinus, avaient principalement travaillé à la propager, et cette circonstance vient de les faire bannir du royaume, tandis que les autres ont été seulement suspendus de leurs fonctions. Mais le mal ne s'est pas arrêté là. Un autre incident est venu achever de porter le trouble dans l'université de Gœttingue et l'a entièrement désorganisée.

Le roi avait reçu le 30 novembre, à Rothenkirchen, maison de campagne où il a passé quelques jours, après son voyage dans les provinces, une députation de l'université, composée du prorecteur et de quatre professeurs, qui lui adressa les félicitations d'usage sur son avénement à la couronne, et les journaux du Hanovre en parlèrent d'abord sans y attacher la moindre importance. Mais ensuite la *Gazette officielle* publia un discours qui aurait été prononcé à cette occasion par le chef de la députation universitaire, et dans lequel celui-ci blâmait ouvertement la protestation du septemvirat (c'est le nom que les élèves ont donné aux sept professeurs). Or, il paraît que ce discours n'a pas été prononcé tel que l'a rapporté la *Gazette de Hanovre*, que le protecteur s'est abstenu d'y blâmer la démarche de ses collègues, et que s'il l'avait fait, il aurait parlé contre le vœu de l'université presque tout entière. C'est ce que plusieurs professeurs, au nombre desquels se trouve le célèbre Ottfried Müller, ont publiquement déclaré, en s'associant par là même à la prorestation des sept autres. Il en est résulté que la plupart des cours sont fermés, et que les étudians, maltraités par les troupes royales à l'occasion des témoignages de sympathie qu'ils ont donnés à leurs professeurs, sont retournés chez eux, propager dans tout le royaume, et même dans toute l'Allemagne, la douloureuse sensation produite par ces maladroites violences.

Le roi de Hanovre et M. de Scheele se sont embarqués là, dans une entreprise bien hasardeuse, et pour un bien mince intérêt. Les résistances se multiplient de tous côtés. Les municipalités des villes protestent contre le serment de foi et hommage qu'on leur impose, et ne le prêtent qu'avec des restrictions offensantes pour le gouvernement qui l'ordonne. On se prépare ainsi à une campagne plus sérieuse dans le sein de la seconde chambre des états, et malgré tout le flegme des Allemands, les choses pourraient aller fort loin. Le peuple hanovrien se sentira soutenu par l'opinion publique de toute l'Allemagne constitutionnelle, et, ce qui est d'ailleurs un fait bien remarquable sous d'autres rapports, il lui arrive des encouragemens du Schleswig et du Holstein, provinces danoises de langue allemande, qui témoignent ainsi de leur inébranlable attachement à la nationalité germanique.

Ce qui encourage sans doute l'ex-duc de Cumberland à consommer l'expé-

rience, c'est la persuasion, assez fondée d'ailleurs, que les Hanovriens, enchantés de posséder leur souverain chez eux, lui passeront tous ses caprices. De nos jours, même en Allemagne, c'est un calcul dont le succès peut être douteux. Mais il y a une circonstance particulière au nouveau roi qui en détruit l'effet. Sa royauté ne présente aucune garantie pour l'avenir, et c'est un établissement dynastique fort incomplet, qui laisse la porte ouverte à bien des éventualités et des chances diverses. L'héritier présomptif de la couronne de Hanovre est frappé de cécité. Le mal a résisté jusqu'à ce jour à tous les efforts de la science. Si ce jeune prince était reconnu inhabile à régner, le sceptre du Hanovre passerait aux mains du duc de Sussex, frère puîné du roi actuel, aussi libéral que son frère l'est peu. Mais le duc de Sussex à son tour n'a pas d'enfans légitimes : du moins les lois anglaises qui régissent la famille royale ne reconnaissent-elles pas son union avec lady Murray, dont il a un fils, assez pauvre d'esprit, qui n'est que trop connu en Allemagne et se fait appeler sir Augustus d'Este. La conclusion de tout ceci est que la couronne de Hanovre pourrait bien appartenir un jour, très prochainement peut-être, au duc de Cambridge, frère des ducs de Sussex et de Cumberland, oncle de la reine Victoria comme eux, et qui a long-temps été vice-roi de Hanovre, où il a laissé une bonne réputation. En cas de difficulté, pourquoi le peuple hanovrien n'aimerait-il pas mieux anticiper de quelque temps sur un avenir si probable? L'Europe monarchique n'aurait pas, ce nous semble, grand'chose à dire à un pareil avancement d'hoirie.

L'Espagne fait en ce moment l'essai d'un nouveau ministère. Il est composé de M. d'Ofalia, président du conseil et ministre des affaires étrangères, de M. Mon, ministre des finances, de M. le marquis de Someruelos, ministre de l'intérieur, du général Espartero, ministre de la guerre, de M. Castro, ministre de la justice, et de M. Canas, ministre de la marine. Ce cabinet, dont la couleur politique est très modérée, répond assez bien par cela même à l'esprit de la majorité dans les deux chambres, et le général Espartero y représente la réaction militaire opérée contre M. Calatrava et M. Mendizabal. Cependant on peut lui reprocher les antécédens trop peu libéraux de son chef, M. d'Ofalia, qui est du reste un homme de bien, et de plus, un homme fort éclairé. Ce qui étonne encore dans sa compositon, c'est que M. de Toreno, M. Martinez de la Rosa et le général Cordova n'aient pas été appelés à en faire partie, au lieu des deux ou trois noms assez obscurs qui sont groupés autour de M. d'Ofalia. Mais les deux premiers y sont représentés, l'un par M. Mon, et l'autre par M. de Someruelos. Le général Cordova n'y est représenté par personne; il était même, si nous sommes bien informés, partisan d'une combinaison toute différente. Parti de Paris en mauvaise intelligence avec M. de Toreno, son intention était de chercher appui auprès de M. Villiers, ministre d'Angleterre, et de former, sous sa médiation, un parti nouveau, dans lequel seraient entrés M. Calatrava et quelques-uns des hommes les plus raisonnables de cette nuance. Il ne croyait pas prudent d'exclure entièrement des affaires, comme il l'est maintenant, tout le parti qui a gouverné l'Espagne depuis le mois d'août 1836, et qui a résisté avec plus ou moins de succès aux conséquences de la révolution de la Granja. En effet, si le ministère modéré que la reine vient de former ne poussait pas la guerre avec assez d'énergie, faute de volonté ou de moyens, s'il essuyait dans les provinces insurgées quelque sérieux échec, il serait fort à craindre que le parti exalté n'en tirât avantage pour rappeler sur

lui-même un peu de la faveur publique qu'il avait si complètement perdue. C'est là probablement ce que le général Cordova aurait voulu prévenir, en opérant une fusion entre lui, qui n'est pas suspect à la reine, et plusieurs hommes qui ne le sont point à l'Angleterre, et qui auraient pu contenir l'irritation inévitable du parti exalté. D'un autre côté, M. Martinez de la Rosa venait de se prononcer si formellement sur le traité de la quadruple alliance, il avait si hautement déclaré que dans son opinion ce traité obligeait la France à plus qu'elle ne fait et ne veut faire, que son avénement à la présidence du conseil, ou son entrée dans le ministère, aurait positivement annoncé une démarche dans ce sens auprès du gouvernement français, et par suite nécessité une rupture, si la démarche n'avait pas réussi, car en continuant à borner l'effet du traité de quadruple alliance au blocus de la frontière, sans vouloir aller plus loin, le gouvernement français est fort embarrassé des amis que la France compte à Madrid. Plus ils mettent d'empressement à l'appeler, plus leurs dispositions sont favorables à ses intérêts et à sa politique, plus ils aspirent à se placer sous l'influence de ces principes d'ordre et de liberté si heureusement conciliés dans notre pays, plus aussi ils nous gênent et nous contrarient. C'est une vieille maîtresse qui aime trop. A la rigueur, ceux qui nous injuriaient et nous tracassaient devaient beaucoup mieux nous convenir, car ils justifiaient notre éloignement par le leur. Ce n'est pas que le ministère actuel, présidé par M. d'Ofalia, qui se rapproche des *afrancesados* par ses idées politiques, et soutenu par M. de Toréno, ne soit très disposé à demander humblement l'intervention ou la coopération; mais au moins, il ne porte pas la demande d'intervention écrite sur la figure, et si, après avoir fait quelque secrète tentative pour obtenir des secours de la France, il est obligé de se contenter de quelques bonnes paroles et des états de saisies opérées par les douaniers de la frontière, il n'aura pas tellement attaché son existence à une solution différente de la question, qu'il se trouve aussitôt dans la triste nécessité de faire place à d'autres.

Le traité de la quadruple alliance et les évènemens qui ont provoqué la dissolution du ministère du 22 février ne manqueront ni d'historiens, ni de commentateurs, et des plus élevés. Aux explications si remarquables données par M. Martinez de la Rosa, et rectifiées par M. Sancho dans la discussion de l'adresse, M. Calatrava vient d'ajouter les siennes dans une lettre que publient les journaux de Madrid. Il y démontre que la suspension des mesures de coopération offertes au ministère Isturitz par M. Thiers est antérieure aux évènemens de la Granja, et ne peut avoir été motivée par ces évènemens; que la dissolution du cabinet qui les avait conçues était accomplie le jour même où le télégraphe fit connaître à Paris la nouvelle de cette révolution, et qu'il en résulta même pour le ministère de M. Thiers un prolongement d'agonie jusqu'à la fin du mois d'août, entre les prétentions opposées du roi et de la majorité du cabinet. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cette lettre de M. Calatrava, c'est que le roi y est pris positivement à partie, sans violence, mais avec une amertume déplorable. M. Calatrava attribue au roi, sur la question espagnole, des vues trop formellement arrêtées pour que l'Espagne obtienne jamais de la France des secours effectifs, quelque soit le parti et le ministère qui dirige les affaires à Madrid.

Le changement du ministère espagnol entraînera peut-être un changement d'ambassadeur à Paris. Le voyage du marquis d'Espéja, nommé par M. Bardaxi à ce poste important et difficile, paraît ajourné, et il serait fort

possible que l'influence de M. Toréno fît accréditer de rechef auprès du cabinet des Tuileries M. le duc de Frias, qui n'a pu encore se résoudre à nous quitter, et dont nous voyons tous les soirs la joviale figure s'épanouir dans les salons politiques de la capitale.

Un ministre étranger qui depuis long-temps résidait à Paris, M. de Mulinen, envoyé du Wurtemberg, est définitivement rappelé par sa cour. Nous ne savons à quel propos un journal légitimiste, qui a de grandes prétentions à la connaissance des secrets diplomatiques, a fait de ce rappel un acte d'opposition au cabinet des Tuileries. C'est précisément le contraire. On a pensé à Stuttgardt que dans le nouvel état des relations du Wurtemberg avec la France, il valait mieux envoyer auprès du roi des Français un ministre qui ne fût pas converti de si fraîche date à l'établissement de sa dynastie.

De la Réforme Pénitentiaire.

Une des questions les plus graves de notre époque est la réforme pénitentiaire. Des travaux remarquables ont été publiés sur cette question. MM. de Beaumont et Tocqueville, M. Vasselot, M. Bérenger, MM. de Metz et Blouet, l'ont approfondie dans tous les sens. Les conseils-généraux l'ont examinée sur plusieurs points. La presse devra maintenant la discuter. Son rôle est de préciser le système qui paraît le plus conforme au caractère et aux besoins de notre pays.

Dans une question de ce genre, l'opinion publique, livrée à elle-même, pourrait facilement s'égarer. Des préjugés anciens, des habitudes locales, une commisération puérile, un faux instinct de philantropie, protégent encore les innombrables abus qu'il faut détruire. Des esprits étroits et timides repoussent l'idée d'un changement, et encore plus la dépense qu'il peut entraîner : c'est à la presse de prouver que ce changement est nécessaire, que l'intérêt du pays l'exige, et que la réforme, dans tous les cas, ne peut être plus coûteuse que les abus.

Les états modernes, pour la plupart, ont modifié le régime de leurs prisons. La réforme, commencée en Flandre et en Angleterre, s'est établie d'une manière plus large aux États-Unis. Seuls, parmi les nations que la liberté éclaire et mûrit, nous conservons des usages surannés que la justice et la raison condamnent. Nous commençons cependant à entreprendre l'amélioration matérielle du pays : pourquoi négliger son amélioration morale? Plus nous sommes libres, plus nous devons songer à purifier les mœurs de la nation. Dans les gouvernemens où l'autorité est faible, et où la religion a peu d'empire sur les ames, c'est aux citoyens à se défendre eux-mêmes contre le flot des mauvaises passions, et à établir des règles rigoureuses, qui soient capables de protéger la société.

Aucun peuple n'a mieux compris cette vérité que les États-Unis. Dans ce gouvernement libre, où la loi politique est faible, la loi morale est forte. C'est dans cette loi que se trouve le véritable frein qui assure l'ordre, et qui a empêché jusqu'ici les révolutions. Aussi, c'est aux Etats-Unis que la reforme pénitentiaire a été étudiée avec le plus de soin. C'est là que tous les systèmes ont été le mieux éprouvés. L'expérience des Etats-Unis suffit donc en grande partie pour nous éclairer. Notre tâche sera d'appliquer ses résultats, avec les modifications que réclament nos mœurs et nos lois.

Deux systèmes pénitentiaires sont en balance aux États-Unis, ou plutôt

l'un commence à perdre la faveur qu'on lui avait accordée jusqu'ici, c'est le système d'Auburn; l'autre prend aujourd'hui le dessus, c'est le système de Philadelphie. On sait que le système d'Auburn prescrit l'isolement des détenus pendant la nuit, avec travail en commun et en silence pendant le jour. Le système de Philadelphie prescrit l'emprisonnement solitaire jour et nuit, avec travail pendant le jour. Ce dernier système, après avoir appartenu exclusivement à la Pensylvanie, semble au moment d'être adopté par les autres états de l'Union. Le gouvernement anglais vient de se prononcer pour lui. Le motif de cette préférence vient des défauts que l'expérience a signalés dans le système d'Auburn.

La réforme pénitentiaire d'Auburn semblait, dans l'origine, offrir des garanties précieuses. L'isolement de nuit et le travail en silence pendant le jour paraissaient devoir empêcher la corruption. Le rapprochement silencieux des condamnés favorisait l'instruction primaire et l'enseignement industriel. De plus, le condamné étant l'objet d'une surveillance perpétuelle, on pouvait facilement apprécier chaque jour par sa conduite la mesure de son repentir, et le changement moral qui s'opérait en lui. Tels étaient les avantages que le système d'Auburn semblait offrir. Mais l'application a prouvé que ce système était vicieux par sa base : le maintien absolu du silence a été reconnu impossible. L'emploi des châtimens corporels, infligés arbitrairement et avec une excessive rigueur, n'a pas même été un moyen infaillible d'obtenir le silence dans l'atelier d'Auburn; et dès qu'on s'est privé de cette ressource, ainsi qu'on l'a fait à Wetersfield, le pénitencier est devenu aussitôt un lieu de licence et de scandale, où la discipline n'a pu se rétablir qu'à coups de fouet. Il a été démontré ensuite que ce silence, obtenu par la terreur, ne suffisait pas pour produire l'isolement moral des condamnés. Rapprochés les uns des autres, travaillant quelquefois aux mêmes métiers, forcés de résister sans cesse contre ce besoin de communication, si naturel à l'homme, et rendu si violent par la circonstance; n'ayant par conséquent qu'une même pensée, celle de maudire leurs gardiens, et de tromper la vigilance qui les menace, tous les détenus, dans l'atelier d'Auburn, se lient par une solidarité de ressentimens et de souffrances; association dangereuse qui est un germe de révolte dans le présent, et une source de rapports criminels pour l'avenir. Dans cette réunion contagieuse, où les mauvais sentimens sont sans cesse entretenus par les mauvais exemples, il est bien difficile que le cœur du condamné retourne au bien; et si sa conversion s'opère dans la prison, il est encore plus difficile qu'elle se maintienne dans le monde, où se retrouveront, pour le corrompre ou le flétrir, ceux qui ont partagé sa honte avec lui.

Tels sont les dangers du système d'Auburn. Celui de Philadelphie présente des garanties plus sûres. La séquestration absolue prévient toute espèce de contagion et de corruption entre les condamnés, pour le présent et pour l'avenir; elle rend la surveillance plus facile et surtout plus humaine; elle exclut les châtimens corporels qui nuisent à la réforme morale du condamné en le dégradant. Elle a surtout pour effet de provoquer le retour du condamné sur lui-même, de donner à ses réflexions une pente sérieuse, d'exalter en lui le sentiment du remords, et de lui offrir, dans le travail et dans la religion, des soulagemens nécessaires qu'il s'empresse d'accepter pour guérir son ame. La présence d'un prêtre, d'un inspecteur, d'un gardien, ou de toute autre personne dans la cellule solitaire de Philadelphie, est un bien

que le condamné demande avec prière; c'est une consolation qu'on lui donne. On a soin de la répéter assez souvent pour prévenir le désespoir qui pourrait naître d'une solitude trop longue; et c'est dans ces entretiens, si ardemment désirés, et obtenus par l'accomplissement du devoir, que s'opèrent de véritables conversions, où la raison du condamné s'éclaire, où son cœur est profondément ému, et où sa persévérance dans le bien est garantie par l'isolement même qui le préserve de tout contact dangereux.

Il est possible que l'instruction primaire et industrielle soit d'une application plus prompte dans le système d'Auburn que dans celui de Pensylvanie, où la ressource de l'enseignement mutuel disparait : mais il ne faut pas s'exagérer les avantages qu'on peut tirer de cet enseignement dans les prisons. Par la force des choses, il ne pourra jamais s'adresser qu'à un petit nombre de détenus. D'abord il faut excepter les prévenus et les accusés, dans l'intérêt desquels la séquestration permanente est obligée; puis, parmi les condamnés eux-mêmes, ceux qui ont une instruction suffisante ou un métier; ensuite, ceux qui ont des dispositions particulières pour telle étude ou profession, non pour telle autre; enfin, ceux qui ne savent rien et ne veulent ou ne peuvent rien apprendre. Restent donc ceux qui pourront et qui voudront recevoir une instruction intellectuelle, apprendre le métier qu'on leur donnera, et dont l'emprisonnement sera d'une assez longue durée pour qu'on puisse leur enseigner l'un et l'autre : ceux-là seront toujours peu nombreux dans chaque pénitencier, et il suffira de quelques instructeurs pour répandre dans les cellules un enseignement qui ne sera jamais une charge bien lourde pour le budget.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le premier objet du pénitencier, après l'expiation judiciaire, qui venge et qui rassure la société, c'est l'instruction morale. Celle-ci passe, selon moi, avant l'enseignement intellectuel et industriel : elle est la source et la garantie de toute réforme. Or, l'instruction morale aura toujours plus d'accès dans la solitude du condamné, livré à l'examen douloureux de sa vie et sous le poids de ses remords, que dans une réunion en masse, où le repentir sera sans cesse comprimé par une fausse honte, où la crainte d'être soupçonnés de lâcheté fera prendre aux plus timides un air de cynisme et d'effronterie, où les exhortations les plus pressantes n'exciteront souvent qu'un rire amer ou une indifférence stupide. Quel succès attendre d'une prédication religieuse dans une réunion d'hommes pour qui la religion a toujours été le sujet d'infâmes plaisanteries? Portée au contraire dans la solitude des cachots, la parole du prêtre aura une autorité plus grande. Ses accens pourront d'ailleurs varier selon le caractère de ceux qui l'écouteront. Avant d'enseigner les vérités religieuses, il pourra enseigner les vérités morales; ce sera le moyen de préparer ces ames grossières à entendre avec respect, puis avec vénération, les noms sacrés qu'elles ont souillés de leurs blasphèmes. Enfin, quand la semence religieuse aura ainsi pénétré dans les cachots par des entretiens individuels, rien n'empêchera que le prêtre ne donne à ses instructions un caractère plus animé et plus pathétique par le moyen des prédications. M. de Metz nous apprend que le système de Pensylvanie n'exclut pas les instructions religieuses en commun. « Un rideau placé, dit-il, au milieu de la galerie permet de laisser toutes les portes des cellules ouvertes, et les détenus, sans se voir, peuvent profiter tous à la fois des instructions du chapelain. » Ce moyen ingénieux concilie tout. Il permet à la parole évangélique de se communiquer à tous,

sans troubler, chez les détenus, le recueillement qui est nécessaire pour le recevoir avec fruit.

Une grande simplicité dans les moyens d'exécution, une surveillance facile, point de révoltes à comprimer, point d'évasions à craindre, les associations coupables rendues impossibles entre des hommes complètement séparés les uns des autres, la contagion détruite par l'isolement, la nécessité du travail et de la religion, seuls refuges où puissent s'abriter des ames tourmentées par la douleur ou par l'ennui, voilà ce qui recommande à nos yeux le système de Pensylvanie. Quant au système d'Auburn, la nécessité des châtimens corporels rend son adoption impossible pour la France. On peut, il est vrai, changer les châtimens corporels en une détention solitaire dans une cellule ténébreuse : c'était le plan du philantrope Howard, en 1773; mais ce système ne supprime pas tous les dangers qui peuvent naître de la communauté tacite des condamnés; de plus, à la place d'un châtiment, il offre en quelque sorte un moyen de distraction et de repos. Ce qui fait l'horreur salutaire de la cellule de Pensylvanie, c'est que le condamné, en y entrant, sait que la porte en est fermée sur lui jusqu'à l'accomplissement de la peine; mais pour le détenu qui se lassera de travailler en commun, et qui troublera l'ordre, quelques jours passés dans la cellule obscure, loin de troubler son ame, ne seront qu'une satisfaction donnée à sa paresse et à ses mauvais penchans. Si l'on trouve l'isolement absolu de Pensylvanie trop dur, si l'on craint, malgré les preuves contraires qui nous viennent des États-Unis, que la santé physique et morale des détenus ne résiste pas à une épreuve si forte, ce qu'on peut faire, c'est de l'adoucir en rendant les visites des employés et des étrangers plus fréquentes. Mais ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est l'aveuglement d'une sensibilité puérile, qui dénaturerait le but de la réforme par des concessions imprudentes à l'esprit de philantropie t qui laisserait ainsi subsister la moitié des abus dont nous souffrons.

La réforme doit être complète pour être sûre. Elle doit embrasser une foule de points que la raison publique, appuyée des résultats d'études profondes, aura bientôt résolus. C'est un scandale, dans notre siècle, que de voir le régime actuel de nos prisons. Le peuple le plus humain et le plus civilisé de la terre est celui qui renferme de ce côté le plus de fléaux. C'est un fait connu de tout le monde que nos prisons, malgré des améliorations récentes, n'engendrent que l'impunité, la corruption et l'expérience désastreuse du crime. Lisez le rapport de M. Bérenger, vous verrez que le nombre annuel des récidives monte à près de 9,000; il a doublé depuis six ans; 110,000 individus, de tout âge et de tout sexe, entrent annuellement dans les prisons; 40,000 libérés, soumis à la surveillance de la haute police, menacent notre ordre social, tandis que 40,000 autres individus, voleurs ou assassins de profession, cachent leurs crimes dans l'ombre, et réussissent à déjouer toutes les poursuites. Ajoutez 75,000 mendians, et au-delà de 1,850,000 indigens, que la misère livre sans défense aux séductions criminelles qui les entourent; voilà la plaie qui dévore notre société. Pour lutter contre ce péril imminent, nous avons un système pénitentiaire qui l'aggrave de jour en jour. Point de séparation entre les détenus; tous sont confondus pêle-mêle, nuit et jour, innocens ou coupables, accusés, prévenus ou condamnés, enfans ou vieillards, quelquefois même sans distinction de sexe; dans le plus grand nombre des prisons, le travail est nul; dans d'autres, les deux tiers du produit d'un travail machinal et presque libre sont absorbés

en coupables dépenses par les prévenus. A Brest, les forçats travaillent jusqu'à midi; ils boivent et se reposent jusqu'au soir, en jouant aux cartes. Les cantines, les pistoles, le denier de poche, le pécule, sont devenus des sources d'abus révoltans. Par suite de ces abus, une singulière inégalité s'est introduite dans la répression. L'absence du travail dans les maisons d'arrêt et de justice, prisons plus mal entretenues que toutes les autres, et destinées principalement aux accusés et aux prévenus, fait que ces derniers, privés du pécule et du denier de poche, sont plus à plaindre, quand ils sont pauvres, que les condamnés des maisons centrales, qui dépensent une partie de ce qu'ils gagnent; et ceux-ci, à leur tour, sont moins favorisés que les forçats des bagnes qui travaillent en plein air, et qui trouvent dans leur existence plus de mouvement. Ainsi, plus on avance dans le crime, plus notre régime pénitentiaire s'adoucit. Il n'est pas besoin de dire que l'influence de la religion n'est comptée pour rien dans ces repaires affreux; et l'enseignement intellectuel n'y pénètre pas plus que l'instruction morale.

Le seul remède est un changement complet, absolu, qui attaque le mal à sa racine, et qui le suive jusque dans ses derniers développemens.

On a demandé quels étaient les moyens d'arrêter la démoralisation de ces classes abjectes qui forment la lie des grandes villes, et que la corruption et la détresse tiennent toujours prêtes pour seconder tout attentat contre l'ordre social. Il faut s'occuper de résoudre cette question, la première de toutes. La misère dépravée est la source la plus féconde du crime; il faut chercher les moyens de la tarir.

Dans ce but, une des premières réformes à introduire, c'est celle des maisons de correction, destinées à réprimer les égaremens d'une jeunesse vicieuse, et à la remettre dans le droit chemin. Ces maisons ne sont aujourd'hui que des écoles de crime. Quiconque en franchit le seuil est perdu pour la société. Les juges craignent d'y envoyer les enfans coupables; et les parens n'osent user de ce moyen, qui est dans leur droit, pour purifier leur famille des membres qui la corrompent. La dépravation, si grande qu'elle soit, est toujours moins forte au dehors de ces prisons qu'au dedans. Les États-Unis nous offrent à cet égard l'exemple admirable de leurs maisons de refuge. Quelques hommes vertueux ont déjà mis chez nous, pour leur propre compte, cet exemple en pratique : c'est au gouvernement de développer leur œuvre, et de l'organiser sur tous les points.

La translation des détenus a déjà éveillé le zèle de l'administration. Le service des chaînes est supprimé. La France ne verra plus ces expositions lentes, qui outrageaient la pudeur publique par le cynisme le plus révoltant. Le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, dont le nom se rattache à tant de réformes utiles dans l'administration, a adopté pour le transport des forçats le système cellulaire. Il est à désirer que ce système s'applique à toutes les autres catégories de détenus.

Il est important aussi de fixer le sort des prévenus et des accusés dans les prisons. Nous l'avons dit, les maisons qui les renferment sont celles où les abus sont le plus à déplorer. Tout le monde comprendra que l'isolement absolu doit être adopté pour les prévenus et pour les accusés sans restriction. Des conseils-généraux ont prétendu que cet isolement serait une peine qu'on n'avait pas le droit de leur infliger. Cet isolement, loin d'être une peine, est une protection pour eux. Il défend leurs mœurs et leur innocence présumée contre toute communication corruptrice. Du reste, leur cellule ne peut être

soumise à une règle sévère. On pourra y introduire les soulagemens que l'ordre et la garantie de la justice ne repousseront pas.

Quant aux condamnés, tout ce que nous avons dit sur la réforme pénitentiaire les concerne principalement. Que l'on adopte le régime d'Auburn ou celui de Pensylvanie, les principes désormais établis seront : la séparation complète des détenus pendant la nuit, leur isolement, au moins moral, pendant le jour, le travail, l'instruction morale et religieuse. Ces principales réformes en amènent d'autres, qui s'enchaînent étroitement avec elles. Ainsi, le système cellulaire rend les classifications inutiles, et entraîne l'uniformité des peines, qui ne différeront que par la durée. Le système de Pensylvanie aurait surtout l'avantage de faciliter les rapprochemens des crimes et des âges les plus différens dans une même prison. Comme la séparation serait permanente, ce rapprochement n'offrirait point de dangers.

Les cantines et les pistoles sont des abus qu'il faut bannir de toutes les prisons où se trouvent des condamnés. L'inégalité de la répression pour les mêmes délits ou les mêmes crimes est contre le vœu de la loi. Il en est de même du denier de poche, et, selon nous, du pécule. Le travail du condamné est dû à la société, comme réparation du tort qu'il lui a causé et comme indemnité des charges qu'il lui coûte. Tout ce que peut faire la société, tant que le détenu est en prison, c'est de lui commander un travail utile qui lui assure pour l'avenir la connaissance d'une profession ou d'un métier.

Mais il y a un autre devoir pour la société. Un des plus grands dangers qu'elle puisse courir est la résolution que prend le condamné libéré à sa sortie de prison. La surveillance de la police a été jusqu'ici le seul moyen dont elle se soit servie pour garantir sa propre sécurité ; mais ce moyen est peut-être contraire au but qu'on veut atteindre. Il inquiète et il flétrit le libéré ; il le gêne dans les efforts qu'il fait pour se créer une existence nouvelle. Des associations de bienfaisance, telles que les colonies agricoles, et des sociétés de patronage, dirigées par le gouvernement, seraient nécessaires pour aider les premiers pas du libéré à son retour dans le monde. Ce serait offrir à la société un gage de repos, et au malheureux qu'elle rappelle dans son sein un moyen de rendre sa réforme complete.

Voilà les différens points sur lesquels la reforme pénitentiaire doit insister. Tels sont les moyens de lutter contre le crime, depuis sa première apparition dans le cœur du coupable jusqu'à ses plus affreux développemens. Par l'emploi de ces diverses mesures, le nombre des récidives diminuerait, et la société, délivrée d'un de ses fléaux les plus terribles, marcherait plus librement dans les voies de civilisation politique, morale et matérielle, où elle est entrée.

Une des conséquences naturelles de la réforme pénitentiaire serait de modifier quelques-unes de nos lois pénales : d'abord les mesures flétrissantes devraient disparaître complètement. On conçoit en effet que toute peine infamante est inconciliable avec un système qui se propose la réforme morale du condamné. Tout être dégradé à ses propres yeux, comme à ceux du monde, ne voit plus de refuge dans la vertu. Les bonnes mœurs, le travail, le repentir sincère, ne peuvent effacer le crime, que si le crime n'a pas laissé dans l'ame ou sur le corps du coupable le sceau de l'infamie. Ce qui de plus, en France, ferait nécessairement de toute réforme pénitentiaire

une cause d'adoucissement dans nos lois criminelles, c'est que le système à introduire dans nos prisons aurait principalement pour but d'en rendre la discipline plus sévère. A un régime sans force, qui encourage le crime et qui consacre l'impunité, nous devons substituer un régime assez rigoureux pour jeter un effroi salutaire dans les consciences. Par-la, quelques dispositions de la loi doivent changer : les rigueurs de la prison devront diminuer quelques rigueurs inutiles du code. La durée de l'emprisonnement devra être abrégée; ce sera le moyen de rétablir l'équilibre dans la justice; ce sera aussi le moyen de rendre les conversions plus utiles à la société. Mais, on ne saurait trop le répéter, ce qu'il faut le plus éviter dans ces changemens, c'est de suivre les conseils d'une fausse philantropie.

Telle est, dans son ensemble, une des réformes que les besoins actuels du pays exigent le plus impérieusement. L'administration, nous en sommes sûrs, a les yeux fixés sur elle; la question sera sans doute soulevée dans la session. Remarquons toutefois que le devoir du gouvernement, dans cette question, n'est pas de présenter aux chambres un système détaillé, complet, dont tous les points soient arrêtés, dont toutes les difficultés soient résolues d'avance : l'expérience joue ici un grand rôle, et la pratique seule peut déterminer la valeur des moyens qu'on emploiera. C'est donc aux chambres de laisser sur cette question une certaine latitude au gouvernement. Elles ne doivent pas voter les yeux fermés; mais elles peuvent, en donnant les crédits nécessaires, exiger que le gouvernement présente les points généraux de réforme, et plusieurs bases d'après lesquelles il agira sous sa propre responsabilité. Il n'y a pas d'autre marche à suivre pour rendre la réforme possible, praticable, sur tous les points de la France, et pour l'éclairer de plus en plus des lumières de l'expérience et de la raison.

Théâtre-Français. — *Caligula.*

L'étude d'une grande figure historique, relevée par les séductions de la poésie, et par les plus puissans prestiges de l'optique théâtrale, promettait enfin ces émotions littéraires dont le public se montre si avide, et que nos théâtres lui procurent si rarement. L'empressement inaccoutumé de l'auditoire, son air de fête, son attention soutenue; nous dirons plus, le respect de lui-même qu'il a apporté dans ces fonctions de juge qu'il daigne à peine remplir d'ordinaire, ont été remarqués comme un présage favorable pour l'avenir de la pièce. La curiosité excitée par les premières représentations se soutiendra-t-elle? Nous le désirons, et nous l'espérons. On réussit parfois au théâtre, autant par les défauts d'un ouvrage que par ses qualités. Or, si nous regrettons d'avoir à signaler, dans *Caligula*, une profusion d'incidens, qui devait rendre presque impossible l'étude approfondie des caractères, et la savante personnification des types indiqués par l'histoire, nous reconnaîtrons en même temps que l'imprévu des situations, les contrastes, l'agitation un peu désordonnée des figures, l'éclat scénique, les illusions de la perspective sont des moyens d'effet auxquels la foule se laisse toujours prendre. Pour être juste envers M. Dumas, il faut le suivre sur le terrain où il s'est laissé entraîner, et apprécier dans son œuvre dramatique l'effort d'une puissante imagination, sans essayer de la battre en brèche au nom de la logique et du sentiment.

L'affranchi Protogène, le mauvais génie de Caïus, a appris que la bou-

tique d'un barbier est le rendez-vous de la jeunesse oisive, et que l'opposition contre le gouvernement impérial s'y traduit en railleries et en bravades insensées. Cette circonstance lui inspire une ruse de police assez bizarre, c'est de faire enlever, pendant la nuit, le barbier, et de s'installer à sa place : afin de pouvoir noter les dangereuses indiscrétions du lendemain. Après cette expédition qui ouvre la pièce, la place publique redevient assez obscure et silencieuse pour protéger un mystère d'amour. La porte dérobée d'un lieu suspect donne passage à Chœréa, tribun des gardes prétoriennes, sur qui la maîtresse de l'empereur, Messaline, a laissé tomber un de ses regards lascifs. Mais les tendres adieux sont interrompus tout à coup par un grand bruit. Au sortir d'une orgie, trois jeunes patriciens se donnent le plaisir de chasser à coups de fouet les soldats du guet et les manans attardés. Ces dignes représentans de la classe abâtardie qui n'a su conserver des anciens Romains que le nom et l'insolence, arrêtent Chœréa, et pour le disposer à la confiance, se font connaître eux-mêmes par de longs récits que le public écoute, parce qu'ils sont étincelans d'esprit, mais que le tribun devrait subir avec moins de complaisance à cette heure, et au sortir d'un rendez-vous qui le rend en quelque sorte coupable du crime de lèse-majesté. Le jour se lève. La place publique s'emplit alors et prend un aspect qui dramatise assez heureusement le train journalier de la vie antique. Des cliens se rendent par troupes à l'audience du patron; les élégans se dirigent vers les maisons de bains; depuis l'esclave, jusqu'à l'agent de l'autorité, chacun reprend machinalement le rôle de la veille qui sera celui du lendemain. Quant à la populace, on la voit se distribuer en groupes, et suivre de l'œil les dés qui roulent sur les dalles du Forum. Pendant ce temps, la boutique du faux barbier s'est ouverte, et les trois étourdis y sont entrés. L'un d'eux, l'épicurien Lépidus, se fait lire les actes diurnaux, tandis qu'il livre son menton à l'épilateur, et chaque nouvelle concernant l'empereur et les affaires publiques lui fournit l'occasion d'un sarcasme et d'une réflexion injurieuse. Il ne tarde cependant pas à sentir qu'il a donné tête baissée dans un piége : sa dernière ressource est de tromper par le suicide la joie cruelle de l'affranchi Protogène; il adresse à ses amis de touchans adieux, et va se faire ouvrir les veines dans un bain parfumé, se résignant ainsi, en vrai disciple d'Épicure, au sommeil sans rêve qui doit le reposer de la vie. Une émotion pénible dont il est difficile de se défendre, est bientôt effacée par le tumulte populaire. Les clameurs, les fanfares, annoncent la rentrée triomphale de l'empereur après ses prétendus exploits dans les Gaules. On remarque en cet instant un noble Gaulois qui perce la foule et dispute une place pour une jeune et belle femme. Caïus César paraît enfin. Il est debout sur un char traîné par des captifs, et couronné par la Victoire, dont Messaline a emprunté les attributs mythologiques. Des enfans sèment des fleurs sous ses pas; des jeunes filles chantent des vers à sa louange, et le cortége, traversant lentement le Forum, se dirige vers le Capitole, tandis que des licteurs, conduits par Protogène, portent le corps de Lépidus aux gémonies.

Telle est la conception que M. Dumas a qualifiée de prologue. C'est plutôt, selon nous, un cadre comique où passent successivement tous les personnages du drame qui doit suivre; c'est une exposition en dehors de la pièce. Ce premier tableau est animé sans confusion, et vrai sans trivialité. Le contraste entre la réalité pittoresque et les souvenirs classiques, entre la Rome de Suétone et celle de Corneille, présentait une antithèse piquante que M. Dumas

a su exploiter avec beaucoup de verve et d'esprit, et à laquelle le public a pris un plaisir marqué.

Au début de la tragédie, Junie, la vieille nourrice de l'empereur, est agenouillée devant ses dieux domestiques; elle leur demande avec ferveur le retour de Stella qu'elle a envoyée dans la Gaule narbonnaise, pour la soustraire aux fantaisies odieuses du vieillard de Caprée. En effet, Stella arrive chez sa mère, en compagnie du Gaulois qui l'a choisie pour épouse. Après une absence de quatre ans, les embrassemens sont tendres, et les confidences inépuisables. Mais Stella abuse peut-être du privilége quand elle paraphrase longuement l'Évangile, et embrouille l'histoire des trois Marie Madeleine pour faire comprendre qu'elle est chrétienne. La digne matrone n'a pas le temps d'exprimer son étonnement. On introduit l'empereur, qui prodigue à sa nourrice des témoignages d'affection filiale, et ne veut pas s'éloigner sans voir celle qu'il appelle sa sœur. Stella paraît. Sa beauté augmente les désirs que les courtisans ont fait naître. Après le départ de l'empereur, Aquila, c'est le nom du Gaulois, sort avec sa femme et rentre aussitôt couvert de sang. Stella vient de lui être arrachée. Il a dû céder au nombre, mais il est temps encore de faire appel aux amis de sa famille, de poursuivre les ravisseurs. Il s'élance, mais il est retenu sur le seuil par Protogène, que suivent le préteur et quatre cliens. L'affranchi de Caligula réclame effrontément le Gaulois comme son esclave, sa propriété; cette déclaration, confirmée avec serment par les faux témoins, entraîne une sentence qui ravit la liberté à un homme libre. Malgré ses protestations, sa résistance, et l'étonnement douloureux qui plaide en sa faveur, l'impétueux Aquila est traîné sans délai sur le marché aux esclaves.

Au second acte, l'empereur est enfermé dans son palais. L'orage gronde et ébranle douloureusement la constitution épileptique de Caligula. Il plie le genou devant les dieux; mais l'orgueil et le blasphème doivent revenir avec le premier rayon du soleil. La blonde Stella est amenée, et livrée sans défense à un homme qui ose dire à sa sœur de lait, qu'il a beaucoup aimé ses trois sœurs. Ce début fait craindre une lutte effrénée, et on respire quand survient la nourrice qui tombe aux pieds de Caïus, espérant que l'empereur lui fera retrouver sa fille chérie. L'hypocrite pleure avec la pauvre mère, proteste de son empressement à la servir, et lui offre un asile au palais, ce qui n'est qu'une ruse pour la faire garder à vue. Cependant Messaline a compris que les charmes pudiques d'une jeune femme pourraient bien neutraliser les philtres qui lui ont asservi l'ame et les sens de Caligula. Elle déchaîne la sédition pour occuper le monstre, et le distraire de son nouvel amour. Le peuple affamé a mis en fuite les licteurs; il s'est emparé du consul, et l'a condamné à la périlleuse mission de porter à Caligula ses doléances. Que demande donc ce peuple? Un sacrifice pour apaiser les dieux que l'empereur a outragés? Le magnanime Caïus, qui ne sait rien faire à demi, accorde au vœu public une victime humaine : il jette le consul par la fenêtre, et nomme à sa place son cheval Incitatus!

Chœréa reparaît au troisième acte. Dans un temps d'opprobre où la délation est un moyen de fortune assez sûr pour séduire les amis eux-mêmes, Chœréa n'ose ouvrir son cœur qu'en présence des dieux. Incliné et la tête voilée devant ses pénates, il révèle, dans une sorte de confession, que sa servilité apparente cache une ame républicaine. Cependant, malgré sa prudence, le tribun est devenu suspect à Caligula, ou plutôt à Protogène; on lui en

voie les deux jeunes amis de Lépidus qui se sont imprudemment compromis dans l'émeute. Réduit à se prononcer sur leur sort, il fait taire ses sympathies et les condamne, sacrifice douloureux, mais impérieusement commandé par le grand dessein qu'il médite, car il conspire avec Messaline contre Caligula; il se flatte même d'avoir rencontré dans l'esclave gaulois, qu'il vient de faire acheter, un fidèle instrument de vengeance; mais Aquila se souvient que l'empereur s'est assis sous le toit de Junie sa belle-mère, et il se refuse à frapper celui que, dans sa candeur, il respecte comme son hôte. Chœréa immolerait sans doute l'esclave à sa sûreté, sans l'arrivée de Messaline, qui raconte qu'une jeune femme, enlevée la veille, occupe déjà toutes les pensées de Caïus. Le barbare sait enfin le secret de son malheur : il demande un poignard, et se dévoue à la vengeance des conjurés.

En effet, il ne tarde pas à être introduit, par la mystérieuse puissance de Messaline, dans une chambre du palais impérial où Stella est retenue. Par quelle fatalité les portes se referment-elles aussitôt? c'est ce qui n'est pas expliqué au spectateur. Les époux comprennent qu'ils n'ont plus qu'à mourir. Stella, que soutient la ferveur religieuse, détermine Aquila à recevoir le baptême. A vrai dire, la conversion est un peu brusque, et quand le barbare répond . *Je le crois*, aux phrases versifiées du catéchisme, il ressemble moins à un néophyte qu'à un bon mari qui craint de contrarier sa femme. La vertu de l'eau sainte opère néanmoins, et les amans chrétiens se sentent pleins de force en présence du tyran. Caligula exaspéré ordonne poétiquement à ses soldats de séparer le lierre du chêne. Stella est entraînée violemment. Aquila, attaché à une colonne et condamné à voir le supplice d'une épouse adorée, hurle et se tord dans ses liens. Attirée par des cris, la vieille Junie accourt assez tôt pour voir expirer sa fille; elle pousse un cri de malédiction contre le monstre qu'elle a nourri, et d'un coup de poignard, elle fait tomber la corde qui retenait son fils d'adoption. Cette corde servira plus tard à la vengeance.

Nous retrouvons Caligula dans la salle du festin, mollement couché à la façon antique, et jouissant de tous les raffinemens de la sensualité romaine. Avec Caïus, il n'y a pas de bonne fête sans intermède sanglant. Il veut jouir de l'agonie de quelques condamnés. Le choix tombe sur les jeunes patriciens dont Chœréa a dû prononcer la sentence. L'empereur s'était promis d'offrir en spectacle à ses affranchis deux représentans des nobles familles humiliés et tremblans. Les deux condamnés bravent Caligula et le dévouent hautement aux dieux infernaux. Ce présage fait succéder aux joyeux ébats de l'ivresse des émotions sinistres. Convives et serviteurs se retirent tristement, et Caligula, resté seul, tombe accablé sur son lit. C'est l'instant épié par Junie et Aquila. Ils paraissent, l'une agitant son poignard, l'autre la corde qu'il a conservée. Les cris de Caligula ne servent qu'à attirer plusieurs conjurés. Rome est un instant sans empereur. La première pensée de Chœréa est pour la république; mais déjà l'éveil a été donné aux prétoriens, qui ont besoin d'un César, et Claude leur a été désigné comme le futur maître du monde. — A moi l'empire? se dit Claude tremblant de peur et de surprise, en se voyant élevé sur le pavois, et Messaline, dans l'orgueil du triomphe, laisse échapper le secret de son ambition, en s'écriant : A moi l'empire et l'empereur!

On voit, par cette analyse, que la fantaisie a fourni à l'auteur autant de matériaux que la chronique. Le Caligula de la pièce n'est qu'un odieux tyran, qui n'a plus même la monomanie pour excuse. Ses cruautés, ses railleries atroces,

frappent au hasard et impunément patriciens et plébéiens, alliés et ennemis; et comme l'exécration unanime poursuit le monstre, on ne comprend plus par quel prestige il se soutient au pouvoir. On ne s'explique pas davantage pourquoi l'auteur a substitué à Césonie, figure assez intéressante dans l'histoire, Messaline, dont le nom seul était fait pour effrayer les spectateurs. Sa luxure est loin d'être un ressort indispensable de la conjuration; et, à vrai dire, l'auteur l'a réduite aux mesquines proportions d'un de ces personnages de mélodrame, qui devinent les secrets de chacun, et devant qui toutes les portes s'ouvrent comme par enchantement. Cette Messaline, qui a surpris les sens de Caligula par des philtres, qui est réellement toute-puissante dans le palais des Césars, a-t-elle grand intérêt à l'élévation de Claude, qui, dans la pièce, ne nous est pas présenté comme son mari? En tous cas, ne serait-il pas plus sûr et plus facile pour elle d'empoisonner la coupe qu'elle présente à l'empereur dans ses orgies, que de solliciter le poignard de Chœréa, qu'elle n'aime pas, puisqu'elle le sacrifie à la fin de la pièce? Et Chœréa lui-même se peut-il concevoir après la métamorphose qu'il a subie dans le drame? Le tribun, dans la réalité, devait avoir environ soixante ans, puisqu'il était déjà centenier à l'avènement de Tibère. Son dévouement à la cause des empereurs lui a mérité le poste de confiance qu'il occupe auprès d'eux, et il ne songe à conspirer que du jour où la mauvaise humeur du maître lui fait craindre pour sa sûreté personnelle. Substituez à cet égoïste vulgaire, un Romain fidèle à l'ancien culte de la patrie, et les énigmes se multiplient. Pourquoi se prête-t-il lâchement à des caresses infames? Il n'a pas besoin de Messaline pour atteindre Caligula, puisqu'il est lui-même attaché à sa personne. Chœréa nous semble aussi coupable d'avoir différé pendant quatre ans son généreux projet, et insensé d'en confier l'exécution à un esclave qu'il vient d'acheter, et dont il ne peut apprécier la fidélité. Celui des conjurés qui frappa le coup mortel n'a prêté que son nom au Gaulois de la tragédie. Aquila est un personnage d'invention, neuf au théâtre, et conçu dans le véritable esprit de l'histoire . son entrée en scène est toujours annoncée dans la salle par un frémissement d'intérêt. La figure de Stella est chaste et gracieuse, quoique un peu pâle. Pour en faire une chrétienne, l'auteur a dû fausser les indications chronologiques, et s'emparer d'une de ces fables religieuses qui eurent cours pendant le moyen-âge, et que le clergé lui-même a repoussées depuis. On regrette que le christianisme de Stella ne soit pas devenu un des ressorts de l'action, et qu'il n'ait fourni que des lieux communs empruntés à cette mythologie religieuse qui est en faveur aujourd'hui. La conversion d'Aquila paraît également incomplète : les premiers chrétiens ne se vengeaient pas de leurs persécuteurs par l'assassinat; ils marchaient au martyre.

Il y a deux manières de constituer le drame historique. Le plus souvent, on imagine une de ces fables qui n'ont de modèles que dans les annales du théâtre. On combine des évolutions assez multipliées pour tenir le spectateur en haleine; chaque personnage prend ensuite le ton de son époque et de son pays, en s'appropriant les mots célèbres, en paraphrasant les chroniques et les documens connus. L'érudition ainsi plaquée est inintelligible pour les ignorans, et sans attraits pour ceux qui savent : l'histoire fait place à une anecdote de pure fantaisie. Les figures historiques, entraînées violemment dans les détours d'une intrigue, n'ont pas le temps de se poser franchement . elles n'obéissent plus à cette logique instinctive qui préside à l'enchaînement des actions humaines, et à laquelle se mesure toujours la vraisemblance théâtrale.

Cette première méthode, la plus expéditive, la plus facile, est celle que M. Dumas paraît avoir suivie. L'autre est plus laborieuse, mais plus sûre : elle consiste à se pénétrer de l'esprit d'un siècle, à saisir son rôle dans la série des âges, autant que l'état de la science historique le permet. Pour le poète qui plonge dans le passé, avec l'intention de le ranimer sur la scène, tout paraît d'abord obscur et confus : mais, s'il persévère, son regard gagne bientôt en pénétration; les masses se coordonnent, les physionomies se dessinent et livrent à la fin des types parfaitement caractérisés. C'est seulement par la fidèle et vigoureuse personnification de ces types que le drame historique se trouve réalisé.

On a déclaré, par exemple, que le règne du troisième des Césars ne fournissait pas les élémens d'un poème théâtral, parce qu'en effet il ne présente à la première vue qu'une série incompréhensible de crimes et d'inepties, et que Rome, à cette époque, donne l'idée d'un réceptacle d'aliénés. Mais l'étude attentive ne tarde pas à découvrir l'élément dramatique, et la figure de Caligula devient même assez monstrueusement grande, pour emplir la plus vaste scène. L'empereur a perdu la raison par suite d'une maladie ou d'un breuvage, et, comme il arrive d'ordinaire, sa folie n'a fait qu'exaspérer son instinct dominant. En sa qualité d'empereur, il était le représentant des classes opprimées sous l'ancienne constitution; son bras devait être toujours armé, toujours suspendu sur la tête des patriciens : devenu fou, il ne se contente plus de frapper les suspects; il en fait la risée de la populace; il les humilie à tel point, que le dernier des esclaves doit s'estimer heureux de n'être pas né sénateur. Chacune des extravagances qui révolteront la postérité, caresse les passions haineuses de la foule. Le Caligula de M. Dumas porte un défi au peuple, quand il lui donne son cheval pour consul; selon l'histoire, au contraire, le peuple dut battre des mains le jour où le fou arracha les insignes des personnes consulaires qui baisaient la poussière de ses pieds, pour en couvrir le fier Incitatus. L'explication que nous donnons ici du rôle politique de Caligula, n'est pas hasardée; il serait facile de la confirmer par des citations; de rappeler, par exemple, que l'empereur, insulté publiquement, ne dit mot, parce que, ajoute expressément Dion Cassius, il avait affaire à un savetier. Nous le répétons, l'instrument aveugle et déréglé d'une des plus grandes révolutions que l'humanité ait subies, devient éminemment dramatique, dès qu'on entrevoit le ressort de sa puissance, c'est-à-dire, dès qu'on le complète en groupant autour de lui les différens types populaires, le plébéien, le prétorien, l'affranchi, l'esclave, l'étranger mercenaire. Assurément, si M. Alex. Dumas avait étudié son sujet assez long-temps pour arriver à cette perception historique, il eût trouvé une action moins surchargée d'incidens, d'une logique plus satisfaisante, et dans laquelle se fussent merveilleusement encadrées les heureuses figures d'Aquila, de Stella et de Lépidus.

Il n'est pas permis de se prononcer sur le style d'un ouvrage important et de longue haleine d'après une seule audition. Nous nous contenterons de dire que beaucoup de saillies dans le prologue, de traits brillans dans la pièce, ont été applaudis, et que le public a paru agréablement entraîné par le mouvement poétique. La mise en scène et l'exécution ont été satisfaisantes. M. Ligier a lutté avec courage et talent contre les défauts du rôle principal. M. Beauvalet, plus heureusement partagé, a fort bien rendu la physionomie à la fois rude et sympathique d'Aquila. M. Menjaud, qui ne paraît que dans

le prologue, joue de manière à faire regretter la mort trop prompte de Lépidus. L'attention du public s'est particulièrement portée sur la débutante. M Ida s'est concilié la bienveillance par un certain charme naïf qui lui appartient, et qui la soutiendra sur notre première scène, surtout si elle parvient à accentuer plus nettement son débit. Pour résumer en deux mots toutes nos impressions, nous dirons que la représentation de *Caligula* peut être un succès pour la Comédie-Française, mais que nous avons trop bonne idée du talent de M. Dumas pour croire qu'il ait fait tout ce qu'il peut faire

A. C. T.

— La séance publique et annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques a eu lieu à l'Institut, mercredi dernier, avec une curiosité et une affluence qui font honneur au goût sérieux de la plus aimable portion de l'auditoire. L'Académie, par l'organe de son président, M. Bérenger, a d'abord décerné à M. Barthélemy Saint-Hilaire un prix pour un mémoire sur la *Logique* d'Aristote. L'examen et l'éclaircissement des travaux, à la fois si différens et si vastes, de l'auteur de l'*Organon*, semblent être devenus à juste titre le but des recherches proposées par la cinquième classe de l'Institut. Il y a deux ans encore, dans la séance qui précéda d'une année celle où M. Mignet lut une notice sur Sieyès, que les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oubliée, l'Académie couronnait l'écrit si remarquable de M. Ravaisson sur la *Métaphysique* d'Aristote, et, proclamant l'éclatante supériosité de ce mémoire, accordait un second prix à M. Michelet de Berlin. Après le programme des sujets proposés par l'Académie, pour les prochaines années, est venu la lecture de M. Mignet, sur Rœderer. Ce morceau a obtenu le succès le plus flatteur. Jamais la plume de M. Mignet n'avait été plus fertile en déductions brillantes, en résumés lumineux, en expositions pleines d'un charme grave, qui sait ramener les moindres détails au niveau des faits et des évènemens généraux. Si M. Mignet n'a pu convenablement, dans un éloge académique, déterminer en termes précis et rigoureux la part des humaines faiblesses et des douteuses rencontres, s'il n'a pas redit le mot incisif de M[me] de Staël : *M. Rœderer s'empresse toujours de porter secours* au vainqueur; du moins toutes les grandes lignes de cette vie, mêlée à tant d'hommes et de choses, ont-elles été admirablement tracées dans la belle étude qu'apprécieront nos lecteurs. M. Mignet, avec cette manière ferme et nette qu'on lui sait, a aussi parfaitement caractérisé Rœderer comme écrivain, en montrant cette humeur *belliqueuse* de style, qui lui faisait transporter dans l'histoire les formes acerbes de la polémique quotidienne. A cette lecture de M. Mignet, si justement applaudie, a succédé un morceau de M. Rossi sur notre droit civil considéré dans ses rapports avec l'état économique de la société, morceau qui, malgré le sévérité du sujet et l'emploi fréquent des formules générales et affirmatives empruntées à l'école de M. Guizot et de M. Sismondi, a attiré l attention par l'élévation des idées et la profondeur des vues.

F. Buloz.

DU RADICALISME

ÉVANGÉLIQUE.

Le Livre du Peuple,

PAR M. F. DE LA MENNAIS.

Notre dessein n'est pas de revenir ici sur l'appréciation des ouvrages et du talent de M. de La Mennais (1). Il est inutile aussi d'affirmer que la dernière production de l'éloquent écrivain n'est inférieure à rien de ce qu'il a pu tracer de plus brillant et de plus fini. *Le Livre du Peuple* est entre les mains de tous, et tous peuvent juger s'il est possible de retrouver avec plus d'art et de bonheur les formes et la concision populaire du verset évangélique. Mais laissons les titres incontestables de l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* à siéger au premier rang des prosateurs de notre siècle, pour considérer le fond de sa pensée, pour sonder toute la profondeur de la voie dans laquelle il s'engage tous les jours avec plus de constance et de passion. Dans la persévérance réfléchie d'un homme comme M. de La Mennais, il y a un fait social dont il faut avoir raison par un examen attentif.

(1) Voyez *Lettres philosophiques*, *Revue des Deux Mondes*, 1832, et *les Adversaires de M. de La Mennais*, 1834.

L'homme disparaît dans l'importance même de son œuvre, qui tient, par sa racine et ses effets, aux premiers fondemens et aux intérêts les plus positifs de la société moderne.

Si le christianisme avec lequel commence non pas l'humanité, mais seulement la société moderne, a un caractère, un signe qui le distingue de toutes les autres religions, ce signe est, à coup sûr, dans le principe sublime de la fraternité des hommes entre eux. Les autres idées de l'ordre intellectuel et moral, comme l'unité et la grandeur de Dieu, l'immortalité de l'ame, avaient été puissamment comprises et servies par d'autres religions, qui avaient développé de magnifiques cosmogonies et enchanté l'imagination des peuples par de splendides promesses. Mais le christianisme trouva son triomphe et son caractère dans l'excellence de sa morale. Il fut autre et supérieur parce qu'il fut plus humain.

Le principe de la fraternité humaine fut donc le point générateur du christianisme, son essence et son signe : *hoc signo vinces*. Mais il ne devait pas être son unique théorie et sa seule richesse. Les révolutions, soit religieuses, soit politiques, éclatent par l'unité d'un seul principe, mais elles s'accroissent et durent en ralliant à cette unité primitive les autres idées et les autres croyances humaines. Le christianisme n'a pas désobéi à cette loi. D'abord il se produit comme la prédication pure de l'égalité des hommes entre eux. Peu à peu, avec son second fondateur, avec saint Paul, il prend plus d'étendue, plus de consistance et de pratique. il s'essaie à la théologie comme au gouvernement. Bientôt la théologie chrétienne s'écrit avec la langue d'Athènes et de Rome, et trouve sa substance dans un mélange de croyances orientales et d'idées grecques. A l'éclat littéraire succède l'habileté du gouvernement, et une autorité morale, dont les siècles antérieurs n'avaient pas l'idée, s'élève sur l'ancien théâtre des violences et de la gloire de Marius et de César. Le principe fut un et simple, le développement progressif et général. Dès que la fraternité humaine eut commencé de poindre et de briller, on vit toutes les tendances de l'humanité conspirer à la suivre.

Voilà pour l'évolution directe du christianisme. Mais, sur sa route, que d'épisodes et d'aventures attestent l'éternelle activité de l'esprit humain, qui demande à la foi nouvelle la satisfaction de ses instincts et de ses passions, comme il l'a demandée aux religions précédentes. Ces épisodes et ces aventures qui traversent l'histoire d'une idée s'appellent des *hérésies*. Saint Paul était assiégé par la crainte des hérésies futures. Ce penseur vigoureux, que l'heure de sa venue

plaçait au point de départ, au berceau même de la religion nouvelle, à la source du fleuve qui devait s'épandre sur la terre, prévoyait la multiplicité des commentaires que devait recevoir la parole qu'il prêchait; il prédit qu'il viendrait un temps où l'on ne pourrait plus souffrir la saine doctrine, où la plupart s'attacheraient à des opinions nouvelles. Mais ces hérésies ne devaient-elles pas être elles-mêmes, sous des formes diverses, autant d'actes de foi, autant d'hommages rendus à la vérité première, dont saint Paul était le second promoteur?

La doctrine du christianisme avait donné nécessairement un grand ébranlement aux esprits. Les fondemens et les perspectives de la pensée n'étaient plus les mêmes. A la prédication de la fraternité humaine étaient liés les dogmes d'un Dieu un et triple et d'une ame immortelle : noble pâture pour le cœur, puissant éveil pour l'imagination. Il était inévitable que, sous l'impulsion du christianisme, le génie humain se donnât carrière et reprît l'étude des grands problèmes que la philosophie antique laissait défaillir. Les développemens les plus contradictoires entre eux commencèrent à dériver du principe chrétien. Parmi les adeptes de la croyance nouvelle, les uns, se préoccupant avec une ardeur exclusive des rapports de l'homme avec Dieu, absorbèrent l'individualité humaine dans la contemplation passive de la Divinité, et la simplicité primitive de la parole chrétienne dans la gnose orientale. D'autres au contraire revendiquèrent en face de la foi les droits de la raison, et travaillèrent à ramener à des proportions humaines le commencement même et le premier fondateur de la religion chrétienne : c'est la grande hérésie rationnelle à laquelle Arius a donné son nom, mais qui avait commencé avant lui, et qui n'a cessé de se développer depuis la mort de Constantin. Plusieurs enfin ne purent se résoudre à ne pas demander au christianisme le bonheur terrestre, et ils prêchèrent pour l'avenir le règne politique du Christ pendant mille ans.

Nous ne saurions nous étonner de ces développemens de l'esprit humain qui embrassait à la fois le mysticisme, le rationalisme et la félicité sur la terre. Considérez l'humanité à toute époque de l'histoire, et vous la trouverez toujours engagée dans la triple poursuite des mystères divins, des lois de la raison, et des moyens de conquérir le bonheur.

La transformation des idées humaines n'est nulle part plus manifeste que dans la méthode employée par Clément d'Alexandrie, ce maître d'Origène, pour préparer les esprits au mysticisme. Il se garde bien d'injurier la philosophie; il enseigne au contraire que la philosophie

a servi aux Grecs pour les préparer à l'Évangile, comme la loi a servi aux Hébreux. La philosophie dispose donc à la foi, qui est le fondement de la science, et la vraie science, la *gnose*, est une vue claire de ce que l'on a appris par la foi. Quand l'ame est remplie de la vraie science, elle n'a plus d'autre passion que celle de Dieu. Le gnostique habite avec Dieu, quoique son corps soit sur la terre; sa vie est une fête de tous les jours; il n'a pas besoin de la solitude pour maintenir son ame à l'état divin; il accepte toutes les situations, le commandement aussi bien que l'obéissance, la pauvreté non moins que la richesse; ses pensées, comme les ailes du séraphin, l'élèvent au-dessus de la terre.

Pour servir de contrepoids à ce mysticisme, sur le fond duquel Origène sema l'ingénieuse richesse de ses allégories, la raison humaine mit en discussion la nature même du fondateur du christianisme; elle ne voulut plus la confondre avec l'essence de Dieu même, père de toutes choses; et, dans Alexandrie, où les opinions humaines, les dogmes et les systèmes semblaient se donner rendez-vous pour s'y combattre comme dans un champ clos, Arius enseigna que le fils était d'une substance différente du père, et d'une nature engendrée, variable et humaine. Les progrès de l'arianisme furent rapides; beaucoup de chrétiens en Égypte, en Libye, dans la Thébaïde supérieure et dans la Grèce, l'embrassèrent. En se répandant vers l'Occident, les doctrines d'Arius furent obligées de prendre des tempéramens qui leur servissent de voiles et de défenses. L'Orient, qui inclinait fort aux raffinemens de la théologie et de la métaphysique, avait pour les opinions du prêtre d'Alexandrie une partialité naturelle; l'Occident, au contraire, rude, barbare, peu curieux de la science, répugnait à la subtilité des discussions et se précipitait dans la foi. L'Illyrie et la Pannonie s'accommodèrent d'un semi-arianisme; mais dans l'Italie et dans les Gaules, l'orthodoxie décrétée à Nicée prévalut. L'arianisme était la protestation de la raison humaine contre un *merveilleux* que Celse avait, au second siècle, reproché aux chrétiens, en les accusant de l'avoir dérobé aux païens. Mais cette protestation venait dans un temps où l'humanité aimait mieux croire que raisonner, où la foi l'emportait sur l'intelligence: aussi elle agita le monde sans le convaincre et l'entraîner. Si à l'arianisme vous joignez les opinions de Pélage sur la liberté humaine et le péché originel, vous embrasserez l'ensemble des révoltes de la raison.

Le bonheur parut à plusieurs chrétiens, dès les premiers temps, une conséquence nécessaire des doctrines de l'Évangile. Un évêque d'Hiérapolis en Phrygie, Papias, prêchait l'établissement d'une Jé-

rusalem céleste sur la terre, où les félicités matérielles les plus abondantes seraient prodiguées aux croyans : nous trouvons la preuve de ces espérances dans ce passage d'Irénée : « Il viendra un temps où naîtront des vignes dont chacune aura dix mille sarmens, qui auront chacun dix mille grosses branches, lesquelles en pousseront chacune dix mille petites, qui donneront chacune dix mille grappes, dont chacune aura dix mille grains; et lorsqu'un des saints saisira une de ces grappes, celle d'à côté s'écriera : *Je suis une meilleure grappe; prends-moi, bénis par moi le Seigneur.* De même, chaque grain de froment produira dix mille épis, et chaque épi contiendra dix mille grains, et chaque grain dix livres d'excellente fleur de farine. Même abondance pour les autres fruits. Les animaux qui se nourriront de ces produits de la terre seront doux, et se soumettront aux hommes avec la plus grande docilité. Enfin, dans la nouvelle Jérusalem, on connaîtra tous les plaisirs des sens. » Ne croirait-on pas lire quelques-unes de ces descriptions luxuriantes dans lesquelles, de nos jours, Charles Fourier s'est complu à élever le bonheur et la puissance de l'homme à des proportions colossales? Il y avait donc, dès les premiers temps du christianisme, et sous l'inspiration même d'une religion qui communiquait aux hommes une tristesse sainte et profonde, une soif ardente de bonheur, et des imaginations qui s'allumaient à l'espoir d'un paradis terrestre.

Ces trois développemens mystique, rationnel et sensuel, du christianisme, se reproduisirent quand les nations modernes eurent commencé d'exister. Le mysticisme, durant le moyen-âge, eut de grands docteurs. N'était-il pas naturel qu'à cette époque de l'histoire la foi se fût emparée des ames avec autorité? D'ailleurs l'esprit se développait aussi dans le cercle même tracé par la croyance : il travaillait, il est vrai, à s'absorber lui-même dans la contemplation et dans l'extase, mais enfin ce dévot suicide était son propre ouvrage, et l'intuition immédiate de Dieu était préparée par l'activité philosophique. Voici le résultat le plus élémentaire du mysticisme au moyen-âge : quand l'intelligence, par ses propres efforts, a conduit l'ame au point qu'elle puisse être affectée directement par l'action divine, l'ame reçoit alors la vraie lumière, et conçoit tous les principes d'éternelle vérité et d'immuable certitude. Alors elle a dépassé le monde terrestre et humain ; elle n'en veut plus qu'à Dieu ; son désir de ne plus vivre que dans lui s'irrite par les progrès mêmes qu'elle fait dans la voie de perfection, et le corps n'est plus pour elle qu'un obstacle qu'elle hait, et qu'elle sent dépérir tous les jours avec une joie secrète. C'est ainsi

qu'au XIIIe et au XIVe siècle le christianisme reprenait les doctrines de Clément d'Alexandrie, qui, lui-même, s'était inspiré du mysticisme de l'Inde.

Mais à peine les doctrines mystiques avaient-elles eu leur plus grand lustre, que les protestations de la raison commencèrent à se montrer. Le XVe siècle prépara lentement le mouvement du XVIe, et Luther vint proclamer les droits de l'esprit individuel à interpréter les Écritures. Il est vrai qu'effrayé d'avoir fait sonner si haut le mot de *liberté*, il se rejeta du côté de la *grace* et se mit à reconstruire le christianisme, après l'avoir ébranlé; mais d'autres se chargèrent de tirer les conséquences qu'il désertait. Alors on vit les deux Socin en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, soumettre à la critique de la raison, pour les nier, la divinité du premier fondateur du christianisme, le dogme de la Trinité, le péché originel et la nécessité de la grace. Ainsi reparaissaient triomphantes les opinions d'Arius et de Pélage, et le christianisme revenait encore sur ce point aux hérésies des premiers siècles. Mais cette fois l'arianisme trouvait plus d'ouverture dans les esprits, qui, alors, avaient plus la curiosité de la science que le besoin de la foi, et si la secte même de Socin ne survécut pas dans sa forme à son expulsion de la Pologne en 1658, les opinions du socinianisme se répandirent partout. On croit qu'en l'état où en sont les choses, écrivait Bayle, l'Europe s'étonnerait de se trouver socinienne dans peu de temps, si de puissans princes embrassaient publiquement cette hérésie, ou si seulement ils donnaient ordre que la profession en fût déchargée de tous les désavantages temporels qui l'accompagnent. L'école de Port-Royal fut publiquement accusée, par ses adversaires, de nourrir un socinianisme secret, et de *cacher dans le cœur de terribles monstres*.

L'*homme chrétien est le maître de toutes choses, et n'est soumis à personne*, avait écrit Luther dans son livre *de Libertate christiana*. Ce principe que le réformateur saxon n'avait émis que dans l'intérêt purement théologique de ses controverses avec Rome, parut, à quelques esprits ardens, un appel à l'insurrection pour conquérir le bonheur. Les anabaptistes furent aussi bien les enfans de Luther que les sociniens, enfans, il est vrai, rejetés par leur père qui les maudit et appela sur leur tête de terribles répressions : mais enfin les doctrines de Muncer et de Jean de Leyde furent une des conséquences des commotions de la réforme. Elles reproduisirent aussi l'hérésie des *millènaires* des premiers siècles. Quand les anabaptistes enseignaient que les hommes, sous l'Évangile, doivent jouir d'une pleine

liberté, quand ils s'écriaient que *le royaume de Sion était proche*, *que tout ce qui était élevé sur la terre serait abaissé*, *et que tout ce qui était abaissé serait élevé*, quand ils prêchaient la communauté des biens, la pluralité des femmes, et la monarchie universelle, sous l'autorité d'un seul homme, directement inspiré par Jésus-Chrit, n'étaient-ils pas tourmentés des mêmes désirs de bonheur qui avaient traversé l'imagination de Papias et d'Irénée? Ne cherchaient-ils pas à Munster cette Jérusalem céleste, ce bonheur matériel, que plusieurs, dans l'Asie mineure, avaient, dès les commencemens, substitué au spiritualisme chrétien?

Ainsi, il est exact de dire qu'à la fin du XVI[e] siècle, le christianisme avait parcouru une seconde fois le cercle des hérésies des premiers temps. Quand il eut accompli cette répétition des mêmes mouvemens, il se divisa en deux grands partis, le protestantisme et le catholicisme, et il entra dans une ère de repos et de calme, où son influence changea de forme et d'application.

Le protestantisme, après avoir conquis par les luttes de la guerre de trente ans une situation légale, puissante et honorée, ne tarda pas, en Allemagne, à communiquer à l'esprit humain de la force et de la nouveauté. La science laïque et universitaire fleurit à l'ombre de son principe. Il fut dans le génie de la nation allemande d'appliquer aux spéculations désintéressées de la raison les fruits de sa victoire et du triomphe de la liberté chrétienne, pour parler la langue de Luther. Kant et Lessing, sortis de la réforme, firent accepter à leur pays la liberté absolue de la pensée. Seulement ils ne l'introduisirent pas dans le monde politique; mais, avant de mourir, ils purent voir l'application sociale entamée par la révolution française.

Durant le règne de Louis XIV, le catholicisme en France retrouva de beaux jours, mais à la condition de plusieurs sacrifices et de changemens notables. Il fut associé au gouvernement, mais il ne fut plus le gouvernement même; son chef et son arbitre ne fut plus le pape, mais un roi; il ne trouva plus son promoteur et sa gloire dans un Grégoire VII, ou dans un Innocent III, mais seulement dans un éloquent évêque, soumis à l'autorité monarchique, et Bossuet fut contraint d'être gallican et royaliste, avant d'être catholique. Il faut remarquer aussi qu'à cette époque la puissance qu'exerça le catholicisme fut encore plus littéraire que morale, et que, même sous les splendides apparences que lui prêtait l'éclat des lettres, un mouvement sourd se préparait qui devait livrer le pouvoir à un autre esprit, à l'esprit philosophique.

Si la philosophie fut puissante au dernier siècle, cette prépondérance implique et démontre la faiblesse du catholicisme et du protestantisme pendant la même époque, en ce qui touche l'influence sociale. La raison l'emporta sur la foi ; au mot de *chrétienté*, les historiens et les philosophes substituèrent le mot *humanité*, et les politiques suivirent, qui voulurent travailler au bonheur du monde, au nom seul du droit.

Depuis ce grand effort accompli par la raison humaine, l'esprit philosophique est resté maître des sociétés, en ce sens que les pouvoirs politiques lui obéissent nécessairement, même quand ils veulent lui résister, car ce n'est plus dans la foi qu'ils vont chercher leurs inspirations. Seulement, depuis vingt-cinq ans, le catholicisme, surtout en France, a fait quelques efforts pour reconquérir la puissance. En 1814, le retour des derniers princes de l'ancienne dynastie lui parut favorable à l'accomplissement de ses desseins, et servit de commencement et d'appui à un mouvement religieux. C'est dans cette entreprise catholique que M. de La Mennais se fit, dès l'origine, une place si considérable.

Mais comment M. de La Mennais, jadis si fougueux catholique, est-il devenu aujourd'hui néo-chrétien? Voilà ce qu'il faut bien comprendre avant d'examiner son néo-christianisme en lui-même.

Le christianisme, qui est un vaste système d'idées et de passions, a toujours été sollicité par les esprits énergiques qui l'ont embrassé et soutenu, de satisfaire à la vivacité de leurs désirs et de leurs pensées, et il a toujours été en mesure, par son étendue et sa profondeur, d'offrir un aliment aux diverses inclinations des hommes puissans qui l'interrogeaient. Il a des trésors infinis de mysticisme pour nourrir les tristesses et les extases des Fénelon et des Saint-Martin ; il a un bon sens et une solidité de raison qui font prévaloir dans les affaires de la vie les Suger et les Bossuet; il n'est pas dénué non plus de ces ardeurs enthousiastes et révolutionnaires qui poussent les Pierre l'Ermite et les Savonarola. Tout système qui veut durer parmi les hommes doit avoir cette capacité un peu inconséquente.

Or, il s'est trouvé qu'il était dans l'esprit et la nature de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, de chercher surtout pour le christianisme la puissance sociale et de mettre les intérêts politiques au premier rang. Il y avait encore dans son génie des dispositions irrésistibles aux polémiques violentes et aux partis extrêmes. Quand, il y a douze ans, en 1826, M. de La Mennais, ayant à se défendre devant le tribunal de police correctionnelle d'avoir attaqué la déclaration de 1682, se levait

après la plaidoirie et la réplique de son avocat, M. Berryer, pour prononcer ces mots : « Je dois à ma conscience, au caractère sacré dont je suis revêtu, de déclarer au tribunal que je demeure inébranlablement attaché au chef légal de l'église, que sa foi est ma foi, que sa doctrine est ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai de la professer et de la défendre; » il ne s'attachait si fortement au pape que parce qu'il le croyait dépositaire d'une puissance efficace. Il était alors à l'apogée de sa foi et de ses espérances dans le successeur des pontifes du moyen-âge. Mais cette opinion s'affaiblit, et sa confiance tomba peu à peu. Déjà on put remarquer, dans les *Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, des sympathies pour la liberté. C'est dans ces dispositions que le trouva la révolution de 1830. L'année suivante, il conjura le pape de ne pas se séparer de la liberté et de l'esprit du siècle; sur son refus, il parut un instant vouloir se taire et se soumettre; mais la nature de l'homme reprit le dessus : il éclata, et depuis les *Paroles d'un Croyant*, qui parurent en 1834, il a poussé toujours en avant. En 1835, il écrivait sur l'absolutisme et la liberté, et il résumait, dans une vaste préface, les principales évolutions de sa pensée. En 1836, il publiait *les Affaires de Rome*, où il accablait de ses dédains le Vatican et le catholicisme; au commencement de 1837, il s'est fait journaliste pour la seconde fois; enfin, en publiant aujourd'hui *le Livre du Peuple*, il se déclare hautement néo-chrétien.

Il est impossible de comprendre le point où en est arrivé aujourd'hui M. de La Mennais, si on ne prend en grande considération sa conviction profonde sur l'impuissance irréparable des deux partis qui divisent aujourd'hui le christianisme, le protestantisme et le catholicisme. Cette conviction a été la raison déterminante de ce qu'il a écrit et de ce qu'il a fait.

Pour le protestantisme, voici ce qu'en disait M. de La Mennais, dans *les Affaires de Rome*, en 1836 : « L'avenir du christianisme ne présentera rien non plus qui ressemble au protestantisme, système bâtard, inconséquent, étroit, qui, sous une apparence trompeuse de liberté, se résout, pour les nations, dans le despotisme brutal de la force, et pour les individus, dans l'égoïsme. » Certes, la sentence est accablante, et même elle nous semble inique dans son excessive sévérité. Nous avons nous-même, en 1835 (1), apprécié les qualités et la portée du protestantisme, et, n'écrivant que dans les intérêts de

(1) *Au-delà du Rhin*, tom. II. — IV. Deux christianismes.

la philosophie, nous avons mis dans notre critique une rigueur moins impitoyable, une équité plus bienveillante. Mais, enfin, M. de La Mennais refuse à l'œuvre de Luther tout avenir, et ce n'est pas pour adhérer au protestantisme qu'il cesse d'être catholique.

Il faut constater les degrés qu'a franchis M. de La Mennais pour se détacher entièrement du catholicisme. Le fragment le plus important dans *les Affaires de Rome* est celui où, après un épilogue poétique, l'auteur donne sa conclusion raisonnée sur les différentes phases par lesquelles il a passé. On y voit qu'en 1831, soit en rédigeant *l'Avenir*, soit en traçant les pages qui ont pour titre : *Des Maux de l'Église et de la Société, et des moyens d'y remédier*, M. de La Mennais croyait encore à la possibilité de réconcilier la hiérarchie catholique avec les peuples. Mais, en 1836, il déclare avoir tout-à-fait perdu cette espérance. Il condamne Rome à marcher jusqu'à la fin dans la ligne tracée; il démontre que la papauté est irrévocablement liée au système qu'elle a cru devoir embrasser dans ces derniers temps; et il annonce que lorsque viendra le triomphe des peuples, *il ne restera plus au pontife solitaire qu'à se creuser une tombe à l'écart avec un tronçon de sa crosse brisée*. La conséquence naturelle et que tire expressément M. de La Mennais, est que le christianisme de l'avenir ne saurait être celui qu'on nous présente sous le nom de catholicisme.

Ne voulant pas se faire protestant, cessant d'être catholique, M. de La Mennais nécessairement devenait néo-chrétien. « Nul ne saurait prévoir, il est vrai, a-t-il encore écrit dans *les Affaires de Rome*, comment s'opérera cette transformation, ou comme on voudra l'appeler, ce mouvement nouveau du christianisme au sein de l'humanité; mais il s'opérera sans doute... Voilà ce que nous n'hésitons pas à annoncer avec une conviction profonde. » Ainsi il est clair que M. de La Mennais est poussé par ses convictions à instituer de propos délibéré dans le monde des croyances et des idées, une grande hérésie, le néo-christianisme. Arius, Pélage, Luther, ont un successeur au XIXe siècle, et la France possède un illustre hérésiarque.

Quel champion lui opposera l'église? Jusqu'ici, nous n'avons guère vu descendre dans l'arène que des hommes plus bruyans que solides. Tantôt on n'a su reproduire que les argumens usés de la vieille théologie, tantôt on a essayé d'une sorte de *romantisme* catholique dont les phrases prétentieuses et vides sont allées mourir, comme des traits sans force, au pied du glorieux adversaire. Nous avouons que la tâche est rude, à combattre M. de La Mennais sans sortir des liens

de l'orthodoxie; il n'y faudrait pas moins qu'un autre saint Bernard, qu'un homme de la trempe du rival et du juge d'Abeilard; il y faudrait son génie, sa vaste discipline, sa fougue, sa foi. Oui, faites revivre le moine de Citeaux pour combattre le prêtre breton : autrement renoncez à des polémiques où la colère ne saurait remplacer la puissance, où vous-mêmes vous vous laissez envahir par la contagion de la philosophe du siècle.

Pour nous, qui n'avons point à combattre M. de La Mennais du point de vue *catholique*, mais à l'apprécier du point de vue *philosophique*, qui depuis plusieurs années avons suivi avec intérêt les développemens de sa pensée, nous nous proposons de soumettre à l'analyse son néo-christianisme, tel qu'il le produit aujourd'hui dans *le Livre du Peuple*. S'il nous arrive d'en signaler les ellipses, les inconséquences et les erreurs au milieu de sentimens généreux et de nobles idées toujours revêtues d'un magnifique langage, on aurait tort de penser que ces critiques puissent porter la moindre atteinte à notre admiration par le talent de l'auteur : tout au contraire, il faudra reconnaître dans cette liberté que nous prendrons, un témoignage de la haute valeur que nous attribuons à ses travaux et à ses écrits : M. de La Mennais, même en faisant la part de ses erreurs, remplit au milieu de nous un rôle nécessaire et une fonction sociale; ceux qui l'injurient violemment, manifestent, par leur colère, combien peu ils comprennent leur siècle; c'est à l'impartialité philosophique qu'il convient d'apprécier le néo-christianisme.

Le Livre du Peuple contient la série des propositions suivantes :

I. Toutes choses ne sont pas en ce monde comme elles devraient être. L'ordre primitif de l'humanité a été troublé. L'homme a rompu l'unité de la famille primitive. Il s'est formé des multitudes de sociétés particulières qui, au lieu de s'aider mutuellement, n'ont songé qu'à se nuire. Les nations divisées entre elles, chaque nation s'est encore divisée en elle-même. Quelques-uns ont fait des lois pour leur avantage et les ont maintenues par la force. L'amour excessif de soi a étouffé l'amour des autres. Le lien de la fraternité a été brisé. Pour les uns, le repos, l'opulence, tous les avantages; pour les autres, la fatigue, la misère et une fosse au bout.

II. Ces derniers qui souffrent, sont le peuple. Tous ceux qui fatiguent et qui peinent pour produire, dont l'action tourne au profit de la communauté entière, les classes les plus utiles à son bien-être, voilà le peuple. Le peuple c'est le genre humain. S'il disparaissait

soudain, il ne resterait que quelques rares individus dispersés sur le sol, les privilégiés.

III. Quel but doit se proposer le peuple? Il ne doit pas se proposer de se faire individuellement un sort meilleur; car la masse resterait également souffrante et rien ne serait changé dans le monde; non plus de substituer une domination à une autre domination : mais il doit se proposer de former la famille universelle, de construire la cité de Dieu, de réaliser par un travail ininterrompu son œuvre dans l'humanité.

IV. La sagesse consiste dans la connaissance et la pratique des vraies lois de l'humanité, et l'ensemble de ces droits est ce qu'on appelle droit et devoir. Le droit, c'est vous, votre vie, votre liberté. Mais la justice ne suffisait pas aux besoins de l'humanité. Une autre loi est nécessaire à sa conservation, et cette loi est la charité, qui est la consommation du devoir dont la justice est le premier fondement.

V. Le droit en ce qu'il a de primitif et de radical est inaliénable. Le droit de se conserver ou le droit de vivre implique le droit à tout ce qui est indispensable à l'entretien de la vie. Mais l'homme a deux sortes de vie, la vie du corps et la vie de l'esprit. La vie de l'esprit consiste dans la connaissance de la loi religieuse et morale et dans celle des lois de l'univers, et tous ont droit à cette connaissance.

VI. Comme l'individu, le peuple a le droit de vivre, le droit de se conserver, de se développer librement. Et maintenant qu'est devenu le droit du peuple en ce monde? Le droit est violé dans le peuple, car le peuple est malheureux et ignorant. Sans doute, égaux en droits, les hommes ne possèdent pas des facultés égales; mais ils doivent tous participer au bien général qui est le résultat des aptitudes diverses de l'humanité.

VII. Comme l'individu dont la souveraineté est inaliénable, le peuple est souverain; car de la souveraineté de chaque individu naît dans la société la souveraineté collective de tous, ou la souveraineté du peuple, également inaliénable. Le souverain, c'est le peuple, essentiellement libre. Le pouvoir, qu'il soit exercé par un ou plusieurs, dérive de lui. Quand le peuple brise une domination inique, il ne trouble pas l'ordre; il le rétablit, il accomplit l'œuvre de Dieu et sa volonté toujours juste.

VIII. Les maux du peuple viennent des vices de la société, détournée de sa fin naturelle par l'égoïsme de quelques-uns, et jamais il ne sera mieux, tant que ceux-ci feront seuls des lois. La société ne doit être dans sa vérité que l'organisation de la fraternité. La loi

chrétienne a dit : *Que celui qui voudra être le premier parmi vous soit le serviteur de tous*. Donc, à qui que ce soit qui osera se dire son maître, le peuple doit répondre : non. Quand le peuple aura reconquis son droit, s'il en use avec sagesse, le monde changera de face.

IX. Il ne suffit pas de connaître ses droits ; il faut aussi connaître ses devoirs. Le devoir est le principe conservateur de la société. Si le droit était respecté toujours, et le devoir toujours accompli, la terre serait heureuse.

X. Le devoir s'étend à tous les êtres. Le droit comprend la justice et la charité.

XI. Il y a des devoirs de plusieurs sortes, des devoirs généraux et particuliers. Énonciation des devoirs généraux.

XII. Les devoirs de famille figurent au premier rang des devoirs particuliers. Entre l'homme et la femme, l'époux et l'épouse, les droits sont égaux, les aptitudes et les fonctions diverses. Le but principal du mariage est de perpétuer, par la reproduction des individus, la grande famille humaine. Les parens doivent l'éducation à leurs enfans. Les enfans doivent honorer et aimer leurs parens.

XIII. La patrie est la commune mère. Le premier devoir envers la patrie est de travailler à établir dans son intégrité le principe de l'égalité absolue des droits, d'où émanent les libertés publiques et privées. Alors le peuple cessera d'être exclu de la gestion des affaires communes ; alors il aura vraiment une patrie.

Au-dessus de la patrie elle-même est l'humanité ; et l'ordre parfait n'existera que lorsque les nations, renversant les funestes barrières qui les séparent, ne formeront plus qu'une grande et unique société.

XIV. L'ensemble des devoirs d'où découlent la vie et des vérités qui sont le fondement éternel de ces devoirs, forme ce qu'on appelle la religion. Nier la religion, c'est nier le devoir, et puisqu'il existe de vrais devoirs, il existe une vraie religion. La religion implique la foi comme la base première. Le genre humain croît en vertu de sa nature même. La religion ne doit pas être confondue avec les diverses formes extérieures qu'elle revêt. Le christianisme, religion de l'amour, de la fraternité et de l'égalité, est la vraie religion. Il est aujourd'hui enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire, mais il reparaîtra dans la splendeur de sa vie perpétuellement jeune : il est la loi première et dernière de l'humanité.

XV. Le premier fruit du devoir est la jouissance d'un bien au-dessus de tous les biens, le calme intérieur, la paix et les joies pures. Le

premier effet du devoir est de diminuer les maux de la vie, d'en adoucir l'amertume et d'y mêler tout un ordre ineffable de jouissances inconnues à ceux que les passions mauvaises dominent ou que l'égoïsme concentre en eux-mêmes. Le devoir réalise le droit. Le peuple, pour triompher certainement, ne doit vouloir rien que de juste. La sûreté, la liberté, la propriété de tous sans exception, doivent lui être sacrées. Le peuple doit s'associer et pratiquer le devoir dans l'association.

XVI. Le peuple ne doit s'abuser ni sur le temps, ni sur les choses. Il doit se garder de rêver l'impossible. L'égalité des positions et des avantages annexés à chaque position n'est point dans les lois de la nature. Le mouvement de la vie sociale oppose un obstacle invincible à l'égalité des fortunes. L'état misérable du peuple ne peut pas non plus changer tout d'un coup. Rien de ce qui doit durer ne se fait qu'à l'aide du temps. Mais les hommes de travail doivent prendre courage. — Tableau de l'avenir. — Bonheur du peuple qui goûtera toutes les jouissances de l'art et de la contemplation du beau. L'Évangile du Christ, scellé pour un temps, sera ouvert devant les nations. On ne verra dans le criminel qu'un frère égaré, un malade. On ne connaîtra plus la peine de mort. — Le monde ne formera qu'une même cité qui saluera dans le Christ son législateur suprême et dernier. Les causes de guerre auront disparu; le bien-être de chacun, étroitement lié au bien-être de tous, croîtra par un progrès nécessaire. Cependant le mal ne sera jamais détruit ici-bas, mais le peuple ne doit pas oublier que l'ame est immortelle.

Telles sont les idées contenues dans *le Livre du Peuple*. On voit qu'en elles-mêmes elles ne sont pas très neuves ; mais elles trouvent de l'originalité dans leur enchaînement et surtout dans le caractère de celui qui s'est donné la peine de les associer dans une éclatante phraséologie. Désormais il ne saurait être douteux pour personne que M. de La Mennais a rompu définitivement les derniers liens de l'orthodoxie catholique qui pouvaient le retenir encore, et qu'il cherche les élémens d'un système nouveau. L'homme qui avait dit que le sentiment est variable et faux, que le raisonnement est trompeur, qu'une autorité extérieure est seule certaine, embrasse aujourd'hui le culte de la raison individuelle, et nous sommes obligés de dire que ce début dans l'ordre philosophique n'est pas heureux, car M. de La Mennais n'a nullement compris la théorie de l'intelligence et des lois de la raison. La souveraineté du peuple n'étant aux yeux de l'auteur que la collection des souverainetés individuelles, elle n'est plus que

la souveraineté du nombre, et voilà M. de La Mennais d'accord avec les conséquences extrêmes, non pas de la démocratie, mais de la démagogie. Prenez la première partie du livre de M. de La Mennais, où, au nom de la parole chrétienne, il appelle le peuple, c'est-à-dire les plus malheureux et les plus ignorans de l'espèce humaine, à la domination : vous croiriez lire un évangile rédigé à l'usage des anabaptistes de Munster; mais tournez la page, voici venir la théorie du devoir, la prédication du dévouement, de la charité, de la vanité des choses humaines et de l'immortalité de l'ame. Tirez les conséquences des propositions émises dans cette seconde partie, et le peuple n'aura plus de pensée que pour le travail, pour les joies intimes du cœur, pour les dogmes de la foi chrétienne, et pour les promesses d'une autre vie. Si le peuple ne lit que les premières pages, il court aux armes; s'il achève le livre, il se résigne et s'abîme dans la prière, le dévouement et l'humilité.

Voilà qui prouve invinciblement la bonne foi de M. de La Mennais et la candeur de son génie. Mélancolique, ayant l'humeur *dantesque*, comme il l'a dit en parlant de lui-même, il a vu l'humanité *pâle, malade, défaillante, couverte de vêtemens de deuil parsemés de taches de sang,* et il s'est ému profondément de cette vision qui l'obsédait. Dans ses premiers transports, il a crié vengeance; puis peu à peu il s'est calmé, d'anciens souvenirs sont rentrés dans son cœur, et le traducteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* s'est retrouvé. Du choc de ces affections contradictoires est né *le Livre du peuple*, livre de colère et de mansuétude, de sédition et d'ascétisme, tracé par un tribun et par un saint, matérialiste et mystique, se détruisant lui-même, sans unité, sans effet possible, sans danger, mais curieux monument des débats douloureux d'une grande ame qui s'est fait, de la recherche de la vérité, une *passion* immortelle.

Tout ce qui, dans l'ouvrage de M. de La Mennais, a trait aux devoirs généraux et particuliers, ne saurait avoir ni nouveauté, ni grand intérêt : c'est une page du catéchisme cousue à un lambeau du *Contrat Social*, et il n'y a de remarquable que cette association. C'est dans la première partie, qui traite du droit et des droits du peuple, qu'il faut chercher les instincts puissans et décisifs qui ont excité l'auteur. M. de La Mennais, sans peut-être en avoir conscience, se rattache à l'hérésie primitive des *millènaires*, qui demandaient au christianisme le bonheur matériel et terrestre. Il détourne et applique la parole chrétienne au profit de la souveraineté et de la félicité du peuple. Il trace un tableau de l'avenir où le mal sera, sinon tout-à-

fait anéanti, du moins beaucoup affaibli, où l'unité politique de la terre doit prédominer à l'ombre de la croix et du nom du Christ. Il est vrai qu'après ces magnifiques peintures, il ajoute que le peuple ne doit pas incarner ses sublimes espérances dans la boue qu'il foule aux pieds, qu'ici-bas il n'est entouré que de fantômes et d'ombres vaines; mais c'est une ressemblance de plus avec les *millénaires*, qui faisaient précéder la jouissance du paradis d'un règne terrestre du Christ, qui devait durer mille ans.

Ici M. de La Mennais adhère tout-à-fait à ce mouvement de l'esprit humain, qui réclame le bonheur comme le but légitime de ses tendances et de ses efforts. Quand nous avons examiné *la Déontologie* de Bentham, traité net et concis de la morale exclusive de l'intérêt, nous avons signalé le mouvement de la philosophie moderne, qui, oubliant le ciel pour la terre, parce que le christianisne avait paru oublier la terre pour le ciel, excita Hume, Hartley, le marquis de Mirabeau, Helvétius, Priestley, Condorcet, Bentham, à chercher les conditions du bien-être et de la félicité humaine. Nous pouvons ajouter à la liste de ces travailleurs les noms de Saint-Simon et de Fourier, et même celui de M. de La Mennais, qui est entièrement entré dans cette conspiration de l'esprit humain pour conquérir le bonheur. Seulement il a donné à cette opinion quelques couleurs empruntées à d'inévitables souvenirs; il y a dans le prêtre de Bretagne quelque chose du *millénaire* Papias et de l'utopiste Fourier.

Cette tendance vers le bonheur terrestre étant manifeste, suivons maintenant la méthode de M. de La Mennais pour le conquérir légitimement. Nous assistons à une conversion éclatante. L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* embrasse sans réserve la théorie de la souveraineté du peuple, telle qu'elle est formulée dans le *Contrat social;* le droit pour lui n'est autre chose que la liberté, et la souveraineté du peuple, le résultat des souverainetés individuelles. Mais cette théorie du droit est incomplète et surannée, et si notre siècle doit une partie de sa liberté et de ses progrès au génie de Rousseau, il s'est servi de ces progrès même pour améliorer l'héritage qu'il a recueilli.

Le droit n'est pas uniquement la liberté; il trouve son essence dans l'union de l'intelligence et de la volonté, comme il trouve son plus parfait développement dans l'harmonie de l'association et de l'individualité.

L'association, loin d'abolir l'individualité, n'est possible que par elle. Si le principe du droit social est dans l'esprit humain, il suit que le développement individuel est aussi nécessaire à la société qu'à

l'homme même. Un homme a l'initiative d'un grand dessein, d'une utile découverte, d'une haute pensée. Les autres hommes consentent, et ce consentement, en se perpétuant, constitue la tradition.

Initiative, consentement, tradition, voilà les trois formes de l'individualité même; elle est plus saillante dans l'initiative, mais elle n'est pas moins réelle dans le consentement et la tradition. Pourquoi les autres hommes consentent-ils à une proposition qui leur est présentée, si ce n'est parce que leur individualité a été pénétrée et convaincue? Ce n'est pas tout; en consentant à une pensée offerte, les hommes la transforment inévitablement, et l'individualité joue ici un nouveau rôle. C'est se faire une idée fausse de la tradition que de la prendre pour une acceptation muette et servile d'une pensée imposée. La tradition ne vit elle-même que par un mouvement de l'esprit humain qui, continuant de consentir à une pensée dont il a reconnu l'évidence, s'agite dans une sphère tracée dès le principe.

Il y a de l'unité dans l'histoire quand une pensée première et féconde est développée par une tradition vigoureuse. L'esprit humain embrasse avec amour la vérité qu'il a reçue; il s'attache à tirer de son sein des fruits solides et doux; il porte toutes ses forces sur un point donné, et tous ses mouvemens concourent au même but. Souvent les peuples sont en jouissance de ces résultats heureux, sans en savoir les lois et le secret; ils s'imaginent que la pensée première n'a pas changé et qu'ils vivent sous le joug de son immobilité. L'activité de l'esprit humain leur échappe, parce qu'alors elle est harmonique et non pas turbulente; mais si l'on pouvait à leurs yeux rapprocher brusquement le point de départ des doctrines et des commentaires qui dirigent la pratique de leur siècle, ils seraient éblouis par les différences, et reconnaîtraient l'éternelle mobilité du genre humain. Au surplus vient un temps où cette mobilité est irrécusable; c'est lorsque la pensée première est corrompue ou épuisée, lorsque la tradition devient mensongère ou stérile; alors l'individualité exerce une nouvelle initiative qui demande à triompher à son tour par un autre consentement et par une autre tradition.

Si donc rien ne se produit ou ne se passe sur la terre qui ne relève de l'individualité humaine, il importe de bien connaître cette individualité, qui est la racine du droit et la source des pensées et des actions de l'homme. Or, le premier fait fondamental qui constitue cette individualité, c'est l'intelligence.

Où est l'intelligence dans la théorie du droit de M. de La Mennais? Elle n'y brille que par son absence; et cette ellipse suffit pour réduire

au néant la théorie même. Veut-on, par un seul exemple, juger combien sont profondes les différences qui nous séparent de son radicalisme évangélique?

Quand M. de La Mennais dit que le peuple a le droit de vivre et de se développer, nous disons : Oui; mais quand il ajoute qu'il a le droit, à l'heure qu'il est, de gouverner la société, nous répondons : Non. Tout homme a le droit de ne pas mourir de faim, et la société est en faute quand un individu tombe d'inanition et périt de détresse. Tout homme a encore un droit imprescriptible à l'éducation et au travail, et la société lui doit les méthodes de l'éducation et les instrumens du travail. Mais au-delà le droit de l'individu ne peut s'accroître qu'avec le développement même de son intelligence.

La société doit aujourd'hui non pas livrer au peuple un pouvoir dont il ne saurait se servir que d'une manière mortelle pour lui-même et pour tous les intérêts, mais lui donner une éducation qui le mène successivement à tous les degrés de la puissance et de la souveraineté sociale. M. de La Mennais dit dans son livre (1), en s'adressant au peuple : « Quand vous aurez reconquis votre droit, *si vous en usez avec sagesse*, le monde changera de face. » Et quelle est la condition nécessaire de la sagesse du peuple, si ce n'est la science? La distribution de la science au peuple doit donc précéder son initiation au pouvoir.

Pourquoi l'astre de la science ne se lève-t-il point sur l'horizon du monde ténébreux où l'on t'a relégué? demande M. de La Mennais au peuple (2). Voilà la véritable, et aujourd'hui la seule question à poser. Le peuple est ignorant : il faut qu'il cesse de l'être; et à mesure que cette ignorance décroîtra, son droit à la puissance grandira d'autant plus. Nous reconnaissons la souveraineté du peuple, mais nous l'identifions avec la souveraineté de l'esprit humain, et, par une conséquence naturelle, nous voulons instruire le peuple avant de le couronner. M. de La Mennais, entraîné par de nobles passions, veut, du sein de l'extrême misère, pousser le peuple à l'extrême grandeur; chez lui, le sentiment l'emporte sur la raison ; il y a surtout dans son talent de la colère et de la charité; il hait et il aime tour à tour les hommes et les choses plus qu'il ne les juge et ne les comprend.

Si M. de La Mennais n'a pas vu qu'il était impossible de fonder le droit social sans l'intervention première de l'intelligence, qui seule peut

(1) Pag. 85.
(2) Pag. 65.

livrer des vérités générales, tandis que la conscience de la liberté individuelle ne peut atteindre que l'intérêt de l'individu, il n'a pas moins méconnu la réalité historique. *Otez un petit nombre de privilégiés ensevelis dans la pure puissance, le peuple, c'est le genre humain.* Nous aussi nous disons : Le peuple, c'est le genre humain, parce que nous y comprenons tout le monde, le bourgeois comme l'artisan, l'industriel comme le soldat, riches et pauvres, toutes les aptitudes et toutes les fonctions sociales. Le peuple ne saurait être défini par l'extrême misère et l'extrême ignorance. Si l'on veut suivre les mouvemens de la nation française depuis le XII[e] siècle, on verra notre démocratie s'élever peu à peu par le développement progressif du travail et de l'intelligence. Il y a cinq ans que, cherchant à nous rendre compte de la marche de la démocratie française, nous disions : « La révolution communale du XII[e] siècle constitua les bourgeois; la révolution générale de 1789 a constitué le peuple (1). » Quelle est la conséquence, si ce n'est que le peuple se compose tant des bourgeois que des prolétaires, et de ce qui reste parmi nous d'aristocratie? Dans le peuple ainsi composé, la bourgeoisie a la prépondérance : les destinées sociales dépendent donc surtout de la direction politique que suivra cette bourgeoisie triomphante. Quelques-uns veulent l'entraîner dans l'imitation de l'ancienne aristocratie et lui inculquer son égoïsme : ceux-là prennent avec affectation le nom de *conservateurs.* D'autres, et en plus grand nombre, demandent à la bourgeoisie de garder les instincts et les sympathies populaires, de faciliter à tout travailleur prolétaire la conquête successive du bien-être et des droits politiques, et de fonder enfin un plébéianisme puissant, qui, sans parodier les travers de la vieille noblesse, sache se faire une histoire vraiment originale et vraiment utile au genre humain. La bourgeoisie est le fait nécessaire et indestructible dans lequel nous vivons tous : quel sera son génie? voilà l'intérêt social de notre siècle.

La conscience de l'histoire prépare l'esprit à juger sainement la réalité politique : mais l'auteur du *Livre du Peuple* paraît être tombé dans un grand mépris de l'histoire humaine, et ce dédain est une ressemblance de plus avec quelques philosophes et quelques *utopistes* qui ont exclusivement demandé le bonheur des sociétés à des théories conçues *à priori*. Comme Bentham, comme Charles Fourier, M. de La Mennais semble aujourd'hui ne tenir aucun compte de l'his-

(1) *Lettres philosophiques.* — X[me] Lettre : — *De la Démocratie française.* 1832, *Revue des Deux Mondes.*

toire. « Y avait-il des rois, des nobles, des patriciens et des plébéiens, demande-t-il (1), avant qu'il y eût des peuples?... Patriciat, noblesse, royauté, toute prérogative en un mot qui prétend ne relever que de soi, se soustraire à la volonté, à la souveraineté du peuple, est un attentat contre la société. » Et que doit être la société? *l'organisation de la fraternité.* Or, comme l'auteur du *Livre du Peuple* ne voit encore dans aucune des sociétés humaines la fraternité organisée, il en conclut le règne absolu du mal dans le présent comme dans le passé. Cet anathème lancé contre toute l'histoire du genre humain manque de justice. Sans doute le mal est dans l'histoire, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, mais non pas d'une manière absolue; autrement la vitalité sociale serait corrompue et tarie dans sa source. Dans toute société il y a l'intention du bien et le principe du droit. Mais cette intention et ce principe sont contrariés dans leurs effets et dans leur cours, et l'histoire trouve son intérêt et sa moralité dans une succession de progrès et de chutes, de déviations et de redressemens. Que nous eussions voulu que M. de La Mennais employât la magie de sa plume à évoquer sous les yeux du peuple les principales scènes du passé, mettant à côté d'une vive peinture un enseignement grave et concis! C'est au peuple qu'il faut conter l'histoire, pour éclairer son esprit et élever son ame : l'histoire ne sera pas avare pour lui de consolations, d'encouragemens, de jouissances; elle pourra lui inspirer du courage sans colère, de la patience sans langueur, de l'émulation sans envie; elle lui montrera avec une incorruptible équité que la vraie puissance a toujours été le prix de l'intelligence et du travail.

Il était inévitable que M. de La Mennais, ne prenant pas l'histoire pour le point de départ nécessaire des progrès qu'il désire, prêtât à l'avenir qu'il appelle, les traits les plus incertains. « Votre tâche, la voici, dit-il au peuple; elle est grande. Vous avez à former la famille universelle, à construire *la cité de Dieu*, à réaliser progressivement par un travail ininterrompu son œuvre dans l'humanité (2). » Mais qu'est-ce que la cité de Dieu? J'entends très bien qu'au ve siècle, un illustre chrétien, voulant fermer la bouche aux païens qui imputaient la ruine de l'empire aux destructeurs du culte des dieux, ait voulu établir que, dans la nature des choses, il y avait deux cités, la cité de Dieu et la cité de l'homme; que celle de l'homme avait été enfantée par

(1) Pag. 83.
(2) Pag. 35.

le mauvais génie de l'orgueil; qu'au contraire celle de Dieu, incorruptible et pure, dont l'origine remonte aux premiers jours célébrés par l'Ancien Testament, est arrivée peu à peu à descendre sur la terre par le christianisme. Mais qu'a de commun la situation de M. de La Mennais avec celle de saint Augustin? Le christianisme a aujourd'hui cet empire terrestre, dont le paganisme retenait encore une partie, quand l'évêque d'Hyppone écrivait. Augustin luttait contre les païens; M. de La Mennais lutte aujourd'hui contre les chrétiens en possession du monde politique; les chrétiens lui diront que la cité de Dieu est réalisée sur la terre, tant par le catholicisme que par le protestantisme, et toutes les opinions adjureront l'auteur du *Livre du Peuple* de découvrir les fondemens de la nouvelle cité qu'il veut substituer à l'ancienne.

Tout conduit M. de La Mennais à la nécessité de formuler un système; son radicalisme évangélique, tel qu'il se dessine dans *les Paroles d'un Croyant* et dans *le Livre du Peuple*, ne saurait suffire ni à notre siècle ni à la nature des choses. Ce radicalisme évangélique est sincère dans l'homme qui le prêche, et naturel dans l'époque où il se produit : qu'un prêtre ait été frappé des misères du peuple, qu'il ait réclamé ses droits et son bonheur au nom de l'Évangile, et qu'il ait voulu mêler et combiner les forces du christianisme et de la démocratie, voilà un fait social qui n'a rien de monstrueux, et qu'explique complètement le génie de notre siècle. Mais si ce radicalisme évangélique est un symptôme, il n'est pas une solution.

Quand en 1834 parurent *les Paroles d'un Croyant*, elles furent saluées comme un cri d'émancipation et d'indépendance; l'auteur entrait dans une vie nouvelle par une sorte de chant lyrique dont l'impétueuse allure échappait à l'analyse de l'esprit philosophique. Plus tard *les Affaires de Rome* furent comme des *Mémoires* destinés à livrer au public le secret et les détails de la révolution intérieu qui s'était accomplie dans l'ame de M. de La Mennais; enfin aujourd'hui *le Livre du Peuple* est une sorte de catéchisme populaire, dont l'auteur n'a pas décliné la lutte avec les formes même de l'Évangile. Mais il faut maintenant à la pensée de M. de La Mennais une évolution nouvelle; il nous doit un système. Qu'il se rappelle que tous les grands hérésiarques qui ont protesté puissamment contre l'orthodoxie et les opinions officielles, ont puisé leur force dans les principes métaphysiques des choses.

Jusqu'à présent le néo-christianisme, dont M. de La Mennais est, à lui seul, encore aujourd'hui, le chef et l'église, n'a eu d'autre déve-

loppement que ce radicalisme évangélique que nous avons analysé. C'était inévitable, mais ce n'est plus assez. Quand M. de La Mennais a complètement abandonné le catholicisme, quand il a accablé de ses mépris la réforme protestante, il a pris l'engagement envers son siècle de commencer et d'inaugurer un nouvel ordre de vérités religieuses. Il ne parle plus au nom de l'église catholique, dont il s'est séparé, lorsqu'il salue dans le christianisme la loi première et dernière de l'humanité; il doit donc déclarer au nom de quelles convictions il écrit aujourd'hui : autrement, pourquoi imposerait-il au peuple des croyances dont il se réserverait le secret et la raison?

La foi et la science, voilà désormais, ce nous semble, les deux objets auquel doit s'appliquer le beau génie de M. de La Mennais. Puisqu'il a brisé de ses propres mains le système qu'il avait édifié dans *l'Essai sur l'indifférence*, il a nécessairement dans l'esprit une autre méthode pour arriver à la vérité. Le néo-christianisme ne peut sortir que d'une nouvelle tentative pour concilier la science et la foi; et l'on ne saurait fermer les yeux à l'immense travail qui s'accomplit de toutes parts pour agrandir l'une et changer les conditions de l'autre. En Allemagne, les sources historiques de la religion chrétienne sont l'objet de la critique la plus profonde; on y examine avec indépendance et respect les titres de la révélation positive; les travaux ingénieux et savans de Strauss soulèvent des discussions et des polémiques qui profiteront à l'émancipation progressive de l'esprit humain. Ces mouvemens, que M. de La Mennais ne saurait ignorer, doivent lui inspirer une émulation nouvelle; puisque le vieil homme a disparu, il faut que l'homme nouveau jette les fondemens d'une école et d'une doctrine.

Y a-t-il à côté du catholicisme et du protestantisme une place dans l'avenir pour un néo-christianisme? Voilà, certes, une des plus graves questions qui puisse être posée. Strauss et M. de La Mennais sont la double conséquence, tant de l'esprit critique de la réforme que des instincts sociaux du catholicisme. Sont-ils les précurseurs d'un ordre nouveau? Doivent-ils inaugurer une nouvelle théologie, une nouvelle philosophie, une nouvelle politique pour le christianisme? Les faits de l'avenir peuvent seuls répondre; il serait puéril de vouloir prophétiser en détail les formes et les accidens par lesquels doit passer l'humanité.

Dans toutes ses situations et sur toutes ses faces, le christianisme est aujourd'hui l'objet de l'attention respectueuse du monde; il n'a point à se plaindre. Au sein même des deux orthodoxies protestante

et catholique, des travaux théologiques s'accomplissent; nous avons apprécié ailleurs l'importance du piétisme de Halle et du mysticisme de Munich; joignons à ces signes les symptômes du néo-christianisme, et enfin les tendances religieuses de la philosophie idéaliste, tant en Allemagne qu'en France, et nous n'aurons pas tort de conclure que le fait historique du christianisme remue fortement les passions et les pensées humaines, et que l'esprit du monde cherche à ses désirs et à ses ressentimens religieux une satisfaction complète et nouvelle.

A l'égard de l'esprit chrétien, soit catholique, soit protestant, soit néo-chrétien, l'esprit philosophique ne peut avoir qu'impartialité et bienveillance. Il reconnaît d'abord que la supériorité morale du christianisme, sur les différens cultes de l'antiquité, est démontrée par les hérésies même et les différens partis qui l'expriment; il y a, dans le christianisme, un esprit de liberté, puisqu'il est possible d'être chrétien de tant de façons diverses. Connaissons-nous dans l'histoire les hérésies du polythéisme chez les Grecs et les Romains? Non; la religion des Romains et des Grecs a pu avoir des phases diverses; mais elle n'était pas animée d'une liberté intérieure d'où pussent sortir de fécondes hérésies.

Puisqu'elle spécule en présence d'une religion supérieure au paganisme, la philosophie moderne doit à cet avantage un champ plus étendu pour ses théories, et aussi plus de modération et de patience dans les applications sociales. D'une part, les convictions de la société moderne étant moralement meilleures que les convictions de la société antique, la philosophie n'a plus à démontrer aujourd'hui quelques idées premières, désormais hors de toute discussion, comme l'égalité des hommes entre eux, l'unité de Dieu, la spiritualité immortelle de l'ame humaine. D'un autre côté, la philosophie moderne, par la nature même de ses principes, donne aux sociétés qu'elle veut enseigner et conduire des gages irrécusables de prudence et d'habileté.

Comment la philosophie tomberait-elle dans les écarts et les erreurs que nous avons reprochés au radicalisme évangélique, comment identifierait-elle la souveraineté du peuple avec la souveraineté du nombre, elle qui salue l'intelligence comme la première loi des sociétés humaines? Elle n'excite pas les pauvres contre les riches, la détresse contre l'opulence, parce qu'elle ne cède pas aux mouvemens passionnés d'un sentimentalisme irréfléchi; elle ne jette pas l'anathème à la face de la société moderne, parce qu'elle la comprend dans ses tendances, la sait dans ses origines, la guide dans ses progrès, et la pré-

voit dans ses développemens futurs. Elle n'excommunie pas la civilisation avec son éclat et son luxe; elle s'attache à en corriger les vices, mais elle en reconnaît avec orgueil les beautés et les grandeurs. Elle travaille à l'émancipation du peuple; elle le convie à la conquête successive des droits politiques, mais par l'éducation, par la science rendue accessible à tous; elle ne prend pas parti d'une manière exclusive et passionnée pour les intérêts prolétaires contre les intérêts bourgeois, mais elle cherche, aux difficultés qui nous divisent et nous tourmentent, des solutions impartiales et vraies. Il faut donc tomber d'accord que l'esprit philosophique, s'appliquant aux affaires humaines, est plus social et moins révolutionnaire que le radicalisme évangélique.

Mais aussi la philosophie moderne réclame, pour l'activité même de l'intelligence, une carrière infinie. Elle estime que la pensée dans son essence est supérieure à toute lettre, à l'écriture, quelle qu'elle soit. Elle trouve qu'il n'est pas raisonnable d'affirmer, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre religieux, que telle loi écrite est la dernière loi de l'humanité. Elle ne juge pas que la tradition chrétienne, si belle qu'elle paraisse, soit égale à l'universalité des choses. Mais considérant la religion comme une partie de la vérité générale acceptée par de grandes majorités, elle est pleine de respect pour elle, et aussi pleine de confiance dans l'éternel mouvement de l'esprit humain. Il est impossible à l'esprit philosophique de ne pas reconnaître, dans les travaux scientifiques et industriels qui s'accomplissent sur tous les points, un instrument de rénovation sociale et religieuse, et, par une conséquence naturelle, d'avoir sur l'avenir du monde des prévisions à la fois plus idéales et plus positives que celles indiquées dans *le Livre du Peuple*.

Voilà pourquoi il est juste d'affirmer que l'esprit philosophique est tout ensemble moins et plus révolutionnaire que le radicalisme évangélique, qui à la fois demande trop et pas assez.

Aujourd'hui l'Europe, dans l'ordre politique, nous montre les institutions dont l'origine remonte au moyen-âge envahies par l'esprit nouveau, qui entreprend, non pas de les renverser avec violence, mais de les transformer. Dans l'ordre religieux, le catholicisme s'attache à la conservation immobile du passé. Il ne serait pas équitable de méconnaître que, dans sa vieille majesté, il n'est pas sans charmes pour les imaginations et sans quelque douceur pour les ames; mais enfin, il n'a plus l'initiative sociale. Le protestantisme n'y a jamais prétendu, concentrant toujours son ambition dans la critique des

écritures et dans la spiritualité intérieure. Depuis deux siècles, la direction politique appartient donc sans partage à l'esprit laïque et philosophique, qui a régné avec d'autant plus d'autorité, qu'il ne s'est pas manifesté par une caste ou par un ordre, mais qu'il a pénétré dans tous les ordres, dans tous les rangs, dans toutes les formes de la société.

Au début du moyen-âge, au IXe siècle, après Charlemagne, la puissance appartint à l'église; après quatorze ans de durée, l'empire d'Occident se décomposait par un mouvement nécessaire; le mélange des races préparait la diversité des nations; les hommes du Nord s'abattaient de toutes parts sur l'héritage de Charles; l'esprit militaire des Francs semblait anéanti, et, dans ce chaos, l'église seule était debout. Au XIXe siècle, après Napoléon et son empire, nous avons été les témoins de la décadence passagère de l'esprit militaire et de l'avénement d'une puissance pacifique, qui n'était plus l'église, mais l'industrie. Il importe d'associer la philosophie sociale à ces développemens industriels, afin de donner à un corps jeune et robuste une forte intelligence.

Si le christianisme, dont l'originalité fut de donner le pas à la charit et à la foi sur l'intelligence et sur l'esprit, dut ses triomphes et son influence à l'heureuse souplesse avec laquelle il sut se prêter à toutes les formes et à tous les accidens politiques, l'esprit philosophique, qui salue dans l'intelligence la loi du siècle, et dans la révolution française la promulgation la plus éclatante de cette loi, ne doit se montrer ni moins habile ni moins social; il doit avoir ses phases, ses transformations; il doit fuir comme un écueil les imitations et les redites, renouveler par un mouvement continuel ses traditions, ses méthodes et son langage. Comparez le christianisme de saint Paul avec celui de Grégoire VII, et jugez quelles formes et quelles fortunes diverses peuvent traverser les idées.

LERMINIER.

FRÉDÉRIC

ET

BERNERETTE.

I.

Vers les dernières années de la restauration, un jeune homme de Besançon, nommé Frédéric Hombert, vint à Paris pour faire son droit. Sa famille n'était pas riche, et ne lui donnait qu'une modique pension; mais comme il avait beaucoup d'ordre, peu de chose lui suffisait. Il se logea dans le quartier latin, afin d'être à portée de suivre les cours; ses goûts et son humeur étaient si sédentaires, qu'il visita à peine les promenades, les places et les monumens qui sont à Paris l'objet de la curiosité des étrangers. La société de quelques jeunes gens avec lesquels il eut bientôt occasion de se lier à l'École de Droit, quelques maisons que des lettres de recommandation lui avaient ouvertes, telles étaient ses seules distractions. Il entretenait une correspondance réglée avec ses parens, et leur annonçait le succès de ses examens au fur et à mesure qu'il les subissait. Après avoir travaillé assidument pendant trois ans, il vit enfin arriver le moment où il allait être reçu avocat; il ne lui restait plus qu'à soutenir sa thèse, et il avait déjà fixé l'époque de son retour à Besançon, lorsqu'une circonstance imprévue vint pour quelque temps troubler son repos.

Il demeurait rue de la Harpe, au troisième étage, et il avait sur

sa croisée des fleurs dont il prenait soin. En les arrosant un matin, il aperçut, à une fenêtre en face de lui, une jeune fille qui se mit à rire. Elle le regardait d'un air si gai et si ouvert, qu'il ne put s'empêcher de lui faire un signe de tête. Elle lui rendit son salut de bonne grace, et, à compter de ce moment, ils prirent l'habitude de se souhaiter ainsi le bonjour tous les matins, d'un côté de la rue à l'autre. Un jour que Frédéric s'était levé de meilleure humeur que de coutume, après avoir salué sa voisine, il prit une feuille de papier qu'il plia en forme de lettre et qu'il montra de loin à la jeune fille, comme pour lui demander s'il pouvait lui écrire; mais elle secoua la tête en signe de refus et se retira d'un air fâché.

Le lendemain, le hasard fit qu'ils se rencontrèrent dans la rue. La demoiselle rentrait chez elle, accompagnée d'un jeune homme que Frédéric ne connaissait pas, et qu'il ne se rappela point avoir jamais vu parmi les étudians. A la tournure et à la toilette de sa voisine, quoiqu'elle portât un chapeau, il jugea qu'elle devait être ce qu'on appelle à Paris une grisette. Le cavalier, d'après son âge, n'était sans doute qu'un frère ou un amant, et semblait plutôt un amant qu'un frère. Quoi qu'il en fût, Frédéric résolut de ne plus songer à cette aventure. Les premiers froids étant venus, il ôta ses fleurs de la place qu'elles occupaient sur sa croisée; mais, malgré lui, il regardait toujours dehors de temps en temps; il rapprocha de la fenêtre le bureau où il travaillait, et arrangea son rideau de façon à pouvoir guetter sans être aperçu.

La voisine, de son côté, ne se montra plus le matin. Elle paraissait quelquefois à cinq heures du soir pour fermer ses persiennes, après avoir allumé sa lampe. Frédéric se hasarda un jour à lui envoyer un baiser. Il fut surpris de voir qu'elle le lui rendit aussi gaiement qu'autrefois son premier salut. Il prit de nouveau son morceau de papier qui était resté plié sur sa table, et, s'expliquant par signes du mieux qu'il put, il demanda qu'on lui écrivît, ou qu'on reçût son billet. Mais la réponse ne fut pas plus favorable que la première fois; la grisette secoua encore la tête, et il en fut de même pendant huit jours. Les baisers étaient bien venus, mais quant aux lettres, il fallait y renoncer.

Au bout d'une semaine, Frédéric, dépité d'essuyer sans cesse le même refus, déchira son papier devant sa voisine. Elle en rit d'abord, resta quelque temps indécise, puis tira de la poche de son tablier un billet qu'elle montra à son tour à l'étudiant. Vous jugez bien qu'il ne secoua pas la tête. Ne pouvant parler, il écrivit en grosses lettres, sur

une grande feuille de papier à dessin, ces trois mots : « Je vous adore! » Puis il posa la feuille sur une chaise et plaça une bougie allumée de chaque côté. La belle grisette, armée d'une lorgnette, put lire ainsi la première déclaration de son amant. Elle y répondit par un sourire, et fit signe à Frédéric de descendre pour venir chercher le billet qn'elle lui avait montré.

Le temps était obscur, et il faisait un épais brouillard. Le jeune homme descendit lestement, traversa la rue et entra dans la maison de sa voisine; la porte était ouverte, et la demoiselle était au bas de l'escalier. Frédéric, l'entourant de ses bras, fut plus prompt à l'embrasser qu'à lui parler. Elle s'enfuit toute tremblante.

— Que m'avez-vous écrit? demanda-t-il; quand et comment puis-je vous revoir?

Elle s'arrêta, revint sur ses pas, et glissant son billet dans la main de Frédéric :

— Tenez, lui dit-elle, et ne découchez plus.

Il était arrivé en effet à l'étudiant, depuis peu, de passer, malgré sa sagesse, la nuit hors du logis, et la grisette l'avait remarqué.

Quand deux amoureux sont d'accord, les obstacles sont bien peu de chose. Le billet remis à Frédéric annonçait les plus grandes précautions à prendre, parlait de dangers menaçans, et demandait où il fallait aller pour se voir. Ce ne pouvait être, disait-on, dans l'appartement du jeune homme. Il fallut donc chercher une chambrette aux alentours. Le quartier latin n'en manque pas. Le premier rendez-vous était fixé, lorsque Frédéric reçut la lettre suivante :

« Vous me dites que vous m'adorez, et vous ne me dites pas si vous me trouvez jolie. Vous m'avez mal vue, et pour pouvoir m'aimer, il faut que vous me voyiez mieux. Je vais sortir avec ma bonne; sortez de votre côté, et venez à ma rencontre dans la rue. Vous m'aborderez comme une connaissance, vous me direz quelques mots, et regardez-moi bien pendant ce temps-là. Si vous ne me trouvez pas jolie, vous me le direz, et je ne m'en fâcherai pas. C'est tout simple, et d'ailleurs je ne suis pas méchante.

« Mille baisers.

« BERNERETTE. »

Frédéric obéit aux ordres de sa maîtresse, et je n'ai que faire de dire que l'épreuve ne fut pas douteuse. Cependant Bernerette, par un raffinement de coquetterie, au lieu de se munir de tous ses atours pour cette rencontre, se présenta en négligé, les cheveux

relevés sous son chapeau. L'étudiant lui fit un respectueux salut, lui répéta qu'il la trouvait plus belle que jamais, puis rentra chez lui, ravi de sa nouvelle conquête; mais elle lui sembla bien plus belle encore le lendemain, lorsqu'elle vint au rendez-vous, et il vit là qu'elle pouvait se passer non-seulement d'atours, mais encore de toute espèce de toilette, même la plus négligée.

II.

Frédéric et Bernerette s'étaient livrés à leur amour avant d'avoir échangé presque un seul mot, et ils en étaient à se tutoyer aux premières paroles qu'ils s'adressèrent. Enlacés dans les bras l'un de l'autre, ils s'assirent près de la cheminée, où pétillait un bon feu. Là, Bernerette, appuyant sur les genoux de son amant ses joues brillantes des belles couleurs du plaisir, lui apprit qui elle était. Elle avait joué la comédie en province; elle s'appelait Louise Durand, et Bernerette était son nom de guerre; elle vivait depuis deux ans avec un jeune homme qu'elle n'aimait plus. Elle voulait, à tout prix, s'en débarrasser, et changer sa manière de vivre, soit en rentrant au théâtre, si elle trouvait quelque protection, soit en apprenant un métier. Du reste, elle ne s'expliqua ni sur sa famille, ni sur le passé. Elle annonçait seulement sa résolution de briser ses liens, qui lui étaient insupportables. Frédéric ne voulut pas la tromper, et lui peignit sincèrement la position où il se trouvait lui-même; n'étant pas riche, et connaissant peu de monde, il ne pouvait lui être que d'un bien faible secours. « Comme je ne puis me charger de toi, ajouta-t-il, je ne veux, sous aucun prétexte, devenir la cause d'une rupture; mais, comme il me serait trop cruel de te partager avec un autre, je partirai, bien à regret, et je garderai dans mon cœur le souvenir d'un heureux jour. »

A cette déclaration inattendue, Bernerette se mit à pleurer. — Pourquoi partir? dit-elle. Si je me brouille avec mon amant, ce n'est pas toi qui en seras cause, puisqu'il y a long-temps que j'y suis déterminée. Si j'entre chez une lingère pour faire mon apprentissage, est-ce que tu ne m'aimeras plus? Il est fâcheux que tu ne sois pas riche; mais, que veux-tu? nous ferons comme nous pourrons.

Frédéric allait répliquer, mais un baiser lui imposa silence. — N'en parlons plus et n'y pensons plus, dit enfin Bernerette. Quand tu voudras de moi, fais-moi signe par la fenêtre, et ne t'inquiète pas du reste, qui ne te regarde pas.

Pendant six semaines environ, Frédéric ne travailla guère. Sa thèse commencée restait sur sa table; il y ajoutait une ligne de temps en temps. Il savait que, si l'envie de s'amuser lui venait, il n'avait qu'à ouvrir sa croisée; Bernerette était toujours prête; et quand il lui demandait comment elle jouissait de tant de liberté, elle lui répondait toujours que cela ne le regardait pas. Il avait dans son tiroir quelques économies qu'il dépensa rapidement. Au bout de quinze jours, il fut obligé d'avoir recours à un ami pour donner à souper à sa maîtresse.

Quand cet ami, qui se nommait Gérard, apprit le nouveau genre de vie de Frédéric. — Prends garde à toi, lui dit il, tu es amoureux. Ta grisette n'a rien, et tu n'as pas grand'chose; je me défierais, à ta place, d'une comédienne de province; ces passions-là mènent plus loin qu'on ne pense.

Frédéric répondit en riant qu'il ne s'agissait point d'une passion, mais d'une amourette passagère. Il raconta à Gérard comment il avait fait connaissance, par sa croisée, avec Bernerette. C'est une fille qui ne pense qu'à rire, dit-il à son ami; il n'y a rien de moins dangereux qu'elle, et rien de moins sérieux que notre liaison.

Gérard se rendit à ces raisons, et engagea cependant Frédéric à travailler. Celui-ci assura que sa thèse allait être bientôt terminée, et, pour n'avoir pas fait un mensonge, il se mit en effet à l'ouvrage pendant quelques heures; mais le soir même Bernerette l'attendait. Ils allèrent ensemble à *la Chaumière*, et le travail fut laissé de côté.

La Chaumière est le Tivoli du quartier latin; c'est le rendez-vous des étudians et des grisettes. Il s'en faut que ce soit un lieu de bonne compagnie, mais c'est un lieu de plaisir : on y boit de la bière et on y danse; une gaieté franche, parfois un peu bruyante, anime l'assemblée. Les élégantes y ont des bonnets ronds, et les *fashionables* des vestes de velours; on y fume, on y trinque, on y fait l'amour en plein air. Si la police interdisait l'entrée de ce jardin aux créatures qu'elle enregistre, ce serait peut-être là seulement que se retrouverait encore à Paris cette ancienne vie des étudians, si libre et si joyeuse, dont les traditions se perdent tous les jours.

Frédéric, en sa qualité de provincial, n'était pas homme à faire le difficile sur les gens qu'il rencontrait là; et Bernerette, qui ne voulait que se divertir, ne l'en eût pas fait apercevoir. Il faut un certain usage du monde pour savoir où il est permis de s'amuser. Notre heureux couple ne raisonnait pas ses plaisirs; quand il avait dansé toute la soirée, il rentrait fatigué et content. Frédéric était si novice, que

ses premières folies de jeunesse lui semblaient le bonheur même. Quand Bernerette, appuyée à son bras, sautait en marchant sur le boulevart Neuf, il n'imaginait rien de plus doux que de vivre ainsi au jour le jour. Ils se demandaient de temps en temps l'un à l'autre où en étaient leurs affaires, mais ni l'un ni l'autre ne répondait clairement à cette question. La chambrette garnie, située près du Luxembourg, était payée pour deux mois; c'était l'important. Quelquefois, en y arrivant, Bernerette avait sous le bras un pâté enveloppé dans du papier, et Frédéric une bouteille de bon vin. Ils s'attablaient alors; la jeune fille chantait, au dessert, les couplets des vaudevilles qu'elle avait joués; si elle avait oublié les paroles, l'étudiant improvisait, pour les remplacer, des vers à la louange de son amie, et, quand il ne trouvait pas la rime, un baiser en tenait lieu. Ils passaient ainsi la nuit tête à tête sans se douter du temps qui s'écoulait.

— Tu ne fais plus rien, disait Gérard, et ton amourette passagère durera plus long-temps qu'une passion. Prends garde à toi, tu dépenses de l'argent, et tu négliges les moyens que tu as d'en gagner.

— Rassure-toi, répondait Frédéric; ma thèse avance, et Bernerette va entrer en apprentissage chez une lingère. Laisse-moi jouir en paix d'un moment de bonheur, et ne t'inquiète pas de l'avenir.

L'époque approchait cependant où il fallait imprimer la thèse. Elle fut achevée à la hâte et n'en valut pas moins pour cela. Frédéric fut reçu avocat; il adressa à Besançon plusieurs exemplaires de sa dissertation, accompagnés de son diplôme. Son père répondit à cette heureuse nouvelle par l'envoi d'une somme beaucoup plus considérable qu'il n'était nécessaire pour payer les frais du retour au pays. La joie paternelle vint donc ainsi, sans le savoir, au secours de l'amour. Frédéric put rendre à son ami l'argent que celui ci lui avait prêté, et le convaincre de l'inutilité de ses remontrances. Il voulut faire un cadeau à Bernerette, mais elle le refusa.

— Fais-moi cadeau d'un souper, lui dit-elle; tout ce que je veux de toi, c'est toi.

Avec un caractère aussi gai que celui de cette jeune fille, dès qu'elle avait le moindre chagrin il était facile de s'en apercevoir. Frédéric la trouva triste un jour, et lui en demanda la raison. Après quelque hésitation elle tira de sa poche une lettre.

— C'est une lettre anonyme, dit-elle; le jeune homme qui demeure avec moi l'a reçue hier et me l'a donnée en me disant qu'il n'ajoutait aucune foi à des accusations non signées. Qui a écrit cela? Je l'ignore.

L'orthographe est aussi mauvaise que le style; mais ce n'en est pas moins dangereux pour moi : on me dénonce comme une fille perdue, et on va jusqu'à préciser le jour et l'heure de nos derniers rendez-vous. Il faut que ce soit quelqu'un de la maison, une portière ou une femme de chambre; je ne sais que faire ni comment me préserver du péril qui me menace.

— Quel péril? demanda Frédéric.

— Je crois, dit en riant Bernerette, qu'il n'y va pas moins que de ma vie. J'ai affaire à un homme d'un caractère violent, et s'il savait que je le trompe, il serait très capable de me tuer.

Frédéric relut en vain la lettre, et l'examina de cent façons; il ne put reconnaître l'écriture. Il rentra chez lui fort inquiet, et résolut de ne pas voir Bernerette de quelques jours; mais il reçut bientôt d'elle un billet.

« Il sait tout, écrivait-elle; je ne sais qui a parlé; je crois que c'est la portière. Il ira vous voir; il veut se battre avec vous. Je n'ai pas la force d'en dire davantage; je suis plus morte que vive. »

Frédéric passa la journée entière dans sa chambre; il s'attendait à la visite de son rival, ou du moins à une provocation. Il fut surpris de ne recevoir ni l'une ni l'autre. Le lendemain, et pendant les huit jours suivans, même silence. Il apprit enfin que M. de N***, l'amant de Bernerette, avait eu avec elle une explication, à la suite de laquelle celle-ci avait quitté la maison et s'était sauvée chez sa mère. Resté seul et désolé de la perte d'une maîtresse qu'il aimait éperdument, le jeune homme était sorti un matin et n'avait plus reparu. Au bout de quatre jours, ne le voyant pas revenir, on avait fait ouvrir la porte de son appartement; il avait laissé sur sa table une lettre qui annonçait son fatal dessein. Ce ne fut qu'une semaine plus tard qu'on trouva, dans la forêt de Meudon, les restes de cet infortuné.

III.

L'impression que ressentit Frédéric à la nouvelle de ce suicide fut profonde. Bien qu'il ne connût pas ce jeune homme et qu'il ne lui eût jamais adressé la parole, il savait son nom, qui était celui d'une famille illustre. Il vit arriver les parens, les frères en deuil, et il sut les tristes détails des recherches auxquelles on avait été obligé de se livrer pour découvrir le mort. Les scellés furent mis; bientôt après des tapissiers enlevèrent les meubles; la fenêtre auprès de laquelle

travaillait Bernerette resta ouverte, et ne montra plus que les murs d'un appartement désert.

On n'éprouve de remords que lorsqu'on est coupable, et Frédéric n'avait aucun reproche sérieux à se faire, puisqu'il n'avait trompé personne, et qu'il n'avait même jamais su clairement où en étaient les choses entre la grisette et son amant. Mais il se sentait pénétré d'horreur en se voyant la cause involontaire d'une fatalité si cruelle. Que n'est-il venu me trouver! se disait-il; que n'a-t-il tourné contre moi l'arme dont il a fait un si funeste usage! Je ne sais comment j'aurais agi ni ce qui se serait passé; mais mon cœur me dit qu'il ne serait pas arrivé un tel malheur. Que n'ai-je appris seulement qu'il l'aimait à ce point! Que n'ai-je été témoin de sa douleur! Qui sait? je serais peut-être parti, je l'aurais peut-être convaincu, guéri, ramené à la raison, par des paroles franches et amicales. Dans tous les cas, il vivrait encore, et j'aimerais mieux qu'il m'eût cassé le bras que de penser qu'en se donnant la mort il a peut-être prononcé mon nom!

Au milieu de ces tristes réflexions arriva une lettre de Bernerette; elle était malade et gardait le lit. Dans sa dernière scène avec elle, M. de N*** l'avait frappée et elle avait fait une chute dangereuse. Frédéric sortit pour aller la voir, mais il n'en eut pas le courage. En la gardant pour maîtresse, il lui semblait commettre un meurtre. Il se décida à partir; après avoir mis ordre à ses affaires, il envoya à la pauvre fille ce dont il put disposer, lui promit de ne pas l'abandonner si elle tombait dans la misère; puis il retourna à Besançon.

Son arrivée fut, comme on peut penser, un jour de fête pour sa famille. On le félicita sur son nouveau titre, on l'accabla de questions sur son séjour à Paris; son père le conduisit avec orgueil chez toutes les personnes de distinction de la ville; bientôt on lui fit part d'un projet conçu pendant son absence; on avait pensé à le marier, et on lui proposa la main d'une jeune et jolie personne dont la fortune était honorable. Il ne refusa ni n'accepta; il avait dans l'ame une tristesse que rien ne pouvait surmonter. Il se laissa mener partout où l'on voulut, répondit de son mieux à ceux qui l'interrogeaient, et s'efforça même de faire la cour à sa prétendue; mais c'était sans plaisir et presque malgré lui qu'il s'acquittait de ces devoirs: non que Bernerette lui fût assez chère pour le faire renoncer à un mariage avantageux; mais les dernières circonstances avaient agi sur lui trop fortement pour qu'il pût s'en remettre si vite. Dans un cœur troublé par le souvenir, il n'y a pas de place pour l'espérance; ces deux senti-

mens, dans leur extrême vivacité, s'excluent l'un l'autre; ce n'est qu'en s'affaiblissant qu'ils se concilient, s'adoucissent, et finissent par s'appeler mutuellement.

La jeune personne dont il s'agissait avait un caractère très mélancolique. Elle n'éprouvait pour Frédéric ni sympathie ni répugnance; c'était, comme lui, par obéissance qu'elle se prêtait aux projets de ses parens. Grace à la facilité qu'on leur laissait de causer ensemble, ils s'aperçurent tous deux de la vérité. Ils sentirent que l'amour ne leur venait pas, et l'amitié leur vint sans efforts. Un jour que les deux familles réunies avaient fait une partie de campagne, Frédéric, au retour, donna le bras à sa future. Elle lui demanda s'il n'avait pas laissé à Paris quelque affection, et il lui conta son histoire. Elle commença par la trouver plaisante et par la traiter de bagatelle; Frédéric n'en parlait pas non plus autrement que comme d'une folie sans importance; mais la fin du récit parut sérieuse à Mlle Darcy (c'était le nom de la jeune personne). Grand Dieu! dit-elle, c'est bien cruel. Je comprends ce qui s'est passé en vous, et je vous en estime davantage. Mais vous n'êtes pas coupable; laissez faire le temps. Vos parens sont aussi pressés sans doute que les miens de conclure le mariage qu'ils ont en tête; fiez-vous à moi. Je vous épargnerai le plus d'ennui possible, et, en tout cas, la peine d'un refus.

Ils se séparèrent sur ces mots. Frédéric soupçonna que Mlle Darcy avait, de son côté, une confidence à lui faire. Il ne se trompait pas. Elle aimait un jeune officier sans fortune qui avait demandé sa main, et qui avait été repoussé par la famille. Elle fit preuve de franchise à son tour, et Frédéric lui jura qu'il ne l'en ferait pas repentir. Il s'établit entre eux une convention tacite de résister à leurs parens, tout en paraissant se soumettre à leur volonté. On les voyait sans cesse l'un auprès de l'autre, dansant ensemble au bal, causant au salon, marchant à l'écart à la promenade; mais, après s'être comportés toute une journée comme deux amans, ils se serraient la main en se quittant, et se répétaient chaque soir qu'ils ne deviendraient jamais époux.

De pareilles situations sont très dangereuses. Elles ont un charme qui entraîne, et le cœur s'y livre avec confiance; mais l'amour est une divinité jalouse qui s'irrite dès qu'on cesse de la craindre, et on aime quelquefois seulement parce qu'on a promis de ne pas aimer. Au bout de quelque temps, Frédéric avait recouvré sa gaîté; il se disait qu'après tout ce n'était pas sa faute si une légère intrigue avait eu un dénouement sinistre; que tout autre, à sa place, eût agi comme

lui, et qu'enfin il faut oublier ce qu'il est impossible de réparer. Il commença à trouver du plaisir à voir tous les jours Mlle Darcy; elle lui parut plus belle qu'au premier abord. Il ne changea pas de conduite auprès d'elle; mais il mit peu à peu dans ses discours et dans ses protestations d'amitié une chaleur à laquelle on ne pouvait se méprendre. Aussi la jeune personne ne s'y méprit-elle pas; l'instinct féminin l'avertit promptement de ce qui se passait dans le cœur de Frédéric. Elle en fut flattée et presque touchée; mais, soit qu'elle fût plus constante que lui, soit qu'elle ne voulût pas revenir sur sa parole, elle prit la détermination de rompre entièrement avec lui, et de lui ôter toute espérance. Il fallait attendre pour cela qu'il s'expliquât plus clairement, et l'occasion s'en présenta bientôt.

Un soir que Frédéric s'était montré plus enjoué qu'à l'ordinaire, Mlle Darcy, pendant qu'on prenait le thé, alla s'asseoir dans une petite pièce reculée. Une certaine disposition romanesque, qui est souvent naturelle aux femmes, prêtait ce jour-là à son regard et à sa parole un attrait indéfinissable. Sans se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, elle se sentait la faculté de produire une impression violente, et elle cédait à la tentation d'user de sa puissance, dût-elle en souffrir elle-même. Frédéric l'avait vue sortir; il la suivit, s'approcha, et après quelques mots sur l'air de tristesse qu'il remarquait en elle :

— Eh bien! mademoiselle, lui dit-il, pensez-vous que le jour approche où il faudra nous déclarer d'une manière positive? Avez-vous trouvé quelque moyen d'éluder cette nécessité? Je viens vous consulter là-dessus. Mon père me questionne sans cesse, et je ne sais plus que lui répondre. Que puis-je objecter contre cette alliance, et comment dire que je ne veux pas de vous? Si je feins de vous trouver trop peu de beauté, de sagesse ou d'esprit, personne ne voudra me croire. Il faut donc que je dise que j'en aime une autre, et plus nous tarderons, plus je mentirai en le disant. Comment pourrait-il en être autrement? Puis-je impunément vous voir sans cesse? L'image d'une personne absente peut-elle, devant vous, ne pas s'effacer? Apprenez-moi donc ce qu'il me faut répondre, et ce que vous pensez vous-même. Vos intentions n'ont-elles pas changé? Laisserez-vous votre jeunesse se consumer dans la solitude? Resterez-vous fidèle à un souvenir, et ce souvenir vous suffira-t-il? Si j'en juge d'après moi, j'avoue que je ne puis le croire; car je sens que c'est se tromper que de résister à son propre cœur et à la destinée commune, qui veut qu'on oublie et qu'on aime. Je tiendrai ma parole, si vous l'ordonnez;

mais je ne puis m'empêcher de vous dire que cette obéissance me sera cruelle. Sachez donc que maintenant c'est de vous seule que dépend notre avenir, et prononcez.

— Je ne suis pas surprise de ce que vous me dites, répondit Mlle Darcy; c'est là le langage de tous les hommes. Pour eux, le moment présent est tout, et ils sacrifieraient leur vie entière à la tentation de faire un compliment. Les femmes ont aussi des tentations de ce genre; mais la différence est qu'elles y résistent. J'ai eu tort de me fier à vous, et il est juste que j'en porte la peine; mais quand mon refus devrait vous blesser et m'attirer votre ressentiment, vous apprendrez de moi une chose dont plus tard vous sentirez la vérité: c'est qu'on n'aime qu'une fois dans la vie, quand on est capable d'aimer. Les inconstans n'aiment pas; ils jouent avec le cœur. Je sais que, pour le mariage, on dit que l'amitié suffit; c'est possible dans certains cas; mais comment serait-ce possible pour nous, puisque vous savez que j'ai de l'amour pour quelqu'un? En supposant que vous abusiez aujourd'hui de ma confiance pour me déterminer à vous épouser, que ferez-vous de ce secret quand je serai votre femme? N'en sera-ce pas assez pour nous rendre à tous deux le bonheur impossible? Je veux croire que vos amours parisiennes ne sont qu'une folie de jeune homme. Pensez-vous qu'elles m'aient donné bonne opinion de votre cœur, et qu'il me soit indifférent de vous connaître d'un caractère aussi frivole? Croyez-moi, Frédéric, ajouta-t-elle en prenant la main du jeune homme; croyez-moi, vous aimerez un jour, et ce jour-là, si vous vous souvenez de moi, vous aurez peut-être quelque estime pour celle qui a osé vous parler ainsi. Vous saurez alors ce que c'est que l'amour.

Mlle Darcy se leva à ces paroles, et sortit. Elle avait vu le trouble de Frédéric et l'effet que son discours produisait sur lui; elle le laissa plein de tristesse. Le pauvre garçon était trop inexpérimenté pour supposer que, dans une déclaration aussi formelle, il pût y avoir de la coquetterie. Il ne connaissait pas les mobiles étranges qui gouvernent quelquefois les actions des femmes; il ne savait pas que celle qui veut réellement refuser, se contente de dire : non, et que celle qui s'explique veut être convaincue.

Quoi qu'il en soit, cette conversation eut sur lui la plus fâcheuse influence. Au lieu de chercher à persuader Mlle Darcy, il évita, les jours suivans, toute occasion de lui parler seul à seul. Trop fière pour se repentir, elle le laissa s'éloigner en silence. Il alla trouver son père, et lui parla de la nécessité de faire son stage. Quant au mariage, ce

fut Mlle Darcy qui se chargea de répondre la première; elle n'osa refuser tout-à-fait, de peur d'irriter sa famille, mais elle demanda qu'on lui donnât le temps de réfléchir, et elle obtint qu'on la laisserait tranquille pendant un an. Frédéric se disposa donc à retourner à Paris; on augmenta un peu sa pension, et il quitta Besançon plus triste encore qu'il n'y était venu. Le souvenir de son dernier entretien avec Mlle Darcy le poursuivait comme un présage funeste, et tandis que la malle-poste l'emportait loin de son pays, il se répétait tout bas : — Vous saurez ce que c'est que l'amour.

IV.

Il ne se logea point, cette fois, dans le quartier latin; il avait affaire au Palais-de-Justice, et il prit une chambre près du quai aux Fleurs. A peine arrivé, il reçut la visite de son ami Gérard. Celui-ci, pendant l'absence de Frédéric, avait fait un héritage considérable. La mort d'un vieil oncle l'avait rendu riche; il avait un appartement dans la Chaussée d'Antin, un cabriolet et des chevaux; il entretenait en outre une jolie maîtresse; il voyait beaucoup de jeunes gens; on jouait chez lui toute la journée, et quelquefois toute la nuit. Il courait les bals, les spectacles, les promenades; en un mot, de modeste étudiant, il était devenu un jeune homme à la mode.

Sans abandonner ses études, Frédéric fut entraîné dans le tourbillon qui environnait son ami. Il y apprit bientôt à mépriser ses anciens plaisirs de la Chaumière. Ce n'est pas là qu'irait se montrer ce qu'on appelle la jeunesse dorée. C'est souvent en moins bonne compagnie, mais peu importe; il suffit de l'usage, et il est plus noble de se divertir chez Musard avec la canaille qu'au boulevart Neuf avec d'honnêtes gens. Gérard n'était pas d'une partie qu'il ne voulût y emmener Frédéric. Celui-ci résistait le plus possible, et finissait par se laisser conduire. Il fit donc connaissance avec un monde qui lui était inconnu; il vit de près des actrices, des danseuses, et l'approche de ces divinités est d'un effet immense sur un provincial; il se lia avec des joueurs, des étourdis, des gens qui parlaient en souriant de deux cents louis qu'ils avaient perdus la veille; il lui arriva de passer la nuit avec eux, et il les vit, le jour venu, après douze heures employées à boire et à remuer des cartes, se demander en faisant leur toilette quels seraient les plaisirs de leur journée. Il fut invité à des soupers où chacun avait à ses côtés une femme à soi appartenant, à laquelle on ne disait mot, et qu'on emmenait en sortant

comme on prend sa canne et son chapeau. Bref, il assista à tous les travers, à tous les plaisirs de cette vie légère, insouciante, à l'abri de la tristesse, que mènent seuls quelques élus qui ne semblent appartenir que par la jouissance au reste de la race humaine.

Il commença par s'en trouver bien, en ce qu'il y perdit toute humeur chagrine et tout souvenir importun. Et, en effet, il n'y a pas moyen, dans une sphère pareille, d'être seulement préoccupé. Il faut se divertir ou s'en aller; mais Frédéric se fit tort en même temps en ce qu'il y perdit la réflexion et ses habitudes d'ordre, la suprême sauve-garde. Il n'avait pas de quoi jouer long-temps, et il joua; son malheur voulut qu'il commençât par gagner, et sur son gain il eut de quoi perdre. Il était habillé par un vieux tailleur de Besançon qui, depuis nombre d'années, servait sa famille; il lui écrivit qu'il ne voulait plus de ses habits, et il prit un tailleur à la mode. Il n'eut bientôt plus le temps d'aller au Palais; comment l'aurait-il eu avec des jeunes gens qui, dans leur désœuvrement affairé, n'ont pas le loisir de lire un journal? Il faisait donc son stage sur le boulevart; il dînait au café, allait au bois, avait de beaux habits et de l'or dans ses poches; il ne lui manquait qu'un cheval et une maîtresse, pour être un *dandy* accompli.

Ce n'est pas peu dire, il est vrai; au temps passé, un homme n'était homme, et ne vivait réellement, qu'à la condition de posséder trois choses, un cheval, une femme et une épée. Notre siècle prosaïque et pusillanime a d'abord, de ces trois amis, retranché le plus noble, le plus sûr, le plus inséparable de l'homme de cœur. Personne n'a plus l'épée au côté; mais, hélas! peu de gens ont un cheval, et il y en a qui se vantent de vivre sans maîtresse.

Un jour que Frédéric avait des dettes urgentes à payer, il s'était vu forcé de faire quelques démarches auprès de ses compagnons de plaisir qui n'avaient pu l'obliger. Il obtint enfin, sur son billet, trois mille francs d'un banquier qui connaissait son père. Lorsqu'il eut cette somme dans sa poche, se sentant joyeux et tranquille après beaucoup d'agitation, il fit un tour de boulevart avant de rentrer chez lui. Comme il passait au coin de la rue de la Paix pour s'en revenir par les Tuileries, une femme qui donnait le bras à un jeune homme se mit à rire en le voyant; c'était Bernerette. Il s'arrêta et la suivit des yeux; de son côté, elle tourna plusieurs fois la tête; il changea de route sans trop savoir pourquoi, et s'en fut au café de Paris.

Il s'y était promené une heure, et il montait pour aller dîner, quand Bernerette passa de nouveau. Elle était seule; il l'aborda, et lui de-

manda si elle voulait venir dîner avec lui. Elle accepta et prit son bras, mais elle le pria de la mener chez un traiteur moins en évidence.

— Allons au cabaret, dit-elle gaiement; je n'aime pas à dîner dans la rue.

Ils montèrent en fiacre, et comme autrefois, ils s'étaient donné mille baisers avant de se demander de leurs nouvelles.

Le tête-à-tête fut joyeux, et les tristes souvenirs en furent bannis. Bernerette se plaignit cependant que Frédéric ne fût pas venu la voir; mais il se contenta de lui répondre qu'elle devait bien savoir pourquoi. Elle lut aussitôt dans les yeux de son amant, et comprit qu'il fallait se taire. Assis près d'un bon feu, comme au premier jour, ils ne songèrent qu'à jouir en liberté de l'heureuse rencontre qu'ils devaient au hasard. Le vin de Champagne anima leur gaieté, et avec lui vinrent les tendres propos qu'inspire cette liqueur de poète, dédaignée par les délicats. Après dîner ils allèrent au spectacle. A onze heures, Frédéric demanda à Bernerette où il fallait la reconduire; elle garda quelque temps le silence, à demi honteuse et à demi craintive; puis, entourant de ses bras le cou du jeune homme, elle lui dit timidement à l'oreille :

— Chez toi.

Il témoigna quelque étonnement de la trouver libre :

— Eh! quand je ne le serais pas, répondit-elle, ne crois-tu donc pas que je t'aime? Mais je le suis, ajouta-t-elle aussitôt, voyant Frédéric hésiter; la personne qui m'accompagnait tantôt t'a peut-être donné à penser; l'as-tu regardée?

— Non, je n'ai regardé que toi.

— C'est un excellent garçon; il est marchand de nouveautés et assez riche; il veut m'épouser.

— T'épouser, dis-tu? Est-ce sérieux?

— Très sérieux; je ne l'ai pas trompé, il sait l'histoire entière de ma vie; mais il est amoureux de moi. Il connaît ma mère et il a fait sa demande il y a un mois; ma mère ne voulait rien dire sur mon compte; elle a pensé me battre quand elle a appris que je lui avais tout déclaré; il veut que je tienne son comptoir, ce serait une assez jolie place, car il gagne, par an, une quinzaine de mille francs; malheureusement cela ne se peut pas.

— Pourquoi? Y a-t-il quelque obstacle?

— Je te dirai cela; commençons par aller chez toi.

— Non; parle-moi d'abord franchement.

— C'est que tu vas te moquer de moi. J'ai de l'estime et de l'amitié

pour lui, c'est le meilleur homme de la terre; mais il est trop gros.

— Trop gros? Quelle folie!

— Tu ne l'as pas vu; il est gros et petit, et tu as une si jolie taille!

— Et sa figure, comment est-elle?

— Pas trop mal; il a un mérite, c'est d'avoir l'air bon, et de l'être. Je lui suis plus reconnaissante que je ne puis le dire, et si j'avais voulu, même sans m'épouser, il m'aurait déjà fait du bien. Pour rien au monde je ne voudrais le chagriner, et si je pouvais lui rendre un service, je le ferais de tout mon cœur.

— Épouse-le donc, s'il en est ainsi.

— Il est trop gros; c'est impossible. Allons chez toi, nous en causerons.

Frédéric se laissa entraîner, et lorsqu'il s'éveilla le lendemain, il avait oublié ses ennuis passés et les beaux yeux de M[lle] Darcy.

V.

Bernerette le quitta après déjeuner, et ne voulut pas qu'il la ramenât chez elle. Il mit de côté l'argent qu'on lui avait prêté, bien résolu à payer ses dettes; mais il ne se pressa pas de les payer. Quelque temps après il fut d'un souper chez Gérard; on ne se sépara qu'au jour. Comme il sortait, Gérard l'arrêta :

— Que vas-tu faire? lui dit-il; il est trop tard pour dormir; allons déjeuner à la campagne.

La partie fut arrangée; Gérard envoya réveiller sa maîtresse, et lui fit dire de se préparer.

— C'est dommage, dit-il à son ami, que tu n'aies pas aussi quelqu'un à emmener; nous ferions partie carrée, ce serait plus gai.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Frédéric, cédant à un mouvement d'amour-propre; je vais, si tu veux, écrire un petit mot que ton groom portera ici près; quoiqu'il soit un peu matin, Bernerette viendra, je n'en doute pas.

— A merveille. Qu'est-ce que c'est que Bernerette? N'est-ce pas ta grisette d'autrefois?

— Précisément, c'est à son sujet que tu me faisais ta morale.

— Vraiment? dit Gérard en riant; mais j'avais peut-être raison, ajouta-t-il, car tu es d'un caractère constant, et c'est dangereux avec ces demoiselles.

Comme il parlait, sa maîtresse entra; Bernerette ne se fit pas attendre; elle arriva parée de son mieux; on envoya chercher une

voiture de remise, et malgré un temps assez froid, on partit pour Montmorency; le ciel était clair, le soleil brillait; les jeunes gens fumaient, les deux dames chantaient; au bout d'une lieue, elles étaient amies.

On fit une promenade à cheval; lancé au galop dans les bois, Frédéric se sentait battre le cœur; jamais il ne s'était trouvé si à l'aise; Bernerette était près de lui; il voyait avec orgueil l'impression que produisait sur Gérard le charmant visage de la jeune fille animé par la course. Après un long détour dans la forêt, ils s'arrêtèrent sur une petite éminence où se trouvaient une maisonnette et un moulin. La meunière leur donna une bouteille de vin blanc, et ils s'assirent sur une bruyère.

— Nous aurions bien dû, dit Gérard, apporter quelques gâteaux; la digestion se fait vite à cheval, et je me sens de l'appétit; nous aurions fait un petit repas sur l'herbe, avant de reprendre le chemin de l'auberge.

Bernerette tira de sa poche une talmouse qu'elle avait prise en passant à Saint-Denis, et l'offrit de si bonne grace à Gérard, qu'il lui baisa la main pour la remercier.

— Faisons mieux, dit-elle; au lieu de retourner au village, dînons ici. Cette bonne femme a bien un quartier de mouton dans sa maisonnette; d'ailleurs voilà des poules qu'on nous fera rôtir. Demandons si cela se peut; pendant que le dîner se préparera, nous ferons un tour dans le bois. Qu'en pensez-vous? Cela vaudra bien les antiques perdreaux du *Cheval Blanc.*

La proposition fut acceptée. La meunière voulait s'excuser; mais, éblouie par une pièce d'or que Gérard lui donna, elle se mit à l'œuvre aussitôt, et sacrifia sa basse-cour. Jamais dîner ne fut plus gai. Il se prolongea plus long-temps que les convives n'y avaient compté. Le soleil disparut bientôt derrière les belles collines de Saint-Leu; d'épais nuages couvrirent la vallée, et une pluie battante commença à tomber.

— Qu'allons-nous devenir? dit Gérard. Nous avons près de deux lieues à faire pour regagner Montmorency, et ce n'est pas là un orage d'été qu'on n'a qu'à laisser passer; c'est une vraie pluie d'hiver, il y en a pour toute la nuit.

— Pourquoi cela? dit Bernerette; une pluie d'hiver passe comme une autre. Faisons une partie de cartes pour nous distraire; quand la lune se lèvera, nous aurons beau temps.

La meunière, comme on peut penser, n'avait pas de cartes chez

elle; par conséquent, point de partie. Cécile, la maîtresse de Gérard, commençait à regretter l'auberge, et à trembler pour sa robe neuve. Il fallut mettre les chevaux à l'abri sous un hangard. Deux grands garçons, d'assez mauvaise mine, entrèrent dans la chambre; c'étaient les fils de la meunière; ils demandèrent à souper, peu satisfaits de trouver des étrangers. Gérard s'impatientait, Frédéric n'était pas de bonne humeur. Rien n'est plus triste que des gens qui viennent de rire, lorsqu'un contre-temps imprévu a détruit leur joie. Bernerette seule conservait la sienne, et ne semblait se soucier de rien.

— Puisque nous n'avons pas de cartes, dit-elle, je vais vous proposer un jeu. Quoique nous soyons en novembre, tâchons d'abord de trouver une mouche.

— Une mouche? dit Gérard; qu'en voulez-vous faire?

— Cherchons toujours; nous verrons après.

Tout examiné, la mouche fut trouvée. La pauvre bête était engourdie par l'approche de l'hiver. Bernerette s'en saisit délicatement, et la posa au milieu de la table. Elle fit ensuite asseoir tout le monde.

— Maintenant, dit-elle, prenons chacun un morceau de sucre et plaçons-le devant nous sur cette table. Mettons chacun une pièce de monnaie dans une assiette, ce sera l'enjeu. Que personne ne parle, ni ne bouge. Laissez la mouche se réveiller; la voilà déjà qui voltige; elle va se poser sur un des morceaux de sucre, puis le quitter, aller à un autre, revenir, selon son caprice. Toutes les fois qu'un morceau de sucre l'aura attirée et fixée, celui à qui appartiendra le morceau prendra une pièce, jusqu'à ce que l'assiette soit vide, et alors nous recommencerons.

La plaisante idée de Bernerette ramena la gaieté. On suivit ses instructions; deux ou trois autres mouches arrivèrent. Chacun, dans le plus religieux silence, les suivait des yeux, tandis qu'elles tournoyaient en l'air au-dessus de la table. Si l'une d'elles se posait sur le sucre, c'était un rire général. Une heure s'écoula ainsi, et la pluie avait cessé.

— Je ne puis souffrir une femme maussade, disait Gérard à son ami pendant le retour; il faut avouer que la gaieté est un grand bien; c'est peut-être le premier de tous, puisque avec lui on se passe des autres. Ta grisette a trouvé moyen de changer en plaisir une heure d'ennui, et cela seul me donne meilleure opinion d'elle que si elle avait fait un poème épique. Vos amours dureront-ils longtemps?

— Je ne sais, répondit Frédéric affectant la même légèreté que son compagnon; si elle te plaît, tu peux lui faire la cour.

— Tu n'es pas franc, car tu l'aimes et elle t'aime.

— Oui, par caprice, comme autrefois.

— Prends garde à ces caprices-là.

— Suivez-nous donc, messieurs, cria Bernerette, qui galopait en avant avec Cécile. Elles s'arrêtèrent sur un plateau, et la cavalcade fit une halte. La lune se levait; elle se dégageait lentement des massifs obscurs, et à mesure qu'elle montait, les nuages semblaient fuir devant elle. Au-dessous du plateau s'étendait une vallée où le vent agitait sourdement une mer de sombre verdure; le regard n'y distinguait rien, et à six lieues de Paris on aurait pu se croire devant un ravin de la Forêt-Noire. Tout à coup l'astre sortit de l'horizon; un immense rayon de lumière glissa sur la cime des bois et s'empara de l'espace en un instant; les hautes futaies, les coupes de châtaigniers, les clairières, les routes, les collines, se dessinèrent au loin comme par enchantement. Les promeneurs se regardèrent, étonnés et joyeux de se voir. Allons, Bernerette, s'écria Frédéric, une chanson!

— Triste ou gaie? demanda-t-elle.

— Comme tu voudras. Une chanson de chasse! l'écho y répondra peut être.

Bernerette rejeta son voile en arrière et entonna le refrain d'une fanfare; mais elle s'arrêta tout à coup. La brillante étoile de Vénus, qui scintillait sur la montagne, avait frappé ses yeux; et comme sous le charme d'une pensée plus tendre, elle chanta sur un air allemand les vers suivans, qu'un passage d'Ossian avait inspirés à Frédéric :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,
Dont le front sort brillant des voiles du couchant,
De ton palais d'azur, au sein du firmament,
    Que regardes-tu dans la plaine?
La tempête s'éloigne et les vents sont calmés.
La forêt qui frémit pleure sur la bruyère.

Le phalène doré, dans sa course légère,
    Traverse les prés embaumés.
  Que cherches-tu sur la terre endormie?
Mais déjà vers les monts je te vois t'abaisser.
Tu fuis en souriant, mélancolique amie,
Et ton tremblant regard est près de s'effacer.

Étoile qui descends sur la verte colline,
Triste larme d'argent du manteau de la nuit,

Toi que regarde au loin le pâtre qui chemine,
Tandis que pas à pas son long troupeau le suit;
Étoile, où t'en vas-tu dans cette nuit immense?
Cherches-tu sur la rive un lit dans les roseaux?
Où t'en vas-tu si belle, à l'heure du silence,
Tomber comme une perle au sein profond des eaux?
Ah! si tu dois mourir, bel astre, et si ta tête
Va dans la vaste mer plonger ses blonds cheveux,
Avant de nous quitter, un seul instant arrête,
Étoile de l'amour, ne descends pas des cieux!

Tandis que Bernerette chantait, les rayons de la lune, tombant sur son visage, lui donnaient une pâleur charmante. Cécile et Gérard lui firent compliment de la fraîcheur et de la justesse de sa voix, et Frédéric l'embrassa tendrement.

On rentra à l'auberge et on soupa. Au dessert, Gérard, dont la tête s'était échauffée grace à une bouteille de vin de Madère, devint si empressé et si galant, que Cécile lui chercha querelle; ils se disputèrent avec assez d'aigreur, et Cécile ayant quitté la table, Gérard la suivit de mauvaise humeur. Resté seul avec Bernerette, Frédéric lui demanda si elle s'était trompée sur la cause de cette dispute.

— Non, répondit-elle; ce n'est pas de la poésie que ces choses-là, et tout le monde les comprend.

— Eh bien! qu'en penses-tu? Ce jeune homme a du goût pour toi; sa maîtresse l'ennuie, et pour la lui faire quitter tu n'aurais, je crois, qu'à dire un mot.

— Que nous importe? Es-tu jaloux?

— Tout au contraire; et tu sais bien que je n'ai pas le droit de l'être.

— Explique-toi; que veux-tu dire?

— Ma chère enfant, je veux dire que ni ma fortune, ni mes occupations, ne me permettent d'être ton amant. Ce n'est pas d'aujourd'hui que tu le sais, et je ne t'ai jamais trompée là-dessus. Si je voulais faire le grand seigneur avec toi, je me ruinerais sans te rendre heureuse. Ma pension me suffit à peine; il faudra d'ailleurs, d'ici à peu de temps, que je retourne à Besançon. Sur ce sujet, tu le vois, je m'explique clairement, quoique ce soit bien à contre-cœur; mais il y a de certaines choses sur lesquelles je ne puis m'expliquer ainsi: c'est à toi de réfléchir et de penser à l'avenir.

— C'est-à-dire que tu me conseilles de faire ma cour à ton ami.

— Non; c'est lui qui te fait la sienne. Gérard est riche, et je ne le suis pas; il vit à Paris, au centre de tous les plaisirs, et je ne suis

destiné qu'à faire un avocat de province. Tu lui plais beaucoup, et c'est peut-être un bonheur pour toi.

Malgré sa tranquillité apparente, Frédéric était ému en parlant ainsi. Bernerette garda le silence et alla s'appuyer contre la croisée; elle pleurait et s'efforçait de cacher ses larmes; Frédéric s'en aperçut et s'approcha d'elle.

— Laissez-moi, lui dit-elle. Vous ne daigneriez pas être jaloux de moi, je le conçois et j'en souffre sans me plaindre; mais vous me parlez trop durement, mon ami; vous me traitez tout-à-fait comme une fille, et vous me désolez sans raison.

Il avait été décidé qu'on passerait la nuit à l'auberge, et qu'on reviendrait à Paris le lendemain matin. Bernerette ôta le mouchoir qui entourait son cou, et tout en s'essuyant les yeux, elle le noua autour de la tête de son amant. S'appuyant ensuite sur son épaule, elle l'attira doucement vers l'alcôve.

— Ah! méchant! lui dit-elle en l'embrassant, il n'y a donc pas moyen que tu m'aimes?

Frédéric la serra dans ses bras. Il songea à quoi il s'exposait en cédant à un mouvement d'attendrissement; plus il était tenté de s'y livrer, plus il se défiait de lui-même. Il était prêt à dire qu'il aimait, cette dangereuse parole expira sur ses lèvres; mais Bernerette la sentit dans son cœur, et ils s'endormirent tous deux contens, l'un de ne pas l'avoir prononcée, et l'autre de l'avoir comprise.

VI.

Au retour, Frédéric, cette fois, reconduisit Bernerette chez elle. Il la trouva si pauvrement logée, qu'il comprit aisément par quel motif elle avait d'abord refusé de se laisser ramener. Elle demeurait dans une maison garnie dont l'entrée était une allée obscure. Elle n'avait que deux petites chambres à peine meublées. Frédéric essaya de lui faire quelques questions sur la position fâcheuse où elle semblait réduite, mais elle n'y répondit qu'à peine.

Quelques jours après, il venait la voir et il entrait dans l'allée, lorsqu'un bruit étrange se fit entendre en haut de l'escalier. Des femmes criaient; on appelait au secours, on menaçait, on parlait d'envoyer chercher la garde. Au milieu de ces voix confuses dominait celle d'un jeune homme que Frédéric aperçut bientôt. Il était pâle, couvert de vêtemens déchirés, ivre à la fois de vin et de colère.

— Tu me le paieras, Louise! criait-il en frappant sur la rampe; tu

me le paieras, je te retrouverai et je saurai te faire obéir ou t'arracher d'ici. Je me soucie bien de vos menaces et de ces criailleries de femmes! Comptez que dans peu vous me reverrez. — Il descendit en parlant ainsi, et sortit furieux de la maison. Frédéric hésitait à monter, lorsqu'il vit Bernerette sur le palier. Elle lui expliqua la cause de cette scène. L'homme qui venait de s'en aller était son frère.

— Vous avez entendu ce triste nom de Louise, dit-elle en pleurant, et vous savez qu'il m'appartient pour mon malheur. Mon frère a été ce soir au cabaret, et quand il en sort, voilà comme il me traite, sous le prétexte que je refuse de lui donner de l'argent pour y retourner.

Au milieu de son désordre et de ses larmes, elle apprit à Frédéric ce qu'elle avait toujours tenté de lui cacher. Ses parens étaient menuisiers, fort pauvres, et après l'avoir horriblement maltraitée durant son enfance, ils l'avaient vendue, dès l'âge de seize ans, à un homme qui n'était plus jeune. Cet homme, riche et généreux, lui avait fait donner quelque éducation; mais bientôt il était mort, et restée sans ressource, elle s'était engagée alors dans une troupe de comédiens de province. Son frère l'avait suivie de ville en ville dans ce nouvel état, la forçant à lui abandonner ce qu'elle gagnait et l'accablant de coups et d'injures lorsqu'elle ne pouvait satisfaire à ses demandes. Ayant enfin atteint l'âge de dix-huit ans, elle avait trouvé moyen de se faire émanciper; mais la protection même de la loi ne pouvait la garantir des visites de ce frère odieux qui l'épouvantait par des actes de violence et la déshonorait par sa conduite. Tel fut, en somme, à peu près, le récit que la douleur arracha à Bernerette, récit dont Frédéric ne pouvait mettre la vérité en doute, d'après la manière dont elle lui était révélée.

Quand il n'aurait pas eu d'amour pour la pauvre fille, il se serait senti touché de pitié. Il s'informa de la demeure du frère; quelques pièces d'or et un langage ferme accommodèrent les choses. La portière eut ordre de répondre que Bernerette avait changé de quartier, si le jeune homme se présentait de nouveau. Mais c'était faire bien peu que d'assurer ainsi la tranquillité d'une femme qui manquait de tout. Au lieu de payer ses propres dettes, Frédéric paya celles de Bernerette; elle essaya en vain de l'en dissuader; il ne voulut réfléchir ni à l'imprudence qu'il commettait ni aux suites qu'elle pourrait avoir; il se laissa entraîner par son cœur, et se jura, quoi qu'il pût arriver, de ne jamais se repentir de ce qu'il venait de faire.

Il fut pourtant bientôt forcé de s'en repentir, car, pour satisfaire

aux engagemens qu'il avait pris, il lui fallut en contracter de nouveaux, plus difficiles et plus onéreux que les premiers. Il n'avait pas reçu de la nature ce caractère insouciant, qui, en pareille circonstance, ôte du moins la crainte du mal à venir : tout au contraire : des qualités qu'il avait perdues, la prévoyance lui restait seule; il serait devenu sombre et taciturne si l'on pouvait l'être à son âge. Ses amis remarquèrent ce changement; il n'en voulut pas dire la cause; pour tromper les autres sur son compte, il dissimula avec lui-même, et, par faiblesse ou par nécessité, laissa faire la destinée.

Il ne changea cependant pas de langage auprès de Bernerette; il lui parlait toujours de son prochain départ; mais, tout en en parlant, il ne partait pas, et il allait chez elle tous les jours. Quand il eut l'habitude de l'escalier, il ne trouva plus l'allée si obscure; les deux chambrettes, qui lui avaient d'abord semblé si tristes, lui parurent gaies; le soleil y donnait le matin, et leur petite dimension les rendait plus chaudes; on y trouva la place d'un piano de louage. Il y avait dans le voisinage un bon restaurant d'où l'on faisait apporter à dîner. Bernerette avait un talent que les femmes seules possèdent quelquefois, celui d'être à la fois étourdie et économe; mais elle y joignait un mérite bien plus rare encore, celui d'être contente de tout et d'avoir pour toute opinion l'envie de faire plaisir aux autres.

Il faut dire aussi ses défauts; sans être paresseuse, elle vivait dans une oisiveté inconcevable. Après s'être acquittée avec une prestesse surprenante des soins de son petit ménage, elle passait la journée entière, les bras croisés, sur son canapé. Elle parlait de coudre et de broder comme Frédéric parlait de partir, c'est-à-dire qu'elle n'en faisait rien. Malheureusement bien des femmes sont ainsi, surtout dans une certaine classe qui aurait précisément besoin d'occupation plus que toute autre. Il y a à Paris telle fille née sans pain, qui n'a jamais tenu une aiguille, et qui se laisserait mourir de faim en se frottant les mains de pâte d'amande.

Quand les plaisirs du carnaval commencèrent, Frédéric, qui courait les bals, arrivait à toute heure chez Bernerette, tantôt le matin, au point du jour, tantôt au milieu de la nuit. Quelquefois, en sonnant à la porte, il se demandait, malgré lui, s'il allait la trouver seule; et si un rival l'avait supplanté, aurait-il eu le droit de se plaindre? Non, sans doute, puisque, de son propre aveu, il refusait de s'arroger ce droit. Le dirai-je? ce qu'il craignait, il le souhaitait presque en même temps. Il aurait eu alors le courage de partir, et l'infidélité de sa maîtresse l'aurait forcé de se séparer d'elle.

Mais Bernerette était toujours seule; assise au coin du feu pendant le jour, elle peignait ses longs cheveux qui lui tombaient sur les épaules; s'il était nuit quand Frédéric sonnait, elle accourait à demi nue, les yeux fermés et le rire sur les lèvres; elle se jetait à son cou encore endormie, rallumait le feu, tirait de l'armoire de quoi souper, toujours alerte et prévenante, ne demandant jamais d'où venait son amant; qui aurait pu résister à une vie si douce, à un amour si rare et si facile? Quels que fussent les soucis de la journée, Frédéric s'endormait heureux, et pouvait-il s'éveiller triste, lorsqu'il voyait sa joyeuse amie aller et venir par la chambre, préparant le bain et le déjeuner?

S'il est vrai que de rares entrevues et des obstacles sans cesse renaissans rendent les passions plus vivaces et prêtent au plaisir l'intérêt de la curiosité, il faut avouer aussi qu'il y a un charme étrange, plus doux, plus dangereux peut-être, dans l'habitude de vivre avec ce qu'on aime. Cette habitude, dit-on, amène la satiété; c'est possible, mais elle donne la confiance, l'oubli de soi-même, et lorsque l'amour y résiste, il est à l'abri de toute crainte. Les amans qui ne se voient qu'à de longs intervalles, ne sont jamais sûrs de s'entendre; ils se préparent à être heureux, ils veulent se convaincre mutuellement qu'ils le sont, et ils cherchent ce qui est introuvable, c'est-à-dire des mots pour exprimer ce qu'ils sentent; ceux qui vivent ensemble n'ont besoin de rien exprimer; ils sentent en même temps, ils échangent des regards, ils se serrent la main en marchant; ils connaissent seuls une jouissance délicieuse, la douce langueur des lendemains; ils se reposent des transports de l'amour dans l'abandon de l'amitié; j'ai quelquefois pensé à ces liens charmans en voyant deux cygnes sur une eau limpide se laisser emporter au courant.

Si un mouvement de générosité avait entraîné d'abord Frédéric, ce fut l'attrait de cette vie nouvelle pour lui qui le captiva. Malheureusement pour l'auteur de ce conte, il n'y a qu'une plume comme celle de Bernardin de Saint-Pierre qui puisse donner de l'intérêt aux détails familiers d'un amour tranquille. Encore cet habile écrivain avait-il, pour embellir ses récits naïfs, les nuits ardentes de l'Ile de France, et les palmiers dont l'ombre frissonnait sur les bras nus de Virginie. C'est en présence de la plus riche nature qu'il nous peint ses héros; dirai-je que les miens allaient tous les matins au tir du pistolet de Tivoli, de là chez leur ami Gérard, de là quelquefois dîner chez Véry, et ensuite au spectacle? dirai-je que lorsqu'ils étaient las, ils jouaient aux dames au coin du feu? qui voudrait lire

des détails si vulgaires? et à quoi bon lorsqu'un mot suffit? Ils s'aimaient, ils vivaient ensemble; cela dura trois mois, à peu près.

Au bout de ce temps, Frédéric se trouva dans une position si fâcheuse, qu'il annonça à son amie la nécessité où il était de se séparer d'elle. Elle s'y attendait depuis long-temps, et ne fit aucun effort pour le retenir. Elle savait qu'il avait fait pour elle tous les sacrifices possibles. Elle ne pouvait donc que se résigner, et lui cacher le chagrin qu'elle éprouvait. Ils dînèrent ensemble encore une fois. Frédéric glissa, en sortant, dans le manchon de Bernerette un petit papier qui renfermait tout ce qui lui restait. Elle le reconduisit chez lui, et garda le silence pendant la route. Quand le fiacre s'arrêta, elle baisa la main de son amant en répandant quelques larmes, et ils se séparèrent.

VII.

Cependant Frédéric n'avait ni l'intention ni la possibilité de partir. D'une part, les obligations qu'il avait contractées, d'une autre, son stage, le retenaient à Paris. Il travailla avec ardeur pour chasser l'ennui qui le saisissait; il cessa d'aller chez Gérard, s'enferma pendant un mois, et ne sortit plus que pour se rendre au Palais. Mais la solitude où il se trouvait tout à coup, après tant de dissipation, le plongea dans une mélancolie profonde. Il passait quelquefois des journées entières dans sa chambre à se promener de long en large sans ouvrir un livre et ne sachant que faire. Le carnaval venait de finir; aux neiges de février succédaient les pluies glaciales de mars. N'étant distrait ni par le plaisir, ni par la société de ses amis, Frédéric se livra avec amertume à l'influence de ce triste moment de l'année, qu'on nomme avec raison une *saison morte*.

Gérard vint le voir, et lui demanda le motif d'une réclusion si subite. Il n'en fit point mystère; mais il refusa les offres de service de son ami.

— Il est temps, lui dit-il, de rompre avec des habitudes qui ne peuvent que me conduire à ma perte. Il vaut mieux supporter quelque ennui que de s'exposer à des malheurs réels.

Il ne dissimula point le chagrin qu'il ressentait d'être séparé de Bernerette, et Gérard ne put que le plaindre et le féliciter en même temps de la détermination qu'il avait prise.

A la mi-carême, il alla au bal de l'Opéra. Il y trouva peu de monde. Ce dernier adieu aux plaisirs n'avait pas même la douceur d'un souvenir. L'orchestre, plus nombreux que le public, jouait dans le désert les contredanses de l'hiver. Quelques masques erraient dans le

foyer; à leur tournure et à leur langage, on s'apercevait que les femmes de bonne compagnie ne viennent plus à ces fêtes oubliées. Frédéric allait se retirer, lorsque un domino s'assit près de lui. Il reconnut Bernerette, et elle lui dit qu'elle n'était venue que dans l'espoir de le rencontrer. Il lui demanda ce qu'elle avait fait depuis qu il ne l'avait vue; elle lui répondit qu'elle avait l'espoir de rentrer au théâtre; elle apprenait un rôle pour débuter. Frédéric fut tenté de l'emmener souper; mais il pensa à la facilité avec laquelle il s'était laissé entraîner, à son retour de Besançon, par une occasion pareille; il lui serra la main, et sortit seul de la salle.

On a dit que le chagrin vaut mieux que l'ennui; c'est un triste mot malheureusement vrai. Une ame bien née trouve contre le chagrin, quel qu'il soit, de l'énergie et du courage; une grande douleur est souvent un grand bien. L'ennui, au contraire, ronge et détruit l'homme; l'esprit s'engourdit, le corps reste immobile, et la pensée flotte au hasard. N'avoir plus de raison de vivre est un état pire que la mort. Quand la prudence, l'intérêt et la raison s'opposent à une passion, il est facile au premier venu de blâmer justement celui que cette passion entraîne. Les argumens abondent sur ces sortes de sujets, et, bon gré mal gré, il faut qu'on s'y rende. Mais quand le sacrifice est fait, quand la raison et la prudence sont satisfaites, quel philosophe ou quel sophiste n'est au bout de ses argumens? et que répondre à l'homme qui vous dit : — J'ai suivi vos conseils, mais j'ai tout perdu; j'ai agi sagement, mais je souffre?

Telle était la situation de Frédéric. Bernerette lui écrivit deux fois. Dans sa première lettre, elle lui disait que la vie lui était devenue insupportable; elle le suppliait de venir la voir de temps en temps, et de ne pas l'abandonner entièrement. Il se défiait trop de lui-même pour se rendre à cette demande. La seconde lettre vint quelque temps après. « J'ai revu mes parens, disait Bernerette, et ils commencent à me traiter plus doucement. Un de mes oncles est mort, et nous a laissé quelque argent. Je me fais faire, pour mon début, des costumes qui vous plairont, et que je voudrais vous montrer. Entrez donc un instant chez moi, si vous passez devant ma porte. » Frédéric, cette fois, se laissa persuader. Il fit une visite à son amie; mais rien de ce qu'elle lui avait annoncé n'était vrai. Elle n'avait voulu que le revoir. Il fut touché de cette persévérance; mais il n'en sentit que plus tristement la nécessité d'y résister. Aux premières paroles qu'il prononça pour revenir sur ce sujet, Bernerette lui ferma la bouche.

— Je le sais, dit-elle; embrasse-moi, et va-t-en.

Gérard partait pour la campagne; il y emmena Frédéric. Les premiers beaux jours, l'exercice du cheval, rendirent à celui-ci un peu de gaieté; Gérard en avait fait autant que lui; il avait, disait-il, *renvoyé* sa maîtresse; il voulait vivre en liberté. Les deux jeunes gens couraient les bois ensemble, et faisaient la cour à une jolie fermière d'un bourg voisin. Mais bientôt arrivèrent des invités de Paris; la promenade fut quittée pour le jeu; les dîners devinrent longs et bruyans; Frédéric ne put supporter cette vie qui l'avait ébloui naguère, et il revint à sa solitude.

Il reçut une lettre de Besançon. Son père lui annonçait que Mlle Darcy venait à Paris avec sa famille. Elle arriva en effet dans le courant de la semaine; Frédéric, bien qu'à contre-cœur, se présenta chez elle. Il la trouva telle qu'il l'avait laissée, fidèle à son amour secret, et prête à se servir de cette fidélité comme d'un moyen de coquetterie. Elle avoua toutefois qu'elle avait regretté quelques paroles un peu trop dures, prononcées durant le dernier entretien à Besançon. Elle pria Frédéric de lui pardonner si elle avait paru douter de sa discrétion, et elle ajouta que, ne voulant pas se marier, elle lui offrait de nouveau son amitié, mais à tout jamais cette fois. Quand on n'est ni gai ni heureux, de telles offres sont toujours bien venues; le jeune homme la remercia donc, et trouva quelque charme à passer de temps en temps ses soirées auprès d'elle.

Un certain besoin d'émotions pousse quelquefois les gens blasés à la recherche de l'extraordinaire. Il peut sembler surprenant qu'une femme aussi jeune que l'était Mlle Darcy eût ce bizarre et dangereux caractère; il est cependant vrai qu'elle était ainsi. Il ne lui fut pas difficile d'obtenir la confiance de Frédéric et de lui faire raconter ses amours. Elle aurait peut-être pu le consoler; en se montrant seulement coquette auprès de lui, elle l'eût du moins distrait de ses peines; mais il lui plut de faire le contraire. Au lieu de le blâmer de ses désordres, elle lui dit que l'amour excusait tout et que ses folies lui faisaient honneur; au lieu de le confirmer dans sa résolution, elle lui répéta qu'elle ne concevait pas qu'il l'eût prise; si j'étais homme, disait-elle, et si j'avais autant de liberté que vous, rien au monde ne pourrait me séparer de la femme que j'aimerais; je m'exposerais de bon gré à tous les malheurs, à la misère, s'il le fallait, plutôt que de renoncer à ma maîtresse.

Un pareil langage était bien étrange dans la bouche d'une jeune personne qui ne connaissait de ce monde que l'intérieur de sa famille.

Mais, par cette raison même, ce langage était plus frappant. Mlle Darcy avait deux motifs pour jouer ce rôle, qui, d'ailleurs, lui plaisait. D'une part, elle voulait faire preuve d'un grand cœur et se donner pour romanesque. D'un autre côté, elle témoignait par là que, loin de trouver mauvais que Frédéric l'eût oubliée, elle approuvait sa passion. Le pauvre garçon, pour la seconde fois, fut la dupe de ce manége féminin, et se laissa persuader par une enfant de dix-sept ans. Vous avez raison, lui répondait-il; après tout, la vie est si courte, et le bonheur est si rare ici-bas, qu'on est bien insensé de réfléchir et de s'attirer des chagrins volontaires, lorsqu'il y en a tant d'inévitables. Mlle Darcy changeait alors de thème : — Votre Bernerette vous aime-t-elle? demandait-elle d'un air de mépris. Ne me disiez-vous pas que c'est une grisette? et quel compte peut-on faire de ces sortes de femmes? Serait-elle digne de quelques sacrifices? en sentirait-elle le prix? — Je n'en sais rien, répliquait Frédéric, et je n'ai pas moi-même grand amour pour elle, ajoutait-il d'un ton léger; je n'ai jamais songé, auprès d'elle, qu'à passer le temps agréablement; je m'ennuie maintenant, voilà tout le mal. — Fi donc! s'écriait Mlle Darcy; qu'est-ce que c'est qu'une passion pareille?

Lancée sur ce sujet, la jeune personne s'exaltait; elle en parlait comme s'il se fût agi d'elle-même, et son active imagination y trouvait de quoi s'exercer. Est-ce donc aimer, disait-elle, que de chercher à passer le temps? Si vous n'aimez pas cette femme, qu'alliez-vous faire chez elle? Si vous l'aimez, pourquoi l'abandonnez-vous? elle souffre, elle pleure peut-être; comment de misérables calculs d'argent peuvent-ils trouver place dans un noble cœur? Êtes-vous donc aussi froid, aussi esclave de vos intérêts que mes parens l'ont été naguère, lorsqu'ils ont fait le malheur de ma vie? Est-ce là le rôle d'un jeune homme et n'en devriez-vous pas rougir? Mais non, vous ne savez pas vous-même si vous souffrez, ni ce que vous regrettez; la première venue vous consolerait ; votre esprit n'est que désœuvré. Ah! ce n'est pas ainsi qu'on aime! je vous ai prédit, à Besançon, que vous sauriez un jour ce que c'est que l'amour; mais si vous n'avez pas plus de courage, je vous prédis aujourd'hui que vous ne le saurez jamais.

Frédéric revenait chez lui un soir, après un entretien de ce genre. Surpris par la pluie, il entra dans un café où il but un verre de punch. Lorsqu'un long ennui nous a serré le cœur, il suffit d'une légère excitation pour le faire battre, et il semble alors qu'il y ait en

nous un vase trop plein qui déborde. Quand Frédéric sortit du café, il doubla le pas. Deux mois de solitude et de privations lui pesaient; il éprouvait un besoin invincible de secouer le joug de sa raison et de respirer plus à l'aise. Il prit, sans réflexion, le chemin de la maison de Bernerette; la pluie avait cessé; il regarda, à la clarté de la lune, les fenêtres de son amie, la porte, la rue, qui lui étaient si familières. Il posa en tremblant sa main sur la sonnette, et, comme jadis, il se demanda s'il allait trouver, dans la chambrette, le feu couvert de cendres et le souper prêt. Au moment de sonner, il hésita.

— Mais quel mal y aurait-il, se dit-il à lui-même, quand je passerais là une heure, et quand je demanderais à Bernerette un souvenir de l'ancien amour? Quel danger puis-je courir? Ne serons-nous pas libres tous deux demain? Puisque la nécessité nous sépare, pourquoi craindrais-je de la revoir un instant?

Il était minuit; il sonna doucement, et la porte s'ouvrit. Comme il montait l'escalier, la portière l'appela, et lui dit qu'il n'y avait personne. C'était la première fois qu'il lui arrivait de ne pas trouver Bernerette chez elle. Il pensa qu'elle était allée au spectacle, et répondit qu'il attendrait; mais la portière s'y opposa. Après avoir hésité long-temps, elle lui avoua enfin que Bernerette était sortie de bonne heure, et qu'elle ne devait rentrer que le lendemain.

VIII.

A quoi sert de jouer l'indifférent quand on aime, sinon à souffrir cruellement le jour où la vérité l'emporte? Frédéric s'était juré tant de fois qu'il ne serait pas jaloux de Bernerette, il l'avait si souvent répété devant ses amis, qu'il avait fini par le croire lui-même. Il regagna son logis à pied, en sifflant une contredanse.

— Elle a un autre amant, se dit-il; tant mieux pour elle; c'est ce que je souhaitais. Désormais me voilà tranquille.

Mais à peine fut-il arrivé chez lui, qu'il sentit une faiblesse mortelle. Il s'assit, posa son front dans ses mains comme pour y comprimer sa pensée. Après une lutte inutile, la nature fut la plus forte; il se leva le visage baigné de larmes, et il trouva quelque soulagement à s'avouer ce qu'il éprouvait.

Une langueur extrême succéda à cette violente secousse. La solitude lui devint intolérable, et pendant plusieurs jours il passa son temps en visites, en courses sans but. Tantôt il essayait de ressaisir l'insouciance qu'il avait affectée; tantôt il s'abandonnait à une colère

aveugle, à des projets de vengeance. Le dégoût de la vie s'emparait de lui. Il se souvenait de la triste circonstance qui avait accompagné son amour naissant ; ce funeste exemple était devant ses yeux.

— Je commence à le comprendre, disait-il à Gérard ; je ne m'étonne plus qu'on désire la mort en pareil cas. Ce n'est pas pour une femme qu'on se tue, c'est parce qu'il est inutile et impossible de vivre quand on souffre à ce point, quelle qu'en soit la cause.

Gérard connaissait trop bien son ami pour douter de son désespoir, et il l'aimait trop pour l'y abandonner. Il trouva moyen, par des protections puissantes dont il n'avait jamais usé pour lui-même, de faire attacher Frédéric à une ambassade. Il se présenta un matin chez lui avec un ordre de départ du ministre des affaires étrangères.

— Les voyages, lui dit-il, sont le meilleur, le seul remède contre le chagrin. Pour te décider à quitter Paris, je me suis fait solliciteur, et, grace à Dieu, j'ai réussi. Si tu as du courage, tu partiras sur-le champ pour Berne, où le ministre t'envoie.

Frédéric n'hésita pas Il remercia son ami, et s'occupa aussitôt de mettre ses affaires en ordre. Il écrivit à son père pour lui apprendre ses nouveaux projets, et lui demanda son autorisation. La réponse fut favorable. Au bout de quinze jours, les dettes étaient payées ; rien ne s'opposait plus au départ de Frédéric, et il alla chercher son passeport.

Mlle Darcy lui fit mille questions, mais il n'y voulait plus répondre. Tant qu'il n'avait pas vu clair dans son propre cœur, il s'était prêté par faiblesse à la curiosité de sa jeune confidente. Mais la souffrance était maintenant trop vraie pour qu'il consentît à en faire un jeu, et en s'apercevant du danger de sa passion, il avait compris combien l'intérêt qu'y prenait Mlle Darcy était frivole. Il fit donc ce que font tous les hommes en pareil cas. Pour aider lui-même à sa guérison, il prétendit qu'il était guéri, qu'une amourette avait pu l'étourdir, mais qu'il était d'un âge à penser à des choses plus sérieuses. Mlle Darcy, comme on peut croire, n'approuva pas de pareils sentimens ; elle ne voyait de sérieux en ce monde que l'amour ; le reste lui semblait méprisable. Tels étaient du moins ses discours. Frédéric la laissa parler, et convint de bonne grace avec elle qu'il ne saurait jamais aimer. Son cœur lui disait assez le contraire, et, en se donnant pour inconstant, il aurait voulu ne pas mentir.

Moins il se sentait de courage, plus il se hâtait de partir. Il ne pouvait cependant se défendre d'une pensée qui l'obsédait. Quel était le nouvel amant de Bernerette? Que faisait-elle? Devait-il tenter de

la revoir encore une fois? Gérard n'était pas de cet avis; il avait pour principe de ne rien faire à demi. Du moment que Frédéric était décidé à s'éloigner, il lui conseillait de tout oublier. Que veux-tu savoir? lui disait-il; ou Bernerette ne te dira rien, ou elle altérera la vérité. Puisqu'il est prouvé qu'un autre amour l'occupe, à quoi bon le lui faire avouer? Une femme n'est jamais sincère sur ce sujet avec un ancien amant, même lorsque tout rapprochement est impossible. Qu'espères-tu d'ailleurs? elle ne t'aime plus.

C'était à dessein et pour rendre à son ami un peu de force, que Gérard s'exprimait en termes aussi durs. Je laisse à ceux qui ont aimé à juger l'effet qu'ils pouvaient produire. Mais bien des gens ont aimé, qui ne le savent pas. Les liens de ce monde, même les plus forts, se dénouent la plupart du temps; quelques-uns seulement se brisent. Ceux dont l'absence, l'ennui, la satiété, ont affaibli peu à peu les amours, ne peuvent se figurer ce qu'ils eussent éprouvé si un coup subit les avait frappés. Le cœur le plus froid saigne et s'ouvre à ce coup; qui y reste insensible n'est pas homme. De toutes les blessures que la mort nous fait ici-bas avant de nous abattre, c'est la plus profonde. Il faut avoir regardé, avec des yeux pleins de larmes, le sourire d'une maîtresse infidèle pour comprendre ces mots : *Elle ne t'aime plus!* Il faut avoir long-temps pleuré pour s'en souvenir; c'est une triste expérience. Si je voulais tenter d'en donner une idée à ceux qui l'ignorent, je leur dirais que je ne sais pas lequel est le plus cruel de perdre tout à coup la femme qu'on aime par son inconstance ou par sa mort.

Frédéric ne pouvait rien répondre aux sévères conseils de Gérard; mais un instinct plus fort que la raison luttait en lui contre ces conseils. Il prit une autre voie pour parvenir à son but; sans se rendre compte de ce qu'il voulait, ni de ce qui en pourrait advenir, il chercha un moyen d'avoir, à tout prix, des nouvelles de son amie. Il portait une bague assez belle, que Bernerette avait souvent regardée d'un œil d'envie. Malgré tout son amour pour elle, il n'avait jamais pu se décider à lui donner ce bijou qu'il tenait de son père. Il le remit à Gérard, en lui disant qu'il appartenait à Bernerette, et il le pria de se charger de lui rendre cette bague qu'elle avait, disait-il, oubliée chez lui. Gérard se chargea volontiers de la commission, mais il ne se pressait pas de s'en acquitter. Frédéric insista; il fallut céder.

Les deux amis sortirent un matin ensemble, et tandis que Gérard allait chez Bernerette, Frédéric l'attendit aux Tuileries. Il se mêla assez tristement à la foule des promeneurs. Ce n'était pas sans re-

gret qu'il se séparait d'une relique de famille qui lui était chère, et quel bien en espérait-il? Qu'apprendrait-il qui pût le consoler? Gérard allait voir Bernerette, et si quelque parole, quelques larmes échappaient à celle-ci, ne croirait-il pas nécessaire de n'en rien témoigner? Frédéric regardait la grille du jardin et s'attendait à tout moment à voir revenir son ami d'un air indifférent. Qu'importe? Il aurait vu Bernerette; il était impossible qu'il n'eût rien à dire; qui sait ce que le hasard peut faire? Il aurait peut-être appris bien des choses dans cette visite. Plus Gérard tardait à paraître, et plus Frédéric espérait.

Cependant le ciel était sans nuages; les arbres commençaient à se couvrir de verdure. Il y a un arbre aux Tuileries qu'on appelle l'arbre du 20 mars. C'est un marronnier qui, dit-on, était en fleurs le jour de la naissance du roi de Rome, et qui, tous les ans, fleurit à la même époque. Frédéric s'était assis bien des fois sous cet arbre; il y retourna, par habitude, en rêvant. Le marronnier était fidèle à sa poétique renommée; ses branches répandaient les premiers parfums de l'année. Des femmes, des enfans, des jeunes gens, allaient et venaient. La gaieté du printemps respirait sur tous les visages. Frédéric réfléchissait à l'avenir, à son voyage, au pays qu'il allait voir; une inquiétude mêlée d'espérance l'agitait malgré lui; tout ce qui l'entourait semblait l'appeler à une existence nouvelle. Il pensa à son père, dont il était l'orgueil et l'appui, dont il n'avait reçu, depuis qu'il était au monde, que des marques de tendresse. Peu à peu des idées plus douces, plus saines, prirent le dessus dans son esprit. La multitude qui se croisait devant lui le fit songer à la variété et à l'inconstance des choses. N'est-ce pas en effet un spectacle étrange que celui de la foule, quand on réfléchit que chaque être a sa destinée? Y a-t-il rien qui doive nous donner une idée plus juste de ce que nous valons, et de ce que nous sommes aux yeux de la Providence? Il faut vivre, pensa Frédéric, il faut obéir au suprême guide. Il faut marcher même quand on souffre, car nul ne sait où il va. Je suis libre et bien jeune encore; il faut prendre courage et se résigner.

Comme il était plongé dans ces pensées, Gérard parut et accourut vers lui. Il était pâle et très ému :

— Mon ami, lui dit-il, il faut y aller. Vite! ne perdons pas de temps.

— Où me mènes-tu?

— Chez elle. Je t'ai conseillé ce que j'ai cru juste. Mais il y a telle occasion où le calcul est en défaut, et la prudence hors de saison.

— Que se passe-t-il donc? s'écria Frédéric.

— Tu vas le savoir ; viens, courons.

Ils allèrent ensemble chez Bernerette.

— Monte seul, dit Gérard, je reviens dans un instant; — et il s'éloigna.

Frédéric entra. La clé était à la porte; les volets étaient fermés.

— Bernerette, dit-il, où êtes-vous? — Point de réponse.

Il s'avança dans les ténèbres, et, à la lueur d'un feu à demi éteint, il aperçut son amie assise à terre près de la cheminée.

— Qu'avez-vous? demanda-t-il, qu'est-il arrivé? — Même silence.

Il s'approcha d'elle, lui prit la main.

— Levez-vous, lui dit-il, que faites-vous là?

Mais à peine avait-il prononcé ces mots, qu'il recula d'horreur. La main qu'il tenait était glacée, et un corps inanimé venait de rouler à ses pieds.

Épouvanté, il appela au secours. Gérard entrait suivi d'un médecin. On ouvrit la fenêtre; on porta Bernerette sur son lit. Le médecin l'examina, secoua la tête, et donna des ordres. Les symptômes n'étaient pas douteux, la pauvre fille avait pris du poison ; mais quel poison? Le médecin l'ignorait, et cherchait en vain à le deviner. Il commença par saigner la malade; Frédéric la soutenait dans ses bras; elle ouvrit les yeux, le reconnut et l'embrassa, puis elle retomba dans sa léthargie. Le soir, on lui fit prendre une tasse de café; elle revint à elle comme si elle se fût éveillée d'un songe. On lui demanda alors quel était le poison dont elle s'était servi; elle refusa d'abord de le dire; mais, pressée par le médecin, elle l'avoua. Un flambeau de cuivre, placé sur la cheminée, portait les marques de plusieurs coups de lime; elle avait eu recours à cet affreux moyen pour augmenter l'effet d'une faible dose d'opium, le pharmacien auquel elle s'était adressée ayant refusé d'en donner davantage.

IX.

Ce ne fut qu'au bout de quinze jours qu'elle fut entièrement hors de danger. Elle commença à se lever et à prendre quelque nourriture; mais sa santé était détruite, et le médecin déclara qu'elle souffrirait toute sa vie.

Frédéric ne l'avait pas quittée. Il ignorait encore le motif qui lui avait fait chercher la mort, et il s'étonnait que personne au monde ne s'inquiétât d'elle. Depuis quinze jours, en effet, il n'avait vu venir chez elle ni un parent ni un étranger. Se pouvait-il que son nouvel

amant l'abandonnât dans une pareille circonstance? Cet abandon était il la cause du désespoir de Bernerette? Ces deux suppositions paraissaient également incroyables à Frédéric, et son amie lui avait fait comprendre qu'elle ne s'expliquerait pas sur ce sujet. Il restait donc dans un doute cruel, troublé par une jalousie secrète, retenu par l'amour et par la pitié.

Au milieu de ses douleurs, Bernerette lui témoignait la plus vive tendresse. Pleine de reconnaissance pour les soins qu'il lui prodiguait, elle était, près de lui, plus gaie que jamais, mais d'une gaieté mélancolique, et, pour ainsi dire, voilée par la souffrance. Elle faisait tous ses efforts pour le distraire, et pour lui persuader de ne pas la laisser seule. S'il s'éloignait, elle lui demandait à quelle heure il reviendrait. Elle voulait qu'il dînât à son chevet, et s'endormir en lui tenant la main. Elle lui faisait, pour le divertir, mille contes sur sa vie passée; mais, dès qu'il s'agissait du présent et de sa funeste action, elle restait muette. Aucune question, aucune prière de Frédéric n'obtenait de réponse. S'il insistait, elle devenait sombre et chagrine.

Elle était un soir au lit; on venait de la saigner de nouveau, et il sortait encore un peu de sang de la blessure mal fermée. Elle regardait en souriant couler une larme de pourpre sur son bras aussi blanc que le marbre.

— M'aimes-tu encore? dit-elle à Frédéric; est-ce que toutes ces horreurs ne te dégoûtent pas de moi?

— Je t'aime, répondit-il, et rien ne nous séparera maintenant.

— Est-ce vrai? reprit-elle en l'embrassant; ne me trompez pas; dites-moi si c'est un rêve.

— Non, ce n'est pas un rêve; non, ma belle et chère maîtresse; vivons tranquilles, soyons heureux.

— Hélas! nous ne pouvons pas, nous ne pouvons pas! s'écria-t-elle avec angoisse; puis elle ajouta à voix basse : Et si nous ne pouvons pas, c'est à recommencer.

Quoiqu'elle n'eût fait que murmurer ces dernières paroles, Frédéric les avait entendues, et il en avait frissonné. Il les répéta le lendemain à Gérard

— Mon parti est pris, lui dit il; je ne sais ce que mon père en dira, mais je l'aime, et, quoi qu'il arrive, je ne la laisserai pas mourir.

Il prit, en effet, un parti dangereux, mais le seul qui s'offrît à lui. Il écrivit à son père, et lui confia l'histoire de ses amours. Il oublia, dans sa lettre, l'infidélité de Bernerette; il ne parla que de sa beauté,

de sa constance, de la douce opiniâtreté qu'elle avait mise à le revoir, enfin de l'horrible tentative qu'elle venait de faire sur elle-même. Le père de Frédéric, vieillard septuagénaire, aimait son fils unique plus que sa propre vie. Il accourut en toute hâte à Paris, accompagné de Mlle Hombert, sa sœur, vieille demoiselle fort dévote. Malheureusement ni le digne homme ni la bonne tante n'avait pour vertu la discrétion, en sorte que, dès leur arrivée, toutes leurs connaissances surent que Frédéric était amoureux fou d'une grisette qui s'était empoisonnée pour lui. On ajouta bientôt qu'il voulait l'épouser; les malveillans crièrent au scandale, au déshonneur de la famille; sous prétexte de défendre la cause du jeune homme, Mlle Darcy raconta tout ce qu'elle savait, avec les détails les plus romanesques. Bref, en voulant conjurer l'orage, Frédéric le vit fondre sur sa tête de tous côtés.

Il eut d'abord à comparaître devant les parens et les amis rassemblés, et à y subir une sorte d'interrogatoire: non qu'il fût traité en coupable, on lui témoignait au contraire toute l'indulgence possible; mais il lui fallut mettre son cœur à nu et entendre discuter ses secrets les plus chers. Il est inutile de dire que l'on ne put rien décider. M. Hombert voulut voir Bernerette; il alla chez elle, lui parla long-temps, et lui fit mille questions auxquelles elle sut répondre avec une grace et une naïveté qui touchèrent le vieillard. Il avait eu, comme tout le monde, ses amourettes de jeunesse. Il sortit de cet entretien fort troublé et fort inquiet. Il fit venir son fils, et lui dit qu'il était décidé à faire un petit sacrifice en faveur de Bernerette, si elle promettait, quand elle serait rétablie, d'apprendre un métier. Frédéric transmit cette proposition à son amie.

— Et toi, que feras-tu? lui dit-elle; comptes-tu rester ou partir?

Il répondit qu'il resterait; mais ce n'était pas l'avis de la famille. Sur ce point, M. Hombert fut intraitable. Il représenta à son fils le danger, la honte, l'impossibilité d'une liaison pareille; il lui fit sentir, en termes bienveillans et mesurés, qu'il se perdait de réputation, qu'il ruinait son avenir. Après l'avoir forcé de réfléchir, il employa l'irrésistible argument qui fait la toute-puissance paternelle: il supplia son fils; celui-ci promit ce qu'on voulut. Tant de secousses, tant d'intérêts divers l'avaient agité, qu'il ne savait plus à quoi se résoudre, et voyant le malheur de tous les côtés, il n'osait ni lutter ni choisir. Gérard lui-même, ordinairement ferme, cherchait vainement quelque moyen de salut, et se voyait obligé de dire qu'il fallait laisser faire le destin.

Deux évènemens inattendus changèrent tout à coup les choses. Frédéric était seul, un soir, dans sa chambre; il vit entrer Bernerette. Elle était pâle, les cheveux en désordre; une fièvre ardente faisait briller ses yeux d'un éclat effrayant; contre l'ordinaire, sa parole était brève, impérieuse. Elle venait, disait-elle, sommer Frédéric de s'expliquer.

— Voulez-vous me tuer? lui demanda-t-elle. M'aimez-vous ou ne m'aimez-vous pas? Êtes-vous un enfant? Avez-vous besoin des autres pour agir? Êtes-vous fou de consulter votre père pour savoir s'il faut garder votre maîtresse? Qu'est-ce que ces gens-là désirent? Nous séparer. Si vous le voulez comme eux, vous n'avez que faire de leur avis, et si vous ne le voulez pas, encore moins. Voulez-vous partir? emmenez-moi. Je n'apprendrai jamais un métier; je ne peux pas rentrer au théâtre. Comment le pourrais-je, faite comme je suis? Je souffre trop pour attendre; décidez-vous.

Elle parla sur ce ton pendant près d'une heure, interrompant Frédéric dès qu'il voulait répondre. Il tenta en vain de l'apaiser. Une exaltation aussi violente ne pouvait céder à aucun raisonnement. Enfin, épuisée de fatigue, Bernerette fondit en larmes. Le jeune homme la serra dans ses bras; il ne pouvait résister à tant d'amour. Il porta sa maîtresse sur son lit.

— Reste là, lui dit-il, et que le ciel m'écrase si je t'en laisse arracher! Je ne veux plus rien entendre, rien voir, si ce n'est toi. Tu me reproches ma lâcheté, et tu as raison; mais j'agirai, tu le verras. Si mon père me repousse, tu me suivras; puisque Dieu m'a fait pauvre, nous vivrons pauvrement. Je ne me soucie ni de mon nom, ni de ma famille, ni de l'avenir.

Ces mots, prononcés avec toute l'ardeur de la conviction, consolèrent Bernerette. Elle pria son ami de la reconduire chez elle à pied; malgré sa lassitude, elle voulait prendre l'air. Ils convinrent, pendant la route, du plan qu'ils avaient à suivre. Frédéric feindrait de se soumettre aux désirs de son père; mais il lui représenterait qu'avec peu de fortune il n'est pas possible de se hasarder dans la carrière diplomatique. Il demanderait donc à achever son stage; M. Hombert céderait vraisemblablement, à la condition que son fils oublierait ses folles amours. Bernerette, de son côté, changerait de quartier; on la croirait partie. Elle louerait une petite chambre dans la rue de La Harpe, ou aux environs; là, elle vivrait avec tant d'économie, que la pension de Frédéric suffirait pour tous deux. Dès que son père serait retourné à Besançon, il viendrait la rejoindre et demeurer avec elle.

Pour le reste, Dieu y pourvoirait. Tel fut le projet auquel les pauvres amans s'arrêtèrent, et dont ils crurent le succès infaillible, comme il arrive toujours en pareil cas.

Deux jours après, Frédéric, après une nuit sans sommeil, se rendit chez son amie, dès six heures du matin. Un entretien qu'il avait eu avec son père le troublait; on exigeait qu'il partît pour Berne; il venait embrasser Bernerette pour retrouver près d'elle son courage affaibli. La chambre était déserte, le lit était vide. Il questionna la portière, et apprit, à n'en pouvoir douter, qu'il avait un rival et qu'on le trompait.

Il sentit cette fois moins de douleur que d'indignation. La trahison était trop forte pour que le mépris ne vînt pas prendre la place de l'amour. Rentré chez lui, il écrivit une longue lettre à Bernerette, pour l'accabler des reproches les plus amers. Mais il déchira cette lettre au moment de l'envoyer; une si misérable créature ne lui parut pas digne de sa colère. Il résolut de partir le plus tôt possible; une place était vacante pour le lendemain à la malle-poste de Strasbourg; il la retint, et courut prévenir son père; toute la famille le félicita; on ne lui demanda pas, bien entendu, par quel hasard il obéissait si vite; Gérard seul sut la vérité; Mlle Darcy déclara que c'était une pitié, et que les hommes manqueraient toujours de cœur. Mlle Hombert augmenta de ses épargnes la petite somme qu'emportait son neveu. Un dîner d'adieu réunit toute la famille, et Frédéric partit pour la Suisse.

X.

Les plaisirs et les fatigues du voyage, l'attrait du changement, les occupations de sa nouvelle carrière, rendirent bientôt le calme à son esprit. Il ne pensait plus qu'avec horreur à la fatale passion qui avait failli le perdre. Il trouva à l'ambassade l'accueil le plus gracieux; il était bien recommandé; sa figure prévenait en sa faveur; une modestie naturelle donnait plus de prix à ses talens, sans leur ôter leur relief; il occupa bientôt dans le monde une place honorable, et le plus riant avenir s'ouvrit devant lui.

Bernerette lui écrivit plusieurs fois. Elle lui demandait gaiement s'il était parti pour tout de bon, et s'il comptait bientôt revenir. Il s'abstint d'abord de répondre; mais comme les lettres continuaient et devenaient de plus en plus pressantes, il perdit enfin patience. Il répondit et déchargea son cœur. Il demanda à Bernerette, dans les termes les plus amers, si elle avait oublié sa double trahison, et il

la pria de lui épargner à l'avenir de feintes protestations dont il ne pouvait plus être la dupe. Il ajouta que, du reste, il bénissait la Providence de l'avoir éclairé à temps; que sa résolution était irrévocable, et qu'il ne reverrait probablement la France qu'après un long séjour à l'étranger. Cette lettre partie, il se sentit plus à l'aise, et entièrement délivré du passé. Bernerette cessa de lui écrire depuis ce moment, et il n'entendit plus parler d'elle.

Une famille anglaise assez riche habitait une jolie maison aux environs de Berne. Frédéric y fut présenté; trois jeunes personnes, dont la plus âgée n'avait que vingt ans, faisaient les honneurs de la maison. L'aînée était d'une beauté remarquable; elle s'aperçut bientôt de la vive impression qu'elle produisait sur le jeune *attaché*, et ne s'y montra pas insensible. Il n'était pourtant pas encore assez bien guéri pour se livrer à un nouvel amour. Mais après tant d'agitations et de chagrins, il éprouvait le besoin d'ouvrir son cœur à un sentiment calme et pur. La belle Fanny ne devint pas sa confidente comme l'avait été M[lle] Darcy; mais sans qu'il lui fît le récit de ses peines, elle devina qu'il venait de souffrir, et comme le regard de ses yeux bleus semblait consoler Frédéric, elle les tournait souvent de son côté.

La bienveillance mène à la sympathie, et la sympathie à l'amour. Au bout de trois mois, l'amour n'était pas venu, mais il était bien près de venir. Un homme d'un caractère aussi tendre et aussi expansif que Frédéric ne pouvait être constant qu'à la condition d'être confiant. Gérard avait eu raison de lui dire autrefois qu'il aimerait Bernerette plus long-temps qu'il ne le croyait; mais il eût fallu pour cela que Bernerette l'aimât aussi, du moins en apparence. En révoltant les cœurs faibles, on met leur existence en question; il faut qu'ils se brisent ou qu'ils oublient, car ils n'ont pas la force d'être fidèles à un souvenir dont ils souffrent. Frédéric s'habitua donc de jour en jour à ne plus vivre que pour Fanny; il fut bientôt question de mariage. Le jeune homme n'avait pas grande fortune, mais sa position était faite, ses protections puissantes; l'amour, qui lève tout obstacle, plaidait pour lui; il fut décidé qu'on demanderait une faveur à la cour de France, et que Frédéric, nommé second secrétaire, deviendrait l'époux de Fanny.

Cet heureux jour arriva enfin; les nouveaux mariés venaient de se lever, et Frédéric, dans l'ivresse du bonheur, tenait sa femme entre ses bras. Il était assis près de la cheminée; un pétillement du feu et un jet de flamme le firent tressaillir. Par un bizarre effet de la mémoire, il se souvint tout à coup du jour où, pour la première fois,

il s'était trouvé ainsi, avec Bernerette, près de la cheminée d'une petite chambre. Je laisse à commenter ce hasard étrange à ceux dont l'imagination se plaît à admettre que l'homme pressent la destinée. Ce fut en ce moment qu'on remit à Frédéric une lettre timbrée de Paris, qui lui annonçait la mort de Bernerette. Je n'ai pas besoin de peindre son étonnement et sa douleur; je dois me contenter de mettre sous les yeux du lecteur l'adieu de la pauvre fille à son ami; on y trouvera l'explication de sa conduite en quelques lignes, écrite de ce style à moitié gai et à moitié triste qui lui était particulier :

« Hélas! Frédéric, vous saviez bien que c'était un rêve. Nous ne pouvions pas vivre tranquillement, et être heureux. J'ai voulu m'en aller d'ici; j'ai reçu la visite d'un jeune homme dont j'avais fait la connaissance en province, du temps de ma gloire; il était fou de moi à Bordeaux. Je ne sais où il avait appris mon adresse; il est venu et s'est jeté à mes pieds, comme si j'étais encore une reine de théâtre. Il m'offrait sa fortune qui n'est pas grand'chose, et son cœur, qui n'est rien du tout. C'était le lendemain, ami, souviens-t'en! tu m'avais quittée en me répétant que tu partais. Je n'étais pas trop gaie, mon cher, et je ne savais trop où aller dîner. Je me suis laissé emmener; malheureusement je n'ai pas pu y tenir; j'avais fait porter mes pantoufles chez lui; je les ai envoyé redemander, et je me suis décidée à mourir.

« Oui, mon pauvre bon, j'ai voulu te laisser là. Je ne pourrais pas vivre en apprentissage. Cependant, la seconde fois, j'étais décidée. Mais ton père est revenu chez moi, voilà ce que tu n'as pas su. Que voulais-tu que je lui dise? j'ai promis de t'oublier; je suis retournée chez mon adorateur. Ah! que je me suis ennuyée! est-ce ma faute si tous les hommes me semblent laids et bêtes depuis que je t'aime? Je ne peux pourtant pas vivre de l'air du temps. Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse?

« Je ne me tue pas, mon ami, je m'achève; ce n'est pas un grand meurtre que je fais. Ma santé est déplorable, à jamais perdue. Tout cela ne serait rien sans l'ennui. On dit que tu te maries; est elle belle? Adieu, adieu. Souviens-toi, quand il fera beau temps, du jour où tu arrosais tes fleurs; ah! comme je t'ai aimé vite! en te voyant, c'était un soubresaut en moi, une pâleur qui me prenait. J'ai été bien heureuse avec toi. Adieu.

« Si ton père l'avait voulu, nous ne nous serions jamais quittés. mais tu n'avais pas d'argent, voilà le malheur, et moi non plus. Quand

j'aurais été chez une lingère, je n'y serais pas restée; ainsi, que veux-tu? voilà maintenant deux essais que je fais de recommencer; rien ne me réussit.

« Je t'assure que ce n'est pas par folie que je veux mourir; j'ai toute raison. Mes parens (que dieu leur pardonne!) sont encore revenus. Si tu savais ce qu'on veut faire de moi, c'est trop dégoûtant d'être un jouet de misère et de se voir tirailler ainsi. Quand nous nous sommes aimés autrefois, si nous avions eu plus d'économie, cela aurait mieux été. Mais tu voulais aller au spectacle et nous amuser. Nous avons passé de bonnes soirées à la Chaumière.

« Adieu, mon cher, pour la dernière fois, adieu. Si je me portais mieux, je serais rentrée au théâtre; mais je n'ai plus que le souffle. Ne te fais jamais reproche de ma mort; je sens bien que, si tu avais pu, rien de tout cela ne serait arrivé; je le sentais, moi, et je n'osais pas le dire; j'ai vu tout se préparer, mais je ne voulais pas te tourmenter.

« C'est par une triste nuit que je t'écris; plus triste, sois-en sûr, que celle où tu es venu sonner et où tu m'as trouvée sortie. Je ne t'avais jamais cru jaloux; quand j'ai su que tu étais en colère, cela m'a fait peine et plaisir. Pourquoi ne m'as-tu pas attendue d'autorité? Tu aurais vu la mine que j'avais en rentrant de ma bonne fortune; mais c'est égal; tu m'aimais plus que tu ne le disais.

« Je voudrais finir, et je ne peux pas. Je m'attache à ce papier comme à un reste de vie; je serre mes lignes; je voudrais rassembler tout ce que j'ai de force et te l'envoyer. Non, tu n'as pas connu mon cœur. Tu m'as aimée parce que tu es bon, c'était par pitié que tu venais, et aussi un peu pour ton plaisir. Si j'avais été riche, tu ne m'aurais pas quittée, voilà ce que je me dis; c'est la seule chose qui me donne du courage. Adieu.

« Puisse mon père ne pas se repentir du mal dont il a été cause! Maintenant, je le sens, que ne donnerais-je pas pour savoir quelque chose, pour avoir un gagne-pain dans les mains! Il est trop tard. Si quand on est enfant on pouvait voir sa vie dans un miroir, je ne finirais pas ainsi; tu m'aimerais encore; mais peut-être que non, puisque tu vas te marier.

« Comment as-tu pu m'écrire une lettre si dure? Puisque ton père l'exigeait, et puisque tu allais partir, je ne croyais pas mal faire en essayant de prendre un autre amant. Jamais je n'ai rien éprouvé de pareil, et jamais je n'ai rien vu de si drôle que sa figure quand je lui ai déclaré que je retournais chez moi.

« Ta lettre m'a désolée; je suis restée au coin de mon feu pendant deux jours sans pouvoir dire un mot ni bouger. Je suis née bien malheureuse, mon ami. Tu ne saurais croire comme le bon Dieu m'a traitée depuis une pauvre vingtaine d'années que j'existe; c'est comme une gageure. Enfant, on me battait, et quand je pleurais on m'envoyait dehors : Va voir s'il pleut, disait mon père. Quand j'avais douze ans, on me faisait raboter des planches; et quand je suis devenue femme, m'a-t-on assez persécutée! Ma vie s'est passée à tâcher de vivre, et finalement à voir qu'il faut mourir.

« Que Dieu te bénisse, toi qui m'as donné mes seuls, seuls jours heureux! J'ai respiré là une bonne bouffée d'air. Que Dieu te la rende! Puisses-tu être heureux, libre, ô ami! Puisses-tu être aimé comme t'aime ta mourante, ta pauvre Bernerette!

« Ne t'afflige pas; tout va être fini. Te souviens-tu d'une tragédie allemande que tu me lisais un soir chez nous? Le héros de la pièce demande : « Qu'est-ce que nous crierons en mourant? — *Liberté!* répond le petit George. » Tu as pleuré en lisant ce mot-là. Pleure donc! c'est le dernier cri de ton amie.

« Les pauvres meurent sans testament; je t'envoie pourtant une boucle de mes cheveux. Un jour que le coiffeur me les avait brûlés avec son fer, je me rappelle que tu voulais le battre. Puisque tu ne voulais pas qu'on me brûlât mes cheveux, tu ne jetteras pas au feu cette boucle.

« Adieu, adieu encore, pour jamais.

« Ta fidèle amie

« Bernerette. »

On m'a dit qu'après avoir lu cette lettre, Frédéric avait fait sur lui-même une funeste tentative. Je n'en parlerai pas ici; les indifférens trouvent trop souvent du ridicule à des actes semblables, lorsqu'on y survit. Les jugemens du monde sont tristes sur ce point; on rit de celui qui essaie de mourir, et celui qui meurt est oublié.

Alfred de Musset.

LES ÉTABLISSEMENS
LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES
DE COPENHAGUE.

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'origine de la capitale des rois de Danemark ne remonte pas, comme celle de nos villes du midi, à une époque reculée au-delà du moyen-âge. Il y a six siècles, Copenhague n'était qu'un humble village fréquenté seulement par les pêcheurs qui y avaient bâti leur cabane, et par les pirates qui venaient dans les jours d'orage y chercher un abri. Les premiers rois de Danemark habitaient Leire près d'Issefiord. C'est là, dit-on, que Skiold, fils d'Odin, construisit sa demeure. C'est là que les guerriers se sont battus, que les scaldes ont chanté, et que la main du prêtre a égorgé sur l'autel les victimes offertes en sacrifice; c'est là que Rolf Krake a vécu avec ses douze guerriers, et Harald Hildetand, renommé pour son courage, et Regnor Lodbrok, ce héros cher aux conteurs de sagas. Leire est la terre classique du Danemark; c'est là son Latium et sa ville de Troie.

Mais quand le christianisme fut introduit dans cette contrée, les rois abandonnèrent leur demeure païenne, les prêtres détruisirent les vestiges de l'ancienne histoire, les traces de l'ancien culte. Maintenant il ne reste à Leire que des murailles en ruines et des collines tumulaires.

Les rois étaient à Roeskilde, et Copenhague appartenait aux évêques. Absalon, qui comprenait l'excellente situation de cette ville, y fit bâtir une forteresse. Peu à peu le port devint plus célèbre, la cité s'agrandit. Au XIVe siècle,

Valdemar III la trouva si belle, qu'il voulut y demeurer. L'évêque de Roeskilde la lui prêta pour quelque temps. Mais quand les successeurs de Valdemar s'avisèrent de traiter cette ville comme si elle leur appartenait, il y eut de grands débats entre eux et les évêques, et comme ils n'étaient pas les plus forts, ils furent obligés de transiger. Ils gardèrent Copenhague, mais ils donnèrent en échange au clergé l'île de Mœ.

Dès le XV[e] siècle, Copenhague devint la résidence royale, et tous les souverains de Danemark ont successivement travaillé à l'embellir. Chrétien IV est celui qui a le plus fait pour cette ville. Il a élargi les rues, il a creusé des canaux, il a construit le château de Rosemborg, la bourse, l'observatoire et plusieurs autres édifices.

Aujourd'hui Copenhague est une grande ville élégamment bâtie, traversée par de beaux quais, par de belles rues, et peuplée de cent mille habitans. Deux fois elle a été ravagée par l'incendie (1), et elle s'est relevée de ses ruines plus belle et plus élégante. Deux fois elle a été bloquée par une flotte ennemie (2), et le courage de ses habitans l'a sauvée, et les ressources immenses du pays lui ont fait oublier toutes ses pertes et lui ont rendu tout son éclat.

L'aspect de cette ville est riant et grandiose. D'un côté, on n'aperçoit que la mer et les navires de toute sorte qui abondent dans le port, la chaloupe qui flotte sur les vagues, les lourds vaisseaux de guerre appuyés sur leur ancre, les colonnes de fer des bateaux à vapeur qui envoient dans les airs des nuages de fumée, et les bâtimens de commerce qui déroulent au vent leurs voiles blanches; de l'autre côté, une plaine féconde parsemée de jardins et de maisons de campagne, une grande forêt de hêtres pleine d'ombre et de repos, et des églises de village qui se reflètent dans l'eau des lacs. Quand on a passé d'une de ces extrémités de la ville à l'autre, on connaît Copenhague. Là est le port, ici l'université; là est la population active, industrielle, empressée, les matelots et les marchands, les courtiers et les armateurs, qui calculent le temps, les distances, le tarif des marchandises, les frais d'achat et de transport (3); ici les savans qui se retranchent dans leur bibliothèque et reprennent le texte qu'ils doivent interpréter, ou le problème qu'ils ont entrepris de résoudre. La division de ces deux populations s'est faite d'elle-même. Les marchands ont choisi les rives de la mer, le voisinage des canaux; les professeurs et les étudians se sont retirés dans les rues silencieuses, bordées par la campagne, ombragées par les arbres. Copenhague est une ville de science et de commerce. Il y a ici peu de noblesse, c'est-à-dire peu d'oisifs. Tous ceux qui y demeurent ont à choisir entre la bourse et l'université, et tous ceux qui y viennent y sont attirés par les livres ou par les chiffres.

(1) En 1728 et 1794. Le premier détruisit 1,640 maisons; le second, 943 maisons et le palais de Christiansborg.

(2) En 1558, par les Suédois; en 1807, par les Anglais.

(3) Le nom de cette ville, tel que les Danois l'écrivent, indique encore son origine première: *Kiœbenhavn* (port marchand). Il a conservé également sa signification en suédois, en islandais, en hollandais. Il n'en a plus aucune en allemand, en anglais, en français, en italien.

Hors d'ici, on ne trouve en Danemark que des villes de peu d'importance, des écoles secondaires. Copenhague a tout absorbé, Copenhague est la reine absolue, la reine sans rivale de toutes les provinces danoises, et son université est la métropole scientifique du Nord.

Depuis que nous avons commencé à sortir de nos frontières, et à regarder autour de nous, nous n'avons encore appris à connaître que l'Angleterre et l'Allemagne; quand on fera un pas de plus, quand on viendra jusqu'en Danemark, on sera surpris de voir tout ce qu'il y a de trésors scientifiques amassés dans une ville à laquelle nous n'attribuons pas une grande influence, et d'hommes savans dispersés à travers un pays qu'un de nos journaux appelait encore dernièrement un pays presque barbare. Ici il y a de grandes bibliothèques et de riches musées; ici il y a une vie d'études sérieuse et persévérante; ici on aime vraiment la science pour la science. Les professeurs qui s'y dévouent ne reçoivent qu'un mince salaire, et les hommes qui écrivent ne s'enrichissent guère par leurs travaux. En France, en Allemagne, en Angleterre, quand un poète s'abandonne à ses inspirations, quand un savant publie un livre, il s'adresse au monde entier. En peu de temps son livre est connu, traduit et répandu d'un bout de l'Europe à l'autre. En Danemark, ce livre est tiré à quelques centaines d'exemplaires, annoncé par quelques journaux; il va de Copenhague dans les provinces, et peut-être arrive-t-il très lentement et très difficilement en Norvége et en Suède. Mais le Holstein l'ignore; les universités allemandes ne s'en occupent pas, et la France n'en entend jamais parler. Si Oehlenschlœger n'avait pas lui-même traduit ses œuvres en allemand, peut-être ne connaîtrions-nous pas Oehlenschlœger, l'un des plus grands poètes qui aient jamais existé. Nous ne connaissons pas Finn Magnussen, qui a écrit une mythologie plus érudite et plus profonde que celle de Creuzer, ni Oersted, Schlegel, Rosenvinge, qui ont éclairci le labyrinthe de la législation du Nord. Nous ne connaissons pas Grundtvig, poète original, philosophe religieux, d'une nature parfois bizarre et confuse, mais grandiose comme celle de Gœrres. Nous ne connaissons pas Rask, cet homme qui avait saisi le génie de toutes les langues, ni Muller qui s'avançait avec tant de sagacité dans l'étude des antiquités scandinaves, ni plusieurs autres savans zélés, laborieux comme Werlauff, Molbech, Engelstoft, Oersted le professeur de physique, qui ont consacré leur vie à des travaux utiles, et dont les œuvres n'ont pas traversé l'Elbe. Tous ces hommes-là ont écrit en danois, et les savans étrangers ne les ont pas lus, et le libraire ne leur a presque rien donné (1). Pourquoi tant d'efforts s'il n'y avait au fond de leur cœur un sentiment qui supplée à toute ambition littéraire, à tout intérêt matériel? Pourquoi tant d'études silencieuses, ignorées, s'ils n'aimaient réellement l'étude?

(1) Les rédacteurs du journal littéraire qui porte le titre de *Maaneds Tidskrift* reçoivent 9 à 10 écus par feuille de 16 pages (25 a 28 francs). Les trois redacteurs des Archives de jurisprudence reçoivent 100 écus pour un volume de vingt feuilles. Le libraire donne à ces professeurs, pour un livre classique, 12 écus par feuille, et à un romancier aimé du public, 8 a 9 écus.

Il est, du reste, juste de dire que s'ils ne trouvent pas de gloire au dehors, ils sont puissamment encouragés dans leurs travaux par leurs compatriotes. Il y a ici un besoin général d'étude. L'instruction a pénétré jusque dans les dernières classes du peuple. Chaque matelot, chaque paysan sait au moins lire et écrire, et l'éducation des classes bourgeoises est tout aussi avancée qu'en Allemagne. Dans la plupart des maisons de Copenhague, les enfans parlent trois ou quatre langues vivantes; les jeunes filles passent une partie de la journée à recevoir des leçons, et le soir à écouter une lecture qui se fait en famille. Comme elles sont toutes instruites, elles ne pensent point à s'enorgueillir de leur instruction. J'ai rencontré ici beaucoup de femmes qui connaissent la langue, l'histoire, la littérature de France, d'Allemagne, d'Angleterre; je n'ai point rencontré de *blue stockings*.

L'éducation des jeunes gens est longue et sérieuse. Aucun d'eux ne peut aspirer à un emploi, s'il n'a subi divers examens. Il passe six ans au gymnase et quatre ans à l'université.

Le même roi qui établit sur le trône de Danemark la branche actuelle d'Oldenbourg, Chrétien Ier fonda en 1479 l'université de Copenhague. Il lui fit donner des statuts par l'archevêque de Lund. Il lui accorda plusieurs priviléges et la dota de quelques terres. Mais il était peu riche. Quand sa fille se maria avec Jacques III d'Écosse, il engagea, pour payer sa dot, les îles Orcades et Shetland, et jamais il n'a pu les recouvrer. L'université languit faute de secours. Pendant l'espace de soixante ans, elle eut si peu de vie, que son histoire à cette époque est à peine connue. Mais au commencement du XVIe siècle, lorsque la réformation eut pénétré en Danemark, Chrétien III prit en pitié la pauvre école si long-temps oubliée. Il l'enrichit des biens enlevés au clergé, et lui donna, en 1539, un nouveau réglement. En 1788, Chrétien VII augmenta le nombre des professeurs, et remplaça les anciens statuts par une ordonnance qui subsiste encore aujourd'hui, sauf quelques modifications.

Les élèves qui veulent suivre les cours de l'université ont trois examens à subir.

Le premier est l'*examen artium*. L'étudiant ne peut être inscrit sur les registres de l'université avant d'avoir été soumis à cette épreuve. On l'interroge sur les principes de la religion et l'histoire de la Bible, sur l'histoire universelle, l'arithmétique, la géométrie, et sur la littérature grecque et latine. Il doit faire une composition danoise, une version latine, une composition latine, une version française et allemande. Son examen a lieu en public, oralement et par écrit. L'examen oral dure quatre jours, et l'examen écrit quatre jours.

Le résultat de ces examens présente trois caractères différens : *laudabilis*, *haud illaudabilis*, *non contemnendus*. Les noms des élèves sont imprimés avec le caractère qu'ils ont obtenu.

Une année après, l'élève subit le second examen (*examen philosophicum*). Jusque-là il n'a fait que suivre les cours généraux de mathématiques, d'his-

toire, de philosophie. C'est à partir de cette épreuve qu'il est inscrit dans une des quatre facultés. Cet examen a lieu deux fois par an, de la même manière que le précédent; mais il est plus sévère que le premier.

A la fin des cours universitaires, l'élève qui veut obtenir ou un emploi public, ou le diplôme d'avocat, ou celui de médecin, ou celui de professeur, est soumis à l'examen décisif appelé *embedsexamen* (1).

Six mois avant de se présenter à cet examen, l'étudiant adresse au vice-chancelier de l'université une lettre dans laquelle il doit dire quel a été l'objet principal de ses études et quel caractere il a obtenu dans les deux premiers examens.

Dans la faculté de théologie, les professeurs ordinaires chargés de faire cet examen sont assistés par un des prêtres de la ville et un des prédicateurs; dans celle de jurisprudence, par le procureur général et un des assesseurs de la cour suprême; dans celle de médecine, par deux membres du collége médical. Comme il n'y a point d'école normale en Danemark, les jeunes gens qui aspirent à devenir recteurs ou professeurs dans un des gymnases de province, sont obligés de suivre les cours de l'université, et de subir devant les professeurs de la faculté de philosophie l'*embedsexamen*, auquel assistent l'évêque de Seelande et le recteur de l'école de Copenhague.

Cet examen se fait en grande partie en danois. Cependant il a lieu en latin dans la faculté de théologie pour tout ce qui a rapport à l'exégèse; dans celle de jurisprudence, pour le droit romain et le droit naturel; dans celle de médecine, pour la technologie; dans celle de philosophie, pour la langue et la littérature latines. Il est excessivement sévère et il doit l'être. Il donne au théologien, au philologue, le droit de demander un presbytère, une chaire de professeur, au juriste celui d'exercer comme avocat, ou d'attendre un emploi, au médecin celui de pratiquer la médecine. Les emplois publics sont accordés aux élèves, selon le caractère qu'ils ont reçu. Le théologien de troisième classe ne peut obtenir qu'une cure de troisième classe. Il en est de même du candidat aux chaires de professeurs. Il y a quelque chose de l'institution des mandarins dans cette hiérarchie des droits acquis à l'université. L'examen de jurisprudence est nécessaire, non-seulement pour parvenir aux emplois de la magistrature, mais à tous les principaux emplois administratifs. Au reste, la promotion aux grades universitaires n'est pas nécessaire, et le titre de licencié ou de docteur n'est guère qu'une qualification honorifique qu'on obtient en soutenant une thèse et en payant quatre-vingts écus.

Sept à huit cents étudians fréquentent annuellement l'université. Plus de deux cents jouissent d'un stipende fondé par des rois ou des particuliers.

En 1569, Frédéric II établit la communauté où cent étudians devaient être logés et nourris gratuitement. Il lui assigna un cloître à Copenhague, des biens en Seelande et à Falster, et des dîmes.

(1) Le même qu'en Prusse : *Amtsexamen*.

En 1623, Chrétien IV fonda pour cent étudians le collége de la Régence qui existe encore.

Plus tard, d'importantes modifications ont eu lieu dans ces institutions. Cent étudians logent encore à la Régence, mais on ne les nourrit plus. On leur paie une certaine somme. Il y a soixante stipendes à un écu par semaine, quarante à un écu et demi, trente à deux écus. L'élève peut solliciter le moindre de ces stipendes dès qu'il a passé son examen philosophique, et il obtient successivement les autres. Les fonds de la communauté sont employés à payer une partie de ces stipendes; et comme elle était trop riche, on a pris sur ses revenus pour subvenir aux besoins de l'université. Les revenus de l'université s'élèvent chaque année à 62,000 écus, ses dépenses à 72,000. La communauté comble le déficit.

Il y a, outre ces fondations royales, trois colléges établis par des particuliers, et où seize élèves sont logés et reçoivent par an une somme de 50 à 60 écus.

Holberg le poète a aussi fait un legs à l'université. Il lui a donné une rente de 500 écus pour marier les filles de professeurs.

Tous les stipendes d'étudians sont accordés par le consistoire à la pluralité des voix, quand il a été bien constaté que l'élève n'a pas de fortune et qu'il a le goût du travail. Autrefois les bénéficiaires étaient obligés de soutenir de temps à autre des thèses latines, et, sous Frédéric II, ils devaient jouer les comédies de Térence (1). Maintenant ils sont seulement tenus d'assister avec exactitude aux cours et de remplir leur devoir.

Dès l'ordonnance de fondation de Chrétien Ier, les étudians ont été soumis à la juridiction universitaire. Cette juridiction est exercée par le consistoire, composé de seize professeurs ordinaires : trois de théologie, trois de médecine, trois de jurisprudence, sept de philosophie. Le plus jeune remplit les fonctions de secrétaire. Les professeurs de la faculté entrent dans le consistoire par droit d'ancienneté. Le recteur est choisi par les membres du consistoire, une année dans chacune des trois facultés, et deux années dans celle de philosophie.

Il y a aussi douze professeurs extraordinaires : un de théologie, un de jurisprudence, un de médecine, neuf de philosophie, et trois professeurs de littérature française, anglaise, allemande. D'après l'assimilation de grade à laquelle tous les fonctionnaires de Danemark sont soumis, les professeurs ordinaires ont le rang de lieutenant-colonel, les professeurs extraordinaires le rang de major.

Leur traitement varie selon la faculté à laquelle ils appartiennent et leur rang d'ancienneté. Ainsi, le premier professeur de la faculté de théologie et de la faculté de jurisprudence reçoit. . . . . 2,000 écus (2).

Le second. . . . . 1,800 —

(1) En 1577, ils furent appelés à jouer au château pour le jour de la naissance de Chrétien IV.

(2) L'écu vaut un peu moins de 3 francs.

Le troisième.	1,500	écus.
Le quatrième.	1,000	—
Dans la faculté de philosophie, les deux premiers professeurs reçoivent chacun.	2,000	—
Deux.	1,800	—
Deux.	1,600	—
Trois.	1,400	—
Deux.	1,200	—
Deux.	1,000	—
Trois.	800	—
Le premier professeur de la faculté de médecine reçoit.	1,400	—
Le second.	1,200	—
Le troisième.	1,000	—
Le quatrième.	800	—
Les professeurs de littérature étrangère ont chacun	600	—

Les membres du consistoire ont, en outre, une maison à eux, ou une indemnité de logement de 3 à 400 écus par an. S'ils joignent une autre place à leurs fonctions universitaires, leur traitement de professeur reste le même; mais celui du nouvel emploi dont ils sont investis est réglé par une ordonnance spéciale. C'est ainsi, par exemple, qu'un professeur de jurisprudence qui est membre de la direction des écoles, ne reçoit à ce titre que 800 écus par an; c'est ainsi que M. Werlauft, professeur, ne reçoit, comme bibliothécaire, que 800 écus, tandis que le troisième adjoint en a 1,000.

Chaque professeur fait un cours public gratuit et un cours particulier, pour lequel les élèves paient 4 écus par semestre; mais ceux qui ne sont pas riches demandent à être exemptés de cette rétribution et l'obtiennent facilement.

Les biens de l'administration sont régis par un questeur sous la surveillance de deux membres du consistoire, qui portent le titre d'inspecteurs.

L'administration de l'université, ainsi que celle des écoles, est confiée à une direction composée de trois membres, qui transmet ses rapports directement au roi.

En 1829, on a joint à l'université un établissement d'instruction pratique qui porte le titre d'*Institut polytechnique*. Mais on se tromperait si, d'après le nom qui lui a été donné, on le rangeait à côté de notre École polytechnique. Il ressemble beaucoup plus à nos écoles d'arts et métiers. Le but des fondateurs est d'elever les jeunes gens dans la théorie et la pratique des sciences physiques et industrielles. Six professeurs et un chef d'atelier sont attachés à cet institut. Ils enseignent :

1° Les mathématiques, l'algèbre, la trigonométrie, la géométrie, le calcul intégral et le calcul différentiel.

2° La chimie, et surtout la chimie pratique.

3° La physique. Leçons sur la chaleur, l'électricité, le galvanisme, le magnétisme, la physique du globe.

4° Mécanique et technologie.

5° Histoire naturelle, minéralogie, botanique, zoologie.

6° Dessin géométrique et dessin de machines.

Les cours durent deux ans et sont publics. Mais les jeunes gens qui veulent être inscrits comme élèves, et suivre la carrière que cet établissement leur ouvre, doivent subir un examen sur l'histoire, sur la géographie, sur la géométrie et les logarithmes. Ils doivent aussi savoir assez bien le français et l'allemand, pour pouvoir lire un livre écrit dans une de ces deux langues.

Cette institution doit beaucoup à l'esprit intelligent, au zèle éclairé de M. le professeur Oersted, qui en est le directeur, et, depuis sa fondation, elle a déjà porté d'excellens fruits. Vingt-deux jeunes gens y sont entrés comme élèves, et plus de deux cents personnes ont suivi assidument les cours de physique.

Le malheur est qu'en sortant de là les élèves trouvent difficilement une occasion de mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises. Il n'y a pas en Danemark de grandes fabriques où ils puissent être employés, et le gouvernement a peu de places à leur donner. Ils sont donc réduits, pour la plupart, à redescendre en quelque sorte au-dessous de l'éducation qu'ils ont reçue, à devenir, dans quelques médiocres manufactures, chefs d'atelier, s'ils n'aiment mieux s'expatrier. Cette perspective n'est pas fort encourageante.

L'université de Copenhague a été illustrée plusieurs fois par d'importans travaux, par des noms chers au Danemark. Les sciences naturelles y ont été cultivées de bonne heure et avec succès. L'histoire, et surtout l'histoire du Nord, y a trouvé d'éloquens interprètes. Ole Worm et Bartholin ont tous deux enseigné ici la médecine; Holberg y a donné des leçons de littérature, et, en 1574, Tycho-Brahé y a fait un cours sur la théorie des planètes. A deux lieues de Copenhague est l'île de Hveen, où l'illustre astronome avait construit son observatoire, sa forteresse d'Uranie (*Uranienborg*). Il avait là une forge pour fabriquer ses instrumens, une papeterie et une imprimerie. Auprès de sa tour astronomique s'élevaient l'église de village et les maisons des paysans qui étaient venus s'abriter autour de la demeure du savant, comme des vassaux autour de leur seigneur. Tous les savans, tous les étrangers de distinction qui voyageaient en Danemark, faisaient un pélerinage à Hveen, et s'enorgueillissaient d'avoir vu Tycho-Brahé dans son observatoire. Les instrumens qu'il avait inventés, les constructions qu'il avait fait faire, étaient, pour les temps où il vivait, de vrais prodiges. Il fallait que le peuple l'aimât beaucoup pour ne pas l'accuser de sorcellerie. Mais il avait des ennemis à la cour, et ces ennemis le perdirent. Un jour il fut obligé de quitter la solitude qu'il s'était choisie, la terre silencieuse où il avait passé tant de nuits consacrées à la science, tant d'heures de travail et de contemplation. Il fut obligé de quitter le sol de Danemark, où il était revenu avec amour, où il avait bâti l'édifice de sa gloire. Quand il s'en alla, il ne prononça point le mot d'*ingrata patria;* il écrivit ces vers, que l'on ne saurait lire sans émotion :

Dania, quid merui, quo te, mea patria, læsi?
Usque adeo ut rebus sit minus æqua meis.

Et ceux-ci où respire une noble fierté :

Scilicet illud erat, tibi quo nocuisse reprendar,
Quo majus per me nomen in orbe geras.
Dic, age, quis pro te tot tantaque fecerat ante,
Ut veheret famam cuncta per astra tuam?

Il mourut, comme on sait, en 1601, à Prague, à la cour de l'empereur Rodolphe II, qui lui fit faire des funérailles dignes d'un roi. Avant de mourir, il avait travaillé pour l'avenir de la science; il avait pris pour disciple Jean Keppler.

Le peuple de Danemark a conservé dans ses traditions le souvenir de Tycho-Brahé. On raconte qu'il était très superstitieux. Il croyait qu'il y avait dans l'année trente-deux jours néfastes pendant lesquels il ne fallait rien entreprendre, si l'on ne voulait pas s'exposer à quelque catastrophe. On les appelle encore à Copenhague les jours de Tycho-Brahé. Un de ces jours-là, il s'était marié, lui, descendant d'une vieille et noble famille, avec la fille d'un paysan, et il avait été malheureux. Un de ces jours-là, il avait rencontré Parsbierg dans une noce à Wittemberg, et Parsbierg, d'un coup de sabre, lui trancha le bout du nez.

La maison de Tycho-Brahé est tombée en ruines; sa forteresse d'Uranie s'est écroulée. Il ne reste de cet édifice scientifique que quelques pierres couvertes de mousse. La tour ronde de Copenhague, au haut de laquelle Pierre Ier monta, dit-on, en voiture, a servi d'observatoire dans le temps où l'on croyait que plus un observatoire était élevé, plus il était facile d'y faire des expériences. On a construit depuis un autre observatoire à Copenhague, qui est occupé par M. Olufssen, et un autre à Altona, qui est occupé par M. Schumacher.

La bibliothèque de l'université fut fondée vers le milieu du XVIe siècle. Un grand nombre de savans, de professeurs, se plurent à l'enrichir. Un siècle après sa fondation, elle pouvait passer pour une des plus belles bibliothèques universitaires de l'Europe. L'incendie de 1728 l'anéantit en un jour. Il fallut en créer une toute nouvelle. Mais plus la catastrophe était grande, et plus les Danois mirent de zèle à la réparer. La bibliothèque joignit en peu de temps plusieurs dotations importantes à celles qu'elle possédait déjà. Le roi vint à son secours, et Arne Magnussen lui légua l'inestimable trésor qu'il avait sauvé des flammes, c'est-à-dire deux mille manuscrits islandais, danois et suédois. Plus de deux mille autres étaient brûlés.

La bibliothèque possède aujourd'hui environ quatre-vingt mille volumes bien choisis et une précieuse collection de manuscrits. Les legs qui lui ont été faits sont malheureusement assujétis à diverses conditions. D'après les vœux des donataires, certaines collections particulières ne doivent être ni dé-

placées, ni mêlées à d'autres collections, et certaines rentes ne peuvent être employées qu'à des achats prescrits d'avance. Ce sont autant d'obstacles pour le classement régulier des livres et les acquisitions que le temps, les progrès de la science, la direction nouvelle des études, lui prescrivent. Mais elle est dirigée avec soin, avec habileté, et s'enrichit chaque année d'une manière notable.

La bibliothèque du roi est beaucoup plus importante. Elle renferme près de quatre cent mille volumes, plusieurs manuscrits islandais d'un très grand prix, notamment les deux Edda, et vingt mille manuscrits orientaux que Niebuhr, Rask et Fuglesang ont rapportés de leurs voyages. Elle fut fondée par Frédéric III, qui travailla sans cesse à l'agrandir. Mais elle doit plus encore à la générosité de quelques particuliers qu'à la munificence des rois. Tholt, qui avait formé une bibliothèque de cent vingt mille volumes, lui légua vingt mille volumes de paléotypes; Suhm lui légua, pour une rente annuelle de trois mille écus, sa bibliothèque, composée de cent mille volumes, et mourut un an après. Elle a recueilli en outre les collections de plusieurs savans, tels que Puffendorf, Luxdorph, Anker, Stampe. Elle était d'abord fermée au public; mais, vers le milieu du XVIII[e] siècle, elle fut ouverte deux fois par semaine, et depuis 1793, elle est ouverte chaque jour pendant trois heures.

Le roi lui donne sur sa cassette 6,500 écus par an; le gouvernement environ 2,000 écus; 4,000 écus sont consacrés aux achats de livres, le reste aux appointemens des employés.

Il y a un premier bibliothécaire qui ne reçoit, comme je l'ai dit, que 800 écus; un second, qui est aussi professeur, en reçoit 900; un troisième, 1,100; un secrétaire, 400; un garçon de salle, 300; un copiste, 250. En tout, 3,750 écus (environ 10,500 fr.).

Le bibliothécaire actuel est M. Werlauft, à qui l'on doit plusieurs publications d'ouvrages islandais, des dissertations sur les antiquités scandinaves, et une excellente histoire de la bibliothèque.

Un de ses prédécesseurs a été Schumacher, devenu célèbre sous le nom de Griffenfeld. Ce fut lui qui rédigea, en 1660, l'acte mémorable qui consacrait le droit de succession dans la famille d'Oldenbourg et enlevait par là aux nobles le privilége d'élire leur roi. Ce fut lui qui, sous le règne de deux souverains, gouverna les affaires de Danemark. Son élévation rapide et sa chute plus rapide encore en ont fait un de ces personnages singuliers qui apparaissent dans l'histoire comme une fiction.

Il naquit à Copenhague en 1635. Son père était marchand de vins. A l'âge de reize ans, il tentra à l'université. A l'âge de quinze ans, il soutint une thèse que les savans admirèrent. L'évêque Brochmann, frappé de ses rares dispositions, le fit venir chez lui et le garda. Frédéric III, qui aimait la conversation des hommes instruits, allait souvent rendre visite à Brochmann et ne dédaignait pas de s'asseoir à sa table. Là, il vit le jeune étudiant; il se plut à causer avec lui, et lui donna de l'argent pour voyager. Schumacher

voyagea pendant sept années, en Allemagne, en Hollande, en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, visitant partout les bibliothèques, les savans, les universités, s'arrêtant partout où il trouvait un nouveau sujet d'instruction, un nouveau lien scientifique. Il avait commencé par étudier la théologie et la médecine; il étudia ensuite la jurisprudence et la politique. Il revint, à vingt-trois ans, dans son pays, riche de science, plein d'ardeur et d'ambition. Son premier protecteur était mort, et le roi était alors si occupé de ses guerres avec la Suède, qu'il ne put arriver jusqu'à lui. Il entra comme secrétaire chez le conseiller intime Holger Vind. Un jour Vind le chargea de remettre une lettre importante au château. Schumacher, au lieu de la confier au gentilhomme de service, la porta directement au roi, et lui rappela qui il était. Le roi se souvint de lui avec plaisir, et, dans l'espace de quelques instans, Schumacher étala avec habileté tout ce qu'il avait vu et appris. La dépêche du conseiller intime était d'une nature grave, et Frédéric en paraissait embarrassé. Le futur ministre d'état s'offrit à y répondre et revint une demi-heure après apportant un projet de lettre qui tranchait toutes les difficultés. Le roi le nomma secrétaire de chancellerie; puis, il lui confia les archives, la bibliothèque. Là, il allait souvent le voir et passait de longues heures à s'entretenir avec lui sur des questions de science et de politique. En 1668, il l'éleva au poste de secrétaire de cabinet, et en mourant il le recommanda à son successeur comme un homme digne d'occuper les plus hauts emplois. Sous le règne de Chrétien V, la faveur de Schumacher ne fit que s'accroître. Il devint en peu de temps ministre et ministre tout-puissant. Il fut nommé conseiller intime, chancelier, et chevalier de l'ordre de l'Éléphant. En 1672, il reçut des lettres de noblesse et changea son nom bourgeois de Schumacher (qui signifie cordonnier) contre le nom de Griffenfeld. Il exerçait non seulement une influence presque absolue dans son pays, mais il était aimé et considéré dans les autres cours. Hoffmann rapporte que Louis XIV dit au ministre de Danemark Meiercrone : « Je ne saurais m'empêcher de vous témoigner l'estime infinie que j'ai pour le mérite du chancelier de la couronne de Danemark. Il est sans doute l'un des plus grands ministres du monde. » Griffenfeld avait auprès des puissances étrangères des émissaires particuliers qui le prévenaient de tout évènement grave, et il pouvait par là prendre ses mesures d'avance. Un jour il dit au roi . « Il arrivera ici un envoyé d'Autriche qui est chargé de telle mission; voici ce que vous lui répondrez. » Les choses se passèrent comme il l'avait prévu, et l'envoyé disait en s'en allant : « Quel homme admirable que le roi de Danemark! Je lui apporte une dépêche qui me semblait devoir exiger de longues négociations, et dès qu'il l'a lue, il y répond sans hésiter. »

Que Griffenfeld, ce fils de marchand de vins, devenu le favori du roi, eût des ennemis, c'est ce qu'il est facile de concevoir. Mais ils se sentaient trop faibles pour l'attaquer. Un évènement imprévu vint leur donner la force dont ils avaient besoin. La reine voulait marier Griffenfeld avec une princesse d'Augustembourg. Les démarches préliminaires étaient faites et le consente-

ment accordé, quand tout à coup Griffenfeld devint amoureux d'une princesse de Trémouille, qui, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, avait cherché un refuge en Danemark. Il renonça à la riche alliance que la reine lui avait proposée, et les princes d'Augustembourg, humiliés de son refus, jurèrent de se venger, et se liguèrent avec plusieurs courtisans pour le perdre. La fortune qu'il avait amassée fut un des plus puissans griefs employés contre lui. On le peignit aux yeux du roi comme un homme qui avait abusé de son pouvoir, qui avait placé ses créatures, ou distribué les fonctions publiques à prix d'argent. A force d'entendre répéter cette accusation, le roi finit par y croire, et Griffenfeld fut arrêté. On s'empara de ses papiers. On fit des perquisitions dans sa demeure, et l'on y trouva, dit la chronique, quinze tonnes d'or. Il fut jugé comme concussionnaire et criminel de lèse-majesté. Les témoignages portés contre lui ne paraissent pas avoir grande valeur. Pour prouver le crime de concussion, on fit venir un bourgmestre qui prétendait lui avoir donné 400 écus pour obtenir une place, et un prêtre qui assurait lui en avoir donné 500 pour être nommé à une cure. Pour prouver le crime de lèse-majesté, on présenta aux juges un carnet où Griffenfeld avait l'habitude de noter tout ce qui lui arrivait, et où il avait écrit: « Aujourd'hui le roi a raisonné, dans le conseil, comme un enfant. »

Après l'exposé de tous ces crimes, Griffenfeld fut condamné à mort. Chrétien V commua la sentence, et le condamna à la prison perpétuelle. Le malheureux aurait mieux aimé mourir. Il demanda à renoncer à tous ses titres, et à servir comme simple soldat dans un régiment; mais cette grace lui fut refusée. Ses ennemis le redoutaient même en prison. Plus d'une fois le roi s'était écrié : « Hélas! que n'ai-je encore Griffenfeld! Il comprenait mieux lui seul les affaires de Danemark que tout mon conseil d'état réuni. » Ceux qui l'avaient perdu ne voulurent pas lui donner l'occasion de rentrer en faveur. Ils l'avaient d'abord tenu enfermé dans la citadelle de Copenhague; ils le firent transporter à Munckholm. Après avoir passé dix-neuf ans en prison, il recouvra sa liberté, et mourut à Drontheim. Les Danois l'appellent leur Richelieu.

Il y a encore à Copenhague une autre bibliothèque publique fort intéressante, c'est celle qui a été fondée par le général Classen. On y trouve une nombreuse collection de voyages, de livres d'histoire, de géographie, de mathématiques. M. Classen, en l'abandonnant à la ville, a légué en même temps une somme assez considérable pour l'agrandir.

J'ai parlé dans ma dernière lettre du musée des antiquaires du Nord. Je dois en signaler encore deux autres. Le premier renferme les monnaies et les médailles. Il fut fondé au XVIIe siècle par Frédéric III. Dans l'espace d'une centaine d'années, il s'est considérablement enrichi. On y trouve aujourd'hui une collection assez curieuse de médailles grecques et romaines, et une collection fort complète de toutes les médailles et monnaies danoises, depuis les amulettes païennes et depuis les bracteates. Ce musée n'a point de revenu déterminé. Tous ses achats doivent être réglés par le roi. Mais il est placé

sous la direction d'un archéologue de grand mérite, qui a déjà fait beaucoup pour l'agrandir, et qui y travaille sans cesse avec un nouveau zèle. C'est M. Brœndsted, l'auteur du *Voyage en Grèce*, publié à Paris en 1826 (1).

Le second musée, dirigé par M. Spingles, renferme des objets d'art, des pierres gravées, des antiquités scandinaves, et surtout une riche collection d'ouvrages sculptés en ivoire, la plus riche, la plus belle collection de ce genre qui existe en Europe. Ce musée doit être un jour transporté au château et réuni à celui des antiquaires du Nord.

Les voyageurs qui viennent ici dans le but de s'instruire, ne quitteront pas Copenhague sans visiter le cabinet d'histoire naturelle dont M. Reinhardt est le directeur, la collection de vases étrusques du prince Chrétien, et sa précieuse collection de coquilles et de minéraux, souvent citée par les savans. Le prince Chrétien est un des hommes les plus instruits de Danemark. Il a puissamment encouragé, dans ce pays, l'étude des sciences, et surtout des sciences naturelles.

Après avoir parlé de ces collections, je ne dois pas oublier de mentionner les diverses associations établies dans cette ville pour le progrès des sciences et de la littérature. Il y a ici une société de médecine, fondée en 1772; une société de littérature islandaise qui publie chaque année un recueil sous le titre de *Skirnirs;* une société d'antiquaires qui publie les anciennes sagas; une société de littérature danoise, qui a pour but d'encourager les travaux des écrivains et de faire réimprimer, quand il en est besoin, les anciens ouvrages; une société pour la langue et l'histoire du Nord : c'est celle qui a été fondée en 1744, par Langebek, et qui rédige le *Magasin Danois.* Le roi donne cent écus pour la publication de chaque volume; le reste des frais est couvert par des souscriptions particulières. Il y avait encore une société de littérature qui a distribué des prix et fait imprimer plusieurs livres; elle n'existe plus depuis près de dix années.

La première de toutes ces sociétés est l'Académie royale des sciences de Danemark. Fréderic V la fonda en 1743. Elle se compose de trente-huit membres ordinaires, et d'un nombre indéterminé de membres correspondans, parmi lesquels je remarque les noms de MM. Sylvestre de Sacy, Arago, Pardessus. M. Hauch, le grand maréchal de la cour, en est le président; M. Carsted, le secrétaire. Elle se divise en deux sections, section des sciences, section des lettres, qui publient chacune un recueil de mémoires. En hiver, la société se rassemble tous les quinze jours. Les séances ne sont pas publiques. Elle met chaque année quatre questions au concours, et distribue quatre prix de 450 francs chacun. Les dotations qu'elle a reçues lui donnent un revenu de 18,000 francs, qui est employé à la publication des mémoires, à la distribution des prix annuels, et à des expériences de physique ou de chimie. Le gouvernement lui donne 4,000 francs par an pour la confection des cartes dont elle a la direction.

(1) Les appointemens des employés sont ici, comme dans les autres établissemens scientifiques, fort peu élevés. Le directeur reçoit 2,400 francs; les inspecteurs, 1,500.

Il y a aussi à Copenhague une académie de beaux arts, une école de peinture et d'architecture. L'exposition à laquelle j'ai assisté m'a paru bien pauvre. Mais une grande gloire rayonne sur cette école : elle a produit Thorvaldsen.

Bertel Thorvaldsen est né le 19 novembre 1770. Son aïeul était pasteur en Islande. Son père vint dans sa jeunesse à Copenhague et s'y maria avec la fille d'un prêtre. Il y gagnait assez péniblement sa vie en ciselant des couronnes de fleurs, des arabesques, et au besoin des figures de nymphes pour les vaisseaux. La première chose qui frappa les regards de Bertel, quand il commença à réfléchir, ce fut un ciseau d'artiste, et quelques ouvrages qui ressemblaient à de la sculpture. Il alla fort peu de temps à l'école et n'y apprit presque rien (1). A l'âge de onze ans, il commença à fréquenter les cours gratuits de dessin, et il ne tarda pas à s'y distinguer par son application. Il passa successivement par l'école linéaire, par l'école de bosse et de dessin. En 1787, il concourut et gagna une médaille d'argent. Il était à cette époque d'une nature excessivement calme, très sérieux, parlant peu et travaillant avec ardeur. Lorsqu'il avait une fois pris son crayon, ses camarades essayaient en vain de le distraire. Il restait la tête penchée sur son ouvrage et ne répondait à leurs questions que par des monosyllabes. Malgré les éloges qu'il avait plus d'une fois reçus, son ambition fut lente à s'éveiller. Son père voulait l'associer à ses travaux de ciseleur, et il n'avait rien à objecter à la volonté de son pere. Souvent il allait lui porter à dîner sur quelque navire en construction, et tandis que le pauvre ouvrier se reposait de son labeur du matin, l'enfant prenait le ciseau et achevait de découper une fleur, ou de modeler une figure. Cependant les succès qu'il avait obtenus à l'académie avaient déjà fait quelque bruit, à en juger par une anecdote que rapporte M. Thiele (2). Bertel s'était présenté à l'église pour être confirmé. Le prêtre, le voyant assez mal habillé et fort peu instruit, ne fit d'abord pas grande attention à lui ; mais quand il eut entendu prononcer son nom, il lui demanda si c'était son frère qui avait remporté un prix à l'académie de dessin. — Non, monsieur, dit Bertel, c'est moi. — Dès ce moment le prêtre le traita avec une sorte de distinction et ne l'appela plus que *monsieur Thorvaldsen.*

En 1789, il gagna un second prix. Son père, le trouvant alors aussi instruit qu'il pouvait le désirer, voulait le faire sortir de l'école; mais ses professeurs s'y opposèrent, et il consacra une partie de la journée à ses études, le reste du temps il l'employait à travailler pour sa famille. On voit encore à Copenhague plusieurs sculptures de lui qui datent de ce temps-là. L'époque du grand concours approchait. Thorvaldsen n'avait d'abord pas envie de s'y présenter. Il était retenu tout à la fois par un sentiment d'orgueil et par un sentiment

(1) On raconte qu'à l'âge de dix-sept ans, se trouvant mêlé à une société de jeunes gens qui voulaient jouer la comédie, il fut obligé de renoncer au rôle qui lui avait été confié, parce qu'il ne pouvait le lire.

(2) *Thorvaldsen og hans Værker*, 4 vol. in-4o. Copenhague, 1831.

de modestie. Il ne se croyait pas en état de remporter le prix, et il ne voulait cependant pas avoir la honte d'échouer. Mais ses amis s'efforcèrent de vaincre ses répugnances, et pendant plusieurs mois les plus intimes ne l'abordaient jamais sans lui dire : Thorvaldsen, songe au concours.

Quand le jour solennel fut venu, le pauvre Bertel traversa, avec de grands battemens de cœur, le vestibule de l'académie. Les élèves devaient d'abord se réunir dans une salle commune pour y recevoir le programme du concours, puis après se retirer chacun dans une chambre à part, pour faire leur esquisse. C'était d'après ces esquisses que les professeurs jugeaient ceux qui devaient être admis à concourir, et c'était justement là ce qui effrayait Thorvaldsen. Quand il se vit seul dans sa cellule, en face de son programme, sa frayeur redoubla, il ouvrit la porte et s'enfuit par un escalier dérobé. Au moment où il exécutait ainsi sa retraite, il fut rencontré par un professeur qui lui reprocha si éloquemment son peu de courage, que Thorvaldsen, honteux, retourna à ses crayons. Le sujet du concours était un bas-relief représentant Héliodore chassé du temple. Le jeune artiste acheva en deux heures son esquisse, et gagna la seconde médaille d'or.

En 1793, il y eut un nouveau concours. Cette fois il s'y présenta avec plus de résolution et remporta le grand prix. A ce grand prix était attaché le titre de pensionnaire de Rome et une rente de 1200 fr. pendant trois ans. Mais les fonds n'étaient pas disponibles, et Thorvaldsen les attendit trois années. Il passa ce temps à continuer ses études, à donner des leçons de dessin, et il fit quelques travaux pour le palais du roi.

Enfin, en 1796, il reçut son stipende de voyage. Il se crut alors si riche, qu'il alla trouver un de ses amis, qui aspirait aussi à devenir artiste, et lui offrit de l'emmener à Rome et de partager avec lui sa pension. Mais son ami savait mieux que lui ce que valaient quatre cents écus, et il refusa. Thorvaldsen partit le 20 mai 1796, sur une frégate qui devait faire voile pour la Méditerranée.

Ce qui était triste alors, c'était de voir sa malheureuse mère qui pleurait et s'écriait qu'elle ne reverrait jamais son fils. En partant, il lui avait fait remettre par un ami une petite boîte pleine de ducats. Mais elle la garda, en disant qu'elle n'y toucherait pas, car un jour son pauvre Bertel pourrait en avoir besoin. Elle gardait aussi avec une sorte de sentiment religieux un vieux gilet qu'il avait porté. Souvent on l'a vue presser ce gilet sur son cœur et le baigner de larmes, en invoquant le nom de son fils bien-aimé. Elle est morte, la bonne mère, sans connaître toute la gloire de celui qu'elle avait tant pleuré.

La frégate sur laquelle était Thorvaldsen fit un long voyage. Elle s'arrêta plusieurs mois dans la mer du Nord. Elle aborda à Malaga, à Alger, à Tripoli, à Malte. A la fin Thorvaldsen n'eut pas le courage de continuer plus longtemps cette expédition maritime. Il s'embarqua sur un bateau qui allait à Naples, et arriva à Rome le 8 mars 1797.

Les premières années qu'il passa dans cette ville furent plus d'une fois traversées par d'amères inquiétudes. Toute l'Europe était alors dans un état d'agitation qui devait se faire sentir jusque dans la retraite du savant et l'atelier de l'artiste. Les grandes questions politiques étouffaient le sentiment poétique. Thorvaldsen travailla avec dévouement, avec enthousiasme, mais sans être encouragé comme il avait le droit de s'y attendre. Le terme de sa pension était expiré, et il n'avait pas encore appris à compter sur la puissance de son génie. En 1803, il venait de modeler une statue de Jason pour payer sa dette au Danemark, il avait épuisé toutes ses ressources, et il se préparait à retourner dans son pays. Il devait partir avec le statuaire Hagemann de Berlin. Dejà les malles étaient faites, le *veturino* attendait devant la porte, quand tout à coup Hagemann annonça qu'il ne pouvait partir, parce que son passeport n'était pas en règle. Une rencontre providentielle avait sauvé Thorvaldsen au moment où il abandonnait le concours; une rencontre non moins heureuse le sauva une seconde fois. Le banquier Hope entra par hasard dans son atelier, aperçut la statue de Jason, et en fut émerveillé. — Combien voulez-vous avoir, dit-il, pour exécuter cette statue en marbre? — Six cents scudi, répondit le modeste artiste. — J'en donne huit cents, s'écria Hope. La somme fut immédiatement payée, et Thorvaldsen resta à Rome. C'est depuis ce temps que son génie a pris l'essor. J'ai essayé de dire quelle fut sa vie. L'avenir dira quelles furent ses œuvres.

En 1819, Thorvaldsen fit un voyage en Danemark. Il y fut reçu avec des témoignages d'affection et d'enthousiasme sans bornes. C'était à qui courrait au-devant de lui; c'était à qui pourrait le voir. Dans l'espace de vingt-cinq ans, dit son biographe, il était bien changé; mais il avait gardé toute la fraîcheur, toute la jeunesse de ses premières affections. Son imagination ravivait tous ses souvenirs, et son cœur se dilatait à la vue des lieux où il avait vécu dans son enfance. On lui avait fait préparer une demeure et un atelier dans l'édifice de l'Académie. Quand il y entra, un homme l'attendait sous le vestibule. C'était le vieux portier qui l'avait vu venir là tant de fois. Thorvaldsen lui sauta au cou. Pendant un an il fut encensé, chanté, béni; et quand il s'en alla, il avait une escorte comme un roi.

Depuis 1820 il est resté à Rome, mais ses compatriotes veulent le revoir. Une souscription a été ouverte en Danemark pour élever un musée où seraient placées toutes ses œuvres. Encore quelque temps, et ce monument national sera bâti, et l'on espère que Thorvaldsen viendra l'inaugurer.

X. Marmier.

Copenhague, 5 décembre 1837.

POETES

ET

ROMANCIERS DE LA FRANCE.

XXVIII.

ANDRÉ CHÉNIER.

On a dit que le nom d'André Chénier était promis à la gloire, et ce mot a passé de bouche en bouche comme l'expression concise d'une idée vraie. La lecture attentive des œuvres d'André Chénier, loin de confirmer l'opinion aujourd'hui accréditée, assigne à l'auteur de *l'Aveugle* et de *la Jeune Captive* un rang glorieux et irrévocable. Bien que les poèmes que nous connaissons soient peu nombreux, ils sont empreints d'une telle beauté, d'une si harmonieuse élégance, que l'admiration ne les abandonnera jamais. Toutefois il convient d'ajouter que cette admiration ne se transformera pas en popularité; car le talent d'André Chénier, exclusivement consacré à la pureté de la forme, n'excite aucune sympathie chez les esprits qui n'ont pas fait de la poésie une étude assidue. Les sentimens qu'il exprime sont généralement vrais; mais comme ils ne se distinguent ni par l'animation, ni par la nouveauté, comme c'est à la forme surtout qu'ils

doivent leur valeur et leur charme, il n'est guère probable que la foule consente à reconnaître et à proclamer un pareil mérite; pour le comprendre, pour l'apprécier dignement, il lui faudrait se résigner à des études préliminaires. André Chénier s'adresse donc principalement aux hommes lettrés; mais l'opinion unanime de ses admirateurs voit en lui un homme du premier ordre.

La naissance et l'éducation d'André Chénier s'accordent merveilleusement avec les œuvres qu'il nous a laissées; sa mère était Grecque, d'une beauté remarquable, et d'un esprit ingénieux; son père était consul de France à Constantinople. André, troisième fils de la famille, fut amené de bonne heure en France, et resta jusqu'à l'âge de neuf ans confié aux soins d'une tante qui habitait le Languedoc. Après avoir nourri son enfance de promenades, de rêveries et de liberté, il entra au collége de Navarre, et s'y distingua bientôt par son application. A seize ans, il lisait familièrement Homère et Sophocle; il avait retrouvé par l'étude la patrie de sa mère. A vingt ans il entra comme sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, en garnison à Strasbourg; mais bientôt, las de l'oisiveté, il revint à Paris pour reprendre ses études et continuer, sans maître et sans guide, la lecture des modèles sur lesquels il voulait se former. Levé avant le jour, il n'avait d'autre ambition que de parcourir le cercle entier de la science humaine, et semblait croire qu'il ne fût pas permis d'aborder la poésie sans ce noviciat encyclopédique. Il n'avait pas mesuré ses forces, l'étude compromit sa santé; et les frères Trudaine, liés avec lui d'une étroite amitié, l'emmenèrent en Suisse pour le soustraire aux dangers d'un travail excessif. Il a consigné les différens épisodes de ce voyage dans quelques notes confuses; mais sa famille, par une discrétion jalouse, a refusé de les publier. Pour notre part, nous regrettons de ne pas les connaître, car lors même qu'elles n'offriraient aucune ordonnance, et qu'elles ne contiendraient aucune description précise des lieux parcourus par André Chénier, ce ne serait pas une raison pour les dédaigner. Il serait curieux d'étudier dans les notes confidentielles du voyageur les germes qui, plus tard, se sont épanouis en idylles, en élégies. Les œuvres que nous possédons forment tout au plus le tiers des manuscrits que l'auteur avait achevés; et peut-être le voyage en Suisse d'André Chénier a-t-il servi à préparer des œuvres ignorées. Il manquerait alors à ces notes un complément important, le poëme dont elles auraient fourni les élémens. Toutefois nous pensons que cette lecture ne serait pas sans profit, car il serait possible d'y découvrir la ma-

nière dont André Chénier envisageait la nature. Il a chanté la Grèce qu'il ne connaissait que par les livres; nous voudrions savoir comment il comprenait le paysage de la Suisse, comment il associait la réalité placée sous ses yeux à la réalité qui lui était révélée par les livres. C'est pourquoi ces notes, confuses ou précises, présenteraient au lecteur un intérêt certain.

Revenu en France, André Chénier interrompit bientôt, pour la seconde fois, les études qu'il venait à peine de reprendre. Il partit pour l'Angleterre avec le comte de la Luzerne, nommé ambassadeur. A Londres, il connut l'isolement dans toute son amertume, et il nous a laissé un éloquent témoignage de sa tristesse. Il a tracé, en quelques pages d'un style négligé, mais poignant, le tableau de ses souffrances. Enfin, en 1790, à l'âge de vingt-huit ans, il revint se fixer à Paris; et sans doute il se fût voué sans relâche au culte de la poésie, s'il n'eût pensé qu'il devait à son pays autre chose que la gloire. Il abandonna sans hésitation, mais non sans regret, la langue harmonieuse qu'il avait si laborieusement étudiée, pour s'engager dans la discussion des intérêts publics. Associé à MM. de Pange, à Roucher, il combattit tour à tour les égaremens de la démocratie et de la cour. Il serait aujourd'hui difficile de reconnaître et de rassembler tout ce qu'il a écrit sur la lutte et les espérances des partis. Mais l'*Avis aux Français* offre un ensemble assez développé pour nous permettre de caractériser les vues politiques d'André Chénier. En lisant cette brochure, où respire à chaque ligne un amour sincère du bien public, il est impossible de ne pas sentir que l'auteur se fie trop à l'excellence de ses sentimens, et qu'il ne s'est pas préparé par des études suffisantes à la solution des problèmes qu'il discute : il veut le bien, il espère, il appelle de ses vœux la conciliation des partis; mais il exprime confusément ses vœux et ses espérances; il marche au hasard, sans aucun plan arrêté. A chaque instant il revient sur ses pas, et il semble oublier la déduction de ses idées pour s'abandonner à des plaintes vertueuses, mais inutiles. Je ne parle pas du style de cette brochure, qui est loin d'égaler en correction les vers de l'auteur; mais, à ne considérer que la pensée prise en elle-même, il est impossible de ne pas reconnaître que l'intention qui a dicté l'*Avis aux Français* est plus louable que l'avis lui-même, car cet avis se réduit à prêcher la paix; et si c'est là l'œuvre d'un philanthrope, assurément ce n'est pas celle d'un publiciste. La lettre adressée par Louis XVI à la Convention trois jours avant sa mort, et rédigée par André Chénier, politiquement jugée, vaut mieux que

l'*Avis aux Français*, car elle est à la fois précise dans son but et dans son expression; elle est empreinte de résignation et de dignité. Le roi condamné demande à ses juges l'appel au peuple, et il accepte la mort comme un juste châtiment de ses fautes, dans le cas où les nouveaux juges auxquels il se confie, réunis en assemblées primaires, en casseraient pas la condamnation prononcé contre lui. Cette lettre demeura inutile, et il était facile de le prévoir; mais du moins elle n'était ni humiliante pour le condamné ni injurieusse pour les juges; elle exprimait noblement les seules pensées que Louis XVI pût faire entendre.

Le 7 thermidor 1794, André Chénier expiait sur l'échafaud la lettre qu'il avait rédigée pour Louis XVI.

Il est facile de surprendre les transformations laborieuses que le poète a volontairement imposées à son talent. Dans les quelques années qu'il a pu donner au développement et à l'expression de ses pensées, il n'a rien négligé pour atteindre la perfection. La valeur très inégale des œuvres qu'il nous a laissées doit être pour les hommes studieux un sujet d'encouragement et d'émulation; car il y a entre la pièce adressée au peintre David sur *le Serment du Jeu Paume*, et les élégies à Camille un intervalle immense, tel qu'il a fallu, pour le franchir, un travail opiniâtre. Envisagée sous ce point de vue, la lecture d'André Chénier est à la fois un exemple et un conseil; et lors même que l'auteur de *la Jeune captive* ne serait pas le précurseur de la nouvelle école poétique dans toutes les questions qui se rattachent à la forme proprement dite, au déplacement de la césure, à l'enjambement, à la richesse de la rime; lors même que ses œuvres publiées pour la première fois en 1819, c'est-à-dire vingt-six ans après la mort de l'auteur, ne seraient pas la préface naturelle du mouvement littéraire accompli sous la restauration, il serait encore utile de le relire souvent, pour apprendre comment la volonté peut assouplir la parole et faire d'un esprit inexpérimenté un poète consommé. Assurément le serment du jeu de paume offrait à André Chénier un thème riche en développemens de toute sorte. Depuis l'émotion patriotique, depuis l'orgueil du triomphe jusqu'à l'espérance d'un avenir pacifique et glorieux, l'auteur avait à parcourir une route vivante et variée. Mais la première condition d'une pareille entreprise était d'accepter franchement le sujet et de ne pas chercher à l'esquiver. Cet épisode, si populaire et si justement admiré, de la révolution française ne pouvait se prêter aux allusions mythologiques; toutes les ruses de la diction devaient échouer contre la

nature même de cet épisode, si le poète tentait de l'encadrer dans les souvenirs de l'antiquité grecque. Cependant André Chénier, plein de la lecture des poètes antiques, n'a pas craint de tenter ce qui, sans doute, quelques années plus tard, lui eût semblé contraire aux lois du goût et de la raison. Au lieu de célébrer le courage civil, et d'associer au simple récit d'une résistance héroïque les sentimens éveillés dans son ame par le souvenir du serment qu'il voulait chanter, il semble s'être efforcé d'effacer la couleur de son sujet. Il parle de Délos et de Latone, d'Apollon et de Diane, comme si l'histoire n'était pas cent fois plus éloquente et plus riche en émotions que toutes ces comparaisons lointaines et laborieuses. Si le rapprochement était indiqué avec brièveté, je ne le blâmerais pas, et même j'insisterais sur l'ingénieuse opposition des deux termes que le poète a choisis; encadré dans une multitude de rapprochemens du même ordre, je ne puis l'accepter, et je déclare en toute franchise, malgré la vive admiration que je professe pour André Chénier, qu'il me paraît avoir complètement méconnu le genre d'images qui convenait au serment du jeu de paume.

Le rhythme de cette pièce échappe à toute définition, c'est un mélange singulier de mesures diverses; mais ce mélange est conçu de telle sorte que l'œil et l'oreille sont à chaque instant déroutés. A proprement parler, il n'y a ni strophes, ni stances; seulement la pièce est divisée en morceaux de dix-neuf vers, et, sans les chiffres qui marquent cette division, le lecteur ne saurait où faire une pause. Mieux vaudrait assurément l'ampleur monotone de l'alexandrin que ce perpétuel changement de mesure qui ne réussit pas à se régulariser en se répétant vingt-deux fois; car l'alexandrin, malgré son uniformité apparente, peut, entre les mains d'un poète habile, s'assouplir et se varier. Mais dès que l'auteur tentait autre chose que le récit du serment, le sujet semblait naturellement appeler la strophe pindarique; car jamais aucune des victoires célébrées par le lyrique Thébain ne s'offrit sous un aspect plus digne et plus majestueux. La strophe était la forme naturelle et nécessaire qu'André Chénier devait adopter. S'il se fût arrêté à ce dernier parti, je suis sûr qu'il eût rencontré la clarté, et que toute la pièce eût été inondée d'une lumière pure et abondante. Telle qu'elle est, l'obscurité n'est pas son seul défaut, mais elle est assurément le plus évident de tous. A travers les nombreux ambages du rhythme indéfinissable que l'auteur a choisi, l'esprit trébuche à chaque pas et ne sait où finit, où commence la pensée de l'auteur. Arrivé au deux-centième vers, le lec-

teur n'est pas plus avancé qu'au premier; car jusqu'à la fin de la pièce, c'est pour lui une nécessité de renoncer à comprendre complètement ce que le poète a voulu exprimer.

Un autre défaut de cette pièce sur lequel je crois utile d'insister, d'autant plus qu'il se rencontre bien rarement dans les autres œuvres d'André Chénier, c'est l'usage ou plutôt l'abus de la périphrase. Je ne crois pas qu'il y ait dans le poème des *Jardins* ou de *l'Imagination* une seule périphrase capable d'exciter autant d'impatience que la façon détournée, je devrais dire inintelligible, dont André Chénier caractérise *le Jeu de Paume*. Il semble que la paume n'ait pas droit de bourgeoisie dans la versification française, et qu'il soit indispensable de transformer la raquette en réseau noueux, en élastique égide. Il est curieux de voir André Chénier, le plus virgilien et souvent le plus homérique de nos poètes, lutter en cette occasion de gaucherie et de pusillanimité avec l'abbé Delille. Lui qui se distingue habituellement par la franchise et la simplicité hardie de l'expression, il s'épuise en efforts pour déguiser sa pensée, pour envelopper d'un nuage l'objet qu'il n'ose nommer. En vérité, il faut plus que de la bonne volonté pour deviner qu'il s'agit du jeu de paume, et sans le titre de la pièce, un lecteur, même clairvoyant, serait tenté d'abandonner la partie. Il serait permis, sans injustice, de chercher parmi les jeux de la Grèce antique celui qu'André Chénier a voulu désigner.

Abstraction faite du rhythme et du langage, à ne considérer que la nature et le mouvement des pensées qui se succèdent dans cette pièce, il nous est impossible de voir dans cette œuvre rien qui se puisse comparer aux idylles ou aux élégies du même auteur. Lors même en effet que ces pensées seraient clairement exprimées, lors même que la périphrase serait absente et laisserait voir nettement les objets que le poète a voulu désigner, les sentimens qu'il s'est proposé de traduire, l'émotion éprouvée par le lecteur demeurerait encore assez tiède; car c'est à peine s'il est permis d'attribuer au poète une émotion sincère. Préoccupé du soin de l'expression qu'il torture laborieusement et qu'il s'efforce de rendre singulière, il n'a guère le temps de ressentir l'enthousiasme qu'il veut chanter. Il a vu dans le serment du jeu de paume le sujet d'une ode, et, dédaignant les routes vulgaires, il a cherché dans le mélange de mesures diverses le moyen d'être majestueux. L'emphase a remplacé l'émotion.

Nous devons regretter qu'André Chénier n'ait pas employé plus souvent la forme de l'iambe, car les quatre pièces auxquelles il a imprimé cette forme se distinguent par une grande franchise, et

témoignent clairement que l'auteur maniait l'iambe avec une entière liberté. Quoiqu'il soit possible de noter çà et là quelques mots qui ne sont pas employés dans leur sens vrai, cependant il est juste de reconnaître que ces taches n'obscurcissent pas la splendeur des pièces où l'œil les aperçoit. L'iambe adressé aux Suisses révoltés du régiment de Chateauvieux est empreint d'une puissante ironie. Le poète célèbre le triomphe des soldats fêtés sur la motion de Collot-d'Herbois, avec une joie pleine d'emphase, et paraît d'abord prendre au sérieux la gloire des triomphateurs; il ne tiendrait qu'au lecteur de croire qu'André Chénier sympathise avec Collot-d'Herbois, et voudrait se mêler à la foule pour applaudir et féliciter les soldats du régiment de Chateauvieux. Mais tout à coup il lance le trait qu'il avait préparé; il laisse aller la corde qu'il avait tendue, et la flèche va frapper droit au cœur des triomphateurs. Il demande quand il lui sera donné de contempler un aussi beau jour; il interroge l'avenir d'une voix inquiète, et il se répond avec assurance : « Un jour égal au jour que je célèbre sera celui où je verrai Jourdan coupe-tête marcher à la tête de nos armées, et Lafayette monter à l'échafaud. » Certes, ce dernier vœu, cette dernière espérance, expriment nettement l'ironie au nom de laquelle le poète apostrophe les triomphateurs. Peut-être André Chénier eût-il bien fait d'ajouter à cette pièce quelques nouveaux développemens; peut-être cette raillerie sanglante qui termine cet iambe eût-elle acquis une valeur nouvelle, si l'auteur eût pris soin de prolonger pendant quelques vers de plus les louanges adressées aux Suisses révoltés. Mais telle qu'elle est, cette pièce répond dignement à l'intention dont elle est née. Elle est simple de pensée, hardie dans l'expression, et peut servir de modèle à tous ceux qui voudront flétrir les injustes popularités. Il y a loin du style de cet iambe à la prose indécise et embarrassée de l'Avis aux Français. Autant le poète semble gêné quand il n'a pas la rime à satisfaire, autant il paraît à l'aise quand il est forcé de compter les syllabes de sa phrase et de croiser la rime à des intervalles déterminés. Il parle naturellement la langue des vers, et dès qu'il est libre de toute contrainte, dès qu'il tente la prose, il a l'air de bégayer un idiome étranger,

L'iambe où il se plaint de l'oubli et de l'abandon où le laissent ses amis, et qui se termine par des paroles de résignation, est supérieur au précédent, sinon par la franchise de la pensée, du moins par la continuité des images. Les moutons promis au charnier populaire, parmi lesquels le poète n'hésite pas à se compter, nous emportent

bien loin des riantes images que l'auteur a puisées dans la lecture des poètes païens, et qu'il sait si habilement naturaliser dans notre langue. Mais une fois en possession de cette comparaison, il la poursuit, et ne l'abandonne qu'après l'avoir épuisée. Grace à l'emploi laborieux de ce procédé, sa pensée prend un corps et devient véritablement visible; puis, par une transition à peine sentie, l'auteur se demande s'il n'est pas injuste envers ceux qu'il accuse, si l'or n'eût pas été sans pouvoir sur ses geôliers, si l'oubli n'est pas la seule chance de salut qui lui reste; il fouille le passé, il interroge ses années de bonheur et de paix. N'a-t-il rien à se reprocher? n'a-t-il jamais détourné sa vue des malheureux, et l'indifférence dont il se plaint n'est-elle pas un juste châtiment infligé au dédain qu'autrefois il a témoigné aux douleurs d'autrui? Chacun des sentimens que j'indique est sculpté dans l'iambe d'André Chénier avec une admirable précision. Les vœux qui servent de conclusion à cette pièce, les souhaits de bonheur et de sérénité que le poète adresse à ses amis oublieux, respirent à la fois la tristesse et la résignation. C'est à peine si le prisonnier conserve l'espérance d'une liberté lointaine; c'est à peine s'il entrevoit la chance d'échapper à la hache qui a déjà tranché tant de têtes. Pourtant il ne maudit pas ceux qui l'abandonnent; il ne renonce pas à la vie, si amère qu'elle soit pour lui, et il leur dit de vivre dans la paix et la sécurité. Les reverra-t-il jamais? Qui le sait? Mais qu'importe? libre ou prisonnier, réservé à la mort ou promis à l'air pur des champs, le bonheur de ses anciens compagnons de joie est encore pour lui une pensée consolante. Près de quitter la terre, séparé du monde des vivans, il aurait honte de conserver dans son cœur un sentiment d'égoïsme et d'envie; seul avec ses espérances défaillantes, il n'est pas jaloux du bonheur de ceux qu'il attendait, et qui ne sont pas venus. Loin de là, il se console dans la pensée qu'ils auront encore des jours nombreux et prospères.

L'iambe adressé aux bourreaux barbouilleurs de lois n'a pas toute la pureté de la pièce précédente. Ici les développemens ne manquent pas, mais ils se pressent confusément, et les images entassées par le poète n'ont pas toute la valeur qu'elles pourraient avoir, parce qu'elles n'ont pas assez d'air pour se déployer librement. Cette remarque s'applique surtout à la première partie de la pièce; car dès que le poète entreprend de prouver que sa plume vaut une épée, sa pensée s'éclaire rapidement d'un jour abondant, et se dessine avec une grande précision. Son indignation, qui d'abord défendait aux paroles de s'ordonner, se transforme sans se calmer, et trouve

moyen de s'exprimer clairement. Le moment vient même où l'entassement des images peut être appelé beauté. Quand le poète s'écrie qu'il ne veut pas mourir sans flétrir, sans percer de ses flèches, sans pétrir dans la fange les bourreaux qui moissonnent les têtes comme les épis d'un champ, sans tracer pour la postérité des portraits qui éternisent l'infamie de ses modèles, personne ne peut songer à lui reprocher la confusion des images qu'il appelle à son secours. L'apostrophe à la Vertu qui termine cette pièce a droit d'être placée parmi les plus beaux mouvemens de la poésie lyrique. Dire à la Vertu : « Pleure si je meurs avant d'avoir achevé mon œuvre de vengeance, avant d'avoir châtié selon leurs mérites les bourreaux qui m'ont condamné, » n'est-ce pas l'expression sublime de l'orgueil et de la colère? Le poète sent toute la dignité de sa mission; il n'hésite pas à se proclamer l'interprète de la justice, et il recommande sa vie à la justice, au nom de laquelle il parle. Dans l'exaltation qui le domine, il ne craint pas de nommer sa mort un malheur public, et il dit à la Vertu de pleurer, s'il n'a pas le temps d'achever sa tâche. Un pareil orgueil porte en lui-même son excuse, et se justifie par son évidente sincérité.

Parlerai-je des derniers vers d'André Chénier, de cet iambe inachevé qu'il murmurait sous les verroux, et qui semble destiné à compter les minutes qui le séparent du supplice? Il y aurait plus que de la puérilité à tenter l'analyse d'un tel monologue. Cependant je ne crois pas inutile d'appeler l'attention sur la coquetterie empreinte dans cette pièce. On dirait que le poète essaie de consoler, d'embellir ses derniers momens par la mélodie de ses plaintes; il retrouve pour ce chant funèbre une grace athénienne. Rien de confus ou d'indécis; les paroles s'ordonnent avec une merveilleuse précision, et semblent défier le temps qui va leur échapper.

Entre les odes d'André Chénier il en est deux qui ont acquis une popularité méritée, l'ode à *Charlotte Corday* et *la Jeune Captive*. La dernière est aujourd'hui dans toutes les mémoires, et résume, pour le plus grand nombre des lecteurs, tout le talent du poète. Sans partager cette opinion, nous pensons cependant que nulle part André Chénier n'a montré plus d'élégance et de souplesse, plus d'abondance et de pureté. L'ode à *Fanny malade* se distingue aussi par une mélancolie vraie et par une grace toute particulière. Le sujet de cette pièce est d'une extrême simplicité; mais le poète en a su tirer un excellent parti. Sa maîtresse a été malade, et il chante la pâleur de sa maîtresse. Il remercie le ciel d'avoir respecté la beauté de

Fanny, et il célèbre en même temps la pieuse charité qui appelle sur sa tête la bénédiction des pauvres. Souvent il l'a vue s'attendrir sur la souffrance et panser les plaies du pauvre; le ciel, en lui rendant la santé, a voulu, sans doute, récompenser sa pitié généreuse, et l'encourager dans son œuvre sainte. Le poète se réjouit de la guérison de Fanny et va même jusqu'à trouver dans la pâleur de sa maîtresse un charme qu'il préfère à sa beauté première. Puis, par un retour imprévu sur lui-même, par un mouvement d'égoïsme bien pardonnable assurément, il lui demande de garder pour lui une part de la pitié qu'elle accorde à la pauvreté souffrante. Puisqu'elle compâtit si tendrement aux douleurs qu'elle n'a pas faites, sera-t-elle moins généreuse pour les souffrances qui sont nées d'elle seule? Épuisera-t-elle sur les pauvres toute la ferveur de son ame, et ne tiendra-t-elle pas en réserve, pour celui qui l'aime et qui la bénit chaque jour, une compassion plus active et plus dévouée? Refusera-t-elle de récompenser, par une fidélité persévérante, une affection sans limites? A mon avis, la série des pensées qui se succèdent dans cette pièce est pleine de grace et de naturel. Peut-être faut il regretter que le rhythme adopté par André Chénier, dans l'ode à *Fanny malade*, n'ait pas une précision suffisante; mais ce défaut, qui frappe à une seconde lecture, est à peine aperçu lorsque l'esprit parcourt pour la première fois les idées exprimées par le poète; une sympathie rapide et involontaire ne permet pas de saisir sur-le-champ ce qu'il y a de vague et d'incomplet dans la forme que l'auteur a choisie; et si cette ode n'est pas une œuvre accomplie de tout point, il faut reconnaître cependant qu'elle mérite de sincères éloges, car elle est d'une grande vérité.

L'ode à *Charlotte Corday* respire un enthousiasme qui n'a rien de factice. On sent à chaque strophe que l'auteur, en écrivant, cède à l'irrésistible entraînement de sa pensée, et qu'avant de se préoccuper de la beauté littéraire de son œuvre, il écoute la voix d'un devoir impérieux. Il ne chante pas pour chanter; pour lui, la tâche du poète ne vient qu'après la tâche du citoyen, et, grace aux sentimens patriotiques dont il est animé, toutes les paroles qu'il adresse à Charlotte Corday ont une signification précise; la rime obéit, mais ne commande jamais. Les souvenirs de la Grèce antique viennent se fondre heureusement dans le portrait de l'héroïne, et se marient à l'histoire contemporaine d'une façon si naturelle que l'esprit s'aperçoit à peine de la distance qui sépare Charlotte Corday d'Harmodius. C'est ainsi seulement qu'il est permis d'associer à l'histoire moderne

les glorieux épisodes de l'histoire antique; pour que les rapprochemens ajoutent au relief de la pensée, il faut qu'ils se présentent d'eux-mêmes et comme attirés par un aimant irrésistible. Mais pour satisfaire à cette condition impérieuse, il est indispensable que le poète soit familiarisé depuis long-temps avec les souvenirs qu'il évoque, qu'il ait vécu dans l'intimité des hommes dont il emprunte le nom, afin d'éclairer sa pensée. Or, ces études préliminaires sont aujourd'hui trop dédaignées, et lorsqu'il arrive aux poètes contemporains d'associer aux évènemens qu'ils célèbrent le souvenir d'un épisode antique, c'est presque toujours avec une sorte d'ostentation. On dirait qu'ils ont hâte de montrer ce qu'ils savent, et qu'ils craignent de ne pas retrouver l'occasion de mettre leur science en lumière. De là naît souvent une obscurité volontaire; ils prodiguent les allusions, suppriment à plaisir les idées intermédiaires, et mettent le lecteur dans la nécessité de deviner. Pas une strophe de l'ode à *Charlotte Corday* ne mérite un pareil reproche. Chénier, en parlant de la Grèce, parle encore de sa patrie, et les noms qu'il choisit, pour honorer le courage viril d'une jeune fille, arrivent sur ses lèvres sans qu'il ait besoin de feuilleter ses souvenirs. Il est permis de reprocher à quelques parties de cette pièce une tension voisine de l'emphase; la jeunesse de l'auteur explique suffisamment ce défaut, et je crois même qu'il est difficile de célébrer le dévouement héroïque de Charlotte Corday sans mériter le même reproche qu'André Chénier. Mais lors même qu'il serait possible d'éviter l'emphase, l'ode d'André Chénier serait encore une œuvre digne d'étude; car elle concilie heureusement la personnalité de la pensée et le respect des traditions; elle est naturelle avec un air antique.

Louer *la Jeune Captive* est une tâche qui paraîtra sans doute bien inutile aux admirateurs d'André Chénier. Les sentimens exprimés par Mlle de Coigny sont si vrais, et se succèdent dans un ordre si logique; les images qui servent de vêtement aux pensées de la jeune captive ont tant de grace et de pureté, qu'il semble superflu d'appeler l'attention sur cet ensemble harmonieux; cependant je crois devoir signaler dans cette ode si justement populaire un mérite qui jusqu'ici a passé inaperçu. Le germe de cette pièce, qui défie la louange et qui échappe à toute analyse, tant le poète s'est identifié avec son personnage, se trouve dans une élégie de Tibulle; mais quel autre qu'André Chénier aurait su tirer de ce germe la moisson dorée qui s'appelle *la Jeune Captive*? Avec deux vers de Tibulle, André Chénier a composé une œuvre dont personne ne voudra ni ne pourra con-

tester l'originalité. C'est là, si je ne m'abuse, un des secrets du génie. Dérober ainsi que l'a fait l'interprète mélodieux de Mlle de Coigny, ce n'est pas commettre un plagiat ni se parer d'une richesse étrangère, c'est conquérir, et légitimer sa conquête en la fécondant. Je ne crois pas qu'il y ait dans notre langue un morceau d'une mélancolie plus touchante, d'une chasteté plus gracieuse que *la Jeune Captive*, et pourtant le germe de cette ode est contenu dans deux vers de Tibulle. Mais la lecture de l'élégie latine, loin de diminuer mon admiration pour André Chénier, ajoute encore à ma sympathie pour ce génie heureux et privilégié; car s'il m'est impossible de méconnaître dans Tibulle l'origine de l'ode française, je suis forcé en même temps d'avouer qu'il y a entre l'élégie latine et l'ode française un immense intervalle, et qu'il fallait, pour le combler, une pénétration et une puissance singulières. Envisagée sous ce point de vue, *la Jeune Captive* mérite une étude sérieuse; car il ne faut pas admirer seulement la grace qui respire dans toutes les strophes de cette pièce, mais bien aussi l'habileté persévérante avec laquelle André Chénier a su développer l'idée à peine indiquée par Tibulle. La comparaison attentive de l'idée première et de l'œuvre n'entame pas d'une ligne la valeur de l'ode française, et peut servir à montrer comment les génies originaux comprennent la lecture des poètes antiques, comment ils choisissent et métamorphosent la substance dont ils se nourrissent, comment ils encadrent une parole oubliée dans leurs impressions personnelles, et trouvent dans le rajeunissement du passé un caractère indépendant et nouveau.

Les épîtres d'André Chénier inspirent le même regret que ses iambes; les quatre que nous connaissons, et qui sans doute ne sont pas les seules qu'il ait écrites, ont toutes les qualités du genre, et concilient, avec une heureuse variété, les épanchemens familiers et les retours vers le passé, que le poète ne perd jamais de vue. La première, adressée à MM. Lebrun et de Brazais, offre un touchant éloge de l'amitié. Quoique plusieurs couplets de cette épître rappellent par la forme les maîtres chéris d'André Chénier, la pièce entière est empreinte d'une sensibilité vraie, et le thème choisi par l'auteur pourra paraître nouveau à bien des lecteurs; car André Chénier ne se borne pas à célébrer les charmes de l'amitié, il insiste avec une conviction éloquente sur les relations étroites du cœur et de l'intelligence, sur la nécessité d'aimer pour comprendre. L'amitié, telle qu'il la conçoit, telle qu'il la célèbre, n'est pas seulement une consolation pour la tristesse, mais une leçon indispensable. Non seulement les affections

rendent la vie plus douce, mais il n'y a pas de poésie possible pour l'homme qui vit sans amis. Celui qui vit seul, qui renferme toutes ses pensées dans le cercle étroit de sa destinée individuelle, ne prendra jamais rang parmi les poètes du premier ordre. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il étudie, les paroles lui manqueront lorsqu'il voudra peindre les sentimens qu'il n'a pas éprouvés. Il aura beau graver dans sa mémoire les vers consacrés à l'expression de l'amitié, il n'atteindra jamais à la véritable éloquence; toutes les fois qu'il voudra parler d'après sa mémoire, le lecteur devinera que l'homme qui lui parle n'a jamais eu d'amis. Le thème choisi par André Chénier nous offre donc l'amitié sous une face toute nouvelle, et peut se résumer en un conseil très significatif : se dévouer pour peindre le dévouement. Ce précepte poétique est aujourd'hui généralement méconnu. La plupart des écrivains, prosateurs ou poètes, qui célèbrent le dévouement, consultent les livres au lieu de consulter leurs souvenirs personnels. Non seulement leur vie est mauvaise, mais les œuvres qu'ils produisent sont nécessairement incomplètes; le conseil d'André Chénier arrive à propos pour leur montrer qu'ils ont tenté l'impossible, et que la première condition de la véritable éloquence est la sincérité. Parler de l'amitié et vivre seul avec soi-même, c'est décrire une terre inconnue, c'est bégayer au hasard un idiome ignoré. Lors même que l'épître adressée à MM. Lebrun et de Brazais ne se distinguerait pas par une rare éloquence, il serait encore sage d'en recommander la lecture aux hommes qui pratiquent la poésie.

L'épître suivante, où André Chénier raconte sa répugnance pour la satire, peut passer à bon droit pour une satire excellente. Il paraît que, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, comme au temps où nous vivons, les salons étaient peuplés de vanités impatientes, et qu'alors comme aujourd'hui nombre de poètes croyaient leur journée perdue s'ils n'avaient recueilli, entre le lever et le coucher du soleil, les applaudissemens d'un auditoire dévoué. Alors comme aujourd'hui, au lieu de consacrer à l'achèvement d'une œuvre long-temps méditée des veilles laborieuses, au lieu de ne solliciter les suffrages qu'après les avoir mérités par leur persévérance, les hommes qui prétendaient vivre pour la gloire ne travaillaient en réalité que pour la vogue. A toute heure de la journée ils étaient prêts à réciter leurs vers pour être applaudis. André Chénier, tout en refusant de traiter la satire, ne peut taire cependant les nombreuses sollicitations qu'il a eu à subir, et il excuse de son mieux la lenteur volontaire, l'apparente stérilité de son imagination. Il n'improvise pas pour le plaisir

des salons oisifs; il n'écrit qu'à son heure, et il ne poursuit pas toujours la même pensée. Il commence à la fois et il mène de front plusieurs compositions. A l'exemple du statuaire qui ébauche dans la même journée un athlète et un dieu, et qui taille tour à tour dans le marbre le front de Jupiter et la jambe d'Ajax, il va d'un poème à un autre, d'une ode à une idylle, et songe à se contenter avant d'espérer les applaudissemens. Peut-être ferait-il mieux de concentrer toutes ses facultés sur une œuvre unique et de ne pas quitter le poème commencé avant de l'avoir achevé. Mais quoi! il n'a pas toujours pour cette première ébauche la même sympathie, la même ferveur. Il se défie de ses forces, et il n'essaie pas de ramener par une volonté violente son esprit emporté en d'autres régions. Que d'autres achèvent en une semaine des poèmes qui seront oubliés le lendemain du jour où ils auront été applaudis; il ne partage ni leur impatience, ni leur avide vanité. Il ne lira rien avant d'avoir donné à sa pensée la forme désirée, avant d'avoir dit ce qu'il veut dire. Il attendra la gloire et se passera de la vogue. Cette profession de foi n'est pas seulement un acte de modestie; car, en présentant son apologie, André Chénier instruit le procès des poètes qu'il n'imite pas, et chacune des excuses qu'il invoque en sa faveur est un grief articulé contre les improvisateurs de son temps et du nôtre. J'ai donc eu raison de voir dans cette épître une satire excellente.

L'épître adressée à M. de Pange, sans mériter la même attention que les deux précédentes, offre cependant une lecture pleine d'intérêt. Le sujet n'est pas neuf, mais l'auteur a su le rajeunir, et c'est précisément ce rajeunissement que j'admire. Il chante le bonheur de l'étude et le bonheur de l'amour, et certes il n'est guère possible de choisir une idée plus vieille. Mais il parle de ses livres et de sa maîtresse avec tant d'élégance et de pureté, il trouve pour les antiques doctrines et pour les yeux de son amie des couleurs si belles et si harmonieuses, que l'idée paraît nouvelle et vous charme comme un spectacle inattendu. En quoi consiste la beauté de cette épître? Comment l'auteur a-t-il renouvelé une pensée qui a traversé toutes les langues, qui appartient à tout le monde, et qui semble défier la poésie par sa vulgarité? Il serait vraiment bien difficile de le dire. Mais, à mon avis, rien ne marque mieux que cette épître la ligne qui sépare le vers de la prose; car chacun des sentimens exprimés dans cette pièce emprunte à la versification la meilleure partie de sa valeur. Dérangez les mots, et chacun de ces sentimens deviendra trivial; lisez les vers d'André Chénier, et vous avez devant vous un

tableau complet. Si la doctrine qui veut estimer les vers en les décomposant, et qui prend la prose comme terme suprême de comparaison, avait besoin d'une réfutation, si les esprits les plus étrangers à l'étude de la poésie ne trouvaient pas dans la lecture des vers un plaisir incontesté, l'épître à M. de Pange démontrerait victorieusement la différence qui sépare le vers de la prose. Il n'y a pas, dans toute l'histoire de notre langue, un poète plus concis qu'André Chénier; personne ne se complaît moins que lui dans l'éclat et le nombre des mots; comment donc expliquer le charme de cette épître? Par le choix sévère des expressions, par l'ordonnance heureuse des images. Il y a dans la forme du vers une vertu singulière, que la critique française du dernier siècle semble avoir complètement méconnue, qui condense la pensée et lui rend à peu près le même service que la trempe au fer rouge qu'elle convertit en acier. De même que certaines figures conviennent au marbre, tandis que d'autres conviennent à la toile, il y a certaines pensées qui, exprimées en prose, demeurent à peu près sans valeur, et qui, resserrées dans le moule du vers, étreintes par la rime, acquièrent une beauté, une précision inattendue. C'est surtout dans les maîtres du premier ordre qu'il faut chercher la démonstration de cette vérité; or, je ne crois pas qu'un seul poète de notre langue, pas même l'auteur d'*Athalie*, connaisse les ruses et les ressources de la versification française mieux qu'André Chénier.

D'après les fragmens que nous avons, il serait impossible de conjecturer ce qu'auraient été le poème d'*Hermès* et *l'Art d'aimer*. Nous savons seulement qu'André Chénier se proposait de refaire l'œuvre de Lucrèce en empruntant le secours de la science moderne. Malgré le talent du poète français, malgré la souplesse de son langage et son ardeur pour l'étude, il est permis de douter que cette entreprise eût été couronnée de succès; car les récentes divisions de la science, en soumettant à une analyse plus rigoureuse les différens phénomènes de la nature, ont singulièrement compliqué la tâche d'un nouveau Lucrèce. Quant à *l'Art d'aimer,* c'eût été probablement pour André Chénier l'occasion d'une lutte victorieuse avec Ovide. Le poème de *l'Invention*, qui nous est parvenu tout entier, offre l'alliance heureuse de l'imagination et de la raison. Rarement est-il arrivé à la langue française de parler plus nettement et en termes plus colorés des devoirs de la poésie. Chacune des idées exprimées par André Chénier a le double mérite d'être vraie, d'être applicable, et de se présenter sous une forme vivante. Parfois la déduction de la pensée est brus-

quement interrompue par un élan du poète vers l'avenir glorieux qu'il a rêvé ; mais il n'y a pas une de ces interruptions qui ne tourne au profit du lecteur, car l'auteur descend des cimes de son ambitieuse espérance plus libre, plus sûr de sa pensée, plus habile à traduire ce qu'il veut, à formuler les lois qu'il a découvertes en feuilletant studieusement les monumens de l'art antique. Malgré sa prédilection avouée pour la poésie grecque, il s'en faut de beaucoup qu'il circonscrive les devoirs de l'imagination moderne dans l'imitation de Sophocle et d'Homère. Loin de là; personne n'a jamais distingué l'invention et l'imitation plus franchement qu'André Chénier; personne n'a senti plus vivement en quoi la liberté diffère de la servitude. Pour marquer comment il comprend l'étude d'Homère et de Virgile, il affirme qu'Homère et Virgile, s'ils fussent nés de nos jours, n'auraient écrit ni *l'Iliade*, ni *l'Enéide*. La seule manière de marcher sur leurs traces, de lutter avec eux, est donc de faire ce qu'ils auraient fait, en s'inspirant du génie qui anime leurs ouvrages. Certes un pareil conseil n'a rien de commun avec l'enseignement universitaire, car il ouvre une large voie à toutes les tentatives de l'intelligence, et les déclare d'avance légitimes, pourvu qu'elles demeurent fidèles aux lois éternelles de la beauté.

Entre les idylles d'André Chénier, il en est trois qui méritent une égale admiration, *le Mendiant*, *la Liberté* et *l'Aveugle*. Le charme de ces trois pièces est si étroitement uni à l'élégance continue de l'expression, que l'analyse, en essayant de les faire comprendre, s'exposerait à les obscurcir. Cette remarque s'applique surtout au *Mendiant* et à *l'Aveugle*. Quant au dialogue sur la *Liberté*, outre le mérite d'expression qui le caractérise aussi bien que les deux autres pièces, il possède un mérite moins évident au premier aspect, mais, à mon avis, beaucoup plus précieux, je veux parler de l'enchaînement des idées. Le dialogue des deux bergers se compose de phrases courtes et vives; mais chacune de ces phrases porte coup. Le poète a trouvé moyen de rajeunir l'éternelle opposition de l'espérance dans la liberté, et du désespoir dans la servitude. Il a montré, avec une délicatesse ingénieuse, comment la souffrance engendre l'injustice, combien la générosité est facile au bonheur. Il n'y a pas une des reparties placées dans la bouche du berger esclave ou du berger libre qui ne renferme une leçon pleine de sagesse. L'idylle ainsi comprise, malgré l'opposition de la vie pastorale et de la vie moderne, n'a rien de factice ni de puéril; car les pensées exprimées par le poète s'adressent à tous les âges de la

biographie humaine. De la région sereine où il s'est placé, il domine toutes les passions, tous les intérêts de la vie actuelle; et, tout entiers au plaisir de l'écouter, c'est à peine si nous prenons la peine de demander le nom des interlocuteurs qu'il a choisis pour interprètes. Les idylles du *Mendiant* et de *l'Aveugle* sont appelées à un succès plus général que l'idylle de *la Liberté*. Jamais notre langue ne s'est montrée plus mélodieuse et plus riche que dans les périodes qu'André Chénier prête à Homère. Cependant je crois que l'idylle sur *la Liberté* révèle chez le poète une plus grande maturité de pensée.

Les élégies consacrées aux joies et aux souffrances de l'amour semblent dérobées tantôt à Properce, plus souvent encore à Tibulle. A parler franchement, l'amour, tel que nous le comprenons aujourd'hui, tel que nous le voyons, non-seulement dans les romans et au théâtre, mais dans la vie réelle, paraît à peine dans les élégies d'André Chénier. Le poète admire et célèbre la beauté de sa maîtresse; il lui arrive de redouter l'infidélité, de pleurer l'absence; mais ses doutes sont les doutes de l'orgueil, et ses pleurs ne s'adressent qu'au plaisir. Rien chez lui ne témoigne l'exaltation et le dévouement qui semblent inséparables de l'amour. Cette manière de comprendre les femmes appartient précisément à l'élégie latine. Properce et Tibulle ne voient dans leurs maîtresses que le plaisir et la beauté; le dévouement et l'abnégation n'entrent pour rien dans les joies ou dans les souffrances qu'ils expriment. Mais ce qui était naturel et nécessaire sous l'empire du polythéisme nous semble singulier chez un poète né dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. A cette époque, il est vrai, le sentiment religieux était peu développé; le scepticisme, qui avait envahi la société française, ne permettait guère à la passion de s'élever jusqu'à l'extase. Aussi n'est-ce pas l'absence du sentiment religieux qui nous étonne dans les élégies d'André Chénier, mais bien la sincérité de son paganisme. Jamais il ne lui arrive d'associer l'idée de sa maîtresse à l'idée d'une vie future; cet oubli s'explique naturellement par le milieu où vivait le poète. Mais jamais non plus il ne raille les croyances qu'il ne partage pas; et, par cette modération, il se détache de son siècle. Il chante la beauté de sa maîtresse, et le plaisir qu'il goûte dans ses bras; mais il parle du plaisir et de la beauté comme un païen, et son vers respire une admiration si sincère, une joie si naïve, que son amour, si incomplet qu'il soit, a quelque chose de sérieux. La jeunesse d'André Chénier ne suffit pas à expliquer le caractère païen de ses élégies; car, de vingt à trente ans, il avait eu sans doute l'occa-

sion de connaître l'amour autrement que par le plaisir. Je crois plutôt que sa prédilection pour l'art antique transformait à son insu les impressions qu'il avait éprouvées. Il ne trouvait ni dans Properce ni dans Tibulle l'expression de l'amour sincère; et, par respect pour ses modèles, il se bornait à chanter le plaisir. Mais cette soumission touchait à son terme. Maître absolu de la langue qu'il avait étudiée avec une patience monastique, André Chénier, s'il eût vécu plus long-temps, aurait trouvé pour l'amour une expression supérieure à l'expression païenne. Cependant ses élégies, telles qu'elles sont, vouées tout entières au plaisir et à la beauté, sont un excellent sujet d'étude, car elles offrent aux poètes de notre temps le modèle accompli de la précision dans l'abondance.

GUSTAVE PLANCHE.

LETTRES

SUR L'ÉGYPTE.

RÉTABLISSEMENT
De l'ancienne Route de l'Inde.

La prise de Constantinople par les Turcs, en rendant à l'islamisme quelque énergie guerrière, et en fermant l'Orient aux Européens, poussa leurs courses aventureuses vers l'Océan Indien. Ils découvrirent la route du Cap de Bonne-Espérance, par laquelle ils pénétrèrent dans l'Inde, et dans toute l'extrémité orientale de l'Asie, que l'islamisme n'avait fait qu'effleurer, et où il n'avait pu établir sa puissance. Lassés des obstacles que leur présentait le croissant dans la Méditerranée, et ne pouvant se détacher de l'Orient, pour lequel la communion violente des croisades leur avait inspiré encore plus d'amour, les Européens firent un circuit énorme pour aller le retrouver, et furent amplement dédommagés de leurs périlleuses fatigues, en nouant avec lui des relations plus intimes et plus larges, en connaissant mieux l'Orient de l'Inde et de la Chine. Depuis trois siècles, la route que suit le commerce européen est encore celle du Cap de Bonne-Espérance.

Cependant l'aspect du monde a bien changé; l'empire turc est en décadence; la race arabe tend les bras aux Européens, et leur redemande les arts, la science et la richesse. Déjà Bonaparte, préoccupé de l'établissement des Anglais dans l'Inde, avait voulu reprendre la voie la plus directe et la plus franche vers l'Orient, afin de donner à la France un rôle prépondérant dans cette grande question. La France, maîtresse de l'Égypte, allait rouvrir le canal des deux mers; la possibilité en fut constatée par la science moderne; tous les travaux préparatoires furent exécutés par les ingénieurs français; l'Europe crut un instant que ses navires allaient franchir l'isthme de Suez, et que l'Inde allait être de nouveau conquise par l'Alexandre moderne. Mais vous savez comment il échoua en Syrie.

L'invention des bateaux à vapeur et des chemins de fer a prodigieusement transformé le système des communications humaines. Ce puissant moyen de locomotion, qui ne fut d'abord appliqué qu'à de petites distances, tend aujourd'hui à devenir général, et à être employé au parcours des plus grandes lignes ud globe. Pendant que la France est occupée de ses débats intérieurs, l'Angleterre, plus cosmopolite, songe activement à appliquer la vapeur au rétablissement de la ligne commerciale d'Orient, traduction matérielle de la régénération de ces contrées célèbres, et de leur union définitive avec les nations occidentales.

Entre l'Inde et l'Europe, il y a quatre routes différentes. La première, par l'Indus, l'Oxus, la mer Caspienne et la mer Noire; la seconde, par le golfe Persique, le Tigre, l'Euphrate et l'Oronte; la troisième, par la mer Rouge et l'isthme de Suez; la quatrième, par le Cap de Bonne-Espérance. La première est celle du commerce de Constantinople, celle que suit la Russie pour aller dans l'Inde. La seconde ne sert guère qu'à la Perse, à la Syrie et à l'Asie Mineure. La troisième route est entièrement abandonnée, mais elle était la plus fréquentée dans l'antiquité et dans le moyen-âge. La quatrième est aujourd'hui à peu près la seule qui soit suivie par toutes les nations de l'Europe.

De ces quatre routes, celle qui convient le mieux pour l'établissement d'une ligne de vapeur, c'est évidemment la troisième. C'est la plus courte et la plus commode, non seulement pour l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, mais encore pour la Russie, qui a aujourd'hui des ports et une marine sur la mer Noire. La route de l'Indus est trop orientale, et offre de trop grands intervalles de terre. La route de l'Euphrate, outre qu'elle est plus longue que celle de la mer Rouge, exigerait un canal de jonction entre l'Oronte et l'Euphrate; et les Anglais, qui l'avaient destinée à recevoir une ligne de vapeur, ont constaté, par l'insuccès de leur tentative, que Suez est la véritable voie sur laquelle il faut appeler l'attention générale des peuples occidentaux pour l'établissement de la ligne de vapeur qui doit les conduire dans l'Inde.

Quant à la route du Cap de Bonne-Espérance, elle est un non-sens commercial et géographique; elle ne peut être justifiée, dans le passé, que par les dispositions hostiles de l'Orient, et dans le présent, par les difficultés politiques qu'offrent le rétablissement et la pratique commune de la ligne de Suez.

L'appel doit venir de la France, car elle est la plus désintéressée dans le débat. La France doit proclamer hautement la nécessité politique et commerciale de la ligne de vapeur de l'Inde. Jalouse de ses possessions indiennes, l'Angleterre cherche à résoudre le problème, sans oser ostensiblement le poser. Mais, croyant travailler pour elle seule, l'Angleterre travaille pour tout le monde; car une loi fatale veut aujourd'hui que, soit que l'on prenne pour point de départ la personnalité, soit que l'on puise ses inspirations dans le dévouement, on arrive toujours au progrès et à l'association. Ainsi nous de-

vons rendre justice à ce que l'Angleterre a déjà fait; la carte de la mer Rouge, fruit des travaux de cinq années d'une escadrille envoyée par la compagnie des Indes, est un jalon précieux; l'établissement des paquebots à vapeur de Bombay à Suez est déjà un commencement de pratique. Les Anglais ont aussi fourni à Mohammed-Ali un paquebot à vapeur en fer, pour la navigation du Nil. Matériellement, la question est donc très avancée, puisqu'il ne reste plus que l'isthme de Suez pour compléter la ligne de vapeur.

Ici est le nœud de la difficulté. 1° Comment l'isthme de Suez doit-il être traversé? Est-ce par un canal de navigation? est-ce par un chemin de fer? 2° Le genre de travail arrêté, quel est le mode à suivre pour son exécution? Qui doit en fournir les fonds, et en retirer les profits? qui doit en être propriétaire et administrateur?

La question de préférence entre les canaux et les chemins de fer, qui a été agitée pour beaucoup d'autres localités, se présente aussi pour Suez d'une manière bien plus large et bien plus neuve. Pour la résoudre, examinons d'abord le système de canalisation; nous le comparerons ensuite au chemin de fer.

CANAL DES DEUX MERS.

D'après les plans et les études des ingénieurs français de l'expédition d'Egypte, la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée résultait d'un système de canalisation intérieure dans l'isthme et le Delta, jusqu'à Alexandrie. Ce système consistait: 1° dans le canal actuel du Kaire *el kalidj*, éclusé, et versé dans l'*Ouâdi-Toumlâh*, avec un bassin de partage à *Senekah;* le surcroît des eaux, après avoir rempli l'Ouâdi, aurait servi à entretenir les canaux de *Bubaste* et de *Moezz;* la pente du canal étant le double de celle du fleuve, devait fournir une bien plus grande quantité d'eau, avec moins de dépôts; 2° à gauche du bassin de partage, on établissait le premier bief, de 19,490 mètres, rempli à la fois par les eaux du Nil entrant dans le canal de Moezz à *Atryb*, et par les eaux du bassin; 3° à droite, un second bief dans l'Ouâdi, de 72,500 mètres, rempli par les eaux du bassin; 4° un troisième bief, formé par l'excavation naturelle des lacs amers, de 40,000 mètres, rempli par les eaux du Nil, et entretenu à la hauteur correspondante des basses eaux de la mer Rouge; 5° le canal entre les lacs amers et le golfe de Suez, de 21,439 mètres, rempli par les eaux de la mer Rouge, entretenu au niveau des basses eaux de cette mer, et ayant alors 10 pieds environ de profondeur, et dans les hautes eaux pouvant avoir jusqu'à 16 et 17 pieds.

Voilà ce qu'on appelait le *canal des deux mers*. A Atryb, on aurait pris le canal de *Faraounieh*, qui traverse le Delta, et conduit dans la branche de Rosette, où l'on serait entré dans le canal de *Rhamanieh*, pour arriver à Alexandrie. Ces canaux auraient été recreusés et restaurés. D'Atryb, on pouvait encore se rendre à Damiette ou au Kaire, en descendant ou en remontant la branche de Damiette.

Mais, indépendamment de ce système de canaux intérieurs, il y avait encore un canal de dérivation par l'isthme vers la Méditerranée, entre les lacs amers et l'ancienne Péluse. Cet appendice, comme on voit, était la partie la plus importante du projet, puisqu'il formait le véritable canal de jonction de la Méditerranée à la mer Rouge, et qu'il aurait pu être assez profond, par l'affluence des eaux des lacs amers, pour donner passage à de forts navires. Les ingénieurs du projet l'avaient bien senti, quand ils s'exprimaient ainsi : « Nous pensons qu'un canal ouvert sur cette direction présenterait un avantage que n'aurait pas le canal de l'intérieur. En effet, la navigation pourrait y être constante, puisqu'il serait facile d'y entretenir une profondeur plus considérable que celle du premier canal, au moyen d'un courant alimenté par l'immense réservoir des lacs amers, d'où les eaux, par leur chute, pourraient acquérir une vitesse capable de prévenir les dépôts de sable que les vents y apporteraient du désert. On n'aurait point à craindre qu'il s'y formât de barre, parce que les eaux de la mer, qui alimenteraient les chasses, n'y déposeraient pas de limon, et que l'énergie du courant, qu'on pourra resserrer entre deux jetées, devra entretenir un chenal constamment ouvert et profond. Ce canal restant toujours navigable, on pourrait plus souvent profiter des vents favorables à la sortie de la mer Rouge. J'ajouterai que, si je ne voyais quelques difficultés à recreuser et à entretenir à la profondeur convenable le chenal entre Suez et sa rade, je proposerais d'établir, à l'usage des corvettes et même des frégates, la communication directe des deux mers par l'isthme; ce qui deviendrait le complément de cette grande et importante opération. »

Comme il ne s'agit point maintenant d'établir un système de canalisation intérieure, nous pouvons, dans le projet actuel, élaguer le canal de Rhamanieh, celui de Faraounieh, celui de Moezz, le bief à droite et le bief à gauche du bassin de partage, et le canal du Kaire lui-même. Il nous restera donc : 1° les lacs amers; 2° le recreusement du canal qui conduit les eaux de la mer Rouge dans les lacs amers; 3° le canal de dérivation des lacs amers à la Méditerranée vers Thyneh; 4° les travaux accessoires d'écluses, ponts, jetées, etc. D'après le devis des ingénieurs français, ces différens travaux ont été estimés :

Recreusement du canal d'eau de mer, sur 11,000 toises de développement.	1,287,000	francs.
Canal de dérivation des lacs amers à la Méditerranée, sous l'ancienne Péluse, 14,000 toises.	2,500,000	—
Écluse double et pont à l'entrée du bief d'eau de mer sur les lacs.	350,000	—
Écluse de chasse et de navigation, bassin et pont, au débouché du canal dans la mer Rouge, à Suez. . . .	450,000	—
Écluse de chute à sas, et grand déversoir à la prise d'eau du canal de dérivation des lacs amers.	1,200,000	—

Deux jetées et ouvrages accessoires au débouché du canal sous Péluse.	1,000,000 —
Travaux de creusement, écluses, digues, balises, dans le chenal et la rade de Suez.	2,500,000 —
Coût total. . .	9,287,000 francs.

Sur un développement de :

Canal de la mer Rouge aux lacs amers. . .	11,000 toises.
Lacs amers.	20,500 —
Canal de dérivation à la Méditerranée. . . .	34,000 —
Développement total. . .	65,500 toises
	ou 130,500 mètres.

CHEMIN DE FER DU KAIRE A SUEZ.

Des ingénieurs français avaient fait le projet du canal; des ingénieurs anglais se sont occupés de celui du chemin de fer. En 1833, le pacha d'Égypte, animé par ses triomphes récens contre le sultan, et parvenu au faîte de sa puissance, conçut le projet de deux grandes entreprises, car, dans l'esprit des musulmans, les triomphes guerriers doivent toujours être le prélude de quelque victoire contre la nature extérieure. Mohammed-Ali voulut dompter le Nil et le désert; il résolut d'exécuter le barrage et le chemin de fer de Suez. Le pacha, qui a l'intelligence des choses d'Occident, et qui sait bien que l'industrie métallurgique est plus avancée en Angleterre qu'en France, voyant d'ailleurs que les Anglais offraient les fers à meilleur marché, confia l'exécution du chemin de fer de Suez à un ingénieur anglais, Galloway-Bey, dont le frère, négociant à Alexandrie, obtint la fourniture des rails. On se contenta d'indiquer quelques travaux de déblai et de remblai; d'après la distance généralement admise entre le Kaire et Suez, on évalua le nombre de rails, et l'on présenta le devis au pacha, qui l'agréa.

Nous avons parcouru le désert du Kaire à Suez, et il nous semble que la possibilité du chemin de fer ne peut plus aujourd'hui être l'objet d'aucun doute; vous verrez même, par la topographie que nous allons donner, qu'il n'est pas de localité plus propre à recevoir une ligne de chemin de fer, et qui exige moins de travaux pour son installation.

En sortant du Kaire par *Bab-el-Touloun*, on traverse des jardins; on laisse à gauche l'emplacement où campent les caravanes de pélerins; on se détourne, au nord, pour faire des provisions d'eau à un petit village sur la lisière du désert; l'on traverse ensuite une plaine dont l'inclinaison est du sud-est au nord-ouest, et qui se termine au sud-est par de petites collines derrière lesquelles passe la route plus élevée, mais plus courte, que suivent ordinaire-

ment les Arabes du désert (1). Après deux heures de marche, les collines s'abaissent, et on longe une série de dunes de sable situées au nord. On les appelle *El-Dama*. Ces sables sont poussés et amoncelés là par les vents du sud, par les *kamsins*. Ils paraissent mobiles. La nuit nous ayant surpris en cet endroit, nous nous détournâmes de la route, et nous allâmes nous coucher contre les dunes, dont le sable nous offrait un lit assez mou. Nous dormîmes enveloppés de nos couvertures, ayant le ciel étoilé pour pavillon, et nos quatre dromadaires pour remparts. — En établissant le chemin de fer dans cette direction, on n'aurait rien à craindre de ces dunes dont la situation au nord de la ligne ne permettrait pas que les sables fussent poussés sur elle par les vents du midi, les seuls qui les soulèvent. Les sables chassés par le kamsin passeraient au-delà de la ligne, et iraient s'agglomérer contre les dunes; car ils ne s'arrêtent que là où ils trouvent un point de résistance.

La veille, au soir, nous avions suivi les dunes pendant deux heures environ; le lendemain, au matin, nous les suivîmes encore pendant une heure, puis nous passâmes au lieu nommé *El-Bab*. C'est une roche calcaire qui traverse la route du sud au nord, et qui est coupée naturellement en cet endroit. Là le sol est moins sablonneux, et on commence à y apercevoir des graviers et des cailloux roulés. Sur ce point il y aurait à faire quelques travaux de déblai, afin de niveler le sol. Après avoir passé cette espèce de gorge fort courte, on entre dans une autre plaine dont le terrain est plus solide, et où l'on aperçoit, dans de légers enfoncemens (vallons en germe qui courent du sud au nord, selon la pente des eaux pluviales), des rudimens de végétation, des herbes, des plantes grasses, des broussailles épineuses. Aux endroits plus élevés, on voit une quantité considérable de graviers, de cailloux, de jaspe veiné, de silex : la surface du sol en est comme parsemée. Il y a aussi quelques pétrifications de palmiers.

Après quatre heures de marche on trouve, sur la route, un arbuste épineux nommé *El-Hamra* (c'est le *mimosa nilotica*). Au bout d'une heure, on rencontre un puits creusé dans le roc, mais qui est sans eau. Il est situé à un quart d'heure de la route, au sud : aux environs se trouve un tombeau de cheyk. La route prend ici le nom de *Darb-el-Homar*, et on voit un autre *mimosa nilotica*, taillé en forme d'arbre, de six à sept pieds de hauteur. C'est véritablement le seul arbre qui existe entre le Kaire et Suez, le seul qui donne un peu d'ombre. Les Arabes disent qu'il partage la route en deux parties égales. A six heures de distance de cet arbre la plaine se rétrécit, les montagnes du sud s'élèvent, celles du nord s'abaissent vers le nord-ouest. On passe à côté de collines abruptes, et que l'on dirait démolies par le marteau de l'homme. Nous couchâmes près d'une de ces collines, en nous détournant un peu de la route. Il y aurait là divers remblais à exécuter, le sol offrant quelques dépressions,

(1) Cette route se nomme *Darb-el-Tarabin;* nous l'avons prise au retour. Elle est plus inégale que l'autre, plus montueuse, et moins propre à un chemin de fer.

mais peu considérables. — Le lendemain matin, après avoir marché encore une heure dans la vallée, et avoir aperçu au nord, à un quart de lieue de la route, le fort d'*Adjeroud*, nous entrâmes dans la plaine à l'extrémité de laquelle se trouve Suez. Cette plaine est légèrement inclinée vers la mer. A une lieue avant d'arriver à la ville, on voit le puits nommé *Bir-Suez*, dont l'eau est saumâtre.

Le relevé de cet itinéraire donne :

De *Bab-el-Touloun* au village où l'on s'arrête pour faire les provisions d'eau.	1 heure.
Plaine terminée au sud-est par des collines peu élevées.	2 —
Plaine longée au nord par les dunes de sable.	3 —
Depuis *El-Bab* jusqu'à *El-Hamra*, terrain solide et caillouteux.	4 —
Depuis *El-Hamra* jusqu'à *Darb-el-Homar*.	1 —
Depuis *Darb-el-Homar* jusqu'aux collines abruptes.	6 —
Depuis les collines abruptes jusqu'à la hauteur d'*Adjeroud*.	1 —
Depuis la hauteur d'*Adjeroud* jusqu'au *Bir-Suez*.	1 —
Depuis le *Bir-Suez* jusqu'à la ville.	1 —
	21 heures.

L'allure du dromadaire est presque aussi régulière que le pendule; elle peut très bien servir à mesurer la distance, et cette mesure, pratiquée par les Arabes, est d'une exactitude rigoureuse. Par heure, le dromodaire fait une lieue et un tiers, ce qui donne 28 lieues, ou 125,000 mètres, pour la distance totale du Kaire à Suez. Cette distance est aussi celle qui est donnée par les meilleurs géographes, notamment par la grande carte d'Égypte. En suivant la direction ci-dessus indiquée, le chemin de fer n'exigerait que quelques travaux de terrassement très peu coûteux. On peut donc évaluer à 400,000 fr. la lieue de chemin de fer à double voie, ce qui porte la dépense à 11,200,000 fr. Ajoutez à cette somme 600,000 fr. pour l'achat des locomotives, le coût total s'élèvera à 11,800,000 fr. Le chemin n'offrirait que deux courbes d'un immense rayon, et sa pente du Kaire à Suez serait de 0^{m} 107 par lieue, chiffre donné par les ingénieurs de l'armée française.

On a fait deux objections au chemin de fer de Suez : 1° les attaques des Bédouins; 2° la mobilité des sables. A la première objection, Mohammed-Ali s'est chargé depuis long-temps de répondre en établissant une police sévère au désert, et en purgeant ces vastes mers de sable des pirates qui les infestaient. C'est un des bienfaits incontestables de son administration. Autrefois, on ne pouvait parcourir la route du Kaire à Suez, qu'en nombreuse caravane; aujourd'hui, les voyageurs n'ont rien à redouter dans ce trajet. Il est donc peu probable que la cupidité des Arabes du désert fût tentée par quelques rails de fer, que l'on peut d'ailleurs aisément faire garder. Que Mohammed-Ali confie la garde du chemin à une tribu, dont le chef en répondra sur sa tête; cette mesure suffira pour garantir les rails contre toute attaque. La tribu

gardienne sera fidèle, non-seulement par nature et par religion, mais encore parce qu'elle n'ignorera pas qu'aujourd'hui le désert n'est plus une retraite impénétrable aux soldats de Mohammed-Ali.

Quant à l'objection de la mobilité des sables, nous y avons déjà répondu en partie. L'itinéraire que nous avons tracé, ne fait que confirmer l'opinion déjà émise par tous ceux qui ont exploré le désert du Kaire à Suez, touchant la possibilité d'établir un chemin de fer entre ces deux points. En effet, ce chemin ne rencontre dans son trajet aucune montagne, aucun fleuve, aucune forêt; il n'y a point de percées à faire, point de voûtes à construire. La mobilité du sol ne saurait être un obstacle; car la route actuellement pratiquée est tellement solide, qu'elle est indiquée, sur presque tous ses points, par un large ruban composé de trente ou quarante sentiers parallèles, tracés par les pieds des bêtes de somme. Ces sentiers ne sont jamais recouverts par les sables; ils sont suivis invariablement par les dromadaires; ce sont des espèces de rails étendus dans le désert, sur lesquels passent ces locomotives vivantes (1). Au reste, tout ce terrain se durcit et se solidifie de jour en jour, par les herbes qui y croissent, et les pluies qui deviennent plus fréquentes. En étudiant le désert, et le travail d'organisation qui s'y fait, on est convaincu qu'il n'est point condamné à rester éternellement stérile et infécond.

COMPARAISON DES DEUX MODES DE COMMUNICATION.

La comparaison du canal au chemin de fer, sous le rapport de l'étendue et de la dépense, donne le résultat suivant :

Développement du canal.	130,500 mètres.
Développement du chemin de fer.	125,000 —
Différence. . .	5,000 mètres.
Coût du chemin de fer.	11,800,000 francs.
Coût du canal.	9,287,000 —
Différence. . .	2,513,000 francs.

Vous voyez que le chemin de fer aurait 5,500 mètres de moins de développement, et coûterait cependant 2,513,000 francs de plus que le canal.

Comparons aussi les deux voies sous le rapport des autres avantages, tels que la célérité et l'économie de transport, soit pour les personnes, soit pour les marchandises.

(1) Nous avons vu sur la route, dans les endroits sablonneux, les traces des roues de la voiture d'une princesse égyptienne, que nous retrouvâmes ensuite aux sources de Moïse, où elle prenait les eaux. On rencontre aussi fréquemment sur le sable des empreintes de pieds de gazelles.

LIGNE DE VAPEUR PAR LE CANAL.

De Bombay à Suez.	390 heures.	
Trajet du canal par les vapeurs.	24 —	
De l'embouchure du canal à Malte.	78 —	
De Malte à Marseille.	79 —	
	561 heures.	

LIGNE DE VAPEUR PAR LE CHEMIN DE FER.

De Bombay à Suez.	390 heures.	
De la rade de Suez au chemin de fer.	1 —	
De Suez au Kaire.	3 —	
De Bab-el-Touloun à Boulak.	1 —	30 m^s.
Du Kaire à l'Atfé, par bateau à vapeur. . . .	24 —	
De l'Atfé à Alexandrie.	8 —	
D'Alexandrie à Malte.	73 —	
De Malte à Marseille.	79 —	
	569 heures 30 m^s.	

Ce tableau vous montre que, bien que le chemin de fer puisse être parcouru en 3 heures, tandis qu'il en faut 24 pour traverser le canal, à cause des écluses, le trajet total de Bombay à Marseille donne encore 8 heures 1/2 en faveur du canal.

Il y a en outre une considération puissante. La ligne que nous venons d'indiquer par le chemin de fer, suppose quatre déplacemens : 1° un débarquement à Suez, au moyen d'une chaloupe, et le trajet de la rade à la ville, qui peut quelquefois durer plus d'une heure, si le vent est contraire; 2° un transport à dos de chameau ou de cheval, de *Bab-el-Touloun* à Boulak; 3° le débarquement à l'Atfé, et l'embarquement sur le canal d'Alexandrie; 4° le débarquement à Alexandrie et l'embarquement pour Malte. Pour le transport des voyageurs et des lettres, cela offre peu d'inconvéniens, et ne cause pas un très grand retard; mais pour les marchandises, la chose devient plus grave. Ces déplacemens successifs entraîneraient non seulement des retards considérables, et détruiraient entièrement le calcul ci-dessus établi, mais encore ils occasionneraient des frais de commission, de débarquement et d'embarquement, de transport par terre à dos de chameau, de hangar et de magasinage. Il est évident que cela nécessiterait des entrepôts à Suez, au Kaire et à Alexandrie, entrepôts qui prendraient une extension énorme, si tout le commerce de l'Inde passait par cette ligne, et qui seraient aussi coûteux qu'inutiles, puisqu'il ne s'y ferait aucun travail de division ou de préparation.

La ligne du chemin de fer ne convient donc qu'aux passagers, aux lettres, aux marchandises qui doivent rester en Égypte pour y être consommées,

ou pour y subir une opération de division et de distribution. On ne pourrait tout au plus transporter par cette voie que les produits précieux, tels que les valeurs d'or et d'argent, les perles, les châles, les cafés, le thé et autres denrées de l'Inde et de la Chine.

Il y a des personnes qui pensent que là doit se borner le fruit d'une ligne à vapeur par Suez, et qu'il ne faut pas songer au transport des grosses marchandises. Elles estiment que la communication par l'isthme ne doit servir qu'aux voyageurs, aux dépêches, aux objets que l'on porte avec soi, et que les denrées de poids doivent continuer à suivre la route du Cap de Bonne-Espérance. Elles se fondent : 1° sur les difficultés de la navigation de la mer Rouge; 2° sur l'obstacle des moussons; 3° sur la cherté du transport des marchandises par la vapeur. Dans cette pensée, elles poussent à l'établissement du chemin de fer, persuadées qu'aucune autre voie ne saurait être tentée, et qu'il remplit le but que l'on doit se proposer. En cela, leur zèle est louable. Il convient pourtant d'examiner leur opinion, et les trois points sur lesquels elle s'étaie; car elle ne tend à rien moins qu'à détruire la possibilité de ramener le commerce de l'Inde à sa route naturelle, par le moyen d'une ligne de vapeur.

Il est vrai que la mer Rouge passe pour difficile et dangereuse; mais c'est à l'inhabileté des navigateurs, plutôt qu'à des dangers réels, que cette réputation doit être attribuée. Les Arabes surtout, ignorans dans l'art de la navigation, et n'ayant que des navires mal construits, ont contribué à présenter la mer Rouge comme la plus périlleuse de toutes les mers. Il n'en est rien cependant; le Golfe Arabique n'a pas plus d'écueils et de tempêtes que les autres mers du globe. Ses côtes, il est vrai, ont des bancs de sable et des bas-fonds; mais quelles côtes n'en ont pas? Au reste, ce préjugé était déjà discrédité lors de l'expédition française en Égypte, puisque les auteurs du mémoire sur le canal des deux mers, invoquant le témoignage et l'autorité de l'amiral Rosily, qui avait parcouru cette mer en 1787, s'exprimaient en ces termes : « Ces dangers, enfantés seulement par l'ignorance des navigateurs anciens et modernes, ont été accrédités par l'erreur générale. En jetant les yeux sur la nouvelle carte de cette mer, on voit que la route tenue par la frégate *la Vénus* en embrasse la largeur dans tous les sens; on doit donc rester convaincu que tous les bâtimens de commerce n'y trouveront pas des difficultés d'une autre nature que celles qui sont communes à toutes les mers étroites. Les côtes seules offrent des dangers; mais le nombre des bons mouillages est si considérable, que les marins du pays jettent l'ancre tous les soirs, parce qu'ils ne naviguent jamais de nuit. » Les travaux exécutés depuis par la compagnie des Indes confirment l'opinion des ingénieurs français, et doivent effacer jusqu'à la dernière trace du préjugé qui voudrait faire de la mer Rouge un gouffre inabordable, une véritable Charybde engloutissant navires et navigateurs.

L'objection tirée des moussons n'est pas moins dépourvue de fondement. La régularité des vents qui soufflent sur la mer Rouge, ne saurait être un obstacle à la navigation. La direction de ces vents pousse tantôt de Suez à

Moka, tantôt de Moka à Suez. La mer Rouge peut être divisée en deux grandes zones atmosphériques : depuis Djedda jusqu'à Moka, la prédominance des courans est pendant neuf mois du sud au nord; depuis Djedda jusqu'à Suez, elle est pendant neuf mois du nord au midi. Au reste, depuis que la vapeur permet de naviguer contre le vent, cette objection des moussons n'a plus aucune valeur. En fait, les paquebots de la compagnie des Indes arrivent à Suez et en partent plusieurs fois par mois, par conséquent avec et contre la mousson. Les départs et les arrivées ont été combinés avec ceux des paquebots-postes de la Méditerranée. Cette entreprise, qui fait honneur à M. Waghorn, et qui prouve que toutes les susceptibilités d'amour-propre national s'effacent peu à peu devant les grands intérêts du commerce et de la richesse générale, a été annoncée, pour ainsi dire, officiellement par le gouvernement français. Voici en effet ce qu'on lit dans *le Moniteur* du 20 juillet 1837 : « Une ligne régulière de paquebots à vapeur s'établit, sous la direction de M. Waghorn, entre Suez et Bombay. Les départs de Suez auront lieu trois fois par mois; ces départs se rapporteront à l'arrivée des paquebots français à Alexandrie. » Dans l'état actuel de la ligne, le résultat offert par M. Waghorn est 38 jours entre Paris et Bombay :

De Paris à Marseille.	4 jours.
De Marseille à Alexandrie. . . .	10 —
D'Alexandrie à Suez.	4 —
De Suez à Bombay.	20 —
	38 jours.

Pour les marchandises, il serait facile d'établir un système de paquebots remorqueurs, ce qui apporterait une grande économie de frais. Les procédés et les avantages offerts par la Compagnie Générale de Navigation trouvent ici naturellement leur place. Ces procédés, aussi simples qu'ingénieux, consistent à former des convois de bateaux-wagons, amarrés les uns à la suite des autres, et traînés par un ou plusieurs bateaux à vapeur. On voit que c'est le système des locomotives appliqué à la marine. Un bateau à vapeur muni d'une machine de 150 chevaux peut faire marcher ainsi dix bateaux-wagons de 200 tonneaux chaque; et sa vitesse n'en est que très peu diminuée. Déjà, aux États-Unis, ce système existe pour de grands cours d'eau, où l'on remorque même contre le courant avec une vitesse de 3 lieues à l'heure. On choisit ordinairement, pour bateaux-wagons, des brigantins ou cutters de construction légère, munis de voiles en cas de mauvais temps. Malgré la longueur des amarres, lorsque les vents seront trop violens, ou qu'ils souffleront dans plusieurs sens opposés (ce qui arrive quelquefois dans la Méditerranée), il deviendra nécessaire de se séparer, pour éviter des chocs dangereux; mais on se réunira après la bourrasque. Dans l'antiquité, les navires voyageaient aussi en compagnie, comme on le voit par les flottes d'Énée, par celles des

Grecs, des Romains et des Carthaginois, et ils étaient également forcés de se séparer quand venait la tempête. Cette association de navires, liés entre eux et obéissant au même moteur, est encore plus complète que la fraternité maritime des anciens, et il sera bien plus facile de se retrouver et de se rejoindre, même dans la nuit la plus orageuse, au moyen de signaux ou de détonations que les anciens ne connaissaient pas. Les avantages qu'offre la Compagnie Générale de Navigation, sont : 1° la périodicité et la régularité des transports; 2° la diminution d'un tiers sur les dépenses actuelles; 3° la réduction de moitié au moins sur la durée des parcours. — On établirait donc des convois de ces bateaux-wagons, formant comme un chapelet de navires, et traînés par une force suffisante de chevaux, qui partiraient de Bombay, traverseraient le canal de Suez, et arriveraient à Marseille, ou dans d'autres ports de la Méditerranée. Ce système, qui tend à faire une révolution complète dans la navigation, serait surtout adopté avec fruit pour le trajet de la mer Rouge et de la Méditerranée. La vapeur doit faire abandonner la navigation isolée pour la navigation sociale, principalement sur les lignes où il y a une grande quantité de marchandises à transporter, comme celle de l'Inde.

Ainsi, le même procédé qui fait disparaître la difficulté des moussons, résout la troisième objection, tirée de la cherté du transport des marchandises par la vapeur.

CONCLUSION.

Vous voyez, d'après cet exposé, que loin de renoncer à ramener le commerce de l'Inde dans sa voie naturelle, les bons esprits doivent hâter le moment où les travaux nécessaires à cette réinstallation seront effectués. Il ne saurait plus maintenant y avoir aucun doute sur le choix de ces travaux, et sur la question de préférence entre le canal et le chemin de fer. En mettant en parallèle, comme nous l'avons fait, le coût et les avantages de ces deux modes de communication par la vapeur, nous sommes arrivés à démontrer : 1° que, pour les passagers et les lettres, le canal et le chemin de fer donnent à peu près la même célérité; 2° que, pour les marchandises, le chemin de fer exige plus de frais et de temps, et que, sous ce rapport, le canal lui est bien supérieur; 3° que le canal coûte deux millions de moins que le chemin de fer, quoiqu'il demande un peu plus de temps pour sa confection.

Enfin, il est une considération politique que nous ne devons pas omettre, et qui sera toute-puissante aux yeux de la nation anglaise. En effet, nous avons vu que le chemin de fer exige, comme complément, une navigation intérieure en Égypte, et même des entrepôts dans ce pays. Or, convient-il à l'Angleterre de laisser ainsi tous ses trésors de l'Inde à la merci du souverain d'Égypte? La prudence n'exigerait-elle pas, ou qu'elle fût maîtresse du pays, ou qu'elle y eût du moins des forces suffisantes pour assurer la libre circulation de ses marchandises, et garantir leur propriété? Aussi, l'Angleterre, qui a proposé récemment au pacha de faire le chemin de fer pour son compte, y mettait

pour première condition de bâtir trois forteresses, une à Suez, une autre au Kaire, et une troisième à Alexandrie, forteresses qui auraient reçu garnison anglaise. Le pacha a refusé, car il redoute extrêmement la présence des troupes européennes en Égypte, et la regarde comme une sorte de prise de possession de ses états. Ainsi, l'Angleterre ne peut espérer que le souverain d'Égypte lui laisse garder le chemin de fer et la navig.tion intérieure qui le complète. Quant à la conquête et à l'occupation du pays, la pensée ne peut pas même en venir à l'esprit; les nations occidentales, et surtout la France et la Russie, ne permettraient jamais une pareille perturbation dans l'équilibre politique du monde. Le cabinet anglais est trop prévoyant pour n'avoir pas pris depuis long-temps son parti sur ce point. Il convient donc à l'Angleterre d'opter pour la canalisation de l'isthme, car alors il ne serait plus nécessaire d'avoir des dépôts de marchandises sur le sol égyptien; la navigation du canal serait tout-à-fait indépendante du souverain d'Égypte; et d'ailleurs l'Angleterre, par ses flottes de la Méditerranée et de la mer Rouge, serait plus à même qu'aucune autre nation de veiller à la garde du canal.

Le chemin de fer convient plutôt à l'Égypte et à son commerce intérieur qu'au grand commerce des nations européennes. C'est une œuvre égyptienne, très utile sans doute, dont les Européens pourraient profiter, en l'absence du canal, pour leurs passagers et leurs dépêches. Mais ce n'est pas la solution du problème que nous cherchons, le rétablissement de l'ancienne route du commerce de l'Inde par une ligne de vapeur.

Le canal de Péluse à Suez, telle est la véritable solution du problème. Ce canal sera le complément naturel de la ligne de vapeur actuellement existante; il présente trois grands avantages sur le chemin de fer : 1° avantage physique, puisque la communication sera de même nature, c'est-à-dire par eau; 2° avantage économique et commercial, puisque les frais d'établissement seront moins considérables, qu'il n'y aura pas de transbordemens, et que la célérité sera plus grande; 3° avantage politique, puisque le passage appartiendra à toutes les nations, et sera indépendant du souverain d'Égypte. Dans l'intérêt politique du monde, comme dans l'intérêt général du commerce, il vaut mieux pousser les paquebots à travers l'isthme que de faire rouler des wagons au désert.

Ainsi, le genre de travail une fois arrêté, il nous reste à examiner les bénéfices auxquels l'entreprise donnera lieu, et le mode à suivre pour son exécution.

AUGUSTE COLIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1838.

La discussion de l'adresse a rempli seule toute la durée de cette quinzaine. Cette discussion est chaque année un évènement d'une gravité réelle. Elle offrait, cette fois, un intérêt plus vif et plus puissant que jamais. Le ministère du 15 avril se présentait devant une nouvelle chambre, et, par un incident qu'il était facile de prévoir, il devait provoquer une décision de cette chambre sur un point de politique qui avait déjà causé la dissolution d'un cabinet. Et à combien d'influences diverses se trouvait livrée, en cette circonstance, une chambre en partie inexpérimentée, et qui n'avait pas eu le temps de se connaître elle-même; influence des hommes et influence des évènemens! Double et triple complication, dont la chambre, le ministère, et, il faut le dire, l'opposition (l'opposition modérée), se sont tirés avec un rare bonheur.

D'abord les élections portaient le caractère du centre gauche, où M. Thiers a placé son avenir et sa fortune. Or, quand M. Thiers s'était noblement retiré du ministère à l'occasion d'une dissidence politique, cette dissidence avait porté sur la question de l'intervention en Espagne. Un ministère qu'on est convenu de regarder comme appartenant, par une partie de ses membres, au centre droit, avait succédé au ministère que présidait M. Thiers. La question se présentait de nouveau en présence d'un autre ministère, qui a donné un nouveau caractère à la situation par une politique conciliante, aimable, et il ne faut pas le taire, par une politique qui s'est trouvée heureuse. Cette chambre, née dans les colléges électoraux sous l'influence des idées du centre gauche, avait donc, dès les premiers jours de son existence, à se prononcer sur la question qui avait fait sortir M. Thiers des affaires, c'est-à-dire qu'elle se trouvait dans la nécessité de l'en tenir encore écarté ou de l'y faire rentrer. Elle avait encore à prononcer entre le ministère et M. Thiers, à les juger sur le point, peut-être unique, où leur politique diffère. Il s'agissait, chose délicate pour de nouveaux députés sortis des élections de 1837, de voter par un premier

vote, par un vote décisif, par un vote qui engage presque toute la session, de voter avec M. Guizot et ses amis contre M. Thiers et les siens; en un mot, de faire pencher la balance parlementaire du côté droit, aux œuvres encore toutes récentes du côté gauche dans les élections.

Et quelle question que cette question de l'intervention, qui touche à tout, qui est devenue plus brûlante que jamais, par les sollicitations du gouvernement espagnol, par les progrès du prétendant et par les espérances que ces progrès ont fait naître au nord et au midi de l'Europe, au sein des cabinets qui ne nous sont pas favorables! D'un côté, l'honneur et l'intérêt de la France, sa sécurité intérieure, sa considération au dehors, ses engagemens avec ses alliés; de l'autre, l'éventualité d'une démarche immense, la suspension de ses réformes et de ses améliorations pacifiques, et un surcroît de dispositions défavorables chez ses adversaires, secondé peut-être par nos embarras; sans compter la responsabilité pour la chambre d'un ministère renversé par ceux-là même qui veulent son maintien. — Jamais, on en conviendra, une législature ne se vit placée, dès son début, sur un terrain plus glissant.

Les devoirs du ministère envers lui-même étaient plus pressans, mais aussi moins difficiles à remplir. M. Casimir Périer avait laissé une sorte de tradition politique que n'ont certainement oubliée ni M. de Montalivet, ni M. Guizot, ni même M. Thiers, qui a dû comprendre aussitôt la marche qu'on se disposait à suivre. Ceci consiste à s'avancer droit sur une chambre nouvelle, comme avait fait M. Périer, et à la forcer d'accorder une éclatante approbation, — ou à frapper un de ces coups décisifs que les chambres nouvelles ne frappent guère, à moins que ce ne soit à leur insu. Le ministère actuel avait d'autant moins à hésiter, que, malgré ses actes, qui parlent assez haut, on était convenu en quelque sorte qu'il n'a pas de politique, que son système n'est pas seulement la négation de tout système (ce qui en serait déjà un), mais que son système participe de tout, de la droite, de la gauche, ou du centre, selon l'occasion.

M. Guizot et ses amis, dont la politique conservatrice a pris l'engagement de ne pas troubler l'esprit d'accommodement que chacun semble vouloir apporter dans les affaires, et qui s'étaient d'ailleurs assez mal trouvés, dans la session dernière, d'une vivacité que leurs amis du second ordre traduisaient en rudesse, M. Guizot et ses amis avaient leur rôle tracé dans la mêlée qui se préparait : soutenir le ministère dans une question de politique où ils se trouvaient, par exception, penser comme lui, donner ainsi des gages d'esprit de conciliation, et enfin, on nous permettra cette petite supposition, prendre du terrain chez lui, et le saisir au corps, en combattant coude à coude avec lui dans le même rang.

Une seule nuance d'opinion dans la chambre, et nous serions plus exacts en disant un seul homme, n'avait pas d'intérêt positif à faire tracer nettement la situation, et à tout dire en deux séances. C'était M. Thiers. Et cependant qui a abordé la question avec plus de franchise que M. Thiers? qui s'est

montré plus loyal à ne laisser aucun doute dans la question? qui s'est plus généreusement exposé? qui s'est plus entièrement sacrifié à ses convictions, dans un débat où tout le monde apportait les siennes? Jamais homme n'a répondu par un acte de conscience plus net et plus ferme à ceux qui l'avaient un jour méconnu. Nous le disons sans embarras.

Voilà donc, en deux mots, de quelle manière cette discussion s'est engagée, et cette discussion a appris à la France beaucoup plus de choses qu'on n'en a dites. A savoir, d'abord, que le ministère est loin d'avoir méconnu la nécessité qui appelle la France à exercer une action constante sur la révolution espagnole, comme à empêcher le *malheur immense* de la contre-révolution en Espagne; et secondement, qu'au centre gauche ne siégent pas des partisans effrénés d'une expédition militaire, des esprits avides de mouvement, qui s'embarqueraient autrement qu'au dernier jour, et à la dernière heure, dans les périls et les conséquences d'une intervention. Et pour tout résumer sous deux noms, M. Molé a montré, en cette occasion, une résolution et un parti pris qui ne permettent plus de le taxer d'incertitude, tandis que M. Thiers a fait assez de concessions aux temps et aux circonstances pour éviter le reproche d'opiniâtreté que lui adressaient quelques-uns de ses adversaires.

Les détails de cette mémorable discussion sont déjà de l'histoire. Il n'en est pas un qui ne soit un acte décisif dans la vie politique de celui qu'il intéresse. M. Saint-Marc Girardin avait été nommé rédacteur de l'adresse, avec l'assentiment du ministère; il avait été nommé à la majorité de six voix contre quatre. Par conséquent M. Boissy-d'Anglas lui avait donné la sienne, et formé ainsi une majorité dans la commission, qui semblait partagée en deux fractions égales. D'après le nom du rédacteur et les circonstances de sa nomination, on ne devait guère s'attendre à une adresse qui embarrassât le ministère et l'obligeât à chercher sur les bancs d'amis équivoques un éditeur responsable pour un amendement au projet. Ce fut pourtant ce qui arriva. M. Saint-Marc Girardin lut à la chambre une adresse où la conscience publique signala aussitôt un passage qui, rapproché du discours de la couronne, semblait indiquer, à propos de l'Espagne et du traité de la quadruple alliance, le vœu, la possibilité, la nécessité éventuelle d'une politique plus efficace que par le passé. Or c'était évidemment là la question politique de l'adresse, la seule sur laquelle pût s'engager un débat sérieux, celle qui depuis quelque temps, grace à des circonstances nouvelles, préoccupait le plus vivement l'esprit public. Comment s'expliquer une pareille dissidence entre le ministère et une commission dont la majorité lui était favorable, une pareille surprise faite à l'opinion, un résultat si différent de ce qu'on s'était promis de la nomination du rédacteur? L'explication est bien simple. Il y avait majorité dans la commission pour le ministère du 5 avril : il n'y avait pas majorité pour le système de la non-intervention absolue; il n'y avait pas majorité pour l'approbation sans réserve de ce qui s'était fait en vertu du traité de la quadruple alliance, en ce sens qu'il n'y aurait, en aucun cas, ni plus ni mieux à faire pour atteindre le but de ce traité. A l'article des relations avec les puissances étrangères, le rédacteur de l'adresse

proposa d'abord une phrase insignifiante, écho inoffensif du même passage dans le discours de la couronne. Mais aussitôt on se récria dans le sein de la commission même; l'expression des sympathies de la France pour la cause de la reine Isabelle « était trop faible, dit-on, dans le projet du rédacteur; il fallait quelque chose de plus; il fallait, sans rien compromettre, sans rien imposer, combiner une rédaction qui présentât plus d'espoir aux amis de l'Espagne, et qui fût d'un plus grand appui moral pour la cause constitutionnelle. — Et vous ne pouvez pas vous y opposer, disait-on avec raison à M. Saint-Marc Girardin; vos opinions sont connues, et si vous ne parliez qu'en votre nom, vous iriez certainement beaucoup plus loin, vous demanderiez beaucoup plus; vous ne seriez satisfait de rien moins que l'intervention, et peut-être même de l'intervention immédiate; à travers toutes les vicissitudes de la question espagnole, vous êtes resté fidèle à la cause de la reine Isabelle II, qui n'a pas cessé d'être, à vos yeux, la cause même de la France, de la révolution de juillet et de la nouvelle dynastie! » M. Saint-Marc Girardin, avec la loyauté qui le caractérise, reconnut que c'était vrai, qu'il pensait aujourd'hui comme il pensait il y a deux ans, et comme il l'écrivait alors avec tant d'énergie, de conviction et de talent : aussi laissa-t-il substituer une autre rédaction à la sienne. Nous ne savons pas précisément qui s'en chargea; on assure que ce fut l'honorable président de la chambre. Voilà comment le ministère se trouva embarrassé par la commission où ses amis étaient en majorité, et par un projet d'adresse dont il avait, en quelque sorte, fait nommer le rédacteur.

Au reste, dans cette affaire, tout a roulé sur des interprétations et des subtilités de mots que le sens qu'on est convenu d'y attacher a relevées et agrandies. De ce que la rédaction primitive de la commission recommandait au gouvernement d'exécuter fidèlement le traité de la quadruple alliance, on en a conclu que la commission n'était pas bien sûre que ce traité eût été jusqu'alors fidèlement exécuté. La commission protestait au contraire, et par la bouche de M. Saint-Marc Girardin, et par celle de M. Dufaure, qu'elle n'avait pas entendu s'occuper du passé, qu'elle ne le condamnait ni ne le flattait, et qu'elle laissait au gouvernement toute liberté sur les moyens d'atteindre le but qu'elle lui indiquait bien nettement. Une autre difficulté d'interprétation, une autre subtilité de mots s'est développée parallèlement sur l'amendement de M. Hébert. — Vous engagez le gouvernement à continuer, disaient les adversaires de cet amendement, à continuer l'exécution donnée au traité de la quadruple alliance; c'est lui conseiller de ne pas l'exécuter autrement. — Non, répondaient M. Hébert et le ministère, l'amendement approuve le passé, il est vrai, et nous avons besoin de cette approbation du passé; mais il respecte l'indication d'un but auquel nous reconnaissons qu'il faut tendre, et dont l'accomplissement pourrait en effet exiger d'autres mesures, des ré olutions différentes.

Tel était le débat; mais ces difficultés, presque grammaticales, étaient tout un monde. Le ministère, l'opposition, les circonstances, l'avaient ainsi

voulu. Cela est si vrai, que la supposition du refus de cette rédaction par la chambre eût entraîné la chute du ministère, et la formation d'un cabinet, qui, n'importe sous quel nom, eût été forcé, pour obéir à son origine, d'intervenir en Espagne, à la première demande de M. d'Ofalia. Aussi M. Thiers, qui eût voulu être le maître de choisir et le temps et les circonstances, ne se souciait probablement pas de renverser le cabinet, et encore moins de l'éloigner à son profit.

On a cru grandir ce débat, qui n'avait pas cependant besoin d'être grandi, en disant qu'il s'agissait là d'une question de cabinet. Il s'agissait de bien plus encore, n'en déplaise à personne. Il s'agissait, pour M. Thiers, de ne pas se jeter sur un pouvoir dont la possession immédiate, avec les vues qu'on lui prêtait, l'eût forcé d'aller plus vite et plus loin qu'il ne voulait; et il s'agissait pour le ministère, pour M. Molé surtout à qui se trouve confiée notre sécurité extérieure, de rester ministre, non pas pour rester ministre, mais pour ne pas livrer le pays à un système dont l'exécution intempestive doit, selon lui, le mettre en péril. Chacun a bien rempli sa tâche, et dût-on voir ici une naïveté, et se tromper à notre dire, nous ajouterons que chacun est bien arrivé à son but.

Ce qui serait une naïveté réelle, ce serait de louer M. Thiers du magnifique talent qu'il a déployé dans la discussion de l'adresse. Comme orateur, M. Thiers est depuis long-temps au-dessus des éloges. Cette discussion a valu aussi à M. Molé, dans la chambre des députés, ce titre d'orateur qu'on ne lui avait jamais contesté dans la chambre des pairs, qualité qui ne comprend pas seulement une parole lumineuse et brillante, mais la distribution habile des moyens de défense et des argumens, ce qui n'était pas de pratique facile dans la double situation où se trouvait le président du conseil, ministre des affaires étrangères.

En cette double qualité, M. Molé était obligé de défendre deux situations toutes différentes en ce moment-là. La chambre ne voulait pas de l'intervention, il est vrai; mais sa répugnance n'était pas encore très nette, et surtout elle n'était pas entière. En un mot, elle ne voulait pas s'engager, se rendre responsable d'une entreprise aussi grave. La chambre des députés est ainsi faite de tous les temps. Sauf quelques époques d'enthousiasme et d'ivresse, époques toujours fatales, qui marquent quelque funeste crise dans le pays, la chambre est timide comme les intérêts individuels qu'elle représente par-dessus tout, toute fiction constitutionnelle à part. La chambre se fût peut-être entendue sur l'intervention avec un ministère qui ne l'eût pas consultée. — « C'est la prérogative du roi de faire la paix ou la guerre, et non celle de la chambre, » disaient quelques députés. — Et en effet, c'est peut-être la seule prérogative royale sur laquelle la chambre est très disposée, vu les suites, à ne pas vouloir exercer une prétention d'omnipotence. Le tableau des inconvéniens et des périls qu'il y aurait à se jeter en Espagne, que M. Molé s'est vu forcé de faire à la chambre, n'était donc pas de trop, sa-

n'ignorait pas cependant qu'en montrant à découvert aux puissances étrangères tous les obstacles qu'il trouve à aller étouffer la contre-révolution espagnole, il se liait les mains de plus d'une manière dans ses négociations; mais c'était à la chambre qu'il avait affaire. En ce moment, c'était le président du conseil, le ministère entier qu'il fallait secourir. M. Molé crut bon d'aller au plus pressé. Il rappela les jours de puissance de Napoléon à l'époque du traité de Tilsitt, quand il se décida à entrer en Espagne, et il montra comment le conquérant en était sorti. Il étendit la main vers l'Orient, où la vigilance la plus habile nous fait tenir nos flottes en mouvement depuis plusieurs mois; vers l'Afrique, où le sol est encore ébranlé de sa dernière secousse sous le pied de nos soldats; vers le Rhin, où deux cent mille hommes suffiraient à peine en cas d'une collision, qu'une campagne malheureuse en Espagne pourrait rendre possible. Enfin, il montra les nécessités de tous les genres qui nous entourent, parmi lesquelles il faut placer en première ligne, comme l'a répété M. Guizot, celle de nous tenir prêts à intervenir partout où il serait besoin, repoussant ainsi, comme par la méthode homéopathique, l'intervention par l'intervention.

Et qu'on ne dise pas que M. Molé cherchait, en parlant ainsi, d'autre but que celui de faire passer ses appréhensions dans la chambre; qu'on n'allègue pas qu'il voulait se concilier quelques cabinets étrangers, qui redoutent notre intervention en Espagne, tout en la désirant peut-être, dans l'espoir qu'elle nous attirera des embarras. M. Molé sait que l'Italie est ébranlée de la question espagnole, c'est-à-dire que les gouvernemens italiens se montrent plus difficiles dans leurs relations avec nous, selon les succès ou les défaites de don Carlos, et qu'ils ne seraient pas maniables, une fois que le prétendant serait entré à Madrid. Le ministre des affaires étrangères sait cela mieux que personne, et cependant le président du conseil n'en craint pas moins l'intervention. M. Molé, pour citer un exemple contraire, sait aussi que la Russie ne verra dans l'adresse que le passage relatif à la Pologne, et que le ministère qui ne l'a pas combattu, ou combattu en termes qui équivalaient presque à l'insertion du passage, ne sera pas vu d'un œil plus favorable que par le passé à Saint-Pétersbourg, qu'il veuille ou non l'intervention. Les raisons de M. Molé étaient donc toutes françaises, toutes prises dans des considérations intérieures; c'est aussi dans ce sens qu'elles ont été reçues et goûtées. Ceci fait, ce point gagné par le président du conseil, il restera au ministre des affaires étrangères à s'arranger avec les puissances; et il est assez habile et consommé pour remplir cette tâche qui le regarde, sans appeler la chambre à son secours.

M. Thiers nous a montré l'autre face de cette médaille : l'affaiblissement de notre alliance avec l'Angleterre, la force donnée aux puissances du nord par une contre-révolution au midi, le Portugal arraché à la quadruple alliance, la rupture de la ligue constitutionnelle du sud. M. Thiers a vu en Europe, et d'un long coup d'œil, toutes les conséquences de la non-intervention; M. Molé y a vu celles de l'intervention avec toute la sagacité d'un esprit non moins pratique. On peut dire que sous ce double point de vue, les deux dis-

cours complètent l'ensemble de notre situation diplomatique, et que leurs auteurs, vigies attentives, placées au nord et au midi, nous ont signalé tous les dangers qui leur apparaissent de la position élevée qu'ils ont prise. C'est ainsi que nous entendons le pouvoir, mais c'est surtout ainsi que nous entendons l'opposition, non plus déclamatoire et aveugle, mais utile au pays, et lui prodiguant sans amertume ses conseils, même quand le pays ajourne ou écarte ses conclusions.

Nous sera-t-il permis de répondre par un mot à ces deux cris d'alarme, qu'une prévoyance un peu sinistre a fait jeter dans deux directions différentes, à M. le comte Molé et à M. Thiers?

On est, il nous semble, bien près de s'entendre sur la question de la répression de la contre-révolution espagnole, qu'on la nomme comme on voudra, ou *la guerre*, ou *l'intervention*, ou *la coopération;* ceux qui la veulent, avouant qu'ils ne la voudraient pas tout de suite, et ceux qui ne la veulent pas, déclarant qu'ils pourraient y consentir dans un jour peu éloigné. Nous nous en tiendrons, comme tant d'esprits éminens, à cet état d'option qui semble plaire à tout le monde, en leur faisant observer toutefois, que quel que soit le parti que l'on adopte, l'Europe n'est pas si préparée qu'on a bien voulu le dire, à nous faire payer cher l'une ou l'autre de ces résolutions. Qu'on veuille bien déployer une carte d'Europe, on verra un chancre rongeur attaché au sein de chacune des puissances qui la composent, une plaie qui la condamne à l'immobilité si elle ne veut l'agrandir. La Russie venir au Rhin! dites-vous? Mais la côte de Circassie, mais la ligne du Caucase, mais les provinces de la Russie-Blanche, et la Pologne! Et avec qui viendrait la Russie, s'il vous plaît? Avec la Prusse, qui laisserait derrière elle le duché de Posen, ses provinces saxonnes, et qui nous appellerait ainsi dans ses provinces rhénanes? Avec l'Autriche, dont la surveillance suffit à peine au royaume lombardo-vénitien? Craindriez-vous la réunion des états secondaires de l'Italie à cette ligue? Celle de Naples, par exemple, qui vient de s'engager plus que jamais dans une neutralité forcée, en poussant à bout la Sicile? La Sardaigne n'a-t-elle pas à veiller sur Gênes et même sur Turin? le saint-père sur la Marche d'Ancône? Est-il un seul état marqué sur cette carte qui puisse se dire libre dans ses mouvemens, et notre alliée l'Angleterre n'a-t-elle pas autre chose à faire qu'à se brouiller avec nous pour la non-intervention, comme d'autres pourraient le faire pour l'intervention, ne fût-ce qu'à pacifier le Canada, et à contenir l'Irlande?

Non, la France est moins gênée qu'on le pense dans ses allures; sans doute, elle s'exposerait à de grands périls et à des périls mérités, j'ose le dire, si elle troublait, par son ambition, l'ordre public européen, et un *statu quo* qu'elle a consenti elle-même et qu'elle consent encore, après chaque changement qui le dérange, soit qu'il nous satisfasse ou non! Mais la France n'est pas même exposée à de pareils soupçons; elle a donné assez de garanties de ses intentions pacifiques pour être regardée avec crainte, et, disons-le bien haut, avec respect, chaque fois qu'elle se croit forcée de faire un geste

menaçant. En cette affaire d'Espagne, ce qu'elle jugera devoir faire, elle ne le fera que pour veiller à sa propre conservation, et elle pourra, nous le croyons, ne se décider que d'après un ordre d'idées prises dans ses intérêts directs. L'Europe ne se placera pas entre la France et l'Espagne, et les *embarras du Rhin* n'auront pas lieu tant que la France sera gouvernée par le système de politique générale actuel qui est à la fois, à quelques nuances près, celui des deux ou trois partis modérés qui se livraient bataille dans la discussion de l'adresse.

M. Molé a défendu avec talent la position que le cabinet voulait prendre; il a été constamment sur la brèche, où l'appelaient à chaque instant des interpellations pressantes, des provocations chaleureuses. C'est à lui que le ministère doit sa victoire dans cette grande lutte, dont l'issue a même dépassé toutes ses espérances. La chambre a voté, à une majorité considérable, l'amendement de M. Hébert, qui contenait l'approbation du passé, et le ministère a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voyait là ni l'engagement ni le conseil de rien faire de plus dans l'avenir pour atteindre le but du traité de la quadruple alliance. Pour notre compte, nous acceptons de grand cœur cette interprétation de l'amendement et du vote de la chambre; nous avons fait plus, nous avons essayé de prouver, d'après tous les incidens et toutes les péripéties de la discussion, que c'était ainsi qu'il fallait interpréter l'un et l'autre. Maintenant nous nous demandons avec anxiété si l'opinion publique de l'Europe, si l'Espagne constitutionnelle, si la cour et le camp de don Carlos, si la diplomatie carliste accréditée auprès de la plupart des cabinets étrangers, ne seront pas autrement affectés, et si l'on ne verra pas dans l'adoption de l'amendement la confirmation sans réserve, à tout hasard, d'une politique qui a certainement fait plus que des vœux, qui a donné plus que des sympathies, mais qui n'a pas encore sérieusement embarrassé don Carlos. A cet égard l'avenir seul peut répondre. Cependant le principal organe du parti légitimiste a déjà anticipé sur sa décision, et le même soir il s'est formellement emparé du vote de la chambre, pour la remercier d'avoir renoncé, au nom de la France, à empêcher une restauration carliste en Espagne, si l'accomplissement de ce but exigeait d'autres mesures que le rigoureux blocus de la frontière des Pyrénées. C'est un grand malheur assurément que la possibilité d'une interprétation pareille; mais nous avons trop de confiance dans les lumières et la loyauté de M. Molé, pour ne pas croire qu'il lui donnerait, au besoin, un démenti solennel. Nous dirons plus, nous croyons que le ministère est obligé, dès aujourd'hui, à faire quelque chose pour l'Espagne, plus ou moins, ceci ou cela; mais quelque chose de nouveau, quelque chose de suffisamment efficace, et c'est un conseil que lui donnent maintenant plusieurs de ceux qui ont adopté l'amendement Hébert. Et comment ne le lui donnerait-on pas? Il y a dans le parti doctrinaire, qui a voté en masse pour le ministère, des noms très compromis sur l'intervention et pour l'intervention; il y a des hommes qui restent convaincus que ç'a été une faute de ne pas intervenir en 1835, et qui ont cent fois dit, écrit, imprimé, comme M. Du-

faure. « L'intervention le plus tard possible, l'intervention à la dernière extrémité, l'intervention pour dernière ressource; mais la contre-révolution, jamais. »

On se flatte, nous le savons bien, de ne pas voir arriver cet extrême danger pour la cause d'Isabelle II, de ne pas voir la contre-révolution imminente en Espagne. On croit que la guerre civile peut encore durer des années sans approcher sensiblement d'une solution favorable à don Carlos; on espère qu'au moins ces tristes vicissitudes se prolongeront assez au détriment des deux partis, avec un égal affaiblissement des deux côtés, pour qu'ils transigent d'eux-mêmes sans médiation et sans garantie étrangère. Eh bien! on se trompe peut-être; le ministère modéré qui avait si imprudemment compté sur notre assistance, est aux abois. Il reconnaît que si la France n'accorde pas quelque secours à la cause de la reine, il sera bientôt obligé de faire place à une opinion différente, au parti anglais. Le ministère d'Ofalia, plus sincère que les administrations précédentes, dit encore que l'épuisement des finances est arrivé à son dernier terme, que les carlistes ont réorganisé leurs forces sur tous les points, et que les armes et les généraux de la reine sont profondément découragés. Et tout cela est rigoureusement vrai! Une expédition carliste vient en effet de passer l'Èbre; elle a opéré sa jonction avec Cabrera, et elle est entrée dans Catalayud, tandis que le général en chef de l'armée qui devait la combattre et qui aurait dû poursuivre Cabrera, donne sa démission!

Voilà donc la situation dans laquelle le vote et la discussion de la chambre des députés vont trouver les deux parties belligérantes. Du côté de la reine, un ministère modéré, un ministère ami de la France, qui se décourage; du côté de don Carlos, des bandes que l'on disait vaincues et démoralisées, qui reprennent cœur, qui tentent, au milieu de l'hiver, de nouvelles entreprises et qui agrandissent derechef le théâtre de la guerre, momentanément resserré dans ses anciennes limites. Le sort de l'Espagne peut dépendre, dans une pareille situation, du sens qu'elle attachera au vote de l'amendement Hébert, réclamé par le ministère avec tant d'insistance; et comme nous craignons qu'après tout l'Espagne interprète mal ce vote, nous disons que le ministère devrait, dans son intérêt et dans un intérêt plus grand que le sien, chercher à en fixer le sens par une combinaison quelconque, de nature à servir la cause constitutionnelle. S'il ne le fait pas, tout est à redouter du désespoir des uns, et d'un redoublement d'audace chez les autres.

Mais, encore une fois, nous avons confiance dans le ministère. M. Molé a dit d'abord, en parlant de la contre-révolution espagnole, que ce serait un *grand* malheur; puis, frappé des réflexions de M. Thiers, la justesse de son esprit lui a fait ajouter que ce serait un malheur *immense*. Ce mot est le fait qui est résulté de la discussion. La France ne se résignera pas, sans de grands efforts pour le détourner, à subir un malheur immense; et si le danger ne paraît pas assez immense pour le repousser par une coopération active, le ministère aura sans doute quelque moyen à proposer à cette chambre si disposée à l'aider en tout ce qu'il demandera. Un journal dont les opinions ne sont pas toujours les

nôtres, le *Journal des Débats,* a prononcé le mot *subsides,* et l'a appuyé de raisons d'une justesse parfaite, alléguant qu'en fait de subsides, on peut s'arrêter où l'on veut, et rester seulement dans la mesure du sacrifice qu'on s'est imposé. Il n'y a pas là, ajoute cette feuille, de cylindre où passe tout le corps dès qu'on y a mis le doigt. La proposition nous semble à la fois honorable et judicieuse, et les raisons qu'on en donne de nature à être discutées avec avantage dans la chambre. Elle ne verrait pas dans cette proposition, comme elle l'a cru voir dans la discussion, une sorte de tendance à l'entraîner sur le terrain d'une guerre de principes, et à lui arracher un vote qui serait accueilli par les agitateurs de tous les pays comme le fameux décret de la Convention du 19 novembre 1791, qui promettait appui à tous les peuples révoltés ou prêts à se révolter contre leur gouvernement. De son côté, le gouvernement espagnol verrait assurément dans cette mesure une haute marque d'intérêt, et l'Europe saurait que si nous n'accordons que notre secours pécuniaire, c'est qu'il n'y a pas encore lieu d'accorder autre chose. Il y aurait un autre avantage dans ce mode de coopération : c'est que l'Angleterre pourrait y prendre part avec d'autant moins d'opposition qu'il se trouve conforme à tous ses antécédens.

Nous répeterons, au sujet de cette mesure mixte, qu'il ne faut pas alarmer l'Europe, mais qu'il ne faut pas non plus s'alarmer de ce qu'elle pourrait faire contre nous. L'Europe nous craint; mais les peuples eux-mêmes ne sont pas tels que beaucoup de personnes les supposent en France. On ne sait pas assez de quelles mesquines concessions la plupart d'entr'eux se contenteraient! Ne mettons donc en ligne de compte dans nos calculs politiques ni l'aversion des gouvernemens, ni l'affection des peuples pour nous. Toutes ces choses sont beaucoup moindres qu'on ne pense. Ne comptons que sur nous-mêmes, et reposons-nous aussi un peu sur la sagesse que notre gouvernement a montrée depuis sept ans. Dans l'origine de l'établissement de juillet, on se berçait, en Europe, de l'espoir de notre chute prochaine. Le caractère de stabilité que prend le gouvernement de la France a réveillé de fâcheuses dispositions, et le défaut de bienveillance s'accroît en raison du sentiment qu'on a de notre durée et de notre force. C'est une seconde phase à passer, pour arriver à la troisième, qui sera peut-être tardive, mais qui viendra, nous n'en doutons pas. On rend hommage à notre force par les mauvais vouloirs même qu'on nous porte; en n'abusant pas de son influence, la France atteindra bientôt à son ancienne et immense position qu'elle regagne chaque jour dans la société européenne. La discussion de la question d'Espagne est faite pour servir notre cause et nous avancer dans cette voie; couronnée par une résolutiun généreuse et pacifique à la fois, comme un vote de subsides, elle aura l'approbation de tous les hommes éclairés.

Quant à l'alliance prétendue du ministère avec M. Guizot et ses amis, nous dirons, sans craindre d'être démentis, qu'elle n'existe pas, du moins de la part du cabinet. Nous avons dit plus haut les raisons qui avaient décidé M. Guizot et ses amis à appuyer, par circonstance, le ministère, dans la

question d'Espagne. Ces raisons font honneur à leur sagacité, et montrent l'esprit de conduite de ceux qui y ont obéi; mais il y a loin d'une rencontre fortuite d'intérêts à une alliance. M. de Montalivet, qui a montré un si beau talent dans les discussions de l'adresse à la chambre des députés et à la chambre des pairs, a parfaitement défini la situation actuelle en disant : « C'est une ère de maintien et de consolidation des droits politiques. » Or, je le demande, est-ce là le système qui a présidé aux derniers actes politiques de M. Guizot et de ses amis quand ils étaient au pouvoir, aux écrits qui se publiaient sous leur patronage, entre autres à la rédaction du *Journal de Paris!* Non, sans doute. Or, sur quelle base se ferait l'alliance annoncée? Nous estimons trop M. Molé et M. Guizot pour supposer qu'ils puissent se joindre ailleurs que sur le terrain des principes; et encore une fois, il y a à peine un an que les principes les ont séparés.

Nous parlera-t-on des avances publiques de M. le comte Jaubert? Mais ne sait-on pas que M. Jaubert, qui unit l'humeur et les caprices d'une jolie femme à la malice d'un homme d'esprit, jouit, dans son parti, d'une indépendance qui l'en sépare presque sans cesse? A la fin de la session, ne faisait-il pas seul, de tous les siens, la guerre au ministère? Serait-il donc bien étonnant qu'il fît seul la paix aujourd'hui? sans compter qu'il pourrait bien trouver quelque secret plaisir à afficher le ministère et à le compromettre par ses embrassemens.

— La mort de M. le comte Reinhart laisse deux places vacantes à l'Institut, l'une à l'Académie des sciences morales, qui paraît destinée à M. Michelet; l'autre à l'Académie des inscriptions, qui fournira sans doute à ce corp l'occasion de réparer une grave injustice. On n'a pas oublié comment l'intrigue a égaré, à la dernière vacance, le choix de l'Académie des inscriptions. La place de M. Raynouard appartenait naturellement à son successeur au secrétariat de l'Académie française; mais une majorité assez faible montra comment une coterie politique peut l'emporter sur une réputation européenne et sur des titres aussi variés qu'ils sont solides. Nous reviendrons sur cette élection, quand les candidats au fauteuil laissé par M. Reinhart seront définitivement connus.

— M. Théodore Jouffroy a ouvert, il y a quelques semaines, son cours de psychologie à la Faculté des lettres, avec une clarté d'exposition, une rigueur d'analyse et un ton de supériorité digne et calme, qui font regretter que la santé du professeur interrompe aussi souvent ses leçons. Après avoir exposé l'état actuel d'une science qui a déjà trouvé, en France, deux interprètes bien divers, dans MM. Laromiguière et Royer-Collard, dont l'un finissait noblement l'école du XVIIIe siècle, et dont l'autre posait hardiment les bases de la théorie nouvelle, M. Jouffroy a indiqué, à l'aide de ce procédé fin et délié qui le distingue, les différences et les rapports de la physiologie et de la psychologie, ainsi que le parallélisme et les variations de la méthode de ces deux sciences. Nous reviendrons sur les leçons de M. Jouffroy, quand elles

présenteront un ensemble susceptible d'analyse et d'examen. Le cours de M. Patin sur la poésie latine, devant présenter de grandes divisions qu'il importe de suivre, nous attendrons aussi, pour en reproduire les plus gracieuses parties, qu'une notable portion du programme soit remplie. Il en sera de même des leçons de M. Fauriel sur la littérature espagnole et du cours de M. Ampère. L'ingénieuse excursion que M. Geruzez fait cette année dans une époque qui nous est assez familière, la littérature du règne de Louis XIII, nous sera une occasion de parler quelquefois d'hommes assez peu connus, et dont l'étude pourtant ne manque pas d'intérêt. La publication des leçons de M. Geruzez sur l'éloquence religieuse et politique du XVIe siècle, ne peut manquer non plus de donner lieu, dans ces comptes rendus de l'enseignement, à un examen détaillé où l'approbation trouvera sa place à côté de la critique. Enfin, si nous ne nous arrêtons guère devant les vieilles déclamations de M. Lacretelle, devant les communes et pâles improvisations de M. Tissot, si nous ne parlons pas de l'histoire du XVIIIe siècle faite dans une chaire d'histoire ancienne, et de l'archéologie phénicienne enseignée dans une chaire d'histoire moderne, il nous restera pourtant encore assez d'opinions à réfuter, assez de nobles paroles à reproduire.

— Depuis dix ans, on peut le dire, toute une révolution s'est accomplie dans la manière de construire les pianos. A mesure que les grands artistes trouvaient dans l'exécution des ressources nouvelles, l'instrument se développait comme sous leurs doigts. A la tête des hommes qui sont parvenus, à force de persévérance et de travail ingénieux, à élargir ce champ donné au génie des maîtres, il faut citer M. Pape. M. Pape a long-temps fabriqué ses pianos en employant le mécanisme ordinaire. Les succès qu'il a obtenus pouvaient suffire à sa fortune; mais l'art demandait plus. Les marteaux qui touchaient la corde en dessous et la poussaient hors du sillet la frappent maintenant par-dessus et l'attaquent avec bien plus de force et de soudaineté, cette manière de procéder n'exigeant pas autant de complication dans le système de l'échappement. La corde, qui formait un angle au point du sillet, afin de résister aux efforts du marteau, qui tendaient à l'en détacher, est droite et vibre dans toute sa longueur. M. Pape avait déjà donné ce mécanisme aux pianos à queue, mais le piano carré devait en tirer de bien plus grands avantages, puisque l'on peut livrer à la table d'harmonie toute l'étendue de l'instrument. On sait que cette table est échancrée en triangle et perd un quart de sa largeur quand il faut donner passage aux marteaux placés sous la corde. Dans les nouveaux pianos carrés de ce facteur, la table d'harmonie occupe tout le plafond du piano. Le mécanisme qui règne au-dessus, indépendant, frappe les cordes avec plus de vigueur, les affermit sur le sillet, et la table vibre dans tous les sens. Ces deux raisons contribuent également à augmenter les moyens sonores dont les résultats sont admirables. La corde attaquée par en haut éprouve une pression plus régulière et tient plus long-temps l'accord. Le tirage, ne portant plus à faux,

n'exige pas qu'on lui oppose autant de résistance, et l'instrument, moins grand et beaucoup moins lourd, donne des résultats plus brillans. Cette découverte renverse de fond en comble le système du piano, on peut le dire sans figure, puisque ce qui était dessous se trouve maintenant en dessus, et augmente dans une progression immense les moyens sonores de l'instrument. En 1832, la société d'encouragement apprécia les avantages de ce nouveau système; le rapport fait en 1833, à l'Académie des Beaux-Arts, par M. Berton, n'est pas moins favorable à M. Pape. Son nouveau système y est approuvé sous tous les points, et ce rapport était signé par Boïeldieu, Lesueur, MM. Cherubini, Auber, Paer et Berton. Cette invention de M. Pape méritait d'être signalée, et on ne saurait trop recommander les nouveaux pianos qui sortent de ses ateliers.

— L'auteur de *Volberg*, dans sa préface, essaie de nous démontrer que la poésie est encore de ce monde et que notre époque n'est pas stérile en grands écrivains; il discute gravement l'influence du progrès matériel sur les développemens variés de la pensée et de la fantaisie, et après un laborieux raisonnement, il nous assure, avec le cri de surprise qu'arrache une découverte, que la poésie doit survivre à notre siècle et qu'elle ne cessera pas d'être florissante, en dépit de la science et de l'industrie. Ce sont là, sans doute, de bien grandes vérités; mais nous engageons M. Pécontal à employer, pour nous les dire, moins de phrases prétentieuses et de périodes solennelles. En consacrant vingt pages de préface à amplifier un texte rebattu, M. Pécontal a fait preuve de maladresse ou de vanité. Ou il a cru nécessaire de prouver l'évidence, et sa préface est insignifiante au point de vue de la logique; ou il a cru pouvoir racheter la pauvreté du fond par les richesses de la forme, et alors il est coupable de vanité. Dans les deux cas, M. Pécontal aurait bien fait, puisqu'il combattait des chimères, de défendre la cause des poètes avec plus de calme et de mesure. Nous ne savons où il a entendu nier l'existence de la poésie dans les temps modernes; mais nous croyons bien que plus d'une fois on a pu, devant lui, déplorer qu'elle se manifestât si rarement dans une œuvre digne de la représenter et ranger parmi les essais médiocres ou insignifians, la plupart des recueils lyriques ou des poèmes qui se publient de notre temps. Ceux qui pensent ainsi, ne méritent point d'être traités d'esprits *chagrins, inquiets ou aveugles*. M. Pécontal devra au contraire, s'il est juste, reconnaître leur impartialité et leur clairvoyance.

Nous ne rangeons pas le poème de *Volberg* parmi les livres dont nous parlons. S'il a de commun avec eux une mauvaise préface et des prétentions démesurées, il les dépasse dans certaines parties par l'exécution. Quelque reproche que meritent le choix du sujet et les réminiscences du style, on ne peut contester à l'auteur de *Volberg* la supériorité que nous lui accordons. Il exprime avec assez d'éclat et de facilité, des pensées graves et d'énergiques convictions. A quelques égards, *Volberg* se distingue donc de la foule des débuts poétiques.

La donnée du poème est la lutte du scepticisme et de la foi. M. Pécontal n'a pas reculé devant un sujet aussi vaste et tant de fois traité avec magnificence.

Il est nécessairement tombé dans l'imitation ; et malheureusement il n'a pas toujours imité avec talent. On excuserait volontiers l'imitation en elle-même; il est bon peut-être de préférer, en commençant, l'étude d'un modèle à une recherche ambitieuse de la nouveauté. Mais si l'imitation est maladroite, la critique peut justement se plaindre et reprocher à l'écrivain non un défaut d'originalité, mais un manque de goût.

La création de Volberg, le héros du poème, n'a rien coûté à M. Pécontal. En traçant ce caractère, il s'est souvenu du René de M. de Châteaubriand, du Faust de Gœthe et du Manfred de Byron. Nous ne voulons pas nous arrêter sur les nombreuses imperfections de la copie. Une fois décidé à personnifier le doute, M. Pécontal ne pouvait guère mettre en oubli les types dont nous parlons, et presque involontairement il devait chercher à les reproduire. L'ironie, le désespoir et l'orgueil s'expriment donc tour à tour par la bouche de Volberg; mais c'est, nous l'avons dit, une imitation sans chaleur et sans portée. Il y a aussi quelques vers sur la pâleur de Volberg, sur les rides de son front et sur la tristesse de son sourire, qui rappellent tout ce que des copistes maladroits ont pu dire sur le même sujet. M. Pécontal n'a eu que la peine de traduire ou de consulter sa mémoire. Nous eussions mieux aimé qu'il se confiât en ses forces.

Le second personnage du drame est une personnification de la foi. Pour celui-là, M. Pécontal ne s'est souvenu que de Jocelyn. Ce personnage est un curé de campagne qui emploie volontiers la parabole pour rendre plus clairement sa pensée et qui prodigue les dissertations pieuses sur la poésie du christianisme. Mais dans le beau livre de M. de Lamartine, c'est l'amour qui égare le prêtre; dans *Volberg*, c'est le voltairianisme qui joue le rôle de l'amour. La passion, en se purifiant, ramène Jocelyn au sentiment religieux; l'ami de Volberg ne comprend le christianisme que lorsque sa raison est convaincue comme son cœur. C'est la lecture de l'évangile, ou plutôt c'est le raisonnement appliqué à cette lecture qui le ramène à la foi. A part cette différence, le prêtre dans Volberg est une réminiscence évidente du pasteur de Valneige.

Nous ne parlerons pas du troisième personnage qui figure sans doute dans le poème, l'amour méconnu et sacrifié. Noëmi n'a d'autre emploi que de servir au dénouement. Nous serions embarrassé de lui assigner un meilleur rôle et d'expliquer autrement sa brusque apparition, au milieu des pieux entretiens de Volberg et du prêtre. Pourtant M. Pécontal paraît attacher à cette création une certaine importance. En traçant le portrait de Noëmi, il s'écrie avec un naïf enthousiasme : « C'est Ophélia, c'est Anna; c'est Elvire; » on aurait tort cette fois de s'en rapporter au jugement du poète. Ni Shakespeare, ni Mozart n'ont rien à revendiquer dans la création de Noëmi.

Il y avait assurément dans la personnification du doute, de la foi et de l'amour, tous les élémens d'une tragédie solennelle; l'action pour être vraisemblable et attachante n'avait qu'à se déduire de la philosophie. L'auteur de *Volberg* a-t-il su disposer avec art les matériaux précieux qu'il avait choisis? a-t-il satisfait à toutes les exigences d'une donnée aussi vaste? Nous ne le croyons pas, et pour justifier notre assertion il nous suffira sans doute d'exposer rapidement l'action de *Volberg*.

Au début du poème, le sceptique, découragé, veut chercher dans la

mort un remède à ses tourmens. Un prêtre rencontre Volberg fort à propos et relève avec indignation ses blasphèmes. Volberg ému, se résigne à vivre et assure au prêtre en le quittant, qu'il viendra le revoir. Il tient parole, et alors s'établit entre Volberg et le pasteur une controverse animée. Celui-ci réfute complaisamment toutes les attaques renouvelées de Voltaire et de l'encyclopédie, que Volberg dirige contre la bible et l'évangile. L'action est suspendue au milieu de ces doctes entretiens et on pourrait croire que le poème entier se réduit à un dialogue philosophique. Il n'en est pas ainsi pourtant, et les conversations de Volberg et du prêtre sont interrompues par l'arrivée de Noëmi. Cette jeune fille a été aimée de Volberg, qui l'a abandonnée après l'avoir séduite. L'amour a troublé son esprit et elle ne vit que dans l'espoir de revoir un jour celui qui l'a trahie. Volberg en retrouvant Noëmi sent son amour renaître, et il veut réparer sa faute. Noëmi revient à la raison dans les bras de son amant; mais cette émotion trop vive a brisé son cœur, et au moment où le prêtre bénit le mariage de Noëmi et de Volberg, la jeune fille meurt en priant Dieu pour son époux. Volberg ne voit dans la perte de sa bien aimée qu'une raison pour nier devant le prêtre la bonté divine et pour maudire encore une fois la vie. Heureusement le prêtre ferme la bouche au sceptique en lui exposant le dogme de l'immortalité de l'ame. Volberg convaincu, se résigne et déclare, devant le lit de mort de Noëmi, que le doute est sorti pour jamais de son cœur

Il est superflu de faire ressortir l'insignifiance de cette conception. Les parties du poème qui devaient être les plus développées, sont précisément celles que l'auteur a traitées avec une concision irréfléchie. Il n'a consacré que quelques pages au triomphe de l'amour et de la foi sur le doute, et s'est plû à développer sous toutes les formes l'antithèse du savant et du prêtre. A-t-il pu croire que les raisonnemens du pasteur étaient de force à convaincre Volberg et que cette controverse religieuse préparait le dénouement? S'il en est ainsi, que n'a-t-il fait de Volberg un esprit humble et crédule! On concevrait peut-être alors qu'il se rendît sans trop de peine à des explications sans valeur et sans portée; mais un homme qui a sondé tous les systèmes, épuisé toutes les jouissances, un rêveur qui a vieilli avant l'âge dans la poursuite de ses chimères, orgueilleux comme Manfred, savant comme Faust, blasé comme don Juan, peut-il se laisser convaincre par un curé de village, qui lui traduit dans un langage sans pompe et sans énergie la prose du *Génie du Christianisme*? On comprendrait le pouvoir qu'exerceraient sur une imagination jeune et tendre des preuves puisées à cette source poétique, mais Volberg devrait depuis long-temps avoir réfuté des raisonnemens aussi frivoles. Il n'a pas demandé inutilement le secret de son origine et de sa fin aux religions de l'Inde, de la Chaldée, de l'Égypte et de la Grèce, pour trouver une solution de cette énigme dans une démonstration poétique du christianisme. Quoi qu'en dise M. Pécontal, nous ne pouvons consentir à voir dans ce Volberg un nouveau Manfred; c'est un écolier maladroit qui n'a de commun avec son maître que les rides du front et la tristesse du sourire. Mais pour peu qu'on le presse et qu'on lui expose un peu vivement des preuves insignifiantes, il reste interdit et trouve à peine dans sa mémoire les premiers mots d'une leçon mal étudiée.

L'erreur de M. Pécontal vient de ce qu'il n'a pas composé logiquement son œuvre. Il ne s'est pas bien rendu compte de ce qu'il voulait démontrer.

Deux manières s'offraient à lui de traiter la question du doute. Il pouvait comprendre ce mot dans son acception la plus large et attaquer le scepticisme non pas seulement dans ses rapports avec une foi déterminée, mais dans son influence universelle qui s'applique à l'amour, à la philosophie, à la science aussi bien qu'au dogme chrétien. Il pouvait aussi limiter sa tâche et ne combattre que le doute religieux ou le doute du cœur. M. Pécontal s'était arrêté à ce point de vue moins vaste de la question. Son livre avait pour but de réfuter le doute religieux. Pour réaliser cette donnée, il lui fallait personnifier la foi chrétienne et le doute chrétien. L'un de ses personnages représente en effet la foi chrétienne; c'est le prêtre. Mais Volberg ne figure pas avec une égale exactitude le doute chrétien. Volberg est au contraire une personnification du doute universel. Aussi le dénouement n'est-il pas vraisemblable. Il est absurde, que des raisonnemens tirés de Jocelyn réussissent à convaincre Manfred.

Le style de Volberg prouve que M. Pécontal a déjà quelque habitude de la forme poétique; en général, il est supérieur à celui des poèmes ou des odes qui révèlent chaque année au public indifférent une ambition ridicule et promptement déçue. Mais M. Pécontal fera bien de traiter désormais de moins vastes sujets, de s'imposer une tâche plus facile et qui l'expose moins à imiter maladroitement de belles œuvres. L'ode ou l'élégie conviendraient peut-être mieux au talent de M. Pécontal que le poème philosophique. Ainsi contenue, sa pensée s'exprimerait sans doute avec plus d'éclat et d'originalité.

Nous ne passerons point de la critique d'ensemble à la critique de détails. Nous ne croyons pas devoir insister sur les taches du style, sur les rimes hasardées, et autres incorrections. Le mépris des poètes pour ces minuties, est un fait bien connu. Toutefois nous recommandons à M. Pécontal de ne plus confondre, comme il l'a fait dans sa préface, M. Casimir Delavigne avec Gœthe et lord Byron. L'élégante versification du *Paria* et des *Messéniennes*, ne peut valoir en aucune manière à M. Delavigne le rang que lui accorde si complaisamment M. Pécontal parmi les premiers poètes du siècle. Une semblable erreur, si elle se répétait, ferait mettre en doute l'instinct poétique de l'auteur de *Volberg*, et le public serait fondé cette fois à traiter son œuvre avec indifférence.

— Une des parties les plus intéressantes et les moins connues de l'histoire de notre littérature dramatique vient d'être traitée par M. Onésime Leroy dans un livre intitulé : *Études sur les mystères dramatiques et sur les manuscrits de Gerson*. M. Leroy est remonté aux meilleures sources, et son ouvrage est presque entièrement rédigé d'après des manuscrits d'un haut intérêt. Les qualités d'une œuvre littéraire s'y allient d'ailleurs à celles d'un bon travail historique. Une critique judicieuse accompagne les recherches savantes et un style élégant leur prête un attrait de plus. Nous reviendrons sur ce livre interessant, auquel le Roi vient de souscrire pour ses bibliothèques.

F. Buloz.

DE

LA CHEVALERIE.

Première Partie.

La poésie chevaleresque forme la portion la plus considérable, la plus originale et, à quelques égards, la plus intéressante de la littérature du moyen-âge. Les troubadours et les trouvères ont exprimé dans leurs chants lyriques ce que les sentimens et les mœurs que la chevalerie a créés ont eu de plus délicat, de plus ingénieux, de plus raffiné; les épopées de ces poètes réfléchissent ces sentimens et ces mœurs dans des situations toujours semblables pour le fond, toujours variées dans les détails; portraits fantastiques où se peint la réalité. Conduit par l'histoire de la littérature nationale à m'occuper de cette poésie, j'ai voulu connaître la chevalerie, qui lui a donné naissance, analyser dans tous ses élémens, sonder dans sa vie intime, scruter dans ses origines un fait vaste et compliqué autant que brillant et célèbre, le plus grand fait moral et social des temps modernes entre l'établissement du christianisme, qui l'a produit, et l'explosion de la révolution française, qui a achevé de le tuer. Les pages qu'on va lire sont une étude faite en conscience sur un sujet banal et pourtant presque neuf, dont, après beaucoup de volumes consacrés à le traiter, il restait peut-être à classer avec méthode les diverses parties, à déterminer les rapports, et à mesurer l'étendue.

I.

DE LA CHEVALERIE EN GÉNÉRAL.

Qu'est-ce que la chevalerie? Il n'est pas très facile de répondre à cette question; comment préciser par une définition rigoureuse un fait aussi complexe? On éprouve même quelque regret à porter le scalpel de l'analyse sur une portion si poétique de l'histoire de la civilisation moderne; il en coûte d'anatomiser une fleur; cependant, les botanistes le savent, pour étudier les fleurs, il faut se résoudre à les disséquer, et je suis obligé d'en faire autant pour la chevalerie; je suis obligé de chercher d'abord quels sont ses principes fondamentaux, ses élémens constitutifs.

La chevalerie est un ensemble de sentimens, de mœurs et d'institutions : les sentimens en sont l'ame, ils se manifestent par les mœurs et les institutions qu'ils produisent.

Quels sont les sentimens qui ont gouverné et animé la chevalerie moderne? D'abord la générosité, d'où naît le respect et la protection de la faiblesse; la libéralité naît aussi de la générosité qui lui a donné son nom. Un autre sentiment domine la chevalerie, c'est le culte de la femme, de la femme envisagée comme le principe de tout bien, de toute élévation morale, excitant l'homme à la vaillance, adoucissant et purifiant ses mœurs, exaltant ses facultés morales. Dès à présent, on peut entrevoir plusieurs conséquences de ces sentimens fondamentaux : l'une d'elles est le combat désintéressé pour acquérir non pas des terres ou des richesses, mais seulement de l'honneur, sans mélange de passion égoïste ou haineuse. Deux chevaliers se rencontrent et combattent pour la beauté du fait, pour le plaisir et la gloire du combat, et pour honorer, pour glorifier leurs dames. Les tournois, les joutes sont des luttes sans inimitié entre hommes qui s'estiment, qui s'aiment quelquefois, et qui ne croisent leurs lances que pour accomplir de *belles emprises* d'armes, comme dit Froissard, ce *dilettante* de la chevalerie. Rien ne peint d'une manière plus vive et plus piquante cette générosité chevaleresque que ces deux paladins de l'Arioste qui, encore tout meurtris des grands coups qu'ils se sont portés, l'un païen et l'autre chrétien, enfourchent le même cheval et le piquent de quatre éperons.

Cet idéal que je viens d'indiquer très sommairement, sauf à y revenir, peut s'étudier dans tous les romans chevaleresques du moyen-

âge et dans l'ouvrage qui résume la chevalerie tout entière sous une forme qui, pour être comique, n'en est pas moins complète et moins frappante, dans l'immortel roman de Cervantes; admirable caricature, semblable à un de ces miroirs qui rendent ridicules, en les grossissant, les traits qu'ils réfléchissent, mais qui, par là même, en accusent d'autant mieux les contours.

Ce grand fait de la chevalerie ne s'est produit tout entier qu'une fois, en Europe et au moyen-âge; mais est-il donc isolé dans l'histoire de l'humanité? S'il n'y a pas eu dans d'autres temps et dans d'autres pays une chevalerie complétement organisée comme la nôtre, n'y a-t-il pas eu des instincts, des tendances, des velléités chevaleresques? Je le pense, et je crois qu'il est important, avant d'entrer dans l'étude approfondie de la chevalerie moderne, de la rattacher à un ensemble de faits, non pas spéciaux, locaux, renfermés dans un siècle et dans une contrée, mais universels, et, pour ainsi dire, humains. Considérée de la sorte, la chevalerie se lie à l'histoire générale de la civilisation, dont elle est un moment important, décisif. Elle n'est plus un accident, mais un résultat. Je vais indiquer divers exemples, présenter divers échantillons, pour ainsi dire, de ce qui a été, au moins partiellement, au moins par certains côtés et sous certains aspects, la chevalerie hors du moyen-âge et de l'Europe moderne.

Dans l'état sauvage, l'homme est tout entier sous l'empire des besoins physiques et des instincts brutaux. La guerre, c'est la faim, et, après la faim, c'est la haine, c'est la vengeance. Tuer l'ennemi qui lui dispute la forêt nécessaire pour la chasse, tuer l'ennemi dont la tribu est en guerre avec sa tribu; le tuer par tous les moyens, par le courage, s'il se peut, par la ruse, si le courage ne suffit pas, c'est là l'unique but du sauvage. Il déploie souvent, pour atteindre ce but, une grande énergie, un grand mépris de la mort. On sait jusqu'où va l'exaltation de ce mépris quand le prisonnier est attaché au poteau fatal; mais, dans tout cela, il n'y a rien qui, de près ou de loin, ressemble à cette générosité qui consiste à protéger le faible, à combattre pour la beauté du combat, sans haïr son adversaire. La femme est chez les sauvages dans une condition misérable; elle est une esclave et presque une bête de somme. Elle n'a donc nullement ce rôle inspirateur de la vaillance qu'elle aura dans la chevalerie. A peine entrevoit-on quelques lueurs de ces sentimens, que le sauvage ne connaît pas; tout au plus, ces ames de brutes sont-elles surprises quelquefois, comme à leur insu, par un mouvement rapide et fugitif de pitié. Dans les confessions assez curieuses qu'a publiées un chef sauvage de

l'Amérique du Nord, il retrace une foule d'exploits, dans lesquels ne se montrent ni pitié ni générosité, mais seulement haine et vengeance implacables. Puis, l'*Aigle noir* raconte qu'un jour ayant surpris les enfans d'un chef ennemi, comme il allait les égorger avec délices, le souvenir de ses propres enfans le désarma. Un éclair de générosité ou plutôt d'humanité avait lui dans cette ame. Quant au rôle, qui sera si noblement rempli par la femme au temps de la chevalerie, et qui consiste à enflammer le courage des combattans, on répugne à en apercevoir les germes dans certaines coutumes féroces, qui tiennent cependant, mais de bien loin, à un principe analogue. Chez les Abungs, à Sumatra, les jeunes guerriers qui ont été à la chasse des crânes, et qui reviennent chargés de ces horribles trophées, les déposent aux pieds des jeunes filles : c'est leur moyen de plaire. Voilà une étrange galanterie, une galanterie cannibale; mais, enfin, c'est le commencement de l'empire des femmes sur le courage, dans des conditions atroces.

Les mœurs barbares ressemblent beaucoup aux mœurs sauvages; seulement les barbares sont perfectibles, les sauvages ne le sont point; la civilisation ne les pénètre pas, elle les dévore, tandis que les peuples barbares sont capables de recevoir et même de raviver la civilisation; eh bien! leurs mœurs ne sont pas plus chevaleresques que celles des sauvages. Les mœurs barbares, au moment où elles passent à la civilisation, donnent naissance aux mœurs héroïques; les héros d'Homère sont encore des barbares, mais des barbares qui commencent à se civiliser. Dans l'âge héroïque apparaissent quelques lueurs de chevalerie, bien rares, bien vagues encore, mais qu'on distingue avec joie dans la nuit des temps primitifs. Thésée parcourant la Grèce pour combattre les monstres, et aussi les géans, les brigands, les félons, qui pillent et tuent les voyageurs, Thésée est conduit par un sentiment peu différent du sentiment qui produit les aventures chevaleresques. Il va aussi redresser les torts, défendre les faibles; il est en quelque sorte le plus ancien des chevaliers. Ce qui n'existe pas encore, c'est l'amour, mobile du beau moral; il manque à Thésée d'avoir une *dame* pour être un chevalier parfait.

Dans l'Iliade et dans l'Odyssée, les mœurs héroïques sont présentées dans toute leur violence, et, on peut le dire, dans toute leur brutalité. Les héros sont sans pitié pour leurs ennemis vaincus, ils les foulent aux pieds encore palpitans et les insultent après les avoir percés; ils les raillent en les égorgeant. Achille traîne le cadavre d'Hector autour de Troie; Ulysse et Télémaque sont sans merci pour

les prétendans, pour ceux même qui ont montré quelques sentimens meilleurs. Tout, chez Homère, est fortement empreint de la barbarie primitive, et la chevalerie ne s'y montre pas. Si par moment on croit qu'elle va paraître, l'illusion n'est pas longue; il y a dans l'Iliade un épisode raconté par l'auteur, quel qu'il soit, avec la naïveté délicieuse qui est le caractère de cette antique poésie : Diomède et Glaucus se rencontrent dans la mêlée et vont se frapper, quand ils reconnaissent que leurs aïeux ont eu des liens d'hospitalité; alors ils suspendent leurs coups, puis, avant de s'éloigner, ils échangent leurs armes. Voilà un incident qui figurerait à merveille dans un récit chevaleresque, mais la conclusion du poète grec est fort différente du sentiment qu'exprimerait un poète moderne au sujet d'une pareille rencontre. Homère se contente de cette réflexion peu sentimentale : « Le grand Jupiter aveugla l'ame d'un de ces guerriers qui donna une armure qui valait cent bœufs pour une armure qui n'en valait que neuf. » La naïveté antique ressaisit le poète au moment où il semblerait qu'un autre ordre de sentimens plus semblables aux sentimens modernes va se faire jour dans son récit.

Quant aux femmes, leur situation dans l'Iliade est très secondaire; une femme est bien la cause de la guerre; mais ce n'est pas pour lui plaire, ni pour lui faire honneur que l'on combat, c'est pour la conquérir et la rendre à son époux. Des idées conjugales sont au fond de l'Iliade aussi bien que de l'Odyssée, mais rien n'y ressemble à l'amour chevaleresque. Briseïs est une esclave favorite; quoiqu'Achille ressente vivement l'injure qu'on lui fait en la lui ravissant, il n'a pas pour elle un sentiment très délicat, et son amitié pour Patrocle l'emporte de beaucoup sur son amour pour Briseïs. Veut-on apprécier à quel point les mœurs homériques sont loin des mœurs chevaleresques? il suffit de rapprocher l'Achille d'Homère de l'Achille de Racine. Toute l'antiquité grecque et latine a suivi Homère à cet égard, et les sentimens chevaleresques ne s'y montrent ni dans l'histoire, ni dans la poésie; on y trouve la passion; chez Virgile, par exemple, l'amour de Didon est peint admirablement, mais cet amour est toujours une malédiction envoyée par les dieux, un obstacle aux grandes destinées des héros et aux desseins de l'Olympe; il n'est jamais ce qu'il est toujours dans le point de vue de la chevalerie moderne, la source des belles actions et des grandes choses. Dans l'histoire, la même observation se présente : l'antiquité, qui a de si grands hommes, n'a pas de personnages chevaleresques comme Richard Cœur-de-Lion, François Ier et Charles XII; elle ne connaît pas cette exaltation qui fait

chercher les aventures brillantes pour le plaisir de les chercher. Les grands hommes de l'antiquité combattent pour obéir aux saintes lois de la patrie, ou par ambition pour dominer ou opprimer leurs concitoyens, pour conquérir le monde, jamais par un entraînement chevaleresque : un seul peut faire exception, c'est Alexandre. Alexandre était certainement guidé dans ses conquêtes par de grandes vues politiques, mais il a chez lui, à côté de la politique et au-delà, un certain élan, un certain emportement qui l'entraîne toujours plus avant, toujours plus loin vers l'Orient, là où il est presque insensé d'aller, là où il n'y a plus de conquête raisonnable à faire. Que ne s'arrêtait-il à Babylone, véritable centre de l'empire d'Orient, de cet empire qu'il voulait fonder! Mais non; il faut aller aux Indes, il faut aller, comme le disent de lui les traditions de Java, découvrir le berceau du soleil, et si son armée ne l'eût arrêté, il aurait marché jusqu'en Amérique! Dans cette impétuosité irréfléchie, mais sublime, il y a quelque chose de l'exaltation chevaleresque; aussi la chevalerie ne s'y est pas trompée, elle a reconnu Alexandre pour un des siens, et on en a fait le centre d'un des cycles de la poésie chevaleresque et du plus vaste qui existe.

Mais laissons les Grecs et les Romains. Chez des peuples moins avancés en civilisation, nous pourrons trouver plus de traces de cet esprit que nous cherchons. Tels sont les peuples germaniques, chez lesquels existait l'adoration des femmes, la croyance à quelque chose d'inspiré, de divin dans les femmes, idées tout-à-fait étrangères à l'antiquité grecque et latine, idées qui tiennent, il est vrai, surtout à la religion, mais qui font pressentir que là où elles se trouvent se trouvera, même hors de la sphère religieuse, un certain ascendant des femmes; c'est ce qui a lieu, en effet; et si nous prenons les traditions des peuples germaniques, nous y verrons l'aurore des sentimens chevaleresques.

Aux époques primitives des peuples germaniques, ces sentimens sont encore bien mêlés de barbarie; le caractère barbare, ou, si l'on veut, héroïque, qui est à peu près le même, domine plus que le caractère chevaleresque dans les antiques traditions germaniques, par exemple dans la partie épique de l'*Edda;* là sont des passions fortes, mais rien encore qui ressemble à l'exaltation et à l'amour chevaleresque. Dans le poème des *Nibelungen*, on voit clairement la différence qui sépare l'époque héroïque et l'époque chevaleresque. Les *Nibelungen* sont composés de deux parties qui appartiennent à deux époques, et, comme diraient les géologues, à deux formations distinctes; sur l'ancien fond païen et barbare on a étendu postérieu-

rement comme un vernis plus moderne et purement chevaleresque; de là un contraste frappant entre les deux parties de cette poésie, qui appartiennent à deux différens âges, l'âge de la vieille barbarie germaine et la période chevaleresque. Tandis que les héros bourguignons combattent Attila dans un palais embrasé, et que la soif causée par l'incendie les dévore, le plus farouche d'entre eux, Hagen, crie à un autre guerrier : « Si tu as soif, bois du sang. » Le guerrier obéit à ce conseil; il boit du sang qui coule d'un cadavre encore chaud, et trouve cette boisson très délectable. Eh bien! à quelques pages de ce récit, qui fait penser aux anthropophages, est un morceau empreint de toute la noblesse des sentimens chevaleresques les plus délicats. Le margrave Rudiger a donné l'hospitalité aux Nibelungen, il a marié sa fille à l'un d'entre eux; mais, vassal d'Attila, il est forcé par son suzerain de prendre les armes contre ses anciens hôtes; il s'avance vers eux plein de tristesse et leur dit : « Je vous aime et je viens vous combattre; il le faut, mon seigneur l'a voulu. » Un des Nibelungen, Hagen, se plaint que son bouclier a été haché à son bras et envie celui que porte Rudiger. « Prends-le, dit le bon margrave, et puisse-t-il te protéger! maintenant, je n'ai plus qu'à vous combattre, en pleurant d'être réduit à cette extrémité; » et alors ce guerrier pleure, et tous ces guerriers farouches, qui tout à l'heure buvaient du sang, pleurent aussi, et ils se massacrent à leur grand regret, pour obéir aux lois de l'honneur et de la chevalerie. Mais cette portion du poème n'appartient pas à l'ancien fond germanique, elle fait contraste avec lui; c'est dans certaines sagas qu'on voit les anciennes mœurs germaniques, en Islande, tourner à la civilisation, et, en devenant plus civilisées, devenir un peu chevaleresques. Mais, à côté de ce commencement de chevalerie, la barbarie est toujours là. Ainsi, dans un duel que raconte une saga, l'un des combattans coupe le pied à l'autre; le blessé dit qu'il éprouve une grande soif et demande de l'eau à son adversaire, qui, généreusement, à la manière de Tancrède, en va puiser; mais son rival, moins chevaleresque, lui porte un coup mortel. On voit la barbarie qui dure encore et la générosité qui commence à poindre aux prises, pour ainsi dire, l'une avec l'autre. La même opposition peut s'observer dans divers traits des mœurs islandaises. Ces farouches rois de la mer, qui couvraient de leurs ravages et de leurs exploits les côtes de l'Europe, avaient un code d'honneur assez extraordinaire : plusieurs d'entre eux se faisaient une loi de ne combattre qu'avec des armes très courtes pour être plus près de l'ennemi, de ne faire panser leurs blessures que vingt-quatre heures après les avoir reçues, de ne

jamais baisser la voile pendant la tempête; toutes choses peu raisonnables et qui participent de l'exaltation chevaleresque. Ces hommes refusaient parfois d'attaquer un ennemi avec des forces navales supérieures. Quelques-uns même faisaient la guerre aux pirates de profession pour en délivrer les mers; véritable chevalerie errante sur l'Océan.

Dans le midi, une histoire qui fait bien sentir la différence des mœurs héroïques et des mœurs chevaleresques, c'est l'histoire du Cid, telle qu'elle a été racontée et chantée à diverses époques. Il y a en espagnol un vieux poème du XII[e] siècle, par conséquent presque contemporain du héros; poème-chronique, qui a toute la véracité et toute la grandeur de la poésie primitive. Là le Cid est un vieux guerrier point tendre, point chevaleresque, terrible, qui enchaîne les lions échappés, qui, avec un mélange de ruse et de courage tout-à-fait assorti au caractère des temps héroïques, parvient à ressaisir la dot de ses filles, maltraitées et volées par leurs époux, et ses deux bonnes épées, que ses gendres lui ont dérobées avec la dot. En un mot, il n'y a dans ce vieux Cid rien qui annonce encore la chevalerie. Il n'en est pas ainsi des romances qui plus tard l'ont célébré; moins anciennes, moins primitives, l'esprit de la chevalerie s'y est déjà introduit. Enfin, dans les deux tragédies espagnoles où Corneille a puisé la première idée du Cid, et qu'il a tellement dépassées, le Cid est devenu un personnage tout-à-fait chevaleresque. Les plus anciennes romances tiennent beaucoup encore du rude caractère du vieux poème; telle est, par exemple, celle qui raconte comment le père du Cid apprend à son fils l'insulte qu'il a reçue, et s'assure qu'il sera capable de le venger. Le comte fait venir tous ses enfans; sans mot dire, il leur attache les mains avec de fortes cordes, et les serre au point de les faire crier; mais quand il arrive à Rodrigue, celui-ci fait un bond en arrière au moment où la corde approche de ses mains, et menace son père du poignard. Le comte dit : « C'est toi qui me vengeras. » Eh bien! cette scène, d'un grandiose presque sauvage, exprime à sa manière ce que Corneille a réalisé dans la scène admirable qui commence ainsi :

Rodrigue, as-tu du cœur? — Tout autre que mon père
L'éprouverait sur l'heure.

C'est le même motif traité une fois au point de vue héroïque et presque barbare, et l'autre au point de vue chevaleresque.

Enfin ce n'est pas seulement dans notre Occident qu'on peut cher-

cher sinon la chevalerie elle-même, au moins quelque chose qui lui ressemble; nous ne la demanderons point aux grandes épopées indiennes, qui sont dominées par l'esprit religieux, sur lesquelles l'influence brahmanique a surtout pesé, et où elle a dû naturellement effacer ce qui pouvait s'y trouver d'analogue à ce que nous cherchons; mais des poèmes chantés dans le Radjastan, et dont le voyage de Todd contient quelques fragmens, racontent des aventures véritablement chevaleresques. Le rôle des femmes est, dans plusieurs de ces histoires, tout-à-fait semblable à celui qu'elles ont joué dans la chevalerie occidentale. Les rapports des guerriers ennemis entre eux rappellent souvent la courtoisie des paladins. Pour ne citer qu'un trait, deux rivaux se rencontrent, et, au lieu de s'attaquer avec la fureur de la passion livrée à elle-même, l'un adresse à l'autre un message qui est un véritable cartel; et comme celui-ci a usé sa provision d'opium avant l'heure fixée pour le combat, il en fait demander à son adversaire, qui s'empresse de lui en envoyer. Enfin le combat a lieu devant la beauté qu'ils se disputent, et qui les contemple du haut d'un char, mais il est retardé un instant par la générosité des deux champions, chacun s'efforçant de faire en sorte que son adversaire porte le premier coup. C'est la politesse de Fontenoy : « Messieurs, tirez les premiers. »

Dans la grande épopée persane, le Schah-Namé de Ferdoussi, dont le premier volume va être publié par M. Mohl, et dont l'apparition sera un évènement dans la littérature orientale, les mœurs sont, comme dans l'Iliade, héroïques plus que chevaleresques; cependant quelques détails font penser à la chevalerie : quand ce n'est pas le poème, ce sont les vignettes qui ornent plusieurs des manuscrits persans du Schah-Namé, et sont postérieures à la rédaction du poème. On y voit des guerriers couverts de fer de pied en cap, et dont les armures rappellent exactement celles des chevaliers, se précipiter les uns contre les autres au galop et se portant de grands coups de lance, comme dans les tournois, les joutes de l'Occident. Quant au texte lui-même, un des héros prononce ces paroles remarquables : « Les hommes de race puissante demeureraient barbares, s'ils n'avaient pas de compagne. » Dans ce poème est une rencontre entre le fameux Roustem et une amazone; comme Clorinde, celle-ci est prise par son adversaire pour un guerrier jusqu'au moment où, ôtant son casque, elle dévoile *un paradis de beauté*. Mais la suite n'est pas aussi chevaleresque dans Ferdoussi que dans Le Tasse : le guerrier veut lier cette femme comme il aurait fait de tout autre prisonnier; elle lui

échappe par une ruse. Ce qu'il y a de plus chevaleresque, c'est la vignette publiée par Gærres : elle représente le guerrier à deux genoux devant son ennemie qui sourit; on croirait, en regardant cette vignette, voir un chevalier du moyen-âge dans son armure, agenouillé sur un tombeau; évidemment la chevalerie, qui n'était pas encore dans le texte, est déjà dans la vignette.

Les Arabes, avant Mahomet, ont eu une poésie qui commence à être connue, surtout depuis la publication malheureusement interrompue des lettres de M. F. Fresnel *sur l'ancienne poésie des Arabes*. Ces lettres font assister de la manière la plus vive à cette vie du désert, à ces mœurs d'une violence et d'une férocité excessive. L'un des héros célébrés dans ces poésies antérieures à Mahomet, Shanfara, est une espèce de loup qui a fait vœu de tuer cent personnes d'une tribu ennemie, et qui est tué lui-même à la quatre-vingt-dix-neuvième. Eh bien! parmi ces mœurs farouches, quelques usages témoignent d'une certaine générosité. Ainsi, quand on vient à reconnaître qu'un homme à qui l'on a donné l'hospitalité est un ennemi, qu'il a tué quelqu'un de la tribu, au lieu de l'immoler immédiatement, on lui donne trois jours d'avance; il part de toute la vitesse de son cheval, et l'on attend que les trois jours soient écoulés, après quoi la tribu se précipite sur ses traces et cherche à l'atteindre à travers le désert; s'il est atteint, on l'égorge sans pitié. Mais en s'imposant la loi de lui accorder trois jours, ses ennemis lui ont donné une chance considérable d'échapper à leur vengeance.

Dans tous ces faits il est intéressant de voir le bon côté de la nature humaine, — la disposition généreuse de cette nature, disposition qui se manifestera d'une manière éclatante et glorieuse dans le code et la poésie chevaleresques, — se débattre, pour ainsi dire, contre les instincts brutaux et sauvages de la nature primitive; c'était là ce que je me proposais surtout de montrer par ces exemples choisis dans des pays et des siècles divers. Comme je ne cherche pas encore d'où nous est venue la chevalerie, je ne parle pas des Arabes d'Espagne, de cet Almanzor qui, avec une exaltation toute chevaleresque, faisait secouer, chaque soir de bataille, la poussière de ses habits, et la faisait conserver avec soin pour y être enseveli. Je n'examine point si la chevalerie chrétienne a reçu quelque chose des Arabes; je voulais seulement chercher d'abord la chevalerie là où elle n'est pas, là où au moins elle n'est pas complète, avant de l'étudier là où elle est; je voulais surprendre la plante dans son germe, dans son embryon. Maintenant notre étude deviendra plus simple, plus facile; car ce que nous allons

aborder, c'est la chevalerie elle-même. Il résulte de ce que nous avons déjà vu qu'elle a des analogues dans un certain nombre de pays et de siècles, qu'elle tient à une tendance naturelle à l'ame humaine. Il nous reste à voir cette tendance se réaliser, et la chevalerie, ébauchée, pour ainsi dire, en beaucoup de lieux, s'accomplir sous les influences qui ont présidé au développement de la société moderne, surtout sous celle de ces influences à laquelle notre société doit tout ce qu'elle a de vie morale, l'influence du christianisme.

II.

DE LA CHEVALERIE AU MOYEN-AGE.

Ce mot *chevalerie* n'est pas le nom primitif du fait qu'il exprime. Dans l'origine, le nom du chevalier fut *miles*, le soldat, le brave d'élite, comme en grec ἥρως, dans les langues du Nord *kempe*, en persan *pelevan*. L'idée d'une vaillance d'élite n'a pas tardé à s'appliquer aux guerriers qui servaient à cheval, et ceci tient surtout à la manière de combattre usitée au moyen-âge, dans ce temps où les carrés d'infanterie n'étaient pas encore inventés. L'infanterie n'existait pas véritablement; les fantassins se groupaient autour des hommes d'armes à cheval, formaient leur suite, leur entourage, plutôt qu'une arme indépendante. Tout guerrier éminent eut la prétention de combattre à cheval; encore au IXe siècle, selon l'annaliste de Fulde, les Franks dédaignaient de combattre à pied. Cette désignation n'est pas non plus sans analogue dans d'autres temps et chez d'autres peuples. Nous voyons dans Homère Nestor désigné par le nom d'ἱππότης, cavalier; chez les Arabes, le guerrier par excellence s'appelle *faris*, qui a le même sens. Des peuples entiers ont pris ce nom comme une appellation héroïque; les mots *perses* et *parthes* veulent dire cavaliers.

La première question à se faire avant de parler de la chevalerie, c'est de se demander si elle a été : on a prétendu que primitivement elle n'existait que dans l'imagination des romanciers ; la société l'aurait reproduite par voie d'imitation ; la société aurait été *l'expression de la littérature*. Sans doute, il y a eu une action de la littérature chevaleresque sur la société; mais cette fois, comme toujours, cette action de la littérature sur la société a été une réaction. La première n'a fait que rendre à la seconde les influences qu'elle en avait reçues. Toute tendance morale, bonne ou mauvaise, qui se manifeste par la production d'une littérature, a toujours sa racine dans la réalité sociale. Cer-

tainement le roman de *Werther* a causé des suicides, mais ce roman ne serait pas né, si la manie du suicide et la mélancolique disposition qui l'enfantait n'eussent existé en Allemagne; de même, s'il n'y avait pas eu de chevalerie, il n'y aurait pas eu de littérature chevaleresque.

Ce qui pourrait le plus faire douter de la réalité de la chevalerie, ce sont les regrets qu'expriment à chaque page les troubadours de ce que le beau temps de cette institution est passé. En remontant ainsi de siècle en siècle depuis la fin du moyen-âge jusqu'à son commencement, on trouve toujours des poètes qui déplorent la décadence de la chevalerie jusqu'à ce qu'on arrive à une époque où la chevalerie n'est pas encore; on la voit reculer devant soi dans le passé et s'évanouir comme un âge d'or imaginaire. En serait-il de cet âge d'or comme du paradis terrestre? On l'avait placé au centre de l'Asie; mais les voyageurs ne l'y ayant pas trouvé, force fut bien de le porter plus loin, dans les Indes, et au-delà. Christophe Colomb, en touchant au continent de l'Amérique, ne doutait pas que les fleuves dont il voyait les embouchures ne descendissent du paradis terrestre, situé sur une montagne, dans ce continent ignoré; lorsqu'on y eut pénétré, il fallut bien reconnaître que le paradis n'existait pas sur la terre. S'il en est de l'idéal chevaleresque comme de l'Eden, l'existence de la chevalerie n'en est pas moins un fait incontestable; les sentimens, les mœurs et l'organisation de la chevalerie sont des réalités historiques.

Certains passages des écrits des troubadours feraient croire que l'amour chevaleresque n'a jamais existé que dans l'imagination. Chez Marcabrus, le plus ancien d'entre eux, on trouve déjà des plaintes sur la décadence de cet amour dans la Guyenne et dans la France; déjà, selon lui, *les mauvaises doctrines* prévalent. Il ne faut pas en conclure que l'amour chevaleresque n'a pas eu d'existence réelle; les faits démentiraient cette incrédulité. Je citerai l'histoire d'un troubadour célèbre, de Geoffroy de Rudel; je traduis littéralement sa biographie provençale.

« Geoffroi de Rudel fut un très noble seigneur, prince de Blaye. Il s'enamoura de la comtesse de Tripoli sans la voir, pour la grande bonté et la grande courtoisie qu'il en ouït dire par les pèlerins qui revenaient d'Antioche. Il composa sur elle mainte bonne chanson avec de beaux airs. Par désir de la voir, il se croisa et se mit en mer. Tandis qu'il était sur le vaisseau, il fut pris d'une grande maladie, de sorte que ceux qui étaient avec lui pensèrent qu'il mourrait dans le trajet. Mais ils firent tant qu'ils le conduisirent jusqu'à Tripoli, et le déposèrent comme mort dans une hôtellerie. On le fit savoir à la com-

tesse; elle vint à son lit et le prit entre ses bras; et quand il sut que c'était la comtesse, il retrouva la vue, l'ouïe, l'odorat, et loua Dieu, lui rendant grace d'avoir soutenu son existence jusqu'à ce qu'il eût vu sa dame. Et ainsi il mourut entre les bras de la comtesse, et elle le fit honorablement enterrer en la maison du Temple à Tripoli; et puis, le second jour, elle prit le voile, à cause de la grande douleur qu'elle eut de la mort de Geoffroi. »

On ne peut rencontrer dans un roman de chevalerie rien de plus exalté et de plus tendre que cette histoire. Au reste, pour prouver l'existence de l'amour chevaleresque, il suffirait de citer les deux plus grands noms de la poésie italienne, Dante et Pétrarque.

Quel autre sentiment inspira au premier son grand poème, entrepris, comme il le dit lui-même, pour glorifier Béatrix? Quel sentiment dicta au second, durant vingt années, les hommages harmonieux qu'il adressait à Laure, si ce n'est l'amour chevaleresque dans toute sa pureté et dans toute sa puissance?

Il y a plus : des aventures pareilles à celles qui se trouvent dans les romans furent entreprises par des personnages historiques. Le héros de celle qu'on va lire fut le marquis de Montferrat, compagnon de Baudoin à la conquête de Constantinople, et roi de Thessalonique. Il s'agit de la délivrance d'une belle opprimée; le fait est attesté par un de ceux qui y ont pris part, le troubadour Raimbaud de Vaqueiras. Rien ne manque à cette aventure pour ressembler parfaitement à un épisode d'un roman de chevalerie; tout s'y trouve : enlèvement, protection de la faiblesse, victime arrachée à un ravisseur, jours et nuits passés dans les rochers, combats avec des brigands, amans unis par leur libérateur.

« Rappelez-vous lorsque le jongleur Aimonet vous porta à Montalto la nouvelle que l'on voulait emmener Jacobina en Sardaigne, pour la marier là contre son gré; rappelez-vous comme vous prêtâtes l'oreille à ses soupirs, comment elle vous donna un baiser avant de partir, et vous pria instamment de la protéger contre un avide ravisseur. Vous fîtes aussitôt monter à cheval cinq de vos meilleurs varlets, et nous chevauchâmes la nuit, après souper, vous, Guiet, Hugonet d'Alfar, Bertaldon qui nous servait de guide, et moi-même, car je ne veux pas me passer sous silence. J'enlevai la jeune fille au moment où on allait l'embarquer. Alors s'éleva une clameur sur la terre et sur la mer, on se précipitait sur nos pas, à pied et à cheval; nous nous hâtions de fuir et nous pensions déjà échapper, lorsque les Pisans nous attaquèrent. Quand nous vîmes tant de cavaliers, tant de beaux har-

nais, de casques brillans, de bannières flottantes nous fermer la route, il n'est pas besoin de nous demander si nous fûmes en grand souci; vous nous cachâtes entre Benc et Final. De tous côtés nous entendions retentir les cors et les clairons et le cri de guerre. Nous passâmes deux jours sans boire ni manger. Le troisième, étant sortis de notre retraite, nous rencontrâmes, dans le Pas-de-Belestar, douze brigands qui allaient butiner. A ce coup nous ne savions que devenir, car nous ne pouvions nous servir de nos chevaux. A pied je me précipitai contre eux. Je reçus un coup de lance dans mon gorgerin, mais seul j'en blessai trois ou quatre, et les autres furent contraints de fuir. Bertaldon et Hugonet me virent blessé et se hâtèrent de venir à mon secours, et quand nous fûmes trois, nous débarrassâmes le passage, de sorte que vous pûtes continuer votre route en sûreté. Quel joyeux repas nous fîmes alors sans avoir plus qu'un pain, et sans pouvoir nous laver! Le soir nous arrivâmes à Nice chez Puyclair. Il nous reçut très amicalement, et il vous aurait donné sa fille, la belle Aigleta, si vous y aviez consenti. Le lendemain matin, vous, comme un seigneur et grand baron, vous fîtes magnifiquement récompenser votre hôte. Vous donnâtes Aigleta à Hugue de Montélimar et vous fiançâtes Anselmet avec Jacobina. »

Ce qui, plus que tout le reste, empêche de révoquer en doute la réalité de la chevalerie, c'est que c'était un *ordre* dans lequel on était admis après certaines cérémonies, un ordre comme la prêtrise; je reviendrai sur ce rapprochement quand je traiterai des rapports de la chevalerie et de l'église, souvent comparées par les auteurs contemporains.

A l'ordre de chevalerie étaient attachées certaines prérogatives : la plus importante était de ceindre l'épée, de la porter attachée à la ceinture militaire, signe primitif de la distinction chevaleresque. Dans l'origine, on était créé chevalier par le don de la ceinture et de l'épée; il en est résulté qu'au moyen-âge, le chevalier seul pouvait porter l'épée à la ceinture; les autres personnes la suspendaient à un baudrier qui passait sur l'épaule, comme on fait maintenant du briquet. Selon Busching, la première manière de porter l'épée était celle des Franks, et la seconde celle des Goths, ce qui explique pourquoi la première était réputée la plus noble. Une autre prérogative du chevalier était remarquable: dans un procès, s'il gagnait, il recevait un double dédommagement, et, s'il perdait, il payait le double. Les chevaliers étaient soumis à des devoirs particuliers. Dans le code espagnol des *Siete partidas* rédigé par Alphonse X, au XIIIe siècle, cer-

taines prescriptions désignent comment les chevaliers doivent se vêtir et se nourrir, l'emploi qu'ils doivent faire de leur temps; c'est presque une règle monastique.

La chevalerie était si bien un ordre, qu'il se transmettait, que ceux qui en étaient dépositaires pouvaient le conférer, et la capacité de le conférer commençait dès le moment où on venait de le recevoir. Ainsi, on voit Philippe-le-Bel créer chevaliers ses trois fils, et sur-le-champ ces trois princes donner l'ordre de chevalerie à quatre cents personnes. Quelquefois cette transmission s'accomplissait au milieu de circonstances remarquables ou touchantes : ainsi, quand un chevalier défendait un pas d'armes, ceux qui venaient le combattre se faisaient souvent armer chevaliers par lui-même. Parfois cette courtoisie chevaleresque se montra dans des combats plus sérieux. Walter Scott, dans une lettre à miss Baillie, raconte un fait de ce genre tiré de l'histoire d'Écosse, et dont les circonstances sont assez curieuses pour être rapportées.

« Swinton proposa de charger à la tête des siens; quoique trop faible pour cette tentative, le jeune Gordon, dont le père avait été tué par Swinton, entra dans cette proposition par une de ces explosions irrégulières de générosité et de sentiment qui rachètent ces siècles ténébreux du reproche de barbarie complète. Il sauta de son cheval, s'agenouilla devant Swinton et lui dit : Je n'ai pas encore reçu la chevalerie, et jamais je ne pourrai recevoir cet honneur de la main d'un chef plus loyal et plus vaillant que celui qui a tué mon père. Accordez-moi le don que je requiers, et unissez vos forces aux miennes, afin que nous puissions vivre et mourir ensemble. »

C'est un grand triomphe de l'esprit chevaleresque sur les sentimens naturels du cœur humain, et sur ces vengeances de famille si puissantes et si acharnées dans le pays où se passe la scène.

La chevalerie était donc une réalité, on n'en saurait douter; en en même temps elle était un idéal; il y avait une chevalerie dans la société et une chevalerie dans les livres, agissant et réagissant l'une sur l'autre. C'est surtout aux époques avancées que se remarque la réaction de la poésie chevaleresque sur les mœurs, sur les sentimens de la vie réelle; plus la chevalerie s'en va de la société, plus on s'attache, plus on se cramponne, pour ainsi dire, à l'idéal chevaleresque; Froissart est un exemple de cette passion, ou plutôt de cette manie pour la chevalerie, qui de son temps existe à peine. Au XVe siècle, à l'époque où elle commençait à mourir, les romans créèrent une fausse chevalerie, une chevalerie d'imitation, classique pour

ainsi dire. Ainsi, Charles-le-Téméraire, qui déploya un des derniers les qualités et les défauts du caractère chevaleresque, les puisait dans une lecture assidue des romans de chevalerie; son rival, Louis XI, n'en lisait pas, il lisait son temps. Cette chevalerie, puisée dans les livres, est celle que persifla Cervantes; c'est grace à de pareilles lectures que le pauvre chevalier de la Manche avait forgé ses chimères.

Au moyen-âge, la chevalerie n'appartient pas à un pays européen en particulier, mais à tous; elle dépasse même l'Europe, et se retrouve partout où les chrétiens ont porté leurs pas et leurs armes, en Syrie et en Palestine, à Athènes et à Constantinople. Il n'en est pas moins vrai qu'une portion de l'Europe a été le théâtre d'un développement plus complet des sentimens et des mœurs chevaleresques : c'est le midi de la France. Dans les pays de langue provençale, la chevalerie a eu ses doctrines plus précisées, plus arrêtées : elle a été plus complètement organisée en un système régulier que partout ailleurs. Là aussi, elle a eu plutôt une poésie savante et raffinée, la poésie des troubadours. Dès le commencement du XII[e] siècle, Marcabrus exprime déjà dans ses chansons les thèmes de galanterie qui ont été développés depuis à l'infini; tout prouve que ces thèmes avaient été traités avant lui, et qu'ils étaient déjà lieux communs de son temps.

Cette science amoureuse, cultivée et perfectionnée dans les pays de langue provençale, avait, comme une véritable science, sa terminologie, sa nomenclature. La théorie des sentimens chevaleresques a été habilement analysée et exposée par M. Fauriel dans son cours sur la poésie des troubadours. Le principe de toute chevalerie, dans les doctrines provençales, c'était ce qu'on appelait le *joy*, mot dont le sens était fort différent de ce que nous entendons par *joie*, et qui exprimait plutôt l'exaltation amoureuse, principe de toute grande et belle chose. Il faut connaître cette acception donnée alors à ce mot *joy* pour se rendre compte de plusieurs faits et de plusieurs étymologies. Ainsi, dans le code espagnol, la joie est recommandée comme un devoir aux chevaliers; on ne leur prescrit pas pour cela d'être toujours d'humeur réjouie, mais d'ouvrir leur ame à cette exaltation, à cet enthousiasme, d'où naissent les grandes choses; c'est en ce sens que l'épée de Charlemagne s'est appelée *joyeuse*, de là vient que le mot italien *un tristo* veut dire un homme mauvais, presque un scélérat, le contraire de *joyeux*, c'est-à-dire de brave, d'exalté. Dans la doctrine provençale, il y avait des distinctions, des grades parfaitement séparés, et par lesquels il fallait passer successivement. On était d'abord *feignaire*, hésitant, puis *pregaire*, priant, *entendaire*, écoutant,

et *druz*, ami. Chaque degré de l'échelle amoureuse avait son nom ; tout était disposé dans une symétrie parfaite; c'était à la fois une science et un code.

Mais de ce que la galanterie chevaleresque a été plus complètement et plus régulièrement organisée dans le midi de la France, il ne faudrait pas en conclure que la chevalerie n'a existé et n'a fleuri que là ; comme je le disais, les différens pays de l'Europe y ont participé dans une inégale mesure. Ce fond commun cultivé par les influences provençales était antérieur à ces influences ; elles ne tardèrent pas à se propager dans la Catalogne, pays de langue provençale, puis dans la Castille. Mais l'Espagne était naturellement chevaleresque, elle l'est encore aujourd'hui plus qu'aucune contrée de l'Europe ; il y a dans toutes les classes en ce pays, depuis le grand jusqu'au paysan, quelque chose qui sent et rappelle la chevalerie. Au-delà des Pyrénées, tout le monde est noble, et la raison en est dans l'histoire ; il n'y a pas dans le passé des vaincus et des vainqueurs, tous ont vaincu ensemble, tous ont reconquis l'Espagne sur les Maures, chacun a pris part à ce grand tournois de sept siècles, qui a fini sous les murs de Grenade. La chevalerie mauresque, moins grandiose, mais plus élégante que la chevalerie castillane, a aussi laissé une empreinte sur les mœurs et le caractère espagnol. Le nord de l'Italie fut ouvert de bonne heure aux influences provençales : portée en Sicile par les Normands, la chevalerie y fleurit, surtout sous la maison de Souabe; cette maison venait des pays qui, en Allemagne, étaient le centre, le foyer de la vie chevaleresque. On voit, dans la chronique d'Ottocar de Hornek, ces mœurs chevaleresques des Souabes aux prises avec la barbarie des Hongrois. Rien n'est plus curieux que l'étonnement de ces bons Souabes en présence d'un ennemi qui n'entend pas la chevalerie ; les Hongrois sont des Huns qui sortent d'Asie, qui arrivent avec leurs grands arcs, leurs longues flèches; les chevaliers allemands, peu accoutumés à cette manière de guerroyer, qui n'est pas selon les règles, font prier les Hongrois, *au nom des dames*, de combattre plus civilement, l'épée à la main, d'après la coutume de Souabe : les Hongrois répondent en perçant de flèches les parlementaires et les autres chevaliers.

L'Angleterre a toujours été plus aristocratique que chevaleresque: dans les siècles qui suivent la conquête, la chevalerie n'y a qu'un représentant fort incomplet, Richard *Cœur-de-Lion*, et encore, par sa poésie provençale ou française, il tient aux troubadours et aux trouvères, et par eux à la France. A la fin du moyen-âge, Édouard III

et son fils le Prince Noir apparaissent bien environnés d'une auréole chevaleresque assez brillante; mais cette auréole brille un peu tard, après un long contact de l'Angleterre et de la France, et, je crois, par l'influence de la chevalerie française.

Tels sont les divers théâtres sur lesquels la chevalerie se développe dans des proportions diverses. Il reste à dire un mot de ses différens âges, des changemens qu'elle a subis, des transformations par lesquelles elle a passé. J'ai déjà eu occasion de parler des trois âges de la chevalerie, auxquels correspondent nos trois plus anciens prosateurs, Villehardouin, Joinville et Froissart. Le mâle Villehardouin représente l'âge héroïque où la guerre domine et l'emporte sur la galanterie; Joinville, la chevalerie, que l'influence des femmes a rendue déjà moins sévère, plus courtoise, la chevalerie qui fait dire au sénéchal combattant au milieu des infidèles : « Nous parlerons de ceci dans la chambre des dames. » Enfin Froissart peint la chevalerie en décadence, celle qui est plus dans les souvenirs et dans les imaginations que dans la réalité, qui fait une sorte d'exception à cette réalité, aux mœurs violentes, brutales, cupides, qui règnent presque sans partage, et parmi lesquelles se trouvent disséminées, on ne sait comment, quelques lueurs de chevalerie. Cette succession que nous ont présentée ces trois écrivains, nous la retrouverons dans d'autres monumens de la littérature du moyen-âge. Les deux grands cycles épiques, celui de Charlemagne et celui de la Table-Ronde, se rapportent aux deux grandes périodes de la chevalerie. Les poèmes du cycle de Charlemagne peignent en général la chevalerie guerrière dans sa grandeur, dans sa sévérité, quelquefois dans sa sauvagerie primitive, et les poèmes de la Table-Ronde, un grand nombre d'entre eux au moins, postérieurs en général, par leur composition, aux poèmes carlovingiens, représentent le second âge de la chevalerie, l'âge de la chevalerie galante et gracieuse. Quant à la chevalerie déchue, elle n'a pas de représentant dans la poésie épique et ne pouvait en avoir. La galanterie chevaleresque existe bien dès le principe, elle est aussi ancienne que le moyen-âge; mais elle ne domine pas d'abord. C'est dans les romans de la seconde période qu'on voit, par exemple, ce qu'on n'a pas vu jusque-là, les dames armer les chevaliers, conférer l'ordre de chevalerie, et la lance qu'il est le plus glorieux de rompre dans les tournois s'appelle la lance des dames. Enfin, dans la troisième époque, la chevalerie abjure son principe de désintéressement, de générosité, en se vendant, en se louant à qui veut la payer, en faisant une sorte de négoce de la rançon des prisonniers:

c'est ce qu'on trouve à toutes les pages de Froissart. Alors les chevaliers tournent aux chefs de bandes, aux *condottieri*, et cependant quelques restes et comme quelques échos de l'exaltation chevaleresque se prolongent encore au milieu d'un monde si étranger à cette exaltation.

Pour suivre l'histoire de l'esprit chevaleresque, il est bon de comparer ce qu'à différentes époques différens auteurs du moyen-âge présentent comme l'idéal du chevalier. Dans les âges qui suivirent, à partir du XV[e] siècle, cet idéal s'altéra toujours davantage; des idées qui, dans le principe, lui étaient entièrement étrangères, y entrèrent, et ont fini par s'y associer étroitement. Ainsi, quand on parcourt ces recueils des XVI[e] et XVII[e] siècles qui portent le nom de *Théâtre d'honneur, Théâtre de chevalerie,* et qui contiennent à la fois des traits de la chevalerie du moyen-âge et des additions qu'y ont apportées les siècles suivans, on trouve, à côté des anciennes prescriptions, de nouveaux réglemens dictés par des opinions nouvelles. Dans ces recueils, il est dit que le chevalier doit combattre pour le bien public, pour son pays, être fidèle à son prince, ne pas recevoir de récompense d'un prince étranger, idées entièrement étrangères et souvent contraires aux idées de la chevalerie du moyen-âge. Cette dépendance à l'égard d'un prince ou d'un pays répugne à l'essence de l'ancienne chevalerie, espèce de grande république dont chaque chevalier était un citoyen indépendant. Ce vieil esprit d'indépendance chevaleresque et la supériorité reconnue, au moyen-âge, de la chevalerie sur tout le reste, se trahissent parfois, même dans ces recueils qu'a déjà pénétrés l'esprit monarchique, par certaines restrictions apportées aux préceptes nouveaux: par exemple, il est dit que le chevalier doit donner un an et un jour à une entreprise qu'il a commencée, bien qu'il soit rappelé pour le service de son roi et de son pays. Voilà la chevalerie primitive, plus féodale que monarchique, plus individuelle que politique. Plus tard, la monarchie et la politique ont voulu s'emparer de la chevalerie, l'enrôler à leur service, et l'auraient tuée, si elle n'eût pas été déjà morte. C'est le fantôme de la chevalerie qui a été au service de l'état, de la monarchie. La chevalerie vivait de sa propre vie, était en dehors du gouvernement, avait son principe en elle-même, supérieur à la distinction des nations et aux puissances établies. La religion seule pouvait disputer la chevalerie à l'amour. *Dieu et ma dame,* tel était le cri, la devise du chevalier au moyen-âge. Ce ne fut que plus tard, et quand la chevalerie n'existait plus réellement, qu'on ajouta : *Et mon roi.*

Le déclin assez prompt de la chevalerie ne doit pas étonner. La chevalerie élevait l'homme si fort au-dessus de lui-même, qu'il devait naturellement retomber bientôt. Plus cet idéal qu'elle proposait était sublime, plus il avait chance de recevoir des démentis nombreux. La preuve en est dans ces témoignages aussi anciens que la chevalerie elle-même, et qui attestent que dès-lors elle ne régnait pas dans sa pureté, et que, née à peine, elle était déjà corrompue. Elle avait donc en elle, dès son principe, un germe de mort; au reste, toutes les institutions humaines en sont là, toutes apportent en naissant ce qui doit les faire mourir. Le XVe siècle porta à la chevalerie le dernier coup par l'établissement des armées permanentes. Alors le courage fut enrégimenté, la discipline remplaça l'esprit d'aventures; les armes à feu achevèrent la destruction de la chevalerie; le canon établit une formidable égalité entre les guerriers à pied et les guerriers à cheval, entre la vaillance exaltée et le courage tranquille. A Crécy, où parurent les premières pièces d'artillerie, elles tiraient sur la chevalerie et battaient en brèche le moyen-âge, préparant l'assaut qu'allaient lui livrer les générations et les idées nouvelles. L'Arioste ne s'y est pas trompé; dans son poème, Roland jette au fond de la mer avec indignation l'arme foudroyante du roi Cimosco, qui fut, dit-il, plus tard retrouvée par le démon, son inventeur, et il adresse à cette arme une imprécation véhémente : « Par toi la gloire militaire est détruite, par toi le métier des armes est sans honneur. »

On a tenté à plusieurs reprises de relever l'institution de la chevalerie : à la fin du XVIe siècle, en 1589, l'archevêque de Bourges, à la clôture des états-généraux, en fit la proposition; mais on ne put pas plus rétablir la chevalerie qu'on ne peut rétablir une religion à laquelle personne ne croit; on ne rend pas la vie au passé. La poésie chevaleresque elle-même a prophétisé, pour ainsi dire, l'état du monde après qu'elle aurait disparu, dans l'histoire d'Ogier, un des personnages du cycle de Charlemagne; Ogier revient sur la terre au bout de deux cents ans; tout a changé, et nul ne sait ce qu'il veut dire quand il parle de l'âge chevaleresque de Charlemagne, âge dont personne ne se souvient plus.

III.

SENTIMENS CHEVALERESQUES.

Après avoir envisagé la chevalerie dans son ensemble, j'en étudierai successivement les élémens principaux : d'abord ce qui forme

la portion intérieure, l'ame de la chevalerie, savoir, les sentimens; puis ce qui en forme la portion extérieure et comme le corps : les mœurs et les institutions.

J'ai déjà dit que les sentimens fondamentaux de la chevalerie pouvaient se ramener au sentiment de générosité et à l'amour chevaleresque; le double caractère de ces deux sentimens est l'exaltation d'une part, et la délicatesse de l'autre. En effet, la vie du chevalier est une exaltation perpétuelle de religion, de vaillance, d'amour, de poésie. Cette exaltation tient à l'élan général qui, au commencement du moyen-âge, élève et emporte, pour ainsi dire, toutes les ames; élan qui, dans divers ordres de faits, produit les croisades, l'émancipation des communes et le mouvement ascendant de l'architecture appelée gothique. Rien n'est donc plus naturellement en harmonie avec le caractère de cette époque que l'exaltation chevaleresque; la délicatesse est plus étrangère aux habitudes du moyen-âge. Cette délicatesse, qui se manifeste alors dans la poésie des troubadours et qui est poussée jusqu'au raffinement, tient à deux causes : au christianisme d'abord, et je reviendrai sur la part que le christianisme peut réclamer dans la chevalerie; puis, à la situation des femmes, à la nature des sentimens qu'elles inspirent. Ce dernier point mérite d'être examiné avec quelques détails, et, bien que ce sujet puisse paraître étrange, il est cependant nécessaire de l'aborder; l'histoire littéraire est l'histoire de la pensée et de l'ame humaine. L'histoire de la pensée humaine m'a conduit quelquefois dans le champ épineux de la théologie; aujourd'hui, l'histoire de l'ame humaine m'entraîne sur un tout autre terrain, qui a aussi ses épines, mais que je ne saurais éviter. En parlant des sentimens qui sont l'ame de la chevalerie, je suis forcé de m'arrêter sur celui de ces sentimens qui y a joué le plus grand rôle, sur l'amour chevaleresque. Il faut donc que le lecteur se suppose pour un moment transporté dans une cour d'amour, dont je tâcherai d'être le très impartial et très grave rapporteur.

En Orient, rien ou presque rien ne ressemble à l'amour chevaleresque : la passion y est ivresse et délire; les agitations, les jalousies, les fureurs du harem, se trahissent rarement dans les chants des poètes orientaux; un de nos grands écrivains, Montesquieu, les a exprimées admirablement dans les *Lettres persanes*. La femme, en Orient, étant presque partout renfermée, peut être une esclave adorée, mais ne peut être ce qu'elle était au moyen-âge, une souveraine, une dame, *domina*.

Dans les traditions épiques de l'Inde, la femme joue un rôle ana-

logue à celui que nous lui avons vu jouer dans les traditions homériques. Le *Ramayana* roule en partie sur les aventures de Sita, transportée dans l'île de Ceylan, et que Rama va reconquérir avec l'aide de son ami, le roi des singes; Sita est, comme Hélène, une épouse qu'il s'agit de rendre à son époux; seulement elle est plus fidèle qu'Hélène, mais c'est le même sentiment, le sentiment conjugal, qui est au fond de cette histoire. Le charmant drame de *Sacountala* respire toute la grace et toute l'ivresse de la passion orientale; mais ici encore la femme n'est point l'égale de l'homme; et les paroles pleines de charme que Sacountala adresse au roi Douchmantas, attestent, au milieu des plus tendres effusions, une situation inférieure et subordonnée.

La Chine est peu chevaleresque; mais comme la civilisation y est extrêmement avancée, il en résulte qu'on rencontre, dans la littérature de ce pays, des raffinemens, sinon pareils, du moins égaux à ce que la littérature européenne présente en ce genre de plus délicat et de plus subtil. Ainsi, dans un roman chinois traduit en anglais, *l'Heureuse union*, vous verrez un véritable héros de roman. C'est un jeune homme qui va secourant les belles opprimées, qui arrache une jeune fille de condition inférieure à un ravisseur puissant, qui, plus tard, délivre l'héroïne du roman des embûches que lui tendent un jeune débauché et un magistrat prévaricateur; après ce beau trait qui a inspiré à la jeune fille une juste reconnaissance, quand toutes les circonstances extérieures sont favorables à leur mariage, survient une difficulté qui naît d'une délicatesse de sentiment propre aux mœurs chinoises. Le jeune homme a excité l'inimitié du méchant magistrat; celui-ci a cherché à le faire empoisonner, et la jeune fille, pour sauver la vie de son libérateur, a été obligée de le recueillir dans sa maison en l'absence de son père. Bien que tout se soit passé avec une convenance parfaite; bien que le héros et l'héroïne ne se soient parlé qu'à travers un rideau suspendu dans la chambre où ils s'entretenaient, cependant tous deux, malgré leur attachement mutuel, refusent de s'épouser, parce qu'on pourrait croire qu'ils se sont vus avant de se marier, ce qui est, en Chine, la dernière des inconvenances; il faut que l'empereur et l'impératrice interviennent à la fin du roman, pour faire passer les amans sur ce singulier scrupule. Tout cela est fort loin de nos mœurs et des sentimens chevaleresques du moyen-âge; mais je mentionne ce roman, parce qu'il montre, au bout du monde, de certaines délicatesses, de certains raffinemens excessifs en matière d'honneur et de galanterie.

Il n'y a guère, en Orient, qu'une littérature qui présente quelque chose d'analogue à l'amour chevaleresque, c'est la littérature arabe. Dans le curieux roman d'*Antar*, rédigé, au second siècle de l'hégire, d'après des traditions plus anciennes et des récits qui remontent aux temps antérieurs à la venue de Mahomet, le personnage principal est représenté comme le champion des femmes de la tribu; son premier exploit a pour objet de protéger une d'elles; l'amour d'Antar pour la belle Ibla est le mobile principal de ses actions, de ses faits d'armes; c'est pour elle qu'il combat, soupire et chante : Antar est un chevalier et un troubadour du désert. A ces exceptions près, si l'on y joint quelques passages des chants du Radjastan, on peut dire que l'Orient, pris en masse, ignore assez complètement l'amour chevaleresque. L'antiquité ne l'a pas connu davantage, la condition des femmes s'y opposait. En Grèce, il n'y avait que l'obscur gynécée fermé aux hommes, ou la scandaleuse et brillante existence d'Aspasie.

A Rome, la femme intervenait davantage hors du cercle de la vie domestique; l'histoire romaine en offre quelques exemples assez remarquables, et l'on a fait souvent observer que deux révolutions s'y accomplirent pour venger l'honneur d'une femme. La matrone romaine était plus haut placée que l'épouse grecque. Cependant plusieurs dispositions de la loi romaine attestent l'infériorité de la position des femmes : dans le droit romain, l'épouse est considérée comme la fille de son époux et la sœur de son fils. L'opinion publique, telle que nous pouvons la recueillir dans les auteurs de l'antiquité, est tout-à-fait d'accord avec ces dispositions de la loi; ainsi, Strabon, parlant des Cantabres, chez lesquels l'homme apporte en se mariant une dot à sa femme, voit là une ginocratie, un empire, un ascendant de la femme, qu'il juge très dangereux, et qui, dit-il, n'est pas d'un pays bien civilisé. D'un tel état de choses devait résulter ce qui se rencontre dans la poésie antique, et ce que j'ai déjà fait remarquer : c'est que l'amour est toujours considéré comme une faiblesse et par suite comme un fléau, une malédiction, un châtiment envoyé par les dieux, un obstacle à tout ce qui est grand et héroïque. Pour se convaincre qu'il en est ainsi, il suffit de parcourir les traditions antiques depuis la guerre de Troie : *Amour, tu perdis Troie!* Dans l'Iliade, Hélène est vingt fois maudite comme la cause de tous les maux qui accablent les Grecs et les Troyens, bien que les vieillards pardonnent à sa beauté; dans l'Odyssée, Calypso arrête Ulysse : l'amour est toujours un empêchement, jamais une excitation à l'héroïsme. Les traditions de la Grèce sont pleines d'exemples pareils; c'est à cause de

son amour que Médée tue son père et ses enfans, que Phèdre est conduite au meurtre et au suicide.

O haine de Vénus! ô fatale colère!

Didon meurt pour qu'Énée exécute l'ordre des dieux et pour que la destinée de Rome s'accomplisse. Enfin, dans l'histoire romaine, s'il est un personnage dominé par l'ascendant d'une femme, et qui, sous ce rapport, ressemble à un chevalier du moyen-âge, c'est Antoine. Eh bien! que produit son amour pour Cléopâtre? Il l'entraîne fugitif avec elle sur les flots, et lui fait perdre l'empire du monde. Ainsi, chez les anciens, dans la fable et même dans l'histoire, l'amour est constamment un principe de mal, un obstacle au bien, un mauvais génie. L'amour chevaleresque, au contraire, est un bienfait du ciel; c'est le complément de l'existence du chevalier; sans lui, il ne peut rien; avec lui et par lui, il peut tout. Ce sentiment, alors même qu'il n'est pas partagé, est encore un bien pour le chevalier: c'est un honneur pour moi, dit un troubadour parlant de sa dame, que son amour me gouverne. Puis ce sentiment, se répandant au dehors, aspire à glorifier son objet, et alors il produit de grandes aventures, de beaux faits d'armes. A tout moment, dans la littérature du moyen-âge, on voit cette association de l'amour et de la vaillance, le premier comme principe, comme cause constante de la seconde, et non-seulement dans les poètes, mais même dans les récits des chroniqueurs. Dans une chronique autrichienne, un vieux guerrier, le maréchal de Carinthie, exhortant son armée au moment du combat, s'étend longuement sur la nécessité, pour chacun des chevaliers présens, de combattre bravement, afin d'être agréables à leurs dames: Accomplissez de tels faits d'armes, leur dit-il, que les dames, dans notre pays, disputent entre elles quel a été le plus vaillant.

L'amour n'était pas seulement le principe de la vaillance guerrière, mais encore de toutes les vertus, de toutes les qualités sociales, de tout ce qui produisait l'élégance et la délicatesse des mœurs; de là le singulier emploi du mot *amour*, qui fut pris au moyen-âge dans un sens extrêmement étendu, extension dont on ne peut se rendre compte si on n'en connaît le motif. Ainsi, il existe en italien un ouvrage écrit au XIVe siècle, par Barberini, et qui est intitulé *Enseignemens d'amour;* c'est un traité de savoir-vivre, de belles manières. Le principe de toute élégance, dans la sphère des idées chevaleresques, était l'amour, et le nom de la cause s'étendait à ses effets. Dans Froissart, le mot *amoureux* est souvent employé dans un sens très

différent du sens ordinaire, non comme un état passager de l'ame, mais comme une qualité permanente, une vertu : ainsi, en parlant de Venceslas, roi de Bohême, Froissart dit qu'il fut noble, sage et amoureux. Froissart entendait par là que Venceslas possédait toute l'élévation et toute la délicatesse de sentiment, toute la perfection de savoir-vivre qu'exprimait alors le mot amoureux.

L'amour chevaleresque donnait lieu à des engagemens spirituels qui empruntaient les formes de la féodalité; le chevalier prêtait serment entre les mains de sa dame, comme le vassal entre celles de son seigneur; il devenait son homme lige. Le troubadour Peguilain le dit expressément. Un autre troubadour, faisant allusion à cette association des idées chevaleresques et de la féodalité, appelle sa dame *beau seigneur,* et déclare tenir d'elle terres et château. — On m'a reproché de confondre la chevalerie et la féodalité; je ne crois pas mériter ce reproche; je crois distinguer ces deux choses qui sont fort différentes, quoique, dans plusieurs circonstances, comme dans celle-ci, elles offrent des points de contact; la féodalité est l'histoire du moyen-âge, et la chevalerie en est le roman, mais c'est un roman historique.

Le premier axiome de la doctrine de l'amour chevaleresque, c'était l'incompatibilité absolue de cet amour avec le mariage. D'autre part, peu importait qu'une dame fût mariée, qu'un chevalier fût marié; sans qu'il y eût le moindre sujet de scandale, la dame et le chevalier n'en contractaient pas moins un engagement indissoluble.

Dans le poème de Gérard de Roussillon se trouve un exemple curieux et caractéristique de ce genre de relation. J'emprunte la traduction que M. Fauriel a donnée de ce morceau :

« Charles, qui sera, si l'on veut, Charles Martel ou Charles-le-Chauve, aime et épouse, à ce qu'il paraît, d'autorité une dame que le romancier ne nomme pas, mais dont il fait la fille ou la parente d'un empereur de Constantinople. Cette dame et Gérard s'aimaient depuis longtemps, et le comte aurait pu la disputer au roi; mais, par générosité et dans l'intérêt même de celle qu'il aime, il croit ne point devoir la priver de la couronne impériale, il consent à ce qu'elle épouse l'empereur et se résigne à prendre de son côté pour femme Berthe, la sœur de son amie. Les deux mariages se sont faits, à ce qu'il paraît, dans le même temps et dans le même lieu, et le moment est venu où les deux couples vont se séparer pour se rendre chacun à sa demeure et à ses affaires respectives.

« Ce moment donne lieu à une scène doublement remarquable, et par l'importance qu'elle a dans la suite du roman, et comme un

exemple frappant de ce que la galanterie chevaleresque était au XIIe siècle dans les mœurs et les idées provençales.

« Au poindre du jour, Gérard conduisit la reine sous un arbre à l'écart, et la reine menait avec elle deux comtes de ses amis et sa sœur Berthe. — Que dites-vous, femme d'empereur, fait alors Gérard, que dites-vous de l'échange que j'ai fait de vous pour un moindre sujet? — Bien est-ce vrai, seigneur, vous m'avez fait impératrice et vous avez épousé ma sœur pour l'amour de moi? Mais ma sœur, est-il vrai aussi, est un objet de haut prix et de grande valeur. Écoutez-moi, comtes Gervais et Berthelais, vous, ma chère sœur, confidente de mes pensées, et vous surtout, Jésus, mon rédempteur, je vous prends pour garans et pour témoins qu'avec cet anneau je donne à jamais mon amour au duc Gérard, et que je le fais mon sénéchal et mon chevalier. J'atteste devant vous tous que je l'aime plus que mon père et que mon époux, et, le voyant partir, je ne puis me défendre de pleurer.

« Dès ce moment dura sans fin l'amour de Gérard et de la reine l'un pour l'autre, sans qu'il y eût jamais de mal ni autre chose que tendre vouloir et secrètes pensées. »

Ce qui appartient ici aux mœurs provençales et au commencement du moyen-âge existait encore à la fin de cette époque, et se retrouve à une autre extrémité de l'Europe. Dans un récit fort curieux qu'un trouvère allemand du XIVe siècle, nommé Ulric de Lichtenstein, a publié sous le nom de *Frauendienst*, service des dames, et qui contient un récit de sa vie et de ses aventures, on trouve ce passage : « Je chevauchais vers un lieu où il m'arriva quelque chose de fort agréable vers mon épouse, qui m'était chère autant qu'il est possible, bien que j'eusse choisi une autre femme pour être ma dame. » Vous voyez que les sentimens conjugaux ne souffraient pas de ce singulier partage, et la preuve en est dans le roman même de Gérard de Roussillon. Gérard et Berthe sont fidèles l'un à l'autre, et l'impératrice est fidèle à son époux; le lien romanesque qui l'unit à Gérard subsiste jusqu'à la fin du roman, sans donner le moindre ombrage à Berthe ni à l'empereur.

L'amour chevaleresque étant identifié, dans l'opinion et dans la poésie, avec tout ce qui était élevé, étant le principe de toute générosité, de toute vaillance, de toute courtoisie, il en résultait un très grand respect et pour cet amour lui-même et pour tout ce qui lui ressemblait, pour tout ce qui portait son nom, mais n'était pas toujours digne de le porter, par suite une assez grande indulgence pour les égaremens de cette passion. Les héros, les martyrs de l'amour chevale-

resque, et même souvent d'un amour qui n'était pas tout-à-fait chevaleresque, furent l'objet d'une sorte de religion. Je raconterai plus tard, en détail, la singulière histoire du troubadour Guillaume de Cabestaing et de la belle Marguerite; c'est la même aventure que celle qu'on a mise en scène sous le nom de Coucy et de Gabrielle de Vergy. L'époux qui avait tiré de la trahison de sa femme une atroce vengeance méritait certainement d'être odieux; mais dans le déchaînement qui soulève contre lui tout ce qui avait la prétention d'appartenir à la chevalerie, et dans la sympathie passionnée qui se déclara de toutes parts pour ces deux victimes, on sent une espèce de fanatisme. Il y eut, disent les anciens biographes des troubadours, une croisade de tous les amans contre l'époux; le roi Alfonse vint de son royaume d'Aragon pour le combattre. Il fit enterrer Cabestaing et Marguerite devant la porte de l'église de Perpignan; et ce fut l'usage que les chevaliers du pays célébrassent le jour de leur mort, et que tous les vrais amans, hommes et femmes, priassent Dieu pour le salut de leur ame. Souvent l'indulgence et la sympathie sont poussées encore plus loin. L'auteur du poème de *Tristan* prend constamment, contre le roi Marc, le parti de Tristan et d'Iseult, malgré les reproches qu'ils ont à se faire; tous ceux qui ont le malheur de donner au roi quelques avis de la conduite des amans sont traités, dans le récit, avec la dernière aigreur, et l'auteur ne manque jamais de remarquer que Dieu les a punis, et qu'ils ont fait mauvaise fin. Dante aussi témoigne la plus tendre sympathie pour les amans célèbres que son orthodoxie le force à damner. Théologien gouverné par le dogme, il les livre à d'affreux supplices; mais, poète nourri de la littérature et des sentimens chevaleresques, il leur voue une sorte de culte; ils sont pour lui les victimes d'une religion et les martyrs d'une autre.

L'exaltation de l'amour fut poussée jusqu'à l'extravagance : ce qui se trouve dans les romans de chevalerie de plus insensé, je dirai presque ce qui se trouve de plus ridicule dans *Don Quichotte*, a été égalé dans la réalité. Un troubadour qui a eu des torts envers sa dame se fait arracher un ongle pour la désarmer. Elle exigeait cette étrange marque de son repentir.

Ulric de Lichtenstein ayant été blessé au doigt dans un tournoi entrepris en l'honneur de sa dame, et celle-ci ne voulant pas croire à la réalité de sa blessure, il prend le parti de se couper le doigt et de le lui envoyer. Bernard de Vantadour dit, dans une de ses poésies, que l'amour enflamme tellement son cœur, qu'il pourrait aller sans vêtement et n'être pas incommodé par le froid. Ce qui est ici une

hyperbole ridicule a été presque complètement réalisé par toute une secte. Au moyen-âge, de même qu'il y avait des mystiques de la religion, il y eut des mystiques de l'amour. Ceux-ci s'appelaient les *Galois;* c'était une association, une espèce de franc-maçonnerie amoureuse, composée d'hommes et de femmes; pour montrer que l'amour était supérieur aux influences des saisons et des élémens, ils allumaient de grands feux pendant l'été, et l'hiver ils portaient des vêtemens légers, si légers qu'un grand nombre moururent de froid aux pieds de leurs dames; c'est le dernier terme de l'exaltation, dépassant toutes bornes et aboutissant au plus parfait ridicule.

Comme une impulsion violente produit toujours une réaction, il y dans le moyen-âge, des réfractaires, des opposans à cette religion de l'amour chevaleresque. Je ne parle pas ici des infidélités pratiques à la sévérité de la doctrine, on en pourrait citer de nombreux exemples, mais des réclamations qui s'élevaient fréquemment contre la théorie elle-même, du sein de la poésie qui en était l'organe. L'un des plus anciens troubadours, Marcabrus, blasphéma contre l'amour, et Raimbaud de Vaqueiras osa dire, en propres termes, qu'on pouvait faire quelque chose de bien et de beau sans aimer.

Ici doivent se placer aussi ces poésies satiriques se renouvelant à toutes les époques du moyen-âge, qui attaquent l'amour chevaleresque et provoquent une vive polémique pour et contre les femmes. Cette polémique fut reprise au XVIe siècle par Martin Lefranc, auteur du *Champion des dames,* et par ses adversaires. Ses deux derniers produits sont la satire un peu brutale de Boileau contre les femmes et le poème un peu fade de Legouvé en leur honneur. Ainsi, l'amour chevaleresque fut une véritable religion qui eut ses sectateurs, ses dogmes, sa morale, et, pour que rien n'y manquât, ses dissidens et ses hérétiques.

IV.

MOEURS CHEVALERESQUES.

Ce sont les sentimens qui font les mœurs, les mœurs sont des sentimens transformés en habitudes : aussi l'étude des sentimens chevaleresques m'a déjà conduit à dire quelque chose des mœurs de la chevalerie, et, en parlant des mœurs, je serai obligé de revenir sur les sentimens. Et d'abord, je dois faire remarquer que l'idéal des sentimens et des mœurs chevaleresques ne s'est jamais complètement réalisé; la faiblesse de la nature humaine n'a pu permettre

qu'il en fût autrement. Ces sentimens et ces mœurs furent un type abstrait, un but élevé qu'on n'atteignit pas toujours, et dont on resta souvent fort éloigné; mais ils provoquèrent de nobles efforts, et par là exercèrent une grande influence sur la vie réelle. A ceux qui penseraient que l'idéal chevaleresque a été composé d'après les romans, que l'imagination a été ici plus vraie, en quelque sorte, que la vie; à ceux qui croiraient que la vie elle-même n'a été qu'une poésie en action imitée de la poésie écrite, à ceux-là je répondrais par les faits que j'ai déjà cités, par ceux que je citerai encore, et qui tous établissent que la chevalerie a existé. Si l'idéal chevaleresque ne s'est jamais réalisé d'une manière absolue, où trouver un système de moralité dont on ne puisse en dire autant? Le système le plus parfait et le plus divin de tous, le système de la morale chrétienne, n'a été à aucune époque pratiqué dans sa rigueur; il n'en a pas moins exercé une action puissante sur les temps barbares et sur les temps corrompus, bien que ces temps soient restés à une grande distance de l'idéal chrétien. Dans l'histoire de la chevalerie, on trouve toujours des voix qui s'élèvent pour se plaindre de sa décadence, pour affirmer qu'il faut remonter encore plus haut pour la trouver dans toute sa pureté; mais si l'on en concluait qu'elle est une pure chimère, il faudrait tirer une semblable conclusion de ce que, dans tous les siècles, des voix se sont fait entendre au sein de l'église chrétienne, pour affirmer qu'elle était dans un temps de décadence, qu'il fallait remonter plus haut pour arriver à la pureté primitive, et nous savons même que ces âges primitifs de l'église n'étaient pas irréprochables; nous trouvons sur ce sujet, dans les Pères, des confidences assez singulières. Même dans les cachots des martyrs, il y avait place pour certaines faibles ses de cœur; à une époque encore plus reculée, les épîtres de saint Paul nous montrent dans les premières églises de grands désordres; comme dit Saint-Réal, rien n'est pur parmi les hommes.

La chevalerie a fait comme la religion, elle a modifié les mœurs dans le sens de son principe; c'est la plus grande influence qu'une institution puisse avoir en ce monde. Certainement la générosité n'a pas dominé dans les mœurs du moyen-âge; il n'en est pas moins vrai que c'est à la chevalerie qu'appartiennent presque toutes les actions généreuses de ces temps; c'est l'esprit de la chevalerie qui inspirait au Prince Noir ces égards délicats dont sa noble courtoisie entourait le vaincu de Poitiers.

La libéralité, vertu chevaleresque par excellence, avait sa source dans le sentiment de générosité. La libéralité fut portée souvent jus-

qu'à l'excès et jusqu'au délire, dans cette assemblée de Beaucaire, par exemple, où l'on vit dix mille chevaliers chercher à se surpasser en magnificence et en prodigalité. Le comte de Toulouse donna à Raimond d'Agout cent mille pièces d'argent en pur don; celui-ci s'empressa de les distribuer à ses chevaliers. Un autre imagina de faire labourer un champ et d'y semer trente mille pièces. Enfin, un troisième, ne sachant comment témoigner son mépris des richesses, fit venir trente chevaux superbes et les brûla. Ces faits attestent, par leur extravagance même, la généreuse exaltation que la chevalerie avait donnée aux ames. Nous avons remarqué que les deux caractères des sentimens chevaleresques étaient l'exaltation et la délicatesse. La délicatesse, — chose si nouvelle alors, et qu'on est si surpris de rencontrer au milieu d'une société dont le fond est la violence, — la délicatesse passant dans les mœurs produit la courtoisie, qui forme un contraste extraordinaire avec la brutalité inhérente à ces mœurs, et que l'antiquité ne connaissait pas; l'antiquité eut des mœurs élégantes, splendides, voluptueuses, mais non des mœurs courtoises. Ceci tenait à l'absence des femmes, au moins de femmes respectées. L'antiquité eut l'équivalent de nos clubs actuels et des petits soupers du dernier siècle, mais elle n'a pas eu de salons : les salons sont nés des cours, qui, comme le nom l'indique, ont donné naissance à la courtoisie; les nombreuses cours des souverains féodaux étaient, au milieu de la barbarie universelle, autant de foyers d'une élégance relative. La courtoisie pénétra les ames qui en semblaient le moins susceptibles, et jusqu'à l'ame fougueuse de Dante. Outre tous ses autres mérites, sa poésie a un charme et un parfum de courtoisie remarquable : c'est toujours avec une extrême politesse de langage qu'il adresse la parole, même aux damnés.

Le sentiment qui faisait le fond de l'amour chevaleresque, le culte de la femme, se répandant sur l'ensemble des mœurs, débordant hors de lui-même en quelque sorte, et, outre le dévouement exclusif pour la dame choisie, s'appliquant, dans une mesure différente, à toutes les dames, telle fut la galanterie. La galanterie, dont le nom résonne maintenant comme un nom frivole, a été un élément de civilisation, a amené une amélioration immense dans la condition des femmes, et, par suite, dans toute la société.

Un autre sentiment qui a influé sur les mœurs du moyen-âge et sur les mœurs modernes, et dans lequel se retrouvent les deux caractères de la chevalerie, l'exaltation et la délicatesse, c'est le sentiment de l'honneur. L'antiquité connaissait plus la vertu que l'honneur;

pour les anciens, la vertu consistait surtout dans les rapports de l'individu à la société, du citoyen à la patrie. Mais cette moralité qui a son principe et son but en elle-même, à laquelle l'individu suffit, ce sentiment de dignité personnelle qui lui fait avant tout un besoin de son propre respect et ensuite lui rend nécessaire le respect des autres hommes, l'estime de ses pairs; ce sentiment fut assez étranger à l'antiquité.

Le point d'honneur, qui est le raffinement de l'honneur, appartient encore plus exclusivement aux temps modernes, a encore plus évidemment sa source dans les habitudes de la chevalerie. En effet, qu'est-ce que le point d'honneur? C'est cette susceptibilité ombrageuse qui éloigne non-seulement une lâcheté, une honte, mais l'idée de la plus légère hésitation en matière d'honneur et de courage; qui repousse non-seulement l'outrage, mais l'ombre d'une insulte; qui protége avec le soin le plus jaloux la bonne renommée; que représente enfin si bien un emblème qui est devenu un lieu commun, *l'écu sans tache*. Les héros des romans de chevalerie sont tout-à-fait en règle sous ce rapport; il en résulte même une perfection quelquefois un peu monotone et fatigante; les héros de l'antiquité ne sont pas ainsi. Dans l'Iliade, Hector fait trois fois le tour des murs de Troie en fuyant devant Achille, et n'en a pas l'air trop embarrassé. Comme l'a dit Rousseau dans sa lettre sur le duel: « Caton proposa-t-il un duel à César après tant d'affronts réciproques, ou Pompée à César? Le plus grand capitaine de la Grèce fut-il déshonoré pour avoir été menacé d'un bâton? » Cette susceptibilité plus inquiète des modernes, ce soin plus jaloux de l'honneur remonte par son origine aux sentimens chevaleresques.

Je vais citer quelques faits qui montreront ces sentimens en action avec une exaltation quelquefois bizarre, souvent piquante à force d'être prononcée. Le tournoi, la joute, le pas d'armes, furent de brillantes manifestations de l'esprit chevaleresque. Je n'entrerai pas dans les détails de la législation des tournois, je ne raconterai pas minutieusement tout ce qui s'y passait; mais je veux mettre en relief quelques traits empruntés à des récits de tournois et de pas d'armes d'une époque peu ancienne, pour faire voir combien cette portion des mœurs chevaleresques a subsisté long-temps.

Dans la première moitié du XVe siècle, en 1434, un chevalier espagnol, nommé Suerro de Quinones, se posta sur la grande route qui menait à Saint-Jacques de Compostelle, et déclara qu'il romprait des lances avec tous ceux qui passeraient par ce chemin; il fit vœu d'en

rompre trois cents en trente jours. Suerro nous a laissé un récit de ce pas d'armes. Il fit publier des clauses conformes aux lois de la chevalerie, et auxquelles devaient se soumettre tous ceux qui se présenteraient; quelques-unes sont curieuses, et respirent encore à cette époque avancée la générosité et la courtoisie de l'ancienne chevalerie. Les voici :

« Tout chevalier étranger trouvera là des chevaux ou des armes, sans que moi ou mes compagnons nous nous donnions le moindre avantage.

« Trois lances seront rompues avec tout chevalier qui se présentera; on tiendra pour rompue celle qui enlèvera un chevalier de la selle ou fera couler du sang.

« Chaque honorable dame qui passera par ce lieu ou à une demiheure de distance, et qui n'aura pas de chevalier qui veuille soutenir pour elle le combat, perdra le gant de sa main droite.

« Lorsque deux chevaliers ou plus viendront pour dégager le gant d'une dame, le premier sera seul admis.

« Comme il y a beaucoup d'hommes qui n'aiment pas véritablement et qui pourraient désirer de dégager le gant de plus d'une dame, on ne le leur permettra point, et on ne rompra pas plus de trois lances avec chacun d'eux.

« Trois dames de ce royaume seront nommées par les hérauts d'armes pour assister à l'entreprise comme témoins, et pour garantir, par leur témoignage, ce qui s'y passera. Mais j'assure que la dame à qui j'appartiens ne sera pas nommée, malgré mon respect pour ses grandes vertus.

« Le premier chevalier qui se présentera pour dégager le gant d'une dame, recevra un diamant.

« Si un chevalier éprouvait un dommage dans sa personne ou sa santé, comme il arrive trop fréquemment au jeu des armes, je le soignerai comme moi-même aussi long-temps qu'il sera nécessaire, et plus long-temps encore. »

Le manifeste se termine ainsi :

« Qu'il soit connu à tous les seigneurs du monde, à tous les chevaliers et nobles qui entendront parler des conditions de ce combat, que si la dame que je sers venait sur cette route, elle doit passer librement, sans que sa main droite perde son gant, et aucun autre chevalier que moi ne doit combattre pour elle; car à nul il ne convient de le faire aussi bien qu'à moi. »

Ceci fut envoyé solennellement par Suerro à la cour de Castille,

avec une requête qu'il adressait à tous les chevaliers, rois et princes du monde, leur représentant qu'ayant fait vœu de briser trois cents lances en trois mois, il avait besoin de nombreux adversaires; il priait donc, au nom des dames, tous les chevaliers de venir à son aide. Il fit de grands préparatifs pour la réception des opposans, et sa mère lui envoya une noble dame pour les soigner. Tout se passa dans le plus grand ordre et selon les règles de la plus parfaite courtoisie. Cependant un chevalier, dans le nombre, fut tué. Suerro envoya chercher un prêtre pour réciter des prières sur le mort; mais l'église n'accordait pas la sépulture chrétienne à ceux qui périssaient dans les tournois : le prêtre refusa, et la victime du passe-temps chevaleresque fut enterrée hors de la terre sacrée avec de grands honneurs; puis, l'on continua le divertissement. Beaucoup d'incidens sont racontés; j'en citerai quelques-uns. Deux dames passaient avec deux chevaliers, on leur demande de déposer leurs gants jusqu'à ce qu'ils soient dégagés; mais les chevaliers répondent qu'ils vont en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et qu'ils ne connaissaient pas les lois du pas d'armes. Alors on leur rendit les gants de leurs dames, et on leur dit qu'il y avait là un grand nombre de chevaliers prêts à les dégager en rompant des lances pour toutes les dames inconnues; qu'un entre autres s'était chargé pour sa part de dégager les gants de toutes les dames qui viendraient à passer sans chevalier. Un noble castillan se présente, et demande l'ordre de la chevalerie à Suerro pour pouvoir le combattre; Suerro l'arme chevalier et le combat. Chacun, d'après les conventions, devait briser seulement trois lances; mais un certain Mendoza, qui descendait du Cid, après avoir brisé les siennes, demanda à en briser d'autres encore pour toucher sa dame, car il ne s'était engagé dans ces aventures que dans le dessein de lui plaire. Suerro lui répond: «Vous n'avez qu'à déclarer qui est votre dame, et je me rendrai près d'elle, je lui dirai combien son amant est un brave chevalier; mais rompre plus de trois lances est contre les lois du pas d'armes. L'ardeur pour la joute était si grande, qu'un trompette de Lombardie vint jouter avec son instrument contre un trompette castillan, et fut vaincu. Au bout du mois, soixante-huit chevaliers avaient fourni sept cent vingt-sept courses; mais, avec toute la bonne volonté possible, Suerro n'avait brisé que cent soixante lances. Cependant les juges du camp le dégagent de son vœu, et lui font déposer le collier de fer qu'il devait porter au col jusqu'à l'accomplissement de ce vœu; puis l'on dresse un procès-verbal qui déclare le vœu accompli. Ceci se passait un peu plus d'un siècle avant Cervantes, et c'est ce qui fait comprendre don Qui-

chotte; tout extravagant qu'il est, il n'est pas si complètement en dehors des mœurs de son temps qu'on pourrait le croire, ce qui donne une sorte de vraisemblance à sa folie. Le pas d'armes de Suerro Quinones n'est pas le seul fait de ce genre; il en est d'autres d'une époque encore postérieure. Lord Surrey, au XVIe siècle, défia tous les chevaliers qui passeraient sur un pont de l'Arno, pour leur prouver que sa dame, la belle Géraldine, était supérieure en beauté à toutes les autres dames; on a les termes du défi de ce lord Surrey, qui appartient aussi à l'histoire littéraire, comme auteur de sonnets élégans. Ce défi est fort semblable à ceux que proposait le chevalier de la Manche; il était adressé à tous ceux qui pouvaient tenir une lance et qui étaient amoureux, Turcs, Juifs, Sarrazins ou Cannibales, et fut proclamé sous l'autorisation du grand-duc. Un nombre considérable de chevaliers se présentèrent, et furent battus à la grande gloire de la belle Géraldine; ceci se passait entre Luther et Bacon. Surrey vint rencontrer en Angleterre une terrible réalité, le très peu chevaleresque Henri VIII, et se heurter contre le billot. Catherine Howard y avait laissé sa tête, et il y laissa la sienne.

Outre les tournois et les pas d'armes qui étaient des combats innocens, dans lesquels on se tuait quelquefois par accident, sans que cet accident tirât à conséquence, il y avait des rencontres à fer aigu, vrais duels entrepris souvent, malgré leur nature homicide, sans haine, pour plaire aux dames et pour les glorifier. On observait, au milieu de la mêlée, dans des guerres réelles, les lois de la chevalerie : ainsi l'on s'abstenait de porter certains coups. Il reste quelque chose de ces mœurs dans les duels des étudians allemands de nos jours : certaines blessures sont interdites; et les paysans norvégiens décident, par une convention préalable, jusqu'à quelle profondeur il sera permis d'enfoncer le couteau.

La chevalerie errante, qui paraît ce qu'il y a de plus fabuleux dans toute la chevalerie, a une origine réelle, et M. Fauriel l'a retrouvée dans les mœurs provençales dès le XIIe siècle. Seulement elle paraît avoir été un état passager qu'on embrassait pour un temps, et qu'on quittait ensuite, plutôt qu'une profession pour toute la vie. Mais le mot et la chose existaient, et Raimbaud de Vaqueiras, saisi d'un désespoir amoureux, va se jeter dans la chevalerie errante. Plus tard, nous voyons, chez Brantôme, que Galéas de Mantoue, reconnaissant de ce que la reine Jeanne de Naples avait dansé avec lui, fit vœu d'être chevalier errant jusqu'à ce qu'il eût amené aux pieds de la princesse deux chevaliers captifs, et il accomplit son vœu. Voici

quelques détails d'une expédition de chevalerie errante bien réelle et bien bizarre. Le héros et le narrateur est Ulrich de Lichtenstein, ce troubadour allemand du XIVe siècle, qui a écrit le *Frauendienst*. Après avoir fait part de son projet à sa dame, il part comme pour aller en pèlerinage à Rome, s'arrête à Venise, se fait faire des habits de femme, prend le nom de *dame Vénus*, et annonce qu'en l'honneur des dames, et pour montrer ce qu'on doit faire pour elles, il ira de Mestre jusqu'en Bohême, et défiant tous les chevaliers qu'il rencontrera. Ceux qui rompront une lance avec dame Vénus, recevront d'elle un anneau qui rendra toujours plus belle celle à qui il sera donné. Si *dame Vénus* renverse un chevalier, celui-ci s'inclinera vers les quatre points cardinaux en l'honneur d'une dame. Si un chevalier renverse dame Vénus, il aura tous les chevaux qu'elle conduit avec elle.

Puis il se met en route, suivi de ses écuyers et de deux ménestriers qui l'accompagnent en faisant de la musique. Il éprouve d'abord quelques difficultés pour commencer son aventure; en arrivant à Trévise, le podestat s'y oppose, car l'autorité civile n'aimait pas plus la chevalerie que l'autorité religieuse, et il a quelque peine à obtenir la permission de rompre ses lances; il faut que toutes les dames de Trévise se réunissent pour supplier le podestat d'accorder cette permission; le podestat ne peut rien refuser aux dames, la joute a lieu sur un pont, et il va sans dire qu'Ulric triomphe d'un grand nombre de rivaux. Le lendemain, deux cents dames de la ville l'attendaient à sa porte pour le conduire à l'église; l'une d'elles portait son manteau; toujours habillé en dame Vénus, il vient à l'église et prie Dieu dévotement. En sortant, il est accompagné par les dames, qui adressent pour lui des vœux au ciel. « Depuis, dit-il, j'ai eu à cause de cela beaucoup d'honneur, car Dieu ne peut rien refuser aux nobles dames. » Dans une autre ville, une jeune fille vint à lui, tenant une lance, et lui dit : « Le seigneur Mathias m'envoie vous souhaiter la bien-venue: il m'a dit de vous apporter cette lance et vous prie de la lui briser sur le corps. » Le vœu du seigneur Mathias est exaucé par Ulric, qui fait la même faveur à un grand nombre de chevaliers, tout en rendant la plus complète justice à leur bravoure, et en portant même l'impartialité, le désintéressement chevaleresque, jusqu'à témoigner une grande admiration pour les coups qu'il reçoit. « *Dans une belle rencontre*, dit-il, le comte Berthold de Gratz, à travers mon bouclier et mon armure, me blessa la poitrine. » Cet accident ne l'em-

pêcha pas de continuer sa route, ne manquant jamais, dans son bizarre costume, d'aller entendre la messe pour sanctifier la journée; il brisa trois cent sept lances et termina glorieusement son aventure.

Un autre récit moins strictement historique, mais qui peint bien l'exaltation des sentimens chevaleresques, c'est l'histoire du vœu du héron, racontée par Froissart, et mise en vers par un poète du XIVe siècle. Le roi Édouard III est à table, entouré de ses chevaliers; Robert d'Artois, qui a trahi la France, va tuer un héron à la chasse. Le héron passait, au moyen-âge, pour le plus lâche des oiseaux. Il l'apporte dans la salle du festin royal, le présente à chacun des convives en le sommant de faire un vœu, de promettre qu'il accomplira quelque entreprise. Édouard, le premier, fait vœu d'entrer en France, et d'être roi à Saint-Denis avant six ans. Le comte de Salisbury, qui était auprès de sa dame, la prie de vouloir bien de sa belle main lui clore un œil; la demande est octroyée, et le comte s'engage à ne plus ouvrir cet œil qu'il ne soit venu en France et n'y ait brûlé un certain nombre de villes. Chaque chevalier cherche à surpasser les autres par l'audace et la difficulté des entreprises qu'il fait vœu d'exécuter. Alors la reine, ayant demandé au roi la permission de faire aussi son vœu, et l'ayant obtenu, déclare qu'elle ne mettra au monde le fils qu'elle porte dans son sein que quand elle sera sur la terre de France; elle ajoute que, s'il voulait naître plus tôt, elle le détruirait à coups de couteau, et perdrait ainsi son ame. Ce dernier trait fait voir que de degré en degré l'exaltation chevaleresque pouvait aller jusqu'à la férocité.

Ce qui achève de caractériser les mœurs chevaleresques, c'est l'empire qu'on leur voit exercer sur toutes les classes de la société.

Dans les villes où le commerce était opulent et avait créé une bourgeoisie puissante, comme à Valenciennes, les bourgeois exécutaient des joutes à l'imitation des jeux chevaleresques; ces joutes avaient le nom particulier de *toupinures*. Des ordres purement religieux eurent des armoiries qui allaient assez mal avec l'humilité de leur état. Il y eut des chevaliers de Saint-Jean, de Saint-Pierre, et même des chevaliers de la Sainte-Inquisition. Quand les légistes vinrent opposer l'empire du droit romain à la féodalité, la grande considération dont ils furent investis, surtout dans certains pays, comme à Bologne, leur fit attribuer le titre de chevaliers, ce qui introduisit la chevalerie dans la jurisprudence; il y eut des chevaliers-jurisconsultes, *miles juris*. Les femmes même, qui étaient les idoles de la chevalerie, ne se conten-

tèrent pas de l'inspirer, elles voulurent aussi en partager l'honneur. Ainsi, les chanoinesses de Sainte-Gertrude, en Brabant, après le noviciat, étaient faites *equitissæ*, chevalières; on leur donnait la colée. Élisabeth, en montant sur le trône, voulut recevoir la chevalerie à son couronnement. L'empreinte des mœurs chevaleresques se montre dans les noms des jeux les plus usuels. Ainsi, le nom de *dames* fut donné à un jeu qui auparavant en portait un autre (*tesseræ*). Les échecs n'avaient pas, en Orient, le personnage de la dame; c'était le visir qui était placé à côté du roi. Le génie de la galanterie occidentale fit une *dame* de la pièce qui a la marche la plus libre et décide la partie. Les cartes, inventées aussi en Orient, probablement en Chine, ne portaient pas d'abord les figures qu'elles portèrent en Europe à la fin du XIVe siècle; le choix des personnages montre bien le mélange des idées chevaleresques avec les idées bibliques et classiques, mélange qui régnait à cette époque dans les esprits. En regard de David est Charlemagne, Hector à côté de Lancelot. Un jeu de cartes est une image, que sa confusion même rend assez fidèle, de l'état de l'imagination à la fin du moyen-âge.

Enfin, dans la langue même, il est resté une foule de locutions empruntées aux usages et aux mœurs de la chevalerie. Avant d'être de vagues formules de galanterie, elles eurent un sens positif, elles exprimèrent des coutumes réelles. Ainsi, cette expression : *porter les fers d'une dame*, provient de l'usage où l'on était de porter une chaîne au bras jusqu'à l'achèvement d'une aventure entreprise pour mériter l'amour d'une dame; porter *sa chaîne*, *ses fers*, ce n'était donc pas une figure, c'était une réalité qui tenait à l'emploi symbolique du lien. Or, au moyen-âge, on portait un lien dans beaucoup de circonstances : les débiteurs, en signe de leurs dettes; les pénitens, en signe de leur pénitence. *Délier* d'un serment a la même origine. Ces exemples prouvent à quel point la chevalerie avait pénétré dans les mœurs et dans ce qui peint le plus naïvement les mœurs, dans le langage.

Il reste, pour terminer cette esquisse des mœurs chevaleresques, à indiquer ce qu'elles sont devenues depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. Déjà au XIVe siècle elles s'altéraient considérablement; on le voit dans Froissart. Froissart voudrait bien qu'il n'y eût que de la chevalerie dans le monde; mais il est trop clairvoyant pour ne pas s'apercevoir qu'il y a autre chose, et trop naïf pour ne pas le laisser voir. Il montre perpétuellement, en contraste des perfidies atroces et des exemples plus rares d'une loyauté exaltée, des libéralités prodigues et des cupidités effrénées, des passions d'une brutalité grossière et des sentimens

d'une galanterie recherchée; partout, dans ce tableau du XIVe siècle, tracé avec l'intention de mettre la chevalerie en relief, partout on voit à côté d'elle ce qui n'est pas elle et ne lui ressemble pas. La chevalerie paraît exister encore; mais, à vrai dire, c'est son cadavre qui semble vivre; elle est un peu comme le Cid, qui, après sa mort, fut placé sur son cheval Babieça, et qui, emporté par lui dans la mêlée, paraissait encore triomphant tout mort qu'il était. Au XVe siècle, les désastres, la misère universelle font perdre de plus en plus le sentiment de l'exaltation et de la délicatesse chevaleresques. Sainte-Palaye voit dans Jeanne d'Arc une résurrection de la chevalerie. Bien que la tradition ait mis dans ses mains *la joyeuse* de Charlemagne, je vois en elle une apparition de la patrie qui va naître, plutôt que de la chevalerie qui s'en va. En effet, le mot patrie, qui n'existe pas encore, va être créé par Dubellai, parce que le temps en est venu, et que les mots suivent les choses.

Louis XI porta le coup de mort à la féodalité, et la féodalité était identifiée à la chevalerie. Pendant que toutes deux périssent en France, la chevalerie se ranime à la cour des ducs de Bourgogne. Cette chevalerie n'est pas naïve, mais artificielle; elle n'est pas primitive, mais ressuscitée; elle est faite d'après les livres. L'opulence que répandaient dans les états des ducs de Bourgogne le commerce et l'industrie de leurs villes, l'entoure d'un grand éclat; mais cet éclat ne naît pas de ce qui avait fait le fondement de la chevalerie: il naît de ses brillans accessoires; il se manifeste par les pompes, les fêtes et les machines. C'est alors qu'on invente l'ordre, moitié mythologique, moitié galant, de la Toison-d'Or. Enfin c'est dans le duché de Bourgogne que paraît, en regard de la figure impassible de Louis XI, la figure ultra-chevaleresque de Charles-le-Téméraire; don Quichotte héroïque, qui, comme le premier, a les plus grandes qualités, mais qui seulement se trompe sur son temps. Au XVIe siècle, on tente, en France, d'imiter ce qu'on a fait au XVe chez les ducs de Bourgogne. François Ier, sous l'influence des romans de chevalerie et des poèmes italiens, aspire à recomposer artifi iellement une chevalerie; il se fait armer par Bayard. Les dames viennent à sa cour, et la galanterie reparaît dans les mœurs françaises.

Mais bientôt le contraste que Froissart nous a présenté au XIVe siècle, se montre ici bien plus frappant encore. A côté de cette chevalerie renouvelée, se dessinent la politique anti-chevaleresque de cette époque, les cruautés des bandes mercenaires qui se disputent l'Europe, le fanatisme religieux, et les haines des partis. La tentative de François Ier avorte, et la chevalerie meurt dans le tournoi où péri

Henri II. L'historien de ce temps n'est plus Froissart, mais Brantôme, et c'est en dire assez pour rappeler à l'imagination combien on est loin de l'idéal chevaleresque. A la fin du siècle, Henri IV, par sa valeur et par l'empire qu'eurent sur lui les dames, par cette carrière aventureuse à travers laquelle il marche à la conquête de son royaume, un peu comme les chevaliers de romans allaient conquérir un trône à Babylone ou à Trébisonde, Henri IV tient, à quelques égards, du chevalier, et même du chevalier errant; mais il est bien isolé, car je ne vois, autour de lui, que le sévère Sully, le froid Mornay, le fanatique et spirituel d'Aubigné; et lui-même, à ses côtés chevaleresques, allie des qualités très différentes, une extrême habileté, une finesse gasconne, qui percent sous la bonhomie de ses manières. D'ailleurs la mobilité de ses sentimens, l'inélégance de ses habitudes, l'éloignent encore du type chevaleresque; en somme, il tient du héros, du politique et du soudard, plus que du chevalier.

Au XVIIe siècle, la féodalité-parti qui venait d'être écrasée par Richelieu comme la féodalité-puissance l'avait été par Louis XI, voulut encore, avant de s'ensevelir sous les marches du trône de Louis XIV, produire sa chevalerie, et cette chevalerie posthume fut la fronde : les dames armèrent les combattans. Mais la fronde s'usa dans de petites ambitions et des aventures fort différentes des aventures chevaleresques. Son troubadour fut Scarron, et son épopée *la Mazarinade*. Cependant une portion des mœurs et des sentimens chevaleresques se conserva dans une société choisie, dans la société élégante et raffinée de l'hôtel Rambouillet, qu'on appela la *société des précieuses*. Là, les anciennes théories de l'amour et de l'honneur furent de nouveau subtilisées, l'on en dressa des traités et même des cartes géographiques, comme la carte de Tendre; on put se croire retourné au temps des cours d'amour, et le terrible cardinal fit discuter devant lui des thèses de galanterie.

La première portion de la vie de Louis XIV est elle-même toute remplie de réminiscences chevaleresques, et le nom de *carrousel* est encore là pour nous rappeler cette dernière représentation d'un tournoi dans lequel on vit aux prises les principaux personnages de la chevalerie et les principaux héros de l'antiquité, en vertu de cette alliance entre les souvenirs de la poésie chevaleresque et ceux de la poésie classique, qui a été le caractère dominant de notre scène.

A mesure que le règne de Louis XIV se prolongea, les idées sérieuses et sombres remplacèrent de plus en plus ces réminiscences chevaleresques, et en effacèrent de plus en plus les traces. On alla de

Mme de La Vallière à Mme de Maintenon, de la galanterie à la religion; il en résulta que les mœurs de la cour et, par suite, de la nation, désapprirent la galanterie chevaleresque, et qu'elle sortit des habitudes nationales. Et quand le règne de Louis XIV fut passé, on ne retrouva que la licence et le dérèglement. Le XVIIIe siècle fut rempli par de nouveaux intérêts; la pensée agita toutes les grandes questions de la religion, de la philosophie et de la politique. Au milieu de ces préoccupations, et sous l'influence de la corruption introduite par la régence, ce qui pouvait rester de chevaleresque dans les sentimens disparut.

Les mœurs gardèrent une seule trace de l'ancienne courtoisie, ce fut la politesse des manières, l'urbanité du langage; à l'époque où toutes les traditions du moyen-âge, bonnes ou mauvaises, furent brisées, l'urbanité vint s'abîmer dans cette parodie de la rudesse de Sparte et de Rome, qui se donna le nom, aussi grossier qu'elle-même, de sans-culotisme.

Il est resté pourtant après tout cela, et il reste encore une certaine empreinte des mœurs et des sentimens chevaleresques, qui, dit-on, va s'effaçant tous les jours. Au premier rang est ce qui ne périra jamais chez nous, le sentiment de l'honneur, le point d'honneur qui ne fait encore que trop de nobles victimes; enfin, ce qu'on appelle l'élégance, la distinction des manières, et qui remonte en droite ligne aux habitudes de la vieille courtoisie, de la vieille galanterie française; c'est là ce qui subsiste encore des mœurs chevaleresques. Le torrent des siècles a déraciné l'arbre de la chevalerie; la fleur de cet arbre puissant surnage seule sur les flots prêts à l'engloutir.

J. J. AMPÈRE.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE MAROC.

—

IV.

CEUTA.

De retour à Tanger, je revins à mon projet de me rendre à Ceuta par terre. Le voyage est de deux petites journées; mais il fallait refaire cinq ou six lieues sur la route que je venais de parcourir deux fois : le chemin ne se bifurque qu'à la fontaine Aïn-Idjeda. Néanmoins je donnai suite à ma première idée. Le bacha de Tétouan m'avait refusé la licence et l'escorte nécessaires, et il m'avait renvoyé, pour avoir l'une et l'autre, au kaïd de Tanger. Celui-ci ne me les refusa pas, mais il répondit à M. Méchain, notre chargé d'affaires, qui les lui demanda pour moi officiellement, que le pays que je devais traverser appartenait bien en effet à son gouvernement, mais qu'il était en partie occupé par une tribu fort indisciplinée qui ne reconnaissait qu'à demi son autorité et qui était fort adonnée au brigandage; qu'un soldat d'escorte ne me suffirait plus comme pour Tétouan; qu'il me fallait pour le moins cinq ou six cavaliers; que ce nombre même serait peut-être insuffisant pour me protéger dans le cas probable d'une mauvaise rencontre, et qu'il ne

répondait pas de moi. Toutefois il m'accordait la permission, et il était prêt à faire marcher autant d'hommes que je voudrais.

Nous comprîmes bien que ce n'était là qu'une défaite. Le kaïd n'osait pas faire un refus positif au consul de France, mais au fond il ne se souciait pas que ce voyage s'exécutât. Peut-être voyait-il en moi, comme son collègue de Tétouan, quelque éclaireur suspect envoyé par les futurs conquérans pour reconnaître le pays, car depuis la prise d'Alger les Marocains tremblent au seul nom de Français, et sont vivement préoccupés de la possibilité d'une descente sur leurs côtes. Peut-être aussi le Maure, avide et rancuneux, voulait-il se venger de ce que je m'étais obstiné à ne lui point faire mon cadeau. On se souvient que je voulais le punir par là de m'avoir fait si long-temps languir au débarquement. Un de ses officiers m'ayant sondé à cet égard, je lui dis qu'il n'était point d'usage en France de faire des présens aux préfets, et qu'on n'en exigerait point du kaïd quand il viendrait voyager chez nous.

Ce qu'il disait pourtant n'était pas absolument faux; toute cette côte septentrionale, du cap Malabatte au cap Léona, est habitée par une peuplade farouche qui tient beaucoup de celles du Riff, dont elle a les mœurs. Dispersés sur le mont Angiara, un rameau du petit Atlas qui vient tomber dans le détroit de Gibraltar, ces sauvages y vivent de rapines et massacrent infailliblement les équipages que la tempête jette sur cette côte impitoyable. Ils ont une espèce de ville ou village au bord de la baie d'Al-Cassar-el-Saghir dont elle a pris le nom. Cette ville fut fondée par Jacob Almanzor, empereur des Almohades, en vue de la côte d'Europe, pour en faire une place d'observation. Elle paraît n'être plus aujourd'hui qu'un hameau misérable. C'était le pays qu'il me fallait traverser pour gagner Ceuta, et on ne le traverse guère; la voie de mer est presque la seule qu'on emploie. La demi-douzaine de cavaliers que me proposait le kaïd n'était pas de trop; ce n'en était pas moins un fort dur impôt que le barbare aurait levé sur moi pour se dédommager sans doute du cadeau dont il se voyait frustré. Pour le voyage de Tétouan, qui n'est que d'un jour, un seul homme d'escorte nous avait coûté quatre piastres, six hommes au même prix m'auraient donc coûté, pour deux jours, quarante-huit piastres, ou 260 francs, sans compter les mules, les muletiers et le reste; cela devenait fort cher, et je renonçai à mon projet, sauf à passer plus tard de Gibraltar à Ceuta.

J'aurais bien voulu pousser jusqu'à Fez et Miquenez; les mêmes considérations m'en empêchèrent; c'est un voyage horriblement coû-

teux. D'abord, à moins d'avoir une mission spéciale de quelque gouvernement, il est très difficile d'obtenir la permission de s'avancer dans le centre de l'empire. Pour aller à Tétouan, à Azile ou même à Larache, une simple autorisation du kaïd suffit; mais quand il s'agit de la capitale et des autres villes de l'intérieur, ce n'est plus cela : il faut une autorisation spéciale de l'empereur. Voici la marche à suivre. Débarqué à Tanger, le voyageur, quel qu'il soit, s'adresse à son consul pour obtenir, par son entremise, la licence impériale. La demande est rédigée en arabe par le taleb; le consul l'expédie par un messager à Miquenez ou à Fez, suivant que la cour marocaine se trouve dans l'une ou l'autre de ces deux villes; le messager met quinze jours d'ordinaire à faire le voyage. Arrivé à sa destination, il lui faut attendre le bon plaisir des ministres, car les affaires ne se dépêchent guère plus vite au Maroc qu'au ministère de l'intérieur, surtout si le porteur de la requête est venu les mains vides et sans engagemens positifs. Je dis engagemens, car il n'est prudent, dans aucun cas, d'envoyer les cadeaux d'avance; on ne prend les Maures que par l'espérance; promettez, mais ne donnez qu'après.

Enfin la réponse impériale est expédiée, et le messager reprend la route de Tanger; autre quinzaine de route. Tout cela, bien entendu, voyage, séjour et cadeaux, aux frais du pétitionnaire. Si la réponse est négative, ce qui est plus que probable, il en est pour ses déboursés, et il ne lui reste plus qu'à se rembarquer. Si la réponse est favorable, voici comment les choses se passent. L'ordre est donné, par l'empereur, à toutes les tribus intermédiaires entre la capitale et Tanger, de se mettre sous les armes afin d'escorter le voyageur. Il ne s'agit plus d'une escouade de cinq ou six hommes; c'est une armée cette fois qui l'attend au passage et qui se relève de tribu en tribu, comme des gendarmes de brigade en brigade. La comparaison est d'autant plus juste que cette garde soi-disant d'honneur borde la haie des deux côtés, sans permettre que le voyageur dévie de la ligne droite et fasse un seul pas dans la campagne; la défiance indigène est intraitable à cet égard, et il ne serait pas prudent de l'alarmer, fût-on même l'envoyé du plus grand prince européen. Emprisonné dans son itinéraire inflexible, notre voyageur, ou plutôt notre captif, chemine comme un proscrit qu'on mène à la frontière, et, ce qui est le plus dur, c'est qu'il lui faut défrayer durant tout le voyage cette armée incommode; il est vrai qu'en revanche elle lui brûle beaucoup de poudre sous le nez et lui tire force coups de fusil dans les oreilles. Malheur à lui si quelque tribu rebelle se trouve sur son

passage, car elle obéit de mauvaise grace aux ordres du souverain; et, le fanatisme servant de masque à la religion, ces salves d'honneur peuvent devenir meurtrières.

Le soir on dresse la tente et l'on campe pour la nuit, à moins que l'on ne se trouve à la proximité de quelque ville ou bourgade. Mais l'hospitalité qu'on y reçoit est loin d'être gratuite, car, en échange du kouskousou d'honneur, il faut faire au kaïd ou bacha qui l'envoie des présens ruineux. Quand la ville n'est pas sur l'itinéraire du voyageur, ces autorités faméliques viennent l'attendre sur le chemin pour le rançonner.

Enfin on arrive à Fez. Là, la captivité de l'Européen devient plus étroite; il ne peut passer que par certaines rues qui lui sont assignées, et toujours entre deux rangs de soldats. C'est ainsi qu'il voit les curiosités du lieu, y compris le palais impérial, qui est la principale. Il n'est pas besoin de dire que partout il faut financer, et surtout chez l'empereur; étant le plus puissant, il est naturellement le plus avide. Quand le terme du séjour est expiré, et il est d'ordinaire fort court, le voyageur est congédié, et il s'en retourne à Tanger de brigade en brigade, comme il en est venu, avec huit ou dix mille francs de moins dans sa bourse, pour un voyage qui n'est guère plus long, en ligne droite, que celui de Paris à Caen.

Une pareille manière de voyager a peu d'attrait, surtout quand on est seul, et ne saurait convenir qu'à des fortunes de prince. Il faudrait, pour voir le pays et pour étudier la population, prendre le parti que prit Caillié dans son voyage de Tombouctou; il apprit la langue de manière à la parler couramment, il pénétra des cérémonies religieuses, afin de les pratiquer comme un vrai croyant, et, quittant l'habit européen pour l'habit maure, il se mit à voyager comme un indigène. Un jour M. Méchain le vit entrer chez lui dans un état affreux; il arrivait du Soudan, et il avait traversé tout l'empire, seul, à pied, sans argent, presque en mendiant; un si terrible voyage avait épuisé ses forces, et son imagination était frappée par les dangers de toute espèce qu'il avait courus. Le moindre soupçon éveillé contre lui dans le cœur de ces barbares eût été sa sentence de mort, et l'intrépide voyageur eût péri obscurément sur cette terre inhospitalière. Il lui fallut du temps pour se rasséréner, et il était au consulat sous la protection du pavillon français qu'il se croyait encore seul à la merci des implacables ennemis du nom chrétien. Ce courageux pèlerin de la science a écrit son voyage, et s'est acquis, par cet ouvrage sincère et attachant, une juste célébrité.

Ne pouvant marcher sur ses traces, j'attendais une occasion pour repasser en Europe. Il n'y avait pas un seul bâtiment en rade, et un vent d'ouest obstiné empêchait tous les arrivages de Gibraltar; l'attente pouvait donc se prolonger beaucoup, et je tuais le temps comme je pouvais. J'étais logé dans une petite *posada* espagnole, établie pour les rares voyageurs que la curiosité attire à Tanger. De ma fenêtre, j'embrassais toute la Kassaba, dont le rude sentier était tout le jour couvert de femmes qui le descendaient et le montaient dans leur grand haïk blanc et la tête chargée pour la plupart de grandes amphores de terre qui servent à puiser l'eau. Ce tableau mouvant était pittoresque et singulier, et je passais de longues heures à ma croisée sans en pouvoir détacher mes yeux. Toutes ces femmes ressemblaient à celles du Poussin. M. Méchain, qui se montra jusqu'au bout le plus obligeant des hommes, n'avait pu me donner l'hospitalité chez lui, il bâtissait et sa maison était bouleversée de fond en comble; mais il ne souffrit pas que je mangeasse ailleurs qu'à sa table, et pendant tout mon séjour il mit à ma disposition un de ses chevaux et le soldat du consulat.

J'usai du premier largement, mais plus sobrement de l'autre. Dans mes longues promenades autour de la ville, j'avais remarqué, en traversant les villages et les adouars, que les femmes ne se cachaient de moi qu'à cause de lui; il leur est assez indifférent, aux termes mêmes du Koran, de montrer leur visage à un chrétien, un infidèle n'est pas un homme! et quand elles pouvaient échapper au regard du soldat qui galopait toujours devant moi, elles ne se faisaient aucun scrupule de lever leur voile sur mon passage. Je renonçai donc à mon incommode escorte, et je me hasardai à chevaucher seul dans la campagne. Tous les consuls eurent beau se récrier et me dire que je commettais une imprudence; je laissai le vent emporter ces sinistres prophéties, et j'affrontai l'évènement. Je n'eus pas trop lieu de m'en repentir. Quand je tombais ainsi seul au milieu de quelque village, j'y remarquais bien un peu d'émotion : les enfans fuyaient en criant, les hommes accroupis en cercle pour deviser se taisaient tout à coup; mais je passais vite et j'étais déjà bien loin quand les mauvaises pensées, s'ils en avaient, leur montaient au cerveau; les plus intrépides à soutenir ma présence étaient les femmes, surtout si je les rencontrais seules. Ainsi mon but était rempli.

Un jour m'étant aventuré jusque près du village d'Ez-Zeitun au pied du Gebel-Kebir (mont grand), je me trouvai dans un pâturage solitaire; un troupeau de brebis y paissait sous la garde de deux jeunes filles assises au bord d'un puits; elles étaient seules; je mis mon

cheval au galop, et je les eus bientôt rejointes. La curiosité fut plus forte chez elles que la peur; elles m'attendirent, et ma vue ne les déconcerta pas trop; elles avaient bien ramené d'abord leur haïk sur leur visage, mais ce premier mouvement ne se soutint pas; et quand elles se furent bien assurées que le désert régnait autour de nous et que nous n'étions vus de personne, elles ne firent aucune difficulté pour se dévoiler. Elles savaient qu'elles étaient jolies, et cette conviction acheva de vaincre leurs scrupules; la vanité féminine fut plus forte que la crainte d'Éblis. Elles étaient jolies en effet, une surtout, avec de grands yeux noirs, des dents blanches, et un teint remarquablement beau; je jugeai à leur fraîcheur qu'elles n'avaient pas plus de quinze à seize ans; il est probable que dans deux ou trois ans elles seront méconnaissables, et à vingt-cinq ans elles en auront cinquante. Quelque chose pourtant gâtait leur figure; elles avaient le tour des sourcils et des yeux peint en bleu foncé, et ce triste ornement donnait à leur physionomie juvénile une expression de dureté qui n'était pas dans leurs traits; avec cela, la grace de leur taille était perdue dans les vastes plis du haïk. Mes deux intrépides pastourelles se familiarisant de plus en plus, je mis pied à terre, et je m'assis auprès d'elles. Elles s'aguerrirent alors jusqu'à toucher les boutons de mon habit, qui paraissaient les étonner beaucoup, et qu'elles croyaient sans doute d'or. J'en détachai deux que je leur donnai; elles poussèrent un cri de joie. Je ne dirai pas que la conversation fût très animée, mais le geste suffisait à ce que nous avions à nous dire; je leur fis signe que moi et mon cheval avions grand'soif : elles se mirent aussitôt à puiser de l'eau dans la peau de chèvre qui leur servait de seau, et me la présentèrent avec beaucoup de gentillesse. Mon cheval eut son tour ensuite. Je lisais là, pour ainsi dire, une page de la Genèse à l'endroit où les filles de Laban abreuvent les troupeaux de Jacob en voyage.

Un grand cri jeté derrière nous troubla la rencontre, et le livre se ferma tout d'un coup. Les jeunes filles se retournèrent avec effroi en se revoilant le visage, et un paysan basané et à peine vêtu, un vrai sauvage, tomba en tiers au milieu de nous. Je ne sais par quels liens il leur appartenait, mais il s'éleva entre eux une discussion fort vive à laquelle je ne compris pas un mot; le rustre gesticulait fort, et des sons gutturaux s'échappaient convulsivement de sa gorge enflée par la colère; il leur reprochait sans doute leur impiété sacrilége, il les menaçait de la colère du prophète, et me chargeait moi-même d'imprécations. Il ne se permit cependant aucune démonstration violente,

quoiqu'il fût armé d'un gros bâton et que je n'eusse que ma cravache en main; je remontai à cheval au milieu de ses vociférations, et, saluant du geste les deux jeunes filles, je repris la route de Tanger.

Une autre fois, je tombai au milieu d'un groupe de jeunes négresses accroupies au bord d'un champ; les noires filles du Soudan firent encore moins de difficultés pour se laisser voir que les deux jeunes Moresques d'Ez-Zeitun; leur curiosité prévint la mienne, et elle alla bientôt jusqu'à l'indiscrétion. Je venais de lire une page de la Genèse, je me trouvais maintenant à Tombouctou.

Il était rare, quand je sortais seul, que mes promenades ne m'offrissent pas quelque incident de ce genre, et puis, faites ainsi, elles avaient une pointe d'aventure et même de danger qui ne me déplaisait pas. Allant au hasard, j'avais toujours devant moi l'inconnu, et je faisais des découvertes; tantôt je me retrouvais, après mille détours, au milieu de sites déjà visités; tantôt des horizons nouveaux s'ouvraient devant moi; ici, c'était un adouar bâti au sommet d'une colline ombragée d'oliviers; là, une lande aride et déserte; ailleurs, une montagne agreste, partout l'imprévu.

Un des points les plus frappans des environs de Tanger est le jardin d'Amérique, situé sur une montagne dont la base et les flancs sont d'une aridité désolante. L'ascension en est très pénible, le raide sentier est tout hérissé de rochers bruts, où le pied des chevaux glisse et s'embarrasse; mais arrivé au sommet, on est bien dédommagé de la fatigue. Autant le pied de la montagne est sec et nu, autant la cime en est boisée; c'est un paradis de verdure et de fraîcheur; les chênes verts, les liéges, les caroubiers, et autres arbres vivaces, s'entrelacent étroitement les uns dans les autres, et forment d'épais massifs et des berceaux impénétrables; le genèvrier odoriférant distille au soleil ses parfums fortement aromatiques, et l'on respire là je ne sais quel air suave à la fois et robuste qui reporte aux forêts vierges des régions primitives. Le tombeau d'un santon, surmonté d'un drapeau rouge, est bâti au milieu de ces solitaires ombrages, et l'approche de ces hauteurs consacrées fut long-temps interdite aux chrétiens; mais aujourd'hui la consigne est levée, et le sanctuaire est accessible aux infidèles. Un consul d'Amérique a même construit tout auprès une villa qui est le séjour le plus pittoresque et le plus poétique qu'il soit possible de choisir; elle est inhabitée cependant : si le fanatisme dort, le brigandage veille; les Riffains n'auraient qu'à savoir que le lieu est habité pour y apporter aussitôt le meurtre et le pillage. Ce danger est si grand, que pas un des consuls n'oserait passer la nuit dans ses jar-

dins, quoiqu'ils soient à la porte de la ville. La villa d'Amérique, la plus éloignée de toutes, et de beaucoup, est abandonnée et commence même à se dégrader. On n'y va plus qu'en promenade. Un vieux jardinier maure et une juive renégate, sa femme, sont les seuls habitans de ce ravissant désert.

Il est dommage que cet Éden soit condamné à la solitude, car on ne saurait imaginer nulle part une vue plus admirable. On domine, du haut de ce belvéder périlleux et sacré, toute la campagne de Tanger et tout le détroit de Gibraltar, fermé au nord par les magnifiques montagnes de la côte espagnole. Du côté opposé s'étendent à perte de vue de vastes bruyères tristes, monotones, solitaires, digne vestibule des déserts africains.

Une excursion qu'il ne faut pas non plus manquer de faire est celle du cap Spartel. Celle-là est un peu plus longue; le cap est à dix ou douze milles de Tanger. La route, ou plutôt le sentier qui y mène, est à peine battu; il faut le chercher et souvent le tracer soi-même à travers les prairies, les landes et les taillis; on côtoie d'assez près d'abord le pied du Gébel-Kébir, laissant à droite quelques hameaux perdus aux flancs de la montagne; on entre ensuite dans une vaste plaine toute couverte de halliers. Le cap est au bout. Il forme l'extrémité septentrionale d'une branche du petit Atlas, détachée du tronc principal aux environs de Teza, et qui vient mourir ici, tandis que la grande chaîne poursuit son cours vers l'orient et s'en va longer la Méditerranée. Le cap Spartel tombe dans l'Océan, ou mer des ténèbres, *Bahr-Ed-Dholma*, comme l'appellent les Maures; ils la nomment encore *Bahr-En-Kébir*, mer grande, pour la distinguer de la Méditerranée, qui est pour eux la petite mer, *Bahr-Es-Saghir*. C'est un haut promontoire, comme celui de Sunium, taillé à pic de tous les côtés et jeté en éperon dans les flots. Les anciens l'appelaient *Ampelusium*. La vague a creusé dessous plusieurs cavernes, dont une, plus spacieuse que les autres, était consacrée à Hercule, le patron païen du détroit. Aujourd'hui elle est toute percée à jour. Les habitans en extraient des meules qu'ils détachent des parois après les avoir taillées sur place, de manière que la grotte se trouve criblée d'une énorme quantité de trous ronds à travers lesquels on voit le bleu du ciel et de la mer. Quelques manœuvres demi-nus et noircis du soleil travaillaient au fond de l'antre; vus d'en haut, ils avaient l'air de véritables cyclopes.

Au nord s'élèvent les dernières crêtes du Gébel-Kébir; au midi, l'œil plane à perte de vue sur une plage inculte et nue, qui était alors couverte de troupeaux noirs. Cette plage s'étend de la baie de Gérémie,

qui s'ouvre au-dessous du cap, jusqu'à Azile, chétive bourgade, près de laquelle débarqua, en 1578, l'armée portugaise de ce chevaleresque don Sébastien, qui venait à la conquête du Maroc. Il s'avança en vainqueur jusque auprès d'Al-Kassar-Kébir, où l'attendait l'armée marocaine; là son étoile pâlit, il perdit la bataille et la vie, et avec lui périrent deux princes maures, ce qui fit appeler cette rencontre sanglante le combat des trois rois (1). Plus au midi d'Azile est la ville de Larache, ou El-A'raisce, aux environs de laquelle les géographes placent le fameux jardin des Hespérides. La grande abondance d'orangers qui croissent autour de cette ville semble justifier l'hypothèse, et les innombrables sinuosités du fleuve Luccos, qui en baigne les campagnes, figurent les replis du dragon qui gardait le jardin fabuleux. Ici, comme en tant d'autres lieux, le mythe n'aurait été que la personnification poétique d'un fait naturel.

En face du cap Spartel s'élève sur la côte d'Europe le cap Trafalgar, dont un grand fait militaire a immortalisé le nom. Les deux promontoires sont en présence, comme deux ennemis qui se mesurent de l'œil, et ils représentent, par leur éternel éloignement, celui des deux mondes dont ils forment l'extrême limite. Les abîmes que la mer creuse entre les deux caps sont moins profonds que ceux que la nature, la religion, les civilisations respectives, ont creusés depuis tant de siècles entre le peuple européen et le peuple africain; je dis peuple, car aussitôt qu'on a quitté l'Europe la nationalité disparaît, ou plutôt s'étend; en Afrique, on n'est plus Français, Anglais, Allemand ou Espagnol, on est Européen. La question de l'avenir n'est plus guère, ce me semble, entre les nations européennes; leurs rapports doivent se modifier sans doute, et, d'artificiels et hostiles, devenir rationnels et bienveillans. Cette révolution est la première à accomplir; mais, à voir les choses de haut, elle n'est pas la plus difficile. Malgré les dissidences actuelles, les nations européennes ont une même origine; elles sont sorties du même berceau. Trempées toutes aux sources du christianisme, elles ont un fonds commun d'idées, de croyances, de mœurs, de préjugés même, qui opérera leur union dans un avenir qu'on peut dès aujourd'hui regarder comme prochain. Mais la grande question, la question difficile, est entre l'Europe et l'Afrique d'une part, et l'Europe et l'Asie de l'autre. Comment ralliera-t-on à la vie européenne des races si dissemblables par leur nature et imbues de

(1) Je trouve dans l'histoire du Maroc un Abd-el-Kader, fils du roi Muley-Mohamet, qui se distingua par sa valeur dans les guerres intestines de l'empire quelques années avant l'expédition de don Sébastien.

croyances si diverses, si étrangères, si haineuses? Réussira-t-on jamais à fondre dans la religion occidentale le fanatique islamisme de l'Afrique et les vieilles traditions de l'Inde et de la Chine? Et si cette fusion ne s'opère pas, si chaque peuple fait secte à part et adore son dieu particulier, pourra-t-on dire l'unité fondée moralement? Or, sans l'unité morale et religieuse, que devient l'unité politique? Peut-elle exister? Tels sont les problèmes immenses, nécessaires, que le présent propose à l'avenir, et dont la solution est réservée à des générations moins sceptiques que les nôtres et plus heureuses.

Quand je n'étais pas en course, je passais mon temps avec les consuls, dont quelques-uns connaissent bien l'empire, grace à un long séjour et à des études spéciales. La plupart des nations maritimes de l'Europe payaient autrefois au gouvernement marocain un tribut ou subside, dont toutes, excepté deux, se sont successivement affranchies. Les deux cours demeurées tributaires sont le Danemark et la Suède. Le premier paie 25,000 thalers par an, et l'autre seulement 20,000. Cette condition humiliante place les consuls de ces deux puissances dans une position délicate vis-à-vis de leurs collègues. En revanche, ils ont les deux plus beaux jardins qui soient à la porte de Tanger; celui de Danemark est une véritable villa italienne pour l'étendue, l'arrangement et la beauté des ombrages. Le jardin de Suède est plus près de la ville; il touche au cimetière chrétien, et communique même avec lui. Ce voisinage lui donne quelque chose de triste et de sévère que n'ont pas les autres.

Il n'y a pas de pire oisiveté que celle qui est produite par l'attente; on n'a l'esprit à rien, et l'on ne saurait rien entreprendre de suivi. C'était mon cas à Tanger; j'attendais d'un instant à l'autre quelque arrivage, et je passais de longues heures sur les terrasses des consulats, la lunette braquée sur le détroit. C'est là, du reste, l'occupation la plus importante de bien des consuls. Je vis passer devant moi beaucoup de bâtimens, qui, de l'Océan, entraient à pleines voiles dans la Méditerranée; mais aucun ne touchait à Tanger, ni à Gibraltar. On ne peut rien imaginer de plus gracieux et de plus poétique que le passage rapide de ces navires à travers le détroit; on dirait des oiseaux de mer rasant les flots.

Cependant le vent d'ouest avait cédé; une corvette anglaise, *the Scount*, était arrivée de Gibraltar, ramenant à Tanger une partie de la famille du consul britannique. L'occasion était bonne pour repasser en Europe; le capitaine voulut bien me prendre à son bord, et, le vent étant revenu de l'est à l'ouest, la corvette remit à la voile pour Gi-

braltar. Comme je gagnais le môle, ou plutôt les ruines du môle, détruit par les Anglais, pour monter dans la chaloupe, deux ou trois soldats maures vinrent rôder autour de moi d'un air méfiant; c'était le capitaine du port qui les envoyait, afin de s'assurer que je n'embarquais rien de prohibé. J'avais acheté divers objets, quelques armes entre autres, que je fus obligé de cacher dans mon manteau, afin de les pouvoir emporter: celles qui ne purent être cachées, à cause de leur volume, restèrent à Tanger, afin de m'être expédiées plus tard par contrebande. Entre toutes les choses dont l'exportation est interdite, les armes sont l'objet d'une surveillance particulière; l'empereur en est si jaloux, qu'il aimerait autant, je crois, laisser sortir ses femmes que ses escopett s. Les préposés de la douane africaine ne s'émancipèrent pas cependant jusqu'à la visite; les choses se passèrent comme au débarquement, *oculis non manibus*. Aussi le capitaine du port ne manqua-t-il pas de me faire demander la bonne main, sans plus de cérémonie qu'un cicérone italien. Le mot de Jugurtha sur les Romains de son temps peut être aujourd'hui rétorqué contre ses descendans avec la même énergie et la même vérité.

Toutes les formalités accomplies, on leva l'ancre enfin au son du violon, qui marquait la mesure, et l'on mit à la voile. La navigation du détroit de Gibraltar est fort délicate, et même périlleuse, à raison des courans sous-marins dont il est sillonné; les uns portent à la Méditerranée, les autres à l'Océan; quelques-uns sont si forts, qu'ils triomphent des vents les plus contraires, et exposent souvent les pilotes inhabiles à de cruelles mésaventures. Le trajet n'est que de quelques heures; mais si on se laisse gagner par le mauvais temps dans le détroit, on risque d'y être ballotté des semaines entières sans pouvoir prendre terre ni d'un côté ni de l'autre. Pendant que j'étais dans ces parages, un bâtiment français, parti de Gibraltar pour Tanger, par un temps passable, fut vingt-trois jours en mer dans l'état le plus déplorable, avant de pouvoir parvenir à sa destination. Quant à nous, nous fûmes plus heureux; le temps était superbe, le vent favorable, et le ciel n'avait pas un nuage. Cette traversée, par un beau temps, est une partie de plaisir. Pour peu que l'atmosphère soit claire, on distingue les deux bords dans les moindres détails, et ce double panorama est le plus magnifique spectacle qu'on puisse contempler. Des deux côtés, les montagnes ont un caractère imposant et sévère, et l'idée qu'on est là sur les confins de deux civilisations, de deux mondes, ajoute les prestiges de l'histoire à la grandeur du paysage.

Les eaux du détroit sont d'un bleu ravissant, et la corvette, légère et fine voilière, fendait l'abîme sans presque faire un mouvement.

A peine était-elle en mer qu'une nuée de petits caboteurs s'étaient venus ranger sous l'ombre de son pavillon; ils la suivaient à distance, réglant leur marche sur la sienne, et arborant eux-mêmes les couleurs britanniques. C'étaient des contrebandiers qui se mettaient ainsi à l'abri de la poursuite, en ce cas pourtant fort légitime, des douaniers espagnols. Gibraltar est, pour les Anglais, un poste commercial bien plus qu'un poste militaire, et les escadres qu'ils entretiennent dans ces parages n'ont, au fond, d'autre mission que de protéger la contrebande, et par elle, l'importation illicite en Espagne des produits britanniques. L'Espagne le sent bien, mais elle subit la loi du plus fort. Cette violation constante des droits internationaux amène des conflits perpétuels entre les autorités locales des deux nations, et toutes les fois que la douane espagnole peut user de représailles avec ses iniques et puissans voisins, elle le fait avec empressement.

Nous étions partis de Tanger à dix heures, à deux heures nous étions à Gibraltar. J'y étais depuis plusieurs jours lorsqu'un matin le capitaine du *Scount*, M. Holt, le plus complaisant et le plus doux des marins, vint me proposer de partir avec lui pour Ceuta; j'acceptai, et le lendemain nous étions en mer. Le vent était contraire, et il nous fallut louvoyer; nous touchâmes et débarquâmes d'abord à Algéziras, où la corvette devait prendre pratique, afin de n'être pas obligée de faire quarantaine; les bâtimens de la provenance de Gibraltar sont condamnés à cette dure formalité dans les ports espagnols, comme ceux qui viennent des côtes de Barbarie. La raison en est que ces derniers sont reçus à Gibraltar sans quarantaine, à moins qu'ils ne soient chargés de laines venues de l'intérieur et tenues pour suspectes : il résulte de cette facilité que Gibraltar est assimilé, par l'administration sanitaire de l'Espagne, aux villes du Maroc; mais on échappe à cette mesure en allant prendre pratique, ainsi que nous le fîmes, à Algéziras, qui est en face, de l'autre côté de la baie. Nous remîmes à la voile après une visite de politesse au capitaine-général et un salut de vingt et un coups de canons qui nous fut rendu ponctuellement.

D'Algéziras nous remontâmes la baie en suivant de très près la côte espagnole, qui est solitaire et assez aride; le vent alors était bon, nous filions nos dix nœuds à l'heure; coupant comme une flèche le détroit du nord au sud, nous fûmes bientôt à portée des côtes d'Afrique. Les moindres détails en étaient visibles à l'œil nu, je découvrais

même plusieurs villages ou adouars de la sauvage tribu d'Angiara et des troupeaux dispersés autour; on aurait pu se croire en vue de quelque île sauvage de la mer du sud. Une vaste montagne commande la rive. C'est celle que les Romains appelaient le mont des Sept-Frères à cause des sept pics égaux dont elle est couronnée. Des géographes cherchent là l'étymologie de Ceuta, dont le nom primitif était Septum ou Septa, et que les Maures appellent encore Sebta.

La ville de Ceuta se présente fort bien du côté de la mer. A peine étions-nous en rade, que le capitaine du port vint nous reconnaître; nous débarquâmes aussitôt et nous nous rendîmes chez le commandant de la place don Carlos Espinoza; je l'avais connu en Espagne, et je reçus de lui l'accueil le plus hospitalier. Quand j'avais eu l'intention de me rendre à Ceuta par terre, je lui avais écrit par une barque de Tétouan, afin qu'il donnât, à la porte, l'ordre de me recevoir quand je me présenterais; on m'avait dit la précaution nécessaire, parce que l'entrée de terre est interdite à tout le monde. Ma lettre avait été fidèlement remise au commandant, et il venait, le matin même, de m'envoyer un courrier à Tanger pour me prévenir que les ordres étaient donnés et qu'il m'attendait. Sa surprise fut grande en me voyant arriver de Gibraltar, tandis qu'il me croyait encore à Tanger. Don Carlos Espinoza est l'un des généraux les plus intègres et les plus sincèrement patriotes de l'armée espagnole; ce fut lui qui, en 1820, se compromit le premier à la Corogne où il était capitaine-général. La restauration le persécuta, et il ne trouva un peu de calme et de sécurité qu'à la mort de Ferdinand VII. Il rentra alors dans les affaires, mais ses principes étaient trop démocratiques et son caractère point assez souple pour Martinez de la Rosa. Après avoir été capitaine-général des provinces les plus importantes de la monarchie, il venait de recevoir le commandement de Ceuta, ce qui équivalait à une disgrace et presque à un exil. Il est revenu en Espagne à l'époque des juntes et commanda à cette époque l'Andalousie. Il nous fit les honneurs de son lieu d'exil avec une obligeance parfaite, quoique visiblement honteux du poste où on l'avait relégué.

Ceuta est le préside le plus important que l'Espagne ait conservé sur la côte d'Afrique. Cette ville a passé successivement par toutes les dominations; tour à tour romaine, vandale, gothe, arabe, génoise et arabe de nouveau, elle fut attaquée par les Portugais en 1409, et enlevée aux Maures six ans après, par le roi Jean; dès-lors elle demeura au Portugal jusqu'en 1668, époque où elle fut cédée aux Espagnols par un article du traité de Lisbonne. En 1697, elle soutint un

siége furieux contre les Maures, qui échouèrent dans leur entreprise comme dans toutes celles qu'ils renouvelèrent depuis. Leur dernière attaque est de 1798, et le mur des demi-lunes porte encore la trace de leurs boulets. La place est bâtie sur une presqu'île qui forme l'extrémité orientale de la montagne des Sept-Frères; au midi s'élève le Gébel-Zatut, ou mont des Singes, et à l'est, le fameux mont Abyla, aujourd'hui Acho, qui commande la ville, et qui formait l'une des colonnes d'Hercule; l'autre était formée par le mont Calpe, qui est aujourd'hui la montagne de Gibraltar. Au-delà il n'y avait plus de terre, *non plus ultrà*. La devise herculéenne est vraie encore de nos jours, si on la prend, comme les anciens la prenaient sans doute eux-mêmes, dans un sens figuré; au-delà, en effet, il n'y a plus de terres pour l'intelligence, la civilisation cesse, la barbarie commence et règne en souveraine absolue et sanglante. De l'adouar des sauvages tribus d'Angiara jusqu'au kraal du Hottentot, dans un effrayant espace de plusieurs milliers de lieues, que de terres à conquérir à la civilisation! que de races à éduquer! que d'enfans à rendre hommes! que de tribus à élever au rang de nations! Le *non plus ultrà* du grand voyageur mythologique est une espèce de défi jeté à l'avenir par l'antiquité; ce défi, nous l'avons accepté, et c'est à notre siècle qu'il appartient de reculer les colonnes d'Hercule et, avec elles, les limites du monde intellectuel. Il est douloureux de se dire que tant de terres de ce globe, qui nous semble pourtant si petit, sont depuis tant de siècles perdues pour la pensée, et que tant d'obstacles s'opposent à leur culture, à leur conquête. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte du monde pour reconnaître la jeunesse de l'humanité : c'est un enfant encore aux langes; elle se croit vieille, parce qu'elle a souffert beaucoup, mais elle échappe à peine à son berceau et ne marche encore qu'en trébuchant. Ce passé qui lui paraît si long n'est qu'un jour dans l'éternité des âges, et elle appelle siècles des heures; si nous mesurons son avenir à la grandeur de son œuvre, cet avenir est immense, car, si en soixante siècles qu'elle compte dans son histoire, elle a fait si peu, combien ne lui en faudra-t-il pas pour exécuter ce qui lui reste à faire!

Revenons à Ceuta. Cette ville est un poste militaire d'une grande importance; elle ressemble beaucoup, par sa position et la forme de son rocher, à la place opposée de Gibraltar; entre les mains d'un peuple aussi industrieux et aussi riche que les Anglais, elle serait devenue une forteresse inexpugnable; telle qu'elle est, la défense en est encore facile; elle est fortifiée de tous les côtés et plus qu'à l'abri

d'un coup de main. La ville se divise en trois parties : le mont Acho, l'Almina et la Citadelle. Le mont Acho, qui commande toute la presqu'île et l'entrée du détroit, est couronné par un fort et défendu par des retranchemens solides. La garde du fort est très active et surveille avec une extrême vigilance tous les bâtimens qui traversent le détroit, et surtout les démarches des Maures; ceux-ci ne se sont jamais consolés de la perte de cette ville de Ceuta, que leurs poètes ont tant chantée, et qui a été pour eux durant tant de siècles un théâtre de guerre et de carnage; ils ont l'œil sans cesse ouvert sur cet antique séjour de leurs ancêtres; ils n'attendent qu'une occasion favorable pour en reprendre possession, et ont toujours de petits camps établis aux alentours.

La Citadelle est à la pointe de la péninsule; elle est défendue par un rempart entouré d'un fossé plein d'eau, et l'on n'y pénètre que par un pont-levis.

L'Almina est la partie la plus agréable de la ville, ou plutôt l'Almina est la véritable ville; c'est là qu'habitent les bourgeois, les marchands et les employés de l'administration civile et militaire. Presque toutes les maisons ont des jardins couverts de verdure, de fleurs et de fruits pendant toute l'année. Elle a une cathédrale supportable, deux couvens, supprimés sans doute aujourd'hui comme ceux de l'Espagne, un hôpital et différentes écoles, dont une de pilotage; tout cela en assez mauvais état. La population s'élève à trois ou quatre mille ames, non compris la garnison, qui est toujours nombreuse. Il y a le long de la mer un quai d'où la vue est magnifique, sur le rocher de Gibraltar, coupé en deux crêtes, comme le rocher de Delphes, et sur toute la côte espagnole, dont la beauté est telle qu'elle lasse l'admiration. De l'autre côté est la promenade ou Alaméda, d'où la vue s'étend sur toute la côte marocaine jusqu'aux montagnes du Riff, qui bornent l'horizon au midi. Un point blanc brille bien loin sur cette plage déserte; c'est la Kassaba de Tétouan.

En temps régulier, l'administration de Ceuta se compose du commandant-général, auquel obéissent le militaire et la police, et d'un intendant des finances, qui a sous ses ordres deux trésoriers. Le tribunal royal connaît des affaires civiles et criminelles. Ceuta tire de l'Espagne ses approvisionnemens, tant pour la défense et l'entretien des troupes que pour la subsistance des habitans. Des chebecs toujours armés en guerre font le service des vivres et des munitions, de manière qu'un blocus un peu long jetterait la ville dans de cruelles angoisses. Tentés par la cupidité, les Maures consentent bien à vendre du bétail aux

chrétiens, mais ce commerce cesserait au premier coup de canon, et la place serait bientôt réduite à ses propres ressources.

Ceuta, comme les autres présides espagnols, est un lieu de déportation. On y envoie les exilés, *desterrados*, tant ceux condamnés aux galères pour des crimes graves que ceux qui le sont au simple bannissement pour des fautes légères. Ces derniers ont la liberté de s'occuper de leurs métiers ou de servir dans une troupe particulière; les autres sont à la chaîne comme des forçats, et gardés la nuit dans une caserne affectée à leur usage; les uns et les autres sont entretenus aux frais du gouvernement. Lorsqu'un de ces *desterrados* a reçu sa grace, il est obligé de l'accepter, quelque avantage qu'il pût trouver à continuer son métier à Ceuta. La police est fort sévère; on repousse tout étranger suspect, et l'on n'admet d'autres femmes que celles qui exercent une profession utile. Personne ne débarque sans la permission du commandant, et cette autorisation s'accorde de préférence à ceux qui se présentent avec des marchandises de première nécessité.

Les Espagnols possèdent trois autres présides sur la côte marocaine, Peñon de Vélez, Peñon de Alhuzemas et Melilla. Les deux premiers sont sur la côte du Riff, le troisième dans la province de Garet. Ce sont trois châteaux-forts, à l'ombre desquels s'élèvent quelques maisons particulières, comme au Mont-Saint-Michel. Vélez, le plus fort des trois, et Melilla, célèbre par son miel (1), sont peuplés chacun d'à peu près neuf cents habitans; Alhuzemas en a moins, quoique sa position soit plus avantageuse, car il commande à la fois la baie dont il a pris le nom, la ville voisine de Mezemma et l'embouchure de la rivière Neccor. Tous ces forts sont pourvus d'artillerie et de garnisons aussi bien entretenues que le permettent les troubles de la Péninsule.

L'Espagne possédait deux autres places maritimes dans la régence d'Alger, Marzalquivir ou la Marca, et Oran, dont l'illustre cardinal Ximénez avait fait la conquête en personne et à ses frais, en 1509. Mais, après beaucoup de vicissitudes, beaucoup de siéges, beaucoup de combats, l'Espagne abandonna définitivement ces deux places le 26 février 1792.

Toutes ces villes furent prises successivement par les mêmes motifs qui nous ont fait prendre Alger. La piraterie était aussi effrénée sur les côtes du Maroc que sur celles d'Alger. Les habitans de Melilla se

(1) Son nom même vient, dit-on, de là, comme celui de la ville de Melilli en Sicile, l'ancienne Hybla, célèbre aussi pas son miel.

distinguaient, entre tous ces brigands des mers, par leur audace et leur férocité; aussi est-ce par eux que la conquête commença. Ferdinand-le-Catholique envoya contre leur ville une flotte aux ordres du duc de Médina-Sidonia, qui s'en empara. Les Barbaresques tentèrent souvent de la reprendre, sans y parvenir jamais. Ils firent une dernière tentative en 1774; un des fils du roi de Maroc fit le siége de la place à la tête de soixante mille hommes. Il tira dessus treize mille coups de canon, il y jeta six à sept mille bombes; mais, après quatre mois d'efforts inouis des deux parts, les Barbares furent obligés de se retirer. Ils avaient été plus heureux à Peñon de Vélez; après un siége infructueux, la place leur avait été livrée, en 1522, par un officier de la garnison, qui avait assassiné le gouverneur pour venger son honneur outragé. Tous les chrétiens, à la seule exception du traître, furent massacrés. Deux fois l'Espagne tenta de ressaisir ce poste important; enfin elle réussit à s'en emparer en 1664. Dès-lors elle n'en a plus été dépossédée.

Ces différentes places ne furent long-temps que des postes militaires; on ne songea à en faire des présides que beaucoup plus tard. Aujourd'hui elles n'ont pas d'autre destination, et l'on semble avoir oublié l'objet et les causes premières de la conquête. C'est dans les temps de guerre civile et de révolutions que ces durs séjours sont surtout peuplés. Les différens partis s'y exilent tour à tour. Les absolutistes y déportaient les constitutionnels en 1823; maintenant ce sont les absolutistes qui y sont déportés, et les Barbares assistent d'un front impassible au spectacle mouvant de ces cruelles péripéties. Il est assez triste que la civilisation européenne ne soit représentée chez eux que par des prisons. S'ils ne la jugent que par là, quelle idée en doivent-ils prendre! et comment s'étonner qu'ils lui témoignent une hostilité si implacable?

Le commandant de Ceuta nous avait donné un adjudant pour nous faire les honneurs de la place et nous conduire partout. Il nous fit parcourir les fortifications, et nous conduisit hors de la ville jusqu'à la ligne de démarcation, tracée par un ravin profond, entre le territoire espagnol et l'empire marocain. Le site est pittoresque, quoique sec et absolument nu. On y voit encore les ruines d'une forteresse portugaise et quelques lambeaux de murs romains, dispersés çà et là dans la campagne, car Ceuta fut quelque temps capitale de la Mauritanie Tingitane, sous le nom latin de Septum. Quelques troupeaux maigres broutaient une herbe rare et chétive, et plusieurs taureaux erraient d'un air sombre dans cet étroit pâturage. Devant nous se dressait le

formidable mont des Sept-Frères, aux flancs duquel on voyait distinctement les villages et les adouars des sauvages d'Angiara. Un silence profond régnait sur cette solitude tant de fois ensanglantée. La ligne espagnole est gardée par un poste de cavalerie, et une védette est placée jour et nuit en observation à l'extrême limite. De l'autre côté est un corps-de-garde arabe, et plus loin une espèce de camp ou sérail où il y a une mosquée, et où l'empereur tient une garnison sous les ordres d'un mokaddem (colonel). La grande crainte de cette garnison est que, de Ceuta, on ne pratique des mines sous ses pieds, et qu'un beau jour on ne la fasse sauter. Rien ne peut la rassurer à cet égard, et elle vit dans une perpétuelle angoisse.

Trois sentinelles étaient accroupies devant une espèce de tente en forme de hutte, avec leurs escopettes à côté d'elles. J'admirais leur impassible immobilité pendant notre reconnaissance; nous avions avec nous plusieurs officiers de Gibraltar, dont le brillant habit écarlate aurait dû frapper les yeux des Maures : ils n'avaient pas même l'air de les apercevoir; enveloppés dans leur bournouss et leur haïk blancs, ils ne faisaient pas un mouvement et ne donnaient pas à notre vue un signe de curiosité; ils avaient les yeux fixés sur le drapeau espagnol arboré au sommet du mont Acho, et toutes leurs pensées semblaient s'absorber dans cette haineuse contemplation; notre présence ne faisait sans doute qu'attiser la haine dans ces cœurs vindicatifs, et ils s'indignaient que des infidèles osassent les braver de si près, et souiller de leurs pieds profanes la terre des croyans. Pendant ce temps la civilisation européenne caracolait insolemment devant eux sous la figure du dragon commis à notre garde; le contraste était frappant : jamais l'hostilité des deux races rivales ne m'était apparue sous des couleurs aussi vives, aussi tranchées, et cette promenade nous fit à tous une impression dont le souvenir sera durable. Nous rentrâmes dans la place, suivis des malédictions muettes des enfans du prophète.

On a beaucoup dit, dans ces derniers temps, que l'empereur du Maroc, informé de l'état de troubles et de déchiremens où se trouvait l'Espagne, songeait à en profiter pour ressaisir Ceuta et les autres places arrachées de sa couronne; le moment serait en effet propice, mais il est douteux qu'il pousse jusqu'à l'exécution ses velléités conquérantes: le pavillon français qui flotte sur la Kassaba d'Alger protége de loin les possessions espagnoles du Maroc. L'effet de cette conquête, la plus légitime de toutes les conquêtes, a été grand sur la cour marocaine, et de long-temps elle n'osera se porter à aucune extrémité violente contre les chrétiens. Elle pourra bien assister clandestinement

notre ennemi Abd-el-Kader; mais elle n'en conviendra jamais, et il y a loin de ces timides et occultes sympathies à une hostilité ouverte et flagrante. Une chose à laquelle on n'a pas songé et qui me paraît inévitable, c'est que l'abandon d'Alger entraînerait probablement la perte des positions que l'Espagne occupe encore et non sans peine, attendu son épuisement, sur les côtes d'Afrique. Notre retraite exalterait l'orgueil des Barbares, enflammerait leurs espérances, et, ligués plus étroitement que jamais dans le sentiment d'une commune vengeance, ils oseraient tout et se croiraient tout permis; mais tant que nos armes régneront dans la régence, le prestige du nom français sera pour les présides espagnols une égide contre les coups des Maures.

Un ennemi non moins dangereux, plus dangereux peut-être, paraît convoiter la possession de Ceuta, c'est l'Angleterre. Déjà maîtresse de l'une des colonnes d'Hercule, ce serait un coup de partie pour elle que de s'approprier l'autre; elle ferait de Ceuta ce qu'elle a fait de Gibraltar, une place imprenable, et amis ou ennemis, personne ne pourrait plus traverser le détroit, ces Dardanelles de l'Occident, sans sa permission immédiate. S'emparer de Ceuta par la force ne se pourrait aujourd'hui sans violer le droit des gens; mais il ne serait pas impossible que l'Angleterre songeât à se faire remettre cette place en ôtage, pour prix d'une assistance intéressée, et l'on sait ce que deviennent ces sortes d'ôtages dans les mains du plus fort. C'est à quoi l'Europe et la France en particulier ne sauraient jamais consentir. Certes, c'est bien assez d'avoir à Gibraltar un des cent bras du géant britannique; et l'un des buts de la politique européenne doit être désormais de combattre les empiètemens usurpateurs et de retenir chaque peuple dans ses limites.

La corvette remit à la voile par une belle soirée du mois de mai, dans la direction de Malaga. Malgré les rivalités nationales, elle fit au pavillon espagnol le salut d'adieu; les batteries de la ville nous le rendirent, et la terre s'enfuit bientôt derrière nous. Le vent était bon, et le ciel n'avait pas un nuage. Le soleil descendit magnifiquement derrière les montagnes d'Afrique, et, tout embrasé des pourpres du couchant, le double rocher de Gibraltar pâlit par degrés, dominant au loin les mers comme un fantôme livide et nu. La lune sortit des flots, et tout annonça une nuit sereine et propice; elle le fut en effet, et à l'aurore nous étions en vue de Malaga.

Charles Didier.

LETTRE

A M. LERMINIER

Sur son Examen Critique du *Livre du Peuple*.

Monsieur,

Lorsqu'en novembre 1836, M. Sainte-Beuve publia dans la *Revue des Deux Mondes* la critique du livre de M. de La Mennais, intitulé *Affaires de Rome*, nous fûmes tenté de répondre. Des raisons d'amitié ne nous eussent point empêché de le faire; car, si la discussion peut et doit être courtoise et sincère, c'est entre gens qui s'aiment ou qui s'estiment. Mais la plume nous tomba des mains, quand nous réfléchîmes au peu d'importance que le spirituel écrivain semblait attacher lui-même à son jugement. Le point de vue sceptique et le ton railleur de l'article en dérobaient volontairement le fond à toute discussion sérieuse. C'eût été une entreprise pédantesque que de vouloir combattre les fines plaisanteries et les charmantes frivolités de ce morceau purement biographique et littéraire (1).

Si aujourd'hui nous n'acceptons pas sans examen le jugement publié

(1) Nous regrettons vivement que l'auteur de cette lettre, entraîné sans doute par ses sympathies politiques, ait méconnu l'une des qualités distinctives de M. Sainte-Beuve. L'écrivain sincère et loyal qui a rendu compte du livre de M. de La Mennais sur les *Affaires de Rome*, dans cette *Revue*, a toujours pris au sérieux les questions et les hommes dont il a parlé; il n'a jamais mérité le reproche de frivolité. Mais notre respect pour la libre expression de toutes les pensées de quelque importance ne nous permettait pas de modifier une opinion que nous sommes loin de partager. (*N. du D.*)

par vous, monsieur, dans la *Revue des Deux Mondes*, sur le nouveau livre de M. de La Mennais, c'est que nous y voyons ce livre attaqué au nom de doctrines philosophiques et politiques dont l'importance nous paraît devoir être débattue. Ce n'est pas le livre que nous venons défendre, mais ses principes, qui sont en bien des points les nôtres. Il peut convenir à votre position littéraire et philosophique de combattre les écrits de M. de La Mennais; il ne convient point à la nôtre de nous constituer l'avocat d'un si grand client. Mais, dans la condamnation réfléchie de M. de La Mennais, par un homme de votre mérite, il y a, pour nous servir de vos propres expressions, un fait social dont il faut avoir raison par un examen attentif.

Vous dites que *le Livre du Peuple* est à la fois « *un livre de colère et de mansuétude, de sédition et d'ascétisme, matérialiste et mystique, se détruisant lui-même, sans unité, sans effet possible, sans danger;* appelant, dans sa première partie, le peuple à la domination, et par conséquent aux armes, et le ramenant, dans la seconde, à la résignation et à l'humilité, par conséquent à l'abnégation. » Vous l'accusez de ne pas comprendre la théorie de l'intelligence et des lois de la raison, de mettre la souveraineté du peuple dans la collection des souverainetés individuelles, et de se trouver ainsi d'accord avec les conséquences extrêmes, non pas de la démocratie, mais de la démagogie; de ne pas voir dans le droit autre chose que la liberté, de détourner et d'employer la parole chrétienne au profit de la souveraineté et de la félicité du peuple, d'avoir méconnu les réalités de l'histoire, et de n'en tenir aucun compte; de prêter à l'avenir, par suite de cette intelligence du passé, les traits les plus incertains. Vous concluez particulièrement à l'obligation, pour M. de La Mennais, de formuler en système, sous peine d'être illogique, le nouvel ordre de choses qu'il veut substituer à l'ancien, et généralement au triomphe fatal et à la prédominance nécessaire de la bourgeoisie dans notre siècle.

C'est cette dernière conclusion, nous le croyons, qui est le corollaire de votre discussion, et qui doit devenir la base de la nôtre.

Prenant d'abord la question à son point de vue philosophique, nous vous demanderons comment, reconnaissant, ainsi que vous le faites, en principe la souveraineté du peuple, identifiée avec la souveraineté de l'esprit humain, et définissant le peuple le genre humain, ou plus particulièrement tous les membres quelconques d'une société, vous placez cette souveraineté du peuple ailleurs que dans la collection des souverainetés individuelles? De deux choses l'une : ou

vous reconnaissez que tous les hommes, et par conséquent tous les membres quelconques d'une société, représentent plus ou moins la puissance de l'esprit humain, et alors vous êtes obligé de leur accorder à tous une part plus ou moins grande dans la direction de la société qu'ils composent, et par conséquent vous ne pouvez mettre la souveraineté du peuple ailleurs que dans la collection des souverainetés individuelles; ou bien, si vous voulez refuser à certains une part quelconque dans la direction de la société dont ils sont membres, vous êtes obligé de leur dénier aussi une part quelconque dans la représentation de l'esprit humain, et alors vous les reléguez au rang des brutes. De là votre système mène droit à l'esclavage; car l'homme social ne peut exister qu'à la condition d'avoir de doubles rapports, les uns vis-à-vis de lui-même, les autres vis-à-vis de la société. Il vit à la fois d'une vie particulière comme individu, et d'une vie générale comme citoyen, sans qu'il soit possible de séparer la première de la seconde. Donc, si certains membres de la société sont indignes d'exercer l'une, ils sont nécessairement incapables de gouverner l'autre, et vous devez dès-lors mettre l'individu en tutelle comme le citoyen. Et cette tutelle absolue, cette confiscation du libre arbitre en toutes choses, qu'est-ce, sinon l'esclavage?

Ce n'est pas là que vous en voulez venir, nous le savons, et vous n'oseriez pas tirer vous-même de telles conclusions de vos prémisses. Mais elles n'en sont pas moins rigoureuses, et n'en condamnent pas moins certainement les adversaires de la souveraineté du peuple, résultat des souverainetés individuelles. Pourtant nous voulons accorder que vous ayez raison en ce point, et que le peuple, en nous servant avec vous d'une autre définition que votre pensée ultérieure nous force de supposer complètement différente de la première, a droit de vivre et de se développer, mais non de gouverner la société. Puisque le peuple n'est plus toute la société, il n'en est donc plus qu'une partie. Si cette partie de la société n'a pas le droit d'intervenir dans le gouvernement, elle ne pourra donc vivre et se développer que suivant le bon plaisir de l'autre partie, de la société qui occupera le gouvernement. Cette autre partie, c'est, dans votre système, la bourgeoisie. Donc s'il plaisait à cette bourgeoisie nécessaire, indestructible et toute puissante, comme vous l'appelez, d'empêcher le peuple de vivre et de se développer, il faudrait que le peuple cessât de se développer et de vivre. La bourgeoisie souveraine, en tant que représentant la souveraineté de l'esprit humain, peut tout faire, sans que le peuple qui ne représente que lui-même, c'est-à-dire rien, puisse se

révolter contre cette infaillibilité nouvelle que vous bâtissez sur les ruines de l'infaillibilité catholique. Ou bien s'il ne veut se laisser ni abrutir, ni dépouiller, ni égorger, s'il se révolte contre cette bourgeoisie oppressive, il commet un crime de lèse-majesté contre la souveraineté de l'esprit humain.

Qu'on ne dise pas que nous mettons les choses au pis, et que la bourgeoisie, autant par intérêt que par justice, rendra peu à peu, par l'éducation, le peuple digne de participer au gouvernement, et qu'en attendant l'heure où elle jugera bon, dans sa sagesse, de partager avec lui la gestion des affaires, elle le traitera de son mieux.

Nous répondrions, 1° que tout principe dont les conséquences, tirées à l'extrême, conduisent à l'absurde, est faux; 2° que votre palliatif ne fait que reculer la difficulté au lieu de la résoudre, et se trouve toujours inutile, qu'il agisse dans un avenir prochain ou éloigné; car ou la bourgeoisie mettra le peuple à même de s'instruire sérieusement, en lui rendant le pain moins difficile en même temps que l'éducation plus accessible, et alors moins de dix années suffiront pour répandre partout les lumières dont vous parlez, ou bien elle ne fera que lui montrer la possibilité d'une instruction dont les exigences de son travail journalier l'empêcheront de profiter, et alors vous rendez indéfinie la durée de cette horrible inégalité; 3° que la bourgeoisie, composée d'hommes égoïstes, comme tous le sont, la bourgeoisie qui n'est autre chose qu'une minorité toute puissante, par conséquent qu'une aristocratie, dont le seul avantage sur l'autre est son élasticité, profitera largement du monopole social qu'elle a entre les mains, et ne renoncera jamais, sans y être forcée, aux moyens qu'elle possède de jouir plus que le peuple en travaillant moins.

Ceci nous mène au point de vue historique de la question. Nous voyons tout d'abord dans l'histoire que jamais une classe inférieure de la société n'a été appelée volontairement par les classes supérieures au partage du pouvoir; que jamais les vaincus n'ont obtenu, du libre consentement des vainqueurs, les moyens de s'égaler à eux. Je ne sache pas que cette révolution communale du XIIe siècle, et cette révolution générale du XVIIIe, que vous dites avoir constitué, l'une la bourgeoisie, l'autre le peuple, aient été accomplies spontanément par la royauté et l'aristocratie, dans le seul intérêt de la justice et dans le seul but de reconnaître à propos la souveraineté de l'esprit humain. Je vois au contraire que ce n'est qu'à leur corps défendant qu'ils ont laissé creuser, par leurs inférieurs politiques, ces abîmes où sont allés s'engloutir leurs priviléges et leur domination; et de là, je conclus

plus fortement que la bourgeoisie, maîtresse à son tour du gouvernement tout entier, n'en cédera au peuple que ce que celui-ci lui en pourra arracher. Le pouvoir politique est comme une ville forte, fermée de toutes parts, où l'on n'entre jamais que d'assaut.

Maintenant, revenant un peu sur nos pas, nous vous ferons remarquer la différence que nous croyons apercevoir entre les résultats des deux révolutions que vous avez rappelées. Nous reconnaissons bien avec vous que la révolution communale du XIIe siècle a constitué la bourgeoisie, non pas complètement, il est vrai, puisque la bourgeoisie restait encore inférieure à la royauté, à la noblesse et au clergé, mais du moins solidement, sous le rapport civil et sous le rapport politique, puisqu'elle fit à la fois garantir ses droits individuels et reconnaître ses droits gouvernementaux en une certaine mesure. C'est sur la révolution générale du XVIIIe siècle que nous tombons en désaccord. La convention avait, il est vrai, constitué le peuple à la fois sous le rapport civil et sous le rapport politique, et lui avait fait sa juste part dans la vie générale. Mais de cela qu'est-il resté? Une charte qui déclare que tous les Français sont égaux devant la loi, et qui ne reconnaît comme ayant droit à une influence et à une participation quelconque dans le gouvernement, que deux cent mille citoyens, sur les trente-quatre millions qui composent la société française. D'où il suit qu'en résultat, la révolution du XVIIIe siècle n'a été, politiquement parlant, que le développement et le complément de celle du XIIe, puisqu'elle a mis tout entier entre les mains de la bourgeoisie le gouvernement dont celle-ci avait déjà conquis une partie, et qu'elle n'a constitué le peuple que sous le rapport civil, et non sous le rapport politique.

Ensuite est-il vrai que la puissance ait toujours été le prix de l'intelligence et du travail? Les longues files de rois imbéciles et paresseux qui se succèdent dans toutes les monarchies absolues, la domination des conquérans sur les peuples conquis, l'énorme prépondérance de toutes les inutiles et ignorantes aristocraties qui se dressent encore de toutes parts au-dessus des populations laborieuses, ne relèguent-elles pas votre assertion au rang des paradoxes?

Nous arrivons à cette heure au côté pratique de la question.

« M. de La Mennais, *entraîné par de nobles passions, veut-il, du sein de l'extrême misère, pousser le peuple à l'extrême grandeur?* Veut-il lui faire exclusivement gouverner la société? Nie-t-il la souveraineté de l'intelligence et la nécessité de son intervention dans la fondation du droit social? »

D'abord, pour nous entendre sur le fond, il est bon de nous entendre sur les mots.

Vous reconnaissez, je pense, avec nous, qu'aujourd'hui il n'existe plus réellement que deux classes dans la société française, la bourgeoisie et le peuple.

Or, qu'est-ce que la bourgeoisie et le peuple?

Pour l'un, formulant la définition qui ressort du livre de M. de La Mennais, nous dirons : Le peuple est tout ce qui ne possède que par son travail et relativement à son travail, — et, pour l'autre, déduisant la seconde définition de la première : — La bourgeoisie est tout ce qui possède sans travail ou au-delà de son travail.

Pour faire passer le peuple de l'extrême misère à l'extrême grandeur, il faudrait créer en sa faveur une prédominance complète sur la bourgeoisie, et l'on ne pourrait livrer exclusivement le gouvernement au peuple, sans le constituer par cela même en aristocratie. Or, je demande si l'on peut imaginer une aristocratie démocratique. En admettant même comme possible la réalisation de ce non-sens, il faudrait, pour y arriver, déplacer complètement les bases de la société; et *le Livre du Peuple* recommande expressément de n'attenter en rien à la propriété.

M. de La Mennais ne demande donc point pour le peuple la supériorité politique, mais l'égalité. Il ne veut pas que le peuple opprime la bourgeoisie, mais l'absorbe; qu'il confisque à son profit le gouvernement, mais qu'il y participe.

Et comment y participer? En masse et immédiatement? Mais cela est impossible? Si vous mettez le pouvoir aux mains du peuple, tout ce concours de volontés divergentes, de pensées incohérentes, de projets insensés, produira le désordre, l'anarchie, etc., etc.

En vérité, c'est prêter au génie un raisonnement indigne de la plus lourde médiocrité, que de lui supposer des combinaisons qui amèneraient de pareils résultats. Ce que veut M. de La Mennais, ce que veulent tous les démocrates tant soit peu intelligens, c'est l'intervention médiate du peuple dans le gouvernement. Où est l'homme assez fou pour dire que la misère et l'ignorance sont des titres à la puissance, et que le pauvre ouvrier, qui ne connaît que le maniement de son outil, soit plus propre à gouverner la société que l'homme nourri dans toutes les spéculations de la philosophie et de la politique? Qui songe à demander que chacun ait maintenant un droit égal et une part égale à la gestion des affaires? On ne réclame qu'une chose, c'est la possibilité pour chacun de faire entendre ses désirs et ses be-

soins, de mettre sa boule dans l'urne sociale, d'agir, en un mot, médiatement, mais infailliblement, sur le mouvement général de la grande machine dont il fait partie.

Et, loin de méconnaître la souveraineté de l'intelligence et la nécessité de son intervention, cette doctrine la confesse et la confirme irrécusablement. Quand l'intelligence aura-t-elle de plus belles chances que le jour où la recherche, l'organisation et le développement des systèmes gouvernementaux seront confiés à des agens choisis par l'universalité des citoyens? Qui sera appelé, si ce n'est le plus capable? Sur une telle masse de votans, ce ne seront plus, comme aujourd'hui, des raisons d'intérêt personnel qui pourront déterminer les élections. Le peuple, trop peu intelligent pour gouverner lui-même, le sera bien assez pour reconnaître ceux qui seront les plus aptes à le faire pour lui; alors la raison seule pourra présider à des déterminations qui devront satisfaire tous les intérêts à la fois; la justice deviendra nécessairement la seule règle d'une politique forcée de complaire à tous, parce qu'elle sera dépendante de tous, et la législation ne sera plus autre chose que la manifestation de l'esprit humain, représenté dans son ensemble par la coopération médiate ou immédiate de toutes ses parties.

L'exposition de cette théorie, en répondant à l'accusation que vous portez contre M. de La Mennais, d'avoir méconnu la souveraineté de l'intelligence, fait assez voir en même temps la manière dont il entend le droit. Loin de dire que le droit ne soit pas autre chose que la liberté, il a enseigné que le droit n'était rien sans le devoir, et ne pouvait se concevoir qu'indissolublement lié au devoir. La liberté complète pour l'individu serait le droit de tout faire, et l'on ne reconnaît, certes, pas à l'individu le droit de tout faire, quand on lui montre des devoirs à remplir. Or, voici ce que nous voyons avec M. de La Mennais dans le droit et le devoir individuels. Le droit de l'individu est de réclamer de tous l'exécution du devoir envers lui-même, et son devoir est de respecter le droit de tous.

Il ne nous reste plus maintenant à examiner que l'appréciation historique et philosophique du christianisme de M. de La Mennais.

M. de La Mennais n'a pas, ce nous semble, méconnu et dédaigné les réalités de l'histoire, et n'a pas cru au règne absolu du mal dans le présent comme dans le passé, quand il a dit (page 154) : « Voyez ce que doit l'humanité au christianisme : la progressive abolition de l'esclavage et du servage, le développement du sens moral et l'influence de ce développement sur les mœurs et les lois, de plus en plus

empreintes d'un esprit de douceur et d'équité inconnu auparavant, les merveilleuses conquêtes de l'homme sur la nature, fruit de la science et des applications de la science; l'accroissement du bien-être public et individuel; en un mot, l'ensemble des biens qui élèvent notre civilisation si fort au-dessus de la civilisation antique, et de celle des peuples que l'Évangile n'a point encore éclairés. » Nous ne nions pas que M. de La Mennais ne fasse dans l'histoire une part trop belle au christianisme, en lui attribuant exclusivement tous ces grands résultats; mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne voit dans notre organisation sociale qu'un mal relatif qui y existe en effet. Et d'ailleurs, il est bien évident que l'homme qui croirait au règne absolu du mal, n'annoncerait pas l'amélioration et le perfectionnement de toutes choses dans l'avenir, et ne prêcherait pas à l'humanité la doctrine du progrès indéfini. Quant à l'acception que M. de La Mennais a donnée à la parole chrétienne, peut-être n'est-elle pas aussi détournée qu'elle le paraît au premier abord. Jésus n'a pas dit explicitement, il est vrai, que l'humanité devait arriver au bonheur sur cette terre, mais il l'a dit implicitement lorsqu'il a enseigné à tous les hommes en général et à chacun en particulier la nécessité du devoir. De ce que chacun accomplit absolument envers autrui, non seulement le devoir, mais encore la charité, il s'ensuit nécessairement que chacun, dans le milieu qu'il occupe, se trouve environné de justice et d'amour, et voit son droit se développer en toute liberté. En ordonnant de ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qui vous fût fait à vous-même, le Christ a recommandé, par un enchaînement indestructible de conséquences, de faire aux autres ce qu'on voudrait qui vous fût fait à vous-même. Et n'est-ce pas là, en deux mots, le résumé de la situation la plus heureuse que l'homme puisse trouver ici-bas?

Nous savons que la morale actuelle du christianisme condamne presque toutes les choses qui peuvent servir au bonheur matériel de l'homme. Mais M. de La Mennais, vous le proclamez vous-même, a déjà anathématisé les deux grandes formules actuelles du christianisme, qui sont le catholicisme et le protestantisme, et il ne prend plus pour code que le texte même de la loi promulguée par le maître, laissant de côté les commentaires et les développemens de ceux qui se sont posés comme ses continuateurs immédiats.

C'est même là-dessus que vous vous basez pour lui demander la formule philosophique de ce que vous appelez son néo-christianisme, et l'application politique qu'il en doit tirer. A cela il n'y a qu'une

chose à répondre, c'est que M. de La Mennais ne se donne ni pour un prophète, ni pour un révélateur; qu'il enseigne ce qu'il croit et ce que beaucoup avec lui croient juste, bon et nécessaire; qu'il attaque du présent tout ce qui lui en semble mauvais, sans être obligé de dire précisément ce qu'il faut mettre à la place; qu'il appelle de tous ses vœux l'avenir, sans savoir exactement ce qu'il sera, parce que, plein de confiance en Dieu et d'espérance dans les destinées de l'humanité, il pense que le mal engendre souvent le bien, jamais le pire, et que le bien amène le mieux sans pouvoir ramener le mal, et qu'enfin il lui est permis d'ignorer la solution mathématique d'un problème que quarante siècles et notre génération tout entière n'ont pas encore su résoudre.

De tout ce que nous avons dit, il nous semble résulter que la bourgeoisie n'est pas un fait nécessaire et invincible, que le peuple est le seul et réel souverain; que M. de La Mennais, en lui parlant à la fois de droit et de devoir, ne lui enseigne ni la sédition ni l'abnégation, mais bien l'énergie et la modération, et qu'il est fondé, sur les malheurs du présent, à demander mille changemens à l'avenir, sans être obligé de prédire la forme particulière d'aucun.

Vous terminez en conseillant à M. de La Mennais de faire de nouvelles tentatives pour concilier la science et la foi. M. de La Mennais n'est-il donc, à vos yeux, qu'un homme de foi et de sentiment? Parmi les esprits véritablement élevés, en existe-t-il qui soient tout à la foi ou tout à la science? La foi et la science ne sont-elles pas le complément l'une de l'autre, nécessairement et indissolublement liées l'une à l'autre? Qu'est-ce que la science, si ce n'est la recherche des certitudes? Qu'est-ce que la foi, si ce n'est, selon son intensité, l'aspiration vers une certitude ou le repos sur une certitude? La foi n'est-elle pas le but fatal de la science, et la science le chemin fatal de la foi? La science fait-elle autre chose que trouver l'analyse des certitudes dont la foi entrevoit la synthèse?

Vous l'entendez certainement ainsi vous-même, et, comme nous, vous appelez, non pas *foi*, mais *crédulité*, l'attachement des intelligences étroites aux erreurs du passé; vous ne taxez certainement pas de faiblesse et d'infirmité l'intelligence éminemment courageuse et progressive de M. de La Mennais. D'où vient donc que cette foi si vaste, si tolérante, si généreuse, et qui s'éclaire de plus en plus en politique d'un esprit de vérité si éclatante, semble vous laisser des inquiétudes sur l'emploi du beau génie qui l'accompagne? Vous paraissez le reléguer très loin encore du mouvement de la science et

le regarder comme fourvoyé dans la question puérile de savoir si le peuple a droit à la souveraineté, ou dans le sentimentalisme d'une religion dont il ne prêche cependant que l'essence sublime, la fraternité et la charité? Vous lui reprochez de ne point formuler son système; vous voulez qu'il jette les fondemens d'une école et d'une doctrine, et cependant vous dites, dix lignes plus loin, après avoir demandé s'il y avait une place dans l'avenir pour un *néo-christianisme* : *Les faits de l'avenir peuvent seuls répondre. Il serait puéril de vouloir prophétiser en détail les formes et les accidens par lesquels doit passer l'humanité.* Encore une fois, M. de La Mennais ne pourrait-il pas vous répondre qu'il n'est pas obligé de vous dire de point en point ce qu'il faut substituer au présent, mais que ses larges théories reposent sur les véritables instincts, sur les éternels besoins, sur les imprescriptibles droits de l'humanité?

N'étant pas d'accord avec lui sur ces besoins et sur ces droits, vous ne vous apercevez pas que vous le feriez rétrograder et que vous circonscririez étrangement son rôle, s'il se rendait à vos conseils et s'il accomplissait cette parole de vous, monsieur, rappelée par M. Sainte-Beuve dans son article de novembre 1836 : « *Il a le goût du schisme, qu'il en ait donc le courage!* » Cette parole est belle, mais elle ne nous paraît point applicable à M. de La Mennais. Il nous est impossible de ne voir dans M. de La Mennais qu'un schismatique, et de croire qu'il n'a pas d'autre destinée à remplir que celle de former une secte religieuse. Aujourd'hui ce serait une occupation bien stérile, et, quoi qu'on en dise, M. de La Mennais en eût-il le goût, il connaît trop bien, je pense, les choses et les hommes, pour borner ses vues à l'érection d'une petite église dans le goût de M. Chatel. Ce ne sont point des questions de dogme ni de discipline qui ont amené la rupture de M. de La Mennais avec Rome. Ce sont des questions toutes morales, toutes sociales, toutes politiques, par conséquent bien autrement vastes et sérieuses. M. de La Mennais est donc bien autre chose qu'un schismatique; c'est un grand moraliste politique, un philosophe religieux, car c'est au moment même où vous lui refusez l'intelligence de la philosophie que, par un puissant effort philosophique, il se détache du vieux monde catholique, pour entrer à pleines voiles, avec les générations nouvelles, dans le mouvement révolutionnaire. Ce n'est point non plus un utopiste, comme il vous plaît d'appeler Bentham, Saint-Simon et Fourier, puisque vous lui reprochez précisément de n'avoir pas donné la formule du nouvel état social qu'il appelle de ses vœux. C'est vous qui le conviez à

l'utopie, et toute accusation à cet égard n'a d'existence que dans le désir qu'on a peut-être de la lui voir justifier.

Nous n'admettons donc pas que M. de La Mennais soit seulement un *homme de foi*, nous n'admettons pas davantage que ce soit seulement un homme *de sentiment*. Dans le développement de ses doctrines sociales, il apporte autre chose que de la *colère et de la charité*. Le sentiment n'y marche jamais sans la pensée, et nous croyons définir le mieux possible cet esprit logique et chaleureux, en disant que sa principale qualité est une raison passionnée. C'était bien là la qualité nécessaire à son rôle d'apôtre populaire, à la tâche qu'il a entreprise de ranimer dans les masses le sentiment de ces vérités que certains hommes ont intérêt à voiler, mais qui doivent toujours guider l'humanité dans sa marche vers l'avenir. Ces vérités ne sont pas neuves, nous le savons. Elles n'ont été apportées dans le monde ni par Jésus-Christ, ni par ses disciples. Elles ont été écrites dans le cœur du premier homme que Dieu a jeté sur la terre. M. de La Mennais se contente d'en reprendre la prédication, et nous ne voyons pas que ce soit une thèse si malheureuse pour ce que vous appelez son début philosophique. Avant de bâtir la cité, il faut en poser les bases, et quand ces bases sont contestées, chercher à reconquérir le sol que l'iniquité a envahi ne nous semble pas une tâche si puérile, une utopie si facile à ridiculiser.

Tout ce que nous pouvons accorder, c'est que les grandes qualités d'analyse et de discussion qui sont dans M. de La Mennais, s'étant exercées long-temps sur des sujets dont l'importance s'efface déjà pour lui comme pour nous, à l'horizon du passé, son christianisme, sans avoir l'extension quiétiste que vous lui donnez, n'a pas toute l'extension panthéistique que nous lui donnerions, si nous étions appelés à la libre interprétation de son évangile démocratique. Mais quelque réticence religieuse, ou quelque hardiesse philosophique que nous garde, ainsi qu'un sanctuaire mystérieux et vénérable, l'avenir de M. de La Mennais, nous ne voyons rien d'assez absolu, rien d'assez formulé dans son christianisme, pour que les répugnances consciencieuses et les antipathies légitimes aient lieu de s'en effrayer. Nous ne sommes pas de ceux qui regrettent le passé catholique de l'auteur de *l'Indifférence*, nous ne sommes même pas de ceux qui acceptent son présent sans restriction; mais nous respectons le passé parce que le présent en est sorti, et nous admirons le présent, et pour lui-même et pour l'avenir qu'il nous présage. Ce passé est une voie droite et pure qui va s'élargissant et s'élevant toujours jusqu'à des hauteurs sublimes. Ce présent

est une halte féconde sur un des sommets de la montagne. Tandis qu'il y sème le grain, déjà son œil d'aigle embrasse de nouveaux horizons. Où s'arrêtera-t-il? disent ceux de ses adversaires qui voudraient le voir reculer. Qu'il marche encore, qu'il marche toujours! disent ceux qui le comprennent; car sa vie, comme celle des génies puissans, comme celle des générations avancées, c'est le mouvement et le progrès. Un jour viendra-t-il où l'immensité de l'horizon sera saisie par lui? Ce que nous savons, c'est que, de quelque cime qu'il le cherche, il en mesurera la profondeur et l'étendue sans illusion et sans vertige; et s'il faut, pour atteindre à la terre promise, descendre dans les abîmes, il ira le premier à la découverte sans se laisser étourdir par la vaine clameur du monde. Il se risquera sur ces pentes escarpées et sur ces sentiers inconnus. C'est qu'il s'agit d'une croisade plus glorieuse pour notre siècle et plus mémorable aux yeux des générations futures que celles qui enflammèrent le zèle des Pierre l'Ermite et des saint Bernard. Ce n'est plus le tombeau, c'est l'héritage du Christ que le prêtre breton veut reconquérir; ce n'est plus l'islamisme qu'il faut combattre, ce sont toutes les impiétés sociales; ce ne sont plus quelques prisonniers chrétiens qu'il s'agit de racheter, c'est la presque totalité du genre humain qu'il faut arracher à l'esclavage.

Il nous reste à vous demander ce que c'est que la philosophie moderne qui fournit à votre article une conclusion si rassurante et des promesses si splendides. Il existe donc maintenant une philosophie définie, formulée, complète, irrécusable? La religion de l'avenir est donc établie? La sagesse des nations est donc promulguée? Les gouvernemens et les peuples existent donc désormais en vertu d'une haute raison et d'une souveraine intelligence qui établissent entre eux des rapports agréables? Nous ne l'avions pas encore ouï dire, et nous sommes bien heureux de l'apprendre, nous qui, au sein de nos espérances et de nos découragemens, tour à tour pleins de joie et de douleur, avions pensé que, malgré les progrès de l'esprit humain, les découvertes de la science, la chute de l'ancienne aristocratie et les triomphes importans de l'industrie, il restait encore bien des abîmes à combler auxquels personne ne daignait prendre garde, bien des turpitudes à faire cesser auxquelles on prêtait l'appui d'une tolérance intéressée ou insouciante, bien des misères à secourir auxquelles il était (disait-on) inutile, frivole ou dangereux de songer. Vous nous assurez que la philosophie moderne a pourvu à tout, qu'elle est satisfaite de ce qui se passe, qu'elle n'est nullement atteinte de cette vaine sensibilité qui nous intéresse aux souffrances d'autrui, qu'elle

attend avec une noble patience le résultat du progrès dont elle ne nous paraît guère s'occuper et dont elle ne veut pas qu'on s'occupe à sa place, qu'elle n'a *plus à démontrer aujourd'hui quelques idées premières désormais hors de toute discussion, telles que l'égalité des hommes entre eux, l'immortelle spiritualité de l'ame*, etc., et qu'il suffit que ces idées soient démontrées sans qu'il soit nécessaire de leur donner une application sociale; qu'il n'est besoin de se tourmenter d'aucune chose, pourvu qu'on sache bien l'histoire; que la philosophie va, d'ici à fort peu de temps, trouver à toutes les questions qui nous divisent des solutions impartiales et vraies; qu'en attendant, le peuple doit se tenir tranquille et satisfait, parce que la philosophie lui donne tous les gages désirables de prudence et d'habileté. En un mot, vous nous dites que la philosophie est très contente d'elle-même et ne se soucie pas de nous, qui ne sommes pas assez philosophes pour ne nous soucier de rien. Nous désirons donc maintenant savoir quelle est cette philosophie moderne dont nous ne soupçonnions pas l'existence, et aux bienfaits de laquelle nous serions jaloux de participer.

Du reste, monsieur, la bonne foi et l'enthousiasme avec lesquels un homme aussi sérieux que vous émet de telles espérances, nous font bien voir que nous ne sommes pas seuls à mériter l'accusation d'utopie.

Pardonnez-nous, monsieur, cette simple remarque, et recevez l'assurance de notre haute considération.

GEORGE SAND.

DE LA FABLE

DE PROMÉTHÉE

CONSIDÉRÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC LE CHRISTIANISME.[1]

Si la conception d'un ouvrage d'art est, en quelque sorte, indépendante de la volonté de l'auteur, il ne s'ensuit pas que le statuaire, le peintre, le musicien, le poète, soient condamnés à ignorer à jamais les principes auxquels ils se sont conformés, souvent à leur insu. Quand leur œuvre est achevée, la réflexion ne peut-elle se montrer chez eux après l'inspiration? Dans les affections de l'ame les plus involontaires, il arrive un moment où, après y avoir cédé, on est libre de les examiner pour les condamner ou pour les absoudre; pourquoi ce qui est possible dans les passions du cœur ne le serait-il pas dans les passions de l'intelligence?

(1) Ce morceau sert de préface au poème que M. Quinet publiera dans les premiers jours de mars. La trilogie dramatique de *Prométhée* réunit à l'élévation qui distinguait déjà *Ahasvérus* et *Napoléon* une expression plus précise, un style plus transparent, et marque certainement un véritable progrès chez l'écrivain comme penseur et comme artiste. Ce que l'auteur explique ici sous la forme dialectique, il l'a traduit sous une forme vivante dans son poème, et le public lui saura gré d'avoir rajeuni la fable de Prométhée en la complétant. (*N. du D.*)

Si c'est le contraire qui est vrai, je dois ici justifier d'abord le titre de ce poème. Dans un temps où les sujets tirés de l'antiquité sont livrés à un discrédit presque universel, comment oser représenter à des lecteurs sensés les dieux usés de l'Olympe? N'est-ce pas se condamner soi-même, et par plaisir, à un juste abandon? Je pourrais dire à cet égard que la connaissance des sociétés anciennes ayant été transformée par diverses découvertes, ou par des interprétations plus profondes, c'est, en quelque sorte, une antiquité nouvelle qui s'offre à l'imagination des hommes de nos jours. Le passé s'agrandit sans mesure. Toutes les histoires sont refaites; tous les siècles sont étudiés ou restaurés. Pendant ce temps-là, faut-il que la poésie, obéissant seule à un instinct contraire, circonscrive de plus en plus son objet? La figure de l'humanité, qui se complète et s'accroît chaque jour dans l'histoire, ne doit-elle se montrer dans l'art que par fragmens? Supposez que nous nous fermions l'école de l'antiquité au moment même où nous aurions peut-être le plus besoin d'y puiser quelque règle certaine, la même interdiction menace de bien près les souvenirs du moyen-âge. Après le moyen-âge, j'ai vu le XVIIe siècle et le XVIIIe répudiés l'un après l'autre par des raisons semblables. Dans cette voie, où s'arrêter? D'exclusion en exclusion, nos sympathies se trouveraient bientôt bornées à l'heure présente; et sans aliment, sans espace pour se développer, obligé de se consumer sur d'imperceptibles objets, l'art ne manquerait pas de s'éteindre et de périr dans le vide. C'est la voie opposée que toutes les inductions nous conseillent de suivre. Placé comme au dénouement des traditions universelles, lié par des rapports connus avec tous les temps de l'histoire, l'homme de nos jours tient, pour ainsi dire, dans sa main, la trame entière du passé; au lieu de se diminuer volontairement et de se renfermer dans un passé d'un jour, il faut donc travailler à s'étendre et à s'accroître avec la tradition. Les temps ne sont plus divisés par des autels intolérans. L'unité de la civilisation est devenue un des dogmes du monde. Un seul Dieu, présent dans chaque moment de l'histoire, rassemble en une même famille les peuples frères que des années rapides séparent seulement les uns des autres: ceci établi, n'est-ce pas le temps de répéter avec plus de foi que jamais le mot du théâtre romain:

> Je suis homme; rien d'humain ne me semble étranger.

Cette raison est générale; il en est une autre particulière au sujet de ce poème. S'il est, en effet, permis aux modernes de traiter des

sujets antiques, assurément c'est lorsque ces sujets n'ont trouvé d'explication et de dénouement véritable que dans les révolutions et dans le génie des sociétés modernes. Or, il en est plusieurs de ce genre. Prométhée est le plus frappant de tous. Il suffit de se rappeler les principaux traits de la tradition du Caucase; on se convaincra que c'est là une des énigmes de la poésie païenne, qui n'ont été résolues que par l'esprit du christianisme.

Prométhée s'est révolté contre le pouvoir des dieux établis; il a créé l'humanité malgré eux; il leur a dérobé le feu sacré. Les divinités païennes l'enchaînent sans le soumettre. Sur le Caucase, il prophétise leur chute; il attend le Dieu nouveau qui, en les renversant, viendra le délivrer. D'autre part, au nom du culte menacé, Jupiter fait serment que le blasphémateur restera à jamais enchaîné sur le rocher. Entre ces sermens opposés, entre le prophète de l'avenir et le Dieu du passé, quelle conciliation présentait le paganisme? Aucune. Tant que la famille des Olympiens n'est point renversée, d'où peut venir le salut de celui qui la renie? Il faudrait, pour la délivrance de Prométhée, qu'il abjurât sa prophétie, ou que Jupiter démentît sa divinité, c'est-à-dire que l'un ou l'autre de ces caractères cessât d'être ce qu'il est en effet. Tant que le Dieu nouveau ne paraît pas, le supplice du Caucase n'a aucune raison de finir; le Christ, en détruisant Jupiter, est le seul rédempteur possible de Prométhée.

Entraînés par la nécessité de clore la tradition, les anciens avaient pourtant délivré le Titan. Eschyle, Sophocle, et probablement Euripide, avaient chacun tiré un drame de ce sujet. Personne ne doutera que le génie de ces grands maîtres ne fût empreint dans ces ouvrages. Ils maîtrisèrent, par la volonté, les contradictions qui naissaient en foule du fond même de la fable. D'une tragédie insoluble dans le système du paganisme, ils firent sortir des prodiges d'art. Mais ces prodiges même ne changèrent point la nature des choses. Le poète triompha du sujet; le sujet resta ce qu'il était, incomplet, énigmatique; encore pourrait-on croire que les dénouemens inventés par ces grands hommes n'égalèrent ni la beauté, ni le naturel de leurs autres drames, puisque non-seulement la postérité ne les a pas conservés, mais que les critiques et les scholiastes y ont fait de si rares allusions. Strabon a conservé une vingtaine de vers de la pièce d'Eschyle; il n'en reste aucun de celle de Sophocle ni de celle d'Euripide.

Veut-on voir de plus près la difficulté que j'indique ici? il faut considérer les bas-reliefs dans lesquels cette partie du sujet est traitée.

Prométhée est, en effet, délivré par Hercule; mais ce Prométhée, repentant, découragé, qui se dément lui-même, conserve éternellement aux pieds et aux mains un fragment de la pierre du Caucase. Par cet expédient, on allait au-devant de toutes les contradictions. Le serment de Jupiter n'était-il pas maintenu à la lettre? Le Titan avait beau reparaître dans le ciel, il n'était point délié du rocher dont il traînait un fragment avec lui. Ce sophisme transporté dans l'art, contrairement à la simplicité du génie grec, n'est-il pas la preuve la plus évidente de l'impossibilité où le paganisme était de trouver un dénouement sérieux à son poème?

Au contraire, en complétant par le christianisme la tradition de Prométhée, on se conforme à la suite naturelle des révolutions religieuses; on achève cette tragédie divine d'après le plan même qui a été marqué dans l'histoire par la Providence, et suivi, en effet, par l'humanité. Le poème devient ainsi l'image de la réalité même. D'ailleurs, on se rencontre dans cette idée avec l'imagination de plusieurs pères de l'église. Long-temps avant moi, un ancien commentateur d'Eschyle, l'Anglais Stanley, a remarqué que les fondateurs du christianisme se sont attachés à interpréter de cette manière la figure de Prométhée. Malgré l'horreur que le paganisme leur inspirait, ils n'ont pas laissé d'associer cette tradition à l'idée des mystères les plus sacrés des Écritures. Souvent ils ont comparé le supplice du Caucase à la passion du Calvaire, faisant ainsi de Prométhée un Christ avant le Christ. Parmi ces autorités, celle de Tertullien est surtout frappante. Deux fois, en annonçant aux gentils le Dieu des martyrs, il s'écrie : Voici le véritable Prométhée, le Dieu tout-puissant, transpercé par le blasphème : *Verus Prometheus, Deus omnipotens, blasphemiis lancinatur*. Ailleurs, et conformément à la même idée, il parle des croix du Caucase : *Crucibus Caucasorum*. Quoique exprimé en d'autres termes, le sentiment des apologistes grecs et latins est le même que celui de l'Africain. Il n'est peut-être pas inutile de dire que le principal bas-relief de Prométhée a été retrouvé dans les caveaux d'une église, parmi des tombes d'évêques et des sculptures catholiques, avec lesquelles il était confondu depuis plusieurs siècles; mais, sans attacher à cette circonstance plus d'importance qu'elle n'en mérite, les témoignages indiqués ci-dessus suffiraient pour montrer que l'alliance que j'ai établie entre la fable antique et les idées chrétiennes n'est pas un artifice de la fantaisie moderne; qu'elle repose, au contraire, sur une sorte de tradition, et, j'ose le dire, sur la nature intime des choses.

Pour s'en mieux convaincre, on pourrait rechercher les vestiges

du christianisme avant le Christ. Ce serait même là le sujet d'un ouvrage bien digne d'être entrepris de nos jours; on serait étonné de voir combien de prophéties chrétiennes émanaient de tout le monde païen long-temps avant l'Évangile. Depuis long-temps les ressemblances des philosophes grecs avec les apôtres, du Phédon et de saint Jean, ont été remarquées; il resterait à montrer le même accord dans l'art et dans la poésie. Ces pressentimens ne se montrèrent nulle part mieux que chez les tragiques. L'art antique n'ayant pu accepter tout entier le dogme de la fatalité, le chœur resta dans le drame comme une protestation perpétuelle contre le destin et les violences de la scène. Les droits éternels de la justice, de la liberté, de la sainteté, de la conscience, furent conservés dans sa bouche. Aussi, lorsqu'on lit assidument ces poètes, on est de plus en plus ravi des sentimens de sainteté qu'ils contiennent en abondance. Véritablement, le Jupiter que Sophocle adore n'est plus le même que celui d'Homère, mais plutôt, comme disaient les pères de l'église, un Jupiter chrétien, *Jovem christianum*. Dans les deux OEdipes quelle piété auguste! quel spiritualisme ailé! Nous voilà déjà bien loin de l'enivrement de l'idolâtrie! Surtout quelle charité véhémente au sein de laquelle le dogme de l'amour, révélé par saint Jean, semble toujours près d'éclore! Lorsque Antigone invoque ces lois immuables qu'aucune main n'a écrites, que les dieux n'ont point faites, qui sont plus fortes que le destin, plus puissantes que Jupiter, n'est-ce pas là une parole de l'éternel Évangile? et ne dirait-on pas d'une vierge martyre et baptisée dans les sources inconnues du monde naissant? Or, cette observation ne s'applique pas seulement à Sophocle; elle est aussi très vraie pour ce qui regarde Eschyle, et même Euripide, malgré les différences infinies qui, d'ailleurs, les séparent; le premier à demi oriental, et qui rappelle dans ses chœurs la langue d'Isaïe; le second, qui se rapproche du génie des modernes par les mêmes symptômes de défaillance morale et de langueur passionnée. Je n'ai rien dit de Pindare, quoique, sous l'apparente idolâtrie de l'art et de la parole, il jette peut-être les éclairs les plus extraordinaires et les plus divins oracles. Au cœur du paganisme se perpétue ainsi la révélation d'un même avenir, et tous ces esprits précurseurs se rencontrent dans la tradition universelle du Dieu de l'humanité. Il semble même que les Pères aient eu un sentiment vague de ce progrès continu de la religion, lorsqu'ils répétaient aux païens ce mot profond dont il m'est impossible de faire passer la force dans notre langue : Nous avons été des vôtres. On ne naît pas chrétien, on le devient. *De vestris fuimus. Fiunt, non nas-*

cuntur christiani. Je ne puis croire que considérer ainsi le christianisme, ce soit le méconnaître. Au lieu de le rencontrer isolé, et sur un point unique de la terre, on le voit par degrés surgir du sein de tous les cultes. Son Dieu n'est plus la propriété d'une tribu, mais l'héritage du monde. Partout où s'établit une société, il y compte des envoyés et des représentans; chaque empire est son prophète; chaque peuple écrit une page de son ancien testament; et c'est dans ce sens qu'il peut justement et éternellement s'appeler le Dieu universel ou catholique.

Cette unité du dogme de l'humanité explique aussi pourquoi les premiers chrétiens ont compté quelques poètes païens au nombre des précurseurs de l'Évangile. Orphée, Virgile, ont passé au moyen-âge pour de véritables prophètes. On sait par quels changemens les sibylles sont devenues des personnages tout chrétiens, et comment Michel-Ange a pu les introniser dans la chapelle de la papauté. Pendant les premiers siècles de l'église, que de fois les oracles profanes n'ont-ils pas été appliqués au Dieu nouveau! *Témoin David et la Sibylle*, ces paroles du *Dies iræ* font encore aujourd'hui partie de la liturgie catholique. Dans un des hymnes de saint Bernard, on trouve ces mots non moins expressifs : Si les Juifs ne croient pas leurs prophètes, qu'ils croient du moins les prédictions de la sibylle! Étendez et réglez la pensée vague du moyen-âge; Pindare, Eschyle, Sophocle, enfans du Dieu de l'humanité, seront reconnus pour frères d'Isaïe, de Daniel et d'Ézéchiel.

Dans ce sens, Prométhée est le prophète du Christ au sein de l'antiquité grecque. Le Dieu que les voyans hébreux annonçaient à l'Orient, il le prédisait à l'Occident. Le même christianisme qui devait plus tard se développer par l'alliance de l'Évangile et de Platon, se révèle d'abord dans la haute antiquité par la bouche des prophètes et par celle de Prométhée; le Titan se rencontre ici avec les patriarches.

Prométhée est la figure de l'humanité religieuse. Mais il n'a pas seulement ce caractère historique; il renferme le drame intérieur de Dieu et de l'homme, de la foi et du doute, du créateur et de la créature; et c'est par là que cette tradition s'applique à tous les temps, et que ce drame divin ne finira jamais. On a beau échapper aux pensées qu'il contient; sous une forme ou sous une autre, elles reviennent incessamment, et sont, pour ainsi dire, l'élément éternellement subsistant de toute poésie. Quelles que soient les occupations d'un siècle, l'ardeur des intérêts du présent, le conflit des doctrines, la

collision et la fureur des partis, on finit toujours par arriver à l'heure où il faut se rencontrer face à face avec Dieu. Alors les anciennes questions, dont on se croyait pour jamais débarrassé, résonnent de nouveau : Qui es-tu? Que crois-tu? Qu'attends-tu? En vain on en détourne son oreille, elles ne cessent point de retentir, qu'on n'y ait fait une réponse.

Combien cela n'est-il pas plus frappant si vous appartenez à l'une de ces époques où la religion subit, dans les esprits, un incontestable changement! C'est alors que se réveillent les grandes énigmes posées par les sociétés précédentes, et qui n'ont point encore été résolues. Dans l'ignorance où chacun se sent tout à coup replongé, ces antiques emblèmes de la curiosité de l'ame humaine semblent faits tout exprès pour le temps où vous vivez. La différence fondamentale qui sépare les âges de l'humanité ayant disparu avec la foi positive, tous les siècles se trouvent subitement rapprochés dans une même communauté de doutes et d'angoisses morales; il n'y a plus ni Grecs, ni barbares, ni gentils, ni chrétiens, ni anciens, ni modernes, mais une même société d'hommes réunis autour d'un même abîme, et qui se font les uns aux autres la même question, presque dans les mêmes termes.

Les Grecs avaient, il semble, emprunté de l'Orient la tradition de Prométhée. Au sortir du moyen-âge, cette tradition a été traitée par Calderon. De nos jours, elle a préoccupé à des degrés différens Gœthe, Beethoven, Byron et Shelley. Chacun de ces poètes a pu être original à sa manière; ce sujet étant du petit nombre de ceux qui, enfermant, dès le commencement, toutes les questions qui se rattachent à l'homme, ne peuvent, en quelque sorte, être épuisés que par l'humanité même.

Si Prométhée, comme l'indique son nom, est l'éternel prophète, il s'ensuit que chaque âge de l'humanité peut mettre de nouveaux oracles dans la bouche du Titan. Peut-être même n'est-il aucun personnage qui se prête davantage à l'expression des sentimens d'attente, de curiosité, d'espérances prématurées et mêlées de regrets, dans lesquels notre temps est enchaîné. Je remarque, à cet égard, que toutes les fois que le poète, le sculpteur, le peintre, ont exprimé ce que l'on appelle aujourd'hui des pensées d'avenir, ils ont dû se servir pour cela des formes et des figures du passé. En soi, l'avenir est une abstraction sans corps, sans forme, et qui n'existe nulle part. Sitôt qu'il devient une réalité, il se convertit en un présent qui a lui-même un passé. Exiger du poète qu'il forme seul, et de sa propre substance, le monde de l'avenir sans aucun des débris d'un monde

antérieur, ce serait vouloir mettre la métaphysique à la place de la poésie ou la prophétie à la place de l'art. Autant vaudrait demander une statue sans marbre, un tableau sans toile, un édifice sans matière. Lorsque Virgile a raconté les destinées de la Rome des empereurs, il a gravé sa prophétie sur le bouclier antique d'Énée. De la même manière, quand Fénelon a voulu donner une forme aux rêves à travers lesquels il entrevoyait la société de l'avenir, il a rejeté ces rêves dans la civilisation de Salente. J'en pourrais dire autant de tous les artistes, peintres, sculpteurs, poètes, chez qui on ne trouve jamais l'avenir que recélé et emprisonné dans les liens du passé, ainsi que cela arrive, en effet, dans la nature et dans le monde réel. Imaginer que la poésie puisse se séparer entièrement de toute tradition, de tout souvenir, de toute matière, et se soutenir ainsi suspendue dans le vide, ce serait méconnaître la première condition, non seulement de l'art, mais de la vie elle-même.

Si les sociétés, en effet, se transforment l'une après l'autre, elles s'annoncent aussi et se prédisent, pour ainsi parler, l'une l'autre; chacune d'elles étant, à quelques égards, l'ébauche de celle qui la suit. La nature modèle les formes du genre humain, comme un sculpteur. Elle prépare de loin et d'une manière continue les accidens les plus heurtés; elle lie toutes les parties de ce grand corps, les peuples aux peuples, les empires aux empires, les dogmes aux dogmes, les traditions aux traditions, comme elle unit les veines aux veines, les muscles aux muscles, dans un corps organisé. C'est par cet artifice qu'elle réussit à faire, de tant de parties séparées par l'espace et par le temps, un même tout, qui porte un même nom, humanité, et qui, toujours se développant et changeant, reste néanmoins un seul et même être. Or, ce travail continu de la nature sur l'humanité est celui que les poètes de nos jours doivent en partie se proposer de reproduire; car cette figure du genre humain, tout ancienne qu'elle est, n'a pourtant été découverte en quelque sorte et pleinement manifestée que par les modernes.

Voilà pourquoi, imiter les anciens sans rien ajouter, ni rien retrancher, est une œuvre qu'aucun moderne ne peut désormais se proposer. Les ouvrages des Grecs resteront à jamais le type et la mesure infaillible du beau; mais se condamner pour cela à jouter avec ces lutteurs invincibles, sans profiter des développemens de la civilisation et du christianisme, cette idée n'entrera jamais dans l'esprit d'un homme qui aura la moindre pratique des arts. Ce serait vouloir combattre à nu avec les héros d'Homère, armés du ceste et du bouclier

divin. Je suppose même que l'on vînt à bout de copier littéralement les lignes et les formes de l'antiquité, ne manquerait-il pas toujours à cet art la première condition de la beauté, c'est-à-dire la vie? Mort en naissant, sans rapport avec aucun des élémens du monde réel, il appartiendrait à la classe des monstres. Au contraire, pour qu'une œuvre fondée sur la tradition de l'antiquité soit vivante, il est nécessaire qu'elle pénètre d'un esprit nouveau, et pour ainsi dire d'une ame nouvelle, les formes éternellement belles d'où l'esprit de l'humanité s'est retiré. C'est dans ce sens seulement que l'artiste imitera véritablement la nature, car elle aussi, poète par excellence, ne tire rien de rien; mais, dans chacune de ses créations, elle se conforme à un type ancien, qu'elle anime d'une nouvelle vie. Elle travaille sur cet ancien modèle; elle le développe, elle l'accroît, elle le modifie au dedans et au dehors. A la fin, elle en tire de nouvelles organisations, dans lesquelles un œil exercé découvre seul le type qui a servi de point de départ. Tel est aussi le procédé de l'art, soit qu'en cela il imite en effet la nature, ou plutôt qu'il soit une partie supérieure de la nature elle-même.

La littérature tout entière des modernes n'est que la confirmation de ce qui précède. Dante, Calderon, Fénelon, Racine, Milton, Camoëns, pour ne parler que des morts, ont surabondamment prouvé avec quelle facilité les sujets de la haute antiquité grecque se laissent interpréter et pénétrer par le génie de l'ancien et du nouveau Testament. Raphaël, que l'on a dit avec tant de raison être fils d'un ange et d'une muse, offre en foule des preuves plus frappantes encore de cette alliance. Quant aux créations les plus inexplicables de Michel-Ange, je n'avance rien qui ne puisse être montré du doigt, en disant que ce sont, pour le plus grand nombre, des types de la statuaire païenne, agrandis par l'esprit de la Bible, Platon interprété par les prophètes. De là, il semble que, ramener les sujets de la haute antiquité aux traditions vitales du christianisme, ce soit rattacher à une souche commune les rameaux qui en ont été détachés par le temps.

De plus, si dans l'antiquité grecque il y avait des germes de christianisme, il resta au sein du christianisme un bien plus grand nombre de débris et de souvenirs du monde païen. Les dieux ne tombèrent pas en un moment. Chassés de l'Olympe, ils obsédèrent longtemps encore la pensée des peuples. Sous la forme de démons, ils remplirent les imaginations encore à moitié profanes des solitaires. En montrant comme existant à la fois les dieux antiques sous cette

forme dégradée et le christianisme naissant, je n'ai fait que me conformer à des faits très réels.

Les remarques précédentes n'ont eu pour objet que les bienséances de la poésie. En les approfondissant davantage, on trouve une difficulté bien autrement grande, qui m'a préoccupé dans tout le cours de ce poème, et devant laquelle on ne peut reculer. Quel est le rapport de l'art et de la religion? Ne sont-ils, au fond, qu'une seule et même chose? Concourent-ils au même objet? Ou, s'il en est autrement, en quoi diffèrent-ils? Par où se contredisent-ils? Jusqu'où peut s'étendre sans impiété le mélange du profane et du sacré? Cette question est renfermée dans presque tout ce qui a été indiqué plus haut.

Pour y répondre, je ne dirai point que l'art est fait pour l'art; ce serait dire que le moyen a pour but le moyen. L'art a pour but le beau, que l'on a appelé la splendeur du vrai. Cependant, l'art n'est point l'orthodoxie; ni le drame ni l'épopée ne sont le culte; le poète n'est pas le prêtre. Loin de là, en choisissant à son gré les élémens du dogme qu'il peut s'approprier, en rejetant les parties qu'il désespère d'assouplir, c'est-à-dire en exerçant sa critique sur les formes du culte, l'art commence le premier à altérer les traditions du sacerdoce. Aussi je ne suis point surpris que Platon ait exclu les poètes de sa république immuable. Je retrouve les mêmes sentimens dans saint Augustin, dans Pascal et dans Racine vers la fin de sa vie. Ces hommes, d'une sincérité parfaite, n'ont pu manquer de voir que c'est par l'art que se modifient d'abord les choses anciennes; car ces sortes de changemens sont d'autant plus irrésistibles, qu'ils sont presque toujours joints à un sentiment vrai d'adoration pour l'objet même que l'on transforme. Homère, qui nous semble aujourd'hui si crédule, a pourtant bouleversé de fond en comble le système religieux de la Grèce primitive. Combien d'hérésies ne découvrirait-on pas chez les tragiques, par qui surtout s'est opérée la transformation du génie antique? Où est le symbole qu'ils n'aient changé? Où est la tradition qu'ils aient respectée? Venus après Homère, ils ont altéré la religion d'Homère. Que d'impiétés dans le seul *Philoctète* de Sophocle! Je ne parle pas du *Prométhée* et des *Euménides*, où la révolte est flagrante. Le culte, à véritablement parler, ne semble plus, pour ces hommes, qu'une dépendance de l'art, un recueil de thèmes poétiques, qu'ils détournent sans scrupule du sens établi, « n'épargnant, comme le dit si bien La Fontaine, ni histoire ni fable où il s'agit de la bienséance et des règles du dramatique. » Conçoit-on le changement qui se fit le jour

où le poète se permit de traiter à son gré, c'est-à-dire d'arranger, d'interpréter, de changer, d'étendre arbitrairement le sens des traditions consacrées? Pour moi, il me semble que, lorsque telle chose arriva, la révolution religieuse était déjà plus qu'à demi consommée. Je ne m'étonne point que le vieil Eschyle ait été traduit devant un tribunal pour se justifier de ses sacriléges; mais ce qui me surprend, c'est qu'il ait été absous. Les lyriques grecs qui nous sont connus méritaient d'ailleurs la même accusation. Evidemment Pindare ne cherche dans l'Olympe que des emblèmes de morale, et partout il tranche le dogme dans le vif, pour en faire sortir sa philosophie hautaine. Pense-t-on qu'Anacréon fût orthodoxe quand il égalait la joyeuse, la belle, la mélodieuse cigale aux grands dieux de l'Ida? Et Platon lui-même, quelle était sa croyance au moment où il faisait dire à l'un des interlocuteurs de Socrate: « Je jurerai par un des dieux, ou, si tu l'aimes mieux, par ce platane? » Que dirai-je de la poésie latine, qui naquit avec Lucrèce dans l'athéisme, et finit avec Juvénal par la satire de tous les cultes? Que l'on me montre, dans tout cet intervalle, un seul poète qui ait eu la foi rigide du sacerdoce. Ce ne sera ni le philosophe Virgile, ni le sceptique Horace.

Que conclurai-je de tout cela? Une seule chose: que l'immutabilité du dogme ne se trouve point dans l'art. Ce dernier corrige, embellit, accroît, divinise son objet; il peut tout, excepté se borner à une servile représentation. Voulez-vous donc vous attacher d'une manière inébranlable à la foi de vos pères? défiez-vous du culte des statuaires, des peintres, en un mot, de tous ceux qui, sous l'apparence d'une imitation parfaitement fidèle, ne font, en définitive, que s'éloigner de plus en plus et irrévocablement de l'objet représenté; les plus religieux vous entraînent à leur insu vers des formes différentes des anciennes. Quand ils croient adorer comme vous et dans les mêmes termes, ils développent, ils agrandissent, ils accroissent, en effet, le dogme qui vous est commun avec eux. Vous prononcez ensemble les mêmes paroles, il est vrai; mais que le sens en est différent dans votre bouche et dans la leur! Nourris de la foi des ancêtres, vous possédez, avec le repos du cœur et de l'intelligence, l'harmonie dont l'art humain le plus accompli n'est qu'un écho affaibli et égaré. Gardez-vous donc de vous endormir dans la foi agitée des poètes; vous pourriez vous réveiller dans le désespoir.

Que si j'étais, pour mon compte, assez heureux pour avoir conservé, sans aucun mélange de réflexion, la foi que j'ai reçue en naissant, tenez pour assuré que, sur un tel sujet, je ne composerais pas de

poèmes, je ne sculpterais point de statues, je ne peindrais point de tableaux; car je saurais trop que je ne puis faire aucune de ces choses, sans altérer le divin modèle vers lequel j'oserais à peine tourner mes yeux.

Malheur à celui qui, trompé par les artifices d'une parole cadencée, ou d'un tableau, ou d'une musique éclatante, croit posséder dans ce fantôme le Dieu immuable de ses pères; je le préviens qu'il rencontrera, dans cet amusement, d'intolérables mécomptes.

En vain a-t-on prétendu, de nos jours, qu'une religion ne peut fournir de matière à l'art, si ce n'est dans les temps où cette religion exerce sur les esprits une autorité absolue; je trouve cette maxime démentie aussi bien par la nature des choses que par l'expérience de l'histoire. Un peu plus haut, je me suis appuyé sur le témoignage des anciens. Chez les modernes, tous les arts ont éclaté en même temps que le protestantisme a fait divorce avec l'église. N'oubliez pas que Raphaël est contemporain de Luther.

J'ai supposé que votre foi n'avait souffert aucune atteinte, et j'ai dit que, dans ce cas, l'art n'avait rien à vous enseigner. Je suppose maintenant tout le contraire, c'est-à-dire que l'esprit du siècle a ébranlé en vous la confiance dans l'autorité du passé; que le vide que l'on sent aujourd'hui en toutes choses s'est étendu jusqu'à vous; et je dis que cette poésie, que je tenais tout-à-l'heure pour malfaisante, devient pour vous le premier pas vers la guérison et la croyance.

En effet, si la poésie transforme son objet, elle ne peut détruire qu'elle n'élève en même temps. Le même Euripide, qu'Aristophane accusait avec justice d'impiété au point de vue du dogme païen, nous semble aujourd'hui être un des devanciers du christianisme, et donne la main à l'auteur d'*Athalie* et d'*Esther*. L'homme, quoi qu'il fasse, est tellement imbu de l'esprit saint, qu'il n'a, en quelque sorte, qu'un seul moyen de s'en dépouiller; et ce moyen est de déguiser son doute sous le masque de la foi. Au contraire, il est visible qu'il y a quelque chose de Dieu dans toute pensée sincère de l'homme. N'y a-t-il rien de religieux dans l'ame qui s'élance à la recherche de l'idole perdue ou inconnue? Et celui qui fouille son cœur pour en connaître la misère, n'est-il pas plus près de la guérison que celui qui s'endort tranquillement dans l'illusion et la tiédeur?

Si donc c'est être impie de penser que le christianisme du XIXe siècle est différent du christianisme du XIIe, alors, pour ma part, je mérite l'accusation dont mon obscurité ne m'a pas toujours défendu. Si, au contraire, c'est être religieux de reconnaître en chaque chose la pré-

sence de l'infini; si c'est être croyant de garder le culte des morts et la foi dans l'éternelle résurrection, si c'est être ami de Dieu, de le chercher, de l'appeler, de le reconnaître sous chaque forme du monde visible et invisible, c'est-à-dire dans chaque moment de l'histoire, et dans chaque lieu de la nature, sans toutefois le confondre ni avec l'une ni avec l'autre de ces choses, alors celui qui écrit ces lignes est tout le contraire de l'impie.

Je ne nierai pas, cependant, qu'en Europe des voix nombreuses ne s'élèvent contre le mouvement général que la pensée reçoit de l'impulsion de la France; alarmés par ces clameurs, faut-il revenir sur nos pas et nous renier nous-mêmes? Ce retour ne serait plus possible, supposé même qu'il fallût le désirer. La France ressemble aux Israélites marchant dans le désert. Nous sommes égarés, si vous le voulez. Il est vrai aussi que nous avons laissé en arrière plusieurs idoles chéries. Maint peuple dit de nous : Où vont-ils? Ils ont perdu la voie. Mais pourtant, dans ce désert de l'égarement, chaque pas nous rapproche de la terre promise.

D'ailleurs, si le repos nous manque autant qu'on le prétend, ce n'est pas nous qui l'avons ôté du monde. Je remarque que le genre humain n'a connu de véritable paix qu'au sein de la civilisation grecque. Alors, sans inquiétude sur sa propre fragilité, satisfait de sa condition sur la terre, l'homme aimait, idolâtrait la vie; mais que ce moment fut court! La civilisation des Romains n'est déjà qu'agitation et discorde, la guerre entre les patriciens et les plébéiens ayant commencé chez eux. Ce fut bien pis quand le christianisme vint à paraître. Depuis ce jour, saisi d'ambitions infinies, méprisant le monde comme indigne de ses regards, l'homme s'est hâté sans relâche vers un but invisible. Vous nous reprochez notre inquiétude: hélas! voilà plus de deux mille ans que le genre humain ne s'est assis nulle part.

Nous sommes ici, non pour nous reposer et nous réjouir dans la tranquille possession de la foi du passé, mais pour nous encourager les uns les autres à la recherche et à la possession de l'Éternel, qui est passé, présent et avenir tout ensemble.

Assez de voix, d'ailleurs, nous crient que l'art est désormais sans objet, que personne n'en veut plus, que d'autres intérêts lui ont pour jamais succédé. Dans cette lutte d'un seul contre tous, pressé à la fois par les croyans et par les sceptiques, ne trouvant, autour de lui, qu'entraves et difficultés renaissantes, faut-il que l'artiste se soumette sans réserve à la merci du plus grand nombre? Tel n'est point mon avis. De même qu'aux époques du moyen-âge les plus ennemies de l'intel-

ligence, certaines pensées de salut se sont conservées dans les solitudes incultes des anachorètes et sur des monts escarpés, de même, aujourd'hui, il n'est peut-être pas inutile que les traditions de quelques dogmes sacrés (sans lesquels nulle civilisation n'est possible) se conservent à l'écart dans un petit nombre d'ames inconnues ou reniées : poètes, philosophes, prêtres, artistes, rêveurs, qu'importe leur nom.

Après avoir été successivement théocratique, aristocratique, monarchique, si l'art se faisait aujourd'hui le précurseur de l'unité sociale à laquelle sont conviées toutes les démocraties modernes; sans se laisser aveugler par l'esprit de système, si l'artiste, fidèle toutefois aux traditions et au génie de son pays, étendait ces traditions et ce génie de telle sorte qu'ils devinssent l'expression non d'un homme, mais d'un peuple; non d'un peuple, mais de tous les contemporains; non d'un moment de l'histoire, mais de tous les âges de l'humanité; croit-on que cette carrière, ouverte, au reste, à nos descendans, fût stérile ou indigne d'occuper les loisirs d'un homme de nos jours?

S'il est des formes à travers lesquelles l'avenir se laisse déjà pénétrer, il est aussi un plus grand nombre de pensées abandonnées qu'il convient de rappeler. Le dogme de la fatalité l'emporte, au moment où l'on écrit ces lignes; qui le nie? Il domine dans la métaphysique, dans la morale, surtout dans les actions humaines. Qui ne croirait que sa victoire est consommée et que c'en est fait pour jamais de cette vieille cause de la liberté morale pour laquelle tant de noble sang a été répandu, et qui a maintenu pendant tant de siècles en haleine la dignité et la grandeur du monde? Et pourtant un jour viendra où ces doctrines sacrées reparaîtront. Brisant les liens de la corruption, l'homme recouvrera sa conscience et son libre arbitre; Prométhée enchaîné sera délivré : c'est du moins là un des dogmes de la religion des poètes.

Je ne puis m'empêcher de croire aussi que l'on s'est trop hâté de considérer le juste, le beau, le saint, comme choses surannées et duement ensevelies. Quoique aussi vieilles que le monde, ces théories ne se doivent point tenir pour battues. Émancipé d'hier, l'homme moderne se glorifie trop vite de n'aimer que la terre; prenez garde que cet amour exclusif de la glèbe ne sente le servage. En vain, vous vous félicitez d'être débarrassés de l'ame; il faudra bien qu'elle renaisse. Ornez la terre tant qu'il vous plaira, creusez-la, sondez-la, fouillez-la dans ses dernières profondeurs. Abaissez les collines, élevez les vallées, détournez les fleuves, vantez-vous tant que vous voudrez de

votre victoire sur la nature; triomphez; faites vous-mêmes votre apothéose. Après cela, vous ne trouverez néanmoins que ce que la terre possède, et qui a déjà tant embarrassé vos ancêtres, à savoir : les inquiétudes, les sueurs amères, le néant des choses finies, le temps qui dévore tout, et, pour couronnement, la mort, l'inévitable mort. Tant que vous n'aurez pas affranchi le monde de cette dernière infirmité, je vous avertis qu'il manque quelque chose d'important à votre triomphe, et je me ris par avance de vos promesses. Pensez-vous être les premiers qui aient voulu lier le genre humain tout vivant au cadavre du globe, et qui, possédant la terre, aient cru posséder le ciel? Cette illusion a toujours reparu dans les temps de défaillance et de servitude morale. Qu'il y a long-temps que les peuples, s'agenouillant dans le désert autour du veau d'or, crurent que c'était là le but de leurs travaux, et qu'il fallait s'y arrêter! Et, au contraire, ce fut le moment où il fallut se relever et marcher au-devant de meilleures destinées. Plus tard, les affranchis dans Rome ne songèrent, comme vous, qu'à leur pécule. Et pourtant, de plus hautes pensées ne manquèrent pas d'envahir les esprits et d'emporter le monde. De même aujourd'hui, les démocraties modernes, ou seront condamnées à une honteuse infériorité à l'égard des pouvoirs qui les ont précédées, ou se mettront à la tête des éternelles et splendides doctrines du genre humain; justice, amour, beauté, immortalité, héroïsme, conscience, plaisirs de l'ame, traditions de toutes les intelligences, qui ont éclairé et orné les temps passés, ne périront pas si tôt, et l'humanité ne sera point inféodée à la matière et au sépulcre. Relevons donc nos cœurs en prenant possession du gouvernement du monde, ou, ne le pouvant, retournons à la glèbe. Entre ces choses, point de milieu. Il faut choisir.

E. Quinet.

LES

SOURCES DE ROYAT.

M. Paul Huet vient de publier une gravure à l'eau forte qui résume toutes les qualités de ses précédens ouvrages. La place éminente qu'il occupe depuis plusieurs années parmi les paysagistes de la France, nous fait un devoir d'étudier sérieusement cette gravure.

Trois systèmes se partagent aujourd'hui la peinture de paysage : la tradition, l'imitation littérale de la réalité, et enfin l'interprétation libre du modèle. Au premier de ces systèmes appartient le paysage qu'on est convenu d'appeler historique. Les lois du paysage historique, telles que les conçoit et les expose l'école des Petits-Augustins, sont faciles à définir. Il ne s'agit, en effet, ni de copier la nature humaine, ni d'imiter les terrains et les bois que nous voyons chaque jour, mais bien de composer des personnages et des forêts, des terrains et des rochers, dont le modèle ne se trouve nulle part, si ce n'est dans la mémoire des professeurs. Ces messieurs prétendent perpétuer, dans le paysage historique, les traditions des grands maîtres ; ils affirment que le plus sûr moyen d'égaler Nicolas Poussin ou Claude Gelée, est de composer des arbres et des hommes sans modèle, de placer un berger et une douzaine de moutons au milieu d'une plaine, et à l'horizon quelques ruines de style grec. C'est à ces élémens que se réduit le paysage historique. Nous sommes sûr que les professeurs des Petits-Augustins, en rédigeant le programme de ces compositions, en exposant les préceptes selon lesquels ils veulent que le programme soit rempli, agissent avec une parfaite bonne foi, et qu'ils croient sincèrement continuer Nicolas Poussin. Nous prenons au sérieux leur enseignement et leur espérance ; mais nous sommes forcé de déclarer cet enseignement stérile et cette espérance vaine, car de-

puis que l'école des Beaux-Arts est instituée, depuis qu'elle envoie à l'école de Rome des paysagistes lauréats, la France n'a pas encore trouvé parmi ces pensionnaires couronnés un seul homme digne de partager la gloire de Nicolas Poussin. Je sais bien que l'école ne s'engage pas à former des peintres de génie, et j'aurais mauvaise grace à demander pourquoi les lauréats n'arrivent pas tous à l'immortalité. Toutefois, il est permis de s'étonner que les élèves formés par l'étude du paysage historique n'arrivent pas même à savoir copier un chêne ou un platane, et se trouvent fort embarrassés quand ils veulent transcrire Meudon ou Saint-Cloud. Si le respect de Nicolas Poussin devait infailliblement conduire à ces tristes conséquences, assurément il faudrait proscrire ce maître illustre et le signaler aux paysagistes comme le plus déplorable des conseillers. Par bonheur, il n'en est rien. Nicolas Poussin est parfaitement étranger au paysage historique enseigné par les professeurs des Petits-Augustins. La seule vue de ses œuvres suffit pour démontrer aux plus ignorans que l'école des Beaux-Arts, en plaçant sous le patronage de cet admirable maître les traditions qu'elle enseigne, se méprend complètement, et qu'elle est seule reponsable de son enseignement.

Pour discréditer ces leçons infécondes, une école rivale s'est fondée, vouée tout entière à l'imitation littérale de la réalité. Uniquement préoccupée de la monotonie du paysage historique, cette école croit que le seul moyen d'appeler l'attention sur le paysage est de copier fidèlement la nature. Au-delà de l'imitation, elle n'aperçoit que caprice, et déclare que le but suprême de la peinture est de reproduire le modèle placé sous ses yeux. Cette école a, de nos jours, obtenu des succès nombreux; et loin de songer à nier ces succès, nous les enregistrons volontiers, mais en nous réservant le droit de les expliquer. De ce que le paysage exclusivement réel a été accueilli par de nombreux applaudissemens, faut-il conclure que la réalité est le but suprême du paysage? Tel n'est pas notre avis. Le triomphe remporté par les paysages réels nous paraît une protestation du goût public contre la monotonie et la nullité du paysage historique; mais nous sommes loin de voir dans ce triomphe un argument décisif en faveur de l'imitation pure. Il était facile de prévoir ce qui est arrivé; il était facile, en présence des toiles inanimées que l'Académie des Beaux-Arts décore du nom de paysage, de prédire la réaction qui s'est opérée contre la tradition et en faveur de la réalité. Que la foule, en reconnaissant dans un paysage réel les arbres et les terrains qu'elle voit chaque jour, batte des mains et prenne l'imitation fidèle de la nature pour le dernier mot du paysage, c'est une chose toute simple, et qui ne doit pas nous étonner. La foule a raison d'applaudir et d'admirer les paysages réels, car il y a du moins dans ces paysages un élément d'intérêt, la réalité, tandis que les paysages historiques, tels que les conçoit l'école de Paris, n'intéressent et ne peuvent intéresser personne. Mais en déclarant que la réalité est le dernier mot du paysage, la foule se prononce sur une question qu'elle n'a pas étudiée; elle résout un problème dont elle ne connaît pas même les

termes. Elle prend sous son patronage une théorie dont elle n'a jamais eu ni le loisir ni la volonté de comprendre la vraie signification. C'est de sa part une étourderie dont nous aurions tort de nous exagérer l'importance et l'autorité; quelle que soit, en effet, notre déférence pour l'opinion de la multitude, toutes les fois que la multitude est compétente, c'est-à-dire suffisamment éclairée, nous avons le droit de ne tenir aucun compte de cette opinion toutes les fois que la multitude n'est pas compétente. Or, la théorie du paysage appartient à cette dernière catégorie. La multitude peut juger l'imitation, car elle connaît la réalité, mais elle ne peut décider si le paysage se réduit à l'imitation, car elle n'a jamais sérieusemement étudié ni le but ni les lois du paysage.

Je pense donc que le paysage réel, dont le succès me paraît très légitime en présence du paysage historique, n'est pas un succès sans appel; que l'imitation de la réalité n'est qu'un élément du paysage, et que cet élément ne constitue pas le paysage tout entier. Il n'y a, selon moi, de paysage complet, de paysage vraiment beau, que celui où la nature est librement interprétée. Sans l'interprétation, c'est-à-dire sans l'exagération volontaire des parties intéressantes du modèle, sans l'effacement des parties inutiles, il est impossible de produire un paysage vraiment beau, un paysage vraiment digne de ce nom. L'imitation, si parfaite qu'elle soit, ne sera jamais qu'un inventaire, un procès-verbal. Un tableau, comme un poème, se compose nécessairement de deux parties, de la réalité aperçue par l'intelligence, recueillie par la mémoire, et de la métamorphose imposée à la réalité par l'imagination. Voir, se souvenir, agrandir, transformer, c'est-à-dire imaginer, telle est la loi constante de toute poésie, telle est la loi du paysage. Nier que cette loi régisse le paysage, ce n'est pas moins que nier la parenté qui unit le paysage à la poésie, ce n'est pas moins que nier l'évidence. En insistant sur la parenté qui unit le paysage et la poésie, nous ne prétendons pas juger le paysage du même point de vue que la poésie. Nous déplorons plus que personne l'application de la critique littéraire à la peinture. Plus que personne nous blâmons la puérilité d'une telle application. Mais tout en reconnaissant que tel sujet qui convient à la poésie ne convient pas au paysage, tout en affirmant avec une parfaite conviction qu'il faut chercher dans un tableau autre chose que l'intérêt littéraire, appelé par certains docteurs intérêt moral, nous ne pouvons fermer nos yeux à la lumière et refuser d'apercevoir et de proclamer que l'imagination est une et constamment comparable à elle-même, quelle que soit la variété des formes qu'elle imprime à ses créations. Si donc le paysage relève de l'imagination, il est nécessaire d'admettre que le paysage est soumis aux mêmes lois que toutes les œuvres du même ordre. Si le poète, en écrivant, ne se propose pas le même but que le chroniqueur ou l'historien, le paysagiste, uni au poète par une étroite parenté, est soumis comme lui à la nécessité d'interpréter son modèle. Pour accomplir cette mission difficile et glorieuse, il peut appeler à son aide la tradition. Il peut profiter de l'exemple des maîtres illustres qui l'ont précédé, et les associer à son œuvre; car si la

tradition est par elle-même impuissante à produire des œuvres durables, appliquée à l'interprétation de la réalité elle devient féconde. A notre avis le devoir du paysagiste est d'étudier en même temps la tradition et la réalité, et d'interpréter constamment l'une par l'autre.

M. Paul Huet appartient à l'école de l'interprétation, et cette école n'a pas aujourd'hui de représentant plus habile. Depuis dix ans il lutte glorieusement pour cette doctrine, et s'il n'a pas encore conquis la popularité qu'il mérite, plusieurs de ses ouvrages ont obtenu l'approbation et les encouragemens des juges éclairés. On a dit qu'il relevait de l'école anglaise, et cette assertion a passé pour un reproche : mieux comprise, elle signifie simplement que M. Paul Huet interprète la nature comme Turner, Stanfield et Constable. Les trois artistes éminens que nous venons de nommer croient, comme lui, à la nécessité de tenter dans le paysage quelque chose de supérieur à l'imitation; mais entre M. Paul Huet et l'école anglaise il n'y a d'autre parenté que l'identité de conviction. Quant aux procédés employés par l'un et par l'autre, il est impossible de les confondre. Pour se prononcer dans une pareille question il ne suffit pas de consulter les gravures exécutées d'après les paysages de l'école anglaise, il faut visiter les galeries anglaises, et regarder attentivement les tableaux mêmes qui ont servi de modèles à ces gravures. Toute décision formulée sans le secours d'un pareil enseignement est évidemment une décision étourdie et sans valeur. Pour moi, je pense que M. Paul Huet, tout en admirant l'école anglaise, ne s'abuse pas sur les défauts de cette école, et n'approuve pas la manière dont elle distribue la lumière et l'ombre; il tient compte de l'école anglaise comme d'un fait important dans l'histoire de la peinture, mais il n'ignore pas que plusieurs des procédés employés par cette école méritent le reproche de puérilité. Quant aux procédés qu'il emploie, il ne les doit qu'à lui-même, et chacune de ses œuvres témoigne clairement d'une inspiration personnelle.

La couleur est la qualité la plus remarquable des tableaux de M. Huet, ou du moins c'est le mérite que le public se plaît à lui reconnaître le plus volontiers. Il y a en effet dans la couleur de ces tableaux un éclat, une richesse, une variété, qui attirent l'attention des plus indifférens. Il est impossible de voir une lisière de bois, un coucher de soleil peints par M. Huet, sans admirer la franchise et la vérité des tons dont il dispose. Il y a là quelque chose que l'étude ne suffit pas à enseigner, quelque chose qui procède directement de la nature même du peintre, un privilége, un don que les leçons les plus savantes ne peuvent transmettre, et c'est à ce don que M. Huet a dû jusqu'ici le plus grand nombre de ses succès. Cependant le mérite de la couleur n'est pas le seul qu'il possède; chacune des toiles qu'il a signées de son nom se distingue par le choix des lignes, c'est-à-dire par une qualité qui suppose l'étude fréquente et familière des maîtres anciens. Quoique la nature réelle offre souvent des lignes harmonieuses dont le pinceau le plus savant ne saurait surpasser la pureté, cependant pour apprécier, pour transcrire cet heureux choix de lignes,

il faut avoir appris dans l'étude des maîtres la valeur et l'importance de l'harmonie linéaire. Telle combinaison de lignes, qui frappera d'admiration un esprit exercé, passera inaperçue devant les yeux d'un peintre inexpérimenté. Pour rendre à M. Huet pleine et entière justice, nous devons dire qu'il s'applique constamment à combiner les divers plans de ses tableaux selon les lois de l'harmonie linéaire. S'il lui arrive de rencontrer dans la nature réelle un paysage dont les premiers plans ne se marient pas heureusement avec les plans plus éloignés du spectateur, il n'hésite pas à corriger son modèle, à modifier les ondulations du terrain, à changer la ligne de l'horizon, selon les besoins de la composition qu'il projette. Cette application de la volonté n'a rien d'arbitraire, rien de capricieux; la qualifier ainsi serait se méprendre étrangement. L'harmonie linéaire est une des parties les plus importantes du paysage, non-seulement parce qu'elle plaît à l'œil, mais encore parce qu'elle mène sûrement à l'unité; elle ne joue pas un rôle moins sérieux que la distribution de la lumière. Il faut savoir gré à M. Huet d'avoir compris et mis en œuvre cette vérité si souvent méconnue par les paysagistes de nos jours. C'est par là surtout qu'il se sépare de l'école réelle; c'est par l'harmonie linéaire qu'il la domine et doit prochainement, nous l'espérons, conquérir la popularité qu'il mérite. Grace à l'intelligence et à l'application de cette vérité, il n'a pas besoin du ciel d'Italie pour produire des œuvres grandes et simples, pour étonner, pour charmer nos regards; les paysages qui, copiés littéralement par l'école réelle, n'offriraient qu'un spectacle dénué d'intérêt, deviennent entre ses mains riches de grandeur et de simplicité. Il les modifie, il les transforme sans les dénaturer; il saisit l'heure où ils se présentent sous l'aspect le plus heureux, où la lumière efface, en les dévorant, les contours singuliers; et, à l'exemple de la lumière, il simplifie ce qui était bizarre, il agrandit ce qui était mesquin. La pratique d'un tel procédé peut être conseillée plutôt que prescrite; car toutes les intelligences ne sont pas de force à deviner, à réaliser l'harmonie linéaire.

Ce qui manque à M. Huet, c'est la précision des contours. Malgré la couleur éclatante, malgré l'harmonie linéaire de ses compositions, il n'a pas réussi selon la mesure de son mérite, il n'a pas été applaudi autant qu'il devait l'être. Pourquoi? sinon parce que les contours de chacun des morceaux qu'il dessine ne sont pas arrêtés avec assez de précision. Tout entier au choix des tons, à l'ordonnance des lignes, il oublie la netteté, si nécessaire à l'intelligence de tous les élémens d'un tableau. Ce défaut de précision s'explique naturellement par la sécheresse et la dureté de l'école réelle. Cette école, en effet, dans le désir de reproduire littéralement la nature qui pose devant elle, n'omet aucun des détails qu'elle aperçoit; elle transcrit, comme un greffier, tout ce qui frappe ses regards, et cette fidélité scrupuleuse la conduit presque toujours à la sécheresse. Son ambition est d'étonner la curiosité la plus patiente par l'infinie variété de son savoir, et de résister même à l'œil armé de la loupe. Une fois engagée dans cette voie, il est à peu

près impossible que l'école réelle ne rencontre pas les contours métalliques que M. Huet a surtout à cœur d'éviter. En copiant successivement les feuilles, les branches et l'écorce d'un arbre, en dressant procès-verbal de tous les cailloux semés sur le premier plan d'un terrain, comment n'arriverait-elle pas à faire de la nature entière une feuille de tôle diversement pliée? car, dans son ardeur de littéralité, l'école réelle copie les nervures et le réseau cellulaire de chaque feuille; elle analyse et reproduit les lichens qui recouvrent l'écorce de l'arbre. Elle compte les brins de laine, lorsqu'elle dessine un mouton; si elle veut peindre une table de chêne ou de noyer, elle suit d'un œil patient les veines du bois et les calque sur la toile. M. Huet a compris le danger d'une telle méthode; il a senti toute la puérilité d'une telle imitation, et, dans la crainte de succomber à la tentation d'être fidèle, il s'est interdit la précision des contours. A notre avis, il s'est laissé emporter trop loin par cette crainte salutaire; le désir d'éviter la littéralité l'a privé d'une qualité précieuse, sans laquelle il n'y a pas de popularité possible, je veux dire de clarté. Il a évité la sècheresse de l'école réelle; mais il a donné à la pâte de sa peinture une mollesse uniforme, qui abolit les contours en prêtant à tous les corps la même solidité. Quoique la couleur de chaque objet soit vraie, cette vérité de couleur ne suffit pas à contenter l'œil. Écrits avec plus de précision, les contours des terrains et des plantes donneraient au tableau une valeur nouvelle. Tels qu'ils sont, les paysages de M. Huet méritent notre admiration; mais son talent ne sera complet que le jour où il deviendra précis.

Les Sources de Royat méritent les mêmes éloges et le même reproche que les tableaux de l'auteur. On y trouve la même vérité, la même animation, la même grandeur, et, je dois le dire, le même défaut de précision. Le ciel et les arbres méritent surtout d'être loués. La masse des branches se profile heureusement et donne une belle silhouette. Les détails sont multipliés dans une juste mesure, et contentent l'œil sans éveiller une curiosité indéfinie. Grace au choix heureux que M. Huet a su faire, ses arbres décrivent au fond de sa gravure une ligne pleine à la fois d'harmonie et de vérité. Il eût été, je crois, difficile d'imaginer, pour une pareille donnée, une distribution de masses plus savante et plus facile à saisir. Quant au ciel, je n'hésite pas à le regarder comme un morceau capital. Je sais que, dans toutes les questions d'art, il faut plutôt juger l'œuvre en elle-même que le mérite de la difficulté vaincue; mais lorsque ce dernier mérite vient s'ajouter à la valeur de l'œuvre, il y aurait de l'injustice à n'en pas tenir compte. C'est pourquoi je recommande à l'admiration publique le ciel des *Sources de Royat*, non-seulement comme un modèle de transparence et de légèreté, mais encore comme un des triomphes les plus éclatans de la gravure à l'eau forte. En effet, il est généralement admis que la gravure à l'eau forte peut difficilement franchir la limite qui sépare l'indication de l'achèvement; les juges les plus exigeans sont habitués à ne demander à l'eau forte qu'une esquisse avancée, et ne

songent pas à la juger avec la même sévérité que la gravure au burin. Le ciel des *Sources de Royat* réfute victorieusement cette opinion; car je ne crois pas que le burin le plus habile puisse traiter la même donnée avec plus de franchise et de simplicité. Ce morceau réunit les deux genres de mérite que j'indiquais tout à l'heure. Abstraction faite du procédé, il est digne du suffrage des juges les plus éclairés; et le procédé auquel nous devons ce morceau, hérissé de difficultés sans nombre, assure à l'auteur l'admiration de tous les hommes du métier. Quand on songe à l'infinie variété de calculs et de tâtonnemens que l'auteur à dû s'imposer avant d'arriver à la transparence, à la légèreté qui nous charme dans le ciel des *Sources de Royat*, il est impossible de ne pas voir dans ce morceau un chef-d'œuvre de patience aussi bien que d'habileté. Si toutes les parties de cette gravure étaient traitées avec la même perfection, M. Huet serait dès à présent un maître consommé. Toutefois, ce qui manque aux autres parties de cet ouvrage se compose de qualités que l'auteur est sûr d'acquérir dès qu'il le voudra résolument.

Je dirai de l'eau des sources ce que j'ai dit des arbres et du ciel. Elle se déroule et se joue en nappes transparentes, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la légèreté. L'œil le plus difficile à contenter est forcé de reconnaître que M. Huet, en luttant courageusement avec son modèle, a fait tout ce qu'il était possible de faire. Le burin le plus délié n'irait pas au-delà. Certes, c'est pour l'eau forte un beau triomphe que d'avoir traité l'eau avec la même fraîcheur, la même délicatesse, la même vérité que le burin; car le burin a des ressources que l'eau forte ne possède pas. Le burin, quoique sobre de ratures, peut cependant se permettre d'effacer les tailles qui nuisent à l'effet d'un morceau et les remplacer par des tailles nouvelles; la gravure à l'eau forte ne peut, sans danger, jouer le même jeu; car l'instrument qu'elle emploie ne relève pas aussi directement de la volonté, et n'arrive pas à des résultats aussi constamment comparables. Nous devons donc savoir gré à M. Huet d'avoir donné à l'eau des *Sources de Royat* la légèreté que nous admirons; car ce morceau présentait d'immenses difficultés, et pour les vaincre il a fallu combiner la patience et l'habileté.

Quant aux maisons, je ne saurais les approuver sans réserve. Celles du second plan, placées à gauche du spectateur, sont très supérieures à celles du troisième plan, placées au fond, vers la droite. Cependant, quoique le travail des maisons du second plan ne manque ni de richesse ni de vérité, je ne le trouve pas assez solide. La lumière est habilement distribuée sur ces morceaux, mais la pâte même des murailles ne se distingue pas assez nettement du ciel et des eaux. S'il s'agissait d'un ouvrage moins sérieux, je m'abstiendrais d'articuler ce reproche; mais les *Sources de Royat* attestent chez l'auteur une intelligence si complète de la tâche qu'il s'est proposée, que je n'hésite pas à le juger avec une sévérité absolue. Je ne puis dissimuler le regret que j'éprouve en voyant la partie claire des maisons du second plan presque aussi transparente que l'eau des sources, et la partie sombre de ces morceaux

indiquée par les mêmes procédés que la partie sombre du feuillage. Les maisons placées au fond, vers la droite, sont d'un travail moins pur et moins satisfaisant que les maisons du second plan. A proprement parler, elles n'ont aucune solidité. Elles ressemblent plutôt à des lames coupées verticalement dans un édifice qu'à des maisons complètes. On dirait que le jour peut les traverser librement, ou du moins qu'elles n'ont pas d'épaisseur appréciable. C'est là sans doute un grave défaut, et je ne songe pas à le masquer; mais, si grave qu'il soit, il ne détruit pas l'effet général de la composition, et *les Sources de Royat,* comme les meilleurs tableaux de M. Huet, charmeront tous les yeux par la vivacité de la couleur, par l'harmonie et la pureté des lignes.

Il est probable cependant que *les Sources de Royat* soulèveront une objection que, jusqu'ici, nous n'avons pas mentionnée, mais qui mérite d'être discutée. Plusieurs personnes, dont le goût ne peut être révoqué en doute, reprochent à la gravure de M. Huet de manquer de profondeur. Sans accepter ce reproche dans toute son étendue, je ne le crois pas dénué de justesse. La forme choisie par l'auteur en atténue un peu la portée; car un paysage dont la hauteur excède la largeur, n'est pas soumis aux mêmes conditions qu'un paysage dont la largeur excéderait la hauteur. Quoique la perspective régisse avec une égale sévérité toutes les formes et toutes les distances, il ne faut pas oublier que le sujet principal des *Sources de Royat* n'est autre qu'une chute d'eau; et, pourvu que ce sujet soit bien rendu, il est permis d'être indulgent sur les parties accessoires. Je ne dois pas nier que l'encadrement de la chute d'eau, c'est-à-dire les terrains et les maisons, ne paraissent désobéir aux lois de la perspective. Cependant cette désobéissance n'est pas aussi sérieuse qu'on pourrait le penser au premier aspect. Les lignes générales, qui constituent la perspective proprement dite, sont bien tracées; mais le contour des objets compris dans ces lignes manque de précision, de fermeté, et c'est à la mollesse de ce contour qu'il faut attribuer le reproche adressé à la perspective de cette composition.

Dès que M. Huet, éclairé par l'opinion publique et par ses études personnelles, comprendra toute la valeur, toute l'importance du contour, dès qu'il aura la ferme volonté d'écrire avec précision la forme des plantes, des terrains et des murailles, il réunira, nous en avons l'assurance, la majorité des suffrages. Si tous ses ouvrages n'obtiennent pas une égale admiration, du moins ils ne risqueront pas d'être compris à demi; car le défaut de précision dans les contours mène fatalement à l'obscurité. *Les Sources de Royat* sont un bel ouvrage qui ferait honneur aux plus habiles; dès que l'auteur voudra, il fera mieux encore.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1838.

Depuis le vote de l'adresse, l'existence des deux chambres se concentre en quelque sorte dans leurs bureaux. C'est là qu'on reconnaît et qu'on mesure ses forces. C'est là que les membres des deux assemblées font le mieux ressortir les qualités qui les distinguent, et déploient ou l'esprit de conciliation, ou le talent de résumer une discussion, ou les connaissances spéciales qu'ils ont acquises. — La chambre des pairs a fait même un pas décisif qui donnera une plus grande importance à ses discussions. La chambre des pairs avait la coutume d'abandonner à son président la nomination des membres des commissions chargés de l'examen des projets de loi. Ces choix, il faut le reconnaître, étaient faits, en général, avec la sagacité et l'expérience qui distinguent le président de la chambre des pairs. Sans doute, la délégation était en de bonnes mains; mais le seul fait de l'abandon d'un droit, qui peut avoir des conséquences bien graves, semblait manifester une sorte d'indifférence et d'inertie dont la chambre des pairs a repoussé même l'apparence, en prenant en considération une louable proposition de M. Cousin. Spirituellement faite, à propos de deux projets de loi tout-à-fait inoffensifs (les lois relatives aux tribunaux de commerce et aux vices redhibitoires des animaux domestiques), cette proposition s'est trouvée adoptée sans obstacle, et ce précédent réglera sans doute désormais la conduite de la chambre des pairs. Peut-être l'examen des projets de loi ne sera-t-il pas confié à des hommes plus spéciaux que ne l'étaient les membres désignés par M. le baron Pasquier, pour faire partie des commissions; mais le choix des membres de ces commissions sera l'expression de la majorité de la chambre, et l'on sait quelle influence exercent les commissions sur les décisions d'une assemblée. Le succès de la proposition de M. Cousin nous semble un fait d'autant plus heureux, que le système de M. Pasquier, qui rassemblait dans les commissions la totalité des hommes spéciaux sur la matière qui s'y traitait, offrait souvent le désavantage d'en-

lever à la discussion, dans la chambre, tous ceux de ses membres qui auraient pu le mieux l'éclairer. On doit, en même temps, rendre justice à M. Pasquier. Il a senti, comme pair de France, toute l'importance que l'exercice de cette prérogative donne à la chambre qu'il préside, et il la lui a remise avec une bonne grace qui tenait de l'empressement.

L'histoire des bureaux de la chambre des députés, pendant cette quinzaine, a eu tout l'intérêt que pourraient offrir des séances publiques. Le projet de loi sur les faillites y a donné lieu à de bonnes et solides discussions, ainsi que le projet de loi sur les tribunaux de première instance, qui agrandit la compétence du dernier ressort, et diminuera la durée des procès en même temps que les dépenses des justiciables. On doit regarder ce projet de loi comme un commencement de réforme judiciaire en France, et comme le premier principe d'une organisation où dominera l'extension des tribunaux inférieurs. L'agrandissement de la compétence des juges de paix diminuera aussi le nombre des causes devant les tribunaux d'arrondissement, tandis que l'établissement des tribunaux de prud'hommes dans toutes les cités commerçantes diminuera à son tour la tâche des juges de paix, et procurera deux degrés de juridiction aux parties appelées en conciliation. La diminution des frais en justice sera la conséquence naturelle de cette réforme, qui figurera parmi les actes les plus louables de ce ministère, s'il l'accomplit, comme nous l'espérons. Le projet de loi sur les mines et les chutes d'eau renferme aussi d'importantes améliorations, et crée des ressources financières que l'industrie, plus favorisée, accordera sans peine. La commission a eu lieu de se convaincre encore, dans cette circonstance, de l'esprit de justice qui anime le ministère. L'état, grevé de tant de dépenses de navigation, qui tournent toutes au profit de l'industrie, propose de frapper d'une redevance les concessions de chutes et prises d'eau faites sur les fleuves et canaux qui dépendent du domaine public. Jusqu'ici ces concessions avaient été gratuites, et la commission ayant demandé si les anciennes concessions seraient révocables sans indemnités, il lui a été répondu qu'elles suivraient la loi de leur établissement, et que la nouvelle loi ne changerait rien aux droits des anciens concessionnaires. Or, ces redevances, destinées aux frais de curage et de navigation des eaux et des rivières, tourneront ainsi au profit de ceux qui les supporteront, et permettront d'étendre le nombre des concessions de ce genre. Créer de tels impôts et renoncer aux impôts des jeux et de la loterie, c'est assurément remplir tous les devoirs d'une bonne administration, et il ne faut pas regretter le temps que met la chambre à discuter de semblables questions dans ses bureaux.

Les bureaux de la chambre ont encore examiné la loi sur l'appel de 80,000 hommes, et la loi qui accorde une pension à la veuve et aux enfans du général Damrémont. Quelques députés se sont élevés contre l'allocation de 10,000 francs qu'ils ont trouvée trop forte. Ces députés ont rencontré plus tard un chaleureux contradicteur dans M. Thiers, qui, à propos de la ridicule et longue discussion du costume, a su s'élever contre la mesquinerie avec

laquelle on débat une récompense nationale, et le prix de la vie d'un brave général, tué sur la brèche, dans une expédition victorieuse.

Nous ne nous faisons les rapporteurs du travail, peu remarqué, des bureaux de la chambre des députés, que pour prouver que la dispute du frac noir et de l'habit brodé n'a pas absorbé tous ses instans. On voit que nous voudrions bien, autant qu'il est en nous, justifier la chambre des puérilités qu'on lui prête; mais nous ne pouvons nous dissimuler qu'elle a donné un fâcheux spectacle en cette circonstance. Existe-t-il aujourd'hui un habit de cour, comme le répètent quelques députés, et un habit du peuple, comme le disent avec emphase quelques autres? Qu'est-ce qu'un habit de cour que tout le monde peut porter? Et le *maître de la maison*, comme on l'a nommé spirituellement, le maître de la maison qui admet à sa table et à ses fêtes des maires de village et des sous-lieutenans de la garde nationale, a-t-il sérieusement le projet de fonder une cour, comme on le dit? La question même du costume, est-ce au château ou à la chambre qu'elle a été soulevée et qu'elle a donné lieu à dispute? Les fracs noirs des députés (nous en avons vu de bleus et de bruns, n'en déplaise à l'opposition), les fracs noirs ont-ils rencontré le moindre obstacle? Ne les avons-nous pas vus gravir fièrement les escaliers des Tuileries; et les augustes hôtes de ce palais ne les ont-ils pas reçus avec leur affabilité ordinaire? Il ne faut donc pas étendre cette question, et agrandir une chose si mince. L'affaire du costume n'est rien qu'une sorte de petite altercation entre députés, et nous serions plus exacts en disant entre quelques députés. Si donc plusieurs d'entre eux ont voulu donner un costume à la chambre, ç'a été une fantaisie et une inspiration dont personne ailleurs ne doit répondre.

Assurément (et les observateurs n'ont pas manqué), le ministère n'a porté aucun intérêt à toute cette discussion; on n'a vu s'y mêler aucun membre de la chambre un peu influent, si ce n'est M. Thiers, qui a parfaitement fait ressortir la futilité de la question, en parlant contre le costume, après avoir déclaré qu'il en porte un, et qui a rejeté en riant l'honneur d'être commissaire de son bureau pour une affaire d'habits. Cet honneur a été déféré à un homme qui le mérite mieux que M. Thiers, à M. Auguis, qui devra, s'il veut être conséquent avec lui-même, proposer l'adoption du frac vert-jaune, qui est son costume habituel. L'opposition du frac noir a beau s'envelopper de cette couleur grave, elle a aussi beaucoup de futiles paroles à se reprocher dans cette discussion. Il n'y a qu'un mot à dire à MM. les députés : sous quelque habit qu'ils se présentent, ils ne seront jugés que sur leurs discours et sur leurs votes. Le reste n'est rien. « Mangez un veau, et soyez chrétien, » disait le père Feuillet au frère, un peu libertin, de Louis XIV, à MONSIEUR, qui reculait devant un biscuit qu'on lui offrait un jour de jeûne. — Venez en veste de ratine ou en habit de velours, mais soyez les défenseurs de l'ordre et de la liberté, dirons-nous aux députés qui hésitent sur le costume.

Dans peu de jours, ces débats s'absorberont dans des questions vraiment

importantes. Le ministère se propose de demander à la chambre une augmentation peu considérable, il est vrai, de notre armée de terre. Le vide que laissent les 23,000 hommes qui se trouvent en Afrique, et qui complètent le contingent de 44,500 hommes, nécessaire en ce moment pour le maintien de notre puissance dans cette contrée, n'est pas assurément un vide alarmant; mais encore faut-il le compter. En accordant au ministère les moyens de rendre l'armée plus complète, la chambre prouvera que, tout en refusant de s'associer aux entreprises qui lui semblent hasardeuses, elle n'hésite pas à fournir au pouvoir tous les moyens d'assurer la réussite de celles qu'elle approuve. Il est bon, maintenant que l'Europe sait que la chambre ne veut pas de l'intervention en Espagne, qu'on sache aussi que la chambre ne lésine pas quand il faut soutenir la dignité de la France.

A voir les nombreux incidens qui se sont élevés dans la politique européenne, il est impossible de ne pas sentir la nécessité de prendre une attitude de plus en plus forte et respectable, et cela même dans l'intérêt de la paix générale. La conduite pacifique de la France depuis plusieurs années, alors même qu'elle se livrait à quelques entreprises militaires, telles que le siége d'Anvers, l'expédition de Constantine; son attitude vis-à-vis de l'Espagne, qu'on pourrait même trouver trop réservée, tout, dans ses rapports extérieurs, est fait pour inspirer la confiance en sa modération. La France doit à cette conduite une influence qu'on ne peut méconnaître, et qui est, certes, plus réelle que l'influence à laquelle elle aurait pu prétendre par une politique d'intimidation extérieure, — qu'on nous passe ce terme, déjà oublié, Dieu merci.

Cette politique noble et généreuse a toujours été celle de la France à ses belles époques : nous n'en excepterons que deux, celles de Louis XIV et de Napoléon. Tout le génie de ces deux souverains n'a pu préserver la France des maux qui ont été la suite de l'abandon du système vraiment libéral que nous commandent notre situation au centre de l'Europe, et nos rapports si divers avec les puissances. La France recueille déjà le fruit de ce retour qu'elle a fait aux principes qui doivent sans cesse la diriger. Des troubles partiels, des troubles qui ne sont encore, à vrai dire, que des mésintelligences, ont éclaté tout autour de nous; eh bien ! il n'est pas un cabinet, quelque défavorable qu'il soit au nôtre, qui nous accuse de les fomenter. Il y a peu d'années que les différends survenus entre l'administration prussienne et les populations catholiques du Rhin, que les aigres dissentimens de la Bavière et de la Prusse, que la fermentation de l'université du pays de Hanovre, que tout ce qui se passe enfin depuis l'extrémité de l'Italie jusqu'à l'extrémité de l'Allemagne, depuis le détroit de Messine jusqu'à l'Elbe et au Weser, eût été regardé comme notre ouvrage. La sainte-alliance eût resserré ses rangs et se fût hâtée de rapprocher ses troupes de nos frontières, tandis qu'aujourd'hui nos rapports avec les gouvernemens étrangers sont restés les mêmes. La Prusse porte toute son attention sur les bords du Rhin, sans jeter un regard inquiet au-delà, pour s'assurer si nous restons dans les termes d'une alliance fidèle; et l'Angleterre s'occupe de pacifier le Canada, où éclate une insurrection

presque française, sans que nos plus fougueux adversaires au parlement aient prononcé le nom de la France. Il en est ainsi partout; le mot de faiblesse ne se prononce qu'en France. Ailleurs, ce qu'on caractérise ici par ce mot prend le nom de loyauté! L'Europe ne prendra donc pas d'alarmes quand elle nous verra compléter notre effectif de paix; et comme, après tout, elle sait, comme nous, que la loyauté, si elle est une force, n'est pas un rempart, il ne lui viendra pas la pensée que nous ayons des projets hostiles contre la paix, à laquelle nous avons tant contribué. Ces considérations, que nous touchons en passant, se présenteront naturellement avec plus de développement à la chambre, dans la discussion qui se prépare, et qui pourra se résumer ainsi: donner au gouvernement quelques mille hommes de plus pour lui assurer plus de moyens de maintenir la paix au milieu des complications nouvelles qui viennent de naître.

La discussion qui a eu lieu dans le parlement anglais, au sujet du bill du Bas-Canada, est un évènement dont on ne peut se dissimuler l'importance. Aux grands évènemens les petites causes ne manquent pas; mais il faut se garder de les réduire à ces petites causes. Nous savons que le parti tory s'est trouvé divisé au sujet de ce bill, et que le duc de Wellington, qui ne partageait pas la manière de voir de sir Robert Peel à ce sujet, voulait qu'on laissât le bill tel qu'il était, mettant ses suites sous la responsabilité de lord John Russell et de ses collègues. Placé entre les deux partis, et sollicité par tous deux de prendre une décision, le duc de Wellington se retira à la campagne et les laissa s'arranger entre eux. Ce fut pendant la retraite de son noble ami que sir Robert Peel engagea la lutte, d'où il est sorti, il faut le dire, avec de grands avantages, avantages qui diminueront à nos yeux en songeant à leur résultat. Ce résultat a été de permettre à sir Robert Peel de prendre le pouvoir, et de le forcer d'avouer, par son hésitation à s'en saisir, la faiblesse de son parti, qui ne se trouve ni assez uni ni assez fort pour former un ministère tory. Cette situation de sir Robert Peel et de ses amis n'a-t-elle pas quelque analogie avec celle d'un parti qui n'a pas eu d'aussi belles chances pour renverser le cabinet où il ne figure pas, mais qui semble avoir ajourné, avec une égale prudence, ses projets d'ambition? — Au reste, nous ne pensons pas qu'il y aurait lieu de s'alarmer, même dans le cas du renversement du cabinet anglais. Il y a des nécessités qui commandent, et auxquelles les hommes d'état obéissent, en dépit de leurs penchans; et nous nous souvenons d'avoir entendu de la bouche d'un homme qu'on nomme assez en disant que la France lui doit peut-être l'alliance anglaise, qu'après la révolution de juillet il avait trouvé mille fois plus de facilité à traiter pour la France avec le duc de Wellington qu'avec son successeur, lord Grey, et les whigs qui faisaient partie de ce ministère.

Quant au bill qui a changé la situation du ministère anglais, il est en lui-même, et par ses modifications successives, un exemple frappant du progrès de l'esprit public en Angleterre. A la nouvelle de la révolte du Bas-Canada, le premier mouvement de lord John Russell, du cabinet et de tous les bancs

ministériels du parlement, fut d'anéantir à la fois la rébellion et les rebelles, au nom de cette vieille maxime, bonne en soi, qui veut qu'on ne transige pas avec des insurgés. L'opposition radicale eut son premier mouvement, non moins fougueux, dont elle n'est pas revenue, il est vrai. De ce côté-là, il s'agissait tout simplement de déclarer l'indépendance absolue du Canada, fondée en principe sur les coups de fusil que Papineau et ses amis ont tirés pour l'obtenir. C'était là une plus mauvaise méthode encore que celle de l'extermination, et qui n'eût pas produit des désastres moins grands. Quelques jours de réflexion suffirent pour amener le bill qui a fait le sujet de la discussion, et dont le préambule était une consécration des droits, par conséquent des griefs du Canada contre l'administration établie par l'Angleterre. Amendé tel qu'il est par sir Robert Peel, le bill est encore la reconnaissance du droit que possède le Canada de traiter comme état constitutionnel avec l'Angleterre, autre état constitutionnel qui le régit à de certaines conditions. Lord Durham n'est donc qu'un haut commissaire de l'Angleterre, chargé de remettre ces conditions en équilibre. C'est la seule mission qu'il accepte, et il a manifesté l'intention de retourner en Angleterre dès qu'il l'aura remplie. Il est beau, en revenant d'une longue mission en Russie, et après y avoir été l'objet de la faveur du souverain, de rapporter une aussi grande pureté de vues constitutionnelles. Lord Durham sera sans doute accueilli comme il doit l'être au Canada, où la première effervescence est déjà calmée; et ce qui semblera manquer au bill aux yeux des membres du conseil du Canada, on l'attribuera à sir Robert Peel et aux tories, non à lord Durham et à lord John Russell. Un des côtés du caractère de lord Durham, qui est de se passionner pour la tâche qu'il accepte et d'éprouver une sorte de fièvre jusqu'à ce qu'il l'ait accomplie, le servira encore dans cette circonstance. On peut donc conjecturer d'avance que l'Angleterre se tirera passablement de ce mauvais pas, et que l'esprit de justice et de modération qui domine aussi dans le ministère de l'autre côté du détroit le fera durer, comme il fait durer le ministère de l'amnistie.

Il est beaucoup question des envahissemens d'Abd-el-Kader. Il paraît que la politique de justice et de modération, que M. Molé nous a si bien fait apprécier en France, ne nous profite guère en Afrique. La nécessité de laisser au complet l'armée est ainsi rendue évidente. Le traité de la Tafna n'a cependant pas été une faute; car il est bien différent d'entreprendre une expédition après en avoir terminé une victorieusement, que d'en commencer deux à la fois. Le ministère ne veut pas plus la guerre en Afrique qu'il ne la veut en Espagne et sur le Rhin; mais il la fera, sans nul doute, plutôt que de perdre un pouce de ce qu'il s'est réservé par les traités. Nous donnerons plus tard des détails précis sur la situation d'Abd-el-Kader et sur nos rapports avec lui.

A Naples a eu lieu une petite révolution de palais, qui a été mal rapportée. Le baron de Schmuker, secrétaire des commandemens de la reine-mère, a été, dit-on, arrêté par ordre du roi, et conduit aux frontières, malgré la

reine-mère, dont il dirigeait la maison. On attribue cette disgrace, disent les journaux, à des relations que le baron entretenait avec le prince Charles de Capoue. Il n'en est rien, et les relations du baron de Schmuker avec le prince se bornent à de très mauvais traitemens qu'il en a reçus. Le baron de Schmuker, autrefois lieutenant au service d'Autriche, épousa une jeune personne qui était femme de chambre de la reine-mère, et entra au service de Naples comme commissaire des guerres (*inspettore di guerra*). Bientôt il donna sa démission pour devenir précepteur de langue allemande près des jeunes princesses de Naples, puis secrétaire des commandemens de la reine-mère, dont il a géré les affaires avec intelligence. Pendant le dernier séjour de la reine-mère en Suisse, il y a peu de mois, M. de Schmuker fut remplacé, en sa qualité de secrétaire des commandemens de la reine-mère, par le général Bosco, âgé de soixante ans, et il paraît que c'est à la demande même de la reine-mère que M. de Schmuker a été éloigné de sa personne. On voit que cette circonstance change tout-à-fait le rôle qu'on prête au roi de Naples dans cette affaire. Aussi est-ce uniquement pour rendre justice à ce souverain que nous rectifions le récit de cet évènement, qui a peu d'importance, même dans un pays où tout fait évènement.

Au nord, les difficultés s'étendent et se prolongent. Le roi Ernest-Auguste trouve de graves oppositions dans les différens états de l'empire germanique, où il semble que sa venue ait été le signal des discordes. La sagesse du gouvernement prussien, passée en proverbe, n'a pu prévenir et ne peut étouffer les mécontentemens des populations catholiques du royaume. La Bavière irrite tout par son zèle religieux; le clergé belge a peine à se contenir dans une question qui le touche de si près; et tout à coup, au moment le plus inattendu, on dirait que l'Allemagne va se réveiller avec ses fureurs religieuses de la guerre de trente ans, et ses désirs de liberté de 1815. Heureusement pour la tranquillité de l'Europe, que la France ne cherche pas à profiter de ces dispositions et qu'elle est satisfaite de sa situation actuelle. Il est vrai que tout son rôle est d'attendre, et que si elle sait garder la paix pendant dix ans, et la faire garder aux autres, elle se trouvera en possession d'une prépondérance que vingt ans de guerre, et même de victoires, ne lui donneraient pas.

Revue Musicale.

Le Théâtre-Italien est en ruines. La voix fière et puissante de Mozart est la dernière qu'ait entendue, sous ses lambris, ce sanctuaire charmant de la musique heureuse et facile; ces murailles teintes de pourpre, ces colonnettes d'or, ces voûtes sonores, sans cesse parfumées de mélodieuses haleines, de-

vaient encore une fois tressaillir aux accens terribles du grand maître, puis se tordre dans les flammes et crouler pour ne plus se relever jamais. Comme on le pense, cette dernière soirée du Théâtre-Italien a donné lieu à toutes sortes d'inventions fantastiques; chacun a voulu écrire son histoire sur un sujet si beau : Hoffmann se trouvait là tout exprès sous la main, Hoffmann et don Juan, quelle fortune! quelle rencontre heureuse et combinée à souhait par le hasard, ce grand maître des choses de ce monde! Les uns avaient entendu dans la soirée des voix mystérieuses s'échapper de l'orchestre (tout juste comme dans le conte allemand); les contre-basses frémissaient par intervalles, les cordes des violons se brisaient, et le clavier de M. Tadolini rendait, durant l'entr'acte, des sons lamentables et précurseurs de quelque grand fléau; d'autres, à l'ensemble inoui des chanteurs à cette représentation, à l'enthousiasme de leurs gestes, au feu de leurs regards, à l'expression surnaturelle de leurs voix, avaient senti que c'était là le chant du cygne. Pour nous qui n'aimons guère la poésie que là où Dieu l'a mise, et tenons pour ce qu'elles valent ces sornettes prophétiques inventées après coup, nous dirons tout simplement que cette dernière représentation a été l'une des plus médiocres que le Théâtre-Italien eût encore données, et si l'on voulait à toute force chercher une cause à ce fait incontestable, on la trouverait, sans nul doute, dans la fatigue des chanteurs qui avaient déjà exécuté la veille le chef-d'œuvre de Mozart. D'ailleurs, entre toutes les partitions du répertoire, *Don Giovani* est peut-être celle qui convient le moins à ces voix formées par les douces cantilènes de Bellini. Giulia Grisi gazouille avec une gentillesse rare les jolis fredons qu'on pointe pour sa voix, mais d'aucun temps cette cantatrice agréable n'a passé pour une dona Anna sérieuse; ce serait une singulière folie que de vouloir chercher l'idéal du caractère de Mozart dans cette belle personne toute florissante d'embonpoint et de fraîcheur, qui récite le sublime monologue du premier acte de *Don Giovani*, sans plus s'émouvoir que s'il s'agissait d'un motif des *Puritains*. Hoffmann lui-même y perdrait son allemand. La partie de Zerlina est écrite trop bas pour la voix de la Persiani, et quant à Tamburini, il n'a ni la force ni la puissance qu'il faut pour aborder le grand rôle de don Juan. Restaient donc Lablache, remarquable seulement dans la strette du septuor, et Rubini, qui chante *Il mio tesoro*, cette phrase de mélancolie et d'amour, avec une expression inouie, un style incomparable, une voix qui semble reculer chaque jour ses limites. Mais c'étaient là prodiges auxquels Rubini nous avait tous dès long-temps accoutumés; chaque fois que Rubini chante *Il mio tesoro*, il y met toute sa voix et toute son ame. De ce que Rubini dit une cavatine de Mozart d'une façon surnaturelle, s'il fallait en conclure que la salle va brûler, vraiment alors le prince des ténors devrait se résigner à ne plus chanter qu'en plein air.

Voici plus de trois mois que la saison s'est ouverte, et nous n'avions point encore parlé du Théâtre-Italien. Pour la critique, qui ne peut se préoccuper des menus détails d'une représentation, qui trouve puéril de commenter les

petits airs qu'une prima donna a pris la veille, et de conter chaque matin, aux gens désœuvrés, les frémissemens des loges à certains endroits d'une cavatine, c'est là une tâche qui devient de jour en jour plus difficile. Que dire en effet des mêmes chefs-d'œuvre, exécutés par les mêmes chanteurs devant le même public. Pour nous, nous avions mieux aimé attendre une occasion, par exemple, la mise en scène de quelque opéra nouveau de Dionzetti où la voix de la Persiani pût se déployer à son aise dans une partie écrite à son intention. Le talent de la Persiani, qui, depuis tantôt six ans, occupe presqu'à lui seul tout l'enthousiasme de la Scala et de San-Carlo, ne montera plus, au contraire; il entre dans sa première période de décroissance, le travail et la fatigue ont mûri cette belle voix avant le temps. Mais quelle agilité savante! quelle noble expression par moment! quelle souvenir de la grande école italienne! Les éclairs de la Persiani ont fait pâlir l'astre de la Grisi. Du reste, la troupe demeure la même que par le passé, et les variations survenues à ces voix chéries du public ne valent pas la peine qu'on s'en inquiète.

Lablache est toujours cet atlas énorme qui porte un finale sur ses épaules; cependant le caractère grotesque a tellement envahi toute sa personne, qu'il n'y reste plus la moindre place pour le sérieux. Si Lablache nous en croit, il renoncera désormais aux rôles graves du répertoire. En effet, il est impossible maintenant de le regarder en face sans pouffer de rire; son visage s'enlumine de la plus curieuse manière, sa poitrine devient de jour en jour plus vaste et plus épaisse, son ventre plus copieux, et l'on conçoit que si ces élémens de pesanteur font qu'il est sublime dans le grotesque, en revanche ils ne contribuent pas médiocrement à le rendre grotesque au plus haut degré dans le sublime. Il suffit d'avoir assisté à la dernière représentation de *la Norma* pour savoir s'il est possible de se contenir et de garder son sang-froid devant cette incomparable figure d'Oroveze, qui vous rappelle si singulièrement le podesta de *la Gazza*, le vieux marquis de Montefiascano, et tant de types de gaieté bruyante et sympathique. Le grotesque ressemble un peu au pied de cheval de Méphistophélès· une fois que vous êtes marqué de ce signe, il faut qu'il perce; quel que soit le vêtement dont Lablache s'affuble, la robe de Moïse ou le manteau sacerdotal du grand-prêtre gaulois, la casaque du bouffon se laisse toujours voir au public par-dessous, et provoque son rire intérieur aux plus beaux endroits. Je défie qu'on regarde la couronne de chêne dont le joyeux compère imagine de se ceindre les tempes dans *Norma*, sans penser aussitôt à ce ruban singulier qui fixe une coiffe extravagante sur le crâne du bonhomme Geronimo. Tamburini n'a rien perdu de son agilité merveilleuse et de cette expression à la fois aimable et monotone qui répand un certain air de ressemblance sur presque toutes les cantilènes qu'il affectionne. La Grisi, malgré l'embonpoint singulier qui s'épanouit autour d'elle, gazouille aussi agréablement que jamais, et fredonne, avec une gentillesse inexprimable, le joli rôle de Desdemona, où la Malibran avait la prétention de vouloir être sublime. Quant à Rubini, l'état

de détresse où sa récente indisposition avait mis le théâtre prouve quelle haute influence cette voix magnifique exerce sur le public. Sans Rubini, il n'y aurait pas d'*Italiens* possible; tant que l'absence de Rubini a duré, l'alarme était partout, les loges commençaient à bouder, le balcon à se plaindre, et le parterre à murmurer; on poussait même l'irrévérence et la colère jusqu'à trouver que les chœurs chantaient faux, et que le grand-prêtre Oroë portait, dans *la Semiramide*, une fort ridicule perruque; or, de tout temps, au Théâtre-Italien, les chœurs ont chanté faux, et les grands prêtres se sont affublés de chevelures lamentables; mais il fallait l'absence de Rubini pour qu'on en vînt à le remarquer tout haut. En effet, cette voix fait de tels prodiges, que, lorsqu'on l'entend, il est impossible de rien voir à l'entour. L'illusion se multiplie alors, elle est partout, dans les décors, dans l'orchestre, dans les chœurs; les pauvres diables de choristes du Théâtre-Italien ressemblent à des hommes quand Rubini chante; on dirait que cette voix d'or brode leurs vêtemens et change en étoffes de prix ces misérables guenilles dont on les couvre.

Si, comme on le dit, Rubini n'attend que la fin de la saison pour se retirer, c'en pourrait bien être fait de la fortune du Théâtre-Italien. Il y a des entreprises qui s'acheminent long-temps, à petits pas, vers la prospérité, puis, une fois arrivées au plus haut point, diminuent et s'éteignent insensiblement dans l'oubli et l'indifférence du public, d'autres qui finissent tout d'un coup, au milieu de la gloire et de la splendeur. Telle aura peut-être été la destinée du Théâtre-Italien; il sera mort à sa plus belle fête, mort sur le bûcher, comme Sardanaple, environné de ses plus harmonieuses figures, Anna, Juliette, Desdemona, Elvire, toutes les créations de Mozart, de Rossini et de Bellini, toutes ces voix divines qui vont se taire désormais sans retour. Et cette ruine du Théâtre-Italien n'aura peut-être pas été aussi imprévue qu'on se l'imagine. Depuis long-temps, de sinistres éclairs, qui glissaient çà et là dans le ciel, laissaient pressentir l'incendie, et déjà plus d'une fois le public enthousiaste, qui fréquentait le sanctuaire de la mélodie et du bon goût, avait pâli en voyant filer dans l'air des signes qui lui annonçaient de loin la fragilité du plus charmant de ses plaisirs : l'an passé, la mort de la Malibran fut un de ces signes précurseurs. La Malibran, nous le savons, ne faisait plus partie de la troupe italienne; mais n'importe, du fond de la Scala, de San-Carlo et de Drury-Lane, ce nom radieux protégeait le théâtre Favart. Tant que la Malibran a chanté, nous gardions tous l'espérance de la revoir sur cette scène de Paris qu'elle avait tant illustrée de ses premiers triomphes, et, si l'on y pense, c'est une grande affaire pour une administration que d'entretenir dans le cœur du public un espoir qui peut se réaliser d'un jour à l'autre : avec l'avenir on fait accepter le présent, et certes, le présent du Théâtre-Italien était loin d'être contestable. Mais on se lasse de tout si facilement en France; un beau soir on pouvait se dire : Rubini, Lablache et Tamburini sont d'admirables chanteurs; mais il semble que voilà bien long-temps que nous les entendons; si nous passions à d'autres? Qui peut répondre des fantaisies du

public? Le public ne paie si cher ceux qui l'amusent que parce qu'il se réserve le droit de les répudier sans façon, et comme il lui plaît. D'ailleurs la dissolution pouvait se mettre dans le trio célèbre; Rubini pouvait s'en aller à Bergame, Lablache rester à Londres, Tamburini perdre sa voix; que sais-je? Alors la Malibran serait venue renouveler le répertoire, et semer partout sous ses pas la vie et la fécondité. Quelque belle jeune fille aurait grandi sans nul doute à cette noble école, et nous aurions vu renaître les rivalités magnifiques d'autrefois, lorsque la Sontag jouait Aménaïde ou Sémiramis, et la Malibran, Arsace ou Tancrède. La Malibran avait en elle au moins six florissantes années du Théâtre-Italien. Quelque temps avant, un jeune maître, que sa nature choisie et mélodieuse entraînait vers des tentatives nouvelles, Bellini, s'était arrêté au milieu de son triomphe des *Puritains*. Certes, nous ne prétendons pas dire ici que l'auteur de la *Sonnanbula* fût destiné à régénérer la musique italienne, à Dieu ne plaise! une tâche si laborieuse et si rude n'était pas réservée à ce talent mélancolique et doux, dont on aime jusqu'à la faiblesse. N'importe, Bellini aurait alimenté le répertoire, et fourni çà et là aux chanteurs l'occasion de se produire dans toute la belle simplicité de leur expression. Bellini et la Malibran! la mélodie et la voix! Peut-être le nuage qui a passé sur ces deux astres jumeaux au ciel de la musique aura-t-il eu sur les destinées du Théâtre-Italien une plus triste influence qu'on ne se l'imagine d'abord. L'incendie de la salle Favart n'a mis en ruine que les murailles, c'est-à-dire ce qui se relève à force d'or, de temps et de travail; mais des inspirations mélodieuses, des ames pour les sentir, des voix pour les transmettre à la multitude, tous ces trésors du ciel, où les trouverez-vous quand vous aurez une fois épuisé les ressources dont vous disposez de la même façon et depuis si long-temps?

Les représentations vont recommencer plus splendides que jamais dans la salle Ventadour, on peut le dire d'avance, et si nous émettons quelque sollicitude pour ce théâtre charmant que nous aimons entre tous, c'est que nous croyons voir plus loin dans son avenir, car du présent il n'y a pas à s'en occuper; qui en doute? L'enthousiasme si véhément du public va s'accroître encore d'une bien vive sympathie que le récent désastre lui inspire. Ensuite toute cette foule attardée qui depuis dix ans frappait aux portes de la salle Favart, trop étroite pour l'admettre, aura bientôt envahi les loges innombrables et profondes de Ventadour, et le triple rang de ses galeries immenses. Les houras vont éclater et les fleurs pleuvoir; il y aura des applaudissemens, des couronnes et de l'or pour tous Mais ensuite, lorsque la premiere ardeur se sera ralentie, on s'apercevra que cette vaste salle manque parfaitement de sonorité, et d'ailleurs, dût-on s'en contenter de gré ou de force, il faudra y renoncer à la saison prochaine. La salle Ventadour est louée depuis un an au théâtre de la Renaissance. Au mois d'octobre, lorsque les oiseaux mélodieux traverseront la mer pour venir s'abattre parmi nous, ils trouveront leur nid occupé par toute sorte d'orfraies et de hiboux qui croasseront à l'envi des refrains de mélodrames; alors sous quel toit s'abriter?

quelle voûte sonore choisir pour y chanter Mozart et Cimarosa, Rossini et Bellini ? l'Odéon ! l'Odéon, grand Dieu ! Mais mieux vaudrait pour le Théâtre-Italien rester enfoui sous les cendres de la salle Favart, que d'aller volontairement s'ensevelir dans ce sépulcre morne et silencieux qui a déjà dévoré tant de royautés. M. Crosnier offre de reconstruire la salle Favart, et ne demande pour prix des charges qu'il s'impose que le privilége du Théâtre-Italien qu'il exploitera sans subvention pendant quarante ans. Ce temps révolu, l'édifice entrera dans le domaine du gouvernement. Voilà certes une entreprise hardie. M. Crosnier semble voué au culte des ruines : il a relevé l'Opéra-Comique aboli, et le voilà maintenant qui s'attaque aux murs croulés de Favart. Prendre à des conditions pareilles l'administration du Théâtre-Italien avec les chances menaçantes dont nous avons parlé, nous semble une affaire grave et de haute responsabilité.

S'il ne s'agissait ici que d'une simple spéculation, nous n'aurions garde d'entamer la querelle; permis à qui veut d'aventurer, comme il lui plaît, les millions dont il dispose; mais si l'on y réfléchit, il y va bien aussi quelque peu de l'intérêt de l'art et de l'avenir de la musique en France. La fortune énorme et rapide de M. Severini a piqué au vif l'activité de tous les gens qui se mêlent de spéculations. Dans la fièvre chaude qui les pousse, ils ne tiennent compte ni du temps, ni des circonstances dont l'ancienne administration avait à profiter. On ne voit là qu'une mine d'or où l'on se rue. Et d'abord cette mine pourrait bien être moins profonde qu'on ne le croit. Chacun sait aujourd'hui que ce n'est pas seulement dans le Théâtre-Italien que M. Severini avait élevé si haut le chiffre de sa fortune. M. Severini s'occupait d'affaires de bourse et réussissait souvent. Autant à déduire du capital énorme qui soulève à l'heure qu'il est tant de prétentions ambitieuses. Si M. de Montalivet conserve toujours pour la musique cette sollicitude qu'il a si dignement témoignée à la dernière distribution des prix au Conservatoire, il se méfiera des spéculateurs et des fermiers. On ne sera point en peine, nous le savons, de reconstruire la salle, de prendre le privilége sans subvention, de l'acheter même cent mille écus, s'il le faut; mais une fois le maître, vous verrez comme on traitera l'art, comme on fera payer à la musique les frais de son installation. On vous dira : Lablache est engagé à King's-Théâtre, voici M. Zuchelli ou tout autre; Rubini s'est retiré à Bergame, prenez M. Bordogni, que nous avons là sous la main; la Malibran est morte et la Sontag ne chante plus que dans le salon de l'ambassadeur de Sardaigne à Francfort, écoutez Mme Damoreau, qui consent par grace à revenir sur le théâtre de ses premiers débuts. — N'ayez plus de Théâtre-Italien si vous croyez que le Conservatoire de la rue Bergère suffit à vos besoins, et que vos chanteurs peuvent se passer désormais de cette grande école; mais, si vous en avez un, ne ménagez ni l'or ni les prévenances pour le public d'élite qui le fréquente; qu'il soit, avant tout, comme par le passé, un théâtre de luxe, d'élégance et de bon goût, et, puisque vous vous êtes mis une fois sur le pied de donner le ton, en cette affaire, à toutes les autres capitales de l'Europe, renoncez-y plutôt que de

dégénérer. En attendant, Rubini se retire; et, si vous lui demandiez comment il se fait qu'il s'arrête ainsi dans toute la puissance de son talent, sans doute qu'il vous donnerait les mêmes raisons que l'auteur de *Sémiramide* et de *Guillaume Tell.* Quels biens la musique lui donnerait-elle désormais, dont il n'ait pas joui jusqu'à satiété? de l'or? il en a plus qu'il n'en souhaitait; de la renommée? on lui élève une statue à Bergame. Le prince des ténors partagera avec le duc de Wellington cette gloire de pouvoir saluer tous les matins et tous les soirs sa propre image debout sur un piédestal. Qu'on vienne ensuite nous parler d'idées révolutionnaires qui fermentent au cœur de l'Italie. L'Italie! elle fond des couronnes d'or à la Ungher, et taille des statues de marbre à Rubini. La vierge en honneur sur cette terre frivole, la déesse dont le pied fait sortir du sol l'enthousiasme et les acclamations du peuple, ce n'est pas la Liberté, mais la Mélodie. L'Autriche peut dormir tranquile sur son lit de fleurs tant qu'il y aura dans les états vénitiens et milanais des chanteurs de cavatine à glorifier.

La question qui s'agite en ce moment au théâtre de la rue Lepelletier, est de savoir si Mlle Falcon chantera le premier rôle dans l'opéra de M. Halévy. Dernièrement, la voix de Mlle Falcon était dans un tel état d'altération, que la jeune cantatrice dut renoncer à sa partie; Mme Stoltz, qui se trouvait là fort à propos pour empêcher le répertoire d'être suspendu, voulut bien se charger alors, avec une complaisance toute gracieuse, du travail des répétitions. Les choses se passèrent ainsi jusqu'au jour où M. Halévy changea d'humeur, et trouva bon de reprendre son rôle des mains de Mme Stoltz, pour le confier à Mme Dorus. A cette nouvelle, Mlle Falcon, qui se disposait à partir pour l'Italie, crut sentir sa belle voix de ses débuts, sa voix d'Alice, de donna Anna, de Valentine, lui revenir comme par miracle, et l'affiche annonça tout à coup sa rentrée, au moment où l'on s'y attendait le moins. Fâcheuse rentrée, où le public de l'Opéra accueillit sa jeune cantatrice avec une réserve, une froideur, une indifférence qui ressemblaient à de l'ingratitude. Certes, ce n'était plus, nous l'avouons, cette voix sonore, puissante, magnifique, pleine d'expression et d'éclat, mais encore aurait-on dû tenir compte à Mlle Falcon de l'émotion inséparable d'une rentrée à laquelle elle n'était peut-être guère plus préparée que le public, et surtout de cinq années d'incontestables succès. En attendant que cette voix eût recouvrée, dans les cordes hautes, cette vibration cristalline, ce timbre d'or, qui l'aidaient si merveilleusement à s'élever au-dessus de toutes les autres, il eût été de bon goût de l'encourager par quelques applaudissemens donnés, sinon à l'heure présente, du moins aux services rendus dans le passé. Depuis cette rentrée, Mlle Falcon n'a plus chanté. On dit cependant qu'elle reparaîtra dans *Cosme de Médicis*. Il est à souhaiter que la jeune cantatrice trouve dans le repos et l'éloignement de la scène cet organe limpide, égal, harmonieux et sûr, qui lui a si cruellement fait défaut l'autre soir. En attendant, M. Halévy profite de ces retards, qui semblent se multiplier à plaisir, pour écrire sa musique; car l'auteur de *la Juive* et de *l'Éclair* a pour habitude de se mettre à l'œuvre

le jour où les répétitions commencent. Dès-lors on conçoit facilement combien ces transpositions sans cesse renaissantes de rôles qui changent de mains à tout propos, combien ces transpositions, ruineuses pour un théâtre, plaisent au musicien attardé. Pendant que Mme Stoltz répétait la partie de soprano, M. Halévy aura écrit son troisième acte; le temps qu'on a dû perdre lorsque Mme Dorus est survenue, aura sans doute servi à l'enfantement du quatrième, et je soupçonne fort que M. Halévy va s'occuper de mettre la dernière main à sa partition, aujourd'hui que Mlle Falcon recommence sur de nouveaux frais de vocalisation et de mémoire. Voilà, on peut le dire, une admirable manière de composer, et qui, outre qu'elle aide plus que toute autre au recueillement indispensable dans une œuvre de conscience et d'art, a l'avantage singulier de graver la musique d'un opéra dans la mémoire de chacun. De la sorte, les indispositions ne peuvent rien sur le succès. La prima donna ne peut chanter, une autre se trouve là toute prête, qui, pour savoir le rôle aussi bien, n'a qu'à se souvenir. A voir M. Halévy prendre de si louables précautions, on peut dire que désormais, quoi qu'il advienne, *Cosme de Médicis* sera représenté à l'Opéra, tous les soirs où l'on ne jouera pas *la Juive*. En vérité, c'est là une déplorable influence que M. Halévy exerce sur la destinée de l'Opéra. Si vastes que soient les dimensions de son œuvre, il est clair que sans toutes les raisons dont nous avons parlé, elle se serait depuis long-temps produite à la lumière. Il faut des gloires plus radieuses que celle de l'auteur de *la Juive*, pour absorber en elles seules, durant six mois, la fortune et la vie d'un théâtre comme l'Opéra, et certes, il est bien temps qu'on en finisse avec ces blocs de pierre qui encombrent la place, et forcent ainsi tous les autres courans à remonter. A ce sujet, la commission royale s'est assemblée; on parle d'un arrêt qu'elle va rendre, et grace auquel un auteur ne pourra désormais entrer en répétition, si son œuvre n'est ponctuellement achevée. Ainsi, on aura souffert que M. Halévy abusât pendant six mois du droit que lui donnait son tour, et l'arrêt entrera en vigueur lorsqu'il s'agira d'une partition de quelque musicien exact et scrupuleux, de M. Meyerbeer, par exemple, qui ne livrerait pas son œuvre, s'il y manquait une seule note. Voilà, on peut le dire, une surveillance exercée avec une prévenante intelligence. Heureusement pour l'Opéra qu'il trouve encore, dans les chefs-d'œuvre du répertoire, des ressources contre une mise en scène si lente et si laborieuse. *Les Huguenots* tiennent bon; on ne se lasse pas de cette musique imposante et fière, pleine de mystérieuses beautés qui ne se laissent point prendre, mais conquérir, sous la rude écorce qui les enveloppe comme des diamans. Et c'est peut-être là, dans cette profondeur obscure au premier coup d'œil, mais qui s'illumine et se découvre à la pénétration, dans les innombrables choses qui s'y agitent confusément d'abord, puis avec ordre et mesure, qu'il faut chercher le secret de ces succès immenses de Meyerbeer, de ces succès qui durent dix ans, et résistent à toutes les épreuves. Cette musique est animée et vaste comme la mer, et cependant limpide et transparente à sa manière. Si vous ne faites que vous incliner dessus en passant, le vertige vous prend, et vous demeurez étourdi;

mais ensuite, à mesure que vous regardez au fond, le miroir s'éclaircit, vous découvrez une étoile, puis une autre, puis enfin mille apparitions harmonieuses qui vous retiennent ou vous appellent avec des voix de syrènes. Quand Duprez ne chante ni *les Huguenots*, ni *Guillaume Tell*, Fanny Elssler joue *le Diable Boiteux*. Pour varier son répertoire, qui n'a guère qu'un rôle, la charmante danseuse vient de composer un ballet en un acte. Sitôt après *Cosme de Médicis* paraîtra cette imagination de la jolie Viennoise. Certes, nul mieux que Fanny Elssler ne doit savoir tout le parti qu'on peut tirer de ce beau talent, qui n'a trouvé encore qu'une seule occasion de se produire, et le rôle qu'elle se destine ne peut manquer d'être fait à sa taille. Ensuite viendront les débuts de M. de Candia, ce fils de famille, qui affronte la vie de théâtre avec une insouciance de vingt ans. Les bravos de Rubini et de Duprez, les séductions sans nombre qui rayonnent autour de ces deux royautés de la scène, ont troublé M. de Candia dans ses nuits de plaisir, et voilà maintenant qu'il polit et façonne pour le public cette belle voix de ténor d'un timbre si pur, qui, jusque-là, ne s'était dépensée que dans les salons et les joyeux soupers. M. de Candia a choisi déjà *Robert-le-Diable* pour son premier rôle, et Meyerbeer va écrire un air à l'occasion de ces curieux débuts. Voilà, certes, de belles soirées qui se préparent dans l'avenir, et qui feront attendre avec patience l'arrivée de deux jeunes cantatrices dont on dit merveilles, et la partition dont M. Auber s'occupe, un sujet aérien, une fantaisie à la manière d'*Oberon*, que l'auteur du *Domino Noir* compose à l'heure qu'il est, et qui tremblotte déjà comme un point lumineux dans les vapeurs de l'horizon.

Le Conservatoire vient d'ouvrir ses portes. Beethoven a fait, comme d'habitude, les frais des deux premières séances. Beethoven est le dieu de ce sanctuaire. L'admirable orchestre que M. Habeneck gouverne avec tant de précision et de puissance, a exécuté le premier jour la symphonie avec chœur, le second la symphonie en *la*. Nous avons dit plus d'une fois notre avis sur cette dernière composition; c'est là un magnifique chef-d'œuvre qu'on ne peut entendre sans recueillement, jamais la musique instrumentale ne s'est élevée et maintenue plus haut. Là Beethoven demeure égal à lui-même; du commencement à la fin, on dirait que le sublime est l'élément où il se meut, et, chose très rare dans des œuvres de pareille dimension, l'ordre ne s'y trouble pas un instant; vous ne perdez jamais de vue la pensée dominante, une ligne calme et sereine environne la création mélodieuse. Certes on n'en peut dire autant de la symphonie avec chœur : ici Beethoven divague; à force de s'élever, il se perd dans l'infini, et si l'on nous contestait cette vérité, nous citerions cette incroyable profusion de théories que mille cerveaux en travail inventent chaque jour, dans le but de commenter cette œuvre du grand maître. La symphonie avec chœur est un champ qu'ils ensemencent à loisir des plus étranges billevesées; chacun y voit ce qu'il lui plaît d'y voir, l'un dit que c'est la *Bible*, l'autre soutient que c'est l'*Iliade*, celui-ci penche pour l'*Énéide*, celui-là pour la *Divine Comédie*. Ils trouvent tous là-dedans Homère, Virgile, Dante, Goethe, que sais-je moi? et nul n'y cherche Bee-

thoven. Ridicule prétention née de l'impuissance ! on prête au génie sa propre faiblesse, on mesure Beethoven à sa petite taille, on s'imagine qu'un homme de cette trempe ne peut composer sans avoir un texte et des paroles sur son pupitre, que l'esprit ne peut exister sans la lettre. Eh ! messieurs ! Beethoven n'a fait ni l'*Iliade* d'Homère, ni l'*Énéide* de Virgile, ni la *Comédie* de Dante, ni le *Faust* de Goëthe ; il a fait tout simplement la symphonie en *la*, et la symphonie avec chœur de Beethoven.

L'Opéra-Comique a trouvé dans *le Domino Noir* une mine de succès qu'il exploite depuis deux mois aux applaudissemens de tous. C'est qu'en effet M. Auber n'a jamais eu encore plus de grace, d'esprit et de goût. En vérité, on ne peut se défendre d'un certain étonnement en face de cette inspiration charmante qui ne tarit pas, de cette verve d'où les motifs découlent par milliers, comme les perles du gosier de Mme Damoreau. Cela ne peut guère s'appeler un opéra, nous le savons ; il n'y a guère là que des couplets et des chœurs, point de trio, point de quatuor ; un seul duo au premier acte. Mais n'importe, la grace, la coquetterie et la fraîcheur abondent ; à cause de ses petites proportions, ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais un bijou. Du reste, l'Opéra-Comique se prépare à de plus hautes destinées musicales ; nous croyons savoir, pour notre part, qu'on s'y occupe activement d'une œuvre qui portera sur son titre deux noms, dont un seul suffit au succès. Lorsque Weber mourut, sa famille trouva dans ses papiers une partition qu'il laissait inachevée. Des deux actes dont se composait l'opéra, un seul était entamé, et encore, quel manuscrit, bon Dieu ! des idées semées çà et là pêle-mêle et sans ordre, des mélodies tracées à peine sur des lignes où les taches d'encre se confondent avec les notes ; comment trouver la lumière dans un pareil chaos ? C'était au point qu'il aurait fallu renoncer au manuscrit, sans la sublime patience d'un homme qui se voue à la gloire de ses amis, avec autant de zèle et de conviction qu'à la sienne propre. Meyerbeer a pris entre ses mains le précieux cahier et cherche maintenant sans relâche les traces du génie de Weber, sur ce terrain mouvant et presque effacé. Ce sera certes, on peut le dire, un spectacle intéressant et curieux d'assister à l'hyménée de ces deux belles intelligences faites pour se comprendre et s'aimer, et les sympathies ne manqueront pas à l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*, s'efforçant d'ajouter un fleuron à la sombre et royale couronne de l'auteur de *Freyschütz* et d'*Euryante*.

H. W.

Collége de France.

COURS DE PHILOSOPHIE GRECQUE ET LATINE.

Le Collége de France a toujours tenu une haute place dans l'enseignement ; et bien qu'en ait dit M. Rœderer, il faut rendre à François Ier la gloire d'une

fondation qu'il sut appuyer dès l'abord sur des hommes tels que Danès, Vatable, Ramus et Budée. La chaire de philosophie grecque et latine, que la démission de M. Jouffroy venait de rendre vacante, remonte par sa création à l'année 1543. M. Barthélemy Saint-Hilaire, désigné pour cette chaire, en a pris possession vendredi dernier. Son cours, qui sera consacré cette année à la *logique* d'Aristote, paraît destiné pour long-temps à l'exposition et à l'histoire du péripatétisme. Nous ne doutons pas que cet enseignement ne se distingue par une érudition saine et une philologie sûre. La traduction complète d'Aristote qu'a entreprise M. Saint-Hilaire indique à elle seule une persistance philosophique qui ne peut manquer de donner à ce cours des qualités vraiment solides. A cette heure que les grands recueils historiques sont devenus presque impossibles, et que le Collége de France n'a pas plus son Goujet, que l'université n'a son Du Boulay ou son Launoy, c'est à la presse de remplir ce but, autant du moins qu'il est en elle. Aussi la *Revue* a-t-elle inséré volontiers le discours d'ouverture de M. Saint-Hilaire. Tout ce qui touche à l'aristotélisme a acquis une valeur nouvelle par les travaux récens sur le Stagyrite. Le beau travail d'un concurrent de M. Saint-Hilaire, que son âge a écarté, M. Ravaisson, a eu, en ces derniers temps, assez de retentissement, et les sujets mis au concours par l'Académie des sciences morales ont assez ramené l'attention sur le péripatétisme, pour qu'on n'ait plus besoin, comme au XVIIIe siècle, de se justifier lorsqu'on parle d'Aristote.

MESSIEURS,

Le sentiment le plus vif que j'éprouve en paraissant pour la premiere fois dans cette enceinte, c'est le besoin de témoigner hautement ma gratitude pour le corps illustre qui a bien voulu m'y appeler par son choix; c'est le besoin de faire remonter cet hommage jusqu'à notre cher pays lui-même, dont la générosité, admiration et exemple de l'Europe, assure de libres tribunes à tous les enseignemens, encourage tous les efforts, récompense tous les travaux utiles, et dont j'ai déjà moi-même, ailleurs qu'ici, reçu les bienfaits. Je suis heureux et fier de voir s'accroître la dette de ma reconnaissance; et je m'efforcerai de l'acquitter en redoublant d'énergie et de persévérance dans la vaste et laborieuse carrière où m'ont soutenu tant d'honorables suffrages, où me soutiendra, je l'espère aussi, messieurs, votre bienveillance si nécessaire aux débuts de ce cours.

Je resterai fidèle au titre de cette chaire et aux devoirs qu'il m'impose. Je n'oublierai pas que vous venez chercher ici l'histoire entière de la philosophie grecque et celle de la philosophie latine; je n'oublierai pas que je vous dois l'examen de toutes les écoles, de tous les systèmes, de toutes les questions, qui composent le trésor de l'antiquité philosophique. Mais dans cette période immense de deux mille ans qui s'etend depuis Thalès jusqu'à la prise de Constantinople, il faudra, chaque annee, limiter nos investigations, en

les variant, pour les rendre plus fructueuses; il sera bon, après tant de recherches antérieures, de toujours diriger les nôtres sur les points les moins connus, ou les plus négligés de notre temps. Voilà pourquoi je compte, cette année, demander le sujet de nos leçons à la philosophie d'Aristote, source féconde où bien des siècles puisèrent avant nous, où notre siècle après eux ne dédaignera pas de puiser, quelque riche que soit son propre fonds.

Quels sont les motifs de la préférence que j'accorde cette année au péripatétisme? Au milieu de quelles circonstances reparaît-il encore une fois? De quelle utilité la rénovation de cette doctrine antique peut-elle être pour notre temps? Telles sont, messieurs, les questions que je vais aujourd'hui examiner avec vous.

Il n'y a guère moins de trois cents ans que le grand nom d'Aristote n'a retenti sous ces voûtes; on dirait que de lugubres souvenirs l'avaient exilé du Collége de France, on dirait que la mémoire sanglante de Ramus commandait ce pieux silence, qui, depuis la nuit de la Saint-Barthélemy, n'a point été rompu. C'est en effet dans cette chaire, accordée comme un refuge après bien des traverses, illustrée par d'utiles et audacieuses tentatives de réforme, que Ramus prépara sa gloire. C'est dans cette chaire, disputée contre les violences d'adversaires implacables, perdue malgré l'appui des plus grands personnages politiques de l'époque, puis de nouveau conquise, et enfin arrachée par la mort, qu'il prépara le triste dénouement de ses travaux. Dans un siècle où la philosophie put compter tant de victimes enlevées aux rangs des écoles les plus diverses, dans un siècle d'innovation où l'innovation philosophique fut punie, comme toutes les autres, par le meurtre judiciaire et par l'assassinat, la mort de Ramus a excité plus de regrets qu'aucune autre. L'histoire et la postérité, à l'exemple de quelques amitiés fidèles, n'ont point eu assez de larmes pour la déplorer; et nous-mêmes aujourd'hui, messieurs, ne sommes-nous pas saisis d'une bien douloureuse angoisse, en nous rappelant tant d'efforts et de courageuse indépendance, entravés pendant vingt années par des persécutions dont un roi, qui cependant fonda le Collége de France, eut le malheur de se faire l'instrument, et payés enfin par le martyre et les outrages des gémonies? C'est que, parmi tous les défenseurs de l'esprit nouveau, dans le XVIe siècle, Ramus, l'un des premiers, a compris et proclamé, au risque de son repos et de sa vie, ce besoin de liberté intellectuelle qui fait la gloire et le caractère des temps modernes; c'est qu'à ce titre, du moins, si ce n'est à d'autres, il a été le véritable précurseur de Bacon et de Descartes. Avec un génie très inférieur sans doute, mais avec autant de foi et de courage, il a combattu pour cette grande cause de l'indépendance de l'esprit, qui n'a plus besoin de notre secours, depuis cinquante ans qu'elle est enfin victorieuse, mais qui dans les souvenirs de l'histoire reçoit encore nos sympathies les plus vives. C'est pour cette cause que Ramus a souffert; c'est pour elle qu'il a péri.

Mais j'ai hâte de le dire, l'histoire, en flétrissant un forfait, n'en a point accusé la philosophie. Les témoignages contemporains sont partagés : il en

est qui attestent que l'adversaire lui-même de Ramus a pleuré sur son cadavre mutilé par une jeunesse indisciplinée et féroce. Le fanatisme religieux et politique, qui conseillait un effroyable massacre, fut seul ici coupable; si Ramus n'eût point été protestant, les inimitiés philosophiques qu'il avait soulevées et qu'il bravait avec trop d'imprudence, ne l'eussent jamais frappé de coups si cruels. C'est au nom d'Aristote que François Ier l'avait persécuté; mais c'est au nom du catholicisme que des écoliers, devenus bourreaux, l'égorgèrent sans pitié.

Devant la tombe de Ramus, le péripatétisme a dû se taire. Vainqueur par une détestable catastrophe, il eût semblé y applaudir et en profiter, s'il eût repris aussitôt la parole. Depuis Ramus il n'a point reparu dans cette chaire, et ce n'est point faire une vaine métaphore que de dire que ce long silence, imposé d'ailleurs par tant d'autres causes, a été comme une funèbre expiation. C'était un devoir de respecter des accusations qui, si au fond elles étaient injustes, avaient du moins pour elles le préjugé des persécutions antérieures. L'école péripatéticienne n'a point eu depuis lors, parmi nous, l'intention de remonter sur la scène philosophique, et elle a dû se condamner doublement à l'obscurité quand, à de si tristes souvenirs, un parlement venait ajouter le scandale d'une protection encore plus aveugle et plus atroce. Sous Louis XIII, en 1629, le premier corps de magistrature du royaume osait défendre, sous peine de mort (hélas! l'arrêt existe), d'attaquer la doctrine d'Aristote. Ainsi le catholicisme et les gouvernemens conspiraient à détruire cette doctrine par leur monstrueuse faveur, en même temps que l'esprit nouveau la ruinait par ses découvertes, bien plus encore que par ses sarcasmes.

Dans notre siècle heureux d'absolue tolérance, il nous serait permis, avec une égale sécurité, de combattre Aristote ou de le défendre, d'imiter Ramus en le continuant, ou de réfuter l'exagération de ses attaques. Grace à cette liberté sans limites qui protége les deux partis avec une impartialité profonde, grace à cet apaisement des inimitiés et des protections, le péripatétisme peut aujourd'hui renaître, soutenu par le souvenir seul des services qu'il a rendus à l'esprit humain. Il n'est point, vous le savez, de système qui présente à la vénération des siècles des titres supérieurs aux siens. Aujourd'hui même, en face de la science moderne, toute grande qu'elle est, et précisément parce qu'elle est aussi grande, le péripatétisme peut revendiquer sa place sans que personne la lui conteste.

Mais, je désire qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions et sur le sens de mes paroles. Si je viens, après tant d'autres, relever encore une fois le drapeau péripatéticien, ce n'est pas une restauration que je prétends faire : les restaurations sont aussi caduques en philosophie qu'en politique. Le passé ne se refait jamais qu'à la condition de la faiblesse et de l'instabilité. L'humanité marche sans cesse; le moment écoulé n'appartient plus qu'à ses souvenirs et à ses regrets; ce n'est que dans le présent et dans l'avenir qu'elle peut vivre réellement : dans le passé, elle ne vit pas, elle a vécu. Une restauration est donc toujours en soi une entreprise insensée, que la piété et

les illusions de la reconnaissance peuvent désirer, tenter même, mais que la raison réprouve et que les faits condamnent. Pour ma part je n'en essaierai certainement pas une; je connais trop l'esprit de mon siècle, qui est aussi celui de tous les siècles antérieurs; je connais trop les lois nécessaires du progrès qui a commencé avec le genre humain, et qui ne finira qu'avec lui; je sens trop sincèrement les mérites réels du péripatétisme et les services qu'il peut encore nous rendre, pour aller le compromettre dans une tentative qui serait infructueuse pour lui comme pour nous. Mais si l'on ne refait le passé qu'avec la menace et sous les dangers d'une ruine imminente, on peut toujours l'étudier avec profit : son vaste enseignement a des leçons pour tous les âges, des lumières pour tous les esprits, des germes pour toutes les pensées et toutes les découvertes. Nous pouvons toujours lui emprunter les trésors de son expérience, les trésors des vérités qu'il a conquises, les trésors même des erreurs qui l'ont égaré et dont son exemple nous doit garantir à notre tour.

Tel est donc mon dessein, il ne va pas au-delà d'une étude nouvelle et approfondie du péripatétisme. En réintégrant encore une fois cette étude dans une chaire publique, je crois rendre service à l'esprit de mon pays et de mon siècle, restituer parmi nous, à l'histoire de la philosophie, l'un de ses titres les plus illustres; je crois exercer à la fois une grande justice envers une gloire obscurcie et méconnue, et un acte de reconnaissance pour l'un des génies qui ont été le plus utiles à l'humanité.

Ce n'est pas, au reste, vous le savez bien, ce n'est pas la première fois que, dans le cours des âges, le péripatétisme reprend un rôle quelque temps abdiqué, mais qu'il ne peut jamais perdre. Trois fois déjà, à trois grandes époques, il a soutenu l'esprit humain dans sa marche incertaine, il l'a guidé dans ses essais d'indépendance et de progrès; et si notre siècle, dans sa virilité, n'a plus besoin d'appui comme ceux qui l'ont précédé, il a besoin encore de connaître un passé qui fut si grand, et dont moins que tout autre, il prétend contester la haute valeur. Rappelez-vous la décadence intellectuelle de l'antiquité; rappelez-vous les premiers pas du moyen-âge, en Arabie et en Europe; rappelez-vous aussi les puissantes innovations du XVI[e] siècle dans les sciences et en philosophie; songez à la domination que le péripatétisme a exercée dans ces trois périodes, et surtout dans la seconde; et dites s'il est une doctrine qui mérite plus que celle-là notre attention et notre étude. Sans doute, elle n'a point été seule à servir en philosophie les développemens de l'intelligence humaine; ce serait exagérer de beaucoup ses mérites, et les méconnaître en même temps, que de lui attribuer cette influence exclusive; ce n'est pas moi qui nierai tout ce qu'a fait à côté d'elle, au-dessus d'elle, si vous voulez, la doctrine de Platon, à laquelle a tant emprunté le christianisme. Mais le platonisme n'a point pesé d'un poids égal dans les destinées de la science moderne. S'il a fourni d'impérissables élémens à la plus pure religion que jamais l'ame humaine ait conçue, il n'a point été, comme le péripatétisme, l'instituteur de l'esprit humain. Ce n'est pas lui qui l'a guidé dans cette pénible initiation de la science, qui devait peu à

peu nous conquérir cet héritage dont notre siècle est si fier à bon droit. Ce ne serait point à moi de défendre ici le platonisme; mais l'attaquer, en louant le péripatétisme, est encore plus loin de ma pensée. Le péripatetisme et le platonisme se sont, il est vrai, proscrits et persécutés tour à tour sous des bannières diverses, à des époques différentes, et l'on a pu dire que leur lutte avait rempli le monde. Mais est-ce de nos jours, messieurs, que ces combats se sont livrés? Est-ce dans notre siècle qu'ils peuvent encore l'être? Aujourd'hui, ces attaques, ces persécutions, ne seraient pas même odieuses, elles ne seraient que profondément ridicules. Aujourd'hui, à côté du platonisme spiritualiste, peut prendre place, en toute sécurité, le péripatétisme, sensualiste par ses conséquences et par ses disciples, s'il ne l'est pas réellement en lui-même. Qui peut sérieusement parmi nous à s'inquiéter de ce pacifique voisinage? Malgré mon admiration pour le génie d'Aristote, je ne me crois pas plus obligé à l'attaque que je ne me crois exposé à la nécessité de la défense.

Je ne nie donc point l'influence du platonisme sur la pensée moderne; mais je crois que le moment est venu où l'on peut produire au grand jour d'autres titres trop long-temps négligés. Depuis Bacon et Descartes, il avait été reçu comme une opinion de bon goût et une preuve d'originalité, de dédaigner profondément l'antiquité. Ce dédain appuyé sur l'autorité de ces deux grands exemples, fit fortune en France et en Angleterre. Aristote surtout en avait été l'objet; et c'est à peine s'il y a quelques années que ce superbe mépris n'a plus de succès parmi nous. Les meilleurs esprits n'avaient pas su se défendre de ce préjugé et de cet aveuglement de l'égoïsme moderne. Reid, le chef de l'école écossaise, tout circonspect qu'il est, par les habitudes de son caractère et par l'esprit même de sa doctrine, Reid se croit encore tenu d'insulter Aristote, passez-moi le mot, car il est vrai, et il va jusqu'à dire qu'il ne sait si, dans le précepteur d'Alexandre, le sophiste ne l'emporte pas sur le philosophe. Chez nous, il y a vingt ans à peine, l'illustre M. de Tracy affirmait, sans réclamation contraire, que jamais doctrine n'avait autant nui que celle d'Aristote à l'esprit humain. Brucker, le grand historien de la philosophie, n'est pas plus équitable que Reid et M. de Tracy. Quand les philosophes eux-mêmes en étaient arrivés à ce point, on peut imaginer sans peine ce que devait être le sentiment de la foule qui, sur ces matières, recevait nécessairement ses opinions toutes faites, des juges compétens. Molière avait raillé Aristote sur la scène; et les sarcasmes du poète, spirituels et vrais, quand il les faisait, parce qu'alors ils pouvaient être dangereux pour lui et utiles à la société, étaient seuls demeurés, dans un siècle où cependant ils n'avaient plus ni sel ni même de signification.

Vous ne me reprocherez pas, messieurs, de m'arrêter à ces détails qui, pour des yeux attentifs, ne sont pas aussi peu importans qu'on pourrait le croire. Ce n'est pas nous, hommes du XIXe siècle, qui devons mépriser l'opinion des masses, en philosophie pas plus que dans tout le reste. Si dans la foule les juges sont peu éclairés, ils sont du moins fort nombreux; et, à ce

titre, ils sont fort importans. Si la philosophie tombait jamais dans le mépris des masses, c'en serait fait d'elle; car, de ce jour, elle serait inutile. Au XVIIIe siècle, Aristote et l'antiquité tout entière avec lui pouvaient être dédaignés; mais la philosophie ne l'était pas : la preuve, c'est que le XVIIIe siècle s'est proclamé lui-même le siècle de la philosophie, et la postérité ne lui contestera pas ce titre, tout orgueilleux qu'il est, parce qu'au fond il est parfaitement vrai. Ce dédain même du passé, bien qu'il allât jusqu'à l'ignorance la moins excusable, tenait cependant aux plus nobles qualités de ce siècle, et contribua, plus qu'on ne saurait le dire, à l'accomplissement de ses destinées. Croyez-vous, messieurs, que si le XVIIIe siècle avait compris et respecté le passé comme nous commençons à le comprendre et à le respecter nous-mêmes, il eût osé porter sur lui cette main impitoyable et irrésistible qui a fait, sur le sol de l'Europe, le grand nivellement de notre révolution? Non, sans doute; et si le XVIIIe siècle a rempli virilement son œuvre de destruction, c'est que son cœur comme son esprit détestait le passé; c'est que son cœur n'était sensible qu'aux abus intolérables du présent, et au magnifique avenir que, sur leurs ruines, il rêvait pour l'humanité; c'est que son esprit ne voulait s'éclairer que des lumières nécessaires à l'œuvre imminente de la régénération. Vertus et bienfaits du passé, il oubliait les uns et méconnaissait les autres. Et comme tout se tient dans l'humanité, ce mépris du passé que Bacon avait mis à la mode, que Descartes avait sanctionné philosophiquement en élevant la conscience individuelle à la souveraineté, ce mépris du passé, malgré l'enthousiasme factice de quelques imitateurs, s'étendit de la philosophie à la religion, à la politique, et facilita cette rénovation dont nos pères ont été les glorieux acteurs, et dont nous sommes les héritiers et les dépositaires.

Je ne me plaindrai donc pas, même dans cette chaire, que le péripatétisme avec l'antiquité ait été oublié par le XVIIIe siècle. Il devait l'être, lorsque tant d'autres choses, bien plus graves encore, étaient oubliées comme lui; mais ce que je crois, c'est que cet oubli doit avoir un terme, c'est que ce qui fut bon et utile, un siècle ou deux avant nous, serait aujourd'hui mauvais et inique. Il me semblerait même, en insistant sur une assertion aussi évidente, faire une sorte d'injure à mon siècle. Aujourd'hui que les passions, nécessaires au combat, n'ont plus d'objet après la victoire, aujourd'hui que la lutte a cessé par le plus juste triomphe, on a senti, de toutes parts, un besoin de conciliation et de tolérance, qui s'est satisfait d'abord dans la politique, mais qui doit aussi pacifier la philosophie. Dans la science, il ne s'agit plus de débris et de ruines; mais il y a encore des proscriptions, des oublis, des injustices à réparer. Le péripatétisme en a long-temps souffert, mais il ne doit pas en souffrir plus long-temps encore, et tout m'annonce autour de moi, si je ne me trompe, que le moment de la réparation n'est pas éloigné.

Quand je parle de cet oubli du passé, il faut bien comprendre qu'il s'agit surtout de la France et de l'Angleterre, et des autres nations de l'Europe,

qui, satellites dociles de ces deux-là, règlent sur elles les phases de leur pensée et de leur foi intellectuelle : mais l'Allemagne a toujours fait exception. Par suite d'une foule de causes très complexes, elle fut, au XVIII[e] siècle, le pays qui ressentit le moins vivement l'influence des idées générales et dominantes. La philosophie sensualiste et, avec elle, l'abolition du passé, ont compté peu de partisans en Allemagne. La piété des souvenirs y était restée dans toute sa pureté, et le péripatétisme, à ce titre, y avait été respecté, entretenu, comme toutes les autres grandes manifestations du passé. D'ailleurs quelques motifs plus spéciaux le recommandaient encore à l'Allemagne. Lorsqu'au XVI[e] siècle, la doctrine péripatéticienne, épuisée par les études de quatre ou cinq siècles antérieurs, attaquée par l'esprit d'innovation et par les besoins les plus légitimes de progrès, embarrassée d'ailleurs et obscurcie par les subtilités de la scholastique, était près de succomber avec l'unité même de la foi chrétienne, le protestantisme était venu lui offrir un appui tout-à-fait inespéré. Des écoles catholiques où elle se mourait, cette doctrine était passée plus pure, plus dégagée, plus vivante, dans les écoles protestantes. Mélanchthon, ramenant les fougueuses inimitiés de Luther, avait réconcilié Aristote avec les principes et les études des novateurs. Sous le costume emprunté de la scholastique, il avait discerné le véritable péripatétisme, et avec cet esprit de douceur et de fermeté qui, politiquement, fut si utile à la réforme, Mélanchthon avait imposé l'étude du péripatétisme à ses disciples et à ses coréligionnaires. Ainsi la doctrine d'Aristote, au XVI[e] siècle, était encore si nécessaire aux progrès de l'esprit humain, que les novateurs les plus énergiques en furent aussi les plus énergiques soutiens. Certainement elle avait, parmi les catholiques, de fervens adeptes, à Bologne, à Padoue et dans l'université de Paris, qui, pour elle, persécutait Ramus; mais le culte qu'on lui rendait en Italie et en France, pâlissait à côté de celui que lui vouèrent les écoles de l'église réformée.

Depuis Mélanchthon, ce culte modifié par l'esprit du temps, et restreint dans les justes limites d'une étude sérieuse et constante, n'a jamais péri. Leibnitz le reçut des mains de ses maîtres, et l'entretint lui-même avec une ardeur qui ne se démentit pas. Il tenta même, et en cela il n'aurait fait, je l'espère, que devancer notre temps, il tenta même de prouver qu'Aristote et la science moderne n'étaient pas irréconciliables. Il était peut-être besoin de démontrer au reste de l'Europe la possibilité de cette union; mais pour l'Allemagne, elle ne fit jamais un doute. Au milieu des préoccupations révolutionnaires du XVIII[e] siècle, l'Allemagne protestante, illustrée d'ailleurs par tant de merveilles philologiques, poursuivit, sans distraction, l'étude du péripatétisme. Une si pieuse vénération ne resta pas sans récompense : c'est Kant, c'est Hégel, ce sont les Allemands eux-mêmes, qui nous ont dit tout ce que la prodigieuse fécondité philosophique de leur patrie, à la fin du XVIII[e] siècle, avait reçu de germes et de puissance, dans son commerce séculaire avec le plus vigoureux dogmatisme qu'ait jamais enfanté la philoso-

phie humaine. Hégel surtout a proclamé son admiration et sa reconnaissance, et sa loyale modestie a signalé tous les emprunts que son système avait faits à celui du Stagyrite. Il n'est pas de plus noble ni de plus précieux aveu.

Cet exemple de l'Allemagne n'a certainement point été perdu pour nous. On aurait tort d'en méconnaître l'influence, dans cette rénovation des études péripatéticiennes qui, depuis quelques années, signale notre pays, et qui s'accomplit sous le patronage d'une des classes de notre immortel Institut. Mais cet exemple ne nous était pas nécessaire. Sans lui, et par la force seule des choses, le péripatétisme aurait reparu parmi nous.

J'en ai pour garans tout ce qu'a fait la philosophie française depuis vingt-cinq années, et l'esprit même de notre temps, qu'elle a si bien compris et si bien secondé, après en avoir reçu toutes ses directions principales. Nous pouvions nous passer de l'Allemagne, mais elle nous aura servis puissamment; et, sans parler de secours plus récens qu'elle nous a fournis, je dois rappeler ici, chose d'ailleurs trop peu remarquée, que c'est à elle surtout et à l'inspiration de ses études que nous devons la première histoire régulière de la philosophie, qui ait été tentée parmi nous, et qui parut, il y a plus de trente ans. J'insiste à dessein sur ce fait, dont il me semble qu'on n'a pas assez tenu compte. Pour moi, je pense que l'*Histoire comparée des systèmes de Philosophie*, toute restreinte qu'elle était, a contribué certainement à la direction nouvelle que prit la philosophie française vers l'année 1811, et qu'elle dut aussi en grande partie aux travaux solitaires, mais si originaux et si profonds de M. de Biran. Il n'est rien comme une revue générale des idées et des systèmes antérieurs, pour montrer les vices et les lacunes des idées et des systèmes dominans. Qu'on ne l'oublie pas, la publication de l'ouvrage de M. de Gérando a précédé de plus de sept années le mouvement que M. Royer-Collard et M. Laromiguière donnèrent à la philosophie nationale, sous les dernières années de l'empire.

Vous savez tous, messieurs, ce que ces deux illustres professeurs ont fait pour elle : il ne m'appartient point d'en parler, à moi qui n'ai pu les entendre, quand leurs élèves, leurs disciples fidèles, pourraient vous dire, au besoin, tout ce que leurs leçons ont eu de puissance et de fécondité. Partis l'un et l'autre de doctrines toutes diverses, ils tendaient cependant au même but et conspirèrent à produire le même résultat, c'est-à-dire une réaction contre la philosophie du siècle précédent. L'attaque de M. Laromiguière, quoique moins directe, moins vaste et moins préméditée, eut presque autant d'effet que celle de M. Royer-Collard, plus franchement hostile, plus générale, et qui ne perdit rien de son énergie et de son éclat pour rester enfermée dans le cénacle de l'école. Leur enseignement fut de bien courte durée; les points de discussion, débattus et mis en lumière, furent bien peu nombreux; mais à dater de ce jour, déjà si loin de nous, un grand fait était acquis à la philosophie, et l'on doit ajouter à notre siècle : de ce jour, l'on put affirmer que le XIXe siècle était entré dans une nouvelle voie philosophique. L'on put affirmer qu'il avait un caractère à lui, complètement distinct, et qui le sépare

du siècle précédent. Il venait de s'accomplir une révolution réelle dans le sein de la philosophie, révolution toute pacifique dont ne s'alarma point la susceptibilité si ombrageuse du maître de l'empire; révolution bien grave cependant, faite pour révéler dès-lors, aux hommes attentifs, l'esprit nouveau dont le XIXe siècle était animé, et qui ne devait pourtant faire un décisif avènement que quelques années plus tard.

Ainsi, la philosophie de notre âge avait reçu l'empreinte qui lui est propre long-temps avant que la littérature, long-temps avant que l'ensemble même du siècle reçût définitivement la sienne. De 1811 à 1813, la philosophie française inspirée peut-être, je ne le nie pas, par les deux grands génies littéraires qui ouvrent avec tant de splendeur la carrière intellectuelle du XIXe siècle, d'accord eux aussi, malgré leur opposition apparente, avec la pensée réorganisatrice du consulat, inspirée sans doute aussi par ce noble besoin de création qui travaille éternellement la pensée humaine, la philosophie française avait posé les bases d'un système nouveau. L'école de Condillac, par l'organe même de M. Laromiguière, avait reconnu, non pas son impuissance, comme on l'a dit à tort selon moi, mais ses lacunes et toutes ses imperfections, signalées déjà par la sagacité féconde de M. de Biran. Toutefois ce n'était encore là qu'une négation; M. Royer-Collard eut la gloire d'énoncer le premier, dans une chaire, quelques-unes des affirmations du dogmatisme naissant. De ce moment c'en était fait de la philosophie du XVIIIe siècle, non pas dans ses résultats politiques et sociaux, à Dieu ne plaise que jamais un pareil blasphème sorte de ma bouche! mais c'en était fait de ce dogmatisme exclusif, incomplet, inintelligent, qui résumait ses doctrines dans le mot de sensation. C'en était fait de l'école de Condillac. Bonne pour la lutte et le combat, bonne pour la destruction, qu'elle aussi servit admirablement, elle ne pouvait durer après la victoire, parce qu'il lui était impossible de construire l'édifice nouveau. Elle ne pouvait pas même réparer ses propres ruines.

Sortie d'une réaction, la philosophie nouvelle dut, pour se faire sa place, et constater son existence, débuter par la polémique; mais elle eut bientôt traversé ce stérile domaine. La polémique d'ailleurs était presque inutile, tant les convictions étaient préparées à délaisser les anciennes idées, tant elles se sentaient mal à l'aise, tant elles étaient à l'étroit dans le système de Condillac. Elles se hâtèrent en général de fuir cet abri insuffisant et malsain, et se donnèrent avec toute sécurité à des doctrines qui leur offraient un asile plus spacieux et plus salubre.

Quel était donc le dogmatisme de la philosophie nouvelle? ce n'est point à moi de le dire, et ce ne serait point ici le lieu. C'est une question à laquelle il n'est point temps encore de répondre, et que l'avenir seul pourra résoudre; mais ne croyez pas, que je m'abstienne de répondre par une sorte de prudence cauteleuse, qui serait bien peu digne de l'auditoire auquel je m'adresse, de la chaire où je parle, de la noble science à laquelle j'ai dévoué ma vie. Si je garde le silence sur le dogmatisme de l'école nou-

velle, c'est que ce dogmatisme n'est point achevé, c'est qu'il est une œuvre d'hier, une œuvre d'aujourd'hui, qui n'est point faite, et qu'il serait téméraire de juger, d'exposer même, à moins de s'en porter le défenseur ou le promoteur personnel. Tout ce qu'il convient de dire ici, c'est que le dogmatisme nouveau, qui chaque jour encore s'étend et s'élabore, est, avant tout, spiritualiste. C'est un mot bien grave que je viens de prononcer là, messieurs: si le dogmatisme de l'école nouvelle est spiritualiste, et qu'elle soit sortie, comme le fait est incontestable, d'une réaction, il s'ensuit que la philosophie antérieure n'était pas spiritualiste. Il s'ensuit que la philosophie antérieure a nié l'existence de l'esprit, et avec elle toutes les conséquences qu'elle entraîne invinciblement. C'était là du moins que la logique conduisait le sensualisme : mais heureusement que les lois inflexibles de la logique, si la raison de l'homme les découvre et les classe, ne règlent pas toujours ses actions. Heureusement que nous sommes inconséquens à notre propre pensée, parce qu'une pensée supérieure à la nôtre nous conduit et nous sauve à notre insu. Quoiqu'on l'ait souvent répété, le sensualisme proprement dit n'a pas nié les conséquences spiritualistes sans lesquelles l'humanité ne saurait vivre : le sensualisme n'a pas nié l'immortalité de l'ame et de l'existence de Dieu.

Mais, s'il n'a pas prétendu détruire cette idée suprême, cette idée impérissable, puisqu'elle a pu vivre et se produire au sein même de nos convulsions révolutionnaires, il l'a du moins ébranlée, il l'a du moins obscurcie, ne faisant encore en cela que suivre ces lois éternelles de notre développement qui, à certaines époques, à des temps donnés, et l'on pourrait presque dire périodiques, viennent voiler les antiques croyances pour les abolir et les renouveler. Le sensualisme a ébranlé la foi du genre humain. Il ne l'a pas voulu sans doute; car sa devise constante, avouée, sincère, était le bien de l'humanité, et la philosophie du XVIIIe siècle n'en adopta jamais d'autre. Mais que chacun de nous s'interroge, et qu'il dise si, dans ce temps d'incertitude, de confusion et de doute, il n'a pas senti chanceler en lui ce fondement unique de toute existence, de toute pensée; qu'il dise si, dans notre âge de transition et de scepticisme, il n'a pas souvent appelé à son aide l'appui d'une foi qu'il ne trouvait ni dans son propre cœur, où la tradition ne l'a point mise, ni dans la société, où les débris en sont aujourd'hui si rares et si dispersés. Eh bien ! le spiritualisme nouveau est venu rallier les ames inquiètes, apaiser les consciences éperdues, et, dans nos essais de réorganisation sociale, il est venu proclamer encore une fois, et dès les premières années de ce siècle, le seul principe inébranlable sur lequel les sociétés humaines se soient jamais solidement assises. Que ce soit là son premier et son plus beau titre de gloire.

A ce mérite vraiment social l'école nouvelle en a joint encore d'autres, et, pour n'en citer qu'un seul, rappelez-vous, messieurs, tout ce qu'elle a fait depuis vingt ans pour l'histoire de la philosophie, et en même temps pour cette autre étude, si grave, si féconde et si neuve encore, la philosophie de

l'histoire. La philosophie de l'histoire, je le sais, n'appartient pas à l'école nouvelle; elle est fille du XVIII[e] siècle, et je ne crois pas commettre du moins une erreur, si je fais un paradoxe, en affirmant qu'elle appartient à Voltaire, dont l'Allemagne d'abord, et la France après elle, l'ont héritée. Ainsi, par une contradiction flagrante, mais bien précieuse, le siècle qui détruisait à jamais le passé fondait pourtant la science générale de l'histoire, c'est-à-dire la science même du passé. C'est qu'en effet cette passion immense, dévorante, du XVIII[e] siècle pour l'humanité, cette noble passion, dont aucun homme illustre de ce grand siècle n'a manqué, qui les a tous inspirés, jusque dans leurs écarts les plus désordonnés, cette inépuisable passion ne pouvait être à demi féconde. En transportant si vivement vers l'avenir tous les esprits généreux, elle ne leur montrait qu'une partie du tableau, la plus belle si l'on veut, parce que l'espérance dépasse toujours la réalité, quelque splendide que soit la réalité : mais l'avenir, tout comme le présent, a ses racines dans le passé. Le niveau de l'humanité s'élève à chaque siècle; mais elle repose toujours sur le sol immuable des siècles écoulés. Ce n'est qu'au XVIII[e] siècle que l'humanité a réellement commencé à comprendre tout ce qu'elle était; c'est seulement alors qu'après bien des épreuves elle a eu pleine et absolue conscience de sa dignité, de son importance et de ses forces. De là, le caractère tout historique du siècle où nous vivons; de là, cet intérêt sans égal dont le passé du genre humain est aujourd'hui l'objet, et que n'altèrent même pas des préoccupations trop souvent égoïstes pour le passé national. Les historiens, dont je reconnais d'ailleurs tous les mérites, n'ont pas fait la philosophie de l'histoire; ils l'ont demandée aux philosophes : c'est de la main des philosophes qu'ils ont reçu les idées générales de la science, c'est-à-dire, l'essence même et l'explication de leurs propres travaux. A plus forte raison, était-ce aux philosophes de faire l'histoire de la philosophie, leur domaine spécial, et en quelque sorte exclusif.

Pour vous dire tout ce qu'a fait la philosophie nouvelle dans ce vaste champ, je n'ai qu'à vous rappeler des faits bien connus de vous, des faits que votre mémoire, j'en suis sûr, n'a pas oubliés : d'abord, cette *Histoire comparée des systèmes*, dont je vous ai déjà parlé; puis, de 1813 jusqu'à nos jours, la publication des Œuvres inédites de Proclus et d'Abeilard, celle des Œuvres de Descartes, la publication du *Globe*, recueil célèbre où rayonnèrent, de 1825 à 1830, toutes les idées novatrices en philosophie, en littérature, en politique même, sous la main puissante et féconde d'un écrivain dont je m'honore d'être l'élève et l'ami; puis la traduction de Reid, le chef de l'école écossaise, la traduction des principaux ouvrages de Dugald Stewart, celle de Herder, celle du *Manuel* de Tennemann, l'*Histoire de la Philosophie contemporaine*, l'*Histoire de la Philosophie allemande* depuis Leibnitz; la traduction de l'*Histoire de la Philosophie ancienne* de Ritter, celle de quelques ouvrages de Kant; puis, pour terminer par l'œuvre la plus laborieuse de toutes, la traduction de Platon, commencée l'une des premières, et que cette année sans doute verra finir. Dans cette énumération rapide et incomplète, où des omissions ne peuvent être prises pour des injustices, vous avez reconnu sans peine,

et sans que je les nomme, les acteurs principaux de ce mouvement philosophique dont notre patrie peut être glorieuse; vous avez reconnu celui qu'un choix récent de la Sorbonne vient d'appeler à seconder M. Royer-Collard, puis le professeur à qui la psychologie devra tant un jour, et à qui elle doit déjà tant d'observations neuves et profondes, le professeur qui, en se retirant, a bien voulu me désigner pour cette chaire; enfin le plus illustre des élèves de M. Royer-Collard, celui dont l'infatigable activité dans la chaire, dans l'administration, dans l'Institut, a donné à toutes les branches de l'histoire de la philosophie une si vive et si salutaire impulsion; qui, depuis plus de vingt ans, a porté presque seul tout le poids des études philosophiques de notre temps, et qui a su joindre à tous les devoirs de sa vie passée les devoirs patriotiques qu'imposent les besoins de l'instruction populaire.

A côté de tous les travaux que j'ai cités, je pourrais ajouter les travaux de l'enseignement et de la presse; puis ces autres travaux tout actuels, qui ont signalé le réveil du péripatétisme, et dont je viens ici vous apporter pour ma part un faible écho.

Ainsi, l'école nouvelle a touché dans l'histoire de la philosophie à toutes les grandes époques, depuis les plus reculées jusqu'aux plus récentes : l'antiquité, la scholastique, la renaissance, et les temps modernes. Tout dernièrement, elle vient de citer à la barre de la clarté et de la précision françaises, les systèmes aventureux et trop souvent obscurs qui depuis soixante ans ont fait la gloire de la philosophie allemande. Elle a demandé à l'Écosse la prudence de sa méthode, la certitude de ses résultats : mais élargissant les vues des professeurs d'Édimbourg, elle a cherché dans leurs principes une régénération et une construction nouvelle des sciences philosophiques. Dans son impartiale équité, elle a remis en honneur tous les grands noms, les noms des hommes qui furent utiles aux progrès de l'esprit humain. Elle a comblé bien des lacunes et réparé bien des injustices ou des erreurs. Dans ce vaste inventaire des trésors de la pensée, elle ne pouvait omettre le péripatétisme; et par l'organe de cette classe nouvelle qu'avait créé notre révolution et qu'a rétablie la révolution de juillet, l'Institut de France évoque en quelque sorte du tombeau cette grande figure qui avait conduit et dominé tant de siècles. Il ne se pouvait, messieurs, une réparation ni plus éclatante ni plus décisive. Du reste, c'était bien à notre pays de la faire, et non point à un autre; notre pays avait contracté envers Aristote une sorte de dette personnelle. Au moyen-âge, c'était la France, c'était l'université de Paris qui avait d'abord adopté Aristote, malgré l'église elle-même, et qui ensuite l'avait imposé à l'Europe entière, avec cet illustre enseignement, qui faisait dès lors, dans le monde occidental, cette fortune que nos armes et nos idées devaient avoir plus tard sous Louis XIV et sous le fils belliqueux de la république. Au moyen-âge, la France ne s'était pas trompée en se rangeant sous la bannière du Stagyrite; c'était avec son aide que la pensée moderne, encore au berceau, avait creusé ce premier et bien pénible sillon où elle devait déposer les germes les plus précieux de son avenir et de son indépendance : c'était avec l'aide d'Aris-

tote qu'elle avait construit toutes ces sciences, qui peuvent aujourd'hui provoquer, par leur bizarre formalisme, le dédain et l'ironie, mais dont les nôtres sont cependant issues.

Je crois donc qu'au XIXe siècle la France se devait à elle-même cette sorte de réhabilitation d'un génie dont elle reçut jadis tant de bienfaits, dont elle n'a jamais contesté la puissance, mais qu'elle ne peut pas encore, à l'heure qu'il est, lire dans une traduction française.

Tels sont donc les antécédens du péripatétisme parmi nous; telles sont les circonstances où il reparaît, et les travaux parmi lesquels il vient reprendre sa place. L'étudier aujourd'hui de nouveau, c'est un acte de gratitude. Mais je crois que, de plus, notre siècle peut trouver dans cette étude une réelle utilité. Ce qui domine surtout dans Aristote, ce qui a donné à son style cette forme particulière et inimitable que vous lui connaissez, ce qui marque toutes ses paroles de cette gravité magistrale et axiomatique qui devait en faire le dominateur impérieux de l'école, c'est l'esprit de système, ou, en d'autres termes, l'esprit de synthèse scientifique. Ce cachet spécial, vous le retrouverez partout le même, partout aussi vif, dans ses grandes conceptions, soit qu'elles embrassent la nature et ses innombrables phénomènes, soit qu'elles étudient l'homme et sa pensée ou les arts de sa pensée. Cette rigueur de dogmatisme a certainement contribué, non moins que ses autres qualités, à la prodigieuse fortune d'Aristote; aujourd'hui, c'est elle encore peut-être qui nous sera la plus utile. De l'aveu même des savans, quel est de nos jours le *desideratum* le plus grave de la méthode scientifique? N'est-ce pas la synthèse? La plaie la plus dangereuse qui menace la science, n'est-ce pas cette analyse exagérée qui produit, si l'on veut, des spécialités fécondes, mais qui détruit, du moins pour le présent, l'unité de la science? Cette direction exclusive est un fait dont tous les yeux sont aujourd'hui frappés; je le constate, je ne le blâme point, car il est possible que cette analyse, quelque disséminée qu'elle soit, quelque confuse qu'on la suppose, soit une nécessité pour ce moment et un bien pour l'avenir. Il est probable qu'elle est, même dans ses écarts, une des conditions essentielles de la future synthèse, qui ne manquera pas plus à notre siècle qu'elle n'a manqué à toutes les grandes époques de l'esprit humain. Mais, nécessaire, utile même, cette analyse ne peut point être le but de la science. L'analyse n'a de signification et de valeur réelle, qu'à la condition de la synthèse ultérieure dont elle est l'élément et le préliminaire. Je ne crois pas qu'il soit bon qu'à aucune époque, l'analyse toute seule marche sans le système, ou du moins sans des essais de système général. Je sais également que la synthèse, quand elle ne s'appuie pas sur une division exacte et intelligente, est sujette à bien des erreurs, à bien des extravagances, que risque beaucoup moins la prudence un peu étroite de la méthode opposée. Je ne me porte donc point l'adversaire de l'analyse scientifique de notre époque, mais je pense qu'il est bon que dès aujourd'hui, les esprits philosophiques se préoccupent des élémens de cette nouvelle synthèse, déjà prédite par d'autres que moi, qu'amènera sans nul

doute, et peut-être plus tôt qu'on ne le suppose, cette exubérance même de détails; le XVIIIe siècle, qui est le siècle même de l'analyse, a bien eu son essai systématique, informe si l'on veut, mais d'une incomparable hardiesse, dans le chaos même de l'Encyclopédie. Le commerce d'Aristote aidera certainement la science contemporaine dans les tentatives qu'elle non plus ne manquera pas de faire. Le système aristotélique viendra, comme représentant de l'antiquité grecque, prendre une place incontestée auprès de ces grandes constructions cosmologiques, que notre émulation va ravir à l'Allemagne, et auprès de ces autres synthèses formidables, dont nous devrons bientôt la révélation aux labeurs de l'orientalisme, et devant lesquelles le génie occidental lui-même aura peut-être à s'incliner. La synthèse aristotélique, il est à peine besoin de le dire, est la plus vaste et la plus profonde que le monde grec, père du nôtre, ait transmise à nos études et à notre admiration.

Ne croyez point que pour elle, il s'agisse le moins du monde de ces hypothèses gigantesques, mais injustifiables, dont le bon sens de notre siècle aurait si vite raison, et qu'il dédaignerait même à si juste droit. Je ne vous demande point de m'en croire sur parole, moi qui, venant ici au nom même du péripatétisme, pourrais être suspect de partialité. Mais sans vous en rapporter ni à mon témoignage, ni même à celui des vingt-un siècles qui nous ont précédés, interrogez Linnée, interrogez Buffon, interrogez surtout Cuvier, ce grand naturaliste, dont la parole retentissait naguère dans l'enceinte du Collége de France, et dont la science n'a point encore réparé la perte prématurée; ils vous diront, et vous en croirez des juges aussi compétens, dans des études qui ont fait la gloire impérissable et l'occupation constante de leur génie, ils vous diront que jamais une observation plus sage et plus patiente, une analyse plus laborieuse et plus sagace, n'a été au service d'un esprit plus synthétique.

Ainsi, Aristote ne sera pas seulement pour nous un modèle de synthèse; la science moderne pourra encore, toute circonspecte qu'elle est, se fier à la certitude de ses observations. Elle pourra, en toute sécurité, recevoir son témoignage sur des faits qu'elle ne peut plus étudier, ni dans les mêmes circonstances ni sous les mêmes influences; car, vous le savez, si la part d'Aristote est immense dans les sciences rationnelles, c'est-à-dire dans celles qui, comme la logique, sortent tout entières de la raison humaine, cette part n'est pas moindre dans les sciences naturelles, où la pensée de l'homme est bien toujours l'agent qui les crée, mais n'est plus le sujet même qui les fournit. Ce n'est donc pas la philosophie toute seule qui doit gagner à cette renaissance du péripatétisme, ce n'est même pas l'histoire de la philosophie, non plus que l'histoire générale de l'esprit humain, qui doivent toutes seules en faire leur profit; c'est la science contemporaine toute entière. Dans sa méthode à la fois, et dans ses détails, dans ses besoins de synthèse et dans ses travaux d'analyse, elle peut consulter avec fruit celui qui fut l'oracle scientifique de tant de siècles, et qui peut encore être l'utile conseiller du nôtre.

Je ne pense pas que mon admiration, toute sincère qu'elle est, me fasse illusion; je ne pense pas davantage que les éloges que je rends au péripatétisme, puissent blesser en rien la susceptibilité de notre âge. Le XIXe siècle sait trop bien comment s'est formé l'héritage scientifique dont il jouit et qu'il accroît à son tour, pour s'étonner que le grand homme dont les travaux y contribuèrent si largement, reçoive encore une fois parmi nous l'hommage qui lui est dû; le XIXe siècle sait trop bien tout ce que méritaient de respect et de pieuse étude les enthousiasmes passés du genre humain, pour s'étonner de l'enthousiasme qu'excite encore de nos jours l'un des plus grands génies auxquels le genre humain ait dû ses directions intellectuelles. C'est précisément parce que je me fie aux lumières et à l'impartialité de mon siècle, que je parle ici d'Aristote et de sa juste gloire, avec une sécurité qui peut-être n'eût pas toujours été prudente, avec une franchise qu'un autre siècle aurait eu sans doute de la peine à comprendre.

Mais si ma conviction était moins ferme, si quelque doute pouvait s'élever dans mon esprit sur les dispositions que le péripatétisme doit rencontrer parmi nous, un grand fait, dont nous sommes tous les témoins, serait là pour rassurer mon incertitude. N'avons-nous pas vu de quels applaudissemens notre siècle a salué la renaissance du platonisme, d'abord dans la publication d'un de ses commentateurs alexandrins, et ensuite dans la traduction des œuvres entières du disciple de Socrate? Je reconnais bien hautement, et avec une joie toute philosophique, où l'amitié même n'a point de part, le tribut de style éclatant et d'éloquente sagacité qu'un jeune professeur, devenu depuis un maître illustre, mit au service du platonisme, il y a déjà plus de vingt ans. Je reconnais bien hautement tout ce que le talent du traducteur fit alors pour ranimer encore une fois l'éclat d'une gloire qui, comme celle d'Aristote, avait pâli depuis quelques siècles; mais je crois aussi que l'esprit même du temps préparait ce brillant succès, qui est de plus un grand service rendu à la philosophie et que l'histoire n'oubliera pas. La direction de l'école nouvelle, spiritualiste comme elle l'était, devait nécessairement avoir pour premier résultat, dans l'étude du passé, la réhabilitation du fondateur même du spiritualisme. Le christianisme, tout grand qu'il est, n'avait pas pu se passer de Platon; il lui avait emprunté quelques-unes de ses croyances essentielles. Qui pourrait s'étonner que la philosophie du XIXe siècle, née elle-même d'une réaction plus chrétienne encore que catholique, ait puisé à son tour à cette source auguste, où les pères de l'église avaient puisé sans crainte? Je comprends donc sans peine que le platonisme ait dû recevoir les premiers et fervens hommages de la philosophie contemporaine; elle est revenue au platonisme par un sentiment de piété filiale dont aucune école spiritualiste n'a jamais manqué. Mais certainement l'école nouvelle se serait fait défaut à elle-même, elle aurait mutilé ses propres destinées aussi bien qu'elle aurait mutilé l'histoire, si de la doctrine de Platon elle n'avait procédé à celle d'Aristote. C'est qu'en effet Platon et Aristote, apparus tous les deux à l'époque la plus brillante du génie grec,

sur cet étroit, mais étincelant théâtre de la gloire athénienne, sont depuis deux mille ans les phares inextinguibles dont l'humanité a suivi la lumière. Dans les siècles de ténèbres et d'obscure organisation, ils ont l'un et l'autre éclairé la marche religieuse et scientifique des générations incertaines. C'est que l'un et l'autre ils s'étaient partagé le monde de la pensée. C'est qu'Aristote, spiritualiste autant que Platon, avait cependant donné au spiritualisme de son maître le sage contrepoids de la réalité et de l'observation scientifique, dont plus tard d'autres écoles devaient faire exagération et abus. Une voix éloquente a pu dire qu'ils étaient l'un et l'autre comme « les deux pôles de l'intelligence humaine. » L'histoire de la philosophie est là pour attester que c'est entre ces deux limites extrêmes touchées par Aristote et Platon, que doivent osciller tous les systèmes qui aspirent à rendre compte de cette grande énigme du monde et de la pensée, de la nature et de l'homme, de la raison et de la sensibilité. A aucune époque, l'une de ces deux magnifiques synthèses n'a reparu sans que l'autre, par une sorte d'équilibre inévitable, ne reparût à son tour. L'esprit humain porte en lui ces deux solutions du problème; mais la loi même de son unité fait, que du moment où l'une semble menacer de devenir exclusive, l'autre aussitôt se produit, pour tempérer ce que pourrait avoir d'excessif la prédominance de la solution opposée. Dans la réalité, dans l'essence des choses, les deux solutions coexistent, ou pour mieux dire elles n'en forment qu'une. Comprendre cette grande unité, dans son infinie variété, s'en rendre compte dans ses genres essentiels, dans ses manifestations complexes, tel a été l'objet permanent, toujours nouveau, que les siècles ont cherché dans leurs incessantes méditations. Tel est l'objet des méditations du nôtre. Dans cette investigation à la fois si vieille et si jeune, et pour parler comme Aristote, toujours actuelle, appuyons-nous, messieurs, sur ces deux génies tutélaires qui peuvent encore aider notre âge, après en avoir aidé tant d'autres. Il n'en fut jamais de plus grands. Les vénérer pieusement, avouer tout ce que leur doit la pensée moderne, ne peut coûter ni à notre reconnaissance ni à notre impartialité historique. Les étudier, ne peut coûter davantage à notre amour-propre, qui n'est après tout qu'une juste confiance aux forces que nous nous sentons.

Quant à moi, messieurs, je suis heureux que des travaux indépendans et solitaires m'aient amené à ces graves études, au moment où les efforts de la philosophie contemporaine, où l'impulsion régénératrice donnée aux études philosophiques, où les besoins mêmes de l'esprit de mon temps, manifestés par l'un des grands corps qui représentent la science nationale, semblent conspirer tous à la fois pour atteindre ce noble but. Ma destinée philosophique n'aura point été perdue, si je puis, en m'associant à eux, contribuer, pour ma part, à ce grand résultat.

Barthélemy Saint-Hilaire.

— Trois volumes ont déjà parus des *Œuvres complètes* (1) de M. Alfred de Vigny. Ces volumes contiennent le roman de *Cinq-Mars* et les *Poèmes antiques et modernes*. Chacun de ces ouvrages précise une phase de la vie littéraire de M. de Vigny, et après eux, *Stello*, dont la nouvelle édition ne tardera pas sans doute à paraître, nous a révélé ce beau talent sous une face nouvelle. La publication des œuvres complètes permettra donc de saisir nettement ces trois aspects également curieux sous lesquels s'est montré le poète. Il est possible de faire dériver de ces trois ouvrages de M. de Vigny tous ses autres livres, de rapporter, par exemple, *la Maréchale d'Ancre* à *Cinq-Mars*, *Chatterton* à *Stello*, la trilogie sur *la Servitude et la grandeur militaires* aux *Poèmes modernes*. Dans cette suite d'œuvres d'une exécution sévère, l'enthousiasme, la méditation et le doute se révèlent successivement; on le voit sous la triple forme du poème, du drame historique et de la fantaisie. La critique a déjà consacré aux œuvres de M. de Vigny des appréciations étendues. Il nous suffira donc d'insister après elle, en quelques lignes, sur la sagesse de conception et la vérité historique de *Cinq-Mars*, ainsi que sur la forme délicate et l'élévation des poésies. Depuis long-temps la place de *Cinq-Mars* est marquée parmi les plus beaux romans de l'époque. *Moïse*, *Éloa*, *Dolorida*, n'ont pas seulement aidé à la réforme plastique de notre poésie; ils peuvent revendiquer une autre gloire, celle d'avoir uni pour la première fois à la nouveauté de la forme la profondeur de la pensée et du sentiment. Certaines parties de l'œuvre de M. de Vigny qui n'avaient été sérieusement goûtées d'abord que par un public choisi, seront mieux appréciées de tout le monde, nous l'espérons, après un nouvel examen. L'art grand et pur ne saurait long-temps rester incomprise. A coup sûr, *Eloa* et *Stello* peuvent prétendre à la popularité aussi bien que *Chatterton* et *Cinq-Mars*.

— M. Ch. Didier vient de publier un nouveau roman, *Chavornay*, qui paraît destiné à un plus grand succès encore que *Rome Souterraine* du même auteur. Nous consacrerons prochainement un article à *Chavornay* (2).

(1) Librairie Delloye, place de la Bourse.
(2) 2 vol. in-8o, chez Dupont, rue Vivienne.

F. BULOZ.

LES
ILES SHETLAND.

Patrick Stuart, comte des Orcades.

Les îles Shetland, les dernières terres de l'Écosse du côté du nord, sont séparés des Orcades par un large et orageux bras de mer, le *roost* de *Sumburgh*. Dans des temps reculés, dont les hommes n'ont pas gardé le souvenir, tout l'archipel des Shetland était réuni sans doute au continent britannique par un isthme dont les Orcades, l'île de Fair et les promontoires de Fitfull et de Sumburgh sont les seuls restes. Cette prolongation du continent, si elle exista jamais, a été brisée par les mers furieuses du nord en une cinquantaine de fragmens qui forment autant d'îles, dont beaucoup n'ont pas d'habitans, dont quelques-unes n'ont pas même de nom (1). Unst, Yell, Whalsey et Mainland sont les plus grandes de ces îles. Découpées bizarrement, remplies de longues et étroites criques et de baies profondes, ces îles sont séparées l'une de l'autre par de tortueux détroits. La mer, dans ces détroits, est terrible, mais surtout dans ceux qu'on a nommés le *Bluml sound* et le *Yell sound*. Pour peu que le vent souffle de l'est ou de l'ouest, les vagues s'y engouffrent en tourbillonnant, s'y heurtent avec fracas, et y forment ces irrésistibles courans appelés *roost* par

(1) On désigne les îles qui n'ont pas de nom particulier, sous le nom générique de *holms*. Quelques-unes fournissent un peu d'herbe, le plus grand nombre sont formées de rochers nus habités par des milliers d'oiseaux de mer.

les habitans des côtes voisines. Malheur à la barque qui, par un jour de tempête, a trop tardé à regagner le port! Elle doit infailliblement se briser contre quelqu'un de ces nombreux îlots, aux côtes basses et rocailleuses, dont ces détroits sont hérissés, et contre lesquels le *roost* la pousse avec rage.

A côté de ces mers toujours agitées, la terre offre un singulier contraste : avec quelque fureur que s'y déchaînent les vents du nord et de l'ouest, tout y est calme et comme mort. Sur ces grèves nues et sur ces plaines arides, le vent n'a de prise sur aucun objet. Pas un arbre, pas une broussaille, pas une seule plante, dont la tige s'élève de plusieurs pieds au-dessus du sol, ne croît et ne se balance à la surface de ces terres dépouillées. Un jonc court et des roseaux nains couvrent le fond des vallées humides, un gazon ras ou une mousse spongieuse tapissent toutes les collines, et revêtent d'un éclatant manteau de verdure le terreau noirâtre et le sol tourbeux des plaines. Une avoine maigre et une orge chétive sont les seules plantes céréales qu'on cultive dans les îles Shetland; encore ne croissent-elles qu'à grand'peine dans le voisinage des hameaux, dans les parties du pays les mieux abritées, et qui forment à peine le trentième des terres cultivables.

Il y a peu d'années, les habitans de ces îles n'avaient pas l'idée de ce que pouvait être un arbre. Quand on leur disait que, dans des contrées plus méridionales ou mieux abritées, de grands végétaux, chargés de branches et de feuilles, s'élevaient quelquefois à plus de cent pieds de hauteur, et vivaient plus long-temps que les hommes, ils hochaient la tête avec un sourire d'incrédulité, et semblaient vous dire : A quoi bon nous faire ces contes? nous pensez-vous assez simples pour les croire? Un habitant de la Guinée ou du Congo auquel on aurait raconté qu'au-delà des mers, chez les hommes blancs, l'eau durcie par le froid se fendait avec la hache ou s'écrasait en poussière sous le marteau, n'eût été ni plus étonné, ni plus incrédule. — Nous croirons à vos arbres quand nous en verrons pousser dans Mainland, disaient les Shetlandais aux étrangers qui insistaient. Aujourd'hui des arbres poussent dans Mainland, et c'est à peine s'ils sont convaincus; les plus opiniâtres crient au sortilége. Un laird, habitant de la partie de Mainland qu'on appelle *Busta*, eut, en effet, dans ces derniers temps, l'idée de rapporter d'Écosse, où il avait fait plusieurs voyages, quelques arbres qu'il a plantés dans son jardin; comme il eut soin en même temps d'entourer ce jardin de murailles élevées, ces arbres, abrités des vents de mer, ont crû rapide-

ment. Mais arrivés au niveau de la hauteur du mur, ils ont cessé de grandir, et ont étendu leurs branches horizontalement, comme des pommiers en plein vent. Ces arbres rabougris, qui forment des masses rondes et disgracieuses, sont cependant un objet de profonde admiration pour les pauvres Shetlandais. Il n'est pas un habitant de Mainland, d'Yell ou même de Unst, la plus septentrionale de ces îles, l'*ultima Thule* de l'archipel shetlandais, qui n'ait fait un pèlerinage à Busta pour voir les arbres d'Écosse. On s'y rend par curiosité, par partie de plaisir; et quand un père veut récompenser son enfant et lui faire une promesse qui ne peut manquer de le combler de joie, il lui dit : — Je te mènerai voir les arbres de Busta! Il faut vraiment que ces arbres soient une merveille pour les habitans de Mainland et des îles voisines; car la première question qu'ils adressent à l'étranger qui les visite, c'est inévitablement celle-ci : — Avez-vous vu les arbres de Busta? Si l'étranger a vu ces arbres, ils le félicitent de n'avoir pas négligé un objet si curieux; si l'étranger ne les a pas encore vus : — Allez-y donc, s'écrient-ils, allez-y bientôt, car si vous quittiez Mainland sans voir les arbres de Busta, vous n'auriez rien vu!

Une autre singularité de Mainland (la principale terre des Shetland, comme son nom l'indique), c'est l'absence de routes. Il n'y a guère plus de routes dans l'île qu'il n'y a d'arbres. S'il n'existait pas un bout de chemin qui part de Lerwich, la capitale du pays, et qui s'étend du côté de l'ouest, l'espace d'un mille environ, jusqu'à ce qu'il se perde au milieu d'une plaine marécageuse, on ignorerait dans Mainland ce que c'est qu'une route frayée. Encore, à quelques centaines de pas de la ville, ce chemin de Lerwich est-il en lutte perpétuelle avec l'herbe, les joncs et les mousses, qui lui disputent le terrain qu'il occupe, et qui finissent par s'en emparer. On voit que les Shetlandais sont loin encore des chemins de fer; je doute fort, du reste, que jamais embranchement de *rail-way* aille les trouver dans Mainland, dût-il même conduire de Lerwich aux arbres de Busta.

Il y a quelques années, un paysan de l'île d'Yell, voisine de Mainland, fit le voyage d'Édimbourg, à bord du paquebot. Quand il arriva dans cette grande ville, l'objet qui excita le plus sa surprise, après les arbres des *Meadows* et des *squares*, ce fut le pavé des rues et des trottoirs. On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que ces pierres avaient été placées là à dessein. — A Édimbourg on bâtit donc un chemin comme ailleurs on bâtit une maison? s'écriait-il avec étonnement; — puis, donnant cours à sa naïve incrédulité : — Non, ajoutait-il, non, jamais je ne croirai que des hommes

se soient donné la peine de placer en ordre toutes ces pierres seulement pour marcher dessus !

Les habitans des îles Shetland sont-ils donc en dehors de toute civilisation? non sans doute, et comme ils ne sont pas Écossais pour rien, s'ils n'ont pas de routes, ils ont leur journal, *the Shetland journal*, et ils envoient un député au parlement. Quelques lairds qui ont voyagé, ont bien tenté d'ouvrir des chemins qui devaient joindre entre elles leurs propriétés; mais rarement leurs efforts ont-ils obtenu quelque succès. Les herbages ont bientôt envahi de nouveau ces routes, ou bien elles se transforment en d'impraticables fondrières où bêtes et gens enfoncent jusqu'aux épaules, et quelquefois même disparaissent ensevelis dans un limon noir, composé de glaise et de tourbe détrempée. Le manque d'arbres et cette absence complète de routes rendent on ne peut plus difficiles les communications d'un point à un autre. Les habitans peuvent seuls s'orienter dans ces plaines et ces marécages coupés de lacs salés (*voes*) et de cours d'eau où l'étranger qui voudrait se passer de guide, courrait grand risque de s'égarer. La manière de voyager dans les Shetland est, du reste, des plus simples. Comme il n'y a pas de routes, on ne peut se servir de voitures, c'est une commodité et en même temps un embarras de moins. Il suffit, pour faire les plus lon s trajets, de se munir d'une bride et d'une selle; quelquefois même, quand on est bon écuyer et qu'on a peu de chemin à faire, on n'a besoin que d'une bride. Des chevaux errent toujours en grand nombre autour de chaque endroit habité, cherchant quelques friandises, comme un brin d'orge ou un peu de paille d'avoine oubliée. On saisit à la crinière un de ces chevaux, qui sont fort petits et velus comme des ours; on passe la bride à son cou, on jette la selle sur son dos, on l'enfourche bravement et on part au galop. Ces chevaux ou *shelties* (c'est ainsi qu'on nomme les poneys shetlandais), quoique petits, sont pleins d'ardeur et fournissent d'assez longs trajets. On a, d'ailleurs, la facilité de changer de monture quand l'animal est rétif ou fatigué. Si l'animal est rétif, et qu'il vous jette à terre, vous êtes assuré de ne jamais tomber de plus de trois pieds de haut. Ce n'est guère plus dangereux qu'une chute d'âne, et les jolies écuyères qui débutent à Montmorency nous prouvent parfois que les chutes sont plus divertissantes que dangereuses ; ajoutons que dans les îles Shetland on tombe presque toujours sur la mousse ou sur le gazon : raison de plus pour ne pas se briser les os. Mais le plus grand inconvénient de ces chutes, c'est la difficulté de rattraper sa selle et sa bride, que le *sheltie* emporte

avec lui. Si on le poursuit en le menaçant, on est certain de ne jamais l'atteindre, car il n'y a pas de jambes d'hommes qui valent à la course les jambes nerveuses d'un espiègle sheltie; il faut donc patienter, flatter l'animal rebelle de la voix et du geste, et lui faire toutes sortes d'avances. Il en est auxquelles le poney est fort sensible. Si on tire, par exemple, un morceau de pain de sa poche et qu'on lui en jette quelques miettes, le sheltie les ramasse avec avidité et ne peut résister à la tentation qui le pousse à venir manger le reste du morceau dans la main de l'homme, qu'il ne regarde jamais comme un ennemi, quelque mauvais tour qu'il lui ait joué et quelque rude correction qu'il ait méritée. Le soir, quand on a fini sa journée, on ôte au poney la bride et la selle et on lui rend la liberté. Au moment des adieux, le sheltie se montre quelquefois si caressant, qu'il faut bien lui payer sa gentillesse par quelques poignées de paille ou une tranche de pain d'avoine. Dans les îles Shetland, comme on le voit, ce n'est pas le postillon, c'est le cheval qui demande son *pour-boire*.

Ces petits chevaux sont très communs dans toutes les principales îles, où ils errent par bandes, en compagnie des oies, des porcs et des chèvres, car ils aiment la société. Quelquefois, quand ils se réunissent par troupes, et que les orges et les avoines approchent de la maturité, ils font de grands dégâts dans les terres cultivées; mais il suffit d'un enfant armé d'un bâton, qui les menace en criant, pour les écarter tout le jour; le soir la détonation d'un pistolet mettrait en fuite un escadron de shelties. Ces troupes de shelties deviennent elles trop nombreuses, et leurs invasions trop répétées, les lairds du pays, sur les domaines desquels ces animaux vivent, ont un moyen fort simple de s'en débarrasser. Ils font saisir tous ceux qu'ils peuvent atteindre et qui portent leur marque (quelles que soient leurs habitudes de vagabondage, chaque poney a sur la croupe la marque de son propriétaire); ils en chargent une barque ou un navire qu'ils expédient à Leith, à Glasgow ou même à Londres, où l'on vend la cargaison à bas prix. Dans ces occasions, lorsque le navire qui porte les poneys a fait un rapide et heureux trajet, on vend chaque bête, au moment du débarquement, une trentaine de shillings au plus. C'est un charmant cadeau qu'un mari ne peut refuser à sa femme, quand des hautes régions du *tandem*, elle veut descendre au poudreux terre-à-terre du *phaéton*. Une couple de poneys des Shetland, conduits par un postillon de quarante pouces de haut au plus, c'est l'attelage prédestiné de la petite causeuse à quatre roues. Un bon père de famille dont les enfans ont du goût pour l'équitation, ne

peut non plus, sans imprudence ou sans lésinerie, leur refuser le sheltie : avec un cheval anglais ils pourraient se casser le cou, et un cheval de bois coûterait plus cher. Malheureusement ces petits animaux ont un appétit d'enfer, un appétit peu en rapport avec leur taille, et comme à Londres on ne peut les laisser paître en liberté sur les pelouses des parcs, pas même dans le *Green-Park*, qui cependant ressemble tout-à-fait à un morceau des îles Shetland, les arbres y étant aussi rares et le gazon aussi court, la bête de trente shillings coûte quelquefois, par an, trente guinées à nourrir.

La population des îles Shetland (vingt-quatre mille ames environ) se compose de deux classes d'habitans, les seigneurs ou lairds, et les paysans (*gentry and peasantry*). Le fond de la nation est d'origine norwégienne; cependant, aujourd'hui, peu de lairds sont norwégiens (1); les Écossais les ont remplacés peu à peu, non pas brutalement, non pas en conquérans que l'oppression et la mort accompagnent, mais d'une manière insensible, achetant les fiefs des familles pauvres, ou succédant aux familles qui s'éteignaient, et apportant avec eux des mœurs plus douces et une civilisation plus avancée; ils ont subjugué le pays sans être obligés de le combattre. Ces nobles écossais sont moins aimés de leurs vassaux que les nobles norwégiens, sans doute parce qu'ils sont d'origine différente. Les lairds norwégiens s'appellent *udallers;* ce sont des propriétaires allodiaux, qui possèdent la terre en vertu d'anciennes lois norwégiennes, et non d'après la loi féodale écossaise. L'hospitalité des udallers et des lairds écossais des îles est renommée; c'est principalement à table qu'ils l'exercent. Ils sont hospitaliers comme des gens dont on visite rarement le pays, et qui savent que l'usage ne peut entraîner l'abus. Il n'est pas rare de rencontrer dans ces îles de ces antiques et nobles caractères qui rappellent au voyageur ce Magnus Troil dont Walter Scott a esquissé les traits grands et épiques dans son roman du *Pirate*.

Les lairds, norwégiens et écossais, sont seuls propriétaires de la terre et de la mer, et les afferment à de dures conditions à la classe pauvre (*peasantry*), qui ne possède que sa liberté. Dans le principe, les conditions des loyers n'étaient dures qu'en apparence; les lairds

(1) Les îles Shetland appartinrent dans le principe à la Norwége. Magnus de Norwége les vendit, dans le XIII[e] siècle, à Alexandre d'Écosse. Elles furent ensuite réclamées par le Danemark, auquel, ainsi que les Orcades, elles ont appartenu pendant près de deux siècles. Vers la fin du XV[e] siècle, Christiern I[er] maria sa fille avec Jacques III d'Écosse; comme il était pauvre, il engagea, pour payer sa dot, les îles Orcades et Shetland, dont l'Écosse ne voulut plus se dessaisir.

demandaient beaucoup pour obtenir peu. Maintenant, s'ils demandent beaucoup, ils veulent avoir beaucoup : aussi la misère des paysans est-elle extrême. Autrefois les seigneurs et les paysans ne semblaient faire qu'une même famille, s'entr'aidant, vivant d'une façon patriarcale, et remplis, les uns envers les autres, de mutuels égards et de mutuelle affection. Quelques lairds résidens ont seuls gardé ces habitudes simples et généreuses, et, si la charité n'est pas leur vertu, ils n'ont pas du moins cette dure exigence qui pousse le pauvre au désespoir. Mais trop souvent les lairds qui voyagent reviennent dans leur petit pays, remplis de préjugés et de besoins qu'ils n'avaient pas en partant; ils sentent leur importance, affichent des airs de supériorité qu'ils ne se seraient pas permis autrefois, et, comme leur exigence s'accroît en raison de leurs besoins, ils sont moins humains et moins aimés.

Les Shetland, ces îles solitaires et nues qu'enveloppent d'épais brouillards, que baignent des mers orageuses, ne peuvent avoir de charmes que pour ceux qui n'ont pas visité d'autres pays, de pays où croissent les arbres, où les fruits mûrissent, où le soleil luit des mois entiers dans l'année, au lieu de luire seulement quelques semaines dans la belle saison ; de pays où les jours calmes et sereins sont aussi communs que le sont, dans ces régions septentrionales, les jours de brumes et de tempêtes. Ces lairds qui ont voyagé abandonnent souvent leur pays. De là l'origine d'une des plus grandes plaies des îles du nord de l'Angleterre, des Orcades et du Shetland, l'*absenteism*, comme l'appellent les journaux shetlandais et écossais. En effet, en émigrant, ces lairds des îles afferment leurs domaines à des tiers, ou en abandonnent l'exploitation à leurs intendans (*stewards*); ces fermiers et ces intendans doivent tirer le meilleur parti possible des terres, et en expédier régulièrement les revenus à leurs maîtres, car la régularité des revenus devient nécessaire à l'homme qui vit à Édimbourg ou à Londres. Ces délégués, qui, les trois quarts du temps, sont des subalternes payés à tant pour cent sur les revenus, des paysans grossiers, ou des intrigans que les lairds, dans de précédens voyages, ont amenés avec eux du dehors, ne voient là qu'une affaire, et sont sans pitié. Ils exigent impérieusement de malheureux tenanciers des redevances, en argent ou en nature, que ceux-ci ne peuvent souvent payer; ils les poursuivent avec une dureté que leurs maîtres n'auraient pas; ils les réduisent au plus absolu dénuement, ne leur laissant ni un morceau de pain d'avoine pour se nourrir, eux et leurs familles, ni une toison de brebis pour se couvrir, ni tourbe pour se chauffer : on a vu de ces

infortunés mourir de faim et de misère après une agonie de tout un hiver. Les lairds qui habitent les îles, ayant moins de besoins, sont moins avides ou moins impérieux; ils compatissent aux malheurs qu'ils voient, et ils s'efforcent d'adoucir des maux dont ils mesurent toute l'étendue, non pas en ouvrant leurs bourses, ce serait trop exiger d'eux, mais en n'enlevant pas à leurs vassaux leurs dernières ressources.

Ce sont surtout les pauvres pêcheurs qui sont victimes de l'avidité des *absens*. Les *stewards* des lairds émigrés font travailler ces pêcheurs au plus bas prix possible, et leur salaire est loin d'être en rapport avec les fatigues et les dangers auxquels ils sont exposés sur mer. Ainsi, dans le courant de l'année 1836, la pêche du hareng a produit, dans les Shetland, vingt-sept mille barils de poisson salé, dont la moitié de qualité supérieure; ces vingt-sept mille barils ont été vendus 24,525 livres sterling. Les lairds peu nombreux qui tiennent la mer, et les gros pêcheurs auxquels quelques-uns d'entre eux ont loué leur droit de pêche, se sont partagé 20,025 livres, et ont divisé le reste entre les petits pêcheurs qui, formant le quart de la population, n'ont eu chacun que 1 livre 16 shillings pour prix de leur travail de toute la saison. Il y a là certainement manque d'équité et cause de ruine et de dépopulation pour ces îles. Le moindre pêcheur de nos côtes gagne plus d'argent dans une semaine que le pêcheur shetlandais n'en gagne dans une année. Il est vrai que chez nous la pêche est libre, et que, dans les îles Shetland, non seulement la terre, mais la plage que découvre la marée basse, mais encore la mer qui avoisine cette plage, appartiennent au seigneur. Il arrive souvent, par exemple, que des baleines viennent échouer dans les golfes peu profonds, ou sur les plages vaseuses des îles; on croirait que la dépouille de ces animaux doit appartenir à l'homme qui les a découverts, et qui va les attaquer et les harponner au péril de sa vie; il n'en est rien: le produit de ces chasses dangereuses est réclamé par le seigneur dont le domaine est le plus proche. Quand le seigneur est dans le pays, il fait certainement une bonne part aux pêcheurs; mais, quand il est à l'étranger, à peine ses délégués laissent-ils à ces pauvres gens quelques barils d'huile et quelques ossemens pour se chauffer. Ce sont là les principales causes de cette profonde misère des îles du nord de l'Écosse, dont tous les journaux anglais entretiennent leurs lecteurs. *Destitution in the Highlands*, tel est le titre de nombreux articles qui s'adressent quotidiennement à la pitié des riches du Royaume-Uni. De longues listes de souscripteurs suivent d'ordinaire ces lamentables articles; mais le

produit de ces souscriptions ne peut rien contre des causes de misère auxquelles une généreuse pitié et des sentimens de profonde justice chez les riches seigneurs pourraient seuls remédier, en comblant l'abîme d'une monstrueuse inégalité. Malheureusement, comme le répètent les journaux des Shetland, on a pour maxime, dans ces îles, que la charité doit toujours venir du dehors : les faits ne prouvent que trop l'exactitude de cette assertion. Dans l'année 1832, par exemple, une effroyable tempête enleva, d'un seul coup, cent trois pêcheurs shetlandais; la plupart laissaient leurs nombreuses familles dans un état de complet dénuement. On doit naturellement penser que les témoins d'un si grand désastre durent tout faire pour y porter remède; mais, quels que fussent les efforts de personnes charitables pour recueillir un peu d'argent dans les îles et subvenir aux besoins les plus pressans de ces malheureuses familles, elles ne purent trouver un seul *farthing* dans tout le Shetland (*not one farthing was subscribed*). A Londres et dans le sud de l'Écosse, on recueillit heureusement 3,000 livres environ; sans ce secours, venu du dehors, les deux tiers des membres de ces familles privées de leurs chefs eussent succombé aux horreurs de la misère et de la faim. Doit-on maintenant s'étonner si chaque jour la détresse du pays augmente dans une effrayante proportion? Elle doit nécessairement s'accroître en raison de la charité des *voisins*, de l'indifférence des *résidens*, de la dureté des *absens*.

Cependant les paysans de ces îles sont industrieux, et, comme tous les peuples d'origine danoise ou norwégienne, ils ont du goût pour l'agriculture; mais, travaillant toujours pour autrui, et attachés à la glèbe comme nos serfs du moyen-âge, leur industrie est stationnaire, et l'agriculture, chez eux, ne fait guère de progrès. Ils sont plus éloignés des cantons agricoles de l'Écosse que les insulaires de Skye et de Long-Island, et cependant leurs instrumens aratoires sont plus perfectionnés que ceux dont on se sert dans les Hébrides. Au lieu d'employer, par exemple, le *cas-chrom* (espèce de bêche recourbée), en usage chez les Hébridiens et les montagnards du Caithness et du Sutherland, ils se servent de la charrue à bras, mais à un seul bras, il est vrai. Avec le *cas-chrom*, huit hommes, en cinq jours, ne peuvent cultiver autant de terrain qu'en labourerait un seul homme, avec une seule charrue, en un seul jour. Partout les gens de la campagne ont leurs routines et y tiennent; exiger d'eux réflexion, raisonnement et application du raisonnement, c'est beaucoup trop. Les Shetlandais ont leurs habitudes routinières, qu'ils défendent avec opiniâtreté et,

qui plus est, avec une verve assez spirituelle. Écoutez l'attaque et la défense :

— Mais en quoi notre charrue peut-elle vous blesser? demanda l'udaller Magnus Troil; que trouvez-vous à dire contre elle? Ne laboure-t-elle pas notre terre? Que voulez-vous donc de plus?

— Votre charrue!.. Elle n'a qu'un manche, repartit Triptolême Yellowley.

— Ah diable! s'écria le barde Halcro, qui visait au trait vif et pénétrant, vous voudriez donc qu'elle eût deux manches quand elle fait ce qu'elle doit faire avec un seul?

— Et puis, ajouta Magnus Troil, dites-moi donc, homme habile, comment Niel de Lupness, qui a perdu un bras en tombant du rocher de Kekbreckan, pourrait conduire une charrue qui aurait deux manches?

— Et vos harnais! vos harnais sont de peau de veau marin qui n'a pas même été tannée! reprit Triptolême.

— Cela nous épargne la peine de travailler le cuir, répondit Magnus Troil.

— Votre charrue est tirée par quatre petits bœufs attelés de front; il vous faut deux femmes pour accompagner cette misérable machine et pour achever avec deux pelles le sillon qu'elle a commencé.

— Là-dessus, buvez à la ronde, maître Yellowley Triptolême, dit l'udaller, et, comme vous dites en Écosse, n'oubliez pas de lever le coude. Si nos bêtes de travail marchent de front, c'est qu'elles ont trop d'ardeur et qu'elles sont trop vigoureuses pour laisser l'une dépasser les autres. Nos hommes sont trop civilisés et trop galans pour aller travailler à la terre sans emmener leurs femmes avec eux. Nos charrues, telles qu'elles sont, labourent nos champs; nos champs labourés produisent l'orge; avec cette orge nous brassons nous-mêmes notre bière, nous cuisons et mangeons notre pain, et nous le partageons avec les étrangers. A votre santé, maître Yellowley !.....

— Mais du moins permettez-moi une critique sur la race de vos chevaux, répondit Yellowley d'un ton de voix qui semblait implorer merci; vos chevaux, mon cher monsieur, ressemblent à des chats pour la taille, à des tigres pour la méchanceté.

— Si leur taille est petite, répliqua Magnus Troil, ils sont plus aisés à monter, et il est plus facile d'en descendre. (Triptolême ne le savait que trop.) Quant à leur caractère méchant, ceux qui ne savent pas les diriger font tout aussi bien de ne pas les monter.

L'agriculteur se tut, qu'aurait-il eu à répondre?

Magnus Troil, c'est le premier gentilhomme du pays qui raisonne; mais Walter Scott, qui connaissait son Écosse, a été juste, quoique cependant il semble quelquefois faire pencher la balance en faveur de l'udaller et se faire l'avocat du préjugé. Cette ténacité de la routine en Écosse et dans les îles Shetland, est commune au paysan et au gentilhomme. Il ne faut pas s'en étonner, car il en est de même dans toutes les contrées qui se trouvent en dehors des principales lignes de communication, et qui ne sont pas sur le grand chemin des peuples. L'esprit humain y est plus lent à se débarrasser de ses entraves. Comme un myope, dans un pays où l'usage des lunettes est inconnu, il ne peut voir au-delà d'un certain horizon, et il ne se figure pas qu'il y ait rien par-delà cet horizon. Dans les îles Shetland, comme dans bien d'autres pays, le propriétaire ne diffère du paysan que parce qu'il habite une maison, et que le paysan habite une chaumière.

Saint Ninian ou saint Ringan est le patron des Shetlandais. Autrefois la principale église du pays portait son nom. Du temps de la réforme, ses apôtres, dans Mainland, prétendirent que le culte y avait dégénéré en idolâtrie, et que le peuple s'y livrait à de superstitieuses pratiques; comme dans toutes les cathédrales de l'Écosse, celle de Glasgow exceptée, la hache et le marteau vinrent en aide aux réformateurs; les images des saints furent brisées, le toit qui leur servait d'abri fut enlevé, et les murs de l'église, leur forteresse, furent démolis. Il ne reste plus de Saint-Ninian qu'une ruine informe; mais quoique le nouveau culte ait prévalu, cette ruine est encore en grande vénération dans le pays. Si les pêcheurs, au milieu de la tempête, font un vœu, c'est à saint Ninian qu'ils l'adressent. Une fois à terre, ils l'accomplissent religieusement, et dans ce but ils se rendent à son église en cachette et en font le tour un certain nombre de fois. La réforme n'a pu non plus déraciner entièrement ces vieilles croyances populaires que ces hommes venus du Nord ont apportées avec eux. Les antiques légendes de la Scandinavie sont singulièrement du goût des Shetlandais. Les paysans croient encore aux femmes vertes, *green women*, à la fille aux mains rouges, *the Llamb-dearg*, aux voyans, aux sorciers, aux bons et mauvais génies. Ils ont aussi leurs traditions héroïques ou fabuleuses. Chaque pierre grise qui s'élève au milieu de la campagne, ou qui perce la mousse d'un marécage, est le tombeau d'un guerrier; chaque caverne a été la demeure d'un ogre ou d'un magicien fameux; chaque plage couverte de plantes marines, chaque falaise où pendent en guirlandes les *scouries* et le fenouil de

mer (*samphire*), sont fréquentées par les *mermaids* (les syrènes). Ces belles et souples créatures, aux voix harmonieuses, aux cheveux blonds et soyeux, aux yeux si grands et si doux, aux membres veinés d'azur que terminent de longs anneaux écailleux qui plongent sous les flots, viennent dormir au soleil sur le lit moelleux des varechs qui tapissent le rivage. Tout à coup elles poussent de grands cris, et leur corps blanc et rose disparaît sous la vague bleue. C'est qu'elles ont vu flotter à la surface de la mer la barbe du moine marin; plein d'une amoureuse ardeur, que ne peuvent éteindre les eaux glacées de l'océan, le monstre lubrique poursuit sans relâche ces jolies filles de la mer.

Dans les longues nuits d'hiver, quand le soleil se lève à onze heures du matin, pour se coucher à deux (1), et que son disque rougeâtre parcourt en quelques instans un petit coin de l'horizon, assis autour d'un grand feu de tourbe ou de gazon, allumé au centre de leur cabane, ces hommes simples et crédules, tout en buvant le *bland*, cette eau-de-vie du pays qu'ils font avec le petit-lait fermenté, se racontent, pour la centième fois et avec une prolixité toute poétique, les vieilles et fabuleuses légendes des *berserkars*, les combats des rois de la mer, les terribles aventures des nains, des géans et des sorciers, qui autrefois habitaient leur île. Si c'est un pâtre ou un laboureur qui parle, comme *Tam O' Shanter*, l'un des héros de Burns, ils racontent les terribles apparitions qui, un jour de tempête, les ont empêchés, le pâtre de conduire son troupeau dans la montagne, le laboureur d'achever son sillon commencé. Il est vrai qu'ils oublient d'ajouter, pour expliquer leurs visions, que ce jour-là ils avaient bu quelques verres de *bland* de plus que de coutume. Si c'est un ouvrier, il assure que, de derrière le tas de tourbe amassée devant sa porte, il a vu les *trows* le regarder avec un sourire moqueur; qu'une nuit entendant battre sourdement le fer sur son enclume, il s'est réveillé subitement, et qu'il a vu les *trows* s'enfuir, les *trows*, ces génies familiers, qui, au dire des Shetlandais, travaillent de préférence le fer et les métaux, qui habitent les collines et les cavernes, et qui, pour délibérer sur les méchancetés qu'ils veulent faire, se réunissent habituellement dans les lieux où un meurtre a été commis, où le sang a coulé (2). Quand l'arc-en-ciel brille, c'est le pont qui conduit au

(1) En revanche, dans la belle saison, les jours sont bien longs. Du haut d'un rocher de l'île de Hoy, dans les Orcades, on peut voir le soleil à minuit pendant le solstice d'été. Ce n'est pas son disque réel, c'est son disque réfracté qu'on aperçoit.

(2) Les habitans des îles Feroë appellent les *trows*: *foddenskeneand*, le peuple souterrain. Les Norwégiens les appellent *duergars*.

paradis, disent les Shetlandais; et mêlant les fables du nord aux traditions chrétiennes, au bout de ce pont, racontent-ils, s'ouvre la première des cinq cents portes resplendissantes que les ames des élus doivent franchir pour entrer dans le ciel. Près de cette porte veille saint Pierre, le gardien du paradis; son œil perçant voit tout; son sommeil est plus léger que celui de l'oiseau, et son ouïe est si fine, qu'il entend croître l'herbe des prairies et la laine des agneaux. Ce saint Pierre ressemble étrangement à Heimdal aux dents d'or, le gardien du Valhalla, le paradis des Scandinaves.

Mais ce sont les marins et les pêcheurs, ces hommes qui passent la moitié de leurs jours à lutter contre des mers orageuses, qui ont les plus effrayantes histoires à raconter. Leurs combats avec l'Océan et leurs naufrages n'en sont que d'insignifians épisodes. Un jour, à travers l'eau bleue et transparente de la mer calme, ils ont aperçu sur le sable, au-dessous de leur navire, le *Kraken*, le géant des eaux, le plus monstrueux des êtres vivans, tapissant le fond des mers de ses bras immenses, et allongeant du côté de leur navire ses doigts membraneux et souples, armés, comme les bras filiformes du polype ou de la sèche, de deux rangées d'avides suçoirs. S'ils ont pu lui échapper, c'est que le vent s'est levé, a troublé les eaux et arraché leur navire aux tenailles du monstre. Une autre fois, à travers les brumes de l'hiver, ils ont vu, au détour d'une île retirée, le serpent de mer, dont la tête s'élevait au-dessus des flots comme la colonne d'un phare, dont les yeux brillaient comme des étoiles, et dont les anneaux énormes, formant un gigantesque chapelet, se déroulaient à perte de vue sur les abîmes de l'Océan. Qu'ils l'aient vu ou non, ils y croient dans toute la sincérité de leur cœur; nos matelots de Trouville et de Fécamp y croient bien aussi, quand deux fois chaque année ils mystifient, sans le savoir, nos journalistes de province, ou se laissent mystifier par eux. Ces récits passent de père en fils, de générations en générations, et sont aussi goûtés par ces insulaires que le *bland*, l'oie fumée ou une tranche de bœuf saignant un jour de fête; ils aiment encore à entretenir le voyageur de l'histoire de leur pays et des faits intéressans qui s'y sont passés, histoire qu'avec leur tour d'imagination un peu poétique ils rendent souvent aussi merveilleuse qu'une légende scandinave, aussi fantastique qu'un conte d'Hoffmann.

A l'homme positif qui les interroge sur la quantité de tourbe que renferme leur île, sur leur manière de l'extraire et de la faire sécher, sur leur façon de l'employer comme combustible, ou comme engrais lorsqu'elle a été réduite en cendres, ils répondent par l'histoire de

Turf Einard, qui le premier apprit aux habitans de Mainland à brûler la tourbe. Si vous leur demandez quel est ce roc isolé qui résiste victorieusement aux continuels assauts de la mer, et sur le haut duquel on voit les ruines d'un château : — C'est le *Fraw Stack,* le rocher de la vierge, vous répondent-ils; et alors ils vous récitent une ballade qui doit être renouvelée des Grecs, car l'histoire qu'elle célèbre n'est autre que celle de Jupiter et de Danaë, baptisés à la norwégienne.

Cet écueil qu'on aperçoit à fleur d'eau dans les plus basses marées, à l'entrée du port de Lerwich, c'est le rocher de la *Licorne;* le vaisseau de l'Écossais Kirkaldy s'y brisa en poursuivant la barque du fameux Bothwell, cet époux éphémère de Marie Stuart, qui fuyait par ce chemin périlleux, quand sa perte semblait assurée; ce vaisseau s'appelait *la Licorne,* et il a donné son nom au rocher. Mais quelle est, non loin de cette même ville de Lerwich, cette petite tour à demi ruinée, pareille à un moulin à vent qui aurait perdu son toit et ses ailes? C'est la Tour des Espagnols. Le laird de Quendale, dont elle avoisine la demeure, vous racontera qu'autrefois le duc de Medina-Sidonia, grand amiral de l'invincible *Armada,* poussé sur ces rivages écartés par la tempête qui détruisit la flotte espagnole, logea dans cette tour avec sa suite. Le vieux Malcolm Sinclair, qui avait couru le monde dans sa jeunesse, l'un des aïeux du laird actuel, était le propriétaire de cette tour. Il s'était résigné à exercer envers ces fugitifs, qui avaient l'insolence de commander en maîtres, une hospitalité forcée, mais il avait gardé avec eux son franc parler de montagnard. Un jour que le vieillard murmurait plus que de coutume, l'orgueilleux Espagnol crut lui fermer la bouche en lui demandant si jusqu'alors il avait vu un homme tel que lui. — *Farcie on that face,* s'écria Sinclair, *I have seen many a prettier man hanging in the Borrow Moore.* (Ah! la drôle de face, s'écria Sinclair, j'ai vu plus d'une fois de plus jol's hommes que cela pendus dans le *Borrow Moore.*) On pense bien que l'Espagnol n'en demanda pas davantage.

Mainland, la principale île des Shetland, a la forme d'un dragon qui déploie ses ailes. Lerwich, la capitale du pays, est placée dans la tête du dragon comme son œil; l'immense baie que protége l'île de Brassa, (*Brassa sound*), et qui contiendrait aisément deux mille navires, semble la gueule du monstre; le cap de Sumburgh forme sa narine recourbée, et le promontoire de Fitfull se dresse comme sa crête menaçante. Le cap de Sumburgh et le promontoire de Fitfull (Sumburgh-Head, Fitfull-Head) sont constamment exposés aux assauts des mers puissantes qui entourent les côtes des îles Shet-

land. Un grès friable par places forme le massif de ces promontoires. De temps à autre, des blocs énormes, détachés de la falaise par les vagues, se précipitent avec fracas dans l'Océan, où ils forment de nouveaux écueils; d'autres restent suspendus à mi-côte, comme les murailles d'une citadelle dont le canon a miné la base. Le pêcheur fait glisser rapidement sa barque le long de ces roches que le pied d'une chèvre peut mettre en mouvement, et qui l'écraseraient sous leur masse. Ces rocs d'un gris de fer, veinés de rouille sanglante, hérissent en partie le promontoire de Fitfull et la côte ouest de Lerwich, dont ce promontoire est le dernier prolongement. Sur l'un de ces rocs qui s'avance dans la mer, ceint d'écume comme la proue d'un navire, et dont le grès poli a présenté plus de résistance aux envahissemens des flots, on aperçoit un amas de constructions informes, de tours à demi renversées, de murailles lézardées et pendantes, d'un gris sombre comme le rocher. Ces murailles et ces tours, construites de pierres brutes et de moellons liés à peine par un grossier ciment, ont cependant résisté au travail des ans, plutôt par la solidité de leur masse et de leur assiette que par le fini de leur construction; quelques-unes des tours principales sont encore couvertes de ces dalles de grès qui, dans les îles Shetland, remplacent l'ardoise ou la tuile. Le lierre ne croît pas le long de ces murs et n'enveloppe pas ces tours d'un vêtement de verdure; le lierre est une plante inconnue à ce pays; ses branches n'auraient pas assez de force pour se retenir à la pierre, dont le vent furieux les aurait bientôt détachées. La mousse seule et le lichen les couvrent par places, le lichen de marbrures bleuâtres ou argentées, la mousse de larges taches des couleurs les plus variées. Ces mousses, noirâtres à la base des murs, jaunissent, brunissent, et prennent des teintes d'un rouge de sang, en approchant du haut des tours et des créneaux qui les couronnent. Les jours de tempête, éclairé de livides lueurs, le vieil édifice qu'elles revêtent en entier, semble tout souillé de sang; mais si le soir le soleil, au moment de se cacher dans les flots, déchire les nues orageuses et dore ces tours antiques de ses derniers et splendides rayons, on dirait un de ces palais fantastiques aux toits de flammes, aux murailles de feu, qu'habitent après leur mort les héros et les demi-dieux scandinaves.

Ces tours, ces murailles à demi écroulées, et tout cet ensemble de massives constructions, forment le château de *Scalloway*, que Walter Scott semble avoir esquissé dans la description qu'il nous a laissée du manoir de *Jarlshof*, l'habitation de l'udaller Magnus Troil. Quoique

construit sans aucun principe d'architecture et ruiné en partie, Scalloway ne date cependant pas d'une époque très reculée. Ce château porte le chiffre de l'an 1601 sur ses murailles, et sur sa porte on lit l'inscription qui suit :

Patricius, Orcadiæ et Zelandiæ comes,
Cujus fundamen sanum domus illa manebit
Labilis e contra si sit arena perit.

Ce Patrick, comte des Orcades, qui, dans cette occasion, a voulu faire le bel esprit, n'était rien moins cependant qu'un savant en *us* ou qu'un agréable pédant. Tout au contraire, il a laissé dans ces îles un effrayant souvenir. Pate Stuart (c'est le nom populaire du comte des Orcades) est le croquemitaine du pays, l'ogre dont on fait peur aux enfans; c'est l'épouvantail des femmes et des jeunes filles. Les femmes s'attendent toujours à le rencontrer au détour de chaque ravin, derrière chaque rocher. Si on en croit tout ce qu'on raconte dans les îles Shetland du terrible comte des Orcades, il aurait, certes, bien mérité l'étrange réputation qu'on lui a faite. Les paysans shetlandais eux-mêmes n'ont pas perdu toute peur de Pate Stuart; ils n'en parlent qu'avec réserve, comme ils parleraient d'un mauvais et puissant esprit. Quelques promesses que l'on fît à l'un de ces crédules insulaires, s'engageât-on à lui donner au retour une cruche de *bland* bien remplie ou un baril d'huile de baleine, on ne le déciderait certainement pas à aller cueillir, le soir, un brin de mousse ou détacher une pierre du vieux manoir de Scalloway. Scalloway est le quartier-général des mauvais génies de l'île. C'est là que les *brownies* se traînent en grinçant des dents, que les *trows* dansent en chœur en grognant comme des porcs, en bêlant comme des agneaux, en sifflant comme des oiseaux de proie. Toute la nuit on entend dans les corridors déserts de Scalloway le bruit du marteau qui bat le fer, du soufflet qui gémit, de la forge qui pétille; car les *trows* sont d'infatigables forgerons. Dans les nuits de tempête, la *Walkyriur* (1) est assise sur la plus haute des tours du manoir, les jambes nues et pendantes, le coude posé sur le genou, la tête appuyée sur la main; pensive et triste, elle attache sur le navire en péril son regard fixe, qui flamboie au milieu des ténèbres, comme l'escarboucle enchantée de la montagne de Wart (2).

(1) Femme promise aux guerriers morts.

(2) Le *Wart* est une montagne escarpée des îles Orcades. Dans les mois de mai, juin et juillet, on aperçoit de loin, vers minuit, quelque chose qui brille à son sommet. On a cherché

Ces lieux désolés et ce château abandonné depuis bien des années furent cependant le théâtre de joyeuses scènes et de bruyantes et folles orgies. A en croire les chroniqueurs morts et les chroniqueurs vivans, qui ne manquent pas dans ces îles, Pate Stuart était dans son temps aussi joyeux compagnon que méchant homme. Il aimait les femmes et les jolies filles; il aimait par-dessus tout le plaisir que le danger assaisonne, il aimait les audacieuses folies; Pate Stuart, c'est le don Juan des îles Shetland.

Patrick Stuart était cousin du roi Jacques VI; il descendait d'un fils naturel de Jacques V. Il rêva la souveraineté des îles Orcades et Shetland; et ne pouvant l'obtenir de droit, il voulut du moins en jouir de fait. Comme nous l'avons dit, il avait fait bâtir en 1601 sa forteresse de Scalloway; il avait choisi les Shetland pour y établir le siége de son pouvoir, parce que ces îles étaient moins accessibles encore que les Orcades à l'action du gouvernement d'Écosse, dont il se prétendait indépendant. Une fois établi dans son château de Scalloway, il se pose en véritable autocrate des îles du nord, qu'il gouverne tyranniquement. Son histoire ressemble à celle de ces petits princes italiens du XV[e] siècle. Ce sont les mêmes caprices de despote, la même dissolution et la même férocité, la même activité et les mêmes ressources dans les momens difficiles, les mêmes péripéties étranges dans tout le cours de sa vie criminelle, et la même fin dramatique. Cette fin nous est racontée de diverses manières par la tradition. Les incidens qui l'accompagnent et qui assurèrent la punition du tyran des Shetland, offrent un intérêt tout romanesque. Voici la version la plus singulière et la plus répandue dans l'île :

Patrick, comte des Orcades, vivait en débauché et ne croyait guère en Dieu. Quand il pouvait jouer un mauvais tour à un prêtre ou séduire une jeune fille, il le faisait avec une satisfaction sans égale, et comme il était plein d'audace, tous les moyens qui pouvaient le conduire à ses fins lui semblaient bons, les moyens les plus iniques comme les moyens les plus dangereux. Patrick régnait depuis dix ans environ sur les Shetland, et, malgré les plaintes des habitans de ces îles, le gouvernement d'Écosse avait toléré cette sorte d'usurpa-

quel pouvait être l'objet qui brillait ainsi, et on n'a jamais pu le découvrir. Le peuple prétend que cette lueur est causée par une escarboucle enchantée, incrustée dans le roc. Le docteur Wallace, dans sa description des Orcades, attribue cette lueur extraordinaire à la réverbération des rayons du soleil, dont le disque à cette latitude, et dans cette saison de l'année, se montre à minuit au niveau de l'horizon que l'œil embrasse du sommet de la montagne de Wart. Le docteur Wallace suppose que ces rayons frappent sur des rochers mouillés par le suintement des eaux d'une source.

tion, incapable qu'il était alors de la faire cesser. Il eût fallu, pour y mettre fin, s'emparer de l'oppresseur de ces îles; il eût fallu équiper une flotte, lever une armée, et faire en règle le siége du château de Scalloway, qui passait pour imprenable. Patrick Stuart, qui savait combien il était en horreur aux habitans des îles, ne sortait jamais qu'accompagné d'une troupe de satellites bien armés; c'étaient des aventuriers de Norwége, d'Irlande ou d'Écosse, qu'il enrichissait de ses rapines, et qu'il regardait plutôt comme ses compagnons de débauches et d'aventures que comme ses soldats.

Lerwich, la capitale des îles Shetland, cette petite ville qui, de nos jours, renferme à peu près deux mille habitans, n'en comptait, du temps de Patrick, que quelques centaines. Lerwich, depuis nombre d'années, est fréquentée par les flottilles des vaisseaux pêcheurs de toutes les nations qui relâchent dans son port, soit au commencement de l'été, lorsque l'immense armée des harengs fait invasion dans ces parages de l'Océan, soit à l'automne, lors de la pêche du cabillaud et de la morue. Du temps de Patrick Stuart comme aujourd'hui, Lerwich était donc le port et le marché du pays. C'était là qu'à certains jours se rendaient les pêcheurs et les paysans de ces îles pour acheter des provisions ou pour vendre celles qu'ils avaient faites. Lerwich n'est distante que de quelques milles du château de Scalloway; aussi Patrick y faisait-il de fréquentes incursions, soit qu'un jour de marché il voulût approvisionner à peu de frais sa maison en enlevant arbitrairement les denrées que les pauvres gens apportaient de la campagne ou des îles voisines, soit qu'il résolût de frapper la misérable ville de taxes onéreuses. Dans ces occasions, quand les insulaires avaient connaissance des projets du pillard, ils cachaient leurs provisions et leurs marchandises et s'enfuyaient. Mais Patrick arrivait souvent d'une manière si brusque, qu'il leur laissait à peine le temps de fuir sans rien cacher. Les habitans de l'île qui se rendaient au marché posaient donc aux environs de la ville, sur un roc ou sur quelque éminence qui dominait la campagne, des sentinelles qui devaient les prévenir de l'arrivée du comte et leur donner le temps de vider la place.

L'hiver de 1614 venait de finir; aux longues nuits de ce pays, à ces nuits de vingt heures que suit un jour triste, éclairé par un pâle et froid soleil dont le disque s'élève à peine de quelques pieds au-dessus de l'horizon brumeux, succédaient des nuits plus courtes et des jours plus gais; les neiges fondaient sur les collines, et la pointe du gazon des pelouses exposées au midi commençait à verdir. Les oiseaux re-

venaient par bandes du midi et de l'orient; le froid, qui n'est jamais aussi rigoureux dans ces îles que dans d'autres pays placés sous la même latitude, n'arr.tait plus le cours des ruisseaux et n'encombrait plus de glaces les ports de Mainland. Les campagnes étaient redevenues praticables; on pouvait se rendre du hameau à la ville la plus proche sans courir le risque de se perdre dans les neiges ou de s'enterrer dans des fondrières. Les habitans recommençaient à se visiter, et comme leurs provisions d'hiver étaient épuisées, ils se rendaient de tous les points de l'île et de toutes les îles voisines à Lerwich, où ils comptaient en acheter de nouvelles. Ces marchés qui suivent l'hiver sont toujours les mieux fournis et les plus fréquentés. Cette année-là le premier marché de Lerwich s'était passé sans mésaventure; le second marché venait de s'ouvrir, et les paysans, un peu enhardis, s'y étaient rendus en grand nombre. Tout à coup un homme monté sur un de ces shelties noirs aux poils crépus et longs comme la toison des brebis, arrive au galop au milieu de la place, où se pressaient en foule fermiers, paysans et pêcheurs. Les uns chassaient devant eux des oies, des poules, des chèvres, des moutons ou de petits bœufs noirs appelés *kyos,* qui ont un air de famille avec les shelties, qui sont velus et laineux comme eux, qui comme eux ont l'œil espiègle et fier, et le caractère indomptable. Les autres conduisaient leurs barques chargées de saumons, de raies, de harengs, et d'oies sauvages fumées. — Pate Stuart! Pate Stuart! — s'écrie le cavalier d'une voix tonnante, et il disparaît par le chemin opposé à celui par lequel il est venu. En un instant la place se vide. Les pêcheurs sautent à bord de leurs barques, déploient leurs voiles ou s'éloignent du rivage à force de rames, les paysans et les fermiers suivent en désordre le chemin par lequel l'inconnu vient de s'éloigner, les marchands qui ne peuvent fuir jettent confusément leurs denrées dans les maisons les plus voisines et en ferment brusquement les portes; mais avant que la place soit tout-à-fait déserte et le marché nettoyé, Patrick y est arrivé au galop. Il monte, lui, un beau cheval qu'à sa grande taille et à sa robe blanche on reconnaît pour être originaire de Norwége. Les gens de sa suite l'accompagnent sur toutes sortes de montures : chevaux d'Angleterre, chevaux d'Ecosse et shelties. Patrick est couvert de fer de la tête aux pieds. Il s'arrête au milieu de la place et promène un regard de colère et de dédain sur la scène de confusion dont il est cause, sur ces barques qui mettent à la voile, sur ces rustres qui fuient, sur ces marchands qui n'ont pu emporter leurs denrées, et qui attendent, humbles et glacés d'effroi.

Patrick cependant se contente de sourire d'un air de mépris; cette fois il n'enlèvera à ses malheureux vassaux ni leurs bestiaux, ni leur pain, ni leur argent. Il fait au pas le tour de la place, suivi de ses gens. Arrivé vis-à-vis de la porte de l'église, il s'arrête tout à coup. Son corps est immobile, son regard plonge sous le porche; on dirait une statue équestre dressée devant l'église. Que regarde-t-il ainsi? Qu'a-t-il vu? — Une jeune fille est debout sous la voûte du porche. Elle est belle de la beauté du Nord : ses cheveux sont blonds, ses yeux bleus; sa peau blanche est veinée d'azur et de rose. Elle jette du côté de la place des regards d'épouvante. Quand le cri de l'inconnu : — Pate Stuart! Pate Stuart! — a retenti, elle s'est enfuie et s'est réfugiée à l'entrée de l'église. Le brigand n'osera sans doute pas l'en arracher; c'est du moins ce qu'elle a pensé.

— Quelle est cette jolie fille? demande Patrick en se tournant vers un des gens de sa suite.

— C'est la belle Eda, la fleur du Mainland.

— C'est une fleur de l'espèce de la violette; elle est modeste et vit cachée. Je ne l'avais pas encore aperçue.

— L'été dernier Eda n'était encore qu'une enfant; l'hiver en a fait une jeune fille.

— Et une belle fille, par saint Ringan! s'écrie le comte.

— Oh! oui; une fille qui ferait oublier à un moine le vœu de chasteté.

— Si un moine s'en souvenait jamais. Mais où habite cette mystérieuse créature, cette merveille inconnue?

— Sur le roc de Grunista, au nord de Lerwich, non loin de l'île de Brassa.

— Quoi! sur cette pointe de rocs noirs qui s'élèvent comme une tour au-delà des plaines et des fondrières qui entourent Lerwich! La fauvette s'est donc cachée dans le nid de l'aigle?

— C'est que la fauvette est peureuse, et que le nid de l'aigle est si escarpé, qu'on ne peut aller l'y chercher.

— Ah vraiment! c'est ce que nous verrons, murmura le comte, qu'échauffaient déjà les feux naissans d'une passion sauvage.

Et faisant ensuite brusquement tourner son cheval sur lui-même, il sortit de Lerwich par le même chemin qu'il avait suivi en venant, nonsans avoir jeté en arrière un dernier regard sur la belle Eda.

La cour d'Écosse était lasse de la tyrannie et des dilapidations du comte des Orcades. Chaque jour de nouvelles plaintes des habitans des îles lui arrivaient, et Patrick en était toujours l'objet. Plus d'une fois les menaces du gouvernement écossais étaient venues le troubler

dans sa retraite; le roi Jacques avait dit en plein conseil que le bourreau pourrait seul faire justice de son cousin des Orcades. Patrick le savait; il craignait de pousser à bout ceux qu'il n'avait déjà que trop irrités. Il n'osa donc essayer d'un rapt à la face de tout un peuple, sur le seuil du sanctuaire; il aima mieux avoir recours à des moyens détournés qui ne lui semblaient pas moins sûrs.

A peine dans la campagne, il avait dépêché un de ses affidés dans la ville; il avait su par lui que ce jour-là Eda devait retourner, après le marché, au rocher de Grunista. Des paysans d'un hameau voisin de sa chaumière lui tiendraient compagnie pendant une partie de la route; mais elle ferait seule le reste du chemin, et de nuit peut-être, les jours étant bien courts et la distance bien longue. Patrick en savait assez. Il dresse aussitôt ses plans. Il rentre à Scalloway, prend un habit de paysan, et montant sur le premier poney qu'il trouve, il se dirige rapidement vers le roc de Grunista. Il arrive quelques instans avant la nuit, et se met en embuscade derrière une grosse pierre, au pied du roc, le long du chemin qu'Eda devait suivre. La nuit couvrait déjà la plaine, et Patrick commençait à trouver le temps long, quand il entendit le bruit des pas d'une personne qui venait du côté de la ville. Comme ses vêtemens frôlaient la roche derrière laquelle il était caché, le comte alongea doucement la main, et put toucher l'étoffe de laine de la robe d'une femme. Plus de doute : c'était Eda. Patrick, s'élançant sur la malheureuse d'un seul bond, comme le chat sur l'oiseau qu'il guette, la saisit vivement entre ses bras, et avant qu'elle eût pu pousser un cri, il lui avait couvert la tête d'un sac, dont il s'était muni à cet effet. La paysanne était tombée sans faire aucune résistance; Patrick tira les bords du sac vers les pieds, l'en enveloppa tout entière, les noua, puis, malgré les plaintes et les sourds gémissemens de sa victime, il la chargea sur ses épaules, et se dirigea du côté de Scalloway. Patrick, tout en marchant rapidement, jetait de côté et d'autre de longs et perçans regards sur la plaine, que l'obscurité enveloppait, cherchant un sheltie à portée. Comme il n'apercevait rien et que ses forces étaient prodigieuses, il continua bravement son chemin avec son sac, qu'il trouvait moins pesant qu'il ne l'eût pensé. Les mouvemens de la malheureuse créature qui y était enfermée devenaient aussi de plus en plus faibles.

Patrick, qui s'attendait à une vive résistance, se félicitait de cette facile résignation de sa victime. Il avait eu soin de percer le sac de plusieurs trous vers la tête; par conséquent, il ne craignait pas que l'air vînt à manquer à sa prisonnière. Il se hâtait, car la distance était

grande, et il voulait être de retour à Scalloway avant le jour. Il était au tiers du chemin, quand il entendit le bruit des pas d'un cheval qui venait de son côté et les voix de deux paysans. Était-il poursuivi? Patrick s'arrêta et prêta un moment l'oreille. Ces deux paysans parlaient du marché du jour et de l'effroi que l'apparition de Pate Stuart leur avait causé. Patrick prit le parti de les attendre; la nuit était si épaisse, qu'il ne craignit pas d'être reconnu. Ces bonnes gens furent d'abord effrayés de la rencontre d'un homme à cette heure de la nuit; mais quand ils le virent chargé de la sorte, ils se rassurèrent et lièrent conversation avec lui.

— Que portait-il dans son sac?

— Un porc qu'il avait acheté au marché de Lerwich.

— Un porc d'Écosse, à en juger par la grosseur? Un Écossais pouvait seul être si long et si gros.

— Oui, un porc d'Écosse de la taille et de la grosseur d'un homme des îles Shetland.

— Que ne le faisait-il marcher, au lieu de le porter ainsi dans un sac?

— Le porc pouvait s'égarer, et les *trows* le lui voleraient.

— Mais l'animal se plaignait et râlait comme un chrétien.

En effet, l'infortunée créature renfermée dans le sac faisait entendre une sorte de plainte sourde qui eût attendri tout autre que son ravisseur.

— C'est que rien ne ressemble plus à la voix d'un chrétien que le cri d'un porc.

— Mais la pauvre bête va crever?

— Et celui qui la porte va rendre l'ame; je n'en puis plus! s'écria Patrick en s'arrêtant.

— Prends mon cheval pour un bout de chemin, et mets ton sac en travers sur son cou, dit un des paysans.

— Parles-tu sincèrement?

— Oui, par saint David! Je suis las d'être secoué par cette maudite bête; je cède ma place à l'Écossais.

— Et l'Écossais la prend volontiers, dit Patrick en posant le sac en travers sur le cou de la bête.

Puis, l'enfourchant lui-même rapidement, il lui presse les flancs de ses talons, et avant que les paysans aient eu le temps de s'apercevoir de son projet, il part au galop, les laissant tous deux émerveillés de l'aventure.

— C'est le roi des *trows!* dit l'un d'eux.

— Ou Pate Stuart! ajouta celui dont le sheltie venait d'être si lestement escamoté. J'ai vu briller sous son bonnet son œil de démon; il vient de faire quelque tour de sa façon.

Les deux paysans se bornèrent à ces conjectures, et, comme on l'imagine facilement, ils n'eurent garde de le poursuivre.

Patrick galopa long-temps dans la direction de son château de Scalloway, dont il voyait par instans briller les lumières à travers les brouillards. Mais comme ce pays, que les anciens géographes ont, avec assez de justesse, comparé aux *poumons de la mer* (1), est tout couvert de marécages, d'étangs et de mousses flottantes, avant d'arriver au pied du roc du château de Scalloway, il fut obligé de faire bien des détours pour ne pas être englouti. L'aube commençait à poindre quand Patrick s'arrêta devant la porte du château. Il mit pied à terre, prit le sac sur le dos du poney, qui s'enfuit, et il poussa un grand cri. Les gardes reconnurent cette voix, et ouvrirent la porte. Patrick entra chargé du sac, où depuis long-temps rien ne remuait. Il monta à l'appartement qu'il avait coutume d'habiter, et en ferma soigneusement la porte. Patrick était inquiet de l'immobilité de sa prisonnière. Il s'approcha d'une fenêtre, qu'il ouvrit pour que les premières lueurs du jour qui rougissait la crête des vagues de la mer lui prêtassent leurs clartés. Plaçant ensuite le sac debout dans l'embrasure de la fenêtre, il prit un poignard, et d'un seul coup déchira la toile dans toute sa longueur.

Quelles furent la surprise et l'épouvante du ravisseur quand, au lieu de la jolie fille pâle et évanouie qu'il s'attendait à voir sortir du sac et à ranimer de ses baisers, il aperçut un horrible visage de vieille femme, un visage osseux et tout sillonné de plis profonds. Entre un nez recourbé comme un bec d'oiseau qui touchait à un menton relevé en pointe, s'ouvrait démesurément une bouche sans lèvres et sans dents, autour de laquelle grisonnaient quelques longs poils; des yeux caves et vitreux étaient bordés d'un liséré rouge et d'un large cercle brun; des cheveux rares et d'un gris terreux tombant par mèches sur un cou tout plissé, plein d'angles et de trous, entouraient cette figure décharnée, que le calme de la mort rendait plus hideuse encore.

(1) Strabon, citant Pythéas le Massilien à propos de l'île de *Thulé*, qui, dit-il, n'est ni terre, ni mer, ni air, mais comme un composé de ces trois élémens, et pareille aux poumons de la mer. Si, comme des géographes modernes l'ont prétendu, l'Islande eût été la *Thulé* des anciens, Strabon n'eût pas manqué de faire entrer le feu au nombre des élémens qui la composaient.

— C'est la *Walkyriur* que j'ai enlevée! s'écria Patrick en se rejetant en arrière avec un mouvement d'inexprimable dégoût. Puis, honteux de sa terreur, et s'approchant de ce cadavre qu'un rayon jaunâtre du soleil levant éclairait d'une manière sinistre, et dont les yeux éteints semblaient arrêtés sur lui avec une expression d'amère ironie, il le saisit comme un furieux et le précipita par la fenêtre, espérant ainsi se débarrasser de cette horrible vision.

— C'est la *Walkyriur!* c'est la *Walkyriur!* répétait-il pendant que le corps roulait de roc en roc. Ce n'était pas la Walkyriur, c'était la vieille Meg Dhu, la mère d'Éda, que le comte avait enlevée à la nuit, comme elle rentrait, après avoir long-temps attendu sa fille sur le chemin de Lerwich.

Le cadavre fut ramassé au pied du roc par des pêcheurs, et on reconnut bientôt Meg Dhu. Les paysans qui avaient rencontré le comte racontèrent ce qui leur était arrivé, et on ne douta plus que Patrick n'eût causé la mort de la pauvre vieille, qu'il avait sans doute prise pour sa fille. Éda pleura sa mère, mais elle jura de la venger.

Il y avait, dans un hameau voisin du rocher de Grunista, deux jeunes paysans qui, toutes les fois qu'ils rencontraient Eda dans la campagne en conduisant leurs troupeaux, ou sur la plage au moment de retirer leurs filets, lui disaient qu'ils la trouvaient belle, qu'ils l'aimaient, et qui tous deux eussent voulu en faire leur femme. La belle et courageuse fille alla les trouver. — Magnus, dit-elle à l'un, Sweyn, dit-elle à l'autre, vous m'aimez, vous me le dites, il faut me prouver que vous dites vrai. Pate Stuart, le démon de Scalloway, a fait mourir ma mère; il faut que Pate Stuart meure comme ma mère est morte! Je promets ma main et mon cœur à celui de vous deux qui, le premier, saura me venger de Pate Stuart!

Magnus et Sweyn écoutèrent avec joie la promesse d'Eda, car tous deux l'aimaient, et tous deux étaient des garçons de courage et d'entreprise. Le lendemain de ce jour, un chanteur frappait à la porte du château de Scalloway, un de ces chanteurs comme on en rencontre encore dans ces îles, et qui rappellent les bardes d'autrefois. La porte s'ouvrit, et le chanteur fut introduit dans le château; mais soit qu'il eût mal chanté, soit plutôt qu'on l'eût rencontré la nuit, un poignard à la main, rôdant près de la chambre qu'habitait Patrick, le lendemain, au point du jour, le pauvre barde était pendu par les pieds aux gargouilles de la plus haute tour du château. On le laissa là jusqu'à ce que les corbeaux eussent fait plus d'un bon repas à ses dépens. Ce chanteur, c'était Sweyn, le plus impatient des deux amans.

Magnus restait, Magnus ne fut point découragé. Mais au lieu d'aller, comme son imprudent rival, se jeter dans la gueule du loup, il aima mieux essayer de prendre le loup dans ses piéges. Plus d'une fois il s'embusqua derrière un roc ou se cacha sous la mousse, près du chemin que Patrick devait suivre; mais toujours le comte était accompagné d'une nombreuse garde, ou bien il passait trop loin de Magnus. Un jour cependant, Patrick Stuart s'étant hasardé dans un défilé entre deux collines rocheuses, Magnus, qui le guettait, fit rouler du haut d'une pente escarpée une grosse pierre qui tua son beau cheval de Norwége, et qui écrasa deux des gens de sa suite. Mais Magnus s'était imprudemment montré au moment où il avait vu Patrick renversé. Magnus, stupéfait de le voir se relever vivant, ne se cacha pas assez à temps, car la balle du mousquet d'un des soldats qui accompagnaient le comte vint se loger entre ses deux épaules. Magnus n'était pas mort, mais il ne pouvait plus s'enfuir; le sang coulait à gros bouillons de sa bouche et de ses narines, et son heure suprême n'était pas éloignée. Patrick le fit attacher à la queue d'un jeune sheltie sauvage qu'on lâcha dans la plaine. — Les manans, une autre fois, s'écarteront peut-être de mon chemin, dit-il au moment où l'animal s'échappait entraînant Magnus à travers les rochers; l'exemple leur profitera. — Quand le soir le sheltie s'arrêta, épuisé de fatigue, Magnus n'était plus qu'un informe cadavre; ses membres étaient disloqués ou brisés, et sa chair pendait en lambeaux le long de ses ossemens à demi dépouillés. Eda avait donc perdu ses deux amans comme elle avait perdu sa mère. Patrick Stuart avait causé leur mort; comment pourrait-elle se venger et les venger tout à la fois?

Le roc de Grunista, au haut duquel était bâtie la cabane d'Eda, ressemble à une pyramide renversée, ou plutôt à un champignon monstrueux dont la tige s'enfonce profondément dans un sol tout hérissé de rochers. Cette tige est beaucoup plus étroite que la couronne, qui est aplatie au sommet. C'est au milieu de cette petite plate forme que cette chaumière, seule habitation du rocher, était placée. Pour y arriver quand on venait de la plaine, il fallait de toute nécessité se servir d'une longue échelle qu'on appuyait contre le rebord circulaire du roc. Pendant long-temps les habitans de Grunista s'étaient servis d'échelles établies à demeure dans le rocher, comme les échelles de Louéche en Suisse, mais depuis que le comte des Orcades était venu s'établir à Scalloway, amenant avec lui une bande d'étrangers qui couraient le pays, le rançonnaient et le pillaient, les habitans du rocher avaient détaché les liens qui retenaient l'échelle

à la paroi du roc. Le soir, quand tous étaient rentrés dans leur nid, ils retiraient l'échelle derrière eux, s'isolant ainsi du reste de l'île, et n'ayant plus rien à redouter des hommes. Peu à peu les ermites de Grunista étaient devenus moins nombreux : le père d'Eda était mort, son jeune frère s'était fait pêcheur et vivait dans une autre partie de l'île, et enfin quand sa mère était devenue victime de Patrick, Eda était restée seule habitante du rocher. Les paysans des hameaux voisins, inquiets, pour elle, de la voir isolée de la sorte, l'avaient plus d'une fois engagée à venir habiter parmi eux; toutes les femmes eussent voulu lui servir de mère, tous les jeunes gens et les jeunes filles de frères et de sœurs. Mais Eda s'opiniâtrait. Depuis la mort de Magnus et de Sweyn, quoique le péril fût plus grand que jamais, sa résolution était la même; et quand on la pressait de quitter sa solitaire retraite, elle répétait résolument que tant que le roc de Grunista serait debout, elle n'aurait pas d'autre demeure.

Nous avons oublié de dire que la plate forme de Grunista n'est accessible que d'un côté et sur un seul point. Les aspérités du roc, et des mousses ou des plantes aquatiques qui recouvrent des trous pleins d'eau, ne permettent pas de placer des échelles en aucun endroit. Cette partie accessible de la roche présente même de grands dangers, la base de l'échelle ne reposant que sur une étroite corniche fort élevée au-dessus du niveau de la plaine, à laquelle conduit un escalier taillé dans le roc. Des trous ont été percés dans le massif de la corniche, et c'est dans ces trous qu'on assujétit les pieds de l'échelle, qui autrement pourrait glisser, quand on veut monter ou descendre.

Ce n'était pas un caprice de jeune fille, c'était un plan bien arrêté qui retenait Eda sur ce roc isolé. Les terreurs des paysans qui l'engageaient à ne pas vivre ainsi seule, lui paraissaient fondées; elle s'attendait à une nouvelle attaque de la part de son redoutable ennemi. Loin de craindre cette attaque, elle la désirait, certaine qu'elle était d'en profiter pour sa vengeance. Le jour elle s'écartait peu du rocher et ne sortait qu'accompagnée; le soir elle retirait soigneusement son échelle après elle; elle plaçait ensuite plusieurs grosses pierres sur le rebord de la corniche. Ces pierres, à demi suspendues sur le précipice, et que leur seul poids retenait, devaient infailliblement tomber, si l'on essayait de gravir le rocher de ce côté. Si leur poids n'écrasait pas l'assaillant, le bruit de leur chute avertirait du moins la jeune fille du péril qu'elle courait. Eda ne s'était pas trompée dans ses prévisions. Un soir que, retirée dans sa cabane et veillant comme une sentinelle

attentive (elle ne dormait que vers le matin), elle prêtait l'oreille aux divers bruits qui interrompaient le silence de la nuit, au souffle du vent de mer, aux plaintes de la chouette, au cri aigu des *sea fowls*, elle entendit un froissement léger non loin de sa cabane, le bruit inusité d'un corps étranger qu'on dressait contre la roche; ce bruit fut aussitôt suivi de la chute d'une pierre qui roula au fond du précipice avec un long retentissement. Plus de doute, l'ennemi était là! Eda ne perd pas de temps; pleine d'émotion et de courage, elle accourt au seul endroit du rocher qui fût accessible. La chute de la pierre n'avait pas déconcerté l'assaillant; l'échelle dont il s'était muni avait été replacée contre le roc, et un homme en avait déjà franchi les premiers échelons. Eda n'en put douter quand, saisissant les bâtons qui dépassaient le rebord de la corniche elle sentit le poids de cet homme, qui montait rapidement. Le moment était critique, le danger pressant. Eda, recueillant toutes ses forces, essaya de soulever l'échelle et de la rejeter en arrière; mais l'inconnu y pesait déjà de tout son poids : la jeune fille ne put réussir à la renverser; l'échelle retomba sur le rocher. Eda ne perdit pas courage; saisissant un seul bout de l'échelle elle le tira de côté, de manière à la faire glisser le long de la paroi du précipice. Cette fois l'échelle obéit et glissa lentement : l'homme qui montait poussa une imprécation terrible, et, comme il n'était plus qu'à quelques pieds du rebord du rocher, il essaya de s'y cramponner; mais son poids l'entraîna. L'échelle perdit l'équilibre et tomba avec fracas; la courageuse fille entendit le bruit sourd d'un corps couvert d'une armure, qui roulait au bas du rocher. L'ennemi était-il mort? La nuit était profonde, et Eda n'avait aucun moyen de s'en assurer; cependant, comme elle entendit bientôt, au fond du précipice, des cris et des malédictions, elle ne douta pas que l'assaillant ne fût encore en vie. Ces cris et ces imprécations étaient accompagnés de plaintes que la douleur arrachait à l'inconnu, il était donc blessé; ces imprécations et ces plaintes portaient toujours du même endroit, la blessure de son ennemi était donc assez grave pour l'empêcher de se relever et de s'enfuir. Eda comprit alors ce qu'elle avait à faire. Elle rassemble au sommet du roc toute la paille et toute la tourbe qu'elle peut trouver, et elle y met le feu. La flamme s'élève pétillante; Eda l'alimente en y jetant les bancs, les tables et les chaises qui garnissaient la cabane, de sorte qu'à distance on doit croire que la chaumière même est en feu. Ce moyen ne pouvait manquer de réussir. La flamme brille à peine depuis quelques instans, qu'on entend déjà le son des cloches d'un hameau voisin; bientôt des cris se mêlent au son des cloches;

ces cris remplissent la campagne et s'approchent. Déjà les plus alertes des insulaires sont au pied du rocher. Les plaintes du blessé avaient cessé. Était-il mort? avait-il fui? Eda n'hésite plus; elle prend son échelle, l'appuie sur la plateforme, descend rapidement, et raconte aux premiers arrivans ce qui vient de se passer. Le brigand est blessé; il ne peut être loin. On le cherche, et bientôt, à la lueur des torches, on aperçoit un homme couvert d'une armure, qui, comme le crabe ou le homard que la mer, en se retirant, a laissé à sec sur la plage, s'enfonçait à reculons dans une fente du rocher. Son visage est pâle et son regard menaçant; son heaume est détaché; les pièces de son armure sont faussées, le fer des cuissards pénètre dans les chairs, et la jambe paraît brisée; cependant il tient toujours une hache à la main, et il semble décidé à s'en servir.

— C'est Pate Stuart, le brigand! Il faut le prendre, s'écrie un des paysans; et plus téméraire que les autres, qui hésitent, il s'élance sur le blessé pour le saisir. Un coup de hache, qui lui ouvre le crâne, lui prouve qu'il ne s'est pas trompé, et que c'est bien le redoutable Patrick qui est là et qui les attend.

— A mort, le brigand! à mort, l'assassin! s'écrient les paysans; mais la hache saignante que le comte a relevée, les tient à distance. Ils crient, ils s'agitent, et n'osent approcher. Alors Éda leur donne l'exemple; elle saisit un fragment de rocher et le lance à la tête du blessé; tous l'imitent, et Patrick, qui ne peut fuir, tombe bientôt privé de sentiment. Aussitôt on lui arrache sa hache que sa main défaillante retient encore; on l'entoure, mais non sans effroi, comme les pêcheurs de la côte entourent un cachalot échoué, qu'ils ont harponné durant tout un jour. Si Patrick, qu'ils garottent, fait un mouvement, tous songent à fuir; mais quand le comte recouvre ses sens, il est chargé de plus de liens que les nains de Lilliput n'en couvrirent Gulliver.

— A mort! à mort! s'écrient toujours les paysans, et ils conduisent leur prisonnier à Lerwich pour le pendre au gibet. Dans Mainland comme en Écosse, la loi criminelle ordonnait alors que justice immédiate fût faite du meurtrier saisi au moment du meurtre, la main rouge (*red hand*), selon l'expression énergique du vieux code. Déjà le comte des Orcades, toujours garotté, et au cou duquel on avait attaché la hache qui lui avait servi à commettre son dernier meurtre (la loi l'ordonnait encore), était hissé sur l'échelle du gibet au milieu des hurlemens de joie des Shetlandais, qui se félicitaient hautement de se voir délivrés du tyran; déjà le nœud fatal allait

serrer le cou du meurtrier, quand tout à coup parut sur la place, à la tête de son équipage, le commandant d'un navire écossais arrivé la veille de Leith, et qui portait des ordres du roi. Patrick, comte des Orcades et cousin du roi, ne devait pas périr de cette mort obscure. Justice serait faite, justice solennelle, le messager du roi le promettait; mais malgré sa promesse, ce ne fut qu'avec un farouche murmure de vengeance désappointée que le peuple lui remit sa proie.

Le roi cependant tint parole; justice fut faite. Convaincu du crime de rébellion, d'abus de pouvoir et de forfaits sans nombre, Patrick, le comte des Orcades, fut exécuté à Édimbourg, en 1614. J'ai vu, dans le musée des antiquaires de cette ville, l'instrument de son supplice. On l'appelle *the maiden* (la vierge); le criminel que la *maiden* allait mettre à mort s'agenouillait sur un échafaud, le corps courbé en avant, la tête placée entre deux poutres, peintes en noir, au haut desquelles était suspendue une hache tranchante chargée d'un énorme lingot de plomb. Cette hache était retenue par une corde passée dans une poulie. Le bourreau lâchait la corde, la hache glissait le long d'une double charnière, entre les deux poutres, et séparait d'un seul coup la tête du tronc. On voit que la *maiden* n'était autre chose que la guillotine (1). Le régent Morton, le dernier de ces terribles Douglas, l'orgueil et l'effroi de leur pays, avait fait venir d'Halifax, dans le comté d'York, à Édimbourg, la *maiden*. On s'en servait à Halifax de temps immémorial, et Morton, qui regardait la terreur comme le plus sûr des moyens de se maintenir au pouvoir, n'eut garde de négliger une aussi redoutable invention. Un coin de l'Écosse remuait-il, une de ses provinces avait-elle besoin d'être disciplinée, Morton y envoyait la *maiden;* on abattait quelques têtes, et tout rentrait dans l'ordre. Si l'un de ces seigneurs si long-temps et si souvent rebelles murmurait, donnait de l'inquiétude, Morton le menaçait des caresses

(1) Le supplice de la guillotine nous vient donc des Écossais. Les Écossais l'avaient emprunté aux Anglais, et, dans le XVI[e] siècle, il était populaire en Allemagne. J'ai entre les mains une gravure d'Aldegraver, élève d'Albert Durer, qui porte la date de 1553. Cette gravure représente Titus Manlius faisant décapiter son fils, qui a combattu sans son ordre. Le fils de Titus a la tête passée sous le couteau d'une guillotine fort bien dessinée. Comme dans toutes les gravures allemandes de cette école et de cette époque, on peut compter les veines du bois et chacun des clous de la machine; la courbure du tranchant de la hache est aussi calculée avec une exactitude mathématique. Cette guillotine est plus massive que la *maiden* d'Edimbourg et que la guillotine française. Dans la gravure d'Aldegraver, le bourreau d'une main retient la tête du patient, placée entre les deux montans de la machine, et de l'autre décroche la corde au bout de laquelle pend la hache. Titus Manlius, la main sur la hanche et armé de pied en cap, comme un chevalier de la cour de Maximilien, regarde d'un œil stoïque le supplice de son fils.

de la terrible vierge, comme de nos jours Marat menaçait ses ennemis des baisers de la guillotine, et le seigneur se taisait et redevenait un serviteur fidèle et dévoué. Mais il est souvent arrivé que l'inventeur est mort victime de son invention. Morton, le vieux lion, comme on l'appelait, fut obligé un jour de résigner le pouvoir entre les mains du roi son maître, devenu majeur. Ce fut l'heure du triomphe et de la vengeance de ses ennemis; accusé par eux de complicité dans le meurtre de Darnley, le père du roi, Morton fut jugé, condamné à mort, et, à son tour, il plaça sa tête blanche sous le fer de la *maiden.*

Le comte Patrick des Orcades, tyran des Shetland, fut un des derniers condamnés qui périt du supplice de la *maiden* (1). Les usages anglais venant à prévaloir en Écosse, à la hache de la *maiden* on substitua la pendaison.

FRÉDÉRIC MERCEY.

(1) La dernière exécution à l'aide de la *maiden* est celle du comte d'Argyle, condamné comme rebelle, en 1685, à avoir la tête tranchée. Il monta sur l'échafaud avec courage, et serra entre ses bras les poutres de la *maiden* en s'écriant : — Voilà la plus agréable *fille* que j'aie jamais embrassée! »

DE

LA CHEVALERIE.

Seconde Partie.

V.

INSTITUTIONS CHEVALERESQUES.

Après avoir étudié la chevalerie dans les sentimens qu'elle a développés, dans les mœurs qu'elle a créées, je vais l'étudier dans les institutions qu'elle a produites; après avoir fait son histoire morale, je vais tâcher de faire son histoire politique.

Le principe politique de la chevalerie était ce principe dont s'effraient aujourd'hui nos lois, et qui était si puissant au moyen-âge, l'association; au moyen-âge, elle était partout; les artisans se groupaient en confréries, les villes commerçantes formaient des ligues comme la ligue anséatique. La chevalerie elle-même était une grande association européenne, semblable à cet égard au clergé; et, comme au sein du clergé furent fondées des associations particulières, des ordres religieux, de même, au sein de la chevalerie universelle, se formèrent des chevaleries particulières, des ordres chevaleresques.

J'ai déjà parlé de ce qui constituait la chevalerie comme ordre, comme classe. Quand il s'est agi d'établir la réalité de la chevalerie, j'ai dû rappeler les prérogatives dont jouissaient les chevaliers, et à côté de ces prérogatives les devoirs spéciaux qui leur étaient imposés. Je ne reviendrai pas sur ce point; mais je ferai remarquer que la

vie du chevalier, depuis le premier jour jusqu'au dernier, était soumise à une législation traditionnelle, qui en réglait et en gouvernait toutes les périodes. Dès l'enfance, on le préparait à sa condition future; il commençait par des grades inférieurs; il était d'abord page ou varlet, puis écuyer. En passant du premier grade au second, il était soumis à un cérémonial qui ressemblait assez à celui par lequel on s'élevait du rang d'écuyer au rang de chevalier. L'adolescent était conduit devant l'autel par ses parens, chacun d'eux tenant un cierge à la main, et là il recevait, comme plus tard le chevalier, le coup de plat d'épée, la colée; c'était un premier degré dans l'initiation chevaleresque; puis venait le second; on était solennellement admis à faire partie du corps des chevaliers. Alors s'accomplissaient des cérémonies symboliques dont je reparlerai lorsque je traiterai des rapports de la chevalerie et de l'église. Dès ce moment on appartenait à un corps constitué; on jouissait de certains privilèges, on avait le droit de porter un certain costume; en un mot, on entrait dans ce qu'on appellerait aujourd'hui une catégorie sociale. La chevalerie, si elle était conférée avant l'âge marqué pour la majorité, donnait la vie civile. Quelquefois l'investiture chevaleresque précédait cet âge, quelquefois elle était reçue beaucoup plus tard, il y a des exemples de personnages qui ne furent créés chevaliers qu'à cinquante ans; d'autres le furent dès le berceau. Ceux-ci étaient des princes et des personnages puissans, et cet abus se rapporte à l'époque de la décadence de la chevalerie.

Il est si vrai qu'on appartenait à une société particulière quand on avait rang dans la chevalerie, qu'on pouvait en être exclu, comme on pouvait être exclu de la cléricature et excommunié de l'église. Il y avait des formules terribles pour la dégradation du chevalier; c'était une véritable excommunication chevaleresque. Le moyen-âge entourait de symboles expressifs tous les actes de la vie, toutes les dispositions de la loi et de la pénalité; de même que lorsqu'il s'agissait de l'excommunication religieuse on employait, pour frapper l'imagination, ces moyens si connus, les flambeaux renversés, les reliques des saints traînées dans la poussière ou placées sur des épines, de même, pour dégrader les chevaliers qui s'étaient rendus indignes de ce titre, on avait recours à des symboles qui n'étaient pas moins terribles. On plaçait le chevalier déchu sur un échafaud, on brisait ses armes pièce à pièce, et l'on en jetait à ses pieds les débris; on lui ôtait ses éperons, et ils étaient placés sur un tas de fumier; on coupait la queue de son cheval; on attachait son bouclier à la queue d'un autre cheval, qui le

traînait dans la poussière. Alors un héraut d'armes demandait qui était là devant lui; trois fois on nommait le chevalier, et trois fois le héraut d'armes répondait : « Cela n'est point; il n'y a pas ici de chevalier, il n'y a qu'un lâche et un foi-mentie. » Enfin l'on emportait le criminel sur une civière dans l'église, et l'on récitait pour lui les prières des morts; car l'honneur était la vie du chevalier, et le jour où il en était dépouillé, il n'était plus qu'un cadavre.

Ainsi la chevalerie constituait un état réel, formait une classe et un corps constitué dans l'état. Il y avait des règles pour être admis dans ce corps comme il y en avait pour être admis dans d'autres associations du moyen-âge; il en était de la chevalerie comme des d verses corporations dans lesquelles il fallait passer par un certain noviciat avant d'avoir le titre de maître; on prenait ses grades pour être chevalier comme pour être docteur.

Quant au rapport de la chevalerie, comme institution, avec l'autre grande et universelle institution du moyen-âge, avec la féodalité, nous aurons quelques distinctions à faire et quelques confusions à éviter. La noblesse féodale, a été souvent confondue avec la chevalerie. Il y a pour cela plusieurs raisons : d'abord cette confusion s'est faite, jusqu'à un certain point, dans les idées des hommes du moyen-âge eux-mêmes. Le mot *miles,* désignation ordinaire du chevalier, s'appliquait aussi au noble, au seigneur féodal; d'autre part, le mot *vassal,* qui exprime la dépendance de l'homme lige vis-à-vis de son suzerain; ce mot *vassal* se prenait pour brave, vaillant, et, par suite, s'appliquait au chevalier. Ainsi, nous voyons que Taille-Fer, l'ancien jongleur du XI[e] siècle, chantait à la bataille d'Hastings :

> . . . D'Olivier et des vassaux
> Qui moururent à Roncevaux.

De plus, les auteurs qui ont écrit à une époque où la véritable chevalerie du moyen-âge avait complètement disparu, où il n'y avait plus qu'une chevalerie de cour, qui s'était identifiée avec la noblesse, ont souvent pris l'une pour l'autre. Enfin, ce qui a dû redoubler encore cette confusion, c'est que la chevalerie et la féodalité se faisaient des emprunts réciproques; la féodalité s'efforçait de se mouler, pour ainsi dire, sur le type idéal de la chevalerie. La chevalerie, d'autre part, demandait à la féodalité ses formes, son langage, ses symboles. Il y avait dans la collation de l'ordre de chevalerie quelque chose d'analogue à l'investiture féodale. Cependant il est certain que les deux

choses étaient distinctes dans leur principe; des témoignages positifs l'attestent. On peut prouver, par divers passages tirés des édits de différens souverains, qu'on distinguait *militia*, c'est-à-dire la noblesse, la féodalité armée, de ce qu'on appelait *nova militia*, la nouvelle milice, *honor militaris*, l'honneur militaire, expressions qui désignaient la chevalerie elle-même. Un édit de Frédéric II, qui a pour but de faire de la noblesse une condition de la chevalerie, prouve qu'il n'en était pas ainsi auparavant; les deux choses, la milice ou la noblesse féodale, et l'honneur militaire ou la chevalerie, y sont opposées nettement l'une et l'autre. Le texte de l'édit porte « que personne dorénavant ne soit élevé à l'honneur militaire (c'est-à-dire ne reçoive la chevalerie), s'il n'est de race noble. » Conrad, fils de Frédéric, écrit aux habitans de Palerme qu'il veut être fait chevalier. Bien qu'en vertu de la noblesse du sang que la nature lui a donnée, les commencemens (*auspicia*) de l'honneur militaire ne lui manquent pas, cependant il désire ceindre le *baudrier de chevalerie* (*militiæ cingulum*). « Comme notre sérénité n'a pas encore reçu ce signe que la vénérable antiquité a consacré, nous avons choisi le premier jour d'août pour en décorer notre flanc avec la solennité du noviciat (*tirocinii*). » Ce passage curieux montre qu'on reconnaît une différence entre l'honneur militaire, la chevalerie que confère le baudrier, et la noblesse du sang. D'autre part, Conrad établit que la noblesse du sang est, jusqu'à un certain point, un commencement de chevalerie, ce qui ne l'empêche pas de vouloir l'obtenir d'une manière encore plus complète par une admission solennelle. Cet empiètement de la féodalité, qui fit de la noblesse une condition de la chevalerie, eut donc lieu d'abord en Allemagne; on le trouve à peu près vers la même époque en Aragon. Selon Ducange, ce fut au commencement du XIIIe siècle que le titre de chevalier fut donné aux nobles de préférence, en sorte que *miles* devint synonyme de gentilhomme; il cite Adrien de Valois, qui dit avoir trouvé la première trace de cette confusion dans une charte de 1266. L'opinion de ces savans hommes s'accorde, comme on voit, avec les faits mentionnés plus haut, et montre que si la noblesse féodale a absorbé la chevalerie, et a fini par être une condition de la chevalerie, il n'en fut pas ainsi dès l'origine.

Jamais la chevalerie, bien que fortement envahie par la féodalité, ne fut purement aristocratique; jamais elle ne se recruta exclusivement dans l'aristocratie féodale, et à l'exclusion absolue des classes bourgeoises et populaires. D'abord il y eut, à toutes les époques, un

certain nombre d'hommes appartenant à ces classes qui furent admis dans la chevalerie; l'histoire des troubadours mentionne un assez grand nombre de plébéiens que leur talent poétique éleva au rang de chevaliers. D'autres causes conduisaient au même résultat; dans les momens de détresse, quand la chevalerie avait été moissonnée par la guerre, on la recrutait comme on pouvait dans les rangs de toutes les classes de la société. Ainsi, lorsque la chevalerie de Philippe-le-Bel eut été presque complètement exterminée par les Flamands, on fit une espèce de levée en masse; tout homme qui avait deux fils fut obligé d'en armer un chevalier, et celui qui en avait trois d'en armer deux. Frédéric Barberousse faisait des chevaliers sur le champ de bataille avec des paysans, des soldats de son armée, qui avaient montré du courage. Les auteurs qui rapportent ce fait le déplorent comme attestant la décadence de la chevalerie; mais ceci se passait au commencement du XIIe siècle, à une époque où elle était loin de son déclin. Dans ces différens cas, les classes non féodales sont admises à la chevalerie comme par une sorte d'exception; mais il y a, au moyen-âge, une véritable chevalerie démocratique. Sur plusieurs points de l'Europe, la démocratie a participé aux sentimens et aux mœurs chevaleresques; M. Fauriel a montré la présence de cette chevalerie démocratique dans les républiques italiennes, à Florence en particulier; il a montré dans l'histoire des guerres de Florence une foule de faits qui portent évidemment l'empreinte des sentimens et des mœurs de la chevalerie. Telles sont des joûtes d'armes sous les murs des places assiégées, joûtes dont les héros sont tout aussi souvent des *popolani* que des *nobili*, et qui ne sont pas plus rares quand la démocratie a complètement le dessus, quand la noblesse est chassée de Florence. Il cite aussi l'usage de la *martinella*, grosse cloche qu'on sonnait quarante jours avant d'entrer en campagne, pour avertir l'ennemi de se mettre en garde. C'était de ville à ville, de peuple à peuple, un généreux défi, un véritable cartel.

Pour prouver que les sentimens chevaleresques furent le partage de la classe non féodale, il suffirait de rappeler le grand nombre de troubadours sortis de cette classe, qui, mieux que personne, ont éprouvé et exprimé ces sentimens. Bernard de Ventadour était fils d'un boulanger du château de ce nom; Pierre Vidal, d'un corroyeur; Péguilain, d'un marchand de draps; Perdigon, d'un pêcheur; Arnaud du Marueil, l'un des troubadours les plus distingués, pour qui le moyen-âge n'a pas toujours été assez juste, était né de pauvres parens. Dans une pièce de vers, intitulée *l'Enseignement*, est un pas-

sage remarquable, sur les *bourgeois :* « Il en est qui ont beaucoup de belles qualités; ils sont aimables, bons, joyeux. (*Joyeux* est toujours employé pour désigner l'exaltation chevaleresque.) Lorsqu'ils ne sont pas trop riches, ils savent parler poliment; dans les cours, ils se montrent agréables et empressés de plaire; ils s'entendent au service des dames, à la danse et aux tournois. » Ce sont toutes les perfections du chevalier que ce troubadour bourgeois prête à la bourgeoisie.

Dans certaines villes d'Allemagne, existait une grande bourgeoisie en lutte avec la noblesse féodale, et protégeant souvent contre elle les citadins et les marchands. C'était ce qu'on appelait des bourgeois chevaleresques, *ritterliche bürger*. Ils étaient armés comme les chevaliers dont ils avaient les mœurs, et même ils fréquentaient les tournois.

Maintenant, si nous examinons les rapports de la chevalerie, non plus avec l'institution féodale, mais avec le pouvoir central, le gouvernement, nous serons frappés d'un fait qui n'a peut-être pas été assez remarqué; on aperçoit souvent que la chevalerie fait un certain ombrage à l'autorité; c'était une puissance qui avait en elle son principe indépendant; cette puissance et ce principe pouvaient paraître une cause de résistance, comme la féodalité, comme le clergé; de là un mauvais vouloir caché de l'autorité pour la chevalerie. Depuis que la société, vers la fin du moyen-âge, commençait à devenir de plus en plus régulière, que la police des états modernes commençait à s'établir et à se fonder, l'esprit indépendant, aventureux, excentrique, de la chevalerie, pouvait être fort gênant pour cette police nouvelle et pour le gouvernement qui tendait à la faire prévaloir. Nous avons vu que, lorsque Ulric de Lichtenstein s'avise de courir le monde en dame Vénus pour rompre des lances à tous venant, la puissance civile montre peu de goût pour cette singulière manière d'agir, par laquelle le bon ordre est troublé; que le podestat de Trévise ne se soucie nullement d'autoriser de pareilles rencontres, et ne cède qu'à la prière des dames. On pourrait citer beaucoup d'exemples de cette opposition du gouvernement à la chevalerie, opposition que motivait suffisamment tout ce qu'il y avait d'imprévu, de désordonné dans les inspirations et les habitudes chevaleresques. Cervantes, qui arrive toujours au plus grand effet comique en laissant l'idée chevaleresque se développer complètement en présence de la société et en contraste avec elle; Cervantes a eu le sentiment de cette opposition; et, pour être très divertissant, il s'est borné, comme à l'ordinaire, à faire appliquer par son héros les maximes de la chevalerie dans toute leur ri-

gueur. Don Quichotte rencontre des galériens, il s'en approche et leur demande si c'est de leur plein gré qu'on les conduit aux galères; ces hommes affirment qu'ils n'y vont que parce qu'ils y sont forcés. — Vous êtes donc des opprimés, des faibles qu'on accable? dit don Quichotte; je suis un chevalier; la chevalerie m'ordonne de prendre parti pour vous. » Il met la sainte hermandad en fuite et délivre les galériens qui reconnaissent ce service par une grêle de pierres. Plus tard on apporte à leur libérateur un mandat d'amener; son étonnement n'a pas de bornes et il s'écrie : « Quel est l'ignorant qui a signé un mandat d'amener contre moi? Qui ne sait que les chevaliers errans sont hors de toute juridiction criminelle, qu'ils n'ont de loi que leur épée, de règlemens que leur prouesse, de codes souverains que leur volonté? » En effet, la chevalerie avait ses lois, ses règlemens, son code, et si l'on en suivait l'esprit jusqu'aux dernières conséquences, on arrivait comme don Quichotte à délivrer les voleurs et à mettre la maréchaussée en déroute.

Je termine en disant un mot des ordres chevaleresques, institutions particulières au sein de l'institution générale. Ces ordres doivent être divisés en deux classes; on doit distinguer les ordres sérieux nés la plupart des croisades, ayant un but réel, et dont les principaux sont les templiers, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'ordre des chevaliers teutoniques; et les ordres frivoles, postérieurs aux premiers, et n'ayant aucun but important, tels que l'ordre de la Jarretière, celui de la Toison-d'Or, etc. Quant aux ordres sérieux, ils avaient, outre les règlemens généraux que l'usage imposait partout à la chevalerie, des règlemens spéciaux. Comme les ordres monastiques, ils avaient une règle et un chef, et, au sein de cette organisation plus forte, plus serrée, déployaient avec d'autant plus d'énergie les qualités chevaleresques. Leur mobile était bien la générosité, la protection des faibles; car ils furent institués pour protéger les pèlerins en Terre-Sainte, et pour secourir ce qui ne pouvait se défendre, le tombeau même du Christ. Leur caractère monastique leur interdisait l'autre mobile de toute chevalerie, l'amour; dans leur chevalerie religieuse, austère, le culte des dames ne pouvait trouver place, mais ce culte absent fut représenté par un dévouement particulier à la Vierge; ainsi, les chevaliers de Malte, dernière transformation des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, invoquaient la Vierge en recevant leur épée. Les chevaliers teutoniques prenaient le nom de chevaliers de la Vierge; les terres qu'ils conquéraient sur les infidèles du nord de l'Europe, ils les appelaient terres de Marie; ils avaient

donc aussi leur dame, la dame céleste, *la dame de tout le monde*, comme s'exprime une légende du moyen-âge. Ainsi les sentimens fondamentaux de la chevalerie, soumis à une organisation puissante qui participait de la discipline d'un camp et de la sévérité d'une règle, donnèrent au monde le spectacle de la fortune si brillante de ces ordres qui conquirent des provinces, fondèrent des villes, des empires même; l'ordre des chevaliers teutoniques est devenu, comme on sait, la monarchie de Frédéric.

Les différentes phases de la vie des ordres religieux correspondent aux périodes successives que nous avons signalées dans la vie générale de la chevalerie; ils commencent par l'enthousiasme le plus pur, le plus désintéressé, par un admirable dévouement de charité; les hospitaliers, avant d'être les glorieux chevaliers de Rhodes, et de jouer un rôle dans l'histoire, furent, comme leur nom l'indique, de simples hospitaliers se consacrant à servir les malades en Palestine. L'ordre belliqueux des chevaliers teutoniques, qui conquit une partie du nord de l'Europe, fut fondé par quelques Allemands de Brême et de Munster, qui se trouvaient au siége de Saint-Jean-d'Acre, et qui, sous leurs pauvres tentes, couvertes d'une voile de vaisseau, recueillirent et soignèrent les pestiférés et les blessés. Les commencemens des templiers sont aussi touchans; mais bientôt se développent dans cet ordre l'ambition et la cupidité; la vaillance y subsistant toujours, les passions mondaines, les intérêts mondains y pénètrent de plus en plus; l'histoire de l'ordre et sa fin tragique sont là pour l'attester. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem n'a pas fini tragiquement comme les templiers : il a péri dans la frivolité; ce grand ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et plus tard des chevaliers de Rhodes,

Rhodes des Ottomans le redoutable écueil,

est devenu l'ordre de Malte, qui, à la fin, n'était plus qu'une décoration insignifiante et une sorte de débouché pour les cadets de famille. Ce passage du sérieux à l'insignifiant se remarque dans la succession même des différens ordres, aussi bien que dans l'histoire de ceux que je viens de citer. Ainsi, après les ordres sérieux sont venus les frivoles; les princes ont voulu s'emparer de la chevalerie qui expirait, et faire d'une puissance indépendante un instrument de leur propre puissance. Ils ont fondé des ordres dont ils étaient le centre, dont ils traçaient eux-mêmes les règlemens, les statuts, dont ils déterminaient tout le cérémonial; ils y ont été conduits par une coutume du moyen-

âge ; les grands seigneurs féodaux donnaient à leurs chevaliers leur devise, leur livrée, c'est-à-dire leurs couleurs. Il en résultait une confraternité qui était dans les mœurs féodales ; entre autres exemples, on cite celui de Louis II, duc de Bourbon, qui assembla ses nobles à Moulins, en 1364, et leur donna pour devise le mot *espérance;* c'était, en petit, ce qui fut fait en grand plus tard pour les ordres plus célèbres, comme ceux de la Jarretière et de la Toison-d'Or. Dès 1330, Alphonse, roi de Castille, avait fondé l'ordre de l'Écharpe; le plus ancien, en France, est celui de l'Étoile, créé par Jean, en 1351; les considérans de l'édit sont curieux : « Les chevaliers, ô douleur! négligeant la beauté de l'honneur et de la gloire, se rabaissent au soin de leur utilité privée. » En effet, au XIVe siècle, l'enthousiasme s'éteignait, et l'intérêt personnel remplaçait le dévouement chevaleresque. A la fin de ce siècle, on avait si complètement perdu les traditions de la chevalerie, que, lorsque Charles VI la conféra au jeune roi de Sicile et à son frère, ceux-ci, observant l'ancien cérémonial et s'étant vêtus simplement, pour marquer qu'ils passaient de l'état d'écuyer à l'état de chevalier, parurent très extraordinaires ; on ne savait plus ce qu'était la vieille chevalerie, quand se fondait le plus ancien de ces ordres frivoles de la chevalerie de cour. Quelquefois, en même temps que ces ordres nouveaux étaient une pompe, une décoration, ils étaient un moyen politique. Ainsi, la Toison-d'Or, qui fut surtout pour la cour de Bourgogne une occasion de déployer sa magnificence, contient dans ses règlemens certains articles qui permettent de voir encore autre chose dans la pensée du fondateur. L'un des statuts prescrit à tous les chevaliers de faire connaître au duc de Bourgogne, qui est le chef né de l'ordre, tout ce qui pourrait concerner la sûreté de sa personne et la sûreté de l'état; c'était donc, sous de magnifiques semblans, un moyen de politique et de police. La même injonction a été reproduite dans les ordres français. Louis XI, en France, créa son ordre de Saint-Michel par un sentiment de rivalité à l'égard du duc de Bourgogne, qui avait créé celui de la Toison-d'Or; l'ordre de Saint-Michel fut réuni plus tard à l'ordre du Saint-Esprit, fondé par Henri III, et tous deux portèrent le nom d'ordres du roi, nom significatif et convenable à cette chevalerie toute monarchique.

Enfin, les ordres chevaleresques prirent une dernière forme; s'éloignant toujours de plus en plus de leur origine, ils devinrent de simples récompenses militaires, et n'eurent plus rien des anciens ordres que le nom. Tel fut l'ordre de Saint-Louis; il périt avec les autres, au com-

mencement de la révolution, dans une nuit d'enthousiasme, où tous les débris de la féodalité tombèrent sous les coups de la noblesse de France, aux acclamations des Montmorency et des Clermont-Tonnerre. Mais ce qui est fondé sur une faiblesse si profonde du cœur humain, sur une faiblesse peut-être plus particulièrement propre à notre caractère national, l'amour des distinctions résista même à la révolution française et à cet abandon volontaire; bientôt l'on vit reparaître, en attendant les ordres proprement dits, les sabres d'honneur, les fusils d'honneur; puis vint la croix d'honneur, espèce de chevalerie de l'égalité, qui n'a certes rien de féodal, mais qui est toujours un ordre, qui a des grades, où se trouve encore le ruban, dernier vestige de l'ancienne écharpe, et où, à côté du nouveau mot de patrie, figure le vieux mot chevaleresque *honneur*. Cet ordre est le seul qu'ait épargné la révolution de 1830; mais remarquez combien les choses ont, pour ainsi dire, la vie dure, combien elles résistent au temps et aux événemens; le lendemain de cette révolution, la plus démocratique, la plus populaire qui se soit jamais faite, on a encore imaginé, je ne dirai pas un ordre, mais cependant une espèce d'ordre, une décoration, une croix, qui, je pense, sera la dernière. Aux États-Unis, sur la terre de l'égalité et de la démocratie, on a aussi eu l'idée de créer un ordre, et par un bizarre accouplement de mots, il s'est appelé l'ordre de *Cincinnatus;* il a duré quelque temps, mais il y avait là un contre-sens trop fort; on en a fait justice : les deux partis qui ont divisé les Etats-Unis, le parti fédéral et le parti démocratique, ont combattu à ce sujet; le dernier l'a emporté, et a rayé cette anomalie des mœurs du Nouveau-Monde.

J'ai suivi aussi loin que possible cette filiation des ordres chevaleresques pour montrer, par ces exemples, comment les institutions se conservent, se transforment, se perpétuent, se survivent, et, quand leur temps est passé, laissent comme un fantôme, qui n'est pas elles, mais qui porte encore leur nom.

VI.

DES RAPPORTS DE LA CHEVALERIE AVEC L'ÉGLISE.

Il y a une opposition éternelle et universelle entre le prêtre et le guerrier; elle se retrouve partout, depuis la grande lutte des brahmanes et des kchatrias, qui apparaît à l'origine des traditions indiennes, jusqu'aux luttes du clergé et de la féodalité au moyen-âge. La chevalerie eut un double principe d'indépendance et d'opposition vis-

à-vis de l'église. L'opposition de la chevalerie, encore à son état le plus ancien, fut cette résistance de l'esprit militaire à l'esprit sacerdotal qui se retrouve partout. A l'époque où la chevalerie devint moins sévère, moins exclusivement guerrière, où les influences de la galanterie modifièrent et adoucirent sa rudesse primitive, il se trouva encore en elle un principe d'opposition aux tendances de l'église, et ce fut cette galanterie elle-même, ce fut cet amour chevaleresque qui constituait une moralité spéciale, qui avait sa règle indépendante, et parfois rivale de la règle ecclésiastique. Dans le premier cas, la chevalerie figure vis-à-vis de l'église comme une autre puissance; dans le second, elle figure comme un autre principe. Les exemples de cette double opposition abondent soit dans l'histoire de la chevalerie, soit dans ce qui est encore son histoire, les romans et romances chevaleresques. Ainsi, le type par excellence de la chevalerie primitive, le Cid, qui est pieux comme doit l'être un héros castillan, n'en a pas moins quelquefois une certaine velléité d'indépendance, et d'une indépendance qui se manifeste assez rudement. Dans le romancero, on le voit dans l'église de Saint-Pierre de Rome, en présence du pape, briser la chaise d'ivoire sur laquelle s'est assis l'ambassadeur de France, et, tirant son épée, parler au saint père avec une arrogance qui l'épouvante un peu.

Ce fait a tellement la portée que je lui donne, que don Quichotte le cite dans un cas analogue pour s'excuser de s'être attiré les anathèmes ecclésiastiques en attaquant des religieux, un jour qu'il faisait de l'opposition contre l'église à sa manière, c'est-à-dire à grands coups de lance.

D'autre part, les poésies des troubadours nous montrent souvent l'amour, base de la chevalerie, en regard et au-dessus du sentiment chrétien. Ainsi, Peyrol, dans une chanson sur la croisade, établit une sorte de débat entre lui et l'Amour. Peyrol plaide pour, et l'Amour contre la croisade. Quelque chose de plus frappant encore, c'est une pièce attribuée à Bernard de Ventadour, et qui probablement ne lui appartient pas. Cette pièce exprime, dans les termes les plus vifs, à quel point l'idolâtrie de l'amour chevaleresque se mettait en rivalité avec le culte de Dieu. Le troubadour est parti pour la croisade; la religion a triomphé; l'amant a quitté sa dame et a pris la croix. Mais on voit d'autant mieux quelles étaient l'énergie et l'audace du sentiment profane en présence du sentiment religieux. Voici les paroles de ce troubadour : « Certes, Dieu a bien dû s'émerveiller que j'aie pu m'éloigner de ma dame, et il doit me tenir en grande grace

pour avoir voulu la quitter à cause de lui; car il sait bien que si je la perdais, jamais je n'aurais de joie, et lui-même ne pourrait m'en dédommager. » Enfin, dans une poésie du comte de Poitiers, le comte dit expressément qu'en partant pour la croisade, il faut qu'il renonce à *chevalerie*. Ces exemples peuvent faire sentir ce qu'il y avait dans les sentimens chevaleresques d'opposition à ceux que l'église voulait inspirer.

Que fit l'église? Ne pouvant annuler cette chevalerie qui lui disputait les ames, elle voulut s'en emparer et se faire une arme favorable de ce qui était une arme agressive, trouver un appui dans ce qui était un obstacle. D'abord elle s'empara de la chevalerie en la conférant, en transformant l'investiture militaire en une investiture ecclésiastique. Dès le temps des premières croisades, les patriarches de Constantinople et de Jérusalem donnèrent la chevalerie à ceux qui se croisaient. Au XIIIe siècle, on voit, par une imitation, par une continuation de cet usage, le patriarche d'Aquilée faire des chevaliers avec une solennité tout ecclésiastique; le patriarche disait une messe pontificale, et le nouveau chevalier, d'une main tenant son épée nue, et l'autre main sur l'Évangile, jurait de défendre l'église, de protéger les veuves et les orphelins, et de servir Jésus-Christ contre les infidèles. Dans ces vœux, l'église et la religion tenaient, comme on voit, la plus grande place. Au XVe siècle, le pape Martin V créa un chevalier. La chevalerie, guerrière à son point de départ, et devenue galante par l'action du temps, des dames et des poètes, reçut l'empreinte de la discipline ecclésiastique dans le mode de son investiture et dans son costume. De là vint la ressemblance, et quelquefois le parallélisme, qui se remarque entre ce qu'on appelait les *deux ordres*, l'ordre clérical et l'ordre chevaleresque. Ce rapprochement était présent à la pensée des hommes du moyen-âge, et se retrouve dans des traités moins anciens que le moyen-âge. On lit, dans l'ouvrage intitulé *l'Ordre de la Chevalerie* : « ..... De même que les ornemens dont le prêtre est revêtu quand il chante la messe ont une signification qui se rapporte à son office, de même aussi l'office de chevalier, qui a *grande concordance à celui de prêtre*, a des armes et des vêtemens qui se rapportent à la noblesse de son ordre. »

Un grave et savant évêque, Durand, dans son ouvrage de liturgie, intitulé *Rationale divini officii*, compare les habits épiscopaux avec ceux des chevaliers, et cherche à établir entre eux une communauté de symbolisme. La confusion allait si loin, qu'on se servait souvent du même mot pour désigner les deux ordres, et, comme on disait,

les deux milices. Le moine du Vigeois appelle les prêtres *heroes*, héros, noms qu'ailleurs il donne aux chevaliers. Un poète du XIV[e] siècle, dans un zèle singulièrement entendu, pour rapprocher de plus en plus la chevalerie du clergé, voulait lui imposer le célibat ; sa proposition ne réussit point.

Souvent le chevalier qui se vouait à une entreprise pour plaire à une dame se rasait et se tonsurait à la manière des prêtres ; parfois même une dévotion exaltée transporta au sein de l'église le cérémonial de la chevalerie ; le célèbre fondateur des jésuites, Ignace de Loyola, quand il passa de la milice temporelle à la milice sacrée, voulut solenniser son entrée dans les ordres comme on célébrait l'admission au grade de chevalier. Il accomplit la *veille des armes* devant une image de la Vierge.

Tous ces faits montrent l'association et souvent la confusion de l'idée du chevalier et de celle du prêtre. On en peut citer encore d'autres exemples assez curieux : tout le monde sait que les chevaliers faisaient vœu de vaincre un certain nombre d'adversaires et de les mettre à la disposition de leurs dames. Un Italien qui avait vaincu un autre chevalier, fit hommage de son prisonnier, non pas à une dame, mais aux chanoines de Saint-Pierre : les dames s'empressaient toujours de rendre le captif à la liberté ; mais les chanoines en usèrent moins généreusement, et ce chevalier passa sa vie dans leur couvent.

A cette confusion, qui produit des accidens si bizarres, tient aussi cet ensemble de préceptes et de symboles qui accompagnent l'investiture chevaleresque. Rien ne peut donner une idée plus vraie de ces préceptes et de ces symboles qu'un petit poème appelé l'*Ordène de Chevalerie;* le mot *ordène* vient du latin *ordinatio,* ordination, terme employé pour désigner l'admission à la prêtrise. Le sujet de ce poème est curieux ; c'est Saladin auquel un croisé français confère la chevalerie. Saladin eut une grande renommée de prouesse et de générosité au moyen-âge ; il fut à sa manière, en Orient et surtout pour les imaginations occidentales, un véritable chevalier ; aussi notre auteur l'appelle-t-il un *loyal Sarrazin.* Saladin demande à un chevalier français, Hugues de Tabaries (Tibériade), de lui conférer l'ordre de la chevalerie ; Hugues refuse d'abord, et lui dit que cet ordre serait mal placé, car, dit-il :

> Vous êtes de mauvaise loi
> Et n'avez ni baptême, ni foi.

Mais Saladin insiste ; il est vainqueur, il veut être chevalier à tout

prix. Hugues se rend, et soumet le prince musulman à un certain nombre de cérémonies symboliques, dont le sens est expliqué dans le poème, et dont le but est d'enseigner à Saladin les devoirs de la chevalerie. Hugues lui fait d'abord prendre un bain, que l'auteur compare au baptême, et dont le but est de purifier le nouveau chevalier, car comme dit énergiquement le poète :

Baigner devez en honnêteté,
En courtoisie et en bonté.

C'est donc en quelque sorte un baptême chevaleresque. Ensuite, on place Saladin sur un lit de repos, qui représente le paradis. Hugues fait remarquer que les draps de ce lit sont d'une blancheur éclatante, en signe de la pureté prescrite au chevalier; puis il revêt le néophyte d'une robe vermeille, ce qui signifie, lui dit-il, que

Votre sang devez espandre
Et la sainte église défendre.

L'allocution est singulière, adressée à l'ennemi des croisés, mais elle montre à quel point l'auteur de ce petit poème est sous l'empire des idées ecclésiastiques. Après la robe vermeille on place aux pieds du récipiendaire des chausses brunes, et c'est pour lui rappeler qu'il mourra. Les vers qu'on lui adresse à ce sujet sont aussi lugubres que le terrible *memento* du mercredi des cendres; c'est afin, lui dit-on, que vous ayez toujours en mémoire :

La mort et la terre où girez,
D'où vous istes et où vous irez.

Ensuite on lui enjoint l'observance de toutes les vertus chrétiennes. On lui recommande l'humilité, la pureté à plusieurs reprises, et enfin, après lui en avoir demandé la permission, on lui donne la colée. Puis vient un code abrégé des principaux devoirs du chevalier, qui sont au nombre de quatre : d'abord la loyauté, ensuite le dévouement aux dames, qui dans tout ce poème figurent peu, mais qui cependant y ont une petite place. Troisièmement, ce qui est plus dans le caractère du morceau, l'abstinence; le chevalier doit jeûner et faire l'aumône; il doit aussi entendre la messe chaque jour. L'auteur conclut par un précepte sur lequel il insiste particulièrement; le chevalier ne doit pas oublier l'offrande :

Car moult est bien l'offrande assise
Qui en la table Dieu est mise,
Car elle porte grant vertu.

Ce qui donne à penser que l'auteur est un prêtre; on peut le conclure aussi d'un autre passage. Au reste, le poème tout entier va très bien à un auteur clerc. Enfin il conclut en énumérant les honneurs qu'il faut accorder aux chevaliers qui défendent la sainte église et les priviléges dont ils doivent jouir, entre autres celui d'occire quiconque manquerait de respect pour le service divin.

Cette conclusion rappelle le mot naïf de saint Louis quand il conseillait si paternellement au bon Joinville, s'il se trouvait jamais présent à une discussion théologique, de se bien garder de disputer avec les mécréans, mais de leur bouter son épée dans le ventre, aussi fort et aussi avant que possible.

Ce poème montre à quel point l'église s'était emparée de la chevalerie. Cependant l'opposition qui était au fond de ces deux institutions ne cessa pas de se produire; la chevalerie eut toujours une certaine indépendance vis-à-vis de l'église, et celle-ci conserva toujours une certaine antipathie pour la chevalerie. La chevalerie était par son essence même quelque chose de guerrier et de profane, et l'église quelque chose de pacifique et de religieux. Il y avait là le germe tantôt d'une lutte sourde, tantôt d'une désaffection marquée. Cervantes, que je cite souvent, car son livre est celui qui, sous une forme plaisante, résume peut-être le plus complètement toute la chevalerie, Cervantes a eu un sentiment très juste et très fin de cette déplaisance que devait inspirer à l'église le côté profane des sentimens chevaleresques et cette espèce d'idolâtrie amoureuse qu'on opposait au culte divin. Vivaldo dit à don Quichotte : « Une chose qui, parmi bien d'autres, me choque de la part des chevaliers errans; c'est que lorsqu'ils se trouvent en quelque grande et périlleuse aventure où ils courent manifestement le risque de la vie, jamais, en ce moment critique, ils ne se souviennent de recommander leur ame à Dieu, comme tout bon chrétien est tenu de le faire en semblable danger; au contraire, ils se recommandent à leur dame avec autant d'ardeur et de dévotion que s'ils en eussent fait leur dieu, et cela, si je ne me trompe, sent quelque peu le païen. » En effet, cette préoccupation galante était une infidélité à l'église, et Sancho, qui va plus rondement en besogne, à la suite d'une comparaison assez longue faite par son maître entre la vie des religieux et celle des chevaliers errans, conclut peu chevaleresquement, comme à son ordinaire, mais selon l'orthodoxie, qu'il vaut mieux être un moinillon qu'un chevalier pour aller en paradis.

Les ordres de Saint-Jean de Jérusalem, les templiers, les chevaliers teutoniques, telle est la chevalerie entièrement disciplinée par l'église, qui lui appartient tout-à-fait, qu'elle a créée pour son usage. Or celle-là même lui échappe parfois, bien plus, l'attaque et la combat. Ainsi, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nés de l'église et de la religion, dès qu'ils eurent, comme ordre chevaleresque, une certaine existence propre, ne tardèrent pas à frapper leur mère. Des discussions assez graves s'élevèrent entre eux et l'évêque de Jérusalem. Guillaume de Tyr rapporte avoir vu plusieurs flèches tirées par les hospitaliers contre des prélats, flèches qu'on avait recueillies et suspendues devant le lieu où Jésus-Christ fut crucifié. Les templiers devinrent bientôt presque aussi suspects à l'église qu'effrayans et dangereux pour le pouvoir civil. Ils furent soupçonnés d'opinions étranges, peu chrétiennes, et enfin livrés par un pape. Les chevaliers teutoniques abandonnèrent la papauté et le catholicisme, et finirent par fonder une puissance protestante. Ainsi la chevalerie des ordres religieux n'a pas été toujours très fidèle à l'église, et l'église n'a pas été toujours portée pour elle d'un bien bon vouloir.

Cette antipathie se manifeste dans beaucoup de choses; elle est liée souvent à une des inspirations les plus honorables pour l'église, à son horreur du sang; c'est à cette double cause qu'il faut rapporter sa sévérité pour les combats judiciaires et pour les tournois. Les combats judiciaires étaient, il est vrai, une institution barbare fort antérieure à la chevalerie; il serait encore plus déraisonnable de leur donner pour base des préjugés religieux; l'église n'a rien à se reprocher dans l'établissement du duel judiciaire. Au contraire, elle l'a combattu à plusieurs reprises, elle l'a quelquefois toléré par faiblesse et même consacré dans certains momens; mais, en général, plus fidèle à son esprit, elle l'a repoussé; par un côté, cette coutume allait merveilleusement à l'esprit de la chevalerie, car elle prescrivait de protéger qui ne pouvait se défendre. Ainsi, les femmes, les enfans, les vieillards, les tombeaux même, avaient un champion qui était presque toujours chevalier. Dans la littérature chevaleresque, cette situation est diversifiée de mille manières dans ces innombrables histoires de princesses délivrées du bûcher par un sauveur inconnu. Le duel judiciaire, antérieur à la chevalerie, fut donc adopté par elle, et l'église le poursuivit au sein de la chevalerie, qu'elle attaquait en le combattant. Il en fut de même pour les tournois; ils étaient moins dangereux que le duel judiciaire; cependant les accidens y étaient assez fréquens; on

en cite un entre autres, en Allemagne, dans lequel il mourut soixante personnes. Les conciles et les papes prononcèrent fréquemment l'excommunication contre les auteurs des tournois, contre ceux qui y assistaient, et refusèrent la sépulture à ceux qui y mouraient. C'était en partie par esprit d'humanité, mais ce n'était pas seulement pour cette raison, car il aurait fallu défendre bien plus sévèrement encore la guerre; ce n'était pas seulement parce qu'on posait en principe que ceux qui étaient frappés subitement pouvaient mourir en péché mortel, car la même chose aurait pu se dire du trépas trouvé dans une bataille; non, dans la colère acharnée dont l'église fut toujours animée contre les tournois, il y avait autre chose; il y avait un peu de son antipathie contre tout ce qui était chevaleresque, et qu'elle n'était pas parvenue à s'approprier complètement. C'est ce qui explique comment Innocent III, au concile de Latran, prononce contre les tournois des paroles aussi vives; il les appelle des jeux abominables, qui sont la mort du corps et de l'ame. Il refuse la sépulture ecclésiastique à tous ceux qui y prendront part. Quelquefois l'église était obligée de céder aux passions, aux mœurs du temps; ainsi, en 1175, en Saxe, après un tournoi où seize personnes avaient péri, l'évêque Weichman excommunia tous ceux qui assisteraient à de semblables divertissemens. Le fils du margrave de Meissen ayant bravé cette défense et ayant succombé, l'évêque refusa la sépulture dans son église; toute la famille du prince et toute la noblesse du pays tombèrent aux pieds du prélat, l'assurant que le mort avait pleuré ses péchés. Le prélat se laissa toucher, mais ce fut après que le père et les frères du défunt eurent promi de ne jamais assister à un tournoi, de n'en point souffrir sur leurs terres, de ne permettre à aucun de leurs sujets où serviteurs d'y assister. Ici l'église, même en cédant et en pardonnant à la fin, réserve toujours en principe l'inviolable sévérité de ses prescriptions contre les tournois. Mais d'autres fois il fallut composer avec les puissans de la terre; la chronique de Saint-Denis, citée par Sainte-Palaye, raconte le fait suivant :

« Le cardinal Nicolas défendit tous tournoiemens aux joûtes; et tant contre les souffrans et aydans, et mêmement contre les princes qui en leurs terres les souffraient il jeta grande sentence contre eux, et après ce soumettait leurs terres à l'interdit de l'Église; mais après, le pape, *à la requête des fils du roi* et maints autres hommes, dispensa avec eux, parce qu'ils étaient nouveaux chevaliers, pour ce que, pour trois jours devant carême, ils pussent auxdits jeux jouer seulement, et non plus. »

Ainsi, le cardinal Nicolas n'accordait que les jours gras à la chevalerie.

Enfin, ce ne fut pas seulement la chevalerie qui fut plus ou moins suspecte et déplaisante à l'église, ce fut aussi la littérature qu'elle inspirait. Je ne parle pas des nombreux troubadours qui passèrent pour hérétiques, bien que quelquefois l'inimitié de l'église pour la chevalerie pût contribuer à la mauvaise renommée de l'orthodoxie de ces poètes. Il y avait de cette mauvaise renommée d'autres raisons encore meilleures, leurs satires contre le clergé et contre le pape, surtout les sympathies exprimées par un grand nombre d'entre eux pour la cause, nationale en Provence, des Albigeois.

Mais l'église ne fut pas moins sévère pour les romans chevaleresques que pour les troubadours, et ici sa sévérité s'appliquait directement à la littérature, expression de la chevalerie. On peut voir combien, au XVI[e] siècle, les auteurs religieux du temps s'élèvent avec véhémence contre la lecture de ces livres, qu'ils comparent quelquefois aux productions du protestantisme. M. Viardot, dans la biographie de Cervantes, qui précède sa traduction, cite une demi-douzaine d'auteurs espagnols graves appartenant à l'église et condamnant tous la lecture des romans de chevalerie. On doit attribuer, ce me semble, à l'église les interdictions qui furent prononcées alors contre cette classe d'ouvrages par le pouvoir civil ; car en Espagne, à cette époque, c'était l'église qui, dans toutes les matières qui tenaient à la morale, conseillait et inspirait ce pouvoir. Ainsi, on peut rapporter à la première le décret de Charles-Quint qui interdisait les romans de chevalerie au Nouveau-Monde, défendant qu'ils fussent lus par aucun Espagnol ni aucun Indien; interdiction qui n'était pas, il faut l'avour, très nécessaire pour ces derniers. Les cortès de Valladolid demandèrent que la même prohibition fût appliquée à l'Espagne, et Jeanne promit une loi. Dans la requête des cortès est ce passage curieux, qui montre, dans la dernière ligne surtout, une espèce de rivalité entre la littérature théologique et la littérature chevaleresque : les cortès se plaignent que ces livres tournent la tête aux jeunes gens et aux jeunes filles, « et, pour remède au mal susdit, nous prierons votre majesté d'ordonner, sous de grandes peines, qu'aucun livre de ceux-là ne se lise ni ne s'imprime, et que ceux qui existent aujourd'hui soient rassemblés et brûlés, car, faisant cela, votre majesté fera grand service à Dieu, *en ôtant aux gens la lecture de ces livres de vanité, et en les réduisant à lire les livres religieux qui édifient les ames.* »

Enfin, pour terminer, cette opposition de l'église à la littérature

chevaleresque a été personnifiée d'une manière très gaie, et sous une forme que personne n'a oubliée, dans l'incendie de la bibliothèque de don Quichotte, accomplie par *un curé*.

Dans tout ceci, je n'ai examiné que les rapports extérieurs, pour ainsi dire, de la chevalerie, avec le côté extérieur aussi de la religion, avec l'église; c'est l'église et la chevalerie que nous avons vues, tantôt aux prises, tantôt conciliées par des arrangemens plus ou moins heureux. Je n'ai pas parlé du christianisme en tant que principe intérieur de la chevalerie, ame de la vie chevaleresque; c'est un autre point de vue, ce sont d'autres considérations auxquelles j'arrive. Car il s'agit maintenant, en distinguant les diverses sources de la chevalerie, et si j'osais dire ainsi, les divers ingrédiens qui sont entrés dans sa composition, il s'agit de déterminer ce qui appartient au christianisme, ce qui appartient aux mœurs germaniques, ce que peuvent réclamer les influences de la civilisation romaine, en partie conservée dans le midi de la France, et enfin la part qu'on doit faire à l'action des Arabes sur la chevalerie de l'Occident.

VII.

DES INFLUENCES QUI ONT PRÉSIDÉ A LA FORMATION DE LA CHEVALERIE.

Il semble que notre tâche soit finie; cependant nous avons encore quelque chose à faire pour connaître à fond la chevalerie : nous avons à rechercher comment elle a été, pour ainsi dire, construite. Après avoir étudié les propriétés visibles d'un corps, on cherche quelle combinaison a pu le produire; après avoir fait la statistique d'un pays, on remonte aux origines du peuple qui l'habite.

La chevalerie complète, telle qu'elle s'est produite en Europe au moyen-âge, ne pouvait exister sans le christianisme. Nous avons bien trouvé la chevalerie quelquefois en opposition, quelquefois même jusqu'à un certain point en guerre avec l'église; cependant, malgré ces luttes accidentelles, le principe de la chevalerie comme celui de l'église était le christianisme. Le conflit de ces deux puissances était la querelle de deux sœurs, car toutes deux avaient la même mère. Les sentimens que nous avons reconnus être la base de la chevalerie ne pouvaient atteindre toute leur portée que par le christianisme. En effet nous avons vu dans d'autres temps la générosité, le dévouement à la faiblesse, produire des effets analogues à ceux qui se montrent

dans la chevalerie, mais des effets partiels, rares, interrompus. Ces sentimens ont jeté quelques lueurs et se sont éteints; ils ont eu quelques fruits qui avortaient rapidement; mais quand ils ont trouvé pour appui la morale chrétienne, ils se sont développés d'une manière infiniment plus complète, ils ont enfanté non pas une tentative de chevalerie, mais la chevalerie elle-même. Cette absence de haine au milieu des combats, cet oubli de soi-même, cet empressement à porter secours aux opprimés, toutes ces vertus exigées du chevalier sont des vertus chrétiennes. L'honneur même, qualité qui semble purement mondaine, a aussi un côté chrétien; il y a une alliance intime, profonde, entre l'honneur sans souillure, l'écu sans tache du chevalier et la conscience sans reproche, la robe sans tache du néophyte.

L'amour chevaleresque n'a pu exister qu'à l'ombre du christianisme; le christianisme seul a mis dans le monde cette union de l'amour et de la pureté que l'antiquité ne connaissait pas. Le stoïcisme était dur, l'épicuréisme égoïste et sensuel, le platonisme plus exalté que tendre. C'est après la prédication de cette doctrine dans laquelle la charité est la première des vertus, c'est après qu'ont retenti dans le monde ces touchantes et sublimes paroles : « Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé, » c'est alors seulement que l'amour a pu être considéré comme le principe des vertus humaines, et devenir la base d'un code moral. L'histoire des premiers âges du christianisme offre des exemples d'affections chastes et tendres qui font pressentir ce sentiment épuré qui sera l'amour chevaleresque. Ce rapport étrange et attendrissant des évêques mariés avec leurs épouses, qu'ils nommaient leurs sœurs, fait comprendre qu'on est entré dans une période de l'histoire de l'ame humaine où quelque chose de semblable à l'idéal de cet amour pourra exister. Le culte passionné de la Vierge a montré aussi par avance, dans un sentiment religieux, une sorte d'anticipation de ce qui sera plus tard un sentiment humain; car il suffira d'adresser le même hommage à un être mortel, de faire descendre l'objet de l'adoration désintéressée du ciel sur la terre.

Le christianisme a donc été le principe des sentimens de la chevalerie; non-seulement il a été le principe de ces sentimens, mais quelquefois il a prescrit directement les vertus chevaleresques. Ainsi le concile de Clermont, en 1025, décréta que toute personne noble de plus de douze ans devait jurer l'observation de certains règlemens devant l'évêque du diocèse. Elle promettait de défendre les faibles,

de protéger les veuves, les orphelins, les femmes mariées et non mariées, et les voyageurs. Vous voyez le christianisme introduire dans les mœurs guerrières de l'âge féodal la chevalerie par la charité. Il faut donc considérer le christianisme comme la condition essentielle, comme l'ame même de la chevalerie. Maintenant, parcourons rapidement les autres élémens qui ont pu entrer dans sa composition.

Après le christianisme, c'est, selon moi, le germanisme qui occupe la place la plus considérable dans la constitution de la chevalerie. Après les sentimens chrétiens, ce sont les sentimens et les mœurs germaniques qui en sont l'ame et la vie; c'est ce respect, cette adoration des femmes, mille fois citée, et qui fut une préparation lointaine à la chevalerie; c'est le sentiment du point d'honneur, de l'honneur individuel, sentiment énergique chez les peuples germains, sentiment qui faisait dire, même à leurs ennemis : *Opprobrium non damnum barbarus horrens;* le barbare craint la honte plus que tous les maux.

La loyauté, la foi à la parole jurée est une vertu chevaleresque par excellence; c'est encore un apanage des nations germaniques. Certains auteurs allemands ont prétendu que leurs ancêtres étaient des modèles constans de loyauté, et cette exagération patriotique a excité de justes réclamations et de justes attaques. Cependant on ne peut nier qu'il n'y ait chez les nations germaniques un fonds de loyauté, de fidélité à la parole donnée et reçue; la foi germanique n'est pas un mot vide de sens, et bien qu'on la voie disparaître chez les barbares, par suite de cette désorganisation morale qui suit la conquête et qui est produite par elle, on ne peut refuser cette qualité à la race teutonique. Si on remarque chez tous les peuples qui lui appartiennent, un même caractère, il faut bien que ce caractère soit inhérent à cette race; or, celui-ci se montre partout où il y a des populations d'origine germanique, depuis l'Islande et la Norwège, jusqu'à l'Alsace. Je le retrouve même dans Tacite; Tacite nous apprend que les Germains, qui poussaient à l'excès la fureur du jeu, jusqu'à jouer leur propre liberté, observaient avec une bonne foi rigoureuse les conventions qu'ils avaient faites. « Celui qui perd, dit-il, se laisse attacher et enchaîner, bien que plus fort et plus jeune, opiniâtreté qu'ils nomment foi et loyauté. » C'est un grand respect pour l'engagement pris, pour la parole donnée. Nous sommes au berceau de la race, et déjà nous rencontrons cette qualité essentiellement chevaleresque et profondément germanique.

L'usage des tournois forme un trait dominant des mœurs chevale-

resques; or, les tournois ont certainement une origine germanique. On a abandonné l'opinion qui les faisait inventer tout juste en 1066 par un nommé Geoffroy de Preuilly. Ce Geoffroy les a régularisés, peut-être, mais il ne les a point inventés; on trouve avant lui beaucoup de traces de ces divertissemens guerriers.

On pourrait citer, d'abord, le paradis scandinave, qui était un tournoi perpétuel. Après le festin, les guerriers se combattaient dans le Valhalla; c'était une joûte à armes tranchantes, car ils se taillaient en pièces. Ces champions immortels avaient le plaisir de se tuer chaque jour, et chaque jour de recommencer. Mais des preuves plus positives que celles-là établissent l'existence de jeux guerriers, semblables aux tournois, chez les peuples germaniques. Déjà, au VIe siècle, Ennodius en parle dans l'éloge de Théodoric; au IXe, Nithart raconte les fêtes militaires qui furent célébrées, en 842, par Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve, après la bataille de Fontanet. Mais ce n'était là qu'un prélude, pour ainsi dire, aux vrais tournois; le tournoi ne fut complet et n'eut son caractère que quand les combats simulés, dont il est question aux époques antérieures, eurent lieu en présence des dames et en leur honneur. Or, je ne sache pas de plus anciens témoignages attestant leur présence, qu'un passage de la chronique de Montmouth, écrite dans la première moitié du XIIe siècle: « Bientôt les chevaliers, donnant le signal du combat, forment un jeu équestre; les dames les regardant du haut des murs, se plaisent à exciter leur amour. » C'est la première apparition d'une joûte véritable. Ici la galanterie est en jeu et fait, de ce qui n'était auparavant qu'un divertissement guerrier, un divertissement chevaleresque.

On trouve même dans les usages chevaleresques certains vestiges des anciennes coutumes et de l'antique religion des peuples germaniques. C'est ainsi que les brillantes assemblées, qu'on appelait *cours plénières*, et qui étaient toujours une occasion de tournois, étaient placées d'ordinaire aux fêtes de la Pentecôte. Dans tous les romans de chevalerie, notamment dans ceux qui parlent du roi Arthur, c'est à la Pentecôte qu'ont lieu les cours plénières et les grands tournois qui les accompagnent. Dans l'épopée du Renard, parodie piquante du moyen-âge, c'est à la Pentecôte que le roi des animaux tient sa cour plénière et célèbre des fêtes auxquelles tous ses sujets sont convoqués. La Pentecôte était choisie en vertu d'une vieille habitude qu'avaient les peuples germaniques de célébrer le solstice d'été, habitude qui tenait elle-même à la religion solaire de ces peuples. Dans

les Nibelungen, cette époque est aussi celle qu'Attila désigne aux guerriers bourguignons, pour venir le trouver; et là, Attila ne parle point de la Pentecôte, mais seulement du solstice d'été (*sonne-vende*). Aux deux solstices se rattachaient, dans le Nord, des solennités païennes que des fêtes chrétiennes ont remplacées. Le solstice d'hiver était, chez les Scandinaves, le moment de réjouissances bruyantes et bizarres, dont il est resté quelques traces dans les usages actuels du Danemark. C'est ce qu'on appelle *iul*, de l'ancien nom païen. L'iul se confond aujourd'hui avec le jour de Noël, comme la Pentecôte avait hérité, au moyen-âge, des fêtes du solstice d'été.

Les vœux chevaleresques, dont j'ai cité un exemple assez remarquable, étaient un usage entièrement germanique, et lié à la mythologie scandinave. On voit dans l'Edda un vœu fait non pas sur un héron, mais sur un sanglier; ce sanglier est une victime immolée à Bragi, dieu d'éloquence; le héros Helgi promet sur le sanglier, comme les chevaliers sur le héron, d'accomplir une aventure. Évidemment, ce vœu consacré par la religion scandinave est le type primordial des vœux chevaleresques.

Enfin, ce qui dans la chevalerie est incontestablement germanique, c'est l'institution elle-même, c'est le fait de l'investiture des armes, par laquelle celui qui a ceint l'épée entre dans une certaine classe, prend place parmi l'élite des guerriers. Ceci eut lieu de tout temps chez les Germains; Tacite nous montre le jeune homme recevant solennellement le bouclier et la framée : *Scuto framœâque juvenem ornant*. Ici, ce sont les parens qui, au nom de la patrie, de la communauté, lui confèrent les armes; puis on voit cette coutume se perpétuer de siècle en siècle, et aboutir à l'investiture chevaleresque. Paul Warnfried parle d'un roi lombard qui ne voulut pas permettre que son fils s'assît à sa table avant qu'il eût reçu les armes de la main d'un roi étranger. On donnait à cette cérémonie la forme d'adoption; ainsi Théodoric adopta le roi des Hérules par la lance, le bouclier et le cheval; c'est de là qu'est venu le vieux mot français *adouber* chevalier (*adoptare*). En ceignant l'épée, le guerrier prenait rang parmi les classes sociales qui comptaient dans l'état. Ceindre l'épée était devenu, sous la seconde race, le signe de la capacité politique; les princes même tenaient à honneur d'accomplir cette formalité, d'être enrôlés dans la classe vaillante; Charlemagne ceignit l'épée à son fils Louis-le-Débonnaire, et celui-ci à son fils Charles-le-Chauve. Cette collation des armes est le principe de l'*ordination* chevaleresque, et

il est purement germanique. Il en est de même de certaines cérémonies employées pour conférer l'ordre de la chevalerie, par exemple de la colée. Dans un auteur du IXe siècle, il est dit que Charlemagne, parmi les priviléges qu'il concéda aux Frisons, reconnut au gouverneur le droit d'élever à la milice en donnant un soufflet selon l'usage; ce soufflet est l'analogue de la colée, et a comme elle son principe dans le vieux symbolisme des coutumes et du droit germanique.

On voit à quel point les sentimens, une portion des mœurs, et surtout l'institution de la chevalerie, sont germaniques. Mais ici une grande difficulté se présente. Comment se fait-il que dans l'intervalle qui s'écoule entre la conquête, au commencement du Ve siècle, et l'aurore de la chevalerie au moyen-âge, pendant plusieurs siècles on ne voit pas ces sentimens se reproduire. Peut-être ne serait-il pas impossible, même à cette époque de barbarie, d'en suivre la trace. Admettons qu'il faille y renoncer : les analogies établies plus haut n'en seront pas moins réelles; il sera seulement plus difficile de les expliquer. J'ai cherché ailleurs à établir que certaines qualités fondamentales d'une race pouvaient être pendant un certain temps à l'état latent, pouvaient être masquées par des circonstances contraires, puis reparaître et se développer plus tard dans des conditions plus favorables. Certainement les Germains de Tacite sont à quelques égards plus semblables aux chevaliers que les Francs de Grégoire de Tours ou les Goths de Jornandès. L'état de conquérant a transformé ces tribus à la fois guerrières et patriarcales en bandes d'envahisseurs et de pillards. Cet état violent et désordonné a fait prévaloir tous les instincts brutaux et a étouffé pour un temps les instincts meilleurs. Les sentimens chevaleresques dont le principe existait dans les bois de la Germanie, et qui semblent disparaître ensuite du sol occupé par les Germains, ont dormi pendant plusieurs siècles; il a fallu que des circonstances heureuses vinssent les réveiller. Ils ont dû ce réveil aux influences de la culture latine, conservée dans l'Europe méridionale, et notamment dans le midi de la France. Car, même en admettant comme moi que la chevalerie est surtout germanique, qu'elle a son fond dans les sentimens, dans les mœurs et dans l'institution germanique (et pour ce dernier point il n'y a pas de doute possible), il faut reconnaître qu'elle apparaît d'abord non pas en Germanie, non pas au nord de l'Europe, mais dans le midi, mais en Provence; elle y apparaît avec un accompagnement de galanterie ingénieuse et de poésie délicate qu'elle doit à la civilisation au milieu de laquelle elle se pro-

duit. Mais de ce qu'elle se produit au sein de cette civilisation, il ne s'ensuit pas qu'elle en soit sortie; le terrain sur lequel elle fleurit n'est pas le terrain où sa semence a germé.

Ceci nous conduit à examiner les influences de la civilisation romaine sur la chevalerie.

La civilisation romaine, à l'époque où elle fut importée dans les Gaules et dans le reste de l'Occident par la conquête, n'a pu préparer en rien la chevalerie : le génie romain était sans analogie avec le génie chevaleresque, était même dans une opposition éclatante avec lui; ce n'est pas la générosité qui caractérisait les institutions et les instincts de Rome, elle n'usait pas de ce moyen dans ses rapports avec ses ennemis. Caton s'écriait chaque jour : « Il faut détruire Carthage. » Scipion affamait froidement Numance. Toujours désir implacable de la destruction de l'ennemi, jamais un mouvement généreux qui conseillât de l'épargner. Quant aux mœurs chevaleresques, il est simple qu'elles fussent étrangères à la vie romaine; l'austérité de la Rome républicaine, la corruption de la Rome impériale, repoussaient également la courtoisie et la galanterie. De plus, il était impossible que la politique de Rome, si jalouse de l'autorité de l'état, souffrît au sein de l'état et au-dessus de lui, une autre société indépendante, ayant son principe, ses règles, son existence à part. A Rome, il n'y avait rien et il ne pouvait rien y avoir de semblable à la chevalerie.

Le génie romain n'a donc eu directement aucune action sur elle, et n'a pu la préparer en aucune manière. Mais la civilisation latine a agi indirectement sur le développement chevaleresque, en aidant la renaissance de cette culture méridionale, à l'ombre de laquelle la chevalerie devait s'épanouir. La chevalerie ne serait jamais sortie des ruines mortes de la civilisation romaine, elle a son origine dans des sources plus vivantes, dans les sources germaniques; mais pour fleurir, elle avait besoin d'être abritée par ces ruines, ce n'est que là qu'elle pouvait atteindre à toutes ses délicatesses et à toutes ses nuances; il fallait qu'elle trouvât, déjà disposées à quelque adoucissement, les mœurs qu'elle devait achever de polir, et c'est précisément ce qu'elle rencontra dans le midi de la France, dans le pays où s'était le mieux conservée et où renaissait le plus hâtivement la civilisation antique. Ainsi, cette civilisation ne fut pas le principe, mais l'auxiliaire du développement chevaleresque; elle ne fut pas le sol, elle fut le toit.

Quant aux influences des Arabes sur le moyen-âge, je crois qu'elles ont été souvent exagérées en ce qui concerne la scholastique, l'ar-

chitecture, la poésie chevaleresque et la chevalerie elle-même. L'antipathie des écrivains du dernier siècle pour le christianisme a contribué à cette exagération; Voltaire et Gibbon étaient charmés que les peuples chrétiens dussent tout aux musulmans. J'aurai plus tard l'occasion de débattre cette question dans toute son étendue; aujourd'hui je me borne à rechercher quelles ont été les influences arabes sur la chevalerie, à les reconnaître et à les limiter.

J'ai déjà dit que chez les Arabes, même avant Mahomet, on pouvait surprendre quelques tendances chevaleresques, là comme dans beaucoup d'autres pays et dans beaucoup d'autres temps, là peut-être d'une manière plus frappante qu'ailleurs. J'ai cité le roman d'*Antar* rédigé peu après l'hégire, mais d'après des traditions plus anciennes que l'hégire, et présentant un tableau altéré des anciennes mœurs du désert; j'ai dit que, dans tout l'ensemble de la vie d'Antar, dans ses sentimens et dans ses exploits, il y avait quelque chose de chevaleresque, mais cette chevalerie est encore bien rude, et l'on sent le Bédouin à côté du preux. Ainsi l'héroïne, la belle Ibla, demande à Antar que le jour de ses noces une amazone célèbre tienne la bride de son cheval, et que la tête d'un fameux guerrier soit suspendue au cou de cette femme; cela est bien farouche et rappelle presque ces Abungs de Sumatra qui font la cour aux jeunes filles en déposant des crânes à leurs pieds. Il faut convenir que d'autres passages plus chevaleresques se font remarquer dans le roman d'*Antar;* mais, malgré les analogies que ces passages peuvent offrir avec les romans de l'Occident, il me paraît impossible de voir dans *Antar* et dans les mœurs arabes primitives la source de la chevalerie européenne, et sur ce point je ne puis être d'accord avec le spirituel auteur de quelques articles publiés dans la *Revue Française* de 1830, M. Delécluse, qui, entraîné par l'intérêt que lui inspirait un ouvrage dont il révélait l'existence à la généralité des lecteurs, a été jusqu'à voir dans cet ouvrage « l'arsenal où les Occidentaux ont puisé toute la chevalerie d'alors. » Outre les raisons qui m'empêchent d'admettre que la chevalerie chrétienne et occidentale ait eu une autre origine que le christianisme et l'Occident, il me semble impossible qu'un livre probablement ignoré au moyen-âge, que les scènes de la vie arabe primitive qu'il représente et que l'Occident n'a guère pu connaître, aient enseigné la chevalerie à l'Europe. Ce n'est qu'après que l'islamisme a été introduit chez les Arabes que cette nation s'est trouvée en contact avec les nations européennes. Tout ce que la chevalerie orientale a pu exercer d'influence sur la chevalerie de l'Occident ap-

partient donc nécessairement à l'époque musulmane; c'est la chevalerie musulmane qu'il faut opposer et comparer à la chevalerie chrétienne; ce sont les rapports de ces deux chevaleries, leurs rencontres, leur influence réciproque, qu'il faut suivre et déterminer.

Il y a entre la chevalerie musulmane et la chevalerie chrétienne une différence fondamentale, et qui, à elle seule, suffirait pour empêcher de croire que la seconde ait pu naître de la première : c'est que la chevalerie musulmane se compose uniquement de mœurs et de sentimens, et ne s'est jamais réalisée en institution, indépendamment de la chevalerie occidentale. Il n'y a pas eu là, comme en Occident, un ordre, une classe à part, donnant à ce fait vague de la chevalerie réduite aux mœurs et aux sentimens, une réalité sociale.

La seule institution qui, chez les populations musulmanes établies en Espagne, ressemblait à un ordre de chevalerie, c'étaient les Rabits chargés de défendre les frontières contre les Castillans. Ces Rabits étaient réunis en corps, et soumis à une règle austère; leur existence était, jusqu'à un certain point, analogue à celle des templiers, et comme ils sont antérieurs à ceux-ci d'une centaine d'années, on pourrait être tenté de voir là l'origine des ordres religieux et militaires, d'autant plus que parmi les premiers établissemens des templiers, les plus célèbres étaient situés vers les Pyrénées; il peut donc sembler naturel de faire venir les templiers chrétiens des Rabits musulmans; cependant lorsqu'on se reporte aux origines de l'ordre du Temple, on trouve qu'il est né, non pas en Espagne, mais à Jérusalem. Quand les neuf gentilshommes français qui le fondèrent dans cette ville et firent vœu de protéger les pélerins qui allaient visiter le saint sépulcre, obtinrent de Baudoin II la première maison de leur ordre, située auprès du temple, ils obéissaient à une inspiration de charité et d'enthousiasme chrétien, et ne songeaient nullement à imiter les Rabits musulmans d'Espagne, qu'ils ne connaissaient probablement pas, et qu'ils étaient loin de prendre pour modèle.

Ainsi la chevalerie musulmane, dans ce qu'elle a de plus semblable aux institutions de la chevalerie d'Occident, n'a pu lui fournir son point de départ, pas plus qu'on ne saurait dire que les croisades aient été entreprises à l'imitation de la *guerre sainte* des musulmans. Bien des fois la guerre sainte a été proclamée chez les Arabes d'Espagne, et plus d'une croisade musulmane dirigée contre les chrétiens avant la première croisade chrétienne, mais ce n'est pas à des sources musulmanes que les chrétiens ont puisé leur chevalerie ou leurs croisades.

La chevalerie musulmane et la chevalerie chrétienne se sont rencontrées trois fois dans l'histoire moderne, d'abord en Espagne après la conquête. Ici tout l'avantage est du côté de la première; on peut même dire qu'elle existe à une époque où la chevalerie chrétienne n'existe pas encore; car cette époque est bien plus pour l'Espagne un âge héroïque qu'un âge chevaleresque. Dès le IXe siècle, les conquérans arabes en sont aux dernières délicatesses, aux dernières élégances, et parfois, on peut le dire, aux dernières mignardises de la poésie chevaleresque, quand les chrétiens des Asturies sont encore les rudes descendans des compagnons de Pélage, et dignes de porter le nom de *peaux d'ours* que se donnent ceux-ci dans les vieilles histoires.

Pendant ce temps, sous Abderam, la galanterie la plus délicate pénètre jusque dans les harems; ce prince composa des vers pleins de grace et mêlés d'une certaine dévotion tendre, pour s'excuser d'avoir paré d'un collier précieux une belle esclave. Dans le même siècle, un autre roi maure, Mohamad, parle de son cœur blessé par l'amour *contre lequel sa cuirasse ne le défend pas.* Pendant ce temps, la chrétienté était loin de cette grace et de ces raffinemens, qui semblent devancer la poésie des troubadours. Au IXe siècle, au lieu d'imaginer rien de semblable, à la cour de Charles-le-Chauve, Hukbald écrivait ce pédantesque et bizarre poème dont chaque vers commence par un C. En Espagne, si l'on oppose les deux chevaleries et ceux qui les représentent, le contraste sera presque aussi grand; le héros chrétien, c'est le Cid. Eh bien! le poème qui le peint avec des couleurs si naïves, ne le représente pas écrivant des vers gracieux et galans, comme ceux que je viens de citer; le Campeador ne sait que monter sur son cheval Babieca, prendre des deux mains sa grande épée et pourfendre les Sarrasins. Vouloir faire sortir la sévère chevalerie castillane des commencemens gracieux de la chevalerie arabe, ce serait faire naître un chêne d'une fleur : le chêne ne naquit pas de la fleur, mais la fleur fut suspendue au chêne. On peut toujours reconnaître que la chevalerie castillane avait reçu en naissant le contact de sa gracieuse aînée. Le héros chrétien et castillan porte lui-même au front quelque reflet de la chevalerie musulmane. Plusieurs choses sont arabes chez le Cid, entre autres son nom; et quand on ouvrit son tombeau, on trouva, dit-on, son corps enveloppé dans une étoffe de l'Orient.

Les deux chevaleries se rencontrèrent une seconde fois aux croisades, personnifiées, l'une dans Richard Cœur-de-Lion, et l'autre

dans Saladin; le contraste qu'elles offraient alors a été heureusement exprimé par Walter Scott, dans son roman de *Richard en Palestine*. A ce moment, toutes deux se reconnaissent, pour ainsi dire, se saluent et s'honorent; la gloire de Mélek-Rik est populaire parmi les musulmans; la chrétienté s'empare de Saladin et en fait un chevalier. Cet échange d'admiration manifeste les sentimens de bienveillance que les chrétiens et les mahométans sont étonnés de se porter; en se voyant de plus près, la haine et le fanatisme qui les avaient armés les uns contre les autres se sont effacés peu à peu. Une tolérance presque philosophique s'établit; on peut voir, dans un poème du moyen-âge, *le Dit du Sarrazin*, à quel point les discussions théologiques sont devenues courtoises entre les interlocuteurs musulmans et chrétiens. Joinville cite des chevaliers français qui prennent les mœurs de l'islamisme, enfin, cette espèce d'alliance de fraternité, entre les deux civilisations, excita les plaintes de plusieurs graves personnages de ce temps.

Des deux rencontres dont je viens de parler ont dû naître quelques influences de la chevalerie musulmane sur la chevalerie chrétienne; il était impossible qu'il n'en fût pas ainsi; mais ces influences ne portent pas sur le fond. La chevalerie occidentale était constituée de toute pièce; elle a pu emprunter à sa rivale quelques derniers raffinemens, quelques élégances tardives, rien de plus. La générosité, l'amour, l'honneur, existaient; ils ont pu se nuancer, se raffiner sous l'inspiration arabe, mais ils n'ont pas été créés par elle; elle n'a pas non plus donné à la chevalerie occidentale ses jeux, ses fêtes, ses tournois, que celle-ci possédait de tout temps, et qui remontent, comme nous l'avons vu, aux anciennes coutumes germaniques; elle ne lui a pas donné l'institution chevaleresque, dont l'origine est également germanique; elle n'a rien apporté de fondamental, mais seulement ce qui était pour ainsi dire de luxe, comme les armoiries. Ce n'est pas qu'on ne trouve, dans beaucoup de siècles et chez beaucoup de peuples, l'usage de désigner les guerriers par quelques signes; cet usage est dans les Sept Chefs devant Thèbes d'Eschyle, et dans les sagas des anciens Scandinaves; mais il est partout en Orient; Joinville indique quelque chose de pareil en Égypte; au Japon, chaque famille porte ses armoiries sur ses vêtemens; chez les Persans, il y a des exemples d'armoiries et même d'armes parlantes; et les armoiries chevaleresques, par la nature même des objets qu'elles représentent et des figures qui les composent, semblent indiquer une origine orientale. Les lions, les licornes, les têtes de Maures, attestent des emprunts

faits à l'Orient; mais ce n'est là qu'un accessoire bien léger et une parure de la chevalerie. Son armure a donc été trempée par la Germanie, bénie par le christianisme, et blasonnée par l'Orient.

Enfin les deux chevaleries, la musulmane et la chrétienne, se sont rencontrées une troisième fois sous les murs de Grenade, où les Maures sont restés quatre siècles après que le reste de la Péninsule était délivré. Pendant ce long espace de temps, la haine s'était tempérée par les relations des deux peuples, et il s'était opéré comme une fusion entre les deux chevaleries. Plusieurs passages de l'histoire de Conde, histoire écrite uniquement d'après des documens arabes, montrent que vers la fin de l'existence du royaume de Grenade, dans le xv[e] siècle, les rapprochemens des guerriers mauresques et des guerriers chrétiens étaient perpétuels. « En ce temps (en 1417), les chevaliers de Castille et d'Aragon avaient la coutume d'aller à la cour du roi maure de Grenade, pour y traiter de leurs contestations, et le faisaient juge de leurs différends; le roi leur donnait le champ pour leurs défis et leurs combats d'honneur, et il était si grand pacificateur, qu'à peine le combat commencé, il les déclarait bons chevaliers et les faisait s'en retourner amis, et partir, unis et honorés de sa cour. »

Vous voyez la cour du roi maure servir d'asile et de champ de combat aux guerriers chrétiens, et ce roi lui-même devenir l'arbitre de leurs différends, et en quelque sorte le juge de leur honneur. Un ouvrage qui peint avec une assez grande fidélité cette chevalerie, moitié chrétienne, moitié musulmane, c'est le livre de Perez de Hita, sur les guerres civiles de Grenade. L'auteur assure qu'il a puisé dans des histoires et des romances arabes, et cite quelques-unes de ces dernières, qui ont évidemment un caractère mauresque. C'est de cette histoire romanesque et poétique, mais basée sur des traditions qui ne sont pas entièrement fictives, qu'a été tiré à peu près tout ce qu'on sait sur les fameuses querelles des Zégris et des Abencerrages. Ce livre montre les chrétiens et les Maures aux prises, mais sans mélange d'aucune inimitié de nation et de religion. Chaque jour les chevaliers castillans viennent adresser des défis aux hidalgos maures (*los hidalgos moros*). Ces défis donnent lieu à de beaux combats dans la vega de Grenade, tandis que les dames mauresques les regardent du haut des tours de l'Alhambra. Les discours que s'adressent les combattans avant de croiser la lance et le glaive sont toujours d'une extrême courtoisie; ils s'applaudissent d'avoir à combattre un si vaillant adversaire, qui relèvera leur victoire s'ils doivent vaincre, et honorera leur défaite s'ils doivent succom-

ber. En un mot, tout, dans ces rapports guerriers, respire la plus aimable courtoisie; nul sentiment de haine n'existe entre les deux peuples; il y a au contraire respect mutuel et souvent bons offices réciproques. La plus brillante tribu parmi les Maures de Grenade, celle des Abencerrages, est célèbre par sa charité pour les captifs chrétiens; et quand la tribu de Gomez, ennemie des Abencerrages, les accuse à ce sujet, ils répondent que les chrétiens en font autant pour les musulmans prisonniers. Malgré cette harmonie et cette bonne intelligence des deux chevaleries, on reconnaît toujours les caractères particuliers à chacune d'elles. Ainsi les maures ont bien, comme les chrétiens, des joûtes à fer aigu et souvent mortelles; mais les joûtes véritablement mauresques, ce sont les jeux de bagues et le divertissement des cannes (*la fiesta de las canas*). L'élégant jeu de bague consistait à enlever, au grand galop du cheval, des anneaux suspendus à un arbre. Nous en voyons chaque jour la parodie dans un amusement très vulgaire. La course des cannes était une sorte de tournoi dans lequel les lances étaient remplacées par de longs roseaux; on ne pouvait donc se faire aucun mal, et ce n'était qu'une occasion de montrer l'agilité des chevaux et l'adresse des cavaliers. C'est le *djerrid* encore en usage chez les Turcs de Constantinople.

A Grenade, la chevalerie mauresque n'a pu rien prêter à la chevalerie chrétienne; au contraire, elle s'est évidemment formée d'après elle. La chevalerie chrétienne n'a pu rien emprunter à la chevalerie grenadine, car elle ne lui a pas survécu, et la fin du XVe siècle, qui vit la destruction du royaume des Maures, a vu la chevalerie mourir en Europe. Cette période brillante de Grenade n'a donc pu être une inspiration de la chevalerie, car elle fut son dernier souffle.

Pour achever de déterminer le rôle que, dans ma pensée, jouent les différens élémens dont se compose la chevalerie : l'élément chrétien, l'élément germanique, l'élément romain et l'élément arabe; qu'on me permette d'employer une métaphore et de me représenter la chevalerie comme un grand arbre : sa racine est chrétienne; le sol dans lequel elle plonge est le christianisme, base de la civilisation moderne; le tronc, les branches et la sève qui les anime sont germaniques. Ce tronc et ces branches ont été comme engourdis, comme recouverts d'une croûte glacée qui, pour un temps, a suspendu et paralysé la végétation, qui a engourdi la sève dans les rameaux, et cela pendant les siècles qui ont suivi la conquête germanique et par un effet de cette conquête. Pour que la sève, qui était au cœur de l'arbre, circulât

de nouveau, il a fallu qu'il fût transporté dans un climat plus doux, sous un ciel meilleur. Il a trouvé ce ciel et ce terrain plus favorable dans le midi de la France; là il a enfoncé ses racines parmi les cendres encore tièdes et doucement réchauffées de la civilisation romaine; il a étendu ses rameaux vers ce soleil qui ne s'était pas couché, qui avait toujours laissé un crépuscule errer sur les ruines. Alors la sève s'est ranimée, elle a circulé de nouveau, les branches se sont couvertes de feuillage et de fleurs, mais il manquait encore à ces fleurs un certain éclat de couleur et un dernier parfum. C'est cet éclat et ce parfum que les brises de l'Orient lui ont apporté.

Tels sont, ce me semble, les divers élémens qui ont concouru à produire ce grand fait de la chevalerie, qui est une portion considérable de la civilisation moderne.

Du sein de la barbarie du XIe siècle surgit tout à coup un élan sublime dont nous avons dû chercher les causes cachées, mais qui semble jaillir par enchantement des ténèbres, comme une lumière qui perce la nuit. Les sentimens les plus purs, les plus délicats, les plus exaltés, se manifestent dans les ames livrées jusqu'alors aux passions violentes et brutales : par eux se forme tout un système de moralité, dont la base est le dévouement, le désintéressement, l'enthousiasme; par eux se fonde une religion de l'amour et de l'honneur, religion que personne n'a prêchée, qu'on dirait naître d'elle-même; un esprit inconnu crée des sentimens nouveaux, enfante des mœurs, des institutions, une poésie nouvelle.

La chevalerie a établi, au moyen-âge, entre les différens peuples, une fraternité, une unité qui fut une préparation à la grande association européenne vers laquelle nous marchons. Un chevalier n'était plus un Français, un Anglais, un Espagnol ou un Allemand, il était *un chevalier;* il y eut là comme une grande franc-maçonnerie héroïque qui rapprochait toutes les nations. Eh bien! pensez-vous qu'à cette époque de morcellement, de division, ce ne fût pas un fait important que cette confrérie universelle qui ralliait les plus nobles ames dans le culte commun des plus généreux sentimens?

Ce n'est pas tout, l'influence de la chevalerie sur les imaginations et les ames se continue lors même que la chevalerie cesse d'exister; cette influence survit au moyen-âge. Supprimez la chevalerie de

l'histoire, et vous serez étonné du vide qu'elle laissera dans la littérature, dans les arts, dans la vie tout entière des nations modernes.

Avec elle vous aurez supprimé une partie de Dante et tout Pétrarque, Cervantes, l'Arioste, le Tasse, Calderon, Lope de Vega; vous aurez retranché de notre gloire dramatique la plupart des chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, vous aurez enlevé à Voltaire *Zaïre* et *Tancrède*.

Le siècle de Louis XIV n'a pas su combien ce moyen-âge qu'il connaissait peu a fourni de matériaux à ses œuvres immortelles; il n'a pas su par quel chemin lui est arrivé cet ensemble de sentimens, d'idées, de poésie qu'il a mis si admirablement en œuvre; il est naturel aux grands siècles comme aux grands artistes de s'ignorer eux-mêmes, de ne vouloir connaître que l'inspiration qui les conduit, de ne pas savoir, et de ne pas se soucier de savoir à quelle source puise leur génie. Souvent les critiques n'ont pas mieux compris le grand siècle qu'il ne s'était compris lui-même; mais ils n'avaient pas la même excuse, car à lui il appartenait de produire, à eux d'expliquer. Ainsi l'on a reproché à l'âge classique de notre littérature de n'être qu'une contre-épreuve affaiblie de l'antiquité, de n'avoir pas de vie propre, d'originalité nationale, de s'être séparé du moyen-âge, d'avoir renoncé aux traditions de la poésie chrétienne; d'autre part, certains défenseurs maladroits de la gloire de nos plus grands hommes ont accepté cet injuste reproche et ont fait une louange de ce qui était une calomnie. Ces critiques ont répondu que le XVIIe siècle n'avait pas besoin de l'inspiration moderne, qu'il a imité les anciens et les a reproduits, et que c'était là ce qu'il y avait de mieux à faire. Si le XVIIe siècle avait seulement reproduit l'antiquité, il ne serait pas placé aussi haut dans l'histoire des grands siècles littéraires. Ce que le siècle de Louis XIV a emprunté à l'antiquité, comparé à ce qui lui est propre et à ce qu'il a puisé dans les sentimens que le moyen-âge avait créés, est, selon moi, peu de chose. Certaines formes de langage; quelques détails, quelques vers traduits ou imités, ont trompé les critiques; mais au fond, l'inspiration, la vie de notre littérature du XVIIe siècle est moderne, nationale, et en très grande partie chevaleresque. La substance, l'étoffe de notre grande poésie dramatique, c'est surtout la poésie chevaleresque du moyen-âge arrivée par des canaux obscurs aux mains de Corneille et de Racine, et par eux élevée à la hauteur de l'art, encadrée par Corneille dans la grandeur romaine, ornée par Racine d'emprunts faits à la grace et à l'élégance grecque. Dans le XVIIIe siècle, l'homme le moins sympathique au moyen-âge,

Voltaire, est pourtant celui de nos poètes qui le premier a mis en scène le moyen-âge sous son propre nom; le premier, Voltaire nous a présenté des héros chevaleresques avec leurs costumes et non sous le manteau grec, ou la toge romaine.

La révolution qui a frappé le passé, a frappé tout ce qui venait de lui, dans la littérature et dans la société, et la chevalerie comme le reste. Après la révolution une voix s'est élevée encore; celui dont le génie ranimait dans le monde de la religion et de l'imagination les traditions du moyen-âge, a fait entendre comme un harmonieux écho de la poésie chevaleresque dans *le Dernier des Abencerrages*. Depuis, on n'a tenté en ce genre que d'impuissans efforts. L'empire, quand les idées aristocratiques et féodales sont venues à la suite des idées militaires, a cherché à raviver les traditions chevaleresques; il n'en est résulté que quelques romances. La restauration a fait un effort en faveur de la littérature chevaleresque, effort artificiel et intéressé qui n'a rien produit de remarquable. Enfin, depuis 1830, il n'y a pas eu, que je sache, un essai, grand ou petit, célèbre ou obscur, de littérature chevaleresque; c'est que cette littérature a besoin de cet ensemble d'idées, de sentimens, de mœurs, qui constituait la chevalerie et qui s'efface chaque jour davantage. Tout ce qui tient au passé s'y enfonce avec une effrayante rapidité; nous sommes comme sur le chemin de fer; sans éprouver aucune secousse, sans nous apercevoir, pour ainsi dire, que nous marchons; tout à coup, les objets qui étaient là tout proche ont disparu; ainsi disparaît rapidement et sans secousse ce qui subsiste encore du passé. Les derniers restes de la chevalerie se sont abîmés dans ce grand naufrage; elle-même ne trouve plus d'expression dans la littérature. Nous sommes donc arrivés à la fin de cet immense et glorieux développement de la poésie chevaleresque dont nous observions tout à l'heure le point de départ et les commencemens.

Ce qui se passe dans la littérature à cet égard tient à ce qui se passe au fond de la société. On ne saurait nier que certains sentimens qui ont fait faire de grandes choses, qui ont été pendant des siècles le principal mobile des actions et de la conduite, perdent de leur empire. Notre âge est peu chevaleresque, il faut le dire; le calcul positif l'emporte sur l'exaltation désintéressée. Sans doute de nouveaux principes de moralité sociale, sans doute des sentimens que nos pères ne connaissaient pas ou connaissaient à peine, paraissent devoir remplacer l'ancienne conscience de la société française : ce qui s'appelle patriotisme, ce qui s'appellera un jour humanité, pourra tenir lieu peut-

être avec avantage de ce qui s'appelait l'honneur chevaleresque. Mais en attendant, ce moment est triste, l'enthousiasme est rare, s'il ne manque pas tout-à-fait. De là résulte une grande défaillance dans beaucoup d'ames, de douloureuses langueurs, une certaine inertie dans la vie morale, et une lacune funeste dans l'inspiration poétique. Si Dante revenait à la lumière, il est à craindre qu'il ne nous plaçât dans l'enfer des tièdes; mais cet état des ames, que je souhaite avoir exagéré, ne peut durer long-temps. L'homme ne saurait vivre courbé sur sa tâche comme un forçat enchaîné à son labeur, sans que rien l'élève et le soutienne au-dessus de la vie commune. Ayons donc confiance, l'enthousiasme et la poésie renaîtront, ou le genre humain mourra; et le genre humain ne mourra pas.

Mais qui nous rendra la poésie? Quel enthousiasme nouveau remplacera cette forme évanouie de l'enthousiasme de nos pères? Quelle sera la chevalerie de l'avenir? Quelle institution viendra relever cette société qui languit et qui voudrait vivre, qui est fatiguée de ce qu'elle connaît et tourmentée de ce qu'elle attend? Où trouver cette puissance de dévouement que la chevalerie a excitée durant des siècles? Où est le principe qui doit nous régénérer? On ne le sait; on s'interroge, on cherche avec un mélange d'inquiétude et d'espoir, de confiance et de découragement; on regarde à l'horizon, on se demande d'où partira ce souffle vivifiant qui retrempera les ames. Oh! qu'il vienne enfin ce souffle, du Nord ou du Midi, de l'Orient ou de l'Occident, qu'il descende sur nous, qu'il ranime le monde!

J.-J. Ampère.

RÉPONSE

A

GEORGE SAND.

MADAME,

L'honneur que vous m'avez fait m'impose le devoir de vous répondre. Devant les objections et les saillies d'un esprit comme le vôtre, le silence serait discourtois et presque injurieux. En m'écrivant, vous vous êtes proposé la défense d'un ami et de quelques principes : or, je crois n'avoir blessé ni ces principes, ni l'homme même. Mais il suffit que vous en pensiez autrement, pour que je doive quelques explications à l'éloquent avocat de M. de La Mennais; car, pourquoi vous défendre, madame, d'étendre votre patronage sur ce *grand client*, au moment où, pour lui, vous entrez dans la lice? Cette défense officieuse ne sera pas un des traits les moins originaux de sa gloire et de la vôtre.

Vous avez donc ici pour moi, madame, un double caractère : je dois répondre au défenseur de M. de La Mennais, et maintenir la justesse de mes critiques ; je m'adresse aussi à la femme illustre pour laquelle mon admiration est d'accord avec celle du siècle. Tour à tour vous parlez en votre nom et au nom de quelques hommes; j'aurai donc à m'occuper tour à tour des opinions communes et des inspirations personnelles que contient votre lettre.

Je ne crois pas m'être égaré, madame, en blâmant, dans la théorie du droit que produit *le Livre du peuple*, l'absence de l'intelligence : puisque M. de La Mennais s'adressait au peuple pour lui exposer ses droits et ses devoirs, il devait lui faire connaître les véritables caractères de la souveraineté sociale, dont la première condition est l'intelligence. Examinez ce point, et vous trouverez qu'il est impossible à l'homme de ne pas mettre la raison du pouvoir dans la supériorité de l'esprit. Mais l'intelligence a pour compagne et pour instrument la volonté, et l'union de l'intelligence et de la volonté a pour résultat la puissance. Dire que Dieu est souverain, c'est dire une chose simple et vraie, car la cause suprême conçoit, veut et agit du même coup. Dire que la raison est souveraine, c'est reconnaître en elle l'essence de Dieu même, et proclamer le principe de la civilisation moderne, depuis la ruine du moyen-âge. Dire que le peuple est souverain, c'est l'identifier avec l'humanité même, et l'engager à conformer ses actes aux lois de Dieu et de la raison. La souveraineté appartient donc en réalité à Dieu, en principe à l'esprit, en droit et en espérance au peuple.

Pour nous, vous le voyez, la souveraineté du peuple n'est pas dans la *collection des souverainetés individuelles*. Et d'abord qu'est-ce que la souveraineté de l'individu? cela veut-il dire que l'homme est souverain de lui-même, ou souverain dans la société? La différence est grande, et il vaudrait la peine de définir les termes. Que chaque homme ait un droit imprescriptible à maintenir et à développer sa liberté, voilà un principe hors de toute controverse entre nous : maintenant, pour l'investir de droits politiques et de puissance sociale, que lui demanderons-nous? Vous paraissez disposée à vous contenter de sa qualité d'homme, pour le proclamer citoyen *habile* et *capable*; je suis plus difficile : l'homme naturel ne me suffit pas; il me faut l'homme social avec les développemens et les mérites de l'éducation.

Eriger le total des volontés individuelles en souveraineté sociale n'est pas raisonnable, car aujourd'hui nous ne pouvons plus dire avec Rousseau : « S'il plaît au peuple de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui a le droit de l'en empêcher? » Ce droit, ou plutôt ce devoir doit être rempli par ceux à qui leurs études et leurs connaissances permettent d'apprécier et de servir les intérêts sociaux. Et puisque j'ai prononcé le nom de Rousseau, je voudrais rappeler en passant la mission de ce grand homme. En face des institutions et des lois que le moyen-âge avait léguées à l'Europe moderne, où dominaient encore les instincts des premières mœurs, les accidens de la con-

quête, et qu'exploitait aussi, d'une façon égoïste l'arbitraire des gouvernans, Rousseau fit entendre le cri du droit individuel et se mit à proclamer que la loi était l'expression de la volonté générale. Cette définition, dont la justesse était incomplète, avait le mérite de résumer, dans une énergique précision, les tendances et les passions du siècle. Dans le style politique, la volonté devait primer l'intelligence à une époque où les esprits, saturés de théories, aspiraient à l'action. C'est la gloire éternelle de Rousseau d'avoir inspiré nos pères, d'avoir évoqué, pour ainsi dire, les puissances actives de notre révolution, les théoriciens de la Constituante, Condorcet, Mme Rolland et la Gironde, la tribune de la Convention. Mais ces temps ont disparu, il n'en reste plus que d'immortels souvenirs, et d'autres réalités nous provoquent à d'autres penseés.

Si Rousseau écrivait à une époque où le complet désaccord des idées avec les institutions provoquait un changement radical; nous, aujourd'hui, nous vivons dans un temps où les héritiers de la grande révolution que précéda Jean-Jacques ont besoin, pour accomplir dans la pratique de nouveaux progrès qui soient durables, de demander à la science sociale des évolutions nouvelles. Quelle est aujourd'hui notre plaie la plus vive, si ce n'est l'anarchie des esprits que tout accuse, jusqu'à la lettre même qu'en ce moment, madame, j'ai l'honneur de vous écrire? Vous seriez-vous crue dans l'obligation d'intervenir en faveur de M. de La Mennais; lui aurais-je adressé moi-même des critiques que j'estime fondamentales; et vous adresserais-je aujourd'hui la défense de ces critiques, sans ces divisions intellectuelles auxquelles ne peuvent échapper les intentions les plus droites et les plus consciencieuses? Permettez-moi de vous dire, madame, qu'aujourd'hui, la langue et la méthode du *Contrat social* ne suffisent plus à la situation; je voudrais que vos amis et vous fussiez convaincus que la science politique n'échappe pas plus que les autres sciences à la nécessité de renouveler, dans chaque siècle, ses procédés et son style.

Et vous-même, ne reproduisez-vous pas, non les réminiscences du siècle dernier, mais les inspirations de votre époque, quand vous écrivez ces lignes : *La législation ne sera plus autre chose que la manifestation de l'esprit humain, représenté dans son ensemble par la coopération médiate et immédiate de toutes ses parties?* La loi sociale est donc, pour vous comme pour nous, la manifestation de l'esprit humain. Mais l'esprit humain existe-t-il sans le développement de l'éducation? Or, si l'éducation est nécessaire pour donner à l'esprit sa

valeur, suit que tout homme appelé à un acte politique, à une fonction sociale, doit avoir une éducation, c'est-à-dire un développement d'esprit qui soit en rapport avec les droits et les devoirs auxquels il est convié.

Voyez l'avantage d'employer les termes les plus justes et les meilleurs : quand Rousseau définit la loi l'expression de la volonté générale, il est obligé d'ajouter en note que, pour qu'une volonté soit générale, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit unanime, mais qu'il est nécessaire que toutes les voix soient comptées, car, dit-il, toute exclusion formelle rompt la généralité. Ainsi il arrive au suffrage universel par un incident de logique grammaticale. Si nous disons, au contraire, que la loi est la manifestation de l'esprit humain, nous mettons le droit de concourir à sa création là où est la lumière, et nous sommes dans la sainte nécessité de répandre partout cette lumière, pour étendre indéfiniment le droit.

L'éducation, l'éducation du peuple, voilà le grand besoin, voilà le véritable levier. Les maîtres de la sagesse antique faisaient de l'éducation le corollaire de leur politique; les publicistes modernes doivent y reconnaître la voie la plus sûre qui puisse mener le peuple au pouvoir. L'homme naît dans l'animalité; pour qu'il devienne social, il faut qu'il soit *élevé* dans son esprit et dans son corps : refuser à des hommes non *élevés* une part dans la manifestation de l'esprit humain, ce n'est pas les reléguer au rang des brutes, c'est attendre qu'ils soient montés au rang qui leur appartient. Je conçois donc, pour le législateur, un double devoir : il ne reconnaîtra le droit que là où l'esprit particulier sera suffisamment ouvert pour concourir à la représentation de l'esprit général, et en même temps il prodiguera ses soins, ses moyens, sa puissance, à répandre partout, à tous les degrés, sous toutes les formes, la lumière qui confère le droit; il a devant lui une multitude d'hommes; qu'il la convertisse progressivement en nation de citoyens. Voilà sur quoi je me fonde pour dire que la souveraineté du peuple n'est pas la collection des volontés individuelles.

Ne pas considérer l'éducation et l'instruction du peuple comme la première condition des droits et des progrès politiques, c'est ne pas reconnaître le principe et les qualités de l'intelligence; c'est croire implicitement à l'égalité naturelle des esprits, erreur qu'il est inutile de dérober à Helvétius. C'est aussi, par une conséquence irrésistible, s'en remettre exclusivement, pour les changemens sociaux, au triomphe de la force.

Mais j'oubliais, madame, que vous accusez mon système de mener droit à l'esclavage. Vous avez dû sourire en écrivant cette accusation, car il est assez probable que, si l'esclavage n'avait pour appui que mes théories, les planteurs pourraient fermer leurs cases et jeter leurs rotins à la mer. Mais vous avez pensé sans doute que, dans une plaidoirie, il n'y avait pas à se refuser ces exagérations audacieuses qui, sans convaincre, peuvent étonner: on s'arrange d'ailleurs pour les avancer ou les retirer, suivant la circonstance. Ainsi vous m'accordez que j'ai raison de refuser au peuple, tel qu'il est aujourd'hui, le droit de gouverner la société; puis, quelques lignes plus bas, vous concluez qu'ayant tiré des conséquences absurdes de mon principe, vous en avez démontré la fausseté. Comment puis-je à la fois avoir raison et être absurde sur le même point? Si j'ai raison de ne pas proclamer roi le peuple d'aujourd'hui, je ne saurais donc, pour cette opinion que vous reconnaissez juste, être accusé de le condamner à l'esclavage. Mais laissons cette plaisanterie, et permettez-moi de vous suivre dans le double point de vue de la pratique et de l'histoire.

Il semblerait plus facile de tomber d'accord sur les faits que sur les principes des choses, et cependant nous ne pouvons nous entendre sur les mots *peuple* et *bourgeoisie*. Cette divergence sur des réalités politiques aussi considérables n'est particulière ni à vous, ni à moi; on peut la remarquer dans d'autres esprits, et elle est un mal, car elle fausse les idées et égare les passions.

Pour rappeler rapidement le passé, vous savez qu'en 1789, la société française tout entière s'est appelée peuple par l'organe du tiers et par la bouche de son plus éloquent tribun, de Mirabeau. « Il est infiniment heureux, disait le député d'Aix, que notre langue, dans sa stérilité, nous ait fourni un mot que les autres langues n'auraient pas donné dans leur abondance, un mot qui présente tant d'acceptions différentes, un mot qui nous qualifie sans nous avilir, un mot qui se prête à tout, qui, modeste aujourd'hui, puisse agrandir notre existence à mesure que les circonstances le rendront nécessaire... » Le mot *peuple* fut donc élevé, en 1789, à sa plus haute généralité; il enveloppa toutes les différences et toutes les classes; les trois ordres disparurent; il n'y eut plus qu'une grande réalité: la nation, le peuple. Quand donc j'ai écrit et dit, depuis sept ans, que le peuple c'est tout le monde, je ne disais pas une chose étrange et nouvelle, mais je reproduisais le bon sens des fondateurs de la révolution. Vous niez que la révolution de 1789 ait constitué le peuple, parce que par le peuple

vous n'entendez que le prolétaire, et je maintiens ma proposition, parce que par le peuple j'entends la société même, soumise au principe de l'égalité.

Je me représente la démocratie française comme partagée en deux grandes parties, les classes moyennes et les classes ouvrières, et je dis que, dans la nature des choses, les deux parties ne sont pas hostiles l'une à l'autre. La faute a été grande de la part des républicains de déclarer la guerre à la bourgeoisie, cette moitié du peuple : dès-lors tout a été envenimé, tout a été dénaturé. Non, l'ouvrier n'est pas l'ennemi nécessaire du bourgeois, ni le pauvre du riche, ni l'ignorant du savant, et il est insensé d'ériger des inégalités que la science sociale doit travailler à aplanir, en un mur éternel que la force et le canon peuvent seuls faire tomber.

La bourgeoisie a des travers. Qui le nie? On lui impute souvent, avec raison, la médiocrité de l'esprit et l'égoïsme du cœur : ces défauts sont réels, mais ils ne sont pas incurables, mais ils n'ont pas envahi la généralité des classes moyennes. Je ne crois pas avoir été infidèle à la réalité en disant qu'au sein de la bourgeoisie deux partis étaient en présence; que l'un, peu nombreux, mais discipliné, mais habile, travaillait à entraîner la bourgeoisie à l'attitude égoïste d'une aristocratie; que l'autre, plus considérable, plus généreux, demande à la bourgeoisie de garder les instincts et les sympathies populaires, *de faciliter à tout travailleur prolétaire la conquête successive du bien-être et des droits politiques.* Verriez-vous par hasard, dans cette manière d'apprécier les choses, l'oubli des principes démocratiques? Mais pourquoi vous dissimulerais-je, madame, qu'à mes yeux les prétendus *conservateurs* doivent beaucoup de leurs succès à l'effroi répandu par les entreprises et les théories de quelques hommes qui se disaient exclusivement les défenseurs du peuple? Toujours, en politique, les fautes, même commises avec bonne foi, profitent aux adversaires, et la défaite suit de près l'erreur.

Il ne m'est pas possible d'accepter les définitions que vous m'offrez; vous appelez le peuple tout ce qui ne possède que par son travail et relativement à son travail, et la bourgeoisie tout ce qui possède sans travail ou au-delà de son travail. Quant au peuple, vous savez que je ne le définis point par le prolétaire, mais que je vois dans le mot *peuple* le terme social le plus général. Sans doute, il arrive dans les habitudes du langage d'appeler plus particulièrement peuple les classes ouvrières; mais cette acception ne saurait être élevée au rang d'une définition juste. Si M. de La Mennais eût intitulé son ouvrage

le Livre du pauvre ou du prolétaire, il eût donné à ses pages un titre plus exact, puisqu'il ne voulait s'adresser qu'à une partie du peuple, de la société. Mais arrivons à la définition de la bourgeoie. Avant d'en débattre les termes mêmes, je veux résumer les différences fondamentales qui nous séparent : le peuple est pour vous une partie qui doit absorber le tout; le peuple est pour moi un tout qui doit organiser des rapports de droit et de justice entre ses parties. La bourgeoisie est pour vous une minorité puissante, une aristocratie, à laquelle vous voulez bien accorder, il est vrai, l'élasticité; la bourgeoisie est pour moi la moitié du peuple, une démocratie réelle qui, par sa nature et par sa position, ouvre ses rangs au prolétariat, au sein de laquelle quelques hommes peuvent rêver la résurrection ridicule de quelques manies nobiliaires, mais qui, dans son génie et sa majorité, est nécessairement peuple. Veuillez y songer, madame, vous et moi, et bien d'autres, sommes à la fois bourgeois et peuple. Pouvez-vous raisonnablement faire de la bourgeoisie française une coalition de tyrans armés contre l'émancipation du peuple, c'est-à-dire contre la moitié d'eux-mêmes? Il faudrait éviter ces exagérations; elles nuisent à la cause qu'on veut servir; elles communiquent aux discussions politiques je ne sais quelle exaltation romanesque qui effarouche les esprits, au lieu de les convaincre.

Pesons maintenant les termes de votre définition. La bourgeoisie, dites-vous, est tout ce qui possède sans travail; il y a, en effet, les heureux du siècle qui ne doivent pas leurs richesses à un travail personnel; mais ce fait incontestable n'est pas à discuter entre nous, puisque vous l'acceptez, puisque *le Livre du Peuple*, que vous défendez, recommande expressément de n'attenter en rien à la propriété. Passons à la seconde partie de votre définition : la bourgeoisie est tout ce qui possède au-delà de son travail. Qu'entendez-vous par les mots *travail* et *au-delà?* Cotez-vous le prix du travail jour par jour, et voulez-vous dire que tout homme qui reçoit un prix supérieur aux frais nécessaires à la vie pendant vingt-quatre heures est un bourgeois, et par une conséquence naturelle de vos opinions, un aristocrate? Mais n'y a-t-il pas différentes espèces de travaux, différentes formes, différentes mesures de salaire et de rémunération? Le savant, l'industriel, l'écrivain, l'artiste, ne sont-ils pas des travailleurs? Les appellerez-vous des privilégiés, parce qu'ils recevront en une somme unique le prix de quelque grande œuvre, ou en plusieurs fois le salaire annuel des travaux qui sont le but et l'habitude de leur vie? Reconnaissez, madame, que le bourgeois, par la

nature de sa condition et de son existence, est du peuple comme l'ouvrier; et que s'il s'en distingue par des avantages qui peuvent être conquis, il n'en est pas séparé par un privilége incommunicable.

Enfin, quelles sont les conclusions de la partie politique de votre lettre? Vous laissez entendre que la bourgeoisie, *sans y être forcée*, ne renoncera jamais aux moyens qu'elle possède de jouir plus que le peuple en travaillant moins; vous considérez le pouvoir politique comme une ville forte, fermée de toutes parts, où l'on n'entre jamais que d'assaut. Je vous répondrai que les grandes insurrections comme la résistance des Américains en 1776, comme les deux mouvemens de 1789 et de 1830, ont eu pour causes des idées justes et des passions généreuses, qu'elles avaient été proclamées raisonnables, nécessaires et légitimes par une immense majorité, même avant leur triomphe définitif. Pour que la force puisse être appelée au secours des idées, il faut que la société soit convaincue, d'abord, qu'il n'y a plus pour elle d'autre issue que la lutte, et aussi que les idées pour lesquelles on l'appelle à combattre sont les plus vraies et les meilleures.

Mais heureusement, après avoir indiqué un parti extrême, vous dites ne réclamer qu'une chose, la possibilité pour chacun de faire entendre ses désirs et ses besoins, de mettre sa boule dans l'urne sociale; vous avez écrit ces mots : *Le peuple, trop peu intelligent pour gouverner lui-même, le sera bien assez pour reconnaître ceux qui seront les plus aptes à le faire pour lui.* C'est avec une joie infinie que je vous vois répéter l'observation échappée à Montesquieu il y a un siècle : *Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité.* Comment contester sans aveuglement le bon sens inné du peuple, et sans égoïsme le droit qu'il a de développer sa raison et de l'appliquer à la direction de ses propres destinées? Ici, madame, nous tomberons d'accord : pas plus que vous, je ne me trouve satisfait d'un système électoral qui ne reconnaît l'habileté politique qu'à deux cent mille citoyens. Le problème de l'élection me paraît appeler tous les efforts des publicistes, et ce n'est pas hier que j'ai tracé ces lignes : *C'est dans le pouvoir législatif que la France doit porter une révolution pacifique et progressive; elle voudrait que l'intelligence fût admise au partage des droits sociaux avec la propriété.*

Maintenant examinons ensemble, si bon vous semble, le christianisme de M. de La Mennais.

Il est reconnu entre nous que M. de La Mennais nie également le catholicisme et le protestantisme, et qu'il ne prend plus pour code que

le texte même de la loi promulguée par le maître. Mais s'il laisse de côté les commentaires et les développemens de ceux qui se sont posés comme les continuateurs immédiats du Christ, n'est-ce pas à la charge d'apporter lui-même des commentaires nouveaux et d'autres développemens? L'Évangile est scellé, car, suivant les paroles même du *Livre du Peuple*, il sera ouvert devant les nations dans l'avenir, et il serait permis à l'homme qui se sépare ouvertement de toutes les explications antérieures, de s'abstenir de tout effort pour éclairer le genre humain!

Oui, dites-vous, il est injuste de demander quelque chose à M. de La Mennais; il enseigne ce qu'il croit et ce que *beaucoup avec lui* croient juste; il attaque du présent tout ce qui lui semble mauvais, sans être obligé de dire ce qu'il faut mettre à la place... Entendons-nous, madame; je n'ai pas demandé à M. de La Mennais de nous dérouler l'histoire du XXe siècle, mais seulement de donner à sa pensée un développement ultérieur; aussi je ne crois pas que vous réussissiez à me mettre en contradiction avec moi-même, en citant une de mes phrases où je dis qu'il serait puéril de vouloir prophétiser en détail les incidens et les formes par lesquelles doit passer l'humanité. Pas de prophéties, mais un système d'idées qui s'élève sur les ruines et les négations accumulées.

Prenez garde que dans votre ardeur à défendre M. de La Mennais, vous ne détruisiez vous-même sa grandeur réelle, et celle que l'imagination se plaît à lui décerner. On le presse d'affirmer quelque chose après avoir tout nié, et vous vous hâtez de répondre pour lui qu'il n'est obligé à rien. Eh! madame, mes exigences sont un hommage, et vos fins de non-recevoir, presqu'une atteinte à son génie. Aussi, à la fin de votre lettre, vous efforcez-vous de retirer ce que vous avez allégué, car vous nous représentez M. de La Mennais sur des pentes escarpées, dans des sentiers *inconnus*, descendant dans des abîmes, et allant le premier à la découverte de la terre promise..... Que demandé-je autre chose que de voir le prêtre breton, comme un autre Moïse, montrer au peuple un autre Chanaan? Mais il y a ici une option nécessaire; on ne peut à la fois ressembler à tout le monde, et se trouver seul et le premier dans des sentiers *inconnus*, dans des abîmes; on ne peut en même temps marcher au milieu de plusieurs dans la plaine et s'égarer solitaire sur la cime des monts, au milieu des nuages.

Le véritable La Mennais, à mes yeux, est, non pas un démocrate enrégimenté qui écrit des choses utiles sans doute, mais que d'autres

peuvent écrire comme lui. C'est l'homme extraordinaire et fatal que le vieux catholicisme a perdu, et que doit conquérir de plus en plus le génie philosophique; c'est le théologien ultramontain, à moitié converti, que je caractérisais en 1832; c'est le révolutionnaire que je défendais en 1834 contre ses adversaires, et que j'appelais avec raison le seul prêtre de l'Europe, car il était prêtre encore, en s'élevant contre les puissans, même en désobéissant au pape; c'est enfin l'auteur du *Livre du Peuple,* qui dépouille aujourd'hui devant lui le catholicisme, comme un vêtement qui l'obsède, qui néanmoins s'appelle encore chrétien, et auquel je demande avec raison quel est son christianisme.

Pourquoi parlez-vous, madame, de l'abbé Châtel, quand je parle d'Arius et de Luther? En 1832, j'ai dit à M. de La Mennais puisqu'il avait le goût du schisme, d'en avoir le courage, et vous savez que sa soumission passagère au pape a été en effet suivie d'une révolte éclatante. Il n'y a donc plus à revenir sur ce passé. Mais aujourd'hui il y va d'un intérêt nouveau, plus grand, et qui aurait pu frapper un esprit comme le vôtre. M. de La Mennais se montre dans *le Livre du Peuple*, démocrate et chrétien; il a, s'il m'est permis de rappeler mes expressions, cousu une page du catéchisme à un lambeau du *Contrat social.* Cette association est-elle juste? La dernière partie du livre ne détruit-elle pas la seconde? Voilà la question. Ne seriez-vous pas curieuse de connaître sur ce point l'opinion de Rousseau lui-même, dont M. de La Mennais a embrassé les principes?

« Je me trompe, écrit Rousseau dans l'avant-dernier chapitre du *Contrat social*, en disant une république chrétienne; chacun de ces mots exclut l'autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance; son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves; ils le savent et ne s'en émeuvent guère; cette courte vie a trop peu de prix à leurs yeux....... » Et encore : « La religion chrétienne, loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'état, les en détache comme de toutes choses de la terre : je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social. »

Ainsi, Jean-Jacques, loin de faire du christianisme le corollaire de sa théorie de la souveraineté du peuple, le déclare anti-social; et cependant l'auteur du *Livre du Peuple*, fidèle à Rousseau sur le premier point, s'en sépare sur le second. Pourquoi? Qui a raison, du maître ou du disciple?

Avouez donc, madame, que tout conduit M. de La Mennais à

l'obligation de formuler un système, et félicitez-vous de cette nécessité, loin de vous en plaindre. Quoi! le christianisme, tant par sa nature que par l'esprit de l'époque où nous le voyons aujourd'hui parvenu, sera l'objet des explications et des sentimens les plus contradictoires, et il suffira à M. de La Mennais, après avoir nié violemment les deux grandes formes chrétiennes, le catholicisme et le protestantisme, de se dire chrétien à sa façon, pour en être cru sur parole, et pour imposer aux autres une foi *personnelle* qu'il ne définit point! Constatons les inconvéniens de cette méthode arbitraire. Le nouveau maître de M. de La Mennais, Rousseau, lui crie que la religion chrétienne n'est pas sociale, ne convient pas à des républicains. Il a tort peut-être; mais il fallait démontrer l'erreur du législateur de la démocratie, surtout quand on lui empruntait les bases et l'appareil de son système, quand on s'adressait à un public, à un parti, à des lecteurs, nourris encore des principes de l'auteur du *Contrat social*. M. de La Mennais aurait dû penser qu'au lieu de porter la lumière dans les esprits, il y jetait les ténèbres, en associant, sans explication, des termes que beaucoup réputaient inconciliables. Mais il y a d'autres inconvéniens : le christianisme officiel, que M. de La Mennais accable de ses mépris, se relève avec avantage contre lui; il se sert de la seconde partie du *Livre du Peuple* pour détruire la première, et de cette façon, ou les pages de M. de La Mennais n'ont pas d'effet possible, ce que j'ai dit, ou elles propageront l'abnégation et l'humilité chrétienne, ce que probablement il n'a pas voulu. Déjà le parti protestant, dont *le Semeur* est l'organe, a, par une habile tactique, déclaré que *le Livre du Peuple* contenait trop de *bonnes choses* pour pouvoir produire beaucoup de mal, et que l'auteur avait lui-même mis le remède à côté du poison. Enfin l'esprit philosophique du siècle est tenu en échec par l'incohérence et la vague obscurité des formules employées par M. de La Mennais, et ne peut les accepter comme contenant des vérités claires, concordantes et solides.

Le christianisme, que j'ai eu raison, ce me semble, de considérer comme un grand système d'idées et de passions, comporte les perspectives et les interprétations les plus diverses. Il faut donc, dans ces vastes régions, s'orienter soi-même, surtout quand on veut diriger les autres. S'appeler chrétien, sans ajouter comment on entend l'être, c'est ne pas dire autre chose qu'on n'est ni musulman, ni juif, et qu'on est né au sein du christianisme de sa famille et de sa patrie. C'est bien; mais ensuite, pour élever le fait historique à une valeur

rationnelle, il faut entrer dans le fond des choses et savoir en tirer la lumière. Or au-dessus du christianisme, si étendu et si profond qu'il paraisse, est l'infini de la réalité, l'infini de la moralité humaine. C'est en face de cette moralité que je veux conduire M. de La Mennais, pour qu'il l'envisage à nu, sans le voile des formules et des croyances chrétiennes. Je mène ce chrétien indécis et équivoque devant la nature des choses, et je lui demande s'il est bien convaincu que la morale du christianisme ne soit susceptible d'aucun amendement et d'aucune réforme. Croit-il que la morale pratique de l'humanité ne soit pas perfectible comme ses autres développemens? ne reconnaît-il pas qu'aujourd'hui la régénération des mœurs ne peut dépendre que de la révolution des idées? Niera-t-il que la vertu, comme la science, puisse changer de formes, quand l'histoire nous montre la vertu antique supplantée par la vertu chrétienne?

Comprenez mon dessein, madame; je ne presse si fort M. de La Mennais que pour l'attirer à de nouveaux progrès, à de nouvelles conquêtes. Depuis qu'il s'est séparé du catholicisme, il appartient fatalement à la philosophie; mais cette fatalité, glorieuse pour lui comme pour nous, doit se développer de plus en plus. Vous appelez M. de La Mennais un grand moraliste politique, soit; mais alors qu'il nous fasse connaître sa morale; qu'il nous dise s'il accepte l'humilité chrétienne comme une vertu éternelle, l'indépendance de la raison comme un péché, l'abattement et la tristesse comme des dispositions normales de l'ame, qu'il nous réponde enfin si sa morale est toute chrétienne. Vous voyez, madame, qu'en nommant M. de La Mennais un moraliste, vous ne l'avez pas sauvé de l'obligation d'édifier des idées positives; vous avez, au contraire, signalé, peut-être à votre insu, le point où il doit, s'il est conséquent et progressif, porter l'effort de sa pensée.

Après avoir fait de M. de La Mennais un moraliste, vous me reprochez, madame, d'avoir dit qu'il y avait dans lui quelque chose de l'utopiste, et vous semblez trouver mauvais qu'on appelle utopistes Saint-Simon et Fourier. Ce n'est pas pour déprécier ces grands hommes, mais bien pour les qualifier, que j'ai employé ce mot. Un utopiste est le penseur qui a la double force de nier la société existante et d'édifier une société idéale. Malheureusement pour lui, M. de La Mennais n'a encore du caractère de l'utopiste que la moitié, la négation absolue de ce qui est. Si je l'engage à se compléter, vous dénoncez un piége dans cette invitation. Ce sont là, madame, de nobles embûches qui ne sauraient épouvanter que l'inconséquence et la

faiblesse. L'utopie vous paraît chose si compromettante, que vous avez la malice de m'en renvoyer l'accusation à la fin de votre lettre. Je n'ai point à fonder une société idéale, parce que je n'ai jamais eu le dessein d'anathématiser et de nier la société qui existe; je crois la société susceptible de développemens et de réforme; j'attribue aux théories et aux idées la puissance d'élever la civilisation moderne à une moralité plus vraie, et la conscience des progrès accomplis depuis trois siècles interdit à ma raison tout désespoir pour l'avenir.

Vous me reprochez encore le conseil que j'adresse à M. de La Mennais de faire de nouvelles tentatives pour concilier la science et la foi, et je vois, par les questions que vous posez, que vous ne vous rendez pas compte avec exactitude des rapports qui existent entre ces deux termes. La foi n'est pas le but fatal de la science, elle en est, au contraire, une préparation; la science n'est pas le chemin fatal de la foi; c'est, au contraire, la foi qui mène à la science : elle précède la démonstration et la certitude. Il y a, entre ces deux termes que l'esprit humain ne doit pas laisser immobiles, action et réaction. Loin donc de nier qu'on puisse être tout ensemble homme de science et de foi, je crois que l'homme est d'autant plus parfait que ces deux forces vivent chez lui dans un exact équilibre; aussi ai-je regretté que, chez M. de La Mennais, la partie affective et sentimentale ait trop empiété, dans ces derniers temps, sur la partie rationnelle. Mais le génie a des retours imprévus et peut se signaler par des contrastes éclatans. Joignez-vous plutôt à moi, madame, pour conjurer M. de La Mennais de reprendre les beaux travaux que j'annonçais, avec tant de plaisir, au public en 1834. M. de La Mennais, quand il eut écrit l'*Essai sur l'Indifférence*, a laissé le catholicisme au même point qu'à la mort de Bossuet, comme je l'ai remarqué en 1832. Aujourd'hui il écrit *le Livre du Peuple* à l'école de Rousseau; il est temps qu'il soit lui-même, et que l'écrivain populaire songe enfin à l'originalité du penseur.

Au surplus, madame, je ne puis m'empêcher de trouver bizarre la vivacité avec laquelle vous vous plaignez des dissentimens qui me séparent de M. de La Mennais, quand vous-même déclarez n'*être pas de ceux qui acceptent son présent sans restriction*. Vous n'êtes donc pas satisfaite sur tous les points? Votre pensée n'est pas en communion complète avec l'esprit de l'homme que vous avez cru devoir défendre; comment en douter, quand je trouve ces mots dans votre lettre : « Le christianisme de M. de La Mennais n'a pas toute l'extension PANTHÉISTIQUE que nous lui donnerions, si nous étions appelé à la

libre interprétation de son évangile démocratique. » Je n'avais pas besoin de cet aveu, madame, pour connaître les inclinations et les perplexités de votre génie : la lecture de vos livres m'avait assez fait voir vos doutes pathétiques et vos indécisions éloquentes. Oui, en ce moment vous êtes tourmentée, parce que vous ne vous entendez pas avec vous-même sur quelques principes élémentaires et souverains dans la recherche de la vérité.

Le christianisme et le panthéisme ne sont pas deux formes qu'on puisse concilier, car ce sont deux puissances ennemies qui se disputent le monde. Si vous vous consumiez dans de stériles efforts pour les unir, vous n'y réussiriez pas plus que Novalis et Schelling; vous compromettriez dans ce laborieux paralogisme la sécurité de votre esprit et la grandeur de votre œuvre. Il faut choisir.

Et ne perdez pas de vue, madame, quand vous examinerez ces questions, que s'il y a plusieurs christianismes, c'est-à-dire plusieurs manières d'entendre le sens de la tradition chrétienne, il y a aussi plusieurs panthéismes, plusieurs façons d'arriver à la conception idéale du monde et de Dieu. Que je voudrais vous voir devant à de mûres réflexions la conquête de quelques convictions inébranlables, ne plus aventurer sur de grands problèmes de brillantes inconséquences, mais, maîtresse de vous-même, donner aux splendeurs de votre imagination une pensée une et forte à revêtir. Le temple est magnifique, mais quel en sera le Dieu?

Le temps est venu pour vous de donner à vos opinions philosophiques plus de consistance et d'étendue, car vous entrez dans une nouvelle phase de la vie et du talent. L'inspiration et la fantaisie vous ont élevée à une hauteur où elles ne suffiraient pas à vous maintenir. Puisez maintenant, madame, de nouvelles forces dans la réflexion et la science. Vous avez fait briller votre nom comme une radieuse étoile au-dessus de nos têtes, ne descendez pas de l'horizon, fixez-y votre gloire et sachez durer en grandissant encore. Approfondissez de plus en plus le rôle social auquel vous êtes appelée; sauvez-vous de l'imprudence de traiter lestement les idées et de méconnaître la cause philosophique que votre honneur est de servir. A notre époque, l'imagination et la poésie ne peuvent trouver d'éclat durable que dans leur union avec le bon sens et la science. Croyez-vous que l'auteur de *Werther* ait dégradé les magiques richesses que lui avait prodiguées la Muse, en y mêlant les profondeurs d'une haute raison? Puisque comme Goëthe, à qui nous devons la *Métamorphose*

des plantes, vous avez étudié la nature, que tardez-vous à le suivre dans le culte réfléchi de l'histoire et de l'idéalisme?

Si déjà vous aviez pris ce parti, d'où peut dépendre l'avenir de votre pensée, vous ne demanderiez pas aujourd'hui, madame, s'il y a une philosophie moderne. Depuis que les sociétés humaines se développent sur la terre, il y a toujours eu pour elles deux ordres de choses fort différens, d'une part les lois et les institutions positives, de l'autre les idées et les théories. A travers des formes inégales et diverses, ces deux réalités coexistent à tous les momens de l'histoire, dans des rapports inégaux, tantôt violens, tantôt pacifiques. Là où vous voyez une tradition religieuse en possession paisible ou contestée de l'empire des faits, tenez pour constant qu'il y a derrière elle une tradition philosophique qui sait à la fois soutenir la religion et l'outrepasser. N'avez-vous jamais songé que la philosophie grecque, tant celle de la grande Grèce, que celle d'Athènes, et celle d'Alexandrie, avait une place considérable dans les causes historiques qui ont enfanté le christianisme, et qu'elle forme comme une longue chaîne d'idées, dont le commencement se rattache à la sagesse des Hindous pour aboutir à l'évangile du Christ? Eh bien! madame, à côté de la tradition philosophique de l'antiquité, le travail de l'esprit humain a mis la tradition d'une philosophie moderne qui a commencé à se développer aussitôt que la théologie chrétienne eut achevé la rédaction définitive des dogmes et des formules de la religion. Nous retrouvons, vous le voyez, les deux réalités dont je vous parlais, et les destinées de l'humanité dépendent de la nature de leurs rapports.

Il y a, madame, une philosophie moderne par la même loi de développement qui a donné au genre humain le christianisme après le polythéisme. Ne tombez-vous pas d'accord avec moi qu'il vaut mieux, pour l'esprit, spéculer devant l'image du sacrifice consommé sur le Golgotha, qu'au milieu des mille simulacres qui traduisaient la pluralité des dieux? Non que, pour moi, le christianisme soit toute la vérité; mais comme il a sur le polythéisme une supériorité incontestable, ce progrès de la religion a permis à la pensée spéculative de porter plus loin qu'elle n'avait fait encore ses théories et ses applications. Sans doute ce n'est pas volontairement que l'église a laissé triompher l'esprit philosophique; mais après des luttes acharnées, elle a dû renoncer à prévaloir contre lui. La philosophie moderne a donc eu à la fois le christianisme pour point de départ, et l'église pour ad-

versaire, c'est-à-dire une position avantageuse et l'aiguillon du combat.

En France moins qu'ailleurs on ne saurait oublier ou méconnaître ces faits, car c'est surtout parmi nous que la philosophie moderne a été *militante,* et qu'elle a prouvé aux moins clairvoyans sa puissance et sa force par de victorieux résultats. Dans quelles préoccupations évangéliques et chrétiennes s'étaient donc donc perdus vos souvenirs, madame, quand vous m'avez demandé des nouvelles de la philosophie moderne? Vous n'aviez donc plus en mémoire les traditions de la raison française depuis Abailard jusqu'à Condorcet, depuis le contemporain de la révolution communale du XIIe siècle jusqu'à l'homme qui, dans l'intervalle de sa proscription et de sa mort, esquissait une théorie des progrès de l'esprit humain? Croyez-moi, ne séparez pas la cause de la liberté de la cause philosophique, et cherchez toujours dans la science et les idées la cause légitime des conquêtes et des droits politiques.

Je n'ignore pas, madame, qu'il est de mode aujourd'hui de mettre dans tout un peu de christianisme. On est engoué de la couleur chrétienne, on raffole du principe chrétien. Si un poète dramatique met en scène un empereur romain qui a commencé à régner quatre ans après la mort de Jésus-Christ, il assaisonnera son drame païen d'une conversion au christianisme, à une époque où les disciples peu nombreux du Christ n'étaient que des juifs dissidens et ne s'appelaient pas encore chrétiens. Ce n'est pas tout: un journal éminemment religieux, *la Gazette de France,* présentera cette scène à ses lecteurs comme un hommage public rendu par l'esprit du siècle à la religion catholique. Dans beaucoup de romans, les héros, aujourd'hui, sont chrétiens; je me trompe, ils sont eux-mêmes des Christ méconnus, persécutés. Si un homme a échoué dans une conspiration politique, c'est un Christ; si tel autre n'a pu parvenir à se faire un nom dans les lettres ou dans les arts, c'est encore un nouveau Christ que l'impiété du siècle crucifie. D'autres écriront avec un aplomb merveilleux que l'humanité n'existe que par le christianisme, qu'il n'y a rien avant lui ni hors de lui, s'embarrassant peu de l'espace et du temps dans leurs jugemens historiques. Cette manie ne durera pas, le bon sens public nous en est garant; mais il ne faut pas que, même en passant, elle effleure les esprits sérieux et solides. Ayons pour le christianisme le respect qu'il mérite, mais restons fidèles à la cause de la raison et de la philosophie; sachons poser et traiter les questions sociales avec netteté; distinguons les principes, ne mettons pas l'étiquette du chris-

tianisme sur des théories qui le contredisent; gardons-nous aussi de faire intervenir la morale chrétienne là où il faudrait plutôt jeter les germes d'une moralité nouvelle.

La philosophie moderne, vous écriez-vous, est donc très contente d'elle-même? Mais il me semble qu'à considérer seulement le passé de deux siècles, c'est-à-dire, depuis Descartes et Spinosa, la philosophie peut, avec quelque orgueil, contempler son ouvrage : de la métaphysique elle est descendue à l'application politique des principes et des idées; elle a renversé tout un antique système de formes sociales; elle a jeté les principes d'un ordre nouveau. Croyez-vous que l'histoire nous montre beaucoup d'exemples d'une puissance aussi rapidement victorieuse? Mais, aujourd'hui, dites-vous, où est le pouvoir de la philosophie? Fait-elle vivre dans l'abondance tous les indigens? Force-t-elle le privilége et le monopole à ouvrir à tous la porte de la cité? Non; il faut donc dédaigner les idées pour échauffer les passions. Voici ma réponse : quand l'amour chrétien embrasa les hommes, ils durent cependant se contenir et se résigner long-temps au spectacle des plus déchirantes misères, et certes la somme des douleurs humaines était alors plus forte que dans notre siècle. Aussi la résignation était-elle la vertu par excellence. Aujourd'hui que l'esprit humain demande à la science la grandeur et le bien-être de l'humanité, il ne peut échapper, malgré sa force, à la condition du temps; aussi trouve-t-il sa vertu, non plus dans une résignation mystique, mais dans une patience active et intelligente, c'est-à-dire dans le travail. Maudire la philosophie au XIXe siècle, parce qu'elle n'improvise pas le paradis sur la terre, serait le cri d'un matérialisme grossier que je ne saurais songer à vous imputer un instant. Comme vous, madame, je gémis de la misère et de l'ignorance où sont encore les classes ouvrières; mais je ne crois pas à une conspiration unanime et permanente de la bourgeoisie, pour laisser languir les prolétaires, cette seconde moitié du peuple, dans le malaise et les ténèbres. Travaillons de concert à aplanir les obstacles, répandons partout les idées les plus claires et les plus saines; calmons le ressentiment des uns, attendrissons l'égoïsme de quelques autres. Les progrès de l'humanité n'ont-ils pas toujours dépendu des convictions répandues dans les esprits? Les idées n'ont-elles pas toujours mené les hommes? Au moyen-âge, le christianisme, représenté par l'église, élevait la tête au-dessus des rois et des peuples; aujourd'hui la pensée en son propre nom s'occupe à diriger le monde. Si la religion trouve sa force dans l'apparence de

l'immobilité, la philosophie est si forte, qu'elle peut, pour ainsi dire, se détruire impunément elle-même, et qu'elle cherche des triomphes dans la mobilité de ses formes et de ses systèmes. Ne vous étonnez donc pas si, travailleur obscur dans l'ordre philosophique des choses humaines, je ne désespère ni de l'intelligence, ni des destinées du monde, et si quelque enthousiasme m'a été laissé au fond de l'ame, pour prix de mon labeur.

Voilà, madame, les explications que je vous devais. Je crois avoir démontré la justesse des critiques que j'avais adressées à M. de La Mennais, et quel que soit mon désir de vous être agréable, je ne saurais les retirer. Quant à vous, madame, il n'était pas en mon pouvoir de vous donner une preuve plus sincère de mon estime et de ma déférence que cette lettre même, car j'ai fait pour vous ce que je n'ai fait pour personne : j'ai répondu à des objections et à des critiques. Vous savez que ni les unes ni les autres ne manquent à celui qui écrit et qui parle devant le public; jusqu'à présent je n'en avais relevé aucunes, profitant en silence de celles dont je reconnaissais le fondement, peu troublé de celles qui me semblaient erronées. Veuillez donc voir, madame, dans cette réponse, un témoignage de l'admiration que je vous ai vouée depuis que je vous lis.

LERMINIER.

L'ESPOIR EN DIEU.

Tant que mon faible cœur, encor plein de jeunesse,
A ses illusions n'aura pas dit adieu,
Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse
Qui du sobre Épicure a fait un demi-dieu.
Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hommes,
Chercher un peu de joie et n'y pas trop compter,
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes,
Et regarder le ciel sans m'en inquiéter.

Je ne puis; — malgré moi l'infini me tourmente.
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir;
Et, quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir.
Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux?
Passer comme un troupeau les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux?
Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son ame.
Dans la création le hasard m'a jeté;
Heureux ou malheureux, je suis né d'une femme,
Et je ne puis m'enfuir hors de l'humanité.

Que faire donc? — Jouis, dit la raison païenne;
Jouis et meurs; les dieux ne songent qu'à dormir.

— Espère seulement, répond la foi chrétienne;
Le ciel veille sans cesse, et tu ne peux mourir.

Entre ces deux chemins j'hésite et je m'arrête.
Je voudrais, à l'écart, suivre un plus doux sentier.
Il n'en existe pas, dit une voix secrète;
En présence du ciel il faut croire ou nier.
Je le pense en effet; les ames tourmentées
Dans l'un et l'autre excès se jettent tour à tour,
Mais les indifférens ne sont que des athées;
Ils ne dormiraient plus s'ils doutaient un seul jour.
Je me résigne donc, et puisque la matière
Me laisse dans le cœur un désir plein d'effroi,
Mes genoux fléchiront; je veux croire, et j'espère.
Que vais-je devenir, et que veut-on de moi?

Me voilà dans les mains d'un dieu plus redoutable
Que ne sont à la fois tous les maux d'ici-bas;
Me voilà seul, errant, fragile et misérable,
Sous les yeux d'un témoin qui ne me quitte pas.
Il m'observe, il me suit. Si mon cœur bat trop vite,
J'offense sa grandeur et sa divinité.
Un gouffre est sous mes pas; si je m'y précipite,
Pour expier une heure il faut l'éternité.
Mon juge est un bourreau qui trompe sa victime.
Pour moi tout devient piége, et tout change de nom.
L'amour est un péché, le bonheur est un crime,
Et l'œuvre des sept jours n'est que tentation.
Je ne garde plus rien de la nature humaine;
Il n'existe pour moi ni vertu ni remord.
J'attends la récompense et j'évite la peine;
Mon seul guide est la peur, et mon seul but, la mort.

On me dit cependant qu'une joie infinie
Attend quelques élus. — Où sont-ils, ces heureux?
Si vous m'avez trompé, me rendrez-vous la vie?
Si vous m'avez dit vrai, m'ouvrirez-vous les cieux?
Hélas! ce beau pays dont parlaient vos prophètes,
S'il existe là-haut, ce doit être un désert.
Vous les voulez trop purs, les heureux que vous faites,

Et quand leur joie arrive, ils en ont trop souffert.
Je suis seulement homme, et ne veux pas moins être,
Ni tenter davantage. — A quoi donc m'arrêter?
Puisque je ne puis croire aux promesses du prêtre,
Est-ce l'indifférent que je vais consulter?

Si mon cœur, fatigué du rêve qui l'obsède,
A la réalité revient pour s'assouvir,
Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.
Aux jours même où parfois la pensée est impie,
Où l'on voudrait nier pour cesser de douter,
Quand je posséderais tout ce qu'en cette vie
Dans ses vastes désirs l'homme peut convoiter;
Donnez-moi le pouvoir, la santé, la richesse,
L'amour même, l'amour, le seul bien d'ici-bas!
Que la blonde Astarté qu'idolâtrait la Grèce
De ses îles d'azur sorte en m'ouvrant les bras;
Quand je pourrais saisir dans le sein de la terre
Les secrets élémens de sa fécondité,
Transformer à mon gré la vivace matière,
Et créer pour moi seul une unique beauté;
Quand Horace, Lucrèce, et le vieil Épicure,
Assis à mes côtés, m'appelleraient heureux,
Et quand ces grands amans de l'antique nature
Me chanteraient la joie et le mépris des dieux;
Je leur dirais à tous : — Quoi que nous puissions faire,
Je souffre, il est trop tard; le monde s'est fait vieux.
Une immense espérance a traversé la terre;
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux!

Que me reste-t-il donc? Ma raison révoltée
Essaie en vain de croire, et mon cœur de douter.
Le chrétien m'épouvante, et ce que dit l'athée,
En dépit de mes sens, je ne puis l'écouter.
Les vrais religieux me trouveront impie,
Et les indifférens me croiront insensé.
A qui m'adresserai-je, et quelle voix amie
Consolera ce cœur que le doute a blessé?

Il existe, dit-on, une philosophie
Qui nous explique tout sans révélation,
Et qui peut nous guider à travers cette vie
Entre l'indifférence et la religion.
J'y consens. — Où sont-ils ces faiseurs de systèmes
Qui savent, sans la foi, trouver la vérité?
Sophistes impuissans qui ne croient qu'en eux-mêmes,
Quels sont leurs argumens et leur autorité?
L'un me montre ici-bas deux principes en guerre
Qui, vaincus tour à tour, sont tous deux immortels (1);
L'autre découvre au loin, dans le ciel solitaire,
Un inutile dieu qui ne veut pas d'autels (2).
Je vois rêver Platon et penser Aristote;
J'écoute, j'applaudis, et poursuis mon chemin.
Sous les rois absolus je trouve un dieu despote;
On nous parle aujourd'hui d'un dieu républicain.
Pythagore et Leibnitz transfigurent mon être.
Descartes m'abandonne au sein des tourbillons.
Montaigne s'examine, et ne peut se connaître;
Pascal fuit en tremblant ses propres visions.
Pyrrhon me rend aveugle, et Zénon insensible;
Voltaire jette à bas tout ce qu'il voit debout.
Spinosa, fatigué de tenter l'impossible,
Cherchant en vain son dieu, croit le trouver partout.
Pour le sophiste anglais l'homme est une machine (3).
Enfin sort des brouillards un rhéteur allemand (4)
Qui, du philosophisme achevant la ruine,
Déclare le ciel vide, et conclut au néant.

Voilà donc les débris de l'humaine science!
Et depuis cinq mille ans qu'on a toujours douté,
Après tant de fatigue et de persévérance,
C'est là le dernier mot qui nous en est resté!
Ah! pauvres insensés, misérables cervelles,
Qui de tant de façons avez tout expliqué,
Pour aller jusqu'aux cieux il vous fallait des ailes;

(1) Système des Manichéens.
(2) Le théisme.
(3) Locke.
(4) Kant.

Vous aviez le désir, la foi vous a manqué.
Je vous plains; votre orgueil part d'une ame blessée;
Vous sentiez les tourmens dont mon cœur est rempli,
Et vous la connaissiez, cette amère pensée
Qui fait frissonner l'homme en voyant l'infini.
Eh bien! prions ensemble, — abjurons la misère
De vos calculs d'enfans, de tant de vains travaux.
Maintenant que vos corps sont réduits en poussière,
J'irai m'agenouiller pour vous sur vos tombeaux.
Venez, rhéteurs païens, maîtres de la science,
Chrétiens des temps passés et rêveurs d'aujourd'hui;
Croyez-moi, la prière est un cri d'espérance!
Pour que Dieu nous réponde, adressons-nous à lui.
Il est juste, il est bon; sans doute il vous pardonne.
Tous vous avez souffert, le reste est oublié.
Si le ciel est désert, nous n'offensons personne;
Si quelqu'un nous entend, qu'il nous prenne en pitié!

O toi que nul n'a pu connaître,
Et n'a renié sans mentir,
Réponds-moi, toi qui m'as fait naître,
Et demain me feras mourir!

Puisque tu te laisses comprendre,
Pourquoi fais-tu douter de toi?
Quel triste plaisir peux-tu prendre
A tenter notre bonne foi?

Dès que l'homme lève la tête,
Il croit t'entrevoir dans les cieux;
La création, sa conquête,
N'est qu'un vaste temple à ses yeux.

Dès qu'il redescend en lui-même,
Il t'y trouve; tu vis en lui.
S'il souffre, s'il pleure, s'il aime,
C'est son Dieu qui le veut ainsi.

De la plus noble intelligence
La plus sublime ambition

Est de prouver ton existence
Et de faire épeler ton nom.

De quelque façon qu'on t'appelle,
Bramah, Jupiter ou Jésus,
Vérité, justice éternelle,
Vers toi tous les bras sont tendus.

Le dernier des fils de la terre
Te rend grace du fond du cœur,
Dès qu'il se mêle à sa misère
Une apparence de bonheur.

Le monde entier te glorifie;
L'oiseau te chante sur son nid;
Et pour une goutte de pluie
Des milliers d'êtres t'ont béni.

Tu n'as rien fait qu'on ne l'admire;
Rien de toi n'est perdu pour nous;
Tout prie, et tu ne peux sourire
Que nous ne tombions à genoux.

Pourquoi donc, ô maître suprême,
As-tu créé le mal si grand,
Que la raison, la vertu même,
S'épouvantent en le voyant?

Lorsque tant de choses sur terre
Proclament la Divinité,
Et semblent attester d'un père
L'amour, la force et la bonté,

Comment, sous la sainte lumière,
Voit-on des actes si hideux,
Qu'ils font expirer la prière
Sur les lèvres du malheureux?

Pourquoi, dans ton œuvre céleste,
Tant d'élémens si peu d'accord?

A quoi bon le crime et la peste?
O Dieu juste, pourquoi la mort?

Ta pitié dut être profonde,
Lorsqu'avec ses biens et ses maux,
Cet admirable et pauvre monde
Sortit en pleurant du chaos!

Puisque tu voulais le soumettre
Aux douleurs dont il est rempli,
Tu n'aurais pas dû lui permettre
De t'entrevoir dans l'infini.

Pourquoi laisser notre misère
Rêver et deviner un Dieu?
Le doute a désolé la terre;
Nous en voyons trop ou trop peu.

Si ta chétive créature
Est indigne de t'approcher,
Il fallait laisser la nature
T'envelopper et te cacher.

Il te resterait ta puissance,
Et nous en sentirions les coups;
Mais le repos et l'ignorance
Auraient rendu nos maux plus doux.

Si la souffrance et la prière
N'atteignent pas ta majesté,
Garde ta grandeur solitaire,
Ferme à jamais l'immensité.

Mais si nos angoisses mortelles
Jusqu'à toi peuvent parvenir,
Si dans les plaines éternelles
Parfois tu nous entends gémir,

Brise cette voûte profonde
Qui couvre la création;

Soulève les voiles du monde
Et montre-toi, Dieu juste et bon!

Tu n'apercevras sur la terre
Qu'un ardent amour de la foi,
Et l'humanité tout entière
Se prosternera devant toi.

Les larmes qui l'ont épuisée
Et qui ruissellent de ses yeux,
Comme une légère rosée
S'évanouiront dans les cieux;

Tu n'entendras que tes louanges,
Qu'un concert de joie et d'amour,
Pareil à celui dont tes anges
Remplissent l'éternel séjour;

Et dans cet hosanna suprême
Tu verras, au bruit de nos chants,
S'enfuir le doute et le blasphême,
Tandis que la mort elle-même
Y joindra ses derniers accens.

ALFRED DE MUSSET.

HISTOIRE

DE

LA MARINE FRANÇAISE

SOUS LOUIS XIV.[1]

Il est difficile d'apporter à une entreprise du genre de celle-ci plus de zèle fervent, plus de passion soutenue que M. Eugène Sue n'en a appliqué à son *Histoire de la Marine sous Louis XIV*. Il est difficile d'aborder un travail de cet ordre et de cette étendue avec une ambition plus marquée de lui donner toute la valeur qu'il peut acquérir, et avec une foi plus vive à son utilité comme à sa nouveauté. Cette louable ambition perce dans les moindres détails, dans le soin minutieux avec lequel l'auteur pose, dessine et met en lumière les circonstances les plus enfouies et les plus secondaires. Elle est poussée au-delà de la composition même de l'ouvrage, jusque dans l'esprit de largesse qui a présidé à l'impression, dans le luxe inusité et vraiment splendide de format, de plans, cartes, gravures, portraits, *fac-simile*, notes, mémoires et pièces justificatives dont il est enrichi avec profusion. Évidemment M. Eugène Sue s'est fait une haute idée de l'intérêt que pouvait avoir une histoire de la marine en France et du rang qu'elle devait tenir dans les bibliothèques. Il s'y est mis tête et cœur, et n'a rien ménagé pour arriver à un résultat qui répondît aux grandes images que son enthousiasme lui avait fait concevoir; il a prodigué, jusque dans les particularités les plus minces, toutes ses facultés, qui auraient pourtant beaucoup gagné à être plus ménagées. Cette passion

(1) 5 vol. grand in-8o avec 42 gravures sur acier. Prix : 37 fr. 50 c. Chez l'éditeur, quai Malaquais, 17.

pour l'objet de son travail et pour son travail lui-même est telle, elle l'a si bien pénétré, elle est si bien devenue sa conseillère assidue et de tous les instans; elle est si bien l'origine, le principe, soit de ses idées de détails, soit des idées fondamentales et de celles qui président à l'ordonnance et à la conduite de l'ouvrage, que, si elle a donné à celui-ci la plupart de ses mérites, elle lui a donné aussi la plupart de ses défauts.

M. Eugène Sue a fait pendant plusieurs années des recherches étendues dans les sources connues et dans des sources encore inexplorées. Tout animé de l'enthousiasme de ses découvertes et chargé d'un butin où tout est devenu précieux pour lui, il se hâte de le répandre dans son livre sans facilement consentir à en rien perdre. Chaque page atteste aux yeux des moins clairvoyans ou des moins attentifs ce qu'elle a coûté; et chaque page achevée semble être pour lui une conquête, tant l'animation du travail préliminaire et la confiance dans les résultats dont il ouvre le chemin y ont empreint le sceau d'une chaleur toute juvénile. Plus d'une de ces pages est une véritable conquête en effet; outre les manuscrits de la Bibliothèque royale et des archives du royaume, M. Eugène Sue a su se faire ouvrir les archives des ministères de la marine, des affaires étrangères et de Versailles, et il a eu la patience de compulser avec une attention scrupuleuse les dépôts poudreux et infréquentés qu'on pourrait appeler les catacombes de l'histoire. Il en a rapporté nécessairement bon nombre de documens curieux et inédits qui sont autant d'exhumations. C'est là ce dont il semble avoir voulu faire la partie intéressante de son ouvrage par le soin minutieux qu'il a pris d'en multiplier les citations et de les substituer à son propre récit, qu'elles viennent à chaque instant interrompre et remplacer. Dans une grande partie de son histoire, M. Eugène Sue n'intervient comme narrateur que pour lier les pièces entre elles, ou pour les commenter selon ses vues.

Nous n'accordons pas une valeur exagérée aux renseignemens inconnus que l'on peut découvrir ou divulguer encore sur des époques historiques assez voisines de nous. Sans doute ils peuvent contribuer à nous faire entrer dans une familiarité plus intime, plus domestique, en quelque sorte, avec les temps auxquels ils se rapportent, et en cela ils ont leur utilité; mais il est peu probable qu'ils soient de nature à jeter un jour nouveau sur les questions importantes ou à en faire jaillir de nouvelles dont les élémens manquaient aux débats qui ont été vidés avant nous. Tout ce côté purement historique de l'histoire est suffisamment éclairé. Les documens surabondent, la discussion peut trouver dans la masse immense de témoignages directs ou indirects que ces époques nous ont laissés sur leur existence et qui nous circonviennent de toutes parts, dans leurs traditions encore vivantes et qui n'ont pas cessé de se perpétuer dans certaines parties de notre établissement politique, civil ou domestique, un arsenal complet et suffisant à tous les besoins constatés ou éventuels. A partir de deux ou trois siècles en arrière de nous, tout le bloc de l'histoire est taillé, et la statue peut s'achever, nous le croyons du moins, sans qu'il y ait besoin d'y rapporter après coup des pièces nouvelles.

Pour d'autres temps plus reculés, tout est fruste, tronqué, disjoint, dévoré de lacunes qu'il faut remplir par des conjectures, par des hypothèses plus ou moins plausibles, qui laissent vivement à désirer des renseignemens moins sujets à conteste. L'histoire de ces temps nous est venue comme nous sont venues bien des statues antiques, dont le délabrement soumet l'imagination de celui qui les contemple à l'obligation de restituer aussi harmonieusement que possible le bras, la jambe ou la tête qui leur manque. Mais ici rien de nécessaire ne manque. Un nombre respectable de générations éclairées ont passé devant ce bloc, elles l'ont dégagé, dessiné de plus en plus par leurs travaux, discuté par leurs critiques, et ni les critiques ni les travailleurs n'ont trouvé que la matière fût insuffisante. Toutes les masses se groupent et se soutiennent, toutes les lignes se parfilent sans aucune solution de continuité. Ce que l'on peut apporter désormais ne s'adjoindra donc plus au corps-d'œuvre comme partie intégrante et indispensable, mais comme complément, comme appendice.

Il n'en est cependant pas absolument de même pour le cas où il s'agit de tracer l'histoire d'une branche spéciale de la politique, de l'administration ou des forces d'un état. On conçoit que bien des choses rejetées par une histoire qui embrasse la vie d'un siècle dans l'ensemble de ses manifestations les plus hautes et qui court sur la cime des intérêts et des résultats les plus généraux, trouvent ici leur place, et que non seulement elles y sont admises avec convenance, mais que même elles sont susceptibles d'y prendre une importance capitale. Une monographie historique, détachant d'un vaste ensemble un détail particulier pour le suivre jusqu'au bout dans les développemens qu'il comporte et le constituer à son tour comme unité à part et complète dans le domaine plus restreint qui lui est propre, doit nécessairement rechercher et rencontrer à chaque instant dans les voies où elle s'engage des moissons de faits qui ne sont pas sur le grand chemin de l'histoire et que celle-ci n'a pas recueillies à cause de cela. Nous approuvons donc que M. Eugène Sue se soit montré si curieux de tout ce qui concerne particulièrement la marine; mais nous approuverions aussi qu'il eût abrégé autant que possible les excursions qu'il était exposé à faire de temps en temps sur le terrain de l'histoire générale, et que, dans ce cas du moins, il eût su maîtriser son ardeur.

L'auteur de l'*Histoire de la Marine française sous Louis XIV* entre en matière au moment où viennent de se terminer les négociations auxquelles avait donné lieu la position que voulait prendre la France en 1665, dans la guerre entre les Anglais et les Hollandais; guerre où Louis XIV était intervenu comme médiateur d'abord, avec l'intention de prolonger les hostilités, puis comme allié des Hollandais, tout en se soustrayant aux charges de l'alliance, et en laissant retomber sur eux seuls le poids entier de la lutte. Certes, s'il y eut là un temps d'arrêt pour notre gloire militaire, ce fut une des brillantes époques de la diplomatie. Louis avait alors à déjouer en Hollande les projets de l'Espagne, qui voulait entraîner les sept provinces et l'empereur dans une guerre contre lui. D'un autre côté, il fallait en Angleterre, sous le

titre pacifique de médiateur, attiser une guerre qui menaçait de s'éteindre, et enfin, lorsqu'on en vint à prendre parti pour les Hollandais, se ménager avec Charles II une convention secrète en vertu de laquelle les flottes anglaise et française, nonobstant la guerre déclarée entre les deux états, s'abstiendraient d'agir l'une contre l'autre en qualité d'ennemies. Ce fut sur ces difficultés que s'aiguisèrent toutes les finesses du génie diplomatique entre les années 1663 et 1666. Comme on le voit, la tâche était compliquée. Mais l'habileté des négociateurs, aidée de l'or de Louis XIV, triompha de tous les obstacles. M. Eugène Sue a reproduit intégralement ou par extraits les pièces les plus intéressantes parmi celles qui sont relatives à ces négociations. Les lettres de Lyonne aux ambassadeurs et les réponses de ceux-ci, les lettres que le roi n'a pas dédaigné d'écrire quelquefois lui-même, tant il fallait avoir la main aux évènemens, sont de très curieuses révélations sur l'aspect intérieur de la politique du temps. Elles sont précieuses pour ceux qui, connaissant déjà l'histoire, veulent anssi en connaître le dessous.

Ce que M. Eugène Sue n'a pas cité textuellement, il l'a fondu dans des conversations qu'il suppose entre les personnages sur qui reposait la direction ou l'exécution des plans qui étaient mis en œuvre, et où il les fait discourir et exposer leurs vues sur les questions dont la solution leur était confiée. Ce procédé sort complètement des habitudes ordinaires de l'histoire et donne à celle-ci les allures extérieures d'un roman. Mais tout dans son livre, bien que puisé à des sources authentiques et indiquées en note ou dans le corps de l'ouvrage, annonce qu'il n'a pas voulu faire une histoire selon le sens usité du mot. Ce sont plutôt de vastes miscellanées ou pandectes historiques où sont recueillies et classées avec toute la suite et la méthode possibles, toutes les particularités de mœurs privées ou publiques, de vie ou de judicature maritime, d'administration, de politique, dont le souvenir a pu se perpétuer dans un moment quelconque. C'est moins une histoire qu'une revue générale du XVIIe siècle qui, à certains égards et pour la latitude du plan, rappelle le travail de Barthélemy sur la Grèce. M. Eugène Sue n'a même pas dédaigné les contes traditionnels qui charmaient alors les loisirs du bord, et il nous en a donné plus d'un échantillon. Ainsi l'histoire prodigieuse d'un homme marin habillé en évêque; ainsi la singulière histoire du roi nègre matelot et compagnon de Ruyter; ainsi les fabuleuses histoires de Turcs qui circulaient parmi les soldats de l'expédition de Candie; ainsi tous les contes *véridiques* et surtout prolixes du brave et naïf Haran Sauret, le *fidus Achates* de Jean Bart. D'autres fois ce sont des tableaux d'intérieur, comme la maisonnette de Ruyter, la famille de Jean de Witt, l'auberge du *Cochon gras*, la description de l'hôtel de Colbert d'après un inventaire fait après sa mort, etc.

A côté de ces détails qui semblent avoir un but amusant, au moins autant qu'instructif, viennent des documens sérieux et d'un haut intérêt. Dans ce nombre il faut ranger le mémoire où sont exposés les principes de Colbert sur la marine. C'est là une de ces pièces qui entrent comme un lot des plus précieux dans l'héritage qu'un siècle lègue aux siècles qui le suivent. C'est, pour ainsi

dire, l'ame de Colbert ministre; c'est l'esprit de son administration résumé en quelques pages. Il y a, nous le concevons très bien, non seulement une sorte de piété historique à exposer au grand jour un travail de ce genre, mais encore une utilité pratique et de tous les temps. Ces *Principes* de Colbert sont complétés par un tableau de son administration, avant même qu'elle eût eu le temps de répandre toutes les sources de richesse et de prospérité qu'elle avait ouvertes. Dès 1664, la marine marchande se composait de deux mille trois cent soixante-huit vaisseaux, jaugeant depuis 10 jusqu'à 400 tonneaux. Ce résultat, il est vrai, a été dépassé de beaucoup depuis lors, car, d'après un tableau mis en regard du premier, le commerce français avait en mer, en 1833, quinze cent vingt-cinq bâtimens, jaugeant ensemble 647,107 tonneaux. Mais il faut tenir compte des progrès amenés par le temps et les circonstances, et se souvenir que Colbert avait eu presque tout à créer. Les forces de la marine militaire allaient, en 1666, à trente-quatre vaisseaux de guerre, portant 11,770 hommes d'équipage et 1640 canons, sans compter douze vaisseaux de premier rang qui étaient alors en construction, les brûlots et les galères. Six ans plus tard, la flotte qui figura à la bataille de South-Wood-Bay comptait à elle seule trente vaisseaux, portant 1694 canons et 10,170 hommes d'équipage, cinq frégates et huit brûlots. A la mort de Colbert, en 1683, la France possédait deux cent soixante bâtimens de guerre; à la mort de Louis XIV, en 1715, il lui en restait vingt-trois, plus dix-sept galères.

Le second volume est plus militaire que le premier. Il contient l'expédition de Candie en 1669, et la guerre de Hollande en 1672. La diplomatie n'y figure que pour les intrigues qui s'agitèrent autour de deux chapeaux de cardinal, entre le duc d'Albret, neveu de Turenne, et César d'Estrées, évêque de Laon, intrigues d'où M. Eugène Sue fait sortir la guerre de Candie, et pour le fameux voyage de Madame en Angleterre. Sur ce dernier sujet, l'auteur de l'*Histoire de la Marine sous Louis XIV* rapporte une lettre de M. Colbert de Croissy, ambassadeur en Angleterre, d'où il résulterait que le célèbre duc de Buckingham, dont la galanterie et la passion pour Madame sont connues, fut, dans des vues toutes personnelles, le premier instigateur de ce voyage, dont le retentissement politique fut si solennel, si emphatique et si prolongé.

L'expédition de Candie, qui n'eut pour résultat qu'une perte inutile d'hommes, d'argent et de vaisseaux, avait occupé 7000 et quelques cents hommes de troupes de terre, dont il revint environ 1500, vingt vaisseaux montés par 4844 hommes d'équipage et portant 914 canons, treize galères et trois galiotes à rames, portant 1467 soldats et 4822 forçats. Cette adjonction des galères aux autres forces de terre ou de mer a fourni à M. Eugène Sue l'occasion d'entrer dans quelques détails sur la construction et la figure de ce genre de bâtimens, sur le mode particulier de navigation, sur la discipline, sur les fonctions maritimes et stratégiques qui leur étaient propres; sur leur armement, sur leurs manœuvres et leur vocabulaire; en un mot, sur toutes les circonstances caractéristiques qui leur créaient une existence et une physio-

nomie à part dans la marine. Ces notions sur un instrument de guerre et de navigation qui se distinguait de tous les autres par des différences si tranchées, sont précieuses aujourd'hui surtout qu'il est plus que jamais aboli et remplacé, pour le bien du service autant que pour celui de l'humanité, par les bâtimens à vapeur. Un mémoire *ex-professo*, inséré dans un des volumes suivans, vient compléter les explications sommaires de M. Eugène Sue et forme une monographie complète.

Le voyage de Madame en Angleterre, son retour et sa mort, n'ayant qu'un rapport fort indirect avec l'histoire de la marine, sont au nombre des circonstances sur lesquelles l'auteur aurait pu passer, ou du moins s'étendre beaucoup moins qu'il ne l'a fait. Mais nous avons vu qu'il se prenait d'un amour aveugle pour tous les matériaux de son travail. Il ne peut glisser sur rien. Il s'attache à tout ce qu'il a saisi et ne lâche prise que lorsque la matière vient à lui manquer. Aussi son histoire serpente-t-elle en de nombreux détours. Au lieu de rester patiemment à bord de ses vaisseaux ou du moins dans les ports et à vue de ses pavillons, il vient souvent à Versailles, et souvent sans congé, sous prétexte de voir ce qui s'y prépare pour la marine; et s'il trouve Versailles occupé d'autre chose, il suit le flot, et oublie volontiers qu'il s'écarte de son but, et qu'il aura de la peine à en retrouver le chemin. Si ces excursions hors du domaine de son sujet lui valent de temps en temps quelques bonnes fortunes, elles l'engagent parfois dans des écueils où l'on a regret de le voir se jeter à plaisir. Ainsi, en suivant Madame depuis son départ pour l'Angleterre, et même depuis son arrivée en France jusqu'à la pompe suprême et au caveau funèbre, il en vient à se trouver face à face avec Bossuet, qu'il traite avec une irrévérence qui n'ajoute rien à la force de ses raisons, et qui est le ton de l'injure plutôt que celui de la vérité. L'auteur des *Oraisons funèbres* a dit fort innocemment dans celle de Madame que, dans son voyage en Angleterre, « elle allait s'acquérir deux puissans royaumes par des moyens agréables. » M. Eugène Sue, qui a appris par la lettre de Colbert de Croissy que les pompes de ce voyage couvraient une intrigue d'amour, et qui sait que Madame laissa, en Angleterre, une de ses filles d'honneur, Mlle de Kerouálle, dans les bras du roi son frère, considérant les termes de Bossuet comme une allusion, sans doute involontaire, ajoute-t-il, à ces épisodes scandaleux, y voit un euphémisme qui, par le fait, souille à la fois et la sainteté de la chaire et le caractère du grand orateur chrétien. Mais si cette allusion était involontaire, pourquoi en faire scandale? Pourquoi en faire le texte d'une accusation outrageuse en elle-même, et plus outrageuse encore dans les termes? Pourquoi, puisque l'on en sait plus long que Bossuet, ne pas le laisser jouir en paix du bénéfice d'une ignorance qui, au surplus, n'a rien que d'honorable dans sa position? Il répugne de croire que cet homme, ne fût-il qu'un courtisan, s'il eût pu penser que ses paroles prêteraient à de semblables interprétations, eût osé féliciter en pleine cour la femme de Monsieur, la belle-sœur du roi, sur l'art avec lequel elle aurait rempli un office qu'il n'est pas permis de qualifier, et que la langue de Rabelais

ou de Régnier oserait seule désigner par son nom propre. Il répugne même de croire que cette corruption fût au nombre des ressorts que faisait jouer Madame pour mener à bonne fin la négociation qui lui était confiée. Son seul tort aura été de laisser faire ce qu'elle ne pouvait empêcher, ce qu'elle n'aura peut-être su que lorsqu'il était trop tard ; mais qu'elle ait spéculé sur cette ignominie, c'est ce que nul n'a le droit d'avancer, si le fait n'est démontré par des preuves formelles, authentiques et irrécusables. Les termes de Bossuet s'expliquent très bien d'ailleurs dans le sens le plus pur et le plus digne, par l'idée que l'on a des agrémens d'un sexe qui n'est pas celui d'où sortent habituellement les négociateurs, par les agrémens personnels de Madame, et par la tendresse bien connue que le roi Charles II, son frère, avait pour elle; tous moyens d'influence qui, pour être *agréables*, n'en sont pas moins compatibles avec une conduite honorable et à l'abri de toute insinuation maligne. Quant aux faiblesses même de Madame, que M. Eugène Sue appelle des faits universellement connus ou *pénétrés* à cette époque, c'est ce que Bossuet n'avait pas à vérifier. C'est ce qu'un prêtre, un orateur chrétien pouvait et même devait ignorer ou couvrir du manteau de la charité, tant qu'il n'en trouvait d'autre garant que des bruits et peut-être des médisances de cour; car voilà ce qu'étaient pour Bossuet des faits qui peuvent bien être de l'histoire avérée pour nous.

La guerre de Hollande, les pièces relatives à la bataille de South-Wood-Bay, où la flotte française n'apporta qu'une coopération fort équivoque, et enfin la mort si horrible et si triste des frères de Witt, complètent ce second volume.

Nous entrons maintenant dans la période la plus brillante peut-être de nos fastes maritimes. Le 7 juin 1673, jour anniversaire de la bataille de South-Wood-Bay, la flotte française se lave vaillamment des soupçons auxquels la politique de Louis XIV l'avait mise en butte un an auparavant. Deux mois après, la même politique lui ravit encore une bonne part de l'honneur qui devait lui revenir dans une nouvelle rencontre des forces combinées de France et d'Angleterre contre celles de Hollande, commandées par Ruyter. Mais l'expédition de Messine devait bientôt la mettre à même de conquérir la place qui lui appartenait parmi les puissances maritimes de l'Europe. Par suite de la haine jalouse qu'elle nourrissait contre Palerme, sa rivale, Messine, souvent agitée, secoua tout-à-fait, en 1674, le joug de l'Espagne, et se mit sous la protection de Louis XIV, qui soutenait alors la guerre contre cette puissance. Louis XIV s'empressa d'accorder des secours aux Messinois révoltés contre ses ennemis, et bientôt la ville s'étant donnée tout-à-fait à la France, M. de Vivonne, général des galères, y fut envoyé comme vice-roi. Tout le poids de cette guerre fut supporté par la marine, et tout l'honneur lui en revient; car la mauvaise volonté de Louvois et l'incurie du vice-roi, plongé dans les sensualités où l'ensevelissait son goût pour la bonne chère, le jeu et les femmes, ainsi que la confiance qu'il avait dans l'influence de Mme de Montespan, sa sœur, ayant empêché la domination française de s'é-

tendre au-delà des murs de la ville et de gagner l'intérieur du pays, ne laissaient rien à faire aux troupes de terre, et exigeaient, au contraire, que les vaisseaux fussent toujours en campagne, soit pour pourvoir aux approvisionnemens, soit pour repousser les secours qu'apportaient les flottes ennemies. Ce fut M. de Valbelle, brave officier et spirituel écrivain, qui ouvrit la campagne.

Le 3 janvier 1675, avec six vaisseaux chargés de renforts et d'avitaillemens, il force le passage du Phare, défendu par une flotte espagnole forte de vingt-trois vaisseaux et dix-neuf galères, et soutenue par le canon des forts qui protégeaient la côte. Un mois après, Vivonne, venant prendre possession de la vice-royauté, met en fuite, avec huit vaisseaux, la flotte espagnole, qui, ses galères comprises, en comptait quarante. Puis Tourville, avec un seul vaisseau et un brûlot, va incendier le port et la ville de Reggio, malgré la vive résistance du fort, qui est lui-même détruit en partie par une explosion. Puis, c'est encore Tourville qui prend Agosta, une des places les plus importantes de la Sicile, et cela en quelques minutes, pour ainsi dire, « dans des lieux où, selon ses propres paroles, des Français eussent tenu trois mois. Je ne vous conterai pas, dit-il encore ailleurs, les particularités d'une aventure dont la fortune mérite toute la gloire. J'aurais intérêt qu'il n'en fût pas ainsi, puisque personne ne partage avec moi la gloire d'avoir pris le fort d'Avolas, qui est la première, la plus forte et la plus importante des cinq forteresses, et que c'est cette prise qui a donné le branle à tout le reste. Mais les Espagnols y ont plus contribué ni que moi, ni que personne; et sans leur négligence et leur lâcheté, ils seraient encore maîtres de ce poste, qui est plus important qu'on ne saurait se l'imaginer. J'avoue que la manière brusque dont on les attaqua mérite des louanges, et que ce fut en partie ce qui étonna les ennemis; mais enfin, si des Français avaient fait la même chose, ils seraient déshonorés, et ils mériteraient d'être punis. » Après Tourville, c'est d'Almeiras qui, à la vue de tout Messine, avec dix vaisseaux et brûlots, donne la chasse aux Espagnols, qui n'osent accepter le combat avec quinze vaisseaux, trois brûlots et neuf galères.

Mais ces faits d'armes ne sont qu'un prélude, et ne peuvent guère compter que comme des escarmouches auprès de ce qui va suivre. Bientôt Ruyter et Duquesne, les deux plus grands hommes de mer de l'époque, vont se trouver en présence, et de grandes armées navales vont se disputer la prépondérance. Le 17 décembre 1675, Duquesne part de Toulon. Ruyter, qui cherchait à se joindre avec la flotte espagnole, avait passé le détroit de Gibraltar, et croisait sur la route que devait suivre la flotte française. Interrogé par un capitaine de vaisseau anglais qui le rencontre, et qui lui demande ce qu'il fait dans ces mers, il répond : « J'attends le brave Duquesne. » Le 7 janvier 1676, le brave Duquesne présente la bataille à Ruyter. Le premier avait vingt vaisseaux et six brûlots; le second, douze grands vaisseaux, douze médiocres, quatre brûlots, deux flûtes et neuf galères, selon la relation de Valbelle, qui

était présent au combat; dix-huit vaisseaux, huit brûlots, une flûte et deux pataches d'avis au compte de M. Eugène Sue, qui ne paraît pas avoir remarqué cette discordance avec Valbelle, et qui, par suite, ne songe pas à citer ses autorités. Pendant plus de vingt-quatre heures, les deux flottes se suivirent et s'observèrent. Enfin, la bataille s'engagea le 8 à neuf heures du matin, et ne finit qu'à minuit. Le résultat en fut tout à notre avantage, car la flotte française exécuta de point en point tout ce que les efforts de l'ennemi avaient pour objet d'empêcher, c'est-à-dire qu'elle opéra sa jonction avec d'Almeiras, le même dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui périt plus tard dans le combat qui coûta la vie à Ruyter, et qu'elle fit entrer intacts dans Messine tous les secours qu'elle était chargée de lui porter.

Le 22 avril 1676, fut livrée la bataille d'Agosta, bataille doublement fatale à la Hollande, puisqu'elle y perdit Ruyter, sans aucune compensation qui pût atténuer pour elle une pareille perte, car l'issue en fut encore favorable aux Français. Le combat, commencé dans l'après-midi, ne dura pas six heures. Les Français et les Hollandais y firent assaut de résolution et d'intrépidité, « et s'attaquèrent avec tant de furie, dit une biographie de Ruyter, qu'il semblait que, par une si prompte expédition, on voulait gagner le temps qui allait bientôt manquer par la prochaine fin du jour. » Les Espagnols, alliés des Hollandais, s'y montrèrent aussi mous et lâches qu'ils avaient été fanfarons. Cependant leurs galères s'y conduisirent bien, et sauvèrent d'une ruine complète les débris de la flotte hollandaise, horriblement maltraitée. Mais la perte la plus irréparable fut celle de Ruyter, cet homme également hors de ligne et par le caractère et par le génie; simple comme l'antique, grand comme l'épopée. La flotte hollandaise, remise en état, s'en ressentit cruellement, peu de jours après, devant Palerme. Le 2 juin, sur un plan d'attaque proposé par Tourville et accepté par Vivonne, l'armée française, forte de vingt-huit vaisseaux, de neuf brûlots et vingt-cinq galères, combattit sous le canon de Palerme les flottes alliées, composées de vingt-sept vaisseaux, quatre brûlots, dix-neuf galères, et en anéantit complètement près de la moitié. Le contre-amiral de Haan, qui avait succédé à Ruyter, y fut tué, ainsi que don Diégo de Ibarra, général de l'armée d'Espagne, et trois mille hommes sous leurs ordres.

Ainsi, dans trois grandes batailles consécutives, celles d'Alicur, d'Agosta et de Palerme, la marine française, qui ne faisait encore que de naître, avait humilié et presque écrasé la plus redoutable puissance maritime de ce temps, fortifiée de l'alliance de l'Espagne, et commandée par le plus grand homme de mer qui peut-être ait jamais été. Cela fut l'ouvrage de cinq mois. Les quelques succès que l'on put obtenir encore en Sicile ne comptent plus auprès de ceux-là, et l'on peut dire que c'est par là que se termine la guerre dans ces parages. L'occupation de Messine était fort onéreuse et fort traversée par Louvois; la retraite fut résolue, et, après avoir joué indignement les Messinois pour colorer le départ des Français d'un prétexte plausible et

emmener jusqu'aux malades sans exciter de soupçons, on abandonna les malheureux habitans d'un pays déjà ruiné par plusieurs années de guerres, de concussions et de misère, aux vengeances sanglantes des Espagnols.

Toute cette période, si glorieuse pour notre marine et si importante dans son histoire, est traitée avec de grands détails par M. Eugène Sue, et occupe à elle seule, presque tout un volume. C'est ici surtout que les pièces originales qu'il cite ont un vif intérêt poétique et historique, car rien n'est curieux comme de voir des hommes tels que Tourville, Valbelle, Coëtlogon, Duquesne, Ruyter, parler d'eux-mêmes ou les uns des autres, et répandre, dans le récit de l'action, cette ame qui a imprimé toute sa grandeur et toute sa force à l'action même.

Dans l'Atlantique, après de vigoureux débuts à Cayenne et à Tabago, M. d'Estrées, par excès de présomption et insuffisance de talens et de connaissances comme homme de mer, alla perdre ses vaisseaux sur les récifs de l'île d'Avès, ce qui le réduisit à l'inaction jusqu'à la paix de Nimègue, c'est-à-dire pendant un peu plus d'un an.

Ce volume, outre les lettres et les rapports concernant le service ou les expéditions maritimes, contient une note sur les cadeaux qui ont été distribués par Louis XIV à la cour d'Angleterre, depuis 1672 jusqu'en 1682. On sait que Louis XIV avait organisé en Angleterre un admirable système de corruption, qui commençait par le roi, et enlaçait, dans la chambre des communes, non pas les bancs du gouvernement, mais l'opposition, en sorte que, lorsque le malheureux Charles II, fatigué de son assujettissement et humilié de se voir traité par son frère de France comme un homme qui est bien payé et qui doit servir en conséquence, manifestait quelque velléité d'indépendance, une opposition gagée comme lui paralysait tous ses efforts par des refus de subsides ou de tout autre concours, et le rejetait plus que jamais pieds et poings liés dans les entraves dont il voulait s'affranchir. Ainsi, quelles que fussent les oscillations de la bascule politique en Angleterre, Louis XIV pesant toujours de tout le poids de son or sur l'une ou l'autre des deux extrémités, l'indépendance, l'honneur et l'intérêt du pays demeuraient fixés sous ses pieds sans pouvoir jamais se relever. La Monnaie de France se fatigua à frapper des écus pour lester et affermir ces intraitables vertus parlementaires de l'opposition anglaise. Mais il s'agit ici d'une corruption moins brutale et même élégante. Ce n'est plus de l'argent compté à des salariés, ce sont des écrins, des joyaux de prix, des boîtes, des portraits enrichis de diamans, distribués comme des marques flatteuses de considération, et dont la valeur intrinsèque, quoique toujours élevée, semble n'être qu'un accessoire. Soixante-deux présens de ce genre sont mentionnés dans la partie du manuscrit qu'a reproduite M. Eugène Sue, et montent à la somme totale de 554,448 livres. Cette liste est assez curieuse en ce que, indépendamment du fait de corruption qu'elle atteste, elle est en quelque sorte un spécimen de la valeur relative attribuée à chacune des parties prenantes, sur une échelle de comparaison qui va de 600 livres à 52,000. Ce der-

nier chiffre, le plus élevé de tous, est celui de la duchesse de Portsmouth, cette même Louise de Kéroualle dont nous avons déjà parlé, et que le roi Charles avait prise à Madame pour en faire sa maîtresse. La même duchesse y figure encore pour une autre paire de pendans de diamans de 48,000 livres. Puis vient le duc de Monmouth, fils naturel de Charles, pour une épée de 38,890 livres; puis la duchesse d'York, belle-sœur du même roi Charles, pour une boîte à portrait de 33,000 livres; puis Buckingham, ministre et favori, également pour une boîte de 28,000 livres; puis enfin, et à diverses reprises, le comte de Sunderland, ambassadeur d'Angleterre, ou sa femme, ou d'autres agens diplomatiques, pour des valeurs de 10 à 20,000 livres, et ainsi en descendant toujours jusqu'à la limite que nous avons indiquée. On voit que la duchesse de Portsmouth, à en juger par l'importance des cadeaux qui lui ont été faits, est comptée à elle seule pour près d'un cinquième de la valeur totale et de l'influence que représentaient dans les hautes régions politiques les noms auxquels le sien est associé dans ce tableau. Aussi, lorsque les susceptibilités du patriotisme éminemment chatouilleux et désintéressé de l'opposition, venant à bout de se communiquer à toute l'assemblée et de lui faire rejeter les demandes de subsides que lui adressait Charles II, remettaient ce malheureux roi à la merci de Louis XIV, sa belle maîtresse lui chantait cette chanson qu'elle avait composée elle-même en anglais :

> Vous avez Louis, vous avez Louise,
> Beauté de France, or de France, vins de France;
> Buvez, faites l'amour, dépensez votre or,
> Et moquez-vous de ces babillards.

Et le bon Charles II suivait la chanson, et le pays décernait sans doute des couronnes civiques à l'opposition pour l'indépendance, la vigueur et la dignité qu'elle apportait dans la défense de ses intérêts.

Dans les intervalles de repos que la paix amenait entre les guerres qui agitèrent le règne de Louis XIV, nos flottes ne restaient pas entièrement oisives. On les employait à des expéditions contre les Barbaresques; expéditions productives et qui comblaient en partie les vides qu'avaient pu faire dans le trésor celles qui les avaient précédées. Amenées par l'ordre chronologique, quelques-unes de ces expéditions remplissent, avec le bombardement de Gênes, dans l'ouvrage de M. Eugène Sue, l'espace compris entre la paix de Nimègue et la guerre qui suivit la révolution anglaise de 1688. Elles furent signalées surtout par une invention nouvelle, celle des galiotes à bombes, dont le premier essai fut appliqué par l'inventeur lui-même, Renau d'Éliçagaray, au bombardement d'Alger. Pendant que j'en suis à cette partie de l'*Histoire de la Marine sous Louis XIV*, je ne dois pas oublier un mémoire contenant l'énumération des prises faites par Jean Bart, d'abord à cause de l'intérêt biographique de ce mémoire en lui-même, et puis parce qu'il a fourni à M. Eugène Sue l'occasion de reproduire un *Traité sur les Prises*,

dont l'auteur, M. de Valincourt, secrétaire-général de la marine, fut chargé de diriger l'éducation maritime du comte de Toulouse, bâtard de Louis XIV et amiral de France, à qui le traité est destiné. Ce travail, rédigé par un homme de beaucoup de savoir, de jugement, et d'une portée de vues aussi élevée que lucide, est un document d'une haute importance historique, et probablement même encore pratique en matière de droit maritime. On ne saurait rien faire d'aussi précis et d'aussi complet en même temps.

La guerre qui reprit après la révolution de 1688, vint rouvrir une carrière plus vaste au courage et au génie de nos marins. Le combat livré dans la baie de Bantry par Chateaurenault, et surtout la bataille de Beveziers, où Tourville commandait une flotte de soixante-dix voiles, la plus forte que la France eût jamais rangée en bataille, montrèrent notre marine plus puissante que jamais.

Pendant les années 1690 et 1691, les campagnes de Tourville dans l'Océan et de d'Estrées dans la Méditerranée n'amènent pas de grands résultats. En 1692, Tourville, aigri par les calomnies et les injustices, forcé d'ailleurs par des instructions positives, engage, avec quarante-quatre vaisseaux et treize brûlots, contre cent trente-six vaisseaux, brûlots ou frégates, cette mémorable bataille de La Hogue, qui porta à la marine française un coup dont elle ne se releva pas. Tout ce que purent faire le courage à toute épreuve et la science consommée de Tourville, ce fut d'en sauver quelques débris. Deux ans après, il fallut fondre ensemble les escadres de Levant et de Ponant pour former une flotte de cinquante vaisseaux, sept frégates et autant de brûlots, qui obtinrent, contre un ennemi beaucoup plus fort, un stérile avantage à la bataille de Malaga. La marine royale était réduite à rien, et l'épuisement des finances ne permettait pas de la rétablir. On eut recours aux expédiens. Le gouvernement excitait les particuliers à faire la course et entrait de compte à demi dans leurs expéditions, en leur prêtant soit des hommes, soit des vaisseaux qu'un état de désorganisation complète laissait dépérir dans ses mains. Mais cela même acheva de ruiner l'esprit militaire et la discipline. Ce fut néanmoins avec ces élémens ingrats que Duguay-Trouin trouva moyen, sinon de relever la marine de son abaissement, du moins d'en tirer encore de quoi illustrer le nom qu'il portait, et lui donner un éclat que nul autre n'efface. C'est à Duguay-Trouin que reviennent les honneurs d'une bonne partie du cinquième volume de l'*Histoire de la Marine*, et c'est lui qui clot la liste des grands hommes de mer qu'a produits le siècle de Louis XIV. Deux mémoires, contenant les principes de MM. Louis et Jérôme de Pont-Chartrain, complètent, avec ceux de Colbert et de Seignelay, insérés dans les précédens volumes, une sorte d'histoire de l'administration de la marine pendant le demi-siècle que remplissent les ministères successifs de ces quatre hommes d'état. L'ouvrage est terminé par un dernier mémoire que Colbert fit rédiger en 1670, et qui embrasse tout le régime de la marine en Angleterre et en Hollande, depuis les arsenaux et la construction des vaisseaux jusqu'à l'organisation intérieure du personnel des bâtimens.

Si l'on ajoute à la masse de documens dont nous venons de passer une revue rapide les résumés biographiques que M. Eugène Sue ne manque jamais de présenter sur les principaux personnages introduits dans son histoire, et qui composent une galerie de portraits dont plusieurs sont finement touchés, on pourra se faire une idée des fondemens qu'il a donnés à l'intérêt de son travail, et notre analyse aura présenté à peu près tout ce qui a trait directement à la marine dans cet ouvrage. Toutefois il en reste encore une partie fort considérable que nous avons laissée intacte jusqu'ici, pour éviter de tomber dans la confusion en suivant plusieurs idées à la fois dans un espace trop resserré pour permettre d'en étendre et d'en détacher convenablement aucune. C'est toute la partie systématique où il a franchi les limites propres de son sujet pour s'établir sur le terrain des faits et des considérations qui appartiennent à l'histoire générale. Cette seconde partie peut être appelée la pensée de cet ouvrage, comme l'autre en est le corps. L'*Histoire de la Marine sous Louis XIV* n'a été en effet qu'un canevas où M. Eugène Sue a voulu dessiner tout un système d'interprétation historique, et la matière manquant presque toujours dans le cadre tout spécial qu'il s'était choisi, il a dû le déborder à chaque instant pour tailler en plein dans l'histoire. La pensée-mère de l'ouvrage est donc en quelque sorte en dehors de l'ouvrage même, et dans les superfétations.

Les romans de M. Eugène Sue sont bien connus; on sait qu'ils pivotent uniformément sur cette pensée que le faible est ici-bas livré, pieds et poings liés, à l'oppression du fort. La lutte de l'oppresseur et de l'opprimé, ou plutôt l'immolation continuelle et impitoyable de celui-ci par celui-là, telle est la thèse autour de laquelle se nouent habituellement les fables dramatiques de l'auteur de *la Salamandre* et de *la Vigie de Koat-Ven*. Une pareille thèse, ainsi posée comme un principe absolu au-delà duquel il n'y a rien, et contre lequel on ne peut rien, est l'expression d'un fatalisme pessimiste qui a été l'objet de justes critiques. Mais comme de légitimes encouragemens de toute nature e manquaient pas d'ailleurs au romancier, l'importance du thème qu'il avait choisi grandissait à ses yeux dans la mesure du succès qu'il obtenait : il s'y est donc obstiné de plus en plus, et, pour en finir avec les critiques, il en est venu à leur dire : « Vous récusez l'autorité de mes fictions, je vais vous convaincre par l'autorité de l'histoire. »

Considéré en lui-même, l'axiome de M. Eugène Sue exprime une pensée qui, outre qu'elle est désolante, a, de plus, l'inconvénient d'être parfaitement stérile. Il importe peu à un homme d'être averti que, s'il est relativement faible, il sera inévitablement écrasé, si on ne lui fournit pas en même temps les moyens de corriger sa faiblesse, ou de la faire échapper aux atteintes du plus fort. On peut insister auprès d'un condamné sur cette idée de la mort qui va s'emparer de lui, mais à la condition que ce sera pour lui inspirer le désir et lui donner le pouvoir de se sauver : autrement à quoi bon cette cruelle rhétorique ?

Au point de vue littéraire, comme toute action dramatique n'est précisément

que le tableau d'une lutte engagée entre des forces plus ou moins inégales, dont l'une doit nécessairement finir par succomber au dénouement, le principe préconisé par M. Eugène Sue avait du moins cela de bon que, s'il est totalement infécond de lui-même, il ne contrariait rien et s'adaptait sans violence à toutes les combinaisons imaginables que comporte la mise en œuvre d'une idée dramatique. Il n'est pas une tragédie, pas un drame, pas un roman d'où l'on ne puisse, si l'on y trouve quelque utilité ou quelque plaisir, tirer par avance cette conclusion que, de deux individus en lutte, c'est le plus faible qui devait être foulé par le plus fort, ou que, de deux passions qui se combattent dans le même homme, c'est la plus forte qui devait étouffer l'autre, ce qui revient à la formule de M. Eugène Sue : Heur au fort, malheur au faible ;

Mais l'histoire n'est pas si accommodante. L'histoire vivante et en action, l'histoire considérée dans les faits eux-mêmes et non comme récit de ces faits! c'est bien aussi la lutte; lutte des peuples contre les peuples, des peuples contre les gouvernans, lutte des philosophies contre les religions ou des philosophies entre elles, lutte des religions contre les hérésies ou des religions entre elles; en un mot, ici, lutte des ambitions contre les ambitions; plus loin, lutte des idées contre les idées; partout et toujours, lutte des intérêts contre les intérêts, des passions contre les passions : voilà le fond de l'histoire. Le principe de toute nationalité, de tout esprit de corps ou de caste, ou, en termes plus généraux, de toute association de forces, c'est la lutte. Toutes les lois humaines, tous les traités existent en prévision ou en conséquence d'un conflit. Or, toute lutte implique un vainqueur et un vaincu, et le vainqueur est un homme investi de certains avantages dont le vaincu est dépouillé à son profit. Si c'est là tout ce que M. Eugène Sue a voulu dire, il a pris, en écrivant une histoire tout exprès pour le démontrer, une peine bien inutile, car cela ressort de toutes les histoires. La société, s'étant organisée pour la lutte, s'est divisée d'elle-même, par avance, en deux catégories, dont l'une se recrute des plus forts et l'autre des plus faibles. Et il est impossible que les plus faibles ne perdent pas ce que les autres gagnent, comme il est impossible que les autres ne gagnent pas quelque chose, puisqu'ils sont les plus forts, et qu'ils n'ont pu consentir à engager et à dépenser une partie de leurs forces dans la lutte, qu'en vue des bénéfices qui sont le prix de la victoire. L'histoire n'a rien à gagner à cette démonstration, qui, du reste, ne constitue pas une vérité ni un axiome, mais ce que les Anglais appellent un *truism*, c'est-à-dire une vérité vraie, en quelque sorte, au-delà de l'évidence et inutile, parce qu'elle n'éclaire rien et n'aboutit à rien; un véritable impasse pour la pensée.

Si M. Eugène Sue a voulu établir que le plus fort est toujours cruel et impitoyable à l'égard du plus faible, il a été trop loin. L'histoire sans doute peut lui fournir beaucoup de preuves à l'appui de ce qu'il avance, mais elle lui opposera de non moins nombreux témoignages du contraire. Et, sans descendre aux exemples particuliers, toutes les lois, tous les traités sont des transactions imposées au plus fort comme limites à l'exercice de sa force, et

ménagées au plus faible comme stipulation et garantie de la part d'action qui lui reste. Ainsi, dans la première interprétation, la pensée de M. Eugène Sue ne serait pas une pensée; dans la seconde, sa forme générale et absolue en ferait une pensée fausse; dans les deux cas, elle est également inféconde et déplorable.

Mais si une idée de ce genre, posée au point de départ, n'entraîne pas des conséquences bien fâcheuses pour un roman, il n'en est pas de même quand on l'adopte comme clé de l'histoire. L'histoire ne peut être expliquée avec des idées fausses, ni avec des idées sans puissance et sans vertu. L'histoire écrite doit donner la solution des faits que lui fournit l'histoire vivante. Or, chaque fait qui se produit dans cette sphère est un résultat très complexe de causes purement humaines, c'est-à-dire inhérentes à la nature même de l'homme; de causes purement sociales, c'est-à-dire inhérentes aux propriétés virtuelles de la vie collective, et enfin de causes locales, tenant au temps, au lieu, aux circonstances, et apportant, dans leur combinaison avec les causes fixes et universelles, une puissance d'action qui en modifie sensiblement les effets. Il y a donc toute une échelle de problèmes généraux sur lesquels l'historien doit avoir des solutions arrêtées pour pouvoir aborder l'étude d'une série particulière de problèmes historiques, avec l'espoir fondé de les résoudre à leur tour d'une manière plausible et utile. Une histoire, c'est une philosophie. Or, la solution fondamentale, la philosophie de M. Eugène Sue, comme nous l'avons vue et appréciée, c'est que le plus fort l'emporte toujours sur le plus faible, et que le plus faible doit toujours céder au plus fort, ce qui constitue l'oppression de l'un par l'autre. On ne peut pas pénétrer bien loin dans les profondeurs de l'histoire avec une pareille formule pour flambeau.

Une pareille formule, en effet, supprime d'un seul trait tous les agens dont les sociétés subissent incessamment les influences combinées, et ramène tout à un seul ordre de causes simples, aux causes qui résident dans l'efficacité immédiate et illimitée d'une volonté humaine. Le problème ne se présente plus que sous une forme unique : chercher, dans la foule qui occupe le champ de l'histoire, l'acteur à qui l'on imputera cette terrible qualification du plus fort, et tout expliquer par son bon plaisir. C'est là que M. Eugène Sue a été poussé par une force logique à laquelle il n'a pu, ni d'ailleurs voulu se soustraire. Les plus grandes commotions de ce siècle qui a si bien travaillé et qui a été si décisif pour l'accomplissement des destinées de la France, il les attribue, tantôt à une fantaisie de Louvois qui veut « bien embarrasser Colbert, » tantôt à une irrégularité de quelques lignes remarquées par le roi dans les proportions d'une fenêtre de son château de Trianon, tantôt à d'autres causes de la même valeur. Le son d'une voix, le retentissement d'un pas peut déterminer la chute d'une avalanche, ou précipiter des masses de rochers qui comblent une vallée. S'ensuit-il qu'une syllabe, prononcée par la bouche d'un enfant, ou la pression de son pied sur la terre ait la vertu de produire une avalanche ou de déraciner des montagnes? Si la chaleur intérieure de la terre,

aidée de la chaleur renaissante du soleil, n'avait détruit toutes les adhérences de la neige avec le sol; si le travail des siècles, aidé de l'action des eaux ou de tout autre agent, n'avait ruiné les bases de la montagne, ni la montagne, ni l'avalanche ne se seraient écroulées. C'est à ces causes puissantes qu'il faut attribuer l'évènement, et non à la cause occasionnelle, qui n'a fait que hâter ce qui aurait trouvé un tout autre moyen de se produire, si elle n'était pas intervenue, et qui eût intervenu vainement, si les autres causes n'eussent fait à elles seules tout ce qui rend son intervention efficace. S'il en était autrement, où seraient les lois de la nature?

L'existence des peuples a aussi ses lois, et procéder ainsi que le fait M. Eugène Sue, c'est les méconnaître. Ce n'est pas là écrire l'histoire, c'est nier l'histoire, c'est-à-dire la continuité, l'enchaînement et la solidarité des faits; c'est nier les lois organiques et souveraines qui président aux fonctions et au développement de la vie des peuples, comme aux fonctions et au développement de la vie des individus; c'est briser le lien qui unit les choses dans une filiation logique et progressive; c'est substituer à la cohésion d'un tout homogène et compacte un chaos mouvant dont toutes les parties se déplacent et tourbillonnent au gré du moindre vent que souffle cette puissance aveugle, instable et déréglée, qu'on nomme le caprice du plus fort; c'est abolir tout ce qui s'appelle nation, histoire, ordre, unité. Les peuples ne sont pas une matière brute que les gouvernans pétrissent à leur gré, lui donnant aujourd'hui une forme, un caractère, une fonction; demain, une autre fonction, une autre forme, un autre caractère. S'il en était autrement, si un peuple n'était pas par lui-même ce qu'il est, mais bien par la volonté d'un roi ou d'un ministre; s'il n'avait pas en lui sa vie propre, et s'il la recevait un jour des mains du hasard dans une mesure et dans des conditions complètement arbitraires; si, par conséquent, son moi ne se perpétuait pas dans la conscience toujours survivante de son identité, et dans la persistance de ses besoins, de ses instincts, de ses traditions, de son caractère et des actes qui en sont l'expression permanente, il n'y aurait rien sous ce nom de peuple, car on ne saurait à quel objet saisissable l'appliquer. Et l'histoire? que deviendrait-elle et que signifierait-elle? La force logique qui préside à la génération successive des faits étant supprimée, et l'initiative en toute chose appartenant, sans partage, à tous les momens de la durée et sur tous les points de l'espace, à la volonté sans règle et sans frein d'un individu, il n'y a plus de contresens ni d'anachronisme possible, car il n'y a plus de loi. On n'aperçoit plus de raison qui empêche de voir la croisade de Pierre l'Hermite, par exemple, après la révolution française, à la place d'Austerlitz, ou le pape amené captif à Fontainebleau par les gendarmes de Philippe-Auguste. Toute difficulté serait tranchée par cette explication sans réplique : C'est Louvois qui l'a voulu pour bien embarrasser Colbert, ou pour forcer Louis XIV à laisser là la truelle.

Voltaire raconte que l'empereur Charles VI étant mort empoisonné, ou, je crois, étouffé par un champignon, ce champignon changea la face de l'Eu-

rope. Se figure-t-on l'édifice laborieux de l'équilibre européen renversé par ce majestueux atlas végétal? Se figure-t-on les destinées de l'Europe accrochées, par la main de Voltaire, à un champignon? Quelle dignité, quelle vérité, quelle utilité dans l'histoire comprise et posée de cette manière! Démosthènes disait bien mieux aux Athéniens : Vous demandez si Philippe est mort? Eh! qu'importe, puisque, alors même qu'il serait mort, votre folle conduite vous susciterait bientôt un autre Philippe! Il y a dans ces paroles tout un système d'histoire et de bonne histoire. C'est qu'en effet, tant que les causes réelles et profondes subsistent, les agens intermédiaires, pris individuellement, ont beau périr, ils ne font jamais faute aux évènemens arrivés à maturité, et il n'est pas donné à la disparition d'un homme d'intercepter les effets, quand ils sont étroitement liés au principe même de la vie d'un peuple. Sans doute, il est incontestable qu'un homme de quelque puissance imprime, sur la face des évènemens auxquels il prend part, le cachet de sa personnalité. Mais il n'en peut changer la nature; il ne peut créer les conditions dans lesquelles il se trouve placé. Il faut qu'il accepte les questions déjà posées et grosses de l'avenir; il faut qu'il s'aide de la force impulsive du passé; sinon il s'isole, il abdique sa force à lui, et tout marche sans lui.

En ne cherchant dans le XVIIe siècle que des luttes où il y a un oppresseur et une victime, et en poursuivant de sa réprobation Louis XIV, comme chargé de ce rôle d'oppresseur, M. Eugène Sue s'est donc montré conséquent avec le principe qui domine ses idées; mais en s'obstinant à tout expliquer par la seule volonté de cet homme ou de ceux à qui il déléguait son autorité (volonté née le plus souvent des incidens les plus frivoles), il s'est mis bénévolement dans l'impossibilité de comprendre toute la portée des faits. M. Eugène Sue a fait une autre faute. Emporté par sa passion, il a contesté à Louis XIV les qualités qui lui ont fait décerner et maintenir le nom de *Grand*, et lui ont donné cette force prépondérante qui le dévoue aux attaques dont il le poursuit; et en cela il a cessé d'être conséquent. Certes Louis XIV a été servi par assez de grands hommes, et l'auteur de l'*Histoire de la Marine* ne manque pas de les élever bien haut pour rabaisser d'autant leur maître, enflant leur part de qualités et de mérites de tout ce qu'il retranche à la part de celui-ci. Mais si ces généraux, si ces ministres ont tout fait, si leur souverain n'a été dans leurs mains qu'un roi fainéant, qu'un mannequin à signatures, c'est sur eux que doit tomber la responsabilité du mal comme celle du bien; c'est sur eux que la colère de M. Eugène Sue doit frapper, car ce sont eux qui sont les forts, et non le roi, qui n'est rien. Si au contraire, et ceci est, selon nous, une hypothèse plus voisine de la vérité, si Louis XIV, malgré les fautes et les faiblesses qu'on peut lui reprocher, a réellement tenu la place et rempli le rôle que les anathèmes de M. Eugène Sue lui assignent, quoique les raisonnemens de M. Eugène Sue les lui disputent; s'il a été le premier par l'autorité de sa pensée comme par l'autorité de son rang; si le génie de ses ministres s'est inspiré du sien; s'il a gouverné avec une égale puissance toutes les parties de

ce grand tout dont chacun d'eux dirigeait d'une manière si supérieure un détail, il est aussi grand, sinon plus grand qu'eux. M. Eugène Sue doit renoncer à ses raisonnemens ou à ses anathèmes, se résigner à accepter Louis XIV pour un grand roi ou à ne pas le traiter comme tel, c'est-à-dire à ne pas le maltraiter. Il n'est pas juste de faire supporter à un homme les charges d'un titre qu'on lui refuse.

Mais que dire quand on voit ces hommes si grands, si forts, subir, comme des hommes vulgaires, l'ascendant de celui-ci, et prosterner leur gloire devant la sienne? Que dire quand on voit tout un siècle qui se connaissait en grandes choses, et qui en avait à choisir, s'enivrer de ce nom jusqu'au délire? D'où venait cet enivrement? D'où venait cet éblouissement qui frappait les étrangers eux-mêmes et les fascinait, quoiqu'il leur fût plus importun qu'agréable? Est-ce au seul éclat de la majesté royale qu'il en faut faire honneur? Mais un seul homme, Richelieu, suffit dans le même siècle, et en face des mêmes générations, pour éteindre complètement Louis XIII, qui régnait sur le même trône. Et Louis XIV, entouré d'une des plus riches constellations de grands hommes qui se soient jamais montrées au monde, n'en est que plus resplendissant, tant leur splendeur vient se confondre dans la sienne. Un homme nul n'entraîne pas ainsi dans son orbite tant de vastes et fermes intelligences. Tant de grands esprits et de grands courages ne s'accordent pas à être petits et lâches sur un même point, en se laissant subjuguer par un être inférieur; en mettant tout ce qu'ils ont de puissance et de génie sous les pieds d'un fétiche imbécile. Et quand ils le voudraient, ils ne le pourraient pas. L'impuissance n'absorbe pas la force; la lumière ne s'éteint pas au contact des ténèbres.

Ainsi M. Eugène Sue s'est placé logiquement dans la nécessité d'avilir les ministres ou autres agens de Louis XIV, pour avoir voulu les faire trop grands aux dépens de la grandeur de leur maître, ou d'absoudre celui-ci pour l'avoir fait trop petit; alternative fâcheuse, dont aurait dû le préserver l'étude consciencieuse et minutieuse qu'il a faite de cette époque; étude trop minutieuse peut-être, car, en perçant à fond les plus minces détails anecdotiques, elle s'y est comme ensevelie et n'a pu remonter au point de vue de l'ensemble, à la perception des causes supérieures qui lient les faits généraux dans un enchaînement rigoureux. C'est là cependant qu'est tout l'enseignement de l'histoire, et le reste importe peu.

Il y a sans doute bien des côtés à reprendre dans la figure de Louis XIV, surtout si l'on veut l'étudier à la loupe. Et ce que nous reprochons à M. Eugène Sue, ce n'est pas de les avoir montrés : c'est d'avoir réduit à cela la figure entière; c'est de l'avoir épilée en quelque sorte; c'est d'avoir fait de l'histoire microscopique, et sacrifié au malin plaisir de mettre en vue les taches qui se remarquent sous les plis du manteau d'une grande figure historique, justice, logique et vérité. Louis XIV avait bien tous les défauts qu'il lui impute, mais aussi toutes les qualités qu'il lui conteste. Bien des cellules profondes ont été

creusées par de petites passions dans le cœur du grand roi, mais l'ensemble du grand roi est grand.

Si M. Eugène Sue avait voulu se mettre à distance et lever les yeux, il aurait vu que, dans tout l'espace embrassé par son histoire, c'est-à-dire de 1660 à 1715, toute la chaîne des évènemens, bien loin de se briser à chaque instant pour se raccrocher à je ne sais quels hasards d'antichambre ou de petits appartemens, se dévide d'une manière continue autour du même fait capital. Le règne de Louis XIV, dans quelque ordre de faits qu'on le suive, c'est l'avénement, c'est le règne de l'unité. Par un admirable concours de circonstances, toutes les choses alors existantes arrivent à leur point de maturité; toute force active et jusque-là flottante trouve son point fixe; tout mouvement se régularise; en tout l'autorité se révèle et s'établit. En matière de langue, des écrivains modèles déterminent le point de perfection où il est donné à l'idiome d'arriver. En législation, des codes nouveaux règlent les procédures et fixent les droits ambigus. En matière militaire, la discipline s'introduit dans les armées, ainsi que le costume uniforme. L'art de la guerre se régularise également dans ses différentes branches, et la théorie, fondée sur l'autorité de grands exemples, réduit en traités la tactique et les fortifications : l'art devient une science. En administration, tout se classe et se conjugue sur un centre vigoureux, étroitement lié aux extrémités qui reçoivent en un instant les moindres impulsions qu'il leur envoie. Que dirai-je encore? Quand un mouvement de cette nature et de cette importance se produit dans toutes les régions du corps social, la tête seule va-t-elle échapper à la loi commune? Cela ne se pouvait pas, et cela n'a pas été.

Le fait qui la domine alors, cela est devenu banal, c'est la victoire de la royauté sur la féodalité. La lutte entre ces deux forces vient expirer au pied du berceau même de Louis XIV, dans les troubles ridicules de la fronde, et elle a pour résultat d'affranchir à jamais le pouvoir royal de la rivalité inquiète et mutine du château-fort. Louis XIV (et ceci est son fait personnel) achève son émancipation en l'affranchissant de la tutelle des premiers ministres, qui semblaient avoir voulu ressusciter la tradition des maires du palais. En 1661, lorsque l'orateur de l'un des corps de l'état, chargé de le complimenter sur la mort de Mazarin, lui fait cette question, qui semblait toute naturelle alors : « A qui nous adresserons-nous désormais? » Il répond tout simplement : « A moi. » C'est ainsi que Louis XIV entre dans son règne et dans l'histoire, et toute sa vie, quoi qu'on en puisse dire, n'est que le développement et la confirmation de cette parole. C'est bien là prendre possession, pour le bien comme pour le mal, de la responsabilité qui s'attache à tous les actes de son règne. C'est bien là dégager nettement la royauté de tout ce qui avait crû autour d'elle et à ses dépens, soit pour l'étouffer, soit pour l'abriter, et niveler le terrain sur lequel elle est assise de manière à ce que, seule, elle s'en détache et le domine. Par là il établit pour la première fois une sorte de régime d'égalité, non pas sans doute l'égalité telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-

à-dire la suppression de toute distinction sociale, mais égalité en ce sens que, devant le pouvoir royal, tout pouvoir indépendant s'abolit et va se perdre dans la masse disciplinée des forces communes; en ce sens que, en dehors et au-dessous du droit souverain de la royauté, il n'y a plus que le droit de tous, et que tout se nivelle selon le caprice ou l'intelligence de sa faveur. Après le roi, nul n'est puissant politiquement par soi-même, par la vertu de son droit. Toute puissance vient de lui, et sa puissance à lui n'est que celle de tous, n'est que la somme de toutes les forces nationales qui viennent s'accumuler et se lier dans sa main. La France, ce corps naguère morcelé entre plusieurs volontés et tiraillé par autant d'impulsions divergentes, la France a conquis son unité et s'est élevée entre les nations à la dignité d'une personne, et le symbole de son unité c'est son roi. La royauté qui vient d'abolir dans les autres et d'absorber en elle tous les pouvoirs qui divisaient la France, est pour celle-ci la condition nécessaire et la garantie de son unité. L'unité de la France est pour la royauté la condition nécessaire et la garantie de sa prépondérance souveraine. Il y a donc dès ce moment, entre l'existence de ces deux choses, la nation et son roi, jusqu'à ce que le progrès des temps change la nature de leurs rapports, une union on ne peut plus étroite, une solidarité complète; ou plutôt il n'y a là qu'une seule chose, qu'un seul corps et qu'une seule ame. Alors Louis XIV peut dire avec justesse : L'état, c'est moi; car l'état, c'est le faisceau de toutes les activités politiques ou autres de la nation, et ce faisceau, du moment où il se forme, devient justement ce qui s'appelle la royauté. La royauté n'existe que par cette fonction et à ce titre. Cette parole, que l'on a blâmée comme l'expression d'un orgueil démesuré, n'est donc que l'expression exacte, précise et intelligente, d'un fait qui s'était constitué dès l'instant où toutes les forces nationales, éparpillées entre une multitude de souverainetés secondaires, s'étaient concentrées dans une seule main, qui en disposait désormais sans concurrence. Si elle constatait une usurpation insolente, évidemment cette usurpation ne frappait que sur la noblesse féodale, qui, elle aussi, avait pu dire : L'état, c'est moi, et non sur le peuple, qui gagnait à ce nouvel état des choses, au lieu d'y perdre. Le peuple, d'ailleurs, était compris dans ce moi royal, puisque, comme nous l'avons vu, il désignait un faisceau, et que c'était là ce qui lui donnait son poids et sa dignité. C'est là aussi précisément ce dont Louis XIV était si fier.

Mais s'il sentait vivement les satisfactions de vanité attachées aux prérogatives de sa position, il n'en comprenait pas moins les devoirs, et, sur les points capitaux et décisifs, il ne s'isolait pas plus de l'état lorsqu'il fallait en servir les intérêts ou la gloire que lorsqu'il s'agissait d'accroître l'importance et la dignité de sa personne royale. Dès sa jeunesse, la raison politique domine dans son ame et étouffe ou modifie tous ses penchans. Ainsi, pour citer des cas particuliers, seul genre de démonstration dont M. Eugène Sue reconnaisse l'autorité; ainsi, malgré ses antipathies d'homme et de roi pour le régicide Cromwell, il s'allie avec lui et paie même cette alliance de l'expul-

sion de la famille de Charles Ier, pour qui la France avait été un asile. Ainsi, en dépit de Mazarin, son mariage avec Marguerite de Savoie, assez avancé pour que les deux contractans eussent été au-devant l'un de l'autre et se fussent charmés mutuellement au point que Marie de Mancini en conçut une jalousie emportée, ce mariage est rompu brusquement et sacrifié à une alliance avec l'Espagne. Ainsi, roi de France et fils aîné de l'église, deux titres dont il porte si haut le culte inviolable, il donne, malgré ses ressentimens, le commandement de ses armées à deux grands généraux, Turenne et Condé, qui l'ont offensé par leurs infidélités envers cette double religion de son ame : l'un, long-temps infidèle à la religion de l'église, tous les deux et tour à tour infidèles à la religion de la royauté et du drapeau de la France. Ainsi, tout roi très chrétien et roi dévot qu'il est, il rompt deux fois en visière au pape. Ainsi, il conserve des ministres qu'il n'aime pas et dont il n'est pas aimé; et lorsqu'ils meurent, il va chercher leurs successeurs où il croit pouvoir le mieux les retrouver eux-mêmes, dans leurs fils.

Assurément, cela annonce des vues, des vues persévérantes et bien suivies. Assurément, il y a là un homme politique, un homme puissant sur lui-même comme sur les autres. Mais cette unité qui caractérise si hautement la période historique que remplit Louis XIV, ce n'est pas seulement dans la France intérieure qu'elle apparaît. Dans la politique extérieure, les faits ne s'enchaînent pas moins bien, et les grandes lignes n'en sont pas moins nettement dessinées. A cette époque, la France a dans l'empire et dans l'Espagne, les deux seules puissances continentales qui fussent en position de lui contester la prééminence en Europe, deux ennemies naturelles dont la jalousie attentait continuellement à son indépendance. Depuis Charles-Quint surtout, se donnant la main l'une à l'autre, elles avaient noué autour de la France une étroite ceinture de frontières hostiles, qui, s'étendant du golfe de Gascogne au golfe de Gênes, et du golfe de Gênes à la mer du Nord par la Savoie, la Franche-Comté, la Lorraine et les Pays-Bas, provinces soumises à leur autorité ou à leur influence, menaçait de l'étouffer en lui fermant le continent européen, ou de la forcer à se jeter tout entière dans l'Océan où elle n'avait pas encore de marine. Dans ces conjonctures, il y avait trois partis à tenter : ou lever le séquestre mis sur la France en forçant les lignes qui l'emprisonnaient, et en la rattachant au reste de l'Europe par des voies libres et plus assurées que jamais; ou chercher, comme fit autrefois Athènes, son salut dans des murailles de bois, c'est-à-dire en faire une puissance toute maritime, ce à quoi elle ne prêtait guère; ou bien enfin, et cela était plus complet et plus grand, la pousser vigoureusement et tout d'un coup vers ces deux issues, lui ouvrir à la fois la terre et l'eau. C'est le parti que prit Louis XIV. Assurément, pour amener les longues guerres qui en furent la suite, il n'était pas besoin que Louvois se piquât, tantôt de bien embarrasser Colbert, tantôt de forcer Louis XIV à laisser là la truelle. Le traité des Pyrénées indiquait assez quelles étaient les vues de Louis XIV, quelle serait

sa politique, et combien l'Europe comprenait qu'il n'en pouvait pas avoir une autre. Chacun des traités signés par lui après celui-là marque un pas de plus dans cette politique, et le traité d'Utrecht, avec ceux de Bade et de Rastadt qui le complètent, en est la consommation. Tant qu'a duré le règne de Louis XIV, la guerre, bien que suspendue de temps en temps, a toujours été flagrante entre la France et le reste de l'Europe, parce qu'il y avait à cette guerre des motifs où l'existence même de la nation était engagée. M. Eugène Sue, occupé à regarder le visage de Louvois, ne veut pas voir qu'un territoire qui en est venu à être cerné sur tous les points par des puissances qui, depuis deux cents ans et plus, lui font collectivement ou tour à tour une guerre acharnée, est acculé à cette nécessité de dégager à tout prix ses frontières, ou de passer sous le joug; et, pour avoir méconnu cette grande nécessité qui domine toute l'époque dont il raconte l'histoire, tout ce qu'il rencontre l'irrite et le fourvoie.

En général, comme les jugemens de M. Eugène Sue pèchent toujours par le même côté, et que l'histoire les réfute toujours par les mêmes faits, c'est toujours le même procédé de raisonnement à lui opposer : rattacher à leurs causes véritables les choses qu'il en a séparées, montrer la liaison de ce qu'il isole. Et vraiment, à propos du siècle de Louis XIV, cela n'est pas difficile; car jamais, en France, idée politique n'a été conduite si long-temps avec un dessein si marqué, une suite si ininterrompue, une prévoyance si étendue et si manifeste. Ce règne est, quant aux relations avec le reste de l'Europe, tout entier en germe dans le traité des Pyrénées, d'où on le voit poindre et se développer avec un progrès continu jusqu'au traité d'Utrecht, son dernier terme; et au dedans, il est tout entier dans cette parole : L'état, c'est moi. Unité dans le pouvoir à l'intérieur; à l'extérieur, unité dans les vues et dans l'action, telle est son expression la plus simple et la plus vraie. L'unité, voilà le grand besoin du XVIIe siècle et le grand travail de Louis XIV. Et c'est parce qu'il a compris avec une admirable précision d'intelligence, dans les petites choses comme dans les grandes, ce besoin de son temps; parce qu'il a été au degré le plus éminent, par ses vertus et même souvent par ses vices, l'homme de son époque, que celle-ci lui a décerné ce que l'auteur de l'*Histoire de la Marine* appelle le sobriquet de *Grand*.

En résumé, on peut distinguer dans l'histoire de M. Eugène Sue deux parties : l'une qui est l'histoire de la marine proprement dite, l'autre qui est tout-à-fait l'histoire de Louis XIV et de son siècle. La première, en l'isolant par la pensée, nous semble un livre très nourri, très substantiel, qui comble une lacune peu honorable dans les fastes de la nation. L'autre n'est ici que pour représenter un système que, pour notre part, nous nous refusons à accepter, et nous estimons assez le travail de M. Eugène Sue pour nous être cru obligé de justifier notre opinion en réfutant les siennes. Cependant ce système a eu cela de bon que, forçant l'auteur à se couvrir toujours de l'autorité d'un témoignage quelconque, il l'a conduit à produire toutes ces

pièces où l'on peut suivre dans les détails les principales affaires du temps. Cela sort, nous l'avons dit, des formes habituelles de l'histoire. Mais aujourd'hui que chacun est appelé, sinon à prendre une part directe au gouvernement, du moins à avoir besoin d'en comprendre le mécanisme et les difficultés, une pareille manière de présenter l'histoire offre de grands avantages, et, plus que toute autre, est propre à former des esprits pratiques. Sans doute, il vaudrait mieux que M. Eugène Sue, pour la perfection de son livre, s'en fût tenu strictement aux choses de la marine. Lorsque l'on détache de la masse générale une série particulière de faits pour en faire une histoire spéciale, on ne peut leur conserver l'intérêt spécial qu'on les croit susceptibles de posséder qu'en ayant soin d'écarter ou d'amoindrir, autant que cela se peut, toute question relative à des intérêts d'un ordre plus général et plus élevé. Du moment où, dans une histoire de la marine, Louis XIV avec sa politique et l'immense cortége de questions qui s'y rattachent envahit la scène, la marine, qui n'est qu'un des mille moyens dont dispose cette politique, se classe à son rang et devient une chose secondaire; elle n'est plus un corps à part, ayant sa vie propre dont on a voulu saisir le mécanisme et le développement, mais un membre dont l'importance se perd dans celle du tout auquel on le montre subordonné. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Eugène Sue pourra être compté par la plupart de ses lecteurs au nombre de ceux qui leur auront appris le plus de choses qu'ils ignoraient.

AUGUSTE BUSSIÈRE.

DE L'ÉTAT

DE

LA LITTÉRATURE ET DE L'INSTRUCTION

EN DANEMARK,

AVANT LE SEIZIÈME SIÈCLE.

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La poésie islandaise est la source de toute la poésie du Nord. La langue islandaise a régné en Danemark, en Suède, en Norvége. C'est la langue des scaldes, des conteurs de sagas et des inscriptions runiques. Mais un temps vient où cette sœur de l'idiome germanique, cette reine des contrées scandinaves, abandonne peu à peu le sol où elle gouvernait sans rivale, et se retire, comme une recluse avec ses fictions poétiques et ses souvenirs de jeunesse, dans ses presbytères rustiques, dans son école de Skalholt. Par son voisinage de l'Allemagne, par son contact avec les autres peuples, le Danemark altère un idiome scandinave, et la langue danoise est encore de tous ces rameaux sortis d'une même souche, celui qui s'en écarte le plus. Il se forma dans les diverses parties de ce royaume, en Fionie, en Séelande, en Jutlande, selon la différence de position et la différence de relations extérieures, des dialectes particuliers qui, plus tard, ont été dominés par le dialecte séelandais, comme les dialectes des diverses provinces de l'Allemagne l'ont été par le haut allemand. Du jour où cette scission avec l'Islande se manifeste, où les sujets des rois de Roeskilde, les habitans de Ribe et d'Odensée commencent

33.

à parler une langue que leurs frères d'Islande ne comprennent plus, de ce jour-là commence l'histoire de la littérature danoise.

Cette littérature est faible et lente à se développer. Pendant plusieurs siècles, il faut la suivre de bien près pour distinguer son léger souffle de vie, et entendre bourdonner sa voix tremblante. Tandis que la jeune muse du moyen-âge s'éveille sous les orangers de la Provence et sous les forêts de chêne de la Normandie; tandis que sur les deux rives de la Loire on entend tour à tour les moralités du fabliau et les plaintes du sirvente; tandis que l'amour de la poésie passe d'une contrée à l'autre et pénètre dans la demeure du guerrier comme dans celle du prêtre; que de toutes parts on écoute le *minstrel*, le *minnesinger*, et les poètes castillans aux rimes sonores, et les poètes italiens aux douces effusions d'ame; en Danemark, tout est sombre et silencieux. Pas un chant poétique ne s'élève dans ce sommeil de la pensée, si ce n'est celui des scaldes, composé dans une autre langue et appartenant à une autre époque. Le christianisme venait de proscrire les fictions de la théogonie païenne, l'idiome moderne ne faisait encore que balbutier. Le peuple danois se trouva ainsi entre les débris de son ancienne religion et l'édifice inachevé de la nouvelle, entre une langue toute faite dont il s'écartait et une langue informe qu'il ne pouvait employer. Il était trop faible pour choisir un élément poétique et se créer aussitôt un instrument. L'intérêt matériel le préoccupait d'ailleurs beaucoup plus que toute idée de développement intellectuel; ses luttes à main armée, ses courses de pirate ou de marchand vers des côtes lointaines, c'était là son poème, c'était là sa gloire et sa vie. Il oublia facilement tout ce qui eût pu le distraire de son existence aventureuse, et s'assoupit avec un calme de cœur parfait dans son ignorance et sa barbarie.

Quand on étudie l'histoire d'une littérature, l'esprit se laisse naturellement attirer par l'éclat des époques saillantes et l'auréole des grands noms. Mais il y a un charme particulier à descendre de ces sommités, visibles aux yeux de tous, pour parcourir les espaces intermédiaires, et s'en aller à l'écart chercher l'humble sentier qui se rejoint à la grande route, et la source d'eau oubliée qui s'échappe goutte à goutte de son bassin de granit et devient un fleuve. Il y a toujours une corrélation étroite entre les travaux de l'homme arrivé à l'âge mûr et la direction qu'il a prise dans son enfance. Il en est de même en littérature. Pour connaître le génie de l'humanité, il ne faut pas le chercher seulement dans ses époques de gloire, mais dans ses époques d'enfantement et d'effort. Les premières nous révèlent sa force, les secondes sa persévérance; les premières sont comme le soleil de midi dans toute sa splendeur, les secondes comme le rayon du matin que les nuages voilent, que les brouillards obscurcissent, mais qui grandit peu à peu et projette ses rayons à travers les brouillards et les nuages.

Essayons donc de remonter à l'origine des études en Danemark, et ne nous effrayons pas de leurs commencemens grossiers, de leur marche incertaine,

de leurs longs retards. Elles doivent nous amener à la vraie science et à la vraie poésie.

Au IXe, au Xe et même au XIe siècle, le Danemark était encore païen. Charlemagne, après avoir converti, par la puissance du glaive plus que par la persuasion, les fières tribus saxonnes, avait pensé, dit-on, à porter ses conquêtes évangéliques au-delà de l'Elbe. La mort l'empêcha de suivre ce projet; mais Louis-le-Débonnaire l'exécuta. Au congrès qui eut lieu à Thionville, en 821, il fut résolu que le christianisme serait prêché dans le Nord. Ebbo, archevêque de Reims, s'offrit à remplir cette mission et alla demander à Rome les instructions du pape. La bulle qui lui fut donnée par Paschal Ier, est le plus ancien document qui existe sur cette question (1). Une circonstance inattendue servit le zèle des nouveaux missionnaires. Un de ces petits rois qui se partageaient les états de Danemark, Harald Klak, prince de Jutlande, vaincu dans une bataille, chassé par ses ennemis, était allé chercher un refuge auprès du successeur de Charlemagne. Le pieux empereur saisit avec empressement cette occasion de faire un nouveau prosélyte. Il prêcha le roi païen, le convertit, le baptisa et le renvoya dans son royaume. Quand Ebbo arriva dans le Nord, il trouva un appui auprès du disciple de Louis. Malheureusement, le pauvre prince de Jutlande n'était pas assez fort pour soutenir, comme il l'aurait voulu, la croyance qu'il avait adoptée, et après avoir fait quelques prédications et baptisé quelques personnes, Ebbo retourna en France.

Il fut remplacé dans ses travaux apostoliques par Ansgard, moine de Corbeil. C'était un homme de vingt-cinq ans, fort et hardi, doué de toutes les vertus d'un vrai chrétien et de tout le zèle d'un missionnaire. Il partit avec un de ses amis, nommé Authbert, qui avait la même ardeur de prosélytisme, et après un long et difficile voyage à travers l'Allemagne, tous deux débarquèrent en Jutlande. Là Ansgard poursuivit avec énergie l'œuvre de ses prédécesseurs. Là il fut aussi soutenu par Harald. Il fit renverser des temples païens et détruire des idoles. Mais deux jeunes princes, irrités de voir ces attentats contre leur religion, attaquèrent Harald et le chassèrent encore une fois de son royaume. Ansgard, n'ayant plus d'appui en Danemark, partit pour la Suède, où un vieux roi, descendant de Regnor Lodbrok, avait manifesté quelques intentions favorables au christianisme. Le long du chemin, il fut attaqué par des voleurs qui lui prirent les présens qu'il portait au roi, et environ quarante volumes, ce qui était alors un trésor d'une rare valeur. Ansgard resta en Suède un an et demi, et eut la joie de voir s'élever sur la terre païenne une église consacrée au vrai Dieu.

On a de lui une vie de saint Villehad, qui ressemble à toutes les légendes de saints écrites à cette époque. Il avait écrit un autre livre qui serait maintenant d'une grande importance pour l'histoire du Nord. C'était le journal de

(1) Elle a été imprimée dans les *Annales ecclésiastiques* de Pontoppidan.

son voyage à travers l'Allemagne, le Danemark et la Suède. On sait que ce journal a été renfermé dans la bibliothèque du Vatican, mais toutes les recherches faites jusqu'à présent pour le découvrir ont été inutiles.

Les germes d'instruction religieuse répandus dans le Nord par Ebbo et Ansgard ne grandirent que dans certains endroits isolés, et portèrent peu de fruits. Dès l'année 972, Harald Blaatand, attaqué dans ses états par Othon-le-Grand, obtint la paix en se faisant baptiser. Mais son exemple n'entraîna pas la nation. Ce peuple de soldats, toujours occupé de batailles et de navigations lointaines, n'avait guère le temps d'écouter les sermons des missionnaires, et encore moins celui d'y réfléchir. La religion nouvelle qu'on lui prêchait, la religion humble et pacifique du Christ n'était d'ailleurs pas de nature à le séduire. Comment faire comprendre la loi de réconciliation à des hommes pour qui la vengeance était une joie et un devoir, la loi de justice à des tribus de corsaires qui passaient leur vie à s'en aller piller les côtes étrangères, et la loi d'humanité à ces guerriers farouches qui, pour détourner un malheur, pour conjurer le sort, faisaient couler le sang humain sur leurs autels? Odin, avec sa lance meurtrière, Thor, avec son marteau, emblème de la force, c'étaient là des dieux qui devaient leur plaire, et quand on leur parlait de Valhalla, de ses combats éternels, de ses banquets enivrans présidés par les Valkyries, c'était là leur avenir, c'était là leur ciel.

Une autre difficulté s'opposait encore à l'enseignement du christianisme dans le Nord, c'était la langue. Les missionnaires français, anglais, allemands, qui se succédèrent dans ces contrées, ignoraient également et la langue islandaise et les nouveaux idiomes scandinaves. En l'an 1078, le pape Grégoire se plaignait encore à Harald Svendsson de cette difficulté, et l'invitait à envoyer quelques jeunes Danois à Rome, pour y apprendre les dogmes de la religion chrétienne, et retourner ensuite les enseigner dans leur pays.

Svend Treskiœg, le successeur de Harald, renia, comme Julien, la foi chrétienne, et voulut rétablir le culte des idoles; mais, malgré l'indifférence ou l'aversion du peuple pour la loi de l'Évangile, malgré les entraves opposées au zèle des missionnaires, leur voix avait pourtant pénétré peu à peu dans la nation, et leurs leçons avaient trouvé des partisans. Lorsque, en l'année 1014, Canut-le-Grand monta sur le trône, on peut dire que la religion chrétienne était établie en Danemark. Il n'eut qu'à la soutenir, et il avait assez de force pour le faire. Jamais on n'avait vu dans le Nord un monarque aussi puissant. Il régnait à la fois sur le Danemark, sur la Scanie, sur l'Angleterre, sur l'Écosse, et à la mort d'Olaf-le-Saint, il fut le maître de la Norvége. Ses courtisans l'appelaient le premier des rois, et un poète composa un chant où il disait : « Canut gouverne la terre comme Dieu gouverne le ciel. » Mais toutes ces flatteries n'altérèrent point le sentiment religieux qu'il portait au fond du cœur. Après sa première expédition en Angleterre, il s'en alla à Rome, comme pour faire sanctionner par le chef de l'église la victoire qu'il venait de remporter. Dans l'église de Winchester, il posa sa couronne sur

la tête du Christ, et depuis ce temps il ne la porta plus. On connaît cette autre anecdote qui a été souvent citée comme un exemple d'humilité chrétienne. Un jour que ses flatteurs le poursuivaient plus que jamais de leurs louanges, il les conduisit au bord de la mer, se fit apporter son trône, et s'assit sur la grève à l'heure de la marée. Quand la vague écumante s'avança contre lui, il s'écria d'une voix impérieuse: « Je suis le plus puissant des monarques, le maître absolu de ces rivages; je te commande de respecter la place que j'ai choisie, le sable où j'ai posé mon trône. » Mais la mer n'avait pas tant de respect pour le roi, et comme le flot opiniâtre continuait sa marche habituelle, Canut se leva, et se tournant vers ses courtisans: « Vous le voyez, dit-il, la puissance des rois de ce monde n'est rien; il n'y a qu'un être vraiment puissant, c'est Dieu. »

Canut bâtit des églises et fonda des couvens. Ses successeurs soutinrent avec le même zèle les intérêts du christianisme. La religion d'Odin fut oubliée. Les prêtres devinrent ici, comme dans les autres contrées de l'Europe, les instituteurs du peuple. La science mondaine trouva un premier refuge dans la demeure de Dieu; la civilisation sortit des cloîtres et des églises.

Pendant le temps de son épiscopat, saint Ansgard établit une école à Hambourg et y fit entrer douze jeunes Danois. C'est la plus ancienne école dont il soit question dans le Nord. Au XIIe siècle, il y en avait une à Lund, au XIIIe une à Odensée, une à Ribe, une à Roeskilde. C'étaient là les écoles des chapitres, placées sous la surveillance de l'évêque, et régies par les chanoines. Mais il y en avait encore d'autres dans les cloîtres, à Esrum, à Sorœ. Toutes ces écoles avaient des dotations particulières. Presque toutes devaient recevoir un certain nombre d'élèves gratuitement. A Odensée, deux évêques augmentèrent le traitement du maître et lui défendirent de rien recevoir des enfans pauvres. Éric Menved construisit pour eux une large maison (1), et l'évêque Navne en fonda plus tard une seconde. A Roeskilde, douze étudians pauvres étaient nourris, logés gratuitement à l'école et apprenaient la grammaire et la musique. Mais ces dotations ne pouvaient suffire aux besoins d'un grand nombre d'étudians, et ceux qui ne pouvaient obtenir un stipende avaient le privilége de mendier.

Les mêmes hommes qui avaient fondé dans les cloîtres ces établissemens d'instruction fondèrent aussi des bibliothèques. Ces bibliothèques se composaient de cinq à six volumes; deux ou trois livres de prières et des traités de théologie étaient à cette époque une collection rare et précieuse. Cependant, dès le XIIe siècle, il y avait quelques livres classiques dans le Nord. L'évêque Absalon donna un exemplaire de Justin au cloître de Sorœ. Saxo Grammaticus avait étudié Valère. Mais il arriva ici ce qui est arrivé dans le reste de l'Europe. Le papier n'était pas encore inventé; le parchemin était rare et

(1) Erik Menved construxit domum divitem pro pauperibus scholaribus. (Langebek, *Scriptores*, *rerum Danic.*, tom. IV, pag. 61.)

cher. Les religieux grattèrent les manuscrits classiques qu'ils avaient entre les mains pour y écrire leur rituel. On leur a si souvent et si amèrement reproché ce fait, que je ne veux pas les placer encore une fois sur la sellette pour les faire condamner par l'aréopage philosophique. J'essaierai plutôt de les justifier. Quand on les taxe aussi durement de vandalisme, on oublie trop, ce me semble, dans quel siècle ils vivaient, et quelles leçons ils avaient reçues. Comment auraient-ils pu comprendre les richesses de l'antiquité grecque, l'élégance des écrivains de Rome, ces pauvres prêtres qui, dans leurs écoles de couvent, n'avaient appris qu'un latin barbare? Comment auraient-ils pu avoir tant de respect pour les fictions du paganisme, ou l'histoire d'Athènes, eux qui vivaient dans une croyance si austère, eux qui dataient leur histoire d'une crêche? Ils enseignaient volontiers au peuple ce qu'ils savaient, mais ils ne pouvaient enseigner plus. Le vandalisme dont on les accuse n'était pas leur faute. C'était celle de leur temps, et au risque de me faire aussi passer pour vandale, j'ajouterai qu'à l'époque où le christianisme fut introduit dans le Nord, où le prêtre avait à lutter contre les mœurs grossières et le caractère impétueux, vindicatif, d'un peuple de soldats, un livre de prières était beaucoup plus utile aux progrès de la civilisation que les Épigrammes de Martial, ou les Métamorphoses d'Ovide.

La plus ancienne bibliothèque de Danemark est celle de Lund. Le chanoine Bernard, qui mourut en 1176, lui donna, disent les *Scriptores*, plusieurs bons livres (1). Le chanoine Amund lui légua un missel, un capitulaire, un psautier. Mais l'archevêque Anders Suneson surpassa par sa magnificence tous ses prédécesseurs. Il donna à la cathédrale la plus belle bibliothèque que l'on eût jamais vue. Langebek nous en a conservé le catalogue : c'était une Bible en trois parties, les évangélistes, le Pentateuque bien *glosé* et bien corrigé, des sentences, des allégories et moralités, des gloses sur le cantique des cantiques, sept livres de lois, le corps des canons, etc.

Des bibliothèques furent fondées aussi dans les autres villes de Danemark, et au XVe siècle, on vit s'élever quelques bibliothèques particulières.

Ainsi la science avait trouvé dès le XIIe siècle ses deux points d'appui : les écoles et les bibliothèques. Le nombre des élèves admis dans ces premières institutions augmenta d'année en année. Les écrivains du temps disent qu'à l'époque de la réformation, il n'y avait pas moins de sept cents étudians à Ribe et huit cents à Roeskilde. Les enfans de la noblesse, comme ceux du peuple, assistaient à cet enseignement des cloîtres. Chrétien II fut élevé avec les fils de la bourgeoisie et apprit, comme eux, à chanter au lutrin.

Mais à quel fastidieux travail les enfans admis à ces écoles n'étaient-ils pas condamnés? Et quels fruits pouvaient-ils retirer des longues années qu'ils consacraient à leurs études? On n'enseignait là qu'un latin grossier, mêlé de solécismes. Dans le commencement, un homme pouvait se croire très instruit

(1) *Multos bonos libros ecclesiæ dedit.* Tom. III, pag. 452.

quand il avait appris à lire, à expliquer quelques passages de la bible, à chanter les psaumes de David. Il y eut une lueur d'intelligence au XII[e] siècle. Alors Absalon était évêque de Roeskilde, ministre de Valdemar, et Saxo Grammaticus était son secrétaire. Mais cette lueur fugitive s'évanouit et les rayons trompeurs d'une fausse science éblouirent le Danemark.

« Vers la fin du XIII[e] siècle, dit Gram, toutes les traces d'érudition qu'on avait pu remarquer sous Valdemar I[er] et Canut VI disparurent. On ne s'occupa plus ni de philologie ni d'auteurs classiques. Les poètes, les rhéteurs, les anciens historiens et philosophes furent bannis des écoles. Les auteurs chéris de Saxo : Valère Maxime, Lucain, Juvénal, Stace, furent ensevelis dans la poussière et remplacés par des compilations de *Summulæ, Sententiæ, Cursus logicales, Quodlibeticæ*. Toutes les études furent dirigées vers le droit canonique, vers la dialectique, ou plutôt, comme Luther l'appelait vers la sophistique, car on ne s'occupait que de subtibilités et de niaiseries (1). »

La liste des livres employés à cette époque par les élèves des écoles de Danemark donne une idée de la nature de leurs études. C'était :

1° Le *Doctrinale*, grammaire latine en vers hexamètres du docteur Alexander Villadeus;

2° Le *Græcismus*, autre grammaire latine en vers hexamètres d'Éberhard de Béthune;

3° Le *Labyrinthus*, du même écrivain, espèce de rhétorique et de poétique;

4° *Œquivoca;*

5° *Synonima Britonis;*

6° *Composita Verborum*, trois petits traités de Jean de Garlande, poète et grammairien anglais, qui vivait au XI[e] siècle. Voici un exemple des *Œquivoca*. L'auteur donne à la terre les noms de vierge, enfer, dieu, chair, élément, etc., et il justifie ensuite toutes ces dénominations par des passages de la bible. La terre est appelée enfer, parce qu'on trouve dans Job : *Antequam vadam ad terram tenebrosam*. Elle est appelée vierge, parce qu'il est écrit dans un psaume : *Veritas de terra orta est, de virgine*. Elle est appelée dieu, parce que l'Écriture a dit : *Dic tibi terra levem cœli supereminet opem*. Elle est appelée vie éternelle, parce qu'on lit dans les psaumes : *Portio mea Domino, in terra viventium*. Elle est appelée chair humaine, parce qu'il est dit dans Job : *Terra data est in manus impii*.

C'étaient des subtilités de ce genre qui occupaient en Danemark les esprits forts du moyen-âge. — On étudiait encore en Danemark :

7° Les écrits de Donat le grammairien. Le livre *de octo partibus orationis* n'a cessé d'être en usage que vers le milieu du siècle dernier;

(1) *Oratio de origine et statu rei litterariæ in Dania et Norvegia.*

8° Les proverbes danois de Pierre Lolle, accompagnés d'une traduction latine en vers léonins;

9° *Facetus*, espèce d'enseignement proverbial, de civilité puérile, sans esprit et sans portée, écrit en vers latins.

A cette série de livres, dont l'usage fut interdit au XVe siècle par Chrétien II, succéda :

1° *Fundamentum in Grammatica*, composé par Pierre Albertsen, vice-chancelier, qui s'empara avec habileté de ce qu'il y avait de meilleur dans le *Doctrinale*, le *Græcismus* et le *Labyrinthus;*

2° *Epistolæ magni Curci*, lettres fictives mêlées de quelques notices éparses d'histoire et de géographie. Aux XVe et XVIe siècles, elles furent employées dans toute l'Allemagne comme modèle de style;

3° *Fasciculus Morum*, de Henri Boort, imprimé à Cologne en 1517;

4° *Horticulus Synonimorum*, de Henri Faber, imprimé à Copenhague en 1520.

5° *Vocabulorium ad usum ducorum ordine litterario, cum eorum vulgaria interpretatione*, imprimé à Paris en 1510.

Tels étaient les livres que la jeunesse de Danemark devait étudier; et Worm dit que le temps des études durait quinze à vingt ans. Au sortir de là, les élèves qui avaient vieilli dans cette laborieuse recherche des subtilités scholastiques pouvaient entrer dans le clergé ou dans la magistrature; mais les progrès qu'ils avaient faits dans le *Doctrinale* n'étaient plus alors qu'un titre de recommandation secondaire. Les nobles l'emportaient toujours sur les hommes du peuple. Les nobles possédaient les meilleures prébendes, et pour obtenir un de ces heureux bénéfices, sur lesquels toute une école avait les yeux fixés, il n'était pas besoin pour eux d'apprendre tant d'hexamètres, ni d'approfondir les mystères philologiques du *Labyrinthe*, ou les ingénieuses combinaisons de la synonymie; ils étaient nobles, et cela seul équivalait presque à un diplome de bachelier. On cite dans l'histoire littéraire de Danemark un chanoine si ignorant, qu'il ne pouvait pas même signer son nom.

Mais au XIIe, au XIIIe siècle, l'université de Paris était célèbre dans le monde entier; la réputation d'un Pierre Lombard, d'un Champeaux, d'un Abélard, y attiraient sans cesse une foule d'étrangers. L'université de Paris était, comme les savans du moyen-âge l'ont dit dans leur langage emphatique, le plus beau bijou de la fiancée du Christ, l'arsenal où l'on forgeait l'armure de la foi et le glaive de l'esprit; c'était la clef du christianisme, le paradis de l'église universelle, le temple de Salomon, la sainte Jérusalem, l'arbre de vie dans le jardin terrestre, la lampe resplendissante dans la maison de Dieu (1). Le recteur de cette université, dit un écrivain

(1) Bulæi, *Hist. univ. Paris.*

allemand, était au-dessus de tous les ministres, comtes, barons, cardinaux; il marchait immédiatement après le pape et le roi. Celui qui avait étudié à Paris était à jamais réputé pour savant. Celui qui y prenait le grade de *magister* pouvait aspirer aux plus hautes dignités; on lui donnait le titre de *magistratus excellentia*, quelquefois celui de *venerabilis magistrorum majestas*, et parfois même, dans l'hyperbole poétique, on l'appela *deitas*. Un grand nombre de Danois fréquentaient aussi cette université, et quatre d'entre eux furent nommés recteurs (1); ils faisaient partie de la nation *anglicana*, et habitaient une maison qui leur avait été donnée, non loin de la Sorbonne. Au XV[e] siècle, tous les chapitres de Danemark étaient obligés d'entretenir un ou deux étudians à Paris; au XV[e] siècle, il est dit de l'évêque de Ribe, Stangberg: « Cet homme savant, qui aima les savans, décida et statua, avec le consentement du chapitre, que personne ne serait admis dans l'assemblée des chanoines sans avoir étudié diligemment trois années dans quelque académie célèbre. »

Mais ces voyages ne furent pas aussi utiles à la science qu'on aurait pu l'espérer. La science universitaire de Paris avait pris une fausse voie; au lieu de s'appliquer aux recherches érudites, aux discussions sérieuses, elle était tombée dans toutes les controverses étroites, dans toutes les subtilités d'une scholastique puérile. Il fut un temps où l'homme qui voulait passer pour docte et habile n'avait pas besoin de comprendre les philosophes grecs et les historiens latins; il fallait qu'il étudiât les *entitates*, les *nominalitates*, et autres sublimes conceptions du même genre. On proposait alors et on discutait sérieusement des questions comme celles-ci: si quelque chose est Dieu, ou si Dieu est quelque chose; si Dieu peut savoir ce qu'il ne sait pas, ou ne pas savoir ce qu'il sait; si c'est un plus grand péché de massacrer mille hommes que de voler une paire de souliers à un pauvre, le dimanche; si le pape peut abolir la doctrine des apôtres, s'il peut commander aux anges, si, lorsque Lazare ressuscita, ses héritiers étaient obligés de lui rendre son héritage. C'était à qui ergoterait le plus sur ces prétendues idées philosophiques; c'était à qui saurait le mieux attaquer son adversaire par un dilemme, l'embarrasser par un sophisme, ou lui échapper par un faux-fuyant; et quand les pauvres Danois s'en allaient chercher si loin ces merveilles de la science, en vérité on ne peut pas croire que leurs voyages pussent contribuer beaucoup aux progrès de l'intelligence dans leur pays. D'ailleurs un grand nombre d'entre eux étaient attirés à Paris bien moins par le besoin de s'instruire, que par l'envie de voir une ville où, dès le XII[e] siècle, la mode trônait comme aujourd'hui. Ainsi, au lieu d'assister aux cours de la Sorbonne,

(1) 1312. Henningus de Dania.
1326. Petrus de Dania.
1348. Magister Johannes Nicolai.
1365. Manaritus Magni.

ils fréquentaient les lieux publics, les tavernes, les réunions, et s'en revenaient dans leur famille, comme le Jean de Paris de Holberg, avec un engouement ridicule pour tout ce qu'ils avaient vu ailleurs, et un dédain profond pour tout ce qu'ils retrouvaient autour d'eux.

Le XVe siècle semblait promettre au Danemark des jours meilleurs. En 1474, Chrétien Ier, qui avait fait un voyage à Rome, obtint une bulle du pape pour fonder l'université de Copenhague; il écrivit à tous les évêques de son royaume afin de leur recommander la nouvelle école; lui-même la prit sous son patronage, et lui donna pour vice-chancelier un des hommes les plus instruits de son temps, Pierre Albertsen. En 1478, Albertsen partit pour l'Allemagne, et ramena de Cologne plusieurs professeurs. L'université fut inaugurée le 16 mai 1479. Pour augmenter le nombre des élèves, le roi Jean défendit à tout Danois d'entrer dans une université étrangère avant d'avoir passé trois ans à celle de Copenhague: Chrétien II renouvela cette ordonnance. Mais toutes ces mesures furent inutiles; l'université était mal pourvue de maîtres et mal dotée; elle déclina peu à peu, et les troubles civils qui éclatèrent en Danemark au XVIe siècle la paralysèrent entièrement. De 1530 à 1537, on n'élut point de recteur. L'étudiant renonça à ses études, le professeur abandonna sa chaire, l'école fut déserte: elle ne se releva de son anéantissement qu'à l'époque de la réformation.

Tout ce qui se faisait en Europe pour le progrès de la science n'arrivait en Danemark que très lentement. Gutemberg avait découvert l'imprimerie depuis un demi-siècle; à Copenhague on n'avait encore que des manuscrits, et Pierre Albertsen donnait à l'université, comme une collection d'un grand prix, une bibliothèque de vingt volumes. Ce fut lui pourtant qui fit venir à Copenhague un imprimeur: Gottfried de Ghemen, dont la première publication date de 1493; c'est une grammaire latine. La seconde, est la *Chronique rimée;* elle parut en 1495. Une imprimerie fut établie aussi à Odensée, une autre à Ribe. Mais pendant une grande partie du XVIe siècle, la plupart des livres danois furent imprimés en pays étranger, à Paris, à Cologne, Anvers, Leipzig, Lubec; c'étaient des rituels, des livres de messe, et quelques romans de chevalerie.

Dans ce mouvement d'études scholastiques, la langue danoise n'avait pas fait de grands progrès. Dès le XIe ou le XIIe siècle, elle commença à se séparer de la langue islandaise. Gram a même fait remonter cette séparation beaucoup plus haut; il prétend qu'il y a toujours eu quelque différence entre les trois idiomes scandinaves réunis sous le nom générique de *Torræna Tungu*, ou de *Danska Tungu*, et son opinion paraît assez probable.

Les plus anciens monumens de la langue danoise remontent jusqu'au XIIe siècle; c'est la loi ecclésiastique de Scanie de 1141, la loi de Séelande de 1170. Mais le manuscrit de ces deux lois ne date que du XIIIe siècle. A la fin du même siècle, Henri Harpestreng écrivit un livre sur la médecine. Dans ces premiers essais de la jeune langue, l'élément islandais domine encore à

un haut degré. Ce sont les mêmes terminaisons de mots, les mêmes formes de style; c'est presque de l'islandais pur, quant à l'essence même de la langue, mais l'orthographe a subi un grand changement. Ainsi la langue moderne du Danemark marchait pas à pas, appuyée sur des règles traditionnelles; et quand elle voulut s'en écarter, elle se soumit à l'influence de l'Allemagne, car elle n'était pas encore assez forte pour marcher d'elle-même. Elle emprunta à l'allemand, et surtout au plat allemand, de nouvelles formes, de nouveaux mots, et c'est là ce qui la distingue particulièrement aujourd'hui de l'islandais.

Quatre siècles se passèrent avant qu'elle prît un caractère assez déterminé pour devenir une langue littéraire. Le peuple, toujours occupé de guerres et de courses aventureuses, ne faisait rien pour la développer. Les anciens rois n'avaient à leur cour que des scaldes et des voyageurs qui leur chantaient des vers islandais ou leur récitaient des sagas. Les prêtres, les religieux n'entendaient que le latin, ne s'occupaient que de latin. Plus tard les rois oublièrent l'islandais et adoptèrent l'allemand. Dès le XIVe siècle, l'influence de l'Allemagne alla toujours en augmentant. Éric de Poméranie, qui succéda à Marguerite, et Christophe de Bavière, étaient Allemands. Chrétien Ier, chef de la dynastie actuelle d'Oldembourg, était aussi Allemand. Les premiers professeurs de l'université de Copenhague, les premiers imprimeurs, étaient Allemands. La langue allemande se répandit dans toutes les classes de la société, et les savans conservèrent l'usage du latin. Saxo le grammairien composa l'histoire de Danemark en latin, et comme les hautes fonctions de l'état furent souvent confiées à des ecclésiastiques, au XIIIe siècle les lois étaient encore rédigées en latin.

Les premières lettres royales, écrites dans la langue du pays, datent du XIVe siècle. On commença seulement au XVe à employer dans les couvens des calendriers et des livres de prières danois.

C'est de cette époque que datent deux des plus anciens monumens de la poésie danoise : *les Proverbes* de Pierre Lolle et la *Chronique rimée* de Niel. L'histoire littéraire de ce temps-là a été tellement négligée, qu'on ignore même qui était Pierre Lolle. Deux savans danois ont tâché d'indiquer où il avait été enterré, faute de pouvoir indiquer où il avait vécu. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait au XVe siècle. Il recueillit autour de lui, dans les lois (1), dans les traditions du peuple, ces sentences morales, ces maximes de la vie pratique, ces leçons proverbiales, que l'Arabe enseigne à ses fils, que le dieu Odin chanta dans le Havamal, et qui vivent encore aux deux extrémités du monde, sous les toits de feuillage de l'Orient, sous le dôme sombre des forêts du Nord.

Il y a dans ces proverbes un grand mérite de naïveté et de concision. C'est quelquefois un seul vers qui renferme toute une idée de morale, quelquefois

(1) Le premier et le second de ces proverbes sont pris textuellement dans la loi de Jutlande.

deux vers rimés, rarement plus. Pierre Lolle les traduisit dans un latin grossier et souvent fort peu intelligible, et les disposa par ordre alphabétique. Ce livre obtint dès son apparition une grande popularité; il fut admis dans toutes les écoles et devint l'objet d'un cours régulier (1). Chrétien Pedersen, qui vivait au XVIe siècle, se plaint beaucoup d'avoir dû employer les plus belles heures de sa jeunesse à étudier ce mauvais latin.

L'auteur de la Chronique rimée (*Den danske Riimkronike*) était un moine de Sorœ, qui vivait à la fin du XVe siècle. Il voulait faire une histoire de Danemark plus populaire que celles qui existaient de son temps. Il s'empara d'abord de celle de Saxo Grammaticus, et la suivit sans hésiter depuis le commencement jusqu'à la fin. Quand celle-ci lui manqua, il emprunta ses récits aux annales latines; mais au lieu de traduire l'œuvre de ses devanciers ou de raconter comme eux les évènemens, il voulut donner à son livre une forme plus dramatique : il amena tour à tour chaque roi comme un acteur sur la scène, et lui fit raconter sa vie, ses projets, ses exploits. Il y a dans cette sorte de monologue un certain mouvement qui plaît au premier abord, mais qui devient ensuite monotone. Du reste ce livre n'a aucune valeur historique et aucune valeur poétique; il ne mérite d'être étudié que sous le rapport de la langue, comme une œuvre d'essai, comme un point de comparaison pour les œuvres à venir (2).

Un prêtre d'Odensée, nommé Mikkel, obtint quelque célébrité par ses compositions religieuses. Il a composé plusieurs poèmes, dont l'un assez long sur le rosaire (3). Il a chanté le rosaire avec toute l'ardente croyance d'un vrai catholique; il a vanté les bienfaits de la dîme avec une rare naïveté, et il a loué la Vierge avec un sentiment de vénération et d'amour qui rappelle parfois les adorations mystiques des *minnesinger*. Dans ce poème, la Vierge parle à un religieux, et elle lui dit : « Si par tes péchés tu t'étais fermé le ciel, si Dieu avait juré de ne pas t'y admettre, je peux encore te sauver, mais il faut me servir fidèlement. Je peux me placer entre lui et les coupables avant qu'il les condamne. Je peux le prier de créer pour eux un nouveau ciel. »

Un peu après elle ajoute : « Si quelqu'un a commis une si grande faute qu'il soit banni de la face de Dieu, il doit lire avec dévotion mes psaumes; je viendrai à son secours, et je lui rendrai l'amitié de Dieu. »

Le passage sur les dîmes n'est pas moins remarquable. « Acquitte fidèlement la dîme que tu dois au prêtre et à l'église. Si tu manques à ce devoir,

(1) Ces proverbes ont été publiés pour la première fois en 1506. Nyerup en a donné une nouvelle édition, avec commentaires, en 1828.

(2) La premiere édition de cette chronique date de 1495. M. Molbech l'a publiée, en 1825, avec une introduction et un glossaire.

(3) Le titre de ce poème est écrit en latin et en danois : *Expositio pulcherrima super rosario beatæ Mariæ Virginis. — Her begynder en meghet nytthelig bog om Jomfru Marie Rosenkranz*, imprimée en 1515.

la sentence de Dieu te condamne et sa colère s'abaissera sur toi. Tu verras mourir tes porcs, tes bœufs, tes brebis. Le sol que tu laboures sera frappé de stérilité, et de ton travail il ne naîtra que des chardons et des épines. Si tu n'acquittes pas fidèlement la dîme, tous les fléaux tomberont sur toi; tes amis t'abandonneront, tes enfans prendront le chemin du vice, ton fils sera pendu, toutes les joies de ce monde te fuiront, et tu descendras en enfer. »

Mikkel avait, pour son époque, un talent assez remarquable de composition. Ses vers sont nets et coulans; sa langue est plus correcte que celle de ses prédécesseurs. Sous le rapport de la pensée et de l'imagination, il n'occupera jamais qu'une place très secondaire; mais sous le rapport du style, il mérite d'être placé en tête des poètes danois du XVe siècle.

Une vingtaine d'années plus tard, la même ville d'Odensée vit apparaître un autre poète, dont le nom mérite d'être cité parmi ceux qui ont frayé une nouvelle voie et indiqué un nouveau genre : c'est le maître d'école Chrétien Hansen, le premier qui tenta de fonder en Danemark un théâtre (1). Il écrivit trois pièces dramatiques, moitié plaisantes, moitié sérieuses, dont le sujet est vraisemblablement emprunté à l'ancien théâtre allemand, et toute la composition accuse, par sa naïveté, l'enfance de l'art. La première a pour titre : *Histoire d'un homme qui, au moyen d'un chien, séduit une femme.* Les personnages sont : *Maritus, Uxor, Vir Rusticus, Bastuemand* (baigneur), *Mulier, Monachus, Aulicus, Vetula, Diabolus, Præco.* Le *Præco* est le prologue qui ouvre la pièce par une harangue destinée à appeler l'attention du public, et la termine par une sentence morale. Immédiatement après le prologue, arrive un bon bourgeois, nouvellement marié, qui part pour un pélerinage et dit adieu à sa femme. A peine est-il loin que les galans se présentent à la porte. C'est d'abord un voisin assez rustique, qui va droit au but et fait sa déclaration d'amour, sans y mettre beaucoup de phrases de rhétorique. La jeune femme le renvoie très sèchement. Il est remplacé par un moine aux paroles élégantes et doucereuses. Puis vient un homme de cour, qui fait les plus magnifiques promesses. Mais les phrases poétiques de l'un, les protestations de l'autre, sont également inutiles. Le moine, désespéré, se retire. L'homme de cour va trouver une magicienne et la paie pour qu'elle séduise, par quelque philtre, le cœur de celle qu'il aime. La magicienne appelle à son secours les esprits infernaux; mais, comme elle n'est arrivée probablement qu'au pre-

(1) Nous ne parlons ici que des œuvres de théâtre écrites selon quelques principes d'art et d'esthétique. Si l'on veut prendre le mot de théâtre dans toute son extension, il est certain que les Danois, les Suédois et les Norvégiens connaissaient depuis long-temps cette espèce de jeux scéniques, dont on retrouve les traces dans l'histoire de tous les peuples. L'Edda parle du jongleur que Gylfe rencontre à la porte des dieux; Snore Sturleson raconte que le roi Hugleik avait à sa cour des harpistes, des magiciens, des ménestrels. Plusieurs chants de *Kœmpeviser* peuvent être regardés comme des compositions dramatiques qui se récitaient avec une sorte d'appareil théâtral, et les *Lakare* suédois, dont nous aurons occasion de parler plus tard, étaient accompagnés de musique et de pantomimes.

mier échelon de la sorcellerie, les diables se moquent d'elle. L'homme de cour se fâche et menace. La vieille femme, ne pouvant plus compter sur le secours de son ami Belzébuth, s'avise d'un autre expédient. Elle prend avec elle un chien noir, laid et crotté, et entre en pleurant chez l'inflexible épouse du pèlerin. — Qu'avez-vous donc, ma bonne femme? dit celle-ci. — Hélas! madame, il m'est arrivé un grand malheur. Imaginez que j'avais une fille charmante, la plus belle, la plus tendre, la plus délicieuse jeune fille que l'on puisse voir. Un homme vient lui faire la cour; elle refuse de l'écouter. Il persiste, elle est impitoyable; et cet homme, pour se venger, l'a changée en chien. Voilà ma pauvre fille, ajouta-t-elle en se tournant vers le hideux animal qu'elle avait amené. — Oh ciel! est-il possible? s'écrie la jeune femme; si l'on refuse d'écouter une proposition d'amour, court-on risque d'être ainsi changée en bête? — N'en doutez pas, madame, c'est ce qui se voit tous les jours. — Et moi, malheureuse! qui ai renvoyé si cruellement ce matin un homme de cour d'une grace et d'une amabilité parfaite! — Faites-le revenir, je vous en conjure, dit la sorcière, on ne sait ce qui peut arriver. — L'homme de cour revient, la pièce est finie, et le spectateur doit s'en aller très édifié de cette nouvelle manière de séduire une femme.

La seconde pièce est *le Jugement de Pâris*. Ce n'est pas autre chose qu'un combat de coquetterie entre les trois déesses qui cherchent à gagner les suffrages de leurs juges. Junon lui promet le pouvoir, Minerve la sagesse, Vénus l'amour. Pâris, qui est jeune, ne se soucie ni du pouvoir ni de la sagesse; il accepte l'amour, et Junon se retire en proférant des cris de vengeance.

La troisième pièce est *la Vie et la Mort de sainte Dorothée*. C'est un mystère calqué sur une pièce qu'on jouait, au XVIe siècle, en France et en Allemagne.

Dans ces œuvres dramatiques, le bon maître d'école d'Odensée n'a pas un grand mérite d'invention; mais il jette çà et là quelques traits de mœurs intéressans et quelques réflexions assez piquantes. Ses vers sont, du reste, généralement bien tournés, et son style indique un progrès dans le développement de la langue.

Tandis que Chrétien Hansen essayait de fonder l'art dramatique en Danemark, un auteur, dont nous ignorons le nom, traduisait des romans de chevalerie et des contes plaisans, l'histoire de Ruus, et l'histoire galante de Flores et Blantzeflor.

Ruus est une de ces satires amères que le moyen-âge lançait, de temps à autre, contre les moines, comme pour protester de son indépendance, au moment même où il agissait en disciple. L'auteur de Ruus raconte qu'un jour le désordre s'était mis dans un couvent. La désobéissance avait levé le front devant l'autel, le vice avait franchi la porte des cellules. Le diable, qui tenait depuis long-temps l'œil ouvert sur cette communauté, pensa qu'il y avait là une bonne récolte d'ames à faire, et que ce serait une honte à lui de la laisser échapper. Le voilà donc qui revêt la livrée, se donne

une figure hypocrite et vient se présenter comme domestique. L'abbé qui l'interroge lui reconnaît des dispositions et le prend pour cuisinier. Merveilleuse idée de l'abbé! Dès le jour où le diable posa la main sur les fourneaux, tout le couvent s'épanouit comme une maison de village dans un jour de noces. Dès ce jour-là, adieu les jeûnes et le carême, adieu les longues veilles et les maigres collations. Le savant cuisinier déclara indigne de son art et proscrivit sans rémission la fade nourriture ordonnée par les réglemens. Il employa les épices, il inventa de nouveaux raffinemens pour éveiller l'appétit blasé de ses maîtres et prolonger l'heure des repas. Dès le matin, le feu de l'enfer pétillait dans la cuisine, la table ployait sous le poids des lourds jambons et des quartiers de chevreuil, et pendant toute la journée la cave était ouverte. Les moines s'asseyaient là, entonnant une chanson bachique, et le diable, qui les traitait si bien, remarquait à leur rotondité croissante que ses efforts n'étaient pas perdus. Quelques mois se passèrent ainsi dans une douce indolence, et celui qui avait si bien installé la joie et la paresse dans le couvent, se crut en droit de demander une récompense. Il voulait être moine; on le fit moine. Il prit le froc entre deux tonneaux et s'appela frère Ruus. Cette fois le malheureux cloître fut tout-à-fait au pouvoir de l'enfer. Le chœur fut abandonné; l'église n'entendit plus ni chants religieux, ni prières : frère Ruus était le maître; il commandait à l'abbé, il commandait aux moines; il buvait le jour, il courait la nuit, et il éprouvait un singulier plaisir à faire voir distinctement l'habit de religieux dans des lieux où jamais il n'eût dû apparaître. Quand il commençait ses excursions à travers champs, c'était un grand malheur pour toutes les maisons où il passait et tous les paysans avec lesquels il s'arrêtait à causer le long de la route. Son souffle envenimé répandait autour de lui la contagion, et rarement il entrait dans un village sans y susciter une querelle, ou sans y commettre quelque vol honteux. Mais un jour il devint lui-même victime de sa méchanceté. Il avait enlevé une vache à un pauvre paysan qui ne possédait rien de plus au monde. Pendant tout le jour et toute la soirée, le malheureux chercha sa vache dans la plaine et sur la colline. Quand la nuit vint, il se trouva égaré au milieu d'une forêt et se réfugia dans un tronc d'arbre. A ses pieds, il aperçut un passage souterrain; il y descendit, et, après avoir marché long-temps, long-temps à travers des détours obscurs, il arriva à la porte de l'enfer. C'était un jour d'audience solennelle. Satan était assis sur son trône, et les émissaires qu'il avait envoyés de par le monde, venaient lui rendre compte de leurs voyages. Les uns avaient allumé la guerre civile, d'autres avaient semé la discorde entre les familles, d'autres avaient propagé l'habitude du vol, soufflé le blasphême, profané le sanctuaire, et le roi des enfers était là qui écoutait ces bulletins de crime, tantôt riant d'un rire horrible, tantôt encourageant ses ministres par un signe de tête. Tout à coup on vit s'avancer un démon portant le froc et la sandale. C'était frère Ruus. Il vint se prosterner aux pieds de son maître, et lui raconta sa vie de couvent; tous

les diables lui enviaient une telle œuvre, et Satan applaudit. Ce récit de Ruus termina la séance. Les diables retournèrent à leur chaudière; Satan se retira dans les profondeurs de l'abîme, et le paysan, l'ame toute troublée, remonta dans son tronc de chêne. Le lendemain il alla trouver l'abbé et lui raconta ce qu'il avait vu. Les yeux de l'abbé se dessillèrent; ils reconnut ses fautes, assembla les moines et les prêtres. Tous se jetèrent à genoux, implorèrent le pardon du ciel. Ruus fut chassé honteusement, et le cloître reprit sa vie austère.

J'ai analysé ce conte grotesque, parce qu'il est du nombre de ces œuvres d'imagination qui caractérisent le moyen-âge. Il apparaît à travers les compositions religieuses de l'époque, comme les figures bizarres des voûtes gothiques à travers les rameaux d'arbres et les bouquets de fleurs. C'est une épigramme au milieu d'une prière, un cri d'incrédulité au milieu d'une pensée de foi. Ce conte a été répandu en Allemagne (1) et en Angleterre. J'ignore à quelle époque le Danemark s'en est emparé.

Le roman de *Flores et Blantzeflor* fut imprimé à Copenhague en 1509. Cette œuvre galante de chevalerie a été lue du nord au midi, dans tous les castels. L'écrivain danois n'a fait que la reproduire dans une traduction rimée assez plate (2).

Tel était l'état de la littérature en Danemark au XVIe siècle, mais à côté de cette poésie écrite si chétive et si pauvre, il y avait une poésie traditionnelle, une poésie mâle, riche, féconde, qui grandit au milieu du moyen-âge danois comme une forêt de chênes au milieu d'une terre aride. C'est la poésie des *Kæmpeviser*. Pendant long-temps les beaux-esprits la méconnurent, les savans la dédaignèrent; mais le jour où une main intelligente arracha de l'oubli cette harpe sonore, le jour où cette voix des anciens temps retentit de nouveau sur la terre des scaldes, la foule l'écouta avec surprise, les savans furent émus, les poètes applaudirent, et le Danemark n'eut plus rien à envier aux chants héroïques d'Espagne, aux ballades d'Écosse. Il avait son *Cancionnero*: il avait sa *Minstrelsy* (3).

X. Marmier.

Copenhague, janvier 1838.

(1) On lit dans les *Paræmiæ ethicæ* de Seidelin, imprimées à Francfort en 1589: « Quis non legit quæ frater Rauschius agit? »

(2) L'idée première de ce roman a été faussement attribuée à Boccace. Il fut introduit dans le Nord par Euphémie, comtesse de La Marche de Brandebourg, reine de Norvége. Euphémie mourut en 1312, et Boccace naquit en 1313.

(3) Nous avons publié il y a deux ans, dans la *Revue des Deux Mondes*, un essai sur les *Kæmpeviser*. Nous y reviendrons avec de nouveaux documens.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1838.

Le moment de discuter les grandes questions est enfin venu, et nous en félicitons la chambre des députés. Le budget, la conversion et le remboursement des rentes 5 pour 100, l'augmentation de l'armée, l'organisation générale des lignes de chemins de fer, voilà enfin de quoi occuper la chambre et la tirer des discussions futiles qui se changent en questions de personnes. Dans ces discussions qui se préparent, la chambre aura à regagner tout ce qu'elle a perdu dans ses débats sur le costume, qu'elle a adopté et rejeté à la fois, sur la pension de Mme de Damrémont, qu'elle a réduite de 4,000 francs, avec le plus vif enthousiasme pour la belle mort du général, et dans quelques autres séances où ont éclaté, tout à l'aise, grand nombre de petites passions contradictoires. Il est bon vraiment, et bon pour tout le monde, que la chambre des députés entre dans les grandes questions. On saura enfin ce qu'elle est, elle le saura elle-même, et l'on verra bien ce qu'il est permis d'ignorer, si elle tient plus à une certaine petite popularité auprès de quelques journaux et de quelques électeurs, qu'à la dignité extérieure, à la sécurité de la France et au maintien de l'ordre dans le pays.

Une des premières questions qui se trouveront à l'ordre du jour est la proposition de M. Gouin, renouvelée cette année par l'honorable député.

On peut voir, en lisant la proposition de M. Gouin, qu'il restera beaucoup à faire dans la discussion, au sujet du projet de loi sur la réduction des rentes; car toutes les difficultés qui s'opposent, depuis plusieurs années, à l'exécution de ce projet, devront se trouver résolues dans l'ordonnance royale insérée au *Bulletin des Lois*. En un mot, M. Gouin charge le ministère de trouver, d'inventer un projet de remboursement qui concilie la morale et la justice avec la nécessité de cette mesure, qui ne dépouille pas trop brutalement les rentiers, et qui les dépossède toutefois; qui ne jette pas la France dans un embarras financier au moment où semblent s'élever quelques embarras d'une nature grave. M. Gouin se borne à son projet de réduction,

qu'il garde en réserve et qu'il élabore depuis deux ans, pendant lesquels il ne lui est venu à l'esprit qu'un seul moyen d'exécution : le remboursement par séries tirées au sort; moyen que n'aurait pas le droit de prendre un gouvernement qui a supprimé et qui punit avec tant de rigueur les loteries et les jeux de hasard.

Il est hors de doute que M. Gouin proposera quelque autre mode d'exécution, lorsqu'il aura à développer sa proposition devant la chambre; car, outre que celui-ci serait doublement immoral, fondé qu'il serait sur un jeu de hasard prohibé par une loi, et mis à exécution par le pouvoir qui a sanctionné cette loi, une objection déjà faite, il y a dix ans, par M. Laffitte, suffirait pour le combattre. De quel droit, pourrait-on demander, divisez-vous les rentiers en plusieurs classes, et dites-vous aux uns : « Vous perdrez un cinquième ou un sixième de vos revenus; » aux autres : « Vous garderez votre revenu intact pendant plusieurs années encore? » Et supposez que des circonstances imprévues, mais possibles, survinssent pendant le remboursement, et qu'il fallût le suspendre indéfiniment, pour ne pas priver le trésor des ressources à l'aide desquelles on pourrait faire face à ces circonstances, il résulterait donc que la perte du cinquième ou du sixième n'aurait frappé qu'une partie des rentiers, et que l'autre, grace aux embarras du pays, se trouverait posséder intégralement sa rente. C'est là un point dont M. Gouin ne voudra sans doute pas laisser la solution à d'autres qu'à lui, qui a soulevé cette immense difficulté. Nous sommes impatiens de savoir comment il s'y prendra pour la résoudre.

En Angleterre, vers 1818, quand on s'occupait de la réduction de la dette publique, on prit une mesure qui ne froissa personne. L'intérêt d'une portion des fonds fut alors converti, d'un taux inférieur à un taux plus élevé; les 3 pour 100 furent portés à 3 et demi; de cette manière on effectua une réduction assez grande de la dette, en engageant les détenteurs du premier fonds à acheter le dernier à un prix plus élevé. — Une nouvelle opération eut lieu en 1830; on essaya de convertir en 3 et demi les 4 pour 100, créés en 1822, mais on inséra dans l'acte cette clause que le nouveau fonds ne serait pas rachetable avant le 5 janvier 1849. On voit que les égards dus à des créanciers ont été respectés dans cette mesure. La nature de la proposition actuelle ne supposant pas même la pensée d'un remboursement amiable, il n'y a donc qu'à se demander si on compte garder avec tous les intérêts les formes légales qu'on n'abandonne jamais en pays civilisé, même dans les *exécutions*.

Mais supposez que toutes les difficultés de la conversion soient aplanies par l'ordonnance royale *insérée au Bulletin des Lois* que M. Gouin a laissée en blanc dans sa proposition; il ne restera plus qu'à s'emparer (comme dit l'article premier du projet) du *montant* de la réserve de la caisse d'amortissement, et de l'affecter au remboursement des rentes. Nous savons qu'on nous dira que la valeur des terres, étant à 3 p. 100 et même à 2 et demi, et le taux de l'intérêt de l'argent à 3 et demi et à 4, les rentiers s'empresseront tous de prendre des inscriptions de rentes 4 et demi, en échange de leurs

inscriptions, ou de placer leurs fonds sur la rente 4 p. 100, et qu'ainsi le remboursement n'aura lieu que sur un petit nombre de rentes. L'objection peut être juste; mais, d'abord, on ne fonde pas une opération financière, et une opération aussi colossale que celle du remboursement des rentes, sur une éventualité. Or, il faudrait regarder autour de soi, et voir toutes les entreprises industrielles qui s'élèvent, soit par actions, soit par simple commandite, pour s'assurer que les appâts ne manquent point aux capitalistes embarrassés de leurs fonds. Et la réalisation de la plupart de ces entreprises prouve que les capitaux se dirigent de ce côté avec un certain empressement. On dira que presque toutes ces conceptions sont fausses, trompeuses, et que les rentiers s'y ruineront. Sans doute, nous le croyons aussi; mais quel bien résultera-t-il pour l'état de ce qu'un rentier *remboursé* se trouvera ruiné ensuite? La réserve de l'amortissement, au lieu d'entrer dans la poche de ce rentier, ira dans la caisse sans fonds d'une entreprise industrielle par actions! La réserve d'amortissement n'aura pas moins été détruite, en partie, par le remboursement, et diminuée par cette disposition qui applique l'amortissement seulement aux rentes au-dessous du prix. Et comme par l'effet de la loi de remboursement, les rentes se trouveront au-dessous du pair, le fonds d'amortissement, qui n'aura pas servi à rembourser les rentiers, suffira à peine au service de la réduction de la dette. Rien de mieux, si aujourd'hui le fonds d'amortissement restait oisif dans la caisse du trésor; mais oublie-t-on que les 60 millions que la rente au pair laisse disponibles, sont employés à l'amélioration des voies fluviales, au creusement des canaux projetés, à l'achèvement des canaux anciens, aux routes stratégiques, qui ont déjà augmenté en six ans, d'un tiers, le prix des terres en Vendée et en Bretagne? Faut-il donc dire aux propriétaires des départemens, qui font la guerre aux rentiers, que le cours élevé de la rente, qui permet de disposer ainsi d'une partie du fonds d'amortissement, élèverait en peu d'années le prix des terres, par la multiplication des voies de communication et par tous les grands travaux qu'on pourrait faire? A la fin de la session dernière, la chambre avait voté le curage et l'élargissement de vingt rivières, des travaux de navigation, des prolongemens de canaux, qui doivent se faire au moyen de l'excédant d'amortissement. La chambre actuelle ne voit-elle pas qu'elle va annuler tous ces votes et s'interdire des votes semblables en dévorant ce fonds pour produire, dans quelques années, une économie de 8 ou 10 millions par an? Si les chambres employaient, dans ce même nombre d'années, l'excédant du fonds d'amortissement, à augmenter et à améliorer les communications dans l'intérieur de la France, le budget des recettes augmenterait de 15 millions, que lui vaudrait l'augmentation du prix des terres; mais il ne faudrait pas vivre sur de vieilles idées de finances, déjà surannées en 1824, et combattues alors par tous les hommes avancés.

Nous croyons savoir que le ministère ne se jettera pas dans la discussion financière de cette proposition, dont il serait cependant si facile de montrer

toutes les difficultés, rien qu'en s'en tenant aux principes les moins abstraits de l'économie politique; mais qu'il se bornera à démontrer l'inopportunité de la mesure. Cette tâche ne sera pas moins facile. Il suffira de prier la chambre de jeter ses regards au nord et au midi, et de se dire si les affaires d'Espagne, si la question du Luxembourg, si la complication des affaires du Canada, qui peut amener de graves différends entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, si la situation générale de l'Europe est de nature à permettre, en ce moment, une opération dont on ne sortirait qu'avec plusieurs années de calme et de sécurité parfaite? Quand la chambre saura bien qu'elle se lie les mains en ce qui concerne les améliorations matérielles du pays, et ses moyens de prépondérance au dehors, elle pourra du moins voter en connaissance de cause la loi du remboursement des rentes. Le ministère aura fait son devoir en lui faisant connaître toute la responsabilité qui s'y attachera.

Ce qui rend toujours les affaires difficiles à traiter dans un pays où tout le monde a droit de les discuter, et où un grand nombre exerce la prérogative de les résoudre, c'est le défaut des lumières qui seules peuvent les simplifier. Ainsi, il y a peu de temps, le gouvernement a accordé une faveur, ou, pour mieux dire, une récompense honorifique à deux diplomates. Cette distinction n'a rien coûté à l'état; au contraire, elle lui a rapporté quelques milliers de francs, ce qui n'est pas à dédaigner dans un temps où l'on discute tout un jour pour gagner 4,000 francs sur la mort d'un général en chef. Voilà aussitôt tout le monde en rumeur. On revient à la féodalité, à la monarchie de Louis XIV, ou tout au moins à la restauration! Assurément la France constitutionnelle va périr, et la contre-révolution est proclamée, puisque la caisse du sceau des titres s'est ouverte pour recueillir un tribut dont on voudrait voir la source à jamais tarie!

Les journaux légitimistes n'ont pas été des derniers à s'emparer de cette bonne aubaine. Cette fois, la révolution de juillet se trouve bien et duement convaincue, selon eux, d'avoir dévié de son principe. Créer des nobles! quel cas pendable! Pour la restauration, à la bonne heure. La presse et le parti légitimistes n'ont-ils pas honni, pendant quinze ans, la noblesse de Napoléon, tout en se servant des nobles de l'empire? Nous ne sommes donc pas surpris de les voir attaquer avec les mêmes armes la noblesse de juillet, s'il y en avait une; car cette noblesse dériverait d'un principe à peu près semblable à celui qui inspira à Napoléon la création de sa noblesse : du principe de l'égalité.

Plus un gouvernement multiplie les moyens de récompenser le mérite et les services qu'on lui rend, plus il multiplie ses chances de durée et de force. Dans un gouvernement absolu, rien de plus facile que de prodiguer les grades, les pensions et les emplois, sauf à grever l'état et à léguer à son successeur le soin de rétablir les finances délabrées par ce système. Dans un gouvernement constitutionnel, la question change, et les distinctions honorifiques sont souvent les seules distinctions par lesquelles on peut payer des services éminens. Or, dans un état de choses où tous les genres de mérite sont excités et mis en quelque sorte en mouvement, il est absurde de vouloir

diminuer les moyens et le droit de les reconnaître. Nous concevons que les ennemis du gouvernement se donnent cette tâche, qui est fort habile; et si nous leur répondons, c'est uniquement pour les empêcher d'égarer quelques ames sincères qui pourraient bien se laisser prendre à ce grand mot d'*égalité* qu'on se garde bien de définir.

L'égalité que nous voulons autant que personne, et pour laquelle nous avons combattu toute notre vie, consiste, selon nous, à permettre à tous les citoyens de se placer au niveau des classes les plus élevées, et non à faire descendre ceux qui se trouvent aux sommités sociales, pour plaire à ceux qui sont en bas. C'est là une des faiblesses les plus communes dans notre pays, et Mme de Staël compâtissait gaiement à ce défaut un peu national, quand elle disait : « On en veut à la noblesse, eh bien! qu'on en finisse, et qu'on fasse la France marquise. » Certes, cela vaudrait mieux que de faire les marquis roturiers, comme l'a essayé la convention. Les marquis sont restés et la convention a passé; cependant personne ne s'avise de dire que l'égalité ne règne pas en France.

Elle n'y règnerait pas, si, dans un état social tel que le nôtre, il existait une distinction que le souverain n'eût pas la faculté d'accorder; l'égalité disparaîtrait de nos mœurs, si un paysan, en quittant sa bèche et sa blouse pour prendre le fusil et l'uniforme, se disait qu'un jour, à force de courage, de fatigues et de sang versé, il pourra bien devenir maréchal de France, mais non pas comte ou baron, comme son voisin du château. Il n'y aurait plus d'égalité, si, la noblesse existant, étant admise, reconnue par la loi fondamentale de l'état, le livre d'or de nos illustrations se trouvait à jamais fermé, sans que la main royale pût l'ouvrir; si le roturier qui aurait servi son pays par les armes, comme le faisaient jadis les Montmorency et les Crillon, et plus récemment les Soult, les Ney et les Davoust, devait perdre l'espoir d'inscrire son nom à la suite de ces grands noms sur le nobiliaire de France. Les services rendus dans la magistrature, dans le barreau, dans la diplomatie, dans l'administration, tenez-vous-le donc pour dit, ces services ne mèneront plus qu'à des places et à des pensions. Colbert et Mathieu Molé ont bien fait de naître jadis; ils ont légué à leurs descendans des distinctions que toute leur gloire ne pourrait donner aujourd'hui. Les rangs de la noblesse sont fermés, la liste est close, et la seule chose inestimable, impayable en France aujourd'hui, parce que personne ne peut y atteindre, s'il ne l'a trouvée dans son berceau, c'est un titre de comte ou de marquis!

Nous qui prétendons donner l'exemple du libéralisme à l'Europe entière, nous restons quelquefois, en fait d'idées simples et justes, en arrière des états que nous croyons les moins avancés. En Autriche, il y a tel ordre de chevalerie qui donne la noblesse, et un soldat qui gagne cette croix sur le champ de bataille, devient noble à l'instant. Il en est ainsi dans plusieurs petits états de l'Allemagne, sans parler de la Russie, qui n'est pas, assurément, un pays libéral, mais où tout fonctionnaire d'un certain rang reçoit la noblesse et tous les priviléges qui y sont attachés.

Le roi des Français, le roi constitutionnel, n'a, Dieu merci, pas de privilèges à donner avec les titres de noblesse dont il a le droit de disposer. Ce droit consiste à élever les hommes distingués assez haut pour que ceux qui ne voient d'autre mérite que la noblesse, ne puissent même pas leur contester ce mérite-là. C'est une décoration de plus dont le roi peut honorer ceux que l'estime publique désigne à son choix. La croix de la Légion-d'Honneur blesse-t-elle l'égalité? N'est-elle pas la croix de tout le monde? nous entendons de tout le monde qui doit être distingué.

Un dernier mot, encore, au sujet des titres accordés aux deux diplomates qu'on a cités. Une récompense de cette nature, accordée à un ambassadeur et à un chargé d'affaires, est une récompense d'autant mieux placée, qu'elle leur donne plus d'influence encore dans les cours où ils sont envoyés; car il faut se servir en tout pays de la monnaie courante. Faire servir les distinctions au profit de l'état, n'est-ce pas le plus utile et le plus honorable emploi de la prérogative royale, et les hommes de bonne foi verront-ils encore là quelque chose qui choque l'égalité?

Enfin, pour en finir avec cette question, n'a-t-on pas dû s'apercevoir, dans la discussion de l'affaire Damrémont, que le gouvernement n'a qu'un seul moyen de récompenser les familles de ceux qui l'ont servi : l'argent? Triste moyen quand on se croit obligé de le distribuer à de si petites doses que l'a fait, en cette circonstance, la chambre des députés!

La nomination du président de la commission du budget a tellement préoccupé tout le monde pendant quelques jours, qu'on en a oublié le budget. Sera-ce M. Duchâtel? sera-ce M. Passy? C'étaient là les questions que se faisaient les journaux et qui se répétaient dans le monde et à la chambre. On a longuement parlé des négociations qui ont eu lieu entre le ministère et les doctrinaires à ce sujet; on a fait nombre de suppositions qu'on a présentées comme des certitudes, mais le fait est que la nomination de M. Duchâtel ou celle de M. Passy devait fort peu inquiéter et peu séduire le ministère. M. Duchâtel siége au centre droit, et M. Passy est placé au centre gauche, deux nuances de la chambre auxquelles le ministère doit plutôt demander de la justice et de l'impartialité que du dévouement et de l'affection. M. Passy et M. Duchâtel étant deux hommes droits et justes, on pouvait attendre d'eux tout ce que désire le ministère, et ce qu'il doit trouver dans celui que le scrutin a désigné comme président de la commission du budget; tous deux ayant été ministres, et connaissant les embarras des affaires, ainsi que les nécessités d'un gouvernement, le ministère n'avait à craindre ni dénégations de ses besoins, ni refus passionnés, ni réductions exagérées. Il n'y a donc pas eu pour lui de défaite dans la nomination de M. Passy, et il ne pouvait s'en trouver une dans la nomination de M. Duchâtel. On a beaucoup parlé d'une prétendue alliance du ministère avec les doctrinaires; si elle était réelle, il y aurait un avantage pour le ministère dans la nomination de M. Passy, puisque le ministère se trouverait sûr du centre droit, et verrait en même temps le centre gauche voter pour lui, du moment où il se serait

entendu sur le budget avec M. Passy et la majorité de la commission, qui représente en cette circonstance le centre gauche. Mais nous ne croyons pas plus à la défaite qu'à la victoire, et nous attachons moins d'importance à la nomination de M. Passy et à la non-élection de M. Duchâtel, qu'on n'a voulu leur en donner.

Le budget a déjà donné lieu à de sérieuses discussions. Ces discussions ne paraissent devoir porter ni sur le budget de l'intérieur, qui offre une économie, toute compensation faite, ni sur le ministère des affaires étrangères, qui ne demande que deux crédits, l'un de 500,000 francs, pour la reconstruction du palais de l'ambassade de France à Constantinople, détruit en 1831 par l'incendie, et l'autre, de 105,000 fr., pour l'entretien des maisons consulaires de France en Barbarie et dans le Levant, pour les frais de service des consulats, et quelques dépenses, telles que celles que nécessite le renchérissement des vivres aux États-Unis. On doit toutefois s'attendre à quelques-unes des déclamations annuelles qui ont toujours lieu à propos de ce budget, et auxquelles on répondra sans doute quelque jour par le budget des envoyés et des ambassadeurs. On verra alors qu'il n'est peut-être qu'un seul poste diplomatique où le traitement alloué par l'état soit suffisant, et que toutes les autres missions, sans en excepter d'autres que celle-là, ne peuvent être remplies avec dignité sans des sacrifices personnels. Ce tableau répondrait péremptoirement aux discussions qui se font d'habitude sur la prétendue énormité de quelques traitemens diplomatiques, qu'on ne pourrait diminuer sans obliger les titulaires à vivre plus mesquinement que les envoyés des petites puissances, et sans fermer définitivement la carrière diplomatique aux hommes qui, hors leur talent et leur mérite, ne possèdent pas une grande fortune; ce qui est le cas d'un grand nombre de diplomates distingués.

Une diminution de 500,000 francs sera demandée par le ministère sur les fonds secrets.

La grande discussion aura lieu au sujet du ministère de la guerre, et l'opinion bien connue de M. Passy sur Alger aura peine, sans doute, à s'accommoder d'une demande de 8,902,074 francs que nécessite notre situation actuelle à Alger. Le ministère se propose aussi de demander une augmentation de l'armée. La situation de l'Europe, qui se complique, sans toutefois devenir alarmante, nécessite cette demande, pénible sans doute, mais qu'on ne pourra accorder à un ministère plus jaloux de maintenir la paix et de ne pas engager la France dans des entreprises hasardées.

Il nous semble bien difficile d'accorder cette demande d'augmentation de l'armée avec l'adoption immédiate de la proposition de M. Gouin. L'une entraîne le refus de l'autre; car accorder l'augmentation, c'est reconnaître qu'il y a quelques chances de perturbation, assez marquées pour se tenir prêts à tout évènement; et adopter la mesure, c'est déclarer que la France et l'Europe sont dans un état de calme que rien ne viendra troubler pendant quelques années. Voyons donc si la chambre a lieu de s'abandonner à une sécurité si grande.

L'état de l'Espagne n'a pas changé. La France n'a, que nous sachions, aucune garantie contre une nouvelle révolution de ce côté; rien ne lui démontre qu'elle puisse toujours conserver la situation de surveillance à laquelle elle a borné sa tâche en ce moment. On parle d'une demande d'intervention adressée au ministère, par les provinces basques et par la Navarre, qui s'engageraient à déposer les armes, si un corps de quinze mille Français venait les garantir des vexations carlistes. Mais nous ne savons jusqu'à quel point ce bruit est fondé. Dans tous les cas, que cette demande fût accueillie ou non, serait-ce le moment de laisser une lacune dans le personnel de l'armée, et de se mettre hors d'état de disposer d'un corps de troupes pour une nécessité imprévue?

Le gouvernement des États-Unis évite de blesser l'Angleterre au sujet du Canada, et M. Van Buren n'a pas dit après l'affaire de la Caroline, comme un de ses plus illustres prédécesseurs, Jefferson, après celle de la Chesapeake, en 1808: « Si l'Angleterre ne nous donne pas satisfaction, nous prendrons le Canada. » Ce ne sont au contraire que protestations de neutralité, de désintéressement, de fidélité aux traités; ce ne sont qu'instructions du secrétaire d'état américain, M. Forsyth, pour empêcher toute communication entre les patriotes canadiens et leurs partisans dans les états voisins, pour prévenir tout envoi d'argent, de secours et de munitions aux insurgés. Bien plus, M. Van Buren demande au congrès des pouvoirs extraordinaires et une réforme des lois existantes, pour forcer à la neutralité les citoyens de New-York, de Vermont, du Michigan, qui pourraient envisager la question canadienne sous un autre point de vue que le gouvernement fédéral. Le congrès paraît lui-même animé de sentimens analogues à ceux du président, et les orateurs de l'opposition se sont contentés de faire malignement observer que le cabinet de Washington n'avait pas eu tous ces scrupules dans la question du Texas. La raison de cette différence ne serait-elle pas dans la faiblesse du Mexique et dans la puissance de l'Angleterre? ou le gouvernement des États-Unis serait-il devenu subitement, sous la direction de M. Van Buren, plus religieux observateur des traités, plus modéré dans ses prétentions, plus juste dans ses rapports avec les puissances européennes? Nous ne croyons ni l'un ni l'autre, et selon nous, c'est à des motifs bien graves et d'un ordre différent qu'il faut attribuer la conduite actuelle des États-Unis relativement au Canada.

Tout le monde a remarqué que depuis quelques années il a été fort souvent question, à Washington, des intérêts opposés du nord et du midi de l'Union, et qu'il a fallu beaucoup d'habileté pour maintenir l'équilibre entre ces deux grandes portions de la république. Les hommes les plus éclairés, les meilleurs esprits et les meilleurs citoyens de l'Union désirent que cette harmonie se maintienne, que le lien fédéral continue à embrasser tous ses membres, dont il fait la force, et qui s'affaibliraient en s'isolant. Mais ils comprennent que, pour assurer la durée de ce système, il est nécessaire de respecter le *statu quo* actuel, de conserver la proportion présente des forces, de ne pas introduire dans

l'Union des élémens nouveaux qui pourraient en déranger l'équilibre. C'est pourquoi sans doute, après avoir efficacement aidé le Texas à conquérir son indépendance, les Américains du Nord ne l'ont pas admis dans l'Union, et le laissent se constituer auprès d'eux en république faible et misérable. Ils pourraient, il est vrai, suivre la même tactique à l'égard du Canada, l'aider indirectement à s'affranchir de la domination anglaise, puis reconnaître son indépendance, et y régner, par leur protectorat, jusqu'à ce que les circonstances permissent la réunion. Mais on se demande s'ils auraient un assez grand intérêt à la seule émancipation du Canada, pour favoriser les insurgés au risque de s'attirer sur les bras la formidable puissance de l'Angleterre, et d'exposer à une nouvelle crise commerciale un pays encore tout ému de celle qui a signalé l'année dernière.

Les États-Unis nous paraissent donc avoir, en ce moment, le même besoin du *statu quo* que la vieille Europe, pour d'autres raisons, mais pour des raisons aussi graves. C'est ce qui nous fait comprendre leur attitude dans l'affaire du Canada, bien qu'elle ne soit certainement pas d'accord avec les principes généraux de leur politique, ni avec la théorie de leurs intérêts. Si d'ailleurs le gouvernement des États-Unis prévoit, comme tout l'indique, une collision prochaine avec le Mexique; c'est un motif de plus pour qu'il observe, du côté du nord, une neutralité complète et sérieuse. Cependant nous ne regardons pas l'insurrection canadienne comme terminée, malgré les succès de sir John Colborn dans la province inférieure, et l'énergie, quelquefois téméraire, déployée par les Anglais. Le cabinet de Saint-James affecte de ne pas douter du succès, et déclare que le Canada ne lui arrachera aucune concession par la force, certain d'obtenir du parlement toutes les ressources nécessaires, en hommes et en argent, pour sauver l'honneur national, engagé dans cette question. C'est fort bien, et au chiffre des majorités qui le soutiennent dans les deux chambres, on peut juger qu'il ne se fait pas d'illusions sur les sentimens du pays. Mais les hommes d'état qui composent le ministère anglais ont trop de sens pour croire que le Canada puisse longtemps encore appartenir à l'Angleterre. Ils reconnaissent que ce n'est pas dans la nature des choses, et que toutes les colonies dont le fond de la population sera une race européenne, doivent finir par ne plus relever d'un gouvernement placé à deux mille lieues de distance par-delà les mers. Ils entrevoient donc une séparation, et ils citent déjà l'exemple des États-Unis, pour montrer que cette séparation ne porterait point de préjudice aux relations commerciales, et par suite à la prospérité de la métropole. Voilà ce que lord Melbourne a laissé entendre dans une des dernières séances de la chambre des pairs; et quelques jours avant, lord Aberdeen, ancien secrétaire d'état des colonies, ministre des affaires étrangères dans le cabinet présidé par le duc de Wellington, avait tenu le même langage. Mais ce que veut lord Melbourne, c'est que la séparation se fasse un jour à l'amiable, comme un divorce par consentement mutuel, après que les deux parties auront fait

leurs conventions et stipulé leurs avantages. L'Angleterre ne peut pas oublier, en effet, qu'elle a puissamment soutenu le mouvement d'émancipation des colonies espagnoles, auquel elle avait commencé à travailler dès la fin du siècle dernier; et s'il est vrai que son système d'administration coloniale est beaucoup plus libéral, plus raisonnable, mieux entendu que ne l'était celui de l'Espagne, à cela près, c'est néanmoins encore aujourd'hui dans la question du Canada la même cause et le même droit, la cause et le droit de l'Amérique contre l'Europe. Si l'Angleterre en est réduite à faire la guerre au Canada, elle la fera, nous en sommes sûrs, et jusqu'à extinction. Mais ce sera une guerre de point d'honneur.

Toutefois on ne doit pas oublier que les Anglais se sont vus forcés de violer le territoire américain, d'y poursuivre et d'y détruire un bâtiment armé pour le compte des insurgés. La population des États-Unis, déjà disposée en faveur des Canadiens, est dans un état d'exaspération bien difficile à contenir dans un pays où le pouvoir a si peu de moyens d'exécution. Il se peut donc que de graves complications aient lieu d'un jour à l'autre, et qu'une guerre maritime entre les deux puissances nous oblige à nous entourer de tous les moyens de faire respecter notre neutralité.

Une mission française s'est rendue à Haïti pour obtenir, par les négociations, le redressement de quelques griefs. On ne peut dire encore quel sera le résultat de cette négociation, et l'on sait que les négociations n'ont que deux issues : la paix ou la guerre.

On sait quelle haine divise les deux réformateurs de l'Orient, Mahmoud et Mohammed-Ali. Le sultan ne saurait pardonner au pacha sa rébellion; le pacha d'Égypte ne peut oublier que le sultan lui a deux fois envoyé le cordon. On dit même qu'il existe entre ces deux hommes une inimitié personnelle, qui aurait une cause morale plus encore que politique. Aujourd'hui, le feu, mal éteint par le traité de Kutahieh, serait à la veille de se rallumer. Toutes les nouvelles d'Orient annoncent de sérieux préparatifs de guerre en Syrie. Le grand duel entre les deux réformateurs recommencerait. L'Europe en a fourni les armes, car c'est surtout pour se faire la guerre l'un à l'autre que Mohammed-Ali et Mahmoud ont importé dans leur pays la civilisation européenne. Quelques politiques prétendent que Mohammed-Ali n'agit que par l'influence de la Russie, qui, sous prétexte de la défendre, s'emparerait une seconde fois de Constantinople, mais pour ne plus lâcher sa proie; d'autres pensent que Mohammed-Ali veut profiter de la diversion opérée par la guerre de Circassie, et qu'il croit avoir l'assurance que la France et l'Angleterre ne laisseraient point intervenir la Russie dans le débat. Peut-être Mohammed-Ali n'agit-il que par lui-même. En 1833, il est allé jusqu'à trois journées de Constantinople; il espère y arriver en 1838. Cette nouvelle pointe sur la cité que tous les souverains envient, et qui semble ne pouvoir appartenir à aucun, compliquerait beaucoup la question orientale. L'escadre française est en observation dans les eaux de Smyrne, l'escadre anglaise croise sur les côtes de

Syrie. Sans concevoir de craintes pour la paix de l'Europe, est-ce le moment d'agir, comme si elle ne devait pas être troublée de long-temps? Agir ainsi, ne serait-ce pas plutôt s'ôter les moyens de la maintenir?

Enfin les dernières nouvelles de la Grèce ne sont pas, dit-on, tout-à-fait rassurantes, et l'affaire du Luxembourg n'est pas terminée, comme on sait. Voilà de grands motifs, non de s'alarmer, mais d'être prudens et de ne prendre que des mesures *prospectives*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire de prévoyance. C'est une nécessité qui frappera dans la chambre, où l'on est du moins d'accord sur un point, la nécessité de faire respecter la France.

Les dernières nouvelles d'Afrique sont bonnes. La plus grande confiance régnait à Constantine, où le commerce avait repris son cours, et se trouvait même plus actif qu'au temps du bey. Achmet s'était retiré à l'extrémité de la régence de Tunis, avec ses femmes et ses serviteurs, mais sans parti, et tout-à-fait isolé. — Les nouvelles venues de Bone ne s'étaient pas confirmées, et nul sujet de plainte n'était donné par Abd-el-Kader.

L'Allemagne entière continue à s'occuper des différends du cabinet de Berlin avec la cour de Rome, au sujet de l'affaire de Cologne. C'est une petite guerre de religion, soutenue d'un côté par le catholicisme ultramontain de la Bavière et de la Belgique, et de l'autre par le sévère luthéranisme de la Saxe et du Hanovre. Les journaux de la Prusse elle-même sont beaucoup plus modérés; mais, au dehors, le protestantisme, froissé par les prétentions du clergé des provinces rhénanes, demande hautement la rupture des concordats conclus avec le saint-siège, exhorte le gouvernement prussien à ne pas faiblir et cherche à ranimer l'impuissante chimère d'une église nationale allemande, qui serait catholique, mais séparée du centre de la catholicité; nous ne croyons pas que tout cela soit bien grave, et si l'Autriche ne défend pas le roi de Bavière, la Prusse a plus d'un moyen de réduire au silence les journaux bavarois, auxquels une censure, ordinairement si rigoureuse, permet de l'attaquer sans ménagemens.

Le cabinet de Berlin, se voyant ainsi en butte à de perfides accusations, vient de prendre le parti le plus raisonnable et le plus sûr pour mettre l'opinion de son côté : c'est de publier les pièces du procès et de les faire distribuer, avec un mémoire historique très simple et très complet, à toutes les cours de l'Europe. Cette réponse nous paraît victorieuse, et on ne peut plus reprocher à la Prusse que la dureté de la forme dans l'arrestation et l'enlèvement de l'archevêque de Cologne. Pour le fond, il est incontestable qu'elle a entièrement raison. Le prélat dépossédé avait pris des engagemens qu'il n'a pas tenus, engagemens formulés et acceptés sans restriction par son prédécesseur sur le siége de Cologne. Il affirme, il est vrai, que l'étendue de ces engagemens lui était inconnue et devait l'être, puisqu'il s'agissait d'une convention restée secrète entre le gouvernement prussien et son prédécesseur. Mais, dans les longues et patientes négociations engagées avec l'archevêque, le cabinet de Berlin, sans révoquer son assertion en doute, bien

qu'elle dût l'étonner, lui a toujours laissé l'alternative, ou d'exécuter ses promesses, ou de renoncer à la dignité qui ne lui avait été conférée qu'à cette condition; et M. de Droste de Vischering a constamment repoussé l'une et l'autre proposition. La seconde alternative était cependant, comme le fait remarquer avec raison le cabinet prussien, strictement conforme aux lois ordinaires de l'honneur.

Aujourd'hui, la question est transportée à Rome. La cour papale demande d'abord, à ce qu'il paraît, la réparation des violences faites à l'archevêque de Cologne; le cabinet de Berlin, au contraire, prétend d'abord obtenir du saint-siége qu'il fixe le sens du bref pontifical et de l'instruction du cardinal Albani aux quatre évêques des provinces rhénanes, relativement aux mariages mixtes; car il sera justifié, par cela seul, que la cour de Rome aura reconnu pour valable l'interprétation que leur avaient jusqu'à présent donnée dans la pratique, et le prédécesseur de M. de Droste, et les autres évêques des provinces rhénanes. Au reste, la question théologique et la question d'intérêt temporel sont également graves dans cette affaire : il s'agit de conserver ou de détruire la paix religieuse d'une partie considérable de la monarchie prussienne, et, quoiqu'on ne puisse blâmer le souverain pontife de vouloir stipuler quelques réparations en faveur d'un prélat d'ailleurs très vénérable, il est à croire que la cour de Rome n'en viendra point à une rupture sérieuse avec un gouvernement dont elle n'a jamais eu à se plaindre, et qui est fermement résolu à défendre ses droits. Une députation de la noblesse de Westphalie, qui s'était rendue à Berlin pour y faire entendre des représentations sur l'enlèvement de l'archevêque, a été fort mal reçue, et quelque agitation s'est manifestée d'abord dans les principales villes des provinces rhénanes; mais on a fort exagéré ce mouvement d'opinion.

— L'engagement pris par la direction du Théâtre-Français de faire jouer annuellement, sur la scène de l'Odéon, douze pièces nouvelles, dont deux au moins en cinq actes, a reçu enfin un commencement d'exécution. *Le Camp des Croisés*, tragédie en cinq actes et en vers de M. Adolphe Dumas, vient de subir, assez malheureusement, il est vrai, cette première épreuve. Cette composition bizarre, sans consistance, échappant par cela même à tous les procédés analytiques, rend aujourd'hui notre tâche de rapporteur fort difficile. Il ne serait pas impossible que le poète mystique de *la Cité des hommes* considérât son dernier ouvrage comme la traduction scénique, comme le symbole vivant de quelque théorie sociale et *palingénésique*. Néanmoins l'intention de la pièce est si peu marquée, qu'il est impossible de faire porter la discussion sur les doctrines de l'auteur. On ne peut pas non plus prendre au sérieux les promesses du titre, et accepter la composition de M. Dumas pour un drame historique. S'il avait eu pour but d'animer la chronique, et de faire revivre sur la scène les représentans des grands intérêts qui ont mis aux prises l'Orient et l'Occident, il n'eût pas consacré aux alternatives d'une rivalité d'amour entre deux personnages d'invention, l'étendue de quatre actes au moins sur cinq : il eût fait quelques efforts pour enchaîner dans sa trame scénique les figures que l'histoire et la poésie ont éclairées d'une si vive

lumière. Le rôle assigné à Godefroi de Bouillon, dans *le Camp des Croisés*, est insignifiant et de nul effet. Les sentimens d'abnégation et de pieux dévouement qu'il exprime en assez beaux vers dans la scène des assises, son élan prophétique, quand il pénètre dans l'église du Saint-Sépulcre, n'expliquent pas l'ascendant conquis par le duc de la Basse-Lorraine, sur les autres chefs de la première guerre sainte. Les dissensions, les haines jalouses qui ont si souvent mis en péril l'armée chrétienne, ne sont indiquées qu'au premier acte, et par une tirade du comte de Toulouse, qui devient aussitôt étranger à l'action. Les rôles de Bohémond et de Tancrède pourraient, sans inconvénient, être confiés à des figurans. En un mot, on dirait que le poète n'a su découvrir dans la croisade qu'une date et des points de vue favorables au décorateur et au costumier.

Suivant la conjecture la plus probable, M. Adolphe Dumas s'est laissé séduire par l'idée de mettre en contraste deux civilisations, de personnifier le type chrétien dans le jeune comte de Provence, et la race orientale dans l'Arabe Ismaël. Or, cette prétention de faire prendre chair à de pures abstractions, utiles peut-être pour l'intelligence de l'histoire, mais sans réalité possible sur la scène, la nécessité d'amener violemment sur le même terrain les deux types que l'auteur voulait mettre en présence, ont dû produire une action inanimée, sans ordonnance logique, et dont les incidens ne sauraient être facilement justifiés. Qu'on en juge par l'aperçu des principales situations.

Le comte de Provence, laissé pour mort dans un combat, a été secouru par une jeune fille arabe, qui s'est attachée à lui. On la voit, dans la première scène, couchée aux pieds du beau chevalier, avec qui elle échange des propos d'amour. Tout à coup une voix sinistre retentit jusqu'au cœur de Léa. Cette voix est celle d'Ismaël, qui raconte la lamentable histoire d'une fille infidèle à son amant, prophétisant ainsi à Léa le sort qu'elle se prépare à elle-même. On ne comprend guère, d'ailleurs, comment Ismaël, l'ennemi du nom chrétien, se trouve dans le camp des croisés, et, s'il est captif, comment il a conservé ses armes et l'apparence de la plus entière liberté. La seconde moitié du premier acte est occupée par le comte de Toulouse, qui, comme nous l'avons déjà dit, versifie longuement les seules pages empruntées à l'histoire. Au second acte, le comte de Provence et Léa ont à se défendre devant le tribunal de Godefroi. L'amour, qui est leur seul crime, les inspire vainement tour à tour. Ils sont condamnés, le premier à chercher une mort glorieuse sur les murailles de la ville assiégée, la jeune Arabe à être reconduite hors du camp. L'amant se résigne douloureusement à cette sentence, et confie la sûreté de Léa à son page, enfant de douze ans, qui accepte la mission d'autant plus volontiers, qu'il est lui-même amoureux de l'exilée. La décoration de l'acte suivant, qui est d'un admirable effet, transporte les spectateurs dans les murs de Jérusalem. Léa et le jeune page, devant qui les portes de la ville assiégée se sont ouvertes, Ismaël, qui a quitté le camp des croisés, et le comte de Provence, qui s'est jeté en désespéré dans la place, se retrouvent miraculeusement en présence.

Ismaël, qui ne devrait guère douter de l'amour de Léa pour le comte de Provence, après ce qu'il a pu voir et entendre pendant son séjour au camp, imagine une singulière ruse pour arriver à une entière conviction. Il laisse deviner le dessein d'empoisonner son rival. Si la jeune fille y met obstacle, c'est qu'elle portera intérêt au guerrier franc. Peu satisfait de l'épreuve, Is-

maël provoque le comte. Un duel à mort s'engage; l'Arabe a senti, dès les premiers coups, que son adversaire est affaibli par sa blessure; il se fait une blessure semblable pour égaliser les chances, et la toile tombe sur un combat de mélodrame. On apprend plus tard que les ennemis ont été séparés. — Le quatrième acte est consacré à la conversion de Léa. Enfermée dans l'église du Saint-Sépulcre avec son amant, elle adopte facilement sa croyance pour partager plus complètement son sort. La victoire des croisés a dissipé fort à propos le peuple qu'Ismaël voudrait faire servir à sa vengeance. Dès-lors il n'y a plus d'obstacles à ce que Léa soit saluée comtesse de Povence. En effet, le dernier tableau nous la montre dans l'abandon de la tendresse conjugale; mais bientôt survient Ismaël qui propose à la femme adorée de délaisser pour lui l'époux de son choix, et qui répond à un refus par un coup de poignard.

L'auteur paraît dédaigner le dialogue dont la liberté fait le charme et la puissance du drame, et il procède volontiers par couplets lyriques, dans lesquels certains vers sont ramenés comme des refrains, et les lois de la versification souvent violées avec une sorte de jactance. Cependant on sent dans *le Camp des Croisés* un souffle d'inspiration jeune et ardente. Peut-être M. Adolphe Dumas a-t-il déjà compris à cette heure qu'une pièce logique dans tous ses développemens, dont l'intérêt repose sur l'étude de l'humanité, vaut mieux que toutes les combinaisons de mélodrame.

— Sous le titre de *Fondation de la régence d'Alger*, il vient d'être publié, par MM. Rang et Ferdinand Denis, deux volumes qui jettent un grand jour sur les obscures origines d'une ville, dont l'histoire a maintenant pour la France un intérêt national. Cette consciencieuse publication, entourée de tous les précieux renseignemens que peut fournir une érudition variée et une critique sévère, ajoute un important et inconnu document à l'état de la science sur le nord de l'Afrique. Une chronique arabe du XVIe siècle, dont la traduction, déposée aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, est due à l'habile orientaliste Venture de Paradis, interprète de Bonaparte en Égypte, ouvre ces deux volumes, après une ingénieuse introduction. Cette interessante chronique contient l'histoire des deux Barberousse, Aroudj et Khaïr-Eddin, et ajoute de nouveaux faits à ceux déjà revélés en Espagne par Marmol, Sandoval et Diégo de Haédo. Les nombreuses notes jointes à ce récit le complètent, en rapprochant les témoignages des écrivains européens de l'enthousiasme un peu épique du chroniqueur arabe. Un savant tableau de l'expédition de Charles-Quint et un aperçu statistique du port d'Alger terminent l'ouvrage, et donnent à cette publication une valeur contemporaine et actuelle. Le livre de MM. Denis et Sander-Rang trouvera naturellement sa place dans l'examen détaillé que la *Revue* consacrera bientôt aux diverses publications sur les possessions françaises en Afrique.

F. BULOZ.

EXPÉDITION

DE

CONSTANTINE.

Dans les derniers jours de septembre, le corps d'armée destiné à marcher sur Constantine se trouvait réuni à Medjez-Amar. Pendant plusieurs mois, de fâcheuses circonstances avaient longuement miné le terrain sur lequel reposait la possibilité de l'entreprise, et au moment même de l'exécution, de nouveaux accidens, qui éclatèrent à l'entrée de la carrière, l'encombrèrent de difficultés imprévues, l'entourèrent de funestes augures, et projetèrent jusque sur les dernières perspectives l'ombre de tristes pressentimens. Les maladies, qui en Afrique semblent sortir de toute terre que le pied des Français foule pour la première fois, avaient suivi pas à pas nos soldats de Bone à Medjez-Amar, s'avançant et campant avec eux à Dréan, à Nachemeïa, à Guelma. L'armée était affaiblie, épuisée; il fallait la raviver et la reconstituer en versant dans son sein des troupes fraîches et intactes. On demanda l'envoi de nouveaux régimens. Le 12e de ligne arriva le premier, et trois jours après son débarquement, le choléra se déclara dans ses rangs. Chaque retard recelait un germe de mort. La saison pressait; la maladie se développait; la terre tremblait et manquait sous les pas, et l'avenir semblait ne pouvoir que réaliser ou même exagérer dans leurs effets les menaces du présent. Voilà sous quels auspices s'ouvrait la campagne. Bien des esprits s'assombrissaient. Les souvenirs cette fois n'étaient plus des espérances. Les images

de Mascara et de Tlemecen, ces villes enlevées comme par des charges de cavalerie, avaient entièrement disparu sous le voile du deuil de 1836.

Le véritable point de départ de l'expédition fut, cette année, Medjez-Amar, camp établi sur l'une et l'autre rive de la Seybouze, au pied du Raz-el-Akba, le plus saillant des ressauts de terrain que l'on ait à franchir pour passer des contrées basses aux plateaux élevés, et à l'intersection de deux zônes dont l'une appartient à la région de Bone, et l'autre à celle de Constantine. C'est un espace circulaire qui semble fermé de tous côtés par plusieurs enceintes de montagnes concentriques, dont les hauteurs augmentent en proportion de leur éloignement. Aucune issue ne se révèle. L'échappée par laquelle on descend aux plaines inférieures, la rampe par laquelle on monte aux lieux supérieurs, se dérobent également entre les plans fuyans de la montagne. On dirait une immense prison à ciel ouvert.

Le 1er octobre, l'armée s'ébranla pour quitter Medjez-Amar. Les première et seconde brigades, commandées par M. le duc de Nemours et M. le général Trézel, marchaient sous les ordres immédiats du gouverneur-général; puis venaient, sous la direction du général Rulhières, tout le convoi, et les troisième et quatrième brigades, commandées par ce général et par le colonel Combes. Dès le premier jour de marche, cette seconde partie de la colonne resta en arrière, empêchée par la lourdeur de l'immense matériel qu'elle traînait à sa suite, et ne put rejoindre les deux premières brigades que sous les murs de Constantine. De Medjez-Amar au sommet du Raz-el-Akba, on monta par une route que les troupes du camp avaient tracée à l'avance, entre le pied des crêtes rocheuses de la droite et la ligne passant par les origines des nombreux ravins dont la rampe naturelle est sillonnée. A mesure qu'on cheminait, on traversait comme différentes atmosphères de plus en plus froides, de plus en plus abaissées. Il semblait qu'on allât au-devant des orages. Lorsqu'on atteignit le point culminant, on se trouva au milieu de nuages qui se fondirent en pluie. De là on dominait une immensité de mamelons et comme une mer d'ondulations de terrain, dont rien n'interrompait la vaste et sombre monotonie. Des couches d'épais brouillards pesaient sur toute cette surface, remplissant les airs à une grande profondeur, et descendaient successivement pour se résoudre en eaux abondantes. Ce fut en ce lieu et dans ces circonstances qu'on s'arrêta pour camper. Un indicible malaise faisait frissonner les corps et les esprits. Ce n'était pas sans un grand ennui que l'on voyait les premières lignes de l'histoire de 1836 ainsi retracées d'une manière toute fatale à l'entrée de la carrière, et l'on regardait avec une sombre attention le convoi que les sinuosités du chemin laissaient voir par intervalles luttant contre les difficultés du terrain; car il avait suffi des premières ondées pour rendre la surface de la route glissante comme la glace. Après avoir péniblement franchi les deux tiers, au plus, de la distance qu'avait parcourue la première colonne, la seconde s'arrêta à la hauteur des ruines romaines d'Announa. Cependant le temps s'était radouci, et, vers le soir, quelques lueurs douteuses du soleil couchant descendirent comme une consolation et une

promesse sur ces troupes encore fraîches et plus ouvertes aux heureuses qu'aux fâcheuses impressions.

Le lendemain, on se mit en marche sous un ciel épuré et à travers des pentes faciles, qui, malgré leur complète nudité, présentent un aspect agréable par la multiplicité de leurs plans, la dégradation de leurs teintes et l'harmonie de leurs lignes. Cependant on dirait que cette région a été frappée, comme autrefois l'Égypte, d'une plaie miraculeuse, et qu'une verge de Moïse, s'étendant sur elle, a desséché dans son sein la veine productive d'où sortent les plantes arborescentes. Quoique la terre soit abondante, grasse, et partout, sinon arrosée à grandes eaux, du moins suffisamment humectée, quoiqu'elle se couvre facilement de moissons là où elle est cultivée, et d'une herbe fine et serrée lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, nulle part elle ne pousse le moindre buisson, la moindre branche, le moindre élément d'une végétation un peu consistante. Dans cette contrée, où l'homme semble condamné à ne pas connaître les bienfaits et les joies du feu, nos soldats, sans la prévoyance des chefs, auraient eu à subir la disette, même au milieu de l'abondance des alimens que l'on n'aurait pu faire cuire. Il avait été ordonné que chaque homme porterait sur lui un petit faisceau de branches coupées et préparées à Medjez-Amar. Ce fut avec ces ressources que, jusqu'à l'arrivée sous les murs de Constantine, s'entretinrent les modestes feux des bivouacs. La seconde journée de marche fut courte. On campa de bonne heure sur les bords du Oued-Zénati, en un lieu que distingue le marabout de Sidi Tamden.

Le 3, on chemina pendant une grande partie de la journée le long du Oued-Zénati, dans une vallée assez étroite, resserrée sur la rive gauche par des mouvemens de terrain vagues et adoucis, et sur la rive droite par une berge plus raide, plus accentuée et découpée par de nombreux ravins. La rivière s'efface par intervalles; ses eaux et les traces de son lit se perdent dans des terrains plats et mous, sous des galets qui envahissent et nivellent le sol. Quand on arrive à un certain point, en remontant son cours, on la cherche et on ne la trouve plus. On ne sait où lui assigner une origine. Le Oued-Zénati n'a pas une source qui puisse porter son nom. C'est la réunion de vingt ruisseaux, qui, dans un espace très limité, affluent et s'absorbent mutuellement. On parvint à un mamelon culminant, d'où l'on voit les terrains inférieurs partager comme arbitrairement leurs eaux vers le Oued-Zénati et la Seybouz, et vers le Bou-Mesroug et le Rummel. Les versans sont tellement peu distincts à l'œil, que souvent on ne peut vérifier que par leur mouvement de quel côté tombent les ruisseaux, qui étendent de toutes parts leurs nombreuses ramifications. On approchait d'un contrefort qui forme saillie sur une longue vallée, lieu habituel des établissemens de plusieurs douars, lorsqu'on vit s'élever, sur la droite des troupes, une colonne de fumée. A mesure qu'on avançait et que de nouvelles perspectives s'ouvraient dans la direction de Constantine, on apercevait la route se jalonner d'incendies. C'étaient les Arabes qui brûlaient les meules de paille entassées sur les emplacemens

où campe habituellement la population. Comprenant de quelle difficulté et de quelle importance était pour nous l'approvisionnement de nos nombreux chevaux, ils s'étaient décidés à faire le désert autour de nous et à prendre la disette en croupe derrière eux, pour la faire galoper en tête et sur les flancs de notre armée. Mais, pour exécuter ces projets de destruction, la main leur trembla; ils laissèrent leur œuvre incomplète. Dans la crainte de faire un sacrifice inutile et prématuré, ils prétendaient ne l'accomplir que sous le coup de la nécessité. Notre activité prévoyante devança sur beaucoup de points leur dévouement boiteux, et notre cavalerie, chassant devant elle les Arabes incendiaires, sauva des flammes d'assez abondantes ressources. Cependant l'adresse de l'ennemi à dérober les silos de grains mit en défaut notre adresse investigatrice. Il est vrai que cette fois le besoin n'était pas là, ardent et ingénieux à saisir sa proie à travers tous les obstacles. A partir de ce moment, nous pûmes compter les villages et douars qui se trouvaient à notre portée, par le nombre des nuages de feu et de fumée que nous voyions blanchir et luire le long de notre route et au-dessus des sommets voisins. Ce jour-là, on campa sur les bords du Mérès, ruisseau qui, plus loin, devient le Bou-Mesroug.

Au-delà de cette position, et jusqu'aux environs de Constantine, l'aspect du pays, déjà sombre, se rembrunit encore; la nature, depuis long-temps dépouillée, s'écorche et se décharne; ce qui était nudité devient ossification. Pendant presque toute la journée du 4, on longea des pentes de roches grisâtres, dont à peine les assises sont indiquées par quelques lignes de maigres herbages. Le Bou-Mesroug coule à peu près parallèlement à cette chaîne, qui est située sur sa rive droite. Les mouvemens de terrain de la rive gauche, à quelque distance en avant, se relèvent, s'arrondissent en amphithéâtre, et semblent terminer un bassin fermé. A cette limite, la rivière s'échappe à droite en se jetant dans une gorge, qui se dérobe entre plusieurs pitons de rochers. Cette position est regardée par les Arabes comme un des plus redoutables boulevards qui défendent la route de Constantine. En 1836, ils avaient essayé de prendre en ce lieu une attitude hostile, que leur firent aussitôt abandonner les premières démonstrations offensives de nos troupes. Cette année, ce passage n'était ni gardé, ni même observé. Toutes les forces actives avaient reflué autour de Constantine; la vie s'était concentrée au cœur. On pouvait, sans crainte, sans précaution, dérouler et allonger les files d'hommes et de voitures autour des pics ardus, entre les massifs de rochers; masques menaçans, mais sans bras pour exécuter leurs menaces. On campa en dehors de ce lieu d'embûches et sur la rive droite du Bou-Mesroug. A peu de distance, autour du bivouac, on découvrit plusieurs villages nichés comme des aires de vautours sur des plateaux rocheux. On y alla fourrager; mais le lendemain la seconde colonne, qui était venue poser son camp sur les traces du camp de la première, ne put pas aussi paisiblement s'approvisionner aux mêmes lieux. Pendant la nuit, des montagnards s'y étaient embusqués, et, au matin, voyant déboucher un détachement d'infanterie, ils s'apprêtaient à

tirailler avec tout l'avantage que leur donnait leur position, lorsqu'ils furent eux-mêmes tournés et surpris par un peloton du 1er chasseurs d'Afrique, dont on leur avait caché le mouvement, à la faveur d'un pli de terrain. Il y eut un engagement très vif. Les Arabes, qui se trouvèrent pris dans la mêlée et forcés au combat corps à corps, se défendirent et moururent avec une rage hideuse, comme des bêtes fauves qui ne peuvent fuir.

Cependant on approchait de Constantine, et le 5, de bonne heure, on put l'apercevoir comme une masse blanchâtre à l'horizon. Un peu au-delà du camp, la route commence à s'éloigner de la vallée et à monter doucement à travers des collines plus arrondies et plus tranquilles d'aspect que celles qu'on avait vues pendant toute la journée précédente. Sur le point culminant de ce grand mouvement de terrain se dressent les restes d'un monument romain, que les habitans du pays désignent par le mot de *Soumma*. C'était un petit édifice haut et élancé, construit avec cette magnificence de matériaux qui force le voyageur à s'incliner devant le moindre débris d'architecture romaine et à se rappeler le *grandia ossa* de Virgile. Ici, sur une pyramide tronquée, composée d'énormes gradins, s'élevait un quadruple portique, en forme de prisme rectangulaire, avec ses quatre faces pareilles et semblables chacune à un petit arc-de-triomphe étroit, dont le couronnement était porté par deux ou quatre colonnes, placées de chaque côté de l'ouverture. Il ne reste plus, en bon état de conservation, que le perron pyramidal, les quatre massifs angulaires, et les huit bases sur lesquelles devaient poser les colonnes, et qui sont ornées chacune d'un cercle plein en saillie. Les colonnes, qui étaient cannelées, la corniche et tout le complément de la construction, n'existent plus qu'en fragmens épars sur le sol ou enfouis dans les terrains environnans, et dont une partie, sans doute, aura été enlevée pour servir à des usages vulgaires. De là on découvrit, à plusieurs lieues en avant, et sur le flanc gauche de nos troupes, un camp arabe, de médiocre importance, dans lequel on distingua, avec une lunette, un pavillon, que les indigènes auxiliaires reconnurent pour celui du bey Achmet. Quelques nuages de cavaliers arabes commençaient à poindre et à grossir à l'horizon. Ils convergeaient généralement vers le camp du bey, entraînant et englobant tous les groupes qui se rencontraient sur leur passage. Plusieurs bandes, lorsqu'elles arrivaient à la hauteur de Soumma, se détachaient de la direction commune et se partageaient sur divers contreforts rayonnant vers la route que suivait notre armée. La première division fit une longue halte au pied du monument romain, pour donner à la seconde le temps de la rallier, afin qu'on pût se présenter devant Constantine avec des forces entières et compactes. Cependant les partis isolés, qui affluaient de différens côtés, avaient fini par se fondre en une ligne assez suivie de tirailleurs, couronnant la crête des collines sur le flanc gauche de la dernière colonne. Lorsqu'il n'y eut plus une grande distance entre nos deux corps de troupes, le premier se remit en marche; on se rapprocha du Bou-Mesroug et l'on campa sur sa rive droite, dans un espace demi-circulaire que la rivière embrasse dans un de ses circuits. A l'extrémité du bivouac, de l'autre

côté du cours d'eau et sur un terrain en pente douce, des cavaliers ennemis vinrent se ranger avec ostentation et parader comme sur un théâtre; mais nos spahis et un escadron du 3e chasseurs d'Afrique, se jetant au galop au milieu de leurs évolutions, les forcèrent d'abandonner une partie qu'ils ne voulaient pas encore jouer sérieusement.

Le 6 octobre devait nous conduire au terme de notre marche et nous faire voir Constantine face à face. La curiosité, l'impatience, une sorte d'attente inquiète, rendaient cette journée solennelle. La puissance d'attraction, qui réside dans tout point proposé pour but, se faisait vivement sentir, et agissait avec une intensité proportionnelle à la diminution des distances. On eût dit que chacun avait en soi une force involontaire, qui l'entraînait en avant. Cependant les augures n'étaient pas favorables : le temps fut menaçant pendant toute la nuit, et, dès le matin, il tomba de la pluie presqu'au même lieu où, l'année précédente, la pluie avait cloué le convoi. Cependant le ciel se remit un peu; on franchit, sans les remarquer, les paisibles ruisseaux qui, en 1836, étaient des torrens aux eaux impétueuses et glaciales, et on traversa le champ où, un an plus tôt, le 62e de ligne avait laissé sur son bivouac cinquante cadavres gelés. Vers neuf heures du matin, la tête de colonne déboucha sur le Mansoura.

A l'extrémité d'une longue croupe de terrains à double versant, sur la rive gauche du Rummel et dans un angle que forme son cours en changeant de direction, est jeté un îlot de rocs profondément déchaussés et dont le pied et les flancs sont à nu. Il ne se rattache que par une étroite langue de terre, comme par un pont, au grand contrefort de Kodiat-Aty, dont il semble être une excroissance osseuse. Sa face nord se dresse verticale à 100 pieds au-dessus du Rummel et regarde une ligne toute semblable de rochers, qui contient et encaisse la rive droite du torrent, et sur laquelle pose, comme un dôme, le vaste mamelon de Mansoura. Ces deux formations, quoique pareilles, appartiennent à deux systèmes différens de contreforts; la première, plus isolée et plus complète, s'arrondit en cylindre presque régulier, et c'est sur la section inclinée qui la termine à sa partie supérieure, qu'est bâtie la ville; l'autre, se repliant dans le sens à peu près symétrique et opposé, termine de ce côté, par des escarpemens étoilés dont le centre est la hauteur de Sidi-Messid, le massif de Mansoura. Séparées par un abîme d'abord étroit et ténébreux, mais qui bientôt s'élargit et s'ouvre à la lumière, elles se rattachent l'une à l'autre par plusieurs voûtes naturelles, sous lesquelles entre et disparaît la rivière, et par une base commune formant le plan sur lequel les eaux coulent dans la partie haute de leur cours. Quand le Rummel arrive à l'endroit où les deux masses de rochers se quittent et cessent d'être parallèles, le granit dans lequel il avait creusé son sillon manque sous lui, et alors il se précipite pour chercher à 150 pieds au-dessous un autre lit, qu'il se forme dans une terre grasse et abondante, entre des berges couvertes d'une végétation luxuriaent et comme entrelacée.

La ville occupe donc un petit plateau, qui s'isole presque entièrement de tout le terrain environnant, ou par de profondes coupures avec des revête-

mens naturels taillés à pic, ou par d'énormes reliefs escarpés verticalement. Dans les parties parfaitement inaccessibles, une simple ligne de maisons contiguës, et qui étaient crénelées, couronne la crête du roc. Mais partout où les voûtes suspendues au-dessus du Rummel diminuent la profondeur du précipice; partout où un ressaut de rochers, retenant les terres entraînées par les pluies, sert de base à quelque talus qui pourrait adoucir les difficultés de l'escalade, des défenses artificielles, des murailles à créneaux réguliers, des bastions, des batteries, rendent à la position les avantages qu'ailleurs lui donne la nature. Il y a surtout deux points où le travail de l'homme se concentrant a formé comme des nœuds de résistance : ce sont ceux où s'emboîtent, avec le massif de la place, les deux extensions, l'une naturelle, l'autre factice, par lesquelles il se rattache, on pourrait dire, au corps du pays, d'un côté à Kodiat-Aty par la langue de terre du sud-est, et de l'autre au Mansoura par un pont, que soutiennent, à une grande hauteur, deux étages d'arches en maçonnerie, soutenues elles-mêmes par une arche de rochers. Une grosse tour carrée ferme le pont du côté de la ville, et deux batteries le défendent sur la droite. En face de Kodiat-Aty sont des remparts en pierres de taille, des batteries casematées, des saillans d'où on peut lancer sur les portes un réseau de feu, de l'artillerie et de la mousqueterie, plongeant sur tous les passages et convergeant même des parties les plus fuyantes sur toutes les avenues; enfin tous les moyens que peuvent suggérer l'instinct de la guerre, et l'habitude de l'attaque et de la défense, à un esprit inventif, mais que l'étude et la science n'auraient pas fécondés.

Au moment où l'on se présenta devant Constantine, ceux qui l'avaient vue l'année précédente, au premier instant de l'arrivée, se sentirent comme reportés de dix mois en arrière. Ils purent croire que l'image laissée par cet aspect dans leur mémoire s'animait et se réalisait, tant la physionomie de la ville était restée la même, malgré plusieurs modifications matérielles qu'avaient apportées aux contours les soins de la défense. Les mêmes drapeaux, arrogans et hostiles, flottaient aux mêmes lieux. Les gloussemens des femmes et les cris des hommes faisaient vibrer les airs des mêmes sons aigus et métalliques. Toute la cité était comme tremblante d'excitation fébrile. Le gouverneur-général, arrivé sur le plateau avec la première brigade, observa la ville de différentes positions. Si tôt que quelque indice faisait soupçonner aux assiégés la présence sur un point d'un groupe de Français, ils lançaient dans la direction, avec une rectitude remarquable, une bombe ou un boulet. Ils essayèrent même de troubler, par une sortie, l'établissement de nos troupes, avant qu'elles ne fussent encore complètement arrivées e développées. En face du pont débouche un ravin, séparant le plateau de Man soura des hauteurs de Sidi-Messid, et dont les pentes sont couvertes d'aloès qui, par leur disposition régulière en quinconce, imitent des vignes. Deux ou trois cents tirailleurs turcs et kabaïles se glissèrent par cette voie, et à la faveur de ces difficultés de terrain, jusqu'au-dessous des escarpemens, le long desquels commençaient à se former quelques pelotons du 2e léger. Ceux

ci, étonnés à la première explosion d'un feu qu'ils n'avaient pas prévu, dès qu'ils comprirent que l'ennemi était là, se jetèrent en avant, poussés d'ailleurs et entraînés par les Zouaves, qui accouraient au bruit de la fusillade. Les assaillans ne soutinrent pas ce choc et rentrèrent dans la ville précipitamment et en désordre.

Lorsque les généraux d'artillerie et du génie eurent fait la reconnaissance de la place, il fut décidé que l'attaque aurait lieu par Kodiat-Aty, et qu'il serait seulement établi sur le Mansoura trois batteries destinées à éteindre les feux du front d'attaque et ceux de la Casbah, qui occupe du sud à l'ouest la zône supérieure de la ville. Cependant les deux dernières brigades étaient arrivées avec le convoi qu'elles escortaient, et s'étaient arrêtées sur un plateau un peu inférieur à celui du Mansoura, et que domine le marabout de Sidi Mabrouk. Là elles furent déchargées du dépôt qui leur avait été commis, et elles reçurent l'ordre d'aller occuper la position de Kodiat-Aty. Elles se trouvaient sur la rive droite du Bou-Mesroug, qui un peu plus bas se jette dans le Rummel, à portée du canon de la place. Entre les deux rivières s'élève un haut promontoire s'avançant presque jusqu'à leur jonction, et que distinguent les restes d'un aqueduc romain. Sur ces hauteurs se tenait disséminée par groupes la cavalerie du bey, mais dans une attitude qui révélait une inquiète curiosité à observer nos projets, plutôt que la résolution de les repousser. Tandis que le mouvement se préparait, le ciel, d'abord ardent à travers quelques nuages, s'était entièrement couvert, et lorsque les troupes s'ébranlèrent, la pluie commença. La partie de la division que le colonel Combes dirigeait sous les ordres du général Rulhières, traversa les deux rivières au-dessus de leur jonction. Le reste, sous le commandement immédiat du général, passa audessous du confluent. Quand on arrivait sur la rive gauche du Rummel, on se heurtait, pour ainsi dire, contre une pente presque à pic et formée d'une terre grasse et déjà détrempée. Un seul sentier raide et glissant était tracé obliquement sur cette berge et contournait un petit saillant, dont une face est exposée à l'artillerie de la place, tandis que l'autre s'y dérobe. Ce fut par cette voie étroite que défila toute une brigade. La pluie tombait par torrens : elle obscurcissait l'air, fouettait à coups redoublés les visages et entraînait la terre sous les pas. Les généraux Fleury et Rulhières s'engagèrent les premiers dans ce périlleux passage. Un aide-de-champ du général Fleury, presque à l'instant où il atteignait la limite extrême de l'espace parcouru par les projectiles de l'ennemi, fut emporté par un boulet. A mesure que les compagnies dépassaient la crête, elles se déployaient et se portaient du côté de la ville. Sur la foi des souvenirs de 1836 et de la vigoureuse sortie par laquelle les assiégés avaient troublé alors la prise de possession de ce même terrain, on s'attendait à chaque instant à voir paraître l'ennemi ; mais il ne vint pas, et la position fut occupée sans que l'on eût tiré un seul coup de fusil. Du côté de la ville, le contrefort de Kodiat-Aty s'arrondit et se termine par une berge fort abrupte et coupée de ressauts de terrain qui, en plusieurs endroits, s'étagent comme en escaliers. En dedans il se relève et forme une sorte de rebord demi-circu-

laire, dont la pente, toute fouillée de tombes, est semée de chapelles et de marabouts. Deux bataillons s'établirent dans ce cimetière en amphithéâtre, et couronnèrent la crête d'un petit parapet en briques et pierres sèches, tout percé de créneaux. En arrière, le terrain, moins accentué, ne déterminait pas aussi nettement l'établissement des troupes. Elles furent disposées d'une manière plus centrale, et l'artillerie de montagne fut placée sur le prolongement de grands ravins qui, plongeant dans les parties basses du pays, pouvaient servir de chemin couvert aux Arabes débouchant sur le flanc gauche de la position. La nuit fut calme. Avant la fin du jour, la pluie avait cessé, et les nuages, sans se dissiper, s'étaient élevés. On put, sur le Mansoura, commencer les travaux des trois batteries, et au matin deux étaient presque terminées.

Le 7 fut pour l'ennemi une journée d'audace et de tentatives combinées. Il chercha à faire effort à la fois sur presque tous les points de la vaste courbe que nous décrivions autour de la ville. De bonne heure il débuta par attaquer la droite de Mansoura, mais sans montrer une grande ténacité dans ses projets offensifs. Lorsqu'il vit que, par sa fusillade, loin d'éloigner les tirailleurs des Zouaves et du 2e léger, il les attirait et resserrait leur cercle autour de lui, il se reploya et regagna la porte d'El-Cantara. Autour de Kodiat-Aty il se présenta plus nombreux et plus déterminé. De ce côté, 700 ou 800 hommes, sortis de la place, dirigèrent des attaques sur différens points pour essayer de rencontrer les côtés faibles de la défense. En tête des colonnes se faisaient remarquer des Turcs ou Kolouglis et des cavaliers de haute classe, comme l'indiquaient leurs vêtemens. Les plus résolus des hommes à pied se jetèrent sur la partie la plus forte et la mieux armée, et s'y tinrent long-temps cramponnés; ils y avaient comme enfoncé leurs griffes. Profitant des ressauts de terrain dont le versant extérieur du cimetière est entaillé, ils étaient montés par ces gradins qui les défilaient presque jusqu'au pied du petit parapet derrière lequel nos soldats étaient embusqués, et l'un d'eux avait planté son drapeau derrière une masure si rapprochée de nos lignes, qu'elle semblait en former un angle avancé. Il fallut, pour leur faire lâcher prise, que de petits détachemens de la légion étrangère et du 3e bataillon d'Afrique s'élançassent par-dessus leurs retranchemens pour aller fouiller avec la baïonnette tous ces creux de terrain, dans lesquels leurs feux ne pouvaient plonger. Les Arabes ne soutinrent pas le choc; mais, rassurés par les facilités de leur retraite, que protégeait la mousqueterie de la place, ils se laissaient approcher à petite portée, et ne fuyaient qu'en tirant un coup de fusil bien ajusté. Sur le flanc gauche de la position, l'ennemi se montra aussi actif, mais moins hardi. Il passait de ravin en ravin, de colline en colline, essayant tous les terrains, mais sans paraître en trouver un seul qui lui semblât convenable pour servir de base à une attaque sérieuse. Cependant il déboucha assez vivement d'une place d'armes que lui faisaient les ravins en face du 26e de ligne, et une compagnie de ce corps, qui à ce mouvement se porta en avant, eut son capitaine tué. En arrière, les cavaliers arabes étaient descendus peu à peu du

haut mamelon situé sur la rive droite du Rummel, et qui, pendant le jour, semblait être le lieu de leurs conciliabules, le pivot de leurs opérations, et l'observatoire d'où le bey venait reconnaître la marche des affaires et calculer les chances de son avenir. Ils avaient traversé la rivière et s'étaient massés par groupes assez nombreux autour de la position qu'occupaient le 47ᵉ et la cavalerie. Ils prirent l'initiative de l'attaque par une fusillade à laquelle les chasseurs voulurent répondre par le sabre. Ceux-ci fondirent au galop sur ces guerriers prompts à la fuite, mais prompts au retour offensif, et qui, même lorsqu'on les croit éperdus, ne se livrent jamais aux émotions de la déroute jusqu'à cesser de songer au moyen de reprendre l'avantage. La poursuite se fit avec un grand entraînement. Mais quelques-uns de nos cavaliers, qui, isolément et assez loin en avant des leurs, joignaient l'ennemi, furent happés et massacrés par ces fuyards, toujours invaincus.

Vers dix heures du matin, tout ce débordement d'assaillans était rentré dans son lit. Les hommes à pied avaient regagné la ville, et ceux à cheval s'étaient retirés hors du rayon des charges de notre cavalerie. A midi, le général Valée, commandant l'artillerie, vint reconnaître Kodiat-Aty et déterminer l'emplacement de deux batteries, celle de brèche et une d'obusiers. La première devait être établie à près de cinq cents mètres de la place, au pied de l'escarpement supérieur du versant oriental de Kodiat-Aty. Elle était destinée à battre une portion de rempart fortement en saillie sur la ligne générale de l'enceinte, mais en retraite par rapport à un massif carré qui la couvrait à gauche, et auquel les embrasures d'une batterie voûtée formaient un couronnement de cintres noirs. A droite, sur un plan plus reculé, se voyait un grand bâtiment en briques, que ses dimensions et quelques grossiers essais de recherche architecturale désignaient comme un édifice public. Plus loin, à droite comme à gauche, se distinguaient plusieurs batteries à ciel ouvert. Le travail de la batterie de brèche devait commencer le soir même. Il était décidé que l'épaulement de cette batterie serait composé de sacs à terre, dont on prépara et remplit une partie pendant la journée, dans un terrain dérobé aux coups de la place. Sur le Mansoura, la batterie que le matin avait surprise inachevée était précisément celle qui se trouvait à mi-côte, sur le versant du plateau tourné du côté de la ville, et parfaitement en vue et à portée du feu de l'ennemi. Cependant on continua à la compléter en plein jour, sans que les assiégés parvinssent, par l'emploi de leur artillerie, à troubler ou ralentir l'opération. La pluie avait déjà inquiété et attristé d'ondées fréquentes la plus grande partie de cette journée. Vers cinq heures du soir, elle redoubla d'intensité et dura toute la nuit, sans interruption. On la brava pourtant. Sur le Mansoura on se mit en devoir d'armer les batteries. Les pièces des deux batteries hautes y arrivèrent sans accident, en traversant le plateau; mais pour les pièces de 24 et de 16, destinées à la troisième batterie, celle qui était placée sur une pente très rapide et toute sillonnée d'arrachemens, il était nécessaire de créer une communication. Il fallut ouvrir cette voie dans un terrain à éboulemens et à crevasses, à formations et dégradations soudaines,

composé de parties schisteuses, et qui, à chaque forte pluie, prend sous l'action des torrens une forme nouvelle, par de nouveaux apports d'alluvions et par la dispersion des dépôts anciens. Quand les pièces arrivèrent sur cette route périlleuse, la pluie durait depuis plusieurs heures. Le sol détrempé, déjà miné par les infiltrations et dépouillé des remblais récens dont on l'avait consolidé pendant le jour, ne put soutenir un pareil poids. Il manquait sous les roues, et les trois pièces versèrent successivement dans les ravins. On remédia autant que possible aux suites fâcheuses de cet accident en construisant une quatrième batterie sur la crête du Mansoura, à la gauche de celles qui existaient déjà sur ce plateau.

Sur Kodiat-Aty régnait une égale activité. Une longue chaîne de soldats était établie entre le lieu où les sacs à terre avaient été remplis et la batterie de brèche. Les sacs passaient de main en main; mais la pluie, toujours plus abondante, avait changé la terre, dans la toile qui la contenait, d'abord en boue, puis en une matière presque liquide. Les sacs, au lieu d'être pleins et consistans, n'arrivaient plus que flasques et presque vides. Malgré l'opiniâtreté avec laquelle on s'attachait au travail, qui devenait de moins en moins possible, il fallut l'abandonner; car les élémens qu'on devait mettre en œuvre étaient dénaturés et incomplets. Vers deux heures du matin, les détachemens de travailleurs furent renvoyés à leurs corps. Dans la nécessité où l'on avait été de pourvoir d'abord à la défense de la position, il n'était pas resté de temps aux compagnies pour chercher à se créer des abris. On manquait aussi de bois, ou on n'en avait qu'en trop petite quantité pour allumer de ces feux de bivouacs qui bravent la pluie et consolent les hommes de toutes les intempéries des saisons. A cette misère que font peser sur les armées les longues nuits pluvieuses passées sans feu et sans abri, il n'y avait à opposer que la résignation, la dernière et la plus triste des ressources. On ne peut se faire une juste idée, quand on n'a point passé par cette épreuve, de l'état de détresse dans lequel l'homme tombe lorsqu'il est livré sans défense à la pluie, au froid et au vent. Quand l'eau a trempé tous ses vêtemens, imprégné sa chair et pénétré presque jusqu'à la moelle de ses os, quand il ne peut pas trouver sur la terre un seul point solide pour s'appuyer et se reposer, et que toutes les empreintes que ses membres fatigués marquent sur le sol se remplissent immédiatement d'eau, quand il ne peut faire un mouvement sans multiplier à l'infini les sensations douloureuses, il se sent pris d'une angoisse inquiète et d'une sorte d'impatience et d'irritation fébrile contre le sort. Ensuite, ses facultés s'émoussent, le cercle se rétrécit autour de lui, et sa pensée n'éprouve plus qu'une sorte d'oscillation qui la balance en l'engourdissant entre des objets tout rapprochés et s'offrant d'eux-mêmes à l'attention. On écoute tomber la pluie, on observe le moindre des phénomènes qui se produisent tout auprès de soi, pourvu qu'il soit lent et monotone. On finit par ne plus sentir l'existence que par la souffrance. Les soldats, blottis les uns contre les autres, transis, grelottans, frappés d'une stupeur morne, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Cependant, sous ces glaces de la vie extérieure, qui

est comme gelée, se conserve bien entière la vie morale. Qu'un cri de guerre se fasse entendre, et tous ces fantômes, qui semblaient ne plus appartenir au monde réel, rentrent vaillamment dans l'existence active. Dans une de ces nuits les plus terribles, où le ciel, la terre, et, pour ainsi dire, les hommes n'étaient qu'eau et boue, une fausse alerte à Kodiat-Aty fit croire à l'approche de l'ennemi. Aussitôt de ce froid silence, de cette froide immobilité dans lesquels le camp était enseveli, jaillirent le bruit, le mouvement, le feu sacré. Toutes ces masses inanimées qui gisaient de toutes parts se redressèrent et coururent. Les cris : aux armes! en avant! à la baïonnette! se répétaient en échos prolongés et confus, et ce bruit sourd, se mêlant au bruit de la pluie et du vent, formait une harmonie d'une solennité lugubre, qui causait une sombre exaltation. C'était comme le prélude d'un de ces combats ossianiques qui se livraient au milieu des nuages et des tempêtes.

On avait annoncé que le feu des batteries françaises commencerait le 8 au matin; mais, le jour venu, on reconnut l'impossibilité d'arriver à ce résultat. Ainsi, la pluie détruisait toutes les espérances; la pluie minait la base de tous les projets. Il paraît qu'en voyant l'horizon toujours inépuisable en nuages pluvieux, on cessa momentanément de croire à la possibilité d'entrer dans la place en faisant brèche. Il semblait aussi que les difficultés, accrues par l'effet des pluies, ne pouvaient être écartées avant l'heure du départ, telle que la réglerait la mesure de nos ressources et de nos approvisionnemens. On eut recours à un autre moyen : on pensa que les bombes et les obus réduiraient, par la terreur de la dévastation, une population que l'on savait nombreuse et qu'on supposait industrieuse et riche, et l'on compta sur les batteries du Mansoura, déjà armées, et dont le feu était assuré, non pour faire tomber, mais pour faire ouvrir les portes. C'était se tromper sur la nature des Arabes, qui sont capables, non de tout faire, mais de tout souffrir. D'ailleurs, la destruction des maisons les affecte moins que la plupart des autres peuples, car ils sont tout habitués aux ruines; ils vivent au milieu d'elles, et lorsqu'un édifice, travaillé par la vétusté, menace de s'écrouler, ils le laissent tomber, sachant très bien s'accommoder des débris. Mais, en outre, les vrais habitans de la cité, en supposant qu'ils eussent incliné à la soumission, n'étaient pas libres de suivre ce mouvement. Il y avait au milieu d'eux des Turcs et plusieurs milliers de Kabaïles, minorité forte par le nombre, forte par sa passion et par ses habitudes de domination et de guerre, qui entraînait nécessairement ou comprimait la majorité, et qui, s'il y avait eu hésitation et partage des avis, n'eût pas manqué de jeter dans la balance de la discussion le poids de ses armes. C'était une citadelle vivante par laquelle le bey Achmet s'était assuré contre la mauvaise volonté ou la faiblesse de cœur des habitans. Mais si toute autre ressource venait à manquer que celle des moyens d'intimidation, il importait d'autant plus que celle-ci fût complète et puissante. Quoique l'on eût pu, presque contre toute attente, faire arriver à leur position les pièces destinées à armer la batterie d'obusiers, qui avait été ordonnée, et, malgré la tempête, établie sur Kodiat-Aty pen-

dant la nuit du 7 au 8, c'était une bien faible consolation au grave accident qui privait le Mansoura de plusieurs pièces de 24 et de 16. L'extrême difficulté, la presque impossibilité qu'il y avait à relever ces pièces et à les remettre en état de servir, tenta l'esprit aventureux des Zouaves, leur caractère avide de louanges et leur noble passion à établir, dans toutes sortes de travaux, la prééminence de leur corps. Ils sollicitèrent cette tâche herculéenne, et obtinrent en effet la permission de s'épuiser en de grandes fatigues dans les momens où ils n'avaient pas à combattre. Le 2e léger, qui, pendant toute l'expédition, se trouva sous le même commandement que les Zouaves, s'associa à cette corvée volontaire. On vit alors ce que peut le travail passionné. Pendant deux jours et deux nuits, malgré le feu de la place et malgré l'implacable déchaînement du temps, il y eut une continuité de tentatives ingénieuses, de ces essais que rien ne décourage, et, par momens, une fougue d'efforts à briser des obstacles d'airain. Ce n'étaient pas des ouvriers agissant par crainte, par cupidité, par habitude ou même par conscience; c'étaient des hommes à volonté forte et ardente, qui s'étaient proposé une entreprise utile, et se livraient à l'accomplissement de cette tâche de toutes les forces de leur ame et de leur corps. Deux des pièces furent relevées et mises en batterie dans la journée du 9; la troisième ne put l'être que le lendemain.

La nuit du 8 au 9 fut aussi pleine de misères et de calamités que la nuit précédente. La souffrance rongeait l'armée et l'exténuait. Il était temps que nos canons se fissent entendre; leur silence attristait et irritait les troupes, et chaque boulet qui arrivait de la place dans nos camps leur paraissait une insulte de l'ennemi, un défi arrogant auquel on ne répondait pas, et une affirmation de sa supériorité que l'on ne pouvait contredire. Les soldats ignoraient sans doute quelles idées s'étaient formées dans les régions supérieures sur les chances du siége, et cependant, sans se rendre compte de leur propre pensée, ils se laissaient diriger par les mêmes inductions. Au fond de leur impatience, il y avait plus que la curiosité, plus que le désir d'une distraction, qui, en effet, au milieu de la monotonie douloureuse de leur existence, était devenue un véritable besoin; il y avait l'inquiétude de l'avenir. Ils sentaient vaguement que le boulet, cette fois, pouvait avoir une action morale, une puissance de logique sous l'influence desquelles la question pourrait se dénouer d'elle-même, tandis que peut-être il ne serait pas donné de la trancher avec le sabre dans un assaut. On avait annoncé que le feu s'ouvrirait à six heures du matin. Dès qu'il fit jour, l'on fut dans l'attente : pendant plus d'une heure encore, aucun bruit ne se fit entendre; les soldats murmuraient, et s'imaginaient qu'on s'était joué de leur espoir. Ils ne pouvaient consentir à accorder le moindre répit au-delà du moment fixé. Enfin, vers sept heures, le feu commença. Un cri de joie de l'armée y répondit. Les soldats se pressaient sur tous les points d'où les coups pouvaient être suivis et jugés. Ceux qui portaient bien étaient salués d'un murmure approbateur. Tous les regards, toute l'attention, toute la vie des camps, étaient suspendus aux bouches des canons et aux embrasures et batteries de la place, qui servaient de but. D'abord l'ar-

tillerie ennemie soutint énergiquement le défi qui lui était lancé. Ses coups suivaient et serraient les nôtres, et on eût dit que nos boulets rejaillissaient et revenaient sur nous. Cependant les traits d'adresse et de bonheur se multipliaient de notre côté. Les embrasures de la place perdaient leurs angles, s'échancraient et s'élargissaient à vue d'œil. Des pièces d'abord actives et bruyantes ne répondaient plus, parce qu'elles avaient été démontées; d'autres, pour éviter le même sort, quoique encore dans toute leur puissance, se taisaient et se cachaient. Les canonniers ennemis, par leur précipitation à faire la manœuvre et à prendre aussitôt après la fuite, témoignaient de la justesse de notre tir et de l'imminence du péril qui les menaçait à leurs postes. Vers onze heures du matin, ce bruit et ce mouvement commencèrent à s'apaiser; en partie par nécessité, en partie par précaution, la place était réduite au silence. Les pièces de la Casbah et celles des batteries à droite de la porte d'El-Cantara étaient hors de service; sur le front d'attaque, la plupart aussi étaient ou démontées ou brisées. Mais plusieurs qui avaient échappé à la destruction étaient tenues en réserve et ne sortaient de leur repos que de loin en loin et à intervalles inégaux, de manière à ne pas tenir trop constamment éveillée l'attention de nos batteries, et à la lasser ou à la tromper par l'irrégularité. Notre artillerie, de son côté, ayant moins d'ennemis à combattre, ralentit son action, mais sans la suspendre. Elle continua un feu bien suivi, quoique sobre et bien contenu, pour inquiéter les assiégés et les dégoûter de réparer leurs désastres, et aussi pour essayer des moyens d'intimidation. Mais l'attitude de la ville fit bien sentir qu'elle laissait passer les boulets et les bombes sans trop s'en inquiéter, et que, quand bien même on parviendrait à la changer en un monceau de ruines, il se pourrait que les habitans restassent assis avec calme sur les débris de leurs maisons, comme les vieux Romains sur leur chaise curule au milieu du bouleversement de Rome. L'espérance, qui s'était prise à un tout autre côté de la face des choses, s'en détacha bientôt, et l'excitation qu'avaient momentanément produite le spectacle, le bruit et l'attente, peu à peu se détendit. On tomba dans une sorte de désappointement, et quoique, sous le rapport positif, l'artillerie eût obtenu dans sa plénitude tout le succès qu'on pouvait naturellement lui demander, on se trouva généralement sous cette impression que laisse d'ordinaire un résultat manqué et incomplet. Désormais on regardait avec encore plus d'anxiété que par le passé les nuages que le vent d'ouest continuait sans relâche à pousser sur nos têtes, et qui, dans leurs flancs, portaient les chances de notre avenir. L'ordre fut donné de reprendre le soir même les travaux de la batterie de brèche, interrompus une première fois par le mauvais temps, et il fut décidé que les pièces destinées à cette batterie seraient conduites pendant la nuit de l'autre côté du Rummel et sur la position de Kodiat-Aty.

Entre les ordres donnés relativement à cette mesure et l'exécution, il y avait de grandes difficultés, qui pouvaient se changer en impossibilités à la suite des grandes pluies. En ce moment, le destin de l'armée était pesé dans une terrible balance, encore en équilibre, mais que le moindre choc,

le moindre souffle pouvait faire pencher du mauvais côté. Si le temps, pendant la journée du 9, était resté tel qu'il avait été les jours précédens, le 10, peut-être, il aurait fallu commencer la retraite, et rentrer dans ce sillon d'angoisses et de misères que les troupes françaises, en 1836, avaient creusé de Constantine jusqu'à Bone. On dit même que, dans le conseil des généraux, la nécessité du départ pour le 10 ou le 11 avait été reconnue, dans le cas où les circonstances du temps et des localités ne permettraient pas l'établissement immédiat de la batterie de brèche. Heureusement que le tissu serré de nuages qui enveloppait le ciel, se déchirant comme par l'effet des explosions de tant de bouches à feu, laissa poindre d'assez fréquentes éclaircies. Le terrain s'affermit un peu; les hommes secouèrent en partie l'eau dont ils étaient alourdis, et l'on entrevit la chance de pouvoir exécuter un travail auquel était attaché le salut de l'armée. Cependant, en-deçà de cette barrière infranchissable, que le temps pouvait d'un instant à l'autre élever au-devant de nos pas, restaient encore de bien rudes obstacles. Jusque-là les circonstances avaient interdit l'action, et alors elles ne la permettaient qu'à la condition d'un résultat à heure fixe. Il fallait que les pièces fussent arrivées le 10 au matin à portée de leur position, quoiqu'il eût été impossible jusqu'alors de leur préparer les voies. Ce n'était pas au courage patient et laborieux de modifier et dompter le terrain, c'était à la volonté énergique de s'en emparer violemment; c'était au coup d'œil et à l'instinct militaires de juger le possible, et à l'audace réfléchie de tenter résolument même l'improbable. On n'avait pas le temps de créer, et l'on ne pouvait que forcer les dispositions actuelles des localités à nous servir. Sur la rive gauche du Rummel existe un ancien chemin battu et en partie pavé qui conduit à une des portes de Constantine. On dut songer à en profiter, quoiqu'il fût en grande partie sous le feu de la place; mais il offrait une rampe par trop raide et d'un sol assez résistant, au milieu de pentes difficiles et d'une terre molle et grasse. Sur la rive droite, il fallait amener, par une ligne directe, jusqu'au bord de la rivière, les pièces de 24 et de 16 destinées à la batterie de brèche, et qui avaient momentanément été employées à armer la batterie provisoire, à l'extrême gauche de la crête du Mansoura; car il n'était pas possible, dans les conditions données de temps et de terrain, de traîner ces lourdes masses à travers les plateaux fangeux du Mansoura et de Sidi-Marbrouk jusqu'aux passages que nous avions affectés jusque-là. On choisit un chemin qui, de la gauche du Mansoura, descend, par des plans fortement inclinés, jusqu'au Rummel, sur lequel il débouche à cinq ou six cents mètres des remparts de la ville. Les rampes de ce chemin, d'une terre mouvante et comme friable, étaient déchirées, dans le sens des pentes, par les nombreuses rigoles que s'y creusaient les eaux des pluies, et, en outre, rompues transversalement par une foule de ravins perpendiculaires. Telle était la voie qui fut jugée la meilleure; et certes, l'officier qui, chargé de la reconnaître, déclara qu'elle était praticable à l'artillerie, dut frémir de la responsabilité qu'il assumait sur lui Mais dans

les circonstances graves et périlleuses, il est d'un esprit même froid et réfléchi de ne pas évaluer la force des résistances d'après les bases ordinaires; car, dans ces momens-là, chez les gens de cœur, la puissance d'action est doublée. On dirait même que ces facultés surnaturelles, qui dans de pareils instans grandissent l'homme, amplifient également et corroborent les instrumens, animés ou inanimés, dont il se sert : chevaux et matériel se trouvent alors capables d'efforts qui naturellement devraient les briser. La limite du possible est reculée; la mesure du temps s'élargit, et aujourd'hui encore, ainsi qu'à l'époque de Josué, le lien de l'activité guerrière est souvent le lien des miracles.

L'artillerie qui devait servir la batterie de brèche, partit vers cinq heures du soir de la position qu'elle occupait sur le Mansoura. A chaque pas que l'on faisait en avant, il y avait un obstacle à écraser, et il fallait conquérir tout cet espace pied à pied sur les mille difficultés qui le défendaient. C'était la terre qui manquait sous le poids des voitures, les roues qui s'ancraient dans le sol, des tournans trop raccourcis pour la longueur des attelages. C'était une série infinie de luttes, et, il faut le dire, ce fut une longue suite de victoires remportées sur les circonstances les plus désespérantes par la volonté forte et patiente, mais animée de je ne sais quel souffle d'aventureuse audace. On dut, dans le trajet, invoquer plus d'une fois l'autorité de cette parole : *Le mot impossible n'est pas français.* Vers minuit, la tête de ce convoi parvint au bord de la rivière. Le lit du Rummel était encombré de grosses pierres, que dans les crues d'hiver les eaux torrentueuses arrachent de leurs rives et roulent dans leur cours. Il fallut les enlever et les rejeter à droite et à gauche pour déblayer un passage praticable aux voitures. Des sapeurs du génie et des soldats du 47e travaillèrent dans l'eau pendant plusieurs heures pour accomplir cette tâche; enfin les pièces et les caissons passèrent un à un, lentement, laborieusement, sans cesse arrêtés, sans cesse menacés des plus graves accidens et exposés de plus en plus, à mesure que les retards s'accumulaient, au danger de se trouver encore, le jour venu, sous le feu de la place. En effet, lorsqu'aux approches du matin l'obscurité plus transparente laissait deviner les objets, il y avait encore une voiture sur la rive droite et deux autres dans le Rummel, luttant contre les obstacles. Bientôt partit de la place un coup de canon, que d'autres coups suivirent à intervalles assez rapprochés; il restait à l'artillerie, après avoir traversé le Rummel, à s'élever obliquement sur une pente raide et sans route tracée, pour rejoindre le chemin dont elle devait profiter et pour gagner les parties abritées du terrain. Dans ce trajet doublement périlleux, où les difficultés naturelles et les dangers de la guerre s'aggravaient mutuellement, une pièce fut versée; mais elle fut relevée dans la matinée, malgré les balles et les boulets des assiégés. Cependant les autres voitures avaient poursuivi leur marche avec ordre et calme, et, vers sept heures du matin, elles étaient établies en arrière de la position qu'elles devaient occuper, couvertes contre les coups

de l'artillerie ennemie par la saillie d'un mouvement de terrain, et prêtes à se porter sans grand effort à la place qu'elles devaient prendre à la batterie de brèche.

Pour garantir cette opération contre toute tentative d'attaque et de sortie, on avait fait occuper vers neuf heures du soir, par un détachement du 47e, un grand bâtiment en ruines, situé presque au bord du Rummel, au pied des pentes de Kodiat-Aty, et à peu de distance en avant du point où devait s'effectuer le passage de la rivière. On jeta également quelques troupes dans une petite enceinte plus rapprochée de la place. A sept heures, le travail pour l'établissement de la batterie de brèche fut repris, et il fut poussé pendant toute la nuit avec une grande vigueur, malgré des averses assez fréquentes; mais il n'y eut pas de pluie continue. Au jour, le coffre de la batterie était presque terminé, et l'on put enfin déclarer que le sort des troupes françaises n'était plus à la merci d'un orage ou de quelques ondées. La fortune de l'armée était entrée dans le port, mais elle n'y avait pas encore jeté l'ancre.

Le 10 au matin, lorsque le jour força de suspendre les travaux extérieurs de la batterie, on se restreignit aux parties intérieures et aux dispositions que l'on pouvait prendre à l'abri du massif déjà élevé. Cependant les assiégés sentaient que l'heure de la crise fatale approchait, et ils voulurent encore une fois tenter de l'éloigner; car ils comprenaient qu'ils n'avaient pas d'alliés plus sûrs, plus puissans, que les journées qui se succédaient, nous apportant la pluie, les maladies, la gêne dans nos opérations ou l'impossibilité d'agir, nous enlevant des hommes, des munitions, et brisant toutes nos forces, jusqu'à ce qu'il en arrivât une qui comblât la mesure des difficultés et nous chassât de devant leurs murs. Il ne s'agissait que de donner à celle-là le temps d'arriver. Ils se décidèrent donc à reproduire dans une nouvelle épreuve leur mouvement du 7, en repassant presque exactement par la trace qu'ils avaient marquée dans cette première sortie, quoiqu'ils n'espérassent pas sans doute arriver à un résultat positif. Mais ils voulaient acheter, même au prix d'un peu de leur sang, l'avantage de jeter à travers nos opérations du trouble, de l'hésitation, et peut-être du ralentissement. Vers onze heures, des Turcs, des Arabes, des Kabaïles, la plupart sortis de la ville par des poternes et par des issues détournées, et d'autres accourus des hauteurs où ils étaient en observation, pour se joindre aux premiers, se répandirent, à la faveur des ravins et des bas-fonds, sur le front et sur le flanc gauche de la position de Kodiat-Aty. Ils recommencèrent la manœuvre qui leur avait déjà réussi, de se rapprocher de nos coups pour mieux s'y dérober, et ils allèrent comme rentrer dans leurs anciennes empreintes le long des escarpemens et des ressauts de terrain que couronnaient sans les éclairer les créneaux de la légion étrangère. Chacun aurait pu rester ainsi à son poste, les assaillans incrustés dans les coupures du talus, et les troupes françaises derrière leurs parapets de briques, ennemis se touchant presque, mais ne se voyant pas, sans que de cette position résultât d'autre perte, de part ou d'autre, que celle de quelques im-

prudens. Telles étaient les prévisions du général Rulhières, qui commandait à Kodiat-Aty; mais le gouverneur-général, qui venait d'arriver sur les lieux avec M. le duc de Nemours, pensa qu'il fallait opposer la vigueur à la vigueur et épuiser d'un coup, en tranchant hardiment dans le vif, cette sève d'humeur aventureuse, qui, de la part de l'ennemi, faisait trop souvent explosion. Il ordonna donc que les compagnies en face desquelles se trouvaient blottis les Arabes, courussent sur eux en s'élançant par-dessus les parapets. Nos soldats, dès qu'ils se sentirent libres de suivre leur instinct, prirent l'essor et fondirent sur l'ennemi presque verticalement de haut en bas. Les Arabes, pour se soustraire à ce premier choc, se culbutèrent jusqu'au pied des gradins qu'ils avaient escaladés; mais bientôt ils se retournèrent dans leur fuite, et, assurés de leur retraite, tranquilles dans un espace qui était tout à eux, ils surent nous rendre, en s'éloignant, le mal que nous avions pu leur faire en les joignant. Les balles les vengèrent des baïonnettes. Dans ces pentes qui s'abaissent comme par terrasses, le mouvement de la poursuite qui avait lieu des crêtes vers les parties inférieures, amenait les vainqueurs entièrement exposés et découverts à portée des fuyards, qui se dérobaient dans les parties basses du terrain. Ceux-ci, pendant que nos hommes hésitaient sur le bord des escarpemens, les visaient sans rien craindre, et choisissaient leurs victimes. Les épaulettes d'officiers servaient de points de mire. C'est à cette circonstance, qui se produisit dans cette expédition presque toutes les fois qu'on aborda sérieusement l'ennemi, c'est au fait de la sécurité relative dans laquelle se trouvèrent le plus souvent les Arabes attaqués, et de la liberté de choix qu'ils purent conserver, soit à l'abri de localités favorables, soit derrière les murailles de leur ville ou de leurs maisons, qu'il faut attribuer la proportion très remarquable des officiers mis hors de combat dans les différentes phases de cette campagne. Quelquefois un pareil résultat s'explique par la nécessité où ont été les chefs de montrer la route à leurs troupes étonnées, et de se jeter les premiers dans un péril pour le combler. Mais ici cette hypothèse serait fausse. On peut dire, à la louange des soldats, qu'ils ne se sont jamais laissé devancer par leurs officiers, et, à la louange des officiers, qu'ils ont toujours été aussi loin qu'aucun de leurs soldats. Les uns et les autres ont également mérité par leurs actes l'attention de l'ennemi, lequel l'a, de son plein gré, accordée plus particulièrement au grade. Ainsi, dans ce mouvement offensif pour repousser la sortie des assiégés, il y eut, sur dix-huit hommes tués ou blessés, un capitaine tué, et trois capitaines et deux autres officiers blessés, parmi lesquels un dut être amputé.

Quand la dispersion de l'ennemi laissa l'attention, un instant distraite, revenir aux moyens sérieux et efficaces pour triompher de la résistance, on résolut d'apporter des modifications importantes aux dispositions prises jusque-là par l'artillerie. Quoique la batterie de brèche n'eût pas encore été éprouvée, sa distance, d'environ 500 mètres de la muraille qu'elle devait battre, fit craindre qu'elle ne donnât pas des résultats assez complets. Afin de ne pas

attendre, pour remédier à cet inconvénient, que l'expérience eût changé la chance en fait, il fut résolu que, dès la nuit suivante, on s'occuperait de la construction d'une nouvelle batterie de brèche établie dans des conditions qui ne permissent aucun doute sur son efficacité. L'emplacement que l'on choisit était situé à environ 150 mètres de la place, et sur le prolongement de l'axe de l'ancienne batterie, mais sur un plan fort inférieur. A droite prenait un étroit ravin qui, déchirant la berge de la rivière, passe contre la petite enceinte qu'occupait le 47e, et débouche près du grand bâtiment en ruines; à gauche était l'échappée qui s'ouvre entre le talon du contrefort supérieur de Kodiat-Aty et les murs de la ville, en sorte qu'aucun obstacle naturel ne devait garantir la batterie de ce côté. Il fut convenu que le génie fermerait par un épaulement la trouée qui existerait entre cette extrémité de notre nouvelle ligne d'ouvrages et le massif de Kodiat-Aty, et qu'il profiterait de l'espèce de chemin couvert que formait le ravin, pour établir une place d'armes où nos troupes pussent être réunies en sûreté pour protéger le travail, plus tard défendre les pièces, et enfin se préparer à l'assaut. Il y avait peu à ajouter aux dispositions naturelles des lieux pour atteindre les conditions demandées; car le long de cette communication, telle que les eaux nous l'avaient faite, règne, du côté de la place, un talus dont le relief, presque partout, suffisait à couvrir un homme. Sur un point seulement cette continuité était rompue par une dépression, que l'on raccorda facilement au niveau général avec quelques sacs à terre. C'était un heureux hasard que l'existence, dans cette direction, d'une voie encaissée et dans laquelle on pût cheminer sans danger entre notre grand poste inférieur sur le bord de la rivière, et le point convenable pour l'établissement d'une batterie. Sans ce secours, qui nous venait du terrain, il aurait fallu peut-être renoncer à porter plus près de leur but les pièces de siége; car cette opération eût entraîné la nécessité de créer une tranchée, travail pour lequel le temps manquait. Puisque l'on se préparait à se rapprocher de la place et à exciter, par un feu plus menaçant et plus destructeur, les efforts de l'artillerie ennemie, il fallait tout disposer pour balayer promptement les remparts des pièces qui, tenues en réserve pour les cas extrêmes, allaient reprendre leur poste, ou qui, démontées dans la première lutte, avaient été rétablies et remises en état de rentrer en lice. On détermina donc l'emplacement de trois nouvelles batteries sur Kodiat-Aty, deux en arrière de la première batterie de brèche, l'une à gauche et verticalement au-dessus de celle-ci, sur une petite plate-forme soutenue par des murs de terrasse. Les pièces nécessaires à l'exécution de ce nouveau plan furent prises aux anciennes batteries du Mansoura, lesquelles furent désarmées, à l'exception de celle qui occupait l'extrême gauche de la position, et qui continua, avec son canon de 24 et ses gros obusiers, à enfiler le front d'attaque.

Dès que l'idée de ces divers changemens fut arrêtée, on mit la main à l'œuvre pour l'exécution. Des détachemens furent envoyés dans le petit ravin servant de tranchée pour y apprêter des sacs à terre; car, à portée du lieu du

travail, il n'y avait pas d'autre dépôt abondant de terre, les autres localités environnantes ne présentant que des pentes rocheuses toutes dépouillées de matières molles. Pour se rendre de la position qu'occupaient les troupes au ravin, il fallait couper obliquement, de haut en bas, un revers de colline exposé à la mousqueterie des assiégés. A l'instant où les corvées qui se rendaient à cette destination dépassèrent les limites du terrain abrité, une fusillade serrée, roulante, s'établit tout le long des murailles de la place; mais, comme les soldats ne se lançaient sur la ligne périlleuse qu'au pas de course et à un petit intervalle les uns des autres, et que le mouvement continu ainsi que l'échelonnement à différentes hauteurs des personnes visées, trompaient et éblouissaient l'œil des tireurs, il n'y eut que deux hommes atteints dans le trajet, parmi les quatre ou cinq cents qui, successivement, parcoururent cette route, et ce fut deux officiers. Quand les travailleurs, s'enterrant dans l'excavation qui leur servait d'atelier, échappaient aux balles de l'ennemi, celui-ci les poursuivait avec le boulet. Il tirait des coups de canon sur tous les points où il pensait que ses projectiles trouveraient une échappée pour pénétrer dans le ravin, où des groupes d'hommes agglomérés se trouvaient découverts par suite de la distribution et des exigences de la tâche à remplir. L'enceinte dans laquelle avait été placé le poste supérieur du 47e, et une petite mosquée qu'elle entourait, furent criblées de boulets. Pourtant on ne cessa, pendant toute la journée, de perfectionner la batterie de brèche; mais, quoiqu'elle eût déjà tout son relief, et que, pour l'œil, elle fût comme terminée, elle laissait encore une longue et épineuse carrière aux efforts de l'artillerie. Il fallait, pour établir les plates-formes, entamer le rocher. Toute cette journée et toute la nuit suivante furent absorbées, et au-delà, par ces pénibles travaux. La nuit venue, on commença la place d'armes. Les troupes du 47e, qui occupaient le petit cimetière, avant qu'il ne devînt comme la cible des canons de la place, se postèrent par faibles fractions derrière quelques masures en ruines, semées à droite et à gauche en avant de l'emplacement désigné pour la nouvelle batterie : la réserve restait dans le ravin, tout contre l'épaulement qui s'élevait en sacs à terre L'ennemi s'aperçut qu'un nouveau mouvement s'opérait pour serrer encore plus étroitement autour de lui le cercle de nos opérations; il s'agita un peu pour se dégager. Il dirigea pendant quelques momens un feu bien nourri contre les hommes qui, entamant l'ouvrage, ou le conduisant dans sa partie opposée au ravin, ne se trouvaient pas défilés; mais bientôt, ne comprenant pas l'avantage qu'il avait sur nous dans ce genre de défense, il essaya l'attaque directe et à découvert. Une sortie eut lieu, et des Arabes apparurent sur notre gauche, mais dispersés et incertains : cependant ils se rapprochèrent en se glissant comme des ombres, et finirent par se montrer à petite portée. L'entraînement, l'instinct de la défense, et cet ébranlement électrique qu'occasionne instantanément la présence de l'ennemi, auraient probablement fait partir bien des fusils entre des mains moins calmes, moins faites à la guerre d'Afrique, et moins commandées par la vo-

lonté, que celles des soldats du 47e : ici pas un coup de feu ne partit de nos rangs, pas un homme ne remua; chacun resta immobile à son poste, attentif au signal des officiers, serrant son fusil contre soi, et tout prêt à s'élancer. Les Arabes, plus effrayés de ce repos et de ce silence qu'ils ne l'eussent été du bruit et de la confusion, et, sous ce calme, sentant la pointe de la baïonnette, se retirèrent, et bientôt ils disparurent dans les enfoncemens du terrain et dans l'obscurité. Au jour, les travaux de la place d'armes étaient presque terminés; mais ceux de la batterie de brèche en arrière n'étaient pas complets, quoique trois pièces de 24 et une pièce de 16 se trouvassent, avant six heures du matin, rendues derrière le parapet. Il manquait encore à l'armement de la batterie deux obusiers, qui ne purent être amenés qu'en plein jour; opération délicate et périlleuse, conduite sous le feu de l'ennemi avec le même calme et le même soin de détails que s'il n'y eût eu aucun autre sujet de préoccupation que les difficultés de la route et de la manœuvre.

Vers neuf heures du matin, la batterie de brèche ouvrit son feu, ainsi que celle d'obusiers, située au-dessus; mais celle de mortiers, établie sur une hauteur en arrière, ne put commencer à agir que vers deux ou trois heures de l'après-midi. Les coups, d'abord, furent dirigés sur les embrasures et contre les pièces qui tenaient encore tête à l'orage; car, jusque-là, le centre de nos moyens de destruction ayant été sur le Mansoura, le front d'attaque n'avait été pris que d'enfilade, en sorte qu'une partie des défenses de la place avaient peu souffert, soit parce qu'elles étaient garanties, à gauche, par des massifs de maçonnerie, soit parce que, enchâssées dans des embrasures casematées, ou posées sur des portions fuyantes et retirées des remparts, elles ne pouvaient être avantageusement attaquées que de face. En deux ou trois heures, le couronnement des murailles, de part et d'autre de l'espace marqué pour la brèche, fut détruit ou mis hors d'état de protéger efficacement les pièces. Vers midi, on commença à battre en brèche. Les projectiles rencontrèrent un mur construit en grands et durs matériaux, et doublé d'anciennes maçonneries qui lui prêtaient leur profondeur et leur force de résistance. La pierre se broyait sous le boulet, qui s'y logeait ou y laissait seulement son empreinte; mais elle n'éclatait pas, ne réagissait pas sur les parties environnantes, et ne dérangeait nullement l'économie de l'ensemble : à chaque coup la contexture de la construction se trouait, mais ne se déchirait pas. On reconnut que la muraille était de la nature la plus rebelle aux efforts de l'artillerie, et l'on dut s'applaudir de s'être donné le moyen d'augmenter l'intensité de l'action en se ménageant une nouvelle batterie plus rapprochée du but. Cependant vers le soir la brèche était dessinée nettement, et largement préparée; le pan de mur voué à la destruction était percé comme un crible; les pierres, toutes séparées, n'ayant plus d'appuis que par les angles, ou ne tenant que par adhérence au massif postérieur, n'attendaient plus que quelques secousses pour rouler successivement jusqu'à terre.

La nouvelle batterie n'avait pas encore commencé son feu, lorsque trois ou quatre cents indigènes sortirent de la ville par le pont et vinrent s'embus-

quer au pied et à très petite distance des positions qu'occupaient, sur le Mansoura, le 17e léger, les tirailleurs d'Afrique et la compagnie franche de Bougie. Appuyés contre des escarpemens qui les protégeaient, ainsi qu'il était arrivé sur Kodiat-Aty, ils importunaient de leur fusillade nos soldats postés au-dessus de leurs têtes. Ceux-ci, aux premiers coups qui partirent de la batterie de brèche, comme si c'eût été un signal attendu, franchirent leur ligne, et, se laissant tomber du haut de ces coupures à pic, s'abattirent, comme des oiseaux de proie, sur leurs ennemis. Les Arabes, en pleine et rapide déroute, furent poursuivis, l'épée dans les reins, jusqu'à ce qu'ils se fussent réfugiés sous la protection de la mousqueterie de la place.

On se trouvait sur une limite extrême en-deçà de laquelle était encore la possibilité d'éviter les dernières chances d'un siége; mais, au-delà, on tombait sous la fatalité de l'assaut et de toutes les calamités qu'il entraîne. Avant de franchir ce Rubicon, le gouverneur-général voulut essayer encore d'ouvrir les yeux aux habitans sur les périls que, par une plus longue résistance, ils amassaient sur leurs têtes. Il leur adressa une lettre par laquelle il les engageait à séparer leur cause de celle du bey Achmet et à prévenir la prise de leur ville par la soumission. C'était une commission dangereuse que celle de porter cet écrit à une population chez laquelle l'excitation, cause et résultat d'une vigoureuse défense, devait tourner à l'exaspération et à l'ivresse. Un jeune musulman du bataillon turc ne craignit pas de se charger de ce message, moins effrayant peut-être pour ceux qui possédaient à fond le caractère et les habitudes du pays, qu'il ne le paraissait à nos esprits guidés par des inductions plutôt que par la connaissance de la réalité. En effet, notre envoyé fut admis dans la place où il n'eut à subir ni mauvais traitemens ni avanies. On lui fit attendre la réponse, qu'il ne put rapporter au camp que le lendemain matin. Elle était faite en termes précis et qui ne laissaient aucune prise à l'espoir d'un accommodement; elle annonçait la résolution d'une défense à outrance et se montait par moment au ton d'une forfanterie assez chevaleresque : « Si vous manquez de poudre, disait-elle, nous vous en enverrons; si vous n'avez plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec vous. » La lettre avait été reçue et la réponse donnée par Ben-Aïssa, Kabaïle qu'Achmet avait placé dans une haute position à laquelle n'était jamais parvenu aucun homme de cette race, et qu'il avait nommé bey de Constantine, depuis qu'il avait lui-même obtenu de la Porte le titre de pacha. Le kaïd du palais, dignitaire également choisi dans la nation kabaïle, et plusieurs autres des principaux fonctionnaires, avaient adhéré aux idées exprimées par Ben-Aïssa. D'ailleurs ils déclaraient qu'ils avaient soumis à Achmet la lettre du général français; mais il était aisé de reconnaître qu'ils ne hasardaient rien sous leur responsabilité, et dans leurs paroles on sentait le souffle de l'esprit du maître.

Lorsque la nuit fut venue, on commença la nouvelle batterie de brèche. Les Zouaves fournirent la garde de tranchée et la plus grande partie des travailleurs. On était ardent et âpre à l'ouvrage, car, en approchant du centre vers lequel tendent depuis long-temps les efforts, où est le foyer du péril et

en même temps le terme du succès, on entre dans une atmosphère d'attractions et de répulsions, de désirs et d'inquiétudes, d'attente et d'impatience, dans laquelle le sang bouillonne et la vie se précipite, où les facultés se tendent et se doublent, et où l'action et les instans arrivent à un incroyable degré de densité. Avant deux heures du matin, la batterie était achevée et prête à recevoir les pièces retirées de la batterie en arrière où elles furent remplacées, avant le jour, par un nouvel armement. Entre l'ancienne batterie de brèche et la nouvelle, le terrain offrait un plan uniformément incliné, dont toutes les parties sont en vue de la place, et s'éclairaient, cette nuit-là, du reflet heureusement incertain qu'envoyait la lune à travers les nuages. Lorsque la première pièce mise en mouvement eut parcouru la moitié de la distance qu'elle avait à franchir pour arriver à sa destination, l'ennemi comprit le sens du mouvement qui s'opérait. Jusque-là tout, dans la place, avait été calme, silence et obscurité; tout à coup il y eut explosion de lumière, de bruit, d'activité, et comme un réveil instantané et violent. Toute la perspective fuyante des murailles, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, se dessina par des lignes de feu, et la fusillade forma un bruit continu, quoique brisé et inégal. Il semblait que toute la population fût au rempart, que chaque pierre du couronnement eût son créneau, et que chaque créneau lançât constamment un éclair; en même temps quelques hommes se montrèrent sur la gauche de la batterie. Les Zouaves les attendirent, silencieux et immobiles; mais cette tentative de sortie avorta. Cependant il avait été impossible, à travers le premier jet de cette verve de défense, de continuer le transport des pièces; mais peu à peu l'activité des assiégés se lassa, le feu se ralentit, et tout ce grand tumulte s'apaisa. Alors les voyages de l'artillerie reprirent leur cours, toujours périlleux et troublé par les balles de la place, quoique mené à fin sans pertes ni accidens. Au jour, l'armement de la nouvelle batterie était complet; mais on n'avait pu pourvoir à son approvisionnement. Entre le dépôt de tranchée où étaient les munitions et le point le plus rapproché du chemin creux qui débouchait à la nouvelle batterie, il y avait un espace de trois cents mètres que les assiégés pouvaient, à leur gré, couvrir de leurs feux. C'est à travers ce terrain, continuellement écorché par les balles, qu'il fallut porter les charges des pièces. Deux cents hommes d'infanterie accomplirent intrépidement cette tâche.

La journée du 12 commença sous les plus heureux auspices. La matinée était pure et belle; la brèche était entamée; la batterie qui devait la compléter était prête, et l'image de l'assaut, naguère éloignée et enveloppée de brouillards, se montrait alors toute rapprochée, toute radieuse, et faisait bondir les cœurs. Il était environ huit heures; un groupe, composé du gouverneur-général, du prince et de leurs états-majors, arrivant du Mansoura, se dessina sur les plus hautes collines de Kodiat-Aty, et avança rapidement vers l'ancienne batterie de brèche. Il était à hauteur d'une espèce de place d'armes circulaire en pierres sèches, construite en arrière de cette batterie, et il s'arrêtait, lorsqu'un coup de canon partit de la place. Le gouverneur-général

n'était plus : le boulet l'avait frappé dans la poitrine et traversé de part en part. Au moment où le général tombait, le général Perrégaux, se penchant vers lui, était atteint d'une balle entre les yeux. Les spectateurs restaient immobiles autour du cadavre; le général Valée, qui arrivait de la batterie de brèche, les fit retirer d'une direction si funeste, et le corps du gouverneur fut transporté dans une chapelle ruinée où l'ambulance venait de s'établir. L'évènement s'accomplissait à peine que, dans toutes les parties du camp, les troupes étaient instantanément averties qu'il venait de se passer un fait extraordinaire, on ne savait lequel, et l'on eût dit que le sentiment d'un accident grave s'était répandu avec le bruit de l'explosion, comme si ce coup de canon avait sonné d'une manière toute fatale. Les soldats, voyant transporter un corps couvert d'un manteau, s'en approchaient avec une sorte de curiosité religieuse. Mais cette impression sérieuse, il faut le reconnaître, se dissipa en partie avec le mystère. Lorsqu'on sut positivement le nom de la victime, chacun retourna froidement à son poste, et l'on n'y pensa plus. Dans cette atmosphère raréfiée, qui se forme sous l'influence de la succession rapide des évènemens et de la présence continuelle du danger, beaucoup de facultés s'éteignent; mais parmi les dispositions qui s'y soutiennent ou même s'y renouvellent, une des plus vivaces, des plus excitées, c'est la curiosité. Ardent à s'enquérir des faits, on reste tout indifférent à ceux qu'on apprend, quelque inattendus et saisissans qu'ils soient. Certes, s'il est une émotion qui, dans les circonstances habituelles, s'empare facilement des esprits, des esprits d'élite comme des esprits vulgaires, et qui parcourt rapidement toute l'échelle des intelligences, c'est bien celle qui naît au spectacle de la brusque opposition, dans le même individu et presque dans le même moment, d'un éclatant bonheur et d'une éclatante infortune, de la victoire s'ensevelissant dans son triomphe, de la grandeur frappée de la foudre. Cependant, pour le plus grand nombre, tout ce drame, toute cette poésie d'une péripétie violente, se perdaient dans le bruit du canon et s'anéantissaient en face de la brèche. Peut-être, dans la foule, quelques ames plus faites au tumulte des armes ou plus accoutumées à s'isoler des choses extérieures, s'ouvrirent-elles à des sentimens d'une piété généreuse envers la mémoire du général en chef qui venait de mourir glorieusement. Mais beaucoup demandaient froidement pourquoi le gouverneur-général avait été s'exposer aux boulets de l'ennemi. Ne faut-il pas, en effet, que les hommes positifs viennent toujours troubler, de leurs remontrances jalouses et de leurs froides observationss, ceux qui ont choisi la meilleure part? N'est-il donc d'aucune utilité que quelquefois un homme haut placé et n'ayant plus rien à acheter par son sang, vienne le donner, tandis que d'autres le vendent; que par une fière insouciance, en face du danger auquel il ne peut plus rien demander, il proteste contre le courage intéressé et qui s'exerce sous bénéfice d'inventaire; que, fraternisant dans le péril avec les soldats, il leur prouve qu'il ne ménage pas plus sa chair et ses os que leur chair et leurs os, et que, par quelque luxe de vertu, il console les ames élevées de tant de misères morales, s'étalant orgueilleusement partout, et même, quoique bien

moins qu'ailleurs, sur les champs de bataille? De ces trépas qui résultent, non d'un devoir à remplir, mais d'une certaine aisance à se mouvoir sous le feu de l'ennemi, ne sort-il pas un exemple, moins sévère en effet, mais peut-être qui entraîne et exalte davantage? N'est-il pas vrai enfin qu'une armée ne peut se défendre d'un mouvement de vanité toute virile, en disant : A telle affaire, notre général en chef fut tué?

Après la mort du gouverneur-général, le commandement en chef revenait de droit au général Valée. Nos jeunes soldats, sans connaître la vie militaire du vieux guerrier, savaient vaguement que c'était un des meilleurs legs que nous eût laissés l'empire, et, en voyant ce nouveau chef à leur tête, ils auraient peut-être senti croître leur confiance, si déjà elle n'eût été dans toute sa plénitude, depuis le moment où ils avaient jugé que la brèche était assurée; que désormais, entre eux et leur but, il n'y avait que l'assaut; que c'était, non avec des rochers et des murailles qu'ils auraient à se mesurer, mais avec des hommes, et que bientôt l'affaire allait pouvoir se vider comme en champ clos. Ainsi, malgré l'accident inattendu que le hasard avait jeté à la traverse, la continuité régulière des travaux et des habitudes de l'armée n'éprouva pas le moindre déchirement, pas la plus petite secousse. Hommes et choses ne s'en hâtèrent pas moins avec une rapidité sans tumulte vers le dénouement de l'entreprise. A 9 heures du matin, les batteries qu'on avait établies en arrière de l'ancienne batterie de brèche ouvrirent leur feu; leur position et l'état des embrasures de la place, déjà mordues et arrachées par nos boulets, rendaient leur tâche plus prompte et plus certaine. Au bout de deux ou trois heures, elles avaient réduit à l'impossibilité d'agir les pièces qui s'étaient parées ou relevées de nos coups. Vers une heure, la nouvelle batterie de brèche se mit à poursuivre l'œuvre de destruction commencée par l'ancienne. Elle trouva les choses à point pour que son action fût rapide et efficace. Le revêtement extérieur de pierres de taille, ne formant plus qu'un réseau de pleins et de vides, laissait passer le boulet, qui arrivait avec toute son énergie jusqu'à la paroi intérieure, déjà ébranlée par les coups de la veille. Bientôt les terres du rempart jaillirent et se répandirent. Peu à peu les dernières pierres se détachèrent; le massif de terrain qui était en arrière, apparaissant à nu et sans défense, résista peu et s'éboula. Le talus fut formé, et l'on put fixer le moment de l'assaut au lendemain matin. Avant la nuit, on arrêta la composition des colonnes d'attaque. Il y en eut trois. La première, commandée par le lieutenant-colonel Lamoricière, était formée de 40 sapeurs, de 300 Zouaves et des deux compagnies d'élite du bataillon du 2e léger; la seconde, de détachemens pris dans les sapeurs, les 2e et 3e bataillons d'Afrique, la légion étrangère et le 47e, sous les ordres du colonel Combes; la troisième, de fractions égales, tirées des quatre brigades. Cette dernière avait pour chef le colonel Corbin, du 17e léger. Ce fut dans toute l'armée un moment de vif émoi que celui où furent distribués les rôles pour la grande scène du lendemain. Les soldats avaient à cœur d'y figurer par un sentiment né des traditions militaires, par la fascination de l'extraordinaire et de l'inconnu, par l'effet de ce bouillonnement

intérieur qui surexcite l'organisation tout entière à l'approche d'une crise long-temps attendue; quelques-uns par l'amour inné du péril et de cette gloire solitaire, obscure, qui est presque le seul apanage du simple soldat; bien peu par l'espoir de se faire remarquer et d'avoir de l'avancement. Chez l'officier, être tout autrement multiple, tout autrement compliqué, bien plus de facultés étaient en effervescence, bien plus de fibres étaient tendues et comme prêtes à se rompre. Pour ceux qui avaient choisi et embrassé par goût la carrière des armes, il y avait comme un retour de jeunesse, comme une seconde sève amenant à l'état de fruit ce que la première avait laissé en fleurs déjà prêtes à se sécher et à tomber. Toutes ces images, toutes ces illusions au sein desquelles leur organisation adolescente avait grandi pour la guerre, et en avait puisé l'instinct : la mêlée, le combat corps à corps, les récompenses enlevées à la pointe de l'épée, le fer fumant du sang ennemi, toute la poésie dont ils s'étaient d'abord abreuvés, dont ils avaient désespéré plus tard, tout ce qui avait fait le délire de leurs rêves guerriers; tout était là devant eux, non plus fuyant dans les perspectives extrêmes et s'enfonçant dans les lointains horizons du passé ou d'un avenir improbable, mais à leur portée, mais sous leur main, mais à distance de quelques heures. Pour plusieurs, il y avait l'apparition instantanée et comme miraculeuse de l'objet de désirs presque extravagans; pour tous, il y avait une occasion unique de prétendre à la satisfaction de quelque ambition ou bouillante dans sa soudaineté, ou impatiente et superbe par l'effet même de sa durée. Mais s'il dut y avoir un grand enivrement de bonheur parmi ceux qui se trouvaient appartenir aux catégories de troupes désignées pour l'assaut, pour ceux qui avaient pu se croire appelés et qui n'étaient pas élus, il y eut d'amers mécomptes, de sombres retours à la réalité, et, au sortir d'une soudaine illumination d'espérances, comme une chute dans d'épaisses ténèbres.

Vers 5 heures du soir, le général en chef reçut une lettre du bey Achmet. Celui-ci, malgré l'état pressant des circonstances, conservait un langage vague et un style de protocole, comme s'il se fût agi de négociations à tramer dans un cabinet diplomatique et non d'une convention sur le bord de la brèche. Il exprimait le désir d'arrêter l'effusion du sang, protestait de ses dispositions pacifiques, et finissait par demander qu'on suspendît le feu. Le général Valée ne vit là qu'une tentative pour gagner du temps, dans l'espoir sans doute que, tandis qu'on serait en pourparlers, la pluie reviendrait, ramenant sur les assiégeans toutes ses misères, et que d'ailleurs, après quelques nouvelles journées d'attente, l'armée française, épuisée de ressources, ne serait plus en état de vaincre un dernier effort de la défense. Il fut donc répondu au bey que la condition indispensable pour qu'on entrât en rapport avec lui, était la remise de la place entre les mains des Français, et que cette démarche pouvait seule nous arrêter au milieu de nos progrès. Ce fut le premier et dernier essai du bey pour faire reculer sa mauvaise fortune. Soit aveuglement, soit abandon de son avenir à la fatalité, il semblait peu soucieux de clore par un pacte définitif le compte qui se réglait entre lui et sa destinée. Peut-être, égaré par de

fausses inductions, voyait-il plus d'issues pour échapper au dernier coup qu'il ne lui en restait en réalité. Peut-être, au contraire, jugeait-il qu'à la distance où se trouvaient les deux adversaires, l'un de la réussite, l'autre de la défaite, il n'y avait plus moyen de s'entendre. Peut-être enfin, se fiant sur l'exemple de plusieurs expéditions des Français dans d'autres parties de l'Afrique, voulait-il, plutôt que de faire place à une invasion probablement passagère et de lui creuser son lit aux dépens des avantages et des droits acquis, attendre, sans entamer en rien les choses établies, que le flot, après les avoir submergées, les laissât, en se retirant, intactes, fortes et complètes. Déjà à demi vainqueurs, nous ne pouvions pas avoir moins de fierté que notre ennemi à moitié vaincu. On ne pensa plus qu'à l'assaut. Les batteries de Kodiat-Aty tirèrent toute la nuit à intervalles inégaux, pour empêcher les assiégés d'agraver les difficultés que présentait naturellement la brèche, en déblayant son pied, en escarpant son talus, ou en jetant sur son sommet des barricades ou d'autres ouvrages défensifs. Déjà, pendant la nuit précédente, ils avaient établi, en arrière de la crête de la brèche, un couronnement en sacs de laine habilement agencés et maintenus, qui aurait opposé aux assaillans, une fois arrivés sur le rempart, un obstacle sérieux et très résistant, si, pendant la journée suivante, nos projectiles n'avaient balayé tout ce terrain. Vers 3 heures du matin, deux officiers allèrent reconnaître la brèche. C'était le capitaine Boutault, du génie, et le capitaine Garderens, des Zouaves. Ils s'avancèrent jusqu'au pied du talus. La nuit était claire et transparente; ils furent aperçus et salués d'une vive fusillade; cependant ils accomplirent leur mission sans être atteints, et revinrent sains et saufs après s'être assurés que la brèche était telle que l'avait faite notre artillerie, sans avoir été modifiée par les assiégés au profit de la défense. Mais ils avaient observé que la pente était encore raide et difficile.

Deux heures avant le jour, les colonnes d'attaque se formèrent et allèrent occuper les positions qui leur avaient été désignées. La première s'établit dans la place d'armes, à la droite de la batterie de brèche; la seconde, dans le ravin servant de communication couverte, et la troisième, derrière le grand bâtiment en ruines sur le bord de la rivière. A 4 heures du matin, le général en chef, le duc de Nemours et les états-majors arrivèrent à la batterie de brèche. Le feu de cette batterie recommença, dirigé sur la brèche même, pour en remuer les décombres, les étendre, et augmenter la base de la pente. Les autres pièces tirèrent activement sur toutes les parties du rempart, dont les défenses pouvaient prendre en flanc les troupes allant à l'assaut, dans leur trajet de la batterie à la brèche. Le jour parut pur et radieux; à peine levé, le soleil était ardent, l'air était chaud; c'était un vrai ciel de combat. Vers 6 heures, et avant qu'aucun mouvement extraordinaire, de notre côté, n'eût trahi les préparatifs de l'assaut, une singulière agitation se manifesta parmi les ennemis. Ceux de la ville couvraient, à flots pressés et tumultueux, les talus qui surmontent les escarpemens du sud; ils paraissaient rassemblés par un sentiment d'attente inquiète, comme la foule qui accourt

sur le rivage aux approches d'une tempête. D'autres, sortis de la place par les poternes et les issues cachées, cherchaient, par des essais d'attaque mal assurés et comme désespérant d'eux-mêmes, à faire diversion du côté de Kodiat-Aty, et à s'approcher du flanc gauche de la batterie de brèche, qui la veille se trouvait à découvert. Mais pendant la nuit on avait prolongé, de ce côté, la place d'armes, tâche exécutée, au grand péril des travailleurs, par des soldats du génie et des Zouaves. Sans doute, les défenseurs, sans se rendre compte de l'imminence du danger qui déjà planait sur eux, sentaient que le nœud des évènemens ne pouvait pas se serrer davantage, allait d'un instant à l'autre se rompre et éclater, et ils s'abandonnaient à cette activité incertaine et flottante, à cette exaspération s'épuisant sur elle-même, sans énergie efficace, sans conscience de résultats possibles, qui s'emparent des masses impuissantes à surmonter leur mauvaise fortune, et trop stupides, plutôt que trop fières, pour s'y soumettre.

Il était sept heures, tout était prêt; le colonel Lamoricière et les premières compagnies des Zouaves se tenaient collés contre l'épaulement de la batterie de brèche, la tête de la colonne appuyée à l'ouverture qu'on avait ménagée dans le parapet. Le duc de Nemours, qui, dès l'origine, avait été nommé commandant du siége, donne, d'après l'ordre du général en chef, le signal de l'assaut. Aussitôt le colonel Lamoricière et des officiers du génie et de Zouaves, suivis de leurs troupes, sortent rapidement du retranchement avec une sorte d'impétuosité contenue et disciplinée, et se portent au pas de course jusqu'au pied de la brèche. En un instant, malgré la raideur de la pente et les éboulemens des terres et décombres qui manquaient et croulaient, à chaque mouvement, sous les pieds et les mains des assaillans, elle est escaladée, on pourrait dire plutôt à la faveur qu'en dépit des coups de fusil des assiégés; car, dans certaines circonstances, le danger est une aide et non un obstacle. Bientôt le drapeau tricolore, que portait le capitaine Garderens, des Zouaves, est planté sur la crète de la brèche. Dès que les premières têtes des Français s'élançant de la batterie s'étaient montrées en dehors de l'épaulement, le couronnement des remparts avait comme pris feu; une fusillade continue s'était allumée le long de cette ligne, et tout l'espace que nos soldats avaient à parcourir de la batterie à la brèche était incessamment sillonné de balles: bien peu d'hommes cependant furent atteints dans ce trajet. Le pied, la pente et une petite plate-forme au-dessus de la brèche étaient garantis, à droite, des feux de flanc, par un massif de maçonnerie antique, resté debout comme contrefort du rempart moderne, au-dessus duquel il se prolongeait à une assez grande hauteur; c'était, entre deux périls, comme un petit port où les colonnes d'attaque pouvaient se reformer: l'effort, pour gravir le rude talus, s'accomplissait au moins sans d'autres difficultés que celle qu'opposait le terrain. On arrive au sommet de la brèche; là, on trouve quelque chose de plus terrible, de plus sinistre que la présence de l'ennemi; une énigme dévorante, toute prête à engloutir qui ne la devinerait pas; ce sont des constructions incompréhensibles, des enfoncemens qui promettent des passages

et qui n'aboutissent pas, des apparences d'entrée qui n'amènent aucune issue, des rentrans et des saillans embrouillés comme à plaisir, des semblans de maisons dont on ne sait où prendre le sens, où prendre la face, et, pour ainsi dire, un mirage périlleux qui offre l'image décevante d'un angle de ville, et où l'on ne peut rien saisir de ce qui constitue une ville réelle. Mais les balles de l'ennemi connaissent la route; elles arrivent sans qu'on sache par où elles passent; elles frappent sans qu'on puisse leur répondre. Enfin, après avoir bien fouillé le terrain, la compagnie à laquelle avait été assigné le rôle d'opérer sur la droite, ayant traversé un petit plateau formé de décombres amoncelés, aperçoit au-dessous d'elle, et au pied du grand édifice orné d'une arcature qu'on remarquait de Kodiat-Aty, une des batteries non casematées du rempart, dont les canonniers restent fermes et prêts à défendre leurs pièces. D'après l'ordre de leur commandant, le capitaine Sanzai, tué quelques instans après, les Zouaves, sans tirer un seul coup de fusil, se précipitent à la baïonnette sur l'ennemi, malgré la décharge terrible que celui-ci fait, presque à bout portant, de derrière un ressaut de terrain qui le protégeait, et malgré le feu bien nourri qui part des créneaux pratiqués dans la grande maison. Plusieurs Zouaves sont tués ou blessés, et le lieutenant de la compagnie a le bras fracassé de trois balles; mais les défenseurs expient chèrement leur audace. Soit qu'étonnés par l'impétuosité de l'attaque, ils n'aient pas le temps de se reconnaître, soit qu'ils eussent résolu de mourir à leur poste, ils ne cherchent pas à fuir et se font tuer tous dans leur batterie. Devant elle, la compagnie victorieuse voit encore des ennemis : plus loin, le long du rempart, dans un terrain inférieur, au-delà de l'angle de l'édifice et près d'une seconde batterie, d'autres canonniers turcs se tiennent postés derrière une barricade qu'ils avaient formée avec une charrette et des affûts brisés, et semblent décidés à soutenir le choc des assaillans. Mais ceux-ci ne se laissent pas emporter par l'entraînement de leur succès et de leurs périls récens dans le piége qui leur est offert; s'ils s'engagent plus avant dans cette voie, ils vont être pris en flanc et à dos par les feux du grand bâtiment; ils le sentent, et, retournant sur leurs pas, ils vont chercher à pénétrer dans la maison pour en débusquer les défenseurs, et assurer ainsi leurs derrières avant de continuer à poursuivre l'ennemi de poste en poste dans la direction qui leur était indiquée. En effet, revenus à leur point de départ, ils finissent par découvrir, derrière des débris qui l'encombraient, l'entrée de ce vaste poste dont la prise était devenue nécessaire. La porte est enfoncée, quelques Arabes sont tués en se défendant, d'autres en fuyant; mais le plus grand nombre, sans résister, s'échappe on ne sait par quelles issues. Maîtres de ces grandes constructions, qui se trouvaient être des magasins à grains, les Zouaves et les soldats du génie ne s'amusent pas à combattre de loin les hommes de la barricade, que des créneaux nouvellement conquis ils pouvaient prendre de flanc et en écharpe; ils descendent par plusieurs fenêtres, à l'aide d'échelles qu'on avait fait apporter, et marchent droit sur l'ennemi, la baïonnette en avant. Celui-ci, voyant sa position tournée, se montre moins résolu à mourir fièrement que

ne l'avaient été les canonniers de la première batterie. Quelques-uns se font tuer en combattant ; mais la plupart se dérobent par les faux-fuyans : ce fut la dernière résistance de front qu'eut à essuyer la colonne de droite. Après ce second succès, les sapeurs du génie et les soldats de différentes armes qui suivent cette veine, cheminent avec de grandes difficultés, perçant des pans de muraille, se créant avec la hache des communications plutôt qu'ils n'en trouvent, et recevant des coups de fusil sans pouvoir en rendre ; mais ils ne rencontrent plus l'ennemi pour leur barrer le chemin et les forcer à lui passer sur le corps. Ils venaient de parvenir à la première porte à droite de la brèche et s'apprêtaient à l'ouvrir quand les hostilités cessèrent.

C'est en face de la colonne du centre qu'étaient le nœud des difficultés et le principal foyer de la résistance et du péril : le colonel Lamoricière dirigeait plus spécialement cette attaque. On fut long-temps à s'agiter dans l'étroit espace que nos boulets avaient déblayé au haut de la brèche, sans comprendre quelle communication pouvait exister, sur ce point, entre le terre-plein du rempart et l'intérieur de la ville. Le canon avait créé un terrain factice de terres remuées et de décombres qui, se superposant au sol primitif, avait envahi les issues, obstrué les portes, et défiguré entièrement l'état des localités; la direction des balles semblait indiquer que les toits étaient leurs points de départ. Le colonel Lamoricière fait aussitôt apporter des échelles, et, montant sur la toiture d'une maison dont nous occupions le pied, il dispose au-dessus des combats de terre ferme comme une couche supérieure de combats aériens. Le capitaine Sanzai, arrivant pour remplacer le colonel dans cette organisation, reçoit une balle mortelle. Après avoir sondé plusieurs couloirs qui paraissent des amorces de rues, mais qui n'aboutissent point, on finit par en rencontrer un qui, s'élargissant au bout de quelques pas, présente des caractères d'importance et de destination ultérieure. Des deux côtés sont pratiqués de ces enfoncemens carrés qui, dans les villes d'Afrique et d'Orient, servent de boutiques : la plupart sont à moitié fermés par des planches et des espèces de volets. On entre dans ce passage ; mais à peine quelques soldats y sont-ils engagés, qu'une double décharge, partant de ces niches de droite et de gauche, avertit qu'elles servent de lieux d'embuscade à l'ennemi. Mais celui-ci, qui avait cru arrêter par sa fusillade la marche des assaillans, les voyant arriver droit sur lui la baïonnette en avant, et n'ayant plus d'autre défense que son yatagan, depuis qu'il s'était dégarni de son feu, se précipite hors de ces trous sans issues qui, au lieu d'être des abris pour lui, devenaient des piéges. Plusieurs de ces fuyards sont tués ; d'autres échappent et disparaissent comme s'ils eussent pu s'enfoncer en terre ou percer les murs. On avance, et, après avoir fait quelques pas, on se trouve en face d'une porte; une arche de maçonnerie traversait la ruelle, et de solides battans en bois ferré en fermaient le passage. Rien n'avait fait soupçonner l'existence de cet obstacle, dont on s'explique difficilement le but ; il paraît qu'une ligne continue de maisons, régnant le long et en dedans de la muraille, était considérée comme une seconde enceinte qui, par cette porte, se mettait en rapport avec

le rempart ou s'en isolait. En frappant à coups de hache et de crosse de fusil les battans, on reconnaît qu'ils ne sont pas fixés par des fermetures permanentes, et que, maintenus seulement par des étais mobiles, ils étaient destinés à donner facilement passage aux défenseurs, soit pour la retraite, soit pour un mouvement offensif. Cependant, comme on craint l'impuissance des moyens qu'on a d'abord employés pour forcer ce passage, on fait approcher des sacs de poudre, dont plusieurs soldats du génie avaient été chargés pour de semblables circonstances; mais, avant d'être forcé de recourir à cette ressource extrême, on parvient à entr'ouvrir un des battans. Les Arabes, réunis à flots pressés dans la rue, en arrière de la porte, guettaient ce moment et tenaient leurs armes prêtes; dès qu'ils voient jour à tirer, ils font une décharge générale, et font pleuvoir les balles dans notre colonne. Le capitaine du génie Leblanc a la cuisse fracassée d'un coup de feu qui fut mortel, et plusieurs soldats sont atteints. Alors le capitaine Desmoyen, des Zouaves, se précipite sur le battant pour le refermer, et, pendant qu'il fait effort sur cette masse, il est frappé, dans la gorge, d'une balle qui le jette blessé mortellement, mais respirant encore, sous le coup d'autres périls plus terribles, au milieu desquels il succomba bientôt.

A quelques pas en arrière de cette scène s'en passait une marquée d'un caractère plus lugubre. Un petit bâtiment en saillie, dont le pied avait été miné par les boulets, resserrait un étroit passage tout engorgé d'une foule de soldats. Soit par l'effet de l'ébranlement qu'occasionnaient les mouvemens tumultueux et irréguliers de la troupe, soit par suite d'une machination de l'ennemi et d'une pression qu'il aurait volontairement exercée par derrière sur ce pan de maçonnerie, toute une face du mur ruiné s'écroula. Cette calamité frappa surtout les troupes du 2e léger : plusieurs hommes furent blessés ou entièrement ensevelis. Le chef de bataillon Sérigny, pris sous les décombres jusqu'à la poitrine, vécut encore quelques instans dans une agonie désespérée, implorant à cris étouffés un secours qu'on n'eut pas le temps de lui donner, s'épuisant douloureusement en efforts impuissans pour remuer la masse sous laquelle il périssait, et sentant tout ce qui restait d'entier dans son corps se briser peu à peu.

A peine cet accident venait-il de s'accomplir, qu'un autre encore plus terrible éclata. Le feu des tirailleurs placés sur les toits et peut-être la crainte d'une attaque à l'arme blanche avaient dissipé la multitude d'ennemis ramassés d'abord dans la rue en arrière de la porte. On put bientôt songer à dépasser cet obstacle et à s'avancer dans la direction centrale; et déjà, pour éclairer et assurer les voies, le colonel Lamoricière venait de lancer en avant un peloton du 2e bataillon d'Afrique. Tout à coup ceux qui étaient sur le théâtre de ces événemens sentent comme tout leur être s'écrouler. Ils sont étreints et frappés si rudement dans tous leurs sens à la fois, qu'ils n'ont pas conscience de ce qu'ils éprouvent; la vie, un instant, est comme anéantie en eux. Quand ils ressaisissent quelque connaissance, il leur semble qu'ils enfoncent dans un abîme; la nuit s'est faite autour d'eux, l'air leur manque, leurs

membres ne sont pas libres, et quelque chose d'épais, de presque solide et de brûlant les enveloppe et les serre. Beaucoup ne sortent de ce premier étourdissement qu'avec des douleurs aiguës; le feu dévore leurs chairs; le feu attaché à leurs habits les suit et les ronge : s'ils veulent faire un effort avec leurs mains, ils trouvent leurs mains brûlées; si, reconnaissant que le jour renaît et augmente autour d'eux, ils cherchent à distinguer où ils sont et ce qui les environne, ils s'aperçoivent que leurs yeux ne voient plus ou ne voient qu'à travers un nuage. Plusieurs ne font que passer des angoisses de la première secousse à celles de l'agonie. Quelques-uns, dépouillés de leurs vêtemens, dépouillés presque entièrement de leur peau, sont pareils à des écorchés; d'autres sont dans le délire; tous s'agitent au hasard et avec des clameurs inarticulées. Cependant les premiers mots qui se font entendre distinctement sont ceux : en avant! à la baïonnette! prononcés d'abord par les plus valides, répétés ensuite comme d'instinct par ceux même qui n'en comprennent plus le sens. Une explosion venait d'avoir lieu. Le premier et principal centre de cette explosion paraît avoir été auprès de la porte; mais, à en juger par l'étendue du terrain bouleversé et par le nombre d'accidens semblables qui se reproduisirent autour de différens points assez distans les uns des autres, on peut croire qu'il s'alluma dans une succession rapide plusieurs foyers. Probablement les assiégés avaient, auprès du lieu où se trouvait la tête de notre colonne, un magasin à poudre, auquel le feu prit par hasard, plutôt qu'en exécution d'un dessein prémédité de l'ennemi. Lorsque l'air fut en conflagration, les sacs à poudre que portaient sur leur dos plusieurs soldats du génie, durent s'enflammer et multiplier les explosions. Les cartouchières des soldats devinrent aussi, sur une foule de points, des centres ignés, dont les irradiations, se croisant et se heurtant dans tous les sens, remplirent de feu et de scènes horribles tout ce grand cercle de calamités. Sous tant de chocs, sous l'action de tant de forces divergentes, le sol avait été remué et s'était creusé; la terre en avait été arrachée et s'était élevée en tourbillons dans l'air; des pans de murs s'étaient renversés; l'atmosphère s'était comme solidifiée; on ne respirait que du sable et une poussière de débris; le feu semblait pénétrer par la bouche, par les narines, par les yeux, par tous les pores. Il y eut quelques momens de confusion; on ne savait où était le péril : en voulant le fuir, ceux qui étaient hors de sa sphère d'action venaient s'y jeter, et d'autres qui auraient pu y échapper s'en laissaient atteindre, croyant que tout terrain était miné, que toute muraille allait s'abîmer sur eux, et que se mouvoir c'était se jeter au-devant de la mort. Les assiégés qu'on venait d'écarter des lieux les plus voisins du cratère de cette éruption, eurent moins à en souffrir, et, profitant du trouble dans lequel les assaillans étaient restés sous le coup de cette catastrophe, ils revinrent dans la rue qu'ils avaient naguère abandonnée, lâchèrent plusieurs bordées de tromblons et d'autres armes à feu sur les groupes à demi brûlés et à demi terrassés par l'explosion, qui étaient entassés autour de la porte, et, après avoir ainsi achevé de briser ce qui était encore assez entier, assez consistant pour se défendre, ils s'ap-

prochèrent et hachèrent à coups de yatagan tout ce qui respirait encore, et jusqu'aux cadavres.

Cependant, une fois le premier instant d'étonnement passé, et dès que le voile épais de fumée et de poussière qui dérobait le jour se fut un peu abaissé, ceux qui étaient en état de se soutenir et de se servir de leurs armes, quoique bien peu d'entre eux fussent intacts, se portèrent d'eux-mêmes aux postes qu'il était le plus important d'occuper. La seconde colonne d'assaut fut envoyée pour appuyer la première, dès que celle-ci, s'étant creusé un sillon dans la ville, se fut écoulée, laissant la brèche libre et dégagée. Le colonel Combes arrivait avec les compagnies du 47e et de la légion étrangère, presque au moment où ce sinistre venait d'avoir lieu; il prit le commandement que le colonel Lamoricière, blessé et privé de la vue dans l'explosion, avait, depuis quelques instans, cessé d'exercer; et, après avoir reconnu l'état des choses et disposé une partie de ses hommes de manière à assurer la conservation de ce qui était acquis, il songea à agrandir le rayon d'occupation. Les ennemis, revenus de leur premier élan d'audace à mesure que nous avions secoué la poussière des décombres, s'étaient retirés un peu en arrière, mais sans sortir de la rue par laquelle nous voulions nous ouvrir un passage. Ils s'étaient embusqués presque en face de la porte, derrière un amas de débris et de cadavres qui formaient une espèce de barricade; de là ils faisaient un feu meurtrier, et il devenait nécessaire de les expulser au plus tôt de cette position par un coup de vigueur. Le colonel Combes ordonne à une compagnie de son régiment d'enlever cette barrière, en promettant la croix au premier qui la franchira. La compagnie se précipite contre le retranchement, et déjà le lieutenant s'élançait par-dessus, lorsqu'il tombe sous une décharge générale des ennemis. Cependant cet officier n'était pas atteint; ayant trébuché contre un obstacle, il avait plongé au-dessous de la direction des balles, et ceux qui étaient un peu en arrière et debout essuyèrent le feu. Le capitaine fut frappé mortellement, et plusieurs soldats furent tués ou blessés. Ce fut à peu près en ce moment que le colonel Combes, qui veillait sur l'opération, fut atteint coup sur coup de deux balles, dont l'une avait frappé en plein dans la poitrine. Après s'être assuré de la réussite complète du mouvement qu'il avait ordonné, il se retira lentement du champ de bataille, et seul, calme et froid, il regagna la batterie de brèche, rendit compte au général en chef de la situation des affaires dans la ville, et ajouta quelques simples paroles, indiquant qu'il se sentait blessé mortellement. A le voir si ferme dans sa démarche, si naturel dans son attitude et ses paroles, on n'aurait jamais supposé que ce fût là un homme quittant un lieu de carnage pour aller mourir. Il y avait dans cette scène quelque chose de la gravité, de la fierté sereine, de la beauté austère des trépas antiques, moins la solennité théâtrale.

A mesure que de la batterie de brèche on observait que la colonne des troupes déjà entrées dans la ville diminuait de longueur et disparaissait des lieux qui étaient en vue, on envoyait des troupes nouvelles, par fractions peu considérables, afin qu'elles pussent remplir les vides qui se formaient

et fournir aux exigences successives de la position, mais sans gêner les mouvemens ni encombrer le théâtre de l'action. La troisième colonne, sous les ordres du colonel du 17e léger, était déjà tout entière dans la place, et cependant le cercle des opérations n'avait encore acquis qu'une extension médiocre. La disparition des deux chefs, le colonel Lamoricière et le colonel Combes, qui les premiers avaient conduit le mouvement, avait laissé le commandement flottant et incertain. Les soldats, ne voyant aucun but qui leur fût désigné, aucune direction qui leur fût positivement indiquée, toujours audacieux à braver le péril, mais irrésolus sur la manière de l'attaquer et de le faire reculer, s'exposaient beaucoup et avançaient peu, et perdaient du temps à se faire tuer. A gauche de la rue dont on faisait la grande ligne d'attaque, débouchait une rue transversale par laquelle arrivait sur le flanc gauche des assaillans un feu terrible. On s'opiniâtra long-temps à opposer sur ce point les coups de fusil aux coups de fusil; mais dans cette lutte on ne pouvait parvenir à prendre le dessus sur un ennemi qui ne tirait qu'abrité par les murs des maisons ou par des saillies de bâtimens. Cependant la position sur laquelle il semblait posé si solidement, était minée sourdement et allait manquer sous lui. Une compagnie de Zouaves, appuyée de sapeurs du génie, avait abandonné la guerre des rues, qui est périlleuse et infructueuse pour l'assaillant, et avait commencé à faire la guerre de maisons, où les avantages sont à peu près égaux pour les deux partis. Une autre compagnie du même corps, se jetant absolument à gauche tout en débouchant de la brèche, avait poussé une attaque entièrement symétrique à celle qui avait été, dès le commencement, dirigée contre les batteries de la droite. Elle avait aussi trouvé des canonniers turcs qui s'étaient défendus jusqu'à la mort, dans une batterie casematée. De là elle avait cheminé lentement, péniblement, et souvent comme à l'aveugle, par des ruelles, des cours de maisons, des communications secrètes; fréquemment le fil de la direction se perdait, et, pour le retrouver, il fallait percer des murs et briser des portes à coups de hache et de crosse de fusil, conquérir le passage sur des obstacles de nature inerte. Mais une fois que l'on eut effrayé la défense de ce côté, en lui faisant si chèrement expier ses efforts à la batterie, elle ne se montra plus, sur toute cette route, que timide et incertaine, soit que les ennemis craignissent, en s'attardant sur la circonférence, de se trouver serrés entre les différentes lignes de Français qui se raméfiaient dans la ville, soit que les plus résolus et les plus vaillans s'étant concentrés vers le cœur, il ne fût plus resté aux extrémités que les parties de la population les moins chaleureuses, les moins vives et les moins consistantes.

En s'avançant ainsi sans trop s'écarter du rempart, les Zouaves gagnaient, sans la connaissance des lieux et sous la seule influence de leur heureuse inspiration, la rue qui conduit à la Casbah, une des grandes voies de communication de la ville, celle qui passe par tous les points culminans de la position, la vraie route stratégique à travers ce pays ennemi. S'il leur avait été donné quelques instans de plus avant que les habitans ne cessassent les

hostilités, ils allaient prendre à revers les assiégés dans tous les postes où ceux-ci tenaient tête à notre attaque centrale, et, les menaçant de leur couper la retraite, ils jetaient parmi eux l'épouvante et leur ôtaient toute force pour résister plus long-temps.

Enfin, une troisième compagnie de Zouaves, prenant une direction intermédiaire entre le rempart et la rue centrale, pénétrait de maison en maison, et contribuait à éteindre ou à éloigner le feu de l'ennemi sur la gauche de la grande attaque. Elle arriva ainsi à un vaste magasin à grains, où elle rencontra une résistance assez vive. L'opiniâtreté avec laquelle ce bâtiment était défendu fit supposer qu'il y avait près de là quelque centre d'action. En effet, après être entré de vive force dans ce poste, en passant sur le corps de plusieurs Turcs et Kabaïles, qui se firent tuer, on parvint, par des passages intérieurs et des escaliers de communication, à la porte d'une maison d'où s'échappait un bruit de voix et de pas annonçant qu'elle était fortement occupée; et une saisissante odeur de parfums indiquait que c'était là sans doute l'habitation d'un personnage opulent et distingué. On ouvrit la porte, et avant qu'on n'eût eu le temps de reconnaître que toutes les galeries de l'étage supérieur étaient garnies de canons de fusil braqués sur l'entrée, il se fit une grande décharge de toutes ces armes. Le capitaine de la compagnie était en tête de la colonne entre un sous-officier et un soldat; ceux-ci furent l'un tué et l'autre blessé, le capitaine seul ne fut pas atteint. Il referma la porte et la fit percer de trous, dont on se servit comme de créneaux pour tirer sur les défenseurs de la cour intérieure. Lorsqu'on remarqua que leurs rangs étaient éclaircis et leur résolution ébranlée par les balles, on fit irruption dans la maison. La plupart des ennemis s'échappaient; quelques-uns seulement se battirent jusqu'au dernier moment et périrent les armes à la main. Ceux-ci paraissaient être des serviteurs de la maison, et ils étaient chargés d'or, qu'ils venaient de puiser sans doute au trésor du propriétaire. Une femme même, une négresse dévouée à ses maîtres, gisait parmi les cadavres, tuée d'un coup de feu, et encore armée d'un yatagan et d'un pistolet. On trouva dans un coin des appartemens un petit coffret plein d'or, que probablement on venait de tirer de sa cachette, et qu'on se disposait à emporter sous bonne escorte, lorsqu'on avait été surpris par l'attaque. Cette habitation était celle de Ben-Aïssa, le lieutenant du bey Achmet. Lorsque les vainqueurs l'eurent fouillée et reconnue, ils s'aperçurent qu'elle longeait, par une de ses faces, une rue pleine de combattans indigènes. C'était cette rue même d'où partait le feu si bien nourri, qui, arrivant sur la grande ligne d'opérations, y arrêtait la colonne des assaillans. Comme le foyer de cette fusillade était en arrière de la maison dont les Zouaves venaient de s'emparer, ceux-ci pratiquèrent une ouverture dans le mur de l'étage supérieur du côté de la rue, et, jetant par là les meubles, les coussins, les tapis, les cadavres qui se trouvaient dans les appartemens, ils formèrent, par cet amoncellement, entre les tirailleurs ennemis et la tête de notre colonne principale, une espèce de barrière par laquelle fut intercepté ce feu si incommode. Notre mouvement central

put donc reprendre son cours. Comme à peu de distance au-delà du point où le temps d'arrêt avait été marqué se trouvait une intersection de plusieurs rues divergentes, il allait devenir possible de faire rayonner plus librement nos forces dans différentes directions, de manière à couper et recouper les lignes de l'ennemi, et d'étendre et de nouer le réseau d'opérations sous lequel la défense tout entière devait être serrée et étouffée. Ce fut sans doute l'imminence de ce résultat qui amena bientôt les habitans à cesser les hostilités.

Cependant le général en chef, voulant donner à l'attaque plus d'unité, ordonna au général Rulhières d'aller prendre le commandement des troupes qui se trouvaient dans la place. Lorsque ce général fut entré dans la ville, il reconnut que la distance à laquelle les ennemis s'étaient maintenus était encore d'un rayon bien court, puisque leurs balles arrivaient à quelques pas de la place où l'explosion avait eu lieu. Après s'être assuré que l'on pouvait déjà décrire un grand circuit par la droite, mais que ce moyen de tourner l'ennemi serait lent et peu efficace, parce que toute cette partie de la ville avait été presque abandonnée par les habitans armés, il se porta en avant pour dépasser la première rue de gauche, dont le feu avait jusque-là marqué la limite du mouvement central. Son intention était de se rabattre ensuite vers la gauche pour gagner la zône la plus élevée de la ville, et prendre ainsi les défenseurs dans un demi-cercle d'attaque; mais il n'eut pas le temps d'exécuter son projet. Il arrivait à hauteur des tirailleurs les plus avancés, lorsqu'il vit venir vers lui un Maure ayant à la main une feuille de papier écrite : c'était un homme que députait le pouvoir municipal de la ville, pour demander que l'on arrêtât les hostilités. Le général fit cesser le feu et conduire l'envoyé au général en chef. Celui-ci, après avoir pris connaissance de la lettre par laquelle les grands de la cité, rejetant la responsabilité de la défense sur les Kabaïles et les étrangers soldés, suppliaient que l'on acceptât leur soumission, donna une réponse favorable, et fit prévenir le général Rulhières de prendre possession de la ville. Ce général se dirigea aussitôt vers la Casbah, afin d'occuper ce poste important, s'il était libre, ou de s'en emparer par la force, si quelques Turcs ou Kabaïles de la garnison de la ville avaient songé à s'y renfermer et à s'y défendre comme dans une citadelle, malgré la reddition des habitans. En entrant dans cette enceinte, on la crut d'abord déserte; mais en avançant à travers les constructions dont elle était encombrée, vers le bord des précipices qui l'entourent du côté extérieur, on aperçut les derniers défenseurs, ceux qui ne voulaient point accepter le bénéfice de l'aveu de leur défaite, s'enfonçant dans les ravins à pic, la seule voie qui s'ouvrît désormais à leur retraite. Quelques-uns, avant de disparaître dans ces profondeurs, se retournaient encore pour décharger leurs fusils sur les premiers Français qui se montraient à portée.

Quand on fut tout-à-fait au-dessus de ces abîmes, en y plongeant le regard, on découvrit un affreux spectacle. Un talus extrêmement rapide retombe du terre-plein de la Casbah sur une muraille de rochers verticaux, dont la base pose sur un massif de pierres aiguës et tranchantes. Au pied de cette muraille,

sur ce sol de granit, gisaient brisés et sanglans des corps d'hommes, de femmes, d'enfans. Ils étaient entassés les uns sur les autres, et à leurs teintes sombres et livides, à la manière dont ils étaient jetés par masses flasques et informes, on pouvait les prendre d'abord pour des amas de haillons. Mais quelque mouvement qui trahissait encore la vie vint bientôt révéler l'horrible vérité. On finit par distinguer des bras, des jambes qui s'agitaient, et des agonisans qui frémissaient dans leurs dernières convulsions. Des cordes rompues, attachées aux pitons supérieurs des rochers, où on les voyait encore pendantes, expliquèrent cette effrayante énigme : réveillée de la sécurité dans laquelle elle avait dormi jusqu'au dernier moment pour tomber dans les angoisses de l'épouvante, la population s'était précipitée vers les parties de la ville qui étaient à l'abri de nos coups, afin de s'y frayer un chemin vers la campagne. Ces malheureux, dans leur vertige, n'avaient pas compté sur un ennemi plus cruel et plus inexorable que ne pouvaient l'être les Français vainqueurs, sur la fatalité de ces lieux infranchissables, qu'on ne peut fouler impunément. Quelques sentiers, tracés par les chèvres et par des pâtres kabaïles, existent bien dans différentes directions ; mais la foule s'était lancée au hasard à travers ces pentes, sur lesquelles on ne peut plus s'arrêter : les premiers flots arrivant au bord de la cataracte, poussés par ceux qui suivaient, et ne pouvant les faire refluer, ni les contenir, roulèrent dans l'abîme, et il se forma une effrayante cascade humaine. Quand la presse eut été diminuée par la mort, ceux des fuyards qui avaient échappé à ce premier danger crurent trouver un moyen de continuer leur route périlleuse en se laissant glisser le long de cordes fixées aux rochers ; mais, soit inhabileté ou précipitation à exécuter cette manœuvre, soit que les cordes se rompissent, les mêmes résultats se reproduisirent par d'autres causes, et il y eut encore une longue série de chutes mortelles.

Après avoir mis un poste à la Casbah, le général Rulhières se rendit chez le scheik de la ville, afin de s'assurer du concours des principaux habitans pour le maintien de l'ordre, et de se faire indiquer les grands établissemens publics et les magasins appartenant à l'état. Il parcourut ensuite les rues, rassemblant en troupe les soldats qui commençaient à se répandre sans ordre de tous côtés, et posant des corps-de-garde à tous les points importans. On était maître de Constantine, et deux ou trois heures après le moment auquel la soumission avait été faite, le général en chef et le duc de Nemours entrèrent dans la ville et allèrent occuper le palais du bey Achmet.

Ce fut un étrange et effrayant spectacle que celui de la brèche pour ceux qui, arrivant du dehors, tombaient sans préparation devant ce tableau : c'était comme une scène d'enfer, avec des traits tellement saisissans, que, sous cette impression, l'esprit, dans son ébranlement, se persuadait quelquefois qu'il créait, lorsqu'il ne faisait que percevoir ; car il y a des horreurs si en dehors de toutes les données de l'expérience, qu'il est plus facile de les regarder comme des monstruosités enfantées par l'imagination que comme des objets offerts par la réalité. A mesure que, montant par la brèche, on approchait

du sommet, il semblait qu'une atmosphère chaude, épaisse, plombée, s'abaissait et peu à peu remplissait entièrement l'espace. Arrivé sur le rempart, on ne respirait plus l'air des vivans; c'était une vapeur suffocante, pareille à celle qui s'échapperait de tombeaux ouverts, comme une poussière d'ossemens brûlés. En avançant encore, on apercevait des têtes et des bras sortant de dessous un monceau de terres et de décombres, là où quelques-uns avaient péri sous les ruines d'une maison écroulée; plus loin, on trouvait un chaos de corps entassés les uns sur les autres, brûlés, noircis, mutilés, d'Arabes et de Français, de morts et d'agonisans. Il y avait des blessés qui étaient encore engagés sous des cadavres ou à demi enfoncés dans les excavations que l'explosion avait ouvertes sous leurs pas. On en voyait dont la couleur naturelle avait entièrement disparu sous la teinte que leur avaient imprimée le feu et la poudre, d'autres que leurs vêtemens entièrement consumés avaient laissés à nu. De plusieurs il ne restait que quelque chose qui n'a pas de nom, un je ne sais quoi noir, affaissé, racorni, presque réduit en charbon, avec une surface en lambeaux, et à laquelle le sang arrivait par tous les pores, mais sans pouvoir couler; et de ces petites masses informes sortaient des cris, des gémissemens, des sons lamentables, des souffles, qui glaçaient d'effroi. Ce que les oreilles entendaient, ce que les yeux voyaient, ce que les narines respiraient, ne peut se rendre dans aucune langue.

Pendant que l'assaut se livrait, et même avant qu'il ne commençât et dès les premières clartés du matin, un mouvement extraordinaire d'émigration s'était manifesté autour de la place. De Kodiat-Aty, on voyait la foule inonder les talus suspendus entre la ville et les précipices, et bouillonner dans cet espace, soumise à des flux et reflux qu'occasionnaient sans doute les difficultés et les désastres de la fuite. Le rebord de la profonde vallée du Rummel dérobait la scène qui se passait au-dessous de la crête des rochers verticaux; on perdait de vue le cours des fluctuations de toute cette multitude, mais on le retrouvait plus loin, lorsqu'il sortait du ravin pour se raméfier en mille directions, le long des pentes que couronnait le camp du bey Achmet. C'est vers ce centre que convergeaient toutes les longues files d'hommes armés et désarmés, de vieillards, de femmes et d'enfans, et tous les groupes qui, entre les principales lignes de communication, fourmillaient à travers champs. Deux pièces de montagne, amenées sur la lisière supérieure du front de Kodiat-Aty, lancèrent quelques obus au milieu de cette nappe mouvante de têtes et de bournous, qui recouvrait les abords de la ville les plus rapprochés de nos positions. Les frémissemens qui suivaient la chute de chaque projectile, indiquaient quels cruels effets il avait produits. Mais à mesure que les progrès de l'assaut se développaient, les coups de nos pièces se ralentirent, comme si, le succès une fois assuré, on eût craint d'écraser un ennemi vaincu.

Dès qu'on eut reconnu les principaux édifices de Constantine, on en choisit un pour y établir l'ambulance; aussitôt après la cessation des hostilités, les blessés avaient été ramassés partout où ils étaient tombés, arrachés de dessous les morts ou les décombres, et déposés à une des portes de la ville.

Dès que leur nouvel asile fut déblayé de ce qui l'encombrait et garni de matelas, que les habitations voisines fournissaient en grande abondance, ils y furent transportés. En même temps, on avait placé des postes devant tous les magasins de l'état, de peur que le gaspillage et le désordre ne s'attachassent, comme un ver rongeur, à ces dépôts, dont dépendaient, sous beaucoup de rapports, les déterminations à prendre sur le sort de notre conquête. Une partie des troupes fut introduite dans la ville, tandis que le reste continua à occuper les anciennes positions. Les soldats logés dans l'intérieur et ceux du dehors, lorsqu'ils pénétraient par les faux-fuyans et les sentiers escarpés dans la Capoue qui leur était interdite, parcouraient avec une étonnante verve d'activité toutes les habitations restées ouvertes, et dont la plupart étaient abandonnées, enlevant les couvertures, les tapis, les matelas et les objets d'habillement, qui leur tombaient sous la main. Beaucoup d'officiers déployèrent, à cette occasion, un grand luxe de sainte indignation et d'austère stoïcisme, gourmandant, avec un emportement plus fondé en motifs généraux qu'en raisons actuelles, de pauvres soldats qui, après de rudes privations, voyaient à leur portée des élémens de bien-être, et croyaient pouvoir en profiter. Ceux-ci, en effet, se croyaient absolument dans leur droit, lorsqu'ils travaillaient à se pourvoir contre les intempéries de la saison et les incommodités du bivouac aux dépens du luxe d'un ennemi qui était tombé d'épuisement, plutôt qu'il ne s'était rendu, pour éviter aux deux partis les calamités extrêmes, et qui n'avait tendu le rameau de paix à ses adversaires que tout baigné de leur sang. Dès le matin du troisième jour de l'occupation, l'ordre était rétabli. Les soldats, casernés dans les rues qui avaient été régulièrement assignées aux divers corps, s'occupaient à nettoyer leurs armes et leurs vêtemens, comme dans les cours des quartiers d'Europe. La population, d'abord fort appauvrie en nombre par la fuite des cinq ou six mille individus que la crainte de nos armes avait successivement détachés de son sein, se reformait déjà, et s'arrondissait par les rentrées quotidiennes de nombreuses familles. On voyait les habitans, dans certaines rues qui leur avaient été plus particulièrement abandonnées, dès le soir même de notre entrée, s'asseoir devant leurs portes avec un calme parfait, et former devant leurs maisons de petits cercles, où, accroupis les uns à côté des autres, ils causaient avec une grave insouciance, comme si aucun évènement extraordinaire ne s'était accompli dans la journée, et qu'ils eussent à se raconter seulement des histoires des temps passés ou des pays lointains, et non des faits encore chauds, dans lesquels ils avaient été acteurs, et dont ils étaient victimes.

Constantine est un grand et triste assemblage de maisons, avec des ruelles tortueuses et infectes, vrai labyrinthe de cloaques et d'égouts. Les habitations, construites à la base en briques mal cuites, et dans la partie supérieure en matériaux de terre séchée au soleil, hautes, couvertes de toits en tuiles noirâtres, pressées les unes contre les autres, avec des étages en saillie

sur le rez-de-chaussée, envahissent la voie publique de leurs angles désordonnés, l'écrasent de leurs encorbellemens, et l'attristent de la teinte sombre de leurs parois. Les coins les plus rians de ce lugubre ensemble, ceux sur lesquels les yeux fatigués peuvent le mieux se reposer, sont les ruines, qui, au moins, procurent un peu d'espace, d'air et de lumière. Ces traces de destruction se rencontrent fréquemment; les unes n'indiquent que la marche du temps, les autres marquent les principales directions qu'avaient affectées nos boulets et nos bombes. Celles qui résultent de la vétusté semblent accuser le présent de décadence, en révélant dans le passé un temps de splendeur inconnue des jours actuels. Plusieurs de ces constructions affaissées sous elles-mêmes conservent encore, dans leurs débris, un certain caractère de supériorité et de prééminence sur toutes celles qui restent debout et entières autour d'elles. Peut-être, il est vrai, doivent-elles moins l'impression qu'elles produisent à leur beauté native qu'au désordre même et aux effets d'ombre et de lumière d'arceaux isolés et de cintres se découpant sur le ciel. Parmi les habitations qui ne sont pas à l'état de ruines, un très grand nombre ne sont que des masures ayant un simple rez-de-chaussée et une petite cour sombre et humide, de forme carrée ou triangulaire; quelques-unes sont régulières et belles, avec deux et même trois étages au-dessus du sol, des colonnes en marbre et quelques reflets de luxe oriental. On y trouve peu de précision dans l'exécution et peu de régularité dans les détails, mais, en revanche, une certaine variété; il n'y a pas, comme à Alger, un type unique de construction servilement calqué d'un bout à l'autre de la ville. Ici, la colonne est tantôt courte et forte, tantôt haute et svelte; d'une maison à l'autre ou même d'un étage à l'autre, dans la même maison, l'ogive s'allonge ou se déprime, ou même fait place au plein-cintre et à la plate-bande. On peut remarquer l'ancien palais des beys avec sa cour longue et étroite, et, sur tout son pourtour, une colonnade soutenue à une grande hauteur par un soubassement plein. Plusieurs mosquées, quoique sans marbres et sans décorations brillantes, se font admirer par la multiplicité de leurs nefs, que séparent les unes des autres des rangées d'arcades ogivales. Mais, s'il est une perle qui brille dans ce fumier, c'est le palais que s'est fait arranger le bey Achmed. Il se compose de quatre cours inégales, rectangulaires, et entourées de galeries pavées en marbre et à ogives soutenues par des colonnes de marbre. Une seule n'a qu'un rez-de-chaussée; les autres ont en outre un étage, plein et nu dans l'une d'elles, ailleurs décoré de galeries à colonnes de marbre. Les deux plus grandes cours encadrent, de leurs riches bordures de portiques, des parterres plantés au hasard d'orangers, de citronniers, de figuiers et de jasmin, avec des vignes enlacées aux arbres et suspendues aux arcades. Une autre cour a son espace intérieur presque entièrement occupé par un grand bassin carré, au milieu duquel, sur un massif à rebord de marbre blanc, s'élève une haute fontaine composée de plusieurs vasques de marbre blanc, qui s'étagent sur des supports de dauphins et de feuillages délicatement sculptés. La

première cour dans laquelle on entre en sortant du vestibule, se lie de trois côtés différens aux trois autres cours par la suppression, dans la longueur des lignes communes, des murs de séparation, qui sont remplacés par des colonnades. Les portiques sur lesquels donnent les appartemens du bey sont doubles et avec double rangée de colonnes, en sorte que, d'un point de vue central et par les échappées qui sont ménagées d'une cour à l'autre, l'œil peut, suivant différentes directions, rencontrer dans un même plan trois et quatre colonnes de file. Pour aider encore l'imagination à se lancer dans un monde d'architecture orientale, l'éclat des couleurs prête sa magie aux lignes des constructions. Les murs sur lesquels se détachent les ogives, et l'épaisseur même des cintres, sont vivement enluminés ou de tableaux représentant les principales villes des empires musulmans, ou de grands entrelacs mêlés de fleurs. Tout ce luxe, il est vrai, est fortement empreint d'un caractère barbare. Il ne faut pas chercher ici la symétrie, le fini précieux, l'élégance d'ornementation et la richesse des détails qui se font remarquer dans les belles habitations d'Alger; mais il sort de tout cet ensemble un prestige d'effets, un parfum d'Orient, sous l'impression desquels l'esprit s'ouvre mille perspectives dorées et rêve des magnificences ineffables, surtout lorsqu'un jour douteux laisse un voile de demi-obscurité sur les médiocrités et les exagérations de la réalité. L'œil qui se promène à perte de vue parmi les colonnes, les ombres qu'elles projettent et les gerbes de lumière adoucie qui s'épanouissent dans les vides, croit apercevoir une clairière dans une forêt de marbre.

Outre ce genre de beautés prévues et amenées par la volonté des hommes, il s'en rencontre d'autres purement pittoresques et fortuites, qui sont sorties comme d'elles-mêmes des hasards ou des nécessités des constructions. Tels sont les nombreux passages voûtés, au moyen desquels les rues se prolongent à travers des massifs de bâtimens. Le chemin qui s'engloutit dans ces antres ténébreux, le jour qui y meurt et renaît, les passans qui glissent comme des ombres dans le clair-obscur, les silhouettes se découpant d'une façon bizarre sur le fond lumineux qu'encadrent les derniers arceaux; tous ces accidens jettent un peu de poésie au milieu d'un ensemble misérable et dépourvu de caractère. Si on veut sortir des pauvretés sous lesquelles on est affaissé, pour s'élever d'un seul regard jusqu'à la représentation d'un grand ordre de choses, on peut encore aller se poser en face d'un des restes de l'antiquité romaine. A l'intersection de deux rues, du sein des constructions arabes s'élancent trois grands arcs romains, formant les trois côtés contigus d'un vaste carré. Non loin de là, un autre cintre, de même dimension, paraît avoir appartenu au même monument. Les premiers, parfaitement simples, ne sont ornés que de la beauté de leurs proportions et de la magnificence de leurs matériaux; le dernier se distingue par une archivolte et par quelques moulures. Par la puissance de leur structure, la hardiesse de leur jet et la majesté calme avec laquelle ils abritent, sous leurs grandes ombres, les masures modernes, ils rappellent des chênes étendant leurs forts bran-

chages sur des groupes de buissons. Quelques pans des murs de la Casbah paraissent être de construction romaine, et une grande partie de cette enceinte est au moins formée d'appareils antiques. Le monument autour duquel se trouvent réunis peut-être le plus de vestiges de la domination des Romains, c'est le pont par lequel la porte inférieure de la ville communique avec le pied du plateau de Mansoura et des hauteurs de Sidi-Messid. Les culées entières sont de l'époque romaine : ce sont quelques rochers posés les uns sur les autres par des mains de géans ; et à côté, pour atteindre à leur hauteur, ont été entassés, par nos pauvres générations, pierres sur pierres, matériaux sur matériaux, étages sur étages. Suivant les exigences de la profondeur variable du ravin, deux et trois rangées d'arcades ogivales, superposées les unes au-dessus des autres, se dressent sur leurs longs et forts jambages pour soutenir la voie du pont au niveau convenable. Enfin un couronnement servant de parapet, qui par son élégance nerveuse rappelle les attiques des palais florentins, termine heureusement l'édifice. Mais ces travaux modernes, malgré leur hardiesse et leur grace réelles, s'effacent et disparaissent en regard des pierres romaines. Dans une des piles du pont sont incrustés deux fragmens de bas-reliefs antiques. Sur l'un sont figurés deux éléphans en présence et comme prêts à s'attaquer ; l'autre, placé au-dessus de celui-ci, représente une femme qui semble descendre du haut des airs. Les supports inférieurs du pont ne plongent pas eux-mêmes dans les eaux du Rummel. Ils ont pour base une voûte naturelle, qui recouvre en cet endroit le lit de la rivière.

Cinq rues principales traversent la ville dans un sens à peu près parallèle au cours du Rummel. La plus élevée suit assez exactement la crête du terrain qu'occupe Constantine ; elle conduit de la porte supérieure à la Casbah. Deux autres partent des abords, l'une de la porte inférieure, l'autre d'une porte intermédiaire, auxquelles elles se rattachent, non directement, mais par des embranchemens tortueux. Une troisième prend naissance à la porte intérieure, auprès de laquelle a eu lieu la grande explosion. A leurs extrémités opposées, elles n'aboutissent pas d'une manière nettement déterminée, mais elles s'embrouillent dans un écheveau emmêlé de petites rues, dont le nœud est auprès de la porte du pont. Presque droites dans une grande partie de leur longueur, et tracées dans un terrain assez uni, elles sont, excepté celle de la Casbah, généralement garnies des deux côtés de ces petites niches carrées, profondes et noires, qui servent de boutiques. Quelquefois des vignes sont suspendues en berceau au-dessus de la voie publique. Les autres rues de la ville, presque toutes perpendiculaires à celles-ci, sont en pente rapide ; elles se jettent dans toutes les directions, se mêlent et se séparent, se perdent et se retrouvent, se resserrent et s'épanouissent, et semblent disposées exprès pour faire le désespoir des marcheurs qui ont un but. Mais ce que l'on ne saurait imaginer, quand on ne l'a pas vu, quand on ne l'a pas senti, c'est l'amas prodigieux de boues, d'immondices et d'odeurs infectes que déploie la

ville entière. On s'étonne de la quantité de fange, de la quantité et de la variété d'infections que peut contenir une cité d'Afrique. Pendant les deux ou trois premiers jours qui suivirent l'entrée des Français, les parties hautes de la ville et les rues un peu ouvertes au jour étaient abandonnées à peu près exclusivement aux Européens. Les indigènes se tenaient loin de la lumière, dans les ruelles détournées et dans les quartiers bas qui longent le ravin du Rummel. Mais peu à peu, reprenant confiance et d'ailleurs augmentant de nombre par la rentrée des fugitifs, ils se détachèrent des lieux enfoncés et revinrent à la surface. La première industrie qu'ils osèrent exercer, parce qu'elle compromettait fort peu leur avoir, fut celle de cafetier. A chaque pas, on trouvait un homme ou un enfant faisant et vendant du café en pleine rue; ensuite on étala des pains, des légumes communs, et on se décida enfin à hasarder de petites bougies, des fruits secs et un peu de sucre brut. Les soldats se jetaient avec une effrayante avidité sur tout ce qui se pouvait manger, quoique les distributions régulières ne leur aient jamais manqué. Ils passaient tout leur temps à chercher et à préparer des alimens, et le feu ne s'éteignait, pour ainsi dire, ni jour ni nuit sous leurs marmites. Ces excès de nourriture, et d'une nourriture souvent malsaine, agissant sur des organisations déjà irritées et affaiblies par les misères du bivouac, durent contribuer beaucoup à développer les maladies inflammatoires qui bientôt éclatèrent dans l'armée.

L'aspect extérieur de Constantine varie beaucoup suivant les points de vue où l'on se place. La face de la ville qui regarde Kodiat-Aty est celle qui a le moins d'originalité. Un massif composé de plusieurs gros bastions carrés, liés entre eux par de lourdes courtines, et de part et d'autre quelques pans de rochers surmontés de murs crénelés, qui fuient et se dérobent bientôt par de nouvelles sinuosités, tel est le seul ensemble que de là on puisse saisir. Ce n'est qu'un masque de fortifications assez vulgaires, derrière lequel la ville se tient presque entièrement cachée. De Mansoura, le rocher de Constantine apparaît comme une large pyramide triangulaire, tronquée par un plan incliné, sur lequel la ville semble comme écrasée. Par l'effet de la déclivité du plateau de Constantine et de sa situation au-dessous du Mansoura, de cette dernière position on n'aperçoit que les toits des maisons, qui paraissent se recouvrir les uns sur les autres comme des écailles, et s'appuyer directement sur le sol. Les édifices les plus hauts brisent seuls de leur élévation verticale cette croûte compacte de tuiles sombres. Les minarets eux-mêmes, excepté deux ou trois qui dépassent la crête du massif, se détachant sur l'horizon libre, se perdent, avec leur teinte généralement d'un rouge terne, dans le fond de toitures sur lequel ils se projettent. Cet aspect est singulièrement triste; cette confusion des plans, et cette couleur cuivrée qui glace tous les objets, donnent l'idée d'une ville long-temps enfouie sous les laves d'un volcan. Mais si du Mansoura on monte sur les hauteurs de Sidi-Messid, à mesure qu'on s'élève, on voit la lourde unité que présentait la ville se diviser, s'étendre et s'animer; l'air glisse et circule autour des objets, la lumière les

colore et les découpe; les maisons naissent, les minarets poussent et vont chercher le ciel. Constantine n'est plus la masse livide et cadavéreuse qu'on apercevait tout à l'heure; c'est un être qui a vie et mouvement.

De ce même mamelon de Sidi-Messid, on peut jeter un coup d'œil général sur la contrée. C'est un pays de hauts plateaux divisés par de nombreuses chaînes de collines et de montagnes. Dans les parties peu éloignées de la ville, les dépressions sont plus marquées et les reliefs plus brusques. Il y a vers l'ouest une plaine médiocrement élevée, courant du sud au nord. Mais au-delà, tout grandit et se simplifie; les régions inférieures disparaissent, et il ne reste en vue que des groupes de sommets, des faisceaux de pitons, une mer dont les vagues sont des montagnes. Rien n'égale la nudité du paysage. C'est à peine si la végétation s'y révèle par quelques points isolés et par quelques minces filets de verdure. Mais quoique la terre manque de tout ce qui lui sert d'ornement et de vêtement, elle est belle par ses former même, par la netteté et la hardiesse simple de ses contours. Quand le ciel est épuré, quand la lumière a cet éclat doux que lui donne l'automne, on découvre, de Sidi-Messid, un spectacle plein de magnificence. La profondeur et la richesse des horizons, la multiplicité des échappées ouvrant des perspectives infinies, l'harmonie des plans et des lignes, tout donne l'idée de la puissance calme et de la force contenue; tout porte le caractère de cette beauté qu'on admire dans l'Hercule au repos.

En contraste avec ce grand et sévère ensemble, il y a près de la ville un cadre étroit plein de détails charmans : c'est la zône de jardins qui serpente le long du cours inférieur du Rummel. Là semble affluer toute la sève végétale destinée à alimenter le reste du pays. Les arbres pressés les uns contre les autres, se pénétrant et s'enlaçant, enfonçant leurs tiges dans de grosses touffes de hauts herbages, et déployant autour d'eux d'amples voiles de lianes, reproduisent, par un désordre plein de grace, par les mystères de leurs voûtes de feuillages et par l'empâtement de toute cette végétation, les accidens des forêts vierges, mais ramenés à une petite échelle. Cette série de rians tableaux s'ouvre par une scène plus solennelle : c'est la chute du Rummel. La base de rochers qui soutenait comme un aqueduc le cours de la rivière à une grande élévation au-dessus des régions basses du pays, manque tout à coup et précisément en face de la dépression de terrain la plus profonde, et laisse tomber les eaux de deux cents pieds de hauteur. Excepté après de fortes pluies, ce n'est pas une cascade à grandes lames et à jets puissans; c'est, en général, une succession d'aigrettes qui se croisent et se mêlent, et de gerbes qui se développent en sens divers; des enroulemens de tissus brillans qui tournent en spirale autour des pointes de rochers, des déploiemens de nappes blanchissantes glissant sur le granit lisse et poli; ce sont des effets piquans et inattendus, mais sans beaucoup de grandeur ni de majesté. Une foule de dérivations, tirées à différentes hauteurs de la cascade, courent sur les pentes des talus qui s'appuient à la base des rochers. Ils y

font mouvoir une vingtaine de moulins arabes; ces fabriques sombres et humides, bâties parmi des pierres toutes verdies de mousse, sur un sol qui suinte et au milieu de plantes qui pleurent, complète le caractère de ce paysage aquatique.

Aussitôt après la prise de possession de Constantine, et dès qu'on eut satisfait aux premières exigences de l'occupation, l'on dut songer à poser les pierres d'attente de l'établissement que l'armée, en se retirant, laisserait derrière elle. Il fallait trouver des points d'appui dans le pays et parmi l'élite de la population; mais on n'avait plus sous la main qu'un petit nombre d'habitans notables. Ben-Aïssa avait quitté la ville le matin même de l'assaut, et d'ailleurs c'était un des plus ardens ennemis du nom français. Le kaïd du palais, blessé mortellement dans une des attaques dirigées contre Kodiat-Aty, avait succombé presque dans un accès de rage, en apprenant que nos troupes envahissaient la ville. Un des cadis avait, dès l'origine, suivi le bey; l'autre, blessé, s'était enfui secrètement de la place, dès qu'il avait été en état de supporter le mouvement et la fatigue. Une seule des autorités restait; c'était le scheik de la ville, vieillard d'une majesté homérique, que ses cheveux blancs et la considération attachée à sa race avaient garanti contre le mauvais vouloir du bey. Ce personnage pouvait donc être moins mal disposé qu'aucun autre à l'égard des Français; mais si ses quatre-vingts années pouvaient jeter sur notre cause, en supposant qu'il consentît à l'embrasser, un certain reflet de solennité, elles ne pouvaient lui prêter ni solidité ni vigueur. Alors le fils de ce scheik se présenta et offrit son concours. C'était un beau jeune homme, plein d'une dignité douce, et qui cachait, sous les apparences d'un calme presque ascétique et d'habitudes purement méditatives, une ambition forte et agissante, mais silencieuse et réfléchie. La justesse et la gravité de ses reparties, l'esprit de prévoyance et de sagacité qui distinguait ses paroles, peut-être enfin le caractère imposant et comme royal qui brillait dans toute sa personne, firent agréer ses propositions. On le chargea d'organiser une municipalité et toute une hiérarchie de fonctionnaires indigènes, en sorte qu'il y eût toute une sphère de pouvoirs musulmans qui se mût au dedans de la sphère des pouvoirs français, par suite d'une harmonie comme préétablie entre elles, et non par l'action incessante et par le frottement immédiat de celle-ci sur la première. Ce fut avec l'aide de ce nouveau dignitaire et des hommes qu'il s'était associés qu'on parvint à connaître et à classer les ressources que la ville renfermait, ainsi qu'à faire rentrer au trésor une contribution que l'on jugea nécessaire pour subvenir, sans envois d'argent français, aux besoins de la caisse de l'armée.

Cependant les germes de maladie que les soldats avaient puisés dans l'atmosphère malsaine de Bone et des camps, ou dans les boues, dans les fatigues et dans les souffrances du bivouac, se développaient. Le 12e de ligne qu'on avait laissé à Bone, au moment du départ pour l'expédition, comme atteint du choléra, arriva à Constantine plusieurs jours après la prise de la

ville; il accompagnait le prince de Joinville, qui, débarqué à Bone après que les troupes expéditionnaires avaient quitté Medjez-Amar, avait voulu courir au-devant des travaux et des périls qu'il entrevoyait sous les murs de Constantine. A peine ce régiment eut-il rejoint l'armée, que le mot de choléra circula dans tous les rangs; et en effet, une épidémie intestinale, quel que fût son nom, se répandait rapidement parmi les Européens, précipitant ceux qui n'étaient encore que chancelans et achevant ceux qui étaient déjà terrassés par des souffrances antérieures. La maladie, il est vrai, contrairement aux habitudes du choléra, qui frappe également le fort et le faible, ne s'attaquait pas aux hommes valides, et ne se jetait que sur les organisations qui lui étaient livrées toutes préparées et toutes affaiblies. Mais quand on vit que l'épidémie enlevait le général de Caraman, on lui décerna, presque sans contestation, le titre de choléra, comme s'il n'y avait que ce fléau qui eût osé tomber sur une des premières têtes de l'armée. Les décès se succédaient rapidement; tous les matins on emportait de l'hôpital une trentaine de morts, qui, même avant la cessation de la vie, étaient déjà réduits à l'état de squelettes. Les blessures aussi, et surtout celles qui provenaient de l'explosion, tournaient à une mauvaise fin. Beaucoup de brûlés tombaient dans le délire et périssaient dans l'agitation cruelle des transports au cerveau. L'aspect de ces malheureux était hideux, et leurs plaies répandaient une odeur insupportable. Il était temps de retirer l'armée de ce foyer d'infection et de la soustraire, s'il était possible, par le changement d'air et par la dispersion de ses parties trop massées, à ce principe morbide qui la travaillait. Le temps aussi pressait, et les beaux jours, qui avaient été accordés depuis l'entrée des Français dans Constantine, semblaient autant de menaces pour l'avenir. D'ailleurs tout ce qui se pouvait faire dans les premiers momens pour affermir la position de la garnison qu'on devait laisser dans la place conquise, était accompli. Les habitans, sous l'administration du chef qu'on leur avait donné, se montraient dociles et, jusqu'à un certain point, confians en la durée de notre occupation. Les ressources en grains trouvées dans la ville assuraient la subsistance des troupes pour cinq ou six mois. Il ne restait donc plus qu'à prévenir les difficultés qu'aurait rencontrées le retour de l'armée, et surtout celui du matériel, si l'on se fût laissé attarder jusqu'à l'hiver et jusqu'à une série nouvelle de grandes pluies.

Le général en chef, voulant agir par lui-même à Constantine et y conserver des forces imposantes jusqu'à la dernière limite des délais possibles, se fit devancer par les parties de l'armée pour lesquelles les retards avaient le plus d'inconvéniens, par l'artillerie de siége et par les malades et blessés qui étaient en état de supporter le voyage. La première colonne, composée du parc de siége et de plusieurs bataillons d'infanterie, se mit en marche le 20. Elle emmenait aussi le corps du général Damrémont. Elle fut favorisée, dans son mouvement, par un temps magnifique, et le précieux matériel confié à l'armée sous des auspices si incertains, fut remis, par elle, sain, entier et

glorieux, dans les établissemens français. La seconde colonne partit le 26, sous les ordres du général Trézel; elle escortait un convoi de malades. Après quelques heures de route, elle fut assaillie par des averses qui se succédèrent à courts intervalles pendant près de trois jours. Le temps s'était mis au froid, et, pendant les nuits, beaucoup de malades succombaient de malaise dans ces bivouacs pluvieux et à peu près privés de feu.

Ce fut le 30 octobre que le général en chef quitta Constantine, emmenant avec lui tout ce qui restait de troupes non destinées à former la garnison de la place, et les malades qui pouvaient être évacués. Il laissait dans la ville deux mille cinq cents hommes, auxquels on avait préparé un réduit pour la défense dans la Casbah déblayée. Le temps, qui s'était relevé depuis le départ du général Trézel, s'abaissa de nouveau, et, dès la première nuit de bivouac, la pluie commença et continua les jours suivans. Pendant la journée, elle ne tombait que par bourrasques, mais la nuit elle devenait plus fréquente et plus opiniâtre; enfin le cinquième jour, lorsqu'on arriva au Raz-el-Akba, au point même où, en allant, on avait trouvé l'orage tout formé, il se fit un grand déchirement des nuages pluvieux, et la région de Bone apparut au pied de la montagne toute illuminée d'une lumière abondante. A mesure qu'on descendait vers la vallée, la clarté et la chaleur renaissaient, et à Medjez-Amar régnait le printemps. Rentrée dans ce camp, qui était le terme de la campagne et de ses nobles travaux, l'armée expéditionnaire put se retourner et contempler avec fierté cet espace qu'elle avait deux fois labouré vaillamment, et dans lequel enfin elle venait de semer un germe d'avenir.

UN OFFICIER DE L'ARMÉE D'AFRIQUE.

L'ORCO.

Nous étions, comme de coutume, réunis sous la treille. La soirée était orageuse, l'air pesant et le ciel chargé de nuages noirs que sillonnaient de fréquens éclairs. Nous gardions tous un silence mélancolique. On eût dit que la tristesse de l'atmosphère eût gagné nos cœurs, et nous nous sentions involontairement disposés aux larmes. Beppa surtout paraissait livrée à de douloureuses pensées. En vain l'abbé, qui s'effrayait des fâcheuses dispositions de l'assemblée, avait-il essayé, à plusieurs reprises et de toutes les manières, de ranimer la gaieté, ordinairement si vive, de notre amie. Ni questions, ni sarcasmes, ni prières, n'avaient pu la tirer de sa rêverie; les yeux fixés au ciel, promenant au hasard ses doigts sur les cordes frémissantes de sa guitare, elle semblait avoir perdu le souvenir de ce qui se passait autour d'elle, et ne plus s'inquiéter d'autre chose que des sons plaintifs qu'elle faisait rendre à son instrument et de la course capricieuse des nuages. Le bon Panorio, rebuté par le mauvais succès de ses tentatives, prit le parti de s'adresser à moi.

— Allons! me dit-il, cher Zorzi; essaie à ton tour, sur la belle capricieuse, le pouvoir de ton amitié. Il existe entre vous deux une sorte de sympathie magnétique, plus forte que tous mes raisonnemens, et le son de ta voix réussit à la tirer de ses distractions les plus profondes.

— Cette sympathie magnétique dont tu me parles, répondis-je, cher abbé, vient de l'identité de nos sentimens. Nous avons souffert de la même manière et pensé les mêmes choses, et nous nous con-

naissons assez, elle et moi, pour savoir quel ordre d'idées nous rappellent les circonstances extérieures. Je vous parie que je devine, non pas l'objet, mais du moins la nature de sa rêverie.

Et me tournant vers Beppa :

— Carissima, lui dis-je doucement, à laquelle de nos sœurs penses-tu?

— A la plus belle, me répondit-elle sans se détourner, à la plus fière, à la plus malheureuse.

— Quand est-elle morte? repris-je, m'intéressant déjà à celle qui vivait dans le souvenir de ma noble amie, et désirant m'associer par mes regrets à une destinée qui ne pouvait pas m'être étrangère.

— Elle est morte à la fin de l'hiver dernier, la nuit du bal masqué qui s'est donné au palais Servilio. Elle avait résisté à bien des chagrins, elle était sortie victorieuse de bien des dangers, elle avait traversé, sans succomber, de terribles agonies, et elle est morte tout d'un coup, sans laisser de trace, comme si elle eût été emportée par la foudre. Tout le monde ici l'a connue plus ou moins, mais personne autant que moi, parce que personne ne l'a autant aimée, et qu'elle se faisait connaître selon qu'on l'aimait. Les autres ne croient pas à sa mort, quoiqu'elle n'ait pas reparu depuis la nuit dont je te parle. Ils disent qu'il lui est arrivé bien souvent de disparaître ainsi pendant long-temps, et de revenir ensuite. Mais moi je sais qu'elle ne reviendra plus et que son rôle est fini sur la terre. Je voudrais en douter, que je ne le pourrais pas; elle a pris soin de me faire savoir la fatale vérité par celui-là même qui a été la cause de sa mort. Et quel malheur c'est là, mon Dieu! le plus grand malheur de ces époques malheureuses! C'était une vie si belle que la sienne! si belle et si pleine de contrastes, si mystérieuse, si éclatante, si triste, si magnifique, si enthousiaste, si austère, si voluptueuse, si complète en sa ressemblance avec toutes les choses humaines! Non, aucune vie ni aucune mort n'ont été semblables à celle-là. Elle avait trouvé le moyen, dans ce siècle prosaïque, de supprimer de son existence toutes les mesquines réalités, et de n'y laisser que la poésie. Fidèle aux vieilles coutumes de l'aristocratie nationale, elle ne se montrait qu'après la chute du jour, masquée, mais sans jamais se faire suivre de personne. Il n'est pas un habitant de la ville qui ne l'ait rencontrée errant sur les places ou dans les rues, pas un qui n'ait aperçu sa gondole attachée sur quelque canal; mais aucun ne l'a jamais vue en sortir ou y entrer. Quoique cette gondole ne fût gardée par personne, on n'a jamais entendu dire qu'elle eût été l'objet d'une

seule tentative de vol. Elle était peinte et équipée comme toutes les autres gondoles, et pourtant tout le monde la connaissait; les enfans même disaient, en la voyant : « Voilà la gondole du masque. » Quant à la manière dont elle marchait, et à l'endroit d'où elle amenait le soir et où elle remmenait le matin sa maîtresse, nul ne le pouvait seulement soupçonner. Les douaniers garde-côtes avaient bien vu souvent glisser une ombre noire sur les lagunes, et, la prenant pour une barque de contrebandier, lui avaient donné la chasse jusqu'en pleine mer; mais, le matin venu, ils n'avaient jamais rien aperçu sur les flots qui ressemblât à l'objet de leur poursuite, et, à la longue, ils avaient pris l'habitude de ne plus s'en inquiéter, et se contentaient de dire, en la revoyant : « Voilà encore la gondole du masque. » La nuit, le masque parcourait la ville entière, cherchant on ne sait quoi. On le voyait tour à tour sur les places les plus vastes et dans les rues les plus tortueuses, sur les ponts et sous la voûte des grands palais, dans les lieux les plus fréquentés ou les plus déserts. Il allait tantôt lentement, tantôt vite, sans paraître s'inquiéter de la foule ou de la solitude, mais ne s'arrêtait jamais. Il paraissait contempler avec une curiosité passionnée les maisons, les monumens, les canaux, et jusqu'au ciel de la ville, et savourer avec bonheur l'air qui y circulait. Quand il rencontrait une personne amie, il lui faisait signe de le suivre, et disparaissait bientôt avec elle. Plus d'une fois il m'a ainsi emmenée, du sein de la foule, dans quelque lieu désert, et il s'est entretenu avec moi des choses que nous aimions. Je le suivais avec confiance, parce que je savais bien que nous étions amis; mais beaucoup de ceux à qui il faisait signe n'osaient pas se rendre à son invitation. Des histoires étranges circulaient sur son compte et glaçaient le courage des plus intrépides. On disait que plusieurs jeunes gens, croyant deviner une femme sous ce masque et sous cette robe noire, s'étaient enamourés d'elle, tant à cause de la singularité et du mystère de sa vie que de ses belles formes et de ses nobles allures, et, qu'ayant eu l'imprudence de la suivre, ils n'avaient jamais reparu. La police, ayant même remarqué que ces jeunes gens étaient tous Autrichiens, avait mis en jeu toutes ses manœuvres pour les retrouver et pour s'emparer de celle qu'on accusait de leur disparition. Mais les sbires n'avaient pas été plus heureux que les douaniers, et l'on n'avait jamais pu ni savoir aucune nouvelle des jeunes étrangers, ni mettre la main sur elle. Une aventure bizarre avait découragé les plus ardens limiers de l'inquisition viennoise. Voyant qu'il était impossible d'attrapper le masque la nuit dans Venise, deux des argousins les plus zélés résolu-

rent de l'attendre dans sa gondole même, afin de le saisir lorsqu'il y rentrerait pour s'éloigner. Un soir qu'ils la virent attachée au quai des Esclavons, ils descendirent dedans et s'y cachèrent. Ils y restèrent toute la nuit sans voir ni entendre personne; mais, une heure environ avant le jour, ils crurent s'apercevoir que quelqu'un détachait la barque. Ils se levèrent en silence, et s'apprêtèrent à sauter sur leur proie; mais au même instant un terrible coup de pied fit chavirer la gondole et les malencontreux agens de l'ordre public autrichien. Un d'eux se noya, et l'autre ne dut la vie qu'au secours que lui portèrent des contrebandiers. Le lendemain matin il n'y avait point trace de la barque, et la police put croire qu'elle était submergée; mais le soir, on la vit attachée à la même place, et dans le même état que la veille. Alors une terreur superstitieuse s'empara de tous les argousins, et pas un ne voulut recommencer la tentative de la veille. Depuis ce jour, on ne chercha plus à inquiéter le masque, qui continua ses promenades comme par le passé.

Au commencement de l'automne dernier, il vint ici en garnison un officier autrichien, nommé le comte Franz Lichtenstein. C'était un jeune homme enthousiaste et passionné, qui avait en lui le germe de tous les grands sentimens et comme un instinct des nobles pensées. Malgré sa mauvaise éducation de grand seigneur, il avait su garantir son esprit de tout préjugé, et garder dans son cœur une place pour la liberté. Sa position le forçait à dissimuler en public ses idées et ses goûts; mais dès que son service était achevé, il se hâtait de quitter son uniforme, auquel lui semblaient indissolublement liés tous les vices du gouvernement qu'il servait, et courait auprès des nouveaux amis qu'il s'était faits dans la ville, par sa bonté et son esprit, décharger tous les secrets de son cœur. Nous aimions surtout à l'entendre parler de Venise. Il l'avait vue en artiste, l'avait plainte intérieurement de sa servitude, et était arrivé à l'aimer autant qu'un Vénitien. Il ne se lassait pas de la parcourir nuit et jour, ne se lassant pas de l'admirer. Il voulait, disait-il, la connaître mieux que ceux qui avaient le bonheur d'y être nés. Dans ses promenades nocturnes il rencontra le masque. Il n'y fit pas d'abord grande attention; mais ayant bientôt remarqué qu'il paraissait étudier la ville avec la même curiosité et le même soin que lui-même, il fut frappé de cette étrange coïncidence, et en parla à plusieurs personnes. On lui conta tout d'abord les histoires qui couraient sur la femme voilée, et on lui conseilla de prendre garde à lui. Mais, comme il était brave jusqu'à la témérité, ces avertissemens,

au lieu de l'effrayer, excitèrent sa curiosité, et lui inspirèrent une folle envie de faire connaissance avec le personnage mystérieux qui épouvantait si fort le vulgaire. Voulant garder vis-à-vis du masque le même incognito que celui-ci gardait vis-à-vis de lui, il s'habilla en bourgeois, et recommença ses promenades nocturnes. Il ne tarda pas à rencontrer ce qu'il cherchait. Il vit, par un beau clair de lune, la femme masquée, debout devant la charmante église de *Saints-Jean-et-Paul*. Elle semblait contempler avec adoration les ornemens délicats qui en décorent le portail. Le comte s'approcha d'elle à pas lens et silencieux. Elle ne parut pas s'en apercevoir, et ne bougea pas. Le comte, qui s'était arrêté un instant pour voir s'il était découvert, reprit sa marche et arriva tout près d'elle. Il l'entendit pousser un profond soupir, et chanter à voix si basse, qu'il ne put d'abord distinguer les paroles. Mais après un moment d'attention, il reconnut des vers patois et un refrain populaire qu'il avait déjà entendu sur les places. Comme il était fort bon musicien et doué d'une rare mémoire, il avait retenu ce refrain; et, à l'instant, sans rien dire, il se mit à le fredonner en même temps qu'elle. Au lieu de cesser son chant, comme Franz le craignait, le masque éleva la voix davantage, sans changer le mouvement, de sorte que le refrain, repris en deux parties, s'acheva dans un mélodieux accord. Aussitôt qu'ils eurent fini, Franz, qui savait fort mal le vénitien, mais fort bien l'italien, lui adressa la parole dans un toscan très pur.

— Salut, dit-il, salut et bonheur à ceux qui aiment Venise!

— Qui êtes-vous? répondit le masque d'une voix pleine et sonore comme celle d'un homme, mais douce comme celle d'un rossignol.

— Je suis un amant de la beauté.

— Êtes-vous de ceux dont l'amour brutal violente la beauté libre, ou de ceux qui s'agenouillent devant la beauté captive, et pleurent de ses larmes?

— Quand le roi des nuits voit la rose fleurir joyeusement sous l'haleine de la brise, il bat des ailes et chante; quand il la voit se flétrir sous le souffle brûlant de l'orage, il cache sa tête sous son aile et gémit. Ainsi fait mon ame.

— Suis-moi donc, car tu es un de mes fidèles.

Et, saisissant la main du jeune homme, elle l'entraîna vers l'église. Quand celui-ci sentit cette main froide de l'inconnue serrer la sienne, et la vit se diriger avec lui vers le sombre enfoncement du portail, il se rappela involontairement les sinistres histoires qu'il avait entendu raconter, et, tout à coup saisi d'une terreur panique, il s'arrêta. Le

masque se retourna, et, fixant sur le visage pâlissant de son compagnon un regard scrutateur, il lui dit :

— Vous avez peur? Adieu.

Puis, lui lâchant le bras, elle s'éloigna à grands pas. Franz eut honte de sa faiblesse, et, se précipitant vers elle, lui saisit la main à son tour et lui dit :

— Non, je n'ai pas peur. Allons.

Sans rien répondre, elle continua sa marche. Mais au lieu de se diriger vers l'église, comme la première fois, elle s'enfonça dans une des petites rues qui donnent sur la place. La lune s'était cachée, et l'obscurité la plus complète régnait dans la ville. Franz voyait à peine où il posait le pied, et ne pouvait rien distinguer dans les ombres profondes qui l'enveloppaient de toutes parts. Il suivait au hasard son guide qui semblait au contraire connaître très bien sa route. De temps en temps quelques lueurs, glissant à travers les nuages, venaient montrer à Franz le bord d'un canal, un pont, une voûte, ou quelque partie inconnue d'un dédale de rues profondes et tortueuses; puis tout retombait dans l'obscurité. Franz avait bien vite reconnu qu'il était perdu dans Venise, et qu'il se trouvait à la merci de son guide. Mais, résolu à tout braver, il ne témoigna aucune inquiétude, et se laissa toujours conduire sans faire une seule observation. Au bout d'une grande heure, la femme masquée s'arrêta.

— C'est bien, dit-elle au comte, vous avez du cœur. Si vous aviez donné le moindre signe de crainte pendant notre course, je ne vous eusse jamais reparlé. Mais vous avez été impassible, je suis contente de vous. A demain donc, sur la place Saints-Jean-et-Paul, à onze heures. Ne cherchez pas à me suivre ; ce serait inutile. Tournez cette rue à droite, et vous verrez la place Saint-Marc. Au revoir.

Elle serra vivement la main du comte, et, avant qu'il eût eu le temps de lui répondre, disparut derrière l'angle de la rue. Le comte resta quelque temps immobile, encore tout étonné de ce qui venait de se passer, et indécis sur ce qu'il avait à faire. Mais, ayant réfléchi au peu de chances qu'il avait de retrouver la dame mystérieuse, et aux risques qu'il courrait de se perdre en la poursuivant, il prit le parti de retourner chez lui. Il suivit donc l'itinéraire qui lui avait été tracé, se trouva en effet, au bout de quelques minutes, sur la place Saint-Marc, et de là regagna facilement son hôtel.

Le lendemain, il fut fidèle au rendez-vous. Il arriva sur la place, comme l'horloge de l'église sonnait onze heures. Il vit la femme masquée qui l'attendait debout sur les marches du portail.

— C'est bien, lui dit-elle, vous êtes exact. Entrons.

En disant cela, elle se retourna brusquement vers l'église. Franz, qui voyait la porte fermée et qui savait qu'elle ne s'ouvrait pour personne la nuit, crut que cette femme était folle. Mais quelle ne fut pas sa surprise en voyant que la porte cédait au premier effort! Il suivit machinalement son guide qui referma rapidement la porte après qu'il fut entré. Ils se trouvaient alors tous deux dans les ténèbres; mais Franz, se rappelant qu'une seconde porte, sans serrure, le séparait encore de la nef, ne conçut aucune inquiétude, et s'apprêta à la pousser devant lui pour entrer. Mais elle l'arrêta par le bras.

— Êtes-vous jamais venu dans cette église? lui demanda-t-elle brusquement.

— Vingt fois, répondit-il, et je la connais aussi bien que l'architecte qui l'a bâtie.

— Dites que vous croyez la connaître, car vous ne la connaissez réellement pas encore. Entrez.

Franz poussa la seconde porte et pénétra dans l'intérieur de l'église. Elle était magnifiquement illuminée de toutes parts et complètement déserte.

— Quelle cérémonie va-t-on célébrer ici? demanda Franz stupéfait.

— Aucune. L'église m'attendait ce soir : voilà tout. Suivez-moi.

Le comte chercha en vain à comprendre le sens des paroles que lui adressait le masque; mais, toujours subjugué par un pouvoir mystérieux, il le suivit avec obéissance. Elle le mena au milieu de l'église, lui en fit remarquer, comprendre et admirer l'ordonnance générale. Puis, passant à l'examen de chaque partie, elle lui détailla tour à tour la nef, les colonnades, les chapelles, les autels, les statues, les tableaux, tous les ornemens, lui montra le sens de chaque chose, lui dévoila l'idée cachée sous chaque forme, lui fit sentir toutes les beautés des œuvres qui composaient l'ensemble, et le fit pénétrer, pour ainsi dire, dans les entrailles de l'église. Franz écoutait avec une attention religieuse toutes les paroles de cette bouche éloquente qui se plaisait à l'instruire, et, de moment en moment, reconnaissait combien peu il avait compris auparavant cet ensemble d'œuvres qui lui avaient semblé si faciles à comprendre. Quand elle finit, les lueurs du matin, pénétrant à travers les vitraux, faisaient pâlir la lueur des cierges. Quoiqu'elle eût parlé plusieurs heures, et qu'elle ne se fût pas assise un instant pendant toute la nuit, ni sa voix, ni son corps ne trahissaient aucune fatigue. Seulement sa tête s'était

penchée sur son sein, qui battait avec violence, et semblait écouter les soupirs qui s'en exhalaient. Tout à coup elle redressa la tête, et, levant ses deux bras au ciel, elle s'écria :

— O servitude! servitude!

A ces paroles, des larmes roulant de dessous son masque, allèrent tomber sur les plis de sa robe noire.

— Pourquoi pleurez-vous? s'écria Franz en s'approchant d'elle.

— A demain, lui répondit-elle. A minuit, devant l'Arsenal.

Et elle sortit par la porte latérale de gauche, qui se referma lourdement. Au même moment l'*Angelus* sonna. Franz, saisi par le bruit inattendu de la cloche, se retourna, et vit que tous les cierges étaient éteints. Il resta quelque temps immobile de surprise; puis il sortit de l'église par la grande porte, que les sacristains venaient d'ouvrir, et s'en retourna lentement chez lui, cherchant à deviner quelle pouvait être cette femme si hardie, si artiste, si puissante, si pleine de charme dans ses paroles et de majesté dans sa démarche.

Le lendemain, à minuit, le comte était devant l'Arsenal. Il y trouva le masque, qui l'attendait comme la veille, et qui, sans lui rien dire, se mit à marcher rapidement devant lui. Franz le suivit comme les deux nuits précédentes. Arrivé devant une des portes latérales de droite, le masque s'arrêta, introduisit dans la serrure une clé d'or que Franz vit briller aux rayons de la lune, ouvrit sans faire aucun bruit, et entra la première, en faisant signe à Franz d'entrer après elle. Celui-ci hésita un instant. Pénétrer la nuit dans l'Arsenal, à l'aide d'une fausse clé, c'était s'exposer à passer devant un conseil de guerre, si l'on était découvert, et il était presque impossible de ne pas l'être dans un endroit peuplé de sentinelles. Mais, en voyant le masque s'apprêter à refermer la porte devant lui, il se décida tout d'un coup à poursuivre l'aventure jusqu'au bout, et entra. La femme masquée lui fit traverser d'abord plusieurs cours, ensuite des corridors et des galeries, dont elle ouvrait toutes les portes avec sa clé d'or, et finit par l'introduire dans de vastes salles remplies d'armes de tout genre et de tout temps, qui avaient servi dans les guerres de la république, soit à ses défenseurs, soit à ses ennemis. Ces salles se trouvaient éclairées par des fanaux de galères, placés à égales distances entre les trophées. Elle montra au comte les armes les plus curieuses et les plus célèbres, lui disant le nom de ceux à qui elles avaient appartenu et celui des combats où elles avaient été employées, lui racontant en détail les exploits dont elles avaient été les instrumens. Elle fit revivre ainsi aux yeux de Franz toute l'histoire de Venise.

Après avoir visité les quatre salles consacrées à cette exposition, elle l'emmena dans une dernière, plus vaste que toutes les autres et éclairée comme elles, où se trouvaient des bois de construction, des débris de navires de différentes grandeurs et de différentes formes, et des parties entières du dernier Bucentaure. Elle apprit à son compagnon la propriété de tous les bois, l'usage des navires, l'époque à laquelle ils avaient été construits, et le nom des expéditions dont ils avaient fait partie; puis, lui montrant la galerie du Bucentaure :

— Voilà, lui dit-elle d'une voix profondément triste, les restes de notre royauté passée. C'est là le dernier navire qui ait mené le doge épouser la mer. Maintenant Venise est esclave, et les esclaves ne se marient point. O servitude! ô servitude!

Comme la veille, elle sortit après avoir prononcé ces paroles, mais emmenant cette fois à sa suite le comte, qui ne pouvait sans danger rester à l'Arsenal. Ils s'en retournèrent de la même manière qu'ils étaient venus, et franchirent la dernière porte sans avoir rencontré personne. Arrivés sur la place, ils prirent un nouveau rendez-vous pour le lendemain, et se séparèrent.

Le lendemain et tous les jours suivans, elle mena Franz dans les principaux monumens de la ville, l'introduisant partout avec une incompréhensible facilité, lui expliquant tout ce qui se présentait à leurs yeux avec une admirable clarté, déployant devant lui de merveilleux trésors d'intelligence et de sensibilité. Celui-ci ne savait lequel admirer le plus, d'un esprit qui comprenait si profondément toutes choses, ou d'un cœur qui mêlait à toutes ses pensées de si beaux élans de sensibilité. Ce qui n'avait d'abord été chez lui qu'une fantaisie, se changea bientôt en un sentiment réel et profond. C'était la curiosité qui l'avait porté à nouer connaissance avec le masque, et l'étonnement qui l'avait fait continuer. Mais ensuite l'habitude qu'il avait prise de le voir toutes les nuits devint pour lui une véritable nécessité. Quoique les paroles de l'inconnue fussent toujours graves et souvent tristes, Franz y trouvait un charme indéfinissable qui l'attachait à elle de plus en plus, et il n'eût pu s'endormir, au lever du jour, s'il n'avait, la nuit, entendu ses soupirs et vu couler ses larmes. Il avait pour la grandeur et les souffrances qu'il soupçonnait en elle un respect si sincère et si profond, qu'il n'avait encore osé la prier ni d'ôter son masque, ni de lui dire son nom. Comme elle ne lui avait pas demandé le sien, il eût rougi de se montrer plus curieux et plus indiscret qu'elle, et il était résolu à tout attendre de son bon plaisir, et rien de sa propre importunité. Elle sembla comprendre la délica-

tesse de sa conduite et lui en savoir gré, car, à chaque entrevue, elle lui témoigna plus de confiance et de sympathie. Quoiqu'il n'eût pas été prononcé entre eux un seul mot d'amour, Franz eut donc lieu de croire qu'elle connaissait sa passion et se sentait disposée à la partager. Ses espérances suffisaient presque à son bonheur; et quand il se sentait un désir plus vif de connaître celle qu'il nommait déjà intérieurement sa maîtresse, son imagination, frappée et comme rassurée par le merveilleux qui l'entourait, la lui peignait si parfaite et si belle, qu'il redoutait en quelque sorte le moment où elle se dévoilerait à lui.

Une nuit qu'ils erraient ensemble sous les colonnades de Saint-Marc, la femme masquée fit arrêter Franz devant un tableau qui représentait une jeune fille agenouillée devant le saint patron de la basilique et de la ville.

— Que dites-vous de cette femme? lui dit-elle après lui avoir laissé le temps de la bien examiner.

— C'est, répondit-il, la plus merveilleuse beauté que l'on puisse, non pas voir, mais imaginer. L'ame inspirée de l'artiste a pu nous en donner la divine image, mais le modèle n'en peut exister qu'aux cieux.

La femme masquée serra fortement la main de Franz.

— Moi, reprit-elle, je ne connais pas de visage plus beau que celui du glorieux saint Marc, et je ne saurais aimer d'autre homme que celui qui en est la vivante image.

En entendant ces mots, Franz pâlit et chancela, comme frappé de vertige. Il venait de reconnaître que le visage du saint offrait avec le sien la plus exacte ressemblance. Il tomba à genoux devant l'inconnue, et, saisissant sa main, la baigna de ses larmes, sans pouvoir prononcer une parole.

— Je sais maintenant que tu m'appartiens, lui dit-elle d'une voix émue, et que tu es digne de me connaître et de me posséder. A demain, au bal du palais Servilio.

Puis elle le quitta comme les autres fois, mais sans prononcer les paroles, pour ainsi dire, sacramentelles qui terminaient ses entretiens de chaque nuit. Franz, ivre de joie, erra tout le jour dans la ville, sans pouvoir s'arrêter nulle part. Il admirait le ciel, souriait aux lagunes, saluait les maisons, et parlait au vent. Tous ceux qui le rencontraient le prenaient pour un fou et le lui montraient par leurs regards. Il s'en apercevait, et riait de la folie de ceux qui railliaient

la sienne. Quand ses amis lui demandaient ce qu'il avait fait depuis un mois qu'on ne le voyait plus, il leur répondait : — Je vais être heureux, — et passait. Le soir venu, il alla acheter une magnifique écharpe et des épaulettes neuves, rentra chez lui pour s'habiller, mit le plus grand soin à sa toilette, et se rendit ensuite, revêtu de son uniforme, au palais Servilio.

Le bal était magnifique; tout le monde, excepté les officiers de la garnison, était venu déguisé, selon la teneur des lettres d'invitation, et cette multitude de costumes variés et élégans, se mêlant et s'agitant au son d'un nombreux orchestre, offrait l'aspect le plus brillant et le plus animé. Franz parcourut toutes les salles, s'approcha de tous les groupes, et jeta les yeux sur toutes les femmes. Plusieurs étaient remarquablement belles, et pourtant aucune ne lui parut digne d'arrêter ses regards.

— Elle n'est pas ici, se dit-il en lui-même. J'en étais sûr; ce n'est pas encore son heure.

Il alla se placer derrière une colonne, auprès de l'entrée principale, et attendit, les yeux fixés sur la porte. Bien des fois cette porte s'ouvrit; bien des femmes entrèrent sans faire battre le cœur de Franz. Mais, au moment où l'horloge allait sonner onze heures, il tressaillit, et s'écria assez haut pour être entendu de ses voisins :

— La voilà!

Tous les yeux se tournèrent vers lui, comme pour lui demander le sens de son exclamation. Mais, au même instant, les portes s'ouvrirent brusquement, et une femme qui entra attira sur elle tous les regards. Franz la reconnut tout de suite. C'était la jeune fille du tableau, vêtue en dogaresse du XVe siècle, et rendue plus belle encore par la magnificence de son costume. Elle s'avançait d'un pas lent et majestueux, regardant avec assurance autour d'elle, ne saluant personne, comme si elle eût été la reine du bal. Personne, excepté Franz, ne la connaissait; mais tout le monde, subjugué par sa merveilleuse beauté et son air de grandeur, s'écartait respectueusement et s'inclinait presque sur son passage. Franz, à la fois ébloui et enchanté, la suivait d'assez loin. Au moment où elle arrivait dans la dernière salle, un beau jeune homme, portant le costume de Tasso, chantait, en s'accompagnant sur la guitare, une romance en l'honneur de Venise. Elle marcha droit à lui, et le regardant fixement, lui demanda qui il était pour oser porter un pareil costume et chanter Venise. Le jeune homme, atterré par ce regard, baissa la tête en pâlissant, et lui tendit sa guitare. Elle la prit, et, promenant au hasard sur les cordes ses

doigts blancs comme l'albâtre, elle entonna à son tour d'une voix harmonieuse et puissante un chant bizarre et souvent entrecoupé :

« Dansez, riez, chantez, gais enfans de Venise! Pour vous, l'hiver n'a point de frimas, la nuit pas de ténèbres, la vie pas de soucis. Vous êtes les heureux du monde, et Venise est la reine des nations. Qui a dit non? Qui donc ose penser que Venise n'est pas toujours Venise? Prenez garde! Les yeux voient, les oreilles entendent, les langues parlent; craignez le conseil des dix, si vous n'êtes pas de bons citoyens. Les bons citoyens dansent, rient et chantent, mais ne parlent pas. Dansez, riez, chantez, gais enfans de Venise! — Venise, seule ville qui n'aies pas été créée par la main, mais par l'esprit de l'homme; toi qui sembles faite pour servir de demeure passagère aux ames des justes, et placée comme un degré pour elles de la terre aux cieux; murs qu'habitèrent les fées, et qu'anime encore un souffle magique; colonnades aériennes qui tremblez dans la brume, aiguilles légères qui vous confondez avec les mâts flottans des navires; arcades qui semblez contenir mille voix pour répondre à chaque voix qui passe; myriades d'anges et de saints qui semblez bondir sur les coupoles et agiter vos ailes de marbre et de bronze quand la brise court sur vos fronts humides; cité qui ne gis pas, comme les autres, sur un sol morne et fangeux, mais qui flottes, comme une troupe de cygnes sur les ondes, réjouissez-vous, réjouissez-vous, réjouissez-vous! Une destinée nouvelle s'ouvre pour vous, aussi belle que la première. L'aigle noire flotte au-dessus du lion de Saint-Marc, et des pieds tudesques walsent dans le palais des doges! — Taisez-vous, harmonies de la nuit! Éteignez-vous, bruits insensés du bal! Ne te fais plus entendre, saint cantique des pêcheurs; cesse de murmurer, voix de l'Adriatique! Meurs, lampe de la Madone; cache-toi pour jamais, reine argentée de la nuit; il n'y a plus de Vénitiens dans Venise! — Rêvons-nous? sommes-nous en fête? Oui, oui, dansons, rions, chantons! C'est l'heure où l'ombre de Faliero descend lentement l'escalier des géans, et s'assied immobile sur la dernière marche. Dansons, rions, chantons! car tout à l'heure la voix de l'horloge dira : Minuit! et le chœur des morts viendra crier à nos oreilles : Servitude! servitude! »

En achevant ces mots, elle laissa tomber sa guitare, qui rendit un son funèbre en heurtant les dalles, et l'horloge sonna. Tout le monde écouta sonner les douze coups dans un silence sinistre. Alors le maître du palais s'avança vers l'inconnue d'un air moitié effrayé, moitié irrité.

— Madame, lui dit-il d'une voix émue, qui m'a fait l'honneur de vous amener chez moi?

— Moi, s'écria Franz en s'avançant, et si quelqu'un le trouve mauvais, qu'il parle.

L'inconnue, qui n'avait pas paru faire attention à la question du maître, leva vivement la tête en entendant la voix du comte.

— Je vis, s'écria-t-elle avec enthousiasme, je vivrai!

Et elle se retourna vers lui avec un visage rayonnant. Mais, quand elle l'eut vu, ses joues pâlirent, et son front se chargea d'un sombre nuage.

— Pourquoi avez-vous pris ce déguisement? lui dit-elle d'un ton sévère en lui montrant son uniforme.

— Ce n'est point un déguisement, répondit-il; c'est.....

Il n'en put dire davantage. Un regard terrible de l'inconnue l'avait comme pétrifié. Elle le considéra quelques secondes en silence, puis laissa tomber de ses yeux deux grosses larmes. Franz allait s'élancer vers elle. Elle ne lui en laissa pas le temps.

— Suivez-moi, lui dit-elle d'une voix sourde.

Puis elle fendit rapidement la foule étonnée, et sortit du bal suivie du comte.

Arrivée au bas de l'escalier du palais, elle sauta dans sa gondole, et dit à Franz d'y monter après elle et de s'asseoir. Quand il l'eut fait, il jeta les yeux autour de lui, et n'apercevant point de gondolier :

— Qui nous conduira? dit-il.

— Moi, répondit-elle en saisissant la rame d'une main vigoureuse.

— Laissez-moi plutôt.....

— Non. Les mains autrichiennes ne connaissent pas la rame de Venise.

Et, imprimant à la gondole une forte secousse, elle la lança comme une flèche sur le canal. En peu d'instans ils furent loin du palais. Franz, qui attendait de l'inconnue l'explication de sa colère, s'étonnait et s'inquiétait de lui voir garder le silence.

— Où allons-nous? dit-il après un moment de réflexion.

— Où la destinée veut que nous allions, répondit-elle d'une voix sombre; et, comme si ces mots eussent ranimé sa colère, elle se mit à ramer avec plus de vigueur encore. La gondole, obéissant à l'impulsion de sa main puissante, semblait voler sur les eaux. Franz voyait l'écume courir avec une éblouissante rapidité le long des flancs de la barque, et les navires qui se trouvaient sur leur passage, fuir

derrière comme des nuages emportés par l'ouragan. Bientôt les ténèbres s'épaissirent, le vent se leva, et le jeune homme n'entendit plus rien que le clapotement des flots et les sifflemens de l'air dans ses cheveux; et il ne vit plus rien autour de lui que l'ombre et devant lui que la grande forme blanche de sa compagne. Debout à la poupe, les mains sur la rame, les cheveux épars sur les épaules, et ses longs vêtemens blancs en désordre abandonnés au vent, elle ressemblait moins à une femme qu'à l'esprit des naufrages se jouant sur la mer orageuse.

— Où sommes-nous? s'écria Franz d'une voix agitée.

— Le capitaine a peur, répondit l'inconnue avec un rire dédaigneux.

Franz ne répondit pas. Il sentait qu'elle avait raison et que la peur le gagnait. Ne pouvant la maîtriser, il voulait au moins la dissimuler, et résolut de garder le silence. Mais, au bout de quelques instans, saisi d'une sorte de vertige, il se leva et marcha vers l'inconnue.

— Asseyez-vous, lui cria celle-ci.

Franz, que sa peur rendait furieux, avançait toujours.

— Asseyez-vous, lui répéta-t-elle d'une voix furieuse; et, voyant qu'il continuait à avancer, elle frappa du pied avec tant de violence, que la barque trembla, comme si elle eût voulu chavirer. Franz fut renversé par la secousse, et tomba évanoui au fond de la barque. Quand il revint à lui, il vit l'inconnue qui pleurait, couchée à ses pieds. Touché de son amère douleur, et oubliant tout ce qui venait de se passer, il la saisit dans ses bras, la releva et la fit asseoir à côté de lui. Elle l'avait laissé faire sans résistance, mais elle ne cessait pas d pleurer.

— O mon amour, s'écria Franz en la serrant contre son cœur, pourquoi ces larmes?

— Le lion! le lion! lui répondit-elle en levant vers le ciel son bras de marbre.

Franz porta ses regards vers le point du ciel qu'elle lui montrait, et vit en effet la constellation du lion qui brillait solitaire au milieu des nuages.

— Qu'importe? Les astres ne peuvent rien sur nos destinées; et s'ils pouvaient quelque chose, nous trouverions des constellations favorables pour lutter contre les étoiles funestes. Vénus brille au ciel aussi bien que le lion.

— Vénus est couchée, hélas! et le lion se lève. Et là-bas! regarde là-bas! qui peut lutter contre ce qui vient là-bas?

Elle prononça ces mots avec une sorte d'égarement, en abaissant le bras vers l'horizon. Franz tourna les yeux vers le côté qu'elle lui désignait, et vit un point noir qui se dessinait sur les flots au milieu d'une auréole de feu.

— Qu'est cela ? dit-il avec un profond étonnement.

— C'est le Destin, répondit-elle, qui vient chercher sa victime. Laquelle, vas-tu dire ? Celle que je voudrai. Tu as bien entendu parler de ces gentilshommes autrichiens qui montèrent avec moi dans ma gondole, et ne reparurent jamais.

— Oui. Mais cette histoire est fausse.

— Elle est vraie. Il faut que je dévore ou que je sois dévorée. Tout homme de ta nation qui m'aime et que je n'aime pas, meurt. Et tant que je n'en aimerai pas un, je vivrai et je ferai mourir. Et si j'en aime un, je mourrai. C'est mon sort.

— O mon Dieu ! qui donc es-tu?

— Comme il avance! Dans une minute il sera sur nous. Entends-tu? entends-tu?

Le point noir s'était approché avec une inconcevable rapidité, et avait pris la forme d'un immense bateau. Une lumière rouge sortait de ses flancs et l'entourait de toutes parts ; de grands fantômes se tenaient immobiles sur le pont, et une quantité innombrable de rames s'élevait et s'abaissait en cadence, frappait l'onde avec un bruit sinistre, et des voix caverneuses chantaient le *Dies iræ*, en s'accompagnant de bruits de chaîne.

— O la vie ! ô la vie ! reprit l'inconnue avec désespoir. O Franz ! voici le navire ! le reconnais-tu?

— Non ; je tremble devant cette apparition terrible, mais je ne la connais pas.

— C'est le Bucentaure. C'est lui qui a englouti tes compatriotes. Ils étaient ici, à cette même place, à cette même heure, assis à côté de moi, dans cette gondole. Le navire s'est approché, comme il s'approche. Une voix m'a crié : Qui vive? J'ai répondu : Autriche. La voix m'a crié : Hais-tu ou aimes-tu? J'ai répondu : Je hais ; et la voix m'a dit : Vis. Puis le navire a passé sur la gondole, a englouti tes compatriotes, et m'a portée en triomphe sur les flots.

— Et aujourd'hui ?...

— Hélas ! la voix va parler.

En effet, une voix lugubre et solennelle, imposant silence au funèbre équipage du Bucentaure, cria : Qui vive ?

— Autriche, répondit la voix tremblante de l'inconnue.

Un chœur de malédictions éclata sur le Bucentaure qui s'approchait avec une rapidité toujours croissante. Puis un nouveau silence se fit, et la voix reprit :

— Hais-tu ou aimes-tu?

L'inconnue hésita un moment; puis, d'une voix éclatante comme le tonnerre, elle s'écria : — J'aime?

Alors la voix dit :

— Tu as accompli ta destinée. Tu aimes l'Autriche! Meurs, Venise!

Un grand cri, un cri déchirant, désespéré, fendit l'air, et Franz disparut sous les flots. En remontant à la surface, il ne vit plus rien, ni la gondole, ni le Bucentaure, ni sa bien-aimée. Seulement, à l'horizon, brillaient de petites lumières; c'étaient les fanaux des pêcheurs de Murano. Il nagea du côté de leur île, et y arriva au bout d'une heure. Pauvre Venise!

Beppa avait fini de parler; des larmes coulaient de ses yeux. Nous les regardâmes couler en silence, sans chercher à la consoler. Mais tout d'un coup elle les essuya, et nous dit avec sa vivacité capricieuse : Eh bien! qu'avez-vous donc à être si tristes? Est-ce là l'effet que produisent sur vous les contes de fées? N'avez-vous jamais entendu parler de l'*Orco*, le *Trilby* vénitien? Ne l'avez-vous jamais rencontré le soir, dans les églises ou sur les lagunes? C'est un bon diable, qui ne fait de mal qu'aux oppresseurs et aux traîtres. On peut dire que c'est le véritable génie de Venise. Mais le vice-roi ayant appris indirectement et confusément l'aventure périlleuse du comte de Lichtenstein, fit prier le patriarche de faire un grand exorcisme sur les lagunes, et depuis ce temps l'*Orco* n'a point reparu.

GEORGE SAND.

LES CÉSARS.

IV.

CLAUDE.

Étrange famille que celle des Césars! elle avait absorbé dans son sein les plus grands noms de l'ancienne Rome, les Jules, les Claudes, les Domitius, les Silanus; les noms les plus illustres de la Rome nouvelle, les Octavius, les Agrippa. Mais que produira ce mélange? Ces hommes civilisés, si bien élevés, si polis, sont des barbares pareils à nos rois barbares de la première race; c'est l'histoire de la famille de Clovis, des Hramn et des Hilprik au VIe siècle, et encore, moins le *baisse la tête, fier Sicambre*.

Je ne connais pas, même dans Tacite, de page plus simplement éloquente que la sèche et technique généalogie des Césars. On voit là tout grossièrement et sans phrase cette famille confuse, cet abus des adoptions et des divorces qui mêle les noms et le sang; ces femmes aux trois ou quatre maris, ces empereurs aux cinq ou six femmes. Celui-ci a été empoisonné par Séjan; cet autre a reçu l'ordre de mourir; cet exilé a été tué dans son exil; Julie la mère, après trois mariages, a été bannie par son père pour ses débauches, et Tibère l'a fait mourir de misère à Regium; Julie, la fille convaincue d'adultère, a péri misérablement dans une île; Junia Calvina a été exilée comme coupable d'inceste;

deux des sœurs de Caïus ont subi la même peine pour de pareils crimes; les amans de toutes ces femmes ont été punis de mort par le rigorisme des Césars. La moralité des vieilles lois romaines devenait en pareil cas singulièrement utile.

Mais, en d'autres occasions, c'est Drusille, maîtresse de son frère (*scortum fratris*), qui est faite déesse; c'est Livie, qui, encore enceinte, est, du consentement de son mari, épousée par Auguste; c'est Livia Orestilla que l'empereur Caïus se fait amener, répudie au bout de quelques jours, exile au bout de deux ans; c'est Lollia Paulina qu'il enlève à son mari sur la renommée de beauté de sa grand'mère, et que, peu de jours après, il renvoie en lui défendant de s'unir jamais à personne. C'était un droit reçu pour les empereurs que celui d'épouser les femmes d'autrui, et lorsque Claude se maria avec Agrippine, on le loua publiquement de s'être contenté d'une veuve et de n'avoir pris la femme d'aucun mari.

Les enfans ne sont pas mieux traités que les femmes: la petite Drusille est à deux ans tuée comme complice de son père Caïus; Claude jette nue sur le seuil de la maison de sa mère une fille de sa femme qu'il ne croit pas sa fille. Au début du règne de Tibère, Agrippa Posthume; au début du règne de Caïus, le jeune Tibère, sont immolés comme un premier gage de sûreté. Dans cette demeure du Mont-Palatin, toute resplendissante d'or, voici la crypte où Caïus a été massacré; voici le cachot où le jeune Drusus est mort, mangeant la bourre de ses matelas, et jetant contre Tibère des imprécations dont Tibère faisait fidèlement tenir procès-verbal pour les lire au sénat; voici la salle du festin où fut empoisonné Britannicus, le jardin où l'on tua Messaline. Messaline, Britannicus, Agrippine, ont été *supprimés (sublati)* par leur mari, par leur frère, par leur fils; et l'empoisonneuse Locuste est long-temps considérée comme un moyen de gouvernement (1).

Que serait-ce donc, si toutes les grandes maisons de Rome nous eussent été ouvertes comme le palais des Césars? si nous avions, pour nous conduire dans ces riches demeures où l'on faisait l'orgie en attendant le billet doux de César, ce terrible cicerone Suétone, qui ne nous fait grace ni d'un on dit, ni d'un présage, ni d'une turpitude? Que de secrets depuis l'atrium où recevait le maître, jusqu'au grenier où dormaient les esclaves! Tacite, du reste, nous en apprend assez : une Lepida, la fille de tous les Émilius, la petite-fille de Sylla

(1) Diù inter instrumenta regni habita. (Tacite.)

et de Pompée, accusée à la fois de supposition d'enfant, d'adultère, d'empoisonnement, de sortilége, arrive au théâtre suivie de toutes les femmes nobles de Rome, supplie, pleure, invoque ses ancêtres, atteste l'image de Pompée, arrache au peuple ému des imprécations contre son mari qui l'accuse, et cependant, convaincue par les révélations de ses esclaves, finit par être exilée. Un enfant, un Papinius, d'une famille consulaire, « choisissant une mort hideuse et soudaine, se précipite d'une fenêtre; » et qui en accuse-t-on, sinon sa mère « qui, depuis long-temps répudiée, avait, par le luxe, par de funestes obsessions, poussé ce jeune homme à de tels désordres, que le trépas seul pouvait le dérober à ses remords? Elle fut exilée de Rome pendant dix ans jusqu'à ce que son second fils eût passé l'âge dangereux de la jeunesse. » Tacite est plein de pareils faits.

Et les crimes si multipliés chez les grands n'étaient pas plus rares chez le peuple. Lorsque Claude, moins par une sévérité d'honnête homme que par une curiosité d'antiquaire, rétablit l'ancien supplice des parricides et les fit jeter à la mer liés dans un sac avec une poule, une vipère et un singe, on observa qu'en cinq ans il y eut un plus grand nombre de pareils supplices qu'il n'y en avait eu depuis des siècles. Le temps vint ensuite où, dit Sénèque, on vit plus de sacs que de croix, c'est-à-dire plus de parricides que d'assassins; en une seule fois, pour combattre sur le lac Fucin, Claude trouva dix-neuf mille condamnés à mort.

C'est vraiment une horrible époque, et souvent je voudrais la laisser là. Mais cette époque a pour moi l'attrait d'un problème. J'ai fait mon possible pour vous expliquer et pour m'expliquer Tibère; je comprends l'homme, je ne comprends pas encore, je ne saisis pas jusqu'au bout son époque et la raison de sa puissance. Quoi que je me dise, je ne me rends pas compte assez nettement de cette dislocation de la société, de cette absence de communauté entre les hommes qui faisaient si grand à la fois et si précaire le pouvoir d'un seul. Je comprends peut-être un peu cette société : je ne me la représente point. Ce siècle me paraît le plus problématique de tous, peut-être aussi, à cause de cela, celui qu'on a le moins étudié. On a été prodigue d'érudition et de labeur sur les âges primitifs, où la mythologie commence à peine à devenir une obscure ébauche de l'histoire; sur cette ère tout historique, où tous les faits sont positifs, toutes les autorités contemporaines, où des livres profondément curieux ont été faits comme exprès pour allécher notre investigation, on s'est contenté d'une sèche et superficielle étude des choses, sans

en demander la raison. Ce silence et cette réserve ne font que m'exciter davantage; j'interroge Suetonius Tranquillus, cet imperturbable anecdotier; il est curieux de tant de choses, de l'habit, du visage, des manies de tel César, du menu de ses repas, du mobilier de sa chambre; il possède l'anneau de tel prince, un ancien diplôme de tel autre; il a donné à Adrien une vieille et petite statue en bronze d'Auguste avec des lettres de fer à moitié détruites, et Adrien, digne d'un tel présent, a bâti une chapelle pour cette statue. Quel curieux cabinet dut avoir cet homme! Fouilleur infatigable du passé, déchiffreur d'inscriptions, liseur de vieux papyrus, que lui fait le bien ou le mal dans l'histoire, la cruauté de Tibère ou la bonté de Titus? Il laisse la moralité aux rhéteurs; il est érudit : le seul homme contre lequel il se fâche un peu est Caligula; il se permet de l'appeler monstre. — Tel n'est pas Tacite, honnête homme au fond de l'ame; homme toujours intimement vrai, même lorsque, à la façon de Tite-Live et des anciens, il rend l'histoire emphatique; homme qui sent et qui enseigne dix fois plus qu'il ne dit, qui ne fait pas un petit extrait du *Moniteur* de son temps sans y trahir un sentiment profond de son époque, chez lequel chaque phrase instruit, chaque mot a son sens et son vouloir : terrain que je fouille et remue, y trouvant toujours quelque chose, n'y trouvant jamais assez sur cette incompréhensible époque!

En avançant dans ma tâche, je vois bien d'autres trésors devant moi: les deux Plines, — le naturaliste, cet immense et indigeste collecteur de faits; — l'épistolier, qui a fabriqué sa correspondance académique exprès, ce me semble, pour nous faire pénétrer dans toutes les petites intimités de son siècle; — Juvénal, ce grand et honnête menteur, qui, avec son stoïcisme, la fausseté de son point de vue, l'hyperbole de sa satire, ne peut cependant retenir le génie de son temps, qui déborde et se trahit par tous les pores; — Pétrone, qui nous mène à l'orgie, prend son époque au milieu des bacchanales, écrit avec une verve toute particulière aux Romains, — la verve d'un débauché qui va mourir, — son livre, débauche d'esprit et de mœurs.

Si j'avais à aller plus loin, à peindre ce qui vivait en ce siècle et ce qui n'était pas de ce siècle, à dégager de cette société infame l'unique germe de toute pure vertu, de toute philosophie humaine, de toute civilisation, je serais mené bien plus loin : ce serait ici une autre histoire à faire et une histoire si différente, qu'on a peine à les croire contemporaines l'une de l'autre et qu'elles se touchent au plus par quelques points. J'ai négligé de vous avertir que, pendant que je

vous racontais les supercheries d'Auguste, les infamies de Tibère, les hallucinations de Caligula, le christianisme est venu au monde, qu'il pousse sous l'herbe, qu'il grandit, qu'il soulève les assises de la société antique, que le vieil édifice se lézarde. Il est encore inaperçu et il agit; il fait en ce monde un monde à part, monde que l'on ignore, et qui, au bout de quatre siècles, révélera sa puissance préparée dans les souterrains de Rome, entre d'humbles cénotaphes et sous les chevilles de la torture; histoire trop belle pour que je vous la raconte, à laquelle je ne veux pas toucher, parce qu'elle irait trop mal avec la Rome païenne, avec Caligula et Néron. Le christianisme les souffrait, et c'était sa vertu; le monde les supportait, et c'était son crime. Autant étaient admirable, dans les geôles et sur le chevalet, la soumission désintéressée, l'espérance surnaturelle, la patience intelligente du chrétien; autant étaient vile, au milieu de son luxe et de ses plaisirs furieux, l'égoïste adulation, le stupide désespoir, la lâche tolérance du monde: il y avait toute la distance du suicide au martyre. Voilà ce que je voudrais faire comprendre. Tibère fut un terroriste habile, la société romaine prit sous lui son premier pli; Caligula un fou altéré de sang, elle l'adora; Claude un imbécille, elle respira, heureuse de ne point avoir pis; tous trois des lâches, et elle eut peur d'eux. La lâcheté est un caractère commun aux Césars: Néron pleura avant de mourir; Héliogabale, après avoir fait de grands frais pour se tuer et s'être préparé un voluptueux suicide, se laissa égorger par d'autres et jeter je ne sais où.

Revenons à Claude. Il ressemble à un de ces enfans que l'on rend imbécilles à force de leur dire qu'ils le sont, qu'on humilie et qu'on abaisse à leurs propres yeux, dont on brise le ressort, et qu'on s'étonne ensuite de presser sans qu'ils répondent. Caligula, quoique durement traité dans sa famille, avait été l'enfant gâté du peuple; vous avez vu ce qu'il devint. Claude, humilié dans sa famille, bafoué en public, commit ou laissa commettre par imbécillité autant de crimes que l'autre par démence. Beau destin du monde, qui des mains d'un fou furieux passait aux mains d'un fou imbécille, le tout précédé de Tibère et suivi de Néron!

Enfant à la mort de son père, malade, infirme, il était né malheureux; grand tort aux yeux de l'antiquité. Jusqu'après sa majorité, on lui donna pour précepteur un palefrenier, un barbare, qui le maltraitait. Sa mère l'appelait une monstruosité de l'espèce humaine, une ébauche manquée de la nature. Si elle parlait d'un sot: Il est plus bête, disait-elle, que mon fils Claudius. Sa grand'mère Livie ne lui

adressa jamais la parole; elle lui faisait faire des sermons par messager, lui écrivait des lettres brèves, dures, grondeuses.

Le pauvre garçon avait de l'ambition pourtant. Il étudiait fort, soutenait des thèses en public, cherchait à se faire valoir. Les dignités, les sacerdoces, les laticlaves qui pleuvaient sur les fils à peine adolescens de la famille impériale, n'arrivaient pas jusqu'à lui. Ce fut la nuit, en cachette, dans une litière, qu'il vint prendre la toge, initiation du jeune homme à la vie virile, à la vie romaine. Il grandissait pourtant, et l'on était fort embarrassé de ce César. Il y a sur ce sujet une lettre d'Auguste : « Il faut prendre son parti, dit-il, décider ce que nous en ferons; s'il a toutes ses facultés, le traiter comme son frère; si ce n'est qu'un imbécille, prendre garde qu'on ne se moque de lui et de nous; il ne faut pas, ajoute-t-il, que les gens s'accoutument à rire et à causer de pareilles choses. » Tout cela est écrit avec une indifférence peu paternelle, moitié en latin, moitié en grec; Auguste ne se souciait pas que son bon peuple soupçonnât les plaies de sa famille. Vient ensuite la distinction de ce qu'il faut laisser faire, de ce qu'il faut interdire à Claude. « Il peut présider au repas des pontifes, mais il faut mettre auprès de lui son cousin Silanus, qui l'empêchera de dire ou de faire des sottises. Il ne faut pas qu'il assiste aux jeux du cirque, assis au *pulvinar* (la loge des empereurs) : il se ferait voir là en première ligne. » Et ailleurs : « J'inviterai tous les jours Claude à souper, pour qu'il ne soupe pas seul avec son Sulpitius et son Athénodore; je le voudrais un peu plus attentif, l'esprit un peu moins dans les nues; qu'il choisisse un ami dont il imite l'attitude, la toilette, la démarche, le pauvre diable! » Auguste ne l'aimait pas, il n'en fit jamais qu'un augure; il le trouvait trop imbécille pour faire autre chose que deviner l'avenir.

Le bon Claude, d'ailleurs, manquait, pour se faire une réputation d'esprit, d'un grand point, la richesse. Le testament d'Auguste (et le testament d'un homme était la mesure officielle de son affection et de son estime) ne lui léguait que 800,000 sesterces (154,096 fr.). Il demanda à Tibère à être admis aux honneurs : « Je t'ai envoyé, lui répondit Tibère, 40 écus d'or (775 fr.) pour fêter les saturnales. » Sa maison brûla, le sénat fit un décret pour l'indemniser; Tibère biffa le décret. Ce fut bien pis sous Caligula; Claude, à qui ce petit-neveu faisait grand peur, ne voulut pas être en reste d'adoration; il offrit, pour devenir prêtre de César, 8,000,000 de sesterces (1,550,000 fr.); et, comme il payait mal, le trésor mit son bien à la criée.

Enfin, c'était le plastron de cette cruelle famille. S'il arrivait trop

tard pour le souper, il avait grand'peine, après avoir fait le tour de la table, à trouver où s'asseoir. Que sais-je? Ces dignes Césars se permettaient des tours d'écoliers; s'il dormait après le repas, on lui jetait à la figure des noyaux d'olive ou de datte, on lui mettait des sandales aux mains, et au réveil, se frottant le visage, il était étonné d'avoir des gants si durs. Il était livré aux bouffons, qui le réveillaient à coups de fouet.

Il sentait pourtant quelque honte. Repoussé des honneurs, il alla vivre dans une villa du faubourg de Rome, seul, caché, étudiant toujours. Un jour, Auguste, qui l'entendit *déclamer*, fut tout étonné de trouver tant d'esprit à cette grosse bête. Claude devint helléniste, savant historien, profond antiquaire; il écrivit, lut en public; mais il avait du malheur; et un gros homme qui, au commencement de sa lecture, cassa plusieurs chaises, mit l'auditoire en telle veine d'hilarité, qu'on ne put l'écouter. Il voulut écrire l'histoire des guerres civiles; mais le sujet était délicat; sa mère et sa grand'mère firent l'office de censeur et le découragèrent. Il aimait fort à parler grec; il donna des soins même à l'alphabet, et, devenu prince, toujours savant, lisant toujours en public, et alors on ne riait plus, il fit un décret pour y ajouter trois lettres nouvelles qui n'y restèrent pas plus long-temps que lui sur le trône.

Mais cet amour pour l'étude fut sans dignité et sans noblesse. D'ailleurs les Romains n'estimaient pas cela; et Claude, mal noté par eux, tomba dans une sotte et piteuse modestie. Il n'avait auprès de lui que des femmes, des affranchis, des bouffons, gens qu'on appelait les ordures de la maison, *copreas*. C'était ces hommes-là qu'il aimait, ceux avec qui il jouait aux dés, ceux qu'il appelait à ses énormes et ignobles repas. Débauché sans orgueil, sans passion, sans énergie; de plus, lâche comme tous les Césars, sanguinaire comme eux, regardant les combats de gladiateurs avec une férocité naïve, en vrai Romain; venant à l'amphithéâtre dès les premiers rayons du jour; à midi, lorsque le peuple allait dîner, ne quittant pas sa place; à défaut de gladiateur, faisant combattre les premiers venus : il avait surtout une prédilection particulière pour les supplices. Il s'y mêlait une certaine délectation d'antiquaire; il avait trouvé chez les anciens toutes sortes de curiosités en fait de torture, qu'il aimait à donner en spectacle à son peuple. A Tivoli, un jour de solennelle exécution, selon le goût antique, les condamnés étaient attachés au poteau; le voile était prêt, *arbori deligato, caput obnubito;* le bourreau manque. Claude prend son parti; il attendra, le peuple et les

condamnés attendront; on ira chercher un bourreau à Rome, dût-il ne venir que le soir.

Mais cela était si fort dans le sang romain, que Claude n'en était pas moins un bon homme. Il ne haïssait guère; pour un empereur, il se vengeait peu; s'il aimait les gladiateurs et les supplices, c'était simplement en artiste. Les Romains aimaient à voir mourir; il y avait chez eux un art effroyable de se faire tuer comme un art de tuer, une certaine grace dans la chute, une désinvolture dans l'agonie, qu'ils appréciaient si bien, que de connaisseurs ils devenaient artistes, de spectateurs combattans, et que des sénateurs, des chevaliers, des citoyens, descendaient dans l'arène, rien que pour s'essayer à ce métier de tuer et de mourir. Je raconterai peut-être plus tard les innombrables variétés par lesquelles on diversifiait ce plaisir de voir finir un homme : c'était le Thrace avec son armure, le rétiaire avec son filet; et tel était le genre de curiosité et de délices qu'inspiraient ces spectacles, que Claude, et probablement son peuple avec lui, trouvaient plaisir à faire relever la visière des gladiateurs blessés pour voir s'ils avaient bon air à mourir. Aussi les combats de l'amphithéâtre sont-ils essentiellement romains; ils ne vinrent à Rome de nulle part; ils naquirent avec cette nation, et finirent avec elle.

Claude n'était pas méchant, plutôt distrait même que stupide. Si Claude n'eût pas été empereur, la science l'aurait envahi tout entier; il aurait laissé quelques profonds traités sur les origines, un amalgame d'antiquité, d'histoire, de philosophie, de rhétorique, comme Varron l'avait fait avant lui, et comme Plutarque l'a fait depuis. Ce seraient trois hommes de même renommée et qui s'étaleraient ensemble dans de beaux in-folio. Il aurait à nous apprendre, à nous autres fureteurs du passé, mille choses curieuses sur la langue latine, sur la langue grecque, sur Rome, sur le sénat, sur les consuls, sur les familles romaines; il aurait enseigné la topographie de l'ancienne Rome à cet Allemand qui la sait mieux que les Romains, dispensé M. Niebühr d'imaginer l'histoire romaine; il nous représenterait dans l'antiquité ces intrépides travailleurs de l'Allemagne moderne, ces déchiffreurs de vieux livres, ces collateurs de textes, ces fous de la science chez qui l'imagination joue quelquefois un tout aussi grand rôle que chez les fous du monde ordinaire. La science aurait peu à peu absorbé sa passion pour le jeu, son amour pour les bouffons, son goût pour les femmes; et le bon Claude, entre ses livres, ses affranchis, ses causeries intimes avec les bouffons, ses repas énormes,

sa généalogie qu'il prisait avant tout, heureux dans sa villa, connu seulement de nous par quelques traits de distraction, par quelque bêtise d'homme d'esprit, confit dans son érudition, nous serait arrivé à travers les siècles avec une réputation non-seulement d'homme supérieur, mais d'homme de bien, d'excellent homme.

Mais la morale romaine n'admettait guère les vertus douces et posées. L'ambition et la dureté de cœur étaient des devoirs. Si on se montrait indifférent aux honneurs, pauvres honneurs cependant sous les Césars! si on abandonnait en quelque chose *l'atrocité* (ce mot en latin (1) est un éloge) de la discipline paternelle, de la discipline civique, de la discipline sénatoriale, de la discipline militaire (car tout à Rome marchait par la discipline), on n'était pas homme, on était *segnis*, mot que je ne sais pas rendre, mot qui est tout romain (l'opposé est *solers*, l'homme de zèle, d'ambition et de talent). Vers la fin de la république, le goût pour les idées de la Grèce, l'esprit cicéronien, l'influence de César, tendaient à adoucir cette rudesse à la Caton. Mais ce fut le propre des empereurs et de leur temps de ranimer tous les mauvais instincts de l'esprit romain et d'éteindre les bons; ils ne reprirent ni la régularité de mœurs, ni la religion sévère de l'ancienne Rome, ils en renouvelèrent et en exagérèrent la dureté; on ne fut pas plus chaste que n'était César, on fut plus cruel; ni plus ferme que Cicéron, mais moins savant et moins poli. Si on eut moins que les Fabius cette énergie qui consiste à répandre son propre sang, on poussa plus loin celle qui verse le sang d'autrui; on fut corrompu et inhumain, impie et superstitieux, cruel et poltron; on mit comme Caligula, vrai Romain de l'empire, toute virilité et toute énergie dans la cruauté.

Je me figure donc, au milieu de ce monde, un homme doux, il paraîtra lâche; un studieux, fainéant; un modeste, imbécille. C'est ainsi qu'on traita les chrétiens : comme ils ne versaient pas de sang et ne voulaient pas des honneurs, on les appela lâches et paresseux, et le crime de *segnities* devint presque l'équivalent du crime de christianisme. Dès son enfance on le lui dira, et, à force de l'entendre redire, il finira par le croire; on fera entrer dans son cœur la conviction de sa faiblesse, de sa fainéantise, de sa stupidité; il se jugera tel, et plus tard deviendra tel, lâche pour avoir laissé les autres abuser de sa débonnaireté, inerte pour avoir, par une humilité commode, accepté le reproche de paresse, qui le dispensait des affaires et lui lais-

(1) ..... Præter atrocem animum Catonis. (HORACE.)

sait la liberté de ses goûts. Ce fut là, je crois, l'histoire de Claude; il voulut bien, il est vrai, persuader aux autres que s'il avait été un sot sous Caligula, c'était finesse de sa part, et pour sauver sa vie; mais alors le rôle avait été si bien et si long-temps joué, qu'il était passé en habitude et devenu une seconde nature.

Pourquoi les Césars commençaient-ils toujours bien? Rappelez-vous quel avait été l'établissement politique d'Auguste. Il n'avait pas voulu être dictateur, — titre décrédité par l'usurpation de Sylla et la fin sanglante de César; — roi? moins encore. C'était une des fiertés du peuple romain de ne pouvoir souffrir un roi, de vivre mal avec les rois, de mépriser et d'humilier les rois; dire à un homme qu'il *régnait,* c'était lui dire qu'il était un insupportable tyran; dire une ame *royale,* c'était dire une ame impérieuse, intolérable, arrogante : Telles étaient la langue et la pensée de ce peuple, et les murailles de Rome se fussent soulevées si Octave eût voulu être roi. Mais, simple citoyen de la république, exerçant les magistratures de la république; consul plusieurs fois, ce qui n'était défendu à personne; n'ayant en permanence, avec les insignes du proconsulat, que le titre modeste et populaire de tribun et quelques désignations honorifiques (Auguste, chéri des dieux, père de la patrie); chargé seulement, par le sénat, de « mettre en ordre la république; » tous les dix ans déposant ce fardeau, tous les dix ans le reprenant, sur la prière du sénat; du reste, vivant, allant au Forum, votant aux comices, comme un simple Romain, qui pouvait reprocher à César le pouvoir absolu, quand il l'affichait si peu?

La république demeura donc partout en titre officiel; elle eut ses consuls, ses préteurs, ses questeurs, ses tribuns. Mais à travers ce magnifique et creux étalage, la monarchie se glissait humblement; elle dressait peu à peu son administration extra-officielle, machine plus simple, instrument plus maniable, système moins rigoureusement et moins pompeusement régulier; auprès des magistrats, fonctionnaires élus, gratuits, temporaires, fonctionnaires de la loi et non du prince, elle mettait les préfets, fonctionnaires choisis, payés, dépendans, révocables et conservables à souhait. Les consuls pouvaient se pavaner sous leurs robes de pourpre, et faire de beaux sacrifices aux féries latines; le préfet de la ville et le préfet du prétoire avaient toute l'administration dans Rome. Hors de l'Italie, le sénat et le peuple (vous comprenez que le peuple ne figurait là que comme dans l'inscription S. P. Q. R.) avaient leurs provinces qu'ils administraient à l'antique; mais César avait les siennes, qu'il administrait à sa guise, les plus dif-

ficiles, les plus menacées, par conséquent les plus importantes. Les provinces du peuple étaient bien gouvernées par des proconsuls et des préteurs; mais, comme César avait dans ces provinces des biens, des revenus, des esclaves, il pouvait y avoir des hommes d'affaires, et ces hommes, — devenus importans par l'esprit fiscal de l'ancienne Rome, par la faveur des Césars, par l'intime union du fisc qui encourageait les délateurs, et des délateurs qui enrichissaient le fisc, — gens maniables du reste, affranchis, gens de cour, gens de peu de naissance et de basse ambition, — devenaient juges, gouverneurs, et, gagnant peu à peu du terrain sur les magistrats officiels, finissaient par être maîtres de tout. Ainsi la république avait les titres, la monarchie les pouvoirs. Il y avait double organisation : l'une antique, solennelle, sénatoriale; l'autre nouvelle, tout obscure et dissimulée dans le droit, toute puissante dans le fait.

En droit donc, au temps d'Auguste et après lui, l'empereur ne fut rien; il se faisait consul, censeur, tribun, mais pour une année, pour une fois. Son vrai pouvoir n'avait ni caractère, ni désignation légale; le nom d'*imperator* se donnait, après une victoire, même aux généraux de la république, celui de César était un nom de famille, celui d'Auguste, comme Dion le dit, un titre de dignité, non de puissance. Ce pouvoir n'avait pas de nom; quand on voulait absolument le nommer, on disait *princeps*, le premier, comme on eût dit le premier bourgeois de la ville. César n'était qu'un citoyen votant aux élections, mais si sûr de l'assentiment de tous, qu'il dispensait les autres de voter après lui; un sénateur opinant au sénat, mais il est vrai que le sénat ne manquait pas d'opiner comme lui.

Ceci nous explique la sagesse et la timidité des empereurs au commencement de leur règne. Ils craignaient que la légalité ne se réveillât, que la fiction ne voulût redevenir vérité; que sénat, consuls, préteurs, peuple, ne prissent leurs droits au sérieux. Comme, dans un tel système, il ne pouvait y avoir de loi de succession, et que d'ailleurs l'esprit romain n'en admettait pas, leur légitimité toujours douteuse les tenait en inquiétude. Ils entraient, autant que possible, dans le système de république légale conservé par Auguste, s'abritaient sous la nullité officielle dont Auguste leur avait montré l'exemple, parlaient sans cesse d'Auguste, demandaient tout au sénat, s'inclinaient devant les consuls, faisaient ainsi sans bruit et sans orgueil le lit où devait dormir en paix leur puissance, s'établissaient commodément sur l'estime, sur l'approbation, sur la reconnaissance de tous, en attendant qu'enivrés à la coupe du pouvoir, ils entendissent autre-

ment la *principauté*, et de la simplicité d'Auguste passassent à la divinité de Caligula, d'empereurs citoyens devinssent et se fissent proclamer plus que des rois.

Claude, comme tous les autres, fut d'une modestie enchanteresse, reconnaissant la supériorité du sénat, s'inclinant devant les consuls, se levant au cirque devant les magistrats, les saluant de la voix et de la main, siégeant aux tribunaux comme un simple juge, ne faisant pas de ses fêtes de famille des fêtes publiques. Cela ravissait les Romains, qui aimaient peu la liberté, mais beaucoup certaines apparences de liberté. D'ailleurs après Caligula il était peu difficile de se rendre populaire; ne pas vouloir qu'on l'adorât, abolir la poursuite de lèse-majesté, supprimer des impôts, jurer de ne jamais mettre un homme libre à la torture (on ne s'inquiétait pas des autres), furent jugés des actions sublimes. Claude de plus ne jurait que par Auguste, tant la mémoire d'Auguste était restée populaire. Aussi, quand un jour, pendant un de ses voyages, on annonça à Rome qu'il avait été assassiné, le peuple devint furieux, accusa le sénat, accusa l'armée, voua tout aux dieux infernaux; il fallut deux ou trois magistrats à la suite les uns des autres, pour lui persuader qu'il n'en était rien, que César était vivant, que César allait venir.

C'était son début. Mais au reste il garda toujours quelque chose de cette sagesse et de cette bonté première: il eut le mérite de venir le premier au secours des esclaves. Il y avait sur le Tibre une île d'Esculape où l'on abandonnait les esclaves, lorsqu'ils étaient infirmes, malades, et qu'on ne voulait pas prendre la peine de les soigner; on laissait à Esculape le soin de les guérir. Claude déclara libres les esclaves ainsi abandonnés. Des maîtres alors prirent le parti de les tuer; Claude déclara les maîtres homicides; c'était hardi.

On le vit, dans un incendie, établi dans un bureau de péage, demeurer là deux nuits, une corbeille pleine d'argent à sa droite, une autre à sa gauche, appelant sa maison, son peuple, ses soldats, encourageant, payant, excitant le zèle. Le pauvre homme était dévoué et ne laissait pas que de bien s'appliquer à la chose publique, quand on lui permettait de le faire. Mais, dans le fait, ce ne fut pas lui qui régna; ce furent ses affranchis. Avant d'aller plus loin, disons un peu ce qu'étaient les affranchis.

Les Romains vivaient sans intimité. Les amis se voyaient en plein Forum, entre deux harangues. Les femmes restaient à la maison, traitées avec un respect grave, estimées comme matrones plutôt qu'aimées comme épouses, filant de la laine, ne venant pas à table. Un esclave

instruit, fidèle, intelligent, qui suivait son maître au Forum, le retrouvait à la maison, se tenait à ses côtés pendant le repas pour le flatter et l'égayer, qui avait pour son maître mille complaisances et mille soins auxquels ne se serait prêté ni un Romain, ni une Romaine, celui-là était l'intime, le généreux, quelquefois le vil et l'infâme confident du citoyen de Rome. Il avait pourtant les yeux sur une récompense qu'il finissait toujours par demander, la liberté. Libre, quand il avait été coiffé du bonnet de l'affranchi, quand son maître lui avait remis l'anneau et la toge, il n'avait pour son patron que plus d'utilité et d'importance. Homme de votre nom, membre de votre *gens* (nous expliquerons plus tard tout ce système des *gentes*, et nous dirons un mot de la position civique des affranchis), devenu comme votre parent par votre bienfait; au Champ-de-Mars, au Forum, grossissant cette foule de cliens qui faisait l'importance politique d'un homme; souvent ne quittant pas la maison, serviteur encore et non esclave, cette intimité entre deux hommes libres s'ennoblissait.

Ce fut bien autre chose d'être affranchi de l'empereur. Nous expliquions tout à l'heure combien le chemin des Césars était glissant parfois et quels ménagemens ils avaient à prendre vis à vis des idées républicaines, que, par esprit d'opposition, le peuple prenait souvent en amour. Surtout il ne fallait pas être roi, et comme les rois dont Rome pouvait avoir idée étaient les rois d'Orient, il ne fallait pas ressembler à ceux-ci, vivre comme eux dans l'inaccessible sanctuaire d'un palais, se faire servir par les grands de l'empire, honorer les plus nobles en leur permettant d'être les esclaves du prince. Il fallait vivre sur la place, au cirque, dans la voie sacrée, se faire coudoyer par la foule, comme Claude appeler le peuple « mes maîtres. » On pouvait avoir de la magnificence, mais point de faste, des milliers de vrais esclaves, mais pas un homme de cour. Aussi les empereurs habiles, Tibère lui-même, n'eurent dans leur maison, avec les officiers du prétoire, que des affranchis; à ceux-ci les charges de cour allaient tout droit, ils inspiraient plus de confiance et n'avaient pas de dignité à compromettre. Déjà, comme les gentilshommes vassaux dans l'ordre féodal, ils avaient rempli de pareilles fonctions chez les grands; comme les seigneurs sous Louis XIV, ils les remplirent chez le souverain. Ils furent ses *domestiques*, comme on disait au temps de la Fronde, où ce nom était honorable, ses secrétaires (*ab epistolis*), ses maîtres des comptes (*à rationibus*), ses maîtres des requêtes (*à libellis*), ses assesseurs dans les jugemens (*à cognitionibus*). On les envoya procurateurs, intendans, préfets dans les provinces; pareils aux courtisans

modernes par les charges, par l'intrigue, par l'importance. Utiles instrumens sous Tibère, puissans personnages sous Caligula, mais toujours menacés par le caprice de ce fou qui ne se gouvernait pas et n'était gouverné par personne, ces hommes furent tout puissans sous Claude. Claude se plaignait un jour de l'exiguité de son trésor. Que n'êtes-vous, lui dit-on, associé à vos deux affranchis, Narcisse et Pallas! Eux et Caliste étaient chacun plus riche que ne l'avait été Crassus. Caliste, affranchi et secrétaire de Caius, avait conspiré avec plusieurs de ses camarades contre ce dangereux patron. Aujourd'hui un homme, qui avait été son maître et l'avait vendu en place publique, venait (comme les solliciteurs de ce temps qui attendaient dans la rue, tandis que souvent le patron s'échappait par une porte de jardin (1)) le solliciter au seuil de sa maison, où le portier ne le laissait pas entrer. Pallas était plus puissant encore : son frère Félix, mari de trois reines, gouvernait la Judée; lui, moins ambitieux, trésorier de César, vivant simplement avec 300 millions de sesterces, amusait ses loisirs à dicter des décrets au sénat, à réprimer, ci-devant esclave qu'il était, le libertinage, si commun alors, des femmes avec les esclaves. Le sénat ne sut assez le remercier d'avoir inspiré un si beau décret; trop heureux d'avoir à qui faire sa cour, il lui vota louanges, honneurs, 15 millions de sesterces de récompense (2,906,250 fr.), une généalogie même, et, sur la proposition d'un Scipion, rendit grace à ce laquais, qui, « né des rois d'Arcadie, voulait bien sacrifier sa noblesse au bien public et n'être qu'un des serviteurs de César! » Mais Pallas ne rendit pas au sénat sa politesse, et fit dire par Claude qu'il n'acceptait que les honneurs « et restait content de sa pauvreté première. » Cette pauvreté était de 58,125,000 fr. Pline, qui avait vu au Forum, entre les lois et les traités, le décret du sénat qui, insolemment remercié par ce valet, le remerciait de son insolence; Pline, qui avait lu l'épitaphe où Pallas se vantait de tous les honneurs qu'il avait refusés, Pline se fâche tout de bon. Mais pourquoi Pallas n'eût-il pas bafoué le sénat qui honorait ainsi Pallas?

Voilà les gens qu'il fallait à Claude. Accoutumé à toujours chercher quelqu'un qui voulût pour lui, la débilité profonde de son caractère lui valut un cortége de valets-maîtres, fous, affranchis, femmes, et parmi ces femmes Messaline; monde intrigant, insolent, passionné, qui tourbillonnait autour de ce malheureux empereur, qui dominait cette ame peureuse, l'étourdissait de vaines alarmes, et, selon l'expres-

(1) Atria servantem portico falle clientem. (HORACE.)

sion d'un ancien, le tenait comme perpétuellement frappé de la foudre (ἐμβροντηθεὶς). Ce que sa bonne, mais faible raison lui avait fait faire au Forum, Messaline et ses affranchis le lui faisaient défaire au palais. Ce n'étaient que suppressions, altérations, suppositions de diplômes; dans les choix qu'il avait faits, substitution d'un nom à un autre; libéralités retirées, jugemens détruits; malgré son serment, tortures infligées à des hommes libres; malgré son décret, dénonciations d'esclaves ou d'affranchis contre leurs maîtres. Aux affranchis et à Messaline, la libre distribution des honneurs, des armées à commander, des supplices, de tous les bénéfices du pouvoir. Un sénateur avait été tué le matin. « Tes ordres sont exécutés, vient dire un centurion à César. — Mais je n'ai rien commandé. — Qu'importe? s'écrient les affranchis, les soldats ont fait leur devoir; ils n'ont pas attendu d'ordre pour venger César. — Allons, la chose est faite; c'est bien. »

Les affranchis faisaient bonne garde autour de leur empereur; ils vendaient les audiences, et nul n'entrait sans porter une bague d'or, qu'eux seuls pouvaient donner. Les villes, les rois, leur faisaient la cour, et l'on désertait la table de César lorsqu'on était invité en même temps à celle de l'un d'eux. Aussi ce fut encore un règne de sang. Les rancunes de valet et les jalousies de femme eurent droit de vie et de mort. Une Julie, fille de Germanicus, une autre, petite-fille de Tibère, furent exilées, tuées ensuite par la jalousie de Messaline; un Vinicius empoisonné, parce qu'il avait été trop chaste pour elle; elle passait au bourreau les amans dont elle était lasse. Un Pompée fut tué à cause de son nom; son père et sa mère furent tués aussi pour ce nom, qu'ils ne portaient pas. Dans ses jalousies et ses haines, elle n'oublia qu'Agrippine, occupée qu'elle était à d'autres crimes, dit Tacite.

Un jour, elle devient amoureuse d'un Silanus, le mari de sa mère; il la repousse; Messaline s'entend avec Narcisse pour le perdre. Tout à coup avant le jour, Narcisse entre épouvanté dans la chambre de Claude; il lui raconte que la nuit, en songe, il l'a vu près d'être assassiné par Silanus. Messaline arrive; elle s'informe, elle s'étonne; elle a rêvé aussi; voilà plusieurs nuits qu'elle a toujours cette même vision. Mais bientôt, c'est autre chose encore, on annonce que Silanus est là, qu'il veut forcer les portes du palais (la veille on lui avait fait dire au nom de l'empereur d'y venir de bonne heure). César ne tint pas contre de telles preuves, il le fit tuer sur-le-champ, et vint au sénat rendre grace à son affranchi, qui même en dormant veillait sur son salut.

La puissance des songes était grande; deux chevaliers furent tués parce que leurs rêves avaient été de mauvais augure pour l'empereur. Un jour, parmi la foule qui le saluait dans son palais, un homme le tire à part : — J'ai vu en songe, lui dit-il, un assassin qui te frappait. — L'instant d'après, Claude va au Forum juger les affaires. Un plaideur lui remet un placet; le rêveur était là. « Bon Dieu, César, c'est l'assassin de cette nuit! » Il n'en fallut pas davantage; on mena l'homme au supplice, c'était contre le rêveur qu'il plaidait.

Les motifs politiques ne manquaient pas pour augmenter le nombre des supplices. L'empire semblait d'une facile conquête. Un Asinius Gallus voulut se faire empereur. Il avait avec lui beaucoup d'esclaves et d'affranchis de César; ces gens si bien placés sous les empereurs n'en étaient pas moins les premiers à conspirer. Une révolte plus sérieuse eut lieu en Dalmatie; les légions commençaient à comprendre qu'elles pouvaient bien, comme les prétoriens, faire des Césars; deux hommes qui avaient manqué de l'être à la mort de Caligula, lorsque le sénat eut une fantaisie de république, Minutianus et Camillus, des chevaliers, des sénateurs conduisaient ce mouvement. Camillus, général de l'armée, se fit prêter serment par elle, annonça le rétablissement de la liberté, le gouvernement du peuple, écrivit à Claude une lettre injurieuse et menaçante, le sommant d'abdiquer. Pour la seconde fois, Claude risquait d'avoir à se battre pour l'empire; aussi fit-il venir les principaux du sénat pour savoir s'il ne devait pas se soumettre. Mais la superstition des soldats le tira de peine. Lorsque Camillus voulut les faire marcher, il fallut enlever les enseignes qui étaient plantées en terre; on ne put les arracher; les dieux ne voulaient pas que l'armée marchât. Les soldats s'arrêtèrent, tuèrent leurs officiers et laissèrent tuer Camillus. Mille cruautés vinrent ensuite : la femme de Camillus dénonçait les complices de son mari; bien des conjurés se tuèrent; d'autres, conjurés ou non, furent condamnés, d'autres achetèrent leur grace des affranchis ou de Messaline. Un affranchi de Camillus, amené devant le sénat, y parlait avec liberté. « Qu'aurais-tu donc fait, lui dit Narcisse, s'avançant de derrière le siége de César, si ton maître était devenu empereur? — Je me serais tenu derrière lui et j'aurais gardé le silence. » — Vous savez l'histoire de Petus et d'Aria, cette femme d'un atroce courage, héroïne de suicide, qui, au milieu de sa famille par qui elle est gardée, s'élance de sa chaise et va se rompre la tête contre un mur, qui se frappe la première pour convier son mari aux douceurs du coup de poignard! Quand on a saisi son mari, qu'on l'embarque sur un vaisseau, qu'elle se jette aux pieds

des soldats pour le suivre : « Vous donnerez bien à un consulaire quelque pauvre esclave qui le chausse, qui l'habille, qui le serve à ses repas! Eh bien! à moi seule je ferai tout cela. »

Valerius Asiaticus fut une autre victime. Il avait dans les faubourgs une villa magnifique, commencée par Lucullus, embellie par lui-même, et qui faisait grande envie à Messaline. Elle le croyait l'amant de Poppée, dont elle était jalouse; il était de droit enveloppé dans le même complot qu'elle : c'était assez de raisons pour l'accuser. Il était hostile aux empereurs, s'était en pleine assemblée déclaré le principal instigateur de la mort de Caius, était appuyé d'illustres parentés, né dans les Gaules, fait pour soulever ce pays : c'était assez de prétextes pour le faire condamner par Claude. On l'arrête à Baïes; on le conduit dans la chambre de César, où se jugeaient les grandes affaires. Là on l'accuse d'avoir corrompu la fidélité des soldats, d'être l'amant de Poppée, de vivre dans le désordre; le désordre était un grand crime chez les suspects. Un témoin paraît, qui ne l'avait jamais vu, et savait seulement qu'il était chauve; il désigne un autre homme chauve qu'il prend pour Valerius. La défense de l'accusé toucha Claude, fit pleurer Messaline; mais, chose étrange, en allant se laver le visage, qu'elle avait baigné de larmes, elle dit tout bas à son complaisant Vitellius : « Ne le laisse pas échapper! » Vitellius s'occupera donc de l'accusé, elle de Poppée. Elle fit peur à celle-ci de la prison; Poppée se tua. Au bout de quelques jours, son mari vint souper chez César : « Et ta femme, pourquoi ne l'as-tu pas amenée? lui demande César, qu'on n'informait de rien. — Elle est morte, seigneur, répond le pauvre mari. » Vitellius cependant arrivait à ses fins par une perfidie infame. Il se jette aux pieds de Claude, parle de l'amitié qu'il a pour Asiaticus, de leur commun respect pour Antonia, la mère de Claude, des services d'Asiaticus, de ses exploits en Bretagne, invoque la pitié de César, lui demande une grace pour ce malheureux : qu'au moins il puisse choisir son genre de mort! Claude, tout ému, Claude qui pensait déjà à absoudre Asiaticus, le stupide! accorde ce qu'on lui demande.

La mort d'Asiaticus vous sera un exemple de la facilité qu'on avait alors à mourir. Ses amis l'engageaient, puisqu'il avait la liberté du suicide, à se laisser périr de faim; c'était toujours gagner du temps. Asiaticus les remercia, alla comme d'ordinaire s'exercer au Champ-de-Mars, se mit au bain, fit un festin splendide, et s'ouvrit les veines. Avant de mourir, il voulut voir son bûcher, et le fit changer de place pour que le feuillage des arbres voisins ne fût pas endommagé par la flamme.

Ainsi allait le gouvernement, gouvernement de femmes, insolent, passionné, plein de caprices et de colères, ce que les Romains caractérisaient admirablement bien par ce seul mot, *impotens*. — Maintenant figurez-vous l'*atrium* du palais, divisé en plusieurs portions par de larges rideaux; l'une était le vestibule, l'une l'antichambre, l'autre le salon. A force de supplier les affranchis, de se dérober aux gardes, d'implorer les portiers, les étrangers pénétraient jusqu'ici, jusque-là les cliens, plus loin les amis, plus loin encore les intimes, mais tous après avoir été sévèrement fouillés par les gardiens de la sûreté de César. Dans le dernier sanctuaire du temple, auprès du foyer, au milieu des tableaux, des statues, des dressoirs ornés de vaisselle précieuse, entre les vieilles et noires images des anciens Claudes et des anciens Césars, à côté de ces magots de la Chine qu'on appelait les lares domestiques, figure un bel homme (tel au moins selon les Romains, qui ne méprisaient rien tant que la délicatesse de la taille, et prisaient fort l'ampleur des formes), au ventre proéminent, à la figure noble, aux beaux cheveux blancs, digne et imposant dans le repos. Autour de lui bruit toute cette foule d'amis (terme romain pour dire courtisans), de solliciteurs, de sollicités, de patriciens, d'affranchis; mélange de tous les rangs, image du niveau démocratique que tenaient en leurs mains Narcisse et Messaline; esclaves parvenus, nobles ruinés; barbares devenus sénateurs, sénateurs appauvris près de quitter le sénat; astrologues, juifs, bouffons, philosophes, gens que le sénat chassait tous les dix ou quinze ans d'Italie, et qui n'y restaient pas moins; députés des villes, ambassadeurs des Parthes ou des Germains, les deux seules puissances que Rome connût hors d'elle-même; rois tributaires, trônant humblement dans quelque coin d'une province romaine, sous la suzeraineté de l'empire et sous l'inspection d'un préteur, humiliant ici leur diadème devant celui qui n'eût pas osé le porter.

Mais César se lève; toute sa dignité l'abandonne. Il marche, ses jambes vacillent; il veut sourire, il lui échappe un rire énorme, un rire de bête; il parle, sa langue bégaie; sa tête et ses mains sont toutes tremblantes. Cette foule l'entoure, le presse, l'importune. Il la repousse à deux mains, il va se boxer avec ses adulateurs. Il se fâche; sa figure devient ignoble, sa large bouche est écumante, ses narines humides; on dirait d'un lapithe ou d'un triton. « Qui suis-je donc? Me prenez-vous pour un fou comme Théogone? ne suis-je pas libre comme tout autre? » Sa parole va, divague au hasard. Qui est-il? — Où est-il? — A qui parle-t-il? Il ne le sait plus.

Voulez-vous l'entendre au théâtre? Écoutez-le plaisantant avec son peuple, l'invitant à un petit souper sans façon, à un repas improvisé, comptant avec lui l'argent promis au vainqueur, riant, bouffonnant, faisant de mauvaises pointes pour égayer ses graves Romains.

Voulez-vous l'entendre au sénat? Une femme est produite comme témoin : « Cette femme, pères conscrits, fut coiffeuse et affranchie de ma mère, mais elle m'a toujours traité comme son maître ; je le dis ici, car il ne manque pas chez moi de gens qui ne me regardent point comme leur maître. »

Le sénat est encore trop heureux de l'entendre; le premier mois de son règne, il n'a pas osé y venir. Le sénat était traité en ennemi par les empereurs, et quoiqu'il n'eût poignardé personne, ils s'y croyaient toujours en péril. Leur état de frayeur habituelle et les débuts tout tremblans de Claude prouvent bien ce que je vous disais des dangers de leur situation. Dans ces premiers temps, des soldats le servaient à ses repas; des sentinelles armées de lances étaient debout auprès de sa table; s'il visitait un malade, étrange courtoisie, il faisait inspecter sa chambre, tâter son chevet, secouer sa couverture.

Les huissiers courent, le sénat est convoqué à la hâte ; un homme a été trouvé armé d'un couteau: Claude assure que cet homme allait le tuer; il se sent menacé, il se sent frappé, il est prêt à déposer l'empire; il crie, il répand des larmes, il demande grace, il déplore sa misère en plein sénat.

Mais le sénat, les cliens, la cour, rien de tout cela ne le retiendra long-temps; sa place est au Forum, entre les juges, les avocats, les greffiers; son tribunal est vide et l'attend; les avocats ses amis s'inquiètent de l'absence de ce Perrin Dandin de Rome, qui juge au Forum, juge dans sa chambre, juge les jours de fêtes, et ne laisse pas chômer leurs voix enrouées.

Claude n'est pas un procureur comme Tibère, il juge en équité, il ne se plie pas à la lettre de la loi; aussi les pauvres jurisconsultes sont-ils délaissés dans leurs demeures, où l'on ne vient plus les consulter. Les avocats triomphent, leur phrase a beau jeu, leur éloquence nage dans le libre océan de la justice naturelle, de la raison supérieure à la loi, de l'esprit affranchi de la lettre.

En outre, pour leur plus grande gloire, le système politique de Tibère prédomine toujours, la carrière des accusations est toujours ouverte, la rhétorique toujours hardie, menaçante, redoutée. L'action de lèse-majesté a été abolie, il est vrai, cela eût fait une difficulté sous un prince légiste comme Tibère; mais Claude est bon empereur

et juge en équité. Suilius, entouré de disciples et de rivaux, est le digne successeur de ceux qui ont créé le rôle des Hatérius et des Romanus Hispo. Il y a mieux encore; comme la défense est permise, qu'il n'y a pas un système de proscription assez serré et assez soutenu pour la rendre dangereuse, l'avocat, payé pour accuser, payé pour défendre, se met à l'enchère entre l'accusateur et le proscrit, vend sa faconde au plus offrant, acheté par l'un, se laisse racheter par l'autre, trahit la défense quand l'accusation paie mieux.

Ce métier de délateur devait avoir des ressources et des dangers que nous ne savons pas. Comment, sous un prince qui les condamne, y a-t-il encore de ces hommes? Comment le sénat, si lâche d'ordinaire, leur devient-il tout à coup redoutable? Comment, même sous Tibère, après avoir tremblé devant eux, se met-il contre eux comme en insurrection? Comment prononce-t-il des amendes, des exils? Un chevalier qui a payé le gain de sa cause 400,000 sesterces (77,500 fr.) à Suilius, trahi par celui-ci, va chez ce misérable et se tue. On s'indigne, le sénat se révolte; on rappelle les anciennes lois de la république, lorsque le métier d'avocat était tout politique, et qu'il n'était permis de recevoir, pour plaider une cause, ni don ni argent. « Il y aura moins d'inimitiés, si les procès ne profitent à personne; faut-il donc que l'avocat soit intéressé aux querelles et aux discordes, comme le médecin à l'épidémie? » Suilius et les délateurs se troublent; ils n'espèrent qu'en César, l'entourent, le prient; « comment vivront-ils, pauvres petits sénateurs, s'ils ne vivent du prix de leur parole? » Le gain de l'avocat fut limité à 1937 fr. 50 cent.

Mais laissons ceci. Voici venir Claude, juge acharné, non pas toujours juge déraisonnable; raison variable, tantôt sagace et prudente, tantôt étourdie et brusque, tantôt puérile et presque folle. Il rendit quelques sentences originales et qui témoignent d'un esprit sensé. Il faisait ce que nous nommerions l'appel des jurés; un homme qui avait un motif d'excuse ne le fit pas valoir, Claude le raya toujours, persuadé qu'un aussi ardent jugeur est un mauvais juge. Un autre, désigné comme juré, avait lui-même un procès à soutenir : « Plaide devant moi, lui dit Claude; en discutant ton affaire, tu me montreras comment tu sais juger celles d'autrui. » Une femme refusait de reconnaître son fils. « Puisqu'il n'est pas ton fils, lui dit-il, tu vas l'épouser. »

Mais il en était là comme ailleurs : au palais les obsessions des affranchis, au Forum le tapage des avocats faisaient dévier sa droite raison. Les voyez-vous, autour de leur bon prince, criant, s'agitant, chicanant, jetant ce brave homme dans tous les détours de la procé-

dure. Le génie paperassier nous est venu des Romains. D'ailleurs Claude, qui a de mauvaises nuits, sommeille au tribunal; les avocats, pour l'éveiller, prennent le plus aigre faucet de leur voix : il se secoue; mais sa raison est toujours endormie, tous les monstres de la chicane se dressent devant lui; en vain il se retire pour méditer, en vain il écrit sa sentence; sa délibération tient du rêve, son arrêt du cauchemar. « Je donne gain de cause, dit-il, à ceux dont les raisons sont les meilleures. »

Mais voici un grave débat. — Un homme est poursuivi pour avoir usurpé les droits de cité romaine : pendant qu'on le juge, pourra-t-il porter la toge? Importante question! Voici comme Claude juge l'incident : il changera d'habit; pendant le plaidoyer de l'accusateur, il sera en manteau, comme un étranger; pendant sa défense, en toge, comme un Romain.

« Pourquoi ce témoin est-il absent? — César, il n'a pu venir. — Pourquoi? — César, de graves, de solennelles raisons, l'en ont empêché. — Quelles raisons peuvent s'opposer à mes ordres? — Elles sont irrésistibles, seigneur. — Mais explique-toi. » Et après bien des questions, bien des réponses, bien des circonlocutions, bien des détours : « César, il est mort. » Ainsi se raillait-on du pauvre César.

Cilon, gouverneur de Bithynie, comparaît devant César : « Députés de la province de Bithynie, exposez vos griefs! » Les Bithyniens reprochent à Cilon ses concussions et ses violences. César n'entend pas, César est distrait ou César dort. Mais César a près de lui son fidèle Narcisse : « Que disent-ils là, Narcisse? — Seigneur, ils rendent grace à Cilon, qui les a gouvernés avec une sagesse paternelle.— C'est bien : je me souviendrai, Cilon, de tes services; retourne à ton gouvernement. Qu'on appelle une autre cause. »

C'est un accusé : « Nous permettons, dit César, que l'accusé soit défendu. » — « Graces te soient rendues, excellent prince : c'est du reste ce qui se fait toujours. »

L'accusé est un chevalier romain poursuivi par des calomniateurs; on lui reproche d'obscènes outrages envers des femmes. On produit les témoins; il n'y a pour témoins que des courtisanes. Le prince les écoute, recueille leurs témoignages, se fait raconter leurs injures; leur vertu offensée tient note de tout avec une autorité de magistrat, une gravité de censeur. A tant de niaiseries, la patience de l'accusé ne tient pas; il injurie Claude, lui jette à la figure ses tablettes et son stylet, et le pauvre maître du monde, blessé à la joue, ne sait encore ce que signifie cet orage.

C'est fini. — Claude n'écoute plus rien; sa pensée est ailleurs, s'il est croyable qu'il pense. Faites attention : sentez-vous cette douce et alléchante odeur qui arrive jusqu'à vos narines? L'empereur la respire, la savoure, oublie tout le reste. On prépare dans le temple de Mars le dîner des prêtres saliens. Il n'y a plus d'empereur, plus de juge, plus d'avocats, plus de procès. Perrin Dandin est devenu Apicius. Claude se jette hors du tribunal; il va chercher le dîner des pontifes.

« Non! pas encore! » s'écrient vingt avocats. Ils le retiennent par le bout de sa toge; ils le saisissent par les pieds : le maître du monde n'est pas maître d'aller dîner. Puis viennent les injures : « Tu n'es qu'un vieux fou! » lui dit un Grec dans sa langue. Ces gens-là sont prêts à l'assommer pour qu'il les juge.

Claude n'échappe à cette tempête que pour en subir une autre. C'est le peuple qui a faim : les greniers ne sont pas remplis pour quinze jours, les vaisseaux d'Égypte n'arrivent pas à Ostie, et le peuple connaît fort bien ce premier principe de la monarchie d'Auguste, que l'empereur doit nourrir Rome. Le peuple l'arrête au milieu de la place, le couvre d'injures, de croûtes de pain; jamais tant de pain ne fut gaspillé qu'aux jours d'émeute pour cause de disette. Claude s'échappe à grand'peine, pénètre au palais par une porte de derrière, et là l'excellent homme ne songe plus qu'aux moyens de nourrir son peuple, presse les arrivages, récompense la marine.

Quand se reposera-il donc, cet infatigable empereur? Quand pourra-t-il, avec quelque histrion de ses amis ou quelque affranchi de sa cour, remuer le cornet et les dés? Claude est grand joueur; en voyage, dans sa voiture, il a une table de trictrac (*alveum*) combinée de manière à n'être pas dérangée par le mouvement; il a écrit un livre sur le jeu de dés; sur quoi n'a-t-il pas écrit, le savant homme!

Mais le vrai délassement, le vrai triomphe de César, c'est l'heure du souper. Il aime les gigantesques repas, les salles à manger immenses, les plats cyclopéens que plusieurs hommes ont peine à porter; en ceci il est grandiose. Avec quel abandon et quelle onction savoureuse, au sénat, un jour qu'il était question des marchands de vin et des bouchers, s'est-il écrié : « Eh! qui peut vivre sans sa livre de viande! » Et ensuite, entraîné par un délicieux souvenir, avec quelle abondance de cœur il a rappelé les cabarets d'autrefois, les trésors qu'ils offraient aux gourmands, le Falerne et le Massique qu'il allait y boire!

Voici l'heure : six cents convives attendent, pourtant quelques

invités manquent encore. « Où sont-ils? dit Claude, allez réveiller ces paresseux ; » il oublie qu'il les a fait tuer le matin.

Une autre fois peut-être je pourrai vous conter les magnificences du repas, les délices de la cuisine romaine; mais, pour cette fois, ce serait trop long-temps vous retenir sur le compte de ce pauvre hère de Claude. Laissons le voile sur les mystères du festin; passons aux tristes heures qui vont le suivre.

Claude se lève de table : il n'en peut plus; le goût de la bonne chère et du vin est une passion impériale, le farouche Tibère n'y a pas été plus insensible que le magnifique Caligula. Mais chez Claude c'est une ignoble passion, un brutal amour. Il est épuisé; il tombe à la renverse, bouche béante; il faut qu'on vienne le secourir à la romaine, et (pardonnez cet ignoble détail de la vie antique) qu'une plume mise dans sa bouche soulage l'estomac impérial. Je ne saurais vous dire, en vérité, jusqu'où il prétendait pousser la liberté des repas (1).

Passons à des faits plus graves.

A travers tout cela, sous Claude comme sous tous les empereurs, il y eut quelque chose de grand. Si détestables et si ridicules qu'ils soient, les Césars, travaillant la pierre, ont tous laissé quelques nobles traces de leur passage. Aussi bien des monumens ne sont-ils guère un signe de civilisation; les plus gigantesques datent des siècles qui ont eu beaucoup de captifs et d'esclaves. Les beaux et vrais monumens ne sont pas les pyramides de Chéops ou le Colosse de Néron; c'est le temple hébreu ou la cathédrale chrétienne, ceux qui sont bâtis, non par le pouvoir, mais par la foi.

Tibère seul, chagrin et avare, laissa peu de monumens. César, Auguste, Néron, changèrent la face de Rome; Caligula même, malgré sa folie, fit des ouvrages grands et utiles: c'était pour eux un moyen de pouvoir.

Sous Claude, il y eut de beaux travaux ; ses affranchis y mettaient une certaine vanité. Depuis que l'Italie, qui autrefois exportait du blé, ne suffisait plus à sa propre nourriture, et que, comme dit Tacite, la vie du peuple romain était confiée à la merci des vents et au risque des navires, César avait pensé à faire un port à l'embouchure du Tibre, plus sûr que n'était celui d'Ostie. Claude reprit cette

(1) Meditatus est edictum, quo veniam daret flatum crepitumque ventris in cœnâ emittendi, cùm periclitatum quemdam præ pudore ex continentia reperisset. (Suétone.)

pensée, jeta sur la mer deux vastes digues; pour leur servir de base, il coula le navire qui avait apporté à Caius l'obélisque d'Égypte, ce navire, la plus merveilleuse chose, dit Pline, que la mer eût jamais vue; il conquit ainsi sur la Méditerranée la place de son port, et à l'extrémité du môle jeta un phare.

Le blé arrivait donc à Rome par le Tibre, mais l'eau ne pouvait lui venir que du centre de l'Italie; il fallait que les aqueducs lui apportassent autant d'eau que lui en donnait le Tibre. Claude acheva l'aqueduc de Caius, pour l'entretien duquel il créa une compagnie de quatre cent soixante personnes, et y ajouta d'autres sources qu'il appela l'eau Claudia. Il alla chercher l'Anio, l'enferma dans des digues de pierre, l'amena jusqu'à Rome, et le divisa en nombreux et superbes réservoirs, de sorte que ceux qui n'avaient ni parfums à mettre dans leurs baignoires, ni vin dans leurs coupes, purent néanmoins boire et se baigner magnifiquement.

Il serait curieux d'étudier ces travaux de l'ancienne Italie; je laisse cela aux Italiens modernes, qui commencent à prendre goût aux œuvres de grande industrie, et qui referont d'ici à cinquante ans quelques-uns de ces beaux monumens d'utilité que firent les Romains. César, qui était un homme à grandes pensées, qui avait aussi comme ce fou de Caligula, comme Néron, comme d'autres encore, et toujours inutilement, rêvé le percement de l'isthme de Corinthe; César, qui rêvait le dessèchement des Marais-Pontins, la construction d'une route à travers l'Apennin de l'Adriatique jusqu'au Tibre, César avait avisé dans le revers oriental de l'Apennin un lac étendu, abondant, élevé, dont le dessèchement lui paraissait facile et devait donner de vastes terres à la culture, qui avait si peu de place en Italie. Le temps lui manqua pour cette pensée comme pour bien d'autres; Auguste la rejeta, Claude la saisit.

Mais au lieu de conduire les eaux vers l'Adriatique, il voulut leur ouvrir un passage à travers les sommités de l'Apennin, et les jeter dans le Liris, fleuve de la Campanie. Pendant onze ans, trente milliers d'hommes travaillèrent sans relâche, creusant, coupant la montagne, et perçant un canal long de trois milles. Quand il fut achevé, Claude voulut l'inaugurer par une grande fête. Le long des côtes, il plaça des radeaux montés par des prétoriens, au-devant un rempart armé de machines de guerre; — dans ce cercle, vingt-quatre vaisseaux pontés, divisés en deux flottes, et qui avaient cependant assez d'espace pour se mouvoir, se combattre, s'attaquer, se fuir; — sur ces vaisseaux dix-neuf mille hommes, tous condamnés à

mort; — sur les bords, sur les collines, sur les cimes les plus proches de l'Apennin, une multitude rangée en amphithéâtre; — plus près du lac, Claude avec l'habit de guerre, des consuls, Agrippine en chlamyde d'or; — au milieu des eaux, un triton d'argent qui sonna de sa conque et donna le signal du combat; et alors un cri s'éleva de cette double flotte : « Salut, César; ceux qui vont mourir te saluent! »

César et le peuple voulaient avoir le spectacle d'un combat naval, et ils se le donnaient, comme tous leurs spectacles, grandiose, cruel, sanglant. Mais avec Claude il n'était rien de si terrible ni de si grand où le grotesque ne se mêlât. Embarrassé comme ce grand prévot qui portait au maréchal de Biron son arrêt de mort, et le trouvant dans une exaltation furieuse, ne sut lui dire que « je vous donne le bonjour; » à ce salut funèbre il répondit : « Je vous salue, » ou, pour mieux dire encore : « Portez-vous bien. » Et là-dessus les voilà qui soutiennent que César leur a fait grace, qui ont la mauvaise façon de ne pas vouloir mourir. Celui-ci s'irrite, parle de les brûler, de les tuer tous, s'élance de sa place, court autour du lac avec ses jambes titubantes et avinées, menace, exhorte, les décide enfin. De ce combat entre gens au désespoir, emprisonnés dans une enceinte de balistes et de catapultes, armés, mais seulement les uns contre les autres; de ce combat qui nous eût laissé à nous une émotion effroyable, les anciens parlent à peine. Ces criminels, dit Tacite, combattirent néanmoins en gens de cœur; et après de nombreuses blessures, ce qui demeura reçut sa grace. Alors on ouvrit au lac les portes du canal; mais le canal n'était pas assez profond, le lac resta immobile. Nouveau travail, nouvelle attente, nouvelle fête; cette fois le lac, couvert de ponts, servira d'arène aux gladiateurs. La table est prête, et Claude, du haut des magnificences de son festin, va voir sous ses pieds le lac entrer dans son nouveau lit. Mais le lac s'irrite; les digues trop faibles cèdent devant lui, il roule en bruissant vers le festin impérial; la table est abandonnée, César tremble, les courtisans fuient. Narcisse a conduit les travaux; Agrippine accuse Narcisse, Narcisse insulte Agrippine. Tous ces travaux restèrent sans fruit, et malgré les empereurs que tracassait cette masse d'eau inutile, malgré Adrien, qui essaya de la désécher et fit pour la conduire à Rome un canal dont les restes se voient encore, le Fucin sommeille paisiblement dans son lit.

Nous voici à la censure de Claude, et elle m'avertit que je vous dois quelques mots sur la constitution de l'ancienne Rome.

Rome était une cité primitive, sacerdotale, aristocratique, où toute chose et tout homme étaient classés. On retrouvait là, après des siècles,

trace de la première formation des peuples; c'était un terrain primordial dont les élémens n'avaient pas été troublés dans leur ordre. Après la nation juive, chez laquelle toute chose apparaît en son germe, il n'en est pas qui en dise plus sur l'origine des sociétés que la nation romaine. Dans l'histoire hébraïque, nous voyons, degré par degré, se former une nation, depuis le jour où elle se compose d'un seul homme jusqu'à celui où elle en compte plusieurs millions, la famille s'agrandir en peuple, la distinction des tribus s'établir, et la nation passer par toutes les phases de sa croissance et de sa civilisation. A Rome, si l'histoire ne nous montre pas ces développemens successifs, elle nous en montre la trace; ce sont des couches superposées qui nous donnent à comprendre les révolutions du sol; et ces grands traits de la constitution des anciens peuples, qui sont à peu près identiques partout, sont restés gravés sur le bronze du Forum en caractères plus profonds et plus évidens qu'ailleurs.

A Rome, comme partout, les familles, en s'agrégeant, ont formé de petites sociétés qui, à leur tour, en ont formé de plus grandes; plusieurs familles composent la *gens*, plusieurs *gentes* composent la tribu. La famille, le premier nœud de cet ensemble, est un nœud étroit, rigoureux, fortement serré, dont dépend tout le reste; ce n'est point la douceur de la famille moderne, telle que nous la voyons dans des sociétés dont la base est toute différente : la femme, les enfans, les esclaves, sont sur la même ligne; tous appartiennent au *père de famille*, ils sont sa chose, il en peut disposer, il les peut vendre, ils sont à lui corps et biens.

La *gens* est l'union des familles entre lesquelles il y a une origine commune : ce sont déjà des liens plus attachans et plus doux; dans la *gens* sont les parens (*agnati*), égaux en dignité et en droit; dans la *gens* sont encore les membres des familles inférieures, les vassaux (*clientes*). Vico a très bien remarqué cette féodalité romaine, cette *recommandation* (c'est le mot du droit féodal) du faible au puissant, du vassal au souverain, cette réciprocité de protection et de services, origine de la féodalité du moyen-âge comme de toute féodalité; car, on le sait tous les peuples, grecs, hébreux, germains, scandinaves, ont passé à un certain âge par la crise féodale.

La *gens* contient enfin les affranchis; ce sont tous ceux, fils ou esclaves, sur lesquels le *père de famille* a renoncé à son droit absolu, en émancipant le fils, en donnant à l'esclave le petit soufflet, signe de liberté. Dès ce jour, tous les rapports sont changés : le *père de famille* était un propriétaire, le patron n'est plus qu'un suzerain; il ne peut

plus tuer son affranchi, il doit encore le secourir; comme tous les membres de la *gens*, l'un et l'autre portent le même nom, ils succèdent réciproquement à l'héritage l'un de l'autre. L'affranchi ou le client doit au patron foi et hommage, véritable allégeance féodale; s'il est félon (*ingratus*), il redevient esclave.

Au-dessus de la *gens* est la curie, au-dessus de la curie la tribu. Mais remarquez comme cette classification d'un peuple par familles est de tous les temps et de toutes les races: ce sont les tribus d'Israël, les tribus et les phratries d'Athènes, les *schiatte* de Florence, les *alberghi* de Gênes, les *seggi tocchi* de Naples, les clans d'Écosse et d'Irlande, les dizaines et les centaines du moyen-âge, les *tythings* et les *hundreds* des Anglo-Saxons.

Mais il faudrait un long discours pour bien faire connaître cette *citadinanza* romaine, dirai-je avec Dante; il faudrait, après avoir indiqué cette division pour ainsi dire domestique en tribus, en curies, en *gentes*, en familles, fondée sur la communauté d'origine, fortifiée par les formes de la vie publique, sanctionnée par la propriété de certains sacrifices et de certains dieux, faire connaître les divisions politiques et leur merveilleux ensemble, leurs vicissitudes long-temps répétées sans que l'ordre général en fût atteint, leurs formes rigoureuses et régulières, bien que le cours des temps les ait rendues obscures pour nous. Ni la république ni la société n'étaient livrées au hasard : à Romulus, c'est-à-dire à une ordination primitive et supérieure, remonte toute institution, toute division, tout cet ordre dont l'histoire intérieure de Rome ne fut que le développement; ainsi la distinction des trois ordres, l'institution des chevaliers qui sont la partie jeune, active, militante de la nation, la formation du sénat (l'assemblée des anciens, la βουλή des villes grecques, le conseil des soixante-dix vieillards en Israël); — ainsi la création des trois premières tribus, leur division en curies, plus tard en centuries par Servius Tullius, c'est-à-dire par le temps, par l'expérience, par l'aristocratie réfléchissante et instruite; — ainsi, dans l'ordre militaire, ces mêmes formes encore répétées : la tribu devenant légion, ayant son chef propre (*tribunus*), la curie cohorte, la centurie commmandée par ses centurions; — ainsi ces formes étendues encore à tout ce qui de près ou de loin s'agrége à la communauté romaine : les cités vaincues plus ou moins rapprochées de la cité reine selon leur parenté avec elle ou leur mérite à la servir, les unes admises à tous les droits de la nationalité, et, pour parler cette langue énergique, la langue officielle de Rome, faites terres romaines (*fundi fieri*); les autres,

cités du Latium, cités d'Italie, cités des provinces (pays vaincus que Rome appelle courtoisement alliés), admises plus ou moins à ces droits ; — ainsi Rome, la ville typique et primitive, se multipliant sans cesse et partout par les émigrations de ses propres citoyens : envoyant chez les peuples les plus éloignés et les plus différens d'elle-même, des *colonies*, des Romes provinciales, ambassadrices de la Rome suprême, cités complètes, sacerdotales, consacrées comme elle, qui arrivent enseignes déployées avec leurs augures, leurs sacrifices, chacun déjà propriétaire de son bout de terrain, qui tracent leur enceinte avec la charrue sacrée, ont leur saint *pomœrium*, leurs portes inviolables, leurs *duumvirs* pour consuls, leurs *décurions* pour sénat.

Chez ce peuple, rien ne se fait sans loi ; ordre, légalité, religion, ne sont qu'une même chose; fils des Etrusques, formaliste, sacramentel, pontifical, il ne fait rien sans des formes prescrites, des paroles consacrées (*carmina*), sans une solennité augurale, sans une *sainteté* à la fois légale et religieuse. Voyez seulement comme il a su se nommer; en aucun pays on ne le fit aussi bien. Chaque Romain porte trois noms : son nom individuel, *prænomen ;* — le prénom était avec la toge une marque distinctive du Romain, nulle autre nation n'en avait porté, il n'appartenait ni aux femmes, ni aux étrangers, ni aux esclaves : aussi l'usage en était-il de courtoisie et chatouillait-il agréablement les oreilles romaines (1); — le nom de la *gens*, *nomen*, comme les noms de clans en Écosse. Il y avait à Rome des Claudius, des Tullius, comme il y a dans les Highlands des Mac-Gregor et des Mac-Donald, à l'infini, patriciens ou plébéiens, patrons ou cliens, maîtres ou affranchis : la *gens* comprend tout; — enfin le nom de la famille ou de la branche, *cognomen*, nom dérivé pour l'ordinaire, comme le nom de famille chez nous de sobriquets devenus héréditaires : Scipio, l'homme au bâton; Naso ou Nasica, le grand nez; Cicéro, l'homme aux pois chiches. Le Romain était tellement fier d'être si bien nommé, que porter trois noms voulait dire un homme libre.

Ce n'est pas tout encore. Il y avait l'*agnomen*, le surnom individuel; il y avait le nom d'adoption, le nom modifié de son ancienne famille, le seul souvenir que l'adopté conservât d'elle. Ainsi le second des Scipions, né dans la famille Emilia, adopté par les Cornélius, vainqueur de l'Afrique, avait pour prénom Publius, pour nom Cornélius, pour surnom de famille Scipio, pour nom d'adoption Emilianus, pour surnom personnel Africanus.

(1) ... Gaudent prænomine molles auriculæ. (HORACE.)

Ainsi faite et ainsi permanente, cette organisation ne condamnait pas la société à être immobile : dans cette économie de la république, le progrès et le mouvement s'opéraient, mais avec plus d'ordre et de mesure; les peuples vaincus, au lieu d'être emprisonnés dans leur infériorité par des lois exclusives, entraient sans cesse dans le sein du peuple vainqueur, et Rome, se fortifiant chaque jour de l'élite des provinces, acquérait ainsi d'elles la force qu'elle leur rendait par ses colonies : mouvement journalier d'aspiration et d'expiration, si j'ose ainsi dire, qui rendait bien vite homogènes à Rome les peuples qu'elle avait conquis, fondait leur existence avec son existence; puissant principe de sa vie, profonde conception de sa politique. Dans Rome même, la barrière qui séparait les différens ordres n'était point infranchissable : l'ordre supérieur attirait sans cesse à lui l'élite des ordres inférieurs, se fortifiant et se rajeunissant par ce mélange; la voie était ouverte à toute ambition, imposée à toute paresse, tracée à toute condition et à toute fortune; soldat, jurisconsulte, orateur, il fallait pousser aussi avant que possible sur ce chemin des honneurs, monter, par une annuelle épreuve du jugement public, de magistrature en magistrature, de la questure à l'édilité ou au tribunat, de l'édilité à la préture, de la préture au consulat. Il ne s'agissait pas seulement de s'assurer pour le présent les droits et les bénéfices du pouvoir, il s'agissait de faire sa place pour l'avenir, car où s'arrêtait un homme dans cette carrière, là son rang était fixé; comme ces charges étaient temporaires, on ne s'honorait pas moins de les avoir remplies que de les remplir, et le rang qu'elles donnaient ne se perdait pas avec elles. Chevalier s'il n'avait que de la fortune, sénateur ou patricien s'il n'avait que de la naissance; *quæstorius*, *edilitius*, *prætorius*, *consularius*, *censorius*, selon la plus haute charge qu'il avait tenue; *triumphalis*, s'il avait remporté un triomphe, chacun gardait les insignes, les priviléges, tout ce qu'on nommait les *ornemens* de sa charge; il en transmettait le nom à sa famille : c'est là ce qu'on appelait la *dignité* d'un homme. Je laisse dans leur sens propre ces mots de la langue parlementaire des Romains.

Mais pour maintenir cet ordre, ou même pour le conserver en le renouvelant, pour ne le laisser ni se briser par l'innovation, ni se rouiller par l'immobilité; pour régler le mouvement ascendant qui devait fortifier les ordres supérieurs, et le mouvement descendant qui devait les épurer, les Romains eurent une invention merveilleuse. Ils créèrent une magistrature sans pouvoir direct, sans volonté impérative, mais cependant toute puissante sur le mouve-

ment de la vie publique : la censure fut la récompense des plus illustres consulaires, le dernier degré des honneurs, la suprême illustration des familles. Assis au Champ de Mars dans leurs chaises curules, entourés de leurs officiers et de leurs scribes, les censeurs faisaient, tous les cinq ans, comparaître Rome devant eux, avec ses ordres, ses tribus, ses *gentes*. Le peuple, rangé par classes et par centuries, était appelé par la voix du héraut à cet immense dénombrement; chacun devait compte de sa fortune, compte de ses mœurs. Les censeurs remaniaient alors toute la république, selon les besoins de l'état, selon les variations des fortunes, changeaient la division financière du peuple en classes et en centuries, selon les mérites de l'un ou les torts de l'autre, le faisaient descendre ou monter d'une tribu, et le rejetaient même dans la dernière classe (*ærarii*), qui des droits de citoyen n'avait que celui de payer les impôts. Après le peuple passait devant eux le cortége des chevaliers, à pied, tenant leurs chevaux par la bride; et, soumettant à leur censure les hommes les plus opulens et les plus illustres, à celui qui était trop pauvre ou trop mal noté, à celui même (souvenir de la simplicité antique) qui manquait de soins pour son cheval, ils ordonnaient de le vendre, c'est-à-dire le dégradaient. Au sénat même ils apparaissaient juges redoutables, avec une liste nouvelle des sénateurs, qu'ils lisaient et où chacun apprenait son sort. Ceux qui n'avaient plus le cens étaient effacés, ceux dont la réputation avait souffert étaient exclus; les places vacantes étaient remplies, et au premier nom de cette liste appartenait le titre de chef du sénat (*princeps senatus*), comme au premier nom qu'ils inscrivaient sur la liste des chevaliers appartenait le titre de chef des chevaliers (*princeps juventutis*). Les villes admises au droit de cité, colonies ou villes municipales, avaient elles-mêmes leurs censeurs, qui envoyaient aux censeurs de Rome le résultat de leurs travaux; et cet immense et périodique recensement de la république, cette solennelle enquête sur les races, sur les familles, sur les âges, sur les fortunes, sur les mœurs, était déposée au temple des Nymphes. Ainsi, armés seulement de leurs tablettes de cire où ils inscrivaient les noms avec honneur ou ignominie, juges que l'état se donnait à lui-même, grands classificateurs de la république, ils refaisaient et revisaient cette Rome officielle, la passaient au crible, sanctionnaient son progrès, réglaient son mouvement.

Si Rome avait su se maintenir dans ce bel ordre, garder l'équilibre entre elle-même et ses sujets, leur rendre autant qu'elle leur prenait, n'admettre dans son sein des élémens nouveaux qu'après s'être assi-

milé les derniers qu'elle avait attirés à elle-même, elle aurait eu, je crois, ce que ne peut avoir chose humaine, le privilége de ne pas finir. Mais si la conquête de l'Italie avait été lente, celle du monde alla vite : Rome se trouva tout à coup accablée par le poids de ses triomphes, envahie par la multitude de ses vaincus, noyée dans ce déluge de peuples qui venaient se perdre dans son empire. De là ses agitations et sa décadence : la démocratie des Gracques, les guerres civiles, César et l'empire; sous l'empire, tout le système de la république réduit à des formes vides; le sénat, l'ordre équestre, les tribus, les *gentes*, livrés à des étrangers qui n'en avaient pas l'intelligence; la tradition des sacrifices domestiques perdue, la noblesse et la pureté des familles altérées; la Rome antique et pontificale profanée par cette première invasion des Barbares, aussi réelle, quoique moins évidente que la seconde. Tout l'ordre des noms est détruit, le prénom abandonné comme la toge, le nom de la *gens* confondu avec celui de la famille, les noms d'adoption, les noms grecs, les noms barbares, mêlés à tout cela; la clé de ce système, la censure, conservatrice des anciennes choses et des anciennes mœurs, tombe bien vite en oubli. Auguste, dans son travail pour le rétablissement de la nationalité romaine, n'ose pas la relever; « le temps de la censure est passé, » dit Tibère.

Claude aimait la vieille Rome moins en politique qu'en antiquaire. Pendant qu'il étudiait le livre des Saliens ou la chanson des frères Ambarvaux, pendant qu'en plein Forum, pour mieux assurer la foi d'un traité, il tuait une malheureuse truie et renouvelait les antiques cérémonies des Féciaux; qu'à la nouvelle d'un tremblement de terre, il ordonnait un jour de repos, et à la vue d'un oiseau sinistre, des prières publiques, le tout selon les anciens rits, l'idée lui vint de reprendre en main l'arme rouillée de la censure. Il s'était déjà efforcé de rendre plus noble et plus rare la qualité de Romain que ses prédécesseurs avaient vendue à qui la voulait acheter; il l'avait ôtée à un député de je ne sais quelle ville d'Asie qui ne savait pas le latin; à ceux qui la prenaient indument, il faisait tout simplement trancher la tête, pendant que, sans s'en douter, au gré de ses affranchis et de Messaline, il distribuait, par milliers, des diplômes de citoyen, et que le prix en était tombé si bas, qu'on en avait un, dit Sénèque, pour un verre cassé. Il avait aussi tâché d'endoctriner son peuple sur les inconvéniens du célibat et les bénéfices de la paternité, vieille manie d'Auguste qui voulait marier les gens par ordonnance et repeupler l'Italie de par la loi. Claude, en donnant congé à un gladiateur dont les quatre

fils étaient venus lui demander cette grace, n'avait pas manqué de se tourner vers ses chers Romains. « Voyez, leur dit-il, s'il n'est pas bon d'avoir des enfans, les gladiateurs même en profitent. » Mais la rénovation érudite de tout le régime antique, le rétablissement de la censure avec toutes ses solennités et tous ses pouvoirs, lui souriaient bien autrement. Il se met donc à l'œuvre, confisquant les biens de ceux qui ont usurpé le titre de chevalier, interdisant aux étrangers les noms des *gentes* romaines, faisant en un jour vingt édits : l'un, où il recommandait de bien poisser les tonneaux; l'autre, pour prescrire le suc de l'if contre la morsure des vipères.

Tout, à la réalité près, se passa selon l'ordre antique : Claude fit à Rome et dans les provinces le dénombrement des citoyens romains : les chevaliers, avec leurs toges d'écarlate et leurs guirlandes d'olivier sur la tête, allèrent en solennelle procession au Capitole et vinrent défiler devant lui. Mais le pauvre homme ne savait pas combien était difficile le métier de censeur. Il fallait s'enquérir de la vie privée; il employa, pour la connaître, des commissaires qui se moquaient de lui : tel chevalier fut accusé d'être trop pauvre, il montrait son état de fortune; tel autre d'être célibataire ou de n'avoir pas d'enfans, deux grands crimes selon l'ancienne Rome, il amenait ses enfans et sa femme; celui-là, disait-on, s'était frappé pour se donner la mort, il ôtait sa tunique et montrait son corps sans blessure; et le digne censeur, malgré toute sa bonne volonté d'être sévère, attrapé et baissant la tête, lui disait : « Emmenez votre cheval. »

Claude n'avait pas compris l'impossibilité de cette censure morale, de cette magistrature domestique, de cette enquête sur la vie et les mœurs de six cents et quelques sénateurs, de dix mille chevaliers au moins, de six millions neuf cent mille citoyens. Tout lui manquait pour refaire sa Rome classique qu'il aurait dû laisser dans les livres où elle était si belle. Il n'avait plus même de patriciens, et c'était pour eux que l'ancienne Rome était faite : les grandes *gentes* de Romulus, les petites *gentes* de Brutus étaient à peu près éteintes; les guerres civiles et Tibère avaient encore hâté ce singulier et inconcevable mouvement des familles qui ne les laisse jamais se perpétuer long-temps dans l'aristocratie et tue bien vite, pour les remplacer par d'autres, celles qui se sont quelque temps illustrées. Je doute même que les successeurs de ces anciens patriciens fussent leurs héritiers bien légitimes, car des patriciens qu'avait faits César, de ceux qu'avait faits Auguste, il ne restait déjà plus de descendance. Mais Claude ne réfléchissait pas à tout cela; il crut pouvoir faire des patriciens, c'est-à-dire faire de l'an-

tiquité, de la tradition, du souvenir; il décora quelques anciens sénateurs, quelques fils de gens considérables, d'un titre sans fonction dans la société telle qu'elle était faite : il fallait des patriciens à une république, Claude avait lu cela dans son maître Tite-Live. Il lui fallait aussi un sénat, pour contenter Tite-Live et l'histoire, dont Tite-Live dans son enfance lui avait malheureusement donné le goût. Le pauvre sénat, tel qu'il était, avait été si bien foulé aux pieds par Tibère et par Caligula, si bien mutilé dans ce qu'il avait de meilleur, mêlé de si tristes élémens, que, n'eût-on pas été antiquaire comme Claude, il y avait plaisir à le refaire. Les sénateurs barbares que César avait faits de son vivant, les sénateurs posthumes (*orcini*) qu'Antoine lui avait fait faire après sa mort, les parvenus d'Auguste, les affranchis de Tibère, tout cela formait un assez triste mélange. Le sénat surtout était pauvre, grand tort dans une assemblée qu'on prétend constituer en aristocratie : les fortunes, trop dangereuses à Rome, avaient fui dans la province, la richesse avait passé aux vaincus.

Epurer le sénat n'était pas le plus difficile. Claude insinua doucement à ceux qui pouvaient se sentir un peu menacés par la note du censeur de se retirer d'eux-mêmes, sans bruit et sans scandale. Rome, qui aimait sa dignité, mais qui tenait en même temps aux ménagemens dus à ses turpitudes, trouva le procédé excellent. Mais le sénat épuré, il fallait le remplir : Claude pensa à ce qu'avaient fait les anciens; il rappela les Sabins admis au sénat par Romulus, les Volsques et les Etrusques appelés par d'autres; il repassa toute son histoire romaine, trouva que les Jules étaient d'Albe, les Coruncanius de Camerium, les Portius de Tusculum, qu'en un mot il était dans les traditions des ancêtres d'admettre peu à peu les étrangers à tous les honneurs. Ce n'est pas que Rome n'en murmurât, que les restes de la noblesse n'en fussent scandalisés, que les sénateurs pauvres de l'Italie ne fussent en grande colère contre ces richards de la Gaule qui allaient venir les éclipser sur leurs bancs. Mais Claude, ferré sur ses antiquités romaines, bardé de science et d'histoire, vint au sénat, armé d'un long et puissant discours tout farci d'inutilités, qui commençait par « mes ancêtres, dont le premier, Atta Clausus, Sabin d'origine, etc... » Puis il reprenait les choses à Numa le Sabin et à Tarquin, fils de Démarate de Corinthe, appelé en toscan Mastarna; de là toutes les querelles du sénat et du peuple, avec des complimens pour Persicus le sénateur, pour Vestinius le chevalier; puis il s'embarque pour la Gaule, traverse Vienne, s'arrête à Valence, et ici une grande apostrophe à lui-même : « Il est temps enfin, Tiberius César

Germanicus, de te révéler aux pères conscrits et de leur faire connaître le but de ton discours, car te voilà arrivé aux extrémités de la Gaule narbonaise! » En effet, de la Gaule narbonaise, continuant son voyage, il passe dans la Gallia Comata, arrive à Lyon, et c'est encore à Lyon que nous lisons son discours gravé sur le marbre, et conservé dans la bibliothèque par les soins de la municipalité reconnaissante.

Les Gaulois furent donc admis au sénat; et Tacite, qui abrége spirituellement ce discours, en a fait, sauf la pompe généalogique du début, un résumé plein de finesse et de vérité des accroissemens successifs de la cité romaine. Il y montre ce que les modernes, qui découvrent tant de choses anciennement connues, ont cru aussi avoir découvert, la flexibilité de ce principe en apparence immuable, la libéralité d'esprit de cette aristocratie qui semble étroite et avare, l'élasticité de ce *pomœrium* qui semble inflexible; il y montre ce qui fit la puissance romaine et ce qui fait toute puissance au monde, le progrès avec l'unité, la tradition des siècles avec l'expérience de chaque jour, l'esprit de conservation et de développement à la fois, qui n'innove pas, mais renouvelle, la largeur et la ténacité du principe qui se prête souvent et ne rompt jamais.

Claude eut encore une autre volupté d'antiquaire. Cet homme si friand des choses passées calcula qu'Auguste avait mal compté les siècles quand il avait célébré ses jeux séculaires, et, se jetant dans un dédale d'érudition dont l'histoire romaine de Niebühr, en son appendice sur le cycle séculaire, vous donnera quelque idée, il résolut que cette année-là même, soixante-trois ans seulement après les jeux d'Auguste, il devait les célébrer de nouveau; c'est une petite joie qui certes lui était permise. Le héraut alla donc crier dans la place : « Venez voir ce que vous n'avez jamais vu, ce que vous ne verrez pas une seconde fois. » C'était la formule, mais elle fit rire; bien des vieillards avaient vu les jeux d'Auguste, et on entendit même sur le théâtre un acteur qui avait joué dans ces jeux.

Claude, si consciencieusement occupé à moraliser son empire, manquait de temps pour s'enquérir de la moralité de son palais. Qui ne connaît les vers dans lesquels, avec plus de vertu que de pudeur, Juvénal peint Messaline quittant, au premier sommeil de son mari, la couche impériale, et allant hors du palais, en capuchon et en perruque blonde, suivie d'une seule esclave, courir de nocturnes aventures, si je puis dire des aventures? A cette impériale prostituée le désordre ne suffisait pas encore; il lui fallait encore de l'amour : femme qui dans son bourbier se relève en quelque sorte par la hardiesse de

son vouloir, par sa nature emportée, par la franche allure de ses passions.

Ici, permettez-moi de m'attacher au récit de Tacite. Cet homme dit les choses de telle manière, qu'il n'y a pas moyen, après lui, de les redire ou de les comprendre autrement : la vérité s'incruste dans son langage. Je ne ferai que le traduire, ce qui est déjà bien présomptueux. Ce n'est pas qu'il n'ait été traduit avec talent; mais, comme tout au monde, une traduction est chose individuelle. Chacun y met son sens, sa façon de comprendre, sa façon de sentir; chacun, quelque fidèle qu'il se prétende, pousse la pensée de l'auteur vers sa propre pensée; chaque homme a son esprit, par lequel les choses ne passent pas sans en recevoir quelque teinture; chaque homme, sa langue propre, qui ne dit rien comme la langue d'un autre. Je traduirai mal Tacite, mais je le traduirai selon ma pensée.

« Une passion voisine de la fureur avait enflammé Messaline pour le noble Silius, le plus beau de la jeunesse romaine. Afin de le tenir sous l'exclusive possession de son amour, elle avait poussé dehors, par un divorce, Junia Silana, sa femme. Silius sentait la honte et le péril; mais une mort certaine s'il refusait, l'espérance de tromper Claude, de magnifiques promesses le décidèrent : les chances de l'avenir, les jouissances du présent, lui tenaient lieu d'autre assurance. Elle pourtant ne cachait pas son amour, venait chez lui en grand cortége, en public ne le quittait pas, lui prodiguait richesses et honneurs : il semblait qu'une révolution fût faite dans l'état; esclaves, affranchis, tout l'attirail d'une cour, passaient de l'empereur à l'amant. »

Claude cependant faisait des choses fort utiles : il censurait, il gourmandait le peuple qui se moquait des femmes au théâtre, réprimait l'usure, faisait des aqueducs, restaurait l'antique et oubliée tradition des aruspices, dépêchait aux Chérusques un roi façonné à la romaine, embellissait l'alphabet latin du Ψ grec (psi) et du digamma éolique F. Le monde entier parlait de Messaline, lui n'en savait rien. Elle avait fait périr un préfet du prétoire qui allait l'avertir; elle pouvait aimer ou tuer tout ce qu'elle voulait.

« Mais cette facilité lui rendait l'adultère insipide; elle se jetait dans des débauches inouies, quand une fatalité malheureuse, la crainte d'un danger imminent qu'il croyait détourner par un autre, poussa Silius à ambitionner plus que le triste et commun avantage d'être l'amant de Messaline. « Pourquoi se cacher, lui disait-il, pourquoi « laisser vieillir le prince? Le temps des précautions était passé. Aux « innocens les innocentes mesures; à ceux dont le tort est manifeste,

« nulle ressource que l'audace. Les complices ne manqueraient pas, « tant d'autres couraient les mêmes dangers. Il n'avait pas d'enfant, pas « de femme; il était prêt à épouser Messaline, à adopter Britannicus : à « elle demeurerait le pouvoir. Il ne s'agissait que de prévenir Claude, « facile à surprendre, prompt à se venger. » Ces paroles furent reçues froidement par Messaline. Ce n'était certes pas amour pour son mari; mais elle craignait que Silius, arrivé au faîte du pouvoir, ne méprisât une infame et n'appréciât à sa juste valeur un crime auquel elle aurait consenti par crainte du danger. Cependant la cérémonie d'un mariage lui sourit, ne fût-ce que pour l'étrangeté d'une telle infamie, le plus raffiné plaisir de ceux qui ont abjuré toute honte. Claude était allé faire un sacrifice à Ostie; elle n'attendit pas plus tard pour célébrer en toute solennité cette union. Je ne l'ignore pas, dit Tacite, une telle sécurité paraîtra fabuleuse; je ne raconte cependant rien que je n'aie lu, que je n'aie entendu de nos vieillards. Dans une ville instruite de tout, parlant de tout, à un jour marqué, un consul désigné et la femme du prince s'unirent en mariage; il y eut des témoins appelés pour mettre le cachet sur leur contrat, des auspices, des sacrifices, une dot d'un million de sesterces; il fut écrit dans l'acte que les conjoints se mariaient pour avoir des enfans; l'impure Messaline porta le voile de safran des fiancées; les conviés s'assirent au festin; le lit consacré au Génie nuptial, couvert de pourpre de Tyr, fut préparé devant tous les yeux. Claude même, dit-on, avait signé le contrat de mariage : on lui persuada que c'était quelque talisman propre à détourner les périls dont le menaçaient les devins de Chaldée. Tout se fit selon les rits sacrés, selon les lois antiques; Messaline ne voulait que d'un bon et légitime mariage (1).

Tout cependant se fût bien passé pour elle, si elle n'eût irrité les affranchis; mais elle avait fait périr Polybe, qui avait été son amant, et tout le corps était révolté contre elle. « A la nouvelle de son mariage, la maison du prince fut saisie d'horreur et de surprise; ceux qui étaient en crédit, qui allaient être en danger si la face des choses changeait, ne se parlaient plus secrètement, ils s'écriaient tout haut : « Quand « un histrion avait souillé la couche du prince, c'était une honte, ce « n'était point une révolution. Aujourd'hui, un jeune patricien, auda- « cieux et beau, tout près d'être consul, devait, après un tel mariage, « pousser plus loin ses espérances. » Ils pensaient avec crainte à l'imbécillité de Claude, au joug que lui imposait sa femme, à tant de

(1) Non nisi legitime vult nubere. (JUVÉNAL.)

meurtres qu'avait ordonnés Messaline; mais aussi « avec la faiblesse « du prince, si on avait le temps de faire valoir auprès de lui l'énor- « mité d'un tel crime, elle pouvait être condamnée, écrasée, avant « d'être accusée seulement. Tout le danger était qu'elle pût se défen- « dre; il fallait que les oreilles de Claude fussent fermées même à ses « aveux. » Caliste, Narcisse et Pallas pensèrent pourtant à dissimuler tout, à menacer secrètement Messaline, et par ces menaces à éloigner Silius. Pallas et Caliste renoncèrent même à ce dessein, l'un par lâcheté, l'autre, qui avait vu la cour de Caligula, parce qu'il savait qu'on retient le pouvoir plutôt par la précaution que par la violence; Narcisse persista seul, et, renonçant à avertir Messaline, attendit l'occasion d'instruire César.

« Celui-ci prolongeait son séjour à Ostie. Il avait deux maîtresses, Calpurnie et Cléopâtre, que Narcisse, par des libéralités, par des promesses, par l'espérance d'un plus grand crédit lorsque Messaline serait renversée, décida à prendre sur elles les dangers d'une dénonciation. Calpurnie, dès qu'elle put voir César en secret, se jette à ses genoux, s'écrie que Messaline a épousé Silius; Cléopâtre, interrogée par elle, confirme son récit. Elles font appeler Narcisse; l'affranchi demande d'abord à son maître pardon pour le passé, pardon de lui avoir caché la honte d'une coupable épouse. « Ce qu'il veut aujourd'hui, ajoute- « t-il, ce n'est pas reprocher à Messaline tant d'adultères, ce n'est « pas redemander à Silius cette maison, ces esclaves, toute la pompe « de sa fortune nouvelle : qu'il en jouisse; mais qu'il rende à César « une épouse, qu'il rompe cet infame mariage!— Sais-tu ton divorce? « dit-il à César. Le mariage de Silius s'est fait aux yeux du peu- « ple, du sénat, des soldats; si tu ne te hâtes, ce nouveau mari est « maître de Rome. » Claude appelle ses amis, s'informe, s'inquiète; qu'il aille au camp, lui dit-on, qu'il s'assure des prétoriens, qu'il mette sa vie en sûreté avant de songer à sa vengeance! Le malheureux n'avait que trop besoin d'être rassuré, il croyait déjà Silius empereur. Frappé de son danger bien plus que de sa honte, il s'en allait au camp demandant sans cesse : « Suis-je encore prince? Silius ne l'est-il pas? »

« C'était en automne; Messaline, plus folle et plus prodigue que jamais, célébrait les vendanges dans ses jardins; le raisin était sous le pressoir, le vin coulait des cuves à grands flots; les bacchantes en délire, ceintes de peaux de bêtes, dansaient à l'entour. Elle, les cheveux en désordre, le thyrse à la main, les cothurnes aux pieds, secouant sa tête comme une insensée; auprès d'elle, Silius, couronné de lierre, entendaient les chants licencieux qui résonnaient à

leurs oreilles. Au milieu de la folie de cette fête, Vectius Valens était monté sur un arbre élevé. — Que voyez-vous? lui demanda-t-on. — Un grand orage du côté d'Ostie. — Hasard ou vérité, cette parole fut un présage. La rumeur publique ne disait rien encore, mais Messaline recevait des messages; elle apprenait que Claude était instruit, qu'il arrivait, prêt à se venger. Elle se retire dans la villa de Lucullus, celle qu'elle avait achetée avec le sang de Valerius Asiaticus. Silius, pour dissimuler ses craintes, va au Forum s'occuper des affaires publiques. Le reste se sépare : mais les centurions arrivent, saisissent tous ceux qu'ils rencontrent. Messaline, au milieu de son trouble, ne manque pas de cœur; elle sait combien de fois il lui a été utile de voir, d'entretenir son mari, elle se rendra au-devant de lui. Britannicus et Octavie iront embrasser leur père; Vibidia, la plus ancienne des vestales, s'est décidée à aller demander pour elle la clémence du grand pontife. Quant à elle-même, suivie de trois personnes seulement (telle était la solitude qui s'était faite soudain autour d'elle), elle traverse la ville à pied, et, dans un tombereau où l'on emporte les immondices des jardins, prend la route d'Ostie, ne rencontrant de pitié nulle part; l'infamie de ses crimes étouffait toute compassion.

« César pourtant tremblait toujours; il n'avait pas confiance en Geta, le préfet du prétoire, homme léger dans le bien, léger dans le mal; Narcisse et ceux qui s'étaient risqués avec lui ne voient qu'un moyen de sauver la personne de Claude : « que pour un jour seulement « il donne à un de ses affranchis le droit de commandement sur les « troupes. » Narcisse s'offre à l'exercer. Narcisse monte en voiture avec lui, de peur qu'en chemin Vitellius et Cæcina, qui l'accompagnent, ne le fassent changer d'avis. Le voyage se passe en lamentations de César, en paroles équivoques et cauteleuses de Vitellius et de Cæcina, en instances de Narcisse, qui cherche en vain à les faire expliquer. Déjà on apercevait Messaline; elle criait à Claude d'écouter au moins la mère de Britannicus et d'Octavie : Narcisse étouffe sa voix en parlant de Silius, de son mariage, et pour détourner la vue de César, lui met sous les yeux le tableau des désordres de Messaline. A l'entrée de Rome, les enfans se présentent : Narcisse les fait écarter. Vibidia vient elle-même, à sa honte, demander que le prince ne condamne pas sa femme sans l'entendre : « Le prince l'entendra, répond Narcisse; la défense sera libre devant lui. Allez reprendre vos sacrifices. » Claude, au milieu de tout cela, gardait un étrange silence. Vitellius semblait ne rien entendre. Tout obéissait à l'affranchi.

« Il ordonne; il fait ouvrir la maison de l'adultère; il y fait con-

duire l'empereur. Dans le vestibule, il lui montre l'image de Silius le père, que le sénat avait ordonné de détruire; le patriciat tenait toujours à ses espérances et à ses regrets. Il lui montre bien plus encore, les souvenirs de sa propre famille, les témoignages héréditaires de la gloire des Drusus et des Néron, devenus le prix de l'adultère. Il le conduit au camp, furieux et plein de menaces, appelle les soldats à l'assemblée, et parle le premier. Claude dit ensuite quelques mots; si juste que fût sa colère, sa timidité l'arrêtait. Les cohortes s'écrient, demandent le nom et le châtiment des coupables. Les soldats n'étaient peut-être pas bien jaloux de la gloire de leur empereur; mais c'était une vengeance, et toute vengeance leur était profitable. Silius, amené au tribunal, ne sollicita qu'une chose, une prompte mort.

« D'autres encore, considérables dans l'ordre des chevaliers, ne souhaitèrent que d'en finir vite. Ce fut une belle occasion de supplices, car tout amant de Messaline était coupable. Titius Proculus, que Silius avait placé auprès d'elle; Vectius Valens, prêt à avouer, à dénoncer tout ce qu'on voudrait, d'autres encore sont menés à la mort. Seul, le pantomime Mnester, que Messaline avait aussi aimé, se débattit contre le supplice, déchira ses habits, montra la marque des coups qu'il avait reçus, rappela au prince les paroles par lesquelles lui-même l'avait soumis aux ordres de Messaline. D'autres avaient été séduits par des présens, d'autres par l'ambition; lui, la nécessité seule l'avait rendu coupable, et il eût péri tout le premier, si le pouvoir fût tombé aux mains de Silius. César se laissait toucher, mais ses affranchis lui représentèrent, admirable raison! qu'il était honteux, après avoir mis à mort tous ces hommes considérables, de ménager un histrion; qu'une si grande faute fût volontaire ou non, qu'importait?

« Messaline était dans les jardins de Lucullus; elle gagnait du temps, préparait des prières, espérait, s'irritait, toujours orgueilleuse en cette extrémité. Si Narcisse même ne se fût hâté, les dangers retombaient sur lui. Claude, rentré au palais, apaisé par un bon repas, troublé par le vin : « Allez, dit-il, dites à cette pauvre femme (c'est le mot dont il se servit) de venir demain se justifier devant moi. » Sa colère s'affaissait, son amour lui revenait au cœur, la nuit était proche; si on tardait trop, il pouvait appeler son épouse. Narcisse prend tout sur lui, sort de la salle; des centurions et un tribun étaient de garde : « L'empereur l'ordonne, dit-il, faites-la mourir. » L'affranchi Evode suit, pour les surveiller et rendre compte de leur conduite, ces soldats romains. Il trouve Messaline couchée par terre, sa mère Lépida auprès

d'elle, séparée de sa fille lorsque celle-ci était puissante, dans ce triste et dernier moment ramenée à elle par la pitié. Elle lui conseillait maternellement de ne pas attendre le meurtrier. « Sa vie était finie, « lui disait-elle; elle ne pouvait plus espérer qu'une chose, l'honneur « dans la mort. » Mais cette ame corrompue par le désordre n'avait pas même un tel sentiment d'honneur; elle pleurait, se plaignait, lorsque les portes sont poussées avec fracas : le tribun est là silencieux devant elle; l'affranchi lui jette des injures de valet. Alors seulement elle comprit son sort, prit une épée et voulut en vain, toute tremblante, s'en percer la gorge et la poitrine. Le tribun la tua; on laissa son corps à sa mère.

« Claude était encore à table lorsqu'on lui annonça que Messaline était morte; de sa main ou de la main d'autrui? il ne le demanda pas, se fit remplir un verre et continua à festoyer. Les jours suivans il vit le triomphe des accusateurs, le deuil de ses fils, sans donner signe ni de haine, ni de joie, ni de colère, ni de tristesse, ni enfin d'aucune affection humaine. Peu de jours après, se mettant à table : — Pourquoi l'impératrice ne vient-elle pas? —dit-il. Le sénat, en faisant effacer partout l'image et le nom de Messaline, l'aida à oublier tout. Narcisse reçut les insignes de la questure, faible ornement du triomphe que son orgueil remportait sur Claude et sur Pallas. — Juste et légitime vengeance, dit Tacite en terminant son récit, mais féconde en malheurs, et qui ne servit qu'à nous faire changer de misère! »

De deux fiancées et de trois femmes que Claude avait eues jusque-là, la mort lui avait ôté une de ses fiancées; il avait renvoyé l'autre pour plaire à Auguste, sa première femme pour je ne sais quelle faute, la seconde pour des turpitudes pareilles à celles de Messaline. « Le mariage me réussit trop mal, disait-il aux prétoriens, je jure de vivre sans femme; si je manque à mon serment, tuez-moi. » Mais, malheureux en mariage, il ne pouvait se passer du mariage; il lui fallait une femme, comme à tels laquais qui ont vieilli au service il faut un maître : cette ame insatiable d'assujétissement ne pouvait vivre sans la domination intime, continuelle, domestique d'une femme; la domination même de ses affranchis ne lui suffisait pas.

Ceux-ci, nous venons de le dire, étaient divisés. La lutte était donc entre eux à qui marierait le prince.

Parmi tant de beautés qui briguèrent son choix,
Qui de ses affranchis mendièrent les voix,

Caliste, Narcisse et Pallas en patronisaient chacun une. Narcisse

portait Elia Petina, que Claude avait déjà une première fois épousée et répudiée sans trop de motifs : c'était, disait-il, une figure connue, une femme déjà éprouvée; rien d'inaccoutumé, rien de nouveau; il trouvait excellent ce rajeunissement des vieilles amours. Caliste proposait Lollia Paulina, qui avait été femme de Caligula; pour elle, sans doute, on faisait valoir l'habitude du palais et du trône. Mais Pallas fut plus habile et porta Agrippine. Celle-ci était fille de Germanicus et de la première, de la fière et courageuse Agrippine; nièce de Claude, sœur et malheureusement plus que sœur de Caius, elle n'avait encore eu qu'un mari. Elle apportait avec elle, disaient ses partisans, un petit-fils de Germanicus (beau cadeau qu'elle fit à l'empire!); elle avait, ajoutaient-ils, toute sa jeunesse, une fécondité déjà éprouvée. Ainsi se calculaient les avantages d'une alliance.

Auprès d'un homme tel que Claude, le triomphe appartenait à qui pouvait le voir, l'entretenir, le caresser de plus près : le *jus osculi*, expression bien romaine de Suétone, fit la fortune d'Agrippine. Cependant la moralité romaine traitait les unions entre parens avec une gravité, une religieuse répugnance, une idée d'inceste qu'elles ne nous inspirent pas. Mais Vitellius prit tout sur lui : ce courtisan de Messaline, devenu bien vite celui d'Agrippine, le plus ignoble flatteur de cet ignoble règne, fit seulement promettre à César d'obéir au sénat, ce que César promit avec une parfaite humilité, se rendit au sénat, débita une harangue, et obtint un décret par acclamation. En revenant au palais, il attroupa quelques polissons sur le Forum, leur fit crier *vivat!* et s'en vint sommer Claude d'épouser Agrippine en obéissance aux ordres du sénat et du peuple romain.

Agrippine, sa nièce, ne valait pas mieux que Messaline, sa cousine. Je voudrais vous bien rendre les belles paroles de Tacite : « La face des choses avait changé, tout obéissait à une femme; mais ce n'était plus la domination désordonnée de Messaline, qui se faisait un jouet de l'empire romain. C'était un gouvernement viril, une servitude plus ferme et mieux calculée; au dehors de la sévérité, souvent de l'arrogance; au dedans, point de désordre, à moins que l'ambition n'en profitât; un insatiable amour de richesses qui avait pour prétexte les besoins du trône. » C'était encore Messaline, aussi jalouse, aussi vindicative, aussi cruelle, mais plus bienséante, d'une plus ferme allure, d'une ambition plus savante, plus sûre de son fait. Agrippine n'avait de sa mère ni cette vertu de femme, ni ce courage d'homme, ni la probité de son orgueil; toute fière qu'elle fût, elle savait au besoin « fléchir son orgueil, » comme dit Racine.

Voici donc que recommence, comme sous Messaline, une série de cruautés. Le jour même de ce mariage, qui dans les idées de la religion romaine passa pour un inceste et un présage sinistre, le jeune Silanus, fiancé d'Octavie, la fille de César, mais depuis long-temps persécuté par Agrippine qui voulait donner Octavie à son propre fils, rayé du sénat, dépouillé de la préture, accusé d'inceste avec sa sœur, se donna la mort, comme s'il eût attendu ce jour pour rendre Agrippine plus odieuse.

Bien d'autres périrent après lui. La magie, les sortiléges, l'emploi des charmes, des enchantemens, des oracles, superstitions universelles alors, étaient une accusation toujours commode et toujours croyable. Un Taurus périt pour avoir possédé une villa qu'Agrippine trouva à son gré. Elle avait les mêmes goûts que Messaline. Une Calpurnie fut exilée, parce que César l'avait trouvée belle. Malheur aux femmes qui avaient prétendu à l'hymen de Claude, qui avaient fait des sacrifices, consulté les astres, invoqué les magiciennes de Thrace pour y parvenir! Le temps était venu pour elles d'expier leur échec par la mort. Ainsi périt, « pour des raisons de femme, » *muliebribus ex causis*, une Lépida, parente de tous les Césars, dangereuse pour Agrippine, belle, jeune, riche comme elle, comme elle impudique, déshonorée, violente; en un mot, lui disputant tous ses avantages. Ainsi périt Lollia Paulina, coupable en outre d'une immense fortune; son aïeul Lollius avait si bien pillé l'Asie, que, dans un souper assez modeste, sa petite-fille parut, ses cheveux, son front, ses oreilles, son cou, sa gorge, ses bras couverts d'émeraudes et de perles pour 40 millions de sesterces (7,750,000 fr.). Claude, qui se piquait d'une érudition puissante en fait de généalogie, déduisit fort bien au sénat celle de Lollia, et de là conclut à l'exil; de toute sa fortune on ne laissa à la veuve de Caligula que 5 millions de sesterces (968,750 f.), et au bout de peu de temps, comme c'était la coutume, un tribun vint dans son exil lui commander de mourir.

Mais toutes ces vengeances n'empêchaient pas le peuple romain d'aimer Agrippine; l'extérieur sévère de cette femme, son ambition même, lui plaisaient : ce qu'elle n'osait pas demander à Claude, tout le monde, peuple, sénat, affranchis, prétoriens, était prêt à le demander pour elle. Aussi triomphait-elle : non-seulement femme d'empereur, comme ses devancières, mais impératrice, chose inconnue aux Romains et sans nom dans leur langue, elle n'était point femme à jouir du pouvoir en cachette. Les pompes de la royauté

étaient pour elle la vraie jouissance du pouvoir, comme le libertinage pour Messaline, comme la vengeance pour toutes deux. Assise auprès de Claude dans les cérémonies, recevant avec lui les ambassadeurs et les rois, à ses côtés quand il rendait la justice, ayant elle-même un tribunal et l'insigne des hautes magistratures, elle écrivait sa royauté sur les registres du sénat, où elle faisait consigner les hommages que le sénat était venu lui rendre; elle l'écrivait sur la terre barbare, aux bords du Rhin, dans le camp fortifié où Germanicus était devenu son père, et fondait la colonie d'Agrippine, aujourd'hui Cologne. Le peuple lui passait tout; elle avait recueilli l'héritage de l'amour qu'il avait reporté de Marcellus sur Drusus, de Drusus sur Germanicus, de Germanicus sur toute sa lignée, y compris Caligula. L. Domitius, fils d'Agrippine, avait la survivance de cet amour, qui ne porta guère bonheur au peuple romain.

Il faut dire ce qu'était ce Domitius. Tibère, qui, vous le savez, protégeait peu la descendance de Germanicus, avait marié Agrippine à un Cn. Domitius, très noble, mais très infame personnage, qui, du reste, n'échappa qu'à grand'peine aux vengeances de Tibère; triste échantillon du patriciat, s'amusant à écraser un enfant sous ses chevaux, tuant un de ses affranchis qui ne buvait pas à son gré; en plein Forum crevant l'œil d'un chevalier; au cirque, où il donnait des jeux comme préteur, volant les prix gagnés dans les courses. Ce personnage avait pourtant une certaine franchise; à la naissance de son fils, au milieu des félicitations et au grand effroi de ses superstitieux amis, qui prirent sa parole pour un présage et n'eurent pas tort: « Que peut-il naître de bon, disait-il, d'Agrippine et de moi? »

Lucius, son fils, malheureux jusque-là, avait eu Caligula pour cohéritier dans la succession de son père, c'est-à-dire qu'il n'en avait eu presque rien. Sa mère avait été exilée; une tante l'avait fait élever par un danseur et un coiffeur. Maintenant, sa mère une fois rappelée de l'exil et devenue femme de Claude, applaudi dans les jeux, il était pour le peuple comme une de ces illusions de jeunesse qu'on se plaît à embellir. Le soleil levant l'avait salué à sa naissance, des dragons étaient venus garder son berceau contre les embûches de Messaline; Domitius, qui plus tard fut Néron, et qui d'ordinaire ne disait pas de mal de lui-même, ne parlait que d'un seul petit serpent trouvé dans sa chambre.

C'est pour ce fils qu'Agrippine voulait l'empire, ne s'effrayant pas des astrologues qui lui prédisaient que, s'il devenait prince, il la ferait mourir. Elle était reine; Pallas la soutenait, Pallas était son amant.

Néron avançait rapidement dans la faveur de l'empereur. Agé de onze ans, il était fiancé à Octavie. Un peu plus tard il devenait par adoption fils de Claude : exemple unique, disait Claude lui-même, dans la famille Claudia, où personne n'était entré par adoption, et qui, depuis son cher Atta Clausus, ne faisait qu'une seule lignée. Un peu après, Néron épousait Octavie, et pour que cette union ne fût pas regardée comme incestueuse, Octavie sortait par adoption de la famille Claudia, comme Néron y était entré : singulières fictions de la légalité romaine!

Deux enfans représentaient alors deux partis dans Rome : Domitius devenu Néron, âgé de quinze ans, et Britannicus, âgé de treize ans; le fils adoptif et le fils véritable de Claude. Mais Britannicus était délaissé; ceux qui l'entouraient et l'aimaient, vieux soldats, fidèles affranchis, honnêtes gouverneurs, étaient envoyés en exil; Agrippine lui donnait des précepteurs, c'est-à-dire des gardiens ou des espions. Toutes les intrigues qui se tramaient autour de Claude, le poussaient à préférer Néron. Néron recevait le proconsulat; on se hâtait de lui faire prendre la robe virile, et ce jour même, aux yeux du peuple, sur le théâtre, ces deux princes se rencontraient l'un en habit triomphal, l'autre avec la bulle, la robe prétexte, l'habit d'enfant. Néron donnait des jeux au peuple, de l'argent aux soldats; Néron apaisait une émeute. Il avait pour gouverneur et pour fournisseur de discours, Sénèque, illustre et populaire phrasier de ce temps, rappelé de l'exil par Agrippine. Néron, s'il y avait à présenter quelques demandes brillantes et favorables, arrivait armé de la faconde d'autrui, parlait latin, parlait grec, et au moyen d'un beau discours obtenait de Claude ce qui était déjà tout obtenu.

Agrippine était si sûre de Claude, qu'elle commençait à se croire moins sûre de Néron. Un des crimes de Lépida avait été d'être tante de ce futur empereur, de l'avoir élevé, d'être flatteuse et caressante pour lui, et Néron fut obligé, par sa mère, de déposer contre elle. Agrippine voulait bien qu'il fût empereur, elle ne voulait pas qu'il fût le maître. Rome s'attendait à une catastrophe. Il y avait un redoublement de ces accidens merveilleux dont l'histoire romaine est si prodigue : pluie de sang, enfans à deux têtes, essaim d'abeilles sur le Capitole, toutes ces choses dont Tite-Live est plein. En peu de mois moururent un consul, un préteur, un édile, un questeur, un tribun; il n'y eut point de magistrature, comme on le remarqua par une superstition bien romaine, qui ne se trouvât décimée par la mort. Une truie naquit avec des griffes d'épervier, véritable emblème de Néron. Un prodige aussi, c'est que Claude commençait à s'éclairer. Narcisse,

qui avait combattu l'hymen d'Agrippine, qui avait défendu Lépida, qui, pour avoir trop bien servi son maître, était devenu successivement l'ennemi de ses deux femmes; Narcisse, fidèle au moins à son patron, prenait Britannicus sous sa protection, l'embrassait, invoquait le ciel pour lui, lui souhaitait de grandir, de devenir prince, de punir, disait-il même, les meurtriers de sa mère. Les délateurs, hardis à deviner et à suivre les moindres oscillations du pouvoir, murmuraient quelque chose des désordres et de l'ambition d'Agrippine; et Claude, après avoir condamné une femme adultère, disait : « Le mariage m'a été funeste à moi-même; mais si le sort m'a destiné à épouser des femmes impudiques, il me destine aussi à les punir. »

Agrippine, effrayée, se résolut à un coup de hardiesse. Locuste fut appelée en conseil; un poison trop rapide rendrait manifeste le meurtre de Claude, un poison lent lui donnait le temps de se reconnaître et de rétablir les droits de son fils. Le danger était pressant néanmoins et l'occasion propice; Claude écrivait son testament, faisait prendre la toge virile à Britannicus; Narcisse, le fidèle gardien de César, était en Campanie, prenant les eaux pour la goutte. Locuste trouva « quelque chose de recherché en fait de poison, qui devait troubler la raison, et n'éteindre que lentement la vie. » Un eunuque (la cour s'en remplissait déjà) fit prendre ce poison à Claude dans un champignon qu'il savoura avec délices, et que Néron depuis, faisant allusion à son apothéose, appelait le mets des dieux. Claude pourtant ne succombait pas : le danger enhardit Agrippine contre l'infamie, et le médecin Xénophon, pour qui, peu de temps auparavant, Claude sollicitait un décret du sénat, lui donna le dernier coup.

Claude était mort; le sénat cependant votait des prières pour sa vie, les prêtres étaient au temple, des comédiens étaient appelés au palais pour distraire le malade, et, comme pour lui donner de la chaleur, des couvertures étaient jetées sur ce cadavre. Il fallait préparer les voies pour Néron, il fallait gagner l'heure que les astrologues avaient annoncée comme favorable, tant on était superstitieux dans le crime. En l'embrassant, en pleurant avec lui, Agrippine, devenue tout à coup caressante, retenait Britannicus dans sa chambre; Antonia et Octavie, ses sœurs, étaient aussi confinées; toutes les issues du palais gardées : Claude allait mieux. A midi, l'heure où il devait officiellement mourir, les portes s'ouvrent. Accompagné du vertueux Burrhus, Néron se présente à la cohorte qui était de garde, et, sur l'ordre de leur chef, les soldats le saluent de leurs acclamations, le mettent en litière. Il y en eut bien qui hésitèrent, qui regardèrent

autour d'eux, qui demandèrent : Où est Britannicus? mais, faute d'entendre parler de lui, ils firent comme les autres. Néron, porté au camp, harangue, promet des largesses, se fait saluer empereur. Après la décision des soldats vint un décret du sénat, et les provinces n'hésitèrent même pas. Il ne s'agissait que d'arriver le premier.

Cet avènement fut populaire. On fit bien mourir un Silanus, famille malheureuse alliée de trop près aux Césars, dont il périssait un membre au début de chaque règne. Narcisse, également poursuivi par l'ordre d'Agrippine et à l'insu de Néron, fut poussé à se tuer. Cela n'empêcha pas le peuple d'aimer Néron, ni Néron de se montrer doux et respectueux envers le peuple, de parler de sa vénération pour Auguste, comme tout empereur débutant devait le faire. Aux yeux des masses, l'homicide était un droit du pouvoir; il fallait n'en user que modérément, ne pas le rendre menaçant pour tous, et le peuple était ravi.

Ceci se passait pendant qu'on pleurait Claude; Agrippine et Néron lui devaient bien leurs larmes. Néron, en cette occurrence, se fit faire deux discours. Le premier était l'oraison funèbre de Claude qu'il débita en grande pompe du haut des rostres à tous les badauds romains; le discours était de Sénèque, élégant et soigné, écrit dans le style à la mode. Tant que Néron, au lieu de parler de Claude, parla de ses ancêtres et de leur gloire, on l'écouta en grand recueillement; quand il vint à louer la science de Claude et le bonheur de la république, qui sous son règne n'avait eu au dehors que des triomphes, les badauds prirent grand plaisir à l'entendre; mais quand il vint à vanter la raison et la prévoyance de Claude, tout le monde se prit à rire. Dans une autre harangue adressée au sénat, pleine d'onction, de modestie et de belles promesses, il s'engageait à ne pas être jugeur acharné comme Claude, à ne pas entendre, comme lui, accusateurs et accusés dans son palais, à ne pas livrer toute la puissance à quelques affranchis, à séparer la conduite de sa maison de celle de la république, à ne donner les charges ni aux intrigans ni aux enchérisseurs, comme Claude l'avait fait; en un mot, à se conduire tout autrement que le prince dont il venait de faire un si bel éloge. Le sénat, cependant, enterrait Claude, lui votait de pompeuses obsèques, des pontifes, et l'apothéose. Comme tous ses prédécesseurs, Claude fut dieu, emploi dont il fut plus tard destitué par Néron, et que Vespasien eut la bonté de lui rendre. Les empereurs morts étaient loin d'être dieux une fois pour toutes, et leur divinité eut souvent bien des revers de fortune à subir; celle de Claude fit beaucoup rire dans Rome;

on le logea à l'Olympe d'une façon si moqueuse et avec des rites si ignominieux, qu'un plaisant se prit à dire qu'on l'avait traîné au ciel au bout d'un croc, comme les condamnés au Tibre; et Juvénal parle agréablement du « champignon d'Agrippine qui fit descendre au ciel ce vieux bonhomme à la tête tremblante et aux lèvres baveuses. » Cette apothéose me rappelle une assez bonne plaisanterie de Sénèque. Bientôt j'aurai à parler au long du philosophe, mais il est bon de voir comment il traite Claude. Tant que Claude n'avait été qu'un homme, il l'avait beaucoup respecté, et nous avons deux témoignages assez curieux de sa vénération pour l'homme et de sa raillerie pour le dieu. A la première époque, Sénèque exilé habitait la Corse, triste pays, terre barbare, où ses talens de rhéteur ne lui valurent guère de succès, où le philosophe s'ennuyait fort. Il travaillait donc de tout cœur à se faire rappeler, flattait les puissances du temps, les affranchis de César; et Polybe, affranchi de second ou troisième degré, étant venu à perdre son frère, Sénèque lui adressa une consolation. Il faut savoir qu'une consolation, chez les anciens, se composait d'un certain nombre de phrases sonores qu'on adressait à un personnage, et où on déduisait méthodiquement et philosophiquement toutes les raisons qu'il devait avoir pour ne pas pleurer ceux qu'il pleurait. La première raison était toujours cette vieille vérité que tout homme doit mourir, vérité qui ne me semble pas bien consolante; puis venait l'histoire de tous les grands hommes qui ont perdu père, frère, femme ou mari, afin de vous apprendre à imiter leur courage; de tous les grands hommes qui ont été malheureux, afin que leur malheur vous consolât du vôtre. Dans une lettre fort admirée qu'adresse à Cicéron un de ses amis, il le console de la mort de sa fille par l'exemple de tous les empires qui sont tombés, de toutes les villes qui ont perdu leur gloire. « Je naviguais, dit-il, le long des côtes de Grèce, et je voyais là tous ces glorieux cadavres de villes : Athènes, Corinthe, Argos. Auprès du trépas de toutes ces cités, qu'est-ce, disais-je, que la mort d'une petite fille! » Sénèque n'omet aucune de ces bonnes raisons, mais il en a une meilleure encore. Après avoir parlé à son cher Polybe de Scipion l'Africain, de Pompée, d'Auguste, de tous les Césars grands et petits, d'Homère et de Virgile, dont la conversation le distraira : « Je vais te montrer, dit-il, un remède, sinon plus sûr, du moins plus facile, à ta tristesse. Quand tu es chez toi, tu peux craindre l'affliction; maintenant que tu as les yeux sur ta divinité, la douleur ne peut approcher de toi..... Tant que César est maître du monde, tu ne peux te livrer ni à la douleur, ni au plaisir; tu appartiens tout entier à

César; tant que César vit, tu ne peux te plaindre de la fortune; lui sain et sauf, tu n'as rien perdu, tu as tout en lui, il te tient lieu de tout. Tes yeux non seulement ne doivent pas être pleins de larmes, ils doivent être pleins de joie.... Non, Polybe, tu ne dois pas pleurer; trop de malheureux attendent de toi que tu fasses entendre au cœur de César le langage de leurs pleurs; il faut sécher les tiens. Depuis que César s'est consacré au monde, il s'est ravi à lui-même, et, comme les astres qui suivent sans s'arrêter le cours de leur révolution, il ne peut ni s'arrêter en aucun lieu, ni s'attacher à aucun lien. Il en est de même de toi, tu n'es libre de te livrer ni à tes intérêts, ni à tes affections. Comme Atlas, dont les épaules portent le monde, rien ne doit te faire plier..... César est toute force et toute consolation pour toi. Relève-toi, et quand les larmes naissent dans tes yeux, dirige tes yeux vers César, l'aspect du dieu sèchera tes larmes ; sa splendeur arrêtera tes regards et ne leur laissera voir rien autre que lui-même. Que les dieux et les déesses laissent long-temps à la terre celui qu'ils lui ont prêté! tant qu'il sera mortel, que rien dans sa famille ne lui rappelle la nécessité de la mort! que seuls nos neveux connaissent le jour où sa postérité commencera à l'adorer dans le ciel! Fortune, n'approche pas de lui, laisse-le porter remède aux longues souffrances du genre humain ; que cet astre luise toujours sur le monde, qui, précipité dans un abîme de ténèbres, a été consolé par sa lumière! » Puis, faisant un retour sur lui-même, le rhéteur ajoute : « Que je puisse être spectateur de ses triomphes; oui, sa clémence me le promet. En me renversant, il n'a pas renoncé à me relever; et même il ne m'a pas renversé, il m'a soutenu contre la fortune qui m'écrasait; sa main divine a adouci ma chute.... Quelle que soit ma cause, sa justice la reconnaîtra bonne, ou la clémence la rendra telle; il saura que je suis innocent, ou il voudra que je le sois. En attendant, ma grande consolation dans mes misères est de voir son pardon parcourir le monde; de ce recoin même où je suis enterré, il a retiré d'autres exilés depuis long-temps ensevelis. L'heure de sa justice viendra pour moi. Bénie soit la clémence de César, les exilés sont plus heureux sous son règne que n'étaient les princes du sénat sous Caius; ils ne tremblent pas, ils n'attendent pas à toute heure le glaive du centurion ; chaque vaisseau qui aborde ne les met pas dans l'effroi. Ils sont bien justes les coups de tonnerre qu'adorent même ceux qui en sont frappés! »

Voici maintenant la palinodie du philosophe. Claude l'a rappelé de l'exil, Claude a été empoisonné, Claude est mort; mais Sénèque ne

lui pardonne pas son exil. Tout en composant pour ceux qui l'ont tué son oraison funèbre, il rit de sa mort avec eux; le sénat l'a fait dieu, il le fait citrouille; en regard de l'apothéose il place l'apocoloquintose. Vous allez voir quel cas Rome faisait de la divinité de ses empereurs et même de toutes ses divinités.

« Je vais dire à la postérité ce qui s'est passé au ciel le troisième jour des ides d'octobre, Asinius Marcellus, Acilius Aviola étant consuls, la première année de Néron, au commencement de cet heureux siècle. Ma devise sera l'impartialité. Me demandera-t-on d'où je sais les vérités que je dis? D'abord, s'il ne me plaît pas de répondre, je ne répondrai pas. Qui peut m'y forcer? ne suis-je pas libre? S'il me plaît de répondre, je dirai ce qui me viendra en tête; qui jamais exigea un serment d'un historien? S'il faut absolument citer un garant, interrogez ce sénateur qui vit Drusille monter au ciel; il vous dira qu'il a vu passer Claude à pas inégaux, comme parle le poète. Bon gré mal gré, il faut qu'il voie tout ce qui se fait au ciel; il est inspecteur de la voie Appia, et c'est par la voie Appia, vous le savez, que le divin Auguste et Tibère César ont passé pour aller chez les dieux. Prenez seulement garde : il répondra bien en confidence, mais ne parlera pas devant plusieurs personnes. Depuis qu'au sénat, ayant vu Drusille en route pour l'Olympe et donnant sous serment cette bonne nouvelle, personne ne le voulut croire, tout témoin oculaire qu'il était, il a juré qu'il ne jurerait rien, eût-il vu un homme tué en plein Forum. C'était donc au mois d'octobre, le troisième des ides, l'heure, je ne la sais pas : on ne s'accorde pas plus aisément entre horloges qu'entre philosophes. Claude se mit à rendre l'ame, mais elle ne trouvait pas à sortir. Mercure, à qui son genre d'esprit avait toujours plu, appelle une des Parques. — Cruelle que tu es, pourquoi laisses-tu souffrir ce malheureux? Voilà soixante-quatre ans que son ame l'étouffe. Permets aux astrologues d'avoir dit une fois la vérité, car, depuis le début de son règne, ils n'ont passé ni un an ni un mois sans l'enterrer. — Ma foi, dit Clotho, je ne voulais que lui donner quelques jours pour conférer le droit de cité au peu de gens qui ne l'ont pas encore. Il était résolu à voir habillés de la toge tous les Grecs, Gaulois, Espagnols et Bretons; mais tu veux garder quelques étrangers pour en perpétuer l'espèce, qu'il soit fait ainsi que tu le demandes. — Elle ouvre une boîte; il y avait trois fuseaux, celui de Claude, ceux d'Augurinus et de Baba, deux imbécilles qu'elle fait mourir avec lui pour qu'un si grand prince n'aille pas sans cortége. Claude meurt en regardant jouer les comédiens; on souhaite bonne

santé et bon voyage à son ame, qui sort en grommelant de son corps. Ce qui s'est passé sur terre, vous le savez; on n'oublie pas son bonheur. (Le bonheur d'avoir Néron pour souverain!) « Mais écoutez ce qui s'est fait au ciel; j'ai mon témoin pour garant. On annonce à Jupiter qu'il arrive un personnage de haute taille, à cheveux blancs. On ne sait ce qu'il regarde avec étonnement, sa tête se balance sans relâche, il traîne la jambe droite. On lui a demandé de quelle nation il est. Il a rendu je ne sais quel son confus; on n'entend pas sa langue; il n'est ni Grec, ni Romain, ni d'aucun peuple qu'on connaisse. Jupiter dépêche Hercule, qui a parcouru tout le globe et connaît toutes les nations. A l'aspect de cette figure, Hercule est effrayé; à voir cette face d'espèce nouvelle, cette démarche sans pareille, à entendre cette voix qui n'est celle d'aucun animal terrestre, rauque et sourde comme celle des monstres marins, il s'imagine qu'il n'a pas dompté tous les monstres, et que c'est là le treizième de ses travaux. Il regarde mieux, et voit quelque chose comme un homme. Quel homme es-tu? quelle est ta patrie? lui demande-t-il en grec. Claude est réjoui merveilleusement de trouver gens qui parlent grec, ce sera des auditeurs auxquels il pourra lire ses histoires; aussi répond-il par le vers d'Homère :

D'Ilion jusqu'ici les vents m'ont entraîné.

Il aurait pu ajouter le suivant, qui est tout aussi bien d'Homère et qui est plus vrai :

J'ai massacré le peuple et ruiné la ville.

Hercule, qui n'est pas fin, allait le croire, si la Fièvre n'eût été là: c'était la seule divinité qui eût assez aimé Claude pour venir avec lui: toutes les autres étaient restées à Rome. Cet homme, reprit-elle, ne dit que mensonges; il n'est citoyen que par la grace de Munatius (Munatius Plancus, qui avait fondé Lyon). Aussi, en vrai Gaulois, a-t-il bouleversé Rome. Je te le garantis pour un homme né à Lyon; et toi, qui as plus cheminé que ne fit jamais un voiturin avec ses mules, tu dois savoir où est Lyon, et qu'il y a loin du Rhône au Simoïs. —

« Claude prend feu, et, en guise de réponse, se met à grommeler le plus fort qu'il peut; il fait signe qu'il faut couper la tête à la Fièvre, c'est le seul geste que sa main puisse faire sans broncher. Mais vous l'eussiez cru au milieu de ses affranchis, tant on prenait peu souci de ce qu'il disait. — Écoute, reprend Hercule, et ne barguigne plus;

ici, où tu es, ce n'est plus comme à Rome. Parle-moi vite et vrai, ou je te secoue si bien, qu'enfin il tombera de toi autre chose que des bêtises. »

« Là-dessus, Hercule, pour être terrible, débite une tirade de tragédie. « Cet air de fermeté fit passer à Claude le goût des fadaises; il comprit que si, à Rome, il était sans égal, il n'avait plus ici le même crédit. Le coq (le Gaulois) n'est puissant que sur son fumier. Autant qu'on put le comprendre, voilà ce qu'il eut l'air de dire : « Vaillant Hercule, j'ai toujours compté sur ton appui auprès des autres dieux; et si on m'eût obligé à me recommander de quelqu'un, je t'aurais nommé. Tu dois me connaître; tu m'as vu, si tu prends la peine de t'en souvenir, aux portes de ton temple, rendant la justice dans les mois de juillet et d'août. Tu sais combien de tribulations j'ai endurées là à écouter les avocats ; mieux eût valu nettoyer les étables d'Augias; j'ai balayé plus de fumier que toi. »

« On discute ensuite au ciel sur l'admission de Claude. « Quel dieu en ferons-nous? — Un dieu d'Épicure? le dieu qui ne se mêle de rien et n'ordonne rien. — Le dieu des stoïciens plutôt, qui n'est qu'une boule, comme Varron l'a dit; qui n'a ni cœur, ni tête, ni pieds.— Que ne se recommandait-il de Saturne, lui qui faisait toute l'année les saturnales? »

« Le sénat de l'Olympe crie, clabaude en désordre. Jupiter se fâche : « Pères conscrits, dieu, homme ou bête, que pensera de nous ce personnage? »

« Claude se retire; on va aux opinions.

« Janus, consul désigné, homme habile qui voit par derrière et par devant, parle le premier, disertement, mais si vite que le sténographe n'a pu le suivre : « La divinité, autrefois, ne se donnait pas au hasard, c'était une grande affaire que d'être dieu. Ainsi, pour poser une question de principe et non de personne, je demande que nul ne soit reçu dieu désormais de ceux qui mangent les fruits de la terre. Quel que soit le dieu qui aura été fabriqué, peint, ciselé, sculpté, contrairement au présent sénatus-consulte, il sera livré aux farfadets, et, aux premiers jeux de l'amphithéâtre, battu de la férule par les gladiateurs. »

« Après lui parle un autre dieu, le second consul désigné, pauvre petit argentier qui faisait la banque sous Claude et gagnait sa vie à vendre la bourgeoisie romaine. Hercule s'approche de lui, lui touche le bout de l'oreille; aussi, bien averti qu'il est, opine-t-il en faveur de Claude. « Comme celui-ci est parent du dieu Auguste, comme il est petit-fils de Livie que lui-même il a faite déesse; comme il les sur-

passe, eux et tous les mortels, par sa sagesse, je suis d'avis qu'à partir de ce jour Claude soit dieu sur le pied des dieux les plus favorisés, et qu'on ajoute sa déification aux *Métamorphoses* d'Ovide. »

« Les avis se partageaient ; Hercule, battant le fer pendant qu'il était chaud, allait et venait d'un banc à un autre. Ne me faites pas de tort, c'est une affaire dont j'ai fait la mienne ; une autre fois je vous rendrai pareil service ; une main lave l'autre. » On penchait pour Claude. Mais le dieu Auguste prit la parole : « Pères conscrits, je vous prends à témoin que depuis que je suis dieu, je n'ai pas prononcé une parole ; mais je ne puis aujourd'hui taire ma pensée et contenir une douleur que la honte augmente. Voilà donc pourquoi j'ai donné la paix à la terre et à l'océan ! pourquoi j'ai apaisé les guerres civiles ! pourquoi j'ai affermi Rome par mes lois ! pourquoi je l'ai embellie de mes monumens ! Les paroles me manquent, pères conscrits ; il n'en est pas qui puisse suffire à mon indignation. Cet homme qui ne semblait pas digne d'éveiller une mouche, tuait les hommes comme un chien mange des croûtes. Ce malheureux que vous voyez là, toujours caché autrefois sous l'ombre de ma puissance, a reconnu mes bienfaits en faisant périr mon petit-fils Silanus, les deux Julies, mes petites-filles. Vois, Jupiter, cet homme doit-il entrer parmi nous ? Dis-moi, dieu Claudius, quand tu as fait périr tant d'hommes et de femmes, en as-tu entendu un seul ? As-tu débattu une seule cause ? Est-ce ainsi que l'on condamne ? Non pas au ciel du moins : Jupiter, qui règne depuis tant d'années, n'a jamais fait que casser la jambe à Vulcain,

Qu'il saisit par un pied et lança de l'Olympe,

comme dit Homère. Irrité contre sa femme, il l'a pendue, une enclume aux pieds ; il ne l'a pas tuée. N'as-tu pas fait mourir Messaline, ma nièce ? — Tu n'en sais rien, dis-tu ? Les dieux te maudissent ; il est plus honteux encore de ne pas le savoir que de l'avoir fait. Voyez comme il a bien imité Caligula ! Caligula a tué son beau-père ; Claude a tué son beau-père et son gendre. Caligula avait ôté à Pompée le surnom de grand ; Claude le lui rend et le fait mourir. Dans la même famille, il a tué Crassus, Pompée, Scribonia, Tristionia, Assarion, tous nobles gens, et Crassus assez sot pour devenir empereur à son tour. Voyez le monstrueux personnage que vous allez admettre parmi les dieux ! Voyez ce corps pétri de la main d'un mauvais génie ! Qu'il dise seulement trois mots sans bégayer, et je suis son esclave ! Qui adorera un tel dieu ? Qui pourra croire en lui ? Vous croira-t-on dieux encore, si vous faites des dieux pareils ? En un mot,

pères conscrits, si je me suis conduit poliment avec vous, si je n'ai jamais répondu brusquement à personne, vengez les injures de ma race. Et j'opine ainsi (il lut sur ses tablettes) : Attendu que Claudius a tué son beau-père Silanus, ses deux gendres, Pompée et Silanus, le beau-père de sa fille, Crassus, honnête personnage et qui lui ressemblait comme un œuf à un autre; Scribonia, la belle-mère de sa fille, Messaline sa femme, et d'autres qu'on ne peut compter, je propose qu'il soit exclu de l'office de juge, déporté au plus tôt, et qu'on lui donne trente jours pour quitter le ciel, trois pour sortir de l'Olympe. » Le sénat vota pour cet avis.

« Mercure prend Claude à la gorge et le mène aux enfers. En passant à Rome, par la voie sacrée : — Quelle est cette pompe? — demanda Mercure. C'étaient les funérailles de Claude. Magnifiques obsèques, en vérité; riches et somptueuses : aussi était-ce un dieu qu'on enterrait. Il y avait tant de cors, tant de trompettes, tant de foule, tant de bruit, que Claude même en entendit quelque chose. La joie au visage, le peuple romain allait et venait comme émancipé d'hier. Agathon et quelques avocats pleuraient dans un coin, non comme des pleureurs gagés, mais pour tout de bon. Les jurisconsultes sortaient des ténèbres, maigres, pâles, ayant à peine le souffle, véritables ressuscités. Je vous l'avais toujours prédit, disait l'un d'eux aux avocats qui causaient tête basse et déploraient leur sort, les saturnales devaient tôt ou tard finir.

« Claude, se voyant enterrer, commença à comprendre qu'il était mort; car, sur une mélodie lamentable, on chantait à grand renfort de voix :

« Répandez des larmes, poussez des soupirs, jouez la douleur.

« Que vos tristes plaintes troublent le Forum; car il est tombé

« Cet homme au grand cœur, qui n'eut pas au monde son pareil en gloire....

« Pleurez ce grand homme, qui, mieux que tout autre, jugea les procès

« N'entendant jamais qu'un seul des plaideurs, et bien des fois n'entendant personne!

« Quel autre juge, toute l'année durant, va tenir audience?

« L'antique souverain de la Crète aux cent villes quittera son siége,

« Et laissera Claude rendre la justice au peuple des ombres.

« A grands coups de poings frappez vos poitrines, pauvres avocats,

« Espèce vénale! Pleurez, ô poètes, et vous plus encore

« De qui la fortune s'est promptement faite au bruit des cornets. »

« Claude était ravi d'entendre son éloge, et ne demandait pas mieux que d'en voir davantage. Talthybius, le messager des dieux, le saisit, lui jette un voile sur la tête, et, en passant entre le Tibre et la *via recta,* le mène aux enfers. Narcisse, le maître de son maître, qui avait pris un chemin plus court, arrive au-devant de son patron, frais et paré comme un homme qui vient des bains. « Que vient faire un dieu chez les hommes? — Dépêche-toi, lui dit Mercure, annonce-nous. » La route qui mène aux enfers est une pente douce. Narcisse, tout goutteux qu'il est, est bientôt aux portes de Pluton. Il crie à haute voix : « Voici venir Claudius César! » Aussitôt une foule s'avance en chantant : « Il est retrouvé, réjouissons-nous! » C'étaient Silius, Trallus, tous les proscrits de Claude; Polybe, Myron, ses affranchis, qu'il avait envoyés en avant pour le dignement recevoir; ses deux préfets du prétoire, ses amis, ses deux nièces, son gendre, son beau-père, toute sa famille. Claude, en les voyant, s'écrie avec le poète : « Tout est plein d'amis! Mais comment êtes-vous ici? dites-moi. — Malheureux, lui dit Pompée, assassin de tes amis, qui nous envoya ici-bas, si ce n'est toi? Nous sommes nombreux comme le sable de la mer. Mais arrête, viens devant le juge. » Claude regarde, cherche un avocat. P. Petronius, son ancien commensal, qui parle avec faconde la langue de Claude, se présente pour le défendre. Eaque, le juge des enfers, refuse de l'écouter, n'entend que l'accusateur, et condamne Claude selon la loi Cornelia contre les assassins. Ce n'était que justice; mais le procédé parut inoui. Claude seul le trouva dur, non pas nouveau. On discute sur la peine; on veut que Claude remplace Sisyphe auprès de son rocher, ou Ixion sur sa roue. Mais ces vétérans de l'enfer n'ont pas encore gagné leur retraite, Eaque condamne Claude à jouer aux dés avec un cornet sans fond. Claude secoue son cornet, les dés lui échappent, les dés lui passent entre les doigts; le pauvre homme n'y peut rien comprendre. Survient Caligula, qui jure que Claude est son esclave; des témoins affirment, en effet, que Caligula l'a battu, fouetté, souffletté. On l'adjuge à Caligula, qui le passe à son affranchi Ménandre; Ménandre, qui a beaucoup de procès à juger, en fait son assesseur. »

Telle est cette facétie du philosophe. Diderot, qui, je ne sais pourquoi, avait pris Sénèque pour son héros, est fort contrarié du rapprochement de cette facétie avec la consolation à Polybe. Cela le trouble beaucoup, et il donne vingt raisons au lieu d'une bonne pour sauver l'honneur de son philosophe. Juste Lipse aussi voudrait bien nier que la consolation soit de Sénèque, mais il ne peut. Honte!

honte! s'écrie-t-il, que ces louanges adressées à un valet! Mais ceci est l'affaire de Sénéque et des admirateurs de Sénèque.

Finissons-en sur Claude. N'est-il pas curieux que l'empire subisse tour à tour un Caligula qui se moque de tout, et un Claude dont tout le monde se moque? N'est-il pas horrible de penser ce que pouvait être, gaspillé et disputé comme il l'était alors entre femmes, eunuques et valets, ce pouvoir sanguinaire des empereurs; chacun tirant ce qu'il voulait de cet imbécille, qui une grace, qui un exil, qui de l'argent, qui un supplice; les homicides vendus sur la place comme tous les autres avantages de l'empire; tous ces gens en crédit se passant à charge de revanche le glaive du centurîon ou le poison de Locuste. Ce que je remarque, c'est que, sous ce règne, l'exécution légale se confond tout-à-fait avec l'assassinat : selon les circonstances, on envoie le délateur ou le sicaire; on invite poliment les gens à se tuer, ou bien on les fait souper de la délicieuse cuisine du prince. Si on est César ou Messaline, on tourne nonchalamment sa tête vers le centurion de garde, et on lui dit : Allez tuer cet homme. Si on est affranchi et affranchi timide, on va trouver la belle Locuste, qui, pour montrer sa loyauté essaie devant vous ses drogues sur un esclave. Je ne parle pas des mœurs, je n'en dis pas la moitié de ce que dit l'histoire, et il me semble que j'en dis trop. Mais qu'est-ce que le désordre des mœurs auprès de cette facilité, de cette naïveté du meurtre? Pensez seulement quelle devait être, en présence de pareils crimes chez les puissans, la moralité du peuple, et comment cet univers, si soumis et si docile, devait envier et, quand il le pouvait, imiter les vengeances de ses maîtres! L'assassinat commis au nom du pouvoir est plus que le meurtre d'un homme; c'est une invitation publique à tous les crimes.

Et cependant cette époque, selon l'infaillible loi du progrès, d'après la marche du temps, la diffusion des lumières, l'unité politique des peuples, la communication plus prompte entre les hommes, devait être la plus parfaite de l'antiquité : toute l'antiquité aboutissait là. Qui sépare donc l'antiquité de nous? où est sa faiblesse? où sera notre force? Nous sommes gâtés par notre bonheur; nous ne nous figurons pas que le bonheur ait manqué à personne : nous nous forgeons une idéale et une mensongère antiquité, plutôt que de la voir privée des biens qui nous semblent communs à tous, comme l'air et le jour. Ingrats et indifférens que nous sommes, nous ne savons ni plaindre ceux qui en furent privés, ni rendre grace à ceux qui nous les devons!

F. DE CHAMPAGNY.

LETTRES

SUR L'ÉGYPTE.

ADMINISTRATION TERRITORIALE DU PACHA.

En mettant le pied sur l'antique terre des Pharaons, un spectacle plus étonnant encore que les sphinx et les pyramides frappe les regards du voyageur européen. A côté d'une constitution unitaire de la propriété, qui n'a d'analogue ni dans le passé, ni dans le présent, il retrouve l'institution militaire napoléonienne appliquée à la grande industrie des fabriques et des chantiers, et même à l'instruction publique. Dans l'arsenal d'Alexandrie, il voit des régimens d'ouvriers, tambour et musique en tête. Ces régimens sont animés d'un sentiment profond de la gloire industrielle; les grades y sont conférés à ceux qui montrent le plus d'intelligence et d'activité, ou qui ont accompli le travail le plus parfait. Aussi l'ardeur est-elle générale, et, en quelques années, l'Egypte a improvisé des arsenaux, des flottes, des fabriques, des écoles. Ce sentiment de la gloire industrielle, cet esprit de hiérarchie du mérite pacifique, qu'il est si difficile d'inspirer aux armées européennes, imbues et nourries pendant tant de siècles des préjugés féodaux, est le résultat spontané de l'agrégation des Arabes en corps de travailleurs, régis par l'institution napoléonienne.

Cette organisation nouvelle de l'industrie s'est opérée en même temps que les grandes transformations de la propriété. D'une part, Mohammed-Ali formait des régimens d'ouvriers; de l'autre, il établissait des relations directes entre l'administration et les cultivateurs. Il n'y a plus aujourd'hui, sur le sol égyptien, que des usufruitiers reliés entre eux par le gouvernement; et, comme l'ordonne le prophète, la terre appartient réellement au souverain.

Dans le passé, nous voyons le développement de la propriété, toujours un en lui-même, affecter deux modes différens, le mode d'agglomération et le mode de division. En Orient, les hommes travaillent en masse, le sol et les produits semblent être en commun; mais ce sont toujours les mêmes possesseurs de génération en génération; en un mot, c'est le système de la caste,

résultat d'une superposition de peuples opérée par la conquête. En Occident, les exploitations se morcellent, et les propriétés ne restent pas toujours aux mêmes familles; en Grèce et à Rome, on réclame le partage des terres conquises dans l'origine et demeurées la propriété de l'état; au moyen-âge, le commerce et le crédit se développent, les croisades contribuent à la division des héritages, les capitaux mobiliers s'échangent contre les capitaux immobiliers; enfin, les révolutions modernes opèrent une sorte de pulvérisation du système de propriété.

Le mode d'agglomération, où prédomine le fait social, est plus spécialement oriental; le mode de division, où prédomine le fait individuel, est plus spécialement occidental. L'harmonie progressive de ces deux principes, telle est la loi de la propriété.

Mahomet a dit : « La terre appartient à Dieu et au souverain qui en est le représentant. » C'est un milieu entre le système d'Orient et celui d'Occident. La première partie de la formule : « la terre appartient à Dieu, » exprime l'antique unité orientale, l'unité de la propriété humaine, l'association confuse d'exploitation et de travail; mais la seconde partie : « et au souverain qui en est le représentant, » réintègre dans la constitution de la propriété, la multiplicité occidentale; car, au souverain, à l'homme, à la loi vivante, est confiée la fonction de répartir et de diviser, de créer la propriété individuelle, de faire justice. C'est en vertu de ce droit que, dès l'origine, le prophète procédait au partage des terres conquises et des richesses mobilières que la victoire avait départies aux croyans. Tout cela était l'application du grand principe : « A chacun selon son mérite, et selon son œuvre particulière dans l'œuvre commune. » Continuateurs du prophète, les kalifes firent les mêmes répartitions. On créa ensuite l'institution du *mékémeh*, qui, au nom du souverain, veilla à la juste transmission des propriétés. Bien que le prophète recommande à chacun de garder sa terre, sa maison ou son meuble, il n'en prohibe pas cependant la vente ou l'échange. Quant aux produits immédiats du travail, l'échange était nécessaire et constituait le commerce, qu'il laissa entièrement libre, en défendant toutefois aux capitalistes qui auraient amassé des valeurs d'or ou d'argent, de les prêter à intérêts. On dirait que Mahomet, qui, certes, connaissait le cœur humain, avait pressenti les abus du crédit, et qu'il a voulu en préserver ses peuples.

S'appuyant sur la formule du Koran, trouvant d'ailleurs les Égyptiens prédisposés à l'antique confusion de la propriété, Mohammed-Ali a établi une constitution agricole où prédomine l'élément unitaire et oriental.

On a comparé Mohammed-Ali à Louis XI, en ce sens que tous deux avaient abattu la féodalité militaire. La constitution politique et territoriale, sous les Mamelouks, était en effet une sorte de féodalité assez semblable à celle qui existait en France, sous le règne de Louis XI. Mais, en Égypte, il n'y avait pas hiérarchie et indépendance entre les vassaux; ils étaient tous égaux en droit, sinon en richesse; ils ne relevaient que d'une autorité lointaine, le divan de Constantinople; ils luttaient constamment entre eux, pour atteindre au

pouvoir suprême. La féodalité, au contraire, avait une organisation hiérarchique puissante; et, malgré les jalousies, les rivalités et les guerres des seigneurs, ils se réunissaient tous comme un seul homme contre l'ennemi commun. L'œuvre de Mohammed-Ali était donc plus facile, plus promptement réalisable, que celle de Louis XI. Un seul coup hardi, le massacre des Mamelouks, assura la victoire au pacha d'Orient; on se rappelle les luttes longues, obstinées, souvent perfides, du roi de France, qui ne put que léguer la continuation de son œuvre à ses successeurs.

Il est certain que, chez les différentes nations de l'Europe, le mouvement contre la féodalité a été commencé et continué par les rois; ils ne tendaient à rien moins qu'à constituer, autour de leur trône indépendant, l'unité de propriété, et cette tendance était progressive. Mais les rois, surtout en France et en Angleterre, ont été dépassés par les peuples, dans l'œuvre de destruction de la féodalité. Il s'est produit un violent mouvement, parti d'en bas, qui a morcelé indéfiniment la propriété. Déjà le commerce et l'industrie, que les rois n'avaient pas fait rentrer sous leur dépendance, tendaient, par des acquisitions successives, à ce morcellement. Mohammed-Ali n'a pas trouvé les mêmes obstacles; dans un pays privé d'industrie manufacturière et presque sans commerce, la lutte des capitaux mobiliers a été peu redoutable pour lui. D'ailleurs, après avoir établi l'unité agricole, il s'est placé lui-même à la tête de l'industrie et du commerce; et, s'il n'a pu les absorber complètement, il leur fait du moins une victorieuse concurrence.

Sous le régime des Mamelouks, les propriétés territoriales, en Égypte, étaient divisées en deux grandes classes : 1° les propriétés seigneuriales, 2° les propriétés religieuses. Vous voyez que cette distinction fondamentale est la même quc celle qui existait en France, avant la révolution de 1789. Les propriétés seigneuriales se subdivisaient en deux espèces particulières : 1° terres de paysans, *ard-el-fellah;* 2° terres exclusivement domaniales, *ard-el-oussyeh.* Ces terres appartenaient aux *moultézims,* successeurs des conquérans turcs. Les terres de *fellah* étaient les plus importantes; celles d'*oussyeh* ne comprenaient que la dixième partie du territoire, et étaient toutes situées dans la Basse-Égypte, où il était plus facile de trouver des bras salariés.

Le système des terres de fellah était une sorte de fermage inféodé et se transmettant de père en fils; le moultézim était seul propriétaire, et pouvait expulser le fellah qui laissait la terre sans culture, ou qui ne payait pas la redevance seigneuriale. Du reste, le fellah jouissait de la plus grande liberté touchant le mode de plantat on des terres; il pouvait les ensemencer en céréales, en riz ou en tout autre produit; le moultézim, peu versé dans les connaissances agricoles, préférait l'oisiveté et le luxe des villes à la gestion de ses propriétés. Les Cophtes, qui, de temps immémorial, ont eu le monopole de l'administration et des finances de l'Égypte, étaient les intendans des moultézims; ils percevaient les redevances et les divisaient en deux parts. La première était pour l'impôt territorial ou *miri,* qui devait être envoyé à Constantinople. La seconde, qui formait le restant de la redevance, consti-

tuait les droits seigneuriaux proprement dits. Le fellah pouvait vendre, donner, transmettre à ses enfans, la terre qu'il cultivait; mais elle demeurait grevée à perpétuité de la redevance seigneuriale. Le moultézim pouvait même augmenter cette redevance, faculté dont les intendans cophtes abusaient souvent contre le fellah. Si celui-ci mourait sans enfans, la terre qu'il possédait revenait au moultézim; ce qui n'avait pas lieu pour les autres objets possédés par le fellah, tels que sa maison, ses meubles, ses troupeaux, qui appartenaient au fisc.

Dans les terres d'*oussyeh*, le fellah n'était qu'un simple manouvrier, et tout le revenu appartenait au moultézim, après toutefois que le miri avait été prélevé. Ces sortes de propriétés étaient dirigées par des régisseurs, et exploitées au moyen de la corvée et du salaire.

Le moultézim pouvait donner ou vendre sa terre à d'autres moultézims, la transmettre à ses enfans ou à ses héritiers testamentaires. Lorsqu'un moultézim venait à mourir, ses enfans ou ses héritiers testamentaires devaient, pour succéder, obtenir l'investiture du pacha. Cette investiture n'était accordée qu'après l'acquittement d'une taxe ou droit de succession; cette taxe était considérée comme le rachat de la terre, qui sans cela aurait dû retourner au sultan. Si le moultézim ne laissait ni enfans, ni testament, ses terres retombaient dans le domaine public. Il n'y avait pas de succession collatérale; l'état excluait même les ascendans.

On comprenait sous la dénomination générale d'*ouakf* les biens affectés aux fondations pieuses. Quand ces biens consistaient en terres, elles prenaient le nom de *rizkah*. La plupart de ces donations ayant une origine antérieure à la conquête des Turcs, leur caractère religieux les plaça en dehors du droit commun, et elles ne furent pas soumises au miri établi par Sélim, après qu'il se fut rendu maître de l'Égypte. Les constitutions d'*ouakf* avaient primitivement pour objet la fondation de colléges ou *médressés*, la dotation de mosquées, l'établissement de bornes-fontaines, l'entretien de lampes de nuit; quelques-unes étaient appliquées à des distributions gratuites d'eau ou de pain, ou à des prières sur des tombeaux. Mais, insensiblement, l'usage s'introduisit de consacrer une portion des revenus de l'*ouakf* à créer des pensions en faveur de personnes désignées par le fondateur, et même en faveur des membres de sa famille. Alors, sous le manteau de la religion, on se servit de ce moyen pour conserver les biens dans les familles, et pour les soustraire aux usurpations des beys, au miri et au droit de succession. Afin de prévenir ces abus, il fut ordonné que les constitutions d'*ouakf* ne pourraient être faites qu'avec l'autorisation du gouvernement. Ces sortes de biens étaient frappés d'une inaliénabilité absolue, ce qui tendait à en augmenter sans cesse le nombre, si bien que tout le territoire aurait fini par être soumis à ce mode de constitution de propriété. On pouvait pourtant faire la cession d'une terre d'*ouakf* pour le laps de quatre-vingt-dix années; c'était une sorte de bail emphytéotique. On recevait, pour prix de cette aliénation temporaire, une somme déterminée, et un petit droit annuel appelé *égr*, qui veut dire con-

solation, et qui, dans l'esprit de la législation, avait pour but de rappeler sans cesse l'origine de la propriété. Après l'expiration des quatre-vingt-dix ans, si la terre se trouvait dans le même état qu'au moment de la cession, l'administrateur de l'*ouakf* la reprenait; si la terre avait été améliorée, elle demeurait en la possession du cessionnaire, pourvu qu'il continuât de payer le droit annuel.

Chaque *ouakf* avait un *nazir* chargé de l'administrer, de recouvrer et de répartir le revenu, conformément aux volontés du fondateur. Ce *nazir* était ordinairement un des descendans de celui qui avait constitué l'*ouakf*. Comme les terres d'*oussyeh*, les terres d'*ouakf* étaient exploitées par le moyen de la corvée ou du salaire, et quelquefois données à ferme, sous la direction d'un *oukil* ou procureur gérant.

Les terres des villages étaient divisées en vingt-quatre quirats (1) : ces vingt-quatre parties appartenaient à un ou plusieurs moultézims. On comptait quelquefois jusqu'à vingt moultézims pour un seul village; souvent aussi un seul moultézim avait la propriété de trois ou quatre villages. Mais le moultézim devait toujours être propriétaire d'une quantité de terres de fellah proportionnée à la quantité de terres d'oussyeh qu'il possédait. Cet usage était tellement établi, que le moultézim ne vendait jamais une portion de sa terre de fellah sans vendre également une quantité proportionnelle en quirats de ses terres d'oussyeh. Chaque moultézim choisissait parmi les fellahs qui possédaient ses terres, un principal cultivateur, qui devenait le chef des autres et portait le nom de *cheyk-el-beled*. Plusieurs villages avaient quelquefois un seul cheyk, d'autres en avaient sept à huit, quelques-uns en comptaient plus de vingt. Le cheyk-el-beled dirigeait les fellahs qui cultivaient la portion de terre confiée à son commandement : c'était à lui que le *moubâchir* ou intendant du moultézim demandait la redevance. Il y avait aussi dans chaque village un premier cheyk-el-beled, nommé par le plus riche des moultézims, et quelquefois même par les beys; c'était ce fonctionnaire qui formait la transition entre le pouvoir politique et la constitution agricole. Son autorité s'étendait non seulement sur les fellahs cultivateurs, mais encore sur tous les habitans du village; c'était le syndic des laboureurs, et en quelque sorte le maire du pays; il remplissait aussi les fonctions de juge-de-paix. Cette place n'était pas purement honorifique; le cheyk-el-beled échappait aux contributions levées par les Mamelouks, et se faisait même quelquefois sa part sur celles dont il était le collecteur. Les fonctions de cheyk-el-beled se transmettaient ordinairement de père en fils. A défaut de descendant direct, elles passaient à un autre membre de la famille.

Dans chaque village, il y avait un *saraf*, dépositaire des registres du miri; les sarafs s'entendaient avec les moubâchirs pour le partage de la redevance; le moubâchir nommait le saraf, et était responsable de la gestion de celui-ci envers le moultézim. Le *châhid* était une sorte de notaire; on choisissait, pour

(1) Les Arabes conservent encore ce mode de propriété. Ainsi, ils divisent en douze ou vingt-quatre quirats un cheval, une maison, un chameau, une barque. Ils s'entendent très bien sur la possession et la jouissance de la chose commune.

remplir cette fonction, un fellah sachant lire et écrire; il prenait note des droits payés, et tenait la comptabilité des fellahs vis-à-vis le moubâchir et le saraf. Il y avait enfin un *kôli* ou arpenteur; c'était lui qui mesurait les portions de terres que l'inondation n'avait pas arrosées, et qui devaient, pour ce motif, être exemptes de l'impôt et de la redevance; il était aussi chargé de la délimitation des propriétés des moultézims et de celle des exploitations particulières des fellahs. Les fonctions du châhid et du kôli étaient à vie, car elles exigeaient des connaissances spéciales que les autres cultivateurs n'avaient pas.

Au-dessus de ces fonctionnaires spéciaux s'élevait le gouvernement politique. Il était, comme on sait, entre les mains des beys mamelouks. Le territoire de l'Égypte était divisé en quatorze provinces ou beyliks; à la tête de chacune d'elles était placé un bey. Les beys ne gardaient qu'une année le commandement de leur province; on ne voulait pas les y laisser prendre racine, de peur qu'ils ne se rendissent indépendans. Les fonctions des beys consistaient à maintenir la police, à vider les différends de village à village, à défendre les cultivateurs contre les Bédouins, à protéger les intendans des moultézims dans le recouvrement de leurs revenus. Tous les beys étaient moultézims, mais ils ne se contentaient pas du revenu de leurs propriétés; et, comme il leur était permis de frapper des impôts, ils profitaient ordinairement de leur courte administration pour s'enrichir, en imaginant toutes sortes de taxes arbitraires. Un bey avait quelquefois jusqu'à vingt *kâchefs* ou lieutenans, qui l'aidaient dans son administration, et surtout dans ses exactions. Le bey habitait le chef-lieu de la province; mais il n'y passait que trois ou quatre mois, incessamment attiré par l'ambition et l'intrigue vers la capitale, où les changemens annuels opérés au sommet de la hiérarchie avaient transporté le théâtre des luttes et des partis. Mais, pendant que le bey était au Kaire, entraîné dans le tourbillon des intrigues, ses kâchefs parcouraient sa province, avec leurs Mamelouks, et y exerçaient le plus absolu despotisme. Dans plusieurs villages, il y avait aussi des *kaïmakans* ou commandans de place, nommés par les beys. Ils habitaient la maison seigneuriale: leurs fonctions, dans le village où ils commandaient, étaient les mêmes que celles des beys dans la province qu'ils gouvernaient. Outre la paie qu'ils recevaient des beys, ils contraignaient encore les fellahs à leur donner la plupart des denrées dont ils avaient besoin. Ils se montraient les agens les plus actifs des exactions des beys. A l'époque de la conquête des Français, les différentes taxes levées par les beys sur les fellahs étaient au nombre de vingt-quatre; elles avaient été établies progressivement, et la plupart étaient basées sur les motifs les plus frivoles. Quant aux avanies, aux exactions, aux corvées, à toutes les contributions accidentelles d'argent ou de travail, que le gouvernement des beys imposait aux cultivateurs égyptiens, il serait impossible d'en faire l'énumération. Les choses en étaient venues à un tel point, que les fellahs, pour ne pas être dépouillés, ne cultivaient plus que quelques céréales, quelques fèves pour leur nourriture, et qu'il fallait les faire travailler à coups de kourbach. Quant aux beys et à leurs agens, ils s'enrichis-

saient successivement dans le gouvernement de leurs provinces, et allaient jouir de leurs richesses dans la capitale.

Le Kaire était alors une cité populeuse, animée, brillante d'un luxe vraiment oriental. Les beys et les moultézims en avaient fait le centre de leur puissance. C'est là que s'élevaient leurs palais aux dehors tristes et inélégans, entourés de hautes murailles sans fenêtres, comme des prisons, mais dont l'intérieur renfermait tout ce que l'art égyptien, l'art grec et arabe, avaient pu réunir de débris antiques, d'inventions nouvelles, de conceptions bizarres. On y voyait à profusion des colonnes de marbre, des jets-d'eau, des salles de bain, des arabesques, des peintures, des ciselures en bois, et tout ce que l'art de l'ornementation a de plus singulier en Orient. Les beys tenaient leur cour dans ces magnifiques résidences; vêtus d'habits brodés d'or, montés sur des chevaux richement harnachés, couverts d'armes resplendissantes de pierreries, ils ne sortaient jamais qu'accompagnés d'un cortége nombreux. Quelquefois, sur les places publiques, dans les rues étroites et tortueuses du Kaire, quand deux beys ennemis se rencontraient, ils en venaient aux mains, et des luttes sanglantes s'engageaient. Les beys soudoyaient ouvertement leurs partisans, et, pour se rendre populaires, jetaient sur leur passage de l'or à la multitude. Ce luxe contrastait avec la misère des campagnes; car ces broderies et ces diamans étalés sur les vestes et sur les armes des beys, c'étaient les sueurs des fellahs; ces prodigalités, ces fêtes et ces plaisirs, c'étaient les labeurs du paysan égyptien, spolié, pressuré et réduit à la dernière indigence.

Tels étaient les résultats désastreux de l'organisation de la propriété et du mode de gouvernement, deux choses qui sont toujours intimement liées. On comptait en Égypte 6,000 moultézims, parmi lesquels il y avait 300 beys. Ces 6,000 propriétaires résidaient tous au Kaire, ou dans quelques villes principales d'Égypte. Sur tout le territoire égyptien, le nombre des villages s'élève à 3,000; le revenu moyen de chaque propriétaire était donc de la moitié d'un village. Ce revenu, pour le maintien duquel l'oppression des beys avait été constituée, les moultézims le dissipaient aussi dans le faste et l'oisiveté.

La conquête des Français renversa le gouvernement des beys, mais ne transforma point le système de propriété. Ce n'était délivrer les fellahs que d'une moitié de leurs maux. Napoléon laissa debout les moultézims, et ne pensa point à donner à la propriété égyptienne de nouvelles bases. Après l'évacuation des troupes françaises, les beys reprirent leur pouvoir. Mais vint Mohammed-Ali, qui comprit que pour devenir véritablement souverain de l'Égypte, pour améliorer d'une manière efficace la position du cultivateur, pour imprimer un puissant mouvement à la production et à la richesse du pays, il fallait le délivrer à la fois des beys et des moultézims, et donner au gouvernement et à la propriété des bases plus populaires. C'est par l'unité qu'il voulut développer la propriété. De même que, dans le gouvernement du pays, il s'était substitué aux beys, il se substitua aux moultézims dans la propriété du sol. Mais les moyens qu'il employa ne furent pas les mêmes. Il avait été obligé de faire massacrer les beys, parce qu'ayant en main la force, ils lui

résistaient violemment, et voulaient le perdre; il y avait guerre entre eux et lui, guerre tantôt sourde et tantôt ou déclarée; et le sang coula. Les mêmes rigueurs n'étaient pas nécessaires envers les moultézims; ils n'étaient pas en position de lutter contre Mohammed-Ali, vainqueur des beys mamelouks. Aussi, le réformateur ne fit-il usage ni de ruse, ni de violence. Il ne voulut pas même qu'on pût lui reprocher d'avoir spolié les moultézims; il leur donna un équivalent de leurs propriétés. Les souverains d'Orient ne s'étaient pas toujours montrés aussi scrupuleux. Ce prix, cet équivalent de la propriété des moultézims, voici comment le réformateur l'établit. Faire estimer le sol et en donner la valeur en argent aurait été une opération trop longue, trop compliquée, et que d'ailleurs l'état de ses finances ne lui aurait pas permis de réaliser. Mohammed-Ali fit évaluer les revenus de chaque moultézim, et transforma ces revenus en pensions viagères que le trésor public se chargea annuellement de payer au titulaire. Il se fit apporter tous les titres de propriété, et, après les avoir convertis en rentes sur le grand-livre (1), comme on dirait en France, il fit faire de tous ces titres un immense feu de joie. Toutes les terres furent affranchies, et devinrent la propriété du souverain. Les fellahs se trouvèrent directement en rapport avec l'administration; il n'y eut plus que des cultivateurs usufruitiers, et un gouvernement propriétaire. Dans cette grande transformation, Mohammed-Ali, pour ne pas heurter les préjugés religieux, épargna d'abord quelques terres de *rizkah;* mais ensuite, quand il vit sa nouvelle organisation affermie, il fit entrer dans l'unité territoriale toutes les terres affectées à l'entretien des mosquées ou à des fondations pieuses, en se chargeant lui-même de pourvoir aux besoins du culte et de veiller aux fondations utiles. Aujourd'hui, il ne reste plus que les *ouakfs* dont la rente repose sur des maisons ou des jardins.

Après être ainsi devenu propriétaire de tout le territoire égyptien, Mohammed-Ali ne se contenta pas d'avoir émancipé les fellahs; il voulut encore les inspirer, les diriger dans leurs travaux. C'est là un fait nouveau dans l'organisation des sociétés humaines. La protection des beys était ruineuse; elle écrasait le fellah sous le poids des impôts : Mohammed-Ali ne laissa point subsister toutes ces taxes odieuses; il ne conserva que le miri. Non seulement il protégea le fellah plus efficacement, et le délivra pour jamais des incursions des Bédouins; mais encore il lui donna une sorte de nationalité, de liberté politique. Bien que Turc d'origine, Mohammed-Ali secouait le joug de l'empereur des Turcs, et réveillait chez les Arabes le sentiment de l'indépendance, l'esprit de race, si fortement inhérens à ce peuple. Les beys pressuraient les fellahs, et les moultézims insoucians les abandonnaient dans leurs travaux; Mohammed-Ali se conduisit en propriétaire prévoyant, et l'intérêt inspira heureusement le souverain. Chose rare! cet intérêt fut ici d'accord avec celui du peuple. En effet, plus l'Égypte produisait, plus le pacha devenait riche, plus il pouvait améliorer le sort du fellah; car ce revenu de l'Égypte, c'était désormais le sien aussi bien que celui de son peuple, et par lui, sou-

(1) Ces rentes sont intransmissibles. La plupart sont éteintes. Elles ne figurent plus, au budget de 1855, que pour 1,250,009 piastres.

verain, cette richesse devait être répartie à chaque travailleur, en raison de son œuvre particulière dans l'œuvre commune.

Voici donc l'organisation que Mohammed-Ali a substituée au système des beys et des moultézims. Cette organisation comprend la hiérarchie administrative, le travail agricole et la répartition.

L'Égypte est aujourd'hui divisée en six gouvernemens, à la tête de chacun desquels est placé un *moudir*. Ces gouvernemens sont divisés en soixante départemens, qui renferment eux-mêmes des districts, lesquels comprennent des cantons. Le *mamour* est chargé d'administrer le département; le *hakem-el-khott* commande le district; le *kaïmakan* est préposé au canton. Le dernier élément administratif est la commune, dont le chef porte encore le nom de *cheyk-el-beled*. Vous voyez que Mohammed-Ali a suivi à peu près le plan de la convention française; mais il a fait un progrès, en l'appliquant à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, tandis que la Convention ne s'en était servie que pour établir l'unité administrative. En effet, tous ces divers fonctionnaires sont à la fois chefs industriels et politiques; ils inspirent et ordonnent les travaux pacifiques; dépositaires de la force, ils l'emploient à diriger les populations vers la culture du pays; ils les aident dans cette œuvre quotidienne, en encourageant, en unissant leurs efforts.

Les moudirs exercent une inspection générale sur les mamours; ils visitent de temps en temps les départemens de leur province, afin de s'assurer si les ordres émanés du conseil général ont été ponctuellement exécutés, si l'on veille au curage des canaux, à l'entretien des ponts et des digues; ils ont aussi la haute main sur les manufactures, les fabrications agricoles, les carrières de pierres ou de plâtre, les salines, enfin sur toutes les espèces d'exploitations situées dans leur gouvernement. Le mamour remplit les mêmes fonctions dans le département, mais avec plus de détails; il doit indiquer, dans chaque village, le nombre de *feddans* (1) que l'on destine à telle sorte de culture, faire réunir dans les *schounas* (2), ou magasins publics, les denrées qui doivent être conservées ou vendues pour l'exportation; il est encore chargé de présider aux levées militaires ou industrielles. Les attributions du hakem-el-khott sont à peu près les mêmes, mais bornées à un seul district; il transmet les ordres du mamour au kaïmakan, et en surveille l'exécution; il protége les employés subalternes dans l'exercice de leurs fonctions. Le kaïmakan est en rapport direct avec les cheyks-el-beled; il leur communique les ordres supérieurs; il règle les comptes de chaque village; son attention se porte surtout à éloigner la malveillance. Le cheyk-el-beled est à la fois chef politique, agricole et commercial; il veille aux plantations, aux récoltes, au transport des produits; il donne l'investiture des terres; il apaise les querelles, termine les différends à l'amiable; il exerce la police; c'est à lui qu'on a recours pour les

(1) Le feddan se divise en *kassabesh*. Le kassabesh est égal à 3 mètres 64 centimètres. Le feddan contient 333 kassabesh. Cette mesure est la même dans toutes les provinces.

(2) Dans les campagnes, ce sont ordinairement de grands enclos entourés d'une palissade de roseaux ou d'un mur en briques. Dans les villes, les *schounas* sont de vastes constructions en pierre. Le schouna d'Alexandrie peut contenir trente mille balles de coton.

moindres affaires. Les voyageurs munis de firmans du pacha sont logés, nourris, hebergés par les cheyks-el-beled, qui leur fournissent tout ce qui leur est nécessaire pour continuer leur route : montures, guides et provisions. Cette fonction d'hôteliers publics a pris surtout de l'extension depuis que les Européens voyagent en Égypte ; mais, comme elle est assez dans les mœurs hospitalières des Arabes, ils s'en acquittent toujours avec politesse et dignité.

Outre ces fonctionnaires généraux, il y a encore trois fonctionnaires spéciaux pour le cadastre, les finances et la justice. Le kòli est préposé à l'arpentage des terres ; il fait les grandes opérations de mesurage pour les diverses plantations ; il dépend du fisc, qui le salarie ; quand il est employé par les fellahs, il reçoit d'eux une rétribution proportionnée à son travail. Un saraf est aussi placé dans chaque commune ; il est chargé de toute la partie financière ; c'est lui qui règle les comptes des fellahs avec le trésor ; il est lui-même comptable au mamour du département. Enfin, le châhid rend la justice ; c'est à lui que les fellahs soumettent leurs différends, lorsque le cheyk-el-beled n'a pu les concilier ; il les juge suivant le droit naturel et coutumier, sans qu'il soit besoin d'instance ni de plaidoirie ; il remplit aussi, comme autrefois, les fonctions de notaire.

Pour compléter cette esquisse de l'organisation nouvelle, je dois dire qu'il existe un conseil-général qui accompagne partout le pacha. Ce conseil est le centre de toute l'administration : il est composé des intimes de Mohammed-Ali. C'est dans son sein que le pacha choisit ses fonctionnaires politiques et agricoles, ses inspecteurs, les exécuteurs de ses ordres ; car cette réunion a tout à la fois un caractère délibérant et exécutif. Les mamours adressent chaque semaine le journal détaillé de leurs opérations, ainsi que les demandes qu'il ont à faire, à ce conseil, où tout est examiné, discuté, et soumis ensuite à l'approbation du pacha. C'est ainsi que l'unité est établie, et que l'on arrive à des résultats qui étonnent par la promptitude et la grandeur ; car toute cette machine administrative fonctionne comme un seul homme, et la volonté du chef la pénètre et l'anime d'autant plus sûrement, qu'il peut à son gré en modifier et même en briser les différentes pièces. A l'aide de la ligne télégraphique d'Alexandrie au Kaire, et des postes arabes servies par des coureurs qui font deux lieues à l'heure, en se relevant successivement, les ordres parviennent avec la plus grande célérité, et sont exécutés avec non moins d'énergie.

Mohammed-Ali administre l'Égypte en véritable propriétaire ; il connaît l'étendue et la nature de ses terres, les produits qui leur conviennent. Il cherche surtout à faire cultiver les produits riches. Là où il peut avoir des champs de coton et d'indigo, pourquoi se contenterait-il de terres à blé ? Chaque année, il fixe donc dans son conseil le nombre de feddans qu'il destine à la culture du coton, du riz, de l'indigo, de l'opium, ou de tout autre produit. Ces ordres concernant le mode de plantation des terres, sont transmis aux moudirs et aux mamours, qui les font exécuter, de sorte qu'en combinant cette donnée avec la crue du Nil et les autres circonstances atmosphériques, on peut dire à l'avance quel sera le chiffre de la récolte de l'Égypte. Si une semblable

donnée existait dans les pays européens, et dans tous les autres pays du globe, quel avantage n'en résulterait-il pas pour le commerce et l'industrie!

Lorsque les fellahs ont besoin de bœufs pour labourer, de *sakiehs* pour arroser leurs terres, d'ustensiles aratoires, de semences, le gouvernement les leur fournit, sauf à régler ses avances lors de la livraison des récoltes. Il se charge aussi d'entretenir les canaux et les digues; il répartit les eaux, aussi indispensables à la production que les terres. Mais il demeure maître du travail agricole; les cheyks-el-beled, surveillés par les autres fonctionnaires, choisissent les terrains, divisent et règlent les cultures. Débarrassé de ce soin, le fellah travaille avec plus d'ardeur; chaque culture est mieux appropriée au sol qui lui convient; il y a plus d'harmonie dans les efforts, moins de frais et de perte de temps. Pendant trois mois de l'année, le pacha fait la tournée de ses terres; il inspecte les cultures, les canaux, les schounas, les finances; il reçoit les rapports sur la conduite de ses employés; il punit ou récompense, élève ou abaisse; il anime enfin de sa présence ce mode d'exploitation, qui est assez dans les tendances et dans le caractère des Égyptiens.

Après la récolte, chaque fellah apporte le produit de son travail. Le gouvernement fixe le prix auquel il paiera chaque denrée. C'est le maximum de la révolution française transporté à l'agriculture. Ce système n'a point été inventé à la fin du dernier siècle; dès la plus haute antiquité, il était employé dans l'Inde pour les produits de la terre. Il a en effet de grands avantages; il établit l'unité et la régularité, bases de toute justice; il économise le temps; il épargne aux producteurs toutes les tribulations de la concurrence, tous les soucis du débouché. Si le gouvernement donnait aux fellahs le même prix qu'il doit retirer des négocians qui lui achètent les produits d'Egypte, sauf 5 ou 6 pour 100 pour sa commission et ses frais, ce système pourrait être regardé comme irréprochable. Mais, pour se mettre à l'abri de toutes les chances de perte, Mohammed-Ali a toujours soin de laisser une marge de 80 à 100 pour 100, et quelquefois davantage, entre le prix qu'il donne aux fellahs et le prix probable des enchères d'Alexandrie. Les frais de transport et d'emmagasinement ne s'élèvent guère qu'à 5 ou 6 pour 100, de sorte qu'il reste encore au gouvernement un bénéfice énorme sur le monopole des produits indigènes. Le chiffre de ce bénéfice figure au budget pour 84,000,000 de piastres. Il est évident que cette somme entrerait en partie dans la poche du fellah, en partie dans celle du négociant, si le commerce était libre. Mais elle est indispensable au pacha pour ses armemens militaires. S'il était débarrassé du pied de guerre, il pourrait payer plus cher les produits, faire refluer la plus grande partie de cet argent dans les mains des cultivateurs, et améliorer ainsi leur position. Ce n'est donc pas le monopole en lui-même qui est mauvais, c'est plutôt l'usage qu'on en fait.

Le gouvernement égyptien solde les fellahs avec le miri, ensuite avec les avances qui leur ont été faites pour la culture de leurs terres, pour leur nourriture et leur vêtement. C'est encore un des avantages du monopole, qui permet une vaste circulation de produits par la seule intervention du gouver-

nement, et presque sans espèces monnayées. Il y a, au reste, des classifications et des prix différens pour les différentes qualités de produits. Proportionnellement, chaque producteur est donc rétribué selon son œuvre. C'est pourquoi il n'existe pas entre les cultivateurs de motifs de jalousie; l'intrigue ne peut l'emporter sur le mérite; celui qui fait le mieux et le plus, se trouve avoir la meilleure récompense. S'il y a quelque injustice dans ce mode de répartition, elle ne pèse point sur l'individu, mais sur la nation entière, c'est-à-dire que, dans le travail commun, le fellah est moins payé que le producteur de tout autre pays. Ce fait ne paraît pas moins évident si l'on compare le taux des salaires et la fertilité du sol de l'Égypte avec les salaires et la fertilité des autres pays.

On reproche à l'administration nouvelle la solidarité d'impôt et de production entre les villages. Lorsqu'un village ne pourrait pas payer sa quote part de contributions, ou apporter le contingent de produits qui lui a été imposé, les villages voisins seraient obligés d'acquitter la dette de leur confrère failli. Il en serait de même entre les fellahs d'un même village, de sorte que les plus actifs paieraient pour les plus indolens, et que le trésor n'y perdrait jamais rien. Il est vrai que cette solidarité existe en principe; elle date de l'ancienne organisation de la propriété et de la division par quirats; sans elle peut-être, les fellahs dans un même village, ou les villages entre eux, se reposeraient les uns sur les autres des soins de la culture, et personne ne travaillerait. C'est donc un correctif nécessaire de l'insouciance et du laisser-aller fataliste de l'Égytien. Mais, en fait, cette solidarité est peu pratiquée; et ce n'est certes point là le mauvais côté de l'organisation de Mohammed-Ali. Le vice capital, c'est que le fellah ne vend pas ses produits autant qu'il pourrait les vendre, qu'il n'en retire pas le véritable prix sur le marché général; qu'il est, par conséquent, exploité, non par le commerce, mais par le gouvernement, intermédiaire entre lui et le commerce. Le cultivateur égyptien a la conscience instinctive de cet état de choses; mais il semble pardonner à son souverain ces bénéfices exagérés, à raison de l'emploi qu'il en fait pour assurer l'indépendance nationale. En Égypte, comme partout, c'est l'industrie qui paie la guerre. Ce que Mohammed-Ali gagne par le monopole, il aurait été obligé de le demander par l'impôt; et certes, les fellahs eussent été dans l'impossibilité matérielle de payer ce surplus, si, par l'organisation nouvelle de la propriété et de l'agriculture, la richesse du pays n'eût pas éprouvé une égale augmentation. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les bénéfices résultant de la transformation agricole servent à faire la guerre au représentant du principe en vertu duquel la transformation a eu lieu. Pour être conséquent, Mohammed-Ali eût dû se poser seul représentant du prophète, et ne pas se contenter d'être hérétique sur les champs de bataille.

Les maisons et les jardins n'ont pu être compris dans la grande mesure qui a fait passer dans le domaine de l'état toute la propriété du sol. En Égypte, les maisons sont ordinairement habitées par ceux à qui elles appartiennent; ils en ont à la fois la propriété et la possession, et on ne pouvait les déposséder, les chasser violemment de leur domicile. Ce genre de propriété est

donc resté sous la dépendance des mékémehs. Toutefois, comme il y a dans les villes, et surtout au Kaire, un grand nombre de maisons inhabitables, qui n'offrent plus que des ruines, et que leurs propriétaires n'ont pas les moyens de reconstruire ou de réparer, Mohammed-Ali a fait une loi par laquelle les bâtimens, cours, jardins, mosquées et constructions quelconques, qui, pendant le laps de cinq ans, sont abandonnés et demeurent sans habitans, tombent dans le domaine public et deviennent propriétés de l'état. Par cette loi, il a établi le principe d'où dérivera l'unité future des propriétés urbaines. En effet, les vieilles constructions de l'islamisme, cette grande ville du Kaire si hardiment et si originalement édifiée, ces mosquées, ces palais, ces bazars, ne se relèveront jamais. Toute restauration est impossible; le génie qui a inspiré ces étonnans travaux est éteint et ne revivra que sous une autre forme. Déjà, sur 25,000 maisons, 7,000 sont à moitié démolies; sur 300 mosquées, 150 sont délabrées et abandonnées. L'état est devenu propriétaire de toutes ces ruines, et chaque jour les ravages du temps, les épidémies et la pauvreté des habitans, ajoutent quelque chose à sa propriété. Souvent même, Mohammed-Ali, qui est pressé de jouir, n'attend pas que le temps vienne le rendre propriétaire, et à la mort des riches, il s'empare de leurs palais et de leurs jardins, quand il les trouve à sa convenance. De plus, il est propriétaire de tous les bâtimens qu'il a fait construire pour les manufactures, des casernes militaires, des écoles, des fortifications, d'un certain nombre de palais qu'il habite alternativement dans ses voyages, et de la citadelle du Kaire, qui, à elle seule, est une ville. On voit donc qu'il est en bon chemin de devenir propriétaire général de tous les bâtimens, maisons et constructions de l'Égypte; car, en vérité, les cahutes des fellahs, qu'ils maçonnent eux-mêmes en quelques jours, qu'un peu de pluie démolit, que l'on habite ou que l'on abandonne à volonté comme un trou de taupe, ne méritent pas le nom de propriétés immobilières, et il est peu probable qu'aucun souverain pense jamais à s'en emparer.

Quant à la propriété mobilière, tous les grands produits agricoles et manufacturés, tout le matériel industriel, militaire et scientifique, enfin d'importans capitaux en argent et en effets précieux, sont aux mains du gouvernement. Il ne reste donc que les produits exotiques, et quelques fortunes consistant en bijoux, tissus précieux, lingots ou espèces, qui appartiennent aux négocians européens ou à de riches Turcs. On remarque pourtant une tendance à la concentration des fortunes mobilières, car ceux qui possèdent veulent réaliser leur avoir en ce genre de valeurs plus indépendantes; le meuble est en effet la face privée et mystérieuse de la propriété. Mais le pacha combat cette tendance par la confiscation; il se constitue l'héritier de tous ses sujets riches; il fait des pensions aux veuves et place les enfans dans ses écoles : par ce moyen, il empêche la transmission des grandes fortunes mobilières, qui pourraient s'accumuler indéfiniment et lui porter ombrage. Les plus grands capitaux sont entre les mains des Européens, et là ils sont inviolables. Aussi l'Européen est-il pour l'Égyptien le symbole de l'argent et

de la liberté qu'il procure. Une seule chose répugne à l'Égyptien, c'est que l'Européen, comme le juif, prête à intérêt. Les cheyks de religion, les marchands des bazars, les ouvriers occupés aux petites industries, et dont le salaire et la position sont restés libres, sont du parti de la propriété mobilière contre le monopole.

Les cheyks font opposition au nom de l'individualité et de la seconde partie de la formule du prophète. Cette opposition s'applique à la fois et à la répartition, qu'ils trouvent mauvaise, et à la guerre faite avec les bénéfices de l'unité territoriale contre le chef de l'islamisme (1). Voici ce que disent les cheyks, ou plutôt ce qu'ils pensent : « Dans l'origine, les terres ont été distribuées et données par les successeurs de Mahomet, exerçant la souveraineté. Vous qui leur avez succédé, qui exercez la même souveraineté, vous n'avez pas le droit de défaire ce qu'ils ont fait; vous ne pouvez reprendre ce qu'ils ont donné sans vous rendre coupable de spoliation et de tyrannie. Au mékémeh seul, à qui ce droit a été conféré par vos prédécesseurs, il appartient de régler l'ordre des propriétés. Vous ne pouvez lui reprendre ce droit, vous surtout pacha, qui n'êtes que le chef de la force militaire, qui tenez vos pouvoirs du sultan, et qui n'exercez en Égypte qu'un tiers de souveraineté (2). Votre constitution nouvelle n'est donc qu'un abus de la force. » A cela, Mohammed-Ali ne répond que par le succès; et il faut convenir, en effet, que le système de propriété qu'il a établi a été la base de sa fortune et de sa puissance. Ce système ne demande qu'à être amélioré, en donnant une plus large part à l'individualité dans la consommation et la jouissance des produits. Espérons que ce sera l'œuvre du successeur de Mohammed-Ali.

Aux hommes de théorie et de spéculation, ce qui précède suffirait pour démontrer que la constitution nouvelle de la propriété en Égypte a été un progrès réel. Il est bon toutefois, pour les hommes pratiques, de produire quelques chiffres; car les chiffres semblent avoir aujourd'hui le monopole de la persuasion.

Le budget des recettes de l'Égypte, à trois époques différentes, depuis la conquête des Français jusqu'à nos jours, indique un progrès incontestable dans la richesse du pays :

Budget	de 1799.	35,502,850 francs.
Id.	de 1822.	47,988,150 —
Id.	de 1835.	77,852,500 —

Le tableau comparé des importations et des exportations n'est pas moins significatif :

(1) Il existait aussi primitivement un autre grief: c'était de trop accorder aux Européens. Mais, depuis la réduction de la paie des employés et l'établissement des enchères à Alexandrie, ce grief a perdu beaucoup de sa valeur; il ne reste plus que le reproche, trop bien fondé encore, d'emprunter surtout aux Européens ce qu'ils ont de plus rétrograde, la guerre et le despotisme qu'elle entraîne avec elle.

(2) Le sultan nommait autrefois, chaque année, pour le gouvernement de l'Egypte, trois grands fonctionnaires : un pacha, chef de la force militaire; un *defterdar*, chef de l'administration et des finances; un *mollah*, chef de la justice. Ce système existe encore pour toutes les provinces de l'empire.

ANNÉES.	EXPORTATIONS.	IMPORTATIONS.
1830.	34,613,300 francs.	35,144,800 francs.
1831.	41,251,400 —	39,200,500 —
1832.	30,806,000 —	36,788,000 —
1833.	37,915,000 —	36,485,500 —
1834.	36,048,900 —	53,746,500 —
1835.	54,187,200 —	52,133,000 —
1836.	55,687,000 —	71,817,000 —

Le chiffre progressif de l'importation prouve que la consommation augmente, et que, par conséquent, la position du travailleur s'améliore. Le bien-être descendra peu à peu dans les classes inférieures. Mohammed-Ali ayant été l'auteur du progrès, il est juste qu'il en profite d'abord. Il ne l'a même réalisé que parce qu'il savait qu'il en profiterait; et ce n'est point là un sentiment immoral, irréligieux. Les rois ne doivent pas plus se sacrifier aux peuples que les peuples aux rois. Certaines doctrines veulent faire des souverains autant de Christ sur la croix; d'autres voudraient faire des peuples de continuels martyrs : c'est le moyen d'avoir des révolutions éternelles. Grace à Dieu, l'intérêt des souverains et l'intérêt des peuples est plus identique qu'on ne pense. Mohammed-Ali, en augmentant sa richesse, a augmenté celle de son peuple. Ses grandes créations resteront. L'argent seul employé à la guerre paraît entièrement perdu; mais il aura servi à réveiller chez l'Égyptien le sentiment de l'indépendance et de l'énergie nationale, qui a plus d'affinité qu'on ne pense avec l'énergie industrielle. Je sais que presque tous les Européens qui voyagent en Égypte ne cessent de s'apitoyer sur la misère du pays; mais ce qui les induit en erreur, c'est qu'ils comparent involontairement l'état du peuple en Europe à l'état des fellahs en Égypte, au lieu de comparer l'état antérieur des Égyptiens à leur état actuel. Malgré tout ce qu'on pourra dire, l'Égypte est certainement plus riche et plus heureuse aujourd'hui que sous la domination des Mamelouks, et même sous celle des Français, qui, au milieu des troubles de la guerre, ne purent rien constituer.

Que conclure de tout ceci? Que cette constitution de la propriété est parfaite, et que la France doit se hâter de l'adopter, si elle veut échapper à la crise qui la tourmente? Non, sans doute; j'en conclurai seulement qu'il s'y trouve des élémens de progrès qui manquent complètement dans les organisations européennes, bien plus parfaites sous d'autres rapports. Ainsi, l'identité de la politique et de l'industrie est un fait immense, à peine soupçonné de l'Occident, et qui existe pourtant en Égypte. La relation immédiate établie entre le cultivateur et le gouvernement, le caractère quasi-usufruitier de la possession des terres, sont des points qui doivent fixer l'attention des publicistes.

Certes, s'il y a aujourd'hui un progrès possible pour la propriété et l'agriculture en France, il faut le chercher dans la voie de l'association. La division des propriétés a atteint une limite funeste à la production. Cette division a été d'abord la cause d'un progrès réel, par l'exaltation qu'elle a donnée à la personnalité et à l'énergie individuelle; mais aujourd'hui elle est un principe de retardement et de ruine. On compte, en France, 124 millions de parcelles de

terrain, possédées par 11 millions de propriétaires. Sur ces 11 millions de cotes inscrites aux rôles de la contribution foncière, on en compte 8 millions au-dessous de 20 francs. Ce morcellement des propriétés ne sert qu'à enrichir les gens de loi, et à créer dans les campagnes une nouvelle aristocratie, celle de la chicane. Pour cultiver leurs terres, tous ces petits propriétaires sont obligés d'emprunter; et il existe déjà, sur plus de 80 millions de parcelles, 5 millions d'inscriptions, formant un capital de 12 milliards d'hypothèques. Si le petit cultivateur n'est pas obligé, comme le fermier, de payer la redevance au propriétaire, il la paie au prêteur, bien plus inexorable. Les prêteurs, comme les propriétaires, ont dans leurs mains l'arme de l'expropriation. Chaque cultivateur ne cherche à devenir propriétaire que pour échapper à la redevance du fermage; et, après avoir acheté une parcelle de terre avec le fruit de ses labeurs accumulés, il retombe bien vite sous la redevance du prêteur. Il est donc dans un cercle vicieux. L'agriculture, en France, est dans un impasse; la richesse territoriale doit rester stationnaire et peut-être décroître, si une grande réorganisation ne s'opère.

Je ne veux formuler ici aucun système. Je sens combien, sur un pareil sujet, la prudence et la réserve conviennent même à l'homme qui est le plus vivement pénétré des besoins de notre agriculture. Je suis bien loin de vouloir présenter les réformes de Mohammed-Ali comme un modèle à suivre en France; j'ai dit combien il y a eu d'injustice dans le mode qu'il a employé; je ne me suis pas dissimulé que ce n'est point dans l'intérêt des classes pauvres que ces réformes ont été opérées, mais dans un but plus spécialement personnel. Pourtant je ne puis m'empêcher d'appeler l'attention des publicistes sur ces trois grands faits : 1° la constitution nouvelle de la propriété en Égypte s'est opérée dans le sens de l'unité; 2° cette grande réforme a eu lieu par le gouvernement; 3° elle a produit une augmentation de richesse, malgré la diminution du nombre des travailleurs. Que serait-ce donc si Mohammed-Ali n'eût pas enlevé déjà plus de 300 mille bras à l'agriculture, si des épidémies n'eussent pas moissonné plus de 500 mille ames en Egypte, et si tous les bénéfices résultant de la constitution nouvelle, étaient restés entre les mains des cultivateurs, et avaient servi à perfectionner les moyens de culture!

Serait-il donc impossible, en France, d'aider le cultivateur, comme fait Mohammed-Ali en Égypte? Ne pourrait-on pas établir des banques agricoles, pour délivrer le petit propriétaire de l'ulcère rongeur de l'hypothèque? Serait-il si difficile d'avoir des fermes centrales (1), des magasins agricoles, où l'on prêterait ou louerait des ustensiles et instrumens aratoires, des bestiaux ou autres objets, dont plusieurs pourraient successivement se servir? où l'on ferait des avances en semis, plants, pailles, fourrages, engrais? Ces établissemens coûteraient-ils donc beaucoup à l'état, ou plutôt ne seraient-ils pas une source de revenus pour le trésor? A côté de tant d'autres libéralités, n'est-il pas déplorable que 500,000 francs seulement soient votés pour encouragement à l'agri-

(1) Il y a maintenant en France : 260 comices agricoles; — 119 sociétés d'agriculture; — 12 fermes-modèles; — 18 dépôts d'étalons; — 3 haras de pur sang.

culture? La plupart des communes sont si pauvres (1) et leurs revenus si mesquins! Ne pourrait-on pas prendre au budget quelques fonds pour ajouter aux revenus des communes agricoles les plus misérables, afin qu'elles fussent en position de réaliser quelques améliorations utiles? Ne pourrait-on pas, afin de faire cesser en partie les scandaleuses et inutiles élucubrations de la chicane et des gens de loi, établir, dans chaque commune ou canton, une sorte de prudhomme agricole qui terminerait, sans procédure et sans frais, d'après le droit naturel et l'équité, les contestations entre les propriétaires cultivateurs et leurs aides ou sous-aides? Ne pourrait-on pas, sous l'influence de l'administration, tendre à associer de plus en plus ces derniers avec le propriétaire cultivateur, les amener au système d'association des marins et des pêcheurs, c'est-à-dire à cultiver à la part, comme on navigue à la part?

Je le répète, je n'ai voulu tracer aucun plan d'organisation, mais seulement suggérer quelques idées aux hommes politiques Deux choses me paraissent démontrées : 1° que le progrès doit s'opérer dans le sens de l'association; 2° que l'association doit reposer sur la base la plus large possible, c'est-à-dire sur le gouvernement. Je pense, avec M. Léon Faucher, auteur d'un excellent travail, inséré dans cette *Revue*, sur les tendances de la propriété en France, qu'il faut diviser la possession et concentrer l'exploitation, combiner la petite propriété avec la grande culture, morceler la propriété sans morceler le sol; mais je crois que ce double résultat ne peut être obtenu que par l'unité gouvernementale. Quand on songe que l'Égypte entière n'est qu'une grande ferme dirigée par un seul homme, tandis qu'en France, il y a 124 millions de parcelles de terrain exploitées par plus de 11 millions de propriétaires, qui n'ont entre eux d'autre lien que celui de l'impôt, on sent vivement le besoin d'une unité puissante. Cette vaste unité, loin de détruire la propriété, lui donnerait au contraire de nouveaux développemens, en augmentant la richesse générale, et en faisant jouir chacun plus complètement du fruit de son travail. Les progrès fractionnaires de la propriété sont ordinairement violens et orageux; ce sont des réformes qui ne s'obtiennent que par la lutte, et par le sacrifice de quelques-uns : l'unité que nous pressentons doit s'accomplir pacifiquement, parce que les intérêts de tous s'y trouveront harmonisés, et que personne ne sera sacrifié, ni ne se sacrifiera; car les temps de la victime et de l'holocauste sont passés, et tout progrès nouveau doit concilier le devoir et l'intérêt.

A. COLIN.

(1) Sur 38,000 communes, plus de 33,000 renferment moins de 1,500 habitans, et 3,000 en ont moins de 200.

3,528	communes	ont moins de 100 fr. de revenus.	
6,196	—	ont un revenu de 100 à	200 fr.
10,961	—	——	200 à 500
16,742	—	——	300 à 10,000
87	—	——	supérieur à 100,000 fr.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1838.

Le ministère a présenté à la chambre deux projets de loi qu'on a qualifiés de *gigantesques*, et ils le sont, en effet. L'un est relatif aux canaux; l'autre concerne les chemins de fer. A la fin de la session de 1837, un crédit de 193 millions a été ouvert pour des travaux de routes, de canaux et de navigation des rivières. Ces travaux, déjà votés, se trouvent aujourd'hui coordonnés et liés entre eux par le système général de navigation intérieure et de communications qu'établissent ces deux projets de loi, qui sont, en quelque sorte, un budget moral des travaux publics à exécuter en France pour en faire le marché central de l'Europe.

Au moyen des chemins de fer indiqués par le projet de loi, Paris se trouverait communiquer, par la voie la plus rapide, avec Rouen, le Hâvre, Dieppe, Boulogne, Calais, Dunkerque, Lille, Valenciennes, Metz, Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Bayonne; il y aurait une ligne de chemins de fer de Bordeaux à Marseille, et une autre de Marseille à Strasbourg, le long des frontières de l'est. Des départemens tout-à-fait inconnus les uns aux autres, sous le rapport commercial, se trouveraient, pour la première fois, avoir de directes communications.

Pour les canaux, une ligne de navigation s'étendrait de Bordeaux sur l'est, le nord et l'ouest, c'est-à-dire de l'Océan à la frontière d'Allemagne, à la mer du Nord et à la Manche; de Marseille, c'est-à-dire de la Méditerranée à la frontière de l'est, à la mer du Nord et à la Manche. En outre des lignes transversales mèneraient de Bayonne à Marseille, de Brest à Nantes et à Strasbourg, du Hâvre à Strasbourg par Paris, etc. — Un canal latéral à la Garonne, complément de celui du Languedoc, ouvrirait aux départemens du midi le passage de la Méditerranée à l'Océan, du golfe de Lyon au golfe de Gascogne. Un chemin de fer latéral au Rhône, en se liant par la Saône avec le canal qui unit déjà le bassin du Rhône avec celui du Rhin, établirait une troisième ligne de transit des ports de l'Océan sur l'Allemagne. En sorte qu'une fois le canal de jonction du Rhin au Danube terminé, une route navigable s'ouvrirait pour l'Europe des côtes de la Manche à celles de la mer Noire, du Hâvre à Constantinople et à Odessa.

Il est facile, même sans jeter un regard sur la carte, de se pénétrer de la

grandeur et de l'importance de ce projet, et en même temps il suffit de suivre d'un coup-d'œil les cours des grands fleuves de l'Europe, pour reconnaître la possibilité de son exécution rapide. Unir par une ligne navigable Paris, le Hâvre et Constantinople, semble d'abord un rêve; mais la ligne de navigation du Hâvre à Paris se trouve déjà tracée, et elle doit recevoir prochainement de grandes améliorations. Des fonds considérables ont été votés dans la session dernière pour le perfectionnement de celle de Paris à Vitry-le-Français par la Marne; enfin le ministère demande l'autorisation d'ouvrir un canal entre Vitry et Strasbourg, c'est-à-dire de joindre la Marne au Rhin. De là la ligne de communication entre la France et la Turquie, par le centre de l'Europe, est presque une ligne droite, et *déjà faite,* en suivant le cours du Rhin jusqu'à Francfort, et le cours du Mein depuis Francfort jusqu'à Bamberg.

On s'occupe en Allemagne, dit le projet ministériel, d'un canal de jonction du Rhin au Danube entre Strasbourg et Ulm; mais, sans nous arrêter à ce projet, nous devons faire remarquer qu'un canal est déjà tracé du Mein, ce vaste fleuve, au Danube, ce fleuve plus vaste encore. Ce canal s'étend de Bamberg jusqu'à Kelheim, près de Ratisbonne, distance très courte, et depuis Kelheim le Danube coupe majestueusement l'Autriche, la Hongrie, la Servie et la Valachie, jusqu'à Rassova, d'où un canal de peu de lieues, déjà projeté, versera le Danube dans la mer Noire, entre Odessa et Constantinople, à une demi-journée de navigation de ces deux ports. On se demande où l'on pourrait trouver une pensée plus simple que celle-ci. Une barque et une voile suffiront pour mener, sans transbordement, des marchandises du Hâvre à la mer Noire, cette mer fermée, qui se trouvera avoir ainsi deux portes, l'une pour la guerre aux Dardanelles, l'autre pour la paix et le commerce à Rassova par le Danube. C'est bien cette fois que la question de navigation de la mer Noire deviendra européenne, et que la France se trouvera avoir des liens communs avec toutes les puissances centrales de l'Europe. Un seul gouvernement nous paraît, dans son système actuel, intéressé à l'inexécution de ce projet. C'est la Russie. Ne serait-il pas bien curieux maintenant que ce fût la France qui s'y opposât? — Au reste, que la France comprenne ou ne comprenne pas ses intérêts véritables, qu'elle soit aveugle ou clairvoyante, que son regard ne se porte pas au-delà de sa frontière où qu'elle voie son avenir, la navigation du Rhin à la mer Noire est une pensée déjà en voie d'exécution, qui s'accomplira d'une manière surprenante. Le Danube offre, depuis plusieurs années, à l'Autriche, des ressources qui l'excitent à lui demander davantage. Depuis son embouchure jusqu'à Vienne, les bords du fleuve, couverts de forêts, fournissent d'excellens bois de construction; et près d'Orsova ainsi que dans la partie inférieure du fleuve, existent des mines de charbon de terre qui approvisionnent déjà les paquebots du Danube, tandis que les paquebots de la Méditerranée, où l'Autriche a une marine, sont forcés d'acheter, à de très hauts prix, à Livourne et à Gênes, des charbons de Newcastle et de Durham. Le Wurtemberg, le duché de Baden, ce petit état où coulent les deux plus grands fleuves du monde, après le Danube, feront des efforts inouis pour l'union de leurs fleuves à ce roi des fleuves; et n'a-t-on pas entendu s'élever tout récemment, en Allemagne, la proposition de créer une marine germanique qui protégerait tous les intérêts allemands de la grande association de de douanes prussiennes? Nous disions tout à l'heure que les projets de lois

du ministère sur les canaux et les chemins de fer sont gigantesques; mais en voyant ce que projette l'Allemagne, ce qu'exécutent déjà des états tels que Baden et le Wurtemberg, et en reportant ses yeux sur l'étendue, sur la richesse de la France, on se demande si nous ne serions pas au contraire mesquins ou du moins arriérés en fait de civilisation et d'améliorations matérielles.

Louis XIV avait conçu et exprimé la grande pensée de ce projet long-temps avant l'invention des rails et des locomotives terrestres et navales par la vapeur, quand il publia le bel édit de 1666, par lequel il ordonna l'ouverture du canal du Languedoc. Dans le préambule de cet édit, Louis XIV disait qu'il voulait donner à toutes les nations du monde, ainsi qu'à la France, la faculté de faire en peu de jours, par l'intérieur du royaume, un trajet qu'on ne pouvait entreprendre que par le détroit de Gibraltar, avec beaucoup de dépenses et de temps. — Maintenant que nous n'avons plus à alléguer ni les troubles civils, ni la guerre extérieure, laisserons-nous dormir encore un siècle la pensée de Louis XIV, quand l'Europe tout entière se réveille autour de nous avec des pensées qui semblent inspirées par celle-ci? Resterons-nous en arrière du mouvement général, et voudrions-nous prendre dans l'ordre moral des nations une situation analogue à notre position géographique : en tête de l'Espagne et à la queue de la Prusse et des états du Rhin? Ou au contraire, saisissant la place que Dieu semble nous avoir assignée en nous accordant tant d'illustres génies et tant de grands rois, nous mettrons-nous entre deux civilisations, celles du Nord et du Midi, leur tendant à toutes deux les mains, ouvrant notre territoire à leurs intérêts, qui serviront les nôtres, et traçant de l'une à l'autre des routes et des canaux, pour les accroître et les rapprocher?

Ce rôle est plus digne de la France; mais il s'élève d'étranges objections. N'a-t-on pas dit que les lois des chemins en fer et des canaux nuiraient au remboursement de la rente, à la conversion du cinq pour cent, que demande M. Gouin, sans indiquer la route à suivre? Franchement, s'il en est ainsi, et s'il faut opter, nous croyons qu'il est plus urgent de faire des canaux et des routes, et que l'habitant de l'Auvergne, qui manque de pain, voyant arriver le blé dont on ne sait que faire au fond de la Bretagne, croira plus à la sollicitude du gouvernement, que s'il se trouvait imperceptiblement dégrevé de sa part dans l'économie annuelle de 10 millions que donnera peut-être un jour la conversion des rentes. C'est sans doute quelque chose que dix millions, et une économie de cette importance ne doit pas être dédaignée; mais aussi quel accroissement de revenus la France ne trouvera-t-elle pas dans un accroissement de communications intérieures et extérieures? Qu'on se reporte au passé, qu'on songe à ce que la France a gagné par ses routes, tout incomplètes qu'elles sont! En Vendée, où l'on trace des routes militaires, le prix des terres a augmenté d'un tiers en trois ans. M. Lafitte a dit, dans un opuscule en faveur de la réduction des rentes, ces paroles qui parlent encore bien plus haut contre la réduction, si elle doit empêcher l'exécution des chemins de fer et des canaux : « La progression des richesses, quand le mouvement est donné à un peuple, est immense. Elle est telle que le capital d'autrefois n'est rien près du capital d'aujourd'hui. Que serait, en effet, la dette du Régent, ou de l'abbé Terray, ou de Calonne, pour la France actuelle? Que seraient pour nous les 56 millions qui affec-

taient si douloureusement M. Necker? Le capital de la France ne s'est-il pas accru en peu de temps de plus de 10 milliards? Veut-on savoir ce que coûterait aujourd'hui, sur un seul point de la capitale, le terrain nu de l'habitation de quelques moines? 18 millions. » — A notre tour, nous demanderons ce que sera l'économie du demi pour cent, quand les communications projetées seront faites? Et ne sera-t-il pas toujours temps d'opérer cette réduction, tandis que chaque retard apporté dans l'exécution des lignes de chemins de fer et de canaux met l'avenir commercial de la France en péril?

Louis XIV est devenu grand, et grand au point où il l'a été, par lui-même d'abord, mais aussi par deux hommes, Colbert et Lyonne, c'est-à-dire par la plus forte tête commerciale et par la plus forte tête diplomatique que la france ait produites. L'un employa pendant plus d'un quart de siècle son génie à négocier pour mettre l'Espagne sous le sceptre protecteur de Louis XIV, lui donner l'Alsace, la Flandre; et l'autre s'appliquait déjà, dès les premiers jours de cette conception, à lier la France, l'Alsace, la Flandre et l'Espagne dans un vaste réseau d'intérêts communs. Ce fut la pensée qui s'exprimait ainsi dans l'édit de Louis XIV: « Permettre aux nations de faire par l'intérieur de la France le trajet du Rhin au détroit de Gibraltar. » Or les idées commerciales et les idées politiques se touchent encore de plus près dans notre temps. N'est-il donc pas bien important que l'Espagne et la Belgique, nos alliées politiques, ne soient pas écartées de nos alliances commerciales? Qu'y a-t-il de plus pressant que d'ouvrir de vastes débouchés à travers la France, du midi au nord et du nord au midi? et serait-ce le moment de tarder quand la Belgique travaille à ses chemins de fer, et menace de se jeter dans l'association des douanes prussiennes, si nos *rails* ne se hâtent d'aboutir aux siens? Nous savons qu'on a objecté que le chemin de fer de Paris à Bruxelles donnerait trop d'importance au port d'Anvers. Mais il n'en est rien, d'abord parce que la direction du commerce maritime d'Anvers est toute différente de celle de nos ports de la Manche, et qu'un embranchement du chemin de fer de Paris au Hâvre, vers le chemin de Bruxelles, embranchement déjà marqué, augmenterait, au contraire, l'importance du Hâvre.

Nous ne dirons pas tous les intérêts secondaires (intérêts énormes cependant) qui se rattachent à la prompte exécution des canaux et des chemins de fer. Quiconque voudra étudier quelques heures cette question, reconnaîtra bientôt la grandeur de cette nécessité, et à moins qu'une pensée étrangère ne le préoccupe, l'importance du projet du ministère se fera sentir à son esprit. Ce projet est-il irréprochable? Il est trop vaste pour ne pas demander un examen mûri, et il se peut qu'il subisse de grandes améliorations, bien qu'il ait été conçu par nos premiers ingénieurs. Déjà on a dit que, dans ce projet, les chemins de fer cherchaient les plateaux, tandis que les canaux n'abandonnaient pas les vallées. On a vu là une sorte d'idée de justice distributive, et l'on a reproché aux nouveaux chemins de fer de s'éloigner des populations industrielles qui se trouvent, en général, dans les vallées, pour aller visiter des contrées moins populeuses et moins actives. — « Vous avez voulu consoler des populations pauvres et inertes, s'écrient les feuilles qui ne se disent fondées que pour plaider les intérêts des classes souffrantes, est-ce là une idée commerciale et économique? Un chemin de fer est une spéculation, et, en pareille affaire, on doit s'interdire le sentiment! » — Pour nous, on nous

permettra de penser que l'établissement d'une ligne de chemins de fer, par un gouvernement, doit porter sa pensée politique, et qu'il est justement d'une bonne politique de *faire du sentiment* avec les populations pauvres, c'est-à-dire de leur donner la vie et le mouvement qui font la prospérité des masses. Outre ce sentiment, plus administratif encore que philantropique, il est des lignes de communication où doit dominer une pensée tout-à-fait politique, comme dans la création du chemin de fer de Paris à Bruxelles. Ainsi, la Belgique, qui est à cette heure, pour nous, une véritable frontière gardée contre le Nord, sera couverte et à l'abri dès qu'une route en fer nous permettra de transporter rapidement un corps d'armée à Valenciennes et à Mons.

Le ministère ayant à cœur de doter le pays de ces grands travaux, a cherché à s'assurer toutes les possibilités. La dernière chambre ayant montré une répugnance marquée pour les compagnies, le ministère n'a pas vu d'inconvénient à charger l'état de ces travaux, quoiqu'il eût peut-être préféré les compagnies avec la clause des *concessions directes*. Il est en effet de notoriété commerciale que, dans de telles opérations, les adjudications par concurrence livrent les marchés aux entrepreneurs les plus téméraires, qui s'aventurent plus que les grands capitalistes, et finissent par éluder le contrat, ou qui exécutent mal les travaux. La commission nommée par la chambre semble aujourd'hui pencher pour les compagnies. La discussion portée sur ce principe n'en sera que plus instructive et plus utile; mais nous ne pensons pas qu'on puisse élever des barrières à l'exécution des voies proposées, car si c'est prendre une grande et hardie responsabilité que de proposer de tels projets de loi, ce serait en assumer une bien plus grande encore que de les réduire au néant.

Un autre projet de loi a été présenté par le ministère au sujet de l'emprunt grec, pour l'exécution du traité du 7 mai 1832, dont un article engage la garantie non solidaire de la France, de l'Angletrre et de la Russie, dans un emprunt de 60 millions. L'emprunt souscrit par le gouvernement grec, sous cette triple garantie, a été divisé, comme on le sait, en trois parties ou séries de 20 millions. Les deux premières séries ont été réalisées, la troisième ne devait l'être que plus tard; mais postérieurement à la formation du ministère du 22 février, le gouvernement grec, pressé par un déficit, s'adressa aux trois cours protectrices, et sollicita d'elles la disposition au moins partielle de la troisième série, leur déclarant que, s'il ne l'obtenait pas, il ne pourrait pas faire face au service courant des intérêts et à l'amortissement des deux premières séries. Après quelques conférences à Londres et à Paris, M. Thiers, alors ministre des affaires étrangères, émit, d'accord avec lord Palmerston, une partie des bons de la troisième série. Mais aujourd'hui le ministère ne se croit pas suffisamment autorisé à continuer et à prolonger un tel état de choses. Dès le mois d'août dernier, le cabinet français avait déjà fait connaître à la conférence de Londres qu'il était résolu à ne plus autoriser aucune émission de la troisième série, tant qu'on ne serait pas tombé d'accord sur les mesures à prendre pour régulariser la situation financière de la Grèce. Cette déclaration a été renouvelée le 6 de ce mois par M. Sébastiani, notre ambassadeur à Londres, et la conférence délibère encore sur cet objet. Mais en attendant, il était nécessaire de mettre la Grèce en mesure de servir le semestre courant qui échoit le 1er mars. Le ministère est donc venu de-

mander à la chambre l'autorisation de pourvoir, au défaut du gouvernement grec, au paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt, dans la proportion de notre garantie, c'est-à-dire du tiers de l'emprunt.

La garantie donnée jusqu'à ce jour, par les trois puissances signataires du traité du 14 juin 1833, était de 20 millions chacune. Le trésor français ne s'est encore engagé, jusqu'à ce jour, que pour 15,194,112 fr. La France a donc, selon ses engagemens, à émettre encore pour 4,805,888 fr. de bons en faveur de la Grèce. M. Laffitte a demandé qu'on précisât le chiffre du crédit. On voit qu'il lui eût été facile de le préciser lui-même. Quant à l'Angleterre et à la Russie, elles ont garanti, jusqu'à présent, un million de plus.

La France, on doit le dire, s'est alarmée la première. Un homme spécial et éclairé, capable de juger la question sur tous les points, a séjourné en Grèce pour étudier les ressources financières du pays. C'est M. Regny. Ses rapports sont favorables à la Grèce. Selon lui, elle est en état de rembourser l'emprunt. En peu d'années, les revenus du pays ont doublé, et une bonne administration les augmenterait encore dans une rapide proportion. C'est après avoir examiné les rapports de M. de Regny que le ministre des finances a proposé à la chambre de faire face au paiement du semestre grec, en même temps que M. Molé proposait à lord Palmerston des mesures qui avaient déjà l'approbation du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il s'agissait d'autoriser la vente des terres du domaine public, affectées par la Grèce comme garantie de l'emprunt, et de n'en conserver qu'un tiers. Cette vente eût fourni au gouvernement grec les moyens de faire le service courant des intérêts et de l'amortissement de son emprunt; et comme la plupart de ces terres sont incultes, le fait seul de leur possession par des mains actives eût encore augmenté les ressources du pays. Lord Palmerston a répondu, dit-on, qu'en fait de garanties, le tout vaut mieux qu'un tiers, et les négociations se sont trouvée suspendues par cette inexorable règle de trois. En attendant, voici le 1er mars, et il ne serait ni prudent ni habile de laisser choir jusqu'à l'insolvabilité un gouvernement notoirement solvable, auquel il ne faut qu'une surveillance intègre, et quelques généreux délais. Or, en ce qui concerne cette surveillance, le ministère est décidé à se montrer rigoureux, et la mesure temporaire du paiement du semestre actuel une fois prise, à n'accorder aucune émission de bons, si le gouvernement grec ne prend l'engagement de ne pas les employer au paiement des sommes réclamées par la Bavière. Le traité passé entre la Bavière et la Grèce oblige la première de ces puissances à donner à la seconde tous les secours *dont elle pourrait avoir besoin;* or, le plus grand secours que la Bavière puisse donner à la Grèce, celui dont elle a le plus besoin, c'est la jouissance des sommes de l'emprunt garanti par la France, la Russie et l'Angleterre. L'en dépouiller comme la Bavière l'a déjà fait, lors de l'émission partielle des bons de la troisième série par le ministère du 22 février, c'est aller contre tous les termes du traité, et la France doit s'opposer, elle s'opposera à ce que pareil cas se renouvelle. On voit, au reste, qu'ici comme ailleurs la France joue toujours le même rôle. Elle ne veut garantir la troisième série de l'emprunt et ne l'émettre qu'à de certaines conditions toutes favorables à la Grèce; elle exécute fidèlement les traités, mais elle veut qu'ils soient exécutés avec fidélité par tout le monde. Tout ministère qui ne marchera pas dans cette voie ne fera pas long-temps les affaires de la France.

Le crédit de 1,500,000 fr. demandé par le ministère, qui a proposé lui-même une réduction de 500,000 fr. sur le crédit du dernier exercice, a nécessité de longues explications dans les bureaux de la chambre. Celles de M. de Montalivet n'ont pas duré moins de trois heures, et l'on assure que, sans compromettre le secret des affaires de police et de sûreté générale, le ministre a su faire en quelque sorte apparaître jusqu'aux nécessités de détail qui ont forcé le ministère à s'arrêter à ce chiffre de 1,500,000 fr. dans sa demande de réduction. Nous ignorons l'effet produit par les explications du ministre de l'intérieur; mais il paraît certain que le ministère a insisté sur la nécessité absolue d'un crédit sans lequel il ne se croirait pas en mesure de faire face aux difficultés du gouvernement.

Le ministère de la guerre a demandé un crédit pour augmenter l'effectif de l'armée d'Afrique. Si ce crédit était accordé, l'effectif de 1838 serait de 48,000 hommes et de 11,372 chevaux. Un second crédit serait ouvert pour effectuer l'agrandissement de l'enceinte d'Alger, dont la population croît sans cesse, et pour couvrir ses faubourgs. Ce crédit serait encore employé à fortifier les villes de Blida et Coleah, à les lier entre elles par des travaux sur la rive orientale de la Chiffa; à couvrir d'ouvrages militaires les camps et les plateaux de Bone à Constantine, à relever le poste de la Calle, à améliorer les ports et les rades, entre autres celle de Mers-el-Kébir, dont les avantages maritimes sont si grands; enfin à nous établir en Afrique par les travaux, par les fortifications, par les facilités des communications maritimes, de manière que nous puissions successivement diminuer l'armée d'occupation, que nous sommes forcés d'augmenter aujourd'hui faute de ces ressources. Voilà l'esprit des deux projets dépendans de ces deux crédits. On y retrouve tout l'esprit de sagesse et de combinaison dont le général Bernard a donné tant de preuves en Amérique et en Europe.

Personne n'hésite à rendre justice à l'Angleterre, quand il est question de colonies et d'établissemens lointains; mais on ne songe guère aux sacrifices qu'elle sait faire avec tant de grandeur pour l'avenir de ces possessions. Nous ne citerons que le Canada, puisqu'il attire tous les yeux en ce moment. Il se peut qu'il échappe quelque jour à l'Angleterre, parce que les dominations étrangères si éloignées sont soumises à des chances bien diverses ou bien imprévues; mais l'Angleterre a gardé le Canada pendant de longues années, et les dépenses qu'elle y a faites, non-seulement lui ont assuré cette possession pendant tout ce temps, mais se sont trouvées compensées pour les nouveaux rapports qui ont été ainsi créés entre le Canada et l'Angleterre. On sait que le Canada nous appartenait déjà du temps de François Ier, que le marquis de la Roche et le marquis de Chauvin y furent successivement revêtus de la dignité de vice-rois. Sous le règne de Henri IV, cette dignité passa tour à tour du prince de Condé au maréchal de Montmorency, et à son neveu le duc de Ventadour. On ne peut donc dire que la possession du Canada ait été traitée comme une affaire de peu d'importance. On s'en occupa activement, ardemment, ce qui n'empêcha pas la colonie de se rendre aux Anglais sur une simple menace du général Kirk. Quand le Canada nous fut rendu, sous Louis XIII, par le traité de Saint-Germain, la vice-royauté de la colonie, sa prospérité, furent tour à tour confiées aux hommes qu'on jugea les plus capables, à d'Aillebout, à Lauzon, au marquis d'Argenson, au baron d'Avangour. On essaya plus tard, en 1663, d'un conseil souverain composé

de sept membres, qui avait la connaissance de toutes les affaires civiles et criminelles, qu'il jugeait conformément aux usages du parlement de Paris. On concéda des droits qu'on n'accordait à aucune colonie; on essaya de tout, même du gouvernement de la Compagnie des Indes occidentales, à laquelle Louis XIV livra le Canada. Courcelles, Fontenac, La Bare, le marquis de Vaudreuil, s'y appliquèrent tout à tour, et cependant, à la capitulation de Québec, quand le Canada resta définitivement aux Anglais, après avoir été deux cent seize ans dans nos mains, toute sa population ne s'élevait qu'à 27,000 ames. Vingt ans après la conquête des Anglais, en 1783, elle était de 113,000 ames! D'après le dernier recencement, elle est de 911,229. Les terres cultivées sont évaluées à 15,200,000 *livres sterling*, et les terres non cultivées à 3,333,000 livres sterling. Les terres mises en état de culture ont *triplé* depuis 1811. Le commerce s'est développé dans une égale proportion, et la consommation des produits des manufactures anglaises, depuis cette époque, a été annuellement de plus de 50,000,000 de francs. Le secret de l'Angleterre n'est pas difficile à pénétrer. Il se trouve dans tous ses actes officiels. Il résulte du rapport du comité des finances que les fortifications du Canada, dont on poursuit le plan depuis deux ou trois ans, coûteront près de 75,000,000 de francs. Des sommes considérables ont été dépensées pour les routes et les établissemens publics. Le seul canal entre Montréal et Kingston, au moyen des rivières Rideaw et Ottawa, a coûté déjà plus de 400,000 livres sterling, d'après l'ordonnance officielle du 26 mars 1836. La balance se trouve cependant aujourd'hui en faveur de l'Angleterre. Elle a plus reçu du Canada qu'elle ne lui a donné, et si elle perd cette possession, il lui restera les ressources d'un traité de commerce, dont les résultats peuvent être encore immenses pour l'ancienne métropole. Nous n'avons pas craint de nous étendre sur ces faits, car ils ne nous semblent pas tout-à-fait inutiles à faire connaître, au moment de la discussion qui se prépare sur les travaux que le ministère propose de faire dans nos possessions d'Afrique.

Qu'on veuille bien arrêter maintenant sa pensée sur cette petite histoire, très incomplète, des affaires politiques, pendant deux semaines. Sont-ce bien là les propositions d'un ministère faible, hésitant, étroit, comme se plaît à le montrer l'opposition? Ce ministère si timide, qui voudrait, dit-on, se dérober à tout, a rempli l'intervalle des deux sessions d'actes qui ont une certaine valeur politique. Ce sont, si on les a oubliés, l'amnistie, le mariage de l'héritier du trône, l'expédition de Constantine, la pacification de l'Afrique et les élections générales. Il a fermé les jeux publics, proposé un commencement de réforme judiciaire, créé des travaux de navigations et de routes dans tous les départemens, et aujourd'hui il se présente devant les chambres avec un ensemble de vues qui tendent, les unes à l'affermissement du pouvoir de la France en Afrique, les autres à faire de la France le centre des rapports commerciaux de l'Europe entière, et toutes à l'accroissement de la grandeur du pays. Lui déniera-t-on maintenant la prudence, la réflexion, la timidité, si l'on veut, qu'on lui a jetées jusqu'à ce jour comme des reproches? Voudra-t-on supposer qu'un ministère qui n'avance, dit-on, qu'après avoir tâté deux ou trois fois le sol, s'est élancé sans réflexion dans la voie qu'il vient d'ouvrir, et qu'il veuille courir en étourdi à la ruine de la France? Le ministère, qui craint d'engager sa responsabilité en émettant pour quelques centaines de mille francs de bons de l'emprunt grec, et qui vient se mettre à

l'abri en invoquant une décision de la chambre, accepterait la responsabilité et les suites d'une loi d'un milliard, s'il n'avait calculé sérieusement las ressources du pays! On a beau être de l'opposition ou du parti ministériel, il y a toujours un intérêt commun entre citoyens d'un même état. Qui peut se croire exempt des suites de ces lois, si elles étaient funestes? Quelle fortune n'en serait pas atteinte? C'est là une raison de les discuter sérieusement et longuement; mais c'est aussi un motif de croire à la solidité réelle et aux pensées consciencieuses de ceux qui les ont présentées. En tout cas, il faut choisir dans les accusations. Si ce ministère est réellement mesquin et étroit, ne semblez pas effraye de ses projets de loi; en les repoussant, vous donneriez au ministère un brevet d'audace, et vous ne seriez pas conséquens!

A M. LERMINIER.

Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous répondre et tenons votre lettre pour une preuve d'estime. C'est aussi pour une preuve d'estime que vous avez dû tenir la nôtre. Nous nous réjouissons de voir, dans vos dernières explications, que vous êtes, en plusieurs points, plus rapproché de nos opinions que nous ne l'avions cru d'abord. Quant à ceux qui restent encore en litige entre nous, nous croyons devoir nous abstenir de tout nouveau commentaire, et laisser juger la question à nos lecteurs. Comme, selon nous, votre second travail est la reprise et le développement du premier, nous ne pourrions y répondre qu'en répétant les argumens de notre première lettre. Nous nous contentons donc de persister dans nos conclusions, en vous laissant persister dans les vôtres.

Quant aux conseils que vous voulez bien nous donner, nous les recevons avec beaucoup de reconnaissance; mais nous craindrions, en vous priant de nous admettre au nombre de vos disciples, d'être un peu gênés dans nos sympathies. Nous disons sympathies, n'osant pas dire principes, car vous nous prouvez victorieusement qu'à moins d'avoir les vastes connaissances que vous déployez dans votre réponse, et dont vous produisez les titres en rappelant tous vos précédens écrits, on ne peut prétendre à exprimer des convictions de quelque valeur. Ici, des raisons de haute considération pour tout ce que vous avez professé et publié, nous ferment la bouche, et nous fuirons une discussion qui n'aurait pour but que la défense de nos œuvres littéraires et de nos principes. Cette discussion n'intéresserait guère le public, et vous donnerait trop d'avantage sur nous.

Agréez, monsieur, l'assurance de notre haute considération.

George Sand.

— Un nouveau roman de M. de Latouche, *Aymar*, a paru, il y a peu de jours, chez le libraire Dumont, et est déjà arrivé à sa seconde édition. Nous reviendrons sur le nouveau livre de M. Latouche et ses précédens ouvrages.

F. Buloz.

ÉTUDES SUR LES ORIGINES

DU

THÉATRE ANTIQUE,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION

A L'HISTOIRE DES ORIGINES DU THÉATRE MODERNE.

Je me propose de renouer par une chaîne non-interrompue de témoignages et de monumens les dernières productions du drame antique aux premiers essais du drame moderne. Je m'efforce de jeter un pont sur cet abîme de quinze siècles.

Nature du génie dramatique.

C'est une division généralement reçue que celle de la poésie en trois principaux genres, épique, lyrique et dramatique. Cette division répond à trois formes, ou, si l'on me permet cette expression, à trois différens costumes que la poésie revêt et emploie à sa guise, le récit, le chant, l'action. Bien que cette classification soit claire, évidente, aisément saisissable, on peut pourtant se demander si elle est la meilleure possible, c'est-à-dire la plus propre à nous faire bien connaître la nature de l'objet total par l'examen de ses parties. Je ne le crois pas.

J'ai toujours pensé que le devoir d'une critique forte et élevée eût été d'établir la distinction des genres sur des caractères vraiment essentiels et scientifiques. On aurait dû, suivant moi, chercher à déterminer quelles modifications intimes l'exercice ou la jouissance de la poésie fait éprouver à l'ame humaine; on aurait dû, à l'exemple de l'illustre Jussieu, grouper les impres-

sions poétiques en *familles naturelles*, et constituer ainsi les diverses classes de poésie, tragique, comique, élégiaque, etc., non d'après les différences artificielles de la forme, mais d'après la nature des cordes intérieures que chacun d'eux fait vibrer dans le cerveau du poète et dans l'ame des auditeurs. Il y a plus qu'un *article* ou un chapitre, il y a tout un traité d'esthétique à faire sur cette donnée. Ce grand travail, je ne l'entreprends pas ici; je l'indique seulement, et je le réserve. Je ne me pose aujourd'hui que la question suivante :

Sous les trois costumes dont je viens de parler, c'est-à-dire, sous la robe épique, lyrique ou dramatique, n'y a-t-il qu'une seule et même poésie? L'épopée, l'ode, le drame, émanent-ils d'une même source psychologique, d'une même faculté humaine? ou bien au contraire, y a-t-il un génie épique, un génie lyrique, un génie dramatique, séparés et distincts?

Cette question si grave a été jusqu'ici très peu étudiée : deux ou trois écrivains à peine ont dirigé, dans le dernier siècle, leurs méditations sur ce point. Le système pseudo-aristotélique de l'abbé Dubos, adopté par Le Batteux, et la *Poétique* soi-disant novatrice de Marmontel convergeaient, chose étonnante, dans un but commun, celui de reporter les arts et la poésie à un seul principe, à l'instinct d'imitation. Un mot spirituel d'Horace, *ut pictura poesis*, détourné de son sens primitif, était le pivot ou plutôt la béquille qui soutenait cette incomplète et boiteuse théorie.

Eh quoi! dira-t-on, la poésie n'est-elle pas *une?* Assurément je la crois telle; mais les canaux par où elle s'épand et jaillit sont multiples. Je ne reproche pas à Dubos, à Le Batteux et à Marmontel, d'avoir proclamé l'unité de la poésie; je leur reproche d'avoir prétendu qu'elle est uniquement imitative.

Au reste, les paraphrases dogmatiques de la pensée d'Horace n'ont pas manqué même aux anciens : « La poésie est une peinture parlante, et la peinture une poésie muette, » était un axiome déjà vieux du temps de Plutarque. Et toutefois, pour venir de l'antiquité, cette double antithèse n'en a pas plus de justesse. En effet, la poésie n'est pas condamnée, comme la peinture, à ne représenter qu'une scène immobile et qu'un moment donné dans chaque scène; elle peut suivre une action dans tous ses progrès et dans tous ses développemens; c'est plutôt un miroir qu'un tableau : c'est plus encore; car la poésie ne reflète pas seulement des surfaces, fût-ce des surfaces mouvantes, comme fait la chambre noire; elle tourne autour des objets, à la façon de la statuaire, et les reproduit sous toutes leurs faces (1). Ainsi l'assimilation de la poésie à la peinture est inexacte, même à ne considérer que les moyens d'imitation. Mais elle devient, selon moi, radicalement fausse, si l'on veut la prendre, comme les critiques matérialistes que j'ai cités, pour base d'un système qui fait de l'instinct imitatif le principe unique de toute poésie. Comment, je vous prie, l'instinct d'imitation pourrait-il revendiquer la moindre

(1) Pindare a exprimé énergiquement cette supériorité de la poésie : « Je dédaigne, dit-il, l'art du statuaire qui travaille lentement des simulacres oisifs pour les fixer sur une base immobile, etc. » *Nem.*, od. V, v. 1-3.

part dans les élans d'enthousiasme religieux, d'ardeur guerrière, d'ivresse amoureuse, de joies ou de douleurs patriotiques, qui constituent une des principales branches de la poésie, la poésie lyrique?

Placez un homme en face d'une grande scène de la nature ou devant une grande catastrophe humaine; conduisez-le aux bords de l'Océan, au pied des Alpes ou du Vésuve, dans la plaine d'Austerlitz ou de Waterloo, sous le dôme de Saint-Pierre de Rome ou près de la chartreuse du Grand Saint-Bernard, il recevra inévitablement une émotion profonde, soit d'admiration, soit de terreur, soit de joie, soit de tristesse; il éprouvera le sentiment du beau, peut-être celui du sublime; puis, quand la perception aura cessé, son émotion passera des sens dans l'imagination, c'est-à-dire, dans ce foyer qui reçoit, conserve et agrandit toutes les images et tous les sons.

Cette faculté qui répète comme un écho et renforce les sensations, ce pouvoir de prolonger la vibration de la pensée au-delà de la cause qui l'a produite, créent, par leur action, un état de l'ame tout spécial, que j'ai décrit ailleurs (1), et que j'appelle *l'état poétique*. Tout homme témoin récent d'un grand spectacle éprouve ce passage de l'impression, souvent douloureuse, de la réalité, à l'état de réminiscence poétique, toujours agréable. Plus l'ame humaine sera disposée à la poésie, et plus elle cherchera à entretenir et à conserver cette sorte de surexcitation qui lui procure sans fatigue et sans péril les plaisirs de l'activité. Si l'homme que nous avons supposé a plus que l'imagination commune et passive, s'il est artiste, il voudra non seulement jouir en lui-même de cette extase, mais en perpétuer la cause et l'élever à la vie de l'art. Statuaire ou peintre, il taillera dans la pierre ou tracera sur la toile les images que ses sens d'abord, et son imagination ensuite, ont reçues; il voudra rendre visibles à tous les yeux ces formes qui n'existent plus que dans les cases mystérieuses de son cerveau. Musicien, il voudra faire redire tout haut à sa harpe ou à un vaste orchestre les airs que murmure tout bas la lyre qu'il porte cachée dans son sein; il voudra rendre perceptibles à l'oreille de tous les concerts que son imagination entend incessamment dans le silence de son cœur. Enfin, s'il est poète, il pourra user à la fois, mais avec moins de puissance que le peintre et le musicien, de ce double mode d'expression, soit pittoresque, soit musical; il pourra peindre dans ses vers les objets qui l'ont ému; c'est le procédé épique et dramatique; ou bien, exprimer non les objets eux-mêmes, mais les émotions qu'il a ressenties en leur présence: c'est le procédé lyrique. Dans ce dernier cas, le poète ne travaille pas à faire passer dans le monde extérieur les images que son imagination conserve; ce sont au contraire les images mises en réserve dans l'imagination, qui viennent, sur l'injonction du poète, faire vibrer et résonner en lui la lyre intérieure, qui n'attend que leur souffle pour s'émouvoir: je ne vois là nul acte d'imitation, rien qui ressemble le moins du monde au procédé plastique ou pittoresque.

La poésie, selon moi, émane donc d'une seule grande faculté, qui est l'ima-

(1) *Revue des Deux Mondes*, décembre 1853, pag. 573 et suiv.

gination, c'est-à-dire la puissance de recevoir, de rappeler, de combiner, d'agrandir des impressions reçues. Mais quand l'imagination devient le génie poétique et se fait créatrice, elle se subdivise en deux facultés nouvelles. La première, qui a l'œil pour organe principal, sait reproduire, en les épurant, les formes dont elle a conservé l'empreinte, de manière à faire naître dans les autres l'impression qu'elle-même a gardée : c'est ce que j'appelle le *sens pittoresque*. L'autre, moins répandue au dehors, s'aide plus de l'oreille que de l'œil; elle sait traduire en sons clairs et distincts l'harmonie incessante qui bourdonne sourdement au dedans de nous; elle sait régler le mouvement de ses *strette* sur les rhythmes variés que chaque passion imprime, selon sa nature et sa force, aux battemens du cœur et à la pulsation des artères; elle ne peint pas les objets; elle ne nous montre, par exemple, ni l'Océan, ni les lacs brumeux de l'Écosse, ni l'azur du ciel de Naples; mais elle sait mettre notre ame dans la situation harmonique où la vue de ces objets nous plonge, de manière à nous forcer de nous rappeler leurs images : c'est ce que j'appelle le *sens musical*.

Ces deux sources du génie poétique coulent simultanément et entrent chacune pour une part dans toute œuvre de poésie, mais à des doses fort inégales. Tel genre reçoit plus de l'affluent pittoresque, tel autre plus de l'affluent musical. La dernière querelle du romantisme et du classicisme, et, en général, tous les dissentimens, tous les conflits en fait d'art et de goût, n'ont guère d'autre cause que la prédominance alternative de ces deux modes d'expression, dont l'un répond à quelque chose de plus matériel, de plus arrêté, de plus positif, l'autre à quelque chose de plus vague, de plus indéfini, de plus mystique : il y a entre l'expression musicale et l'expression pittoresque la différence de l'œil à l'oreille, du son à la forme.

Au reste, quoique aucun genre de poésie ne soit complètement exempt de cette dualité d'influence et d'origine, et que toute la différence ne soit que dans les proportions du mélange, cependant on peut dire que l'ode et le drame sont les deux produits extrêmes de ces deux élémens opposés. L'ode, dans ses vibrations les plus ravissantes, est presque toute musicale; le drame, dans ses silhouettes ou ses reliefs les plus fortement caractérisés, est presque uniquement pittoresque.

L'épopée, qui de toutes les sortes de poésie est la plus compréhensive et la plus concrète, reçoit à des doses presque égales ces deux affluens poétiques, de même qu'elle réunit les trois formes, le récit, le chant et le dialogue.

Je n'ignore pas assurément que le poète dramatique a mission de découvrir et de mettre à nu les sentimens les plus cachés du cœur humain; mais ce ne sont pas, comme dans les épanchemens lyriques, ses propres émotions que le poète exprime : ce sont les passions de personnages fictifs qu'il tâche de deviner; c'est de la poésie personnelle, mais au second degré; ce sont des révélations intimes, mais par substitution. J'accepte donc pour le drame le mot d'Horace : *Ut pictura poesis*. Ici, en effet, l'imitation domine; l'homme copie l'homme par tous les moyens qui sont en son pouvoir; le poète con-

trefait son modèle par la voix, par le geste, par l'habit, par le langage, par les élans simulés du cœur et les aveux qui semblent s'échapper de l'ame.

Cet instinct mimique, source du drame, est de tous les lieux, de tous les temps, de toutes les civilisations. Les voyageurs ont signalé de petites actions dramatiques au Mexique, au Pérou, chez les sauvages de l'intérieur de l'Afrique, chez les insulaires de la mer du Sud (1). Niebuhr, les savans de la grande expédition d'Égypte, ceux qui ont accompagné Champollion le jeune, M. Belzoni, et plus récemment encore MM. Michaud et Poujoulat, ont trouvé non-seulement des conteurs, des almées ou danseuses, des faiseurs de tours, des psylles (2) et des joueurs de marionnettes, mais de véritables petits drames dans les cafés du Caire et dans les hameaux du Delta.

Les enfans de tous les pays se plaisent, dans leurs jeux, à sortir d'eux-mêmes, à imiter les grandes personnes, à jouer les rôles de père, de géneral, de roi : ces peintures imparfaites de la société et des passions humaines les intéressent souvent plus vivement que leurs jeux favoris, la course en plein air et les exercices corporels. Aristote a signalé cette disposition de l'enfance; ce grand observateur déclare l'homme le plus imitateur de tous les animaux (3). Il a aussi remarqué l'existence du principe harmonieux, qui est en nous le pendant de l'instinct d'imitation; seulement il a bien moins insisté qu'il ne le devait, suivant moi, sur les conséquences de cet instinct musical. Au reste, pour n'être pas injuste envers cet immense génie, il ne faut pas oublier que nous ne possédons qu'une ébauche incomplète de sa *Poétique*.

Dans la belle préface de son *Cromwell*, M. Victor Hugo a avancé que les trois genres de poésie qu'il admet d'ailleurs, comme tout le monde, l'épique, le lyrique et le dramatique, ont formé trois périodes dans l'histoire de la poésie humaine. Il pense que le genre humain dans sa jeunesse a chanté ses premières et fraîches émotions, qu'il a ensuite raconté les actions de son héroïque virilité, et qu'enfin, éclairé par le christianisme, qui lui révéla sa double nature céleste et terrestre, sublime et grotesque, il a, dans sa vieillesse, dramatisé la lutte du bien et du mal, du beau et du laid, sous la forme shakspearienne ou romantique, la seule qui soit vraiment le drame. D'autres critiques ont interverti ces époques et pensé que l'homme a commencé par le récit, témoin la Genèse, qui est, en effet, bien plus narrative que lyrique (4), puis qu'il a chanté, c'est-à-dire trouvé les rapports qui existent entre les sons, le rhythme et les mouvemens de l'ame humaine, et qu'enfin de l'union de ces deux genres il s'en est formé un troisième, qui est le drame. Je crois ces divisions par époques plus ingénieuses que vraies. Toutes les fa-

(1) Thom. Gage, *Relations des Indes occidentales*, 3e partie, chap. XVII, pag. 165-172. — Garcilasso de la Vega, *Comment. Reales*, lib. II, cap. XXIII. — Clapperton, *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, tom. I, pag. 105-108. — Sidney Parkinson, *Voyage autour du Monde*, tom. I, pag. 125 et suiv. — Cook, *Second Voyage*, tom. II, pag. 402 et suiv.

(2) Les almées sont des danseuses improvisatrices. Le mot *almée* en arabe signifie *savante*. — (3) Aristot., *De Poet.*, cap. IV, § 2. — (4) *Globe*, tom. VI, pag. 155-158.

cultés de l'homme sont du même âge; l'instinct mimique ou pittoresque n'est ni plus ni moins ancien que l'instinct musical ou lyrique; les essais poétiques tentés sous ces trois formes sont contemporains. Et qu'on ne dise pas que la mise en scène du drame le plus simple a besoin de plus d'appareil que la récitation d'un poème ou le chant d'une ode. Dans l'enfance de l'art, comme dans celle des individus, l'instinct mimique est facile à satisfaire; il ne faut à l'enfant qu'un bâton pour se faire un cheval (1), qu'une plume rouge ou bleue au Péruvien pour le transformer en cacique ou en dieu. Je crois donc que ces distinctions d'âge et d'époques qui tendent à échelonner chronologiquement les trois genres de poésie sont tout-à-fait illusoires; elles ont de plus cela de dangereux qu'elles peuvent faire croire qu'il y a des temps où le drame n'existe pas encore, et d'autres où il n'existe plus, double supposition également inexacte; en effet, on peut toujours et partout, suivant moi, trouver le drame plus ou moins développé, plus ou moins pur d'autres élémens, non-seulement parce que l'instinct mimique est universel, mais encore parce qu'il y a dans le cœur humain deux autres sentimens qui rendent les émotions du drame nécessaires à toutes les réunions d'hommes, la curiosité et la sympathie.

La division de la poésie en trois genres est fort commode en théorie; elle est même d'une application très facile tant qu'on ne sort pas des temps où les genres épique, lyrique et dramatique sont bien tranchés comme aujourd'hui; mais un des inconvéniens les plus graves de cette division, c'est de n'être applicable qu'aux époques de littératures classiques et régulières, telles que les siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV. Quand on a la fantaisie d'étudier les temps d'anarchie poétique, c'est-à-dire le commencement et la fin de toutes les littératures, cette division, au lieu d'être un aide et un guide, devient un embarras et une cause d'erreurs. C'est le propre des origines en tous genres de présenter tous les élémens en masse et confondus. Dans ces époques concrètes, toutes les facultés poétiques confinent et se touchent; toutes les sortes de poésie se mêlent. Il est, dans ce chaos, fort difficile d'abstraire entièrement un genre et de l'isoler des genres voisins. Nous éprouvons cette difficulté dans la recherche du drame au moyen-âge. Notre tâche, et, si nous réussissons, notre mérite, sera de reconnaître et de dégager l'élément dramatique caché et comme perdu dans les genres environnans. Aussi, pour nous préparer à ce travail de découverte, nous importe-t-il d'établir, dès à présent, que le mélange des genres est la loi des littératures qui commencent et qui finissent, et que, dans de telles circonstances, le génie dramatique ne se montre guère sans être à demi revêtu de la parure épique ou lyrique.

A quels signes alors reconnaîtrons-nous le drame? Nous venons de voir que le génie dramatique découle principalement de l'instinct d'imitation; c'est un indice, mais qui seul ne serait pas suffisant. Trouverons-nous dans la forme dialoguée le signe distinctif du drame? Non; car un monologue peut

(1) Horat. lib. II, *satir.* III, v. 248.

être un admirable drame, témoin *la Magicienne* de Théocrite. D'ailleurs, beaucoup d'ouvrages dialogués ne sont pas des drames. Sans parler des Dialogues de Platon et de Lucien, Théophylacte ouvre son histoire de Phocas et de Maurice par un dialogue remarquable entre la philosophie et l'histoire (1). Un chroniqueur polonais, Kadlubek, a écrit en dialogues, aux XIIe et XIIIe siècles, l'histoire des rois de Pologne (2). Plusieurs marbres et pierres gravées antiques offrent pour légendes de courts dialogues (3). Toutes ces choses relèvent bien quelque peu du génie dramatique, mais ne sont pas le drame. Ce ne sont pas les monumens que je promets aux lecteurs et que je recherche. Qu'est-ce donc que le drame? J'appelle ainsi tout ouvrage où le poète, mettant de côté sa personnalité, parle et agit ou fait agir et parler des acteurs au nom de personnages fictifs, dans le but d'exciter la curiosité et la sympathie d'un auditoire. Toutes les fois que je rencontrerai ces caractères réunis, quels que soient le lieu, les acteurs et l'assemblée, je me croirai sûr d'avoir rencontré, sinon une pièce de théâtre, du moins un produit du génie dramatique, un drame. . . . .

Si, comme j'ai essayé de l'établir, le génie mimique est spontané, universel; si l'homme naît avec l'instinct de l'imitation, et s'il use de la faculté du drame comme de toutes les autres facultés naturelles, de la marche ou de la parole, par exemple, on m'objectera que pour étudier les origines du théâtre moderne, il est superflu de nous enquérir des origines du théâtre antique.

A cela je répondrai : il est bien vrai que l'instinct d'imitation et le génie dramatique sont universels et aussi naturels à l'homme que le génie épique ou lyrique; il est bien vrai que dans toutes les questions, soit historiques, soit littéraires, il faut faire une large part à la spontanéité humaine. Tout demander au passé serait tomber dans l'erreur de ceux qui croient que les Basques, par exemple, ne sauraient pas danser, s'ils n'avaient reçu cet art des Romains, des Celtes ou des Goths. Je reconnais et je proclame la grande *loi de la spontanéité,* d'où surgit dans les arts l'élément original et dans la société le progrès; mais à côté de cette loi, il en existe une autre, la *loi de tradition.* Dans tout ce que crée l'homme, il entre nécessairement une portion du passé. Déterminer cette portion est quelquefois le moyen le plus sûr de dégager les élémens nouveaux et inconnus. Tout dans l'histoire du genre humain se lie et s'enchaîne. Le christianisme, il est vrai, a changé les bases de l'art comme celles de la politique et de la morale; mais le christianisme lui-même ne peut ni s'étudier, ni se comprendre indépendamment du polythéisme. Il y a eu succession, transformation, transaction même. Le polythéisme s'est tellement prolongé dans le christianisme; l'ancien courant, avant de se perdre et de se confondre dans le nouveau fleuve, s'est si long-temps

(1) Theophylact. Simoc., *inter Bysant. script.*, tom. I, pag. 1 seqq. — (2) Vincent Kadlubko vel Kadlubek, *Res gestæ principum et regum Poloniæ*, Varsoviæ, 1824. — (3) Voyez un article de M. de Villoison dans le *Magasin encyclopédique*, 7e année, tom. II, pag. 451.

conservé distinct, qu'il est bien difficile de suivre et d'étudier l'idée nouvelle sans tenir compte de cet antécédent dont elle charrie encore aujourd'hui l'écume. Ce n'est pas tout : il y a encore une autre cause, je dirai volontiers une autre loi qui me commande cette excursion rétrograde. Je veux parler de la *loi d'analogie*. On a reconnu que les phénomènes littéraires se produisent constamment les mêmes dans des conditions semblables et sous des latitudes de civilisation correspondantes. Ces diverses époques de l'histoire poétique qui répondent aux diverses phases de la civilisation, sont comme en géologie *les couches de même formation*, selon l'heureuse expression de M. Ampère (1). On voit quel précieux instrument d'investigation la découverte de cette loi met entre nos mains. Au moyen d'une époque bien étudiée, on peut en éclaircir une autre qui l'est moins. Supposons, par exemple, que nous ne sussions rien de l'origine du drame moderne; supposons qu'il y eût absence de monumens, ce qui heureusement n'est pas, nous pourrions, en étudiant dans l'antiquité les origines du drame grec et romain, conjecturer la marche que doit suivre chez nous le génie dramatique, et deviner même, jusqu'à un certain point, quels furent le mode et la nature de son développement. Par bonheur, nous n'en sommes pas réduits à cette sorte de divination. Nous pourrons étudier directement l'histoire du drame au moyen-âge; mais pour nous orienter dans les ténèbres de cette époque, pour assurer notre marche dans ces steppes vierges et peu frayés, il est utile d'examiner avec soin et de parcourir les routes analogues et plus facilement explorables du monde grec et romain.

Voici la question que je veux adresser à l'antiquité :

Avant l'établissement du théâtre public en Grèce et en Italie, et ensuite parallèlement à ce théâtre, n'y a-t-il pas eu quelque autre mode de développement dramatique? Athènes et Rome n'ont-elles pas possédé d'autres drames que ceux de Sophocle et d'Aristophane, de Plaute et d'Accius? Je dois, comme on sait (2), pour empêcher qu'aucun filon du génie dramatique n'échappe à mes recherches, diviser l'examen que je compte faire des sources théâtrales au moyen-âge en trois sections, la source hiératique, la source aristocratique et la source populaire. Pour m'assurer que ces divisions ne sont pas chimériques, je crois nécessaire, comme vérification préalable, de chercher si elles ne trouvent pas leurs analogues dans l'histoire de la poésie grecque et romaine. Je demande donc à l'antiquité si à côté de son glorieux théâtre officiel et national, qui a jusqu'ici, et à si juste titre, absorbé toute l'attention de la critique, elle n'a pas possédé d'autres manifestations scéniques; en un mot, si elle n'a pas eu, elle aussi, le drame hiératique, le drame aristocratique et le drame populaire.

(1) *De l'histoire de la poésie*, Marseille, 1830, pag. 33. — (2) Voy. *Revue des Deux Mondes*, décembre 1834.

DU GÉNIE DRAMATIQUE EN GRÈCE AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

I.

Du drame hiératique.

Bien qu'on en ait dit, l'œuvre de tout sacerdoce est l'amélioration de la destinée physique et morale des nations. Dans tous les pays du monde, les peuples, au sortir de l'état sauvage, passent par une phase de civilisation qu'il faut appeler sacerdotale, parce que, pendant cette première période, les lois, les mœurs, les arts, tout le gouvernement intellectuel et social relèvent directement et exclusivement du sacerdoce.

Ce qui rend confuse et difficile l'étude de ces premières époques, c'est que si, d'une part, tout sacerdoce est naturellement civilisateur, si l'influence hiératique s'accroît en proportion des bienfaits que le clergé répand par la pratique des sciences et des arts; d'une autre part, le sacerdoce a un grand intérêt de corps à demeurer seul dépositaire des procédés artistiques, et, par suite, à retarder de tout son pouvoir la vulgarisation des connaissances qu'il possède. Il y a donc à étudier dans les époques hiératiques une double action sacerdotale, et qui semble, au premier aspect, contradictoire; d'abord un mouvement pédagogique et civilisateur, ensuite une résistance égoïste à la complète émancipation des masses. Et, ce qui n'est pas moins remarquable, la seconde période, celle de la vulgarisation et de la liberté des arts, sera d'autant plus brillante et plus féconde en merveilles, que l'époque religieuse aura été plus forte, plus puissante, plus longuement et plus habilement comprimante.

Voyons comment les choses se sont passées en Grèce,

1re ÉPOQUE SACERDOTALE. — PRÊTRES DEMI-DIEUX. — ARTS HIÉRATIQUES.

Tout le monde convient que les arts et la civilisation de la Grèce portent l'empreinte la plus profonde du génie religieux (1); et, en même temps, l'on s'étonne de ne pas trouver dans l'hellénisme les deux choses qui créent et qui maintiennent la puissance sacerdotale, à savoir l'unité de dogme et une hiérarchie fortement constituée. En effet, on ne voit pas qu'un même symbole ait jamais réuni les croyans de la Hellade. Les poésies d'Homère et d'Hésiode, qui forment en quelqne sorte la Bible du polythéisme, sont loin d'offrir un système de théologie compact et homogène. Nous voyons bien en Grèce des prêtres et des prêtresses, des devins et des oracles; mais nous n'y

(1) La plupart des institutions civiles et politiques étaient fondées sur les oracles de Dodone ou de Delphes. Voyez Demosth., *in Mid*, pag. 611, B, seqq.

trouvons pas un corps sacerdotal pourvu de cette organisation qui a rendu si puissans les prêtres de l'Égypte et de l'Inde. La diète amphictyonique fut bien, il est vrai, une réunion sacrée; ce fut une sorte de centre religieux, si l'on veut, même un synode, mais un synode où dominaient les laïques et où l'on réglait plutôt des intérêts politiques que des croyances religieuses.

Tout cela est vrai, mais n'implique pas contradiction. Si l'on ne trouve point en Grèce les grands caractères des époques sacerdotales, c'est qu'on cherche l'ère hiératique où elle n'est plus. La grande, la véritable époque sacerdotale, en Grèce, est au-delà des temps historiques. Il faudrait, pour la voir en face, percer la nuit des siècles fabuleux. Ce sont les demi-dieux, ceux qu'on a appelés les fils de la Terre et du Ciel, les serviteurs de Rhée et de Saturne, les nourriciers de Jupiter, qui ont été les premiers prêtres de ces divinités; en un mot, les Curètes, les Dactyles, les Cabires, les Titans, les Telchines, les Cyclopes, ont été les plus anciens prêtres grecs, les membres du sacerdoce pendant la première et grande époque hiératique.

Qu'on ne croie pas, toutefois, que je veuille ressusciter le système d'Évhémère.

Il y a eu, comme on sait, dans l'antiquité deux grands systèmes qui prétendaient avoir trouvé la clé des fables populaires. L'un, qui fut celui de Pythagore et que les platoniciens adoptèrent, recourait, pour l'interprétation des mythes, à des allégories morales et à des explications cosmogoniques; l'autre, qui fut celui des épicuriens et des stoïciens, eut pour chef Évhémère. Dédaignant les exégèses physico-mystiques, ce système donnait à la mythologie grecque une source purement humaine et historique; il expliquait toutes les légendes fabuleuses par l'apothéose. Les dieux n'étaient que des rois déifiés : Jupiter était un ancien monarque de l'île de Crète, dont on voyait encore le tombeau. Tous les sceptiques du paganisme acceptèrent cette explication. Diodore de Sicile, entre autres, l'admit sans restriction; Cicéron lui paraît favorable, ou du moins ne lui oppose qu'une très indulgente réfutation (1). Enfin, les fondateurs du christianisme, les pères de l'église, qui trouvaient dans cette hypothèse irréligieuse la négation formelle du polythéisme, ne manquèrent pas de la répandre et de l'accréditer.

Mais l'évhémérisme a trouvé de redoutables contradicteurs chez les modernes. D'habiles critiques, et Fréret à leur tête, ont fait remarquer qu'il était absurde de supposer l'existence, en Grèce, de florissantes monarchies à une époque où cette contrée n'était habitée que par des sauvages semblables en tout à ceux de la Nouvelle-Hollande (2). L'évhémérisme est mort sous leurs puissantes attaques (3).

Le système qui reconnaît les prêtres de la première époque hiératique dans

(1) Cicer., *De natur. Deor.*, lib. I, cap. XLII, et lib. III, cap. XVI. — (2) Un autre système reporte à des rois étrangers, égyptiens ou autres, l'origine des dieux de la Grèce : c'est une variété moderne de l'évhémérisme, que je n'ai pas mission d'examiner. — (3) Fréret, *Observ. sur l'ancienne histoire des premiers habitans de la Grèce*. Acad. des Inscript., tom. XLVII, pag. 1 et suiv.

les demi-dieux, fils ou nourriciers des grands dieux, ou simples propagateurs de leur culte, quoique voisin de l'évhémérisme, n'offre pourtant pas les mêmes impossibilités. Aussi Fréret, le grand destructeur du système d'Évhémère, approuve-t-il cette explication d'une partie des fables grecques, explication qui dédouble le panthéon hellénique et retrouve dans les divinités inférieures toute l'antique caste sacerdotale.

Fréret distingue, d'après l'autorité d'Hérodote et d'Eschyle (1), trois générations successives de dieux, c'est-à-dire l'établissement en Grèce de trois différens cultes (2): 1° celui du Ciel et de la Terre (3); 2° celui de Cronos, leur fils; 3° celui de Jupiter et des dieux de l'olympe homérique.

A ces trois générations divines correspond un nombre égal de races sacerdotales dont les poètes et les mythologues ont fait des génies ou demi-dieux, mais qui n'ont été, en réalité, que les ministres ou les propagateurs des divers cultes, et, ce qui surtout nous importe, les dépositaires des diverses vérités et des divers arts qui constituaient le dogme. Ainsi les Cyclopes, fils, comme les Titans, de la Terre et du Ciel, donnent dans l'Argolide la première idée de l'architecture (4). Les Cabires de Samothrace, fils ou prêtres de Vulcain, et les Dactyles idéens, prêtres de Jupiter, forgent les premiers le fer (5). Les Thelchines de Rhodes, fils de la Mer, c'est-à-dire prêtres de Neptune, se prétendent maîtres des élémens; ils travaillent les premiers l'airain : on leur doit le trident du dieu des mers (6), la faux de Saturne (7) et les premiers simulacres des dieux (8). Enfin, les Corybantes de Crète, les Curètes phrygiens, pratiquent les premiers la musique et les danses sacrées (9). Dès-lors, en effet, les cérémonies et les rites ne manquaient pas au culte. Cette première génération sacerdotale éleva des autels (10), construisit des temples (11), qui n'étaient d'abord que de bois (12), sculpta des statues, composa des chants, exécuta des chœurs de danses; c'était le temps des devins, des oracles, des merveilles en tous genres, témoins les trépieds mouvans de Vulcain (13), les chênes prophétiques (14) et les colombes parlantes de Dodone (15).

On ne s'attend pas, sans doute, à me voir chercher le drame dans cette époque fabuleuse où tout est ténèbres. Je ne puis cependant m'empêcher de faire remarquer dès-lors deux pratiques sacerdotales qui ont un caractère profondément dramatique : 1° les réponses des oracles, dans lesquelles le prêtre ou la prêtresse parlaient en inspirés, au nom du dieu dont ils prenaient

(1) Herod., lib. II, cap. 53 et 146. — Æschyl., *Prometh.* et *Eumenid.*, passim. — (2) *Hist. de l'Acad. des inscript.*, tom. XXIII, pag. 25. — (3) Hesiod., *Theog.*, v. 45 seqq. — (4) Strab., lib. VIII, pag. 373, A. — (5) *Marm. Oxon.*, epoch. XI. — (6) Eustath., pag. 771, 55, seqq. — (7) Strab., lib. XIV, pag. 654, A. — (8) Diodor., lib. V, § 55, tom. I, pag. 374. — (9) Strab., lib. X, pag. 468, C. — (10) Voyez la description de l'ancien autel de Jupiter à Olympie, fait de la cendre des victimes. Pausan., *Eliac.*, cap. XIII, 5; Plutarch., *De orac. defect.*, pag. 435, B. — (11) *Marm. Oxon.*, epoch. IV et IX. — (12) L'incendie de plusieurs anciens temples le prouve. — (13) Hom., *Iliad.* XVIII, v. 373 seqq. — (14) Hom., *Odyss.* XIV, v. 327. — Æsch., *Prometh.*, v. 828. — Voyez sur les prêtres de Dodone, adorateurs des chênes comme les druides, un Mémoire du président de Brosses, Acad. des Inscript., tom. XXXV, pag. 89. — (15 Hérodote (lib. II, cap. LV) et Strabon (lib. VII, B, pag. 329) expliquent cette croyance populaire.

sans doute la voix, le geste et le maintien; 2° les évocations des mânes (1), qui avaient lieu dans de certains temples des morts (νεκρομαντεῖα), où le prêtre, environné de ténèbres, imitait la voix sépulcrale, et peut-être la marche et le geste du spectre évoqué. Ce spectacle qui, depuis Eschyle jusqu'à Shakspeare, depuis l'apparition de l'ombre de Clytemnestre (2) jusqu'à celle de Banquo ou du père d'Hamlet, a toujours passé pour le plus tragique, était donné dans certains temples. Hérodote raconte comment Périandre, tyran de Corinthe, envoya consulter l'oracle des morts à Thesprotie, sur les bords de l'Achéron, et comment l'ombre de sa femme Mélisse apparut deux fois à ses envoyés (3). C'est aussi, dans nos livres saints, une belle tragédie de ce genre, que la scène de Saül et de la pythonisse d'Endor et l'apparition de l'ombre de Samuel (4).

SECONDE ÉPOQUE SACERDOTALE. — PROMÉTHÉE. — RÉSISTANCE DU SACERDOCE A LA VULGARISATION DES ARTS.

La seconde époque du sacerdoce est celle où commence la propagation des sciences et des arts. Dans cette période, les prêtres ne sont plus des demi-dieux; ce ne sont plus que des hommes, mais choisis long-temps encore dans certaines familles héréditairement dépositaires des traditions sacerdotales (5).

En Grèce, un mythe célèbre a consacré le moment précis où commença cette phase d'émancipation. Prométhée, le dernier des prêtres demi-dieux, fut le grand divulgateur des arts dans la Grèce. Après lui, Dédale, de la famille sacerdotale des Eumolpides, continua l'œuvre d'affranchissement, et perfectionna surtout la sculpture. C'est lui qui détacha les bras et les jambes des statues et qui indiqua la forme des yeux. « Grace à lui, disent les anciens, les statues vivent et marchent. » C'est l'aurore de l'affranchissement de la statuaire. Nous trouverons au moyen-âge l'époque correspondante à celle de Dédale et de l'école d'Égine vers le commencement du XIIe siècle.

Bientôt il s'établit des sociétés (θιασῶται), et, comme on disait au moyen-âge, des confréries d'artistes, qui, sous la direction du sacerdoce, brodaient des étoffes, sculptaient le bois ou l'ivoire, doraient les statues (6), peignaient les murs et les colonnes des temples, ciselaient les vases sacrés (7), composaient des hymnes et dansaient en chœur autour des victimes. Long-temps ces écoles de sculpture, de peinture, de musique et de poésie demeurèrent

(1) Fréret, *Mémoire sur les oracles rendus par les ames des morts*, Acad. des Inscript., tom. XXIII, pag. 174. — Eustath., p. 1667, l. 63. — Plutarch., *Non posse suaviter vivi sec. Ep.*, pag. 1104 D. — (2) Æschyl., *Eumenid.*, v. 94 seqq. — (3) Herodot., lib. V, cap. XCII. — Les Grecs appelaient *Mélisses* des femmes inspirées attachées au service des temples (Pind., *Pyth.*, IV, v. 106. — Aristoph., *Ran.*, v. 1273) C'est une similitude peut-être notable que celle de ce mot et du nom de la femme de Périandre. — (4) *Rois*, I, cap. XXVIII. Ces évocations, venues d'Égypte en Judée, étaient sévèrement défendues par la loi mosaïque. Voyez *Deuteron.*, cap. XVIII, 11. — (5) Voyez Fréret, *Mémoire sur les familles sacerdotales*, Acad. des Inscript., *ibid.*, pag. 51 et suiv. — (6) On dorait aussi les offrandes, et même les cornes et les sabots des victimes. — (7) Les vases sacrés portaient gravés l'image et quelquefois le nom du dieu auquel ils étaient consacrés. Plaut., *Rud.*, act. II, sc. V, v. 21.

soumises à la direction sacerdotale; long-temps les statuaires et les peintres de l'école d'Egine et de Rhodes se renfermèrent dans la reproduction des types consacrés; long-temps les musiciens et les poètes respectèrent les anciens airs, ou, comme on disait, les anciens nomes. Mais peu à peu l'art, augmentant ses franchises, entra dans sa troisième époque, dans la phase de complet affranchissement qui, sous le ciel heureux de la Grèce, devait produire tant de chefs-d'œuvre. Et cependant l'idée de la subordination de l'art au culte était si profondément entrée dans les mœurs, que cette liberté particulière à l'école d'Athènes, et sans laquelle Sophocle et Phidias ne pouvaient exister, rencontra l'opposition des plus grands hommes. Solon entrava de toutes ses forces les innovations de Thespis (1); Platon, qui usait si largement lui-même de la liberté d'enseignement, aurait voulu que la peinture, la sculpture et la poésie fussent déclarées par les lois à jamais immobiles: « Etablissons comme une règle inviolable, dit-il, que quand l'autorité publique aura déterminé et consacré par une loi les chants et les danses qui conviennent à la jeunesse, il ne sera pas plus permis de chanter ou de danser d'une autre manière, qu'il ne l'est de violer une autre loi. Quiconque sera fidèle à cette règle n'aura aucun châtiment à craindre; mais si quelqu'un s'en écarte, les gardiens des lois, les prêtres et les prêtresses le puniront (2). » Aux yeux de ce philosophe, l'immutabilité de l'art égyptien était la perfection idéale. Au reste, ce qu'il souhaitait pour Athènes, quelques villes grecques l'avaient établi dans leurs codes. Chez les Thébains, la loi enjoignait aux sculpteurs et aux peintres, sous peine d'amende, l'exacte observation des anciens types (3). A Sparte, on sait que Terpandre ayant ajouté une corde à la lyre, les éphores condamnèrent cette nouveauté et clouèrent à un mur l'instrument coupable (4). Plus tard, du temps de Lysandre, Timothée le citharède ayant ajouté deux cordes à sa lyre pour concourir aux jeux carnéens, un des éphores vint un couteau à la main, lui demander de quel côté il préférait que l'on coupât les cordes illégales (5).

Ce fut pour mettre un obstacle à la vulgarisation imminente des arts que le sacerdoce grec, à l'instar de celui d'Egypte, résolut de n'enseigner ses dogmes que sous la promesse du silence et après des épreuves qui leur répondissent de la discrétion des adeptes. L'institution des mystères en Grèce est assurément l'effort le plus puissant et le mieux concerté qu'ait tenté le clergé polythéiste pour conserver sa suprématie, étendre son influence, et, plus tard, quand il fut dépassé de toutes parts, pour déguiser sa défaite. C'est dans la célébration des mystères que le sacerdoce grec concentra toutes ses forces, tous ses moyens de prosélytisme et d'action. Pour nous donc qui

(1) Plutarch., *Solon*, cap. XXIX. — (2) Plat., *De legib.*, lib. VII, pag. 560, A. — (3) Ælian., *Var. Hist.*, IV, 4. — (4) Id., *ibid.* — Boece (*De musicâ*, lib. I, cap. I) rapporte ce fait avec d'autres circonstances; il cite le texte d'un prétendu décret dont Ot. Miller a prouvé la supposition (*Doriens*, 2e partie, pag. 324 et suiv.). Avant Müller, Heinrich avait élevé des doutes sur l'authenticité de cette pièce dans son *Épiménide*. — (5) Plutarch., *Lac. inst.*, pag. 238, C. — Pindare a dit poétiquement: *La lyre aux sept langues. Nem.* V, v. 43.

voulons étudier le développement du génie dramatique sous toutes ses faces, il nous importe d'examiner, autant que les obscurités du sujet le permettent, ce qui se passait dans les cérémonies mystiques; c'est là que nous devons trouver, s'il existe, le drame hiératique païen.

MYSTÈRES DE SAMOTHRACE.

La plus ancienne mention des mystères est celle des Cabires, dans l'île de Samothrace. Cependant, comme on ne trouve dans Homère aucune trace d'idées mystiques, il faut bien, malgré la mention des Marbres (1), ne placer leur institution qu'après les temps homériques. Hérodote parle comme il suit des mystères de Samothrace :

« Ce n'est pas des Egyptiens que les Hellènes ont reçu l'usage des représentations ithyphalliques de Mercure. Les Athéniens l'ont pris, les premiers, des Pélasges; le reste de la Grèce a suivi leur exemple. Les Pélasges demeuraient, en effet, dans le même canton que les Athéniens, qui, dès ce temps-là, étaient comptés au nombre des Hellènes; et c'est pour cela que les Pélasges commencèrent alors à être réputés Hellènes eux-mêmes. Quiconque est initié aux mystères des Cabires que célèbrent les Samothraces comprend ce que je dis; car ces Pélasges qui vinrent demeurer avec les Athéniens habitaient auparavant la Samothrace, et c'est d'eux que les peuples de cette île ont pris leurs mystères. Les Athéniens sont donc les premiers d'entre les Hellenes qui aient appris des Pélasges à faire des statues ithyphalliques de Mercure. On donne de ce fait une raison sacrée, qu'on trouve expliquée dans les mystères de Samothrace (2). »

Il résulte de ce passage que les mystères des Cabires se proposaient, entre autres choses, la conservation et transmission de certains types sacrés, tels que celui des Hermès ithyphalliques, et qu'une partie de ces mystères offrait une peinture de la vie sauvage des premiers Grecs. Peut-être, dit M. de Sainte-Croix, conservait-on dans le temple de Samothrace les traditions concernant les Pélasges, comme dans celui de Dodone on gardait celles qui intéressaient les Hellènes (3).

Un autre objet des mystères de Samothrace, était, selon le même auteur, la *mort cabirique*, célébrée par les pleurs et les gémissemens des initiés (4). Cette mort ne pouvait être que celle du plus jeune des Cabires, Cadmille, massacré et horriblement mutilé par ses frères. Les Anectotelestes, ou hiérophantes de Samothrace, et ceux de Lemnos, exécutaient cette sorte de tragédie sacrée pendant la nuit, dans les bois ou au fond d'un antre (5).

MYSTÈRES PHRYGIENS.

Dans les plus anciens mystères de Phrygie, institués par les Corybantes, fils

(1) *Marm. Oxon.*, epoch. XV et XVI. — (2) Herodot., lib. II, cap. LI. — (3) M. de Sainte-Croix, *Recherches sur les mystères*, tom. I, pag. 55. — (4) Cicer., *De natur. deor.*, lib. cap. XLIII. — (5) Gutberleth., *De myst. deor. Cabir.*, cap. II.

ou prêtres de Cybèle, nous trouvons, comme dans les précédens, l'enseignement des arts les plus utiles.

« L'hiérophante des Phéniciens, dit Sanchoniathon, le fils de Thabion, annonça le premier tous ces mystères, et les rattachant aux phénomènes physiques et cosmologiques, les fit connaître à ceux qui célébraient les orgies et aux prophètes qui présidaient aux mystères. Ceux-ci, cherchant à augmenter l'admiration des hommes, transmirent ces choses à leurs successeurs et aux initiés (1). »

N'était-ce pas une pensée très dramatique que celle qui supposait les Corybantes, les Dactyles et les Curètes, ces divins fondateurs du culte, présens à toutes les fêtes mystiques, mais sans être vus, et ne s'annonçant aux initiés que par leurs chants et le cliquetis des armes qu'ils agitaient dans leurs danses invisibles (2)?

Quant à la partie commémorative et dramatique des mystères phrygiens, c'était, comme dans ceux de Samothrace, l'histoire d'un jeune enfant mis à mort par ses parens les plus proches, puis rappelé à la vie, et dont, après avoir pleuré la mort, on célébrait la résurrection. Cette légende, suivant les lieux, subissait de notables variations. En Crète, les danses furieuses des Curètes représentaient les moyens employés pour tromper le vieux Saturne et soustraire Jupiter, enfant, au sort qu'avaient éprouvé Neptune et Pluton (3). Dans les contrées plus particulièrement soumises à l'influence de la Phénicie et de l'Égypte, on représentait l'histoire d'Attis, copie défigurée du mythe égyptien d'Osiris et de Typhon. Dans les mystères de la Troade, *l'enfant du temple* (4), celui qui jouait le principal rôle, se nommait Sabazius (5), divinité de Thrace que la plupart des mythologues reconnaissent pour un des types nombreux de Bacchus. Enfin, dans les *Bacchantes* d'Euripide (6), les Curètes et les Corybantes sont loués comme ayant institué, au son des flûtes et des tambourins, les mystères d'Iacchus, que nous verrons bientôt associés à la plus grande et à la plus respectée des institutions religieuses de l'antiquité, aux mystères de Déméter ou de Cérès-Eleusine.

MYSTÈRES D'ÉLEUSIS.

Les mystères d'Éleusis, dit un ancien, l'emportent autant sur les autres institutions mystiques que les dieux sur les héros (7). Ces mystères étaient de deux espèces : les grands, où l'on n'admettait qu'un petit nombre d'initiés, et seulement les citoyens d'Athènes; les petits, auxquels participaient tous les Grecs, sans distinction d'origine. Une ancienne tradition rapporte qu'Hercule, né à Thèbes, ne pouvant être admis aux mystères d'Éleusis, les Athéniens, par déférence pour ce héros (8), instituèrent les petits mystères, où les Grecs

(1) Euseb., *De præparat. evangel.*, lib. I, cap. VII. — (2) Fréret, Acad. des Inscript., tom. XXIII, pag. 27 et suiv. — (3) Strab., lib. X, pag. 470, D. — (4) Porphyr., *De abstin.*, lib. IV, § 5, pag. 307. — Himer., *Orat*, XXXIII, § 7, 8 et 18, pag. 778 et 726. — (5) Strab., *ibid.*, C. — (6) Eurip., *Bacch.*, v. 57. — Heeren., *De Chor. Græcor.*, pag. 39 seqq. — (7) Pausan., *Phoc.*, cap. XXXI, § 4. — (8) Schol., in Aristoph. *Plut.*, v. 846 et 1014.

étrangers à l'Attique, et, dans la suite, des Barbares même furent admis. On appelait proprement *mystes* les initiés aux petits mystères. Ce premier degré était une sorte de purification et de préparation nécessaires pour parvenir aux grands. On appelait *époptes* ceux qui participaient à la dernière initiation. Du temps d'Aristophane, tout habitant d'Athènes aurait regardé comme un malheur de mourir sans s'être fait initier (1). Cette opinion remonte même beaucoup plus haut. On lit dans l'hymne à Cérès qui porte le nom d'Homère : « Heureux entre les mortels celui qui a vu ces choses (la célébration des mystères d'Éleusis); mais quiconque n'est pas initié et ne participe point aux saints mystères, ne jouira jamais d'une pareille destinée, car il est mort dans d'horribles ténèbres (2). » Et dans un fragment de Pindare : « Heureux celui qui descend sous la terre creuse après avoir vu ces choses, car il sait la fin de la vie, et il connaît aussi le royaume donné par Jupiter (3). »

Le silence que les mystes juraient d'observer sur tout ce qu'on enseignait dans le sanctuaire était ordonné sous peine de mort; mais le secret des grands mystères d'Éleusis, confié seulement à un petit nombre d'adeptes, dut être beaucoup mieux gardé que celui des petits. Aussi, suivant moi, presque tout ce que nous savons des rites secrets d'Éleusis ne se rapporte-t-il qu'à ces derniers.

PETITS MYSTÈRES.

Le temple où se célébraient les mystères annuels était situé sur les bords de l'Ilissus, dans un lieu nommé Agræ. Ce temple était consacré à Cérès et à Proserpine, et plus particulièrement à celle-ci, sous les attributs d'Hécate. Dans les cérémonies de l'initiation, on a conjecturé que la vanité des prêtres se complaisait à exposer la naissance des arts et les bienfaits de la civilisation qu'ils avaient répandus dans la Grèce. M. de Sainte-Croix pense même que cette démonstration de l'état sauvage où avaient été plongés les Pélasges et les Hellènes, se faisait d'une manière sensible et dramatique. Il croit qu'on dépouillait le récipendiaire de ses vêtemens (4), puis qu'on le couvrait d'une peau de faon, dont il se faisait une ceinture (5). Mais ce dernier rite, qui paraît mieux approprié au culte de Bacchus qu'à celui de Cérès, pourrait bien ne s'être introduit à Éleusis qu'après la réunion des mystères de Bacchus à ceux des déesses.

Rien, dit Cicéron, n'est au-dessus des mystères d'Athènes. Ils ont adouci nos mœurs et nous ont fait passer de l'état sauvage à la véritable humanité. On les a nommés *initia*, parce qu'ils nous ont initiés aux vrais principes sociaux... Non-seulement ces mystères nous ont enseigné les moyens de vivre dans la joie, mais ils nous ont encore appris à mourir avec une meilleure espérance (6). » Nous trouvons dans Isocrate ce double éloge des institutions

(1) Du moins aux petits mystères. — Aristoph., *Pac.*, v. 375. — (2) Homer., *Hymn. in Cerer.*, v. 480, seqq.— (3) Pind., tom. III, pag. 128, ed. Heyn. — (4) M. de Sainte-Croix, *Recherches sur les Mystères*, tom. I, pag. 347. — (5) Harpocr., voc. Νεβρίζων. — (6) Cicer., *De legib.*, lib. II, cap. 4, § 36.

mystiques (1). On voit que le dogme des récompenses et des peines qui nous attendent dans une autre vie, était le principal enseignement des mystères, mais peut-être seulement des petits. Je me crois fondé à faire cette distinction à cause de la publicité notoire et sans réserve que la doctrine de la vie future a reçue dans l'antiquité.

Cette exposition des peines et des récompenses à venir était-elle présentée dans les mystères d'une manière dramatique? Il est généralement reconnu (2) que dès l'origine, les rites des petits mystères consacrés à Proserpine ou plutôt à Hécate, offraient d'effrayantes apparitions. On voyait des spectres à crête de dragon, des monstres tantôt bœufs, tantôt mulets, tantôt chiens à plusieurs têtes. Hécate, si monstrueueuse elle-même, passait pour avoir le pouvoir de faire apparaître des fantômes, entre autres, Empuse qui n'avait qu'un pied, ou qui, suivant d'autres, avait une cuisse d'airain et une jambe d'âne. Ceux des aspirans à qui il arrivait de donner des signes de frayeur pendant les épreuves, étaient repoussés comme indignes. « Loin d'ici, dit Aristophane (3), le lâche qui souille les images d'Hécate (4), en mêlant ses chants aux danses cycliques. » Le prélude de ces représentations était l'éloignement des flambeaux, comme l'a très ingénieusement prouvé M. de Sacy (5) d'après un passage du *Banquet* de Platon. Alcibiade, avant de faire un aveu peu honorable pour Socrate et pour lui-même, réclame la sortie des domestiques et l'extinction des lampes. C'est là assurément une allusion sensible à ce qui se passait dans les mystères. Au reste, cette précaution de faire précéder les cérémonies de l'initiation par les ténèbres est un des artifices que l'on emploie aujourd'hui même dans l'exhibition des panoramas et des dioramas.

Ces représentations fantastiques prirent un développement plus moral, et plus dramatique, quand les mythes égyptiens d'Osiris, du lac Achérusia, de Charon et de la barque fatale, furent venus de Saïs en Grèce. Alors on n'effraya plus seulement les mystes par de vaines apparitions de spectres et de monstres; ce fut le dogme dramatisé des peines et des récompenses à venir, l'Élysée et le Tartare, tout ce qu'Horace comprend sous le nom de *fabulæ Manes* et tout ce qu'Aristote appelle σσα ἐν ᾅδου, que l'on exposa à leurs regards. Aristophane dans sa comédie des *Grenouilles*, dont la scène est supposée sur le chemin d'Éleusis, introduit Bacchus qui descend aux enfers et qui rencontre dans l'Élysée un chœur d'initiés. Cette confusion du séjour de Pluton et d'Éleusis indique clairement, suivant M. de Sainte-Croix, que les représentations du Tartare faisaient partie de ces mystères. On peut inférer de quelques passages d'un dialogue attribué à Platon (6), que la prétendue descente d'Hercule et de Bacchus aux enfers n'était que le souvenir de leur initiation à Éleusis.

Je pense donc, avec M. de Sainte-Croix, que l'on offrait dans les mystères

(1) Isocr., *Paneg.*, pag. 46, A, seqq. — (2) Lobeck, *Aglaopham.*, tom. I, pag. 381. — (3) Aristoph., *Ran.*, v. 366. — (4) Κατατιλᾶ, concacat. — (5) M. de Sainte-Croix, *Recherches sur les Mystères*, tom. I, pag. 348, note 3. — (6) Plat., *Axioch.*, pag. 371, E.

d'Éleusis la vue des Champs-Élysées et du Tartare. Je ne diffère avec lui qu'en un point : je crois que ces représentations avaient lieu seulement dans les petits mystères. Ce qui m'affermit dans cette croyance, c'est de voir Empuse, le lac de l'enfer, Charon et sa barque, les mystes et leurs chants, transportés dans *les Grenouilles* d'Aristophane :

« Là, dit Hercule à Bacchus, tu trouveras des serpens, des monstres affreux ;... ensuite le bourbier fangeux où sont plongés les violateurs de l'hospitalité, les parjures, les parricides... Plus loin, le doux son des flûtes charmera tes oreilles ; tu verras, comme ici, la lumière la plus pure, des bosquets de myrte, des chœurs bienheureux d'hommes et de femmes, et de gais applaudissemens.

BACCHUS.

Quels sont les habitans de ce séjour ?

HERCULE.

Les initiés (1). »

Bacchus rencontre, en effet, sur sa route, tout ce qu'Hercule lui a prédit. Il trouve d'abord Charon et Empuse, puis les demeures bienheureuses où un chœur de mystes chante ce qui suit :

« Vous qui êtes admis à cette religieuse solennité, livrez-vous aux jeux de ce riant bocage. Dansez en rond en l'honneur de la déesse. Moi, je vais me joindre aux filles et aux femmes, dans l'enceinte où se célèbre la fête nocturne de Cérès ; je porterai le flambeau sacré. Allons dans les prés fleuris et parsemés de roses nous exercer, selon notre usage, à ces danses auxquelles président les Parques fortunées. Le soleil et la lune ne brillent que pour nous seuls, qui sommes initiés, et qui, pendant notre vie, avons été bienfaisans envers les étrangers et nos concitoyens (2). »

Je ne puis croire que si la vue du Tartare et de l'Élysée eût fait partie des grands mystères on eût ainsi permis de les montrer sur le théâtre public d'Athènes.

M. James Christie, dans son ouvrage sur *les Peintures des vases grecs considérées dans leurs rapports avec les représentations d'Éleusis et des mystères* (3), croit reconnaître sur quelques-uns de ces vases les sujets des nombreuses scènes dramatiques qui accompagnaient, suivant lui, les célébrations mystiques. Long-temps avant la publication de l'ouvrage de M. Christie, Eggling avait supposé qu'un vase antique du cabinet du duc de Brunswick représentait d'une manière abrégée les mystères d'Éleusis (4), et Montfaucon, dans l'*Antiquité expliquée*, ne répugne pas à cette opinion (5).

Cependant quand on songe au secret imposé aux mystes, secret si bien observé, qu'il ne nous est parvenu sur les mystères qu'un petit nombre de demi-confidences et d'imparfaites indications, on est porté à rejeter la conjecture de M. Christie. Il semble, en effet, que c'eût été, de la part des artistes grecs, une indiscrétion bien téméraire, que d'exposer aux yeux de tous des

(1) Aristoph., *Ran.*, v. 145, seqq — (2) Id., *ibid*, v. 440, seqq. — (3) *Disquisitions upon the painted greck vases*. London, 1825, in-4o. — (4) Myst. Cer. et Bacch. in vasculo ex uno onyche, tom. VII, *Antiq. Græc.* Gronov., col. 57-74. — (5) Montfauc., *Antiq. expl.*, tom. II, pag. 182, pl. LXXVIII.

scènes dont aucun écrivain de l'antiquité ne parle que par voie d'allusion (1). Toutefois l'existence sur les vases grecs, de peintures relatives aux initiations est incontestable. On a pu voir, notamment dans le cabinet de M. Durand, plusieurs de ces peintures qui représentent évidemment des personnages et des sujets mystiques (2). Il faut donc de deux choses l'une, ou que ces vases fussent destinés eux-mêmes au culte secret, ou que toutes les particularités des mystères ne fussent pas également soumises à la loi du silence. Je crois fermement, pour mon compte, que le secret sur les mystères d'Agræ, et plus tard sur ceux de Bacchus, ne fut que médiocrement obligatoire. Aussi pensé-je qu'on peut admettre l'hypothèse de M. Christie sous la réserve de ne l'appliquer qu'aux petits mystères. L'opinion de cet écrivain, réduite à ces termes, offre encore un assez vaste champ aux découvertes et permettrait de reconstituer, à l'aide des figures peintes sur ces vases, une curieuse série de drames ésotériques usités dans les initiations (3).

Mais l'existence du drame hiératique admise, quel fut le mode de ces représentations? Étaient-ce des tableaux purement visuels, ou bien y avait-il des chants, des paroles et des acteurs? M. Christie avance que ces représentations étaient exécutées au moyen de toiles transparentes dans le genre de celles qui servent aux *ombres chinoises* (4), ou par de certains effets d'optique semblables à ceux que produit la lanterne magique. Je crois impossible d'établir ou de combattre ces assertions par des argumens bien solides. Mais ce qui ne me paraît pas douteux, c'est que si de tels moyens d'illusion furent employés, ils ne le furent pas seuls. L'idée du chant était inséparable de celle d'initiation : nous venons d'entendre dans Aristophane les voix des initiés. On sait de plus qu'on exigeait de l'hiérophante et de l'hiérophantide un organe doux et sonore (5). Il est certain aussi qu'il y avait des danses dans le sanctuaire et autour du puits de Callichore (6). Je lis dans Lucien : « Orphée et Musée, les plus excellens danseurs, en instituant les mystères, ont ordonné qu'on ne pût expliquer les choses saintes sans la danse et le rhythme. C'est ainsi que cela se pratique; mais il ne faut pas révéler ces secrets aux profanes. Cependant personne n'ignore qu'on dit communément de ceux qui parlent de ces choses en public, qu'*ils dansent hors du lieu sacré* (7). »

(1) Plusieurs auteurs anciens ont cependant écrit sur les mystères des traités qui malheureusement sont perdus. Voyez dans la préface des *Eleusinia* de Meursius une liste de ces auteurs, qui est loin d'être complète. — (2) Voyez surtout, dans le *Catalogue du cabinet de M. Durand*, le nº 430, pag. 163 et suiv. — (3) M. Bœttiger prétend que les scènes dramatiques peintes fréquemment sur les vases grecs se rapportent aux sujets épisodiques traités par les cyclodidascales prédécesseurs ou contemporains de Thespis (*De quatuor ætat. rei scen.*, pag. 5 et 6.). Il semble, en effet, que ces figures, ne portant ni le masque, ni le cothurne, ni rien de ce qui a distingué l'appareil scénique depuis Eschyle, ne peuvent se rapporter qu'aux représentations hiératiques ou aux chorodidascalies du temps d'Epigène et de Thespis. — (4) *Disquisitions upon the painted greck vases*, pag. 36. — (5) Philostr., *Vit. Sophist.*, lib. II, cap. XX, pag. 601. — Brunck, *Analect.*, tom. III, pag. 315, nº 750. — Jacobs, tom. III, pag. 115, part. II. — *Sopatr. Div. quæst.*, pag. 388, ed. Ald. — (6) Pausan., *Attic.*, cap. XXXVIII, § 6. — (7) Lucian., *De saltat.*, cap. XV.

GRANDS MYSTÈRES.

La part du drame est beaucoup moindre dans les grands mystères. Il s'agissait bien moins dans l'*Époptée*, ou dernier degré de l'initiation, de rites commémoratifs et de légendes mises en action que d'un enseignement philosophique où les prêtres exposaient le dogme et la pensée intime de l'hellénisme.

Grace au secret à peu près impénétrable qui couvrit jusqu'à la fin cette partie du culte, la haute théologie du paganisme peut avoir varié plusieurs fois à notre insu. Il est probable que l'égyptianisme et le pythagoréisme modifièrent d'abord l'ancienne doctrine : avec l'un s'introduisit le dogme de la vie future; avec l'autre les purifications, les jeûnes, le silence et probablement le système de la métempsycose. Plus tard, le judaïsme, le christianisme et le néoplatonisme l'ont profondément altérée. Toutefois, s'il est resté quelque part des traces de l'ancien hellénisme, c'est, sans aucun doute, dans le sanctuaire d'Éleusis, dépositaire le plus respecté des plus anciennes traditions.

Autant qu'on peut en juger par le petit nombre de faits qui nous sont connus, le bonheur de l'épopte, qui était passé en proverbe (1), consistait dans la perception de certaines vérités, soit cosmogoniques, soit psychologiques ou morales, rendues visibles et palpables en quelque sorte : « Nous avons vu, dit Platon, cette beauté dans toute sa splendeur, alors que, mêlées au chœur des bienheureux, nos ames à la suite de Jupiter, et celles des autres à la suite de quelques-uns des autres dieux, contemplaient avec ravissement cette vision fortunée, et entraient en participation des mystères qu'on peut appeler les plus saints de tous. Nous les célébrions dans un état de perfection absolue et exempts de la pensée des maux futurs. Nous jouissions de la vue de ces spectacles divins, simples, heureux, tranquilles, qui se déroulaient à nos yeux au sein d'une pure lumière, purs nous-mêmes et libres de ce cercueil qu'on appelle le corps, et que nous traînons ici partout comme l'huître traîne l'écaille qui l'emprisonne (2).

On peut inférer, d'un fragment attribué par Eusèbe à Sanchoniathon, que le monde était un des premiers tableaux qu'on offrait à l'initié sous l'emblème de l'œuf (3). « C'est ici, dit saint Clément d'Alexandrie en parlant des grands mystères, que finit tout enseignement : on *voit* la nature et les choses (4). » Un passage de Porphyre, cité par Eusèbe, peut nous donner une idée de cette singulière symbolique : « On établissait, dit-il, des rapports entre Dieu et les corps transparens, tels que le cristal. La sphère était le soleil ou l'univers; le cercle, l'éternité. » Toute figure pyramidale représentait le principe

(1) « Quand je médis de mon maître en cachette, dit un esclave dans Aristophane, il me semble que je suis épopte. » Voyez *Ran.*, v. 745. — (2) Plat., *Phædr.*, pag. 250, B, C. — (3) Euseb., *Præpar. evangel.*, lib. I, cap. VII — (4) Clem. Alex., *Strom.*, lib. V, pag. 688 et 689. — Euseb., *ibid.*, lib. III, pag. 98, B, seqq.

igné, etc. Quelques-uns de ces symboles offraient une prescription de chasteté (1). Tel était celui de la pomme et de la grenade, auxquelles il était défendu aux mystes de toucher (2).

Les divers symboles étaient montrés et éclairés par un des ministres, le dadouque ou porte-flambeau; les rapports mystiques étaient exposés simplement et brièvement par le mystagogue ou hiérophante. Plutarque fait dire à Cléombrote : « Je l'ai entendu parler sur ces objets avec simplicité, comme on fait dans l'initiation, ne donnant aucune preuve de ce qu'il avançait, ni aucun motif pour le faire croire (3).

On sait encore que l'hiérophante communiquait aux époptes d'anciens livres sacrés (4), composés pour le secret des temples. A Phénée en Arcadie, dont les mystères relevaient de ceux d'Éleusis, ces livres étaient conservés entre deux pierres nommées *pétroma*. On ne lisait ces vénérables reliques des premiers âges que pendant la nuit (5).

M. de Sainte-Croix a beaucoup parlé des cérémonies dramatiques qui, dans la célébration des grands mystères, exposaient l'histoire de Cérès, de Pluton et de Proserpine; mais comme ce drame, accompagné de chants et de danses, était exécuté par les mystes eux-mêmes, en partie dans le temple d'Éleusis, en partie dans la prairie voisine, et même tout le long de la voie Sacrée, ces sortes de commémorations ne me paraissent pas appartenir à ce que j'appelle le drame sacerdotal. Je crois devoir plutôt les ranger parmi les pieux divertissemens que le sacerdoce permettait au peuple, et dans lesquels il lui cédait, bon gré mal gré, le rôle agissant. Les aventures de Cérès et de Proserpine, représentées sur la route et sur tous les points du territoire d'Éleusis, relevaient plutôt de la dévotion populaire qu'elles n'appartenaient au culte mystique.

Mais si l'époptée primitive fut à peu près pure à Éleusis de commémorations dramatiques, cette sévérité de rites ne fut pas de longue durée. Quand Mélampe eut apporté d'Égypte en Grèce le culte de Bacchus, copié sur celui d'Osiris; quand ce culte eut été reçu à Thèbes, et que Pégase d'Éleuthères eut établi à Athènes, dans l'hiéron de Bacchus-aux-Marais (6), les mystères dionysiaques, le sacerdoce d'Éleusis, qui tendait à se constituer le dépositaire et le centre commun de toute la mysticité hellénique, attira à soi ces nouveaux mystères essentiellement dramatiques, et les joignit, sous le nom d'Iacchus, à ceux des déesses.

Aux cinq jours que duraient d'abord les Éleusinies, on ajouta quatre jours complémentaires. Le premier, les initiés de Bacchus venaient se joindre en

(1) M. Eméric David, *Jupiter*, introd., pag, CCLXIII. — (2) Porph., *De abstin.*, lib. IV, § 16, pag. 353. — Hieron., *Adv. Jovin.*, tom. IV, part. II, pag. 206. — Cette défense rappelle involontairement le second chapitre de la Genèse. — (3) Plutarch., *De oracul. defectu*, pag. 422, C. — (4) Galen., περὶ τῆς τῶν ἁπλῶν φαρμάκων δυνάμεως, lib. VII, tom. II, pag. 86, ed. Basil. — (5) Pausan., *Arcad.*, cap. XV, § 1. — (6) Un hiéron n'était pas seulement un temple, c'était aussi l'enceinte et le territoire appartenant à ce temple, et consistant en bois, prairies, etc. Un hiéron était à beaucoup d'égards une abbaye païenne.

pompe à ceux de Cérès et de Proserpine La nuit suivante, les mystères avaient lieu dans le temple : alors probablement était mise en action la fable du jeune Iacchus déchiré par les Titans, et rendu à la vie par Cérès. Ce mythe offrait la peinture allégorisée des sanglantes collisions des deux cultes de Samothrace et de Phrygie, et de leur réunion définitive dans la grande unité éleusinienne.

Une autre de ces représentations iaccho-éleusiniennes consistait dans le mariage mystique de Bacchus et de Cérès. A cette occasion, l'on saluait le jeune dieu de cette formule que nous a conservée Firmicus : « Salut, nouvel époux, salut, nouvelle lumière (1)..., » paroles qui semblent faire allusion à la nouveauté du culte de Bacchus en Grèce et à son alliance avec celui de Cérès-Eleusine.

MYSTÈRES DE BACCHUS.

On vient de voir qu'avant la réunion des deux cultes, Pégase d'Eleuthères avait fondé des mystères purement dionysiaques. C'était aux Dionysies du printemps, ou anthestéries (2), et dans l'hiéron de Bacchus-aux-Marais, qu'avaient lieu, une fois chaque année, les cérémonies secrètes.

Un prêtre, ou Iacchagogue, ainsi nommé peut-être seulement depuis l'alliance du culte d'Iacchus et de Déméter, et une prêtresse dont les fonctions subsistaient encore au second siècle (3), étaient, avec l'hiérocéryx, les principaux ministres de ces mystères. Les initiés, hommes et femmes, exécutaient, sous leur direction, les *théogonies* ou représentations de la naissance de Bacchus, et les *iobacchies*, processions accompagnées d'acclamations et de chants en l'honneur du jeune dieu.

Le rite le plus caractéristique de ces mystères était la *créonomie*, ou le partage entre les initiés des viandes du sacrifice. Ce partage rappelait la fable de Bacchus déchiré par les Titans, et peut-être le meurtre de Penthée et des autres opposans au culte de Bacchus. Chaque assistant devait manger crue la part de la victime qui lui était distribuée. Cette pratique s'appelait *omophagie* (4). C'était une commémoration de l'anthropophagie primitive, d'où les instituteurs des mystères, et plus particulièrement Orphée (5), avaient retiré les hommes :

Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus (6).

Malgré l'adoption d'une partie des rites secrets de Bacchus par la puissante mystagogie éleusinienne, le culte dionysiaque fut envahi plus vite qu'aucun autre par la dévotion séculière. Ce fut, en effet, dans l'hiéron même de

(1) Firmic., *De error. proph. relig.*, pag. 24, ed. J. Maire. — (2) Demosth., *in Neær.*, pag. 873, D. — (3) Cette prêtresse de Bacchus formait au second siècle, avec les Thyades ou bacchantes, un corps où les hommes n'étaient pas reçus. Voyez Plutarch., *De Iside et Osir.*, pag. 365, A. — (4) Eurip., *Bacch.*, v. 139. — Aristote cite les *Achæi* et les *Heniochi*, habitans du Pont-Euxin, comme étant de son temps encore anthropophages. Voy. *Politic.*, lib. VIII, cap. III, § 4. — (5) Aristoph., *Ran.*, v. 1032. — (6) Horat., *Epist. ad Pisones*, v. 392.

Bacchus que se produisirent les deux plus graves usurpations qu'ait eu à subir le pouvoir hiératique en Grèce.

La première de ces usurpations est la présidence des mystères dionysiaques assumée par les magistrats civils. Le plaidoyer de Démosthène contre Neæra nous apprend que les sacrifices secrets et les mystères, célébrés aux anthestéries étaient confiés à quatorze femmes nommée *Geraræ*. Ces prêtresses laïques étaient choisies par l'archonte-roi, et présidées et purifiées (1) par la femme de ce magistrat, à laquelle on donnait le nom de reine.

La seconde usurpation prouva plus clairement encore l'impuissance où était le sacerdoce grec de conserver plus long-temps le monopole des arts et de la poésie. Je veux parler de la révolution qui substitua les épisodes héroïques et la tragédie indépendante aux chœurs purement bachiques. Alors, dans l'enceinte même de l'hiéron de Bacchus, s'élevèrent des tréteaux et bientôt un théâtre, dont les représentations publiques contre-balancèrent l'éclat des représentations secrètes du sanctuaire. Comme traces de cette origine mystique, nous voyons le principal prêtre de Bacchus occuper une place d'honneur sur les premiers gradins du théâtre d'Athènes (2), à peu près comme nous verrons plus tard notre clergé, dans la personne des confrères de la Passion, conserver long-temps une loge grillée au Théâtre-Français, sous le titre de *Loge des maîtres*.

Ce fut, comme on voit, par le culte de Bacchus, plus nouveau, moins uni, moins résistant que celui de Cérès, que s'ouvrirent les brèches par où fut entamé le système de résistance élevé par le sacerdoce grec. Les établissemens mystiques se multiplièrent à l'infini. Ceux qui relevaient du culte de Cérès-Éleusine demeurèrent assez long-temps dans une position de déférence qui assurait l'unité; mais les nombreux mystères de Bacchus furent essentiellement anarchiques. Dès le temps d'Hérodote, les institutions orphiques ou bachiques, comme il les appelle, se distinguaient par leur singularité. Platon nous montre les orphéotélestes, dépositaires des prétendus livres d'Orphée et de Musée, offrant à tous les gens riches de les purifier, et parvenant à séduire non-seulement des particuliers, mais des villes et des républiques (3). « Le superstitieux, dit Théophraste, ne manque pas d'aller tous les mois se faire purifier chez les orphéotélestes, et d'y conduire sa femme et ses enfans encore dans les bras de leurs nourrices (4). »

Les orgies du Bacchus phrygien, appelé aussi Sabazius, n'étaient que tolérées à Athènes. Par allusion à la naissance incestueuse de ce fils de Proserpine et à la fascination que Jupiter avait, disait-on, exercée sur elle par la vue d'un serpent, on glissait le simulacre d'un reptile dans le sein des initiés, et on l'en retirait par-dessous leurs vêtemens. Démosthène reproche à Eschine

(1) On purifiait les prêtresses électives et les aspirans à l'initiation au moyen de l'air. Le van mystique était l'instrument de cette bizarre cérémonie : *mystica vannus Iacchi*. Le van était aussi le symbole de la séparation des initiés et des profanes. Voyez Sainte-Croix, *Recherches sur les Mystères*, tom. I, pag. 329, et tom. II, pag. 80. — (2) Aristoph., *Ran.*, v. 297, Schol., *ibid.* — (3) Plat., *De republ.*, lib. II, pag. 364, C. — (4) Theophr., *Charact.*, 17.

d'avoir prêté, dans sa jeunesse, son ministère à toutes les jongleries indécentes de ces initiateurs ambulans (1).

Les prêtres de cette seconde époque, surtout ceux de Bacchus, descendirent peu à peu au rôle de prestigiateurs et de charlatans. On peut lire, dans Pausanias, le récit d'un miracle qui s'opérait tous les ans dans le temple de Bacchus, près d'Élis, et que cet écrivain, d'un tempérament pourtant assez crédule, compare aux contes des Éthiopiens (2). Ce miracle consistait en trois bouteilles d'eau cachetées et déposées dans la cella du temple, et qui ne manquaient pas de se changer en vin.

Dépassé par la science, par la philosophie, par les arts, le sacerdoce grec fut réduit à descendre à l'imitation des artistes et au plagiat des philosophes. Son rôle d'initiateur était accompli, ses efforts ne tendirent plus qu'à se maintenir au niveau des idées nouvelles. Non-seulement les dogmes se modifièrent par le contre-coup des systèmes philosophes, mais les rites et les cérémonies même, pour ne pas paraître d'une pauvreté ridicule, durent suivre le progrès des arts. La tragédie surtout fut, pour les mystagogues grecs, un objet redoutable d'émulation. Les prêtres d'Éleusis accusèrent Eschyle d'avoir dévoilé les choses saintes, notamment dans les *Sagittaires*, les *Prêtres*, *Sisyphe*, *Iphigénie* et *Œdipe*; mais le poète, consacré à Bacchus, prouva qu'il n'était pas initié aux rites secrets de Cérès, et il échappa, non sans peine. Réduit à subir une si redoutable [concurrence, le sacerdoce fut obligé de lutter d'art. La tragédie, sortie de l'hiéron de Bacchus, entra secrètement dans celui de Cérès. Le temple d'Éleusis, aussi vaste qu'un théâtre, selon la remarquable expression de Strabon (3), s'ouvrit à des représentations de plus en plus scéniques (4). Dès ce moment tout fut perdu; l'idée de dispensation discrète, qui avait présidé à l'établissement des mystères, fut abandonnée par la nécessité de la lutte. Au lieu de représentations immuables, les prêtres, pour varier le spectacle, tâchaient d'offrir, chaque année, des objets nouveaux aux mystes (5). De plus, pour augmenter le nombre des adeptes, les épreuves devinrent de moins en moins sévères. Des enfans en bas âge paraissent avoir été admis à la première et peut-être à la seconde initiation (6). Déjà, du temp d'Isée et de Démosthène, des courtisanes avaient été reçues parmi les mystes (7). Par suite, le désordre s'in-

(1) Demosth., *De coronâ*, t. II, pag. 516, A. — (2) Pausan., *Eliac.*, II, cap. XXVI, § 1. — (3) Strab., lib. IX, pag. 395, B. — (4) M. Fougerot, en 1781 (*Magasin encyclop.*, an VIII, tom. I, pag. 309 et suiv.), et plus récemment les auteurs des *Antiquités inédites de l'Attique*, traduites par M. Hittorff (pag. 30 et 31), ont constaté dans les ruines du temple d'Eleusis l'existence d'une crypte, qui formait sous la cella une pièce souterraine semblable à celles que l'on ménage, pour le jeu des décorations, sous le plancher de nos théâtres, et qui paraît avoir eu la même destination. Je pense que, dans l'époque sévère des mystères d'Eleusis, cette crypte put servir à faire monter dans la cella les figures et les symboles que le dadouque éclairait de son flambeau. — (5) Senec., *Natur. quæst.*, lib. VII, cap. XXXI. Peut-être ce passage ne se rapporte-t-il qu'aux deux degrés d'initiation. — (6) Himer., *Orat.* XXXIII, § III, pag. 874, ed. Wernsd. — Terent., *Phorm.*, act. I, sc. I, v. 13-15. — Apollod. ap. Donat., *ibid.* — (7) Isæus, *Orat. de hæred. Philoctem.*, pag. 61. — Demosth., *in Neær.*, p. 862.

troduisit dans le sanctuaire; l'abstinence fut presque ouvertement violée; à Thèbes en Béotie, les désordres furent tels, qu'une loi de Diagondas supprima le culte secret (1). Alors les plus grands hommes, Socrate, Agésilas, Épaminondas, dédaignaient le titre d'initiés; alors Alcibiade poussait l'irrévérence jusqu'à parodier les rites secrets à l'issue d'un festin (2); alors Aristophane et Diogène se moquaient impunément de la mystagogie. C'est que, de la hauteur où s'était placée l'institution des mystères, pendant la belle époque sacerdotale, elle était tombée au point de n'être plus qu'une école de philosophie et un spectacle; et encore n'était-elle ni la première des écoles de philosophie, ni le premier des spectacles.

II.

Drame populaire.

Il ne peut nous rester aucun doute sur l'existence du drame hiératique en Grèce, c'est-à-dire sur l'existence de cérémonies commémoratives et dramatiques, pratiquées par le sacerdoce. Il nous faut chercher, à présent, si nous pouvons constater l'existence du drame populaire dans la même contrée.

FÊTES DANS LESQUELLES LE PEUPLE INTERVENAIT COMME ACTEUR.

Les nations helléniques ont pris plus tôt, et conservé plus long-temps qu'aucune autre, l'habitude de se mêler activement aux jeux qui ne procurent à tant d'autres peuples que des jouissances inertes et passives. Cette propension à partager constamment les travaux du culte avec ses prêtres, et les fatigues, ou, si l'on veut, les plaisirs scéniques avec ses acteurs, est un des caractères et une des gloires du peuple grec. Les quatre grands jeux, les jeux olympiques, néméens, isthmiques et pythiens, ont présenté fort tard, et quelques-uns jusqu'au IVe siècle de notre ère, le spectacle admirable de citoyens pleins d'émulation, venant déployer à l'envi leur adresse, leur force, leur génie, leurs richesses, leur beauté, aux regards approbateurs de leurs concitoyens et de leurs rivaux. Ces quatre grands jeux étaient les plus anciennes conquêtes, faites par le génie populaire sur le domaine hiératique. Dans ces fêtes, consacrées chacune à une divinité, le sacerdoce fut réduit au simple rôle d'assistant. On voyait à Olympie, près d'un autel de marbre, une femme, la seule qui fût admise dans ces solennités, la prêtresse de Cérès Chamyne, assise pendant la durée des jeux (3), comme nous avons vu le prêtre de Bacchus assis au premier rang du théâtre d'Athènes.

Outre ces quatre grands jeux, chaque république, chaque ville avait des

(1) Cicer., *De legib.*, lib. II, 15. — (2) Plutarch., *Alcib.*, cap. XXII. — Lysias, *Contr. Andoc. de impiet.* — Maxim. Tyr., *Dissert.* XXXIX, § 4. — (3) Pausan., *El.* II, cap. XXI.

fêtes particulières, dans la célébration desquelles le peuple, partagé en chœurs et conduit par un chef de son choix, appelé Chorège, intervenait comme acteur et comme concurrent.

Je ne prétends pas tracer ici l'histoire, ni même présenter une liste sommaire de toutes ces fêtes demi-hiératiques et demi-populaires, presque toutes mimiques, dont nous trouverons les analogues au moyen âge. Cette nomenclature serait à elle seule un grand ouvrage : il faudrait refaire le calendrier grec et la *Græcia feriata* de Meursius, à laquelle M. Larcher a joint déjà un très utile supplément (1). J'indiquerai simplement celles de ces solennités dont la célébration avait quelque chose de plus spécialement dramatique.

Les fêtes qui, comme celles de Cérès et de Bacchus, étaient suivies ou accompagnées de mystères, c'est-à-dire de cérémonies particulièrement sacerdotales, ne donnaient pas moins lieu en Grèce à d'autres cérémonies publiques, auxquelles le peuple, sous la direction du sacerdoce, prenait la part la plus active.

ÉLEUSINIES.

Les grandes Éleusinies se célébraient à Eleusis, près d'Athènes, tous les cinq ans, et les petites à Agræ tous les ans. Les premiers duraient neuf jours et commençaient le 15e du mois boédromion. Après quelques sacrifices à Cérès et à Proserpine, qui occupaient les trois premiers jours, le quatrième, vers le soir, se faisait la procession de la corbeille mystérieuse. Cette corbeille (κάλαθος) était couverte de pourpre et posée sur un char traîné par des bœufs. Derrière ce chariot venait un chœur de femmes athéniennes, qui portaient sur leur tête de petites corbeilles couvertes, comme le Calathus, d'un voile de pourpre et remplies de divers objets symboliques (2). Ces cistes mystiques représentaient la corbeille où Proserpine était occupée à mettre les fleurs cueillies par elle lorsque Pluton l'enleva. C'était, en quelque sorte, le premier acte de l'histoire de l'enlèvement de Proserpine.

Le cinquième jour s'appelait le jour des flambeaux. Sur le soir, hommes et femmes portaient des torches, en mémoire de celle que Cérès avait allumée au feu du mont Etna pour aller à la recherche de sa fille.

Le sixième jour, le culte d'Iacchus se joignait à celui de Cérès. Les mystes prenaient dans l'Iaccheon d'Athènes et conduisaient à Éleusis (3) la statue du dieu couronnée de myrte et tenant un flambeau (4) ; on portait aussi le berceau mystique d'Iacchus, entouré de bandelettes de pourpre (5). Si l'on en croit un proverbe usité du temps d'Aristophane, on se servait d'ânes pour transporter les objets nécessaires à la célébration des mystères (6), tels que

(1) Mém. de l'Acad. des Inscript., tom. XLV, pag. 429. — (2) Ces corbeilles renfermaient du sésame, des gâteaux, du sel, des pavots, des grenades, des férules, des pelotons de laine, un simulacre de serpent, une lampe, une épée, le *cteis*, etc. Voyez Clem. Alexandr., *Protrept.*, cap. II, pag. 19. — (3) Plutarch., *Phoc.*, cap. XXVIII. — (4) Pausan., *Attic.*, cap. II, § 4. — (5) Plutarch., *ibid.* — (6) Aristoph., *Ran.*, v. 159. — Schol., *ibid.*

le van, la sphère, la toupie, les osselets (1), la toison, le rhombe, etc. La voie Sacrée, c'est-à-dire, le chemin d'Athènes à Éleusis, retentissait du bruit des instrumens d'airain (2). La théorie ou procession s'arrêtait de temps en temps pour offrir des sacrifices et chanter des hymnes accompagnés de danses. Les femmes qui suivaient la pompe se rendaient à Éleusis dans des chariots agrestes, semblables à ceux qu'on employait pour la moisson; mais peu à peu cet usage devint, comme celui de notre Longchamp, une occasion de luxe et de rivalité, qu'une loi de l'orateur Lycurgue essaya vainement de réprimer. Dans l'origine, les femmes échangeaient entre elles du haut de ces chars, et jetaient aux piétons des sarcasmes et des railleries (3). Ce n'était pas là, d'ailleurs, les seules traces comiques que l'on remarquât dans cette fête. Près du pont du Céphisse, des gens du peuple, postés comme en embuscade, adressaient des paroles moqueuses aux passans et surtout aux personnes éminentes de la république (4). Cette coutume rappelait qu'en arrivant à Éleusis, Cérès fut ainsi raillée par une vieille nommée Iambé (5).

Le septième jour était consacré aux jeux et aux concours gymniques. Les vainqueurs recevaient une mesure d'orge, en mémoire de ce que Cérès avait enseigné aux habitans d'Éleusis la culture de ce grain. Le huitième était une reprise de la fête en l'honneur d'Esculape qui, étant arrivé trop tard d'Épidaure, obtint, dit-on, qu'on recommençât pour lui l'initiation (6). Le neuvième était employé au retour. Pendant la durée de ces fêtes, il était défendu, sous peine de mort, d'emprisonner personne pour dettes, et même d'intenter aucune poursuite juridique (7). . . . .

DIONYSIES.

Il y avait à Athènes trois sortes de Dionysies : 1° les Dionysies d'automne, dites Lénéennes, ou du pressoir, à cause du Lénæon, situé dans l'hiéron de Bacchus-aux-Marais. Elles se nommaient encore Dionysies des champs, parce

(1) Clément. Alex., *Protrept.*, cap. II, pag. 15 — Le jeu de la sphère ou de la balle, celui de la toupie et des osselets, étaient des exercices hiératiques avant de devenir des amusemens populaires. Nous trouverons aussi au moyen-âge le jeu de la toupie et celui de la balle ou de la *pelote* pratiqués par le clergé dans les églises — (2) Plutarch., *Alcib.*, cap. XXXIV. — Pindare a dit : Cérès amie des cymbales. » *Isthm.*, od. VII, v. 3. — (3) Il existait un usage à peu près semblable à Alexandrie. Suid., *voc.* Τὰ ἐκ τῶν ἁμαξῶν σκώμματα. — (4) Hesych. et Suid., *voc.* Γεφυρίς. — Meurs., *Eleusin.*, pap. 85. — *Græc. feriata*, pag 73. — (5) Apollon., lib. I, cap. VI, § 1. — D'après une autre légende, Iambé était une joyeuse servante qui excita le rire de la déesse par ses saillies plaisantes. Voyez Pseudo-Homer., *Hymn. ad Cerer.*, v. 195, seqq.— N'est-ce pas du nom de cette femme que vient le mot *iambe*, qui désigna d'abord exclusivement le vers satirique et enjoué ? — (6) Philostr., *Vit. Apollon.*, lib. IV, cap. XVIII, pag. 155. — (7) Demosth., *in Mid.*, pag. 631. — Andoc., *De myster.*, pag. 15.

qu'elles avaient pris naissance et s'étaient conservées dans les campagnes, et aussi parce que le Lénæon où on les célébrait était resté long-temps situé en dehors de la ville (1). Ces fêtes avaient lieu entre le 8 et le 18 du mois posidéon. Les étrangers en étaient exclus.

2° Les Dionysies de la ville ou du printemps, nommées aussi Anthestéries, du moins anthestérion. Les alliés qui apportaient alors leurs tributs à Athènes, assistaient à ces fêtes (2), qui duraient trois jours.

3° Outre ces deux Dionysies annuelles qui répondaient, l'une à l'époque des vendanges, l'autre à celle du soutirage ou du vin nouveau (3), il y avait encore à Athènes de plus grandes Dionysies qui revenaient tous les trois ans (4) au mois élaphébolion (5).

Chacune de ces fêtes donnait lieu à des cérémonies mystiques, à des représentations théâtrales et à des théories ou processions populaires en l'honneur de Bacchus. Dans ces processions, le costume des acteurs était à peu près le même que celui des bacchans dans les anciens chœurs dithyrambiques et phalliques, seulement il suivit le progrès du luxe, comme le remarque Plutarque. Les hommes habillés en Silènes, en Pans, en Satyres, en Tityres, ouvraient la marche; les uns couverts de peaux de cerfs, les autres vêtus de robes de femmes; quelques-uns, montés sur des ânes, agitaient des thyrses, portaient des phallus, chantaient des hymnes en l'honneur du Dieu, traînaient des boucs pour les immoler, et dansaient au bruit des tambourins et des cymbabes. Derrière cette troupe s'avançaient, dans un ordre plus régulier, divers chœurs d'hommes fournis par les tribus, et même des chœurs de jeunes *canéphores*. Ces vierges, choisies dans les premières familles d'Athènes, marchaient les yeux baissés (6), portant, comme aux Eleusinies, des cistes qui renfermaient les prémices des fruits, les gâteaux sacrés et les symboles mystiques. Les terrasses des maisons étaient couvertes de spectateurs des deux sexes et garnies de flambeaux pour éclairer la pompe qui défilait pendant la nuit (7).

Démosthène nous a conservé le texte de la loi d'Évégore, qui défendait, dans ces jours solennels, toute réclamation de dettes, toute exécution de sentence, tout emprisonnement (8). Nous verrons s'établir, au moyen-âge,

(1) C'est faute d'avoir fait cette observation, que Fréret a distingué à tort les Dionysies des champs des Lénéennes. Voyez *Mém. sur le culte de Bacchus*, Acad. des Inscript., tom. XIII, pag 242 et suiv. — (2) Demosth., *in Mid.*, pag. 637. C. — Schol. in Aristoph., *Acharn.*, v. 505. — (3) Le premier jour des Anthestéries s'appelait Pithégie, ou fête de l'ouverture des tonneaux. Voyez Plutarch, *Sympos.*, lib. III, quæst. 7, pag. 655, E. — (4) Argum. in Demosth., *Orat. contr. Mid.* — (5) Hesych., voc. Διονύσια. — Hesychius reconnaît trois Dionysies à Athènes; Meursius les réduit à deux; Ruhnkenius (*Auctuar. emendationum*, ap. Hesych., tom II, *sub fin.*) a rétabli les trois Dionysies; mais il a eu tort, selon moi, de les supposer toutes trois annuelles. — (6) Thucydide (lib. VI, § 56) et Elien (*Var. hist.*, lib XI, cap. XIII) racontent comment Hipparque refusa d'admettre la sœur d'Harmodius aux fonctions de canéphore, et comment Harmodius se vengea de cet affront. — (7) Aristoph., *Acharn.*, v. 263 — Nous apprenons des poètes comiques qu'il se glissa de graves abus dans ces fêtes nocturnes. — (8) Demosth., *in Mid.*, pag. 604, E. seqq., et 631, C.

des franchises à peu près semblables, et même des délivrances de prisonniers aux grandes fêtes de Noël, de Pâques et de l'Ascension (1).

FÊTES LOCALES. — PANATHÉNÉES.

Chaque contrée, chaque ville, et presque chaque bourg était placé sous la protection d'une ou de plusieurs divinités. C'est à l'occasion de ces fêtes, que nous appellerions patronales, que se déployait particulièrement l'instinct dramatique du peuple grec. De toutes ces fêtes, je ne décrirai que les Panathénées, ou fêtes de Minerve à Athènes.

Comme les Éleusinies, les Panathénées étaient à la fois annuelles et quinquennales. Les Panathénées annuelles étaient les petites (2); les quinquennales étaient les grandes Panathénées.

Dans l'origine, les fêtes de Minerve s'appelaient seulement Athénées. Leur première institution à Athènes remonte à une époque entièrement fabuleuse. Elles ne reçurent le nom de Panathénées que quand Thésée les renouvela pour perpétuer la mémoire de la réunion des bourgs dont il forma, ou plutôt dont il accrut la ville d'Athènes. Cette solennité commune à tous les habitans de l'Attique, ne durait d'abord qu'un jour; mais on joignit successivement à cette fête nationale diverses commémorations qui la prolongèrent. C'est ainsi qu'au souvenir de Thésée on associa celui d'Harmodius et d'Aristogiton, et plus tard celui de Thrasybule. La plus longue durée de ces fêtes paraît avoir été de trois jours; du moins il est certain qu'elles offraient successivement trois espèces de jeux et de concours distincts, ce qui semble favorable à l'opinion de ceux qui croient qu'elles se divisaient en *trois journées*.

PETITES PANATHÉNÉES.

Les petites Panathénées commençaient le 20 du mois thargélion. Le premier jour, ou plutôt la première nuit était consacrée à une course aux flambeaux. Cet exercice que l'on appelait *lampadodromie*, avait lieu à l'Académie ou au Céramique, comme dans les fêtes de Prométhée et de Vulcain. Un passage de Platon autorise à penser que les courses de ce genre s'exécutaient aussi quelquefois au Pirée (3). La lampadodromie consistait à porter en courant une torche allumée et à se la transmettre de main en main sans la laisser éteindre (4). Les spectateurs prenaient aussi part à

(1) Voyez surtout un curieux chapitre du liturgiste Jean Beleth, *De quâdam libertate decembri*. — (2) Le Scholiaste d'Aristophane (*in Pac.*, v. 417) nie l'existence des Panathénées annuelles, et l'auteur anonyme de l'argument du discours de Démosthènes contre Midias prétend que les petites Panathénées étaient triennales. Si ces assertions inconciliables ne sont pas de pures erreurs, il faut en conclure que l'époque de la célébration des Panathénées a plusieurs fois varié. — (3) Plat., *De republic.*, lib. I, pag. 328, C. — (4) Id., *ibid.*, A, — Lucrèce (*De nat. rerum.* II, v. 75) a tiré de cet usage une belle allusion à la métempsycose : *Quasi cursores vitaï lampada tradunt.*

l'action ; ils frappaient à coups de lattes ou du plat de la main les lampadophores qui atteignaient les derniers la borne. Cette course se fit d'abord à pied, et plus tard quelquefois à cheval, comme on le voit dans le même passage de Platon.

Le second jour était celui des combats gymniques, c'est-à-dire, des cinq exercices athlétiques, ou de pentathle, la lutte, le pugilat, la course, le saut et le jet du disque. L'institution de ces combats remonte, suivant Eusèbe, à la troisième année de la LIIIe olympiade (1). Les athlètes concouraient dans un stade particulier appelé *panathénaïque*, et situé sur les bords de l'Ilyssus, près d'Ardette.

Le troisième jour était celui des concours de musique et de poésie. Les premiers de ces jeux furent joints aux Panathénées par un décret de Périclès, et avaient lieu à l'Odéon. Les seconds étaient beaucoup plus anciens. Nous avons vu Hipparque régler l'ordre de la récitation des poèmes d'Homère aux Panathénées. Cet usage subsistait encore du temps de l'orateur Lycurgue. Il y avait aussi à ces fêtes des chœurs dithyrambiques et un concours lyrique dont le sujet ordinaire était l'éloge d'Harmodius et d'Aristogiton, et plus tard celui de Thrasybule. Quand la tragédie fut née, les poètes se disputèrent aux Panathénées le grand prix des tétralogies. Le concours avait lieu sur le théâtre de Bacchus où l'on distribuait aussi des couronnes d'or à ceux des citoyens qui avaient bien mérité de la patrie. Enfin, un chœur de jeunes gens, que l'on nommait *pyrrhichistes*, exécutait, au son de la flûte, des danses armées qui faisaient allusion au combat de Minerve contre les Titans (2), et à la danse guerrière qui suivit la victoire de la Déesse. La fête se terminait par un somptueux sacrifice auquel chaque bourg de l'Attique contribuait par l'offrande d'un bœuf. On faisait, avec les viandes qui restaient, un festin public où, selon l'usage des galas hiératiques, la tempérance n'était pas très exactement observée. . . . .

(1) Euseb., *Chron.* ad istud tempus. — Les concours gymniques sont mentionnés dans un décret rendu par les Athéniens en l'honneur d'Hippocrate. Voy. Hippocr. *Opera*, pag. 1290, seqq., ed. Foes. L'authenticité de ce texte est douteuse. — (2) Dionys. Halicarn., lib. VII, § 72, pag. 1488. — La pyrrhique a donné lieu à un grand nombre de dissertations. Comme les danses militaires sont naturelles à tous les peuples, même sauvages, les érudits ont eu beau jeu pour retrouver des traces de l'ancienne pyrrhique dans les danses populaires de tous les pays. Un des plus savans hommes du XVIe siècle et des plus singuliers, Scaliger, raconte qu'étant page de l'empereur Maximilien, il dansa *sæpe et diu* la pyrrhique devant ce monarque et sa cour, *non sine stupore totius Germaniæ* (*Poetic.*, lib. I, cap. XVIII). Mais telle était la forfanterie habituelle de Scaliger, que cette anecdote n'est nullement prouvée par son affirmation. Il est même très douteux qu'il ait jamais été page de Maximilien. On cite un autre exemple plus certain d'un pareil commentaire en action. Marc Meibom et Gabriel Naudé exécutèrent en Suède, devant la reine Christine, des échantillons de danses et de musique anciennes restituées d'après leurs systèmes. Le mauvais succès de ce singulier commentaire amena entre Meibom et Bourdelot, favori de la reine, une altercation et même des voies de fait, à la suite desquelles Meibom fut disgracié et obligé de quitter la Suède. Voyez *Mémoires concernant la reine Christine.* Amsterdam, 1757, in-4°, tom. I, pag. 241.

FÊTES COMMÉMORATIVES. — OSCOPHORIES. — BOUPHONIES.

Outre ces fêtes qui retraçaient les actions et les bienfaits des dieux, il y eut dans toutes les villes de la Grèce un très grand nombre de solennités destinées à perpétuer le souvenir des faits purement humains. Je citerai, entre autres, deux fêtes célébrées à Athènes, dont l'une rappelait un évènement héroïque, et l'autre une aventure presque plaisante. Ce sont les Oscophories et les Bouphonies.

Les *Oscophories*, espèce de *fête des rameaux*, ou de Dendrophories, comme disaient les Grecs, furent instituées pour conserver la mémoire du départ de Thésée pour la Crète et de son heureux retour. Cette cérémonie était un véritable drame. On sait que Thésée, au lieu de conduire au Minotaure sept jeunes garçons et sept jeunes filles, avait caché parmi ces dernières deux jeunes hommes aux traits délicats, capables de lui prêter secours dans sa périlleuse entreprise. C'est en mémoire de ce déguisement que deux éphèbes, habillés en femme, conduisaient le chœur des Oscophores, jeunes gens qui portaient des ceps de vigne chargés de fruits, et se rendaient du temple de Bacchus au temple de Minerve-Scirade, près du port de Phalère où Thésée avait abordé. Cette théorie était composée de jeunes garçons choisis parmi les premières familles de chaque tribu, et qui tous devaient avoir leurs père et mère vivans. « On associait encore à cette fête, dit Démon l'historien (1), des femmes qu'on appelait Deipnophores, *celles qui apportent le repas*. Ces femmes représentaient les mères des jeunes victimes que le sort avait désignées pour aller périr en Crète. Elles imitaient la sollicitude des véritables mères qui avaient apporté à leurs enfans toutes sortes de provisions pour la traversée; elles débitaient aussi certaines fables, à l'exemple de ces mères qui avaient fait divers contes à leurs enfans pour les consoler et leur donner courage. »

Les *Bouphonies* étaient une fête déjà ancienne du temps d'Aristophane et destinée à rappeler un fait grave, mais accompagnée de circonstances assez divertissantes. Une ancienne loi de la Grèce, dont Élien nous a conservé le texte, défendait de sacrifier les bœufs, compagnons des travaux de l'homme. Cependant il advint qu'un jour, aux fêtes diipoliennes, un de ces animaux mangea le gâteau préparé pour Jupiter. Le prêtre irrité saisit une hache et l'immola; mais, effrayé de l'action qu'il avait commise, il jeta la hache et prit la fuite. L'instrument de mort fut seul cité devant le Prytanée et condamné. On institua une fête annuelle en mémoire de ce singulier jugement (2). On plaçait un gâteau sur une table d'airain près de l'acropole; on conduisait des bœufs vers cet endroit, et celui qui mangeait le gâteau était immolé. Cependant toutes les personnes qui étaient supposées avoir eu part au meurtre étaient accusées l'une après l'autre. Je lis dans Porphyre tous les

(1) Plutarch., *Thes.*, cop. XXII, XXIII. — (2) Pausan., *Attic.*, cap. XXIV, § 4, et cap. XXVIII, § 11. — Ælian., *Var. Hist.*, lib. VIII, cap. III.

détails de cette procédure bizarre. On mettait d'abord en jugement plusieurs jeunes filles à qui l'on reprochait d'avoir apporté de l'eau pour arroser la pierre à aiguiser. Les jeunes filles rejetaient la faute sur l'esclave qui avait repassé la hache; celui-ci s'excusait en inculpant le prêtre qui avait frappé le bœuf; le prêtre, enfin, renvoyait l'accusation à la hache, qui, n'ayant rien à alléguer pour sa défense, était condamnée et jetée dans la mer (1). Le prêtre qui remplissait le personnage principal dans ce drame, recevait le nom de βεφόνος, *meurtrier du bœuf*, d'où quelques grammairiens font venir notre mot bouffon, étymologie fort contestable, et rejetée par Ménage.

CHANSONS POPULAIRES.

Dans toutes les représentations demi-hiératiques et demi-populaires dont je viens de parler, ainsi que dans beaucoup d'autres que je n'ai pu même indiquer, les acteurs tirés de tous les ordres de citoyens employaient deux espèces de chants : 1° des chants improvisés ou tout au moins nouveaux, comme dans les chœurs dithyrambiques, cycliques, etc., pour lesquels il y avait des concours et des prix; 2° des chants anciens et traditionnels, à l'usage de chaque circonstance et de chaque profession. En effet, outre les chansons bucoliques des pâtres, des moissonneurs, des journaliers, etc., chaque corps de métier dans les villes avait sa chanson particulière. Il y avait le chant des baigneurs, celui des tisserands, nommé *elinos* et mentionné dans les *Atalantes* d'Épicharme; il y avait la chanson des tisseurs de laine, celle des boulangères, celle des ouvriers qui tournent la meule; il y avait encore celle des gens qui tirent de l'eau des fontaines et celle des bateliers et des rameurs (2), probablement dans le goût de nos barcaroles.

Ces artisans chanteurs rappellent nos poètes populaires, tels que Burns, maître Adam, et, mieux encore, les francs-chanteurs ou maîtres-chanteurs de l'Allemagne au moyen-âge.

Il n'y avait pas même jusqu'aux nourrices qui n'eussent une chanson pour bercer les enfans. Platon loue ces chants des nourrices, et il ajoute que le rhythme et l'harmonie sont si nécessaires au développement de l'âme et du corps qu'il voudrait que les enfans, dès leur naissance, reçussent un mouvement continuel et fussent dans les maisons aussi agités qu'un vaisseau bercé par la mer.

Qu'on ne s'étonne pas de trouver ainsi en Grèce des chants pour chaque état. Tout, dans cette patrie des Muses, se faisait aux accords de la musique. Les citoyens d'Athènes désignés pour remplir les fonctions de juges, se rassemblaient avant le jour, au son de certains vieux cantiques, et se ren-

(1) Porphyr., *De abstinent.*, lib. II, cap. XXX. — (2) Ascon. Pædian., *Divinat. contr. Verr.*, pag. 29. — Quintil., lib. I, cap. X, § 16. — Les sauvages même ont des chants inspirés par le mouvement des vagues : « Les conducteurs de pirogues, dit Bowdich, ont des airs particuliers qui ressemblent au chant d'église, mais qui tiennent à l'inspiration du moment; il serait très difficile de les retenir. » *Voyage au pays d'Achantie*, pag. 475.

daient au tribunal, appuyés sur leurs bâtons et en chantant les anciens airs des *Phéniciennes* de Phrynichus (1). Le petit peuple sans profession, les *lazzaroni* d'Athènes, avaient eux-mêmes une chanson particulière mêlée de danses. On la nommait *Anthème* ou *Fleur*, elle se dansait au son de la flûte avec un mouvement rapide; l'exécutant chantait: « Où est ma rose? où est ma violette? où est mon beau persil (2)? »

Enfin, dans la suite, quand les vrais chants du peuple eurent cessé, il vint des poètes qui composèrent des chansons dans le goût populaire. « Télénice de Byzance et Argas, dit un ancien, ont chanté dans le langage des rues et réussi dans ce genre qui allait bien à leur caractère (3). » Ainsi la littérature grecque, au temps de sa décadence, posséda ce que nous avons appelé le *genre poissard*. Athènes eut ses Vadé, comme Paris a eu le sien au dernier siècle.

Cette poésie factice nous conduit à étudier non plus les spectacles naïfs que le peuple grec se donnait à lui-même et auxquels concouraient tous les ordres de citoyens, mais les représentations de divers genres qu'offraient au peuple des acteurs de profession.

Toutefois, avant de passer à l'examen de cette nouvelle branche du drame populaire, je dois m'arrêter quelques instans à un des spectacles qui participait des deux genres; je veux parler du grand théâtre public, dans lequel le peuple intervenait en partie comme spectateur et en partie comme comédien.

DE L'INTERVENTION POPULAIRE DANS LE GRAND THÉATRE GREC. — CHŒURS DES TRAGÉDIES ET DES COMÉDIES. — CHORÉGES.

A Athènes une tragédie de Sophocle et une comédie d'Aristophane n'étaient pas jouées seulement par des acteurs de profession. Sorties des anciens chœurs cycliques et des mystères, la tragédie et la comédie étaient un devoir religieux et national auquel concouraient le zèle et la piété empressée des citoyens. Quand venaient les Panathénées, les Éleusinies, les Dionysies et les autres fêtes qui demandaient des représentations scéniques, un chorége était choisi à l'avance dans chaque tribu, parmi les plus riches habitans. C'était à lui de former, dans sa tribu, un chœur soit tragique, soit comique, et de le mettre à la disposition d'un poète qui recevait ainsi les moyens de concourir pour le prix; le chorége devait fournir à ses frais les costumes et pourvoir à l'instruction des choreutes. Dans l'origine, les citoyens aimaient à faire partie des chœurs et remplissaient avec joie ce devoir civil et religieux, auquel étaient attachés plusieurs priviléges; les choreutes étaient exempts du service militaire, et leur personne était inviolable pendant la

(1) Aristoph., *Concion.*, v. 276, seqq. — *Vesp.*, v. 219-221. — Ces chants et ces danses des juges d'Athènes nous paraîtront moins extraordinaires quand, plus tard, nous étudierons l'ancien cérémonial du parlement de Paris et des autres cours du royaume, où se pratiquaient diverses révérences et *certains pas* qui se rapprochaient beaucoup, à leur origine, de ce qu'Aristophane nous apprend des juges athéniens. — (2) Athen., lib. XIV, pag. 629, E. — (3) Id., *ibid.*, pag. 638, C.

durée de leurs fonctions. Un peu plus tard, ils paraissent avoir reçu un salaire en argent. Xénophon, improbateur éloquent des institutions démocratiques de sa patrie, se plaît à nous montrer les riches écrasés par les dépenses des chœurs et du service maritime, tandis que le peuple se faisait payer pour chanter, pour courir, pour voguer dans les galères, ayant à cela le triple plaisir de s'amuser, de s'enrichir et d'appauvrir les riches. Les Athéniens étaient même si jaloux de figurer seuls dans les chœurs, qu'une loi formelle en excluait les étrangers, et condamnait à 1000 drachmes d'amende chaque infraction à cette loi. Un riche chorége, nommé Démade, ayant voulu faire paraître cent danseurs étrangers sur le théâtre, apporta la somme nécessaire pour acquitter l'amende, séance tenante (1). L'exclusion s'étendait aux personnes diffamées et aux esclaves, comme nous l'apprend Xénophon. Néanmoins, on lit dans Plutarque que Nicias faisant les frais d'un chœur tragique, un de ses esclaves, jeune homme d'une taille élégante et d'une beauté singulière, traversa la scène habillé en Bacchus, et que les spectateurs, charmés de sa figure, battirent long-temps des mains. Alors Nicias, s'étant levé, dit à l'assemblée qu'il se croirait coupable d'impiété s'il retenait dans la servitude un homme que la voix du peuple venait de consacrer comme un dieu, et sur-le-champ il l'affranchit (2). Mais cette historiette ne contredit pas l'assertion de Xénophon. D'abord il n'est pas dit expressément que l'esclave fît partie du chœur; ensuite il faudrait seulement conclure de ce récit que les pures règles de la choragie commençaient à s'affaiblir; et, en effet, Aristote, dans ses *Problèmes*, parle de la présence exclusive des personnes libres dans les chœurs comme d'un usage tombé en désuétude (3).

Les femmes faisaient-elles partie des chœurs scéniques? Le doute que j'émets ici pourra surprendre. Je n'ignore pas que l'on est à peu près d'accord pour admettre la négative; je sais fort bien que les femmes ne montaient pas sur *la scène* grecque proprement dite, et que leurs rôles, dans les tragédies, les comédies et les drames satiriques, étaient remplis par des hommes; mais étaient-elles également exclues des chœurs, c'est-à-dire, des danses religieuses du thymélé et de l'orchestre? A cet égard je n'ose rien affirmer.

On objecte la semi-réclusion des femmes grecques; mais qu'on y réfléchisse: ces habitudes de modestie et presque de clôture cessaient aussitôt qu'il s'agissait de fêtes religieuses, et particulièrement du culte de Bacchus. Or, les jeux du théâtre étaient essentiellement religieux. On prétend que les femmes ne pouvaient pas même assister comme spectatrices aux représentations scéniques; c'est une opinion contre laquelle je me réserve de présenter plus loin plusieurs observations restrictives. Certes, même en écartant les danses nues des jeunes filles de Laconie, il reste toujours les théories des canéphores aux Panathénées et la part active et gracieuse que prenaient partout les jeunes filles grecques aux chœurs cycliques et dithyrambiques; il reste les hymnes chantés par elles et nommés de leur nom *Parthénies*; il reste ce

(1) Plutarch., *Phoc.*, cap. XXX — (2) Id., *ibid.*, cap. III. — (3) *Probl.*, XIX, § 15.

concours dans lequel de jeunes vierges pouvaient seules disputer le prix de l'ode ou de l'élégie. Quand on songe aux voyages que les femmes d'Athènes faisaient à Éleusis en chars découverts, et, à leur retour, pieds nus, on a quelque peine à croire qu'on les ait exclues des chants et des danses sacrés que leurs frères et leurs maris exécutaient pieusement dans l'hiéron de Bacchus. A ces motifs de doute viennent se joindre quelques passages peu remarqués jusqu'ici, et cependant fort capables, suivant moi, sinon de renverser, du moins d'ébranler fortement l'opinion commune.

Le chœur des initiés chante, dans les *Grenouilles* d'Aristophane, la strophe suivante, qui ne manque pas de grace si le chœur était vraiment composé de femmes, mais qui serait bien disgracieuse s'il était composé d'hommes travestis :

« Iacchus, ami de la danse, viens avec moi! C'est toi qui as ainsi déchiré ce brodequin et ces humbles vêtemens qui prêtent à rire, et dont le modeste négligé nous permet de danser plus librement. Iacchus, ami de la danse, viens avec moi!

« Tout à l'heure mon œil indiscret a aperçu une jeune fille d'une rare beauté. Elle jouait avec ses compagnes, et la déchirure de sa tunique m'a laissé entrevoir sa gorge. Iacchus, ami de la danse, viens avec moi (1)! »

Un autre passage du même poète semble confirmer mon opinion. Dans les *Thesmophories*, Aristophane, indépendamment du chœur de femmes, qui donne son nom à la pièce, en introduit un second : c'est un chœur tragique que le poète Agathon est censé instruire et exercer dans son logis. Or, les premiers mots que le poète adresse à ces choreutes sont ceux-ci : « Jeunes filles, prenez la torche consacrée aux déesses infernales, et mêlez les danses aux cris de joie (2). » Remarquez bien que ce chœur n'est pas encore en scène, et qu'Agathon n'appelle pas ces choreutes *jeunes filles* par la nécessité de la situation; c'est un chœur qui se prépare et s'exerce, une troupe à laquelle le poète est supposé faire répéter son rôle. Il semble donc qu'en les appelant *jeunes filles,* Agathon donne à ses écolières le nom véritable de leur sexe (3).

Le scholiaste d'Aristophane, voulant faire connaître l'arrangement des chœurs comiques, nous apprend que, quand un chœur était composé d'hommes et de femmes, le côté des hommes devait être de treize et celui des femmes seulement de onze; de même, quand un chœur était composé de femmes et d'enfans, il devait y avoir treize femmes et seulement onze enfans. Je pense que cette disposition bizarre venait de ce qu'il y avait pour le chorége plus de difficulté à réunir un chœur de femmes et surtout d'enfans que d'hommes faits. On conçoit effectivement que, malgré tout ce qu'il y avait de religieux dans les fonctions de choreute, les parens éprouvassent pourtant quelque répugnance à abandonner leurs enfans à ces études de chants et de danses faites hors de leurs yeux.

(1) Aristoph., *Ran.*, v. 403-413. — (2) Id., *Thesmoph.*, v. 107, seqq. — (3) Je sais bien qu'on regarde cette apostrophe comme une allusion aux mœurs efféminées d'Agathon; mais n'est-ce pas là une explication un peu recherchée?

J'ajouterai que les besoins de la composition musicale faisaient presque une nécessité du mélange des voix. Les Romains, qui ont tout pris de la Grèce, reconnurent l'utilité des voix de femmes dans les chœurs, comme on peut le voir dans Sénèque (1), et surtout dans le passage suivant de Macrobe : « Un chœur ne se forme-t-il pas de plusieurs voix ? Toutes cependant semblent n'en faire qu'une : au ton aigu se joint le ton grave ; tous deux s'unissent au medium. *La voix des hommes se marie à celle des femmes*, et la flûte forme l'accompagnement ; aucune de ces voix n'est distincte, l'ensemble seul arrive à l'oreille, et de la dissonance naît l'harmonie (2). »

PROGRÈS ET DÉCADENCE DE LA CHORAGIE.

C'est une bien belle page dans les annales de la démocratie d'Athènes que l'histoire de la choragie. Cette institution populaire fut la cause et la garantie de la liberté théâtrale, et créa dans Athènes une chose qui était sans modèle et qui est demeurée sans copie, la grande et vraie comédie politique. Alors les chœurs comiques, avec leurs hardies *parabases* ou allocutions directes au peuple assemblé, furent presque un des pouvoirs de l'état ; alors Platon put définir avec un dédain spirituel la constitution d'Athènes une *théâtrocratie*. Pendant cette merveilleuse période de liberté scénique, qui dura jusqu'à l'archontat d'Euclide, les gouvernemens étrangers, le sénat de Sparte et même le Grand Roi s'enquéraient des productions des Comiques d'Athènes, comme nous nous enquérons des pamphlets de Londres ou des articles de la *Gazette d'Augsbourg ;* alors Platon envoyait à Denys de Syracuse les comédies d'Aristophane, en lui recommandant de les lire avec attention, s'il voulait connaître à fond l'état des partis à Athènes. Cette puissance de la comédie politique, et, par suite, de la choragie athénienne, fut brisée avec le gouvernement populaire par la victoire de Lysandre. Le scholiaste d'Aristophane avance même que, sur la motion de Cinésias, un décret supprima les chœurs comiques ; mais il ne faut entendre cette suppression que de la parabase. Platonius avance, il est vrai, qu'à la représentation de l'*Æolosicon* d'Aristophane et à celle *des Ulysses* de Cratinus il n'y eut pas de chœur ; mais les fragmens qui subsistent de ces deux pièces prouvent que Platonius s'est mépris ou que son texte est fautif. Nous retrouvons la choragie comique en usage pendant toute la durée de la comédie *moyenne*, c'est-à-dire, jusqu'à l'établissement de la domination macédonienne. Lysias nous a conservé, dans un passage que je citerai plus bas textuellement, l'état de ce que coûtait de son temps un chœur comique. Il est aussi plusieurs fois question des chœurs de la comédie dans Eschine et dans quelques autres écrivains de la même époque.

Ce n'est que depuis la bataille de Chéronée et dans la comédie *nouvelle* que les chœurs comiques furent supprimés. Encore, selon moi, cette suppres-

(1) Senec., *Epist.* 84. — (2) Macrob., *Saturn.*, lib. I, procem., pag. 199, ed. Bipont. — Je dois ajouter que nous verrons bientôt les femmes figurer dans les chœurs funèbres.

sion n'a-t-elle pas été imposée par une loi formelle; je crois plutôt qu'elle arriva d'elle-même par l'appauvrissement graduel des citoyens et par le peu d'attrait qu'offraient les chœurs comiques privés de parabases et de toutes railleries malignes :

. . . . . Lex est accepta, chorusque
Turpiter obmutuit, sublato jure nocendi.

Ménandre, suivant Donat, disposa le premier ses fables de manière à pouvoir se passer de chœurs (1). Cependant Alciphron, qui, bien qu'écrivant long-temps après Ménandre, devait chercher à conserver le costume de l'époque, nous montre ce poète exhortant le parasite Philopore à s'engager dans un *chœur* comique (2). Mais Alciphron n'a dû vouloir exprimer, par cette locution reçue, que la *troupe* des acteurs comiques.

Quant aux chœurs tragiques, qu'on n'aurait pu supprimer sans abolir la tragédie même, ils furent conservés; mais ils éprouvèrent de grandes modifications après les malheurs de la guerre du Péloponèse. Alors les fortunes des particuliers furent si tristement réduites, que la choragie commença à devenir une charge trop pesante. Alors on s'habitua à ranger la choragie parmi les accidens funestes qui changent inévitablement la richesse en pauvreté : Antiphane dit dans une de ses comédies intitulée *le Soldat :*

« Vous êtes dans une grande illusion si vous croyez posséder quelque chose d'assuré dans la vie. Un impôt vous enlève toutes vos épargnes, ou bien un procès inopiné les dissipe. Nommé stratége, vous êtes abîmé de dettes; chorége, il ne vous reste que des haillons, pour avoir fourni au chœur des habits couverts d'or. »

Quelques critiques ont avancé, d'après Saumaise, que les choréges subvenaient à la totalité des frais scéniques. C'est une erreur. Les choréges ne se mêlaient en rien de ce qui concernait les acteurs, les décorations ni le local. Les dépenses qui tombaient à leur charge, même réduites à ce qu'exigeaient les chœurs, étaient bien assez considérables. Lysias établit qu'un de ses cliens avait dépensé 5,000 drachmes (3) pour deux chœurs de tragédie, fournis, l'un en son nom, l'autre au nom de son père (4). Le même orateur nous a conservé la note exacte des frais dans lesquels entraînaient les diverses choragies. Ce document est précieux. « Nommé, dit-il (5), chorége pour les tragédies, sous l'archonte Théopompe (6), je tirai 30 mines de ma bourse (7). Trois mois après, je remportai le prix aux Thargélies avec un chœur d'hommes, et il m'en coûta 2,000 drachmes, plus 800 sous l'archonte Glaucippe, pour des pyrrhichistes aux grandes Panathénées; sous le même archonte, aux Dionysies, je remportai le prix avec un chœur d'hommes, dont les frais, avec la consécration du trépied, montèrent à 5,000 drachmes; ajoutez-en 300, sous l'archonte Dioclès, aux petites Panathénées, pour un chœur cyclique. Depuis, pendant sept années, je fus triérarque, ce

(1) Donat., *Prolegom. in Terent.* — (2) Alciphr., lib. III, Ep. 71. — (3) Environ 4,580 fr. de notre monnaie. — (4) Lysias, *Pro Aristoph. bonis*, pag. 642-643. — (5) Id., *Defens. muner.*, pag. 698-700. — (6) La seconde année de la 92e olympiade. — (7) Environ 2,750 fr. de notre monnaie.

qui me coûta six talens. Pendant que je faisais d'aussi lourdes dépenses, et que loin de mon pays je m'exposais tous les jours pour vous à de nouveaux dangers, je n'en suis pas moins entré dans les contributions, une fois pour 30 mines et une autre pour 4,000 drachmes. De retour à Athènes, sous l'archontat d'Alexius, je fus nommé gymnasiarque dans les *Prométhées* et je remportai le prix; je dépensai en cette occasion 12 mines. Plus tard, je fus institué chorége d'un chœur de jeunes gens, ce qui me coûta plus de 15 mines. Sous l'archontat d'Euclide, étant chorége pour Céphisodote dans les comédies, je fus vainqueur, et avec la consécration du costume cette dépense s'éleva à 16 mines (1). Dans les petites Panathénées, je fus chorége de jeunes pyrrhichistes et je déboursai 7 mines. Je remportai le prix dans une lutte de galères auprès du cap Sunium, et les frais me coûtèrent 15 mines. Je ne parlerai pas de la fonction de chef des théores et d'intendant des sacrifices de Minerve, ni d'autres emplois qui me forcèrent à dépenser plus de 30 mines. Sans doute, si j'eusse voulu m'en tenir aux obligations légales, je n'aurais pas dépensé le quart de ces sommes (2). »

Une loi décrétée sur la proposition de Leptine, et contre laquelle parla l'année d'après Démosthène, prouve manifestement que tout le monde, à cette époque, cherchait à s'exempter des charges de la choragie. Cette loi de Leptine avait révoqué les nombreuses exemptions accordées pour des services vrais ou faux rendus à l'état, et elle n'avait excepté de cette suppression de priviléges que les seuls descendans d'Harmodius et d'Aristogiton.

Déjà sous l'archonte Callias, il avait fallu autoriser deux citoyens à se réunir pour faire les frais d'un chœur (3). Plus tard on permit à un seul chorége de représenter à la fois deux tribus : c'est ainsi que nous voyons le chorége de la tribu Erechtéide, pour lequel plaida Antiphon, recevoir en sus, par la voie du sort, la choragie de la tribu Cécropide (4). A la même époque on permit à des étrangers de fournir aux frais des chœurs sous le nom de citoyens qui n'auraient pu que difficilement supporter cette dépense. Plutarque nous apprend que quand ce fut le tour de Platon de défrayer dans sa tribu un chœur de jeunes gens, Dion, qui séjournait alors à Athènes, acquitta cette dépense sous le nom du philosophe (5).

Malgré ces tempéramens, il arrivait quelquefois qu'une tribu ne pouvait trouver de chorége. Quand, dans la 106e olympiade, Démosthène s'offrit

(1) C'est la moitié de ce que coûtait un chœur tragique; mais il faut remarquer que sous l'archontat d'Euclide les chœurs comiques avaient été forts restreints. — (2) En effet, la choragie était une des liturgies, ou charges publiques, que tout riche Athénien était tenu de remplir (Demosth., *in Leptin.*, passim), mais qui ne pouvaient être imposées que de deux années l'une. Id., *ibid.*, pag. 542, B. — Xenoph., *Œconom.*, cap. II, § 6. — (3) Aristot. ap. Schol. Aristoph., in *Ran.*, v. 405. — (4) Antiph., orat. XVI, pag. 142. — Isocrate et Démosthène nous font connaître un singulier usage : lorsqu'un citoyen voulait en forcer un autre qu'il supposait plus riche que lui, à remplir une liturgie ou charge publique onéreuse, ce citoyen pouvait contraindre celui qui prétendait lui imposer cette charge à changer avec lui d'héritage. Isocrat., *De permutatione*, passim, et *De pace*, pag. 183, A. — Demosth., *Philipp.*, I, pag. 52, D; id., *in Phœn.*, pag. 1025, A et passim. — (5) Plutarch., *Dion*, cap. XVII.

à la tribu Pandionide, il y avait deux ans que cette tribu n'avait pu être représentée dans les concours annuels. Le mal s'aggrava sous la période macédonienne. A partir des successeurs d'Alexandre, la choragie cessa d'être une institution fixe et régulière. Elle reparut seulement dans les rares intervalles où d'heureuses circonstances permirent à Athènes de ressaisir l'ombre de ses anciennes lois. La plupart du temps ce n'était plus les particuliers, mais l'état qui faisait les frais des chœurs, comme il faisait, depuis Eschyle, les dépenses relatives aux acteurs et à la mise en scène. Dans deux inscriptions trouvées à Athènes, et qui se rapportent à la 129e olympiade, nous voyons le peuple (ὁ Δῆμος) remplir, par une fiction singulière, les fonctions de chorége et remporter le prix en cette qualité (1). Il serait curieux de savoir qui le Δῆμος avait alors pour concurrent. On voit avec quelque surprise la choragie citée encore comme existante sous la domination romaine. Démétrius de Byzance, qui paraît avoir vécu du temps de Caton d'Utique, et Plutarque, un siècle après, parlent de la choragie; mais il est probable que ces deux auteurs, surtout le dernier, désignent sous l'ancien nom de chorége le nouveau magistrat chargé de donner les jeux publics suivant l'usage romain.

A mesure que l'institution de la choragie perdit de sa force, et surtout à mesure que le sentiment religieux s'affaiblit à Athènes, la passion que les citoyens avaient eue pour figurer dans les chœurs se refroidit. Nous voyons, dans un discours d'Eschine et dans un plaidoyer d'Antiphon, qu'il fallut donner dès-lors aux choréges appauvris le droit de choisir dans leur tribu le nombre d'hommes et d'enfans qui leur était nécessaire. Le chorége pouvait même exiger des parens des gages qui lui répondissent de l'exactitude de leurs enfans.

« Je formai, dit le chorége pour lequel plaide Antiphon, la meilleure troupe qu'il fût possible, sans faire de peine à personne, sans enlever aucun gage de force, sans me faire haïr; tout se passa de la manière la plus satisfaisante pour les deux partis. J'engageais les citoyens par la voie de la douceur à m'envoyer leurs enfans, et ils me les confiaient d'eux-mêmes sans que je fusse obligé de leur faire de sommations. » On voit qu'au besoin le client d'Antiphon aurait pu employer la contrainte.

Une inscription curieuse nous apprend qu'au temps d'Auguste les magistrats chargés de la formation des chœurs à Stratonice, en Carie, étaient autorisés par la loi à exercer une espèce de conscription, et, en quelque sorte de presse, sur les enfans inscrits à cette intention dans les registres publics (2).

La pénurie des choréges ruinés par la guerre, réagit tristement sur la

(1) Bœckh, *Inscript.* 225 et 226, tom. I, pag. 348, 349. — (2) Edm. Chishull, *Antiquitates asiatic.*, pag. 155, seqq. — Il s'agit dans cette inscription de chœurs cycliques et non de chœurs scéniques. Ceux-ci n'étaient pas en usage dans toute la Grèce. On sait que les Spartiates, loin d'admettre chez eux la choragie scénique, plaisantaient souvent, au contraire, sur les folles dépenses où la mise en scène des ouvrages dramatiques entraînait les Athéniens. Voy. Plutarch, *Sympos.*, lib. VII, quæst. 7, et *De glor. Athen.*, pag. 348, F.

composition des chœurs tragiques. On imagina, pour diminuer les frais que demandait l'instruction des choreutes, de placer, à la dernière rangée, de simples figurans qui remuaient les lèvres sans chanter. Cette tricherie a été signalée par Ménandre. « Dans les chœurs, dit-il, tous ne chantent pas; mais il y a deux ou trois personnages qui restent muets, et qui sont là seulement pour faire nombre (1). » C'est à ces figurans, bouches muettes, mais non pas inactives, qu'Horace fait allusion, quand il dit :

Nos numerus sumus et fruges consumere nati.

Je ne pense pas, avec Bœttiger, que l'altération des chœurs soit allée plus loin, et qu'on ait fini par introduire des mannequins au dernier rang (2). Ce mélange, comme le remarque M. Bœckh (3), eût singulièrement gêné les évolutions des choreutes; et cette supposition, d'ailleurs, contredit une autre conjecture plus heureuse de Bœttiger lui-même. En effet, il suppose (4) que, sous les successeurs d'Alexandre, il n'y avait dans les chœurs tragiques que des acteurs muets, sauf le coryphée qui chantait seul les paroles (*cantabat*), tandis que la troupe faisait des gestes analognes au chant (*saltabat*). Bœttiger rapporte à cette étrange répartition des rôles l'origine de la séparation non moins étrange des paroles et des gestes, que Livius Andronicus introduisit sur la scène romaine.

Mais indépendamment du grand théâtre religieux et national, où les citoyens prenaient part, soit comme ordonnateurs ou acteurs, soit comme assistans, il y eut en Grèce d'autres spectacles où le peuple ne se montrait que comme spectateur et n'apportait que son goût pour la dissipation et le plaisir. En effet, les représentations solennelles étaient trop dispendieuses, et, par cela même, trop rares, pour satisfaire à elles seules la passion que les Grecs avaient pour les distractions scéniques. De plus, tous ceux qui n'étaient pas de condition libre étaient exclus des grandes solennités théâtrales. Enfin, toutes les villes ne pouvaient pas avoir un grand théâtre et subvenir aux dépenses qu'exigeaient les représentations comiques et tragiques. Il fallut donc pour les besoins de tous les jours, de toutes les conditions et de tous les lieux, qu'il y eût des comédiens d'un ordre inférieur, chargés de procurer continuellement et à peu de frais les émotions du drame à toutes les classes d'habitans.

SPECTACLES SECONDAIRES. — CHANTEURS ET DANSEURS AMBULANS.

L'étude de l'antiquité nous prouve qu'il existait un nombre très considérable d'artistes de second ordre qui donnaient au peuple, dans les rues et sur les places, des divertissemens de toute espèce. Il y avait, d'abord, des musiciens ambulans, successeurs des anciens Homérides, qui parcouraient les

(1) Menandr., *Fragm.*, pag. 61, ed. Meinek. — (2) Bœttig., *Furien-Maske*, num. X. — (3) Bœckh., *De Græc. tragœd. princip.*, pag. 92, seqq. — (4) Bœttig., *De quatuor rei scen. ætat.*, pag. 12-16.

villes en chantant des fragmens d'odes ou d'épopées. Ces musiciens de carrefours, aulètes ou citharèdes, étaient nombreux encore du temps de Lucien (1).

La danse n'était pas plus rare que la musique dans les rues d'Athènes. Aristophane introduit dans une de ses pièces une petite danseuse publique, assez semblable aux almées qu'on voit aujourd'hui au Caire montrer leur souplesse près de la mosquée d'Hassan Le poète nous la représente dansant dans les rues d'Athènes sous la conduite d'une vieille, ou plutôt d'Euripide travesti en vieille (2), et accompagnée d'un joueur de flûte qui exécutait des airs persiques (3); car on ne permettait que des saltations étrangères à ces danseuses serviles, et on ne leur prostituait pas les mélodies nationales, réservées aux chœurs de femmes libres et de citoyens. Un archer scythe, témoin des sauts et des pirouettes de la gentille Élaphion, s'écrie dans son grossier enthousiasme : « Comme elle est légère, la petite! on dirait une puce sur une toison (4). »

L'imitation des animaux, qui précéda le drame satirique et la comédie, subsista dans certaines danses et continua de se montrer dans plusieurs jeux. Il y avait sur les places publiques de la Grèce des ventriloques, comme Parmenon, qui imitait le grognement du pourceau. D'autres contrefaisaient le gloussement de la poule ou le cri de la corneille. Théodore imitait le bruit des grandes roues hydrauliques (5). Et non-seulement on simulait la voix et les allures des bêtes; mais on donnait les animaux eux-mêmes en spectacle. Pindare emploie ce dicton proverbial : « Aux yeux des enfans, le singe qu'on montre est toujours un beau singe. »

COMBATS DE CAILLES ET DE COQS (6).

Les combats de cailles et de coqs étaient en Grèce l'amusement favori de toutes les classes. Il est déjà fait allusion à ces combats dans Pindare. Ces jeux, qui n'étaient d'abord qu'un passe-temps aristocratique et privé, finirent par devenir un spectacle public. Voici, au dire d'Élien, à quelle occasion : Thémistocle, marchant à la rencontre des Perses, vit un détachement

(1) Lucian., *De saltat.*, cap. II. — (2) Aristoph., *Thesmoph.*, v. 1172, seqq — Les almées sont encore aujourd'hui conduites dans les cafés du Caire, d'Alexandrie, etc., ainsi que dans les maisons des particuliers, par des vieilles qui se font passer pour leurs mères Voyez *Correspond. d'Orient*, tom. V, pag. 256, 257. — (3) C'était l'*Oclasma* que décrit Xénophon, *Anab.*, lib. VI, cap. I, § 5. — (4) Aristoph., *ibid.*, v. 1180. — (5) Plutarch., *Sympos.*, lib. V, quæst. I, pag. 674, B, et *De audiend. poet.*, pag. 18, C. — Dans quelques universités suédoises on pratiquait encore, au XVIIIe siècle, quelque chose d'analogue pour la réception des étudians. Le candidat, le visage noirci, était obligé de mettre en travers dans sa bouche des morceaux de bois ou des dents de sanglier, et de répondre aux questions qui lui étaient adressées, ce qui le forçait de faire entendre un grognement semblable à celui du cochon. Voyez un curieux opuscule de M. J. Rydquist, conservateur de la bibliothèque royale de Stockholm, sur *les plus anciens drames du Nord*. Upsal, 1836, in-8o. — (6) Nous trouverons les combats de coqs chez presque tous les peuples, les Romains, les Indiens, les Celtes, les Anglais, les Mariannais, les Chinois, etc. Voyez les Mémoires de la Société des Antiq. de France, tom. IX, pag. 194-198.

de ses troupes arrêté à voir combattre des coqs. Il l'exhorta à déployer contre l'ennemi autant de bravoure que ces volatiles. Après la victoire, on décréta la célébration annuelle d'un combat de coqs (1), auquel assistaient les jeunes gens. La scène préparée pour les combattans était un échafaud carré (πῆγμα τετράγωνον), que l'on élevait au milieu du théâtre (1). Les Grecs soumettaient les coqs au même régime que leurs athlètes : on les nourrissait d'ail pour augmenter leur ardeur ; on leur donnait des maîtres qui les dressaient à combattre ; enfin, pour rendre les coups qu'ils se portaient plus meurtriers, on armait leurs ergots de longs éperons d'airain (3). A Pergame on exerçait aussi les coqs à combattre en public, et cet usage existait encore du temps de Pline, qui compare ces combats à ceux des gladiateurs.

Les coqs de Tanagra en Béotie, et après eux ceux de Mélos et de Chalcis, étaient les plus estimés. Un grand nombre de monumens et surtout de pierres gravées reproduisent des scènes relatives à ces combats. Tantôt c'est le génie ailé de la palestre ou du cirque qui tient dans ses bras un coq vaincu, qu'il protége contre son fier antagoniste ; tantôt ce sont deux génies ailés, l'un joyeux de la victoire, l'autre triste de la défaite de son coq. Nous savons, d'ailleurs, que le coq vaincu était réputé l'esclave du vainqueur et passait en la possession du maître de l'oiseau victorieux. On lit dans Aristophane : « Je suis un oiseau esclave. — Est-ce que tu as été vaincu par un coq ? » Et dans les *Dioscures* de Théocrite : « Je t'appartiendrai si je suis vaincu ; tu m'appartiendras si je triomphe. — Ce sont là les conditions des combats que se livrent les oiseaux à la crête empourprée. » On peut voir sur un camée antique un génie agonothète qui décerne des palmes et des couronnes à des coqs vainqueurs (4). Ces divers monumens prouvent que les combats de coqs étaient une sorte de parodie gracieuse des luttes athlétiques, et, envisagé de ce point de vue, ce divertissement avait quelque chose de véritablement dramatique.

LES PAONS.

Les Athéniens eurent encore un spectacle où les oiseaux jouaient un rôle, celui des paons. A chaque néoménie, ou fête de la nouvelle lune, on montrait au peuple et aux étrangers, qui affluaient alors à Athènes, un certain nombre de paons qu'on entretenait pour les plaisirs publics. Ce spectacle ne put avoir quelque attrait que tant que ces oiseaux asiatiques furent rares en Grèce : Antiphane dit, dans une de ses pièces, que les paons étaient devenus de son temps plus communs que les cailles. Je croirais volontiers que l'éclat du plumage et la fierté du port de ce volatile étaient pour les Athéniens une sorte d'emblème de l'orgueil persique. Aristophane se moque de la monotonie de ce spectacle, qui, tout peu spirituel qu'il fût, lui faisait peut-être une concurrence dangereuse (5).

(1) Ælian., *Var. Hist.*, lib. II, cap. XXVIII. — (2) Suid., *voc.* Τήλια. — (3) Schol. in Aristoph. *Ach.*, v. 165 ; *Equit.*, v. 492 ; *Av.*, v. 770. — (4) Tassie, nos 6952, 57, 59. — (5) Athen., lib. IX, pag. 397, C, D. — Aristoph., *Ach.*, v. 65.

CHARLATANS. — JOUEURS DE GOBELETS. — DANSEURS DE CORDE.

Il y avait encore dans les carrefours de la Grèce, du temps d'Aristophane, d'Isocrate et de Théophraste, des charlatans, des devins, des diseurs de bonne aventure, des faiseurs de tours de toute espèce. Xénophon et son disciple Cratisthène de Phlionte, savaient préparer un feu qui s'allumait de lui-même. Diopithe de Locres alla un jour à Thèbes ayant, au lieu de ceinture, des vessies pleines de vin et de lait, qu'il faisait jaillir de manière à faire croire qu'il tirait ces fluides de sa bouche (1). L'ancienne sphéristique (2) perfectionnée produisit les joueurs de gobelets et les escamoteurs : « Les épées lacédémoniennes sont si courtes, disait l'Athénien Démade, que nos joueurs de gobelets pourraient aisément les escamoter (3). » On cite, parmi les plus célèbres prestigiateurs, Théodore et Euryclide. Les Istiéens ou Orites dressèrent dans leur théâtre, en l'honneur du premier, une statue d'airain tenant une petite boule. Les Athéniens ne rougirent pas d'élever au second, dans le théâtre de Bacchus, une statue non loin de celle d'Eschyle (4).

Cette inconvenance prouve, ce que nous savions d'ailleurs, que parfois les bateleurs donnaient leurs représentations sur les grands théâtres où accouraient les marchands étrangers, les nouveaux domiciliés ou métèques et les esclaves, tous gens qui n'entraient pas au théâtre les jours de représentations solennelles. A cette foule se joignaient les citoyens désœuvrés qui devaient ces jours-là payer leur place. « Vous le verrez, dit Théophraste, dans le portrait de l'impudent, parmi les farceurs qui amusent le peuple par leurs tours d'adresse, recueillir la recette à la porte et se disputer avec ceux qui prétendent entrer sans payer. »

Le simple saut de l'outre, fut aussi admis sur le théâtre, suivant le scholiaste d'Aristophane (5). Alors l'outre était remplie d'air et non plus de vin (6). De ce jeu d'équilibre sortirent peu à peu les danseurs de corde, appelés plus tard schœnobates (7), acrobates (8), névrobates et pétauristes (9).

MARIONNETTES.

Il n'y a pas jusqu'aux marionnettes qui n'aient été admises sur les théâtres grecs. Athénée reproche aux Athéniens de n'avoir pas rougi de prostituer aux marionnettes d'un certain Pothein la scène où naguère les acteurs d'Euripide avaient déployé leur enthousiasme tragique (10). Eh quoi ! dira-t-on, les Grecs ont donc connu les marionnettes? Oui, certes, et ils les avaient reçues des Égyptiens. Et puisque j'ai touché ce sujet assez peu grave, je ferai remarquer

(1) Athen., lib. I, pag. 19 et 20. — (2) Voyez un Mémoire de Burette sur la *Sphéristique*, Acad. des Inscript., tom. I, pag. 143 et suiv. — (3) Plutarch., *Apophthegm. lacon.*, pag. 216, C. — (4) Athen., *ibid.* — (5) Schol. in Aristoph., *Plut.*, v. 1130. — (6) Poll., lib. IX, cap VII, § 121. — (7) La *schœnobatie* est recommandée comme exercice hygiénique dans Hippocrate. *De victus rat.*, lib. III, pag. 266, 35. — (8) On ne trouve pas dans les écrivains anciens le mot *acrobate*, mais seulement le verbe ἀκροβατέω. Voy. Lucian., *Icaromen.*, cap. 10. — (9) Vopisc., *Carin.*, cap. XIX. — (10) Athen., lib. I, pag. 19, E. — Eustath., pag. [illegible].

que le spectacle des marionnettes, comme tous les spectacles du monde, a eu une origine hiératique. La plus ancienne mention qui soit faite des statuettes à ressorts se trouve dans le père de l'histoire. En décrivant le culte de Bacchus en Égypte, Hérodote raconte que les femmes portaient en procession, dans les campagnes, des statues de ce dieu, hautes d'environ une coudée, et dont le phallus gigantesque était mu par des ficelles (1). Les Grecs imitèrent cette pieuse et singulière mécanique (2). C'est même une question de savoir si les premières statues grecques, celles qu'on nomma dédaliennes ne furent pas mobiles (3). L'art chrétien a fait aussi usage de la statuaire à ressorts pour augmenter l'effet des grands spectacles ecclésiastiques. Un pélerin raconte avoir vu, dans l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, un grand crucifix à jointures flexibles qui servait dans les cérémonies de la semaine-sainte et du Tombeau. Le nom même de *marionnette,* diminutif de *Marion*, petite Marie, vient d'une célèbre procession en usage à Venise, et dans laquelle on finit par substituer des poupées de bois aux nobles Vénitiennes qui d'abord faisaient, sous le nom de *Maries*, l'ornement de cette antique solennité.

« Sur quoi comptes-tu le plus? demande Socrate au bateleur Philippe. Sur les sots, répond Philippe, car ce sont eux qui me nourrissent en venant en foule voir danser mes pantins (4). » Platon compare nos passions aux fils qui font mouvoir les marionnettes (5). Aristote, ou l'auteur ancien qui a écrit le traité *De mundo*, donne une idée très avantageuse du degré de perfection qu'avaient atteint dans l'antiquité les poupées à ressorts. « Quand, dit-il, ceux qui font agir et mouvoir de petites figures, tirent le fil attaché à un de leurs membres, ce membre obéit aussitôt... On voit leur cou fléchir, leur tête se pencher; leurs yeux, leurs mains, tous leurs membres semblent ceux d'une personne vivante. Ces divers mouvemens s'exécutent avec grace et précision (6). » On ne pourrait rien dire de plus en parlant des *Fantoccini* de Rome ou de Florence.

BOUFFONS. — PLANES. — ARTISANS DIONYSIAQUES.

Enfin il y avait les acteurs ambulans, des bouffons, des farceurs, des mimes, qui jouaient pour le peuple dans les rues ou sur l'orchestre des théâtres,

(1) Herodot., lib. II, cap. CVII. — Plusieurs voyageurs modernes ont signalé en Afrique des pratiques religieuses à peu près semblables; Grandpré, entre autres, raconte, dans son *Voyage en Afrique* (tom. I, pag. 118) qu'étant au Congo en 1787, il fut témoin d'une fête où des hommes masqués portaient processionnellement un phallus énorme qu'ils agitaient au moyen d'un ressort. — (2) Lucian., *De Deâ Syria*, cap. 16. — (3) Il est très vraisemblable que la prétendue mobilité des statues dédaliennes n'est qu'une métaphore admirative; cependant plusieurs passages qui les concernent peuvent faire croire à une mobilité réelle. Je lis, par exemple, dans Platon : « N'as-tu pas fait attention aux statues de Dédale? — A quel propos me dis-tu cela? — Parce que ces statues, si elles n'ont pas un ressort qui les arrête, s'échappent et s'enfuient, au lieu que celles qui sont arrêtées demeurent en place. » Plat., *Menon.*, pag. 971, D, E. — Cf. *Euthyphr.*, pag. 11, C, D. — Callistr., *Ecphrasis*] *seu statuæ*, § VIII, ap. Philostr., pag. 899. — (4) Xenoph, *Sympos.*, cap. IV, § 55. — (5) Plat., *De leg.*, lib. I, pag. 644, E. — (6) Aristot., *De mundo*, cap. VI, tom I, pag 376. — Il est curieux de rapprocher de ce passage la traduction qu'en a faite Apulée. *De Mundo*, tom. II, pag. 351, ed. Oudend.

c'est-à-dire, sur la partie située au-dessous du proscenium et la plus voisine des spectateurs. Ceux qu'on voyait dans les rues et les carrefours étaient plus particulièrement les *Planes*, espèce de mystificateurs publics dont les poètes comiques, entre autre Denys de Sinope, Nicostrate et Théognète, nous ont conservé quelques traits (1). Il y avait aussi les Γελωτοποιοὶ qui passaient souvent de la place publique dans les festins (2). Ces bouffons pullulèrent tellement à Athènes, qu'ils y formaient, du temps de Philippe de Macédoine, une sorte de corporation qui se réunissait dans le Diomée, ou temple d'Hercule. On les nommait *les soixante* à cause de leur nombre. Nous savons les noms de quelques-uns. Les bons mots de ces farceurs avaient acquis une assez grande célébrité pour que Philippe leur envoyât un talent, avec prière de lui faire passer par écrit toutes les plaisanteries de leur assemblée (3).

L'existence à Athènes d'une confrérie bouffonne n'a rien qui doive nous surprendre. Tout en Grèce était alors associations et confréries; les chœurs religieux, les sacrifices publics, les théories, les initiations aux mystères, les représentations dionysiaques, donnaient lieu à des confréries, θίασοι (4). Il y avait jusqu'à des compagnons ou confrères en fait de musique (5), comme nous en verrons au moyen-âge.

La grande compagnie des comédiens avait Bacchus pour patron. Tous les membres indistinctement portaient le nom d'*artisans dionysiaques*, ce qui n'empêchait pas cette corporation nombreuse et fort mêlée de se sous-diviser en plusieurs sociétés distinctes. Quelques-unes de ces compagnies de comédiens étaient fort honorées. Ceux, entre autres, qui coopéraient aux représentations solennelles et qui participaient aux concours tragiques, comiques ou satiriques, jouissaient de la haute considération attachée à ces importantes fonctions religieuses et nationales. Aussi verrons-nous à Athènes les acteurs de tragédie et de comédie souvent chargés d'ambassades (6). Il n'en fut pas de même des comédiens du second ordre, c'est-à-dire, de ceux qui jouaient chez les particuliers et dans les carrefours, ni même des acteurs qui représentaient sur les théâtres publics, hors des jours solennels, sans l'assistance des chœurs nationaux et sans espoir d'être couronnés. Cette classe subalterne d'artisans dionysiaques reçut la dénomination commune de mimes. Ces acteurs populaires, précurseurs de Thespis, ont devancé le grand théâtre national et lui ont survécu.

MIMES.

Le nom de mime n'est pas, à beaucoup près, aussi ancien que la classe d'artistes à laquelle il s'applique. En effet, cette expression n'apparaît guère en Grèce avant l'archontat d'Euclide. Ce mot, d'ailleurs, eut dans la langue

(1) Athen., lib. XIV, pag. 615, E, seqq. — Par une étymologie forcée, on a mal à propos rapproché les *planes* de la *planipedia* romaine — (2) Xenoph., *Sympos.*, cap. I, § 12, et cap. IV, § 50. — (3) Athen., lib. XIV, pag. 614, D, seqq. — (4) Aristoph., *Thesmoph.*, v. 40. — Poll., lib. VI, cap. 7 et 8. — Athen., lib. IX, pag. 362, E. — Harpocr. et Hesych., *voc.* Θίασος. — (5) Μουσικῆς θιασῶται, Plutarch., *De musicâ*, pag. 1131. E. — (6) Demosth., *De fals. legat.*, pag. 295, D, E, et *passim*. — Æschin., *De fals. legat.*, pag. 397, E, et *passim*.

grecque, et conserva dans la langue latine, une double acception. Il signifiait tout à la fois une sorte de petites pièces amusantes et les acteurs qui prêtaient leurs talens à la représentation de cette classe d'ouvrages. Comme genre littéraire, la grande famille des mimes n'offre ni l'élévation poétique, ni la régularité de formes, ni la pureté d'origine des trois genres de drames classiques. Cette souche bâtarde se divise en un nombre infini de rameaux divers et ne présente pas, comme la tragédie, la comédie et le drame satyrique, une continuité de productions issues d'un même système. C'est dans ce genre de créations capricieuses, toutes livrées à la fantaisie individuelle, qu'éclata surtout la mobile indépendance du génie grec.

Quant aux acteurs mimes, c'est-à-dire, aux comédiens placés en dehors des concours scéniques, ils offrent une extrême variété de types et reçurent beaucoup de noms divers. Je dois rechercher curieusement l'histoire et la filiation de ces acteurs populaires; car, comme ils ont survécu au grand théâtre religieux et national, eux et leurs farces ont influé, plus directement que les anciens chefs-d'œuvre de la scène grecque et romaine, sur les origines et la naissance du théâtre moderne.

Je distingue deux classes d'acteurs mimes : 1° ceux qui jouaient des parades improvisées; 2° ceux qui représentaient des pièces écrites

MIMES IMPROVISATEURS.

Les premiers mimes, ou plutôt les premiers comédiens populaires, furent partout improvisateurs. N'était-ce pas un mime, sauf le nom inusité alors, que ce *premier venu* qui, selon Pollux, improvisait du haut d'une table un épisode plaisant ou héroïque, au milieu du chœur dionysiaque (1)? Partout le nom que reçurent ces premiers acteurs atteste des habitudes d'improvisation. Suivant Samus de Délos, il y en eut qui s'appelaient αὐτοκάβδαλοι; les Thébains les nommaient ἐθελονταί; ailleurs ils portaient le nom de *sophistes*, ou de παραδοξολόγοι (2). Les contrées mêmes qui repoussèrent les concours scéniques reçurent ces baladins. Sparte, entre autres, qui, par amour pour ses anciens airs nationaux (3), ne permit pas aux chœurs cycliques et dithyrambiques de se transformer comme ailleurs en tragédies et en comédies (4), Sparte qui railla et repoussa constamment les folles dépenses de la choragie athénienne, Sparte, l'ennemie des vaines paroles, admit néanmoins ces divertissemens modestes et ces petits drames d'un appareil fort simple et conforme à son génie. Les Lacédémoniens appelèrent *dicélistes* ces comédiens, probablement de condition servile et fort peu

(1) Poll., lib. IV, cap. XIX, § 123. — (2) Les Παραδοξολογοῦντες étaient plus particulièrement peut-être ce que nous appelons charlatans. Voyez Diod., lib. III, § 35, pag. 201. — (3) Athen., lib. XIV, pag. 632, F. — Pratinas a dit : « Le Lacon est une cigale née pour les chœurs. » Athen., *ibid.*, pag 633, A — (4) Plutarch., *Instit. Lacon.*, pag 239, B — Les vastes théâtres dont les ruines subsistent encore dans le Péloponèse prouvent que les Spartiates ont connu les grandes représentations scéniques, au moins sous la domination romaine.

estimés (1). Sosibius, qui vivait sous Ptolémée Philadelphe, nous a fait connaître les sujets ordinaires des anciennes farces doriques : « C'était, dit-il, un homme qui volait des fruits, ou un médecin étranger qui parlait un jargon ridicule (2). » Cette indication nous fait voir depuis combien de siècles les médecins ont le privilége d'exercer la verve des poètes comiques.

MIMES ÉCRITS. — DIVERSES ESPÈCES DE MIMES.

Outre les mimes improvisés, il y eut en Grèce des mimes écrits, et de bien des sortes. Le plus ordinairement ces petites pièces étaient en vers, et chantées avec un accompagnement de flûtes, ce qui fit créer le mot *mimaules*. Comme l'iambe est de tous les vers le plus propre à la conversation, ces poèmes furent très souvent composés dans ce mètre, et nommés *iambes* ou *mimiambes,* ainsi que leurs auteurs. Mais la dénomination la plus générale, et qui prévalut, fut celle de *mimes*, pour les pièces et pour les acteurs, et celle de *mimographes,* pour les auteurs.

Indépendamment de ce nom générique, commun à tous les comédiens populaires, la plupart reçurent, selon les lieux et les temps, d'autres dénominations fondées, soit sur la forme et la nature des pièces qu'ils représentaient, soit sur le costume qu'ils adoptaient, et qui, pour quelques-uns, était fixe et invariable, comme l'est aujourd'hui celui des personnages de la comédie italienne.

Si l'on classe les mimes grecs d'après la nature des pièces qu'ils jouaient, on trouve les éthologues, les biologues, les cinédologues, les phlyaques, les acteurs d'hilarotragédies, de comédo-tragédies, etc.

Les éthologues, qui furent célèbres surtout à Alexandrie et dans la Grande Grèce, se vouaient, comme leur nom l'indique, à la peinture des mœurs, mais des mœurs les plus basses et les plus corrompues (3). Les biologues avaient aussi la prétention de peindre la vie humaine (4). Quelques critiques ont pensé qu'ils avaient reconquis les libertés de la comédie ancienne, et qu'ils traçaient surtout des portraits individuels. Les cinédologues, appelés aussi simodes et lysiodes, à cause de Simus de Magnésie et de Lysis, fondateurs de ce genre de pièces, se complaisaient, comme les phlyaques, dans des plaisanteries et des gestes de la plus révoltante obscénité. Dans la 96e olympiade, Alcée de Mitylène composa un drame d'un genre nouveau, une comédo-tragédie. Il fut suivi dans cette voie par Anaxandride de Rhodes, Colophonius et quelques autres. Plus tard, Rhinthon de Syracuse, établi à Ta-

(1) Athen., lib. XIV, pag. 621, D, E. — Agésilas fit l'application injurieuse du nom de *dicéliste* à un tragédien qu'il voulait mortifier Voy. Plutarch., *Agesil.*, cap. XXI, et *Apophth. Lacon.*, pag. 212, F. — (2) Athen., *ibid.* — (3) Ces mimes passèrent de la Grande Grèce à Rome. Cicéron blâme sévèrement leur licence. Voyez *De orat.*, lib. II, cap. LIX et LX. — (4) Jacobs, in *Analecten von Wolf*, tom. I, pag. 105, seq. — Coray, Plutarch., tom. IV, pag. 351. — Il existe à l'Escurial, dans un manuscrit de Choricius sophista, de Gaza, un discours, περὶ τῶν μίμων ; titre qui est développé comme il suit *in interiore libri* : ὁ λόγος περὶ τῶν ἐν Διονύσου τὸν βίον εἰκονιζόντων, id est : Oratio de iis qui in Bacchi (theatro) mores assimilant · Yriarte, tom. I, pag. 404.

rente, composa, vers la 120e olympiade, des hilarotragédies, parmi lesquelles on cite un *Amphitryon*, qui peut-être fut un des modèles de la comédo-tragédie de Plaute (1). Plusieurs savans modernes, Casaubon (2), Saumaise (3), Ziegler (4), ont pensé que les hilarodes dont parle Athénée (5), tiraient leur nom des hilarotragédies; mais Hermann (6) soutient, au contraire, que les hilarodes, qui portaient des habits blancs, une couronne d'or, des sandales, et dont les chants étaient accompagnés d'un instrument à cordes, descendaient en ligne directe des rhapsodes, et n'avaient aucun rapport avec les hilarotragédies de Rhinthon et de ses imitateurs.

Si, au contraire, nous classons les acteurs mimes d'après les noms qu'ils reçurent de leur costume, nous trouverons les ithyphalles, les phallophores, les magodes, etc., dénominations qui n'étaient qu'une nouvelle manière de désigner en certains pays des mimes connus ailleurs sous d'autres noms. Ainsi les magodes, les ithyphalles et les phallophores rentraient incontestablement dans la classe des cinédologues. Les Sicyoniens, chez qui les chœurs phalliques et les *épisodes* sont aussi anciens et peut-être plus anciens qu'à Athènes, conservèrent aux chanteurs phalliques leur ancien nom de phallophores, pleinement justifié par leur costume, comme le prouvent tous les monumens. Le phallophore sicyonien, véritable type du mime primitif, ne portait pas de masque; il avait seulement le visage barbouillé de suie, ou couvert d'écorces de papyrus (7). Ce comédien de Sicyone, que nous verrons se transformer en *Planipes* à Rome et en Arlequin à Bergame, se ceignait d'un plastron fait d'un tissu de serpolet, surmonté de feuilles d'acanthe : de plus, il se coiffait d'une couronne de lierre et de violettes, et se revêtait d'une caunace. Les phallaphores s'avançaient en mesure, les uns par les portes latérales (πάροδοι), les autres par la porte du milieu; leur début était invariablement :

« Bacchus ! Bacchus ! Bacchus ! c'est à toi, Bacchus, que nous consacrons ces airs. Nous ornerons leur simple rhythme par des chants variés, qui ne sont pas faits pour des vierges (8). Nous n'employons pas de vieilles chansons; l'hymne que nous t'adressons n'a jamais été chanté. »

Après ce prologue, le phallophore s'avançait d'un pas rapide. Il avait le privilége de persifler qui bon lui semblait, mais en s'arrêtant à une place. On voit que ce mime sicyonien, comme son successeur romain et bergamesque, entremêlait son jeu de sarcasmes improvisés et de plaisanteries préparées à l'avance.

Ithyphalle (*penis arrectus*) était le nom que reçurent des mimes à peu près de la même espèce que ceux dont nous venons de parler, et plus particulièrement en vogue dans la Grande Grèce. Les ithyphalles différaient des

(1) Athen., lib. III, pag. 111, C. — Epicharme et Euripide ont traité aussi le sujet d'Amphitryon; il y eut de plus *Les deux Amphitryons* d'Archippus. — (2) Casaub., in Athen., pag. 167. — (3) Salmas., *Plinian. exercit.*, pag. 79, ed. Traiect. — (4) Ziegler, *De mimis Roman.*, pag. 39. — (5) Athen., lib. XIV, pag. 620, D. — (6) Herm., *De dramat. Græc. comico-sat.* (opuscula, tom. I, pag. 43, seqq.) — (7) Athen., *ibid.*, pag. 623, C, D. — Suid., *voc.* Σῆμος. — (8) Cela semble prouver que chez les Sicyoniens les jeunes filles n'étaient pas admises au spectacle des mimes.

phallophores en ce qu'ils portaient un masque représentant, pour l'ordinaire, un homme aviné (1). Leurs manches, de couleur violette, couvraient presque leurs mains; leur tête était ceinte d'une couronne; ils étaient vêtus d'une tunique bigarrée, moitié blanche; de plus, ils s'enveloppaient d'une longue *tarentine* qui leur descendait sur les talons. Comme le phallophore, l'ithyphalle jouait dans les grands théâtres, mais seulement sur l'orchestre. Il entrait par la grande porte, s'avançait en silence jusqu'au milieu de l'orchestre, puis il se retournait vers la scène et disait : « Rangez-vous, faites place au dieu, car le dieu se tient droit, et entend passer et repasser par le milieu (2). »

Athénée, qui nous a conservé ces détails, nous apprend que les pièces jouées par cette classe de mimes s'appelaient, comme eux, *ithyphalles*. Les magodes, ainsi que leur nom l'indique, étaient des comédiens d'origine persique et qui différaient peu des lysiodes. Ces mimes prenaient les sujets de leurs pièces dans les comédies, et les représentaient ensuite à leur manière et avec un appareil qui leur était particulier. Ils faisaient grand usage du merveilleux et de la *magie*, c'est-à-dire, probablement, de tours d'adresse (3). L'acteur magode se faisait accompagner de tambours et de cymbales. Son chant était efféminé, et il ne gardait aucun respect pour la décence. Il jouait souvent sous des habits de femme; mais ses personnages favoris étaient ceux d'entremetteur, de croupier, d'ivrogne; il faisait aussi fréquemment le rôle d'un libertin en partie de débauche avec sa maîtresse.

PARODISTES.

Il faut ranger encore dans la classe des mimes les auteurs et les acteurs de parodies. Il y eut, en Grèce, des parodistes de toutes sortes. Aristoxène nous apprend qu'Eudicus se rendit célèbre par son adresse à contrefaire les lutteurs et les pugiles. Straton de Tarente parodiait les poètes dithyrambiques et OEnonas les citharèdes. « C'est lui, dit le même écrivain, qui a représenté Polyphème gazouillant d'une voix sifflante, et Ulysse, après son naufrage, parlant le jargon de Soles (4). » On appelait plus particulièrement *logomimes* ceux qui parodiaient les mauvaises prononciations. Hégémon de Thase éleva le premier la parodie sur la scène et en fit une sorte de comédie. Aussi mérita-t-il d'être déclaré par Aristote l'inventeur de ce genre. Hégémon florissait à l'époque de la guerre du Péloponèse. Souvent il donnait à Athènes des représentations sur le théâtre de Bacchus. Il était en train de divertir la foule par le prodigieux talent qu'il avait de tout contrefaire, quand on annonça au théâtre les revers éprouvés en Sicile, et personne ne quitta la place. Athénée donne le nom de comédies aux parodies de cet

(1) Suid., voc. φαλλόφοροι. — (2) Athen., lib. XIV, pag. 622, B, C. — (3) Sophocle et plusieurs autres écrivains emploient le mot μάγος dans le sens de prestigiateur, comme l'expliquent Suidas, *voc.* μάγος, et le scholiaste *ad OEdip. Tyr.*, v. 387. — (4) Athen., lib. I, pag. 19 et 20. — C'est, comme on sait, du mauvais langage parlé dans cette ville qu'est venu le mot *solécisme*.

auteur (1). Il est probable qu'elles ressemblaient plutôt à la comédo-tragédie d'Alcée ou aux hilarotragédies de Rhinthon.

Quand, après l'issue malheureuse de la guerre du Péloponèse, toutes les libertés théâtrales furent abolies, les poètes comiques se réfugièrent dans la parodie littéraire; ils se moquèrent les uns des autres, lorsqu'il leur fut interdit de se moquer des hommes d'état. Les *Grenouilles* d'Aristophane, qui obtinrent un grand succès et qui furent jouées deux fois, ne sont, au fond, qu'une parodie élevée à la hauteur comique; c'est le chef-d'œuvre du genre.

Nous possédons sur un vase grec de Pœstum, publié par M. Millingen, un spécimen graphique extrêmement précieux d'une de ces tragédies burlesques. Un vieux campagnard, couché sur un lit, est torturé par trois vauriens de valets : cette scène semble appartenir à une parodie de Procruste. Les acteurs de ce petit drame sont ithyphalles et masqués; tous ont les pieds nus, un seul excepté, qui ne porte pas cependant le socque ou brodequin comique (2). Plusieurs vases peints du cabinet de M. Durand, offrent des scènes de ce genre. Un d'eux (3) nous montre trois acteurs ithyphalles et masqués, dont un est bossu et tient une lyre. Un autre vase représente la parodie de l'arrivée d'Apollon à Delphes. Le charlatan qui figure l'Apollon hyperboréen, est placé sur les marches de l'escalier qui conduit à ses tréteaux. Il est, comme tous les acteurs qui l'entourent, ithyphalle et masqué (4).

Enfin, pour n'oublier de mentionner aucune des diverses sortes de petites pièces dans lesquelles se décomposa peu à peu le grand théâtre grec, je dois citer le drame *comédo-satyrique*, dont, suivant M. Eichstædt, il subsiste un échantillon dans le fragment de la *Lytierse* de Sosithée (5); les *silles*, petits poèmes mordans qui se rapprochaient plus, je crois, de la satire épique ou didactique que du drame, et, finalement, les *griffes*, sortes d'énigmes, ou, comme nous dirions, de charades en action, que les anciens mimes, et entre autres, Cléon le mimaule, ne dédaignaient pas de représenter. Le plus singulier exemple que nous puissions citer de ces énigmes dramatiques est le griffe de Callias, intitulé : *La Théorie ou les Évolutions des lettres*. Il nous reste une analyse étendue de cette pièce dans Athénée (6).

Ce qui distinguait surtout les mimes des acteurs de tragédies et de comédies, c'est : 1° qu'ils jouaient sur l'orchestre, au lieu de jouer, comme les acteurs tragiques et comiques, sur la scène ou *proscenium* ; 2° qu'étant ainsi beaucoup plus rapprochés des spectateurs, ils n'eurent pas besoin de se grandir, et n'employèrent ni le cothurne, ni le socque, ni aucun des moyens d'exagération auxquels les comédiens (ὑποκριταὶ) avaient recours; 3° que, dans

(1) Athen., lib. IX, pag. 407. — (2) Millingen, *Peintures des vases grecs*, pag. 69-70, pl. XLVI. — Cette peinture peut aussi servir à fixer plusieurs points douteux d'architecture théâtrale et de mise en scène. Elle laisse voir, par exemple, deux parties qui manquent dans presque toutes les ruines des théâtres anciens, l'hyposcenium et les colonettes. — (3) Vases peints du cabinet de M. Durand, n° 670, pag. 230. — (4) Id., n° 669, pag. 229-230. — (5) Eichst (*De dram. comico-satyr.*) réfuté par Herm. (Opusc., tom. I, pag. 44. — (6) Athen., lib X, pag. 453, C, seqq. — Dans les anciennes peintures des tombeaux de l'Egypte on peut voir une danse où l'on figurait des mots et des lettres. Rosellini, *Monum. civ.*, pl. C, 4.

la plupart des cas, ils jouaient sans masque et le visage seulement noirci ou coloré (1). Il résulta de l'absence des masques que les hommes cessèrent de remplir aussi commodément les rôles de femmes. Exclues de la scène, les femmes furent admises sur l'orchestre ou le thymélé. On ne peut douter, en effet, qu'il n'y ait eu des femmes mimes en Grèce, μιμάδες (2), δεικτηριάδες (3), particulièrement dans les contrées doriennes, d'où elles passèrent en Sicile, puis dans la Grande Grèce, et enfin à Rome. Si même on en croit une phrase douteuse d'un auteur dont l'authenticité elle-même n'est pas certaine, il était permis aux femmes les plus distinguées de Sparte de monter sur la scène. « *Nulla Lacedæmoni tam est nobilis vidua, quæ non ad scenam eat mercede conducta.* » Mais d'habiles critiques contestent précisément les mots *ad scenam* (4).

Toutes les pièces connues sous le nom générique de mimes, tous les petits drames qui ne concouraient pas, comme les tragédies et les comédies, pour les prix solennels, et qui n'étaient, au temps de Sophocle et d'Aristophane, qu'un accessoire amusant du grand théâtre, prirent presque exclusivement possession de la scène, quand arriva la décadence. En effet, après l'occupation d'Athènes par Lysandre et sous les régimes diversement oppressifs qui suivirent, la tragédie faute de subsides, et la comédie faute de liberté, devinrent de plus en plus rares à Athènes. Acteurs et poètes se tournèrent vers les cours opulentes de Macédoine, de Sicile, d'Égypte et de Syrie. Alors, à l'ombre des palais de Pergame, de Pella, de Syracuse et d'Alexandrie, le grand art, l'art vigoureux et libre des Eschyle et des Aristophane, s'abâtardit et s'énerva. Le genre mimique, né depuis long-temps à Syracuse, grandit et supplanta les autres genres. Le goût trivial, prosaïque et libertin des princes de Macédoine, d'Égypte et de Syrie, finit par régner seul dans la Grèce esclave.

A Athènes, la comédie dite nouvelle, la comédie de Ménandre et de Philémon, fut l'expression la plus élevée d'un genre nouveau, qui, comme les mimes, se renferma presque uniquement dans la peinture des vices populaires et des ridicules de la classe la moins élevée. Peu à peu les différences qui avaient séparé les pièces de Sophron de la comédie d'Épicharme s'effacèrent; alors, comme le remarqua plus tard l'empereur Antonin, il n'y eut plus, sous diverses formes et divers noms, que des mimes, c'est-à-dire que des imitations plus ou moins prosaïques de la vie commune et réelle : l'élément religieux, l'imitation poétique, l'idéal, en un mot, avaient disparu.

CHARLES MAGNIN.

(1) Je crois que les mimes ithyphalles et ceux qui jouaient les comédo-tragédies ou parodies de pièces tragiques étaient seuls masqués. — (2) Suidas, *voc.* Κρίσεως, ex. Æliano. — Claudian., Epigr. II, in Brunck *Analect.*, tom. II, pag. 447. — (3) Athen., lib. XIII, pag. 576, F, ex Polybio, lib. XIV, cap. II. — Nous trouvons plus particulièrement en Syrie des femmes lysiodes. Voyez Athen., lib. V, pag. 211, B. — (4) Cornel. Nepos, Præfat., § 4. — On propose de lire *ad lœnam* ou *ad cœnam*... *condicta.*

(LE DRAME ARISTOCRATIQUE *au n° prochain.*)

POËTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXIX.

M. VICTOR HUGO.

Œuvres Complètes.

M. Hugo touche à une heure décisive; il a maintenant trente-six ans, et voici que l'autorité de son nom s'affaiblit de plus en plus. A quelle cause faut-il attribuer ce discrédit? Est-ce que les forces du poète s'épuisent? ou bien le public serait-il ingrat? Oublierait-il ceux qu'il a couronnés, par caprice, par injustice, par satiété? Serait-il condamné à chercher constamment des émotions nouvelles? En voyant l'inattention dédaigneuse qui accueille depuis cinq ans les recueils lyriques de M. Hugo, il est impossible de ne pas poser ces questions, ou plutôt ces questions se posent d'elles-mêmes, et la critique est forcée de les discuter. Nous savons tout ce qu'on peut dire sur l'ingratitude de la foule; mais nous répugnons à penser que l'ingratitude soit la seule cause du discrédit où M. Hugo est aujourd'hui

tombé. Tout ce qu'il y a de réel dans le talent du poète est reconnu et proclamé d'une voix unanime; ceux même qui n'éprouvent aucune sympathie pour les strophes dorées des *Orientales*, pour les descriptions abondantes de *Notre-Dame de Paris*, ou pour les splendeurs puériles de *Lucrèce Borgia*, ne peuvent contester à M. Hugo une singulière puissance dans le maniement de la langue. Mais il semble que l'auteur ait besoin d'une lutte acharnée pour exciter l'attention. Depuis que la lutte a cessé, l'attention languit, et le moment n'est pas éloigné peut-être où elle s'endormira sans retour. Nous désirons que l'avenir démente nos prophéties, mais nous croyons sincèrement que nos craintes sont partagées par un grand nombre de lecteurs. Toutefois, ce n'est pas à trente-six ans qu'il est permis de renoncer à se renouveler; il dépend donc de M. Hugo de réfuter nos craintes en commençant une série d'œuvres inattendues. Quant aux œuvres qu'il a signées de son nom depuis vingt ans, il faut qu'il se résigne à les voir disparaître bientôt sous le flot envahissant de l'oubli. Cette parole est dure, je l'avoue, et pourtant elle exprime sans exagération une pensée à laquelle se rallient déjà de nombreuses intelligences. D'ailleurs cette parole ne doit pas être prise dans un sens absolu; si les œuvres de M. Hugo nous semblent condamnées à un prochain oubli, le nom de M. Hugo prendra place parmi ceux des plus hardis, des plus habiles, des plus persévérans novateurs, et certes cette gloire incomplète n'est pas sans valeur. Lors même que l'auteur des *Orientales* s'enfermerait obstinément dans le système littéraire qu'il a fondé et soutiendrait que la terre finit à l'horizon de son regard, son passage dans la littérature contemporaine mériterait cependant d'être signalé, sinon comme une ère de fécondité, du moins comme une crise salutaire. Quelle que soit la détermination à laquelle M. Hugo s'arrêtera, qu'il se continue ou qu'il se renouvelle, qu'après avoir étudié toutes les ressources de l'instrument poétique, il aborde enfin le champ de la vraie poésie, ou qu'il persiste à épeler des notes innombrables sans écrire une partition, le moment est venu d'étudier et de caractériser sévèrement les odes, les romans et les drames qui composent la collection de ses œuvres. L'auteur, malgré sa jeunesse, appartient dès à présent à l'histoire littéraire. En poursuivant la voie où il est entré, il y a vingt ans, il n'arrivera jamais à surpasser les œuvres qu'il nous a données; nous avons la certitude qu'il a maintenant accompli, dans le cercle de sa pensée, tout ce qu'il pouvait accomplir. S'il tente une voie nouvelle, s'il se transforme, s'il se régénère, s'il renonce à l'amour des mots pour l'amour des idées, dans

dix ans la critique devra se prononcer sur un homme que nous ne connaissons pas encore, et qui n'aura de M. Hugo que le nom.

Les *Odes et Ballades* embrassent une période de dix années; ce recueil, formé de la réunion de trois volumes, publiés en 1822, 1824 et 1826, contient le germe évident de toutes les qualités que l'auteur devait développer plus tard sous une forme si éclatante. Cependant il se distingue nettement des recueils suivans, et il offre à la critique un curieux sujet d'étude. Nous laissons à d'autres le triste plaisir d'opposer les odes royalistes de M. Hugo aux odes démocratiques qu'il a publiées depuis sept ans. A notre avis, cette contradiction est inévitable dans la vie des hommes qui écrivent de bonne heure. Sans doute, il vaudrait mieux attendre, pour parler, l'heure de la maturité, et ne pas toucher aux questions politiques avant de les avoir étudiées; mais nous préférons l'inconséquence à l'hypocrisie, et nous pardonnerions difficilement à M. Hugo de plaider aujourd'hui pour des croyances mortes depuis long-temps dans son cœur. Il a subi la commune destinée; à mesure qu'il avançait dans la vie, il a vu se ternir ou s'écrouler les idoles qu'il avait adorées avec ferveur. Il a cru devoir confesser hautement la ruine de ses premières espérances; ce n'est pas nous qui blâmerons sa franchise. Mais il y a dans les *Odes et Ballades* autre chose à étudier que les sentimens politiques de l'auteur pendant une période de dix années. Le cinquième livre des odes, très imparfait sans doute pour ceux qui le jugent du point de vue littéraire, exprime une série d'idées et de sentimens que M. Hugo semble aujourd'hui avoir complètement oubliés, ou qu'il dédaigne peut-être comme inutiles à la poésie; il y a dans ce cinquième livre, dont le ton général se rapproche plutôt de l'élégie que de l'ode, de sincères espérances, des émotions réelles, des vœux ardens et partis du cœur. Mais la parole du poète, encore inhabile, inexpérimentée, traduit confusément les sentimens et les idées que le poète lui confie. Les stances marchent d'un pas timide; les strophes osent à peine déployer leurs ailes et rasent d'un vol boiteux le champ d'où elles sont parties. Aussi faut-il une véritable persévérance pour démêler dans ce cinquième livre la grace et la naïveté de l'émotion, la ferveur et la confiance qui animent le poète.

Mais si la forme est imparfaite, si le vers bégaie, si l'image trébuche, le cœur du moins joue un rôle réel dans ces modestes élégies. Si nous lui souhaitons un meilleur interprète, nous sommes heureux en même temps de voir que ces stances ne sont pas construites avec des mots, et que le poète a vécu et senti avant de parler. Fécondé par

l'étude attentive de la conscience, ce cinquième livre, qui est plutôt un germe qu'un fruit mûr, pouvait s'épanouir en moissons abondantes; mais il n'a reçu ni soleil, ni rosée, et ce germe a disparu comme s'il n'avait jamais été.

Il n'y a rien à dire des odes royalistes de M. Hugo, car ces odes, écrites de seize à vingt-six ans, sont empreintes d'une telle inexpérience, qu'elles seraient depuis long-temps effacées de toutes les mémoires, si l'auteur, en poursuivant sa course lyrique, n'eût reporté naturellement l'attention sur ses premiers débuts. Sans être dépourvues d'intérêt, elles ont plus d'emphase que d'élévation. Les images s'y croisent au lieu de s'entr'aider, et le fracas des mots y déguise rarement la ténuité ou le néant de la pensée. Je n'hésite donc pas à placer les odes que l'auteur appelle politiques fort au-dessous du cinquième livre, car ces odes n'ont rien d'original, ni de personnel. Signées d'un nom qui fût demeuré obscur, elles ne mériteraient aucune attention; signées du nom de M. Hugo, elles prouvent ce qui était prouvé depuis long-temps, qu'il faut avoir vécu avant de publier sa pensée, et que les convictions monarchiques, pas plus que les convictions démocratiques, ne peuvent dispenser du commerce des livres ou des hommes.

Les quinze ballades ajoutées aux trois recueils précédens et publiées, pour la première fois, en 1828, marquent dans la carrière de M. Hugo le déplorable passage de la pensée incomplète à l'abolition de la pensée. *La Chasse du Burgrave* et *la Passe d'armes du roi Jean* dépassent en puérilité, en vacuité, tout ce que l'imagination la plus dédaigneuse pourrait rêver. Les autres pièces ont quelquefois l'air de chuchotter une pensée; mais elles ne tiennent pas leurs promesses.

Ce que présageaient les ballades s'est accompli dans *les Orientales* avec une rigueur effrayante. Les convictions ignorantes mais sincères qui circulaient dans les odes politiques, les sentimens confus qui se laissaient deviner sous le voile brumeux du cinquième livre, ont disparu sans retour, et n'essaient pas même de lutter contre les préoccupations pittoresques ou musicales qui dominent l'auteur. Entre la langue des *Odes et Ballades* et la langue des *Orientales*, il y a un abîme. Autant le poète vendéen et le rêveur de Chérizy sont inhabiles à traduire ce qu'ils veulent ou ce qu'ils sentent, autant le poète des *Orientales* est sûr de sa parole. Il dit tout ce qu'il veut, mais je dois ajouter qu'il n'a rien à dire. Tout entier aux évolutions de ses strophes, occupé à les discipliner, à les faire marcher sur deux, sur trois rangs de profondeur, à les dédoubler, à les diviser en colonnes, il n'a pas

le loisir de se demander si ces rangs dorés qui éclatent au soleil sont prêts pour la guerre ou pour la parade. Fier de leur docilité, il les contemple d'un œil joyeux, il les couve de son regard, et il oublie, dans ce puéril plaisir, la première, la plus impérieuse de toutes les lois qui président à la poésie. Il chante pour chanter, il vocalise, il prodigue les notes graves et les notes aiguës, de minute en minute il change d'octave, et il méconnaît la substance même de la poésie; il oublie de sentir et de penser. Chez lui, cet oubli est volontaire et se formule en système. Émerveillé de l'agilité qu'il sait donner à sa parole, il arrive bientôt à croire que la poésie peut se passer d'idées et de sentimens. Peu à peu il se persuade que le talent poétique consiste à développer indéfiniment la ductilité de la parole; et je suis forcé de reconnaître que cette croyance singulière est devenue contagieuse. *Les Orientales* ont paru long-temps aux disciples de M. Hugo le triomphe le plus complet que la poésie pût obtenir. Sans méconnaître la richesse et l'éclat de ce recueil, nous pensons que la poésie proprement dite, la poésie vraie, ne joue aucun rôle dans *les Orientales*, car la poésie qui ne s'adresse ni au cœur, ni à l'intelligence, qui n'excite aucune sympathie, qui n'éveille aucune méditation, ne mérite pas le nom de poésie, et n'est qu'un jeu d'enfant. Or il n'y a pas une page dans *les Orientales* qui émeuve ou qui instruise, pas une page qui témoigne que l'auteur ait senti ou pensé, qu'il ait vécu de la vie commune, qu'il fasse partie d'une famille, d'un état, qu'il soit capable de joie ou de tristesse, qu'il ait pleuré sur l'isolement ou l'abandon, ou qu'il connaisse le bonheur des intimes épanchemens. Les strophes reluisent et se déroulent avec une agilité merveilleuse; mais le plaisir de cette lecture est un plaisir stérile et ne laisse aucune trace dans la mémoire. En admirant le versificateur, nous cherchons le poète.

Si M. Hugo, instruit par l'expérience, mécontent de n'être pas compris, se fût proposé l'assouplissement de la strophe comme un moyen et non comme un but; s'il eût multiplié les formes du rhythme poétique dans l'intention de donner à sa pensée plus de grace ou de légèreté, nous serions le premier à le féliciter de cette résolution courageuse. Mais il est évident que dans *les Orientales* la strophe est tout et la pensée rien. L'auteur bâtit des moules innombrables, et quand ces moules sont bâtis, il y verse le métal ardent pour le seul plaisir de le voir couler. Qu'arrive-t-il? le métal se refroidit et se fige; mais le bronze en se figeant n'est pas devenu statue.

M. Hugo professe pour la rime un respect religieux, et nous

croyons qu'il a raison, car la prosodie de notre langue est trop vague et trop incertaine pour suffire à la mélodie du vers français; mais M. Hugo se laisse emporter par le respect de la rime bien au-delà de la vérité, car il attribue évidemment à la rime la faculté d'engendrer la pensée. L'analogie ou l'identité de désinence lui suggère les plus étranges caprices; les pensées qu'il énonce ressemblent à une perpétuelle gageure, mais n'ont rien à démêler avec l'intelligence. On dirait que l'auteur n'a d'autre dessein que d'étonner, et qu'il appelle à son aide, pour réaliser ce dessein, l'alliance des idées les plus contraires. La rime ainsi comprise soumet la pensée à toutes les chances de la loterie, et pourtant c'est la rime seule qui a rempli les moules que M. Hugo avait bâtis pour les strophes des *Orientales*. C'est la rime qui a convoqué des points les plus éloignés et réuni dans une étreinte inattendue des idées qui ne s'étaient jamais rencontrées. Si M. Hugo s'est proposé l'étonnement comme terme suprême de la poésie, il a pleinement réussi, et *les Orientales* ont réalisé sa volonté. Mais nous croyons que la poésie, soit qu'elle s'adresse à l'Orient, soit qu'elle cherche dans l'histoire des nations occidentales le thème de ses chants, est obligée de tenir compte du cœur et de l'intelligence; aussi *les Orientales* sont-elles pour nous un solfége et rien de plus. Nous voyons dans ce recueil un livre utile à consulter pour tout ce qui regarde la partie extérieure de la poésie, et sous ce rapport, nous ne saurions trop le recommander; mais la partie intérieure de la poésie, la partie la plus sérieuse et la plus difficile, celle qui relève de la mémoire, de la réflexion, n'a rien de commun avec *les Orientales*. Entre les quarante pièces de ce recueil, il n'y en a pas une qui soit inspirée par le cœur ou par la pensée, pas une qui soit poétique dans le sens le plus élevé du mot. Toutefois il a fallu un talent singulier pour écrire quatre mille vers où le cœur et l'intelligence ne jouent aucun rôle, et je comprends que M. Hugo s'admire et s'applaudit dans *les Orientales;* car il voulait éblouir, et ses vœux sont comblés.

Si la rime a livré *les Orientales* à toutes les chances de la loterie, la doctrine de l'auteur sur la valeur des images n'est pas non plus étrangère à ce malheur. Éclairé par la lecture des poètes lyriques, M. Hugo a compris que les images, pour venir en aide à la pensée, doivent obéir aux lois de l'analogie; il avait méconnu cette vérité en écrivant ses odes politiques, mais la pratique de la versification ne pouvait manquer de la lui révéler, lors même qu'il n'eût pas consulté les monumens de la littérature antique. Il a donc respecté fidèlement l'analogie des images en construisant les strophes des *Orientales*.

Mais il s'est bientôt exagéré la valeur de l'analogie, comme il s'était exagéré la valeur de la rime. Au lieu de voir dans l'image le vêtement de la pensée, il a fait de l'image quelque chose d'égoïste et d'indépendant; il a suivi l'exemple des statuaires qui ordonnent capricieusement les plis d'une draperie sans tenir compte du nu que la draperie doit traduire en le couvrant. J'avoue que M. Hugo, une fois décidé à suivre cette doctrine, a su la mettre en œuvre avec une rare habileté. Si les images prodiguées dans *les Orientales* ne servent de vêtement à aucune idée, elles sont d'une richesse éclatante, et l'auteur ne leur donne jamais congé avant de les avoir présentées sous les faces les plus variées. A mon avis, il se méprend complètement sur la valeur et le rôle des images; mais il tire parti de son erreur avec une prodigieuse adresse, et je conçois sans peine que son exemple ait trouvé de nombreux imitateurs. Le succès n'absout pas l'erreur. Si l'image pouvait avoir par elle-même une valeur indépendante, il faudrait rayer de la mémoire humaine toutes les lois de la pensée, toutes les lois de la parole. Les premiers écrivains de la Grèce, de l'Italie et de la France auraient ignoré les élémens du style poétique, et l'admiration unanime qui les a couronnés serait une admiration ignorante; mais la doctrine de M. Hugo ne résiste pas à l'examen. Il est évident que l'image doit obéir à la pensée, lui servir d'ornement et de parure, et qu'elle n'a par elle-même aucune valeur indépendante.

L'application de la doctrine que nous combattons est empreinte à chaque page des *Orientales*, aussi bien que la théorie de la rime féconde; or, l'égoïsme de l'image et la fécondité de la rime ne pouvaient engendrer qu'une série de tableaux capricieux, sans relation logique, sans enchaînement, et tel est en effet le caractère général des *Orientales*. Non-seulement les récits qui veulent être dramatiques se nouent et se dénouent sans acteurs; mais le paysage même où figurent ces acteurs sans ame est un paysage impossible.

Dans *les Feuilles d'Automne*, M. Hugo a voulu réhabiliter la pensée et réduire le vocabulaire au seul rôle qui lui appartienne, à l'obéissance; mais il n'était plus temps. Les sentimens naïfs et vrais qui respirent dans le cinquième livre des odes, étouffés sous le branchage touffu d'une langue ambitieuse, n'avaient pu ni se développer, ni se transformer; l'amant, devenu père, cherchait en vain au fond de son ame les joies et les espérances qu'il avait chantées. *Les Feuilles d'Automne* sont une noble tentative, mais une tentative avortée. Cependant je n'hésite pas à déclarer ce recueil supérieur à toutes les

œuvres lyriques de M. Hugo. Quoique l'auteur n'ait réalisé qu'à moitié le dessein qu'il avait conçu, quoiqu'il n'ait pu réhabiliter la pensée selon son espérance et ramener la langue à la docilité, il y a dans le caractère général des *Feuilles d'Automne* un aveu honorable que nous devons enregistrer. M. Hugo, malgré le succès éclatant des *Orientales*, a senti qu'il y a, au-delà de la poésie extérieure, une poésie moins éclatante, mais d'une beauté plus sérieuse, et il s'est proposé d'atteindre le but qu'il avait entrevu. A notre avis, il est demeuré bien loin de ce but glorieux; mais la justice nous commande de louer son courage et son espérance.

Le cercle parcouru par l'auteur des *Feuilles d'Automne* embrasse un immense horizon; car le poète ne se propose rien moins que de chanter les joies de la famille et d'enseigner à l'humanité les devoirs qui la régissent et la destination qui lui est assignée. Si jamais sujet fut vaste et capable d'emporter la pensée dans les plus hautes régions, à coup sûr c'est le sujet des *Feuilles d'Automne*. Pourquoi donc M. Hugo est-il demeuré au-dessous de la tâche qu'il avait choisie? Pourquoi les joies de la famille et la destination providentille de l'humanité ne trouvent-elles, dans *les Feuilles d'Automne*, qu'un écho confus et à peine saisissable? Pourquoi les pensées que le poète a voulu nous révéler, sont-elles traduites dans une langue obscure dont nous cherchons vainement la clé? Il nous semble que l'achèvement d'un édifice tel que *les Orientales* ne pouvait demeurer impuni. M. Hugo venait d'élever un temple à la parole et d'adorer la rime en toute humilité. Il venait de s'agenouiller devant l'image égoïste et de rayer la pensée du livre de la poésie; il fallait que cette idolâtrie fût châtiée tôt ou tard. Le jour où il a voulu écrire *les Feuilles d'Automne* et chanter les joies de la famille et le but assigné à l'humanité, le châtiment a commencé. Vainement il essayait d'interroger son cœur, son cœur refusait de répondre, et sa lèvre, prodigue de paroles, imposait silence à sa pensée engourdie. C'est là, certes, un enseignement qui mérite d'être médité. Le germe caché dans le cinquième livre des odes n'avait pu être deviné que par un petit nombre de lecteurs. Mais il était permis d'espérer que ce germe se développerait et arriverait à maturité. L'heure de la maturité est venue, et le germe avait disparu. La composition des *Orientales* avait imposé à M. Hugo des habitudes désormais invincibles; le culte exclusif du vocabulaire avait altéré sans retour la pensée du poète, et l'avait détournée de la vie commune : lorsqu'il a tenté de rentrer dans la famille humaine qu'il avait abandonnée, lorsqu'il

a revendiqué son droit de cité parmi les idées qu'il avait désertées, il a trouvé toutes les portes fermées, et c'est à peine s'il a pu entrevoir les hôtes parmi lesquels il voulait être admis. Les idées refusant de l'accueillir, il est retourné parmi les mots.

Et pourtant, je préfère *les Feuilles d'Automne* à tous les recueils lyriques de M. Hugo. Ma préférence est facile à expliquer. Si l'auteur, en effet, a été vaincu dans la lutte qu'il avait engagée, sa défaite n'a pas été sans gloire. S'il n'a pas dit ce qu'il voulait dire, ou plutôt si sa parole trop prompte a souvent étouffé, sous son bruyant murmure, les premiers vagissemens de sa pensée, nous devons lui tenir compte du vœu qu'il avait formé, de l'espérance qu'il avait conçue. Venues après le cinquième livre des odes, *les Feuilles d'Automne* seraient une énigme impénétrable; l'esprit se refuserait à comprendre comment le rêveur adolescent, parvenu à la virilité, a si tôt perdu la mémoire de ses premières espérances, comment il a si tôt abandonné le monde de la conscience pour le monde des yeux; mais *les Orientales,* placées entre le cinquième livre des odes et *les Feuilles d'Automne,* répondent à tous les doutes, et nous expliquent nettement les angoisses intellectuelles de M. Hugo. Si quelque chose nous étonne encore dans *les Feuilles d'Automne*, c'est que M. Hugo, après un si long séjour chez le peuple des mots, ait retrouvé dans son cœur quelques traces des sentimens qu'il avait oubliés.

La lecture des *Feuilles d'Automne* est féconde en leçons, et projette une vive lumière sur toutes les œuvres de l'auteur. Après avoir étudié d'un œil attentif ce recueil lyrique, dont l'intention générale est si vraie, dont l'exécution est demeurée si incomplète, il est facile de comprendre pourquoi les romans et les drames de M. Hugo offrent des personnages si singuliers. Puisque l'auteur des *Feuilles d'Automne* a si mal réussi dans l'analyse de ses propres sentimens, nous n'avons pas le droit de nous étonner qu'il ait échoué, lorsqu'il a tenté d'inventer des hommes, de ranimer les cendres de l'histoire. Lorsqu'il écrivait *les Feuilles d'Automne*, il avait en lui-même le modèle qu'il voulait copier; il n'avait à interroger que sa conscience pour traiter complètement le sujet qu'il avait choisi; et pourtant, c'est à peine s'il a esquissé le tableau qu'il avait entrepris; c'est à peine s'il nous a montré un coin de l'horizon immense qu'il nous annonçait. Se connaissant si mal lui-même, comment connaîtrait-il les autres hommes? Impuissant à recueillir les révélations de sa conscience, comment deviendrait-il l'écho du passé? De toutes les formes de la poésie, s'il en est une qui doive atteindre facilement à la vé-

rité, c'est à coup sûr la forme lyrique; car le poète qui écrit une ode, une élégie, trouve en lui-même, en lui seul, tous les élémens de son œuvre. Qu'il célèbre la gloire de son pays, une bataille gagnée, ou la chute d'une dynastie parjure, il ne prend conseil que de son émotion; il a sous les yeux le modèle qu'il se propose de reproduire. Nulle forme poétique n'est donc plus voisine de la vérité que la forme lyrique. Eh bien! dans *les Feuilles d'Automne*, M. Hugo est demeuré bien loin du modèle idéal qu'il avait accepté. Habitué à peindre la couleur qui éblouit les yeux, à mêler dans ses strophes l'azur du ciel et l'azur de la mer, la verdure des chênes centenaires et la verdure des prairies, les sabres damasquinés et les housses brodées d'or des cavales numides, lorsqu'il a tenté de sonder les mystères de sa conscience et d'interroger le monde invisible, lorsqu'il a cherché le thème de ses chants dans la région des idées, le livre qu'il consultait est resté sourd au plus grand nombre de ses questions; c'est à peine s'il a pu épeler quelques phrases de ce livre mystérieux qui n'était pourtant que lui-même. J'ai donc raison d'affirmer que *les Feuilles d'Automne* expliquent les romans et les drames de M. Hugo.

Les *Chants du Crépuscule* expriment un découragement que ne présageaient pas *les Feuilles d'Automne*. Las de la lutte qu'il a soutenue contre sa pensée rebelle, le poète retourne à ses puériles habitudes. Il n'essaie plus de peindre le monde intérieur; ou s'il lui arrive de nommer une idée, il se hâte de l'ensevelir dans une draperie de mots innombrables; et sans retrouver l'éclat des *Orientales*, il demeure bien loin de la vérité des *Feuilles d'Automne*. L'unité manque absolument aux *Chants du Crépuscule;* l'auteur avait annoncé un recueil de poésies politiques, ce recueil est encore à naître; mais il y a çà et là dans le volume publié en 1835, plusieurs pièces qui appartiennent évidemment au recueil que nous n'avons pas. Cependant M. Hugo a tenté de rallier à une pensée unique les élémens contradictoires de ce volume, et d'éclairer d'un jour égal toutes les parties de ce monument lyrique. Mais il a eu beau faire; l'évidence a été plus forte que sa volonté, et les *Chants du Crépuscule* ont frappé tous les lecteurs par leur confusion. La préface et le prélude destinés à expliquer l'intention du poète n'ont fait qu'épaissir les ténèbres qui enveloppaient toutes les pièces de ce volume. Pour le juger, il convient d'étudier successivement trois morceaux de nature diverse qui résument toutes les qualités et tous les défauts du recueil. L'ode dictée après juillet 1830 démontre clairement que M. Hugo ne comprend pas l'état mieux

que la famille. Il y a dans cette pièce un grand nombre de vers très habilement faits, mais il est impossible de deviner quelle pensée régit l'ode entière; depuis le commencement jusqu'à la fin, ce n'est qu'un entassement confus d'images sans signification. Dans ces strophes si abondantes où les mots disciplinés exécutent si bien toutes les évolutions que le poète leur commande, je n'aperçois aucune sympathie sincère pour la gloire des armes ou la gloire de la tribune, pour les conquêtes pacifiques ou les conquêtes militaires, pour le développement de la puissance ou de la liberté. Les regrets donnés à la dynastie exilée offraient à l'auteur un point de départ naturel. M. Hugo, qui a chanté les combats de la Vendée, ne devait pas brusquement passer du dévouement royaliste à l'exaltation démocratique; mais il a complètement omis cette transition si nécessaire, il s'est complu capricieusement dans une série de tableaux qui pourraient être déplacés sans inconvénient. En un mot il a écrit sur les trois journées de juillet une ode très habile et très insignifiante, pleine de paroles et sans idées. Si toutes les pièces du recueil politique qu'il nous avait promis devaient ressembler à cette ode, nous sommes loin de le regretter.

La pièce adressée à Louis B. a été généralement admirée pour la richesse et l'abondance que l'auteur a su y déployer. Sans m'inscrire contre le jugement de la majorité, je crois devoir cependant énoncer des réserves importantes. Oui, sans doute, l'homme qui a écrit cette pièce manie la langue avec une puissance singulière, et dispose à son gré de la césure, de la rime et de l'image; il trouve pour une idée unique des métamorphoses nombreuses, qui attestent chez lui une connaissance complète du vocabulaire. Mais n'y a-t-il pas parmi les images qu'il emploie un grand nombre d'images triviales? Les passions comparées aux passans qui viennent troubler l'homme pieux dans son asile, la débauche et l'impiété comparées au couteau qui raye le nom inscrit sur la cloche, peuvent-elles être acceptées comme des figures dignes de la poésie lyrique? je ne le pense pas. L'idée première était heureuse, et si M. Hugo n'a pas le mérite de l'avoir trouvée, s'il l'a empruntée à Schiller, il a du moins fait preuve de discernement. Mais cette idée, pour devenir vraiment poétique, demandait un ordre de développemens que le poète français ne semble pas même avoir entrevu. Dans cette pièce, comme dans *les Orientales*, la rime, que M. Hugo paraît gouverner souverainement, l'a souvent emporté bien loin de l'idée qu'il poursuivait; elle a souvent rapproché, sans raison, des images qui ne s'étaient jamais rencontrées dans le même vers. Il est facile, en lisant

cette pièce, de se convaincre que M. Hugo, pour disposer de la rime, accepte de son esclave des conditions humiliantes. La rime consent à lui obéir et ne se laisse jamais appeler deux fois; mais elle prescrit à M. Hugo d'abandonner sa pensée à la première sommation. Elle lui obéit; mais, ce qu'elle veut, il faut que le poète le veuille à son tour. Dès qu'il l'invoque, elle arrive; mais elle chasse l'idée qu'elle devait encadrer. Une pareille autorité ressemble singulièrement à la servitude; je pense donc que la pièce adressée à M. Louis B. est loin de mériter l'admiration qu'elle a excitée. Elle est, je l'avoue, versifiée avec une rare habileté; mais cette habileté coûte trop cher à M. Hugo pour que nous puissions la louer sans restriction. Plus d'élévation et en même temps plus de sobriété, un choix d'images plus sévère, telles sont les qualités que je voudrais trouver dans cette pièce, et qu'il m'est impossible d'y découvrir. La rime qui prescrit l'oubli de l'idée n'est pas, quoi qu'on puisse dire, une rime obéissante, et l'habileté qui mène à de pareilles concessions n'est pas une habileté complète.

L'avant-dernière pièce des *Chants du Crépuscule*, adressée à Mlle Louise B., *Que nous avons le doute en nous*, mérite les mêmes reproches. Le sujet choisi par le poète n'est pas traité. Ce qu'il plaît à M. Hugo d'appeler doute pourrait très bien s'appeler d'un autre nom. Les images que l'auteur appelle à son aide pour éclairer sa pensée, manquent d'élévation, de sévérité, et font de la douleur qu'il veut raconter une sorte d'enfantillage. Il est impossible, en parcourant les stances de cette élégie, de croire que le poète ait réellement éprouvé ce qu'il tente de peindre. Il y a tant de coquetterie et de caprice dans les comparaisons qu'il emploie, les mots jouent un si grand rôle, et l'idée un rôle si mince, que le cœur se refuse à toute sympathie. Cependant le doute, poétiquement compris, est un beau sujet d'élégie; mais pour traiter un pareil sujet, il faudrait prendre au sérieux les angoisses du doute, et surtout il faudrait distinguer clairement les doutes du cœur et les doutes de l'esprit, car l'incertitude des vérités poursuivies par la science n'est pas une douleur, mais un noviciat; tandis que la ruine des croyances que la science ne peut établir sur de solides fondemens, mais dont le cœur a besoin, est un tourment digne de pitié. M. Hugo semble n'avoir entrevu aucune des conditions du sujet; il est impossible de démêler, dans la pièce adressée à Mlle Louise B., s'il s'agit de l'incertitude des vérités scientifiques ou de la ruine des croyances consolantes. A parler franchement, le doute n'est qu'un prétexte dont M. Hugo se sert pour rimer quelques stances; mais il n'y a chez le poète aucune douleur sincère, aucun

regret cuisant, aucun besoin d'épanchement et de confiance. Le doute vague, indéfini, sur lequel il brode des comparaisons ingénieuses, mais choisies au hasard, au lieu d'inspirer l'attendrissement, éveille chez le lecteur un sentiment contraire. On se demande avec dépit s'il est permis de traiter si légèrement une idée si grave, s'il est permis d'assembler, à propos de la douleur, tant d'images coquettes et puériles, et l'on arrive à croire que M. Hugo ne regrette aucune croyance, que toute croyance lui est inutile ou indifférente, qu'il chante pour chanter, sans avoir à nous révéler aucune douleur sincère. Déplorable conclusion que je voudrais pouvoir effacer, mais dont l'évidence me paraît irrécusable! Voilà pourtant où mènent l'amour et le culte des mots.

Les *Voix intérieures*, publiées l'année dernière, ressemblent à un arrêt prononcé par M. Hugo contre lui-même. Ce recueil, en effet, envisagé littérairement, est certes supérieur aux *Chants du Crépuscule*. S'il ne se recommande pas au lecteur par une parfaite unité, du moins il ne révèle pas la même indécision, la même hésitation intellectuelle, que les *Chants du Crépuscule*. Mais nous devons le dire, et sans doute M. Hugo le sait mieux que personne, les *Voix intérieures* sont bien loin des *Feuilles d'Automne* sous le rapport de la vérité humaine, et bien loin des *Orientales* sous le rapport de l'éclat lyrique. Deux sentimens dominent et remplissent ce recueil : l'orgueil et la colère. Assurément il eût été possible de trouver dans l'orgueil et la colère des inspirations sérieuses; mais à quelles conditions? Ne fallait-il pas que l'orgueil fût légitime, et la colère dirigée contre un ennemi réel? Or, sur quoi se fonde l'orgueil de M. Hugo? à qui s'adresse sa colère? M. Hugo s'admire, et se plaint de n'être pas admiré comme il voudrait l'être; il accuse de jalousie et de perversité les esprits sincères qui se permettent de l'avertir lorsqu'il s'égare. Si M. Hugo se contentait d'applaudir de ses propres mains le talent qu'il a montré, nous aurions le droit de sourire à ce puéril délassement; mais son orgueil, tel qu'il l'avoue, tel qu'il l'affirme dans les *Voix intérieures*, mérite une réprimande plus sévère; car il n'exige pas moins que l'adoration; il prétend à la toute science, et voit dans toutes les admirations paresseuses ou rebelles l'ignorance ou l'impiété. Arrivé à ces cimes terribles que le regard peut à peine mesurer, M. Hugo devait rencontrer le vertige, et il l'a rencontré. C'est le vertige qui a dicté l'ode *à Olympio*, c'est le vertige qui a épelé toutes les strophes insensées de cet hymne idolâtre; c'est lui qui a fait de M. Hugo deux personnes, dont l'une s'agenouille devant l'autre : un prêtre qui brûle l'encens, un dieu qui le respire.

Pour ceux qui étudient d'un œil attentif les maladies de l'ame humaine, c'est là sans doute un curieux, un attendrissant spectacle; mais en présence d'une pareille métamorphose, en présence de cet homme dieu et prêtre tout à la fois, la critique n'a pas d'arrêt à prononcer, car le malade s'est jugé lui-même. Sans doute, avant de se diviniser, avant de placer son génie sur l'autel et de s'agenouiller devant lui, il a cruellement souffert; avant de s'avouer l'insuffisance de la gloire humaine et de briser la couronne que la foule avait placée sur sa tête, il a dû lutter avec de terribles visions. Le jour où il s'est cru dieu, il avait épuisé toutes les angoisses de l'orgueil blessé, et il s'est décerné la divinité comme un baume destiné à fermer toutes ses plaies. Le poète qui se résout à l'apothéose, qui se réfugie dans la divinité, ne relève pas de la critique, qui le plaint sans le juger.

Et pourtant la colère de M. Hugo ne connaît d'autre ennemi que la critique; c'est à cet ennemi seul qu'elle adresse toutes ses invectives, c'est contre lui qu'elle lance ces apostrophes véhémentes qui voudraient exprimer le mépris et qui ne peignent que l'orgueil saignant. Si jamais colère fut injuste et insensée, c'est à coup sûr la colère de M. Hugo; si jamais invectives furent imméritées, c'est les invectives que M. Hugo adresse à la critique. Jamais poète en effet n'a été traité par la critique avec plus de révérence et de ménagemens. Si l'on veut bien oublier les premières années de sa carrière, et certes à cette époque il n'était pas encore digne de soulever une discussion sérieuse, on sera forcé de reconnaître que depuis dix ans, c'est-à-dire depuis qu'il a trouvé pour sa pensée un docile interprète, M. Hugo a rencontré pour chacune de ses œuvres une attention unanime, un auditoire courageux, désintéressé, clairvoyant, tel enfin que pourrait le souhaiter le plus beau génie. Il s'est fait autour de chacune de ses œuvres un grand silence, puis un grand bruit; la multitude a écouté dans un recueillement respectueux, puis, après avoir entendu, elle a battu des mains ou protesté par ses clameurs contre la valeur des paroles qu'elle venait d'entendre. Mais cette protestation même est un glorieux hommage rendu au poète; car la multitude ne dédaigne pas celui qu'elle combat, et bien des poètes, qui ne se plaignent pas, échangeraient, contre la destinée orageuse de M. Hugo, la destinée silencieuse que leur a faite l'indifférence. Sans les tempêtes qu'il a traversées, le nom de M. Hugo n'aurait pas eu le retentissement dont le poète se plaint aujourd'hui avec une ingratitude singulière. S'il voulait la paix, il devait ne pas quitter la plaine; il a voulu vivre dans la région où vivent les aigles, qu'il se résigne aux périls de son ambition.

L'orgueil et la colère ont été, pour M. Hugo, de mauvais conseillers. Malgré sa rare habileté, le poète n'a pu donner à ses plaintes furieuses, à ses hymnes agenouillés, un accent capable d'éveiller les sympathies de la multitude. C'est à peine si quelques oreilles empressées ont recueilli ses hymnes et ses plaintes. Toutefois on aurait tort d'attribuer cette indifférence à la nature même des sentimens exprimés par M. Hugo, car chacun de ces sentimens, exprimé avec sincérité, ne manquerait pas d'émouvoir. Mais la forme que leur a prêtée l'auteur des *Voix intérieures* est tellement verbeuse, tellement prolixe, que la sympathie devient impossible. La parole est si abondante, la pensée si rare, les strophes se précipitent à flots si pressés sur l'idée qu'elles devraient porter, qu'elles l'engloutissent et la dérobent au regard. A proprement parler, la poésie, telle qu'elle se révèle dans les *Voix intérieures*, est un fleuve sans source et sans rivage. Il n'y a, pour elle, aucune raison d'être ou de s'arrêter. Le lit qu'elle se creuse est indéfini, sans fond et sans limite. Les lignes qu'elle décrit sont tellement capricieuses, tellement contradictoires, que l'œil le plus persévérant ne peut découvrir d'où elle vient, où elle va. Quand l'ode furieuse ou plaintive commence à bégayer les sentimens du poète, on dirait qu'elle achève une phrase commencée depuis long-temps, qu'elle récite la péroraison d'une harangue dont les premiers points ne sont pas venus jusqu'à nous, et quand elle s'arrête, quand elle ferme ses lèvres, nous attendons encore, pour la comprendre, les paroles qu'elle ne prononcera pas. Cette impression, que je traduis avec une fidélité scrupuleuse, dépend évidemment de la forme poétique adoptée par M. Hugo. C'est aux *Orientales* qu'il faut rapporter l'inattention et l'indifférence qui ont accueilli les *Voix intérieures*; c'est aux strophes amoureuses de leurs ailes bigarrées qu'il faut demander compte du silence et du dédain infligés à l'orgueil et à la colère du poète. S'il eût prêté à des sentimens injustes un accent simple et franc, il eût été réprouvé, mais écouté.

L'opinion que nous exprimons ici sur les œuvres lyriques de M. Hugo, paraîtra sévère à ses nombreux admirateurs; cependant il nous semble difficile que la réflexion ne les amène pas à notre avis : car personne plus que nous n'est disposé à louer ce qui est louable dans les œuvres lyriques de M. Hugo. Mais, malgré notre prédilection hautement avouée pour cette partie de ses œuvres, malgré le mérite éminent des odes qu'il a prodiguées depuis vingt ans, nous ne pouvons fermer nos yeux à l'évidence, et nous sommes forcé de reconnaître que les plus belles odes de M. Hugo n'ont qu'une beauté superficielle

et incomplète. Le maniement le plus admirable de la parole ne supplée pas et ne suppléera jamais la sincérité, la profondeur de l'émotion. Or, dans toutes les œuvres lyriques de M. Hugo, où trouver une page qui respire une émotion sincère? Le cinquième livre des *Odes* semble répondre à la question que nous posons. Mais M. Hugo consentirait-il à être jugé d'après le cinquième livre des *Odes?* Assurément non. Bien qu'il professe pour toutes ses œuvres un respect religieux, bien qu'il soit décidé à ne rayer, à n'oublier aucun des vers qu'il a signés de son nom, il doit sentir, mieux que nous, que le cinquième livre des *Odes* est plutôt bégayé que chanté. Les sentimens qui circulent dans ce livre sont des sentimens vrais et deviendraient facilement poétiques sous la plume d'un artiste consommé; mais M. Hugo, lorsqu'il essayait de les traduire, était encore trop inexpérimenté, trop étranger à toutes les difficultés de la langue, à toutes les ruses de la versification, pour exprimer nettement ce qu'il avait dans le cœur. Les vagues espérances, les mélancoliques rêveries du vallon de Chérizy, confiées au même interprète cinq ans plus tard, seraient sans doute comptées aujourd'hui parmi les monumens les plus purs de la poésie française. Ébauchées par une main inhabile, ces rêveries demeurent comme un enseignement, comme un conseil, et montrent ce que fût devenu M. Hugo, s'il eût acquis la connaissance complète de l'instrument poétique, avant de chanter ses émotions et ses pensées. Oui, sans doute, le cinquième livre des *Odes* mérite d'être médité; mais, parmi les admirateurs de M. Hugo, en est-il un seul qui voie dans ces *Odes* une série d'œuvres achevées? je ne le crois pas.

Ainsi les premières années de l'adolescence de M. Hugo, c'est-à-dire l'espace compris entre seize et vingt-deux ans, sont représentées d'une façon très incomplète dans ses œuvres lyriques. Le rêveur et l'amant n'ont trouvé dans l'artiste qu'un écho infidèle. L'époux et le père ont-ils été plus heureux? *Les Feuilles d'Automne* sont là pour répondre. Ce recueil nous paraît supérieur à toutes les œuvres lyriques de M. Hugo; mais si le style des *Feuilles d'Automne* surpasse en clarté, en éclat, le style du cinquième livre des *Odes*, qu'il y a loin de l'émotion sincère de l'adolescent aux émotions factices du chef de famille! Amant, agité de troubles sans nombre, face à face avec un avenir incertain, acharné à la poursuite d'un bonheur qui fuit devant lui, dévoué à des croyances qu'il n'a pas eu le temps de discuter, M. Hugo, de seize à vingt-deux ans, prend la poésie au sérieux, et cherche dans l'art des vers plutôt un soulagement qu'une profession. Il ne dit pas nettement ce qu'il veut dire; mais du moins il ne parle

qu'à son heure, ses vers vont de son cœur à ses lèvres. Plus tard, en écrivant *les Orientales* et *les Feuilles d'Automne*, il a mis son cœur et son imagination au service de sa parole impérieuse; il a voulu que l'émotion et la pensée jaillissent du choc des mots comme la lumière du choc des cailloux. Séduit par le murmure de ses strophes harmonieuses, il a cru qu'il avait asservi la poésie à ses caprices, et qu'à toute heure, dès qu'il lui plairait de chanter, il la trouverait docile et empressée comme les cordes d'une harpe. Applaudi, enivré, il a pris en pitié les hommes qui se donnent la peine de vivre, de sentir et de penser, qui se résignent à toutes les épreuves de l'étude et de la passion, avant de s'adresser à la foule. Mais cette erreur, partagée d'abord par de nombreux disciples devait avoir un terme, et aujourd'hui les plus fidèles admirateurs de M. Hugo n'essaient pas de soutenir la vérité humaine et vivante des *Orientales* et des *Feuilles d'Automne*. Ils ne répudient pas leur premier enthousiasme, ils continuent de louer en toute équité la valeur musicale de ces deux recueils; mais ils regrettent avec une entière bonne foi que ces deux magnifiques palais soient inhabités, que l'émotion et la pensée n'animent pas ces chants mélodieux.

Il était permis de croire que M. Hugo comprenait toute la puérilité de la poésie exclusivement musicale. La lutte courageuse qu'il avait engagée contre lui-même, en écrivant *les Feuilles d'Automne*, semblait donner à cette opinion le caractère d'une vérité démontrée. Pris au dépourvu, lorsqu'il avait voulu célébrer les joies de la famille, n'était-il pas naturel qu'il rompît brusquement ses habitudes, et qu'il répudiât, avec une abnégation courageuse, la gloire illégitime qui l'avait perdu? En passant de la poésie domestique à la poésie politique, ne devait-il pas se résigner à dépouiller le vieil homme, ou plutôt à recommencer l'apprentissage de la vie humaine, qu'il avait désapprise? Oui, sans doute, il devait, mais il n'a pas voulu se renouveler. Il a traité la patrie comme la famille, avec une légèreté qui pourrait s'appeler dédain, si elle ne méritait pas le nom d'ignorance. Les *Chants du Crépuscule* et les *Voix intérieures*, où brillent çà et là quelques lueurs de pensée philosophique ou politique, ne sont cependant ni moins puérils ni moins vides que *les Orientales*, et rappellent à peine, d'une façon confuse, l'intention sincère mais impuissante des *Feuilles d'Automne*. Cette décadence n'a rien, assurément, qui doive nous surprendre. Si le maniement de la strophe n'avait pu dispenser le poète de l'étude attentive de la vie domestique, comment la pratique de plus en plus savante de la versification l'aurait-elle initié à la

connaissance des intérêts politiques ou des droits généraux de l'humanité? Si M. Hugo a espéré un seul jour, un seul instant, qu'il arriverait, par la seule puissance de sa volonté, à comprendre les questions qu'il n'avait jamais étudiées, il est coupable de folie. Or, les *Chants du Crépuscule* et les *Voix intérieures* nous autorisent à croire qu'il a dédaigné l'étude des questions philosophiques et politiques. Quels fruits ce dédain a-t-il portés! Le poète s'est débattu dans les ténèbres, comme un navire sans pilote et sans boussole. Il a déclamé, sans savoir où l'emportait sa parole; mais il n'a rencontré qu'un auditoire inattentif et indifférent, et le silence de la foule a dû lui montrer qu'il avait épuisé tous les trésors de son ignorance. Il a tiré de la parole tout ce que la parole contenait; s'il ne veut pas se survivre, il est temps qu'il appelle à son aide les idées qu'il a jusqu'ici négligées.

Quoique les trois romans qui ont précédé *Notre-Dame de Paris* soient très loin d'avoir la même importance littéraire que ce dernier ouvrage, cependant il est indispensable de les étudier avec une sérieuse attention pour comprendre et pour expliquer les transformations successives du talent poétique de M. Hugo. Ces transformations, je le sais, sont plutôt apparentes que réelles, plutôt superficielles que profondes. Sous la diversité se cache l'identité. Il est facile de remonter de *Notre-Dame de Paris* aux exploits de *Han d'Islande* et de conclure de *Han d'Islande Notre-Dame de Paris.* Toutefois il n'est pas hors de propos de caractériser la physionomie des trois premières tentatives qui ont signalé l'entrée de M. Hugo dans la carrière du roman; car ce travail n'est pas moins riche en enseignemens que l'analyse de ses œuvres lyriques. Si l'auteur de *Notre-Dame* publiait aujourd'hui *Han d'Islande*, il est certain qu'un tel livre n'obtiendrait aucun succès et ne soulèverait pas même une dédaigneuse opposition. Ce roman n'est, en effet, qu'un mélodrame du troisième ordre, et sans doute il serait oublié depuis long-temps, sans la curiosité qui s'attache aux premiers bégaiemens d'un écrivain devenu célèbre. Han d'Islande et Spiagudry sont des monstres hideux et n'inspirent que le dégoût. Toutefois il est juste d'ajouter qu'Ethel et Ordener jettent sur le récit, d'ailleurs très vulgaire et très monotone, qui remplit les neuf dixièmes du livre, une sorte d'intérêt poétique. Assurément il s'en faut de beaucoup qu'Ethel et Ordener puissent passer pour des créations neuves, pour des personnages inventés; telles qu'elles sont pourtant, ces deux figures excitent chez le lecteur une

réelle sympathie, car, du moins, ces deux figures appartiennent à la famille humaine, tandis que les autres personnages du livre résument à plaisir tous les genres de difformité. Si les amours d'Ethel et d'Ordener rappellent à la mémoire la plus paresseuse tous les romans anonymes feuilletés au collége, du moins ces amours sont possibles, et cette qualité, si insignifiante en apparence, mérite d'être signalée dans un livre de M. Hugo; car l'auteur de *Notre-Dame* a commencé de bonne heure à poser sa fantaisie comme supérieure et même comme contraire à la raison. Quand un de ses personnages est conçu de façon à pouvoir vivre de la vie commune, il faut remercier le poète de sa généreuse condescendance, de son respect pour le modèle humain. La lecture de *Han d'Islande* ne suscite aucune question sérieuse; le sujet, la conception et l'exécution échappent à la fois à la louange et au reproche; et malgré son admiration avouée pour ses œuvres, sans doute M. Hugo n'ignore pas que ce livre est digne, tout au plus, de prendre place à côté de *Barbe-Bleue*. Il y aurait donc de l'injustice à insister sur la nullité de ce roman; mais il importe de remarquer que la prédilection de M. Hugo pour les monstres s'est signalée pour la première fois dans le roman de *Han d'Islande*.

Dans *Bug Jargal*, nous retrouvons cette prédilection traduite sous une forme moins hideuse, mais avec une persévérance qui indique un système arrêté. Il est impossible en effet de méconnaître l'intime parenté qui unit Han d'Islande et le nain Habibrah. Il y a, j'en conviens, plus de nouveauté, plus d'originalité si l'on veut, dans le personnage d'Habibrah; mais cette originalité, ramenée à sa plus simple expression, n'est, à tout prendre, que l'union de la laideur morale et de la laideur physique. Si Habibrah excite moins de dégoût que Han d'Islande, c'est que la ruse domine chez lui la férocité, c'est qu'il met au service d'un corps incomplet un esprit d'une vivacité, d'une souplesse singulière, c'est qu'il y a dans sa scélératesse un côté savant qui soutient l'attention. L'amour du capitaine d'Auverney pour Marie n'est guère plus neuf que l'amour d'Ordener pour Ethel; mais, grace à la richesse du paysage qui encadre cet amour, nous acceptons comme inventé ce que nous avons déjà lu cent fois. Le dévouement et la générosité de Bug Jargal méritent seuls d'être loués, comme un ressort habilement mis en œuvre. Le personnage de cet esclave sublime se distingue par l'animation et la simplicité. Le style de *Bug Jargal* est évidemment supérieur au style de *Han d'Islande;* mais il ne faut pas oublier que *Bug Jargal*, composé à l'âge de seize ans, a été remanié et refait en grande partie huit ans plus tard, lorsque l'auteur avait

atteint vingt-quatre ans : à cet égard, la déclaration de M. Hugo ne laisse aucun doute. Nous avons donc le droit de juger *Bug Jargal*, non comme une ébauche, mais comme une œuvre corrigée à loisir. Or, la conception de ce roman, bien que supérieure à celle de *Han d'Islande*, ne mérite cependant pas de grands éloges. Biassou et le planteur sang-mêlé sont des types de cruauté, de niaiserie poltronne, très maladroitement dessinés. Le style seul, par sa rapidité, par son élégance, par la sobriété des ornemens, donne à *Bug Jargal* une valeur littéraire qu'on chercherait vainement dans les personnages.

Le Dernier Jour d'un Condamné, écrit presque en même temps que *les Orientales*, résume malheureusement les défauts et les qualités de ce recueil lyrique. Le sujet, pris au sérieux, semblait promettre une étude psychologique; M. Hugo, sans avoir complètement méconnu les conditions du sujet, a cependant trouvé moyen de le traiter à peu près constamment par le côté visible, extérieur, en indiquant à peine et d'une façon confuse le côté intérieur, invisible, c'est-à-dire le côté le plus important, le seul qui soit véritablement poétique. Il s'est proposé de peindre les tortures morales de l'homme condamné à mort, qui compte, dans son cachot, les heures, les minutes, les secondes qui lui restent à vivre. Certes, une pareille donnée était de nature à corriger la prédilection de M. Hugo pour le monde extérieur; il y avait lieu d'espérer qu'en fouillant dans les entrailles de cette idée féconde, il oublierait peu à peu son amour pour le bruit, pour la couleur; qu'il désapprendrait le culte des mots, et reviendrait à la pensée, à l'émotion, par l'étude patiente, par l'analyse assidue du thème qu'il avait choisi. Il y aurait de l'injustice à dire que le récit du dernier jour d'un condamné a été pour M. Hugo un travail sans profit; mais, pour être vrai, nous devons dire qu'il n'a pas tiré de ce travail tout le profit que nous pouvions espérer. Un seul épisode mérite d'être loué sans restriction, c'est l'épisode de Pepita; or, cet épisode se rattache précisément au côté négligé par M. Hugo dans le reste du récit. Le tableau de cet amour si frais et si pur, si ardent et si chaste à la fois, contraste douloureusement avec la condition désespérée du condamné, et nous devons regretter que l'auteur n'ait puisé qu'une seule fois à cette source d'émotion. Ce n'est pas moi qui contesterai l'habileté singulière, l'abondance descriptive, que M. Hugo a montrées dans *le Dernier Jour d'un Condamné;* il est évident, pour tous les hommes lettrés, que l'écrivain à qui nous devons ce monologue éloquent manie la langue avec une sécurité magistrale, et qu'il dit ce qu'il veut sans embarras, sans trouble, sans hésitation. Mais, si la langue obéit, elle

reçoit bien rarement des ordres qui relèvent de la pensée. La peinture du préau de Bicêtre et du ferrement des galériens, le voyage de Bicêtre à Paris entre le gendarme et l'huissier, le sermon de l'aumônier, la séance des assises et la toilette du condamné appartiennent plutôt au mélodrame qu'à la poésie proprement dite, et le talent incontestable de l'auteur ne peut masquer la vulgarité de ces tableaux. Ce livre est certainement une preuve de puissance; mais la donnée choisie par l'auteur promettait un poème que nous n'avons pas : nous espérions assister aux tortures de la conscience, et nous n'avons sous les yeux que les frissons de la chair.

Le personnage de Han d'Islande et d'Habibrah ne reparaît pas dans *le Dernier Jour d'un Condamné;* il est vrai qu'il eût difficilement trouvé place dans ce lugubre monologue. Cependant M. Hugo ne pouvait se passer d'un monstre, et il a réalisé son type de prédilection dans la personne du ministère public. La justice humaine, telle qu'il nous la montre, n'est pas moins altérée de sang que Han d'Islande, ou Habibrah. Le magistrat n'est pas moins cruel que le brigand ou le nain; il n'y a entre ces deux cruautés que la différence qui sépare l'emphase de la bizarrerie. La colère de M. Hugo contre la magistrature est aujourd'hui devenue un lieu commun qui reparaît dans tous ses livres; si ce lieu commun avait quelque utilité, nous le subirions volontiers; mais nous avouons sincèrement qu'il nous est impossible de voir dans cette colère un plaidoyer contre la peine de mort. Si telle est l'intention de l'auteur, c'est une intention traduite bien maladroitement. Si la loi est mauvaise, c'est la loi qu'il faut attaquer et non la magistrature, qui ne l'a pas faite, et qui l'applique selon la mesure de ses lumières.

Dans *Notre-Dame de Paris*, nous retrouvons en pleine maturité toutes les qualités littéraires qui n'existaient qu'en germe dans les trois ouvrages précédens. Pour être juste envers M. Hugo, il faut le juger comme romancier d'après *Notre-Dame de Paris*, et ne consulter ses autres romans qu'à titre de renseignemens. Le roman de *Notre-Dame*, écrit à l'âge de vingt-neuf ans, peut être considéré, sinon comme le dernier mot de l'auteur, du moins comme l'expression d'une volonté long-temps discutée, soumise à toutes les épreuves de la réflexion. Les personnages de ce livre appartiennent-ils à la famille humaine? Nous ne le croyons pas. Le talent littéraire de M. Hugo s'est-il montré dans cette œuvre plus riche, plus varié que dans les romans précédens? Assurément oui. Le style de *Notre-Dame* est incontestablement supérieur au style de *Han d'Islande*, de *Bug*

Jargal, du *Dernier Jour d'un Condamné;* mais ce style, j'ai regret à le dire, s'est enrichi aux dépens de la pensée. Éthel, Ordener, Marie, d'Auverney, Pepita, ont disparu sans retour, et fait place à des figures habilement dessinées, j'en conviens, mais dont le modèle n'existe nulle part. L'écrivain est devenu plus habile, mais le poète s'est éloigné de plus en plus de la vérité humaine, sans laquelle il n'y a pas de poésie possible.

Gringoire, destiné, dans la pensée de l'auteur, à personnifier les misères de la condition poétique au XV[e] siècle, n'est qu'une caricature grimaçante, et n'excite, il faut bien le dire, ni le rire, ni la pitié. Il y a dans ce personnage un tel amour de l'avilissement, une dégradation si ardemment acceptée, un si parfait mépris pour toute dignité, que toute sympathie pour lui est impossible. Comment, en effet, s'intéresser à un homme qui n'a ni volonté, ni respect pour lui-même, ni force pour combattre la pauvreté, ni confiance dans un pouvoir supérieur au pouvoir humain? Un tel acteur, si toutefois un tel acteur a jamais existé, est indigne d'occuper la poésie. C'est un peu plus qu'un animal domestique, un peu moins qu'un laquais. En vérité, plus je pense à Gringoire, et plus j'ai de peine à comprendre comment M. Hugo a pu être amené à personnifier la poésie dans cette espèce de mendiant qui voudrait être bouffon.

Phœbus de Chateaupers, amoureux de ses éperons et de son épée, charnel, égoïste, arrogant, a sur Gringoire un avantage positif. S'il n'intéresse pas, du moins il a pu être, et c'est un mérite qui n'est pas à dédaigner. Mais que vient faire, dans un roman, un pareil personnage? Si l'oisiveté peut à ce point dégrader les facultés humaines, ce que je ne veux pas nier, à quoi bon mettre en scène un homme qui n'a plus d'humain que le nom? Que Phœbus ressemble à bien des héros de garnison, je ne le nie pas; mais je ne crois pas que de pareils héros puissent jamais exciter aucune sympathie. Je comprends très bien que Phœbus de Chateaupers n'aime pas Fleur-de-Lys Gondelaurier, mais je ne comprends pas que la Esmeralda aime Phœbus de Chateaupers; car la beauté, qui suffit à éveiller l'amour, ne suffit pas à l'entretenir, et dès les premiers mots, la Esmeralda doit deviner que Phœbus est un homme sans cœur, un homme indigne d'amour.

Claude et Jehan Frollo, le diacre et l'écolier, ne sont pas si loin de la vérité que Gringoire; mais ces deux personnages, comme celui de Phœbus, me paraissent incapables d'exciter aucun intérêt sérieux. Qu'est-ce en effet que le diacre? Un prêtre que la continence a rendu

fou, un malheureux chez qui la chasteté agit comme le vin, que le cri de la chair pousse à la luxure, qui ressemble bien plus à une bête fauve qu'à un homme, sujet digne d'étude pour un médecin, indigne d'occuper la poésie. De telles souffrances sans doute ne manquent pas de réalité; mais toutes les faces de la réalité n'appartiennent pas à la poésie, et si Claude Frollo était accepté comme un personnage poétique, l'imagination, une fois engagée dans cette voie, se flétrirait bientôt. Quant à l'écolier Jehan Frollo, il n'a rien dans son caractère qui égaie le lecteur. Plus rusé que Gringoire, il n'est pas moins avili. Sa gourmandise et sa paresse entêtées qui se comprendraient chez un enfant de douze ans, deviennent monstrueuses chez un homme qui touche à la virilité. A proprement parler Jehan Frollo n'est qu'un reflet de Gringoire. Les espiégleries qu'il conçoit et qu'il exécute, sont plus grossières qu'amusantes; il n'a dans la bouche qu'un vocabulaire emprunté à la joie des halles, et ne parvient pas à dérider les plus indulgens. Je ne devine pas quelle a pu être la pensée de M. Hugo en créant cette figure d'écolier.

Je n'ai rien à dire de Fleur-de-Lys Gondelaurier, car l'auteur a dessiné avec une négligence très pardonnable ce personnage passif. Cette blonde jeune fille, fière de sa beauté, joue un rôle si peu important dans le roman, que M. Hugo était naturellement dispensé d'insister sur le caractère qu'il lui prête. Toutefois il me semble que sans se rendre coupable de pruderie, elle pourrait reprocher à Phœbus de Chateaupers la grossièreté insolente de ses manières. Une jeune fille élevée sous les yeux de sa mère ne peut prendre pour une marque d'amour la familiarité qui réussit tout au plus auprès d'une aventurière aguerrie.

La Esmeralda et Quasimodo sont évidemment les deux principaux acteurs de *Notre-Dame de Paris;* c'est sur eux que M. Hugo a voulu concentrer notre attention et notre sympathie; c'est donc à eux surtout que l'analyse doit s'adresser pour estimer le mérite humain de *Notre-Dame*. Or, il me semble que ces deux personnages, qui, rapprochés l'un de l'autre, ou plutôt opposés l'un à l'autre, produisent une impression plus voisine de l'étonnement que de la sympathie, supportent difficilement l'épreuve d'une étude individuelle. Je ne reproche pas à M. Hugo d'avoir reproduit dans la Esmeralda, Fenella et Mignon. Loin de là; je lui reproche d'avoir oublié, dans la création et dans la mise en œuvre de ce personnage, le naturel qui respire dans *Peveril du Pic* et dans *Wilhelm Meister*. La bohémienne de M. Hugo est une figure pleine de fraîcheur et de grace quand elle

entre en scène, mais presque toujours insignifiante, inanimée, dès qu'elle agit et qu'elle parle. Une seule fois il lui arrive d'émouvoir, c'est lorsqu'elle donne à boire à Quasimodo, dans la scène du pilori; quand elle résiste à Claude Frollo, quand elle veut se donner à Phœbus, elle n'a ni la dignité de la pudeur, ni l'énergie de l'amour. C'est une figure peinte, ce n'est pas une femme. Quant à Quasimodo, qui régit le livre entier, c'est une transformation de Han d'Islande et d'Habibrah, transformation puissante, mais fidèle au type que M. Hugo ne perd jamais de vue; c'est un monstre soumis à l'inspiration de la bonté, mais c'est un monstre, et nous ne pouvons consentir à croire que les monstres aient droit de bourgeoisie dans le domaine poétique. L'amour de Quasimodo pour la Esmeralda n'est pas un amour humain, c'est le dévouement d'un chien de Terre-Neuve pour son maître. Entre la bohémienne gracieuse et agile comme une abeille, et le sonneur qui résume en lui tous les élémens de la laideur visible, placer l'amour, comme l'a fait M. Hugo, c'est croire que l'étonnement peut remplacer l'émotion, c'est poser l'antithèse comme loi suprême de la poésie. Or, une pareille théorie ne mérite pas même d'être discutée, car elle se réfute d'elle-même.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas dans *Notre-Dame de Paris* un mérite éminent? Telle n'est pas notre pensée. L'histoire de Paquette Chante Fleurie, quoique racontée peut-être avec une simplicité artificielle, est cependant pleine d'émotion, et n'appartient pas au monde qu'habitent les personnages du roman. La folie de la Sachette n'est pas moins pathétique. Le dirai-je, cependant? il me semble que dans la peinture du Trou aux Rats, M. Hugo a souvent dépassé les limites de la poésie. Engagé dans une voie vraie, il n'a pas su s'arrêter à temps. Je suis loin de partager l'admiration générale pour la Cour des Miracles; toutefois je reconnais que cette scène étrange est décrite avec une singulière puissance; je ne crois pas que toute cette fange, où s'agitent tous ces mendians et tous ces voleurs, malgré toute l'habileté du narrateur, mérite les éloges qu'elle a obtenus; mais je n'hésite pas à proclamer l'énergie des facultés que M. Hugo a gaspillées dans ce tableau. Je regrette qu'il ait repris, dans *Notre-Dame de Paris*, le plaidoyer qu'il avait commencé dans *le Dernier Jour d'un Condamné*. Le chapitre qui s'intitule pompeusement : *Coup d'œil impartial sur la magistrature*, n'est qu'une déclamation ampoulée, verbeuse, inutile au roman, et réprouvée par le bon sens.

Ce qui domine dans *Notre-Dame de Paris*, ce qui a fait le succès de ce livre, c'est le spectacle. Ce livre a réussi, et cependant il s'en

faut de beaucoup que ce soit un bon livre. Il ne s'agit pas de contester un fait accompli, mais bien de l'expliquer. Or, à notre avis, la puérilité de l'œuvre du poète a trouvé, dans la puérilité du goût public, un puissant auxiliaire. M. Hugo, en écrivant *Notre-Dame de Paris*, a consulté les instincts de son temps, et c'est pour les avoir consultés qu'il a réussi. Il est très vrai que la France, il y a sept ans, aimait le spectacle, et préférait la poésie qui se voit à la poésie qui se comprend. C'était là, sans doute, un goût dépravé, un goût que les hommes éclairés combattaient de toutes leurs forces; mais ce goût était celui de la majorité, et la majorité devait applaudir *Notre-Dame de Paris*. Aujourd'hui, le goût public a changé; la majorité, instruite par la discussion, s'est ralliée à l'opinion de la minorité, et demande à la poésie autre chose que le plaisir des yeux. Aussi le mérite poétique de *Notre-Dame de Paris* est-il remis en question.

Cependant il ne faudrait pas se laisser emporter trop loin par cette réaction. Si *Notre-Dame*, en effet, n'est pas un beau livre dans le sens le plus élevé de ce mot, il ne faut pas oublier les qualités éclatantes qui distinguent cette œuvre; il y aurait injustice à les méconnaître. A parler franchement, la pierre et l'étoffe sont les principaux, je devrais dire les seuls acteurs de ce livre. Mais jamais la pierre et l'étoffe n'ont été mises en scène avec plus de splendeur, plus de magnificence; jamais la langue n'a trouvé pour les peindre des ressources plus abondantes, plus variées. Si la pierre et l'étoffe ne peuvent remplir le cadre d'un roman, ce n'est pas une raison pour méconnaître le mérite pittoresque de M. Hugo. Dans la peinture, comme dans la poésie, dans toutes les grandes écoles, depuis la florentine jusqu'à la flamande, l'homme joue le premier rôle; la pierre et l'étoffe ne sont, pour Raphaël, Paul Véronèse et Rubens, que des parties secondaires de la peinture. Oui, sans doute; mais il est juste de proclamer que M. Hugo a traité ces parties secondaires avec une habileté de premier ordre.

L'importance accordée à la pierre et à l'étoffe devait inévitablement entamer, sinon effacer, l'importance de la personne humaine; et, en effet, dans *Notre-Dame de Paris*, l'homme n'est qu'un point sur la pierre; il remplit l'étoffe et sert à la montrer. Il est évident que l'auteur s'accommoderait bien plus volontiers de la cathédrale sans le diacre et le sonneur que du diacre et du sonneur sans la cathédrale. Quasimodo et Claude Frollo sont d'un bon effet sous les voûtes de l'église, sur la galerie qui unit les deux tours, sur la dentelle qui les

couronne; il les dessinera donc pour compléter le tableau. Mais ne lui dites pas de placer plus près de vous ces points qu'il a baptisés du nom d'homme; car, en les rapprochant, il diminuerait l'effet pittoresque de son église; la pierre et l'étoffe reprendraient le rang qui leur appartient, et le plaisir des yeux, le seul qu'il ait en vue, ne serait plus tel qu'il l'a voulu, exclusif, souverain. C'est là, si je ne m'abuse, le véritable mérite, et aussi le vice réel de *Notre-Dame de Paris*. Dans cette œuvre si singulière, si monstrueuse, l'homme et la pierre sont confondus et ne forment plus qu'un seul et même corps. L'homme sous l'ogive n'est pas plus que la mousse sur le mur ou le lichen sur le chêne. Sous la plume de M. Hugo, la pierre s'anime et semble obéir à toutes les passions humaines. L'imagination, éblouie pendant quelques instans, croit assister à l'agrandissement du domaine de la pensée, à l'envahissement de la matière par la vie intelligente. Mais, bientôt désabusée, elle s'aperçoit que la matière est demeurée ce qu'elle était, et que l'homme s'est pétrifié. Les guivres et les salamandres sculptées au flanc de la cathédrale sont restées immobiles, et le sang qui courait dans les veines de l'homme s'est glacé tout à coup; la respiration s'est arrêtée, l'œil ne voit plus, l'acteur est descendu jusqu'à la pierre sans l'élever jusqu'à lui. Sans doute, pour produire cette singulière illusion, pour agrandir, même pendant un instant, le domaine de la vie intelligente, il faut une grande habileté. Aussi sommes-nous loin de contester l'habileté de M. Hugo; mais cette illusion, quoique passagère, est funeste à la poésie; elle détourne la foule des plaisirs sérieux, des plaisirs de l'intelligence, et l'habitue à de puérils délassemens.

Et non-seulement la poésie a beaucoup à souffrir de ce renversement des rôles qui appartiennent à l'homme et à la pierre; mais la langue elle-même ne peut impunément se prêter à l'expression de cette monstruosité. Dès que la pierre occupe la scène, dès que l'homme n'est plus qu'un point, il s'opère dans la langue un renversement de même nature. La partie matérielle de la langue, c'est-à-dire le vocabulaire, réduit en servitude la partie intellectuelle, c'est-à-dire la syntaxe. La poésie, réduite à la pure description, a surtout besoin de synonymes, d'épithètes; il lui faut des phrases touffues, dont le branchage soit impénétrable; préoccupée de mille détails qu'elle rencontre sur sa route, animée du désir de représenter tout ce qu'elle aperçoit, comment aurait-elle le temps de chercher les lignes principales d'une idée, de les dessiner nettement? Le vocabulaire s'offre à elle avec des richesses inépuisables; quoi qu'elle veuille

peindre, il est toujours là pour répondre à l'appel. C'est donc à lui, à lui seul, qu'elle s'adresse en toute occasion : elle trouve dans le vocabulaire des mots qui traduisent tous les caprices de la lumière, toutes les formes des corps, toutes les nuances, tous les rayons, toutes les ombres. Abusée par la complaisance et la docilité du vocabulaire, elle arrive bientôt à croire que la langue est tout entière dans les mots; et, le jour où elle a besoin d'exprimer une idée étrangère au monde visible, le jour où elle veut parler à l'intelligence de l'intelligence elle-même, elle s'aperçoit, mais trop tard, que le vocabulaire réduit à ses seules ressources, ne suffit pas à remplir cette tâche. Elle appelle à son secours la syntaxe qu'elle avait si long-temps dédaignée; mais cette alliée si injustement oubliée refuse de répondre, et la poésie bégaie au lieu de parler. Ce que j'énonce ici sous une forme générale, il est facile de le vérifier en lisant *Notre-Dame*. Il est évident que M. Hugo, en maniant le vocabulaire, a mis en lumière plusieurs faces de notre langue qui jusqu'ici étaient demeurées dans l'ombre, ou qui, après avoir brillé quelque temps, étaient tombées en oubli. Mais il a négligé les lois qui président au maniement du vocabulaire, parce que la connaissance et l'application de ces lois avaient à peine un rôle à jouer dans la peinture de la pierre et de l'étoffe. S'il eût mis les hommes sur le premier plan et l'église à l'horizon, bon gré, mal gré, il eût été amené à invoquer le secours de la syntaxe; renfermé dans le domaine des choses, il a dû manier exclusivement la partie matérielle de la langue. C'est pourquoi la prose de *Notre-Dame de Paris* est une prose éclatante, mais d'une beauté très incomplète.

Les drames de M. Hugo, sont, à notre avis, la plus faible partie de ses œuvres. Si ce que nous avons dit de ses œuvres lyriques et de ses romans, a été bien compris, personne, sans doute, ne s'étonnera de notre sévérité. Le drame est, en effet, de toutes les formes littéraires, celle qui exige le plus impérieusement la connaissance des hommes, et nous avons quelque raison de croire que M. Hugo ne les a jamais étudiés. Nous ne croyons pas, nous sommes loin de croire qu'il ait accompli toutes ses promesses; mais lors même qu'il les eût accomplies tout entières, il n'aurait pas encore satisfait à toutes les conditions de la poésie dramatique. La préface de *Cromwell*, où il exposait, en 1827, sa théorie du drame, prouve clairement qu'il a sur la poésie, en général, et sur le drame en particulier, des idées fort incomplètes et très peu précises. Il affirme que partout

l'ode a précédé l'épopée, et l'épopée le drame. La seule preuve qu'il apporte à l'appui de cette affirmation, c'est que la Bible est antérieure à Homère, et Homère antérieur à Shakespeare; or, sans parler du drame de Job et du Livre des Rois, qui peut à bon droit passer pour une épopée, nous trouvons dans la seule patrie de Shakespeare la réfutation de la théorie exposée par M. Hugo; car Shakespeare est venu avant Milton, qui est venu avant Byron. Le premier est né en 1563, le second en 1608, et le troisième en 1788. M. Hugo ne contestera, sans doute, ni la valeur épique de Milton, ni la valeur lyrique de Byron. Que devient donc, en présence de ces deux poètes éminens, la théorie exposée dans la préface de *Cromwell?* Il serait facile de trouver dans plusieurs littératures de l'Europe une série d'argumens pareils à ceux que nous fournit l'Angleterre, et de montrer, l'histoire à la main, toute la puérilité des idées que M. Hugo prend pour générales. Mais la critique, en insistant sur le néant de cette théorie, se rendrait elle-même coupable d'enfantillage; il vaut mieux croire que M. Hugo, désirant écrire pour la scène, a voulu démontrer la supériorité du drame sur toutes les autres formes poétiques. Pour se contenter, pour se prouver à lui-même qu'il avait raison d'abandonner l'ode et le roman et d'aborder la forme dramatique, il lui a paru commode d'affirmer que le drame résume et contient la substance de l'ode et de l'épopée. En vérité, nous aurions mauvaise grace à le chagriner pour une joie qui ne fait de tort qu'à lui-même. L'histoire n'est pas de son avis; mais les idées générales de M. Hugo ne relèvent ni du temps, ni de l'espace, et sont par conséquent supérieures à l'histoire. Elles expriment un ordre de vérités qui échappe à tout contrôle, et dont les élémens ne se trouvent que dans la pensée de l'auteur. Bornons-nous donc à énoncer le démenti donné par l'histoire à M. Hugo, et abstenons-nous de juger le différend.

Arrivé à la théorie du drame, M. Hugo affirme que le drame doit contenir la réalité tout entière, et à ce propos, il trouve bon de nier la valeur dramatique du théâtre grec en se fondant sur l'absence du grotesque. Le grotesque est, selon lui, un élément indispensable de la réalité dramatique, et toute tentative qui a pour but de restreindre l'importance du grotesque, viole une des lois les plus impérieuses du drame. Il y a bien eu en Grèce un certain poète appelé Aristophane; mais, dans la pensée de M. Hugo, Aristophane a tout au plus entrevu l'importance et le rôle du grotesque dans la poésie dramatique. Pour que ce rôle se révélât pleinement et fût compris par les poètes et par

la foule, il fallait que l'humanité eût été gouvernée pendant quinze siècles par la loi chrétienne. Avant Shakespeare et Rabelais, le grotesque n'existait qu'à l'état d'ébauche; et ce qui le prouve victorieusement, c'est la mesquinerie des œuvres que nous a laissées Aristophane. M. Hugo ne nomme pas ces œuvres; mais tout le monde sait que *les Nuées* et *les Guêpes* sont d'une timidité sans pareille. Il n'y a pas un homme de vingt ans, familiarisé avec la littérature grecque, qui ne comprenne très bien que *Pantagruel* et *les gaies Commères de Windsor* surpassent en hardiesse *les Nuées* et *les Guêpes*. Si quelqu'un se permettait d'énoncer un avis contraire à celui de M. Hugo et de dire qu'Aristophane est aussi hardi que Rabelais et Shakespeare, qu'il a poussé la moquerie aussi loin que la satire et la comédie modernes, M. Hugo, nous n'en doutons pas, aurait une réponse toute prête; il se bornerait à dire que sa théorie du grotesque, aussi bien que sa théorie générale de la poésie, est supérieure à l'histoire. L'histoire, en effet, qu'elle s'occupe d'Aristophane ou d'Homère, n'est qu'un pur accident, tandis que les théories de M. Hugo sont nécessaires et ne peuvent pas ne pas être. Quoiqu'il lui plaise de dire qu'il a toujours dédaigné de donner à ses œuvres ses préfaces pour bouclier, cependant nous croyons que ses théories dramatiques n'ont été forgées que pour la défense de *Cromwell*, et voilà pourquoi nous refusons de les prendre au sérieux. Ainsi, lorsqu'il ne voit dans la tragédie grecque tout entière qu'un démembrement de l'épopée homérique, nous lui pardonnons de grand cœur de confondre les Titans d'Eschyle, les hommes de Sophocle et les personnages sentencieux d'Euripide. Après avoir traité *les Nuées* et *les Guêpes* comme des œuvres sans importance, il était naturel qu'il mît sur la même ligne le *Prométhée*, l'*Œdipe roi* et l'*Hippolyte*. Dans une discussion vraiment littéraire, de pareilles bévues mériteraient sans doute d'être signalées; mais il ne faut pas oublier que M. Hugo, en écrivant la préface de *Cromwell*, n'a voulu prouver qu'une seule chose : à savoir, que la poésie dramatique est la première de toutes les poésies, et qu'avant Shakespeare cette poésie n'existait pas. Pour arriver à cette conclusion, il n'a pu se dispenser de contredire l'histoire; mais il est arrivé à la conclusion qu'il avait formulée d'avance, à laquelle il ne pouvait renoncer sans porter atteinte à l'inviolable dignité de sa pensée.

Après avoir balayé, comme une poussière inutile et sans valeur, la tragédie et la comédie antiques, il lui restait à établir l'identité du drame et de la réalité. Arrivé à ce point, sa tâche devenait plus dif-

ficile. Mais il a trouvé moyen d'éluder la difficulté en supposant que cette affirmation est implicitement contenue dans sa théorie générale de la poésie et dans sa théorie du grotesque. Si quinze siècles de christianisme ont été nécessaires au développement du grotesque et de la poésie dramatique, si le grotesque est un élément nécessaire de toute réalité, et si le drame, pour demeurer fidèle à son origine, pour se conformer à l'esprit chrétien, doit reproduire tous les élémens aperçus et mis en lumière par le christianisme, il ne peut se dispenser de mêler le grotesque à toutes ses créations. Une argumentation ainsi conçue n'est certainement pas à l'abri de toute blessure et serait frappée à mort par le premier coup sérieux. Qu'il nous suffise de rappeler que les prémisses sur lesquelles s'appuie M. Hugo sont fausses et ne reposent sur aucun témoignage. Il est inutile de nier la conclusion. Sans doute le christianisme a modifié profondément la forme dramatique comme toutes les autres formes de la poésie; mais, entre la vérité de cette modification et la réalité posée comme but suprême du drame, il y a un abîme, et, pour combler cet abîme, il faudrait d'autres argumens que la préface de *Cromwell*. Pour notre part, nous croyons sincèrement qu'identifier le drame et la réalité n'est pas moins que nier la condition fondamentale de toute poésie, c'est-à-dire l'interprétation.

L'intervalle qui sépare la réalité de la poésie a été si souvent démontré, qu'il serait puéril d'insister sur cette vérité depuis long-temps acquise à l'évidence. M. Hugo croit que le triomphe du drame est de compléter l'histoire, de restituer les parties perdues; ni les historiens ni les poètes ne souscriront à cette affirmation; mais la théorie du drame réel pourra du moins nous servir à juger les drames de M. Hugo. Si les drames de M. Hugo étaient réels, dans le sens le plus rigoureux du mot, s'ils tenaient toutes les promesses de la préface de *Cromwell*, ils seraient encore, selon nous, très loin de la beauté poétique; toutefois ils mériteraient une estime sérieuse. Malheureusement il est facile de prouver qu'ils sont aussi étrangers à la réalité qu'à l'interprétation.

Ce que nous pourrions dire de *Cromwell* s'applique avec une égale vérité aux trois premiers drames destinés à la scène par M. Hugo: aussi trouvons-nous plus convenable d'aborder sur-le-champ *Marion de Lorme*, *Hernani* et *le Roi s'amuse*. A notre avis, *Marion de Lorme* est de tous les drames de M. Hugo, le seul qui renferme quelques-uns des élémens de la poésie dramatique. Marion et Didier, qui occupent

le premier plan, expriment leurs pensées sous une forme exclusivement lyrique; mais la nature même de leurs pensées, de leur caractère, pouvait donner lieu à des développemens dramatiques. Louis XIII et le marquis de Nangis méritent la même louange et le même reproche. Ils récitent des couplets lyriques, ils ne vivent pas, mais ils pourraient vivre. Quant à la réalité historique de ces personnages, elle ne peut devenir le sujet d'une discussion. Dans la première moitié du XVIIe siècle, le caractère de Didier n'existait pas et ne pouvait exister. Pour qu'un tel caractère devienne possible, il faut que la poésie lyrique ait créé Werther et René, Lara et Childe-Harold, il faut qu'Uhland et Lamartine aient touché les dernières limites de la rêverie. Marion n'est pas seulement infidèle à l'histoire, mais bien aussi au type même de la courtisanne. Son malheur se comprend à peine, tant elle paraît avoir oublié ses premiers désordres. Pour que ce personnage fût humainement réel, sinon historiquement, il eût fallu que le spectateur assistât aux premiers développemens de l'amour de Marion pour Didier, et vît la passion effacer peu à peu les souillures de la débauche, rajeunir et purifier l'ame de la courtisanne. La fierté féodale du marquis de Nangis, sans violer directement l'histoire, n'est cependant pas dessinée d'après la réalité. Il est très vrai que l'aristocratie portait la tête haute dans les premières années du règne de Louis XIII; mais elle résistait à Richelieu en levant des armées, et lorsqu'elle avait une grace à demander, elle ne se présentait pas escortée comme un prince du sang. Louis XIII a été l'esclave de Richelieu, et s'il lui est arrivé de songer à secouer le joug, ce désir chez lui ne s'est jamais élevé jusqu'à la volonté; mais si faible qu'il fût, il n'avait pas renoncé à l'exercice de son intelligence, et il se dédommageait avec ses favoris de l'autorité despotique du cardinal; s'il ne gouvernait pas dans le sens le plus élevé du mot, il ne s'interdisait pas la raillerie contre le maître de la France. Le Louis XIII de *Marion de Lorme* ne ressemble pas au Louis XIII de l'histoire.

Dans *Hernani*, nous retrouvons tous les personnages, toutes les situations, et je dirais volontiers tous les couplets lyriques de *Marion de Lorme*. Didier devient Hernani, Marie doña Sol, le marquis de Nangis don Ruy de Silva; quant à don Carlos, qui, dans la seconde moitié de la pièce, s'appelle Charles-Quint, il est permis de le considérer comme formé de la réunion de Saverny et de Laffemas. Lorsqu'il court les aventures, il continue Saverny; quand la luxure le pousse à la cruauté, il continue Laffemas. Lorsqu'il pardonne, il ne

continue ni l'un ni l'autre, et il est supérieur aux deux personnages dont il procède. Si M. Hugo, fidèle aux théories de la préface de *Cromwell*, se fût vraiment proposé, dans *Marion de Lorme* et *Hernani*, de compléter la réalité historique, de restituer les parties perdues, en un mot de ressusciter le passé, certes il n'eût pas écrit deux fois la même pièce, avec des variantes à peine saisissables. Il y a si loin de Louis XIII à Charles-Quint que, pour tirer *Hernani* de *Marion de Lorme*, il a fallu méconnaître la réalité historique de Louis XIII et de Charles-Quint, et c'est en effet le parti auquel s'est arrêté M. Hugo. Après avoir proposé aux poètes dramatiques la réalité comme but suprême du drame, après avoir proclamé au nom de cette réalité la mesquinerie de la tragédie et de la comédie, il a traité l'Espagne du XVIe siècle et la France du XVIIe avec un mépris absolu. Ainsi M. Hugo lui-même ne prend pas ses théories au sérieux. Étudiées séparément, les différentes parties d'*Hernani* sont supérieures aux différentes parties de *Marion de Lorme* sous le rapport du style, de la versification. Mais la représentation d'*Hernani* excite moins d'intérêt que celle de *Marion*. Les personnages et les situations des deux pièces se ressemblent d'une façon frappante; mais, dans *Hernani*, l'ode a ses coudées plus franches, et l'homme presque tout entier disparaît sous le poète.

Dans *le Roi s'amuse*, l'ode remplace, comme dans *Hernani* et dans *Marion de Lorme*, la réalité historique et la réalité humaine. Mais on voit poindre dans cette pièce une idée qui devait plus tard emporter M. Hugo aussi loin de la poésie que de l'histoire. Cette idée consiste à prendre l'antithèse pour pivot de l'action dramatique. Il ne s'agit, en effet, dans *le Roi s'amuse*, ni de la peinture de la cour de François Ier, ni du tableau des passions religieuses qui agitaient la France du XVIe siècle; le seul but que se propose le poète est de montrer la débauche sur le trône et la grandeur d'ame sous la livrée d'un fou. Ces deux antithèses résument toute la pièce, et pour les mettre en œuvre, M. Hugo ne craint pas de violer l'histoire, comme il l'a fait dans *Hernani* et *Marion*, pour acclimater l'ode sur la scène. Si, dans cette troisième tentative, il a méconnu, comme dans les deux premières, la condition fondamentale de toute poésie dramatique, le développement des caractères sous la forme d'une action vraisemblable, je dois dire qu'il a déployé dans les couplets récités par Triboulet une grande richesse de versification. Mais cette habileté toute extérieure ne saurait effacer le défaut capital de la pièce, la violation

simultanée de la réalité historique et de la réalité humaine. Les personnages du *Roi s'amuse* n'ont pas vécu et ne pourraient pas vivre.

Lucrèce Borgia, *Marie Tudor* et *Angelo* marquent, dans la carrière dramatique de M. Hugo, un mépris de plus en plus hardi pour l'histoire et pour la poésie elle-même. Il n'y a pas un écolier de quinze ans qui ne soit en état de relever les erreurs historiques volontaires ou involontaires qui abondent dans ces trois ouvrages, et ce serait folie de vouloir les récapituler; mais il y a dans ces trois pièces, dont la troisième vaut moins que la seconde, et la seconde moins que la première, un défaut plus grave que le mépris ou l'ignorance de l'histoire, c'est le mépris ou l'ignorance de la nature humaine; c'est l'antithèse substituée constamment au développement des caractères. L'amour maternel sous les traits d'une femme incestueuse et adultère, un aventurier entre l'alcove royale et la hache du bourreau, l'amour chaste, idéal dans le cœur d'une femme qui vend ses caresses, telles sont les antithèses que M. Hugo a prises pour thèmes dramatiques et qu'il a développées avec le secours du poignard et du poison, du décorateur et du machiniste. Ces trois drames n'appartiennent ni à l'histoire ni à l'humanité, et ne rachètent pas même l'invraisemblance des caractères par la sève lyrique qui circulait dans *Marion de Lorme*, dans *Hernani*, dans *Triboulet*. Une fois engagé sur cette pente de plus en plus glissante, où s'arrêtera M. Hugo?

Tombé de l'ode à l'antithèse, de l'antithèse au spectacle, M. Hugo consentira-t-il à se renouveler? trouvera-t-il moyen d'appliquer les richesses de son vocabulaire à des œuvres durables, à des monumens vraiment beaux, qui excitent chez le lecteur autre chose que l'étonnement, qui éveillent les sympathies de la multitude et obtiennent l'approbation des hommes lettrés? Il possède aujourd'hui un admirable instrument; il a prouvé depuis vingt ans, dans des œuvres nombreuses, mais incomplètes, toute l'étendue, toutes les ressources de son habileté: le temps est venu pour lui d'employer cet admirable instrument autrement qu'il n'a fait jusqu'ici. Ses odes, ses romans et ses drames, sont écrits avec des mots, et ne relèvent ni de l'intelligence ni du cœur. Cette vérité, si évidente pour nous, deviendra, nous en avons l'assurance, de plus en plus populaire; avant un an peut-être, la critique n'aura plus besoin de la répéter; la conviction qui nous anime à cette heure sera partagée par les disciples mêmes de M. Hugo. Ses plus fervens, ses plus fidèles admirateurs, comprendront que la poésie n'est pas tout entière dans les évolutions de la parole, et abandonneront le chef qu'ils ont suivi

jusqu'ici, s'il persiste à se renfermer dans le culte exclusif du vocabulaire. Mais ce n'est pas à trente-six ans qu'il est permis de renoncer à se renouveler. Les métamorphoses que nous conseillons, que l'évidence prescrit à M. Hugo, sont d'ailleurs de telle nature, qu'il n'aura qu'à vouloir pour se transformer. Il est maître de la langue, il dit tout ce qu'il veut; que lui manque-t-il? d'avoir quelque chose à dire. Pour atteindre la véritable éloquence, pour rebâtir sa gloire chancelante sur une base solide, il faut qu'il se résigne à vivre dans la société des livres et des hommes. La vie proprement dite, la pratique des passions humaines, l'analyse des intérêts qui dirigent la multitude ignorante, des espérances qui soutiennent les esprits éclairés, est la première épreuve qu'il doit s'imposer. La versification n'a plus de secrets pour lui; le cœur de l'homme est plein de mystères qu'il n'a pas même entrevus. S'il a le courage de sonder ces problèmes, dont il ne paraît pas soupçonner l'existence, s'il se résout à étudier la conscience humaine, où se nouent et se dénouent tant de drames ignorés et terribles, je ne doute pas qu'il ne parvienne promptement à se régénérer, à rallier les admirations infidèles. Quand il aura vécu de la vie commune, quand il se sera mêlé aux mouvemens qui entraînent la société, aux luttes qui divisent les familles et les états, il reparaîtra dans la poésie lyrique, dans le roman, dans le drame, avec des forces nouvelles, et nous ne serons plus obligé de le gourmander sur sa puérilité.

Toutefois la pratique de la vie commune ne suffirait pas à compléter la régénération que nous espérons. Cette première épreuve pourrait tout au plus servir à transformer le talent lyrique de M. Hugo. Puisque l'auteur de *Notre-Dame de Paris* et d'*Hernani* paraît décidé à mettre en scène les personnages qui ont joué un rôle dans le passé, il faut qu'il se résigne à étudier le passé. Les disciples de M. Hugo font grand bruit de l'érudition historique de leur maître; mais, à moins de croire qu'il oublie volontairement tout ce qu'il sait, dès qu'il prend la plume, nous sommes forcé de penser qu'il sait vraiment très peu de chose; car, toutes les fois qu'il a touché à l'histoire, il a fait preuve d'un grand dédain ou d'une parfaite ignorance. Que M. Hugo méprise ou ignore la réalité historique, peu nous importe. La critique n'a aucun intérêt à résoudre cette question. Mais nous devons dire à l'auteur d'*Hernani* que le mépris et l'ignorance sont également de mauvais goût; toutes les fois que le poète introduit dans un roman ou dans un drame un personnage historique, son devoir est de le

connaître. Il peut le modifier en l'interprétant; mais il ne lui est pas permis de le dénaturer. Or, tous les drames de M. Hugo contredisent formellement les données de l'histoire; et si *Notre-Dame de Paris* paraît respecter davantage la réalité historique, c'est qu'il est plus facile de connaître la forme d'une pierre ou la couleur d'un vêtement que la vie et le caractère d'un roi. L'étude du passé est aujourd'hui généralement honorée, et l'érudition attribuée à M. Hugo par ses disciples sera soumise à un contrôle sévère. Si l'auteur d'*Hernani* veut emprunter à l'histoire le baptême de ses romans et de ses drames, il faut qu'il lui demande autre chose qu'un baptême inutile et trompeur; il faut qu'il étudie l'homme caché sous le nom qu'il a choisi. A cette condition seulement il pourra continuer de mettre l'histoire en scène. Qu'il n'espère pas abuser plus long-temps la crédulité des intelligences oisives ou paresseuses; car les plus ignorans savent aujourd'hui que ni Lucrèce Borgia, ni Marie Tudor, ni Charles-Quint, ni François Ier, ni Louis XIII, ni Richelieu, ni Cromwell, n'ont joué dans l'histoire le rôle singulier que M. Hugo leur attribue. Les plus ignorans savent que l'auteur de *Notre-Dame de Paris* se croit dispensé de l'étude par la toute-puissance de son génie, et sont très décidés à ne pas accepter cette prétention. Il n'y a pas de science possible sans étude, et si M. Hugo veut tirer tout de lui-même, il sera bientôt condamné à subir le dédain public.

Pratiquer la vie commune, étudier l'histoire, telles sont donc les deux épreuves auxquelles M. Hugo doit se résigner, s'il ne veut pas assister vivant à la mort de son nom. Appliquée tantôt à l'analyse de l'homme, tantôt à la connaissance du passé, son intelligence, qui ne demande qu'à être fécondée, produira bientôt les plus riches moissons. L'histoire serait pour le romancier, pour le poète dramatique, un enseignement incomplet; mais l'histoire interprétée par la vie de chaque jour, éclairée par l'étude générale de l'humanité, offrirait à M. Hugo une source inépuisable de créations. A l'heure où nous parlons, il doit sentir mieux que nous combien il lui importe de se renouveler. Ses invectives furieuses contre la critique, ramenées à leur plus simple expression, ne signifient pas autre chose. S'il avait la conviction d'être dans le vrai, s'il ne doutait pas de lui-même, il ne se laisserait pas emporter à tous ces mouvemens de colère imprudente; s'il était sincèrement pénétré de l'injustice des attaques dirigées contre lui, il abandonnerait au temps, à la vérité, le soin de le venger. Sa colère, bien comprise, n'est qu'un aveu. Depuis vingt ans, il combat

pour la célébrité, pour la popularité de son nom; il croyait avoir touché le but, et il comprend qu'il s'était trompé. Il avait pris pour la poésie une ombre vaine, qu'il a long-temps poursuivie et qui lui échappe. Il faut recommencer la lutte; il faut, à trente-six ans, s'engager dans une voie nouvelle. Sa colère contre ceux qui lui annoncent la vérité, n'a donc rien d'étonnant; c'est un cri d'angoisse, un cri de révolte; la douleur est féconde en enseignemens, et nous sommes sûr que M. Hugo, rentré en lui-même, comprendra comme nous toute la puérilité de ses œuvres. Les hommes qu'il accuse de méchanceté ne seront bientôt pour lui que des amis sincères, mais sans pitié pour l'erreur. Après les avoir maudits, il les remerciera. Il a connu la gloire à l'âge où des poètes du premier ordre hésitaient encore à publier leur pensée; oublier cette gloire, qu'il croyait si solidement assise, sera sans doute pour lui un cruel sacrifice. Mais quel homme à trente-six ans désespère de l'avenir? Les œuvres que M. Hugo produira dans la seconde moitié de sa vie le consoleront de la guerre qu'il a soutenue. Qu'il renonce à la puérilité, qu'il grandisse en se régénérant, c'est notre vœu et notre espérance; nous oublierons sa défaite et nous applaudirons à sa victoire.

Gustave Planche.

LETTRES

SUR

LES MUSICIENS FRANÇAIS.

I.

M. HALÉVY.

Guido et Ginevra.

Novalis se plaint au second chapitre de *Henri d'Ofterdingen*, ce trésor de poésie et de grace, qu'il y ait dans la musique une partie matérielle, saisissable aux intelligences ordinaires. Pour ma part, je comprends les suaves regrets et les douces paroles de cet esprit charmant qui ne se veut nourrir que de la pure essence des choses, non que je conserve, pour ce qui regarde la science proprement dite, une aversion singulière; à Dieu ne plaise! un beau travail de contrepoint me semble une rare et curieuse étoffe de sons, faite par un tisserand fort habile, et j'estime une fugue à sa valeur; mais souvent, en voyant ce qui arrive sous nos yeux, je ne puis m'empêcher de penser à ce blond jeune homme si pur, qui ne veut des sensations extérieures que la plus douce fleur, et, qu'on me passe l'expression, les distille à l'alambic de sa nature exquise; et j'avoue qu'alors les paroles mélancoliques de Novalis puisent dans certains exemples contemporains une force de loi qui les consacre.

C'est toujours un grand mal pour un art que de porter en soi des élémens terrestres : le point matériel, au lieu de diminuer, se développe sous la main des hommes, et c'est par là que le néant s'empare tôt ou tard de la création des dieux. L'instrumentation qu'on enseigne dans les conservatoires, la renommée qu'on acquiert par elle seule à force de talent, attirent chaque jour des myriades d'intelligences qui, sans cela, se seraient toute leur vie tenues loin de la musique. Qu'arrive-t-il alors? Au lieu d'un homme de génie qui se levait debout sur trois siècles, vous avez des musiciens sans nombre qui se renouvellent tous les dix ans, sortes d'araignées obscures qui vivottent sous les fils qu'elles tissent à grand' peine; l'art devient un métier dont chacun trafique selon ses moyens, un héritage qui se transmet de père en fils. Adieu la prédestination, cette voix de la divinité; adieu la mélodie, cette voix de l'ame! On marche, on arrive, non plus parce que la Muse vous accompagne, mais par cela seul qu'on le veut; l'obstination laborieuse défie la nature féconde; il suffit d'une volonté forte et qui ne se rebute pas : le bœuf au sillon remplace l'aigle dans les cieux. La musique a des ailes, je le sais, et se roule selon son caprice dans les plaines de l'infini; mais l'esprit de la terre lui a jeté sur le dos une pourpre royale dont les plis, où le vent harmonieux s'engouffre, vont traînant sur le sol, et par où la médiocrité qui rampe s'efforce sans cesse de la saisir. Il y a, quoi qu'on dise, une musique qui s'apprend, une Polymnie de conservatoire qui ouvre ses bras à l'amant qui persévère, et se dévoile tôt ou tard à l'initié, comme l'Isis égyptienne. Aussi les Grecs, qui apportaient en toute chose une intelligence si vive, un goût si fin et si épuré, une sagacité qui était presque de la divination, ont-ils fait de la poésie et non de la musique la langue des dieux dans l'Olympe. A ce compte, Mozart et Cimarosa sont des poètes. En effet, ici l'harmonie est telle qu'on n'en peut rien distraire; l'ame et le corps (s'il y a un corps) vivent du même souffle et de la même vie; quoi que vous fassiez, il est impossible que l'hyménée s'accomplisse par la seule opération de votre volonté : il faut que la nature intervienne. En effet, quand vous aurez appris, à la sueur de votre front, comment on accouple deux rimes au joug d'un vers, quand vous aurez choisi les plus éclatantes fleurs du beau langage pour en faire votre gerbe, serez-vous plus avancé pour cela, et croyez-vous de bonne foi que le monde vous prendra jamais p ur un poète? Non, certes; je dis plus : dans la poésie, la forme est inséparable de l'idée, et divine comme elle; il faut être élu pour toucher seulement à la forme, il faut tenir entre ses doigts le fil lumineux

pour se pouvoir diriger dans ce labyrinthe d'Ariane. La poésie est divine; elle a des ailes et vole en chantant dans l'espace. Que lui importe le reste, les règles? Mais, en vérité, dans l'art de Virgile, de Pétrarque et de Racine, que sont les règles? Cela vaut-il la peine qu'on l'enseigne? Un instant, vers la fin du XV[e] siècle, il a pu venir à l'esprit de ces dignes artisans de Nuremberg, de Mayence et d'Augsbourg, d'établir en Allemagne des écoles de poésie où l'on dissertait, du matin au soir, sur la valeur d'une syllabe ou la sonorité d'une rime; mais, à vrai dire, quel fruit a-t-on jamais retiré de toute cette scolastique? quelle verte moisson est sortie de la poussière qui recouvre tant de parchemins et de volumes oubliés? Ensuite les maîtrises puisaient aussi leur loi d'être dans un certain besoin de forme et de plasticité qui, à cette époque, se faisait sentir partout en Allemagne, pour que l'esprit humain, qui flotte et va sans cesse d'un point extrême à l'autre point, y trouvât son compte; à l'indépendance absolue du *minnegesang*, à la rêverie effrénée qui menait l'art vers la diffusion, devait succéder le contrepoint littéraire qu'on enseignait dans les maîtrises. Mais franchement qui se souvient aujourd'hui de tant d'efforts sincères, de tant de sublimes thèses soutenues pour introduire avec gloire ou chasser honteusement un pauvre petit mot, bien étonné de susciter de semblables querelles? Les maîtrises devaient disparaître aussitôt, parce que encore une fois la poésie ne s'enseigne point, et n'a que faire d'écoles et de docteurs, tandis que les conservatoires, au contraire, subsistent et se perpétuent, car ils sont dans l'essence de la musique.

Le Conservatoire est le sanctuaire de la tradition; pour un musicien de génie qui le traverse à chaque siècle, on ne saurait compter la multitude infatigable d'hommes sans vocation, qui s'y croisent en tout sens, occupés d'harmonie et de contrepoint, et perdus dans les abîmes d'une science où le flambeau de la pensée ne les éclaire pas. Ces hommes-là, d'ordinaire, font bon marché de la nature; pour eux il n'y a ni étoiles au firmament, ni belles moissons dans les plaines; ils ignorent si les oiseaux chantent au printemps, si les arbres frémissent, si les vives eaux se répandent et murmurent, et ne veulent rien savoir de ce qui se passe sous le ciel et dans les cœurs. Leur jeunesse se consume à ramasser dans l'œuvre des grands maîtres des provisions dont ils ne manqueront pas de se servir un jour; ils étudient à loisir comment Mozart fait chanter la statue, Rossini mourir Desdemona, Beethoven pleurer Léonore dans l'affreux caveau, afin que si jamais pareille scène se présente, leur inspiration sache au

moins à quelle source elle doit puiser. Ceux que des liens semblables attachent au Conservatoire, ne s'en éloignent guère d'habitude; là est toute leur force, toute leur énergie, toute leur puissance; ils le sentent; sitôt qu'ils trébuchent, ils se hâtent d'y revenir, et, comme Antée, prennent des forces nouvelles chaque fois qu'il leur arrive de toucher du pied le sol sacré.

Au premier rang des hommes qui doivent tout au Conservatoire, existence, renommée et fortune, il faut citer M. Halévy. Voilà, certes, un musicien pour lequel la nature n'a rien fait; car ces facultés de combinaison, qu'il possède à un assez haut degré, qui pourrait dire qu'elles n'eussent pas mieux réussi, appliquées à d'autres fins? On prétend que Mozart, dans sa première enfance, couvrait de chiffres les murailles de sa maison. Le contrepoint est un calcul, et la musique rentre par là dans la grande famille des sciences exactes; or l'instinct pourrait bien être le même de part et d'autre. A ce compte, M. Halévy se sera mépris, il aura tourné vers l'art des sons une aptitude que réclamaient l'arithmétique et la loi des nombres. Il y a dans les intelligences une hiérarchie, nous le savons, et tous ne peuvent être doués également. Mais encore faut-il apporter en naissant une idée, un grain mélodieux qui se développe plus tard au souffle de la science ou du sentiment. L'un a l'élévation poétique et l'expression hardie et vraie à la fois des grandes choses, l'autre la mélancolie et la grace aimable; celui-ci, un instinct mélodieux qui l'entraîne souvent, presque à son insu, vers la diffusion; celui-là, une verve charmante, un esprit qui ne tarit pas; il y a Meyerbeer, Bellini, Donizetti, Auber; mais M. Halévy, lui, n'a rien. N'importe, au lieu de perdre son temps à se plaindre de l'ingrate nature, qui aurait bien pu lui répondre qu'elle ne lui avait jamais conseillé de se faire musicien, M. Halévy a, dès le premier jour, tenté de la réduire et de la dompter. Voyant qu'il ne se baignerait jamais dans la lumière sonore où flottent les ames inspirées, il s'est incliné sur la bêche de la science et a demandé à la terre ses trésors. Sublime entreprise faite pour démontrer jusqu'où va la volonté humaine! Le rude musicien ne tentait là ni plus ni moins que Paracelse et ses compagnons les alchimistes; s'il eût réussi à devenir un homme de génie, la nature était soumise, la volonté posait son pied de fer sur les mystérieuses lois de la conscience; la Muse n'intervenait plus désormais.

D'après les tendances de M. Halévy, on pouvait prévoir de bonne heure que les sympathies de M. Cherubini ne lui manqueraient pas. Il y a au fond du cœur de l'homme quelque chose qui parle plus haut

que tout, qui change en un moment l'indifférence en enthousiasme, qui dispose de la haine et de l'amitié; c'est la vanité. Qu'appelez-vous le beau? les hommes ont-ils jamais pu s'entendre là-dessus? L'idéal des Grecs et de Platon ne nous attire qu'à vingt ans; sitôt que l'homme a mis les mains à l'œuvre, qu'il s'est emparé de l'orchestre, de la toile ou du marbre, l'idéal, aux yeux de son intelligence, est ce qu'il a produit; à dater de ce jour, c'est du centre de son œuvre que rayonnent toutes ses sympathies, cherchant sur la terre quelque chose qui lui ressemble, pour l'aimer et s'y complaire. On ne peut se figurer de quelle affection profonde l'auteur de *Médée* entoure M. Halévy; c'est la sollicitude du père pour son fils, plus encore peut-être, du maître pour l'élève; il se réjouit de ses succès, gémit de ses défaites, et le proclame sublime à toute heure. M. Halévy n'a qu'à chanter la gamme, pour que l'admiration de l'illustre vieillard s'en donne à cœur joie, et puise là, comme à la source vive de toute mélodie. Vraiment si l'on pouvait jamais perdre de vue le mobile mystérieux dont nous parlions et qui soulève, presque à leur insu, les consciences les plus droites, on se demanderait, en face d'un pareil enthousiasme, si M. Halévy ne serait pas d'aventure quelque Mozart ou quelque Beethoven méconnu. Au reste, on conçoit que, par le temps d'indifférence absolue où nous vivons, l'auteur des *Deux Journées* ait dû être flatté de voir un homme nouveau s'attacher à le suivre pas à pas dans la carrière : à tort ou à raison, notre siècle déserte les autels du passé; il ne reste plus guère de disciples fervens à l'école du grand style pompeux et de la musique admirative, depuis que Beethoven, Rossini et Weber ont démontré d'une si éclatante façon que le vrai beau est loin d'exclure la variété, et que la monotonie n'est pas un élément indispensable du sublime dans l'art. D'ailleurs, il est si doux d'encourager d'en haut, d'applaudir qui on protége; on admire avec tant de calme et de sérénité quand on sent que son admiration ne peut tourner à l'envie! M. Halévy a pris à son maître tout ce qu'il pouvait lui prendre. Les distances qui séparent toujours le talent élevé de l'imitation adroite, étant une fois gardées, c'est la même correction mesurée et froide, la même réserve dans les dispositions des parties, le même culte de l'orchestre, avec cette différence que, chez le maître, la prétention au grandiose domine presque toujours, tandis que l'élève semble prendre plaisir à se perdre sans cesse dans les détails minutieux d'une instrumentation oiseuse. Du reste, des deux côtés la même exactitude dans le dessin, la même sévérité de ligne. En vérité, le beau mérite de ne

jamais violer la règle, quand l'idée n'est point là pour vous entraîner au-delà de ses limites! Pour moi, lorsqu'il s'agit d'un art où l'inspiration joue un si grand rôle, je ne puis admirer les hommes qui arrangent des notes avec symétrie, et vont égalisant les masses d'harmonie, comme on ferait d'une touffe d'arbres. On le voit, M. Halévy ressemble singulièrement à M. Cherubini, avec certaines réserves toutefois, comme l'imitation ressemble au type, l'ombre au corps. Cependant, comme avant tout M. Halévy affectionne le succès, il lui arrive de relever souvent des riches couleurs du goût moderne le style correct et régulier, mais monotone et désormais insuffisant, du maître, et de semer çà et là, sur le pâle tissu de son instrumentation, de ces diamans merveilleux que Meyerbeer a trouvés dans les mines profondes de l'orchestre; mais, quoi qu'il fasse pour s'inoculer cette vie nouvelle, l'élément scolastique domine toujours, et le style de M. Halévy, même lorsqu'il se pare des effets récemment inventés par d'autres, n'en demeure pas moins le style de M. Cherubini. Que l'ombre suive ou devance le corps qui la projette, elle ne cesse pas, pour cela, d'être ombre. M. Halévy est une sorte de miroir où l'auteur de *Médée* trouve sa ressemblance, miroir un peu terne peut-être, mais qui, pour un maître jaloux de conserver dans l'avenir son individualité, vaut mieux, après tout, que tant d'autres plus splendides qui absorbent en eux, sans la rendre jamais, l'image qu'ils ont réfléchie une fois.

A vrai dire, la carrière de M. Halévy ne date que de *la Juive*, car sérieusement on ne peut guère tenir compte d'une multitude de petits opéras écrits dans le goût de Monsigny ou de Champin, et dont l'auteur lui-même aurait peine à se souvenir. La critique n'a que faire d'une semblable nomenclature; d'ailleurs, il faut qu'un homme se soit élevé bien haut pour qu'on s'arrête à chercher la trace de ses pas dans les sentiers qu'il a parcourus au matin de sa vie; il n'y a que le génie dont les premières tentatives éveillent l'intérêt du monde. Or, il ne peut être question de génie en cette affaire. *La Juive*, *l'Éclair*, *Ginevra*, voilà l'œuvre de M. Halévy; il serait puéril de vouloir s'occuper du reste. A mon sens, ces trois partitions suffisent à donner la mesure d'un homme. M. Halévy pourra descendre plus bas que *Ginevra*, mais à coup sûr il ne s'élèvera jamais plus haut que *la Juive*. C'est là une limite qu'il s'est posée lui-même et qu'il ne franchira point. Du reste, les choses se passent presque toujours ainsi avec les hommes qui n'ont pas reçu de la nature une vocation réelle; l'œuvre qui les met en évidence fait la gloire et le désespoir

de leur vie entière. Tout ce qu'ils ont ramassé durant quinze ans de veilles laborieuses, ils le jettent au hasard dans le creuset de leur première partition, et de tant d'élémens combinés sous le souffle de la science, résulte une sorte d'alliage qu'au moment de la fusion la multitude éblouie prend pour de l'or. Aussitôt on s'empresse autour d'eux, le succès les sollicite; il faut produire, produire à la hâte, au grand soleil, à toute heure; le temps leur manque désormais pour aller faire leur gerbe dans le champ d'autrui. Que devenir cependant? Les voilà livrés à leurs propres ressources; hélas! on sait ce que cela veut dire. La seconde partition va encore, car elle trouve, pour s'alimenter, un dernier reste des provisions d'autrefois; mais ensuite la disette commence, chaque œuvre nouvelle leur est un degré pour descendre dans l'abîme de leur médiocrité, et, revenus enfin à la place obscure d'où ils étaient sortis, ils contemplent avec orgueil et tristesse, dans un demi-jour qu'ils prennent pour la clarté du soleil, leur partition première, cette table de marbre où leur nom est inscrit, et que tant d'épaules généreuses les ont aidés à placer là.

La Juive est une œuvre composée avec les traditions du Conservatoire. Le musicien n'y prend souci que de l'orchestre, dont la parfaite symétrie et la correction irréprochable vous attirent, en l'absence de toute mélodie originale. Quand le ciel est désert, il faut bien regarder la terre. Mais on sent que la vie et l'inspiration manquent là-dessous; et tout cela se réduit, dès qu'on y réfléchit, aux minces proportions d'un talent pénible et borné. Il y a, dans l'instrumentation rigoureuse et profondément habile de M. Halévy, dans ce dessin qui affecte la pureté des lignes, dans cette austère correction, quelque chose de raide, de froid et d'emprunté, qui me rappelle assez la manière des premiers peintres de Cologne au XIVe siècle, lorsque l'influence byzantine s'étendait sur les bords du Rhin. Qu'on ne s'y trompe pas, les conditions qui dominent l'art sont inexorables; quoi qu'on fasse, on ne peut s'y soustraire. C'est tomber dans une grave erreur que de croire qu'on doit se vouer au développement des forces instrumentales par cette raison toute simple qu'on ne se sent dans l'ame ni enthousiasme, ni vertu créatrice. Mais encore une fois, dans l'orchestre comme partout ailleurs, la science ne peut, sous aucun prétexte, tenir lieu de l'inspiration. Le Conservatoire ne peut pas plus donner le génie de l'orchestre que le ciel d'Italie le sens mélodieux. Voyez, à ce propos, quelle distance énorme sépare la scolastique instrumentale de M. Halévy du travail énergique et puissant de Meyerbeer, l'orchestre de *la Juive* et de *Ginevra* de l'orchestre

sublime de *Robert le Diable* et des *Huguenots*. Cependant Meyerbeer, lui aussi, affectionne l'instrumentation entre toutes les parties de son art; mais il en a le secret, il en a le génie. Il invente dans ce domaine comme Cimarosa dans sa sphère éthérée et mélodieuse; il retourne en tout sens cette terre profonde et généreuse, dont il secoue en l'air les mille trésors, des diamans, des fleurs de lumière, des cristaux sans nombre; car l'orchestre est un monde tout rempli de voix mystérieuses, de bruits et d'harmonies que l'inspiration seule peut évoquer. Voilà la science, la vraie science, celle qui invente et qui féconde; quant à l'autre, dont tout le travail se borne à combiner froidement des sons, c'est là un calcul ingénieux, un jeu d'esprit plus ou moins subtil, mais qui ne peut guère avoir d'attrait que pour un lauréat de l'Institut.

Pour ce qui regarde la mélodie, M. Halévy la traite à son aise; il l'emprunte sans façon aux Italiens, en ayant soin toutefois de l'entourer de certains petits artifices d'école qui, au premier abord, lui donnent un faux semblant d'originalité. Qu'est-ce donc que la fameuse strette du second acte de *la Juive*, sinon la belle et noble phrase de *Ricciardo et Zoraïde*, dégradée par toutes les exigences du mauvais goût envahissant? Ignorance ou dédain pour tout ce qui n'est pas la voix humaine, les Italiens jettent leur mélodie au vent sans s'inquiéter dans quelle forme elle tombe. D'ailleurs, que leur importe qu'elle vive? ils en ont tant qu'elle peut se dépenser au hasard. Ils livrent la fille de l'air à ses propres ailes, et l'abandonnent dans l'espace. Or, M. Halévy, voyant cela, s'en empare. Du reste, il faut dire à sa louange que, si M. Halévy saisit de la sorte à la volée la mélodie des autres, il a pour elle les plus grands égards; il lui donne son œuvre pour asile et pour vêtement les plus délicats tissus de son instrumentation. Voilà le secret de cette musique; la science de M. Halévy lui sert à produire avec plus d'éclat les imaginations des autres; son harmonie recouvre la pensée d'autrui, et sous son rhythme se débat presque toujours une inspiration née autre part. Rossini, Bellini et Donizetti chantent, et lui instrumente leurs idées selon les plus sévères lois du contre-point.

Cependant, si l'on compare *la Juive* aux dernières partitions du même auteur, on ne peut s'empêcher d'en reconnaître la supériorité; il règne dans cette œuvre une belle unité de composition qui du commencement à la fin ne se dément pas. Le style, sans jamais s'élever beaucoup au-dessus de la portée ordinaire, s'y maintient à une certaine hauteur; les accidens se succèdent et s'enchaînent sans trouble.

Et qu'on ne prenne pas ceci pour une ironie; toute cette musique accompagne avec pompe et magnificence l'action qui se joue sur la scène. Les voix de l'orchestre semblent faites pour se combiner dans l'air avec le bruit des cloches, le hennissement des chevaux, les vapeurs des encensoirs qui fument sur les degrés du sanctuaire. Selon moi, ce n'est pas une partition, c'est un mélodrame, dans le sens antique du mot, bien entendu. A ce compte, M. Halévy aurait satisfait aux plus hautes conditions du genre.

Pour *l'Éclair*, il me semble impossible de définir cette œuvre; cela n'est d'aucun style et d'aucune école, et l'on ne sait que penser des prétentions au genre bouffe que cette musique affiche à tout propos. Que M. Halévy fasse défiler des cortéges et des processions, qu'il assemble des cardinaux dans un conclave et des empereurs dans un festin, cela se conçoit; les facultés instrumentales qu'il possède trouvent dans ces appareils somptueux et cette magnificence une application naturelle. Mais vouloir écrire de la musique bouffe, lui! aborder, quand on n'a pas un grain de mélodie en soi, le plus difficile et le plus inaccessible de tous les genres! croire que pour émouvoir la gaieté bruyante des gens il suffit de combiner ensemble des violons et des hautbois, en vérité, voilà une erreur grossière, dont l'auteur de *la Juive* aurait bien dû se garder. C'est qu'il n'y a plus ici de cloches à mettre en branle et de masses de cuivre à soulever; le maître est livré à son propre génie et n'a pour soutien que la sympathique effusion qu'il provoque à force de chaleur expansive et de mélodieuse inspiration. Il ne faut pas demander aux hommes des prodiges, et vouloir qu'un musicien soit Cimarosa, parce qu'il lui plaît un beau jour de composer un opéra bouffe; cependant il y a dans ce genre certaines conditions indispensables, sinon de génie, du moins de verve, d'esprit et d'originalité, auxquelles il est facile de voir que M. Halévy ne peut satisfaire. Dans *la Juive*, une instrumentation imposante emplit l'orchestre, et, sur la scène, le drame se déploie avec pompe et solennité; de la sorte les yeux et les oreilles sont occupés, et, dans cette ivresse des sens, l'esprit ne songe pas à demander son compte. Or, dans *l'Éclair*, les choses ne se passent point ainsi. Voilà bien un orchestre correct et sans reproche, où l'harmonie est traitée avec goût et distinction; mais, sur le théâtre, qu'y a-t-il? Tout est vide; à la place de l'appareil somptueux que les yeux n'y trouvent plus, l'esprit cherche en vain la mélodie. Plus la mise en scène a de simplicité (et dans le genre bouffe il n'en peut être autrement), plus on déplore l'absence de la mélodie. Du reste, toute la musique de *l'Éclair* se ressent de

l'hésitation d'un homme qui a conscience de son impuissance à réaliser le but qu'il s'est proposé; le genre bouffe où il s'est fourvoyé l'inquiète et le presse, et, dans son embarras, il s'efforce à tout moment d'en sortir par les échappées d'une sentimentalité larmoyante. La musique de *l'Éclair* est de la musique bouffe à peu près comme les pièces de Kotzebüe sont des comédies.

Il semble que le temps était venu pour M. Halévy de rassembler toutes ses forces dans une œuvre sérieuse, et de justifier, au moins par son mérite, le rang où la détresse de l'école française lui a permis de s'élever : jamais occasion ne fut plus belle à saisir. Grâce à l'influence personnelle qu'il s'est acquise sur l'administration de l'Opéra, M. Halévy avait sous sa main les plus vastes ressources dont un musicien puisse disposer : un orchestre immense, des chœurs nombreux, et par-dessus tout, la voix de Duprez, ce trésor qui ferait envie à Rossini. En outre, M. Halévy se trouvait, vis-à-vis du public, dans la position favorable d'un homme que le succès a déjà consacré. Or, avec tout cela, l'auteur de *la Juive* n'a su faire que *Ginerra*, c'est-à-dire la plus triste partition qu'il ait produite encore. Tant d'élémens inappréciables d'action ont avorté misérablement dans ses mains. Les partisans de M. Halévy, frappés eux-mêmes de l'impuissance qui se trahit à chaque mesure de cette partition, se sont efforcés d'y donner pour excuse la rapidité singulière avec laquelle ce travail avait dû être conduit : à les en croire, M. Halévy se serait laissé surprendre par le temps, et le travail sérieux n'aurait guère commencé pour lui qu'à dater du jour des répétitions. Voilà une manière d'agir sans façon avec le temps, et des airs dégagés qui sentent d'une lieue l'homme de génie. On sait que Mozart écrivit l'ouverture de *Don Juan* sur une table de taverne, au milieu des bruyans propos de ses compagnons avinés, et la nuit qui précéda le jour de la représentation; mais les fières boutades d'un maître sans égal ne peuvent convenir nullement au talent curieux de M. Halévy, qui a besoin, pour se produire, de méditations et de veilles laborieuses. Quoi qu'il en soit, *Ginerra* ne se recommande pas même par les qualités de style qui, dans *la Juive*, vous attirent et fixent votre attention à ses momens de loisir. Quant à la mélodie, il n'en peut vraiment être question, attendu qu'il n'y en a pas l'ombre. La belle fleur des jardins d'Italie ne vient pas dans le champ que M. Halévy laboure; tout cela est commun, diffus, et dénué de ces qualités d'ordre et de succession qui servent au besoin d'excuse à la monotonie. En vérité, quand on entend ces formules banales, ces rhythmes traînés dans la rue, ces phrases sans expression et sans

essor, on se demande comment un musicien que le soin de sa renommée préoccupe, peut se mettre à l'œuvre pour écrire de pareilles choses. Je croirais volontiers que M. Halévy se contente de noter les évolutions de ses doigts sur le clavier; car il m'est impossible d'admettre que le cerveau entre pour rien dans cette affaire. En conscience, il vaudrait mieux désespérer et se taire que chanter au public une semblable musique.

Le premier acte s'ouvre par toute sorte de chœurs de gens du peuple et de condottieri, qui se croisent et se combinent à souhait pour le plaisir des pensionnaires du Conservatoire : voilà tout ce qu'on en peut dire. En général, M. Halévy a pour ce genre de morceaux, dont abonde la partition de *la Juive*, une affection toute particulière, et cela s'explique. Avec l'expérience qu'il possède de tous les secrets de l'instrumentation, on réussit toujours à traiter ces passions fougueuses, où l'entraînement des sens domine; on remue l'orchestre dans ses profondeurs; on fait venir à la surface des imitations plus ou moins ingénieuses; on s'applique à grouper les voix selon certains procédés qui ne manquent jamais leur effet, et le travail se trouve accompli sans qu'on ait eu la moindre idée à dépenser. Cependant tout à coup, au milieu de ces ténèbres de la science, se lève, comme une étoile dans la nuit, une mélodie heureuse et pure : je veux parler de la romance de Duprez, suave inspiration, qui puise dans la voix du sublime ténor une expression ineffable de mélancolie et de tendresse; c'est un parfum de rose qu'on respire dans l'air, une douce lumière qu'on suit avec amour. Par malheur cela ne dure guère; les chœurs reviennent, et les phrases communes éclatent de plus belle; le frais parfum se dissipe, la douce lumière s'éteint, mais quelque chose dit à l'ame qu'elle retrouvera plus tard cette agréable mélodie égarée dans le tumulte et la confusion.

Au second acte, le duo dans lequel la courtisane fait pacte avec le bandit et lui jette ses colliers et ses bracelets, pour le décider au meurtre de Ginevra, est un morceau qui affiche de grandes prétentions à l'originalité et manque son but parfaitement. On a prétendu que ce duo ressemblait au trio de *Stradella;* il n'en est rien. En général, le public se laisse prendre trop facilement aux apparences. Le sujet en est le même, voilà tout; c'est là tout au plus un emprunt du poète dont on ne peut rendre le musicien responsable. Du reste, si l'on voulait comparer les deux morceaux, M. Niedermeyer conserverait incontestablement toute supériorité sur l'auteur de *Ginevra*. Le trio de *Stradella*, traité dans le goût italien, a des tours mélodieux

qui vous séduisent ; on aime l'ampleur de cette phrase qui ramène à tout moment l'unité du morceau. Mais ici qu'y a-t-il? où trouver le dessin et la composition dans cette musique qui se développe sans ordre et pourrait fort bien ne se jamais conclure? Que sont tous ces tronçons d'harmonie cousus au hasard, par je ne sais quelle phrase d'une trivialité sans exemple, qui devrait se cacher au fond de l'orchestre, au lieu de venir effrontément s'étaler au grand jour à tout propos, comme elle fait? Les airs de danse sont ternes et mal venus; là comme partout, la verve et l'esprit manquent. Les instrumens éclatent en bruyantes fanfares, toutes les voix joyeuses entrent en danse; mais dans ce chaos de sons, l'oreille s'efforce en vain de saisir le motif; on ne peut dire qu'il avorte, attendu qu'il n'existe pas même à l'état d'embryon. Quant à la déclamation ambitieuse du messager qui vient annoncer l'invasion du fléau dans les murs de la ville, elle a le tort immense de rappeler au souvenir le sublime récit du soldat égyptien dans *Moïse*. Il y a des sujets que le génie a tellement consacrés, que c'est presque une profanation que d'y toucher après lui, et c'est justement à ceux-là que M. Halévy s'adresse avec le plus de complaisance. Ironie ou caprice, M. Scribe ne se lasse pas de les multiplier autour du musicien. Si M. Halévy était un ange de mélodie, on prendrait volontiers M. Scribe pour quelque démon occupé à le tenter par l'orgueil, afin de consommer plus vite sa chute. Dans *la Juive*, M. Halévy se heurte contre le finale de *la Vestale;* ici c'est sur une des plus imposantes inspirations de Rossini qu'il va donner du front. Comment voulez-vous ensuite qu'un musicien de cette trempe résiste à de pareilles épreuves? Le finale suffirait à lui seul, au besoin, pour attester l'impuissance qui ne se dément pas un seul instant dans tout le cours de cette partition. Certes l'action donnait beau jeu à la musique. Cette jeune fille qui tombe au milieu d'une fête, et trouve la mort cachée sous les plis de son voile de noces, c'était là un sujet dramatique et bien fait pour émouvoir l'inspiration d'un maître. Or, ce sujet, M. Halévy ne se donne pas seulement la peine de l'aborder; il y renonce d'avance, et le tumulte de l'orchestre l'aide comme toujours à se tirer d'affaire. Il se passe, sur les dernières mesures de ce finale, une action touchante et d'un bel effet. Ginevra s'évanouit dans les bras de son père, et tandis que tous s'empressent de fuir l'affreuse contagion, Guido s'agenouille aux pieds de la morte et baigne de pleurs sa main inanimée. Il y a dans ce groupe, que la mort réunit au milieu de la désolation commune, quelque chose de calme et de solennel qui contraste singulièrement avec l'effroi tumultueux

de ces courtisans qui se hâtent de sortir par toutes les portes du palais. Cela est simple et beau; malheureusement on n'en peut savoir gré ni au musicien, ni même au *poète;* ces choses-là, personne ne les invente, elles se trouvent par hasard, d'elles-mêmes, et voilà peut-être ce qui en fait le charme et la naïveté.

Le morceau qui ouvre le troisième acte révèle des qualités de style qui seraient plus à leur aise dans une musique d'église; les lamentations du vieillard s'exhalent dignement, les masses de l'orchestre y répondent avec grandeur et solennité. Je passe sur le chœur des bandits, dont M. Auber pourrait au besoin réclamer le motif, et j'arrive à la grande scène de l'acte. Ginevra repose sur son lit de marbre; Guido s'introduit dans le sanctuaire, et, tandis que la pierre est levée encore, descend dans le caveau et vient pour la dernière fois baiser les pieds glacés de sa bien-aimée. La ritournelle de trompette qui accompagne Guido dans le funèbre escalier est d'un effet terrible, et prépare l'esprit aux sombres émotions du drame. Quelle scène que celle-là, mon Dieu! la scène de *Roméo!* Et dire que M. Halévy manque un sujet pareil! dire que l'idée de Shakespeare est impuissante à faire jaillir de cette ame un éclair de mélodie et d'inspiration! En vérité, c'est à désespérer. M. Halévy livre Duprez à lui-même. A cet enthousiasme avide, à cette voix passionnée et sublime, il ne donne pour aliment qu'une de ces phrases banales comme le simple rhythme des paroles vous en inspire au premier coup d'œil, une phrase aussi originale pour le moins que la strette de l'air d'Eléazar dans *la Juive!* Cela se peut-il concevoir? Être musicien et ne pas trouver dans le fond de son ame une larme mélodieuse pour les douleurs de Roméo! Certes Zingarelli était bien loin d'avoir reçu du ciel le feu créateur de Mozart, par exemple, et cependant cette scène suffit pour faire de lui un homme de génie. Oh! si Duprez pouvait chanter *Ombra adorata*, au lieu de cette plainte monotone où sa voix semble se traîner à regret! En Italie, cela serait ainsi. Quand il arrive à un maître italien de sentir qu'il est resté au-dessous de son sujet, il emprunte tout simplement la scène du compositeur qui a le mieux réussi avant lui en pareille circonstance, et la met à la place de sa propre inspiration. Et qu'on ne dise pas que c'est là un usage qui n'a cours que dans les basses régions de la médiocrité, car on pourrait à ce propos citer les plus beaux noms. Bellini n'est certes pas un maître ordinaire, et je ne pense guère qu'on puisse jamais vouloir établir de comparaison sérieuse entre l'auteur de *Norma* et de *la Sonnanbula* et le musicien qui a écrit *la Juive* et *l'Eclair,* et pourtant nous avons vu Bellini provo-

quer de lui-même cette infusion d'une pensée étrangère dans son œuvre. Le troisième acte des *Capulets,* l'une des plus charmantes partitions de ce maître, est occupé tout entier par la cavatine de Zingarelli. Je sais que bien des gens traitent cela d'indifférence et de familiarité dédaigneuse envers le public; pour moi, je ne puis m'empêcher d'admirer ces manifestations naïves d'un peuple en qui la vanité n'a pas encore étouffé le sentiment de l'art, et qui, ne pouvant réaliser le but de sa pensée, substitue aux yeux de tous, et sans rougir, l'imagination d'un autre à la sienne, pour ne pas laisser l'œuvre incomplète. Il y en a qui se feraient scrupule d'emprunter un morceau tout entier, et qui trouvent plus convenable d'en dérober en cachette un motif qu'ils recouvrent ensuite du voile de leur instrumentation, et de recueillir un honneur qui, dans l'autre cas, revient toujours au véritable maître avoué publiquement. Or, je vous le demande, laquelle de ces deux façons d'agir vous semble la plus loyale? Qui ne se souvient de la Malibran dans *Roméo,* de ce pâle jeune homme vêtu de noir, qui chante dans l'ivresse de la mort. Certes il n'y avait là ni grande pompe, ni somptueux appareil; cela se passait entre deux murailles, et devant un tombeau à peine figuré; et pourtant quel spectacle, quel intérêt, quelle impression sublime! C'est que la musique était encore divine et sacrée; c'est qu'il n'était pas venu à l'esprit d'un compositeur de sacrifier les besoins de l'ame aux exigences matérielles du caractère, qui ne va qu'aux sens, et de remplacer la mélodie éplorée qui s'élance du cœur de Roméo par je ne sais quelle sonnerie lugubre, qui semble avoir atteint son but lorsqu'elle a provoqué un horrible frisson sur tous vos membres; c'est que l'exaltation de l'esprit régnait encore, et que la Malibran chantait *Ombra adorata.*

La scène d'orgie au quatrième acte, une scène joyeuse, interrompue tout à coup par l'apparition lugubre de Ginevra, et qui reprend ensuite avec plus de véhémence et de bruit, rappelle, sinon par le rhythme et le motif, du moins par l'ordonnance générale, le beau finale de *Zampa.* La phrase que chante Manfredi en levant son verre est commune et de peu de valeur. M. Halévy aurait dû s'efforcer d'inventer mieux et se montrer plus difficile à l'égard d'une phrase qui devenait naturellement le motif d'un morceau de cette importance. Il y a cependant, vers le milieu de cette scène, quelques mesures d'un effet dramatique et profond : ce groupe de cuivre qui répond froidement à l'appel de Ginevra, et se marie à cette voix triste et défaillante, exprime dignement la sombre terreur du sujet; et

quand le motif vulgaire dont j'ai parlé revient presque aussitôt, on regrette d'autant plus que le musicien n'ait pas été mieux inspiré. Je passe à la seconde moitié de cet acte qui est, sans contredit, la plus sérieuse partie de l'œuvre. — Le fléau règne partout dans Florence, la mort descend des maisons dans la rue, entraînant sur ses pas le pillage et la dévastation. — Le chœur des bandits qui se préparent au sac de la ville en chantant des houras à la contagion, est un morceau énergique et d'un beau caractère. — Cependant Ginevra tombe inanimée sur le seuil du palais de son père. Ici s'élève de l'orchestre une bouffée mélodieuse qui vous attire et vous charme; c'est la romance de Guido au premier acte qui revient comme un souvenir des beaux jours dans cette nuit de désespoir, et reparaît jusqu'à trois fois à la surface de l'orchestre, toujours présentée avec plus de grace, de mélancolie et de séduction. M. Halévy possède au plus haut degré l'art de traiter les instrumens à vent, les hautbois surtout : le moindre motif puise dans le secret qu'il a de le produire, un attrait inexprimable, une variété qui le transforme presque et lui donne la faculté de revenir à trois reprises, sans que l'esprit se lasse de l'entendre. Le duo entre Guido et Ginevra, commun dans l'adagio, évidemment écrit sans une idée, se conclut par une strette dont la banalité ne se sauve que par un trait qui éclate sur les dernières mesures, et dans lequel les voix de Duprez et de Mme Dorus se combinent avec assez de bonheur.

Quant au cinquième acte, il est livré tout entier aux promenades solitaires du vieux Médicis. Le digne homme, qui, dans la panique dont le fléau envahissant l'a frappé, a négligé de s'informer si sa fille était bien morte, court les champs dans une ample casaque de drap d'or, la seule sans doute de sa garderobe que la contagion ait épargnée. Du reste, rien n'égale la douce quiétude de son ame; il assiste au lever du soleil, herborise et s'assied sous le chaume, consolant ses bons paysans dans leurs afflictions, qui sont les siennes, comme il dit. Arrivé devant une ferme dont l'aspect plaît à son cœur, il répète à part lui le vers de Faust : *In dieser Armuth welche fülle,* et s'enquiert du nom du propriétaire. Or il se trouve là tout justement une petite villageoise assez accorte pour lui raconter l'histoire de Philémon et Baucis. Jugez de son émotion, des larmes sereines qui abondent dans ses paupières vénérables, lorsqu'il apprend que cette ferme est habitée par deux jeunes époux que chacun respecte et bénit dans la contrée. Or, tandis que le vieillard bucolique s'abandonne tout entier aux réflexions que ce récit éveille dans son ame, rentre

le couple heureux, qui revient de faire de l'herbe dans les champs. O prodige! ô jeu bizarre et singulier de la mort et de la vie! ce père sublime reconnaît sa fille dans Baucis, et la presse avec transport sur son cœur, en attendant qu'il pardonne à Philémon. Tel est le sujet du grand trio qui occupe à lui seul toute la seconde partie du cinquième acte. Comme on le voit, la tâche devenait difficile pour le musicien, et telle qu'un maître seul aurait pu s'en tirer avec honneur. Il fallait provoquer l'émotion des larmes dans un sujet placé sur la limite du ridicule, et certes il n'y avait guère qu'une inspiration franchement mélodieuse, qu'un de ces élans sublimes et profondément sympathiques dont le génie a le secret, qui eût pu sauver du rire la naïveté pastorale d'une scène semblable. Il fallait à toute force idéaliser par l'expression de la mélodie ou tomber dans l'abîme du grotesque, et c'est ce qui est arrivé. On ne peut rien imaginer de plus comique et de plus amusant que le trio de M. Halévy. Les plaintes lamentables et l'effusion instantanée du bonhomme qui cherche sa fille, et se frotte les yeux une heure quand il l'a retrouvée, pour voir s'il n'a pas la berlue, provoquent le fou rire, et révèlent chez M. Halévy des qualités bouffes du premier ordre, qui ne manqueront pas de le placer à la droite de Cimarosa, lorsqu'elles trouveront à se déployer dans un sujet moins pathétique. L'excellent père, dans un mouvement sublime d'enthousiasme, qui ne va pas pourtant jusqu'à la mélodie, embrasse ses deux enfans, et l'opéra se termine comme tous les opéras de M. Halévy, par une procession. Qu'on nous permette ici une remarque. Dans *la Juive*, la procession finale, partie des bas quartiers, s'élève sur un plateau qui domine la ville, tandis que cette fois elle abandonne les hauteurs de la colline pour venir dans la vallée. Ainsi, dans *la Juive* elle monte, et dans *Ginevra* elle descend. Si cette procession était l'image du talent de M. Halévy!

Le poème de M. Scribe a le grand mérite d'être fait avec des idées où la musique a de tout temps puisé ses inspirations les plus belles. L'action, il est vrai, languit dans les premières scènes, et se traîne sur toutes sortes de lieux communs; mais, dès le finale du second acte, une sublime influence se fait sentir, et l'œil entrevoit le diamant de Shakespeare à travers le fil des combinaisons dont M. Scribe se plaît à l'entortiller. *Roméo* plane sur tout le troisième acte, et sur le quatrième *Don Juan*. Cette femme, dont le linceul traîne dans la neige, et qui vient, au milieu d'une orgie, frapper à la porte de son époux;

c'est la statue du commandeur au souper de don Juan. Seulement, il faut le dire, le motif est varié ici avec bonheur, et prend, dans sa transformation nouvelle, un caractère plus doux à la fois et plus triste : la plainte faible et suppliante d'une jeune fille remplace la voix de pierre de l'inexorable destinée. L'effet en a moins de terreur et d'épouvante, mais peut-être plus de charme et de mélancolie. On blâme beaucoup M. Scribe d'avoir mis en œuvre, dans sa pièce, des idées de Shakespeare. En vérité, voilà un singulier reproche; on aurait, sans doute, mieux aimé que M. Scribe nous donnât les siennes. L'homme qui voue les facultés de son intelligence à ces sortes de productions, n'invente pas; son mérite à lui, c'est de rassembler çà et là des élémens qu'il dispose ensuite pour la musique. Or, je vous le demande, que peut-il faire de mieux que d'entrer dans le monde si vaste et si fécond de Shakespeare, dans cet éternel printemps de la vie et de la jeunesse, où les idées flottent sous le soleil, avec un germe sonore dans le cœur, car Shakespeare, avec la divination sublime du génie, pressent l'hyménée à venir de la poésie et de la musique, et tend, à travers les siècles, la main à Mozart et à Rossini. *Le More de Venise*, *Roméo et Juliette*, *Don Juan*, voilà les sources éternelles de l'inspiration des maîtres. Pour échapper à la domination impérieuse de ces idées sublimes, il faudrait que la Muse des sons coupât ses ailes et consentît à s'enfermer dans les misérables conditions de la vie ordinaire. Encore une fois là est toute musique, parce que là est toute terreur, toute grâce, toute mélancolie.

Ainsi que tous les hommes que la nature n'a pas franchement doués, et qui cherchent dans l'inspiration des autres un sujet d'application pour la science qu'ils ont acquise à force de travail, M. Halévy hésite entre les idées qui se disputent les sympathies de notre temps; son œuvre n'est pas le développement d'un système dont il a conscience; il va au hasard, où le vent du succès le pousse. Néanmoins, il faut le dire, l'auteur de *la Juive* et de *Ginevra* met une certaine réserve dans ses imitations; M. Halévy s'inspire du système, héritage de tous ceux qui ne sont point appelés à la création, plutôt que du détail mélodieux, qui est le bien inaliénable du grand maître. Certes, sans la lumière de *Robert-le-Diable*, *la Juive* ne serait point venue au monde, et, dans *Ginevra*, l'influence des *Huguenots* se laisse sentir jusque dans la disposition des morceaux. Et cependant il y a dans ce style réservé, froid, aligné comme une allée de Versailles, dans ce style

qui ne sacrifie jamais la correction au mouvement, la règle à la curiosité, quelque chose qui ne peut venir d'Allemagne, et que M. Halévy tient de la manière de M. Cherubini. En outre, M. Halévy traite avec une habileté rare la partie de la déclamation ; son récit, sans s'élever jamais bien haut dans l'expression, va au fait et ne manque ni de clarté, ni de force : avec quelque imagination, M. Halévy eût représenté assez dignement l'école française. Maintenant, s'il faut parler de l'avenir de ce talent que nous avons essayé d'apprécier, nous croyons pouvoir prédire qu'il se maintiendra toujours sur un pied convenable. En effet, quand il ne s'agit plus d'inspiration, mais de science, le calcul remplace les prévisions; car là rien n'est donné au hasard du sujet, aux caprices de l'esprit, qu'un rayon égaye et qu'un nuage attriste, aux mille fantaisies du cœur. Le talent demeure égal à lui-même; il n'y a que le génie qui tombe, parce qu'il n'y a que lui qui s'élève.

HENRI BLAZE.

A LA MI-CARÊME.

I.

Le carnaval s'en va, les roses vont éclore.
Sur les flancs des coteaux déjà court le gazon;
Cependant du plaisir la frileuse saison
Sous ses grelots légers rit et voltige encore,
Tandis que, soulevant les voiles de l'aurore,
Le Printemps inquiet paraît à l'horizon.

II.

Du pauvre mois de mars il ne faut pas médire;
Bien que le laboureur le craigne justement,
L'univers y renaît; il est vrai que le vent,
La pluie et le soleil, s'y disputent l'empire.
Qu'y faire? Au temps des fleurs le monde est un enfant;
C'est sa première larme et son premier sourire.

III.

C'est dans le mois de mars que tente de s'ouvrir
L'anémone sauvage aux corolles tremblantes.
Les femmes et les fleurs appellent le zéphyr,
Et, du fond des boudoirs, les belles indolentes,
Balançant mollement leurs tailles nonchalantes,
Sous les vieux marronniers commencent à venir.

IV.

C'est alors que les bals, plus joyeux et plus rares,
Prolongent plus long-temps leurs dernières fanfares;
A ce bruit qui nous quitte, on court avec ardeur;
La valseuse se livre avec plus de langueur;
Les yeux sont plus hardis, les lèvres moins avares;
La lassitude enivre, et l'amour vient au cœur.

V.

S'il est vrai qu'ici-bas l'adieu de ce qu'on aime
Soit un si doux chagrin qu'on en voudrait mourir,
C'est dans le mois de mars, c'est à la mi-carême,
Qu'au sortir d'un souper un enfant du plaisir
Sur la valse et l'amour devrait faire un poème,
Et saluer gaîment ses dieux prêts à partir.

VI.

Mais qui saura chanter tes pas pleins d'harmonie
Et tes secrets divins, du vulgaire ignorés,
Belle nymphe allemande aux brodequins dorés,
O muse de la valse, ô fleur de poésie!
Où sont, de notre temps, les buveurs d'ambroisie
Dignes de s'étourdir dans tes bras adorés?

VII.

Quand, sur le Cythéron, la Bacchanale antique
Des filles de Cadmus dénouait les cheveux,
On laissait la beauté danser devant les dieux;
Et si quelque profane, au son de la musique,
S'élançait dans les chœurs, la prêtresse impudique
De son thyrse de fer frappait l'audacieux.

VIII.

Il n'en est pas ainsi dans nos fêtes grossières;
Les vierges d'aujourd'hui se montrent moins sévères
Et se laissent toucher sans grace et sans fierté.
Nous ouvrons à qui veut nos quadrilles vulgaires;

Nous perdons le respect qu'on doit à la beauté,
Et nos plaisirs bruyans font fuir la volupté.

IX.

Tant que régna chez nous le menuet gothique,
D'observer la mesure on se souvint encor;
Nos pères la gardaient aux jours de thermidor
Lorsqu'au bruit des canons dansait la république,
Lorsque la Tallien, soulevant sa tunique,
Faisait de ses pieds nus craquer les anneaux d'or.

X.

Autres temps, autres mœurs; le rhythme et la cadence
Ont suivi les hasards et la commune loi.
Pendant que l'univers ligué contre la France
S'épuisait de fatigue à lui donner un roi,
La Valse d'un coup d'aile a détrôné la danse.
Si quelqu'un s'en est plaint, certes, ce n'est pas moi.

XI.

Je voudrais seulement, puisqu'elle est notre hôtesse,
Qu'on sût mieux honorer cette jeune déesse.
Je voudrais qu'à sa voix on pût régler nos pas,
Ne pas voir profaner une si douce ivresse,
Froisser d'un si beau sein les contours délicats,
Et le premier venu l'emporter dans ses bras.

XII.

C'est notre barbarie et notre indifférence
Qu'il nous faut accuser; notre esprit inconstant
Se prend de fantaisie et vit de changement.
Mais le désordre même a besoin d'élégance;
Et je voudrais du moins qu'une duchesse en France
Sût valser aussi bien qu'un bouvier allemand.

Alfred de Musset.

DES CHEMINS DE FER

COMPARÉS AUX LIGNES NAVIGABLES.

L'invention des chemins de fer est un des plus grands bienfaits dont la science et l'industrie, associant leurs efforts, aient doté l'espèce humaine. Les chemins de fer semblent véritablement appelés à changer la face du globe. De hardis et généreux penseurs ont dit que le monde marchait à grands pas aujourd'hui vers l'association universelle; peut-être ce merveilleux ordre de choses que leur faisait rêver leur noble amour pour le genre humain n'est-il, au gré de beaucoup d'hommes positifs, rien de plus qu'une chimère; mais personne ne contestera que le sentiment d'unité qui anime aujourd'hui tant de peuples, et le besoin d'expansion qui dévore quelques nations récemment apparues sur la scène, dans l'ancien monde et dans le nouveau, ne tendent à changer la balance politique. Une force invincible secoue, ébranle et mine les barrières entre lesquelles, aujourd'hui, les hommes sont parqués en petits états, et par conséquent prépare la place pour de vastes empires. Je ne dis pas que nous soyons à la veille de voir tous les trônes s'abaisser et tous les sceptres se courber sous la monarchie universelle qu'ont espérée quelques grands conquérans. J'incline du côté de ceux qui doutent que le genre humain puisse jamais tout entier reconnaître une seule loi, un seul roi, et même un seul dieu; mais il est, ce me semble, permis de soutenir que nous ne tarderons pas à voir s'organiser, par voie de fédération, par voie de conquête, ou sous je ne sais quels autres auspices, d'immenses états qui engloberont par douzaines les royaumes,

les principautés et les duchés entre lesquels est maintenant répartie la population de l'Europe. C'est un résultat que le présent autorise à prévoir; c'est un pressentiment que le passé légitime car que sont nos grandes monarchies, comparées à l'empire romain, sous le rapport de leur superficie habitable? Que sont-elles en population, à côté des trois cent soixante millions de sujets que compte le céleste empire? Et si cette révolution s'accomplissait, les amis de l'humanité auraient-ils à s'en plaindre ou devraient-ils s'en applaudir? Est-il déraisonnable de penser que les relations des peuples et des hommes entre eux deviendraient plus fécondes à mesure qu'elles gagneraien en fréquence et en largeur?

Cette civilisation nouvelle que seuls, d'abord, quelques hommes supérieurs avaient pressentie, lorsqu'ils laissaient courir celle que Montaigne appelait la *folle du logis,* folle qui, toute folle qu'elle est, a autant que les sages le don de lire dans l'avenir, ce nouvel équilibre politique et social qui, maintenant, commence à préoccuper les hommes d'état, n'auront pas d'agent matériel plus usuel, plus puissant que les chemins de fer. Pour préparer ce *novus ordo* et pour le maintenir, aucun instrument matériel plus efficace ne sera mis à la portée du genre humain.

Aujourd'hui, en France et généralement en Europe, l'Angleterre exceptée, la vitesse moyenne des voitures publiques est de 2 lieues de poste à l'heure. La malle-poste, qui ne transporte qu'un très petit nombre de voyageurs, atteint tout au plus, chez nous, la vitesse de 3 lieues et demie. En poste, on ne fait guère que 3 lieues à l'heure, et c'est un mode de transport qui est à l'usage d'une imperceptible minorité de privilégiés. Il faut qu'un chemin de fer soit grossièrement établi pour que l'on ne puisse y circuler avec une vitesse moyenne de 6 lieues à l'heure, c'est-à-dire deux fois plus grande que celle de nos diligences. A ce compte, au moyen des chemins de fer, un pays, trois fois plus long et trois fois plus large que la France, et par conséquent neuf fois plus vaste, se trouverait, sous le rapport des communications et pour les relations des hommes entre eux, dans la même situation que la France actuelle, dépourvue de chemins de fer. En supposant une vitesse de 10 lieues à l'heure, c'est-à-dire quintuple de celle des diligences ordinaires, le rapport d'un à neuf se change en celui de un à vingt-cinq; le rapprochement des hommes et des choses s'accélère alors dans la même proportion, c'est-à-dire qu'avec des chemins de fer de 10 lieues à l'heure, un territoire vingt-cinq fois plus grand que la France ou quatre fois et

demie aussi étendu que l'Europe occidentale (1), serait centralisé au même degré qu'aujourd'hui la France, et pourrait s'administrer tout aussi vite.

Mais ceux même qui se refuseraient à croire à l'accomplissement de cette évolution au milieu de laquelle d'autres, au contraire, nous supposent pleinement engagés par arrêt du destin ou de la Providence, comme dans un tourbillon contre l'entraînement duquel la lutte est impossible; ceux qui se croiraient fondés à soutenir que l'Europe et le monde doivent, dans leurs divisions politiques, rester ce qu'ils sont aujourd'hui; ceux-là reconnaîtront, et déjà reconnaissent, qu'il y a chez les populations, en faveur des chemins de fer, un de ces sentimens contre lesquels échoueraient tous les raisonnemens et toutes les remontrances, une de ces volontés instinctives dont le triomphe est certain aujourd'hui que le régime représentatif a élevé le vieil adage *vox populi, vox dei*, au rang d'article de foi politique. S'ils contestent l'influence politique et sociale des chemins de fer, telle du moins que d'autres la supposent, ils en sentent la portée administrative, et ils en avouent le mérite sous le rapport des affaires. Ainsi l'utilité, la convenance, la nécessité des chemins de fer, ne sont plus à démontrer à personne. Pour un motif ou pour un autre, il y a, en leur faveur, acclamation universelle, *consensus gentium*.

Il y a donc lieu à établir des chemins de fer: dans l'intérêt de la civilisation il faut ouvrir les grandes lignes, car ce sont elles qui doivent contribuer le plus à transformer les rapports des hommes et des choses, à rapprocher les provinces des provinces, les peuples des peuples. C'est par les grandes lignes que circulera au loin la pensée humaine sous la forme la plus favorable à sa propagation, c'est-à-dire, en chair et en os. Il faut aussi créer de petites lignes sur quelques points où les rapports des hommes sont extrêmement multipliés. Il faut encore en poser quelques tronçons dans certaines localités où un canal serait impossible et où cependant il y a lieu à transporter une grande masse d'objets.

Mais serait-il sage de négliger les canaux et les rivières pour les chemins de fer? Sous le point de vue commercial et en se renfermant dans ce qui est du domaine des intérêts matériels proprement dits, pour le transport des marchandises, les lignes navigables, dans des pays tels que la France, valent-elles moins que les chemins de fer,

(1) Comprenant la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, la Prusse, la Confédération germanique, la Hollande, la Belgique, le Danemark.

valent-elles autant ou ne valent-elles pas mieux? Pour le transport des hommes, doit-on désespérer que provisoirement elles en tiennent lieu dans un bon nombre de cas? Ce sont des questions qui méritent au moins d'êtres soulevées.

Des chemins de fer comparés aux canaux pour le transport des marchandises et pour le transport des hommes.

Parlons d'abord des marchandises. Sur le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, le charbon est taxé à 10 c. (1) par tonneau (de 1000 kilog.) et par kilomètre, ou à 40 c. par lieue de poste (de 4 kilomètres). Ce chemin est le plus fréquenté qu'il y ait au monde; il est parcouru annuellement par 550,000 tonneaux de marchandises, et par plus de 200,000 voyageurs. Or, on estime que la circulation est animée sur un canal, un chemin de fer ou une route, lorsqu'il y passe 100,000 tonnes. Dès-lors les frais d'administration et d'entretien et l'intérêt du capital engagé, se répartissant sur une immense quantité de marchandises, se trouvent proportionnellement réduits à leur plus simple expression et n'entrent que comme un faible élément dans les dépenses relatives à chaque tonneau. Ce chemin descend continuellement de Saint-Étienne au Rhône, et c'est dans ce sens que s'opère la presque totalité des transports; de là une autre diminution considérable de frais. Enfin il est fort bien administré. Malgré toutes ces circonstances favorables, malgré le service des voyageurs qui est très productif, le chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne ne donne qu'un bénéfice net fort modique, et il joindrait tout juste les deux bouts, s'il n'unissait au transport des marchandises d'autres sources de revenus, telles que le transport des voyageurs sur lequel on ne comptait nullement à l'origine, un pont à péage à Lyon (le pont de la Mulatière), une gare à Perrache, et quelques droits d'emmagasinage et de factage.

J'admets que, sur plusieurs points, ce chemin se trouve en assez mauvais état, ce qui occasionne un surcroît de déboursés; mais cette cause de dépenses est loin de contrebalancer les priviléges dont il jouit, comparativement aux autres chemins de fer qui existent et à ceux qui sont projetés, priviléges dont quelques-uns, et notamment la pente dans le sens du mouvement commercial et l'importance de ce mouvement, sont tout exceptionnels et vraiment uniques au monde. Il me semble donc qu'on se placera dans une hypothèse avantageuse pour les chemins de fer, en supposant que 10

(1) Je prends ici un nombre rond. Le chiffre véritable du tarif est 9 cent. huit-dixièmes.

centimes par tonneau et par kilomètre représentent le prix auquel peut s'effectuer le transport sur les chemins de fer en général (1). Sur les canaux, au contraire, le nolis ou frêt, c'est-à-dire la dépense de traction proprement dite, s'évalue communément à 1 centime et demi par tonneau et par kilomètre. Indépendamment de ce chiffre, qui indique le montant à payer pour salaire du batelier, loyer des chevaux de halage et usure du bateau, il faut compter le péage perçu par le propriétaire du canal, et qui est destiné à couvrir la dépense d'entretien et l'intérêt du capital engagé dans les travaux. Sur toutes les lignes dont le gouvernement dispose à son gré, et pour celles qu'il établira désormais, ce péage ne doit pas être évalué, pour les marchandises encombrantes, à plus de 2 cent. Ainsi, c'est 3 cent. et demi qu'il faut mettre en regard de 10 cent. pour comparer les frais du transport par canaux à ceux du transport par chemins de fer. En un mot, avec les chemins de fer on est, quant à présent, autorisé à dire que pour les marchandises usuelles et encombrantes, pour ce qui compose la masse des charrois, la dépense est triple de celle qu'imposent les canaux. Si l'on compare les chemins de fer aux rivières et aux fleuves améliorés ou dans leur état naturel, la différence sera bien autrement considérable; car, pour les objets encombrans, le droit de navigation n'est que de deux dixièmes de cent. à la descente et de trois dixièmes à la remonte, soit moyennement d'un quart de cent., au lieu de 2 cent. Dès-lors, en supposant le frêt le même, ce serait moins de 2 centimes qu'il faudrait opposer à 10, c'est-à-dire que le désavantage des chemins de fer serait, dans ce cas, de 5 contre 1.

On peut élever beaucoup d'objections contre le transport par canaux. Il est quelquefois d'une lenteur désespérante. Il y a quelques années, le charbon qui venait de Mons à Paris consacrait plus de temps, pour faire ce modeste trajet de 85 lieues, qu'il n'en faut à un bâtiment, médiocre voilier, pour aller de Bordeaux à la Guadeloupe, y déposer son chargement de farines et de vins, prendre une cargaison de sucre, revenir dans la Gironde, se débarrasser encore une fois de ses marchandises, se recharger une troisième fois sans se presser, aller de là au fond du golfe du Mexique, à Vera-Cruz, y débarquer ses productions françaises, avec la mollesse qu'inspire l'atmosphère tiède des tropiques, et rentrer à Bordeaux, après être passé à la

(1) Le transport coûte par le roulage ordinaire 20 à 25 cent., et par le roulage accéléré 35 à 0 cent. par tonneau et par kilomètre.

Nouvelle-Orléans, pour s'y emplir, sans tour de faveur, de balles de coton. Aujourd'hui on a considérablement réduit ces délais insupportables; et cependant, pour venir des mines d'Anzin à la fabrique de glaces de Saint-Gobain, c'est-à-dire pour faire un voyage qu'un piéton accomplirait sans effort en deux journées, des bateaux de charbon que l'on m'a cités, ont mis, en 1837, plus de 20 jours. Mais on n'est en droit de rien conclure de là contre les canaux en général. Ce sont des faits déplorables, qui prouvent seulement que si, en France, nous nous sommes formés dans l'art de construire des canaux, nous sommes encore bien novices dans l'art de nous en servir. Chez d'autres peuples, la circulation des marchandises sur les canaux est beaucoup plus rapide. Aux États-Unis, sur le grand canal Erié, qui rattache New-York au réseau des lacs de l'Amérique du Nord, les bateaux accélérés qui marchent jour et nuit franchissent les 146 lieues qui séparent les deux extrémités de ce beau canal, en sept fois 24 heures régulièrement, ce qui suppose une vitesse moyenne de 21 lieues par jour. Rien n'est plus commun qu'une vitesse pareille sur les canaux d'Angleterre ou d'Amérique. Les autres bateaux du canal Erié, qui s'arrêtent la nuit, ne restent que 13 à 14 jours en route; ce qui suppose un parcours moyen de 10 à 12 lieues par jour. Les bateaux qui conduisent à Philadelphie les charbons de Schuylkill marchent du même train.

En France même, sur quelques canaux qui n'appartiennent pas à l'état et ne sont pas administrés par lui, il existe actuellement un service d'une promptitude remarquable et d'une régularité parfaite : je veux parler du canal du Midi et de quelques canaux attenans, où une administration éclairée a organisé, depuis 1834, une ligne de bateaux accélérés dont le commerce s'applaudit tous les jours davantage, et les compagnies propriétaires plus encore. Ces bateaux franchissent le canal du Midi, le canal des Étangs et le canal de Beaucaire, formant ensemble 90 lieues, en 6 jours et 16 heures, qui se réduisent à 118 heures de marche effective, y compris même le temps des stations pour chargement et déchargement des marchandises, parce que les bateaux s'arrêtent de 9 heures du soir à 4 heures du matin. Leur vitesse de déplacement, proprement dite, est de 6,000 mètres (une lieue et demie de poste) à l'heure. Les bateaux ordinaires peuvent faire le trajet de Toulouse au port de Cette en 6 jours, à raison de 10 à 12 lieues par jour. Mais comme il est d'usage qu'ils s'arrêtent pour déposer ou compléter leur chargement, leur traversée dure habituellement une quinzaine de jours. C'est un peu long comparative-

ment au service ordinaire des canaux d'Amérique ou d'Angleterre; mais c'est une rapidité presque fabuleuse à côté de ce qui se passe sur nos autres canaux français.

Il s'en faut de beaucoup que la vitesse d'environ 20 lieues par jour puisse être signalée comme la dernière limite qu'on puisse atteindre sur les canaux. Tout le monde sait qu'en Angleterre, depuis 1830, sur le canal de Paisley d'abord, et sur plusieurs autres ensuite, on a établi, pour les voyageurs, des bateaux qui se meuvent avec une vitesse de 3 lieues et demie à 4 lieues et demie de poste à l'heure, y compris le temps nécessaire pour franchir les écluses.

Aux États-Unis, sur la plupart des canaux construits par les États, il y a des paquebots affectés uniquement au transport des voyageurs, et qui parcourent à peu près 7 kilomètres par heure, ou une quarantaine de lieues par 24 heures; car ils vont nuit et jour, et s'ils ne dépassent pas cette rapidité, c'est que les règlemens administratifs s'y opposent. Mais là aussi, sur des canaux appartenant à des compagnies, le système anglais des bateaux-rapides a été appliqué avec succès, et, sur le canal à grande section du Raritan à la Delaware, entre Philadelphie et New-York, j'ai voyagé dans un bateau d'une construction particulière, fort vaste et beaucoup plus commode que les nacelles effilées que l'on emploie sur les canaux anglais, avec une vitesse d'un peu plus de 3 lieues.

En France, sur le canal du Midi, on a perfectionné, en 1835, un service de bateaux de poste qui datait de la construction du canal. Ces bateaux, très fréquentés aujourd'hui, se meuvent avec une vitesse moyenne de 11 kilomètres (2 lieues trois quarts) par heure, non compris le passage des écluses; ils vont en 36 heures, tout compris, de Toulouse à Cette, et en 51 heures de Toulouse à Beaucaire, ce qui met leur vitesse effective de voyage à un peu moins de 2 lieues par heure.

Le transport des marchandises, à raison de 20 lieues par jour, et celui des hommes avec une rapidité double, triple ou quadruple, s'effectuent à assez bas prix. En 1835, lorsque je visitai le canal Erié, les compagnies concessionnaires effectuaient le transport de la farine par bateaux accélérés, à raison de 2 cent. 8 dixièmes par tonneau et par kilomètre (droits non compris), ou de 11 cent. 2 dixièmes par tonneau, et, par lieue, 11 cent. 2 dixièmes, ce qui ne représente que le quatorzième du prix du roulage accéléré français : et pourtant, la France est peut-être le pays où le roulage s'opère au plus bas prix.

Insistons sur la conclusion que ce chiffre autorise, que, sur des canaux bien administrés, la rapidité n'exclut pas le bon marché. Si l'on tenait compte du péage qui est de 3 cent. et demi par tonneau et par kilomètre, tous les frais de transport réunis s'élèveraient, sur le canal Érié, pour la farine, à 25 cent. par lieue, c'est-à-dire au sixième de ce que coûte, chez nous, le roulage accéléré, dont la vitesse est la même, et au quart du prix de notre roulage ordinaire, qui va deux fois plus lentement que les bateaux accélérés américains.

Sur les bateaux accélérés du canal du Midi, le prix du transport des marchandises a été fixé à 12 cent. et demi par tonneau et par kilomètre, sur quoi 8 cent. représentent le droit de péage perçu par les compagnies des canaux (1), droit qui est excessif. Il n'y a donc que 4 cent. et demi qui correspondent au fret ou transport proprement dit, et ce chiffre est lui-même susceptible de réduction. Il faut remarquer que l'on n'emploie les bateaux accélérés que pour des marchandises de prix, qui ne sauraient être voiturées par chemin de fer, à raison du prix ci-dessus rapporté, de 10 cent. par tonneau et par kilomètre. C'est d'ailleurs un service encore à son début sur le canal du Midi. Ajoutons même que la compagnie du canal, qui se montre si soigneuse, si magnifique dans l'entretien du bel ouvrage de Riqeut, qui lui a fidèlement conservé le cachet du siècle de Louis XIV, qui est si paternelle et si généreuse envers ses employés, est encore à comprendre le bénéfice que lui rapporteraient à elle-même des procédés plus libéraux à l'égard du commerce, c'est-à-dire des prix plus modérés.

Avec des tarifs qui laisseraient une belle marge aux entrepreneurs de transports et aux propriétaires des canaux, le transport sur les canaux, par service accéléré à raison de 20 lieues par 24 heures, peut être estimé à 6 ou 7 cent. par tonneau et par kilomètre pour des marchandises qui, sur les chemins de fer, seraient taxées au moins à 14 ou à 15.

Au reste, à l'égard des marchandises, sauf les objets de prix et quelques denrées de luxe pour lesquelles il est indispensable de ménager le temps, il est généralement admis que les canaux, et, à plus forte raison, les rivières améliorées, l'emportent sur les chemins de fer.

Essayons maintenant de poser quelques termes de comparaison en ce qui concerne les voyageurs.

(1) Les trois canaux du Midi, des Etangs et de Beaucaire, sur lesquels a lieu ce service de Toulouse à Beaucaire, appartiennent à autant de compagnies.

Aux États-Unis, sur le canal Érié les voyageurs paient, nourriture non comprise, par lieue :

Sur les paquebots.	40	centimes.
Sur les bateaux accélérés (*line boats*).	20	—
Sur les bateaux ordinaires.	13	—

Sur le canal du Raritan à la Delaware, où la vitesse est d'environ 3 lieues un quart par heure, le prix des places est aussi fort bas.

Dans les diligences américaines, le prix des places, qui est le même pour tous, est très rarement au-dessous de 60 cent.; il est plus habituellement de 65 à 70 cent., quelquefois de 80 cent. et de 1 franc. Entre Baltimore et Washington, quoique la route soit très fréquentée, j'ai payé 1 fr. 14 cent. Entre Philadelphie et Baltimore, pendant l'hiver, lorsque la gelée eut forcé les bateaux à vapeur de s'arrêter, le prix des diligences était de 53 fr. pour 38 lieues, soit : 1 fr. 39 cent. par lieue.

Sur les chemins de fer américains, le prix des places est habituellement au-dessus de 40 cent. par lieue; sur celui de Baltimore à l'Ohio, il est de 40 cent. Il est de 65 cent. sur celui de Charleston à Augusta, et de 66 sur celui de Petersbourg au Roanoke (Virginie). Mais, aux États-Unis, le temps a une si grande valeur, que des prix aussi élevés n'y excitent pas de réclamations contre les chemins de fer.

En France, sur les bateaux de poste du canal du Midi, les voyageurs paient par lieue, dans le salon : 30 cent.
— dans la salle : 20 —

Sur les bateaux-rapides des canaux anglais, l'infériorité des prix des places, comparés à ceux des diligences, est remarquable, quoique ce soient des bateaux fort étroits (1) où les voyageurs ne peuvent être très nombreux. On en jugera par le tableau suivant qu'a publié un observateur très digne de foi (2) :

(1) Sur le canal de Paisley, la plus grande largeur du bateau est de 1 mètre 50 centimètres. Sur le canal de l'Union, elle est de 2 mètres 30 centimètres.

(2) *Journal de l'Industriel et du Capitaliste*, mai 1836. Article de M. Perdonnet.

	PRIX PAR LIEUE DE POSTE.		Vitesse moyenne par heure.
	1re place.	2e place.	
CANAUX de Lancaster.	35 c.	25 c.	4 lieues.
— de Paisley.	28	19	4
BATEAUX-RAPIDES de *Forth and Clyde :*			
Bateau de jour.	35	25	3
Bateau de nuit.	27 1/2	19	2
CHEMIN DE FER de Liverpool à Manchester .	50	25	8
— de Glasgow à Gankirk. . . .	25	16	6
— de Darlington à Stockton . .	37	25	6
ROUTES ORDINAIRES (Douvres, Derby, Birmingham) (1).	130	80	4
BATEAU A VAPEUR (sur la Clyde)	25	18	3 6/10
BATEAU A VAPEUR SUR LA MER :			
De Glasgow à Liverpool.	15	4 1/2	3 1/2 à 4
De Glasgow à Dublin.	22	6 1/2	3 1/2 à 4
De Glasgow à Belfast.	25	4 1/10	3 1/2 à 4

Le nombre des voyageurs, sur les canaux anglais, s'est rapidement accru depuis le moment où l'on a commencé à faire usage des bateaux-rapides.

Ainsi, sur le canal de Paisley, on a transporté moyennement:

En 1831. — — —	258 voyageurs par jour.
En 1832. — — —	476
Dans les six premiers mois de 1833.	687
En juillet et août 1833, environ.	1000

Il est arrivé qu'en un seul jour le nombre des passagers s'est élevé à 2,500.

Il résulte du tableau précédent qu'à en juger par l'Angleterre seule, les canaux, au moyen des bateaux-rapides, peuvent transporter les hommes avec une vitesse qui, tout en étant moindre que celle des chemins de fer, ne laisse pas d'être considérable et suffisante pour la plupart des cas, et qu'ils les transportent à tout aussi bas prix. On pourrait en tirer aussi cette conséquence que nous allons voir se vérifier ailleurs, que le *nec plus ultrà* de l'économie pour le transport des hommes est le fait des bateaux à vapeur, et que cette économie extrême n'exclut pas une rapidité dont on s'estimerait très heureux, si l'on pouvait en jouir plus communément dans nos temps modernes,

(1) Suivant M. C. G. Simon, de Nantes, les prix des diligences anglaises seraient, aux premières places, c'est-à-dire dans l'intérieur (*inside*), de 2 fr. par lieue, et aux secondes, c'est-à-dire à l'extérieur (*outside*), de 64 centimes.

(*Observations recueillies en Angleterre*, tom. I, pag. 15.)

où, malgré tous les progrès de la science et de l'industrie, les classes aisées ne se déplacent encore, sauf un tout petit nombre de riches, qu'à raison de 2 lieues à l'heure, et où l'immense majorité de la population ne voyage qu'en se traînant péniblement à pied.

Des chemins de fer comparés aux bateaux à vapeur.

Aux États-Unis, où la navigation à vapeur a pris des développemens qui n'ont été égalés nulle part, la vitesse de 4 lieues est celle des bateaux à vapeur de construction déjà un peu ancienne, qui naviguent sur la baie de Chesapeake. Sur l'Hudson (1), sur le *James-River* (2) et dans le détroit de la Longue-Ile (*Long-Island Sound*), près de New-York, les bateaux à vapeur vont beaucoup plus vite. J'ai vu plusieurs fois à Albany, capitale de l'état de New-York, le bateau à vapeur, parti le matin, de New-York, à 7 heures précises, arriver avant 5 heures du soir. La distance est de 55 lieues de poste, et comme le bateau s'arrête quinze ou seize fois pour prendre et déposer des voyageurs, il y a moins de 9 heures de marche effective, ce qui suppose une vitesse d'un peu plus de 6 lieues à l'heure. Entre New-York et Providence (État de Rhode-Island), par le détroit de la Longue-Ile et la baie de Narragansett, les bateaux à vapeur de la construction la plus récente font le trajet en 12 heures. La distance est de 72 lieues, ce qui donne encore une vitesse de 6 lieues à l'heure.

Les bateaux d'Angleterre ne le cèdent pas à ceux des États-Unis. Un savant officier du génie maritime, qui a visité la Grande-Bretagne, pour y étudier la navigation à vapeur, M. Clarke, que j'avais consulté, pour savoir s'il y existait beaucoup de bateaux à vapeur allant à raison de 4 lieues à l'heure, m'a répondu en ces termes :

« La vitesse de 16,000 mètres (4 lieues) par heure, est celle qui résulte, en général, des moyennes prises pendant une assez longue traversée en mer; mais il y a bien peu de bateaux en Angleterre, qui ne la dépassent de beaucoup, même en temps de calme, les bateaux de rivière surtout. Presque tous les bateaux qui naviguent sur la Tamise, ont une vitesse de 17,000 à 18,000 mètres (4 lieues un quart à 4 lieues et demie). Pendant mon séjour en Angleterre, en 1836, l'*Express*, bateau en fer, naviguant sur la Clyde, entre Glasgow et Greenock, faisait 14 milles anglais (5 lieues et demie). Le *Star*, sur la Tamise, bateau de 120 chevaux, machine Miller, faisait plus de 12

(1) Fleuve qui passe à New-York.

(2) Fleuve de l'état de Virginie.

milles (5 lieues), et, depuis mon départ, un autre bateau, construit aussi par Miller, a dépassé cette vitesse. »

En France, malgré le mauvais état de nos fleuves, où l'on ne peut employer que des machines très faibles, parce que des machines puissantes seraient trop lourdes eu égard au tirant d'eau dont on dispose, et où l'on est contraint d'organiser le service principalement en vue des basses eaux, car c'est pendant l'été que le nombre des voyageurs est le plus considérable, nous avons depuis quelque temps des bateaux à vapeur qui se meuvent avec une grande rapidité.

Ainsi entre le Hâvre et Rouen, où la Seine offre un chenal profond, ils marchent à raison de 5 lieues à 6 lieues et demie à l'heure.

Sur le Rhône, à la descente entre Lyon et Avignon, la vitesse est de 6 lieues à l'heure; à la remonte, elle n'est que d'une lieue et demie; mais on pense atteindre bientôt une vitesse d'à peu près 3 lieues, à l'aide de nouveaux bateaux actuellement en construction.

Sur la Saône, entre Châlons et Lyon, elle est de 4 lieues et demie à 5 lieues à la descente, et de 3 lieues à 3 lieues et demie à la remonte, y compris les temps d'arrêt.

Sur la Loire, *les Riverains* qui vont à Paimbœuf et qui sont des bateaux d'ancien modèle, ont une vitesse variable selon la marée, mais qui est en général de 2 lieues et demie à 3 lieues à l'heure.

Entre Orléans et Nantes, la vitesse de marche effective est de 3 lieues et demie à la descente et de 2 à la remonte.

Entre Angers et Nantes, elle est de 3 lieues et demie à la descente et de 2 lieues et demie à 2 lieues à la remonte.

Les bateaux plus modernes de M. Jollet, établis sur cette dernière ligne, faisaient 5 lieues à la descente et 2 lieueset demie à la remonte, temps d'arrêt compris. En déduisant le temps employé aux escales, pour prendre et déposer des voyageurs, leur vitesse de déplacement eût été de 6 lieues deux tiers à la descente (1).

Sur la Garonne, entre Bordeaux et Langon, avec de vieux bateaux fort imparfaits, la vitesse est, à la descente, selon le temps et la marée, de 2 lieues un quart à 4 lieues, et à la remonte de 2 lieues à 3 lieues et demie. Dans le bas de la rivière, entre Bordeaux et Royan, on atteint la vitesse de cinq à six lieues.

Et ces bateaux à course rapide exposent la vie des voyageurs moins que les voitures publiques. Pendant les deux années que j'ai passées en

(1) Les bateaux de M. Jollet ont été achetés par la compagnie des *Riverains*, qui a ainsi amorti leur concurrence. Ils ont cessé de faire leur service.

Amérique, je n'ai pas entendu parler d'un seul évènement funeste dont aient été victimes les milliers de personnes qui jour et nuit montent et descendent l'Hudson en bateaux à vapeur, ou qui, avec leur aide, sillonnent continuellement la baie de Chesapeake. Un incendie a coûté la vie à deux ou trois personnes sur la Delaware, et c'est le seul accident qu'aient éprouvé à ma connaissance les bateaux à vapeur de l'est de l'Amérique septentrionale. En France, les journaux nous annoncent fréquemment que telle ou telle diligence a versé, que tant de voyageurs ont été tués ou grièvement blessés, tant d'autres contusionnés; il est extrêmement rare qu'ils nous racontent quelque désastre subi par les voyageurs qui se confient aux bateaux à vapeur, et qu'ils aient à maudire l'invention de Fulton. Les lamentables et innombrables catastrophes dont ont été témoins le Mississipi et les fleuves ses tributaires, ont répandu beaucoup d'alarmes au sujet des bateaux à vapeur, et les font considérer comme un objet d'effroi; mais ces douloureux évènemens doivent être imputés aux hommes et non à l'essence même des choses. Les explosions de machines, si fréquentes sur ces bateaux des États de l'ouest de l'Union américaine, proviennent de la maladresse des mécaniciens, de la négligence des chauffeurs et de la mauvaise confection des machines. Les incendies qui y éclatent souvent aussi, sont dus à l'incurie des capitaines et à l'extrême imprudence des passagers (1). Mais ces accidens, qui ont coûté la vie quelquefois à des centaines de personnes, sont inconnus même sur le Mississipi, à bord des bateaux très bien commandés, là où les armateurs ne cherchent pas à faire d'économie sur le prix des mécanismes et sur le salaire des mécaniciens et de l'équipage. Dans la vallée de Mississipi et de l'Ohio, les voyageurs et les négocians donnent la preuve de la sécurité qu'offrent certains bateaux d'élite, par l'empressement avec lequel ils les recherchent pour leur confier leurs personnes ou leurs marchandises; à ce suffrage du public, les compagnies d'assurance joignent hautement le leur, comme l'attestent les primes relativement modérées qu'elles demandent pour les objets chargés à bord de ces bateaux privilégiés; elles portent même leur

(1) En matière d'incendie, les Américains sont d'une insouciance unique, aussi bien dans leurs maisons de New-York que sur leurs *steamboats* du Mississipi. On n'a pas idée de la fréquence et de l'étendue des incendies aux Etats-Unis. A New-York et à Philadelphie, il se passe rarement un jour sans que l'on sonne la cloche d'alarme. Sur les bateaux à vapeur, les Américains fument nonchalamment au milieu des balles de coton à demi ouvertes dont ces navires sont comblés; ils embarquent de la poudre sans plus de soin que si c'était du maïs ou du bœuf salé, et ils laissent tranquillement des objets empaquetés dans de la paille à portée du torrent d'étincelles que vomissent les gueules des cheminées.

préférence au point de se refuser absolument à assurer, à quelque prix que ce soit, les marchandises qui vont par le plus grand nombre des autres bateaux.

Le mode de transport que fournissent aux voyageurs les bateaux à vapeur, tels qu'on sait les construire aujourd'hui, est donc à la fois sûr et rapide. Il est également agréable et commode; le mouvement des bateaux est doux; au lieu d'être entassés, courbés et doublés dans des caisses de voitures, les voyageurs ont la faculté d'aller et venir, de lire s'il leur plaît, ou s'ils l'aiment mieux, de contempler les sites pittoresques distribués avec profusion en tout pays sur les bords des fleuves et qui défilent sous leurs yeux. C'est le système de viabilité dont, dans beaucoup de cas, on peut doter un pays avec les moindres frais, car, en Europe, les chemins de fer sont estimés habituellement dans les devis d'avant-projet à 1 million par lieue, et coûtent en réalité de 1,500,000 fr. à 2,000,000. Les canaux ordinaires exigent, dans la plupart des cas, de 4 à 600,000 fr. par lieue. La dépense des nôtres s'est élevée moyennement à un peu plus de 500,000 fr. Au contraire, il y a plusieurs rivières en France qui pourraient être rendues praticables aux bateaux à vapeur, pendant onze mois sur douze, moyennant une dépense de 150 à 200 mille fr. par lieue.

Enfin le voyage y serait à un prix inférieur à celui que peuvent offrir tous les autres moyens de communication. Supposons que nos rivières cessent d'être réduites d'espace en espace sur les bancs de sable qui les barrent, à une profondeur d'eau de 18 pouces pendant l'été, et soient rendues constamment praticables pour des bateaux plongeant de quatre pieds ou seulement de trois; alors, au lieu des 60 ou 80 passagers qui suffisent à combler des bateaux tels que ceux dont on se sert actuellement sur la Loire, parce qu'ils ne peuvent caler que 10 pouces à 1 pied, les bateaux à vapeur pourraient recevoir 3 ou 400 personnes. En Amérique, sur des fleuves où l'on peut se donner un tirant d'eau de 4 à 6 pieds, 6 à 800 personnes sont quelquefois rangées à l'aise à bord du même bateau. Les frais de transport étant en grande partie les mêmes, quel que soit le chargement, il en résulte que lorsque le nombre des voyageurs est considérable, le prix des places peut être fixé à un taux extrêmement bas. Ainsi, entre New-York et Albany, sur des bateaux meublés et équipés avec le plus grand luxe, et courant à raison de 6 lieues à l'heure, j'ai vu le prix du passage aux premières places, ou plutôt aux seules places qu'il y ait sur cette terre d'égalité, tomber par degrés à 50 *cents* (2 fr. 65 c.) et y rester défi-

nitivement. Le trajet étant de 55 lieues, c'est un peu moins de 5 centimes par lieue. Le prix moyen des places dans les diligences est, en France, de 50 cent. par lieue; en Amérique, ainsi que je l'ai déjà dit, il est plus élevé. Le secours de route qu'en France la charité publique accorde aux indigens qui vont à pied, est de 15 centimes par lieue. Ainsi, en Amérique, le tiers de l'aumône qu'en France nous accordons au pauvre qui voyage, suffit pour être admis aux premières places dans de majestueux bateaux glissant sur l'eau comme la flèche, garnis de riches tapis, de glaces et de fleurs, et resplendissans de dorures.

Depuis deux ans, le prix des places, sur les bateaux à vapeur américains, parait avoir diminué encore. Parmi les faits relatés dans les journaux de New-York, de novembre 1837, se trouvent des détails sur une nouvelle entreprise de bateaux à vapeur qui parcourent l'Hudson, entre New-York et Albany. L'un des bateaux de cette entreprise, *le Diamant*, est curieux par ses dimensions : sa longueur est de 260 pieds anglais, équivalant à 79 mètres, ce qui dépasse de beaucoup la longueur d'un vaisseau de ligne. Un vaisseau de 120 canons n'a, de tête en tête, que 64 mètres, et que 57 mètres de quille. *Le Diamant* est réservé aux voyages de nuit, pour lesquels le prix est double des voyages de jour : il est d'ailleurs somptueusement aménagé, et il marche avec une vitesse de 5 lieues à l'heure. Cependant le prix du passage n'est que de 2 fr. 65 cent. pour les voyageurs qui prennent un lit, et de 1 fr. 32 cent. pour ceux qui se contentent d'un siége. La distance de New-York à Albany étant de 55 lieues de poste, les voyageurs sont donc transportés à raison de moins de 5 cent. par lieue, s'ils ont un lit, et à raison de 2 cent. dans le cas contraire. Ce nouveau rabais démontre à quel point l'on peut voyager à bon marché dans les pays qui sont arrosés par des fleuves praticables pour de grands bateaux à vapeur, et où l'on se procure à bas prix le combustible nécessaire à l'alimentation des machines.

Un voyage sur les fleuves de la grande vallée intérieure de l'Amérique du Nord était, autrefois, une expédition d'Argonautes; aujourd'hui, grace aux bateaux à vapeur, c'est l'affaire du monde la plus aisée. Les prix sont fort réduits : on va de Pittsburg à la Nouvelle-Orléans pour 50 dollars (266 fr.), y compris la nourriture et le lit; de Louisville à la Nouvelle-Orléans pour 25 dollars (133 fr.) : c'est à raison de 25 à 30 cent. par lieue. C'est bien autrement modique pour la classe nombreuse des mariniers qui conduisent les bateaux plats au bas pays, et qui ont à remonter seuls de la Nouvelle-Orléans. On

les entasse au nombre de 5 à 600 quelquefois, sur un étage séparé du bateau, l'étage inférieur ordinairement; ils ont là un abri, un cadre où ils dorment, et le feu pour leurs personnes et leurs repas, moyennant 4 à 6 dollars (21 fr. 32 cent. à 32 fr.), jusqu'à Louisville. Ce prix revient à environ 5 cent. par lieue.

En Angleterre, où les diligences demandent des prix supérieurs à ceux des voitures françaises, les secondes places sur les grands bateaux à vapeur maritimes sont à tout aussi bon marché que les premières sur les bateaux américains qui parcourent l'Hudson (1). Il faut reconnaître cependant qu'à ces secondes places, sur les bateaux anglais, les voyageurs sont quelquefois, surtout entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, entassés, non seulement sans luxe, mais sans comfort ni propreté, comme un troupeau de moutons dans son étable, ce qui expliquerait le bon marché jusqu'à un certain point. Mais cette absence, aux secondes places, du bien-être le plus élémentaire, est loin d'être générale. Sur les bateaux à vapeur qui vont de Londres à Boulogne et à Calais, par exemple, il y a partout, sinon luxe, du moins convenance et propreté, et le prix des places s'y est tenu, pendant l'été dernier, à 5 shillings (6 fr. 25 c.), dans la première chambre, à 4 shillings (5 fr.), dans la seconde. Le trajet est de 51 lieues, ce qui revient, pour la seconde chambre, à 10 centimes par lieue.

En France, malgré l'extrême imperfection de nos fleuves, malgré les frais ordinaires et extraordinaires qui en résultent pour les compagnies, malgré la diminution du nombre des voyageurs et par conséquent des recettes, qui en est aussi la conséquence, les prix des places sur les bateaux à vapeur sont cependant très modérés, ainsi qu'il résulte du relevé suivant :

Sur la Seine, entre Rouen et le Hâvre :

Première chambre.	par lieue	29	centimes.
Seconde chambre.	—	17 1/2	—

Sur la Loire, par *les Hirondelles* qui font le service du haut de la rivière, c'est-à-dire, entre Nantes et Orléans :

En descendant d'Orléans à Nantes,

Première chambre.	par lieue	33	centimes.
Seconde chambre.	—	23	—

En remontant de Nantes à Orléans,

Première chambre.	par lieue	23	centimes.
Seconde chambre.	—	15	—

(1) Le salon des dames (*ladies' cabin*) est garni de fleurs sur les bateaux à vapeur de l'Hudson.

Entre Angers et Nantes, par *les Riverains* :

Première chambre.	par lieue	28 1/2	centimes.
Seconde chambre.	—	19	—

Sur la basse Loire, par *les Riverains*, entre Nantes et Paimbœuf :

Première chambre.	par lieue	20	centimes.
Seconde chambre.	—	12	—

Sur la Garonne, entre Bordeaux et Royan :

Première chambre.	par lieue	33 1/2	centimes.
Seconde chambre.	—	16 1/2	—

Entre Bordeaux et Langon, à la descente et à la remonte :

Première chambre.	par lieue	22	centimes.
Seconde chambre.	—	13	—

Avant que les compagnies ne s'entendissent et que la plus riche n'eût acheté le matériel de sa rivale, les prix étaient :

Première chambre.	par lieue	15 1/2	centimes.
Seconde chambre.	—	8	—

Et ils étaient restés fort long-temps à ce taux sans que les compagnies y perdissent.

Sur le Rhône, avant 1830, les prix étaient, entre Lyon et Arles :

Première chambre.	par lieue	42	centimes.
Seconde chambre.	—	28	—
Troisième chambre.	—	17	—

Ils sont maintenant réduits comme il suit :

Première chambre.	par lieue	28	centimes.
Seconde chambre.	—	21	—
Troisième chambre.	—	11	—

On espère que prochainement, par le seul fait du perfectionnement des mécanismes, indépendamment de toute amélioration du fleuve, ils deviendront :

Première chambre.	par lieue	21	centimes.
Seconde chambre.	—	14	—
Troisième chambre.	—	7	—

Sur la Saône, ils sont maintenant comme il suit :

Première chambre.	par lieue	18	centimes.
Seconde chambre.	—	12	—

Avant qu'il n'y eût accord entre les compagnies, ils ont été, pendant quelqne temps, moitié moindres, c'est-à-dire,

Première chambre.	par lieue	12	centimes.
Seconde chambre.	—	6	—

La concurrence avait même, momentanément, réduit les secondes au huitième des prix actuels, c'est-à-dire à un centime et demi par lieue. Mais à ce prix les entrepreneurs étaient en perte.

De ce qui précède, il résulte qu'en prenant pour types les chemins de fer anglais, les bateaux à vapeur dépassent de beaucoup les chemins de fer, sous le rapport du bas prix des voyages, et qu'à cet égard, les bateaux ordinaires ou extraordinaires des canaux offrent

aussi, dans quelques cas, un avantage appréciable sur ces voies rapides de communication.

Mais l'exemple de l'Angleterre, à l'égard des chemins de fer, ne peut être ni donné ni accepté comme arrêt en dernier ressort. Évidemment les chemins de fer anglais ont été, à l'instar de l'Angleterre, aristocratiquement gouvernés, en ce sens qu'on a peu cherché jusqu'à présent à y attirer la multitude. Le prix des places y a été tenu trop élevé. Disons néanmoins que les dépenses énormes auxquelles leur construction a donné lieu, motivent ou au moins expliquent l'esprit dans lequel ils ont été administrés.

Sur les chemins de fer belges, les voyages se font à des prix extrêmement modiques. Le tarif distingue quatre espèces de voitures avec les prix suivans, entre Bruxelles et Anvers, c'est-à-dire pour un trajet de 11 lieues :

Berlines.	3 fr. 50	ou 32	centimes	par lieue.
Diligences.	3 fr.	ou 27	—	—
Chars-à-bancs.	2 fr.	ou 18	—	—
Wagons.	1 fr. 20	ou 11	—	—

Les wagons sont découverts; cependant c'est par eux principalement que les voyageurs se transportent, car il résulte d'un rapport de M. Notomb, ministre des travaux publics de Belgique, en date du 1er mars 1837, que le prix moyen des places réellement occupées et payées n'est que de 12 cent. un cinquième par lieue de 4,000 mètres.

Mais le prix des places en Belgique doit être considéré comme un minimum, soit parce que les chemins de fer belges ont coûté fort peu, soit parce que le gouvernement belge, qui les exploite lui-même, ne cherche pas à en retirer des bénéfices directs. Son principal objet a été de mettre les chemins de fer à la portée de toutes les classes et de travailler par là à répandre l'aisance. Il a pensé que c'était le plus sûr moyen de faire affluer, par toutes les voies, les recettes au trésor. Au surplus l'administration belge n'eût pas été libre de fixer des prix plus élevés; il lui a fallu s'incliner devant les décrets de l'opinion publique promulgués et soutenus par la presse.

Le revenu net des chemins de fer belges n'a été, l'an dernier, que de 5 pour 100 du capital consacré à leur construction, quoique ce capital soit fort modique, je le répète, que le pays soit fort peuplé et que le nombre des voyageurs y ait augmenté dans le rapport de un à huit (1), depuis l'ouverture des chemins de fer. Pour le pro-

(1) Au lieu de 75,000 voyageurs qui se rendaient par les voitures publiques, le chemin de fer en eut, dans les huit premiers mois, 540,000.

chain exercice, ce revenu net avait d'abord été évalué par le ministre à 5 et demi pour 100; mais, tout récemment (à la fin de janvier), *le Moniteur belge* a fait pressentir la possibilité et même la probabilité d'un déficit. Et dès que les chemins de fer belges sont en perte, il est clair qu'il n'y a pas lieu à se prévaloir de la modicité des prix auxquels y ont été mises les places. Si les chemins de fer de Belgique eussent coûté autant que ceux de Manchester à Liverpool ou de Londres à Birmingham, ou encore que ceux qui ont été exécutés ou s'exécutent autour de Paris, le produit net de 5 pour 100 qu'ils ont rendu l'an dernier et qui paraît devoir leur être bientôt ravi, se réduirait à 1 ou à trois quarts pour 100.

En France, sur le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, pour un trajet de 16 lieues et demie, on paie, selon les diverses places, 7 fr., 6 fr., 5 fr. et 4 fr., ce qui correspond à 42 cent., 36 cent., 30 cent. et 24 cent. par lieue. Le plus grand nombre des voyageurs prend les places à 4 fr. En été, il y a des places particulières à 3 fr., ce qui représente 18 cent.; mais elles sont incommodes et peu recherchées, malgré l'économie habituelle au pays.

Sur le chemin de fer de Saint-Germain, les secondes places sont tarifées à 1 fr., ce qui représente 22 cent. par lieue (la distance est de 4 lieues et demie). Il est probable que prochainement ces places seront mises à 75 cent., soit à 16 cent. par lieue. Peut-être un jour seront-elles abaissées à 50 cent.; mais elles ne tomberont certainement pas au-dessous de ce dernier chiffre qui équivaudrait à 11 cent. par lieue, c'est-à-dire au prix belge.

Conséquence à tirer pour le présent du parallèle entre les chemins de fer et les voies navigables.

De ce qui précède on peut conclure qu'en France, le tarif des diligences étant, dans la rotonde, de 40 cent. par lieue, sur les chemins de fer, toutes choses égales d'ailleurs, il serait, aux places correspondantes, de 20 à 25 cent., — sur les bateaux-rapides des canaux, de 20 cent., — et, sur les bateaux à vapeur, d'à peu près 10 cent. Je prends à dessein les chiffres relatifs aux secondes places; ce sont les plus fréquentées. C'est au bon marché qu'il faut viser dans notre siècle évidemment démocratique, et c'est par leur dernier mot en fait de bon marché qu'il est le plus important de comparer les divers modes de voyage et de transport.

Si, pour prouver que les chemins de fer se rapprochent beaucoup de ce prix de 10 cent. que je viens d'indiquer pour les bateaux à vapeur, on citait ceux de Belgique qui voiturent le public sur le pied de 11 cent. par lieue, on pourrait, à ce tarif exceptionnel, opposer les bateaux à vapeur à 5 cent. environ d'Angleterre et des États-Unis, bateaux qui, malgré des prix aussi inférieurs, ne sont pas en perte, ou ceux qui ne perçoivent, sur l'Hudson, que 2 cent. et demi, ou même ceux de la Saône. Ceux-là, à la vérité, qui se contentaient d'un cent. et demi, perdaient. Mais c'est pour cela précisément qu'ils peuvent être, à bon droit, mis en regard des chemins de fer belges, si les pressentimens du ministre des travaux publics de Belgique sont fondés.

D'où l'on peut conclure que le mode de transport le plus économique, pour tous sans exception, et particulièrement pour les classes les plus nombreuses, est celui que présentent les bateaux à vapeur.

En ce qui concerne le service le plus important de tous, celui des hommes, les chemins de fer ont à faire valoir des titres spéciaux, uniques, qu'aucun autre mode de communication n'égalera jamais. Les bateaux à vapeur, et à plus forte raison les bateaux-rapides des canaux n'atteindront jamais cette vitesse aérienne, qui eût paru le plus extravagant des rêves aux rêveurs d'il y a cinquante ans, quoiqu'ils eussent vu se réaliser l'impossibilité classique des cerfs voyageant dans les airs. Aucun autre mode de transport ne peut non plus rivaliser avec les chemins de fer, sous le rapport de la permanence en toute saison. Ils ne craignent, dans nos climats, du moins, ni les pluies, ni les gelées, ni les débordemens, ni les ouragans de neige. J'admettrai, si l'on veut, que les chemins de fer étant encore à leur début, l'on ne saura exactement à combien ils peuvent abaisser leurs tarifs, et que sur ce point nous ne serons bien fixés que lorsque nous les aurons pratiqués long-temps, car c'est une de ces questions que l'expérience seule peut résoudre. Mais si les chemins de fer sont encore dans leur première enfance, les bateaux à vapeur et les bateaux-rapides des canaux ne datent pas, il faut en convenir, d'une antiquité bien reculée. S'il est possible que ce que nous connaissons de la rapidité des chemins de fer ne soit pas leur dernier mot, et qu'ils atteignent un jour celle de 15 ou 20 lieues à l'heure, il est certain qu'aujourd'hui les bateaux des canaux doublent, dans certains cas, la vitesse des diligences, et que les bateaux à vapeur peuvent même

la tripler, sans compter qu'ils décuplent celle des voyages à pied (1). S'il est possible qu'un jour les chemins de fer laissent les rivières et les canaux autant en arrière, sous le rapport du bon marché des voyages, qu'ils les dépassent déjà quant à la locomotion, il est certain qu'aujourd'hui les bateaux à vapeur sont à la portée de toutes les bourses, même des plus mal garnies. Les bateaux à vapeur offrent un moyen de déplacement plus économique, à la lettre, que le voyage à pied, terme de comparaison auquel je reviens souvent, parce que la tendance invincible du siècle et l'un des titres de gloire qui lui sont réservés pour l'avenir, c'est l'amélioration populaire. Il est certain que la France n'a pas une étendue telle qu'une vitesse moyenne de 4 à 6 lieues à l'heure ne soit suffisante pour faciliter, dans une proportion énorme, le rapprochement des hommes et des choses à l'intérieur aussi bien qu'entre nous et nos voisins immédiats. Par les dimensions de leur territoire, les divers peuples de l'Europe diffèrent beaucoup des États-Unis, et ont, quant à présent, un moindre intérêt à préférer les chemins de fer à tout autre mode de communication. Il n'y aura, à cet égard, parité entre l'Europe et l'Amérique que lorsque sera venu le moment d'une monarchie unique en Europe; fait que les philosophes peuvent prévoir, mais en vue duquel les hommes d'état et les administrateurs ne sauraient songer à disposer des finances publiques. Il est certain enfin que chez nous, comme sur tout le reste du continent européen, excepté autour des capitales et dans quelques localités privilégiées, le temps n'a pas assez de valeur pour que, dans la vue de l'économiser, on doive s'appliquer, avant tout, avec une prédilection exclusive, à créer à grands frais des moyens de transport qui franchissent 10 lieues à l'heure : c'est encore une dissemblance frappante entre la race anglaise des deux hémisphères et toutes les autres nations.

Voici un fait qui est propre à montrer à quel point le temps est peu apprécié en France. Dans les malles-postes qui se dirigent vers le Midi, il arrive très fréquemment qu'il y ait des places inoccupées pendant que les diligences sont pleines. Or, voici quels sont le temps que l'on perd et l'argent que l'on économise à préférer la diligence :

Il y a de Paris à Toulouse 181 lieues coûtant par la malle-poste		136 fr.
Par la diligence, la place coûte	90 fr.	
On fait huit repas de plus à 2 fr. 50 c ou à 3 fr., disons 2 fr. 50 c.	20	
	110	110

(1) Un piéton qui marche le sac sur le dos fait difficilement avec régularité 10 lieues par jour. Un bateau à vapeur, sur une rivière en bon état, peut assez aisément en faire 120 par 24 h.

En outre, on paie par la diligence pour le bagage qui dépasse 30 livres. Cependant n'en tenons pas compte. — L'économie d'argent est donc de 26 fr.. Elle est moindre pour le voyageur du coupé. Or, on reste, au minimum, deux jours de plus en route. — Cela prouve que le plus grand nombre des voyageurs estiment leur journée à moins de 13 fr.

Il ne faut pas perdre de vue que les chemins de fer aboutissant à Paris sont placés, à l'égard du nombre des voyageurs, dans des conditions tout exceptionnelles, dont l'effet salutaire contrebalance, et bien au-delà, les frais particuliers qu'impose l'abord de la capitale.

On peut opposer une objection qui, au premier aspect, paraît très fondée, contre le système qui tendrait à généraliser l'application des lignes navigables, canaux et rivières, au transport des voyageurs. Les lignes navigables sont sujettes à beaucoup de détours et de sinuosités. N'allongera-t-on pas ainsi le voyage, de telle sorte que la rapidité du trajet sur les rivières et les canaux ne sera qu'illusoire, comparativement à celle qu'on obtient déjà sur les routes ordinaires?

Quant à quelques rivières, l'objection est sérieuse. Sur la Seine, par exemple, entre Rouen et Paris, il y aurait à parcourir cinquante-neuf lieues et demie au lieu de vingt-neuf et demie. Mais sur le Rhône, la Saône et la Loire, l'allongement serait insignifiant. Par la route royale de Toulouse à Bordeaux, il y a soixante-sept lieues, tout comme par la Garonne.

Sur les canaux, l'augmentation de trajet serait souvent bien plus que compensée par l'accroissement de vitesse. Dans d'autres cas, ce serait l'inverse. Ainsi le canal du Midi n'a que six lieues de plus que la route de poste; mais le canal de Nantes à Brest est long de quatre-vingt-treize lieues, tandis que la route de poste n'en a que soixante-deux. Les canaux dont le tracé est très contourné pourraient pourtant servir au transport des hommes sur une partie de leur développement, sinon sur leur parcours entier. Les canaux latéraux, pouvant très fréquemment être établis suivant des lignes assez directes, ont à cet égard un grand avantage, et on va voir que ce n'est pas le seul.

Un autre obstacle à ce que les canaux puissent être employés au transport des hommes proviendrait du nombre de leurs écluses. A chaque écluse, il y a un arrêt de cinq à six ou huit minutes, selon les dimensions de l'écluse et selon le mécanisme qui sert à la remplir d'eau et à la vider. J'ai cependant vu quelques écluses où cette perte de temps avait été réduite, par des dispositions particulières, à trois minutes. Là où les écluses sont multipliées, comme sur le canal de

Bourgogne, il est impossible de songer à des bateaux-rapides pour les passagers. Il se trouve, en effet, sur ce canal de soixante lieues, cent quatre-vingt-onze écluses, qui, à raison de cinq minutes l'une, absorberaient seize heures, et la traversée proprement dite, sur le pied de quatre lieues à l'heure, n'en prendrait que quinze. Mais même sur les canaux où les écluses sont nombreuses, elles ne sont pas également réparties sur tout le parcours, et il y reste des biefs ou séries de biefs très praticables pour les bateaux-rapides. Les canaux latéraux auraient en général, sous ce rapport, une assez grande supériorité, la quantité des écluses y étant habituellement limitée. Ainsi, entre Orléans et l'embouchure de la Vienne, la pente de la Loire est de soixante mètres cinquante centimètres pour quarante lieues, ce qui correspond à peu près à vingt-quatre écluses, qui seraient franchies en deux heures, en comptant cinq minutes par écluse. Le déplacement proprement dit s'effectuant à raison de quatre lieues à l'heure, le voyage ne serait allongé, par le fait des écluses, que d'un cinquième.

En un mot, ne prétendons pas que, dans tous les cas, les bateaux-rapides des canaux et les bateaux à vapeur des fleuves et rivières puissent supplanter les locomotives des chemins de fer, ou même les suppléer provisoirement; mais admettons que, dans un certain nombre de cas, les canaux et les rivières peuvent rendre des services réels pour le transport des voyageurs, et c'est en vue de ces cas seulement qu'il est utile et nécessaire de les recommander.

Si donc il est vrai que, pour le transport des hommes de toutes les classes sans exception, riches ou pauvres, et surtout pour celui de l'immense majorité, les voies navigables et particulièrement les rivières peuvent nous donner un progrès considérable sur ce qui est, et suppléer provisoirement aux chemins de fer, tandis que les chemins de fer sont ou semblent être hors d'état de tenir jamais lieu des rivières et des canaux, pour le négoce proprement dit, c'est-à-dire pour le transport des marchandises et par conséquent pour le développement direct de la richesse publique; si l'on admet qu'il faudrait toujours creuser des canaux et améliorer des rivières, lors même que nous aurions construit toutes les grandes lignes de chemins de fer; si d'ailleurs la mise en train, sur une grande échelle, de la construction des grands chemins exige impérieusement que beaucoup de questions d'administration publique et même de politique générale aient été préalablement résolues, n'est-on pas fondé à dire qu'il faut que nous nous gardions de procéder avec précipitation et de toutes

parts à l'exécution des chemins de fer, et que nous devons réserver à la navigation la majeure partie des fonds que nous pouvons actuellement consacrer aux travaux publics?

Encore un coup, il faudra que la France ait des chemins de fer, et il faut que, dès à présent, elle se prépare à jouir un jour de tous les avantages qu'ils promettent en les commençant sans retard. Les chemins de fer, comme le disait, l'an dernier, M. Legrand, à la tribune nationale, sont les grandes routes de la civilisation. C'est à eux qu'il sera donné de la répandre sous la forme la plus vivante, et, partout où il s'agit de la civilisation, la France a une grande mission à remplir. Cependant, sans perdre de vue le rôle qui nous est réservé dans l'œuvre générale de la civilisation, sans méconnaître nos devoirs envers les autres peuples et la facilité que nous procurerait pour les remplir l'établissement d'un réseau de chemins de fer, songeons que nous avons aussi des devoirs sacrés envers nous-mêmes; qu'avant d'aller civiliser nos voisins, nous avons à assurer les bases matérielles de notre propre civilisation. Nous avons dépensé des sommes énormes pour la navigation de notre territoire, qui doit être la plus lucrative des entreprises; au lieu de la négliger désormais pour consacrer toutes nos ressources financières et toute notre ardeur à d'autres objets plus attrayans par leur nouveauté et par leur portée politique, faisons un effort sur nous-mêmes, contenons un moment encore notre passion pour les innovations, et donnons un spectacle inconnu jusqu'ici dans les Gaules : sachons finir ce que nous avons entamé.

Jusqu'à présent l'on a dit avec raison que nous étions admirables au début de toutes choses, mais que nous n'étions bons qu'à commencer. Il semble, depuis 1830, que notre caractère national veuille s'enrichir d'une qualité nouvelle, que nous acquérions l'esprit de suite, que nous nous fassions persévérans. Dans l'ordre moral et politique, au lieu de nous jeter, encore une fois, tête baissée dans l'aventureuse carrière des expériences et de la propagande armée, nous nous sommes appliqués à clore chez nous l'abîme des révolutions et à cicatriser les plaies de nos querelles avec l'Europe et avec nous-mêmes. Dans l'ordre matériel, nous avons poussé à leur terme, ou restauré, d'une main ferme et soigneuse, les monumens des temps antérieurs. Les palais et les arcs-de-triomphe de l'ancienne monarchie et de l'empire, délivrés enfin de leurs ignobles clôtures de planches et de décombres, s'achèvent, chose inouie! Ce que nous avons fait pour les beaux-arts, trouvons en nous la force de l'accomplir pour les arts utiles. Il est beau d'avoir réparé Fontainebleau, d'avoir re-

levé Versailles de sa déchéance, mais il ne doit pas nous suffire d'avoir effacé, dans les palais des rois, les dévastations du vandalisme révolutionnaire; obéissons aussi aux principes de la révolution, en ce qu'ils ont d'émancipateur, de généreux, de populaire, dans la sage acception du mot; travaillons à soustraire l'immense majorité de nos concitoyens à la servitude de la misère, en terminant une œuvre qui doit faire prospérer, au plus haut degré, l'industrie nationale, et contribuer puissamment à faire couler l'aisance à pleins bords sur tous les coins de notre patrie; en un mot, terminons la navigation de la France. Partageons nos ressources disponibles entre cette vaste entreprise et les chemins de fer, de manière à promptement parfaire celle-là, sous le rapport des grandes lignes, et à n'exécuter ceux-ci, quant à présent, que là où ils sont indispensables, et là où rien ne peut en tenir lieu. Nous sommes fiers du nom de la grande nation que Napoléon nous jeta un jour; souvenons-nous que, dans les circonstances difficiles où est maintenant placée l'Europe, au milieu des dangers de la politique du dedans et du dehors, il n'y a de nations grandes que les nations sages.

MICHEL CHEVALIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1838.

Nous avons, depuis quelques jours, sous les yeux un spectacle fait pour apprendre, en peu de temps, tous les secrets de la vie parlementaire aux nouveaux membres de la chambre des députés. Assurément, il y aura de la mauvaise volonté de la part de ceux qui ne sauront pas à quoi s'en tenir sur le désintéressement, le dévouement au roi et la fermeté des principes de quelques-uns de leurs graves et éminens collègues, qui les avaient peut-être édifiés jusqu'à ce jour. Cette comédie avait été parfaitement jouée, il est vrai, pendant deux mois; mais il paraît que ceux qui y avaient pris des rôles l'ont trouvée eux-mêmes un peu longue, et voyant venir le moment où tant de semblans de gravité seraient perdus, sans résultat pour eux, ils ont jeté le masque et montré leurs passions à découvert. La transformation a même été si subite, que quelques députés peu faits à ces reviremens, que quelques nouveaux-venus naïfs, doivent chercher autour d'eux leurs collègues d'hier, sans les reconnaître dans les personnages actuels.

Nous sommes loin de blâmer le parti doctrinaire des efforts qu'il fait dans ce moment. Il est logique, en quelque sorte, qu'un parti composé d'hommes actifs, remuans, ambitieux, qu'un parti qui ne dédaigne aucun moyen de se maintenir au pouvoir quand il s'y trouve, use aussi de tous les moyens qui se présentent à lui pour y remonter quand il en est dépossédé. C'est peut-être la seule identité de vues qui se trouve dans les doctrinaires au pouvoir et les doctrinaires hors du pouvoir. Autrement, il y a deux hommes dans chaque membre de ce parti. Hors du pouvoir, les libertés du pays n'ont pas de plus chaleureux défenseurs; au pouvoir, leur présence se signale toujours par des attaques officielles contre ces libertés, et à la fois par des menaces, faites en leur nom, contre les droits qu'ils se réservent d'attaquer plus tard. L'histoire du parti peut être faite tout entière sous ce double point de vue, et les pages qu'il vient d'y ajouter cette semaine le présenteront de nouveau, à qui sait y lire, sous ces deux faces diverses.

A l'approche de la discussion des fonds secrets, où l'existence du ministère actuel devait être mise en question, une grande fermentation se faisait sentir dans le parti doctrinaire. Déjà, il y a peu de temps, M. Guizot avait

lancé dans la presse un article où il examinait la tendance de la religion dans les sociétés modernes. L'esprit de conciliation, qui semble n'avoir pas été départi, en politique, à l'illustre député, domine dans toutes les parties de ce petit traité religieux, écrit avec une onction digne de Fénelon. « C'est l'esprit du temps, dit M. Guizot, de déplorer la condition du grand nombre. La condition du grand nombre n'est, en effet, ni facile, ni riante, ni sûre. Cela est douloureux, très douloureux à voir, très douloureux à penser. Et il faut y penser, y penser beaucoup. » Dans ce style, tout-à-fait nouveau, et créé pour la circonstance, M. Guizot explique que tout le mal de la société actuelle vient de ce que les *docteurs populaires* parlent au peuple un langage tout différent de celui que tenaient jadis ses précepteurs religieux. Ils lui disent que cette terre a de quoi le contenter, et que, s'il ne vit pas heureux, il faut s'en prendre à l'usurpation de ses pareils. — « Et l'on s'étonne, ajoute l'écrivain, l'on s'étonne de l'agitation profonde, du malaise immense qui travaille les nations et les individus, les états et les ames! Pour moi, je m'étonne que le malaise ne soit pas plus grand. » — Dans cet état de choses, M. Guizot appelle la religion au secours de la politique; il rend grace aux hommes *vraiment catholiques*, qui prêchent aux masses le détachement des biens terrestres, et dirigent, à défaut du bien-être que la politique ne peut donner à tous, les regards de la multitude vers le ciel, où elle trouvera les biens qui lui sont refusés sur la terre. M. Guizot, marchant dans cette voie ascétique, n'a pas oublié, sans doute, qu'il était autrefois un de ces *docteurs populaires*, qui promettaient, au nom de la science sociale, une vaste carrière d'avenir et de prospérité à toute la jeune génération qui l'écoutait avec respect. Naguère encore, à l'Académie, M. Guizot parlait un langage qui sentait beaucoup le XVIIIe siècle. D'où vient donc, aujourd'hui, cet appel à la religion catholique, de la part d'un protestant si indépendant et si éclairé? Espère-t-il calmer ainsi les alarmes de quelques catholiques sincères, au sujet de deux mariages protestans? Nous ne savons si nous devons assigner un terme si positif et si rapproché à des vues si célestes, et qui semblent dirigées si haut? On a osé le dire cependant, et nous ne serions ici que les échos d'une opinion déjà répandue.

Tandis que M. Guizot rassurait le catholicisme et lui donnait ainsi à entendre que les mariages politiques qui se feront sous son ministère seront tous des actes orthodoxes, M. Duvergier de Hauranne rassurait également, par une publication, ceux qui seraient assez aveugles pour ne pas croire encore aux vues toutes constitutionnelles des doctrinaires. Rien n'est tel que le zèle d'un nouveau néophyte. M. Duvergier de Hauranne est aujourd'hui un constitutionnel ardent, comme M. Guizot est un fervent catholique. Son article n'a qu'un but; il s'agit simplement, pour l'auteur, de prouver que, dans notre gouvernement, la prépondérance appartient en définitive à la chambre des députés. Or, ce morceau d'éloquence est adressé à M. Fonfrède, qui soutenait sous le ministère doctrinaire, et d'accord avec lui, des doctrines toutes contraires à celles-ci. Les doctrines de M. Fonfrède n'ayant pas réussi près du *grand nombre*, ses anciens amis le jettent par-dessus le bord pour alléger le navire, espérant arriver ainsi plus tôt au port si désiré. Le sacrifice est bien complet. Les véritables principes représentatifs siégeront désormais avec les doctrinaires. Pour eux, selon M. Duvergier, tout est dans la chambre des députés « qui représente le progrès. » En cas de conflit entre les pouvoirs,

c'est la chambre des députés qui doit l'emporter. La souveraineté parlementaire est établie, par M. Duvergier, dans toute sa rigueur. Les doctrinaires n'ont plus rien qui les sépare de l'oppòsition de gauche, et c'est au nom de ces principes si nettement exprimés, qu'ils se disposent, sans doute, à voter avec elle. En refusant, l'an dernier, de s'associer à M. Guizot, M. Thiers avait dit: *les hommes sans les choses*. Il semble que M. Duvergier ait uniquement voulu remplir le programme de M. Thiers. Mais que devient alors le discours de M. Guizot aux électeurs de Lizieux?

Mais ce n'était là, en quelque sorte, que la précaution oratoire du mouvement politique qu'on se disposait à opérer. Déjà le public et la chambre devaient se trouver bien avertis qu'une grande réforme s'était faite dans le parti doctrinaire, et qu'on en avait écarté tout ce qui pouvait encore empêcher les catholiques de la droite et les constitutionnels de la gauche de se réunir à lui. Il paraît qu'il y a peu de jours on a passé à l'action, et qu'une sorte de coalition s'est formée entre quelques membres du centre gauche et le parti doctrinaire. Il faut rendre justice à la partie du centre gauche dont nous parlons. Ce sont les doctrinaires qui viennent à elle avec des paroles et des principes qui appartiennent en propre au centre gauche, sauf à changer de ton, quand il y aura lieu. Or, si le centre gauche est dupé en cette affaire, assurément les avis ne lui auront pas manqué.

La discussion des fonds secrets, pour laquelle on avait fait tous ces proparatifs, s'est ouverte par un discours de M. Jaubert qui avait été annoncé d'avance, et, selon quelques journaux, lu, relu et amendé dans une réunion où figuraient tous les membres influens du parti doctrinaire. Il en résulte que ce discours ne peut être regardé, ainsi que la plupart des discours de M. Jaubert, comme un acte isolé. Si les bouffonneries où se complaît si souvent l'esprit d'ailleurs assez distingué de M. le comte Jaubert, l'ont déjà fait comparer à la trompette des tréteaux de la foire, on peut dire aujourd'hui qu'elle a été embouchée par quelques hommes sérieux, et qu'elle mérite ainsi davantage qu'on l'écoute. Assurément il est commode de jeter contre ses adversaires un homme vif et léger, qui n'attache pas lui-même une grande importance à sa parole, et se livre à toute la passion dont affectent de se montrer dépouillés ceux qui l'applaudissent et qui l'excitent. Il en était ainsi quand M. Fonfrède s'escrimait, dans le *Journal de Paris*, contre toute notre organisation sociale. On se réservait de recueillir le fruit de ses boutades, si elles avaient réussi, ou de le renier, comme vient de faire M. Duvergier de Hauranne. Mais cette méthode, toute commode qu'elle est, ne saurait durer long-temps; et aujourd'hui personne ne doute dans la chambre que M. Jaubert n'ait été l'écho de la pensée intime de ses amis, un indiscret lancé à dessein.

M. Jaubert venait donc sommer le ministère de dire ce que la chambre a fait depuis trois mois qu'elle est assemblée, tandis que M. Jaubert et ses amis se plaignaient ailleurs de la quantité de projets de loi dont le ministère encombre la chambre. M. Jaubert voudrait donc que le ministère examinât lui-même les projets de loi, et fît l'office des commissions? Mais voyons le reproche en lui-même. Le ministère a présenté le budget d'abord; un projet de loi d'économie politique, qui a été discuté; un projet de loi d'organisation judiciaire, à la discussion duquel ont pris part les meilleurs esprits de la chambre; un projet de loi départementale, dont le ministre de l'intérieur

a soutenu la discussion avec un talent remarquable; une loi de travaux publics, qui est, à elle seule, un travail immense; une loi concernant les travaux à faire à Alger, et l'augmentation de l'armée d'Afrique; et M. Jaubert demande ce que le ministère a fait dans cette session? Que ne lui demande-t-il aussi ce qu'il a fait entre les deux sessions, lui, membre d'une législature que le ministère a convoquée après deux ou trois actes politiques non moins importans que les élections générales? Nous le demandons, à notre tour, tous les hommes impartiaux, M. Jaubert ne se moque-t-il pas un peu de la chambre et de lui-même en faisant de telles questions?

Mais l'inévitable grief de M. Jaubert, ce qui domine dans son discours, c'est la rancune qu'il garde à la presse, et notamment au *Journal des Débats*. Le *Journal des Débats* s'était exprimé franchement, la veille, sur les tentatives de M. Jaubert et de ses amis pour renverser le ministère; le *Journal des Débats* n'avait rien vu de bon, ni pour eux, ni pour le pays, dans l'alliance qu'ils rêvaient avec M. Thiers et le centre gauche; il avait exprimé nettement sa pensée à ce sujet, et formulé son avis en termes qui avaient produit une vive impression. Oubliant dès-lors le temps peu éloigné où il accourait au *Journal des Débats*, pour surveiller lui-même l'impression de ses discours, la distribution de ces petites parenthèses si flatteuses (*profond silence, sensation, rire général*), M. Jaubert attaque avec violence les relations des écrivains et des ministres, et ces *chaires* politiques où le premier venu peut professer à son aise. Acrimonie injuste, doublement injuste de la part d'un parti qui n'est composé que d'écrivains et de journalistes, journalistes encore à cette heure, après avoir été fonctionnaires et ministres, et à qui la tribune, cette *chaire* politique si importante, ne suffit pas. M. Jaubert ne devrait-il pas se contenter de la publicité dont il dispose à la chambre, et se trouver heureux de ce que des hommes qui ont plus de talent que lui, plus de science, plus de connaissance des affaires, et une position sociale au moins au niveau de la sienne, se contentent d'exprimer leurs idées dans les journaux, et ne viennent pas lui disputer dans les élections une place qu'ils occuperaient à la chambre avec plus de dignité que lui?

On ne finirait pas si on voulait réfuter toutes les assertions de M. Jaubert que l'aigreur a conduit jusqu'à parler de ses propres affaires à la tribune nationale, et de quelles affaires encore! D'un prêt de 1,000 fr. au *Journal de Paris*, qui a trouvé sans doute qu'une pareille somme n'était pas suffisante pour admettre les élucubrations de M. Jaubert. Le *Journal de Paris* a répondu noblement à M. Jaubert en lui renvoyant ses 1,000 fr., qu'un acte passé devant notaire l'autorisait à restituer. Le prêt de M. Jaubert avait été fait à raison de *onze pour cent*, dit le *Journal de Paris*. Après cela, M. Jaubert aurait, en vérité, bien mauvaise grace à venir parler pour la conversion des rentes; car il faut convenir que les rentiers se montrent plus chrétiens que lui dans leur contrat de prêt avec l'état.

Nous n'ajouterons qu'un mot. Dans son discours plus que vif, M. Jaubert, faisant un crime au ministère de son esprit de conciliation, et se montrant fort logique en cela, lui a reproché d'avoir accordé des faveurs à des écrivains qui avaient manqué autrefois au respect dû au roi et à sa famille. Nous ne savons de qui veut parler M. Jaubert, et il eût été plus honorable à lui de s'expliquer davantage. Nous savons seulement que sous ce ministère quelques écrivains avancés dans l'opposition anti-doctrinaire se sont fait un devoir de

soutenir le gouvernement du roi. Ceux-là n'ont outragé personne, et le roi moins que personne; mais ils ont apprécié avec courage et indépendance, et depuis long-temps, la conduite du parti doctrinaire. Ils sont prêts à le faire encore, quoi qu'il puisse arriver, et M. Jaubert, ainsi que ses amis, doivent s'attendre à trouver en eux de loyaux adversaires le jour où la France aura le malheur de retomber en leurs mains. Au reste, M. Jaubert, qui compromet son parti à chaque mot de son discours, frappe cette fois sur M. Thiers, qu'il voudrait faire passer pour son allié, car c'est sous le ministère de M. Thiers que se sont ralliés les écrivains dont nous parlons; ils se font un devoir de le rappeler, et s'il y a crime à les avoir accueillis, c'est à M. Thiers que doit en revenir la responsabilité.

Finissons-en de M. Jaubert. Son dernier discours est un triste exemple du danger qu'il y a pour un homme d'esprit à faire divorce avec le bon sens et la modération. En ce sens-là, M. Jaubert a bien véritablement rompu, et sans retour, son mariage de raison. Quant à la séparation de M. Jaubert et du ministère, ce n'est qu'un acte dérisoire; M. Jaubert n'a jamais cessé d'être l'ennemi actif de ce cabinet, et la boule blanche qu'il lui accorde dans le vote des fonds secrets prouve seulement, un peu plus encore que son discours, que ses idées politiques sont dans un état de confusion réelle. C'est ainsi que M. Jaubert, dont quelque vivacité d'esprit, un organe agréable et une certaine facilité de manières pouvaient faire un des bons orateurs de seconde classe de la chambre, s'est perdu par cette ambition des premiers rangs, par cette soif d'orgueil *qui frappe à la porte de tous les cœurs*, comme dit si bien M. Guizot dans son homélie catholique. M. Jaubert a commencé par être mordant, spirituel, et on l'a applaudi; bientôt, pour avoir plus d'applaudissemens, il s'est fait emporté, déclamateur et violent. A présent son histoire est finie, et peut s'écrire en deux paroles : il a d'abord fait rire des autres, maintenant il fait rire de lui.

Nous ne savons ce qu'on pensera de la séance d'hier, où M. Gisquet, ancien préfet de police, s'est servi, à la tribune, des renseignemens qu'il avait recueillis dans l'exercice de ses fonctions, pour désigner comme excessif le chiffre des fonds de police, qu'il trouvait trop minime quand il était en place. Nous ne savons si la chambre a approuvé les excellentes paroles de M. de Montalivet, qui a accusé M. Gisquet d'avoir manqué à la réserve imposée aux anciens fonctionnaires. Toujours est-il que M. Guizot a dû se rappeler, dans cette séance, la lutte qu'il eut autrefois avec M. Odilon Barrot, alors préfet de la Seine. Comme ministre de l'intérieur, M. Guizot imposait une réserve semblable à son subordonné, et lui traçait encore plus rigoureusement la ligne de ses devoirs, quoique le poste de préfet de la Seine ne commande pas une réserve aussi minutieuse que la place de préfet de police. On avait annoncé un discours de M. Guizot dans cette discussion. Il n'eût plus manqué à la confusion des idées et des principes de la nouvelle opposition, que de voir M. Guizot répondre au discours de M. de Montalivet. Rien d'impossible, du reste, quand les passions se font jour. M. Thiers, à qui les doctrinaires ont donné leur voix comme président de la commission des travaux publics, n'avait-il pas été attaqué, après le 22 février, avec une violence rare, par M. Duvergier de Hauranne et par M. Jaubert, au sujet des travaux publics et du crédit de 100 millions? N'est-ce pas M. Guizot, ministre de l'instruction publique, qui a octroyé 200,000 francs au gérant d'un journal politique, pour

une entreprise littéraire? Où était alors M. Jaubert? Se plaignait-il des relations du ministère et des écrivains? La tribune n'était-elle pas là pour défendre ses amis politiques contre ce qu'il appelle le joug de cette puissance irrégulière? Non, tout s'efface, tout s'oublie et change au gré de quelques intérêts. A la bonne heure. Qu'on se montre sans fiel et sans rancune, assurément rien de mieux; mais que cette haine et ce fiel ne se reportent pas aussitôt ailleurs. Qu'on ne se gêne pas avec ses principes politiques, et qu'on les dépose comme des fardeaux trop lourds pour des piétons forcés de monter péniblement au pouvoir; mais qu'on n'affecte plus le rigorisme et la sévérité à l'égard des autres. Un peu de charité ne messied à personne. Ceci s'adresse aux catholiques comme aux protestans.

Venant à des idées plus sérieuses, ne serait-on pas tenté de s'adresser aux doctrinaires qui demandent, par la bouche de M. le comte Jaubert, et pour eux-mêmes, *une grande influence* et *une haute direction* dont la nécessité, disent-ils, se fait sentir, et de les sommer d'exposer leur système? Nous croyons qu'ils seraient très embarrassés de le faire connaître, car, hors les mesures de rigueur, ils n'ont jamais brillé, que nous sachions, par la décision des vues politiques. Plusieurs questions ont été soulevées par le ministère. Il y a l'Espagne, d'abord. M. Guizot et ses amis veulent-ils ou ne veulent-ils pas l'intervention en Espagne? Répondront-ils comme fit un jour M. Guizot, au conseil, sur cette même question : « On peut suivre l'une et l'autre voie. » Il y a Alger. Veulent-ils la possession ou l'abandon d'Alger? Partagent-ils l'opinion de M. Thiers? Veulent-ils étendre nos possessions ou les laisser stationnaires? — Et la rente? Sont-ils pour ou contre la conversion? S'ils formaient un ministère avec M. Thiers, sur quel principe s'entendraient-ils, à propos de cette mesure financière? Accorderaient-ils la conversion, afin que M. Thiers renonçât à l'intervention en Espagne? Cette fois ce ne serait pas là un mariage de raison, car pour l'accomplir il se ferait, de part et d'autre, de bien grands sacrifices; et ce serait, en réalité, le côté droit abandonné dans son principe vital, et le côté gauche privé de son idée favorite, qui payeraient les frais de la noce et les violons. Viendrait ensuite la question des chemins de fer. Les doctrinaires veulent-ils ou non les grandes lignes? Les veulent-ils par concession directe ou par concurrence libre? Préfèrent-ils l'exécution des travaux par l'état? C'est seulement quand les orateurs doctrinaires se seront exprimés nettement sur ces questions, qu'on pourra leur accorder qu'ils croient sérieusement à la nécessité d'une plus *haute direction* et d'une plus *grande influence politique*, quoique cette définition ne soit pas très claire. Alors seulement on saura au juste ce qu'ils demandent, et l'on ne sera pas tenté de croire que ce qu'ils voulaient uniquement, c'était le pouvoir et les fonds secrets.

M. de Montalivet avait bien défini la question à l'égard de M. Gisquet, déjà avant qu'une indisposition ne l'eût forcé de quitter la tribune où il était monté pour répondre aussi à M. Jaubert. M. Guizot en avait jugé ainsi quelques années auparavant. « Une fois, a dit le ministre, qu'on laisse la porte entr'ouverte, elle pourra l'être un jour tout entière. » En effet, un ancien fonctionnaire est-il le juge des révélations qu'il lui plaira de faire? et n'est-ce pas manquer à la chambre elle-même qui a reconnu la nécessité du secret, quand elle a accordé les fonds destinés à cet emploi? Le ministre a déclaré qu'il n'entendait pas attaquer l'indépendance du député, qu'un ancien préfet de police

était entièrement le maître d'accorder ou de refuser les fonds secrets, un ex-directeur des ponts-et-chaussées de réduire les travaux publics, etc., mais qu'il contestait une seule liberté, celle de divulguer, sous quelque forme que ce soit, les secrets qui ont été confiés à un député, en sa qualité de fonctionnaire du gouvernement. Et à cette occasion, loin de se refuser à la discussion, M. de Montalivet, tout souffrant qu'il était visiblement, a donné quelques explications sur la nature des services qui nécessitent les fonds secrets. M. de Montalivet avait déjà produit des explications de ce genre dans les bureaux de la chambre, où elles avaient été appréciées. C'est au moment où M. de Montalivet abordait la situation actuelle, qu'il a été forcé de quitter la tribune, et d'abandonner le sort du projet de loi à M. Molé, qui l'a défendu avec une rare dignité.

Le discours de M. Molé restera comme un modèle des nobles paroles qu'un homme de cœur et de talent peut trouver dans une situation épineuse. La délicatesse la plus élevée a pu seule dicter ces mots : « Lorsqu'il s'agit de fonds dont on ne rend pas compte, il faut en poser le chiffre scrupuleusement, et se rendre à soi-même un compte sévère de l'emploi des fonds. » Après de telles paroles, on ne pouvait que conclure comme a fait M. Molé : « Je regarderais toute réduction comme un refus de confiance de votre part. C'est à vous de porter votre arrêt. » Et l'arrêt a été rendu à une majorité de 116 voix, en faveur du ministère. On ne s'attendait pas peut-être à une majorité si grande. Elle ne nous a pas étonnés après avoir entendu le discours de M. Molé. Jamais la susceptibilité de l'honneur n'avait parlé plus haut. On ne parlera plus maintenant de l'indécision du ministère, et de ses transactions avec les doctrinaires. Le divorce pour *incompatibilité d'humeur* répond, une fois pour toutes, aux avances et aux bouderies de M. Jaubert. M. Molé l'a rejoint sur le terrain de l'esprit et du sarcasme, et il l'a battu de ses propres armes, terrassé de ses propres argumens. Aussi M. Guizot a-t-il jugé prudent de prendre la responsabilité du discours de M. Jaubert, et de le protéger. C'est un acte de courage, un acte de courage véritable, et de courage malheureux, pour parler comme M. Guizot. Il a dû paraître au moins étrange d'entendre M. Guizot réclamer pour le gouvernement plus de grandeur morale, et exiger que la politique soit élevée, au milieu du trouble causé par son parti, par son parti seul, qui venait mettre toutes les passions en émoi pour l'intérêt personnel le moins déguisé! L'étonnement de la chambre, sa surprise, se sont manifestés par un profond silence, — et par un vote d'approbation éclatante pour le ministère du 15 avril. Nous le répétons, M. Guizot ne s'était jamais montré plus courageux.

Quant à M. Passy, M. Molé lui a prouvé que M. Passy, ministre, n'avait été ni aussi décidé, ni aussi heureux que lui-même; il a spirituellement déclaré à M. Guizot que c'est dans ses mains et dans celles des doctrinaires que se trouve le remède à la difficulté de la position, *et non dans un changement de cabinet*. Mais, en pareil cas, on peut être assuré que M. Guizot et ses amis imiteront le philosophe Fontenelle, et tiendront leurs mains fermées.

Somme toute, les doctrinaires avaient choisi la question des fonds secrets pour le terrain de leur attaque; le ministère doit les remercier de ce choix.

Le ministère anglais a eu aussi sa crise. Sir Williams Molesworth a accusé lord Glenelg, ministre des colonies, d'être, par son incurie, l'auteur de tous les désordres qui se manifestent dans le système colonial de la Grande-

Bretagne, au Canada, à la Nouvelle-Galles du sud, dans les Antilles et dans les établissemens du sud de l'Afrique. L'honorable membre proposait, en conséquence, une adresse à la reine, pour se plaindre de l'administration de lord Glenelg, et solliciter son éloignement. Il était soutenu, dans cette motion, par M. Leader et les radicaux, qui espéraient se trouver d'accord avec sir Robert Peel et le parti tory. Mais le parti tory et le parti des whigs ont donné, encore cette fois, un exemple à leurs voisins de France, du centre droit et de la gauche. Cette velléité d'alliance entre deux partis opposés a été rompue aussitôt que formée, et rompue des deux parts. Le parti tory jugea que l'alliance radicale n'était pas faite pour lui, et chargea lord Sandon de présenter un amendement à la motion de sir Williams Molesworth. Par cet amendement, tout le ministère se trouvait compris dans l'accusation de lord Glenelg. On savait d'avance que les amis de sir Williams ne s'engageraient pas dans une telle entreprise. En effet, après deux jours de débats, la motion principale fut retirée, et 316 voix contre 287 rejetèrent l'amendement tory. Les tories et les whigs ont donc montré quelque dignité en cette affaire : les tories, en refusant de prendre le pouvoir de la main des radicaux, et en déclarant qu'ils ne rentreront aux affaires que lorsqu'ils pourront y faire triompher leurs principes; les radicaux, en refusant de s'associer à l'amendement par lequel ils se trouvaient amenés à blâmer l'ensemble des mesures du cabinet, dont quelques-unes reposent sur leurs principes. Il y a dans tout ceci quelques notions de dignité, et des traditions de gouvernement représentatif, sur lesquelles nos hommes d'état feraient bien de méditer pendant quelques momens.

Les journaux ont parlé d'un démêlé entre M. de Flahault et M. le général Beaudrand, premier aide-de-camp de M. le duc d'Orléans. Tout ce qui touche au prince royal offre un degré d'intérêt qui ne permet pas de traiter ce débat comme une affaire tout-à-fait insignifiante, et nous croyons qu'elle mérite d'autant plus d'attention, qu'on a semblé insinuer que M. le duc d'Orléans avait sacrifié M. de Flahault au général Beaudrand. Le caractère de M. le duc d'Orléans éloigne cette pensée; mais M. Beaudrand est le précepteur de M. le duc d'Orléans; sa place est marquée près de lui, et ce n'est pas M. de Flahault, dont la loyauté et le caractère sociable sont si connus, qui pourrait désirer l'éloignement de M. le général Beaudrand. Le débat roulait sur un fait qu'il n'était au pouvoir de personne de changer. M. de Flahault, premier écuyer du prince, a vingt ans de grade de lieutenant-général de plus que le général Beaudrand. Il s'ensuivait que M. Beaudrand, plus ancien dans la maison du prince, se trouvait naturellement amené à céder le pas à M. de Flahault dans toutes les solennités militaires. Toutes les difficultés semblaient aplanies par M. de Flahault, qui avait consenti à se mettre sur un pied d'égalité, si M. le général Beaudrand n'eût rédigé un traité précédé de considérations auxquelles M. de Flahault ne pouvait souscrire. M. de Flahault a donc donné sa démission, emportant avec lui l'estime et l'amitié du prince royal. Tout serait dit si nous ne voulions faire justice d'une accusation banale portée contre M. de Flahault. On a avancé quelque part qu'il avait voulu introduire un esprit d'aristocratie et d'étiquette dans la maison du duc d'Orléans. C'est mal l'apprécier. L'aristocratie du mérite a toujours été la seule qu'il ait voulu reconnaître dans toutes les invitations qu'il a données pour M. le duc d'Orléans, et en cela il était d'accord avec le prince, si bon appré-

ciateur des talens. Il suffirait, au reste, d'entrer dans la maison de M. de Flahault pour se convaincre que cette règle le guide aussi dans le choix de la société qui l'entoure. C'est une justice qui sera rendue à M. de Flahault par tous ceux qui le connaissent.

La question de la propriété littéraire qui intéresse à tant de titres les esprits sérieux, et dont la législation actuelle est si incomplète et si insuffisante, a été, il y a quelques jours, au conseil d'état, l'objet d'une longue discussion dont M. de Salvandy peut revendiquer la plus notable part. A l'aide d'une certaine manière distinguée et personnelle qui le caractérise comme écrivain, et qui vient à propos se joindre à la dignité de pensée, M. de Salvandy a singulièrement éclairé cette question obscure de la propriété littéraire. Il était difficile de jeter sur un point aussi ardu un jour plus net et plus vif. Enfin un remarquable talent d'application pratique, une perspicacité ingénieuse, ont présidé à cette discussion et en ont de beaucoup hâté la solution, nous l'espérons.

— Le cours de M. Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne sur Port-Royal, sans être arrivé à sa fin, approche pourtant du terme qui rendra à la *Revue* la présence d'un collaborateur aimé, dont, mieux que personne, elle a senti l'éloignement. Presque toute la littérature du XVIIe siècle aura donc été soumise de nouveau à l'appréciation élevée et délicate de M. Sainte-Beuve, et sa critique, qui, dans sa première vivacité, avait abordé naguère l'art du règne de Louis XIV au point de vue polémique, aura sans doute, du haut de ce cloître austère et calme de Port-Royal, trouvé encore de graves et ingénieux aperçus sur les écrivains du grand siècle. Nourri ainsi d'un long et assidu commerce avec le génie sévère de Pascal, la poésie de Racine, et la théologie d'Arnauld et de Nicole, M. Sainte-Beuve nous reviendra avec des qualités nouvelles, qui, jointes aux finesses habituelles de sa manière, ne seront que plus précieuses chez un écrivain possédant à un si haut degré la science difficile du style. M. Sainte-Beuve détachera bientôt, pour la *Revue*, une de ses études sur Port-Royal, que la fréquence de son cours l'avait jusqu'ici empêché d'écrire.

— Le nouveau poème de M. Edgar Quinet, *Prométhée*, vient de paraître. Le temps et la place nous manquent pour parler aujourd'hui de cette œuvre remarquable, que nous apprécierons prochainement.

F. BULOZ.

TABLE

DES MATIÈRES DU TREIZIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

ERRATA DU TREIZIÈME VOLUME.

Page 169, sur le *Radicalisme évangélique*, ligne 8, au lieu de : *ressentimens* religieux, lisez : *sentimens*.

Page 250, ligne 3, au lieu de : faire pencher la balance parlementaire du côté droit, *aux* œuvres encore toutes récentes du côté gauche, lisez : *eux* œuvres, etc.

Page 570, *Expédition de Constantine*, ligne 35, au lieu de : se *raméfiaient*, lisez : se *ramifiaient*.

Page 580, ligne 14, au lieu de : elle est belle par ses *former* même, lisez : par ses *formes*.

Page 588, *l'Orco*, ligne 26, au lieu de : comme celle d'un *bomme*, lisez : *homme*.

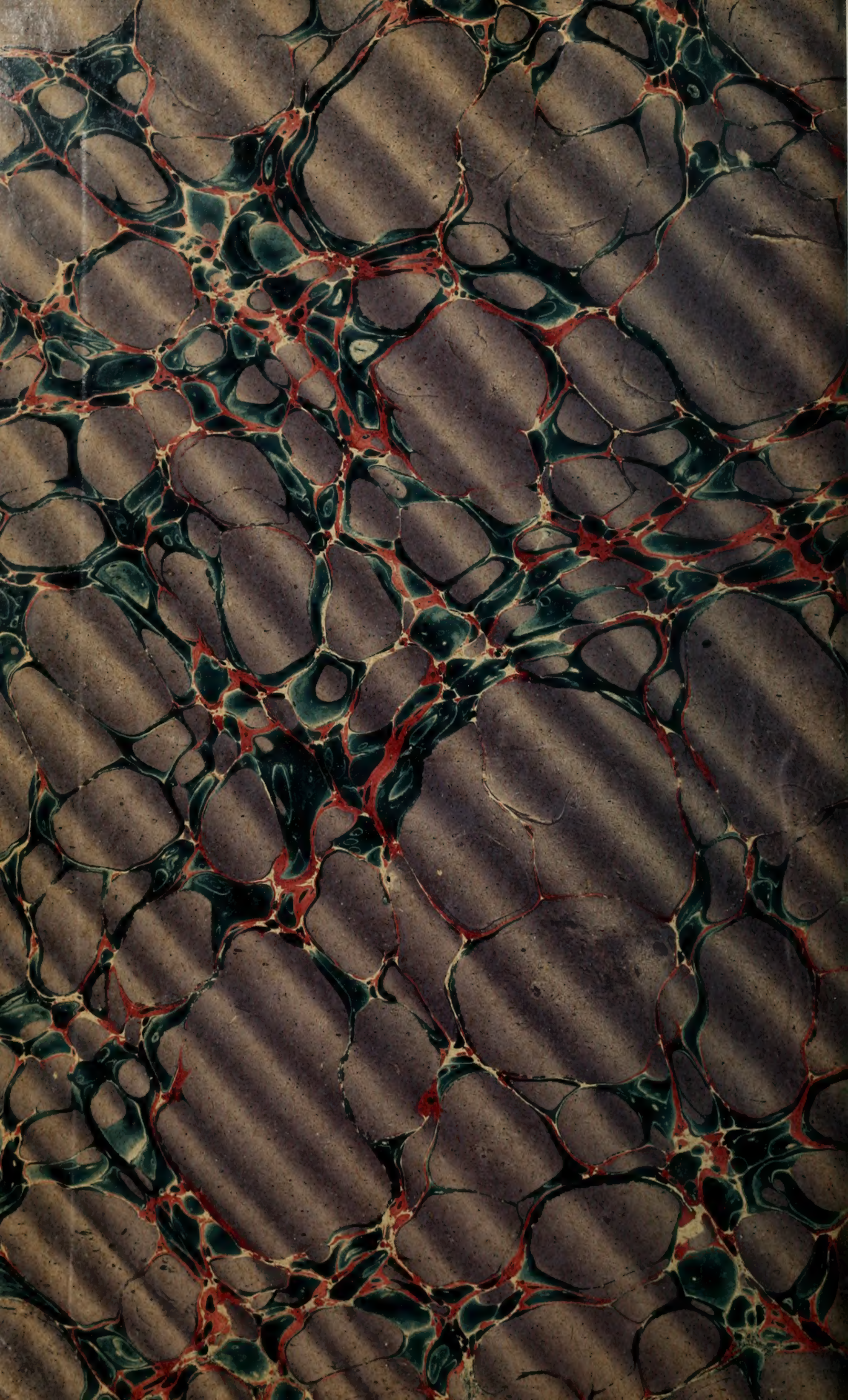
Page 593, dernière ligne, au lieu de : ceux qui *railliaient*, lisez : *raillaient*.

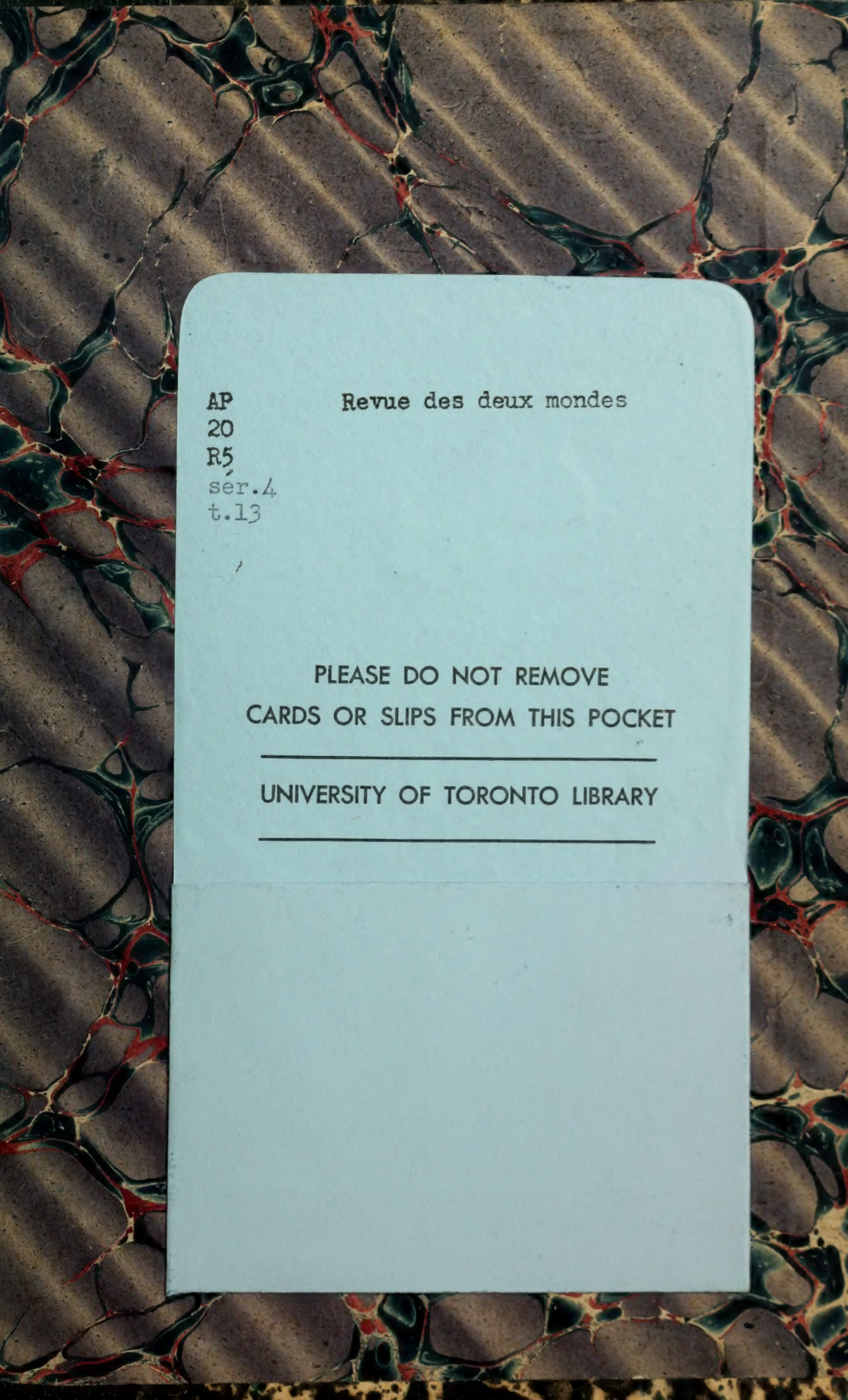
Page 607, *les Césars*, ligne 4, au lieu de : Il ne haïssait *guère; pour* un empereur, lisez : Il ne haïssait *guère pour* un empereur.

Page 624, ligne 3, au lieu de : Claude avec l'habit de *guerre, des* consuls, lisez : l'habit de *guerre des* consuls.

Page 628, ligne 28, au lieu de : *consularius*, lisez : *consularis*.

Page 654, dernière ligne, au lieu de : ni rendre grace *a ceux qui* nous les devons, lisez : *à ceux à qui*.




AP
20
R5
sér.4
t.13
Revue des deux mondes
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

